



**HAL**  
open science

## Le gaullisme populaire : les voyages présidentiels en province (Janvier 1959 - Avril 1969)

Frederic Faure

► **To cite this version:**

Frederic Faure. Le gaullisme populaire : les voyages présidentiels en province (Janvier 1959 - Avril 1969). Histoire. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMC045 . tel-02422228

**HAL Id: tel-02422228**

**<https://theses.hal.science/tel-02422228>**

Submitted on 21 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

## THÈSE

**Pour obtenir le diplôme de doctorat**

**Spécialité HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

**Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie**

**Le gaullisme populaire : les voyages présidentiels en province  
(Janvier 1959 - Avril 1969)**

**Présentée et soutenue par  
Frederic FAURE**

**Thèse soutenue publiquement le 20/12/2018  
devant le jury composé de**

M. DOMINIQUE BARJOT	Professeur émérite, universités Sorbonne regroupées	Rapporteur du jury
M. OLIVIER DARD	Professeur des universités, universités Sorbonne regroupées	Rapporteur du jury
Mme SABINE JANSEN	Professeur des universités, CNAM Paris	Membre du jury
M. MICHEL BOIVIN	Professeur des universités, Université Caen Normandie	Directeur de thèse

**Thèse dirigée par MICHEL BOIVIN, Histoire, Territoires, Mémoires**



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE







Normandie Université

## **SOMMAIRE**

**Introduction** p. 5

### **PREMIÈRE PARTIE -**

**Les voyages présidentiels gaulliens : une expression de la démocratie directe.** p. 23

1. - Les voyages en province, un élément clé de la République des citoyens voulue par le chef de l'Etat. p. 24
2. - Chronologie et géographie des voyages en province. p. 36
3. - Organisation et modalités du voyage présidentiel. p. 72
  - 3.1 - Faire nombre. p. 72
  - 3.2 - Le poids de la guerre d'Algérie. p. 85
4. - L'invention du bain de foule. p. 98
5. - Les « petites patries » à l'honneur. p. 118

### **DEUXIEME PARTIE –**

**Des voyages présidentiels aux prises avec une France qui change.** p. 135

1. - 1958-1962 : le voyage en province, une pédagogie de l'indépendance nationale et de la décolonisation au sein d'une République nouvelle. p. 136
  - 1.1- La République nouvelle, condition du rayonnement international. p. 136



Normandie Université

1.2 - La marche vers l'autodétermination algérienne.	p. 149
1.3 - Le thème du sous-développement lors des voyages en province : la « nation humaine ».	p. 180
<b>2. - 1962-1967 : le voyage en province, miroir d'une France en voie de modernisation.</b>	<b>p. 192</b>
2.1 - Le voyage officiel à la rencontre d'un pays jeune.	p. 192
2.2 - Le voyage officiel et la recherche scientifique et technique.	p. 204
2.3 - Le voyage officiel et la transformation du monde agricole.	p. 213
2.4 - Le voyage officiel et la révolution urbaine.	p. 223
<b>3. - 1968-1969 : la remise en cause du gaullisme d'unanimité au prisme des voyages en province.</b>	<b>p. 241</b>
3.1 - La montée des mécontentements et la crise de mai 1968.	p. 241
3.2 - Le dernier voyage.	p. 252
<b>TROISIEME PARTIE -</b>	
<b>Des voyages en images pour la France entière.</b>	<b>p. 259</b>
<b>1. - Les voyages en province à la télévision : façonner l'unité nationale.</b>	<b>p. 261</b>
1.1 - Un thème majeur du voyage en province.	p. 261
1.2 - Un thème récurrent des reportages consacrés aux voyages.	p. 268
1.3 - Les voyages et la naissance de l'« opinion publique ».	p. 275
<b>2. - La mise en images des voyages en province.</b>	<b>p. 286</b>
2.1 - Une course contre la montre pour le <i>Journal Télévisé</i> .	p. 287
2.2 - Des reportages vus par un nombre croissant de Français.	p. 297
2.3 - Télévision nationale ou télévision gouvernementale ?	p. 304



Normandie Université

**Conclusion** **p. 324**

**II : SOURCES** **p. 340**

**III : BIBLIOGRAPHIE** **p. 398**





Normandie Université

## Introduction

De Gaulle et le peuple français : une relation nouvelle se noue, se renoue, lorsque, le 29 mai 1958, la vie politique française bascule en faveur du premier avec le soutien du second. Ce jour là, devant l'incapacité de la classe politique à trouver une solution au conflit ensanglantant l'Algérie depuis la Toussaint 1954, le président de la République, René Coty, fait appel à un « homme providentiel », un militaire illustre qui a, aux yeux des Français, déjà sauvé le pays, le hissant du rang de vaincu en 1940 à celui de victorieux cinq années plus tard. « Au-delà de toute les différences contextuelles, qui expliquent l'émergence de telle ou telle figure du sauveur, l'homme providentiel », selon l'historien Jean Garrigues, « est toujours celui qui réussit à incarner l'aspiration au rassemblement national »<sup>1</sup>. Le général de Gaulle, hostile au régime des partis qui divisent le pays, se veut ainsi l'incarnation du peuple rassemblé. Dernier président du Conseil de la Quatrième République, il transforme les institutions politiques. A une République parlementaire succède une République qui reconnaît la fonction primordiale du chef de l'Etat, fonction renforcée par son élection au suffrage universel direct après la réforme constitutionnelle de 1962. À la République des partis, Charles de Gaulle substitue une « République des citoyens »<sup>2</sup> dans laquelle prime l'expression de la souveraineté populaire.

Cette idée de la souveraineté populaire, qui est à la base de sa pratique du pouvoir, Charles de Gaulle la puise d'abord chez Rousseau. Pour le philosophe, le peuple constitue une unité dans le domaine politique. Il est le détenteur de la souveraineté politique, le sujet de l'histoire. Et il est souverain : dans le

---

<sup>1</sup> Jean Garrigues, *Les hommes providentiels, Histoire d'une fascination française*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, p. 116.

<sup>2</sup> Maurice Duverger, *La République des citoyens*, Paris, Ramsay, 1982. Cité in Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, Marigny, Éditions Eurocibles, 2013, p. 129.





*Contrat Social*, le peuple est d'ailleurs toujours dénommé « le souverain ». En tant que tel, il est le seul dépositaire du pouvoir législatif, la loi devant être dictée par l'intérêt commun et exclure tout intérêt particulier. La loi est ainsi l'expression de la « volonté générale », qui est seule juste, car elle a pour objet l'intérêt public. La « volonté générale » doit s'exprimer directement, la souveraineté ne pouvant s'exercer que lorsque le peuple est assemblé. Jean-Jacques Rousseau propose donc une « démocratie directe », bien qu'il en mesure les difficultés de fonctionnement. Plus pratiquement, sa préférence penche pour une « aristocratie (le « pouvoir des meilleurs ») élective », détentrice du pouvoir exécutif, révocable à tout moment. Ainsi les citoyens sont-ils à la fois souverains et sujets du gouvernement. L'auteur du *Contrat social* se fait ainsi le héraut d'une République fondée sur la souveraineté de la nation, composée de citoyens libres et égaux, car ayant tous abandonné leurs droits individuels ou privés, afin de protéger les deux droits fondamentaux de la nation - ou du peuple souverain - que sont la liberté et l'égalité. Si Rousseau affirme ainsi que le peuple est la source de la souveraineté, il ne le définit pas dans sa composition : le peuple est, pour lui, une « somme de forces ».

Ce peuple souverain, comment le définir ? Quel est-il ? Quelle conception s'en fait Charles de Gaulle, et pour établir quel lien avec lui ? Si l'on peut relativement aisément définir la République<sup>3</sup> et la démocratie<sup>4</sup>, il est plus difficile de définir le « peuple », « « terme monstrueux » selon Paul Valéry<sup>5</sup>. Le dictionnaire Littré<sup>6</sup> ne donne pas moins de treize entrées pour le mot. Il existe

---

<sup>3</sup> La « Res publica », l'organisation politique de la société et de l'Etat, est un régime politique dans lequel le pouvoir et la puissance ne sont pas héréditaires. Une République est un Etat ainsi gouverné.

<sup>4</sup> Qui donne un contenu à la République et nomme le titulaire du pouvoir politique, soit le peuple, défini par la loi, soit l'ensemble des citoyens.

<sup>5</sup> Cité par Laurent Bouvet, *Le sens du peuple. La gauche, la démocratie, le populisme*, Paris, Éditions Gallimard, 2012, p. 11.

<sup>6</sup> Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, tome 5, Paris, Éditions Gallimard-Hachette, publié de 1859 à 1877, réédité en édition intégrale en 1965, p. 1799-1801.



néanmoins trois définitions principales, proposées par le dictionnaire Robert<sup>7</sup>. Premièrement, le peuple est l'ensemble des hommes vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes et d'institutions. Par extension, c'est l'ensemble des hommes qui, ayant la même origine ethnique et la même religion, ont le sentiment d'appartenir à une même communauté, y compris s'ils n'habitent pas le même territoire. Deuxièmement, le peuple est l'ensemble des personnes soumises aux mêmes lois et considéré comme le corps de la nation. Le peuple peut désigner la totalité de la nation ou la part de la nation qui est gouvernée. Troisièmement, le peuple désigne le plus grand nombre, opposé aux classes supérieures, dirigeantes (sur le plan social) ou aux éléments les plus cultivés de la société.

S'il est malaisé de définir précisément le concept de « peuple », qui offre ainsi plusieurs acceptions, on peut néanmoins distinguer au sein de ces définitions trois champs lexicaux :

- Un champ socio-culturel : le peuple français, le peuple juif, le peuple russe, etc. (première définition) ;
- Un champ politique : le peuple compose la nation (seconde définition) ;
- Un champ socio-économique (troisième définition : le peuple est alors défini par opposition aux classes possédantes, dirigeantes.)

Si le champ politique exprime une idée « englobante » du concept de peuple, dont la racine est alors « populus » (le « demos » grec), le champ socio-économique est à l'inverse discriminant, la racine latine étant alors « plebs ». Cette distinction ouvre dès lors sur une problématique : comment le peuple souverain unifié intègre-t-il le peuple socialement divisé ? A cette question, le général de Gaulle va apporter ses propres réponses, les voyages en province étant alors une illustration, une mise en pratique - et en images - de ces réponses.

---

<sup>7</sup> *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, tome 5, Paris, Société du nouveau Littré, 1970, p. 160-162.



Sa définition du peuple, Charles de Gaulle va la puiser chez Jules Michelet. Si l'historien du XIX<sup>ème</sup>s. constate les effets sociaux de la révolution industrielle, c'est-à-dire l'amorce du déclin de la paysannerie et la croissance du nombre des ouvriers des manufactures, il s'oppose à Karl Marx quant à la définition qu'il convient de donner au « peuple ». Karl Marx, dont le *Manifeste du parti communiste*, coécrit avec Engels, est publié en 1848, y réduit le peuple aux seuls prolétaires, à la classe ouvrière, à la « plebs », contre l'idée que Michelet se fait du peuple, celle du « populus ». « Un peuple ! Une patrie ! Une France ! » s'écrie cet historien, ajoutant : « Français, de toute condition, de toute classe, et de tout parti, retenez bien une chose, vous n'avez sur cette terre qu'un ami sûr, c'est la France »<sup>8</sup>. Au même moment, Karl Marx lance, lui, des appels à l'internationalisme. Pour Jules Michelet, le peuple est une notion « englobante ». Il ne s'agit pas seulement des humbles. Et s'il ne nie pas l'existence de classes différentes, il donne une définition large du peuple, qui n'exclut que les nobles et le clergé. Pour lui, le peuple est « un » car, au-delà des groupes sociaux qui le composent, il incarne la France. Mieux : il en façonne l'histoire, il en accomplit les ruptures. « Lorsqu'il termine son *Histoire de la Révolution française* », relève la philosophe Chantal Delsol, « Michelet écrit : « De la première page à la dernière, cette histoire n'a eu qu'un héros : le peuple »<sup>9</sup>. Caractéristique de cette volonté de faire du peuple un tout, le chapitre consacré au riche et au bourgeois dans un autre de ses ouvrages, *Le peuple*, dans lequel il affirme : « On ne peut opposer rigoureusement la bourgeoisie au peuple, comme le font quelques-uns, ce qui n'irait pas à moins qu'à créer deux nations. Nos petits propriétaires ruraux, qu'on les appelle ou non bourgeois, sont le peuple et le cœur de peuple »<sup>10</sup>. Quant au riche : « Le riche, c'est l'enrichi généralement, c'est le pauvre d'hier »<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> Jules Michelet, *Le Peuple*, Paris, Éditions Flammarion, 1974, p. 75.

<sup>9</sup> Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, tome II, Paris, Éditions Robert Laffont, 2002, p. 287, cité in Chantal Delsol, *Populisme, Les demeurés de l'histoire*, Paris, Éditions du Rocher, 2015, p. 65-66.

<sup>10</sup> Jules Michelet, *Le Peuple*, op. cit., p. 132.

<sup>11</sup> Ibid., p. 137.



Jules Michelet, contrairement à Karl Marx, en appelle à l'union de toutes les classes : « Le salut de la France et le vôtre, gens riches, c'est que vous n'ayez pas peur du peuple, que vous alliez à lui, que vous le connaissiez, que vous laissiez là les fables qu'on vous fait, et qui n'ont nul rapport avec la réalité... »<sup>12</sup>. L'historien appelle à ce que tous, sans distinction de classe sociale, fassent partie de la cité, prise ici au sens d'« organisation politique ». La patrie, la « grande amitié », comme on disait au Moyen-âge, est alors le lieu où se réalise, pour Jules Michelet, l'unité du peuple, de tout le peuple. « La patrie fait », écrit-il encore, « que nous nous aimons, malgré l'opposition des intérêts, la différence des conditions, malgré l'inégalité. Pauvres, riches, grands et petits, elle nous élève tous au-dessus de toutes nos misères d'envie »<sup>13</sup>. Jules Michelet en appelle à la fusion des classes dans la patrie, grâce au sentiment d'amitié qui doit réunir tous les habitants d'un même territoire. La différence avec les marxistes est bien marquée. C'est cette conception de la patrie, unificatrice, qui inspirera celle du général de Gaulle, et qui sera mise en œuvre à l'occasion des voyages officiels en province.

De même que l'idée, centrale chez l'historien, selon laquelle la France, présentée comme une personne, une mère, ne s'est pas contentée, en 1789, de permettre à son peuple d'accéder à la liberté, mais s'est chargée aussi d'une mission à l'échelle de l'humanité entière : « France, glorieuse mère, qui n'êtes pas seulement la nôtre, mais qui devez enfanter toute nation à la liberté, faites que nous nous aimions en vous ! »<sup>14</sup>. La France est ainsi le pays qui porte l'espoir collectif de l'avènement d'un monde meilleur : « La France a continué l'œuvre romaine et chrétienne. Le christianisme avait promis, et elle a tenu. L'égalité fraternelle, ajournée à l'autre vie, elle l'a enseignée au monde, comme loi d'ici-bas »<sup>15</sup>. La France a donc un rôle messianique à jouer : « [Notre pays] est celui qui a le plus confondu son intérêt et sa destinée avec ceux de l'humanité »<sup>16</sup>. On pense

---

<sup>12</sup> Ibid., p. 138.

<sup>13</sup> Ibid., p. 199.

<sup>14</sup> Ibid., p. 217.

<sup>15</sup> Ibid., p. 228.

<sup>16</sup> Ibid., p. 229.



à la phrase célèbre du Général : « Il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde »<sup>17</sup>. On verra que lors des voyages en province, l'aide aux pays en voie de développement, la France « nation humaine » portant secours aux pays moins bien pourvus sont des thèmes récurrents des discours prononcés sur les places des villes et des villages.

Le peuple souverain de Jean-Jacques Rousseau ; le peuple défini comme un tout et uni, par-delà ses divisions sociales, dans l'amour de la patrie pour Jules Michelet... Peut-être faut-il aussi, avec Alain Larcant<sup>18</sup>, relever la convergence entre Charles de Gaulle et Maurice Barrès sur cette même idée du rassemblement nécessaire de toutes les familles spirituelles et sociales du peuple français. Jean Touchard écrit : « Barrès est obsédé par le sentiment de l'unité française, il a la passion de l'unité, d'une patrie intégralement reconstituée et rassemblée »<sup>19</sup>. C'est la guerre de 1914-1918 qui va amener Maurice Barrès à défendre l'unité de la nation, en revenant sur son nationalisme strict d'avant-guerre. Cette « union sacrée » défendue par Barrès exprime à la fois l'élan patriotique, bien sûr, mais aussi, face au péril, la mise entre parenthèse des conflits idéologiques et politiques. Fin 1916, début 1917, il rédige *Les diverses familles spirituelles de la France*, ouvrage dans lequel il reconnaît les diverses composantes de la société française, y compris les juifs et les protestants, et les accepte, dans la mesure où, sur les champs de bataille et dans la boue des tranchées, toutes se réunissent dans l'amour de la patrie, réalisant l'unité qui, seule, permettra la victoire. Maurice Barrès s'éloigne ainsi de son nationalisme d'exclusion, exprimé lors de l'affaire Dreyfus, pour revenir à des positions proches de celles d'Ernest Renan, qui étaient celles de sa jeunesse. Et qui sont celles de Charles de Gaulle.

---

<sup>17</sup> Discours prononcé au Kingsway Hall de Londres le 1<sup>er</sup> mars 1941.

<sup>18</sup> Alain Larcant, *De Gaulle inventaire. La culture, l'esprit, la foi*, Paris, Éditions Bartillat, 2003, p. 323-360.

<sup>19</sup> « Maurice Barrès », Actes du colloque de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nancy, 22-25 octobre 1962, article de Jean Touchard, Nancy, Éditions Annales de l'Est, 1963, p. 166.



Ernest Renan, justement, a pu inspirer enfin à Charles de Gaulle le caractère propre de la nation française, cette « madone aux fresques des murs<sup>20</sup> » : celle d'être aussi un « principe spirituel ». Pour cet auteur, une nation « est une âme, un principe spirituel. Ce principe spirituel trouve son origine dans le passé et dans le présent : deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. [...] L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie »<sup>21</sup>. La nation repose donc sur un héritage, un passé historique partagé et dont il faut volontairement oublier les phases de division, mais aussi sur le consentement librement exprimé par tous à la vie commune. Ernest Renan fonde ainsi la définition française de la nation. Elle inspire Charles de Gaulle.

Souveraineté populaire, définition « large » du peuple « objet et sujet politique à la fois »<sup>22</sup>, nation spirituelle qui regroupe toutes les classes sociales et toutes les sensibilités et se mettant elle-même au service de l'homme et du monde... Ces idées vont être mises en pratique, en mots, en images dans les villes et les villages de France, au cours des voyages présidentiels de Charles de Gaulle en province. Comme une illustration du peuple lui-même et du rapport qu'il entretient avec le chef de l'Etat. La pratique du voyage par le pouvoir est fort ancienne : sans remonter à l'« Adventus » romain, entrée de l'empereur dans les villes conquises par l'Empire, on peut dater de 1564-1566 et du « Grand Tour de France » de Charles IX le premier voyage en province avec un objectif politique précis. Catherine de Médicis veut en effet faire cesser les Guerres de Religion qui commencent à ensanglanter le pays. La monarchie comme l'Empire useront de

---

<sup>20</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, L'Appel, 1940-1942*, Paris, Éditions Plon, 1989, 1994, 1999, p. 9.

<sup>21</sup> Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Éditions Mille et Une Nuits, 1997, p. 31-32.

<sup>22</sup> Laurent Bouvet, op. cit., p. 11.



Normandie Université

ces cérémoniaux : « entrées » royales puis visites impériales se sont multipliées au cours de l'histoire, permettant au pouvoir de passer « de l'entité à l'identité », selon la formule de l'historien de la communication Pascal Lardellier<sup>23</sup>.

Sous la République, il n'existe pas de texte législatif ou réglementaire codifiant les règles s'appliquant au cérémonial applicable lors des commémorations, repas, réceptions ou rencontres officielles. Il faut attendre 1989 pour qu'un acte à caractère réglementaire voit le jour, un décret portant sur l'organisation des préséances : le décret du 13 septembre 1989 « relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires »<sup>24</sup>. Sous la Cinquième République, les déplacements officiels - vingt-six de 1959 à 1969 - sont l'occasion pour le chef de l'Etat de faire vivre les concepts constitutifs de la République gaullienne, souveraineté populaire et légitimité accordée par le peuple - et lui seul - au pouvoir exécutif. Faire vivre, et faire connaître.

« Le voyage », écrit l'historien britannique Sudhir Hazareesingh « [est] un élément capital du répertoire mythologique gaullien. Odyssées à travers l'hémisphère Nord pendant la Seconde Guerre mondiale, déplacements dans l'Hexagone à la Libération, tournées officieuses pendant la traversée du désert, voyages officiels en France et aux quatre coins du monde sous la Cinquième République, sans oublier les ultimes périple de l'après 1969 : comme tous les géants politiques, [...] de Gaulle manifesta toujours une certaine frénésie du mouvement, mélange singulier de la figure du pèlerin, du commis voyageur et de l'explorateur »<sup>25</sup>.

Dans ses *Mémoires d'Espoir*, le Général évoque lui-même les voyages entrepris pendant les dix ans de la République gaullienne :

---

<sup>23</sup> Pascal Lardellier, article « Monuments éphémères : les entrées royales », *Les Cahiers de médiologie*, 1999, n° 7, p. 239-245.

<sup>24</sup> Décret 89-665, *Journal Officiel* du 15 septembre 1989, modifié le 21 septembre 1995. Cité par Jean-Marie Cambacères, in *Dans les coulisses des voyages présidentiels, Du général de Gaulle à François Hollande*, Paris, Éditions Le Cherche-Midi, 2015, p.19.

<sup>25</sup> Sudhir Hazareesingh, *Le mythe gaullien*, Paris, Éditions Gallimard, 2010, p. 118.



« Par le son et par l'image, je suis proche de la nation, mais en quelque sorte dans l'abstrait. D'autre part, les cérémonies publiques, les prises d'armes, les inaugurations, auxquelles je donne assurément toute la solennité voulue, mais où je figure entouré du rituel qui est de rigueur, ne me mettent guère au contact direct des personnes. Pour qu'un lien vivant s'établisse entre elles et moi, j'entends me rendre dans tous les départements. Entre le début et le milieu de ce septennat, indépendamment des tournées outre-mer, j'en aurai vu, en trois ans et demi, soixante-sept dans la métropole. Ainsi se déroulent en province dix-neuf voyages de quatre, cinq ou six jours. Pendant l'année 1959, je visite, en février : la Haute-Garonne, le Gers, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Pyrénées, les Basses-Pyrénées<sup>26</sup> ; en avril : l'Yonne, la Nièvre, l'Allier, la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or<sup>27</sup> ; en mai : le Cher, l'Indre, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire<sup>28</sup> ; en juin : le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Loire<sup>29</sup> ; en septembre : le Pas-de-Calais, le Nord<sup>30</sup> ; en novembre : le Territoire de Belfort, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin<sup>31</sup>. Pour 1960, ce sont, en février : le Tarn, l'Aude, le Gard, l'Hérault<sup>32</sup> ; en juillet : la Manche, l'Orne, le Calvados, l'Eure, la Seine-Maritime<sup>33</sup> ; en septembre : le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine<sup>34</sup> ; au début d'octobre : l'Isère, la Haute-Savoie, la Savoie<sup>35</sup> ; à la fin du même mois : les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes<sup>36</sup>. Pour 1961, en avril : les Landes, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, la Dordogne, la Gironde<sup>37</sup> ; en fin de juin et début de juillet : la Meuse,

<sup>26</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>27</sup> Voir Annexes : Voyage 2 des 16-19 avril 1959 : Bourgogne, Auvergne. Archives FCDG AC 61.

<sup>28</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.

<sup>29</sup> Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne. Archives FCDG AC 58.

<sup>30</sup> Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 62.

<sup>31</sup> Voir Annexes : Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort. Archives FCDG AC 63.

<sup>32</sup> Voir Annexes : Voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 65.

<sup>33</sup> Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. Archives FCDG AC 69.

<sup>34</sup> Voir Annexes : Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne. Archives FCDG AC 70.

<sup>35</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 71.

<sup>36</sup> Voir Annexes : Voyage 11 des 21-23 octobre 1960 : Provence-Alpes-Côte d'Azur. Archives FCDG AC 71.

<sup>37</sup> Voir Annexes : Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 72.





## Normandie Université

les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle<sup>38</sup> ; en septembre : l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche<sup>39</sup> ; en novembre : la Corse, le Var, les Bouches-du-Rhône<sup>40</sup>. Pour le premier semestre de 1962, en mai : la Lot, la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne<sup>41</sup> ; en juin : la Haute-Saône, le Jura, le Doubs<sup>42</sup>.

Chaque département est parcouru tout entier du matin au soir. Le programme ne change guère de l'un à l'autre. Grande réception au chef-lieu, comportant : sur l'esplanade, la revue des troupes ; à la préfecture, les réunions successives des parlementaires, du conseil général, des Corps constitués, des maires de toutes les communes, et les audiences données aux délégations, à l'évêque du diocèse, au pasteur, au rabbin, aux principaux fonctionnaires, aux officiers généraux ; à l'hôtel de ville, la présentation du conseil municipal, puis celle des personnalités ; sur la grande place, où est amassée une foule considérable et où l'enthousiasme se déchaîne, le discours à la population ; entre-temps, si c'est dimanche, la messe à la Cathédrale ; en tout cas, le grand dîner offert aux élus et aux notables à la préfecture où je passe la nuit. Cérémonies du même genre dans les sous-préfectures et d'autres agglomérations, où ont toujours lieu l'accueil à l'hôtel de ville, l'adresse solennelle de la municipalité, l'allocution aux habitants rassemblés. Traversée de multiples bourgs et villages, où le cortège fait halte afin que, devant tout le monde, le maire salue le général de Gaulle et que celui-ci lui réponde. Au long du chemin, visites d'usines, de chantiers, de mines, d'exploitations agricoles, d'universités, de laboratoires, d'écoles, d'établissements militaires, etc. Dans toutes les localités, grandes ou petites, où je m'arrête, l'attroupement populaire est chaleureux, l'ambiance joyeuse, le pavoisement touchant. Sur les routes que je suis, les gens viennent en grand nombre pour applaudir. Où que je prenne la parole en public retentissent d'ardentes

---

<sup>38</sup> Voir Annexes : Voyage 13 des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine. Archives FCDG AC 73.

<sup>39</sup> Voir Annexes : Voyage 14 des 21-24 sept. 1961 : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 73.

<sup>40</sup> Voir Annexes : Voyage 15 des 7-10 novembre 1961 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Archives FCDG AC 74.

<sup>41</sup> Voir Annexes : Voyage 16 des 17-20 mai 1962 : Limousin, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 74.

<sup>42</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.



acclamations. Toutes les *Marseillaises* que j'entonne sont chantées en chœur par toutes les voix. Quand je me mêle à la foule ou vais à pied par les rues, tous les visages s'éclairent, toutes les bouches crient leur plaisir, toutes les mains se tendent vers moi. En soixante-dix jours, j'ai vu douze millions de Français, parcouru quarante mille kilomètres, parlé six cents fois dans des conseils ou des réunions, quatre cents fois du haut des tribunes, serré cent milliers de mains. Pendant le même temps, ma femme, en toute discrétion, est allée voir quelques trois cents hôpitaux, maternités, maisons de retraite, orphelinats, centres d'enfants malades ou handicapés. Au cours de mes voyages, deux seuls épisodes discordants : peu de monde à Grenoble pour m'écouter devant la préfecture<sup>43</sup> ; coïncidence de mon passage dans le port de Marseille avec une grève des dockers qui déploient, au bout des jetées, les banderoles de leurs revendications<sup>44</sup>. Au total, il se produit autour de moi, d'un bout à l'autre du territoire, une éclatante démonstration du sentiment national qui émeut vivement les assistants, frappe fortement les observateurs et apparaît partout grâce à la télévision. Dans chacune de ces contrées, notre pays se donne ainsi à lui-même la preuve spectaculaire de son unité retrouvée. Il en est ému, ragaillardé, et moi j'en suis rempli de joie.

D'ailleurs, des moissons d'impressions et de précisions pratiques sont récoltées au cours de ces tournées. Sur le relief immuable de la France et le fond permanent de ses populations, je vois sur place comment est accomplie et peut être améliorée la transformation que lui font subir une industrie devenue primordiale, une agriculture désormais mécanisée, une natalité maintenant considérable, une scolarité de plus en plus débordante, des transports que le moteur multiplie et accélère de jour en jour. Bien que notre pays, comparé à d'autres, tels que l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, rencontre en lui-même, à cause de sa géographie, de son manque de matières premières, de sa faible densité humaine et de son caractère à la fois contestataire et

---

<sup>43</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Grenoble reçoit la visite du chef de l'Etat le 7 octobre.

<sup>44</sup> Voir Annexes : Voyage 15 des 7-10 novembre 1961 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le port de Marseille reçoit la visite du président de la République le 10 novembre.



conservateur, des résistances particulièrement fortes quant aux changements nécessaires, bien que ceux-ci présentent entre les régions, plus diverses qu'elles ne le sont ailleurs, de grandes différences de dimension et de rythme, ils n'en sont pas moins en cours partout. Où que j'aie, une fois évoqué dans les adresses ce qui est dû aux souvenirs de la Libération, les préfets, les élus, les délégués, les fonctionnaires ne m'entretiennent que de construction, d'urbanisation, de création de zones industrielles, pour les villes en expansion ; de crédits, de marchés, de remembrement, de distribution de l'eau, de travaux de voirie, pour les campagnes qui se modernisent ; de facultés, d'écoles, de lycées, de collèges techniques, qui ne sont jamais assez nombreux ni assez grands ; de routes à élargir, de canaux à creuser, d'aérodromes à installer, afin que la vie circule mieux et que la prospérité vienne plus vite. Ce que j'entends et vois me fait discerner sur place, dans leur rigueur et dans leur étendue, les nécessités nationales que sont : l'équipement et l'aménagement du territoire, la création de régions et la fusion des communes en vue d'agrandir des circonscriptions administratives trop petites pour notre temps, la participation directe, depuis le haut jusqu'en bas, des organismes économiques et sociaux à l'étude et à l'application des plans qui n'incombent encore qu'à des conseils sortis de l'élection politique. Au retour à Paris, les conclusions que je tire de mes voyages et les observations qu'en rapportent les ministres qui m'ont accompagné contribuent à éclairer l'action du gouvernement »<sup>45</sup>.

« Quintessence de l'homme providentiel à la française »<sup>46</sup>, le général de Gaulle fait ainsi du voyage officiel une « pédagogie » de son action politique, une illustration de ses choix pour le pays. Mais avant tout, il y puise la source de sa légitimité : l'« adoubement » par le peuple français. Ce peuple dont l'existence politique se manifeste lors des rassemblements publics autour du Général à

---

<sup>45</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le Renouveau, 1958-1962*, Paris, Plon, 1999, p. 225-228.

<sup>46</sup> Jean Garrigues, op. cit., p. 153.



## Normandie Université

l'occasion des voyages, comme il le souligne lui-même dans une allocution à Troyes le 28 avril 1963<sup>47</sup> :

« Si nous n'étions pas entre Français, voulant l'être, assurés de l'être et aimant l'être, nous ne serions pas ensemble aujourd'hui. Nous le sommes : c'est donc qu'il y a bel et bien un peuple français, un grand peuple français ».

La relation établie entre le chef de l'Etat et le peuple présent aux cérémonies officielles organisées lors des déplacements présidentiels repose sur cet échange : légitimité accordée au président de la République par la présence populaire ; sollicitation des citoyens par le chef de l'exécutif afin de fournir informations et réflexions relatives aux décisions à prendre dans les provinces visitées. Sollicitations des citoyens, mais aussi des Corps constitués. Autorités militaires, administratives et judiciaires, mais aussi élus, présidents des Chambres de Commerce, présidents des Chambres d'agriculture et autorités religieuses sont systématiquement reçus en préfecture.

Bien sûr, le voyage en province, s'il est un élément clef de la « République des citoyens », n'est pas la seule pratique politique mise en œuvre par Charles de Gaulle pour consolider la souveraineté populaire. L'historien Michel Boivin, dans son ouvrage *De Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, souligne la fréquence élevée, dans un contexte de forte participation des électeurs, des consultations électorales : « Entre le 28 septembre 1958 et le 27 avril 1969, c'est-à-dire en moins de onze ans, le peuple français est consulté à dix reprises sur des orientations majeures de la vie nationale lors de cinq référendums, quatre élections législatives, une élection présidentielle. A titre de comparaison, il n'y a que deux consultations électorales nationales au suffrage universel direct au cours des onze années précédentes, et cinq seulement pendant les onze années suivantes »<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Voir Annexes : Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne. Archives FCDG AC 78.

<sup>48</sup> Michel Boivin, *De Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 90.



A ce recours fréquent au vote des Français, dont les référendums sont le symbole, s'ajoute, en 1965, l'élection du chef de l'exécutif au suffrage universel direct. Le gaullisme au pouvoir, en instaurant une République proche des Français, les élevant au rang de citoyens autonomes et aptes à décider des grandes lignes de la politique nationale, parachève un cycle historique initié par la Révolution française. C'est désormais le peuple, et lui seul, qui est désormais souverain. L'accusation de « bonapartisme », dès lors, ne tient plus. Car le plébiscite n'est pas le référendum, au résultat duquel le général de Gaulle va toujours lier son destin politique. La démesure, l'« hubris » dont l'empereur des Français faisait montre - que l'on songe à la campagne de Russie - n'a jamais été le fait de De Gaulle, pragmatique dans sa conception et dans sa pratique du pouvoir. « Ils n'ont en commun que d'avoir du génie ! »<sup>49</sup> s'exclame Olivier Guichard<sup>50</sup> à l'évocation des deux noms. Si la présidence de Gaulle est unique dans l'histoire de nos Républiques, cela est dû à son rapport si particulier à la nation : il est l'homme au milieu de la foule, serrant d'innombrables mains, au contact des citoyens, écoutant, argumentant, proposant, puis se soumettant finalement au verdict des urnes.

Fondé sur cet échange avec le peuple maintes fois renouvelé dans les villes et villages, sur ces changements constitutionnels approfondissant la souveraineté populaire, sur ce recours fréquent à la procédure référendaire, le gaullisme au pouvoir sert une République portée à son accomplissement. L'historien Michel Boivin conclut : « La démocratie gaullienne est une démocratie continue. Elle est une forme singulière de procédure à la base de laquelle se trouve l'expression du peuple qui, par la voie de fréquentes consultations électorales au suffrage universel direct et à la majorité absolue, désigne le président de la République et les députés de l'Assemblée nationale, choisit les grandes orientations politiques, tranche les éventuels conflits entre les pouvoirs exécutifs et législatifs. [...] Elle donne lieu à un engagement permanent de la responsabilité devant le peuple, source de

---

<sup>49</sup> Olivier Guichard, *Un chemin tranquille*, Paris, Flammarion, 1992, p. 21-22.

<sup>50</sup> Olivier Guichard (1920-2004) est chef de Cabinet du Général de 1951 à 1958 puis ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire en 1968.



renouvellement incessant et indispensable d'une légitimité née un certain 18 juin 1940 »<sup>51</sup>. Fort de cette légitimité sans cesse retrempee par l'approbation exprimée des citoyens, le général de Gaulle va mettre au service de cette démocratie renouée et modernisée un nouvel outil de communication, qui entre alors peu à peu dans les foyers.

Le Général, dans ses *Mémoires d'espoir*, souligne la présence de ce nouveau « médium » qui va permettre de démultiplier les messages politiques portés par les voyages en province :

« C'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité. Pendant la guerre, j'avais tiré beaucoup de la radio. Ce que je pouvais dire et répandre de cette façon avait certainement compté dans le resserrement de l'unité nationale contre l'ennemi. Après mon départ, les ondes m'étant refusées, ma voix n'avait plus retenti que dans des réunions locales. Or, voici que la combinaison du micro et de l'écran s'offre à moi au moment même où l'innovation commence son foudroyant développement. Pour être présent partout, c'est là soudain un moyen sans égal »<sup>52</sup>.

À la fin des années 1950, en effet, la télévision élargit son public de manière spectaculaire. En dix ans, de 1958 à 1968, le taux d'équipement des ménages en postes de réception passe de 5 % à 62 %<sup>53</sup>. Et de même que le général de Gaulle avait, durant la Seconde Guerre mondiale, magistralement utilisé la radiodiffusion en lançant ses appels à la résistance depuis Londres, il s'appuie à partir de 1958 sur ce nouvel outil pour approfondir son lien avec les Français. Cinquième République et télévision sont dès lors indissolublement liées. Ce lien naissant entre pouvoir et images est également porté par une presse filmée hebdomadaire

---

<sup>51</sup> Michel Boivin, *ibid.*, p. 131.

<sup>52</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le Renouveau, 1958-1962*, op. cit., p. 223.

<sup>53</sup> Jérôme Bourdon, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, Anthropos-INA, 1990, p. 11.



Normandie Université

qui jette ces années-là ses derniers feux : les « actualités » précèdent les films des salles de cinéma où se pressent, nombreux encore, les Français.

A la foule présente sur les places des villes et villages pavoisés s'ajoute désormais ce nouveau public, celui des téléspectateurs disséminés devant leur poste de réception, toujours plus nombreux au cours de la décennie 1960. Il y a bien une véritable rencontre historique entre le général de Gaulle, d'une part, sa conception de la souveraineté populaire, et, d'autre part, l'arrivée dans les familles françaises de la télévision. L'historien Maurice Agulhon note ainsi : « La chance du Général tient à ce que son accès au pouvoir a coïncidé avec la diffusion des récepteurs de télévision dans la majeure partie des foyers français. Dès lors, le Général est présent : soit que les reporters de l'actualité télévisée filment ses déplacements, soit qu'il organise lui-même une allocution ou une conférence de presse. Conscient de cet avantage, il en usera beaucoup »<sup>54</sup>.

Les vingt-six voyages en province du Président de Gaulle, systématiquement couverts par la presse écrite et audiovisuelle, sont-ils l'occasion de pratiques politiques novatrices ou perpétuent-ils un « rituel » républicain bien établi ? Le voyage officiel occupe-t-il une place particulière au sein d'une pratique politique s'inspirant de la démocratie directe, mêlant recours au référendum et élection du président de la République au suffrage universel direct ? Comment s'opère le contact entre le chef de l'Etat et les citoyens ? Quelles en sont les modalités ? Les téléspectateurs, toujours plus nombreux devant les reportages des Journaux Télévisés, partagent-ils l'engouement des participants aux cérémonies officielles du voyage ? Dans quelle mesure l'image télévisuelle va-t-elle refléter mais aussi populariser les thèmes fondamentaux du gaullisme ? Que peut-on apprendre aujourd'hui des archives, audiovisuelles et écrites, sur les relations

---

<sup>54</sup> Maurice Agulhon, *La République, de 1932 à nos jours*, tome 2, Paris, Hachette, 1997, p. 296.



entre le général de Gaulle et le peuple français, relation effective lors des multiples voyages en province ?

Je me suis appuyé pour ce travail de recherche sur les archives originales concernant les voyages présidentiels conservées à la Fondation Charles de Gaulle, et dont des exemplaires identiques se trouvent aux Archives nationales. Ces dossiers préparatoires aux voyages, étayés par les préfetures des départements visités et par les ministères, étaient utilisés par les membres du Cabinet de la présidence afin d'organiser les déplacements officiels. J'ai également utilisé les documents audiovisuels conservés à l'Inathèque de la Bibliothèque Nationale de France. Bien sûr, il convient d'être parfois prudent avec ces documents. Dans *L'Histoire et ses Méthodes*, le journaliste Jean Thévenot évoque le cas d'un reportage diffusé dans le *Journal Télévisé* du 6 juin 1959 et consacré au voyage présidentiel en Auvergne alors en cours<sup>55</sup>. Il remarque que lors d'une interruption - liée à un problème technique - d'un reportage envoyé de Brioude par voie hertzienne, et alors que le discours du Général était devenu inaudible, « on avait continué d'entendre un fond sonore genre « foule en délire » dont la preuve se trouvait ainsi faite qu'il venait de Paris. [...] Cette ambiance était caractérisée par le retour en vagues cycliques d'énormes vivats collectifs, comme il s'en produit dans les grands matchs de football, et c'est peut-être de là, en effet, qu'elle provenait »<sup>56</sup>. Il est vrai que seuls les discours du président étaient enregistrés sur bandes magnétiques lors des voyages, et la tentation devait être grande, au sein de la rédaction parisienne, de « sonoriser » les plans de coupe muets réalisés hors discours afin de rendre le reportage plus « vivant ».

Pour éclairer les conditions techniques, justement, de la réalisation de ces reportages consacrés aux voyages, en mieux apercevoir les « coulisses », j'ai mené, enfin, une série d'entretiens avec des professionnels du monde de la presse,

---

<sup>55</sup> Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne. Archives FCDG AC 58.

<sup>56</sup> Charles Samaran (dir.), *L'Histoire et ses méthodes, Recherche, conservation et critique des témoignages*, Article de Jean Thevenot, « Témoignages sonores enregistrés », Paris, Éditions Gallimard, 1961, p. 1415.





en particulier de la presse télévisée, qui ont eu à couvrir les déplacements officiels en province du général de Gaulle. De même, j'ai pu interviewer des témoins directs de l'évènement. J'ai enfin réalisé un entretien avec l'historien Jean-Jacques Becker afin de replacer le voyage officiel gaullien dans le temps plus long de l'histoire contemporaine.

L'approche thématique-chronologique paraît la plus à même d'exploiter au mieux les différentes sources d'archives disponibles.

Dans une première partie, nous étudierons l'organisation des voyages, leurs caractéristiques, leurs spécificité sous la République gaullienne. Une large place sera faite à ce rituel républicain qui connaît alors des innovations remarquables. Ces changements initiés par le chef de l'Etat n'ont évidemment rien de fortuits.

Dans une deuxième partie, plus chronologique, nous verrons que les voyages officiels en province sont l'occasion, entre 1958 et 1962, d'une pédagogie non seulement des institutions nouvelles, tout juste approuvées par référendum, mais aussi du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en particulier en Algérie, et du développement des pays pauvres. La décolonisation faite, les déplacements en province deviennent, entre 1962 et 1967, le miroir d'une France en voie de rapide modernisation. C'est également au prisme des voyages que peut se lire la progressive remise en cause du gaullisme d'unanimité, dans les années 1968-1969.

Dans une troisième et dernière partie, nous analyserons l'émergence, à travers les voyages officiels, d'une « opinion publique », celle créée par un nouvel acteur majeur de la communication politique de l'époque : la télévision, qui entre alors massivement dans les foyers. Les messages politiques portés lors des voyages, ainsi démultipliés, seront désormais reçus par tous les Français. C'est à travers la télévision, mais pas seulement, que les Français perçoivent les voyages présidentiels en province.



Normandie Université

## **PREMIÈRE PARTIE -**

### **Les voyages présidentiels gaulliens : une expression de la démocratie directe.**

Le voyage officiel gaullien en province est un élément clef d'une « République des citoyens » qui instaure, entre 1959 et 1969, une forme de démocratie directe au plus près des Français. Il illustre la volonté de Charles de Gaulle de fonder son pouvoir sur la seule source de légitimité en République : la souveraineté populaire.

Pierre Lefranc, chargé de mission, puis conseiller au Cabinet de la présidence, présente ainsi la conception gaulienne des voyages en province : « Les voyages couvrant le territoire national », écrit-il, « de Gaulle les considérait comme un moyen de pratiquer une démocratie plus directe. Menant une politique osée et novatrice, il ressentait le besoin constant de l'appui du peuple. Vis-à-vis de ses opposants, vis-à-vis de l'extérieur, il estimait nécessaire de démontrer que le pays lui faisait confiance et le suivait. L'accueil qu'il recevait ici ou là représentait un instrument politique pour faire progresser les solutions qu'il trouvait les meilleurs et renforcer l'unité nationale. C'est pourquoi il tint à visiter la quasi-totalité des départements »<sup>57</sup>. Jean Lacouture ajoute : « La légitimité ? Si assuré qu'il fut d'en être investi, il lui fallait aussi la retremper par le contact populaire, le voyage en province ou à l'étranger »<sup>58</sup>.

Cette quête de légitimité est présente chez le général de Gaulle dès les années de guerre. Ainsi écrit-il en 1941 : « L'adhésion effective et libre à la France Libre de milliers de citoyens français et de millions de sujets français, ainsi que la sympathie évidente de la grande majorité des Français de France,

---

<sup>57</sup> Pierre Lefranc, *Avec qui vous savez, Vingt-cinq ans avec de Gaulle*, Paris, Plon, 1979, p. 178.

<sup>58</sup> Jean Lacouture, *De Gaulle, Le souverain*, tome 3, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 29.



constituent une sorte d'élection permanente qui justifie notre autorité »<sup>59</sup>. Dans ses *Mémoires de Guerre*, le Général évoque son état d'esprit lors de la libération de Paris, en 1944 :

« Je me trouvais tout à la fois heureux de l'esprit de lutte et confirmé dans ma volonté de n'accepter pour mon pouvoir aucune sorte d'investiture, à part celle que la voix des foules me donnerait directement »<sup>60</sup>.

Le chef de l'Etat utilise donc les voyages en province comme un instrument politique au service de la « République des citoyens ». S'appuyant sur le civisme des Français, le chef de l'Etat va accroître la souveraineté du peuple - et ses possibilités d'action sur le destin du pays - par deux pratiques portant sa marque : le recours au référendum, d'abord. L'élection du président de la République au suffrage universel direct, ensuite. Le voyage en province prend alors toute sa place dans ce modèle républicain s'inspirant de la démocratie directe. Avec cette modernisation de la démocratie effectuée par le chef de l'Etat, c'est aussi une conception de l'homme qui est mise en pratique : celle d'un citoyen responsable, informé, participant à la vie de la Cité et apte à prendre part aux grands choix politiques de la nation. Une "certaine idée" de l'homme, en somme.

### **1. Les voyages en province, un élément clé de la « République des citoyens » voulue par le chef de l'Etat.**

Le contexte joue bien sûr un rôle dans la mise en œuvre de cette « démocratie directe » voulue par le chef de l'Etat et fondée sur la quête sans cesse renouvelée d'une « légitimité populaire » manifeste.

---

<sup>59</sup> Télégramme à Adrien Tixier, Londres, 24 décembre 1941, in Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, Juillet 1941-Mai 1943*, tome IV, Paris, Plon, 1982, p. 147.

<sup>60</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, L'Unité*, tome II, Paris, Plon, 1989, p. 575.



La République gaullienne, c'est, en effet, aussi, celle de la participation civique : les citoyens participent alors en masse à la vie politique et sociale de la nation. L'important civisme électoral, d'abord, se traduit par des taux de participation relativement élevés tout au long de la période 1958-1969 : 85 % de votants au référendum du 23 septembre 1958, 77,2 % de votants au premier tour des élections législatives de novembre 1958, 77 % de votants au référendum du 28 octobre 1962, 85 % de votants au premier tour de l'élection présidentielle de décembre 1965, 80 % au premier tour des élections législatives de juin 1968, 80,1% au référendum du 27 avril 1969<sup>61</sup>.

La participation électorale importante, typique de la République gaullienne, se retrouve bien sûr au niveau régional et local. Dans son ouvrage *Le phénomène gaulliste dans la Manche*, l'historien Michel Boivin donne les chiffres, particulièrement élevés, pour le département : « Dans la Manche, de septembre 1958 à avril 1969, le taux moyen de la participation électorale s'élève à 79,4 %. Le taux moyen minimum dépasse 66 % (66,5 % aux élections législatives de novembre 1962) et le taux moyen maximum égale 87 % (référendum constitutionnel du 28 septembre 1958.) [...] Il arrive que le taux de la participation électorale dépasse les 87 % au niveau cantonal. Par exemple, dans le canton de Tessy-sur-Vire, au référendum du 28 septembre 1958, le taux de la participation atteint 91,5 % »<sup>62</sup>.

S'il est délicat d'établir des comparaisons avec des élections postérieures différentes, une indication peut cependant être lue dans le taux de participation enregistré au premier tour des élections législatives de 2017 en France métropolitaine (50,2 %) et dans le département de la Manche (52,4 %) <sup>63</sup>.

---

<sup>61</sup> Alain Lancelot, *Les élections sous la V<sup>ème</sup> République*, Paris, PUF, 1988, p. 16, 19, 30, 38 et 54.

<sup>62</sup> Michel Boivin, *Le phénomène gaulliste dans la Manche*, Coutances, Éditions OCEP, 1977, p. 21.

<sup>63</sup> Pascal Perrineau, (dir.), *Le vote disruptif. Les élections présidentielles et législatives de 2017*, Paris, PFNSP, 2017, p. 374 et 393.



L'espace public politique et social est aussi très « occupé », très utilisé dans la décennie 1960 : partis et syndicats font alors « le plein » d'adhérents. A titre d'exemple, on peut comparer les effectifs estimés du PCF en 1960 : 320 000 cartes d'adhésion, même si les cotisants sont moins nombreux<sup>64</sup>, à l'effectif revendiqué par le parti en 2016 : 56 595 adhérents. Pour la même année 1960, la SFIO revendique plus de 100 000 adhérents<sup>65</sup>. Un chiffre bien supérieur aux 42 300 adhérents dénombrés pour le Parti socialiste par l'hebdomadaire *Le Canard Enchaîné* en novembre 2016.

Les taux de syndicalisation sont également sans commune mesure : ils oscillent, entre 1958 à 1969, entre 15 à 20 % des salariés. Puis chutent progressivement pour atteindre moins de 10 % des salariés en 2005<sup>66</sup>.

Ce fort investissement des Français dans la vie publique va fortement décroître à partir des années 1970. Peu à peu, les Français se désintéressent de la vie politique, et effectuent un repli dans la sphère privé, individuelle, repli se traduisant par un désengagement civique qui n'existe pas dans la France de la décennie 1960.

Bien au contraire, c'est dans un contexte de fort civisme que Charles de Gaulle instaure la pratique la plus manifeste de la démocratie directe, le recours au référendum pour faire trancher par les citoyens eux-mêmes les grandes questions engageant le destin du pays.

« Pierre angulaire » des nouvelles institutions voulues par le chef de l'Etat, le référendum est « aux yeux [du président de la République] l'expression d'un régime reposant sur la souveraineté populaire, mais avant toute chose il en est la

---

<sup>64</sup> Marc Heurgon, *Histoire du PSU, La fondation et la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2010, p. 106.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.106.

<sup>66</sup> Chiffres extraits de la Revue *DARES*, « Le paradoxe du syndicalisme français », n° 16, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 04/2008.



condition » remarque le sociologue Patrick Guiol<sup>67</sup>. Ce type de consultation des citoyens, c'est, écrit encore l'historien Serge Berstein, la « traduction institutionnelle du dialogue entre le peuple et le président qui constitue à la fois une demande d'approbation par le chef de l'Etat de ses décisions dans le domaine de l'organisation des pouvoirs publics (encore que le sens des référendums dépasse largement la définition constitutionnelle) et un ressourcement de légitimité pour le pouvoir charismatique du président »<sup>68</sup>.

La pratique du référendum est bien au cœur du rapport voulu, entretenu entre le chef de l'Etat et le peuple, rapport vécu et mis en exergue lors des voyages officiels. Il y a bien une cohérence entre la forme - le bain de foule lors des déplacements en province, nous le verrons - et le fond : la possibilité pour les citoyens d'exercer directement, par leurs votes, leur souveraineté démocratique. Dans son ouvrage *Les cultures politiques en France*, Serge Berstein relève ainsi que « [le chef de l'Etat] ne manque aucune occasion de développer des pratiques de démocratie directe qui minimisent le rôle des parlementaires. Voyages en province, allocutions radio-télévisées, conférences de presse sont l'occasion de faire connaître les grands axes de la politique suivie et leurs infléchissements, le Parlement étant au mieux invité à les ratifier à posteriori. Mais dans tous les cas où la chose est possible, de Gaulle préfère procéder par référendums, la consultation directe du peuple souverain prenant alors le triple aspect d'une réponse à une question posée, de l'engagement de la responsabilité politique du président de la République qui ne figure pas dans les textes, et d'un ressourcement de la légitimité du pouvoir. L'opposition a beau dénoncer la pratique du « plébiscite », il est malaisé de contester le caractère démocratique du référendum »<sup>69</sup>. Si le plébiscite a été dans l'histoire un instrument du césarisme - et les partis

---

<sup>67</sup> Patrick Guiol, « Référendum et participation sociale », in *Charles de Gaulle et la nation*, Actes du colloque organisé à Paris les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2000, Paris, Fondation Charles de Gaulle-François-Xavier de Guibert, 2002, p. 157-183.

<sup>68</sup> Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2002, p. 256-257.

<sup>69</sup> Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 175.



d'oppositions ne vont pas se priver de le rappeler - le recours au référendum s'apparente davantage à une forme assez pure de démocratie directe. Entre le plébiscite qui voit le peuple « abdiquer sa souveraineté pour la mettre entre les mains d'un homme » et le référendum qui « est l'acte par lequel le peuple vote lui-même la loi »<sup>70</sup>, on conviendra qu'il y a une différence de nature.

La pratique du référendum va ainsi permettre au chef de l'Etat, outre de trancher la question posée, de retremper sa légitimité à la source qu'il considère comme la seule à même de la conférer : le peuple français. Dans la Constitution de la Cinquième République, rappelle l'historienne Sabine Jansen, « le recours direct au peuple par le référendum n'est plus réservé à la seule matière constitutionnelle »<sup>71</sup>. Les citoyens ont désormais le dernier mot. L'historien Michel Winock écrit : « L'institution par excellence [de la démocratie directe gaulliste] est le référendum. Chacun d'eux, quelle que soit la question posée, a pour fin de renouveler la confiance donnée par les Français à leur guide. [...] De Gaulle est peut-être roi, mais sa monarchie n'est ni héréditaire ni viagère : elle est suspendue au crédit accordé par le suffrage universel. Celui-ci est sa caution, son garant, son soutien, contre les manœuvres de l'adversaire ; mais il est l'arbitre suprême, qui pourra un jour ou l'autre, le déjuger. Il n'y a pas de clause de « tacite reconduction » : le bail doit être renouvelé régulièrement »<sup>72</sup>.

Sous la République gaullienne, les Français sont ainsi conviés aux urnes à cinq reprises entre 1958 à 1969<sup>73</sup>. Les électeurs se déplacent alors en grand

---

<sup>70</sup> Patrick Guiol, op. cit., p. 170.

<sup>71</sup> Sabine Jansen, Maurice Agulhon, Serge Berstein, Gérard Noiriel et al., *21 historiens expliquent la France contemporaine*, Paris, La Documentation Française, 2005, p. 242.

<sup>72</sup> Michel Winock, « Les Français et de Gaulle », *Revue L'Histoire*, n° 102, juillet-août 1987, p. 13.

<sup>73</sup> - Référendum constitutionnel le 28 septembre 1958 approuvant la Constitution de 1958 qui donne naissance à la Cinquième République. (79,26 % de « Oui », 15,6 % d'abstentions.)

- Référendum sur l'autodétermination de l'Algérie le 8 janvier 1961. (75 % de « Oui », 26,24 % d'abstentions.)

- Référendum approuvant l'indépendance de l'Algérie négociée lors des accords d'Evian le 18 mars 1962. (91 % de « Oui », 24,66 % d'abstentions.)



nombre pour participer aux référendums. L'historien Michel Boivin relève par exemple pour la Normandie :

« Ce système de consultation directe des électeurs sur certains textes particulièrement importants exerce sur le corps électoral de la Manche une vive attraction comme le prouve son taux moyen de participation qui est supérieur à 80% pendant la période considérée. Cependant, le référendum d'avril 1972, décidé par le président Pompidou, obtient un résultat très différent, le taux de participation étant inférieur à 62 %. Il semble donc que le prestige du général de Gaulle ait joué en même temps que l'objet des référendums. Pour Maurice Duverger<sup>74</sup>, la forte participation électorale lors des référendums gaulliens tient sans doute au fait que « le référendum a été [...] utilisé comme une sorte de question de confiance posée devant le peuple »<sup>75</sup>.

« Apparitions, allocutions, voyages », abondent en ce sens d'autres historiens, « tendent à une fin qui est la vérification périodique de l'accord fondamental grâce au référendum, la procédure par excellence démocratique aux yeux du Général, celle qui permet à la volonté du peuple de rejoindre celle du guide par-dessus tous les intermédiaires, cet acte du peuple « simple et portant loin » par lequel le guide est à même de savoir et même de chiffrer ce qui se passe à son égard dans la conscience nationale. [...] De Gaulle entend tirer son action de l'opinion, dominée, du peuple, de l'adhésion, provoquée, du peuple - au moins pour tout ce qui est essentiel »<sup>76</sup>.

---

- Référendum révisant la Constitution de 1958 et instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel direct le 28 octobre 1962. (62 % de « Oui », 23,3 % d'abstentions.)

- Référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat, qui entraîne la démission du chef de l'Etat, le 28 avril 1969. (52,4 % de « Non », 19,87 % d'abstentions.)

<sup>74</sup> Maurice Duverger, *Le système politique français*, Paris, PUF, col. Thémis, 13<sup>ème</sup> éd., 1973, p. 150. (Note de l'auteur.)

<sup>75</sup> Michel Boivin, *Le phénomène gaulliste dans la Manche*, op. cit., p. 79.

<sup>76</sup> Jean-Jacques Chevallier, Guy Carcassonne, Olivier Duhamel, *Histoire de la V<sup>ème</sup> République, 1958-2007*, Paris, Dalloz, 2007, p. 68.





Au-delà des circonstances particulières présidant à la tenue de ces différents référendums, il s'agit là d'un concept de la citoyenneté propre au général de Gaulle. Pour lui, nous l'avons vu, le citoyen est un être politique émancipé, apte à se déterminer sur les grands choix qui engagent la nation. Comme pour les déplacements en province, l'usage fait de la procédure référendaire est bien une particularité de la pratique gaullienne du pouvoir. Il témoigne d'une manière spécifique de penser la relation entre le pouvoir politique et le peuple.

Les idéaux de la Révolution française trouvent là leur point d'aboutissement. Un cycle historique se termine, ayant vu le transfert de la source de la légitimité du divin au peuple des citoyens.

Charles de Gaulle élargit encore cette conception de la souveraineté populaire par la réforme constitutionnelle du 28 octobre 1962. Un nouvel élément est apporté à la « République des citoyens », s'ajoutant à la pratique des voyages en province. Aux déplacements présidentiels, aux référendums, le Général adjoint cette réforme fondamentale, plaçant le peuple français au cœur de la désignation du pouvoir exécutif. Avec cette réforme, le président de la République est désormais élu au suffrage universel direct. Le peuple est désormais l'ultime souverain ; un souverain qui s'est vite approprié ce rôle. La participation élevée à l'élection désignant le chef de l'Etat, jamais démentie, en témoigne<sup>77</sup>. Dorénavant, l'institution présidentielle se définira, selon la formule de Jacques Julliard, comme « un mélange intime d'efficacité politique et d'incarnation mystique au service de la France »<sup>78</sup>.

La Constitution de 1958 se veut un compromis, une recherche d'équilibre entre ces pouvoirs : elle contient des éléments de régime parlementaire, mais articulés de façon nouvelle, avec des éléments de régime présidentiel, renforcés par la possibilité du référendum, forme de démocratie directe. Le 8 juin 1962, le

---

<sup>77</sup> Même si elle décroît depuis les années de Gaulle.

<sup>78</sup> Jacques Julliard, « Le Carnet », *Le Figaro*, 7/11/2016.



chef de l'Etat déclare : « L'accord direct entre le peuple et celui qui a la charge de le conduire est devenu, dans les temps modernes, essentiel à la République »<sup>79</sup>.

« Accord direct entre le peuple et celui qui a la charge de la conduire » : c'est bien la même logique que celle qui est à l'œuvre lors des voyages ou lors du recours à la procédure référendaire. Pour Charles de Gaulle, c'est au peuple, et à lui seul, de décider des affaires qui le concernent. Pour l'instant, rien n'est encore officiel s'agissant de la réforme du mode d'élection du président de la République. Le Général n'évoque pas encore le sujet lors du voyage en Franche-Comté des 14-17 juin 1962. Le maire de Besançon, cependant, profite de la présence présidentielle dans sa ville pour critiquer les intentions prêtées au chef de l'Etat. Le 17 juin, il déclare dans son allocution de bienvenue : « [S'agissant de l'organisation des institutions], nous nous inquiétons des rumeurs que l'on entend au sujet de l'organisation des pouvoirs publics. Nous estimons que le Parlement doit rester un rouage essentiel de la République »<sup>80</sup>. Le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct aura lieu quatre mois plus tard.

C'est le 12 septembre 1962 que le général de Gaulle annonce au conseil des ministres son intention de proposer au pays un référendum portant sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct. « Il montre ainsi », selon l'historien Michel Boivin, « que le chef de l'Etat n'est pas seulement un arbitre mais également un guide, et qu'il entend maintenir la prééminence du pouvoir présidentiel en la justifiant par la confiance du peuple »<sup>81</sup>. Le 20 septembre, dans une allocution télévisée, le chef de l'Etat justifie sa décision : ses éventuels successeurs « n'ayant pas nécessairement reçu des événements la même marque nationale » devront occuper après lui la charge élyséenne ; il serait donc souhaitable qu'ils reçoivent directement leur mission de l'ensemble des citoyens français, seule façon de leur

---

<sup>79</sup> Cité in Jean-Jacques Chevallier, Guy Carcassonne, Olivier Duhamel, op. cit., p. 240.

<sup>80</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.

<sup>81</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 96.



conférer une autorité indiscutable. Le pays sera consulté par référendum le 28 octobre 1962 sur cette réforme fondamentale, en vertu de l'article 11 de la Constitution. De plus, la décolonisation achevée réduit à une très faible proportion la part de l'électorat de l'outre-mer ; 2,2 % le 28 octobre 1962 contre 43,7 % le 28 septembre 1958.

Le Journal Officiel du 3 octobre publie le décret soumettant à référendum un projet de loi « instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel direct, à la majorité absolue des suffrages exprimés ». Le projet stipule que si cette dernière n'est pas atteinte au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, il sera organisé un second tour le dimanche suivant, où pourront seuls se présenter les deux premiers candidats.

L'opposition au projet dépasse les seuls partis politiques de la gauche et du centre. Les syndicats, la très grande majorité des constitutionnalistes, le Conseil d'Etat expriment leur réprobation. Celle-ci est double. Elle porte à la fois sur la réforme elle-même et sur le recours au référendum suivant l'article 11 de la Constitution et non l'article 89. Le général de Gaulle veut pérenniser la prééminence de la fonction présidentielle au-delà de son propre mandat et préfère, pour y parvenir, une révision de la Constitution directement par le peuple plutôt que par le parlement qu'il sait hostile. Il profite du contexte de l'attentat de l'OAS, dont il a bien failli être victime le 22 août lorsqu'un commando fait feu sur sa voiture au Petit-Clamart, pour recourir à une réforme qu'il considère comme indispensable pour asseoir l'autorité de ses successeurs.

Le 5 octobre 1962, pour la première fois<sup>82</sup>, à l'Assemblée, une motion de censure renverse le gouvernement Pompidou par 280 voix - la majorité étant à 241

---

<sup>82</sup> Et la seule fois à ce jour.



voix. Le président de Gaulle réplique en dissolvant la Chambre des députés le 10 octobre, et fixe de nouvelles élections législatives pour les 18 et 25 novembre.

Le 26 octobre, le chef de l'Etat en appelle au pouvoir de chaque Française et de chaque Français de décider « du destin de la France »<sup>83</sup>. Le soir du 28 octobre 1962, le président de la République l'emporte nettement : 13 millions de « Oui » sur 21 millions de votants ; moins de 8 millions de « Non », avec plus de 6 millions d'abstentions. En pourcentages : 62 % des suffrages exprimés pour le « Oui »<sup>84</sup> ; 38% des suffrages exprimés pour le « Non »<sup>85</sup> et 23 % d'abstentions sur les 27,5 millions d'inscrits. Le résultat est incontestablement favorable au général de Gaulle accusé d'avoir violé la Constitution. Une majorité de Français approuve le référendum d'initiative présidentielle. La démocratie directe chère au Général est confirmée. C'est une nouvelle page de l'histoire de la République qui s'ouvre. La France se dote ainsi d'un exécutif fort et d'un chef de l'Etat qui a « les moyens d'agir » comme représentant de la nation tout entière.

Pour le chef de l'Etat, la victoire est double. Les élections législatives, qui se déroulent peu après, les 18 et 25 novembre 1962, confirment sur le plan parlementaire les résultats du 28 octobre. Le président de la République s'est investi dans la campagne, dénonçant les « partis du passé » et appelant à voter pour les hommes du « Oui », à savoir l'UNR, les gaullistes de gauche de l'UDT (Union Démocratique du Travail) et les candidats qui ont accepté l'investiture gaulliste. Le premier tour est un succès gaulliste, l'UNR-UDT obtient 32 % des voix, un record historique. Le second tour amplifie le succès grâce notamment aux effets du mode de scrutin majoritaire à deux tours. La victoire des gaullistes et de leurs alliés Républicains Indépendants est indiscutable et établit le fait majoritaire. La majorité absolue est à 242 sièges. L'UNR-UDT en obtient 233 et les Républicains Indépendants 36. Les soutiens du président de la République obtiennent donc la

---

<sup>83</sup> Charles de Gaulle, *Discours et messages. Pour l'effort, 1962-1965*, Paris, Plon, 1970, p. 41. Cité in Michel Boivin, *ibid.*, p. 96.

<sup>84</sup> 46 % des inscrits.

<sup>85</sup> 29 % des inscrits.



majorité absolue. En face, l'opposition est désormais essentiellement représentée par la gauche<sup>86</sup> tandis que le centre et les Modérés sont laminés.

La « République nouvelle » est une république présidentielle à la française dans laquelle le peuple décide souverainement par son vote de la personne qui exerce la mandature suprême. « Les effets de la réforme de 1962 sur le système partisan », indique l'historienne Sabine Jansen, « sont importants : en favorisant la bipolarisation, c'est-à-dire un regroupement des gauches et des droites, et en contraignant les partis à s'unir autour d'un candidat unique, l'élection présidentielle a contribué à la restructuration des forces politiques »<sup>87</sup>. « Ayant fait ratifier par le peuple ses vues constitutionnelles, disposant d'une majorité inconditionnelle à l'Assemblée nationale, s'étant débarrassé de l'hypothèque algérienne, il a les mains libres pour conduire le pays dans les voies qu'il a choisi », conclut Serge Berstein<sup>88</sup>.

Six mois après le référendum, dans une note dactylographiée, Gilbert Pérol, chef des services de Presse de l'Élysée de 1962 à 1967, propose de revenir une dernière fois sur le thème d'un véritable chef à la tête de l'État lors du voyage d'avril 1963 en Champagne-Ardenne. On lit dans ses « propositions pour les allocutions lors de la visite » :

« Réformer les institutions pour assurer la stabilité et la continuité de l'État. [...] C'est une évidence de dire que la vie moderne avec son rythme nouveau, ses problèmes de plus en plus imbriqués, ne s'accommode plus de la vieille technique de la République parlementaire qui était valable il y a cent ans. [...] La France a su se doter de ce qui est l'essentiel [...] c'est-à-dire d'une tête, capable d'assurer avec la continuité de vues indispensable, la direction générale des affaires du pays »<sup>89</sup>.

<sup>86</sup> 41 sièges pour le PCF au lieu de 10 ; 65 sièges pour les socialistes au lieu de 44.

<sup>87</sup> Sabine Jansen, Maurice Agulhon, Serge Berstein, Gérard Noiriel et al., op. cit., p. 244-245.

<sup>88</sup> Serge Berstein, *La France de l'expansion, la République gaullienne, 1958-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 118.

<sup>89</sup> Voir Annexes : Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne. Archives FCDG AC 78.



En 1963 encore, à l'occasion du voyage en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur de septembre, le chef de l'Etat ne manque pas de lier les succès obtenus - dans le domaine de l'éducation, dans les secteurs agricoles ou industriels - aux institutions nouvelles parachevées par l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Ses propos sont rapportés par le journaliste Jean-Paul Ollivier :

« Le chef de l'Etat gagne Montélimar, le 26 septembre, par autorail. [...] Dans son premier discours, il évoque le renouveau de la France et les conditions de ce renouveau : renouvellement de la population « qui augmente vite depuis bientôt vingt ans », renouveau industriel - « Notre industrie est capable de concurrencer les industries les plus puissantes du monde », - renouveau agricole : « Cela ne va pas sans quelques secousses mais cela s'accomplit ».

Le président de la République traite ensuite des transformations dans l'enseignement :

‘ Pendant des années, nos écoles étaient restées les mêmes. C'étaient les mêmes catégories de la population qui allaient à l'école primaire ; les mêmes catégories qui pouvaient accéder au secondaire, la même élite restreinte qui allait jusqu'à l'université. Cela a complètement changé. Bientôt, la scolarité ira jusqu'à dix-huit ans. Quand j'étais jeune, la majorité des enfants n'allait guère à l'école au-delà de treize-quatorze ans... Il faut, d'autre part, que les différentes catégories d'enseignement soient offertes à tous. Il y a ainsi l'enseignement technique qu'il a fallu créer... ’

Pour le général de Gaulle, ces succès n'ont pu être obtenus que grâce au changement de régime :

‘ Tout ceux qui ne veulent pas comprendre que ces transformations ne peuvent se faire sans des transformations corrélatives des institutions, tous ceux qui ne veulent pas comprendre que pour présider cet immense changement, il faut un régime nouveau par rapport à ce qu'il était hier, tous ces gens là ne sont pas à la mode, ne sont pas à la page. Il faut un régime nouveau qui comporte la stabilité



politique. Si nous revenions à ce régime que nous connaissions il y a quelques années où jamais il n'y avait de pouvoir qui tienne, ou jamais il n'y avait de stabilité, rien ne pourrait être fait quelle que soit la valeur des hommes ' »<sup>90</sup>.

Le chef de l'Etat désormais élu au suffrage universel sera « le seul vrai représentant de la souveraineté nationale et le garant de son unité, conformément à l'idée gaullienne de l'Etat », conclut l'historien Patrice Gueniffey.<sup>91</sup>

Les voyages en province sont bien un élément clef de cette « République des citoyens » qui fait de la souveraineté populaire l'alpha et l'oméga de la politique du chef de l'Etat. Ils s'inscrivent dans un cadre géographique aux contours arrêtés par le Général lui-même. Le rapport à l'espace national du général de Gaulle est marqué par une recherche - aboutie - de l'exhaustivité des territoires visités. Pour le président de la Cinquième République, il s'agit d'effectuer un nouveau tour de France après ceux de la Libération<sup>92</sup> puis ceux de l'époque du RPF. Dans les années 1960 comme dans les années 1944-1945 et 1947-1953, le Général veut saluer les Français, leur faire part de ses intentions et recueillir leurs réactions en même temps que de voir la France s'adapter au monde moderne.

## 2 - Chronologie et géographie des voyages en province.

Après les brefs déplacements des 20 et 21 septembre 1958 à Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lille<sup>93</sup> destinés à soutenir la nouvelle Constitution

---

<sup>90</sup> Jean-Paul Ollivier, *Le tour de France du Général*, Paris, Julliard, 1985, p. 248.

<sup>91</sup> Patrice Gueniffey, *Napoléon et de Gaulle, Deux héros français*, Paris, Perrin, 2017, p. 25.

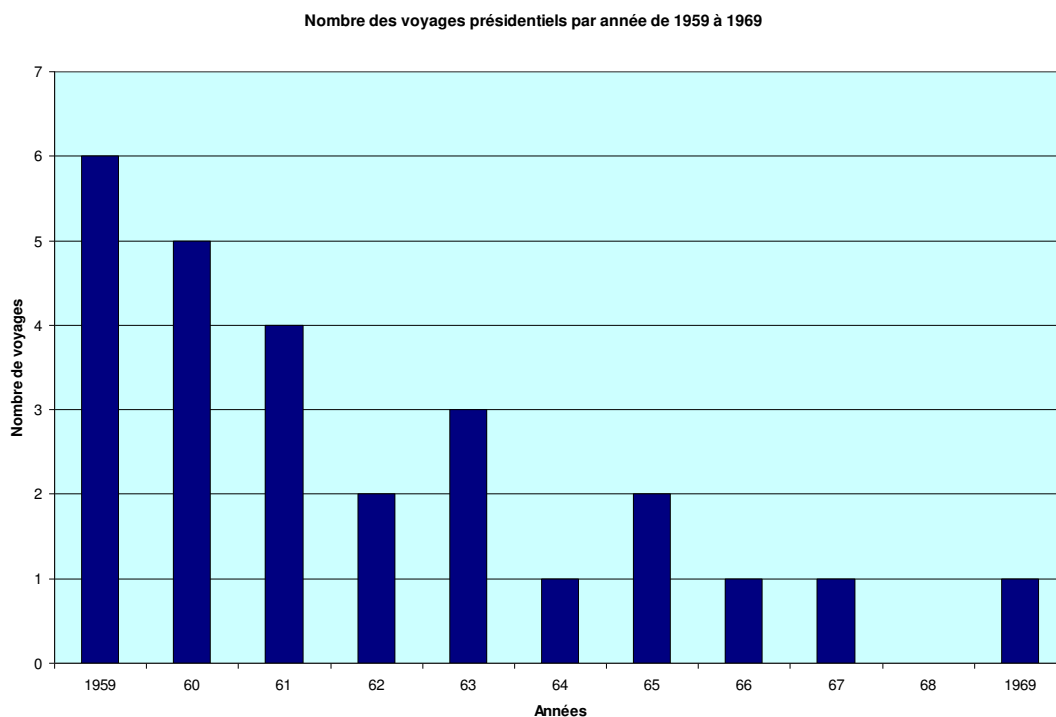
<sup>92</sup> Evoqués par le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre* : « Plus que jamais, il me fallait prendre appui dans le peuple plutôt que dans les « élites » qui, entre lui et moi, tendaient à s'interposer. Ma popularité était comme un capital qui solderait les déboires, inévitables au milieu des ruines. Pour commencer, j'avais à m'en servir pour établir dans les provinces, comme je l'avais fait à Paris, l'autorité de l'Etat. [...] Je décidai de me rendre tout de suite aux points les plus sensibles pour mettre la machine en route dans le sens qui convenait ». Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le salut*, Paris, Plon, 1959, p. 15.

<sup>93</sup> Reportage des Actualités Françaises du 24 septembre 1958.



soumise au vote des Français le 28 septembre par référendum, les voyages officiels en province qui rythment les deux mandats présidentiels sont au nombre de vingt-six.

C'est à eux que nous consacrerons notre étude, car le général de Gaulle les effectue en tant que chef de l'Etat : il a été élu à la tête de la République française le 21 décembre 1958. Sur les 26 voyages présidentiels, 6 se déroulent en 1959, 5 en 1960, 4 en 1961, 2 en 1962, 3 en 1963, 1 en 1964, 2 en 1965, 1 en 1966 et 1967, aucun en 1968 et 1 en 1969 :



Dans ses *Mémoires*, Pierre Lefranc<sup>94</sup> rapporte les propos tenus par le chef de l'Etat à ses conseillers concernant ses déplacements officiels en province :

<sup>94</sup> Pierre Lefranc (1922-2012), chargé de mission (1959-1961) puis conseiller technique au Cabinet de la présidence de la République (1961-1963), préfet de l'Indre (1963-1965), il dirigera ensuite la Société Financière de Radiodiffusion jusqu'en 1973.





« Je veux rencontrer », leur indiquait-il, « le fermier et le chef d'entreprise locale. Je me déplacerai en voiture. Je passerai par les préfetures et les sous-préfetures et je m'arrêterai dans les mairies des bourgs et villages traversés. Quatre ou cinq départements en trois ou quatre jours... »<sup>95</sup>. L'historien Michel Boivin précise : « Par le contact direct avec la population, le général de Gaulle entend l'associer à ses préoccupations, à ses réflexions, lui demander son appui. [...] L'état du peuple est toujours une préoccupation première pour le Général. Il s'en informe par tous les moyens dont il dispose : les interlocuteurs, le courrier, la presse, les voyages »<sup>96</sup>.

De fait, les voyages sont l'occasion de très nombreux arrêts dans les villes, villages et hameaux, où de nombreux discours ou courtes allocutions sont alors prononcés. C'est là la principale caractéristique du voyage officiel gaullien. Le décompte qui suit illustre la fréquence des courts arrêts - et des discours - effectués ainsi tout au long de la route :

- Voyage 1 de février 1959 (Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon) : villes et villages visités : 18 ; discours prononcés : 9.
- Voyage 2 d'avril 1959 (Bourgogne et Auvergne) : villes et villages visités : 29 ; discours : 13.
- Voyage 3 de mai 1959 (Centre) : villes et villages visités : 20 ; discours : 6.
- Voyage 4 de juin 1959 (Auvergne et Rhône-Alpes) : villes et villages visités : 22 ; discours : 8.
- Voyage 5 de septembre 1959 (Nord et Pas-de-Calais) : villes et villages visités : 40 ; discours : 19.
- Voyage 6 de novembre 1959 (Alsace, Territoire de Belfort) : villes et villages visités : 80 ; discours : 14.

---

<sup>95</sup> Pierre Lefranc, op. cit., p. 171.

<sup>96</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie, (1940-1969)*, op. cit., p. 126.



## Normandie Université

- Voyage 7 de février 1960 (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) : villes et villages visités : 53 ; discours : 15.
- Voyage 8 de juillet 1960 (Normandie) : villes et villages visités : 120 ; discours : 30.
- Voyage 9 de septembre 1960 (Bretagne) : villes et villages visités : 71 ; discours : 20.
- Voyage 10 d'octobre 1960 (Rhône-Alpes) : villes et villages visités : 27 ; discours : 11.
- Voyage 11 d'octobre 1960 (Provence-Alpes-Côte d'Azur) : villes et villages visités : 33 ; discours : 11.
- Voyage 12 d'avril 1961 (Aquitaine et Midi-Pyrénées) : villes et villages visités : 123 ; discours : 13.
- Voyage 13 de juin-juillet 1961 (Lorraine) : villes et villages visités : 107 ; discours : 18.
- Voyage 14 de septembre 1961 (Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon et Rhône-Alpes) : villes et villages visités : 64 ; discours : 13.
- Voyage 15 de novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) : villes et villages visités : 39 ; discours : 12.
- Voyage 16 de mai 1962 (Limousin et Midi-Pyrénées) : villes et villages visités : 52 ; discours : 15.
- Voyage 17 de juin 1962 (Franche-Comté) : villes et villages visités : 108 ; discours : 7.
- Voyage 18 d'avril 1963 (Champagne-Ardenne) : villes et villages visités : 103 ; discours : 15.
- Voyage 19 de juin 1963 (Poitou-Charentes) : villes et villages visités : 81 ; discours : 15.
- Voyage 20 de septembre 1963 (Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'azur) : villes et villages visités : 61 ; discours : 20. (A noter la première utilisation de l'hélicoptère, de Cadarache à Orange, durant ce voyage.)
- Voyage 21 de juin 1964 (Picardie) : villes et villages visités : 48 ; discours : 10.



## Normandie Université

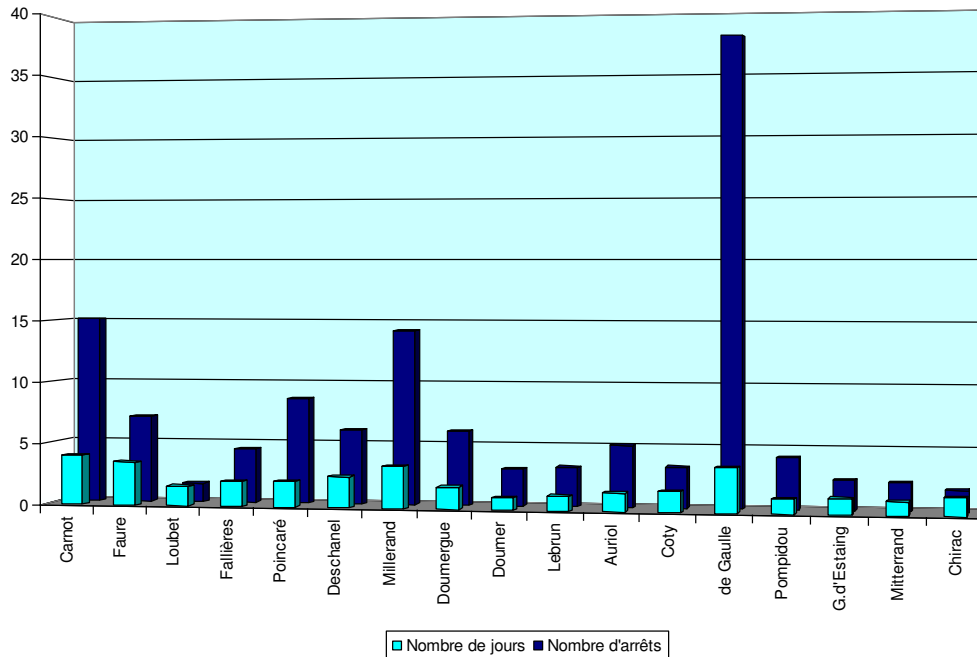
- Voyage 22 de mai 1965 (Pays de Loire) : villes et villages visités : 95 ; discours : 15.
- Voyage 23 de juin 1965 (Ile-de-France et Centre) : villes et villages visités : 75 ; discours : 18.
- Voyage 24 d'avril 1966 (Nord et Pas-de-Calais) : villes et villages visités : 5 ; discours : 1 seul, à Lille.
- Voyage 25 d'octobre 1967 (Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées) : villes et villages visités : 5 ; discours, 1 seul, à Andorre-la-Vieille.
- Dernier voyage, le 26<sup>ème</sup>, de janvier-février 1967 (Bretagne) : villes et villages visités : 4 ; discours : 1 seul, à Quimper.

Le nombre moyen d'arrêts effectués par le Général dans les villes, villages et hameaux traversés, en particulier avant 1966, est bien le caractère principal des voyages présidentiels sous la république gaullienne : 120 villes et villages reçoivent la visite du chef de l'Etat lors du voyage en Normandie de juillet 1960, 107 en Lorraine en juin-juillet 1961, 103 en Champagne-Ardenne en avril 1963 !

La comparaison avec le nombre d'arrêts effectués lors des voyages officiels effectués par ses prédécesseurs et ses successeurs est frappante :



Nombres de journées de déplacement et d'arrêts par président et par voyage



Dans ses Mémoires<sup>97</sup> Alain Peyrefitte, ministre de la République gaullienne<sup>98</sup>, évoque huit voyages<sup>99</sup> en province sur les treize auxquels il a participé<sup>100</sup> aux côtés du chef de l'Etat. A l'occasion du premier voyage officiel auquel il participe, celui en Limousin et Midi-Pyrénées de mai 1962, Alain Peyrefitte évoque la journée passée en Haute-Vienne le samedi 19 mai. Il observe que « de Gaulle, qui affirme n'avoir que « la solitude pour amie », devrait ajouter : « et la foule ». Il n'apprécie guère la société de quelques-uns. Ne lui donnent une vraie allégresse que le tête-à-tête silencieux avec lui-même, et les

<sup>97</sup> Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris, Éditions Quarto-Gallimard, 2002, 1960 p. L'ouvrage est divisé en trois tomes, publiés entre 1994 et 2000 ; tome I : « *La France redevient la France* », p. 17 à 509 ; tome II : « *La France reprend sa place dans le monde* », p. 591 à 1220 ; tome III : « *Tout le monde à besoin d'une France qui marche* », p. 1221 à 1836.

<sup>98</sup> Responsable du ministère de l'Information (sous-secrétaire d'Etat en charge de l'Information en avril 1962, puis ministre de l'Information de décembre 1962 à janvier 1966) et porte-parole du gouvernement de 1962 à 1966.

<sup>99</sup> Les 2 voyages de 1962 (mai ; juin) ; les 3 voyages de 1963 (avril ; juin ; septembre) ; le seul voyage de 1964, en juin ; et les deux voyages de 1965 (mai ; juin).

<sup>100</sup> « En qualité de ministre de l'Information », précise-t-il p. 510.



masses lui clamant leur amour. De village en bourgade et en grande ville, au travers de cette campagne d'un vert éclatant, il énonce les mêmes certitudes, que les journalistes trouvent lassantes, mais dans chaque localité, on les entend en direct pour la première fois. Plus l'allocution est banale, plus les applaudissements sont frénétiques ; et quand il se plonge dans la foule pour saisir les mains, il est saisi lui-même par une frénésie de contact »<sup>101</sup>.

Quid du choix des destinations ? On ne trouve pas d'informations précises à ce sujet dans les archives. Les demandes des mairies ou des préfectures participent vraisemblablement de la faisabilité - et de l'intérêt politique attendu - d'un voyage. La décision revient bien sûr en dernière instance à l'Elysée. Le journaliste Jean-Paul Ollivier relève que l'objectif politique semble présider à la décision de visiter le Sud-Ouest en février 1959. Il écrit :

« Le choix du général de Gaulle quant à son premier séjour dans les provinces de France se porte d'entrée sur le Sud-Ouest. Ce choix répond-il à une intention politique ? On peut le penser. Ainsi, à Toulouse, *La Dépêche du Midi*, quotidien animé par Jean Baylet, s'est livrée à une campagne en faveur du «Non » au référendum<sup>102</sup>. Son attitude continue, au demeurant, à se montrer hostile. On en tient pour preuve l'édition du 14 février 1959, date de l'arrivée du chef de l'Etat à Toulouse : « Toute notre région », peut-on lire dans le quotidien, « attend le général de Gaulle avec une curiosité teintée d'amertume, sinon de déception. Et l'atmosphère policière à laquelle elle est soumise depuis quelques jours l'incitera à un certain scepticisme. Le Général apparaît, aux yeux de beaucoup, comme l'homme d'un parti, lui qui avait soulevé la nation parce qu'il les condamnait tous ». Ce n'est sans doute pas le seul motif qui inspire à de Gaulle ce choix du Sud-Ouest de la France. Il veut aussi consacrer son séjour à une visite d'inspection des importantes réalisations techniques et des grands

---

<sup>101</sup> Ibid., p. 155.

<sup>102</sup> Celui du 28 septembre 1958 sur la nouvelle Constitution.



travaux de tous ordres qui s'apprêtent à faire de la Haute-Garonne et de toute la région du Sud-Ouest l'un des centres les plus actifs de l'industrie nationale »<sup>103</sup>.

Ce qui est certain, c'est que les voyages étaient minutieusement préparés, comme le raconte Pierre Lefranc, alors chargé de mission puis conseiller au Cabinet de la présidence :

« Le déroulement des voyages présidentiels mis au point par le cabinet avec les services du ministère de l'Intérieur, les préfets et les maires, est parvenu à un niveau d'organisation tel qu'il s'est reproduit identiquement jusqu'à la fin. Avant le déplacement, nous préparions un dossier le plus complet possible sur la situation des départements visités<sup>104</sup>. Ces voyages qui concernaient trois ou quatre départements successivement, duraient en général trois jours. Le départ avait lieu le vendredi, très tôt de Paris et on rentrait le dimanche soir à l'Elysée. [...] On établissait un programme et une équipe que je dirigeais partait visiter ces départements, prendre contact avec les préfets, avec les maires et établir l'itinéraire, ce qui était toujours extrêmement difficile. Si l'on visitait les préfectures, il fallait aussi visiter les sous-préfectures, de surcroît. Il y avait quantité de villes qui exigeaient, pour trente-six raisons particulières, d'être visitées par le Général. [...] De nombreux maires assiegeaient le préfet en lui disant : « Le Général ne peut pas passer dans le département sans venir nous rendre visite, ce serait scandaleux ! » »<sup>105</sup>.

Une « journée-type » de ces voyages officiels est ainsi donnée dans le programme établi par les équipes de Pierre Lefranc et les services de l'Elysée à l'occasion du voyage en Rhône-Alpes d'octobre 1960<sup>106</sup>. Un format broché, classé « confidentiel », détaille les horaires prévus et les étapes retenues pour chacune des journées du déplacement.

---

<sup>103</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 29.

<sup>104</sup> Voir Annexes.

<sup>105</sup> Pierre Lefranc, article « Les voyages présidentiels », *Espoir*, n° 66, mars 1989, p. 61-62.

<sup>106</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 71.



## Normandie Université

Ainsi, pour la journée du 7 octobre 1960 :

« 8h30 : Départ du château de Vizille en cortège automobile pour le Mémorial de la Résistance du Vercors à Saint-Nizier. Arrêts à Pont-de-Chaix, Claix, Seyssins et Seysennet.

9h20 : Arrivée au Mémorial de la Résistance du Vercors. Monsieur le président de la République est accueilli par le maire de saint-Nizier, le président national de l'Amicale des Pionniers du Vercors, le commandant de la 8<sup>ème</sup> Région Militaire. Dépôt de gerbe. Sonnerie *Aux Morts* et minute de silence.

9h35 : Départ, en cortège automobile, du Mémorial pour Grenoble.

10h : Arrivée à Grenoble. Honneurs militaires. Accueil par le maire de Grenoble. Départ pour l'hôtel de ville. Le maire de Grenoble prend place dans la voiture présidentielle.

10h10 : Arrivée à l'hôtel de ville.

10h15 : Dans les salons de l'hôtel de ville : présentation du conseil municipal, des notabilités locales.

10h40 : Départ pour la préfecture en cortège automobile. Le maire prend place dans la voiture présidentielle.

10h50 : Arrivée à la préfecture.

11h : Dans les salons de la préfecture, réception des parlementaires, présentation du conseil général, présentation des maires du département, présentation des Corps constitués.

Monsieur le président de la République se retire dans le Cabinet du préfet pour permettre aux personnalités présentées de gagner leurs emplacements réservés, devant la préfecture.

12h15 : Allocution de Monsieur le président de la République.

12h35 : Départ, en cortège automobile, de la préfecture pour Vizille. Le préfet de l'Isère prend place dans la voiture présidentielle.

12H50 : Arrivée au château de Vizille.

13h15 : Déjeuner officiel.



## Normandie Université

15h : Départ de Vizille pour Grenoble.

15h25 : Arrivée à l'École des Ingénieurs électroniciens de l'université de Grenoble. [...] Dans le hall de l'école : présentation du conseil de l'université, présentation du corps professoral. Monsieur le président de la République adresse quelques mots aux personnalités présentes.

16h : Monsieur le président de la République, accompagné de sa suite, se rend, à pied, au Laboratoire d'études des marées. [...]

16h05 : Visite du Laboratoire.

16h20 : Départ, en cortège automobile, du Laboratoire d'études des marées pour le Centre d'études nucléaires. [...]

16h22 : Arrivée au Centre d'études nucléaires. Le directeur du Centre prend place dans la voiture présidentielle. Le cortège officiel effectue un circuit parmi les installations du Centre.

16h30 : Départ du Centre d'études nucléaires. [...]

16h35 : Arrivée aux établissements Merlin et Gerin. [...] Visite des établissements.

17h10 : Départ, en cortège automobile, des établissements Merlin et Gerin pour les établissements Neyrpic. [...]

17h20 : Arrivée aux établissements Neyrpic. [...] Visite des établissements.

18h15 : Départ, en cortège automobile, des établissements Neyrpic pour la gare de Grenoble.

18h25 : Arrivée à la gare de Grenoble. Monsieur le président de la République dépose une gerbe devant la plaque commémorative des cheminots morts pour la France.

18h30 : Départ de l'autorail présidentiel pour Annecy.

19h55 : Arrivée en gare d'Annecy. Monsieur le président de la République est accueilli par le préfet de la Haute-Savoie et par le maire d'Annecy.

19h57 : Départ en cortège automobile pour la préfecture. Le député-maire d'Annecy prend place dans la voiture présidentielle.

20h : Arrivée à la préfecture. Présentation des parlementaires et des invités





Normandie Université

au dîner officiel.

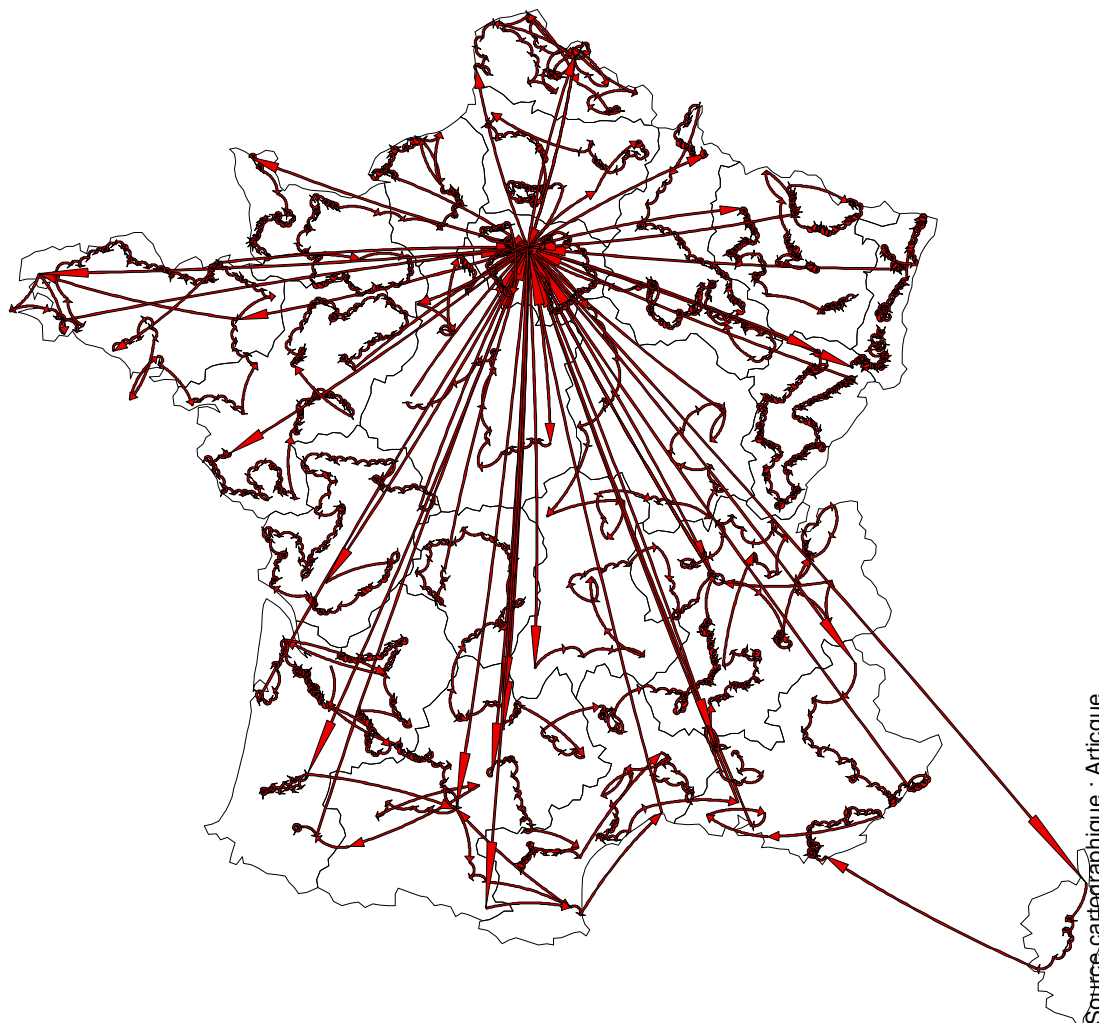
20h30 : Dîner officiel à la préfecture. Monsieur le président de la République et sa suite passent la nuit à la préfecture de la Haute-Savoie ».

Cette « journée type » se renouvelle lors de chaque voyage, sans connaître d'évolutions majeures au fil des années. Les services de l'Elysée semblent « rodés » à l'exercice ainsi balisé et ne semblent pas souhaiter s'en écarter. Les étapes se répètent, alternant visites de sites industriels, agricoles ou scientifiques et allocutions, plus ou moins brèves, dans les villages et villes traversés. Il en sera ainsi jusqu'en 1969.

Au fil de ses voyages, Le chef de l'État parvient à couvrir l'ensemble du territoire national, comme l'indique la carte récapitulative suivante :



Normandie Université



**Voyages du président de la République de Gaulle en province, 1959-1969.  
L'ensemble du territoire national est couvert par les visites officielles.**

Le rapport géographique à la France est bien celui de l'exhaustivité. Le président de la République parcourt chacun des départements français, où il est reçu par les préfets qui se succèdent à bord de la voiture présidentielle d'un



département à l'autre. Ainsi, par exemple, à l'occasion du dix-huitième voyage officiel, en Champagne-Ardenne, d'avril 1963, le journaliste Jean-Paul Ollivier note :

« A Perthes, [le chef de l'Etat] pénètre dans le département de la Haute-Marne, tandis que le préfet de la Marne cède la place dans la voiture présidentielle à son homologue du département voisin »<sup>107</sup>.

L'historien Michel Boivin note, à propos du passage, le 7 juillet, du chef de l'Etat de la Manche à l'Orne lors du voyage officiel en Normandie de l'été 1960 : « A Avranches, dernière étape du voyage dans la Manche, plusieurs milliers de personnes ovationnent le président de la République. [...] Le Général remercie Avranches pour la confiance qu'elle lui manifeste [...], se dirige vers la foule qui le réclame et l'accompagne jusqu'à la gare. Jean-Paul Martin, préfet de l'Orne, prend la place du préfet de la Manche dans le cortège »<sup>108</sup>.

En moyenne, le chef de l'Etat consacre une journée à chacun des départements visités lors du voyage. Les nuits se passent dans les préfectures et sous-préfectures des départements. A ce propos, le même observateur relate que c'est à la préfecture de Vesoul, à l'occasion du dix-septième voyage officiel, en Franche-Comté, en juin 1962, qu'un lit a dû être confectionné en urgence pour correspondre à la haute taille du président :

« Après une visite à Lure, Vesoul constitue la dernière étape de la journée. [Le chef de l'Etat] passe la nuit à la préfecture. De l'ameublement, seul le lit est neuf, confectionné de toute urgence par un artisan, aux dimensions du Général »<sup>109</sup>.

Ces programmes détaillés établis par l'Elysée permettent d'avoir une idée du temps moyen consacré à ces multiples haltes qui jalonnent le voyage. Dans le

<sup>107</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 226.

<sup>108</sup> Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse Normandie de 1945 à nos jours*, Paris, Minard, 1984, p. 155-156.

<sup>109</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 212.



programme prévu pour le voyage en Pays de Loire de mai 1965<sup>110</sup>, les allocutions du président de la République sont minutées : ainsi le 19 mai aux Sables-d'Olonne (12h45-13h), à Luçon (16h40-16h55) et à La Roche-sur-Yon (18h50-19h05), le 20 mai à Fontenay-le-Comte (12h30-12h45), à Cholet (15h20-16h) et à Angers (18h30-18h45), le 21 mai à Saumur (11h10-11h55), à Segré (14h15-14h50), à Château-Gontier (15h35-16h20) et à Laval (18h45-19h), le 22 mai à Mayenne (9h15-10h), à Mamers (12h45-13h) et au Mans (18h40-19h), le 23 mai, enfin, à la Flèche (12h40-12h50). Pendant ce laps de temps prévu pour l'allocution du président se fait, dans la plupart des villes, la présentation du conseil municipal et des notabilités locales par le maire, ce qui implique des allocutions assez brèves : de 10 à 15 minutes en moyenne. Parfois moins.

L'utilisation de l'automobile - la fameuse « DS » - pour parcourir les départements visités permettait ces haltes multiples. Sur cet aspect typique des déplacements gaulliens en province, l'historien britannique Sudhir Hazareesingh relève qu'« avec ces voyages, de Gaulle continuait la tradition des visites présidentielles des Troisième et Quatrième Républiques, avec leur protocole strict et leur mise en scène unanimiste. Mais il y avait aussi des particularités bien gaulliennes, comme la promotion d'un nouvel ordre politique (de Gaulle était de ce point de vue dans la lignée d'un Gambetta, commis-voyageur de la République dans les années 1870), la présentation décomplexée d'une nouvelle incarnation du pouvoir politique [...], ou encore le désir de damer le pion à ses prédécesseurs, autant dans la forme que dans le fond. Car non seulement il visita tous les départements de la France métropolitaine pendant son premier septennat, mais il le fit à une cadence vraiment infernale. Les présidents des deux Républiques précédentes s'arrêtaient sept fois, en moyenne, par voyage ; de Gaulle, lui, exécuta trente-huit haltes par voyage, soit plus de cinq fois autant que ses prédécesseurs. Pour le Général, le but de cette boulimie excursionniste était sans

---

<sup>110</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG AC 94.



aucun doute de délivrer à travers sa personne une « éclatante démonstration du sentiment national<sup>111</sup> ». Parmi les indices de son succès, citons la mobilisation des foules, qui se présentèrent souvent en masse sur son parcours, mais aussi, autre signe non négligeable, le poids de la mémoire locale : ceux qui avaient vu de Gaulle, et, surtout, ceux qui lui avaient été présentés (ou avaient bravé la mêlée parfois indescriptible pour lui serrer la main ou pour le toucher) en garderaient un souvenir impérissable, souvent l'un des plus marquants de leur jeunesse. Exemple parmi mille, cette épitaphe d'Odette Duvivier<sup>112</sup>, habitante de Douai, qui, onze ans après avoir vu de Gaulle, lui rend hommage au moment de sa mort : ' À celui qui m'a serré la main quand j'avais dix ans en 1959 lors de son passage dans cette ville ' »<sup>113</sup>.

Le rapport spécifique de la présidence gaullienne à la géographie nationale est bien une caractéristique des voyages officiels. Comme le corps politique des citoyens doit être uni, rassemblé par delà les divisions sociales ou idéologiques, le territoire national lui-même est donné à voir, à l'occasion des voyages, dans sa continuité, dans sa totalité.

« L'imagerie gaullienne », observe encore l'historien Sudhir Hazareesingh, « a toujours été marquée par une certaine frénésie « territorialisante ». En témoigne le grand nombre de lieux à connotation normative dans le lexique gaullien, que l'historien Philippe Oulmont désigne judicieusement comme des « hauts lieux »<sup>114</sup> : le réduit de Carlton Gardens à Londres ; la bonne ville de Bayeux, d'où fut lancé le schéma de la nouvelle République gaullienne ; les cinq communes décorées de l'ordre de la Libération<sup>115</sup> ; le Mont-Valérien, lieu de

---

<sup>111</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires, d'espoir, Le Renouveau, 1958-1962*, Paris, Plon, 1999, p. 227.

<sup>112</sup> Archives FCDG, AG 79, Nord (Douai), Registre communal de condoléances, Douai, Novembre 1970. (Note de l'auteur)

<sup>113</sup> Sudhir Hazareesingh, *Le mythe gaullien*, op. cit., p. 126-127.

<sup>114</sup> Philippe Oulmont, article « Les hauts lieux du général de Gaulle, 1940-1944 », in Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle chef de guerre. De l'appel de Londres à la libération de Paris, 1940-1944*, Actes du colloque d'octobre 2006, Paris, Plon, 2008, p. 34-46. (Note de l'auteur)

<sup>115</sup> Grenoble, Nantes, Paris, Île de Sein et Vassieux-en-Vercors.



Normandie Université

recueillement doloriste d'après-guerre ; et les terres de grande fidélité, comme l'Alsace, la Bretagne, et surtout le Nord. [...] Il y a aussi ce que l'on pourrait appeler les « bas lieux », notamment les centaines de villes et de villages visités officiellement par le Général entre 1958 et 1969. Bien qu'effectuées au pas de course, ces pérégrinations à travers l'Hexagone pouvaient - au détour d'un discours, d'une visite d'usine, d'une simple poignée de main ou même d'un regard - fixer durablement son image dans la conscience collective locale »<sup>116</sup>.



Arrêt impromptu pour le chef de l'Etat qui tient à saluer de jeunes gens tout juste mariés sur le parcours du voyage officiel d'octobre 1960 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. (Doc. INA)

A chaque arrêt, le même cérémonial d'accueil se met en place. La presse quotidienne régionale relate bien sûr l'évènement.

---

<sup>116</sup> Sudhir Hazareesingh, op. cit., p. 24.



Ainsi, l'article paru dans l'édition du 24 mai 1965 du *Maine Libre*, à l'occasion du voyage en Pays de Loire de mai 1965, traite de la visite à Sillé-le-Guillaume, caractéristique de ces arrêts dans les villages ou petites villes au cours des voyages :

« Les enfants de toutes les écoles de la ville, les sociétés constituées avec leurs drapeaux, les sapeurs-pompiers, la Musique municipale, le conseil municipal, les autorités de la ville et des environs sont rassemblés place de la Mairie. Aux côtés du maire se trouve le conseiller général du canton. Les enfants massés sur les trottoirs de la rue principale agitent leurs nombreux petits drapeaux. Deux gentilles petites filles offrent une gerbe d'œillets rouges au président de la République qui les félicite. Aussitôt, le maire et le président montent sur le podium installé place de la mairie et le maire adresse à son hôte des souhaits de bienvenue, au nom de ses concitoyens et en son nom personnel. Il lui fait part des projets qu'il désire réaliser dans sa commune. Le président de la République dit combien il est touché de ces paroles de bienvenue et ajoute :

‘ Je retiens aussi bien vos désirs que vos souhaits, croyez le bien ’.

Le président remonte ensuite dans sa voiture pendant que la musique joue *Le petit Quinquin* ».

Selon le programme officiel du voyage, conservé dans les archives<sup>117</sup>, cet arrêt, effectué le 22 mai sur la route entre Rouesse-Vasse et Mamers, n'a duré que quelques minutes.

Récit similaire dans le quotidien *L'Aisne Nouvelle*, qui écrit, à l'occasion du voyage en Picardie de l'année précédente, en juin 1964, dans son édition du 13 juin :

« A Harry, charmant petit village de 300 habitants, décoré de guirlandes tricolores et de bouquets odorants, tous les habitants sont massés pour voir, et, si possible, serrer la main du Général. [...] Sept kilomètres plus loin, nouvel arrêt.

---

<sup>117</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG : AC 94.



[...] Sur tous les visages, des vieux et des vieilles, des Anciens combattants, des hommes aux traits burinés, des femmes aux bras nus et bronzés, des enfants malicieux, sur tous les visages se lit une même joie : celle de vivre un instant d'Histoire »<sup>118</sup>.

Et dans *La Voix du Nord*, en date du 13 juin 1964 :

« De Laon jusqu'à Amiens, la population a réservé au chef de l'Etat un accueil très chaleureux. [...] Tout au long de la route, le président de la République effectue des arrêts pleins de charme et de détente. Il y a à chaque fois le petit monologue assez monocorde d'un maire qui vit la minute de son existence. [...] A Fressancourt, le Général tend des joues paternelles à la jolie petite fille aux rubans bleus qui tient dans ses bras potelés des brassées de fleurs des champs. Chaque paysan tient à serrer la main du président. De Gaulle sourit et fait face à tout ce monde en effervescence. [...] A La Fère, une foule importante, plus de 3 000 personnes, alors que le village n'a que 4 000 habitants, attend de Gaulle sur la longue esplanade qui borde le quartier Drouot. Le maire prend la parole. Tout de suite, c'est le ton d'une réunion de famille. Un visage d'officier, levé vers le président de la République, est littéralement ravagé par l'émotion. Une vieille maman s'essuie le visage. Le Général évoque le pays ».

Quelques années auparavant, le journal *Sud-Ouest Dimanche*, dans sa couverture du douzième voyage des 12-16 avril 1961 en Aquitaine et Midi-Pyrénées, relève déjà cet aspect si particulier du déplacement officiel gaullien en province. Le 16 avril, l'édition dominicale du quotidien observe qu'entre Langon et Bordeaux [le 15 avril], « le président de la République et son cortège marquèrent dix-sept fois un arrêt (sans compter les six fois de la matinée) sur la place des bourgades, voire des hameaux. Oui, dix-sept fois, le président et son cortège descendirent de voiture. Dix-sept fois, ils remontèrent, ayant fait récolte d'applaudissements, de couleurs, de regards, de poignées de mains, et, bien sûr, -

---

<sup>118</sup> Voir Annexes : Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG AC85.





le président se plaisait à la répéter - d'unité nationale. Une belle récolte. Une étonnante journée. Pas solennelle pour deux sous. A la bonne franquette. Dans une atmosphère très « jour de fête ». Le contact direct, comme on dit... [...] Jamais encore, sans doute, un président de la République, revêtu de son imminente dignité - et, pour celui-ci, de sa légende par surcroît - n'avait accordé à de si minuscules étapes la sollicitude d'un arrêt. Les villages où le général de gaulle s'est attardé hier [le 15 avril], un par un, sont ceux que les officiels de haut rang brûlent habituellement. Comment voulez-vous que les habitants de ces bourgades n'aient pas, désormais, le sentiment que quelque lien personnel s'est tissé entre eux et le chef de l'Etat ? »<sup>119</sup>.

Le journaliste Jean-Paul Ollivier faisait déjà la même observation à l'occasion du voyage en Bourgogne et en Auvergne d'avril 1959 :

« 15 heures sonnent lorsque le cortège présidentiel quitte Auxerre. Bien vite on atteint les vallonnements du Morvan par une petite route de campagne jalonnée de minuscules hameaux. Le scénario se renouvelle au détour des chemins : autour des maires, se regroupent les enfants des écoles, les habitants. Les cloches se mettent à sonner, et, parfois, sur le passage de la voiture présidentielle, des fleurs sont lancées, des jonquilles, en particulier »<sup>120</sup>.

Certains arrêts sont inopinés. Ainsi, lors du même voyage d'avril 1959, le général fait stopper le convoi officiel sur la route entre le Creusot et Dijon. Jean-Paul Ollivier relate la scène :

« Sur la route, l'attention des officiels est cependant attirée par une robe blanche au milieu d'un groupe de personnes. Le chef de l'Etat donne l'ordre au chauffeur de ralentir puis de s'arrêter. C'est une noce qui se trouve là, de manière tout à fait inopinée car le car qui conduisait mariés et invités en promenade a dû stopper afin de laisser la route libre à un autre cortège, officiel celui-là.

---

<sup>119</sup> Voir Annexes : Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 72.

<sup>120</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 47-48.



## Normandie Université

Le Général se dirige vers les mariés, la main tendue :

‘ Je vous souhaite ’, leur dit-il, ‘ du bonheur pour toute la vie ! ’

« J’étais toute rouge ! », dira plus tard la jeune mariée<sup>121</sup> « et je me demandais s’il allait m’embrasser... André, mon mari, a été plus courageux. Il a su répondre et dire « merci » au Général... Une voix<sup>122</sup> a prononcé au loin : « Posez pour la photo de famille, mon général ! » Alors le président s’est mis à ma gauche et l’on a fait la photo. Mon Dieu, j’étais heureuse et pourtant je ne savais pas où me mettre ! »<sup>123</sup>.

Bien sûr, ce sont les maires qui sont à l’honneur lors des arrêts. Ils prononcent dans ce laps de temps quelques mots de bienvenue à l’adresse du chef de l’Etat, au nom de leurs administrés, participant ainsi à cette « communion » républicaine, à cette « fête civique » dans leur cité.

Les souvenirs de Pierre Lefranc confirment cet échange - maintes fois répétés - entre les élus locaux et le président de la République. Le conseiller au Cabinet de la présidence écrit :

« De bonne heure sur la route, dès les premiers hameaux traversés, il se voyait arrêté par les municipalités au complet, maire et drapeau en tête. Là, il absorbait sa première allocution de bienvenue et prononçait sa première réponse. Ensuite, la scène se reproduisait douze ou vingt fois avant l’arrivée dans une grande agglomération »<sup>124</sup>. On peut alors parler d’un « gaullisme communal », tant l’attention du Général se porte, lors de ces voyages, aux hameaux, aux plus petites localités rencontrées sur la route sillonnant les départements visités ; bien sûr, les villes marquent les grandes étapes - les discours importants y sont prononcés - du voyage. Mais c’est bien à la France rurale que le chef de l’Etat consacre la majeure partie de son temps lors des déplacements officiels.

---

<sup>121</sup> Témoignage recueilli par *France-Soir* dans son édition du 22 avril 1959. (Note de l’auteur.)

<sup>122</sup> Il s’agit de celle de Pierre Lefranc, conseiller au Cabinet du président de la République. (Note de l’auteur.)

<sup>123</sup> Jean Paul Ollivier, op. cit., p. 56.

<sup>124</sup> Pierre Lefranc, op. cit., p. 174.



Les archives ont conservé quelques discours prononcés par des maires à l'arrivée du chef de l'Etat. La teneur de ces courts discours varie selon les lieux et la personnalité de leurs auteurs. L'exemple du voyage en Picardie de juin 1964 est à cet égard révélateur. Le carton d'archives consacré à ce voyage contient les discours prononcés les 12 et 13 juin 1964 par les maires de Huppy (dactylographié), Maillé-Vilette (manuscrit), Villers-Campsart (manuscrit), Hornoy (manuscrit), Molliens-Vidame (dactylographié), Braches (dactylographié), La Neuville (dactylographiés), Moreuil (manuscrit) et Montdidier (dactylographié).

Il est tout d'abord intéressant de noter que les maires des petites communes sont très sensibles au fait que le président de la République prenne le temps de marquer un arrêt dans leur village. Ainsi, le maire de Villers-Campsart le lui dit le vendredi 12 juin 1964 :

« Votre très gracieuse visite nous touche profondément, elle nous prouve que votre sollicitude s'étend sur nos humbles campagnes. [...] Nous vous remercions de nous sacrifier quelques instants dont nous garderons un inoubliable souvenir et croyez à notre attachement indissoluble aux principes républicains»<sup>125</sup>.

Ou encore le maire de Hornoy, le même jour :

« Nous sommes très sensibles, Monsieur le président, à l'intérêt que vous manifestez à notre petit bourg. Ce bourg, bien modeste, est peuplé de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs, de gens qui travaillent durement avec leur femme, leurs enfants, et qui ne désirent point quitter leur terre. [...] Voilà notre village. Tous, les anciens, les jeunes, nous nous souviendrons, Monsieur le président de la République, de votre visite et du grand honneur que nous fit le général de Gaulle en s'y arrêtant un beau jour de juin 1964 »<sup>126</sup>.

---

<sup>125</sup> Voir Annexes : Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG AC 85.

<sup>126</sup> Ibid.



Normandie Université

Ou encore celui de Molliens-Vidame, s'adressant au Général, le 12 juin toujours :

« Vous êtes revenu dans cette belle région de notre Picardie où tant de souvenirs vous attachent et vous nous avez fait l'incroyable honneur de vous arrêter dans notre village. Nous en sommes fiers et nous vous en remercions du fond du cœur »<sup>127</sup>.

Dans les villes un peu plus importantes, comme à Montdidier, le maire, à la tête d'une municipalité SFIO-PC, profite de la visite du président de la République pour lui faire part, le samedi 13 juin, de préoccupations locales mais aussi nationales, en particulier celles concernant la jeunesse et ses conditions de scolarisation :

« Nous vivons une époque d'évolution rapide, voire de révolutions, qui dépasse dans le temps nos facultés d'adaptation. Ai-je besoin de dire que le maire est le premier à recevoir les doléances des populations ? Elles sont nombreuses. Elles sont directes. J'entends des propos sévères. Je prends la responsabilité, aujourd'hui, de dire que le problème capital, c'est le problème de la jeunesse. Il est capital parce que notre jeunesse est nombreuse et qu'elle est l'avenir de la France. Montdidier, ville en expansion, à surnatalité importante, s'inquiète parce que notre jeunesse semble délaissée : elle manque d'école, elle manque de maîtres - des classes de l'école maternelle ont reçu jusqu'à 70 élèves ces dernières semaines -, elle manque d'école professionnelles, elle manque d'école du second degré - celles d'Amiens et de Compiègne sont saturées - elle manque de moyens pour organiser les loisirs, elle manque de logements lorsque sonne l'heure de fonder un foyer. [...] Monsieur le président de la République, si j'ai pu résumer en quelques phrases les vœux principaux de la population, si j'ai pu pendant quelques instants retenir votre attention sur un problème qui, selon moi, prime

---

<sup>127</sup> Ibid.



Normandie Université

tous les autres, alors j'aurai donné son vrai sens à cette visite dont nous vous remercions »<sup>128</sup>.



Le chef de l'Etat est reçu par le maire de Brest, en mairie, le 1<sup>er</sup> février 1969. (Doc. INA)

Concernant le département de l'Aisne, le carton d'archives contient les discours prononcés les 11 et 12 juin 1964 par les maires de Vervins (dactylographié), Montcornet (manuscrit), Tavaux-Pontséricourt (dactylographié), Froidmont (dactylographié), Vigneux (dactylographié), Marle (dactylographié), Laon (dactylographié), Saint-Quentin (dactylographié), Fressancourt (dactylographié) et Travecy (dactylographié.)

Certains maires n'hésitent pas à exprimer leur inquiétude au président de la République concernant les réorganisations de la carte administrative affectant leur commune. Et à conférer au choix de leur ville dans le programme du voyage des significations politiques parfois un peu excessives. C'est le cas à Vervins, le jeudi 11 juin 1964 :

---

<sup>128</sup> Ibid.



« Comment ne pas évoquer devant vous, Monsieur le président, l'importante question du regroupement des services financiers au sein de notre arrondissement. On a décidé d'y créer deux centres fiscaux, à Guise et à Hirson, et Vervins se trouve écarté du plan de réorganisation. Mais vous, Monsieur le président, vous avez choisi Vervins, et les Vervinois vous demandent de conserver à l'avenir la signification de ce choix, c'est-à-dire notre vocation de ville administrative, notre rôle de capitale de la Thiérache »<sup>129</sup>.

D'autres, comme le maire de Froidmont, attirent l'attention du chef de l'Etat sur les difficultés des petites communes confrontées à l'exode rural :

« Je veux saisir cette occasion exceptionnelle pour vous dire, Monsieur le président, qu'il devient de plus en plus malaisé d'avoir à administrer une commune rurale. Ces communes, par suite de l'exode de la jeunesse, deviennent des collectivités « économiquement faibles ». Le budget communal est si réduit que l'on ne peut engager aucune dépense qui pourrait rendre la vie plus agréable, plus confortable, ce qui explique qu'un maire ne dispose d'aucun moyen susceptible de retenir ses concitoyens. Il faut dire aussi que les salaires des travailleurs agricoles ne sont pas comparables à ceux que gagnent, dans la grande ville voisine, les manœuvres non spécialisés. [...] Je sais combien tous ces problèmes vous préoccupent, Monsieur le président, et c'est pourquoi j'ai voulu m'en faire l'écho »<sup>130</sup>.

A Laon, le jeudi 11 juin, le maire, après avoir rappelé le rôle éminent du Général pendant la guerre, recense les principales difficultés rencontrées par la population de sa ville. Des préoccupations qui existent également au niveau national :

« Nous saluons en vous le président de la République mais aussi le résistant de 1940-1944 qui lança l'appel historique du 18 juin 1940, dont le refus de la

---

<sup>129</sup> Ibid.

<sup>130</sup> Ibid.



défaite et la volonté de libérer notre patrie ont eu, sur le cours des évènements tragiques de cette époque, une portée considérable. [...] Je dois évoquer certains problèmes, qui ne sont d'ailleurs pas particulier à la ville de Laon, mais que je cite quand même, car vous désirez tout connaître de nos besoins et de nos difficultés. L'insuffisance du nombre des logements se fait toujours sentir par suite de l'augmentation continue du chiffre de la population. Pour maintenir dans notre ville la jeunesse laonnoise et résorber la main d'œuvre rurale de la région, devenue disponible en raison du développement du machinisme agricole, l'urgence de nouvelles implantations industrielles est plus que jamais évidente. Quant aux problèmes scolaires auxquels nous avons le plus sincère désir de faire face, il faut convenir qu'ils prennent un aspect de plus en plus redoutable : poussée démographique continue, prolongation de la scolarité, accès des établissements secondaires et techniques à ceux qui le méritent afin de constituer les cadres indispensables de demain. C'est dire l'immense effort qu'il faudra accomplir dans les années qui viennent. [...] En appelant votre attention, Monsieur le président, sur cette situation, je n'obéis à aucune arrière-pensée, mais j'ai conscience de remplir mon devoir d'administrateur impartial »<sup>131</sup>.

Concernant enfin le département de l'Oise, le carton d'archives contient les discours prononcés les 13 et 14 juin 1964 par les maires de Creil (dactylographié), Laigneville (dactylographié), Rantigny (manuscrit), Mouy (manuscrit), Mouchy (dactylographié), Beauvais (dactylographié), Bresles (dactylographié), La Neuville-en-Hez (dactylographié), Catenay (manuscrit), Arsy (manuscrit) ainsi que par le président du conseil général de l'Oise.

A Beauvais, le 13 juin, le maire insiste dès la première phrase de son discours sur l'ambiance qui entoure la visite du président de la République dans sa ville :

---

<sup>131</sup> Ibid.



« La ville de Beauvais a pris aujourd'hui un air de fête. Elle reçoit le chef de l'Etat, le libérateur de la patrie. [...] Bien des problèmes restent à résoudre. Comment en serait-il autrement, d'ailleurs, à un moment où il faut réaliser, à la fois, tant de choses, qu'il s'agisse de l'habitat, des constructions scolaires, des hôpitaux, des installations sportives, des équipements sociaux et culturels, des routes, pour ne parler que des besoins les plus urgents. [...] Nous comptons sur vous, Monsieur le président, pour que l'aide de l'Etat se poursuive afin que disparaissent, en particulier, ces baraquements de la guerre, trop nombreux encore, hélas, et aussi pour que dans le domaine scolaire, rien ne mette obstacle à la réalisation tant espérée de nouveaux collèges »<sup>132</sup>.

A Bresles, le maire choisit d'évoquer le monde rural :

« Monsieur le président de la République, votre passage et votre arrêt témoignent de l'intérêt que vous portez à toutes ces modestes communes qui font la grandeur de notre belle France. Il m'est très agréable de vous dire notre dévouement à votre personne et notre affection profonde pour notre chère République dont vous êtes le vivant symbole. [...] Dans quelques heures votre voyage à travers la Picardie sera terminé. Vous emporterez en votre cœur et en votre esprit le tableau de ces vertes campagnes, promesses d'abondantes moissons, richesses mais aussi justes récompenses du monde rural qui est le nôtre»<sup>133</sup>.

A La Neuville-en-Hez, le maire élabore une potion médicinale de circonstance :

« Nous souhaitons expressément que l'ensemble des marques de sympathie, plus ou moins démonstratives, que vous rencontrez sur votre passage soit l'élixir nécessaire à la vitalité de votre œuvre »<sup>134</sup>.

---

<sup>132</sup> Ibid.

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> Ibid.





Le chef de l'Etat ne s'entretient pas uniquement avec les maires des villages croisés sur la route. Il rassemble régulièrement en préfecture l'ensemble des maires des départements visités. Il lui arrive aussi de les recevoir en petits groupes en sous-préfectures voire dans des mairies. Le chef de l'Etat écoute alors les doléances, prend note des propositions, des remarques et n'hésite pas à échanger avec eux en allant « au fond des choses » comme il se plaît à le dire. Le « gaullisme communal » établit alors les maires comme des interlocuteurs privilégiés. Ils sont, aux yeux du chef de l'Etat, les élus idoines pour entendre les revendications, les demandes et « prendre le pouls » du pays dans ses profondeurs.

Dès le premier voyage, dans le Sud-Ouest, en février 1959<sup>135</sup>, le journaliste Jean-Paul Ollivier rapporte la scène, qui se déroule dans la mairie de Foix, le 15 février :

« Le Général s'entretient, dans la salle des fêtes, avec les trois cent quatre-vingt-onze maires du département :

‘ Je sais très bien ’, leur dit-il, ‘ quelles sont vos responsabilités, vos soucis. Je sais à quel point vous êtes nécessaires à vos communes. Plus je plonge dans notre France, plus je constate que beaucoup de choses reposent sur la conscience et le dévouement des maires. Plus je prends contact avec eux, plus je m'aperçois de leurs qualités. Vous êtes les éléments de solidité de la France ’.

Abandonnant le ton officiel pour celui de la conversation familière, le chef de l'Etat reprend :

‘ Je voudrais, Messieurs, avoir une notion plus précise, plus directe de vos difficultés. Répondez-moi franchement que je sache ce qui se passe ici ’.

La majorité des maires assemblés autour du président appartient à des communautés rurales. Ne semblant nullement intimidés, ils affichent cependant une

---

<sup>135</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.



prudente réserve. [...] Tous se regardent entre eux et le Général, lui, veut aller plus loin. Il devance ainsi leurs propos :

‘ Un de vos principaux soucis n’est-il pas celui de l’eau ? ’

‘ Oui, mon général ’ répondent plusieurs voix.

‘ Bien, ’ reprend le chef de l’Etat. ‘ Et l’exploitation forestière ? ’

‘ Il faut des chemins ’, s’écrient les maires d’un même élan, ajoutant : ‘ Il nous faut évacuer notre bois ’.

‘ Et le maïs ? ’ poursuit de Gaulle.

‘ Nous manquons de moyens pour emmagasiner les grains ’.

Encouragé par cette intervention, un autre maire ajoute :

‘ Le paysan ne gagne pas sa vie à la campagne et c’est pourquoi les jeunes, aujourd’hui, désertent nos villages ’.

Satisfait, se frottant les mains, le général de Gaulle conclut :

‘ C’est très bien, mes amis, je prends note de tout cela. Moi et mes ministres, nous en tiendrons compte ’.

Bien souvent ce dialogue avec les maires des communes de France se reproduira et amènera plus tard Jean Cau à dresser le monologue gaullien-type<sup>136</sup> :

« Oui, on circule beaucoup. C’est un fait que je retiens. Et l’eau ? Tous nos villages ont-ils de l’eau ? Bien. Avez-vous des sources ? Je veux dire de bonnes sources ? Bon. C’est important. Ah ! Et l’électricité ? Vous l’avez ? Ca va bien ? Bon, bon. Utilise-t-on la force mécanique ? De plus en plus... Très important. Et vos syndicats ? Bon... En avez-vous plusieurs ? Et ils ne se disputent pas un peu entre eux ? Ah !... Et vos écoles ? Voulez-vous les garder ? J’en prends note. Pour que les jeunes ne partent pas... Je sais aussi cela. Vous êtes des ruraux et il est évident que vous avez des soucis de ruraux. Vous avez des enfants, beaucoup d’enfants, de merveilleux enfants, et vous voudriez savoir ce qu’ils vont devenir »<sup>137</sup>.

<sup>136</sup> Dans *L’Express* du 3 mars 1960. (Note de l’auteur)

<sup>137</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 35-36.



La presse écrite mentionne, elle aussi, ces rencontres avec les maires. Ainsi, *Le Parisien libéré*, couvrant le même voyage, écrit dans son édition du 17 février 1959 :

« A l'hôtel de ville, sous le portrait de d'Artagnan, le général de Gaulle reçoit l'hommage du conseil municipal et des maires des communes du département. Il confère avec eux sur un ton familial, s'inquiète des besoins les plus pressants des localités rurales, très détendu, parfaitement à l'aise avec ces braves gens d'abord intimidés et dont la ceinture tricolore est plus ou moins bien ajustée sur la redingote des cérémonies »<sup>138</sup>.

Autre voyage, autre rencontre avec les maires, mais la description qui en est faite par le quotidien semble identique. Celle-ci a lieu à l'occasion du voyage dans le Centre en mai 1959. Elle est rapportée par le quotidien *La Nouvelle République de Centre-Ouest*, dans son édition du 8 mai :

« Il est presque midi<sup>139</sup> quand le président de la République arrive dans la salle du conseil municipal de Bourges, où 250 maires du département l'attendent. Le cercle se ferme aussitôt autour du Général. Tout de suite, la réception prend un visage familial, et sans attendre une seconde, le chef de l'Etat commence son allocution. Il salue tout d'abord ses hôtes :

‘ Je vais vous dire à quel point je suis heureux et fier de vous voir autour de moi’.

Le Général dit ensuite, en souriant, que les maires du Cher ressemblent à tous les maires de France.

‘ On s'explique cela, parce que nous sommes tous Français, et parce que votre beau département du Cher est, à tous les points de vue, un département typiquement français... Mesdames et Messieurs, vous administrez vos communes, c'est une tâche, c'est une charge, c'est un mérite ’.

Sur un ton amical, sans élever la voix, le Général poursuit son entretien :

---

<sup>138</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>139</sup> Le 7 mai.



‘ Je sais que la plupart d’entre vous administrent des communes rurales, et si vous le voulez, je puis vous réciter vos soucis ; si je me trompe, vous m’arrêterez au passage ’.

L’assistance sourit.

‘ Il y a d’abord les chemins ruraux, je sais que c’est là un très grave problème dans beaucoup de communes, et il y a aussi l’eau. Je crois savoir que dans votre département, une commune sur deux seulement a l’eau courante... ’

‘ Une sur quatre, mon général ! ’ affirme une voix.

‘ Même pas ! ’ ajoute une autre.

‘ Je vois qu’il reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine » enchaîne le chef de l’Etat, « mais je sais que vous avez d’autres soucis. Et les écoles ? Avez-vous des problèmes de locaux ? ’

‘ Pas trop, mon général... ’

‘ Et les maîtres ? Avez-vous assez de maîtres ? ’

‘ Oui, oui ’ répondent quelques voix en divers points de la salle.

‘ Parlez-moi de vos récoltes. Je sais que l’an dernier, vous avez souffert des inondations. Mais cette année, comment se présente la situation ? ’

Une langue se délie :

‘ Mon général, il est encore trop tôt pour savoir ce que seront les récoltes, mais je crois que nous pouvons encore garder l’espoir ’.

‘ Il faut toujours avoir espoir. Et la vigne ? Que dit le vignoble de Sancerre ? ’

Plusieurs maires veulent parler en même temps et les réponses s’annulent.

‘ Mon général ’, dit le maire de Subdray, ‘ notre principal souci est celui de nos finances. Beaucoup de nos petites communes n’ont pas de ressources, et elles ont des dépenses... ’

‘ Je sais ’, répond le Général, ‘ la principale de vos dépenses est celle entraînée par les chemins ruraux. C’est rappelez-vous la première question que j’ai abordée avec vous. Je connais son importance ’.

Les minutes passent et l’entretien doit déjà prendre fin.



Normandie Université

‘ Mesdames, Messieurs, » dit le Général, « si vous n’aviez pas de soucis, je ne serais pas là, et vous non plus. Il faut avoir confiance, la confiance a raison d’exister. Notre pays est en marche vers un grand redressement national ’.

L’allocution a pris fin. Le président de la République serre quelques mains. Le maire de Graçay, jouant du coude, réussit à se glisser au premier rang pour demander au Général de s’arrêter dans sa petite commune »<sup>140</sup>.

La visite aux villages et hameaux, le contact bref mais symbolique avec les maires, sont ainsi une partie constitutive - et prévue - du voyage gaullien. La fracture entre les centres-villes prospères des mégapoles mondialisées et les zones rurales abandonnées diagnostiquée par le géographe Christophe Guilluy n’a pas encore produit ses effets. Il n’y a pas encore « deux France », « une « France périphérique », fragile et populaire, et une « France des métropoles », intégrée à l’économie-monde »<sup>141</sup>. Les visites gaulliennes, bien au contraire, tentent de lier les deux espaces. L’unité recherchée lors des voyages n’est pas seulement politique : elle doit être aussi, pour le chef de l’Etat, géographique.

Elément de continuité avec les voyages présidentiels d’antan : le président reçoit également les Corps constitués, les parlementaires et les personnalités économiques des départements visités. Ainsi dresse-t-on, dans les notes préparatoires<sup>142</sup> consacrées au voyage en Bretagne fin janvier-début février 1969<sup>143</sup>, la liste des personnes à qui le chef de l’Etat accorde une audience le 1<sup>er</sup> février à la préfecture de Quimper : « les douze parlementaires du Finistère, les 43 conseillers généraux les membres du bureau de l’Union amicale des maires du

---

<sup>140</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.

<sup>141</sup> Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014, p. 15.

<sup>142</sup> Documents préparés par les préfectures et les ministères concernés, destinés à l’Elysée en vue de l’organisation des voyages. Aujourd’hui conservés aux archives de la Fondation Charles de Gaulle (FCDG) et AN, voir Annexes.

<sup>143</sup> Voir Annexes : Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne. Archives FCDG AC 115.



Finistère, les présidents des Chambres de commerce et des Chambres d'agriculture du département ainsi que le président du Groupement des Pêches Maritimes Bretonnes ».

La réception - en préfecture le plus souvent, mais aussi en mairie - des Corps constitués est un élément incontournable du voyage. L'historien Michel Boivin relève, à l'occasion du voyage en Normandie de l'été 1960 : « [le 6 juillet] dans une salle du musée de l'hôtel de ville, le maire salue celui qui fut son chef à l'époque de la France Libre puis lui présente les notables rassemblés dans le grand salon »<sup>144</sup>. Les propos tenus alors par le chef de l'Etat sont rapportés par la presse locale. Aux élus et aux autorités administratives, il déclare ainsi :

« Je sais les problèmes qui sont les vôtres ici. Je suis venu pour voir et entendre partout ce qui doit être vu et entendu du chef de l'Etat. Tel est le but de ces voyages. Je veux m'entretenir avec vous, m'informer afin de connaître votre situation. Je suis certain que vous surmonterez vos préoccupations »<sup>145</sup>.

Le 9 juillet 1960 à Evreux, lors du même voyage, le chef de l'Etat s'entretient avec les parlementaires et les autorités administratives de l'Eure, en préfecture. La presse locale rapporte également ses propos :

« Je me réjouis d'avoir pris contact avec les Corps constitués. Je reconnais la qualité de ce que vous êtes, c'est-à-dire l'armature du département. J'ai confiance en vous. Nous sommes sur la voie du redressement. Il reste beaucoup de problèmes que nous résoudrons les uns après les autres. Vous êtes un département en pleine expansion. Je redis ma confiance dans le pays. Nous reprendrons notre rang »<sup>146</sup>.

On peut percevoir une évolution des thèmes retenus lors des allocutions prononcées en province au fil des ans : si le conflit en Algérie est un thème

---

<sup>144</sup> Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse Normandie de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 153.

<sup>145</sup> *La Presse de la Manche*, le 7/7/1960 et *Paris-Normandie*, le 7/7/1960. Cités in Jean-Yves Roy, *Charles de Gaulle : présence en Normandie. Discours et allocutions, 1944-1967*, Paris, Éditions P.U.B.-Plon, 1973, p. 131. Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. Archives FCDG : AC 69.

<sup>146</sup> *Paris-Normandie*, le 11/7/1960. Cité in Jean-Yves Roy, *ibid.*, p. 197.



Normandie Université

récurrent lors des premiers voyages de la présidence, il disparaît après la signature des accords d'Evian. Plus régulières sont les allusions à la grandeur de la France, fondée sur sa nécessaire unité et rendue possible grâce aux nouvelles institutions. La politique étrangère est également évoquée, notamment l'acquisition de la bombe atomique, les rapports avec l'OTAN, la construction européenne, qui doit « tenir compte de la réalité des nations qui la composent », ainsi que l'aide et le concours à apporter, nous le verrons, aux pays sous-développés. Enfin, lors des derniers voyages, apparaît le thème de la politique régionale, avec des visites dans les « Commissions de Développement Economique Régional », les CODER, mis en place par la toute jeune DATAR, la « Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale », créée en février 1963. A l'écoute des simples citoyens, des maires, des Corps constitués, le voyage officiel est aussi l'occasion, pour le chef de l'Etat, de se livrer à une « pédagogie » de son action politique à la tête de l'Etat. Il s'agit bien d'un échange entre lui et ses concitoyens.



C'est à bord de la célèbre DS - décapotée en été - que le président de la République visite villages, villes et hameaux, comme ici sur les routes normandes en juillet 1960. (Doc INA)



Les moyens de transport utilisés au fil des années sont toujours les mêmes : l'avion pour quitter et rejoindre Paris, quelquefois le train, et surtout l'automobile, qui permet les multiples arrêts. Le cortège automobile présidentiel ne manque pas de susciter des réactions sur son passage, comme le rapporte Alain Peyrefitte dans son ouvrage *C'était de Gaulle*, à l'occasion du voyage en Champagne-Ardenne d'avril 1963 :

« Etonnement des gens, notamment des ouvriers, en voyant le nombre des voitures qui suivent le Général. Sifflements, mi-admiratifs, mi-critiques : 'Y'a de la DS !' »<sup>147</sup>. Cette note du ministre paraît en décalage avec le perçu-vécu des gens qui se pressent sur le bord des routes et sur les places. Certes ils sont venus voir d'abord et avant tout de Gaulle. Mais ils se montrent aussi très curieux à l'endroit du cortège présidentiel avec ses notabilités élues, administratives, militaires, ainsi que ses DS dont le prestige est en partie lié au fait que « c'est la voiture du Général ».

De fait, les cortèges automobiles officiels ont une certaine importance : une note préparatoire au voyage en Picardie en juin 1964 précise ainsi :

« En plus des 14 véhicules officiels, 8 voitures sont réservées à la presse écrite accréditée, et une à la RTF » soit 23 véhicules en tout, encadrés des motards de la police nationale<sup>148</sup>.

En effet, dans le cortège prennent place, en plus des ministres qui accompagnent éventuellement le président, des élus locaux, des préfets, des policiers et des agents de sécurité, les journalistes qui « couvrent » le déplacement... Ainsi, le programme du voyage consacré au voyage en Poitou-Charentes de juin 1963 précise qu'« une voiture technique de la RTF est accréditée dans le cortège automobile officiel, ainsi que sept voitures réservées à la presse écrite accréditée »<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, op. cit., p. 514-515.

<sup>148</sup> Voir Annexes : Voyage 11 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG : AC 85.

<sup>149</sup> Voir Annexes : Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. Archives FCDG : AC 80.





Normandie Université



L'automobile reste le moyen de transport le plus utilisé jusqu'au milieu des années 1960 lors des voyages présidentiels en province. Sur cette image des Actualités Françaises consacrées à la visite en Normandie de juillet 1960, le cortège officiel franchit le pont de Tancarville. (Doc. INA)

Un seul changement notable dans les moyens de transports utilisés lors des voyages officiels : l'utilisation croissante de l'hélicoptère à partir de 1965. Cette évolution « technique » a une importance certaine : elle entraîne la fin progressive des multiples haltes dans les villages et hameaux qui caractérisent depuis 1959 les voyages en province du chef de l'Etat.

Bien sûr, au départ et à l'arrivée du déplacement officiel du chef de l'Etat, les honneurs militaires lui sont rendus, à Paris comme en province. Le « programme du voyage » consacré à la visite en Picardie de juin 1964 contient une note de service émanant du Cabinet du Gouverneur militaire de Paris, datée du 9 juin 1964, qui précise les conditions dans lesquelles les honneurs sont rendus au président, à son départ et à son retour du voyage, gare du Nord :

« A son arrivée à la gare, le chef de l'Etat est accueilli par la sonnerie *Aux Champs*. Les honneurs militaires sont rendus par un détachement de la Garde républicaine de Paris, comprenant une batterie-fanfare, le drapeau, 2 compagnies à 3 sections de 18 gardes, en grande tenue, ainsi que par un piquet de 70 cavaliers



Normandie Université

à pied de la Garde Républicaine de Paris, en grande tenue. Le président de la République salue le drapeau (le drapeau s'incline et la batterie-fanfare joue *La Marseillaise*), passe en revue le détachement (la batterie-fanfare joue un pas redoublé), puis pénètre dans la gare et gagne le wagon présidentiel. Au retour, à la sortie de la gare, le chef de l'Etat est accueilli par la sonnerie *Aux Champs*. Les honneurs militaires sont alors rendus par un détachement de l'Armée de Terre, comprenant la musique principale des Troupes de Marine, le drapeau, 2 compagnies à 3 sections de 18 soldats, en tenue de prise d'armes d'été, ainsi que par un piquet de 40 cavaliers à pied de la Garde républicaine de Paris, en grande tenue. Comme pour le départ, le président de la République salue le drapeau (la musique joue *La Marseillaise*), passe en revue le détachement d'honneur (la musique joue un pas redoublé) puis gagne sa voiture. Sonnerie *Aux Champs* au départ de la voiture présidentielle »<sup>150</sup>.



A l'arrivée ou au départ, en gare comme dans les aéroports, les honneurs militaires sont rendus au chef de l'Etat, comme ici à Soissons lors du voyage en Picardie de juin 1964. (Doc. INA)

<sup>150</sup> Voir Annexes : Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG AC 85.



Normandie Université

Pour marquer les esprits avec l'image d'un président au plus près des citoyens, un président qui parcourt l'ensemble du territoire national et semble vouloir rencontrer chaque Français, rien ne sera laissé au hasard.

### **3 - Organisation et modalités du voyage présidentiel.**

Si les voyages officiels sont préparés et documentés, en amont, par les services de la présidence de la République et ceux des préfetures, sur le terrain, les principaux interlocuteurs de l'Elysée sont les municipalités, en lien avec les préfets et les sous-préfets. Autorités locales et services de l'Etat ont alors un objectif commun : attirer le plus grand nombre de citoyens possible aux cérémonies organisées à l'occasion du voyage, sur les places publiques, mais aussi le long des routes empruntées par le convoi présidentiel. Faire nombre, c'est, pour l'Elysée comme pour les autorités locales, l'occasion de montrer, de démontrer, aux yeux de tous, l'approbation manifeste des Français à la politique menée par le chef de l'Etat. C'est à cette aune que sera jugé le succès - ou l'échec - du voyage. Un critère quantitatif, donc, qui a une grande portée politique. Et une gageure dans un contexte marqué, au moins jusqu'en 1962, par le contexte lourd de menaces d'attentat contre le général de Gaulle, première cible à abattre pour les combattants de l'OAS qui le considèrent comme un traître pour ne pas avoir défendu l'Algérie française.

#### **3.1 - Faire nombre.**

Les mairies intéressées par une halte du président de la République dans leur commune font ainsi valoir leur candidature auprès de l'Elysée en insistant sur leur capacité à mobiliser la population.



Dans son ouvrage consacré aux voyages présidentiels<sup>151</sup>, le socio-historien Nicolas Mariot cite la lettre du maire de Tourcoing au chef de cabinet du président de la République, lettre de remerciement au nom de ses administrés, et promesse d'un accueil chaleureux<sup>152</sup> :

« En mon nom personnel, car je suis fier de compter au nombre de vos plus fidèles compagnons, au nom de la municipalité, qui a accueilli avec enthousiasme l'annonce de l'invitation, au nom de la population qui vous a pour ainsi dire plébiscité, lors du référendum, à plus de 86 %<sup>153</sup>, au nom de ma circonscription, la 9<sup>ème</sup> du Nord, qui possède trois grandes villes dont la municipalité est à majorité UNR [et alors que] Tourcoing n'a pas encore eu l'honneur de vous recevoir, [nous pouvons] être assurés que les Tourquennois vous feront un accueil délirant »<sup>154</sup>.

En obtenant une visite, les municipalités obtiennent une reconnaissance nationale perçue comme un honneur rejaillissant sur les élus comme sur les administrés ; aussi les communes sont elles très intéressées par le choix des itinéraires et des étapes fixés pour le convoi présidentiel.

Pour mieux s'assurer d'un public nombreux, certaines municipalités font parfois coïncider la visite présidentielle avec des réjouissances locales ou des « semaines commerciales ». La « mise en fête de la ville » en est bien sûr facilitée. C'est le cas à Tours et à Orléans lors du troisième voyage de mai 1959<sup>155</sup>, comme l'atteste une note des Renseignements Généraux :

« D'une manière générale, les consignes d'abstentions, de quelque organisme qu'elles émanent, demeureront platoniques devant l'enthousiasme qui se manifeste, notamment à Tours et à Orléans où la visite présidentielle s'effectuant au moment de la « Grande semaine de Tours » et des fêtes

---

<sup>151</sup> Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, Paris, Belin, 2006.

<sup>152</sup> La ville reçoit la visite du chef de l'Etat le 27 septembre 1959, lors du cinquième voyage officiel. Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG : AC 62.

<sup>153</sup> Référendum de septembre 1958.

<sup>154</sup> Lettre du député-maire de Tourcoing au chef de cabinet, 17/07/1959, AN 5AG1/286.

<sup>155</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.



traditionnelles de Jeanne d'Arc, rassemblera environ 30 000 à 40 000 personnes  
»<sup>156</sup>.

Commentant le passage du général de Gaulle à Limoux, dans l'Aude, le 25 février 1960<sup>157</sup>, le journaliste Jean-Paul Ollivier écrit :

« La ville de Limoux en liesse reste sur place après le départ du général de Gaulle, comme si elle voulait poursuivre la fête ». « Si la fête peut être poursuivie après le départ du président, » remarque Nicolas Mariot, « c'est d'abord parce qu'elle est prévue et préparée à l'avance par les autorités invitantes »<sup>158</sup>.

Pour rassembler ainsi une foule importante jugée nécessaire pour donner tout son éclat à la visite du président de la République, les autorités locales prévoient donc, si possible, des événements en marge qui justifient un déplacement des habitants, même si le chef de l'Etat, lui, ne reste qu'un court moment. Ces fêtes locales organisées par les mairies influent certainement sur la participation aux cérémonies officielles. Nicolas Mariot en donne une autre illustration :

« Prenons l'exemple de la traversée gaullienne du Jura en 1962<sup>159</sup>. Le samedi 16 juin au matin, le Général quitte la préfecture, Lons-le-Saunier, en direction de Saint-Claude, sous-préfecture, où il reste trois heures avant de repartir en direction de Besançon, où il arrivera le soir à vingt heures. Parmi les vingt-quatre arrêts effectués ce jour-là, il s'arrête un quart d'heure dans la petite ville de Champagnole. Pour autant, le quotidien régional dénombre sans hésitation 4 000 spectateurs dans cette ville contre 3 000 à 5 000 à Saint-Claude et 2 500 à Morez, deux villes bien plus importantes que Champagnole. Il ne s'agit pas ici de mettre en question la réalité de ces chiffres, dont rien ne permet d'indiquer qu'ils soient faux. Je souligne simplement que le journal omet de dire, pour qui ne connaît pas l'histoire de la ville, qu'à cette date du 16 juin se tient précisément la fête foraine

---

<sup>156</sup> Note « blanche » de la Sureté Nationale/RG, datée du 05/05/1959, voyage des 07-09/05/1959, AN 5AG1/456.

<sup>157</sup> Voir Annexes : Voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 65.

<sup>158</sup> Nicolas Mariot, *ibid.*, p. 234.

<sup>159</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.



annuelle, l'un des plus importants rassemblements de manèges de l'Est de la France, aujourd'hui encore, et qui accueille chaque année, trois jours durant, des foules considérables venues des environs »<sup>160</sup>.

Ces concomitances entre fêtes locales et visite présidentielle restent cependant occasionnelles. Pour permettre au plus grand nombre d'habitants des villes et villages visités de se rendre aux cérémonies officielles, on libère surtout du temps libre :

En premier lieu, les visites ont souvent lieu un dimanche ou un jour férié. On dénombre au moins un dimanche par voyage dans 80,6 % des déplacements du président de la République<sup>161</sup>. Il faut noter ici que le chef de l'Etat assiste alors à la messe le dimanche matin. Sa présence à la célébration est prévue dans le programme officiel des déplacements. « Il ne manque jamais d'aller à la messe au cours de tous ses voyages » écrit son neveu Laurent de Gaulle<sup>162</sup>.

Ensuite, un jour chômé est accordé aux salariés à l'occasion de la visite présidentielle, dans le but, toujours, de « déplacer les foules ». Octroi d'un jour de congé pour les fonctionnaires, mais aussi et surtout pour la masse des ouvriers et des employés des usines et des entreprises.

---

<sup>160</sup> Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 257-258.

<sup>161</sup> Ibid., p. 204.

<sup>162</sup> Laurent de Gaulle, *Une vie sous le regard de Dieu, La foi du général de Gaulle*, Paris, Éditions de l'Œuvre, p. 31. Dans son ouvrage *Le mythe gaullien*, op. cit., p. 132 et 140, Sudhir Hazareesingh note à ce propos : « Le plus surprenant dans ces voyages est que la générosité gaullienne se manifestait surtout dans la sphère religieuse. Non seulement le Général versait des dons considérables aux orphelinats et aux hospices des régions qu'il avait visités, le plus souvent par l'entremise de Mme de Gaulle, mais il envoyait des chèques à chacune des églises qui l'avaient accueilli, soit pour leurs œuvres charitables, soit pour les travaux d'entretien et de réparation. Cette habitude demeura une constante de tous les voyages gaulliens de 1959 à 1969. Qu'il s'agisse des cathédrales de Poitiers, de Lyon ou de Lille, ou d'humbles paroisses comme celle de Coulanges-la-Vineuse (Yonne), la visite présidentielle aux églises étaient suivie quelques semaines plus tard d'une lettre de son directeur de cabinet, accompagnée d'un chèque du Général dont le montant variait de 500 à 1 000 francs, au prélat qui l'avait reçu. Le bénéficiaire était de surcroît prié de conserver à cette obole « un caractère personnel et confidentiel ». [...] On peut penser que les voyages présidentiels à travers l'Hexagone, en particulier les gestes caritatifs publics et privés du Général, ont eu de profonds échos parmi la communauté catholique ». (Cf., par exemple, AN, 5AG1, (287), Dossier « Voyage en Champagne mai 1963 », Lettre de Georges Galichon à Mgr Henri Vion, évêque de Poitiers, 17 juin 1963.) (Note de l'auteur)



Jour de vacance exceptionnelle, aussi, pour les enfants des écoles, mobilisés autour de leurs instituteurs pour accueillir le chef de l'Etat et suivre ainsi une leçon d'éducation civique « grandeur nature ». Les autorités locales vont veiller à son respect, y compris le dimanche, même si, parfois, des contestations se font jour, comme le rapporte le journaliste Jean-Paul Ollivier :

« Le dimanche 17 juin [1962], le chef de l'Etat salue Besançon. [...] Dans la ville, une polémique est née. A la veille de l'arrivée du Général dans le département du Doubs, le Comité d'action laïque se plaint dans un communiqué des instructions adressées aux instituteurs leur prescrivant de se rendre dimanche matin sur le passage du cortège présidentiel avec leurs élèves. Elles ont provoqué diverses mises au point des associations de parents d'élèves qui ont fait savoir que les parents sont seuls juges en la matière et qu'ils ne sont nullement tenus d'envoyer leurs enfants à l'école le dimanche matin »<sup>163</sup>.

« La présence des enfants », note Nicolas Mariot sur ce point, « participe à la production d'images de la liesse. Les maîtres semblent fréquemment penser qu'il est de leur devoir d'accompagner les enfants lors d'une visite, moyen idéal de lier, à leur avis, petite et grande patrie et de faire ressentir l'abstraction nationale incarnée dans la figure du président. Ainsi les maîtres enseignent-ils à leurs élèves les modalités de comportement lors de la réception d'un personnage qui incarne la nation, la patrie, l'Etat, toutes notions abstraites : manifester de l'enthousiasme sans désordre en agitant de petits drapeaux »<sup>164</sup>.

Cette leçon de civisme « grandeur nature » sera vécue par des milliers de petits Français durant toute la République gaullienne.

---

<sup>163</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.

<sup>164</sup> Nicolas Mariot, op. cit., p. 280.



Normandie Université



Les enfants des écoles saluent l'arrivée du chef de l'Etat lors de la visite à Périgueux le 14 avril 1961. (Doc. INA)

Cette participation des enfants des écoles est une tradition républicaine, comme en atteste un télégramme du ministère de l'Éducation nationale au rectorat du Jura, en date du 9 juin 1962 :

« Vous informe que Monsieur le président de la République se rendra en voyage officiel dans les départements du Jura, Doubs et Haute-Saône du 14 au 17 juin prochain [1962]. Conformément à la tradition, les enfants des écoles, accompagnés de leurs maîtres, seront présents sur le parcours dans les agglomérations traversées ou visitées. Vous prie de prendre toutes dispositions utiles pour application »<sup>165</sup>.

La presse locale en fait régulièrement état, c'est même un « classique » du récit de la presse régionale du voyage présidentiel. Ainsi, le *Maine Libre*, dans son édition du 24 mai consacrée au voyage présidentiel des 19-23 mai 1965 en pays

---

<sup>165</sup> Cité in Nicolas Mariot, op. cit., p. 281.





de Loire, relève à propos de la halte du chef de l'Etat à Sillé-le-Guillaume le 22 mai :

« Les enfants de toutes les écoles de la ville, les sociétés constituées avec leurs drapeaux, les sapeurs-pompiers, la Musique municipale, le conseil municipal, les autorités de la ville et des environs sont rassemblés place de la Mairie. Aux côtés du maire se trouve le conseiller général du canton. Les enfants massés sur les trottoirs de la rue principale agitent leurs nombreux petits drapeaux. Deux gentilles petites filles offrent une gerbe d'œillets rouges au président de la République qui les félicite »<sup>166</sup>.

Les enfants des écoles sont présents dès les premiers voyages, et participent à l'atmosphère de liesse, comme le rapporte le quotidien régional *L'Indépendant*, qui couvre le voyage dans le Sud-Ouest de février 1959 et en particulier l'accueil de la population à Pamiers, le 15 février :

« Le Général fut alors véritablement absorbé par la foule et quelque peu bousculé en dépit des efforts de ses proches, dont le colonel de Bonneval<sup>167</sup>, qui tentaient de la protéger. Les enfants des écoles qui brandissaient des drapeaux, enhardis par cette bousculade, quittèrent leur place à leur tour pour se précipiter vers le général de Gaulle et le cerner de toutes parts. Le chef de l'Etat ne put échapper à ce débordement d'enthousiasme qu'en se faufilant entre deux voitures... Cet arrêt fut bref. Dix minutes plus tard le cortège officiel reprenait la route. Dans les villages traversés, les cloches sonnaient à toute volée, et aux débouchés des petites routes de vieux paysans se découvraient »<sup>168</sup>.

Ces jours de congé octroyés pour cause de visite présidentielle aux enfants mais aussi aux salariés et fonctionnaires disparaîtront sous la présidence de Georges Pompidou. En effet, le voyage a alors changé de sens : il est passé progressivement, au fil des années, de la recherche du contact physique avec les

<sup>166</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG AC 94.

<sup>167</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp du Général de 1945 à 1964.

<sup>168</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.



citoyens au simple « voyage de travail ». Il n'est alors plus si primordial de « faire du nombre ». Toutefois, dans l'après-de Gaulle, lorsque le président de la République se déplace pour une visite officielle et qu'il souhaite un accueil populaire, les enfants des écoles forment le plus souvent la majeure partie du public.

Pendant les présidences gaulliennes, assurer le contact avec le plus grand nombre possible de citoyens est encore un objectif essentiel. Pour le remplir, on fait également la publicité de l'évènement. Radios et presse locale appellent à la « mobilisation ».

Autre moyen utilisé pour assurer la présence populaire la plus importante possible pour les maires des villages visités : faire appel aux villages voisins. Nicolas Mariot en donne un exemple, lors du voyage en Franche-Comté de juin 1962<sup>169</sup> :

« Lors de son tour en Franche-Comté en 1962, de Gaulle marque l'arrêt à Pesmes, en Haute-Saône : la municipalité y a rassemblé les maires des communes environnantes, un groupe de jeunes filles portant un uniforme tricolore, enfin un arc de triomphe de verdure, le tout placé entre deux banderoles portant d'abord « Pesmes salue le président ! » puis « Ce n'est qu'un au revoir mon Général ! »<sup>170</sup>. Le lendemain, celui-ci doit traverser le village de Montaigu, tout proche de Lons-le-Saunier, à 8 heures 50 du matin. Le président ne s'arrête que quelques minutes. Pour autant, le conseil municipal vote un crédit de 200 Francs « pour couvrir les frais afférents à la réception de Monsieur le président. Décide également d'inviter toute la population de Montaigu à assister à la réception de Monsieur le président de la République, et à pavoiser avec les drapeaux qui seront remis par les soins de la municipalité. Décide également d'inviter à cette cérémonie, outre le conseiller général et le percepteur, tous les maires du canton de Conliège »<sup>171</sup>.

<sup>169</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.

<sup>170</sup> Description rapportée par l'envoyé spécial de *L'Est Républicain*, le 16/06/1962.

<sup>171</sup> Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Montaigu, le 03/06/1962.



## Normandie Université

Dans ses Mémoires, Pierre Lefranc, alors conseiller au Cabinet de la présidence, corrobore ce « ralliement » des populations des hameaux environnants au village qui a l'honneur de recevoir la visite du chef de l'Etat : « Les délégations des communes voisines de la route », écrit-il, « se déplaçaient et venaient occuper le milieu de la chaussée. D'où s'ensuivaient des arrêts non prévus, impossible à éviter mais qui bouleversaient l'horaire »<sup>172</sup>.

L'ensemble de ces moyens, mis en œuvre simultanément, se révèle particulièrement efficace : les images des reportages conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel en témoignent. Les grands-places des villes sont pleines de spectateurs, les gens forment cordons le long des routes et des rues empruntées par le cortège présidentiel, se densifiant à l'approche des centres villes. Les participants sont nombreux, partout.



Les images des foules impressionnantes rassemblées lors des voyages en province du chef de l'Etat, comme celle-ci prise à Orléans et diffusée par la presse filmée le 13 mai 1959, sont utilisées pour affirmer une légitimité qui repose sur l'adhésion des citoyens. (Doc. INA)

---

<sup>172</sup> Pierre Lefranc, op. cit., p. 174.



Nicolas Mariot le constate, comme les journalistes de l'époque : « Quant à de Gaulle, chacun sait que le plus insignifiant de ses déplacements mobilisait les foules. Les ordres de grandeur cités apparaissent du même ordre que ceux de ses prédécesseurs, le Général étant accueilli dans la moindre préfecture par plusieurs dizaines de milliers de personnes. Souvent, le nombre élevé de personnes présentes permet, comme il se doit, de donner un caractère objectif à l'attractivité présidentielle, surtout lorsque ce nombre apparaît plus élevé qu'attendu, comme c'est par exemple le cas à Saint-Nazaire « la Rouge » en septembre 1960<sup>173</sup>, ce qui est bien sûr relevé par les observateurs comme Jean-Paul Ollivier : « La popularité du chef de l'Etat est intacte. Un détail le démontre le lendemain : le maire de Saint-Nazaire a prévu deux mille cinq cents personnes devant l'hôtel de ville, la direction des services officiels, quatre mille. Or un recensement opéré de façon assez rigoureuse permet d'évaluer la foule à onze mille personnes. C'est dire que même dans la ville que l'on considérerait comme la moins enthousiaste, les participants sont nombreux »<sup>174</sup>.

---

<sup>173</sup> Voir Annexes : Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne. Archives FCDG : AC 70.

<sup>174</sup> Jean-Paul Ollivier cité in Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 214-215.



Normandie Université



Les participants sont très nombreux sur les grandes places des villes pour les cérémonies officielles et les discours publics lors des voyages en province, comme à Villefranche-de-Rouergue en septembre 1961... (Doc. INA)



... Mais aussi le long des principales rues empruntées par le cortège présidentiel, Comme à Laon en juin 1964. (Doc. INA)



Une fois dit qu'ils sont particulièrement nombreux, il n'est pas aisé de chiffrer précisément le nombre des participants aux cérémonies officielles lors des voyages gaullois en province.

Une note des Renseignements Généraux consacrée au voyage dans le Nord-Pas-de-Calais de septembre 1959<sup>175</sup>, permet cependant de confirmer l'impression d'affluence donnée par les plans larges des reportages lors des discours publics. On y procède à une évaluation détaillée des foules réunies dans les villes visitées : 3 000 personnes à Montreuil-sur-Mer, 5 000 à Boulogne, 10 000 à Calais, 8 000 à Arras et Lens, 6 000 à Béthune<sup>176</sup>. Des chiffres impressionnants, même à une époque qui connaît une participation aux événements politiques et à la vie civique sans commune mesure avec celle d'aujourd'hui.

Quelques mois plus tard, un préfet écrit à Olivier Guichard<sup>177</sup> et donne également quelques chiffres à propos du voyage en Alsace de novembre 1959<sup>178</sup> :

« L'enthousiasme populaire n'a cessé de régner le long du parcours du voyage. Plus de 10 000 à Guebwiller, plus de 20 000 à Colmar, plus de 5 000 à Ribeauvillé, ces chiffres d'auditeurs enthousiastes frappent d'autant plus les spécialistes des questions alsaciennes que le caractère alsacien est traditionnellement calme, voire renfermé. Or, peut-être plus que le nombre de personnes présentes, c'est l'enthousiasme presque délirant régnant dans cette foule qui était exceptionnel. Dans les villages situés sur la route du cortège, toute la population était groupée à l'endroit de l'arrêt prévu et les maisons étaient désertées. À plusieurs kilomètres de part et d'autre de l'itinéraire, les

---

<sup>175</sup> Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 62.

<sup>176</sup> Note « blanche » des RG datée du 23/9/1959, voyage des 24-27/09/1959, AN 5 AG1/462.

<sup>177</sup> Olivier Guichard (1920-2004) est chef du Cabinet du Général de 1951 à 1958 et devient ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire en 1968.

<sup>178</sup> Voir Annexes : Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort. Archives FCDG AC 63.



agglomérations étaient pratiquement vides, toute la population valide s'était regroupée au bord de la route... »<sup>179</sup>.

Pour la Normandie, l'historien Michel Boivin avance ces chiffres : « Les 6, 7, 8 et 9 juillet 1960, le chef de l'Etat rend visite à la Basse-Normandie. Au total, plus de 300 000 Bas-Normands<sup>180</sup>, soit un quart de la population totale, lui réservent un accueil triomphal. [...] La foule est partout au rendez-vous avec plusieurs heures d'avance malgré la pluie qui tombe presque sans interruption pendant une bonne partie du voyage. A Cherbourg, les rues empruntées par le cortège sont noires de monde. Sur la place de Gaulle et aux abords, plus de 15 000 personnes l'attendent. [...] A Vire, où plus de 15 000 personnes s'entassent sur la place du 6 juin, « on est venu voir le Grand Charles à vingt-deux dans une bétailière ! On a fait plus de quarante kilomètres à vingt à l'heure ! [...] Il méritait bien ça notre de Gaulle ! »<sup>181</sup>.

Ces informations locales, donc parcellaires, et les plans larges visibles dans les reportages consacrés aux voyages, permettent néanmoins d'affirmer que les participants aux cérémonies officielles étaient particulièrement nombreux ; une forte présence populaire est indéniable. La rencontre entre le chef de l'Etat et les citoyens a bien eu lieu à l'occasion de ces voyages. « Il n'y avait rien de factice », conclut l'historien britannique Sudhir Hazareesingh, « dans l'enthousiasme provoqué par le Général dans la plupart des régions qu'il visitait »<sup>182</sup>.

Ce n'est qu'au début des années 1970 que le nombre de spectateurs diminue drastiquement, pour ne plus représenter aujourd'hui, lors des visites présidentielles, que quelques centaines de spectateurs, le plus souvent quelques dizaines, la plupart du temps des militants du parti présidentiel disponibles ce jour-là pour « faire la claque ».

---

<sup>179</sup> Note du préfet du Haut-Rhin, 25/11/1959, AN 5 AG1/286. Citée dans Nicolas Mariot, op. cit., p. 178.

<sup>180</sup> D'après les rapports des Renseignements Généraux et les reportages de la presse locale. Chiffre cité in Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse Normandie de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 152.

<sup>181</sup> Ibid., p. 158.

<sup>182</sup> Sudhir Hazareesingh, op. cit., p. 129.



Le « moment fort » de la visite gaullienne reste bien sûr l'allocution publique, adressée aux habitants. Dans les plus grandes villes, les lieux de prises de parole sont pratiquement toujours les mêmes : les places, nécessaires pour permettre le rassemblement des foules très denses ; le perron ou le balcon de l'hôtel de ville pour le président de la République lui-même, la plupart du temps dos à la façade par crainte des attentats OAS.

La crainte des attentats marque en effet de son empreinte les déplacements du chef de l'Etat en province, au moins jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie.

### **3.2 - Le poids de la guerre d'Algérie.**

L'utilisation faite par le chef de l'Etat de ses déplacements en province pour annoncer, expliquer, défendre sa politique algérienne au plus près des citoyens a de lourdes conséquences, en termes de sécurité, sur l'organisation et les modalités des voyages.

Le voyage offre en effet de nombreuses occasions pour un éventuel attentat sur la personne du chef de l'Etat. Les tentatives, d'ailleurs, ne manquent pas.

Dans ses Mémoires<sup>183</sup>, Alain Peyrefitte évoque huit voyages<sup>184</sup> en province sur les treize auxquels il a participé aux côtés du général de Gaulle. A l'occasion du seizième voyage officiel, en Limousin et Midi-Pyrénées de mai 1962, auquel il est présent, il relate une tentative survenue sur un trajet effectué en chemin de fer. Il se trouve dans la micheline présidentielle. Le Général est soudain inquiet par le bruit sourd d'une explosion. Alain Peyrefitte écrit :

---

<sup>183</sup> Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, op. cit.

<sup>184</sup> Les 2 voyages de 1962 (mai ; juin) ; les 3 voyages de 1963 (avril ; juin ; septembre) ; le seul voyage de 1964, en juin ; et les deux voyages de 1965 (mai ; juin).





« De Gaulle sursaute et me fixe intensément. Dans son regard passe une lueur d'angoisse. Ses impressions sont plus vives que les miennes : il se rassérène déjà, alors que je n'ai pas eu le temps de m'inquiéter. Ce n'était pas une explosion, mais un mauvais aiguillage. Je suis sûr que, l'espace d'un instant, il a vu la mort. Et il m'a fallu réfléchir pour comprendre que, depuis des mois, il vit sous la menace constante d'un attentat de l'OAS. Il est ensuite détendu et souriant. Certains sont flegmatiques par défaut. Car, ne sentant pas tout de suite la situation, ils ne mesurent pas le danger. D'autres sont flegmatiques par entraînement. Leur vivacité de perception est compensée par la maîtrise d'eux-mêmes qu'ils ont acquise. De Gaulle est de cette sorte »<sup>185</sup>.

Après enquête, on découvre sur les rails un engin destiné à exploser, posé par un commando OAS, mais qui ne s'est pas déclenché au passage du train.

A l'occasion du même voyage de mai 1962, le journaliste Jean-Paul Ollivier note :

« Tout semble bien se passer. Néanmoins, dans les milieux officiels, on a pris toutes précautions contre un éventuel attentat OAS. La garde personnelle du président a été renforcée par des policiers en civil. Tout au long du parcours, les CRS et les forces de gendarmerie ont surveillé les abords du trajet emprunté par le chef de l'Etat. Un hélicoptère surveille en permanence le cortège présidentiel composé de dix-sept voitures »<sup>186</sup>.

---

<sup>185</sup> Ibid., p. 162.

<sup>186</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 200.



Normandie Université



Les attentats perpétrés par l'OAS n'empêchent pas le chef de l'Etat d'aller au contact physique de ses concitoyens, comme ici lors du seizième voyage officiel, en Limousin et Midi-Pyrénées, de mai 1962. (Doc. INA)

Un mois après ce voyage, et alors que se profile le dix-septième déplacement officiel, en Franche-Comté, du 14 au 17 juin 1962, le journaliste relate les interrogations dans l'entourage présidentiel après l'attentat avorté le long de la voie de chemin de fer :

« Au retour de Limoges, terme de son dernier périple et après la découverte des prémices d'un attentat, les officiels se sont inquiétés, suggérant au chef de l'Etat de renoncer, au moins pour quelque temps, à ses tournées provinciales. Celui-ci n'a rien voulu savoir. Au cours de son septennat, il s'est promis de visiter les quatre-vingt-dix départements français, il se tient à ce plan quelles que soient les circonstances. Il atterrit en Franche-Comté le 14 juin, à la base aérienne de Luxeuil-les-Bains. Des précautions particulièrement minutieuses ont été prises. Jusqu'à la fin de la visite du chef de l'Etat, le survol de la Franche-Comté par avion ou hélicoptère est interdit. Le stationnement des véhicules l'est également le



long du parcours. Des camions-grues sont prévus pour enlever les automobiles et camions qui ne respecteraient pas les consignes. La circulation est stoppée sur tout le parcours, une heure avant l'arrivée des motocyclistes d'avant-garde. Depuis une semaine, les policiers surveillent les gares, contrôlent les fiches des hôtels. [...] Le cortège traverse les vallonnements couverts de bois et de prairies et, dans chaque ferme, dans chaque grange, le long de la route des groupes de gendarmes mobiles montrent que la sécurité est le souci essentiel des organisateurs de ce voyage. [...] On apprend alors que les policiers de la Sureté nationale ont déjoué, une nouvelle fois à temps, un attentat contre le Général que l'OAS comptait commettre au cours du voyage en Franche-Comté. Six membres d'un commando, dont deux femmes, ont été arrêtés. Une vingtaine de suspects sont également retenus par les services de sécurité. [...] Le minage d'un passage à niveau que devait emprunter près de Vesoul le cortège présidentiel était prévu. [...] Le chef de l'Etat est informé du danger qu'il court, mais ne semble pas s'en inquiéter. L'itinéraire n'est pas modifié et rien ne vient troubler l'étape suivante - celle du Jura - qui compte cent soixante-douze kilomètres »<sup>187</sup>.

En 1964 encore, à l'occasion du vingtième anniversaire du débarquement allié, célébré à Toulon, une nouvelle tentative d'attentat contre le Général échoue. La veille de la cérémonie, un militant OAS dépose une bombe dans une jarre ornant l'escalier du Mémorial du Mont-Faron que le chef de l'Etat doit inaugurer. Mais la mise à feu de l'engin ne fonctionne pas.

Comme Jean-Paul Ollivier, tous les journalistes ayant eu à couvrir pour leurs rédactions les voyages présidentiels insistent sur l'importance des questions de sécurité, liées bien sûr à la situation en Algérie et aux menaces de l'OAS à l'encontre du « traître de Gaulle ».

---

<sup>187</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p.210-212.



Normandie Université

Ainsi Jean Pierre Farkas, reporter à Radio-Luxembourg :

« Pour suivre le cortège officiel, c'était comme pour le Tour de France, il y avait certaines étapes où l'on était devant, certaines étapes où l'on était derrière. A l'arrivée dans les villes, il fallait rentrer tête baissée dans la foule, et se rapprocher le plus possible du Général. Mieux valait être en bons termes avec les « gorilles », les gardes du corps, qui étaient sans arrêt aux aguets... [...] N'importe qui aurait pu poignarder de Gaulle dans ces moments, n'importe qui ! Les « gorilles » étaient armés, mais c'était sans doute compliqué pour eux avec un homme de la trempe du Général, qui n'écoutait personne. Le Général faisait preuve d'un grand courage physique ! »<sup>188</sup>.

Mêmes souvenirs pour le reporter de télévision Jacques Aubertin, notant :

« Le problème sur ces voyages officiels, c'est qu'il faut tourner tout le temps, surtout à l'époque de De Gaulle : il était très menacé ; on ne pouvait jamais savoir ce qui allait se produire lors des déplacements. Il fallait donc être prêt à tourner en permanence. Il fallait tout le temps être derrière lui, parce qu'un attentat pouvait se produire. [...] Il fallait être tout le temps sur le qui-vive. [...] Pour de Gaulle il y avait d'importants problèmes de sécurité - liés à la situation algérienne - qui ne se posaient pas pour René Coty. Tout le monde craignait qu'il y ait un attentat »<sup>189</sup>.

---

<sup>188</sup> Engagé comme reporter à *Radio-Luxembourg*, une radio périphérique, en 1958, Jean-Pierre Farkas est appelé à couvrir la guerre d'Algérie à partir de 1960. Il rejoindra ensuite *RTL*, puis *Radio-France*, qu'il quittera pour prendre sa retraite en 1998. Il a couvert les voyages officiels du général de Gaulle pour *Radio-Luxembourg*. Entretien réalisé le 23 février 2007.

<sup>189</sup> Entretien réalisé le 3 février 2007.



Normandie Université



Pour des raisons de sécurité, le Général prononce ses discours sans public derrière lui.  
C'est le cas à Orléans en mai 1959... ... À Toulouse en février 1959...



À Strasbourg en novembre 1959... ... Comme à Bordeaux en avril 1961.  
(Doc. INA)

Le journaliste Michel Anfrol insiste lui aussi sur ce climat lourd de menaces qui pèse sur les voyages officiels :

« Jamais [le chef de l'Etat] n'évitera un bain de foule alors que les tentatives d'assassinat sont nombreuses, et que ses gardes du corps le mettent régulièrement en garde : « C'est trop dangereux » lui dit-on. Pourtant de Gaulle refusera d'être toujours « entouré » par des gardes du corps, comme on le voit aujourd'hui. Il y aura bien ses deux ou trois « gorilles » qui essaieront d'ouvrir le chemin, de veiller à ce qu'on ne lui tire pas dessus. Mais de Gaulle, jusqu'à la fin, jusqu'en avril 1969, voudra être au contact direct des Français. [...] Parce qu'il estime qu'un président de la République doit être au contact des Français, malgré les



attentats ou les tentatives d'attentats du Petit Clamart, de Pont-sur-Seine ou du Mont Faron. Et puis de Gaulle est un homme courageux... »<sup>190</sup>.

Les membres de la sécurité personnelle du chef d l'Etat, les fameux « gorilles », sont également les premiers concernés. Ils ont eux aussi évoqué les contrecoups sur l'organisation du voyage de la guerre en Algérie.

Ainsi, l'un des « gorilles », l'inspecteur de police Raymond Sasia, témoigne à grand renfort de précisions très diverses et très explicites qu'il convient donc de restituer dans leur totalité :

« Assez rapidement, le Général a compris que pour sortir de ce guêpier où 450 000 soldats français étaient engagés, il faudrait laisser le choix de l'autodétermination aux Algériens. Du coup, il est devenu à la fois la cible du FLN et la bête noire des partisans de l'Algérie française.

Quand je suis entré au ministère de l'Intérieur, dans la Sûreté nationale, la vague d'attentats a commencé. Le Général allait en essayer plusieurs à partir de septembre 1959. La question de sa sécurité est donc devenue cruciale pour le salut du régime et un souci lancinant pour le ministère de l'intérieur. Une équipe rapprochée de quatre gardes du corps a été créée<sup>191</sup>. Ils avaient fait le serment de se coucher sur une grenade ou de s'interposer au cas où une balle devait atteindre le Général. Ils étaient prêts à donner leur vie pour sauver la sienne. Cette garde rapprochée formait un premier cercle autour du Général. Un deuxième cercle l'accompagnait, avec une douzaine d'inspecteurs de la préfecture de police et des membres du groupe « Voyages officiels » de la Sûreté nationale. Ils se noyaient dans la foule, l'œil aux aguets. En cas d'attentat, pendant que les « gorilles » couvraient le Général, ils devaient neutraliser le plus vite possible le ou les terroristes. C'est à cette équipe que je prêtai main-forte à partir de 1961. Un

---

<sup>190</sup> Journaliste présentateur, Michel Anfrol a été reporter, puis rédacteur-en-chef du *Journal Télévisé* et présentateur du journal de 20 heures de 1968 à 1970. Entretien réalisé le 21 février 2007.

<sup>191</sup> MM. Roger Tessier, Henri Djouder, René Auvray, sous la direction de Paul Comiti.



troisième cercle était constitué de policiers qui canalisait la foule, effectuaient des fouilles, repéraient le terrain avant le passage du chef de l'Etat. [...]

La sécurité du Général était surtout en péril lors des déplacements, en province comme à l'étranger. Assez rapidement, la Sûreté a créé une section opérationnelle de sécurité pour ces voyages officiels, qu'on a appelé les «VO»<sup>192</sup>. Ces « VO » étaient chargés de tous les aspects de la sécurité à l'extérieur de l'Elysée, étude des trajets, lien avec les préfetures et les compagnies de CRS, repérages, déminage des routes et des tarmacs, filtrage du personnel et des invités... Fin 1961, un des « gorilles » a dû quitter l'équipe pour raison de santé<sup>193</sup>. Je l'ai remplacé dans le groupe des « quatre mousquetaires ». [...] J'ai vite été intégré dans cette équipe très soudée. [...] Nous ne nous quittions plus, toujours ensemble autour du Général, à proximité de la DS noire, les yeux fixés sur lui et sur son environnement, exercés à repérer le moindre signe d'hostilité. [...] [En cas de besoin], les consignes étaient simples : on poussait le Général dans la voiture, ou, si la menace était plus précise et proche, on se jetait sur lui et on le recouvrait en faisant de nos corps un gilet parre-balles...

[La plus grande difficulté] pour assurer la protection du Général, c'était le Général lui-même ! Il ne supportait pas que le service de sécurité soit un obstacle entre lui et le peuple français. Lors des déplacements en province, il plongeait littéralement dans la foule. Il disait que c'était une manière de sentir la France, de jauger l'humeur des Français. Cette proximité concourait beaucoup à sa popularité. Il vérifiait aussi, au contact des gens, l'aune de son charisme. Il marchait à grands pas dans les rues. Un gorille se tenait devant lui, à quelques mètres s'il n'y avait pas de danger, plus près s'il le fallait pour signifier par ce rapprochement qu'il y avait un obstacle. Et nous, nous entourions le Général, moi derrière en couverture, les autres « gorilles » de part et d'autre. Nous le protégeons aussi des gens qui lui arrachaient, par dévotion ou dans la bousculade, un bouton

---

<sup>192</sup> En fait, le « Service des Voyages Officiels et de la Sécurité des hautes personnalités », appelé par la suite les « VO », fut créé en mars 1935, après l'assassinat à Marseille en octobre 1934 du roi de Yougoslavie, Alexandre I<sup>er</sup> et du ministre français Louis Barthou.

<sup>193</sup> M. René Auvray.



ou même une fois qui ont déchiré sa manche de veste, nous le protégeons des gestes trop brusques, des baisers trop fougueux et des bébés qu'on lui jetait à la figure ! Il fallait veiller à tout. [...] En même temps, nous avons toujours un œil sur le type louche, au regard fuyant, dont la gabardine semblait gonflée d'un objet qui pouvait être une arme. [...] Il nous est arrivé de culbuter un gars bizarre, de le plaquer au sol au milieu de la foule. Aussitôt un inspecteur du deuxième cercle prenait en charge le malheureux et nous retournions en vitesse aux côtés du Général. Parmi les « gorilles », j'étais celui qui dégainait le plus vite. Ma mission particulière était donc de flinguer sans hésiter d'un seul coup le terroriste ou le déséquilibré qui aurait fait feu sur le Général. Comme il était très grand, il était une cible facilement repérable dans la foule, même de loin, pour un tireur embusqué.

Le Général ignorait le danger. Je me souviens d'un jour de 1967, lors d'une visite en province<sup>194</sup>, des syndicalistes avaient été rameutés sur le parcours de l'hôtel de ville. Ils criaient : « Charlot des sous ! Charlot des sous ! » Nous voulions pousser le Général dans la direction inverse et l'éloigner des investives. Faisant fi de notre virage, à grands pas, il s'est avancé vers les manifestants, nous le suivions à toute vitesse, craignant que des excités balancent des projectiles dans sa direction... Au fur et à mesure qu'il s'est rapproché d'eux, les cris des manifestants ont baissé d'intensité en quelques secondes. Il s'est planté devant eux en souriant. Les mêmes qui le conspuaient un instant auparavant voulaient tous lui serrer la main, riaient de bonheur de l'avoir touché... C'était là le pouvoir inouï de son charisme. [...]

Nous étions toujours inquiets pour lui. On craignait que quelqu'un puisse l'empoisonner en lui serrant la main ou le piquer avec du curare. Le général a eu de la chance. Il n'a jamais trouvé en face à lui un adversaire prêt à sacrifier sa vie pour accomplir son forfait. Contre un kamikaze, je ne sais pas si on aurait pu faire grand-chose... C'est pourquoi l'OAS n'a jamais pu avoir sa peau : ses assassins

---

<sup>194</sup> Il s'agit du voyage dans le Sud-Ouest d'octobre 1967. Voir Annexes : Voyage 25 des 22-24 octobre 1967 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 110.





n'ont jamais osé risquer la leur. C'est d'ailleurs l'une des choses que le Général a reproché à Bastien-Thiry. Instigateur de l'attentat du Petit-Clamart, il n'avait personnellement pris aucun risque et n'avait pas pris part à la fusillade »<sup>195</sup>.

Roger Tessier était lui aussi un des « gorilles ». Son témoignage relatif aux questions de sécurité traitées à l'occasion des voyages présidentiels en province est aussi très intéressant. Il corrobore les propos de son collègue Raymond Sasia et précise les dispositions qui étaient prises, en particulier dans le domaine médical et dans celui de la protection policière, pour tenir compte des possibles attentats contre la personne du chef de l'Etat :

« [Lors des voyages en province], nous ne serons jamais tranquille. Un acte isolé est toujours à craindre. [...] Il faut avoir l'œil partout. La foule pousse, tire, gesticule. Le Général évolue comme un poisson dans l'eau. Il paraît heureux mais il nous cause quelques tracas. [...] Jamais il ne prévient quand il se lance dans la foule. Ses gestes sont imprévisibles, son goût pour l'isolement dans la masse nous donne des frissons et nous sortons de la mêlée les poches arrachées ou quelques boutons en moins. Il se comporte comme s'il était invulnérable. Il pense que la chance l'accompagne et que, de toute façon, la meilleure façon de décourager les attentats c'est la popularité et le mépris du danger. [...]

A chaque déplacement, la direction de la police judiciaire nous confiait un carnet rouge portant la mention : « Individus recherchés ». Sur chaque page figuraient la photo, le nom, la date de naissance et le signalement complet de la personne susceptible de commettre un attentat sur la personne du chef de l'Etat. [...] Durant ces années-là, des groupes d'activistes, qu'ils soient d'Algérie ou de France métropolitaine, ne pensent qu'à ce geste : « Tuer de Gaulle ! », depuis la journée du 15 septembre 1959 où, dans une allocution télévisée, le président de la République a proclamé « le nécessaire recours à l'autodétermination des hommes

---

<sup>195</sup>Raymond Sasia, *Le mousquetaire du Général*, Paris, Éditions Guéna, 2010, p. 102-112.



et des femmes qui habitent l'Algérie ». Ils traquent le Général partout où ils estiment avoir quelque chance de l'atteindre. [...]

Il nous faut redoubler de vigilance. A côté de moi, par exemple, prend toujours place le médecin de garde, portant une trousse qui constitue un bloc opératoire miniature avec bouteille d'oxygène, réserve de plasma et appareils de garrot. Puisque le président veut ouvrir la route lui-même, on fait appel à un hélicoptère de la gendarmerie qui scrute la chaussée avant le passage de sa voiture. Un autre appareil, moteur chaud, se tient prêt à décoller pendant toute la durée du voyage. Celui-là est une véritable ambulance volante. Dans les hôpitaux des villes traversées, une chambre est réservée en permanence et une équipe de chirurgiens se tient toujours disponible. Le Général n'est jamais informé de ces initiatives : il s'y opposerait. [...]

Les officiels s'inquiètent et suggèrent au président de la République de renoncer, au moins pour quelques temps, à ses tournées provinciales. Mes collègues et moi-même nous le pensons aussi, mais nous ne pouvons nous permettre de formuler une quelconque proposition. Le Général, lui, ne veut rien savoir. Il s'est promis de visiter les quatre-vingt-dix départements français, il se tiendra à ce plan qu'elles que soient les circonstances. Nous n'en sommes pas étonnés. [...]

Même après l'attentat du Petit-Clamart, le Général n'accepte pas d'utiliser la voiture blindée dont les vitres sont à l'épreuve des balles. [...] Il a fallu consolider le dispositif de sécurité déjà en vigueur : les Renseignements Généraux des départements visités effectuent un recensement des activistes notoires et les placent en résidence surveillées pour la durée de la visite présidentielle. Nous sommes ainsi débarrassés d'un gros souci. Les immeubles dont les façades communiquent avec une place où le président de la République prononce un discours, ou se trouve susceptible de stationner quelques minutes, sont soigneusement contrôlés. Des inspecteurs prennent place à certaines fenêtres pour empêcher un éventuel conjuré de tirer à l'aide d'un fusil à lunette. C'est l'opération que les services de sécurité craignent le plus et que l'OAS désigne



sous le nom de code « Opération Chamois ». Tout au long du trajet qu'emprunte le cortège officiel il existe, bien sûr, le service d'ordre apparent : soldats ou gardiens de la paix. On y ajoute, perdus dans la foule, de très nombreux inspecteurs des Renseignements Généraux en civil. Autre mesure de sécurité : le trajet du cortège officiel est parcouru mètre après mètre, quelque jours à l'avance, par le chef du service des Voyages Officiels en compagnie du commissaire de la ville. Il décide des emplacements précis où s'arrêtera la voiture présidentielle. Et le jour de la visite, le cortège officiel dispose d'un trajet soigneusement préparé et minuté. De Gaulle, en déplacement officiel, se trouve littéralement « prisonnier » d'un filet invisible de policiers. Et nous sommes les derniers remparts. Sans cesse aux aguets, nous surveillons dans toutes les directions aussi bien les fenêtres que la jouvencelle aux joues rosies d'émotion qui apporte un bouquet de fleurs. [...]

Si un exalté ouvrait soudain le feu, je me précipiterais et, à la manière d'un joueur de rugby, je plaquerais le Général au sol en me couchant sur lui. Sans souci de dignité, un autre collègue se précipiterait à plat ventre pour faire rempart de son corps au président. Les deux autres « gorilles », revolver au poing, tenteraient la diversion, notre rôle étant davantage de protéger, au sens propre du mot, que de « descendre » un agresseur éventuel. Ne dit-on pas que les hommes de main de l'OAS veulent venir frapper le chef de l'Etat au plein cœur de son village ? »<sup>196</sup>.

Dans ses Mémoires, Pierre Lefranc<sup>197</sup> insiste également sur les précautions spécifiquement médicales qui entouraient les déplacements présidentiels en province :

« Les dispositions prises prévoyaient la présence, dans une voiture très proche de celle du Général, d'un médecin le connaissant et disposant d'une réserve de sang du groupe voulu ; un hélicoptère au-dessus du convoi et en liaison

---

<sup>196</sup> Roger Tessier, *J'étais le gorille du Général, 1947-1970*, Paris, Perrin, 2002, p. 45-46, 98-100, 110-111 et 117-121.

<sup>197</sup> Pierre Lefranc (1922-2012), chargé de mission (1959-1961) puis conseiller technique au Cabinet de la présidence de la République (1961-1963), préfet de l'Indre (1963-1965), il dirige ensuite la Société Financière de Radio-diffusion jusqu'en 1973.



radio avec lui, une chambre pourvue du nécessaire pour une réanimation avec les équipes chirurgicales compétentes, et cela dans un rayon de quinze à vingt minutes de vol, complétaient le système. Ce n'était pas simple, surtout dans les régions montagneuses où les zones d'atterrissage des hélicoptères à proximité des routes se trouvent difficilement »<sup>198</sup>.

Ces questions de sécurité pèsent sur les organisateurs du voyage à l'Elysée comme sur le travail des journalistes chargés de couvrir les déplacements. Il faut garder en mémoire cet aspect des voyages de De Gaulle, car il rend la pratique du bain de foule, pour les téléspectateurs de l'époque, d'autant plus saisissante. Evoqué par Raymond Sasia et Roger Tessier, le service de l'Elysée compétent pour ces questions de sécurité lors des déplacements est le « Service des Voyages Officiels et de la Sécurité des hautes personnalités » (SVOSHP), créé en 1935, dépendant de la Sûreté Nationale. Dès 1923, à l'Elysée, un nouveau poste officiel est affecté à l'« organisation des voyages », année où le Président Millerand se dote également d'un poste de « chargé de la presse » à la présidence de la République. Réorganisé après-guerre, le « SVOSHP », demeure, au-delà des changements de dénomination<sup>199</sup>, globalement identique jusqu'à nos jours. C'est ce service, aujourd'hui dépendant du ministère de l'Intérieur, qui veille aux aspects sécuritaires des voyages, repère les lieux, en lien avec les préfetures, les policiers et gendarmes locaux.

Le voyage ainsi prévu, préparé et organisé en tenant compte des contraintes imposées par la guerre en cours en Algérie, va être le lieu d'une rupture majeure dans sa forme ; une rupture opérée par le général de Gaulle lui-même au cœur d'un rituel républicain jusqu'ici bien établi dans son ordonnancement protocolaire. Le

---

<sup>198</sup> Pierre Lefranc, op. cit., p. 172.

<sup>199</sup> Le SVOSHP devient le « Service de la Protection » (SDLP) en octobre 2013. En 2018, le SDLP emploie 1 260 policiers.



contexte algérien rend cette rupture dans les formes prises par le voyage d'autant plus spectaculaire aux yeux des contemporains.

Une rupture sur la forme qui revêt un sens politique : elle est au service de la conception gaullienne de la légitimité du pouvoir exécutif. Elle va transformer le voyage présidentiel en province, devenu désormais le lieu de l'échange, le temps de la rencontre. Elle va provoquer une complète refonte d'un rituel républicain que l'on pensait immuable.

#### **4 - L'invention du bain de foule.**

Dans les nombreux reportages<sup>200</sup> consacrés aux voyages officiels en province, une image récurrente représente le général de Gaulle, en plans serrés ou en plans larges, s'avancant vers la foule massée pour l'accueillir, les mains en avant, saisissant d'autres mains, saluant, embrassant parfois. C'est déjà le cas lors du « petit Tour de France » des 20 et 21 septembre 1958<sup>201</sup>, c'est le cas lors du voyage dans le Sud-Ouest de février 1959 et lors du voyage en Bourgogne d'avril 1959, lors du voyage dans le Centre de mai 1959, en Auvergne de juin 1959, dans le Nord de septembre 1959, lors du voyage en Alsace de novembre 1959. C'est encore le cas lors du voyage en Normandie de juillet 1960, lors du voyage en Corse de novembre 1961, du voyage en Franche-Comté de juin 1962. C'est toujours le cas lors du voyage en Picardie de juin 1964, lors du voyage dans le Nord d'avril 1966, enfin lors du voyage en Bretagne de janvier-février 1969...

---

<sup>200</sup> Actualités Françaises (AF) du 24 septembre 58, *Journal Télévisé (JT)* du 14 février 59, *JT* du 15 février 59, *JT* du 16 février 59, *JT* du 17 février 59, AF du 18 février 59, AF du 22 avril 59, AF du 13 mai 59, *JT* du 7 juin 59, *JT* du 10 juin 59, *JT* du 30 juin 59, AF du 30 septembre 59, *JT* du 20 novembre 59, *JT* du 26 février 60, AF du 13 juillet 60, *JT* du 10 juillet 60, AF du 14 septembre 60, AF du 12 octobre 60, AF du 26 octobre 60, AF du 19 avril 61, AF du 5 juillet 61, AF du 27 septembre 61, AF du 15 novembre 61, *JT* du 9 novembre 61, *JT* du 8 novembre 61, *JT* du 9 novembre 61, AF du 23 mai 62, AF du 20 juin 62, *JT* du 14 juin 62, AF du 1<sup>er</sup> mai 63, *JT* du 11 juin 64, *JT* du 23 avril 66, *JT* du 26 avril 66, *JT* du 1<sup>er</sup> février 69 et *JT* du 2 février 69.

<sup>201</sup> Le 20 septembre 1958, le Général se rend à Rennes, puis à Bordeaux d'où il regagne Paris. Le lendemain 21 septembre, il se rend à Strasbourg, puis à Lille.



Normandie Université

Une pratique systématique, qui s'étire sur les dix ans de la présidence, et qui ne doit rien au hasard.

Pour mieux comprendre le caractère novateur de cette pratique politique inaugurée par le président de Gaulle, de ce geste ô combien frappant pour les contemporains, geste amplifié par la couverture qui en est faite par le *Journal Télévisé* comme par la presse filmée, il nous faut comparer les voyages présidentiels gaulliens avec les déplacements officiels précédents.

Il existe peu de documents audiovisuels relatant les visites présidentielles ou gouvernementales avant le milieu des années 1950, mais plutôt des photos, des témoignages. Un film existe cependant, relatant brièvement la visite officielle du président Armand Fallières à Reims, en 1909. On y voit le chef de l'Etat entouré d'une délégation nombreuse, se dirigeant vers un champ d'exhibition d'aéronefs afin d'inaugurer une « grande semaine d'aviation ». Il ne s'arrête ni ne salue la foule, massée et contenue derrière des barrières. Armand Fallières vient observer une exhibition : le contact du président de la République avec le public est inexistant. Ce dernier n'a pu qu'entreapercevoir le chef de l'Etat.



Normandie Université



Le président Armand Fallières en visite à Reims en 1909 : aucun contact avec la foule...  
C'est le temps du cortège présidentiel qui « passe en revue ». (Doc. INA)

C'est là la règle, comme en témoignent les photos conservées de l'époque : dissimulé au cœur d'un cortège d'uniformes, de chapeaux, de plumes, de costumes, de chevaux, il est difficile pour le public d'apercevoir le chef de l'Etat au milieu des cavaliers et des voitures officielles. À tel point que le président de la République est parfois obligé de faire écarter son escorte, comme Félix Faure à Rouen en avril 1895. Sur nombre de photos de visites officielles d'avant la fin des années 1950, le cortège présidentiel se déplace systématiquement entre des haies d'honneur ordonnées tout au long de l'itinéraire emprunté, haies composées d'enfants des écoles, de membres d'associations, de corporations, de simples badauds, d'habitants des communes environnantes. De ces spectateurs massés de part et d'autre du parcours, on attend certes des marques de soutien, d'approbation, voire d'enthousiasme - applaudissements, vivats - mais eux-mêmes ne sont salués qu'à distance. On n'observe jamais de contact entre ces foules et la personne du chef de l'Etat. Comme le rapporte le Journal Officiel du 10 novembre



1921<sup>202</sup> à propos du voyage du président Millerand à Montpellier du 5 au 7 novembre 1921 :

« Derrière la haie de soldats, une acclamation enthousiaste jaillit de milliers de poitrines lorsque le président de la République paraît. Le cortège présidentiel se rend à la préfecture en traversant la ville. [...] Sur tout le parcours, il est respectueusement salué par la population massée nombreuse sur les trottoirs »<sup>203</sup>.

Bien sûr, le président de la République rencontre les notabilités, les personnalités politiques et économiques des régions traversées, les Corps constitués, dans un ordonnancement d'ailleurs très protocolaire ; mais il ne se livre pas à ce qui est devenu pour nous une image classique du voyage présidentiel : le bain de foule.

Il y a bien une rupture dans les gestes effectués, des gestes « donnés à voir », initiée par le Général. Tous les témoins des voyages gaulliens, journalistes ou techniciens, le remarquent. Ainsi le journaliste reporter d'images Jacques Aubertin<sup>204</sup> se souvient que « c'est lui qui a commencé à aller serrer les mains des gens... Les services de sécurité étaient complètement affolés ! [...] Quand le soir, au Journal [Télévisé], les téléspectateurs voyaient de Gaulle arriver en province et être acclamé par des milliers de personnes, c'était très bien pour lui ! » Même constatation chez le journaliste de radio Jean-Pierre Farkas<sup>205</sup> : « C'est de Gaulle qui a inventé les bains de foule. Quand il entrait dans la foule, les gosses, les gens lui prenaient la main, c'était absolument extraordinaire ». Même constat chez Jean

---

<sup>202</sup> JO du 10/11/1921, p. 12505 et 12509.

<sup>203</sup> Cité in Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 52.

<sup>204</sup> Jacques Aubertin entre à l'ORTF en avril 1949 et intègre l'équipe du *Journal Télévisé* en 1957. Rapidement, il est « accrédité » pour les voyages officiels. Après avoir suivi épisodiquement Vincent Auriol puis René Coty, il suit régulièrement les voyages de Charles de Gaulle en tant qu'opérateur de prise de vues attiré. Il quitte l'ORTF en 1987. Entretien réalisé le 3 février 2007.

<sup>205</sup> Engagé comme reporter à *Radio-Luxembourg*, une radio périphérique, en 1958, Jean-Pierre Farkas est appelé à couvrir la guerre d'Algérie à partir de 1960. Il rejoindra ensuite *RTL*, puis *Radio-France*, qu'il quittera pour prendre sa retraite en 1998. Il a couvert les voyages officiels du général de Gaulle pour *Radio-Luxembourg*. Entretien réalisé le 23 février 2007.





Cécillon<sup>206</sup> : « Il a inventé le bain de foule. Le Général ressentait le besoin de s'adresser au peuple, d'aller vers lui, de serrer les mains. Je crois qu'il y tenait beaucoup. [...] Je me souviens des présidents de la République précédents, et même des présidents du Conseil avant lui, ce n'était pas du tout la même chose, pas du tout. Eux restaient en dehors de la population, c'est vrai, alors que de Gaulle, lui, cultivait le contact avec les gens ».

Certes, ce n'étaient pas là les premiers bains de foule du Général. « De Gaulle affectionne les bains de foule », observe l'historien Philippe Braud, « qui lui permettent de savourer une approbation chaleureuse ; aussi les a-t-il recherchés et multipliés, outre-mer, en province, à l'étranger. Mais c'est le 26 août 1944, sur les Champs-Élysées, qu'il a connu, et avoué ensuite, l'exaltation la plus intense ». L'historien cite le Général : « Puisque chacun de ceux qui sont là a, dans son cœur, choisi Charles de Gaulle comme recours de sa peine et symbole de son espérance, il s'agit qu'il le voie, familier et fraternel »<sup>207</sup>. Citons encore le bain de foule pris à Bayeux dans une France en cours de libération, le 17 juin 1944. Aux yeux des Américains, force est alors de constater que de Gaulle semble bien provoquer l'assentiment populaire... Les fréquents voyages entrepris au temps du RPF ont aussi marqué les esprits.

Mais c'est la première fois que les bains de foule gaulliens sont l'objet de reportages nombreux et réguliers dans les Journaux Télévisés comme dans les émissions hebdomadaires d'informations de la presse filmée cinématographique. Et dans ces reportages, on relève ce fait nouveau, cette rupture du protocole habituel, que l'on montre, bien sûr, systématiquement.

---

<sup>206</sup> Jean Cécillon a été responsable des moyens techniques télévisuels sur les voyages officiels du général de Gaulle de 1958 à 1969, et sur les allocutions télévisées du Chef de l'Etat à partir de la même date. Il est passé de la radio à la télévision en 1950, où il est nommé Chef du Centre d'Exploitation de l'Actualité Télévisée. Il a pris sa retraite en 1983. Entretien réalisé le 23 avril 2007.

<sup>207</sup> Claire Andrieu, Philippe Braud, Guillaume Piketty (dir.), Sophie Masse-Quief, article « Le peuple », *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Editions Robert Laffont, 2006, p. 431.



Normandie Université

Autant qu'une image symbolique du rapport établi entre le président de la République et le peuple français, c'est surtout une image émotionnellement forte, c'est à dire une image qui sera toujours préférée à une autre dans un montage pour le *Journal Télévisé*. Le journaliste rédacteur remarque ainsi, dans son commentaire, lors du voyage dans le Sud-Ouest de février 1959<sup>208</sup> :

« À Foix, nouvel enthousiasme, nouvelles acclamations. Pour cette foule amicale, le président de la République n'hésitait pas à rompre l'ordre du cortège »<sup>209</sup>. On signale par ces mots - et par l'image elle-même - un fait inhabituel à l'attention du public.



La main tendue vers la foule : c'est par ce geste que le Général rompt l'ordonnancement traditionnel du voyage présidentiel, comme ici dans le Nord en septembre 1959. L'image est diffusée dans le *JT* le 1<sup>er</sup> octobre. (Doc. INA)

Le Général en voyage, le « président des bains de foules », c'est d'abord une présence physique, une voix, comme l'observe l'historien Patrice Gueniffey :

<sup>208</sup> Voir Annexes : Premier voyage des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>209</sup> Reportage des Actualités Françaises du 18 février 1959.



« De Gaulle ? sa singularité s’exprimait d’emblée dans son apparence physique, sa taille, encore augmentée par le képi lorsqu’il portait l’uniforme, ce long corps mal proportionné dont il semblait embarrassé, le visage, nez fort et menton fuyant, la bouche petite, les yeux cernés de plis comme ceux d’un éléphant, et sa manière de s’exprimer, la voix assez haut perché, « étonnamment flûtée et gouailleuse »<sup>210</sup>, la parole lente, coupée de longs silences ... Tous ceux qui l’approchaient ou l’entendaient en étaient frappés »<sup>211</sup>. Et puis un geste, typique du Général, qui date des années de la Libération et qui marque les esprits, décrit par l’historien britannique Sudhir Hazareesingh : « mouvement de main si distinct, de haut en bas, et partant de lui en direction de la foule, en réponse à ses acclamations »<sup>212</sup>. « Il y a chez de Gaulle », note encore l’historien britannique, « une capacité « non seulement de comprendre le sentiment collectif mais aussi de communier avec lui ; parlant de ses voyages en province et de sa recherche constante du contact de la foule, n’affirme-t-il pas apercevoir « sous les clameurs et à travers les regards, le reflet des âmes ? »<sup>213</sup>. C’est ce qui fera dire plus tard à un Malraux exégète hors pair du mysticisme gaullien que l’homme du 18 juin s’apparente « aux grands religieux solitaires » et qu’il y a même « du sorcier en lui » »<sup>214</sup>.

Et le chef de l’Etat de s’approcher de la foule, d’aller à sa rencontre, de provoquer le contact physique, serrant les mains par dizaines, par centaines... Il est alors entouré, pressé de toutes parts, embrassé... Un ordre, un protocole est brisé ; le rituel républicain des voyages est bouleversé, une rupture s’opère, un nouveau rapport s’établit entre les simples citoyens et le chef de l’Etat. Les images audiovisuelles en témoignent... Les récits qui sont faits des voyages aussi.

Ainsi, le journaliste Pierre Viansson-Ponté évoque ce moment caractéristique du voyage officiel gaullien :

---

<sup>210</sup> Régis Debray, *Madame H.*, Paris, Éditions Gallimard, 2015, p. 107.

<sup>211</sup> Patrice Gueniffey, op. cit., p. 83.

<sup>212</sup> Sudhir Hazareesingh, op. cit., p. 85.

<sup>213</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, Le salut*, tome III, Paris, Plon, 1989, p. 726. (Note de l’auteur)

<sup>214</sup> André Malraux, *Les Chênes qu’on abat*, Paris, Éditions Gallimard, 1971, p. 41 et 56. (Note de l’auteur)



« C'est un spectacle assez extraordinaire, à certains égards extravagant, qui est offert à la France entière lors de chaque déplacement officiel du chef de l'Etat. Il y a toujours un moment entre la réception à la préfecture et le discours, avant ou après une cérémonie ou une visite, à l'arrivée ou au départ d'une ville, où le Général se trouve au contact de la population. On le voit alors planter là le peloton des officiels, écarter les agents du service d'ordre et se précipiter au plus fort de la masse comme un joueur de rugby au sein d'une mêlée ouverte. Dire qu'il se mêle à la foule est faible : il s'y plonge, il s'y vautre, il s'y dissout littéralement. L'œil le suit moins grâce à sa taille qu'au remous dont il est le centre. Il a disparu ici, reparaît un instant là, s'éclipse de nouveau pour un long parcours sous-marin, fait surface comme un plongeur à l'autre bout de la rue, se dégage, traverse en biais d'un côté à l'autre et replonge pour une nouvelle étape. On l'a vu, dans les voies les plus étroites de vieilles cités, progresser de cette façon à raison de trois mètres à la minute pendant une demi-heure d'affilée, tandis que le cortège piétine, que les gardes du corps s'affolent, que le service d'ordre est débordé. On l'a vu émerger avec un poignet d'uniforme déchiré, trois boutons arrachés, les mains griffées, le képi mal assuré, mais aussi l'œil brillant de plaisir, l'air réjoui et heureux de vivre... [...] Il a besoin du contact avec la foule comme d'une démonstration toujours renouvelée de son invulnérabilité, comme d'une preuve de son ascendant, comme d'un bain de Jouvence »<sup>215</sup>.

Alain Peyrefitte, qui l'a accompagné, en tant que ministre, dans certains de ses voyages en province, écrit dans ses Mémoires : « Quand il se plonge dans la foule pour saisir des mains, il est saisi lui-même par une frénésie de contact »<sup>216</sup>. Pierre Lefranc, autre accompagnateur assidu, ajoute : « Ces passages à travers le public présentaient quelques similitudes avec un match de rugby et laissaient sur le corps des traces analogues. On en sortait meurtri, courbatu et les boutonnieres déchirées »<sup>217</sup>.

---

<sup>215</sup> Pierre Viansson-Ponté, *Les Gaullistes, rituel et annuaire*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, p. 40-41.

<sup>216</sup> Alain Peyrefitte, op. cit., p. 155.

<sup>217</sup> Pierre Lefranc, op. cit., p. 175.



Normandie Université

L'historien Jean-Jacques Becker, interrogé sur le caractère novateur de ces bains de foule du chef de l'Etat, précise :

« Je ne pense pas qu'avant lui il y ait eu une pratique semblable dans l'histoire politique française. Un homme comme Georges Clemenceau, qui était incroyablement populaire, du moins au moment de la guerre, ne se livrait pas à ce genre de chose, il ne participait pas à des bains de foule. Il prononçait ses discours dans un cadre effectivement très ordonné. Le bain de foule de De Gaulle, c'est quelque chose de très nouveau, effectivement. Tous vont l'imiter par la suite ! [...] C'est une véritable rupture car les hommes de la Quatrième République n'exerçaient pas le pouvoir de la même façon que le Général »<sup>218</sup>.



Bain de foule à Auxerre le 16 avril lors du voyage présidentiel en Bourgogne d'avril 1959. L'image est reprise dans le reportage des Actualités Françaises du 22 avril 1959. (Doc. INA)

Les reportages de télévision et de la presse filmée permettent de distinguer les moments choisis pour ces bains de foule, qui peuvent être très nombreux au

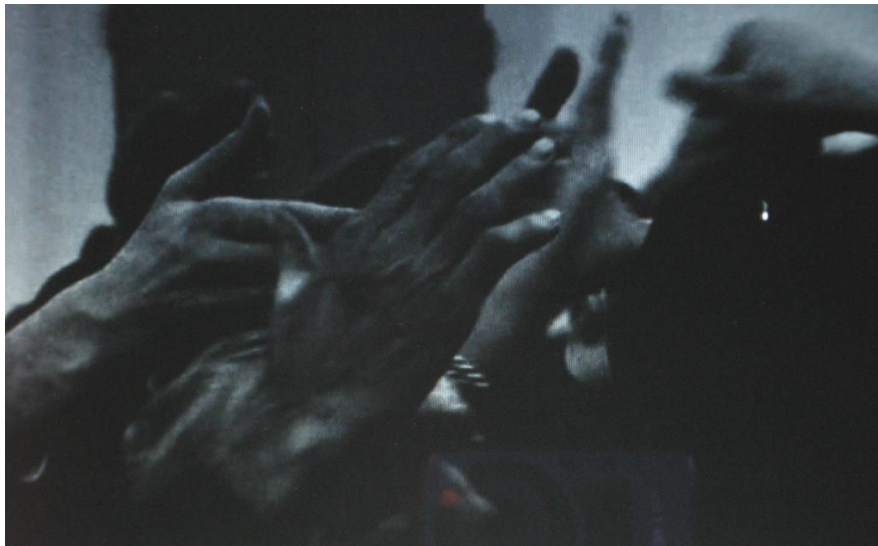
---

<sup>218</sup> Entretien réalisé le 23 avril 2007.



Normandie Université

cours d'un voyage : six pour le seul voyage en Alsace de novembre 1959<sup>219</sup> par exemple. Le Général s'y adonne le plus souvent après ses prises de parole, en descendant de la tribune, en rejoignant à pied l'hôtel de ville, la préfecture ou les voitures prévues pour rejoindre l'un ou l'autre de ces lieux. Les conditions sont alors réunies : le public est enthousiasmé par les paroles à l'instant prononcées par le chef de l'Etat, il est proche de lui et l'appelle, le demande. « On me réclame là-bas. Il faut que j'y aille » aime-t-il répéter à ses « gorilles ».



Plan serré sur les mains tendues dans le reportage du *Journal Télévisé* du 16 février relatant le voyage dans le Sud-Ouest de février 1959. (Doc. INA)

Les images les plus représentatives de ces moments si caractéristiques, nous l'avons dit, du voyage gaullien, sont alors cadrées sur les mains et leurs entrelacements, centrées sur le contact physique, charnel presque, entre le chef de l'Etat et ses concitoyens. Systématiquement, les plans choisis par les monteurs montrent le président comme absorbé par la foule. Pour accentuer la force de cette image du premier des Français étreint par la masse des anonymes, les journalistes

---

<sup>219</sup> Céline Dannacker, *Les voyages officiels en province du général de Gaulle de 1958 à 1962*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université Paris VII, 1996, p. 101. Reportage *JT* du 20 novembre 1959.



Normandie Université

reporters d'images cadrent au plus serré, « collent » littéralement à l'action, filment le président de la République assailli de toutes parts... Cela implique pour eux d'être à leur tour pris dans le mouvement de foule, de s'y fondre, d'y être immergé complètement afin d'en mieux capter la frénésie, la chaleur, l'émotion... Et d'en ramener des images fortes, spectaculaires, qui donneront au reportage un caractère étonnant, captivant. Les bras, les mains, innombrables, se tendent vers le président, pour le toucher, l'atteindre, l'effleurer... Lui-même en saisit le plus possible, parfois plusieurs en même temps, toujours souriant à l'entour. Les reportages montrent ainsi le chef de l'Etat avec les « Gueules noires » à Lille, saluant les éleveurs ovins en Auvergne ou les ouvriers du textile à Calais, mais aussi, partout, les simples spectateurs, sans distinction aucune, et les nombreux enfants présents dans l'assistance<sup>220</sup>.



Les reporters d'images cherchent à plonger les téléspectateurs dans le bain de foule en insérant les mains qui se tendent vers le chef de l'Etat en premier plan. C'est le cas dans ce reportage du 18 février couvrant le voyage dans le Sud-Ouest de février 1959. (Doc. INA)

---

<sup>220</sup> Entre autres exemples dans le reportage des Actualités Françaises (AF) du 24 septembre 1958, dans le reportage *JT* du 16 février 1959, dans celui des AF le 22 avril 1959, dans celui des AF le 13 mai 1959, dans celui des AF le 30 septembre 1959, dans celui du *JT* le 20 novembre 1959, et ce jusqu'en 1969 : c'est encore le cas dans le reportage *JT* de 20h du 2 février 1969.



Normandie Université



C'est encore le cas dans cette image extraite du reportage des Actualités Françaises couvrant le voyage en Bourgogne d'avril 1959... (Doc. INA)



...Ou encore dans ces image extraites du *Journal Télévisé* relatant le voyage présidentiel en Picardie de juin 1964. (Doc. INA)

Des images diffusées dans les reportages, on déduit la position recherchée par le reporter d'images pour assurer les meilleures prises de vues : un trois-quarts





Normandie Université

face avec le président, la foule dans le dos, afin d'inclure les mains qui se tendent en premier plan de l'image. Il s'agit de donner l'impression au téléspectateur de voir le Général s'approcher de lui, d'être lui-même au cœur du bain de foule... Images saisissantes aujourd'hui encore, comme pour le téléspectateur de l'époque moins habitué, lui, à être le témoin d'un contact si rapproché, si intime, entre le chef de l'Etat et la population.



Bain de foule à Figeac, lors du voyage dans le Limousin de mai 1962. (Doc. INA)

La télévision n'est pas la seule à faire mention de la rupture que ces bains de foule représentent par rapport à l'ordre protocolaire jusque-là en vigueur lors des visites présidentielles.

La presse quotidienne régionale ne manque pas de relever, elle aussi, ce fait nouveau, cette pratique inhabituelle.

Ainsi peut-on lire dans l'article couvrant le voyage officiel de mai 1959 dans le Centre du *Berry Républicain*, dans l'édition du 8 mai 1959 :

« A St-Florent<sup>221</sup>, le Général et la foule n'ont pas tenu compte du protocole. Il est tout juste 13 heures lorsque les cloches commencèrent à sonner annonçant l'arrivée du président de la République. Sur les trottoirs bordant la route nationale, près d'un milliers de personnes attendent depuis plus d'une heure. Sur la place de la mairie, le conseil municipal est réuni autour du maire et de ses adjoints. [...] Il

---

<sup>221</sup> Le 7 mai 1959.



y a là également un groupe folklorique. Les enfants des écoles, de petits drapeaux tricolores de papier dans les mains, montrent beaucoup de patience et de sagesse, sous la surveillance de leurs directeurs et directrices. C'est Monsieur le Maire qui accueille comme il se doit le président de la République à sa descente de voiture alors qu'éclatent les applaudissements. [...] Le Général se fait présenter le conseil municipal... Et soudain, il n'y a plus de protocole : le Général, suivant une habitude qui dérouté les programmes les mieux établis, s'enfonce dans la foule des jeunes écoliers qu'il domine de sa haute taille, puis il franchit la route alors que le groupe folklorique esquisse un mouvement de danse. Il les remercie et les félicite de leurs costumes, puis, alors que l'on croit que le cortège va reprendre sa route, le président de la République s'en va sur l'autre trottoir en direction des haies de spectateurs, serre les mains qui se tendent, tapote une joue de gosse... Foule, officiels, service d'ordre sont mêlés sans aucun souci de hiérarchie ou de sécurité. Ici, plus de protocole. Le Général regagne finalement sa voiture, mais il s'arrête encore au milieu de la chaussée pour affirmer qu'il a été extrêmement touché par l'accueil de Saint-Florent... »<sup>222</sup>.

Pour l'étape de Châteauroux<sup>223</sup>, le quotidien régional mentionne encore :

« La foule a failli étouffer le Général. Il réussit à s'échapper grâce à ses gardes du corps qui repoussent fermement les gens et lui fraient un passage. [...] Milliers de poignées de main »<sup>224</sup>.

A Bourges<sup>225</sup>, le journal relate que « son discours terminé, le chef de l'Etat entonne *La Marseillaise*, reprise par l'assistance. Il descendit alors lentement du podium puis il se mêle à la foule. Ce fut le moment d'enthousiasme : des bambins offraient des fleurs, les mains se tendaient par centaines... Le Général ne marchait plus. Il était porté »<sup>226</sup>.

---

<sup>222</sup> Voir Annexes : Voyage 3 dans le Centre des 7, 8 et 9 mai 1959. Archives FCDG AC 58.

<sup>223</sup> Le même jour.

<sup>224</sup> Ibid.

<sup>225</sup> Le 7 mai toujours.

<sup>226</sup> Ibid.



Couvrant le même voyage, le quotidien concurrent, *La Nouvelle République du Centre-Ouest* relève lui aussi, dans son éditorial en date du 8 mai, ces entorses au protocole délibérément effectuées par le chef de l'Etat au cours de sa visite :

« Dès l'arrivée à Avord, dans la traversée des villages et des petites villes, dans les faubourgs comme au cœur de Bourges, le même enthousiasme, la même foi confiante s'est manifestée sans ambages. Partout, des attentions délicates et non prévues au programme officiel se sont manifestées à l'égard du chef de l'Etat, telle cette bourrée berrichonne de Savigny-en-Septaine, telle cette gerbe de lilas de l'entrée de Bourges, et d'autres encore... Si nous en croyons les échos recueillis, le président de la République a été vivement touché par l'accueil qui lui a été réservé en Berry. Il a d'ailleurs cherché délibérément à rompre partout les barrages que les services de sécurité ont pour tâche essentielle de dresser entre lui-même et la population. Le général de Gaulle est ennemi de ces précautions qui lui paraissent bien inutiles. Il a déclaré lui-même que le but de ses voyages à travers les provinces françaises était de s'informer. Il ne pouvait certes mieux le faire qu'en conversant directement et très simplement avec les maires et les notables du département... Mais l'humble ferveur du bon peuple a probablement autant de prix pour lui que les avis des augures. Elle lui paraît certainement aussi précieuse et nous ne pensons pas, lorsqu'il affirme qu'elle lui est un réconfort, qu'il s'agisse d'une simple politesse »<sup>227</sup>.

Avec le bain de foule, le voyage officiel gaullien repose sur un échange, qui établit une relation entre le chef de l'Etat et le peuple. Cette relation directe est rassérénante pour le chef de l'exécutif, comme le relèvent les journalistes appelés à couvrir ses déplacements : l'idée dominante est que le chef de l'Etat est prisonnier dans son palais parisien, qu'il est nécessaire qu'il en sorte. Cette nécessité tient à la raison - être au contact des réalités - et à l'émotion - le contact avec le peuple -. C'est sans doute chez de Gaulle, parce qu'il est partout chez lui

---

<sup>227</sup> Ibid.



et incarne, mieux que les autres, ce sens du contact populaire, que l'image de la cure de revitalisation est la plus utilisée pour dire qu'il n'y a nulle part où le président se sente mieux qu'au cœur de la foule. « Si le roi fut thaumaturge, les masses savent, elles, mettre du baume au cœur de celui qui use de son charme pour les séduire », comme le rapporte le journaliste Jean-Paul Ollivier dans son ouvrage consacré au « Tour de France » du Général :

« Hurllements de joie à Châlons-sur-Marne qui semble battre le record de la journée dans le domaine de l'enthousiasme. [...] Le voyage constitue presque une cure de jouvence. Il quitte l'Elysée avec un teint épouvantable, pâle, verdâtre, rouspétant contre la claustration que lui impose sa fonction. [...] Quelques heures plus tard, il retrouve la foule, les discours, les mains à serrer, et le miracle se renouvelle : sa mine rosit, son pas s'allonge et il crève tout le monde derrière lui. Son appétit étonne l'entourage. [...] L'esprit aussi devient plus caustique. Comme on lui rapporte que les journalistes ont été surpris par la chaleur de la foule ardennaise, il a ce mot : « Ils sont surpris ? Mais dans quel monde vivent-ils ? »<sup>228</sup>.

Le contact populaire régénère, vivifie le président de la République. Il est souvent décrit comme une impulsion naturelle et irrésistible. Le 16 avril 1959, à son arrivée dans l'Yonne<sup>229</sup>, le Général ne peut « résister à l'envie de saluer les enfants des écoles, alignés, portant de petits drapeaux tricolores », malgré les mises en garde contre le froid et la pluie. Partout le chef de l'Etat « se surprend à céder à une impulsion comme à Réalmont, entre Albi et Castres »<sup>230</sup>.

L'historien Michel Winock insiste également sur l'aspect d'engagement physique inhérent au bain de foule : « Ces relations privilégiées avec son peuple, de Gaulle veut en avoir la sensation physique. De là résulte, dans le rituel

---

<sup>228</sup> Citation in Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 224. Voir Annexes : Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne. Archives FCDG AC 78.

<sup>229</sup> Voir Annexes : Voyage 2 des 16-19 avril 1959 : Bourgogne, Auvergne. Archives FCDG AC 61.

<sup>230</sup> Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op.cit., p. 117-119. Voir Annexes : voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 65.



gaullien, la fréquence des voyages à travers les provinces. Il y énonce des banalités devant les notables. Le sérieux est ailleurs, hors des hôtels préfectoraux et des monuments officiels : dans la rue, où la foule est à peine retenue derrière les barrières métalliques. De Gaulle veut en entendre les vivats, en sentir les frémissements, en recueillir l'élan et l'adhésion. Quittant le cortège à la grande frayeur de ses gardes du corps, il plonge ses bras immenses dans l'océan de mains qui s'agitent vers lui ; il en serre autant qu'il peut ; il s'immerge dans l'enthousiasme populaire comme pour recevoir un nouveau baptême. Dans la foule, la « sortie » du grand homme a réanimé les sentiments de filiation. On reviendra chez soi, bouleversé d'avoir touché la main ou un morceau d'étoffe du souverain. Même dans les bains de foule bon enfant, le caractère sacré de l'échange entre de Gaulle et le peuple assemblé n'échappe à personne. La démocratie directe commence dans le gaullisme avec cette théophanie directe, sur le pavé des villes pavoisées »<sup>231</sup>.

« C'est la démocratie par le suffrage, la parole et le geste, le bain de foule » conclut l'historien Michel Boivin, qui écrit : « elle renvoie à une certaine vision des droits des citoyens, celle des droits positifs d'être informé, consulté, respecté. [...] Elle fait du citoyen un acteur à part entière et égale »<sup>232</sup>.

Après de Gaulle, tous les présidents de la Cinquième République reprendront cette pratique et la presse, audiovisuelle comme écrite, en fera dès lors régulièrement état. Mais avec des différences importantes. En effet, à partir des présidences de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, le chef de l'Etat ne ressent plus le même besoin de « faire du nombre » et de plonger ses mains dans celles de la foule. Nicolas Mariot observe alors l'entrée en scène des militants de partis comme des « professionnels de l'acclamation routinière ».

---

<sup>231</sup> Michel Winock, « Les Français et de Gaulle », *L'Histoire*, n° 102, juillet-août 1987, p. 13.

<sup>232</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 129.



Normandie Université

D'après ce socio-historien, la logique mute « d'une logique du passage en revue des publics et des choses à voir à une logique de la cible politique et de l'écoute ».



Jusqu'en 1969, comme ici à Quimper lors du dernier voyage présidentiel, en Bretagne, le chef de l'Etat se livre aux bains de foule. (Doc INA)

Le général de Gaulle est en effet le premier président de la République à pratiquer le bain de foule, c'est-à-dire à rompre réellement les rangs du cortège officiel de sa propre initiative, au moment qui lui semble opportun et sans en référer à qui que ce soit. C'est lui qui provoque le contact physique avec ceux venus l'acclamer en allant vers eux. Avant lui, nulle trace des photographies, devenues classiques, qui montrent en premier et gros plan les mains du chef de l'Etat serrant celles d'un spectateur quelconque. Non que ses prédécesseurs n'aient jamais eu d'échanges lors de leurs voyages ; « mais ceux-ci restaient en quelque sorte réservés à des rencontres officielles, semblables aux visites de bienfaisance, entre le chef de l'Etat et la personne qui lui était présentée - un ouvrier ou un malade, pas nécessairement une « personnalité » -. Quant aux foules, elles étaient simplement passées en revue à distance, éventuellement



Normandie Université

saluées de la main ou du chapeau. Après lui, le principe de l'écoute prend le pas : les présidents n'ont plus besoin de rassembler des foules numériquement considérables pour convaincre de leur attention. Par contre, ils ont toujours besoin de comportements acclamatifs : ils seront désormais partiellement pris en charge par les militants »<sup>233</sup>.

Avant le Général, pas de photos, pas de séquences d'images, pas de témoignages de contacts des présidents de la République avec la foule aussi physiquement engagés, recherchés, provoqués, systématisés qu'au temps de De Gaulle. Après lui, la volonté affichée d'une « proximité » toujours plus grande, d'une « écoute des citoyens » poussée jusqu'au « suivisme », mais sans le nombre, sans l'affluence... Et des bains de foule devenus pratiquement obligatoires, des « passages obligés » désormais assurés par les militants. La campagne présidentielle de 2017 en témoigne.

Il y a bien un « avant » et un « après » de Gaulle dans la manière de vivre et de « donner à voir » les rapports entre les citoyens et le chef de l'Etat. Cette évolution importante dans le perçu-vécu du fait politique par les Français s'est opérée à l'occasion des voyages présidentiels en province, faisant ainsi de ceux-ci un élément clef de la conception gaullienne du pouvoir.

---

<sup>233</sup> Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 41- 43.



Normandie Université



Après de Gaulle, tous les chefs d'Etat français reprennent la pratique du bain de foule. C'est le cas pour Emmanuel Macron, en campagne pour l'élection présidentielle qu'il remporte au mois de mai, lors d'un déplacement à Toulouse le 11 septembre 2017. (Doc. AFP/Pascal Pavani)

Car ces bains de foule ont bien sûr un sens politique. Innovation remarquable, ils symbolisent, au cœur des voyages en province, un des aspects de la République gaullienne : une démocratie directe, un républicanisme basé sur le recours aux referendums, sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct et sur le choix de la démission en cas de désaveu populaire lors d'une consultation électorale. Ce sont là les caractéristiques de la « République des citoyens » initiée et mise en pratique par Charles de Gaulle de 1959 à 1969.

L'étude des voyages en province permet ainsi de mieux définir la République gaullienne, en ce sens qu'elle souligne l'un de ses aspects primordiaux : le rapport direct avec le peuple, créé puis entretenu par les déplacements officiels. Ce rapport direct se fonde sur l'idée que le peuple est, en République, la source unique de la légitimité du pouvoir. Lors des voyages, cette





quête toujours recommencée de légitimité a pour cadre privilégié celui des petites communes, pavoisées pour l'occasion.

### **5 - Les « petites patries » à l'honneur.**

Dans la grande majorité des articles de la presse quotidienne régionale consacrés aux voyages du général de Gaulle en province, on retient la description du pavoisement des villes et villages traversés. Ces nombreux drapeaux et banderoles, placés aux fenêtres ou tendus sur le parcours emprunté par le cortège officiel, sont également visibles sur les images des reportages télévisuels couvrant les déplacements. La perception des participants aux cérémonies est celle de rues en fête, de places décorées, qui participent à la « théâtralisation » du rituel républicain mis en place à l'occasion de la visite du chef de l'Etat. Si les services municipaux participent bien sûr au pavoisement, le bénévolat des habitants permet la réalisation de la majeure partie des décorations. Pendant des soirées entières précédant le passage du cortège présidentiel, des habitants confectionnent les guirlandes en papier, les banderoles, les arcs de triomphe...

L'historien Nicolas Mariot écrit que l'on assiste à cette occasion à la « transformation de l'environnement sensoriel », à une « transformation physique de la ville. C'est ici essentiellement le rôle de l'habillage urbain, pratique qui constitue, peut-être, l'héritage le plus fidèle des entrées royales »<sup>234</sup>.

Dans les grandes villes, les municipalités prennent en charge la majeure partie des décorations aux endroits stratégiques, comme en témoigne, par exemple, cette délibération du conseil municipal de Nancy, en date du 14 juin 1961, concernant le voyage officiel en Lorraine de juin-juillet 1961<sup>235</sup> :

---

<sup>234</sup> Nicolas Mariot, *ibid.*, p. 54.

<sup>235</sup> Voir Annexes : 13 - Voyage des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine. Archives FCDG : AC 73



Normandie Université

« Architecture. Prévoir : une décoration tricolore des rues empruntées par le cortège vendredi et samedi ; le grand pavois, place Stanislas : la décoration de la façade tricolore de l'hôtel de ville et du balcon central, les vélums devant la porte de l'hôtel de ville et au-dessus du balcon central, le tapis de sol sous le péristyle ; la décoration tricolore au musée des beaux-arts ; la mise en place, place Stanislas, de la croix de Lorraine prévue par Mr le sénateur-maire (hauteur : 20 mètres) »<sup>236</sup>.

Avec l'aide des « petites mains » des habitants, qui agissent bénévolement, les villes rivalisent ainsi dans les décorations et les pavoisements des immeubles et des petites artères. A l'occasion de la visite présidentielle dans le Centre de mai 1959, *La Nouvelle République de Centre-Ouest*, dans son édition du 6 et 7 mai, titre en Une sur les décorations prévues à Bourges à l'occasion de la visite présidentielle :

« Pour recevoir le chef de l'Etat, la capitale berrichonne a déroulé le tapis rouge. Accrochant guirlandes et drapeaux par centaines, la cité s'est préparée dans la fièvre : deux cents mâts supportant un demi-millier de drapeaux, écussons et cocardes, ont été dressés depuis l'entrée de la ville jusqu'à la préfecture et la mairie, et, de là, jusqu'à l'aéroport. Sur la façade de la mairie de Bourges, quatre immenses draperies tricolores verticales hautes de quinze mètres. Une autre draperie sera disposée sur le fronton, horizontalement cette fois. [...] Un écusson géant de fleurs bleues, blanches et rouges servira de fond au podium d'où le Général prononcera son allocution. A la mairie comme à la préfecture, une décoration florale importante est prévue et aujourd'hui une armée de fleuristes et jardiniers envahiront escaliers et salons ».

Un encadré reprend l'appel lancé par le maire de la ville :

« Le député-maire communique : « A l'occasion de la visite du président de la République dans notre ville, le maire et la municipalité invitent les habitants de Bourges à pavoiser leurs demeures pour témoigner à notre hôte illustre

---

<sup>236</sup> Note de service n° 1, 14 juin 1961, « Visite du général de Gaulle », Archives Municipales de la ville de Nancy AM II-192.



Normandie Université

l'admiration, la gratitude et l'affection de toute la population » ».

Sur la route de Bourges, le quotidien rapporte qu'« après Osmoy, le cortège s'arrêtera à Savigny-en-Septaine. Un arc de triomphe a été dressé sur la route nationale, à l'entrée du pays ». A Saint-Florent, « la ville sera décorée »<sup>237</sup>.



Les maisons sont pavoisées à Dôle pour la visite du chef de l'Etat en Franche-Comté au mois de juin 1962. (Doc. INA)

Le pavoisement manifeste l'engagement des habitants, comme un témoignage visuel et public de l'adhésion des populations.

Il faut, écrit encore le socio-historien Nicolas Mariot, « éblouir le regard et percuter l'oreille... L'insistance des commentateurs sur l'envahissement sonore et lumineux lors des visites est l'une des figures rhétoriques marquantes des commentaires. Les bruits assourdissants - cloches, coups de canon - les illuminations, les feux d'artifice : ce sont les marqueurs de l'exceptionnalité de

<sup>237</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.



Normandie Université

l'évènement. [...] Les concerts des harmonies et musiques locales, dispersées dans la ville, comblent les moments d'attente, effectuent la « mise en triomphe » de la visite, drainent les populations, solennisent les cérémonies. [...] Cette caractérisation du contexte sensoriel tient une fonction centrale dans la réussite des voyages, parce qu'elle offre un point d'appui pour glisser de l'éclat des artifices festifs à celui des cœurs ainsi chamboulés... »<sup>238</sup>. L'historien Michel Boivin insiste sur la participation des citoyens eux-mêmes à cette « mise en triomphe » du déplacement présidentiel. Il relève ainsi, à l'occasion du voyage en Normandie de l'été 1960 : « Les témoins bas-normands des visites gaulliennes ont tous gardé en mémoire les prodigieux mouvements de foule que suscitait le Général. A la campagne, toute la famille descendait dans la rue ou se rendait à la ville-étape ; les enfants comme les grands-parents. On se mobilisait plusieurs jours et même plusieurs nuits à l'avance pour confectionner les guirlandes et les arcs de triomphe. [...] Jeunes et vieux, agriculteurs et ouvriers, tous étaient au rendez-vous »<sup>239</sup>.

---

<sup>238</sup> Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 64.

<sup>239</sup> Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse Normandie de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 162.



Normandie Université



A Ajaccio, des arcs de triomphe mêlant drapeaux tricolores et croix de Lorraine sont érigés dans la ville à l'occasion de la visite présidentielle de novembre 1961. (Doc. INA)

Le président de la République semble sensible à ces efforts de décorations effectués par les mairies et les habitants, comme en atteste sa réponse au mot de bienvenue du maire de Ceaucé, par ailleurs ministre, Louis Terrenoire, le 8 juillet 1960, à l'occasion du voyage en Normandie :

« Monsieur le maire, Monsieur le ministre, Mon cher ami. Je tiens à vous dire combien est profond mon plaisir de me trouver ici. J'ai remarqué que vous avez fait les choses d'une manière magnifique ; la décoration de la ville, je le vois, est extraordinaire. J'en félicite les habitants de Ceaucé »<sup>240</sup>.

---

<sup>240</sup> *Le Monde*, le 9/7/1960 et *Paris-Normandie*, les 9-10/7/1960. Cités in Jean-Yves Roy, *Charles de Gaulle : présence en Normandie. Discours et allocutions, 1944-1967*, Paris, Éditions P.U.B.-Plon, 1973, p. 167.



Normandie Université



Les banderoles de bienvenue ponctuent les entrées et sorties de villages. Elles sont, la plupart du temps, confectionnées par les habitants eux-mêmes, comme sur les routes picardes à l'occasion du voyage présidentiel de juin 1964. (Doc. INA)

Le voyage en province est aussi l'occasion, pour les municipalités, d'insister sur les réussites locales que l'on tient à présenter au président de la République, et, par le biais des reportages, à la France entière.

A l'occasion du voyage en Normandie de juillet 1960, le chef de l'Etat visite par exemple l'usine Moulinex le 7 juillet. Une note informative sur la société créée en 1936 à Alençon<sup>241</sup> est incluse dans le dossier préparatoire au déplacement officiel. Elle témoigne des évolutions alors à l'œuvre dans la société française :

« Moulinex fabrique des produits de haute qualité à bas prix grâce à la

<sup>241</sup> Minée par la concurrence venue d'Asie, la société disparaît en septembre 2001. (*L'Express*, 27/09/2001)



production de masse, ce qui a entraîné la démocratisation de l'appareil ménager électrique. A titre d'exemple : avant 1956, un moulin à café électrique Moulinex représente la contrevalet en salaire de 40 heures de travail d'un ouvrier-manœuvre. Après 1956, le moulin à café représente en salaire 13 heures 30 de travail. En 1959, le moulin à café représente en salaire 9 heures de travail. A partir de septembre 1960, il représente moins de 8 heures de travail. Le prix du moulin à café électrique est ainsi passé de la valeur d'une semaine de travail en 1956 à la valeur d'une journée de travail en 1960. [...] Personnel : 3 000 ouvriers. Principales difficultés rencontrées par la société : l'enseignement technique est pratiquement nul dans la région, le manque de collèges techniques, d'écoles de formation professionnelle, de centres d'apprentissage qualifiés. Les habitations sont par ailleurs insuffisantes en qualité et en quantité, en particulier pour loger les cadres supérieurs de l'entreprise. [...] Perspectives d'avenir : développer l'exportation des produits. [...] Doléance du personnel de l'établissement : nombre de logements insuffisant, prix des logements trop lourd pour le budget familial, souci pour un grand nombre de parents de trouver l'université leur permettant de donner à leurs enfants un enseignement supérieur. Le personnel employé venant de l'extérieur ne trouve pas suffisamment de loisirs et de divertissements dans les localités où la société est fixée »<sup>242</sup>.

A l'issue de la visite, le président de la République s'adresse aux personnel de l'usine :

« Je suis venu en passant visiter cette belle entreprise, dont j'ai été très frappé. Vous vous y connaissez évidemment mieux que moi, mais enfin je constate qu'il y a ici quelques chose qui est tout à fait au point et je me félicite pour le pays de voir cette réussite. Je vous félicite toutes et tous d'en faire partie. Puisque me voilà de passage, je tiens à vous offrir mes vœux, car j'en ai l'occasion, pour vous, pour vos familles, et naturellement nos vœux se

---

<sup>242</sup> Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. Archives FCDG : AC 69.



concentrent sur la France, qui est à nous tous et dont nous faisons, les uns et les autres, ce qu'il faut pour qu'elle soit prospère, qu'elle soit fraternelle et qu'elle soit forte, car tout cela va ensemble. Je dois vous dire qu'en passant par la Normandie, j'ai recueilli une foule de témoignages, d'impressions qui sont réconfortantes et je vous les transmets. Il y a les difficultés, il y a les péripéties, c'est vrai pour les peuples comme pour les hommes, les femmes, les familles. Au total, nous sommes sur la bonne route, et je tiens à vous le dire comme je le pense. Alors merci pour votre aimable accueil et disons ensemble et pensons ensemble : Vive la France ! »<sup>243</sup>.

Lors du même voyage, le même jour, le chef de l'Etat visite la Coopérative laitière « Elle-et-Vire » de Condé-sur-Vire, fondée en 1945 et employant alors 450 personnes<sup>244</sup>. A cette occasion, le président de la République s'adresse aux ouvriers et aux paysans de la coopérative :

« Je suis très heureux de me trouver à Condé-sur-Vire et d'avoir pu visiter cette très belle installation d'Elle-et-Vire. Il y a là, sans aucun doute, ici, dans votre localité, un effort de modernisation, un effort de développement qui est saisissant et que je salue. Et je salue en même temps toutes celles et tous ceux qui y contribuent, qui travaillent ici. Quant à l'ensemble de nos affaires, tout au long de ma route, en Normandie, j'en parle et c'est pour dire, je le répète ici, quelle confiance nous pouvons avoir dans le destin de notre pays. Après beaucoup d'épreuves et pas mal de confusion, nous sommes maintenant sur la bonne route ; tout le monde le sait, et tout le monde le voit. Et par conséquent, tous ces enfants que je vois devant moi, ici comme ailleurs, tous ces enfants-là, eh bien, j'ai grande confiance dans leur avenir. Vive la Normandie ! Vive la République ! Et vive la France ! »<sup>245</sup>.

---

<sup>243</sup> Jean-Yves Roy, op. cit., p. 163.

<sup>244</sup> La coopérative fusionne en 2011 avec une autre coopérative, Agrial. L'effectif d'Elle-et-Vire est alors ramené à 95 personnes. (*La Manche Libre*, le 9/7/2011)

<sup>245</sup> Jean-Yves Roy, op. cit., p. 140.





Normandie Université

« Dans la cour de l'usine, les employés en blanc et en bleu », note l'historien Michel Boivin à propos de cette visite, « crient à tout rompre : « Vive de Gaulle ! » »<sup>246</sup>.



A l'occasion du voyage en Normandie de Juillet 1960, le chef de l'Etat visite, le 9, les installations portuaires de Rouen, en cours de modernisation. Un symbole de la réussite économique de la région. (Doc. INA)

Pour souligner ces réussites locales, et en garder le souvenir, des cadeaux sont remis au chef de l'Etat, ainsi qu'à son épouse. Ils témoignent de la fierté des « petites patries » quant à leurs réussites économiques, leurs traditions artisanales ou leurs progrès technologiques. Un inventaire à la Prévert. Ainsi, pour le voyage de septembre 1963 en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les services de l'Elysée ont consigné, après le voyage, la liste des présents reçus par le couple présidentiel « au cours du voyage officiel dans les départements du Vaucluse, de la Drôme, de l'Ain et du Rhône » :

---

<sup>246</sup> Michel Boivin, *De Gaulle et le gaullisme en Basse Normandie de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 154.



Normandie Université

« Dans le Vaucluse, à Orange, une reproduction du théâtre antique en bois d'Olivier, offert par la municipalité. A Jonquières, deux fauteuils typiques, offerts par la municipalité. A Sarrisans, un cep de vigne martelé, créé par un artisan local, offert par la municipalité. A Carpentras, deux aquarelles offertes par la ville et un panier de berlingots offert par les berlingotiers de Carpentras. A l'Isle-sur-Sorgue, un tapis moquette vert, offert par la municipalité. A Apt, une corbeille de fruits confits offert par la Chambre syndicale des fabricants de fruits confits, une céramique offerte par la ville à Mme de Gaulle. A Avignon, un coffret de friandises, un trident de gardian de Camargue, deux petits santons de Provence offert par la ville, un livre de gravures de la Provence. [...] Dans la Drôme, à Romans, une reproduction de souliers de femme en argent, faisant office de chausse-pied, un gâteau, remis à Mme de Gaulle dès aussitôt, deux boites de confiseries, offert par la municipalité. A Valence, deux cendriers de faïence, offert par le Comité départemental du tourisme, une caméra 8 m/m offert par la municipalité. A Montélimar, une boîte de nougat, offert par la municipalité. [...] Dans l'Ain, à Sault-Brenaz, un cendrier en marbre, un petit coffret en marbre, offerts par la municipalité. A Belley, un nécessaire de bureau dans une caisse en bois, offert par la municipalité, et envoyé directement à l'Élysée, un coffret à bijoux en cuir noir offert par la municipalité à Mme de Gaulle, un livre sur le 133<sup>ème</sup> Rgt des Lions. A Oyonnax, un nécessaire de toilette offert par la Chambre syndicale des fabricants d'articles en matière plastique à Mme de Gaulle, deux chandeliers électriques en matière plastique, un bloc lumineux, dont le socle représente la France, don de la municipalité. A Bourg-en-Bresse, un livre sur la Franche-Comté, un pendentif en forme de croix, don de la ville à Mme de Gaulle, une bonbonnière en argent massif, don du département de l'Ain, une armoire bressane, don du département, sera envoyé à Colombey-les-Deux-Eglises. A Montrevel, une petite paire de sabots de bois, don de la municipalité. [...] Dans le Rhône, à Villefranche, cinq cartons de bouteilles de Beaujolais, don de la municipalité. A Tarare, un coupon de tissu, une médaille commémorative, offerts



Normandie Université

par la ville. A L'Arbresle, une robe offerte par la ville à Mme de Gaulle. A Lyon, un livre sur la cité et un coupon de tissu, offerts par la ville, un crucifix et un buste de jeune femme sculptés par un artiste local, un cadre en tissu, un livre offert par le président du conseil général du Rhône, une boîte de confiserie, un foulard, une broche de cravate, une médaille commémorative offerte par la Chambre de commerce de Lyon »<sup>247</sup>.



Parmi les cadeaux usuels offerts au chef de l'Etat par les municipalités, les clefs de la ville, mais aussi des bouquets de fleurs, comme ici à Vervins à l'occasion du voyage présidentiel en Picardie de juin 1964. (Doc INA)

<sup>247</sup>Voir Annexes : Voyage 20 des 24-29 septembre 1963 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Archives FCDG AC 81.



A ce propos, l'historien britannique Sudhir Hazareesingh note : « Il y avait une indiscutable dimension routinière dans le cérémonial communal déployé lors des visites présidentielles, avec tous ces « produits locaux » offerts au Général (lampes à mine dans les régions houillères, faïences en Lorraine, gibier dans les contrées rurales...) et ces discours des élites locales, qui reprenaient généralement la litanie des formules convenues pour saluer leur auguste visiteur. [...] De telles scènes « naïves et touchantes » lors du passage du cortège officiel dans les petits villages étaient souvent notées par les journalistes parisiens qui suivaient les visites présidentielles. Dans ces moments fugitifs, le Général focalisait sur sa personne un tissu de sentiments parfois contradictoires - joie, respect, fierté locale, mais aussi, sans doute, curiosité, ainsi que, dans les régions les plus reculées, demande de soutien ou de secours et désir de reconnaissance individuelle, symbolisé par la recherche du regard gaullien par la foule. [...] Quant à de Gaulle lui-même, ces voyages en province se déroulaient sous le double signe du paternalisme et de la bienveillance. Le président de la République se montrait souvent touché par ses rencontres avec les différentes facettes de la vie communale - et d'abord par les gestes de bienvenue de la part des autorités qui l'accueillaient dans leurs villes et villages. Signe indiscutable de cette sensibilité, il se faisait expédier à Colombey certains cadeaux qui lui étaient faits par les autorités communales, comme cette statue du XV<sup>ème</sup> siècle représentant Saint Michel terrassant le dragon, présent de la ville de Reims lors de sa visite en mai 1963, ou ces deux jeunes cygnes, offerts au Général par la commune de Fontenay-le-Comte (Vendée) et qui furent installés dans le parc de Colombey en juillet 1965 »<sup>248</sup>.

La mise en avant des « petites patries » pavoisées, couvrant le couple présidentiel de cadeaux, fières de ses réussites, est omniprésente dans les comptes rendus de la presse quotidienne régionale, et, parfois, mais plus rarement, de la

---

<sup>248</sup> Sudhir Hazareesingh, op. cit., p. 128-130.



presse nationale. L'utilisation de plus en plus fréquente de l'hélicoptère mettra progressivement fin à ce particularisme de la République gaullienne : la mise à l'honneur des localités modestes, alors même que la France connaît une urbanisation croissante.

La République gaullienne a-t-elle été ainsi l'occasion d'un « dernier dialogue » entre le peuple et le pouvoir exécutif ? Ce dialogue s'exprimant à la fois politiquement, par le référendum et l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct, et physiquement, « charnellement » lors des voyages ?

En tous cas, les voyages gaulliens en province sont l'occasion des dernières grandes « communions » républicaines, initiées sous la Troisième République et destinées, originellement, à conforter le régime républicain face aux menées royalistes ou boulangistes. Ces communions avaient déjà été particulièrement ferventes, on l'imagine, à la Libération. Elles prennent une signification particulière depuis que le chef de l'Etat est l'émanation du peuple souverain tout entier en raison de son élection au suffrage universel direct.

Communion, donc, renouvelée à partir de 1959. Les journalistes écrivent le mot quand ils ont à rendre compte des déplacements. Ainsi, le journal *Sud-Ouest-Dimanche*, dans sa couverture du douzième voyage des 12-16 avril 1961 en Aquitaine et Midi-Pyrénées, écrit :

« Ce lien personnel, qui attache les citoyens à sa fonction plus encore qu'à lui-même, c'est précisément ce que le général de Gaulle recherche [à l'occasion des voyages en province.] Il faut que chaque Français se sente « concerné » par la France qui s'incarne dans celui auquel revient la responsabilité suprême, à la tête



de l'Etat. Un voyage présidentiel, pour le général de Gaulle, c'est une communion. Et une communion exemplaire »<sup>249</sup>.

Le mot se retrouve dans l'article *Le Parisien libéré*, dans son édition du 17 février 1959 consacrée au premier voyage de février en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon :

« La troisième journée du voyage présidentiel [le 16 février 1959] aura été marquée, comme les précédentes, par l'accueil enthousiaste des populations. Partout, des coteaux de Gascogne aux plaines du pays de Bigorre, le général de Gaulle a pu avoir la sensation qu'entre lui et les milliers de Français qui lui criaient leur reconnaissance, la communion de pensée était parfaite »<sup>250</sup>.

Du côté des simples citoyens, les témoignages recueillis auprès de personnes présentes dans les rassemblements, à certaines étapes des voyages, permettent d'imaginer l'atmosphère si particulière de cette « fête civique » organisée autour des symboles républicains.

Ainsi pour Michel Brault, qui, jeune homme alors, assiste à Cholet<sup>251</sup> au discours du général de Gaulle le 20 mai 1965 :

« J'arrive sur la place Travot, cette grande place du centre-ville de Cholet, près de la mairie... Elle était noire de monde ! [Ce qui m'a d'abord frappé], c'est la foule, la foule et les drapeaux : les drapeaux tricolores agités par les enfants, arborés par les grandes personnes... Et les immeubles autour de la place, tous pavoisés aux couleurs nationales, avec des calicots accrochés aux fenêtres : « Vive de Gaulle ! Bienvenue au président de la République ! » [...] [La foule] communiait à ce que disait le général de Gaulle, il y avait un échange entre elle et lui, et on le ressentait vraiment... [...] Quand il avait terminé son allocution, il

<sup>249</sup> Voir Annexes : Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 72.

<sup>250</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>251</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG : AC 94.



descendait de l'estrade et entrait dans la foule, physiquement... Il se frayait un chemin dans le public qui se pressait devant le podium... C'était alors une communion, une véritable communion... Je l'ai vu : il rompait la distance qui pouvait exister entre lui, un homme de son rang, et la foule qui était là. Il rompait cette distance en serrant les mains, en embrassant les enfants... Je m'en souviens très bien : on lui présentait des enfants, qu'il embrassait très simplement, très gentiment... Ce n'est évidemment plus le cas de nos jours... Le Général communiait avec le public présent. Même si les policiers chargés de sa sécurité devaient être effrayés, le président de la république n'hésitait pas à effacer ainsi la distance qui le séparait des Français, sans pour autant amoindrir en aucune manière le caractère prestigieux de sa fonction ».

Communion, donc, avec la personne du chef de l'Etat, due au fait qu'« [il était], pour tous les gens présents, le rebelle de 1940 tout autant que le fondateur de la Cinquième République », mais aussi sentiment d'appartenir à un pays en pleine croissance :

« Le Général levait les bras, les poings serrés », poursuit Michel Brault, « et entonnait *La Marseillaise*, reprise en chœur par toute la foule présente autour de lui... La séquence était retransmise par la télévision, cela avait un effet « démultiplicateur » : l'ensemble des téléspectateurs voyait à leur tour les gens chanter, et les images des reportages : le Général, bien sûr, mais aussi les routes de campagne, les clochers, les châteaux, les maisons, dont le caractère changeait selon les régions traversées... Pour nous tous, c'était là l'image de la France, de la France réelle... Ces voyages étaient pour le chef de l'Etat un instrument de pédagogie sur ce qu'était le pays, sur ce qu'il devenait sous sa conduite... Pour moi, pour le jeune homme de 16-17 ans que j'étais à l'époque, c'était une expérience forte, sensible, dont je me souviens bien, l'impression de vivre dans une France qui allait bien, qui se développait »<sup>252</sup>.

---

<sup>252</sup> Entretien réalisé le 18 décembre 2015.



Si ces communions républicaines disparaissent avec la République gaullienne, par-delà l'évolution des habitudes et des pratiques politiques, cela est dû, bien sûr, au fait que les successeurs du général de Gaulle n'ont pas la même équation personnelle, le même pouvoir charismatique, l'extraordinaire légitimité historique du chef de la Résistance, de la France combattante, puis de la France libérée. Nul doute que sa très forte personnalité mais aussi son besoin de ressourcement populaire quasi instinctif marque le rituel du voyage.

C'est ce que relève l'historien britannique Sudhir Hazareesingh : « De Gaulle était incontestablement porté par l'idéal républicain, mais, comme l'a parfaitement résumé Maurice Agulhon, il voulut d'emblée assumer cette identité républicaine « autrement »<sup>253</sup>. Cette altérité signifiait l'établissement d'une liturgie qui laissait toute sa place au « mystère » gaullien. Car la fête gaullienne était aussi celle du charisme, qui reposait d'abord et avant tout sur la personne physique du Général. Sa stature ne manquait pas d'en imposer et de susciter engouement et émerveillement. Plusieurs mois après l'avoir vu, une habitante d'une ville de province déclarait : « Nous avons gardé de lui le souvenir de sa voix, de sa taille, de son geste »<sup>254</sup>. [...] Dans ce rapport gaullien avec la foule, il y avait une constante recherche de la consécration, d'un « plébiscite de tous les jours » qui pouvait servir d'onction à son pouvoir »<sup>255</sup>.

Après de Gaulle, nous l'avons vu, les comportements acclamatifs restent indispensables au bon déroulement d'une visite présidentielle, mais c'en est désormais fini des grands rassemblements de foule, des grandes communions républicaines, des « fêtes civiques » centrées sur l'échange entre le premier des Français et des habitants enthousiastes. Les voyages présidentiels des successeurs du Général ne bouleversent plus l'ordinaire des villes d'accueil. Quelques drapeaux tricolores de part et d'autres de l'hôtel de ville suffisent désormais. Dans

---

<sup>253</sup> Maurice Agulhon, *De Gaulle, Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000, p. 61. (Note de l'auteur)

<sup>254</sup> AN, 3AG4, 69, Lettre au cabinet du Général, janvier 1945. (Note de l'auteur)

<sup>255</sup> Sudhir Hazareesingh, *Le mythe gaullien*, op. cit., p. 84-85.





Normandie Université

les meilleurs cas, des petits drapeaux tricolores sont distribués aux enfants des écoles mobilisés au pied de la mairie. Une page du rituel républicain du déplacement en province semble définitivement tournée.

Les vingt-six voyages du président de Gaulle revêtent donc une forme particulière, propre au Général, et étroitement liée à son attachement à la souveraineté populaire. Il aime prendre « le pouls » des Français. Il est extrêmement sensible à la qualité de leur accueil et à leurs applaudissements qui sont pour lui l'occasion de mesurer sa popularité, mais aussi de tester ses idées et ses projets pour la France. Ils ont aussi, bien sûr, un objectif politique, un but pédagogique : faire partager aux Français les réussites et les progrès d'une France en profonde mutation économique et sociale.



L'édition de 20 h du *Journal Télévisé* du 2 février 1969 couvre l'étape de Quimper lors du dernier voyage, en Bretagne. Une « communion républicaine » au service d'une pédagogie de l'action politique. (Doc. INA)



Normandie Université

## **DEUXIEME PARTIE -**

### **Des voyages aux prises avec une France qui change.**

Dans la décennie 1960, le voyage officiel est un outil essentiel utilisé par le chef de l'Etat pour expliquer la politique suivie par le gouvernement, en donner les raisons, en définir les objectifs, en clarifier les buts.

Entre 1959 et 1962, les déplacements présidentiels sont ainsi l'occasion d'une « pédagogie » des nouvelles institutions, de l'indépendance nationale et de la décolonisation. Les choix politiques sont explicités, et les réactions prises en compte. Il s'agit bien d'un échange entre le chef de l'exécutif et la population. Si le cadre de cet exercice de pédagogie est local, les sujets évoqués par le président de la République peuvent être nationaux, voire internationaux. Ainsi, le Général n'hésite pas, jusque dans les plus petits hameaux, à aborder un thème qui, à ses yeux, engage l'avenir à l'instar de l'aide à apporter aux pays en voie de développement.

Après l'indépendance algérienne, et jusqu'en 1967, le voyage officiel se fait miroir des mutations profondes que connaît alors le pays, Dans ce pays jeune, tourné, sous l'égide de l'Etat, vers la recherche scientifique et technique, le secteur agricole connaît un bouleversement historique, entraînant une révolution urbaine qui n'en est qu'à ses débuts. Le déplacement présidentiel est alors un moyen sans égal de donner à voir, à travers les reportages télévisuels, une France qui embrasse son siècle ; une thématique récurrente dans le discours gaullien des voyages en province.

Mais ces changements entraînent des crispations politiques, des impatiences, des attentes, des déceptions en particulier dans la France des villages. A partir de 1965, on assiste à une progressive remise en cause du gaullisme d'unanimité, une remise en cause culminant en 1968-1969 et se dévoilant aussi lors des voyages en province.



Normandie Université

Une approche chronologique des vingt-six voyages présidentiels permet de mesurer plus finement ces évolutions marquant la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle.

## **1 - 1958-1962 : le voyage en province, une pédagogie de l'indépendance nationale et de la décolonisation au sein d'une République nouvelle.**

### **1.1 - La République nouvelle.**

Alors que s'annonce l'automne de l'année 1958, les efforts du général de Gaulle sont tendus vers la mise en place de la nouvelle Constitution, qu'il soumettra avec un très grand succès personnel au vote des Français le 28 septembre par référendum. Pour comprendre la genèse de ses idées sur les institutions, idées qu'il soutiendra et illustrera lors de ses voyages, et tout particulièrement lors de son « mini Tour de France » des 20 et 21 septembre 1958 à Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lille<sup>256</sup>, il nous faut rappeler brièvement les grands thèmes du discours tenu en Normandie, à Bayeux en juin 1946, pour la mise en perspective historique et politique.

La libération du territoire, qui s'échelonne sur près d'une année, de juin 1944 à mai 1945 pour l'essentiel, permet la mise en œuvre d'une politique de rénovation du pays et de refonte des institutions. Le gouvernement provisoire, formé le 2 juin 1944, présidé par le Général, est reconnu par les Alliés le 23 octobre de la même année. Dès le 9 septembre, un gouvernement d'union nationale, composé de représentants de toutes les forces politiques du pays, à l'exclusion des soutiens du régime de Vichy, est constitué. Ce nouveau

---

<sup>256</sup> Couverts en particulier par un reportage des Actualités Françaises en date du 24 septembre 1958.



gouvernement demeure provisoire, car le Général a pris l'engagement de donner la parole au peuple - déjà - afin qu'il se prononce souverainement sur la future organisation du pouvoir politique, sur les futures institutions. Mais les circonstances demeuraient alors encore trop incertaines pour permettre une telle consultation à la sortie immédiate d'une guerre qui fut à plusieurs égards une guerre franco-française, en pleine phase épuratoire.

De Gaulle estime que la légitimité de son pouvoir repose sur le fait qu'il incarne la nation victorieuse, libérée, réunifiée, et se refuse dès lors à entrer dans le jeu politique « concret ». Il ne se présente pas aux élections des deux Assemblées Constituantes successives et rejette l'idée de fonder son propre parti politique. Mais, rapidement, sa légitimité historique ne suffit plus pour exercer le pouvoir comme il l'entend. Il démissionne le 21 janvier 1946 de son poste de chef du gouvernement provisoire, pensant que l'opinion publique exigerait son retour. Cet espoir s'évanouit : « Les Français, tout en lui conservant un immense respect, s'accommoderont de sa retraite » écrit l'historien Serge Berstein<sup>257</sup>.

S'il se retire des instances politiques officielles, il continue d'intervenir dans le débat public. C'est en Normandie, à Bayeux, le 16 juin 1946, qu'il propose son propre projet constitutionnel, fondamentalement différent de celui qui sera adopté en octobre et qui donnera naissance à la Quatrième République.

Dans ce discours, il insiste sur le rôle d'arbitre national que doit jouer selon lui le président de la République. Il affirme, donnant ainsi sa propre définition du rôle et des attributions du pouvoir exécutif : « C'est donc du chef de l'Etat, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'Etat la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. A lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier ministre, qui devra diriger la

---

<sup>257</sup> Serge Berstein, *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 163.



politique et le travail du gouvernement. Au chef de l'Etat la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'Etat tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens. A lui la tâche de présider les Conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. A lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le Conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine. A lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France ».

Dès lors, Charles de Gaulle devient le pourfendeur de cette Quatrième République qu'il ne cesse de vilipender, dénonçant sa faiblesse originelle : être un « régime des partis », donc un régime de division perpétuelle. De fait, les nouvelles institutions s'inscrivent dans la continuité directe de la Troisième République : après l'autoritarisme de Vichy, c'est une République parlementaire qui s'installe, l'essentiel des pouvoirs étant confié au Parlement, et, dans ce système bicaméral, à l'Assemblée nationale. L'Assemblée, qui participe à l'élection du président de la République, est à l'origine des lois, contrôle le gouvernement, sans véritable contrepoids. La souveraineté nationale s'y exerce par le biais des partis politiques, dont le rôle est reconnu dans le préambule de la Constitution. Ces partis, nombreux - un émiettement favorisé par le système électoral proportionnel de liste - multiplient les alliances et les mésalliances face aux multiples difficultés que la pays doit alors affronter.

Sur le plan intérieur, la Quatrième République rencontre l'opposition acharnée du Rassemblement du Peuple Français, fondé par le Général en avril 1947, présenté comme un mouvement et non comme un parti politique<sup>258</sup> mais en assurant de fait toutes les fonctions, et par le PCF, exclu du pouvoir en mai 1947, qui organise une opposition violente aux politiques menées par les gouvernements

---

<sup>258</sup> Pour le Général et ses fidèles, c'est un « rassemblement » et non un « parti ».



successifs. En manifestant contre la politique atlantiste, contre la guerre menée en Indochine, en déclenchant des grèves, le PCF démontre alors sa puissance d'opposition et le maintien de son emprise sur la société. Il se heurte violemment au RPF qui le présente comme « le parti de l'étranger ».

Cette République « amputée »<sup>259</sup> se heurte en outre à un monde extérieur qui voit de nouveaux équilibres s'édifier. La redistribution des atouts de la puissance au lendemain du conflit mondial a pour conséquence un affaiblissement de l'influence de l'Europe et de la France.

Plus inquiétant encore est, avec l'émergence des deux « Super - Grands », le déclenchement de la guerre froide, opposant le bloc des démocraties libérales, derrière les Etats-Unis, à celui des Etats communistes, derrière l'URSS, contraignant chaque pays à choisir un camp.

Dans le même temps, au sein des empires coloniaux, les revendications d'indépendance nationale s'exacerbent, et la France s'engage dans des guerres coloniales, d'abord en Indochine, puis en Algérie.

La France de la Quatrième République est le seul des grands Etats européens à avoir dû affronter les deux problèmes à la fois : oppositions intérieures et défis extérieurs. A titre de comparaison, le Royaume-Uni connaît lui aussi des problèmes de décolonisation, mais il n'a pas de parti communiste prépondérant ; l'Italie n'a pas de colonie, mais doit compter, elle, avec un parti communiste puissant... Le jeu des partis politiques, tant ceux qui participent au pouvoir que ceux qui s'en trouvent exclus, bloque les solutions nécessaires, et la Quatrième République s'enlise dans des difficultés non résolues.

C'est en Algérie que la situation est la plus dramatique. Une véritable guerre s'y déroule depuis la Toussaint 1954, opposant l'armée française aux rebelles nationalistes algériens du Front de Libération Nationale. Le 13 mai 1958, un

---

<sup>259</sup> Selon l'expression de l'historien Jean -Pierre Rioux.



« mélange d'émeute et de complot » selon Jean-Pierre Rioux<sup>260</sup>, « un putsch ou une dissidence », selon Maurice Agulhon<sup>261</sup> qui hésite entre les deux mots, se déroule à Alger, où s'installe un Comité de Salut Public présidé par le général Massu. Pendant 48 heures, deux pouvoirs coexistent : celui de Paris, le pouvoir légal du gouvernement Pflimlin, investi par l'Assemblée le soir du 13 mai, et, à Alger, un pouvoir insurrectionnel qui bénéficie de la sympathie de l'armée. Aucun des deux n'a les moyens de l'emporter sur l'autre. Le général de Gaulle va alors s'imposer, car ses partisans sont les seuls à avoir un projet politique précis : son retour au pouvoir. Refusant de désavouer les insurgés d'Alger, comme de soutenir le gouvernement, le Général publie le 15 mai un communiqué<sup>262</sup> dans lequel il déclare se tenir prêt à « assumer les pouvoirs de la République ». S'ouvre alors une période de dix-sept jours au cours desquels les rebondissements se succèdent, les tractations se multiplient. Le Général tient à rassurer, en particulier lors de sa conférence de presse du 19 mai au Palais d'Orsay<sup>263</sup>, puis se présente comme le seul capable d'empêcher la guerre civile qui s'annonce. Les 24 et 25 mai, des commandos parachutistes venus d'Alger débarquent en Corse. Mais de Gaulle doit encore lever les fortes réticences des partis politiques, en particulier de la SFIO, certains dénonçant un « coup d'Etat ». Finalement, le 28 mai, le président du Conseil, Pierre Pflimlin, démissionne, créant ainsi la vacance du pouvoir. Le 29 mai, le président de la République, René Coty, fait appel au « plus illustre des Français », et, le 1<sup>er</sup> juin, le Général se présente devant l'Assemblée nationale. L'investiture est acquise par 329 voix contre 224 ; les députés du PCF, la moitié de ceux de la SFIO, les mendésistes ont voté contre. Le nouveau gouvernement est des plus classiques, excluant les communistes et les poujadistes, ne comportant

---

<sup>260</sup> Jean-Pierre Rioux, *La France de la IV<sup>ème</sup> République*, Paris, Éditions du Seuil, 1980, p. 150.

<sup>261</sup> Maurice Agulhon, *La République : de Jules Ferry à François Mitterrand, 1880-1995*, Paris, Hachette, 1997, p. 189.

<sup>262</sup> « La dégradation de l'Etat entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance. Depuis douze ans, la France aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans ce processus désastreux. Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire jusqu'au salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République ».

<sup>263</sup> Lors de laquelle il lance la formule : « Croit-on qu'à 67 ans je vais commencer une carrière de dictateur ? »



que peu de gaullistes, mais des techniciens des affaires publiques, et les dirigeants des grands partis tant honnis.

Le Général exige pour son gouvernement les pouvoirs spéciaux en Algérie, accordés aux gouvernements successifs depuis mars 1956, les pleins pouvoirs pour une durée de six mois<sup>264</sup> et le pouvoir de préparer un projet constitutionnel qui devra être soumis à référendum. Le Parlement est mis en congé pour une durée de six mois.

Appelé pour régler la question algérienne, le Général va néanmoins placer au premier plan de ses préoccupations la refonte de la Constitution. En cela, il se place dans la droite ligne de son discours de Bayeux du 16 juin 1946, devenu la matrice de la Constitution de 1958. Pour le Général, en effet, la question des institutions est prioritaire, le problème algérien ne pouvant trouver de solution dans le cadre du régime de la Quatrième République. Réformer les institutions, cela signifie créer une nouvelle République, fonder un Etat fort et respecté, capable alors d'imposer des solutions. Moins de quatre mois s'écourent entre le 19 juin, date à laquelle plusieurs équipes se mettent au travail<sup>265</sup>, et le 28 septembre 1958, date du référendum sur le texte proposé. Les constituants, en petit nombre, ne partent pas de rien : outre les idées du Général exprimées en juin 1946, des groupes de réflexion avaient déjà imaginé des réformes visant à renforcer le pouvoir exécutif afin de résoudre les problèmes posés par le fonctionnement de la Constitution de 1946. Le texte s'élabore progressivement, discuté par des juristes, notamment membres du Conseil d'Etat, des parlementaires, des membres du Comité consultatif constitutionnel... Mais la nouvelle Constitution résulte pour l'essentiel des idées du Général, ainsi qu'il le précise dans les *Mémoires d'espoir* :

---

<sup>264</sup> Droit de légiférer par décret, vacance du Parlement.

<sup>265</sup> La plus importante étant dirigée par le Garde des Sceaux, Michel Debré.





« Ce qui va être fait, c'est en somme ce que l'on a appelé la « Constitution de Bayeux » parce que là, le 16 juin 1946, j'ai tracé ce qu'il faut à la France »<sup>266</sup>.

« Le Général veut donner au pays », résume l'historienne Sabine Jansen, « des institutions qui assurent, au-delà des divisions politiques, l'unité du peuple français autour d'un Etat capable, par sa force et sa stabilité, de maintenir et de perpétuer la grandeur d'une nation séculaire. [...] Tout en conservant la tradition républicaine en matière de démocratie, de liberté et de souveraineté du peuple, il entend redistribuer les pouvoirs au sein de la République en faveur de l'exécutif »<sup>267</sup>.

Encore faut-il que les Français acceptent cette évolution constitutionnelle. Le projet de Constitution est présenté aux citoyens à une date qui ne doit rien au hasard : le 4 septembre 1958, date anniversaire de la proclamation de la Troisième République en 1870 ; et en un lieu très symbolique, la place de la République à Paris, décorée de gigantesques « V », comme on le voit sur les images de la télévision et de la presse filmée, rappelant à la fois le « V » de la victoire de 1945, et annonçant la Cinquième République. « Si le but ostensible », remarque l'historien britannique Sudhir Hazareesingh « était de présenter au pays le nouveau projet constitutionnel qui serait soumis au référendum, l'objectif réel [de cette cérémonie] était d'afficher les titres de noblesse républicains du Général, bruyamment contestés par la gauche. [...] L'anniversaire [du 4 septembre 1870] devint prétexte à une célébration de ses propres valeurs : « la souveraineté du peuple, l'appel à la liberté, l'espérance de la justice » »<sup>268</sup>. Le nouveau régime proposé s'inscrit ainsi dans la tradition républicaine.

Un référendum est annoncé pour le 28 septembre. La campagne est vive entre partisans du « Oui » - la quasi-totalité de la droite, le MRP, l'essentiel des radicaux et des socialistes de la SFIO - et tenants du « Non » - le PCF, une

<sup>266</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 33.

<sup>267</sup> Sabine Jansen, Maurice Agulhon, Serge Bernstein, Gérard Noiriel et al., op. cit., p. 241.

<sup>268</sup> Sudhir Hazareesingh, op. cit., p. 100-101.



Normandie Université

minorité de la SFIO, de radicaux derrière Pierre Mendès-France, l'aile gauche de l'UDSR, l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, derrière François Mitterrand -.



Le reportage des Actualités Françaises couvrant le déplacement du Général à Lille le 21 septembre 1958 ne manque pas de montrer des mineurs favorables à la nouvelle Constitution voulue par Charles de Gaulle et soumise à référendum la semaine suivante. (Doc. INA)

C'est dans ce contexte très fortement historicisé que le Général se déplace à Rennes et Bordeaux le 20 septembre 1958, regagne Paris, puis repart dès le lendemain 21 septembre pour Strasbourg et Lille. Ce rapide « tour de France » annonce la pratique soutenue des voyages en province qui sera celle du chef de l'Etat.

Un reportage de la presse filmée<sup>269</sup> rend compte du déplacement à Lille. Le journaliste rédacteur commente :

« Après Rennes, Bordeaux et Strasbourg, le général de Gaulle a achevé à Lille, qui ne lui a pas ménagé son ardeur, une série de visites qui lui ont fait en

<sup>269</sup> Reportage des Actualités Françaises du 24 septembre 1958.



deux jours parcourir plus de 2000 kilomètres. Le chef de gouvernement avait tenu à huit jours du référendum à redire ce qu'il attendait des Français ».

Un extrait du discours prononcé devant la préfecture du Nord, place de la République, est diffusé :

« Je vous demande de répondre « Oui » mais j'ai d'autres choses encore à vous demander. J'ai à vous demander, Françaises, Français, de donner cette réponse massivement. Tout le monde comprend que suivant la quantité des suffrages qui approuveront cette immense réforme, la situation de la France vis-à-vis d'elle-même, vis-à-vis de ses enfants et vis-à-vis du monde sera complètement différente ».

Charles de Gaulle met donc à profit ses voyages pour assurer non pas la victoire, donnée pour acquise, mais l'ampleur de celle-ci. Et les images de proximité du Général avec, notamment, les mineurs venus en nombre l'écouter à Lille, participent à la mise en images de cette campagne en milieu populaire où il paraît très à son aise.

Le 26 septembre, c'est de l'hôtel Matignon qu'une allocution radiodiffusée et télévisée permet au Général de marteler, une dernière fois, les arguments en faveur d'un « Oui » franc et massif. Le projet est adopté très largement par le corps électoral lors du référendum du 28 septembre 1958. La participation est très élevée : près de 85 % des électeurs ont participé à la consultation ; le « Oui » l'emporte avec 79,2 % des suffrages exprimés, soit plus de 17,5 millions de voix, contre seulement 4,6 millions de votes « Non ». Même une partie importante des électeurs communistes a voté « Oui », enfreignant les consignes du Parti, inaugurant ainsi le recul du PCF dans la vie politique française. Les Français ont exprimé leur appui au projet constitutionnel du Général, celui d'un exécutif fort, capable de trouver une issue au conflit en cours en Algérie.



Normandie Université



A Lille, le 21 septembre 1958. Le reportage des Actualités Françaises diffuse l'image de jeunes gens favorables à l'adoption de la Cinquième République. (Doc. INA)

La nouvelle Constitution donnant naissance à la Cinquième République est promulguée le 4 octobre et les nouveaux pouvoirs qu'elle institue sont mis en place. Le 30 janvier 1959, une allocution radiodiffusée et télévisée du Général revient sur les principaux points de ce texte, qui rompt, mais pas totalement, avec les textes constitutionnels précédents. L'idée force est celle de la séparation des pouvoirs, ce qui signifie, dans la pensée constitutionnelle de Charles de Gaulle, l'abandon de la dépendance du pouvoir exécutif à l'égard du pouvoir législatif. Cette exigence de la séparation des pouvoirs est déjà affirmée dans le discours de Bayeux<sup>270</sup>, elle sera actée dans le texte constitutionnel.

L'innovation principale concerne la place prééminente, et le rôle très élargi, du président de la République. A ce rôle nouveau correspond un rapport nouveau

---

<sup>270</sup> « Tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics : législatif, exécutif, judiciaire, soient nettement séparés et fortement équilibrés. [...] Du Parlement, composé de deux chambres, et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder. [...] C'est donc du chef de l'Etat placé au-dessus des partis [...] que doit procéder le pouvoir exécutif ».



avec les Français. Les voyages en province avec les bains de foule, donnant lieu à de véritables mises en scène, sont l'illustration de ce lien nouveau et direct entre le chef de l'Etat et les citoyens.

Le président de la République n'est plus élu par les deux chambres, c'est à dire des notables de parti. Son mode de désignation devant renforcer son autorité, il est désormais élu par un collège de quelques 80 000 grands électeurs, dont les parlementaires, mais aussi d'autres élus, dont les conseillers généraux, les maires, c'est-à-dire des notables de base pour la plupart. Ses pouvoirs sont ceux des présidents des Républiques précédentes : il est garant de la continuité de l'Etat, de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire. Il veille au respect de la Constitution. Mais s'y ajoutent des pouvoirs nouveaux : le droit de soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur proposition du gouvernement ou des deux assemblées<sup>271</sup>, le droit de dissoudre l'Assemblée nationale après consultation du Premier ministre et des présidents des Assemblées. Ce droit de dissoudre pèse dès lors sur les députés, sauf pendant la première année suivant une dissolution<sup>272</sup>. Le chef de l'Etat dispose aussi du droit de recourir à des pouvoirs exceptionnels au titre de l'article 16<sup>273</sup>.

Ces pouvoirs sont sans commune mesure avec ceux des présidents de la République précédents, d'autant qu'aucune procédure de responsabilité du chef de l'Etat n'est prévue dans le texte constitutionnel. Le chef de l'Etat partage le pouvoir exécutif avec le chef du gouvernement, désormais dénommé Premier ministre, titre qui vise à marquer sa prééminence sur les autres membres du gouvernement. Pourtant, entre les deux têtes de l'exécutif, la hiérarchie s'est renversée : l'autorité du président de la République se renforce, au détriment de celle de « son » Premier

---

<sup>271</sup> Article 11.

<sup>272</sup> Article 12.

<sup>273</sup> « Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend des mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des Assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel ».



ministre. Si le chef de l'Etat n'est responsable politiquement devant aucune instance, le Premier ministre demeure, comme dans tout régime parlementaire, responsable devant l'Assemblée nationale. Nommé par le président de la République, il « détermine et conduit la politique de la nation », et, bien que la procédure d'investiture ait été supprimée, l'Assemblée nationale peut à tout instant mettre fin à son pouvoir. Néanmoins, une série de dispositions permet de contrôler, de limiter ce pouvoir de l'Assemblée nationale : lors d'un vote d'une motion de censure présentée par les députés, ou d'une question de confiance posée par le gouvernement, les abstentions sont comptabilisées en faveur du gouvernement ; c'est à l'opposition de prouver qu'elle est majoritaire. Conséquence : une plus grande stabilité du pouvoir exécutif, comme se plaît à le rappeler le chef de l'Etat lors de son voyage en Auvergne de juin 1959. A Aurillac, le 5 juin, il déclare ainsi :

« Il fallait régler le problème du pouvoir. Nous avons transformé nos institutions appuyés par la volonté du peuple qui en avait assez de la confusion et du désordre. Je crois que cela se présente bien maintenant. Il faut la stabilité et aussi, je dis le mot, l'autorité pour exercer le pouvoir. J'ai une confiance entière et profonde dans le destin de la France. D'ailleurs, nous le pouvons puisque vous êtes là et que j'y suis aussi... »<sup>274</sup>.

Si les pouvoirs de l'exécutif sont accrus, ceux du Parlement sont diminués. Il conserve ses fonctions législatives - droit d'initiative et d'adoption des lois - mais celles-ci sont étroitement encadrées. Ainsi le Parlement n'est maître ni de son calendrier ni de son ordre du jour. Ce dernier, fixé par le gouvernement, permet au pouvoir exécutif de porter à la discussion beaucoup plus de projets de loi, d'origine gouvernementale, que de propositions de loi, d'origine parlementaire. Par ailleurs, les députés ne peuvent proposer un texte qui amènerait une augmentation des dépenses de l'Etat sans proposer, en contrepartie, une augmentation des recettes. Si la seconde chambre retrouve son titre de Sénat (élu au suffrage universel indirect et renouvelable par tiers tous les 3 ans), et participe

---

<sup>274</sup> Cité in Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 71-72. Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne, Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 58.



à l'adoption des textes législatifs, en cas de désaccord avec l'Assemblée nationale, c'est cette dernière qui emporte la décision. Enfin, la Constitution crée un nouveau conseil : le Conseil constitutionnel, composé de neuf juges désignés pour 9 ans et renouvelables par tiers tous les trois ans<sup>275</sup>. Ses fonctions sont doubles : d'une part veiller à la régularité des élections, d'autre part, vérifier la constitutionnalité des lois. Par là même, le Parlement perd une part de sa souveraineté, les lois discutées et adoptées pouvant être remises en cause par les juges de Conseil constitutionnel.

La Constitution qui organise la Cinquième République repose ainsi sur des compromis. Si, du point de vue de la prééminence du pouvoir exécutif sur le législatif, elle reprend les thèmes du discours de Bayeux et prend le contre-pied des Républiques précédentes, elle se situe également dans leur droite ligne, en maintenant la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale. Le nouveau régime laisse perplexes les constitutionnalistes : il est semi-présidentiel et semi-parlementaire, fondé sur la démocratie représentative mais aussi sur la démocratie directe, avec le recours fréquent aux référendums, et, plus tard, l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Après avoir fondé sa légitimité sur l'Histoire, et en particulier sur l'Appel du 18 juin, la Résistance, puis la victoire, le général de Gaulle va ainsi fonder sa légitimité sur le suffrage universel et la pratique référendaire, expression de l'adhésion populaire à son projet politique. Le peuple est désormais souverain, par-delà les partis et leurs alliances parlementaires. Nous sommes là au cœur de la conception gaullienne du pouvoir politique.

Le voyage en Alsace et Territoire de Belfort de novembre 1959 permet au président de la République de tirer le bilan de ces réformes institutionnelles majeures. Il déclare ainsi à Belfort, le 19 novembre :

« Dans l'année qui se termine nous avons eu quelques raisons de nous inquiéter

---

<sup>275</sup> Trois conseillers nommés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat.



de ce qui pouvait arriver. Il s'agissait de savoir, après avoir pris, par le référendum, la voie de l'espérance, du courage, et de la foi, si notre pays n'allait pas retourner aux troubles et à la division. Il n'en a rien été. En 1959, la France a assuré son sort pour de longues générations. On pouvait craindre une crise économique. Nous sommes au début d'une période d'expansion, de prospérité »<sup>276</sup>.

Mais, ainsi que le souligne le général de Gaulle lui-même, « une Constitution, ce sont des institutions, un esprit et une pratique »<sup>277</sup>. Si la Constitution instituant la Cinquième République repose sur un compromis entre le régime présidentiel et le régime parlementaire, quelle va être son évolution lors de sa mise en pratique ? Les circonstances qui vont orienter son évolution sont les mêmes que celles qui en ont permis la naissance : celles des événements tragiques qui se déroulent alors en Algérie. Et comme le « petit Tour de France » à Rennes et à Bordeaux le 20 septembre 1958, à Strasbourg et à Lille le 21 septembre avait permis au Général d'expliquer et de convaincre les Français de l'opportunité d'adopter son projet constitutionnel, les voyages officiels en province qui se succèdent désormais à un rythme soutenu vont être l'occasion d'une « pédagogie » de la décolonisation.

### **2.1.2 - La marche vers l'autodétermination algérienne.**

La situation en Algérie est bien sûr l'un des thèmes récurrents abordés par de Gaulle lors des voyages officiels en province. Entre 1958 et 1962, il scande par ses interventions - télévisées ou discours publics - les principaux tournants de la guerre. L'étude des discours du chef de l'Etat lors de ses déplacements permet de saisir les inflexions de la politique algérienne, qui sont testées à ces occasions.

---

<sup>276</sup> Cité in Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 92. Voir Annexes : Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort. Archives FCDG AC 63.

<sup>277</sup> Cité par Serge Berstein, *Histoire du Gaullisme*, op. cit., p. 231.





Dès 1955, plusieurs témoins attestent que le Général est acquis à l'idée de l'inéluctabilité de l'indépendance algérienne. Parmi tous ceux qui sont cités dans le livre de Jean Touchard, retenons le témoignage de Louis Terrenoire, qui prête ces propos à de Gaulle :

« Nous sommes en présence d'un mouvement général dans le monde, d'une vague qui emporte tous les peuples vers l'émancipation. Il y a des imbéciles qui ne veulent pas le comprendre ; ce n'est pas la peine de leur en parler. Mais il est certain que si nous voulons nous maintenir en Afrique du Nord, il nous faut accomplir des choses énormes, et créer les conditions d'une nouvelle association. Or, ce n'est pas ce régime qui peut le faire. Moi-même, je ne serai pas sûr de réussir... Mais, bien sûr, je tenterai la chose... »<sup>278</sup>.

Il s'agit alors pour lui, même s'il rejette les formes traditionnelles du colonialisme, de ménager en Algérie la « solution la plus française »<sup>279</sup>. Son projet politique semble être à ce moment l'élaboration d'une association avec l'Algérie, et non l'indépendance pure et simple. René Rémond précise : « Il y a des raisons de penser que sur plusieurs points de grande importance, le général de Gaulle, homme d'intuition et pragmatique dans l'action, n'avait pas encore, en juin 1958, arrêté sa position définitive : en particulier sur l'Algérie sa religion n'était pas faite. Sans doute ne croyait-il pas ou ne croyait-il plus depuis quelques années, à la possibilité de l'Algérie française : le caractère chimérique de la formule ne retenait pas son esprit. Il souhaitait aussi éviter la sécession. Mais entre ces deux solutions extrêmes il comptait sur son prestige personnel, l'intelligence de ses interlocuteurs et le temps pour dégager peu à peu une voie moyenne »<sup>280</sup>.

La question de l'Algérie suscite, lors des déplacements en province, des réactions passionnées. Car une évolution est à l'œuvre. Et ce dès le premier

---

<sup>278</sup> Jean Touchard, *Le gaullisme, 1940-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, p. 148.

<sup>279</sup> Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, op. cit., p. 245.

<sup>280</sup> René Rémond, *Le retour de De Gaulle*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1983, p. 109.



voyage, effectué dans le Sud-Ouest en février 1959<sup>281</sup>. Le président de la République est accueilli à Pau, le 17 février, par une foule enthousiaste mais aussi par des partisans de l'Algérie française qui interrompent son discours public par les cris « Algérie Française ! » De Gaulle, après un geste d'agacement, leur répond, insistant sur le fait que la France se trouve en Algérie avec les Algériens de toutes les communautés :

« Nous qui enjambons la Méditerranée, nous qui sommes en Algérie, » [dans la foule : « Algérie Française ! Algérie Française ! »] « Nous qui sommes en Algérie avec les Algériens de toutes les communautés, nous qui sommes avec la Communauté africaine dont vous savez qu'elle est née tout récemment, nous qui sommes dans l'Atlantique, dans le Pacifique, dans l'Océan Indien, et bien nous sommes un grand pays qui ne doit rien à personne et qui n'a aucune raison de baisser la tête devant qui que ce soit ! »<sup>282</sup>

« Quel a été », se demande alors l'éditorialiste Claude Fuzier dans *Le populaire*, « le crime du Général pour motiver des cris et des huées rappelant ceux réservés à Michel Debré au monument aux morts d'Alger ? Il s'est contenté de dire que les Français étaient en Algérie « avec les Algériens » et qu'il y avait là-bas des communautés différentes ».

C'est vraisemblablement au cours du printemps et de l'été 1959, quelques mois après ce premier voyage présidentiel, que le Général va faire le choix décisif engageant l'avenir. Le 30 avril 1959, *L'Aurore* publie une interview du chef de l'Etat, dans laquelle, s'il donne encore des gages aux partisans de l'Algérie française, il affirme : « Ceux qui crient le plus fort « intégration », ce sont ceux-là mêmes qui, jusqu'alors, étaient opposés à cette mesure. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on leur rende l'« Algérie de papa ». Mais l'Algérie de papa est morte, et si on ne le comprend pas, on mourra avec elle ».

---

<sup>281</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>282</sup> Reportage *JT* du 01/03/1959.



Bien sûr, le célèbre discours prononcé place du Forum, à Alger le 4 juin 1958 avait déjà tracé un chemin : « Le fameux mais paradoxal « Je vous ai compris » », observe l'historien Patrice Gueniffey, « [ouvre] la voie à l'autodétermination en annonçant une égalité politique qui, arithmétiquement, devait faire pencher la balance du côté de la population musulmane »<sup>283</sup>. De fait, au balcon du Gouvernement Général, de Gaulle actait « qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs ».

L'évolution à l'œuvre se poursuit. Elle est rapide : le discours tenu à Bourges, le 7 mai 1959, lors du voyage dans le Centre du 7 au 9 mai<sup>284</sup>, est une préfiguration du discours sur l'autodétermination du 16 septembre 1959. De Gaulle déclare alors à la foule qui l'écoute avec gravité :

« Sans avancer aucune promesse, je dis à Bourges que le jour est en vue où l'Algérie sera pacifiée grâce à une compréhension profonde de tous ceux qui l'habitent, et pour aboutir à une transformation profonde de ce pays-là afin que tous ses enfants, je dis tous ses enfants, puissent disposer de leur sort et du sort des terres qu'ils habitent »<sup>285</sup>.

Puis, accentuant cette évolution lors du déplacement en Auvergne du 5 au 7 juin 1959<sup>286</sup>, le chef de l'Etat déclare à Saint-Étienne, au dernier jour du voyage :

« Œuvre humaine en Algérie : c'est ce que [la France] est en train de faire. Il s'agissait, il s'agit toujours de faire en sorte qu'en Algérie chacun ait à son tour la liberté, l'égalité, la fraternité. Nous avons établi en Algérie dès à présent l'égalité des droits que ce pays n'avait jamais connue. Et, à partir de là, le développement

<sup>283</sup> Patrice Gueniffey, op. cit., p. 75.

<sup>284</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.

<sup>285</sup> Cité in Jean Lacouture, *De Gaulle. Le souverain (1959-1970)*, tome 3, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 61.

<sup>286</sup> Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne. Archives FCDG : AC 58.



Normandie Université

suivra, d'autant plus vite, bien sûr, et d'autant mieux, que l'apaisement se produira plus vite. Mais inéluctablement l'Algérie a commencé d'évoluer dans le sens démocratique, c'est-à-dire dans une voie où la volonté de ses enfants va s'élever et se faire connaître de plus en plus nettement, non pas par les mitraillettes, mais par le suffrage, comme il convient en notre temps pour des hommes qui veulent être des hommes. [...] Cette immense œuvre humaine, encore une fois, la France en prend la responsabilité, avec les Algériens. Je ne préjuge pas du moment où le destin politique de l'Algérie revêtira sa forme définitive, nous verrons bien, l'essentiel est que l'évolution soit en route, que la France la conduise, que les Algériens y participent avec nous tous et je suis sûr de l'aboutissement »<sup>287</sup>.



Le reportage du *JT* du 7 juin 1959 reprend le discours tenu à Saint-Étienne lors du voyage en Auvergne de juin : « *Inéluctablement l'Algérie a commencé d'évoluer dans le sens démocratique* ». Le processus vers l'autodétermination est initié. (Doc. INA)

Le 26 août 1959, le Général consulte ses ministres lors d'un conseil extraordinaire. Ces derniers sont profondément divisés. Le chef de l'Etat donne

<sup>287</sup> Reportage *JT* du 7 juin 1959.



alors les grandes lignes de la politique d'autodétermination qu'il compte suivre. Dès le lendemain, il s'envole pour un voyage technique en Algérie, à la rencontre des militaires : c'est la « tournée des popotes »<sup>288</sup>. Les voyages en Algérie retransmis par la télévision relèvent d'une logique parallèle à celle des voyages en province métropolitaine : le président de la République (portant toujours la tenue militaire lorsqu'il se trouve sur le sol algérien) veut se rendre compte sur place ; il teste l'application des politiques engagées, écoute les doléances, entend les suggestions. Ainsi le voyage à Saïda dans l'Oranais, le 27 août 1959, est autant une évaluation de la stratégie militaire suivie - l'opération *Jumelles* est en cours - qu'un recueil d'impressions sur l'état d'esprit des populations. Le chef de l'Etat aborde celles-ci de la même manière qu'en province métropolitaine : bains de foule, contact direct, écoute des élus mais aussi des simples citoyens... Lors de cette tournée, le Général souhaite aussi tester l'état d'esprit des militaires, leur révélant à mi-mot la décision politique qu'il a prise. Le 30 août, il déclare au PC du général Challe :

« Nous n'aurons pas les Algériens avec nous s'ils ne le veulent pas eux-mêmes. [...] L'ère de l'administration par les Européens est révolue. Tous les peuples de la terre sont en train de s'affranchir... »<sup>289</sup>.

Cette décision provoque le désarroi, sinon la désapprobation parmi les militaires, qui remportent, appliquant depuis février la stratégie du général Challe, des succès militaires avérés sur le terrain, affaiblissant significativement l'ALN<sup>290</sup>. Mais ces succès ne sont pas la victoire, et l'opinion publique de métropole commence à se lasser de la poursuite des opérations militaires, coûteuses en vies humaines. Le Général avertit les militaires :

« Quant à vous, écoutez- moi ! Vous n'êtes pas l'armée pour l'armée. Vous êtes l'armée de la France. Vous n'existez que par elle, pour elle et à son service.

---

<sup>288</sup> Du 27 au 30 août 1959.

<sup>289</sup> Cité in Jean Lacouture, op. cit., p. 69.

<sup>290</sup> L'Armée de Libération Nationale.



Or celui que je suis, à son échelon, avec ses responsabilités, doit être obéi par l'armée pour que la France vive »<sup>291</sup>.

Dans une allocution radiodiffusée et télévisée du 16 septembre 1959, le président de la République annonce, parachevant cette évolution initiée lors des voyages en province des mois précédents, l'application du principe d'autodétermination en Algérie :

« Je considère comme nécessaire que le recours à l'autodétermination soit dès aujourd'hui proclamé. Au nom de la France et de la République, en vertu des pouvoirs que m'attribue la Constitution de consulter les citoyens, pourvu que Dieu me prête vie et que le peuple m'écoute, je m'engage à demander, d'une part aux Algériens, dans leurs douze départements, ce qu'ils veulent être en définitive, et, d'autre part, à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix. [...] Ou bien, la sécession, où certains croient trouver l'indépendance [...], aboutissement invraisemblable et désastreux [qui] entraînerait une misère épouvantable, un affreux chaos politique, l'égoïsme généralisé et, bientôt, la dictature belliqueuse des communistes. [...] Il faut que ce démon soit exorcisé et qu'il le soit par les Algériens. [...] [S'il ne l'était pas], la France réaliserait le regroupement et l'établissement de ceux des Algériens de toutes origines qui voudraient rester Français. Ou bien la francisation complète [...] dans l'égalité des droits ; les Algériens pouvant accéder à toutes les fonctions publiques [...] vivant à tous égards, quel que soit leur religion et leur communauté, en moyenne sur le même pied et au même niveau que les autres citoyens et devenant partie intégrante du peuple français [...] de Dunkerque à Tamanrasset. Ou bien : le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures, le régime intérieur de l'Algérie étant de type fédéral, afin

---

<sup>291</sup> Cité in Jean Lacouture, op. cit., p. 70.



que les communautés diverses, française, arabe, kabyle, mozabite, etc., qui cohabitent dans ce pays y trouvent des garanties »<sup>292</sup>.

Le gouvernement abandonne ainsi sa souveraineté sur l'Algérie et la délègue, non pas au GPRA<sup>293</sup>, mais au peuple algérien. C'est au peuple algérien lui-même, et non à ses représentants autoproclamés, que revient la décision politique finale. Bien que les opérations militaires se poursuivent sur le terrain, pour la première fois depuis le début du conflit, en 1954, la logique de force et l'escalade guerrière sont abandonnées, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Souveraineté du peuple, démocratie directe, auxquelles s'ajoute le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : les grands thèmes développés lors des voyages en province métropolitaine s'appliquent également à la résolution du conflit algérien. Plus que des concepts théoriques, ils sont utilisés par le chef de l'Etat comme des outils politiques permettant de sortir d'une guerre coloniale obérant la capacité de la France à peser dans les affaires du monde. L'effet produit est considérable. A l'étranger, les réactions sont en général favorables, en particulier chez nos alliés anglo-saxons et européens, mais aussi en Tunisie, au Maroc, même si certains Etats expriment des critiques virulentes, à l'instar de l'Egypte nassérienne. En France métropolitaine, la majorité de l'opinion publique approuve le contenu du discours. Le MRP, le parti radical, les gaullistes de gauche y sont favorables, mais l'UNR et les Indépendants connaissent des divisions. A gauche, la SFIO approuve dans l'ensemble le Général, tandis que le PCF critique la poursuite des opérations militaires, avant de modifier son jugement à la fin de l'année. En Algérie, les ultras de l'Algérie française expriment leur colère et crient à la trahison. L'armée, dans son ensemble, soutient la voie de l'autodétermination, dans la mesure où elle n'implique pas de négociation avec le FLN et que le choix de la francisation demeure ouvert. Quant au GPRA, après des

---

<sup>292</sup> Citée in Jean Lacouture, op. cit., p. 74.

<sup>293</sup> Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.



discussions internes (liées en partie au bon accueil international de la proposition), il admet le droit à l'autodétermination, reconnaissant ainsi la souveraineté du peuple algérien, et non plus sa seule autorité. C'est là une avancée importante : pour la première fois, le GPRA abandonne le principe de la reconnaissance préalable de l'indépendance, ouvrant un espace nouveau à l'éventuelle négociation<sup>294</sup>.

Quels sont les facteurs pouvant expliquer ce choix politique, fruit d'une évolution perceptible au fil des voyages successifs en province ?

Le facteur fondamental paraît être l'évolution de la situation internationale. Le GPRA, d'abord, et alors même que la situation de l'ALN sur le terrain est mauvaise, renforce ses positions diplomatiques. Une conférence des Etats africains indépendants à Monrovia, en août 1959, vote une motion invitant la France « à reconnaître le droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance, à mettre un terme aux hostilités, à retirer ses troupes d'Algérie et à entrer en négociation avec le GPRA »<sup>295</sup>. Cette motion est destinée à être utilisée à la session d'automne de l'Assemblée générale de l'ONU, au cours de laquelle doit être évoqué, une fois de plus, le cas de l'Algérie. A l'évidence, la poursuite du conflit affaiblit la position de la France dans le monde. D'autre part, le général Eisenhower, le président des Etats-Unis réélu en 1956, doit effectuer une visite officielle en France le 2 septembre 1959. Ce dernier ne cache pas sa volonté de voir cesser le conflit qui affaiblit le camp occidental face au bloc soviétique qui mène une intense propagande contre le colonialisme. Certes, de Gaulle n'est pas homme à se laisser imposer une solution par un Etat étranger, fût-il gouverné par un dirigeant qu'il admire, mais il ne peut être insensible à la situation diminuée de la France sur la scène internationale.

---

<sup>294</sup> Néanmoins, il exige que les pourparlers de paix ne soient pas laissés à la seule initiative du gouvernement français, mais soient le résultat d'une négociation entre les deux gouvernements, ce qui implique que la France reconnaisse le GPRA.

<sup>295</sup> Bernard Droz, Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, p. 218.





A l'occasion de ses voyages en province et de ses allocutions, les foules présentes et les téléspectateurs regardant les reportages ou les actualités cinématographiques s'y rapportant se rendent compte que le Général de Gaulle a un projet pour la France : lui conférer à nouveau un rang de grande puissance. Pour cela, il a fait accélérer le projet de la « force de frappe », la bombe atomique, qui lui permet de retrouver une égalité avec les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Ils prennent conscience que le Général dote ainsi le pays d'une arme indépendante de celles de l'OTAN, outil essentiel de la stratégie de dissuasion alors que les parlementaires rechignent à le suivre sur cette voie. Or cette modernisation majeure de l'armée, qui marque son entrée dans la seconde moitié du siècle, après l'accès aux armements atomiques des Etats-Unis, de l'URSS, et dans une moindre mesure, du Royaume-Uni, est très coûteuse. Il est absolument nécessaire de diminuer les dépenses liées au conflit algérien. Le chef de l'Etat évoque ce coût de la guerre d'Algérie à l'occasion d'une conférence de presse, le 11 avril 1961. Devant six cents journalistes français et étrangers réunis au palais de l'Elysée, il affirme ainsi :

« L'Algérie nous coûte - c'est le moins qu'on puisse dire - plus cher qu'elle ne nous rapporte. La France considère avec le plus grand sang froid une solution telle que l'Algérie cesserait de nous appartenir... et ne fait aucune objection au fait que les populations algériennes décideraient de s'ériger en un Etat qui prendrait leur pays en charge »<sup>296</sup>.

Les ressources ainsi dégagées doivent permettre, pour le chef de l'Etat, d'assurer l'indépendance militaire du pays, comme il le déclare à Avignon, le 25 septembre 1963, à l'occasion du voyage en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur du 24 au 29 septembre :

« Quant à notre sécurité, nous avons des amis, des alliés. Nous tenons à leur être fidèle et nous comptons qu'ils le seront et qu'ils le demeurent à notre égard. Mais nous prétendons avoir dans cet ensemble de quoi nous défendre nous aussi.

---

<sup>296</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 87.



Nous prétendons avoir tous les moyens d'exister sous la menace qui pèse sur l'univers. Nous prétendons avoir en particulier, même si nous pouvons regretter d'être obligés de les faire, des armements qui valent en qualité n'importe quels armements qui existent actuellement dans le monde ; et si nous voulons disposer de cette force atomique, c'est d'abord pour notre sécurité et pour contribuer à celle des autres. [...] Et quoi que l'on puisse dire et quoi que l'on puisse raconter, nous poursuivrons notre effort jusqu'à ce que nous ayons atteint le but que nous voulons atteindre. [...] La France à l'intérieur d'elle-même pour son effort de développement, la France en dehors d'elle-même pour son indépendance, voilà ce qu'est notre pays aujourd'hui »<sup>297</sup>.

Le Général veut surtout voir la France représenter dans le monde une troisième voie entre les deux « Grands ». Dans le cadre de la « détente » qui se met progressivement en place depuis le discours de Khrouchtchev sur la coexistence pacifique en 1956, la France peut proposer une voie nouvelle entre Ouest et Est, en s'appuyant sur la force montante du Tiers monde. La situation des pays en voie de développement, et l'aide que le monde développé, au premier rang duquel la France, doit leur apporter, sont des thèmes récurrents des discours tenus à l'occasion des voyages présidentiels en province.

Mais cette orientation présuppose que le conflit algérien soit réglé, et donc que le gouvernement français reprenne l'initiative politique.

Quelques jours après le discours sur l'autodétermination, le chef de l'Etat se rend dans le Nord, en septembre 1959<sup>298</sup>. Il souhaite démontrer que le « courant passe » avec les Français après cette évolution majeure sur le dossier algérien. Il essuie quelques marques d'hostilité du PCF, en particulier à Béthune<sup>299</sup>. Mais on

---

<sup>297</sup> Voir Annexes : Voyage 20 des 24-29 septembre 1963 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Archives FCDG AC 81.

<sup>298</sup> Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 62.

<sup>299</sup> Michèle de Bussière (dir.), Evelyne Cohen, Cécile Méadel, Caroline Ulmann-Mauriat, *Radio et Télévision au temps des événements d'Algérie, 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 57.



Normandie Université

n'en trouve pas trace dans le reportage des Actualités Françaises du 30 septembre 1959 qui rend compte du déplacement présidentiel. Le commentaire du reportage insiste plutôt sur l'accord supposé des Français, en l'occurrence des habitants du Nord, à sa politique d'autodétermination en Algérie : « Ici comme ailleurs, à Tourcoing comme à Douai, il était évident que la population ratifiait les vues du chef de l'Etat, et l'offre généreuse et hardie lancée pour la solution du drame algérien. Première à l'entendre après son programme algérien, la France du Nord, la France du rude travail lui a répondu : ' Oui ! ' ».



Voyage présidentiel dans le Nord en septembre 1959, après le discours sur l'autodétermination : les Actualités Françaises, qui couvrent le déplacement, insistent sur l'approbation manifeste des citoyens à la politique algérienne du Général. (Doc. INA)

La presse filmée, comme la télévision, accompagnent ouvertement la politique gaullienne en Algérie, la soutiennent, et répercutent les discours qui en influent le cours, discours attendus par la population comme par la presse.



Jean-Pierre Farkas, reporter pendant la guerre d'Algérie, en témoigne :

« On s'appuyait essentiellement [pour mesurer les évolutions de sa politique algérienne] sur les discours du Général. [...] Beaucoup de Français - dont les journalistes - considéraient alors que de Gaulle était le seul homme politique capable d'accompagner le mouvement mondial de décolonisation, c'est-à-dire de faire ce que Mendès-France avait fait pour l'Indochine, ou Edgar Faure pour le Maroc. Les journalistes, comme l'opinion, comme les Pieds-Noirs, scrutaient chaque mot, chaque conférence de presse, chaque discours du Général. [...] Il y avait certainement une stratégie assez fine qui consistait pour lui à tester dans ses discours ses idées auprès de l'opinion publique »<sup>300</sup>.

Le 10 novembre, lors d'une nouvelle conférence de presse, le Général renouvelle sa proposition de « paix des braves » d'octobre 1958, mais l'assortit cette fois de propositions plus concrètes : « Si les chefs de l'insurrection veulent discuter des conditions de la fin des combats, ils peuvent le faire. [...] Si des représentants de l'organisation extérieure de la rébellion décident de venir en France pour en débattre, il ne tiendra qu'à eux de le faire, n'importe quand, soit en secret, soit publiquement, suivant ce qu'ils choisiront. [...] Les conditions seraient honorables, elles tiendraient un juste compte du courage déployé sous les armes ». En réponse, le GPRA désigne comme négociateurs les « prisonniers de guerre » FLN, chefs historiques de la rébellion, dont Ben Bella. Ils ont été arrêtés en octobre 1956 : Guy Mollet a alors couvert l'interception de l'avion transportant ces chefs FLN du Maroc en Egypte. Internés à la prison de la Santé, ils ont été transférés début 1959 à l'Île d'Aix, devenant des « prisonniers de guerre », n'étant plus traités comme des « droits communs ». Mais le Général refuse ces conditions, et c'est de nouveau l'impasse.

---

<sup>300</sup> Reporter à *Radio-Luxembourg* depuis 1958, Jean-Pierre Farkas couvre la guerre d'Algérie à partir de 1960. Il rejoindra ensuite *RTL*, puis *Radio-France*, qu'il quittera pour prendre sa retraite en 1998. Il a couvert les voyages officiels du général de Gaulle pour *Radio-Luxembourg*. Entretien réalisé le 23 février 2007.



Impasse provisoire cependant. Car le Général maintient sa ligne politique désormais fixée, comme en témoigne le discours tenu à Colmar le 20 novembre 1959, dans le cadre du voyage présidentiel en Alsace de novembre 1959<sup>301</sup>, et repris dans le reportage du *Journal Télévisé* du soir :

« Nous aurions pu certainement voir pour toujours se détruire toute possibilité de réelle paix en Algérie ; Nous en voyons maintenant se présenter - je ne peux pas dire à quel moment, mais un jour sans doute - la perspective et la possibilité. Nous avons dit à ceux-là qui combattent ce qu'il fallait faire s'ils voulaient la paix comme nous la voulons ; il ne tient qu'à eux de prendre le chemin que nous les avons invités à prendre. [...] Et alors nous apercevons qu'il y aura plus tôt, plus tard, mais certainement un jour, l'apaisement, et ensuite la réconciliation en Algérie »<sup>302</sup>.

Le chef de l'Etat et son gouvernement ont accepté la possibilité de l'indépendance algérienne. C'est une concession majeure, qui va susciter une violente réaction des milieux européens d'Algérie, et un profond malaise dans l'armée, dont les succès militaires réels sur le terrain apparaissent vains. La rupture avec les ultras d'Algérie est consommée, et ces derniers veulent désormais organiser un nouveau « 13 mai » : depuis Alger et avec l'appui de l'armée, ils entendent renverser le pouvoir et faire tomber la Cinquième République. Mais si tous sont d'accord sur le maintien de l'Algérie dans la souveraineté française, ils se divisent sur le projet politique à imposer dans la métropole. Certains sont favorables à l'installation à Paris d'un « ordre nouveau », d'un changement de régime, alors que d'autres ne souhaitent que le changement de gouvernement. Ils trouvent des relais à Paris, en particulier chez certains députés UNR, dont Jacques Soustelle ou Léon Delbecq, artisans du 13 mai 1958.

---

<sup>301</sup> Voir Annexes : Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort. Archives FCDG AC 63.

<sup>302</sup> Reportage *JT* du 20 novembre 1959.



L'affaire « Massu » va enflammer cette situation déjà explosive. Le général vainqueur de la bataille d'Alger en 1957, commandant du corps d'armée d'Alger, est certes un admirateur de De Gaulle, mais il est en désaccord avec lui sur la politique algérienne. Le 15 janvier 1960, répondant à un journaliste allemand, il se laisse aller à des propos qui paraissent menaçants, déclarant : « L'armée a la force. Elle ne l'a pas montrée jusqu'à présent parce que l'occasion ne s'en était pas encore présentée, mais elle fera intervenir sa force si la situation le demande. Nous ne comprenons plus la politique du président de Gaulle. L'armée n'a pas pu prévoir qu'il ferait une telle politique. Notre plus grande déception a été de voir le général de Gaulle devenir un homme de gauche. [...] De Gaulle était le seul homme à notre disposition. L'armée a peut-être commis une faute... »<sup>303</sup>. L'interview paraît en Allemagne le 18 janvier 1960 ; Massu est immédiatement convoqué à Paris, destitué de ses fonctions le 20 janvier, remplacé par le général Crépin. L'annonce de la destitution provoque la colère des ultras d'Algérie, avivée par la réaffirmation des principes de la politique d'autodétermination par le président de la République. Ils fomentent une insurrection. Elle doit se déclencher à l'issue d'une grande manifestation le dimanche 24 janvier, le dirigeant Algérie Française Pierre Lagailarde ayant, dans la matinée, établi un véritable camp retranché dans les locaux de l'université d'Alger. La manifestation contre la « politique d'abandon » est un échec relatif, mais des manifestants érigent des barricades dans le centre-ville d'Alger, et les forces de l'ordre chargées de les démanteler sont soumises à des tirs. On compte des morts et des blessés dans leurs rangs. En dépit des appels au calme, Alger s'installe dans l'insurrection, l'armée refusant de donner l'assaut aux barricades, bien qu'elle ne bascule pas clairement du côté des insurgés. Cette situation dans laquelle le pouvoir de Paris est défié va durer une semaine. Si les insurgés ne parviennent pas à étendre l'insurrection, l'armée refuse toutefois d'intervenir contre eux.

---

<sup>303</sup> Extrait de l'entretien cité in Jean Lacouture, op. cit., p. 88.



Le 29 janvier 1960, de Gaulle intervient à la télévision et à la radio, revêtu de sa tenue militaire, et ordonne à l'armée de rétablir l'ordre en Algérie. Ne cédant pas à l'émeute, le Général réaffirme sur les ondes son autorité :

« Si j'ai revêtu l'uniforme pour parler aujourd'hui à la télévision, c'est afin de marquer que je le fais comme étant le Général de Gaulle aussi bien que le chef de l'Etat. [...] J'ai pris, au nom de la France, la décision que voici : les Algériens auront le libre choix de leur destin. [...] L'autodétermination est la seule politique qui soit digne de la France. C'est la seule issue possible. C'est celle qui est décidée par le président de la République, décidée par le gouvernement, approuvée par le Parlement, adoptée par la nation française. Or deux catégories de gens ne veulent pas de ce libre choix. D'abord l'organisation rebelle qui prétend ne cesser le feu que si, auparavant, je traite avec elle, par privilège, du destin politique de l'Algérie, ce qui reviendrait à la bâtir elle-même comme la seule représentation valable et à l'ériger, par avance, en gouvernement du pays. Cela, je ne le ferai pas. D'autre part, certains Français de souche exigent que je renonce à l'autodétermination, que je dise que tout est fait et que le sort des Algériens est déjà décidé. Cela non plus, je ne le ferai pas. L'autodétermination est le seul moyen grâce auquel les Musulmans pourront exorciser eux-mêmes le démon de la sécession. Quant aux modalités de telle ou telle solution française, j'entends qu'elles soient élaborées à loisir, la paix revenue. Après quoi je me réserve de m'engager, au moment voulu, pour ce que je tiendrai bon. L'armée française, que deviendrait-elle, sinon un ramas anarchique et dérisoire de féodalités militaires, s'il arrivait que des éléments mettent des conditions à leur loyalisme ? Or je suis, vous le savez, le responsable suprême. C'est moi qui porte le destin du pays. Je dois donc être obéi de tous les soldats français. Je crois que je le serai parce que je vous connais, que je vous estime, que je vous aime, [...] et puis parce que, pour la France, j'ai besoin de vous... Aucun soldat ne doit, sous peine de faute grave, s'associer à aucun moment, même passivement, à l'insurrection. En fin de compte, l'ordre public devra être rétabli. Les moyens à employer pour que la force reste à la loi pourront être de diverses sortes. Mais votre devoir est d'y parvenir.



J'en ai donné l'ordre, j'en donne l'ordre. Enfin, je m'adresse à la France. Eh bien, mon cher et vieux pays, nous voici ensemble, encore une fois, face à une lourde épreuve. En vertu du mandat que le peuple m'a donné et de la légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans, je demande à tous et à toutes de me soutenir. [...] Tandis que les coupables, qui rêvent d'être des usurpateurs, se donnent pour prétexte la décision que j'ai arrêtée au sujet de l'Algérie, qu'on sache partout, qu'on sache bien que je n'y reviendrai pas. Céder sur ce point et dans ces conditions, ce serait brûler en Algérie les atouts que nous avons encore, mais ce serait aussi abaisser l'Etat devant l'outrage qui lui est fait et la menace qui le vise. Du coup, la France ne serait plus qu'un pauvre jouet disloqué sur l'océan des aventures... »<sup>304</sup>.

Le discours du Général est assez persuasif, notamment auprès des militaires. Les insurgés ont compris qu'ils n'obtiendront pas le franc soutien de l'armée ; et puis, par qui remplacer le Général ? A la différence de mai 1958, les institutions de la jeune Cinquième République sont solides, et l'opinion publique métropolitaine est favorable à la recherche de la paix en Algérie. Dès lors, la reddition des insurgés est inévitable, et effective le 1<sup>er</sup> février 1960. L'épreuve de force s'achève, le pouvoir politique a réussi à rétablir son autorité sur Alger, en partie grâce à la télévision, et à la radio, captée sur des milliers de petits transistors portables au sein du contingent. La tentative de renouvellement d'un « 13 mai » a échoué.

Le pouvoir du chef de l'Etat sort de la crise grandi, en particulier par l'appui que sa politique a reçu en métropole : la gauche notamment, d'abord méfiante, accorde son soutien au Général : le 1<sup>er</sup> février, les syndicats appellent à un arrêt de travail dans toute la France en soutien au gouvernement ; le 2 février, la SFIO vote pour les pouvoirs spéciaux, autorisant le gouvernement à légiférer par

---

<sup>304</sup> Extrait de l'allocution cité in Jean Lacouture, op. cit., p. 101-102.





ordonnances. De plus, le gouvernement est remanié ; Jacques Soustelle, qui place sa fidélité à la défense de l'Algérie française au-dessus de sa fidélité au chef de l'Etat, en est exclu le 5 février. L'échec de la « semaine des barricades » - 24 janvier-1<sup>er</sup> février 1960 - a fait apparaître une réalité politique : pour sa politique algérienne, le président de la République bénéficie d'appuis massifs dans la métropole. L'opinion publique condamne les insurgés. L'historien Jean Charlot, commentant des données de l'IFOP, écrit : « La courbe de popularité du général de Gaulle marque un record absolu, et celle des mécontents atteint son point le plus bas en février 1960, après le règlement de l'affaire des barricades et le renvoi de Jacques Soustelle ; sept Français sur 10, contre moins de deux, sont satisfaits de l'action du chef de l'Etat en avril 1961, lors du putsch, et en mars 1962, après le cessez le feu en Algérie. Jamais le général de Gaulle ne sera aussi soutenu ni aussi peu critiqué qu'en cette période »<sup>305</sup>.

Par ailleurs, l'armée est restée fidèle au pouvoir, bien qu'elle demeure profondément hostile à toute négociation avec les « rebelles ». Ces soutiens permettent au Général de faire preuve d'autorité : la Cinquième République n'est pas la Quatrième, elle ne cède pas devant la pression ou l'intimidation.

Ces soutiens, et tout particulièrement celui de l'opinion publique, le Général a été les chercher, les consolider, les amplifier lors de ses voyages présidentiels en province. Lors du voyage suivant la semaine des barricades, en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées du 25 au 28 février 1960<sup>306</sup>, le Général revient sur les événements et déclare à Albi, le 25 :

« La France voit devant elle la question de l'Algérie qui s'est transformée en guerre civile et dont la France veut sortir dès qu'elle le pourra, par la seule issue digne d'elle, la seule issue qui puisse aboutir à une solution : le libre choix des Algériens en ce qui concerne leur destin. [...] Tous les Algériens diront alors ce

---

<sup>305</sup> Jean Charlot, *IFOP, Les Français et de Gaulle*, Paris, Éditions Plon, 1971, p. 41-42.

<sup>306</sup> Voir Annexes : Voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 65.



Normandie Université

qu'ils pensent, ce qu'ils veulent et la France n'a rien à y perdre, au contraire : tout à gagner »<sup>307</sup>.

Et à Lodève, le 27 février :

« Si notre pays n'est pas divisé c'est parce qu'au bon moment nous savons nous rassembler. Peut-être venons-nous de le prouver encore tout récemment dans une conjoncture qui n'était pas dramatique mais qui aurait pu devenir sérieuse. On a senti, d'un bout à l'autre du pays, battre un seul cœur et s'exprimer une seule volonté »<sup>308</sup>.



Lors du voyage officiel de février 1960 en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le chef de l'Etat évoque la semaine des barricades à Alger. Il en appelle à l'unité nationale pour conjurer le spectre de la guerre civile. (Doc. INA)

En attendant une issue politique au conflit, et pour maintenir son autorité sur l'armée, de Gaulle effectue en mars 1960, une nouvelle « tournée des popotes » sur place, en Algérie. Tournée au cours de laquelle il se prononce pour une

<sup>307</sup> Cité in Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 109.

<sup>308</sup> Ibid, p. 116.



« Algérie algérienne liée à la France », refusant à la fois la francisation et l'indépendance. Il maintient l'offre d'un cessez le feu, offre refusée par le GPRA.

Le 14 juin 1960, le Général prononce un nouveau discours dans lequel il renouvelle ses propositions concernant l'autodétermination, et se porte garant de la liberté dans laquelle doit se dérouler la consultation du peuple algérien, consultation prévue après la fin des hostilités. Des pourparlers s'ouvrent avec des représentants du GPRA à Melun le 24 juin 1960. C'est l'échec, car les Français demandent la signature d'un cessez le feu préalable à la négociation portant sur le référendum. Négociation à laquelle doivent participer, selon Paris, des représentants de toutes les forces politiques algériennes, ce que refuse le GPRA qui se considère comme le seul représentant du peuple algérien. Les pourparlers sont rompus le 29 juin. Les voyages en province de l'été et de la rentrée 1960 - Normandie<sup>309</sup>, Bretagne<sup>310</sup>, Rhône-Alpes<sup>311</sup> - sont l'occasion pour le président de la République de réaffirmer sa position : autodétermination en Algérie, dès que les attentats auront cessé, rejetant sur le FLN la responsabilité de l'échec de Melun.

---

<sup>309</sup> Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. Archives FCDG AC 69.

<sup>310</sup> Voir Annexes : Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne. Archives FCDG AC 70.

<sup>311</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 71.



Normandie Université



Lors du voyage en Normandie de juillet 1960, ici au Havre, le thème de l'autodétermination de l'Algérie est prédominant dans les allocutions présidentielles.  
Autodétermination, mais cessation préalable des hostilités. (Doc. INA)

Le commentaire du reportage consacré par les Actualités Françaises au voyage en Bretagne, et diffusé le 14 septembre 1960, en témoigne. On commente les propos tenus par le président de la République à Brest et à Saint-Brieuc :

« 'Avant d'entrer dans la salle [des négociations], qu'on ait déposé son couteau...' A travers cette formule lancée à la population brestoise, l'Algérie allait être le thème principal développé par le général de Gaulle au cours de son périple breton qui le conduisait à bord du porte-avions Clémenceau jusqu'à la lointaine Île de Sein, puis à Douarnenez et à Quimper [...] A St-Brieux, le général de Gaulle répétait : ' La France a dit une fois pour toute aux Algériens : décidez librement de votre destin !' [...] Et pour finir, Pontivy, Vannes, St-Nazaire, Nantes et Rennes, la fin d'un périple qui aura une fois de plus témoigné de l'accord de la nation avec le chef de l'Etat ».

L'hostilité à la poursuite de la guerre grandit, tant à l'échelle internationale que dans la métropole. Les partis de gauche comme les ultras Algérie Française durcissent leur opposition à la politique du gouvernement.



Normandie Université



Après la Normandie en juillet, le chef de l'Etat défend en Bretagne au mois de septembre 1960 sa politique algérienne au plus près des citoyens, comme ici à Quimper. (Doc INA)

Des réseaux clandestins d'aide direct au FLN se multiplient, tel le réseau Jeanson. Le 5 septembre 1960 s'ouvre le procès du réseau devant le tribunal militaire. Le 6 septembre est publié le « Manifeste des 121 », signé par des personnalités, artistes et intellectuels, défendant le « droit à l'insoumission ». En Algérie, les ultras créent en juin le Front de l'Algérie Française, le FAF. Devant le pourrissement de la situation, le chef de l'Etat reprend l'offensive, en annonçant de nouvelles concessions pour débloquer la négociation. Le 4 novembre 1960, dans une allocution radiodiffusée, il évoque la « République algérienne », annonce la tenue d'un référendum sur l'organisation des pouvoirs publics en Algérie, et nomme, le 22 novembre, un ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, Louis Joxe.

Le président effectue un dernier voyage en Algérie en décembre 1960, constate la profonde division des populations entre Musulmans acquis à l'indépendance et Pieds-Noirs partisans de l'Algérie française. Des émeutes sanglantes éclatent à Alger et à Oran, et les premières manifestations de Musulmans surviennent à Alger, où est déployé le drapeau du FLN. Le retour du



Général en métropole est précipité. Il revient à Paris avec un jour d'avance, le 13 décembre 1960. La réconciliation des deux communautés paraît dès lors impossible. Durant l'hiver 1960-1961 une organisation paramilitaire clandestine est créée, l'OAS<sup>312</sup>, qui s'oppose par la force à toute négociation avec le FLN, s'attaquant à toute personne soupçonnée de contacts avec les rebelles algériens.

Le référendum annoncé par le chef de l'Etat a lieu le 8 janvier 1961. Portant sur le principe de l'autodétermination, le référendum est en réalité le moyen de donner au président de la République une approbation nette à sa politique algérienne, et de renforcer son autorité pour clore enfin le conflit. La réponse des Français est très claire : c'est un « Oui » massif à la politique d'autodétermination, défendue et expliquée lors des déplacements présidentiels successifs en province. Si 23,5 % des Français se sont abstenus, 75 % des votants ont répondu « Oui » : oui à la négociation, oui à la paix en Algérie, même au prix de l'indépendance. En Algérie même, si 70 % des électeurs ont voté « Oui » dans l'ensemble du pays, à Alger-ville, 72 % des électeurs ont répondu « Non ». L'indépendance de l'Algérie se fera contre leur volonté. Le GPRA, comprenant que l'ère des négociations s'ouvre, fait savoir dès le 16 janvier qu'il se tient prêt pour des pourparlers.

Cet hiver 1960-1961 voit des complots s'ourdir pour refuser l'indépendance, et contraindre le Général à se retirer. Des officiers envisagent l'organisation d'un putsch militaire, sans l'appui des civils ultras dont ils se méfient, sous la direction de quatre généraux, Maurice Challe, Edmond Jouhaud, Raoul Salan et André Zeller. Le putsch est déclenché dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, soutenu par des régiments d'élite de parachutistes. S'ils parviennent à se maintenir à Alger, ils n'obtiennent pas de ralliements significatifs, se heurtant à l'hostilité des soldats du contingent et à l'attentisme de la plupart des officiers.

---

<sup>312</sup> L'Organisation Armée Secrète.



En métropole, où l'état d'urgence a été décrété, le putsch est condamné par tous les partis politiques, les syndicats, et l'opinion publique. Le 23 avril 1961, à 20 heures, apparaissant en uniforme à la télévision, le Général condamne en des termes sans appel la tentative de putsch du « quarteron de généraux en retraite ». Il décide d'appliquer l'article 16 de la Constitution<sup>313</sup>. Ce discours ferme sonne le glas de la tentative séditionnelle. Les généraux Challe et Zeller se rendent le 25 avril, les généraux Salan et Jouhaud rejoignant la clandestinité et les réseaux OAS. La situation est rétablie, mais révèle un profond malaise, en particulier dans l'armée, qui perd alors son unité. Si l'opinion publique soutient le Général, elle n'en est pas moins troublée.

Aussi, le Général ne cesse de réexpliquer sa politique lors des voyages suivants en province, et ses propos sont relayés systématiquement par la presse audiovisuelle. C'était déjà le cas quelques jours avant le putsch, lors du voyage dans le Sud-Ouest d'avril 1961<sup>314</sup>. Dans le reportage consacré à la visite<sup>315</sup>, les journalistes de la presse filmée choisissent de diffuser un extrait de l'allocution prononcée à Bordeaux concernant la situation algérienne : « Dans chaque ville », commente le journaliste-rédacteur, « le général de Gaulle avait choisi d'évoquer l'Algérie. La capitale du Sud-Ouest l'a entendu réaffirmer le double but de la France : la paix et l'association. 'C'est cela que nous offrons à tous les Algériens', affirme le chef de l'Etat 'y compris d'abord à ceux qui jusqu'à présent refusaient de prendre les mains que nous leur tendons. L'Algérie nouvelle, si elle le veut, fera son dur chemin aux côtés de la France nouvelle' ».

C'est bien sûr encore le cas en Lorraine en juin-juillet 1961<sup>316</sup>. Le journaliste-rédacteur de la presse filmée insiste dans son reportage consacré à la

---

<sup>313</sup> Article 16 dont l'application sera étendue de mois en mois bien au-delà de la situation de crise, jusqu'au 30 septembre 1962.

<sup>314</sup> Voir Annexes : Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 72.

<sup>315</sup> Reportage des Actualités Françaises du 19 avril 1961.

<sup>316</sup> Voir Annexes : Voyage 13 des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine. Archives FCDG AC 73.



visite<sup>317</sup> sur le fait que « vingt fois en cinq jours, le général de Gaulle a pris la parole. Vingt fois, il a traité du problème algérien, et comme à Nancy, il a évoqué les rapports d'association qui comportent la compréhension des communautés à l'intérieur et l'appui de la France. A Metz, avant de serrer les mains tendus, le général de Gaulle avait encore affirmé : ' L'association est aujourd'hui la solution du bon sens ' ».

C'est toujours le cas lors du voyage en Corse et en Provence de novembre 1961<sup>318</sup>. Le thème est repris dans les reportages des Journaux Télévisés<sup>319</sup> consacrés à la visite. Les journalistes de télévision retiennent, entre autres extraits, cette partie du discours prononcé par le chef de l'Etat à Bastia :

« Nous avons à résoudre définitivement le problème algérien. Je crois pouvoir vous dire que l'issue maintenant est en vue. [La route] que nous souhaitons prendre, et peut-être allons-nous pouvoir la prendre prochainement, est celle de l'autodétermination, c'est-à-dire de la disposition des Algériens par eux-mêmes, d'où sortira, je le crois, un Etat algérien, car c'est ainsi qu'il en est dans le monde entier aujourd'hui, et aussi une coopération organisée de cet Etat avec la France, coopération qui implique pour la communauté d'origine européenne en Algérie des garanties et des droits. Coopération qui assure nos propres intérêts, ceux de la France, notamment en ce qui concerne les pétroles du Sahara et les communications entre nous et l'Afrique. Cela, je le répète, nous avons l'espoir que cela va pouvoir se faire prochainement. Et si personne ne met de préalable, et nous n'en mettons aucun, la conversation peut s'engager d'un jour à l'autre. Si nous aboutissons à quelque arrangement, et je crois que c'est nécessaire, l'autodétermination aura lieu comme il faut. Elle aura lieu librement, et les Algériens choisiront leur destin, et j'ai indiqué ce qu'à mon avis il devrait être,

---

<sup>317</sup> Reportage des Actualités Françaises du 5 juillet 1961.

<sup>318</sup> Voir Annexes : Voyage 15 des 7-10 novembre 1961 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Archives FCDG AC 74.

<sup>319</sup> Reportage *JT* 20h du 7 novembre 1961 ; reportage *JT* 20h du 8 novembre 1961 ; reportage *JT* 13h du 9 novembre 1961 ; reportage *JT* 20h du 9 novembre 1961.





Normandie Université

dans leur propre intérêt. Et je crois aussi dans l'intérêt de la France. La France est un tout, notre peuple aussi... Vive la France ! »<sup>320</sup>.



A l'occasion de l'étape corse du voyage de novembre 1961, le *Journal Télévisé*, dans son édition de 20 h du 8 novembre, retransmet les propos tenus à Bastia par le chef de l'Etat :  
« Librement, les Algériens choisiront leur destin ». (Doc. INA)

C'est évidemment encore le cas à Strasbourg, lors de sa rencontre, le 23 novembre 1961, avec 3000 officiers et sous-officiers, à l'occasion des commémorations de la libération de la ville. Le Général leur déclare :

« Dès lors que l'Etat et la nation ont choisi leur chemin, le devoir militaire est fixé une fois pour toute. Hors de ces règles il n'y a, il ne peut y avoir que des soldats perdus ». Ces propos sont repris dans le reportage des Actualités Françaises diffusé le 29 novembre 1961.

<sup>320</sup> *Journal Télévisé* édition de 20 heures, 7/11/1961.



Normandie Université



Rencontre avec l'armée à Strasbourg le 23 novembre 1961, à l'occasion de la célébration du dix-septième anniversaire de la libération de la ville. Le reportage de la presse filmée couvrant le déplacement présidentiel est diffusé le 29 novembre 1961. (Doc. INA)

Les tractations avec le FLN reprennent et vont durer jusqu'en avril 1962. Difficiles, âpres, souvent interrompues, puis reprises, elles consistent en une succession de concessions du Général, soucieux d'aboutir coûte que coûte. Les points litigieux portent sur la demande française d'un cessez-le-feu dès l'ouverture des négociations, des garanties sur le sort des Français d'Algérie, sur la demande du FLN de reconnaissance de la souveraineté algérienne sur le Sahara, où l'on exploite et où l'on vient de découvrir des nouveaux gisements d'hydrocarbures. L'ouverture officielle des négociations a finalement lieu le 7 mars 1962, une fois les grandes lignes d'un accord dégagées.

Pendant les négociations, la situation s'est dégradée. Les attentats du FLN et de l'OAS se sont multipliés. Pour faire céder le gouvernement français, et négocier, tant que faire se peut, en situation de force, le FLN intensifie son action, multipliant les attaques. De son côté, l'OAS, qui parvient à s'implanter au sein de la population



européenne, recourt elle aussi aux attentats, contre le FLN, mais aussi contre le gouvernement français. Dès septembre 1961, à l'occasion du voyage officiel en Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon et Rhône-Alpes, le chef de l'Etat avait stigmatisé les « poseurs de bombes ». A Annonay, le 24 septembre, il déclare ainsi :

« Tous ceux qui s'excitent, exagèrent, font de la dissidence en Algérie, commettent une mauvaise action nationale. La politique de la France est claire. Ce n'est pas celle du plastic et des attentats qui arrangera les choses. Nous ne devrions pas en être là, nous Français. Les Français ont, même quand ils sont en Algérie, des exemples à donner. Je le dis pour qu'on l'entende ici et ailleurs »<sup>321</sup>.

L'OAS parvient à infiltrer l'administration locale, en particulier la police, ce qui explique l'apparition des « barbouzes », une police parallèle directement reliée au pouvoir à Paris. D'Algérie, l'OAS étend son action en métropole, recrutant dans les milieux proches de l'extrême-droite. Le 9 septembre 1961, une tentative d'attentat avait échoué contre le Général à Pont-sur-Seine. Pendant les négociations, une atmosphère de guerre civile se développe aussi en métropole. Le gouvernement est pris entre deux fronts, et cherche à maintenir son autorité, usant pour cela de la force, ce qui entraîne les inévitables débordements : on dénombre ainsi de nombreux morts<sup>322</sup> après la répression de la manifestation parisienne du 17 octobre 1961 qui entendait protester contre le couvre-feu imposé aux Algériens le 4 octobre précédent. De même lors de la manifestation dite « de Charonne », manifestation anti-OAS organisée par les syndicats, le PCF, le PSU, et dont la répression entraîne la mort de 9 manifestants le 8 février 1962. En Algérie se multiplient les heurts sanglants entre les deux communautés, Musulmans et Pieds-Noirs. La tactique du « fleuve de sang », c'est-à-dire l'utilisation de la violence politique afin d'interdire toute possibilité d'entente entre les communautés, est délibérément menée par l'OAS. C'est pour sortir de cette situation - qui remet dangereusement en cause l'unité nationale et la paix

---

<sup>321</sup> Cité in Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 191.

<sup>322</sup> Une centaine d'après les chiffres aujourd'hui avancés par la plupart des historiens.



civile - que le Général accepte des concessions lors des négociations en cours avec le FLN. Pour lui, il faut maintenant en finir. Et en finir rapidement.

Le 18 mars 1962 sont finalement signés les accords d'Evian. Il faut noter que dans ces accords, le maintien d'une forte minorité française et européenne est prévu en Algérie, minorité dont les droits et les biens doivent être garantis par le nouveau gouvernement algérien... Ce maintien se révélera rapidement un vœu pieux. Le soir même, le Général annonce au pays un nouveau référendum, qui se tiendra le 8 avril 1962, pour ratifier les accords qui viennent d'être signés et donner pouvoir au président de prendre des ordonnances pour leur mise en œuvre. En en appelant de nouveau au peuple souverain, en sollicitant une nouvelle fois sa confiance, le Général fait passer le référendum dans la pratique courante du pouvoir.

Le résultat est sans appel : 91 % des suffrages exprimés pour le « Oui », soit 17 millions et demi de bulletins ; 24,4 % d'abstentions, soit 6 millions et demi de bulletins, et moins de 2 millions de « Non ». Les électeurs ont dit à la fois « oui » à la paix en Algérie et « oui » à de Gaulle... Il faut dire que tous les partis politiques, y compris le PCF, ont appelé à voter « Oui ». C'est là une illustration de la situation politique qui a prévalu pendant le conflit algérien : les partis politiques, même d'opposition, la gauche dans son ensemble, mais aussi le centre, soutiennent la politique algérienne du président de la République. Un soutien qui disparaîtra dès la fin du conflit.

Le 19 mars 1962, le cessez le feu est proclamé par le FLN. L'OAS se déchaîne. Elle tente de faire échouer cet accord en multipliant les violences. L'épisode le plus dramatique est la fusillade de la rue d'Isly, le 26 mars 1962, quand les militaires français tirent sur une manifestation interdite de Pieds-Noirs organisée par l'OAS. On dénombre 46 morts. L'Algérie n'est plus alors qu'un territoire où règne la peur, la violence de rues. Les exactions contre les Européens



se multiplient. En masse, ils quittent alors la terre de leurs ancêtres, abandonnant tous leurs biens<sup>323</sup>. Ce départ désespéré traduit l'échec de l'OAS, mais aussi l'impossible coexistence des deux communautés, coexistence pourtant prévue dans les accords d'Evian. L'OAS, qui perd peu à peu ses troupes, met fin à ses attentats le 17 juin 1962, après un accord avec le FLN. Le 1<sup>er</sup> juillet 1962, les électeurs d'Algérie, Musulmans et ceux des Européens qui ne sont pas partis, se pressent dans les bureaux de vote. Les résultats du referendum sont annoncés le 3 juillet : 91,2 % des inscrits ont voté « Oui », ce qui représente 99,7% des suffrages exprimés. Le même jour, le Général reconnaît l'indépendance de l'Algérie. Le 5 juillet, à Oran, des centaines d'Européens demeurés sur place sont pourchassés et tués. Leur exode prend alors un tour définitif.

L'historien Serge Berstein observe que le « vrai succès du général de Gaulle est, de discours en conférences de presse, d'avoir fait de l'échec une victoire en présentant ses concessions comme autant d'initiatives hardies et en couvrant de la magie d'un verbe impérieux ce qui n'était rien d'autre qu'une ratification de l'inéluctable »<sup>324</sup>. Les voyages en province du chef de l'Etat ont accompagné ce processus douloureux. En fixant aux Français la paix comme objectif, en leur proposant la négociation et le référendum comme moyens, le président de la République a pu faire accepter jusque dans les plus simples villages cette « ratification de l'inéluctable ». Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a bien été un thème majeur des déplacements présidentiels en province jusqu'à la signature des accords d'Evian.

---

<sup>323</sup> Entre 800 000 et 1 million de personnes quittent alors précipitamment l'Algérie.

<sup>324</sup> Serge Berstein, *La France de l'Expansion, La République gaullienne (1958-1969)*, op. cit., p. 84-85.



Normandie Université



Après la signature des accords d'Evian, c'est dans le Jura, en juin 1962, que le Général appelle à « tourner la page » de l'affaire algérienne. Cet appel est retransmis dans l'édition de 20 heures du *Journal Télévisé* le 14 juin. (Doc. INA)

Un thème chasse alors l'autre : après la signature des accords, le Général ne reviendra plus, lors de ses déplacements en province, sur la question algérienne. Le thème n'est plus repris dans les reportages, télévisuels ou cinématographiques, qui couvrent les voyages présidentiels. Il convient pour le pays, selon le chef de l'Etat, de « tourner la page », comme il le proclame lors de son déplacement en Franche-Comté de juin 1962<sup>325</sup>. La formule est reprise dans l'édition de 20 heures du *Journal Télévisé* du 14 juin 1962.

A l'occasion du voyage en Poitou-Charentes de juin 1963, on peut suivre, dans les notes préparatoires au déplacement présidentiel, les efforts qui sont menés dans les départements pour accueillir les familles de rapatriés et de harkis. Les conditions d'intégration à la métropole ne semblent pas faciles : « 3 400 rapatriés d'Algérie se sont fixés dans la Vienne. Sur l'effectif total, 250 familles sont logées dans des conditions anormales. En outre, 424 familles de harkis sont hébergées au Camp de Vigeant. Le reclassement des supplétifs musulmans ne pourra que très partiellement être réalisé dans la Vienne. Quant aux Européens, 414 ont été pourvus d'un emploi, dont 80 dans le cadre de l'opération « Priorité

<sup>325</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.



d'emploi ». Sur les 367 chefs de famille qui restent demandeurs d'emploi, 250 ne pourront, faute de qualifications, être reclassés que dans des tâches de manœuvre : il est probable qu'ils seront contraints de les accepter après la suppression prochaine des allocations de subsistance »<sup>326</sup>.

Après la signature des accords d'Evian, le président de la République souhaite se consacrer aux grands chantiers d'avenir qui attendent la France : la poursuite de la réforme des institutions, sa participation active à la construction d'une Europe respectueuse des souverainetés nationales, sa modernisation économique et sociale, sa place dans le monde. Les voyages vont être de nouveau l'occasion pour le chef de l'Etat, au contact rapproché des citoyens, de populariser ces thèmes. Parmi ceux-ci, une idée forte, peu connue, est régulièrement portée dans les discours tenus à l'occasion des voyages : l'aide et le concours à apporter aux pays sous-développés. Aux yeux du chef de l'Etat, les indépendances acquises par les pays en voie de développement ne signifient pas la rupture de tous liens. Bien au contraire.

### **2.1.3 - Le thème du sous-développement lors des voyages en province : la « nation humaine ».**

Si le chef de l'Etat aborde lors des voyages en province les thèmes locaux, liés au développement économique régional, à l'aménagement du territoire, au développement des services publics dans les localités, s'il aborde les thèmes de politique nationale, il n'hésite pas non plus à traiter des grandes problématiques internationales. En ce sens, le Charles de Gaulle est l'exact opposé du « démagogue » qui flatte son auditoire avec des formules faciles ou des promesses irréalistes. Au contraire, le président de la République, jusque dans les plus petits

---

<sup>326</sup> Voir Annexes : Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. Archives FCDG AC 80.



hameaux, vante l'effort à réaliser pour venir en aide aux populations des pays pauvres. Une tâche dévolue à la France afin de contribuer au sort meilleur de nations encore largement défavorisées dans la décennie 1960, afin de permettre le développement local de populations qui amorcent alors une forte poussée démographique. Cette aide suppose un effort particulier, une contribution importante, et le chef de l'Etat n'hésite pas à les demander à la population française. Ses discours en province sont l'occasion pour lui de justifier ce choix, qui est un axe important de sa politique étrangère de non-alignement et de « troisième voie » entre les deux « Grands ».

Ce thème de la « nation humaine » qui coopère et apporte savoir et aide aux pays pauvres est constamment développé lors des voyages présidentiels en province. Le chef de l'Etat va utiliser la couverture télévisuelle de ses déplacements pour populariser ses idées sur la coopération.

C'est le cas à Orléans le 8 mai 1959. Dans le reportage des Actualités Françaises diffusé dans les salles de cinéma la semaine du 13 mai 1959 et consacré au voyage dans la région Centre<sup>327</sup>, on retient cette phrase du discours du Général :

« La rénovation française, ce n'est pas pour la France seulement que nous la voulons et que nous la faisons, c'est au profit aussi de tous les hommes ».

C'est encore le cas à Brioude, le 6 juin de la même année. Le reportage du *Journal Télévisé* du 30 juin 1959, consacré à ce voyage en Auvergne<sup>328</sup>, sélectionne pour ses téléspectateurs ce passage du discours présidentiel :

« Nous, la France, nous sommes résolus à nous élever, résolus à monter pour atteindre au sommet où se trouvent les plus grands peuples du monde. Non pas seulement pour nous, ce serait déjà bien quelque chose, mais aussi pour tous ceux à qui la France se doit : par exemple aux Algériens, par exemple à tous les

<sup>327</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.

<sup>328</sup> Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne. Archives FCDG AC 58.





pays sous-développés et pour lesquels il faut que la France prenne au milieu du monde l'initiative que l'on concoure à leur élévation à eux aussi... ».

Dans le reportage du *Journal Télévisé* du 7 juin 1959, consacré au même voyage, les journalistes sélectionnent cet extrait du discours tenu par le président de la République à Roanne le même jour :

« Nous avons, nous la France, une œuvre humaine à remplir dans le monde : la masse des hommes qui appartiennent à des pays sous-développés, qui ont à peine de quoi ne pas mourir de faim, et encore, cette masse d'hommes, c'est un devoir du siècle, c'est un devoir de la Terre entière de faire en sorte qu'ils accèdent eux aussi à la dignité et à la fraternité ».

Lors du voyage en Aquitaine et Midi-Pyrénées d'avril 1961<sup>329</sup>, c'est la presse quotidienne départementale qui fait mention du concept de la « nation humaine » développé par le chef de l'Etat, une nation humaine, la France, appelée à remplir son devoir d'aide au développement des nations plus pauvres :

*Le Petit Bleu de l'Agenais* titre le 14 avril 1961 sur la « seconde étape du Général de Gaulle à Agen » la veille. On peut lire dans le corps de l'article :

« A 18 heures, le Général, précédé et suivi de motocyclistes, a fait à Agen son entrée par la Porte du Pin, et, au milieu d'une triple haie de spectateurs, rangés sur chacun des trottoirs, s'est rendu debout dans sa voiture à l'hôtel de ville ».

Le quotidien publie ensuite le discours prononcé devant les Agenais place Armand-Fallières, « noire de monde » :

« Parmi les devoirs de la France, il y en a un qui est immédiat, qui remplit nos esprits à tous en ce moment. C'est de faire en sorte que la France cesse d'être engagée en Algérie. [...] Ce devoir-là, la France est en train de l'accomplir. [...] Dans le monde d'aujourd'hui, la France a un autre devoir, elle doit aller au-devant des hommes. Jamais à aucune époque elle n'a eu de raisons d'être ce qu'elle fut toujours, c'est à dire une nation humaine. Il y a sur notre globe trois milliards d'hommes, parmi lesquels deux milliards ne mangent pas à leur faim. Il y a tout

---

<sup>329</sup> Voir Annexes : Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 72.



Normandie Université

un ensemble de pays qui, peu à peu, lèvent la tête, veulent sortir de leur misère et de l'humiliation. Sans doute, ce grand mouvement faut-il qu'il s'accomplisse sans drame, sans guerre, et sans déchirement, mais il faut qu'il s'accomplisse, et la France est toujours prête à aider ceux qui ont besoin d'elle. J'ai d'ailleurs dit, je le répète ici, qu'elle le démontre tous les jours. Car, peut-être ne le savez-vous pas, elle dépense pour d'autres pays qui ont besoin de son concours, par rapport aux revenus de chacun de ses enfants, plus qu'aucun autre pays au monde. On n'a donc pas de leçons à nous donner dans le domaine de la fraternité, mais pour pouvoir remplir cette tâche mondiale qui est la sienne, il est bien sûr qu'il faut que la France en ait les moyens. Cela implique qu'à l'intérieur d'elle-même, elle acquière par les moyens d'aujourd'hui, la puissance, le rayonnement et l'influence. [...] Nous ne sommes pas particulièrement à plaindre, croyez-moi, parmi les pays de la Terre. Nous avons donc le droit et le devoir d'être fiers de nous-mêmes, mais aussi le devoir d'être généreux ».



Aux côtés de Jacques Chaban-Delmas, lors du voyage en Aquitaine et en Midi-Pyrénées d'avril 1961, le chef de l'Etat développe son idée de la France « nation humaine » qui aide au développement des pays les plus pauvres. (Doc. INA)



Normandie Université

A l'occasion du même voyage, un autre quotidien, *La France*, titre, dans son édition du 14 avril : « Ouations à de Gaulle de Montauban à Agen ». Le journal reprend ensuite les propos tenus à Montauban par le chef de l'Etat à propos des pays sous-développés :

« A tout cet ensemble d'hommes qui sont deux milliards sur trois, qui sortent à leur tour de la misère, de la contrainte, de l'humiliation et qui lèvent la tête et qui regardent vers leur destin, à tous ces hommes-là, nous disons que nous voulons les aider. Nous sommes convaincus que c'est là le chemin où il faut que le monde s'engage. Nous sommes le pays humain par excellence. De toutes les nations du monde, nous sommes celle qui donne à ceux qui n'ont pas atteint le niveau qu'ils voudraient, le plus par rapport aux revenus de chacun de ses habitants ».

Et dans le grand quotidien régional *Sud-Ouest*, en date du 17 avril 1961, on peut lire :

« Sur l'aide aux pays sous-développés, le chef de l'Etat déclare :

« C'est une grande responsabilité que d'être la France, d'être une puissance humaine par excellence, de l'avoir toujours été et de l'être aujourd'hui plus que jamais. Il y a sur la terre trois milliards d'hommes, cela signifie un milliard, dont nous sommes d'ailleurs, qui ont de quoi manger, se vêtir, se distraire, s'instruire au minimum. Et il y a deux milliards d'hommes qui ne mangent pas à leur faim. Ces peuples-là, on les appelle sous-développés. Il est inévitable, et il est salubre, qu'ils lèvent la tête, qu'ils veulent bien prendre leur destin en main à leur tour pour sortir de leur misère et de leur humiliation, et la France, une fois de plus, se doit de les aider, dans la mesure de ses moyens, certes, mais de les aider autant que possible. Je répète à Bordeaux ce que j'ai dit tout au long de ma route et qu'il faut que les Français sachent et qu'il faut qu'on entende au dehors. Nous sommes, de tous les pays de la terre, celui qui, par rapport au revenu moyen de chacun de ses habitants, donne le plus à d'autres peuples ».



La « nation humaine », le « pays humain » au service des nations sous-développées sont des thèmes qui illustrent de nouveau la conception gaullienne de l'homme et de la nation : autonomie, responsabilité, solidarité, aptitude à saisir et à influencer le destin politique. Cette préoccupation n'est pas nouvelle chez le général de Gaulle. Dans son discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944, il affirmait déjà :

« Le génie de la France est d'élever les hommes vers les sommets de la dignité et de la fraternité... Nous croyons, en particulier, qu'au point de vue du développement des ressources et des grandes communications, le continent africain doit constituer, dans une large mesure, un tout. Mais, en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seraient capables de participer, chez eux, à la gestion de leurs propres affaires. C'est un devoir de la France qu'il en soit ainsi »<sup>330</sup>.

Ces idées vont être appliquées par le chef de l'Etat, et la décolonisation lui permettra de nouer des liens privilégiés avec les pays nouvellement indépendants.

Ce thème du développement et de la coopération est proposé par les services de l'Elysée organisant les voyages officiels, comme en témoignent les archives. Ainsi, dans les notes préparatoires au voyage en Poitou-Charentes de juin 1963<sup>331</sup> peut-on lire les suggestions de thèmes - locaux et plus généraux - de Gilbert Pérol<sup>332</sup> pour les allocutions prévues lors du déplacement, suggestions destinées au chef de l'Etat. Le conseiller y rappelle les actions alors menées par la France dans ce domaine :

---

<sup>330</sup>Cité in Sylviane Guillaumont-Jeanneney, *Les fondements éthiques de l'aide publique au développement : une application à la France*, Clermont-Ferrand, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International - Etudes et Documents, Université d'Auvergne-CNRS, 2008, p. 7.

<sup>331</sup> Voir Annexes : Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. Archives FCDG AC 80.

<sup>332</sup> Gilbert Pérol (1926-1995), chef des services de presse de l'Elysée de 1962 à 1967.



« A présent que s'apaisent les séquelles de la guerre d'Algérie, il est permis de porter un jugement sur la manière dont la France a mené et réussi l'opération de décolonisation. Il paraît important de souligner que le désengagement de la France ne signifie pas désintérêt : au contraire la France, plus que jamais, est décidée à aider ses anciennes colonies, dans le cadre de sa politique générale d'aide aux pays en voie de développement. [...] Les Français peuvent être fiers de leur œuvre coloniale qui a été réalisée dans l'honneur et pour le bien des populations colonisées. C'est l'évolution générale du monde, le changement des idées et des mœurs, qui rendaient nécessaire la remise aux peuples d'outre-mer de la conduite de leur destin. [...] En émancipant ses anciennes colonies, la France n'a entendu, en aucune façon, les abandonner. Elle continue à leur apporter son aide dans le cadre de la politique dite de coopération. Cette aide revêt de multiples formes : aide financière, aide économique, assistance technique, coopération culturelle et coopération militaire. La France poursuit outre-mer une immense entreprise de solidarité humaine : suivant la trace de leurs aînés, des milliers de jeunes Français vont apporter aux peuples nouvellement indépendants le concours de notre culture et de notre technique. Cette action de la France ne se limite pas à ses anciennes colonies mais s'exerce, plus largement, en faveur de tous les pays en voie de développement. La France est disposée, dans toute la mesure de ses moyens, à participer à l'œuvre de solidarité internationale en faveur de ces pays en quête de progrès. Elle peut d'autant mieux le faire qu'elle a les mains libres et ne demande rien à personne, que sa prospérité économique et financière augmente, que son expansion démographique lui permettra prochainement de disposer de davantage d'hommes pour répondre à la demande croissante de techniciens et d'enseignants qui lui est adressée. En chargeant une commission spécialisée (Commission Jeanneney<sup>333</sup>) de lui faire rapport<sup>334</sup> sur les possibilités françaises en ce domaine, le gouvernement français a eu le souci d'élaborer une

---

<sup>333</sup> Jean-Marcel Jeanneney (1910-2010) est ministre à de multiples reprises sous la Cinquième République.

<sup>334</sup> Il est publié en janvier 1964 par la Documentation française : Rapport Jean-Marcel Jeanneney, président de la Commission d'étude de la politique de coopération avec les pays en voie de développement : *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*.



politique d'ensemble d'aide au pays en voie de développement. La politique de coopération doit être comprise non comme une séquelle de notre passé colonial, mais comme l'amorce d'une politique d'avenir conforme au génie de la France et à la conception qu'elle se fait de son rôle de grande puissance ».

De fait, le président de la République reprend dans ses principales allocutions, lors du voyage en Poitou-Charentes, ce thème de l'aide aux pays en développement proposé par Gilbert Pérol.

C'est le cas à Rochefort, le 13 juin 1963 :

« Il a fallu et il faut encore qu'à l'égard d'un grand nombre de peuples, en particulier de peuples africains que nous avons naguère colonisés, d'ailleurs souvent à leur avantage, qu'à l'égard de ces peuples là, dans l'époque moderne, nous ayons su et nous sachions remplacer cette colonisation aujourd'hui périmée par une coopération moderne. Cela aussi, par raison, nous avons su le faire, et, par raison, nous continuons de la faire. A l'égard de certains territoires, notamment de l'Algérie, cela n'a pas été sans grand mérite de la part du peuple français. [...] De cette France, le monde a besoin. Ce fut toujours le cas, mais ça l'est en notre époque plus peut-être qu'en aucune autre. Il y a de grands problèmes mondiaux devant les hommes de notre terre et, pour la première fois dans l'histoire de notre humanité, ces problèmes là leur sont communs à tous ; Il faut qu'ils sachent les résoudre tous ensemble. [...] Il y a la nécessité pour tous les hommes de porter aide quand ils en ont les moyens à deux milliards de leurs semblables qui, sur cette terre, ne sont pas encore, et de loin, sortis de la faim et de la misère. Des pays qui en ont les moyens, et nous sommes de ceux-là, doivent aider cette partie moins heureuse, plus malheureuse de notre humanité à se développer. La paix, l'Europe, l'aide à ceux qui en ont besoin : voilà les grandes tâches des hommes d'aujourd'hui et voilà par conséquent à quoi la France a le devoir de contribuer de toute sa force et de tout son génie. C'est d'ailleurs conforme à sa vocation, de siècle en siècle, c'est ce qu'elle a toujours fait, c'est ce qu'elle doit faire aujourd'hui, bien rassemblée, en plein essor et résolue comme elle est. Pour tout



Normandie Université

cela, mes chers compatriotes de La Rochelle, qui ne conçoit qu'il est indispensable à notre peuple de ne pas retourner à ces divisions, à ces querelles, et que jamais la cohésion nationale n'a été plus nécessaire ? Eh bien ce soir, La Rochelle, vous en avez donné un témoignage magnifique »<sup>335</sup>.

C'est encore le cas dans le discours prononcé à Saintes le 14 juin :

« C'est une immense tâche que nous avons commencé d'accomplir et qui est devant nous. [...] Au dehors, il faut jouer notre rôle, notre rôle de France, c'est-à-dire d'un pays qui, depuis son origine, a toujours servi la cause de l'homme et qui la sert encore aujourd'hui. Et il y a fort à faire pour servir cette cause-là à travers le monde ! Deux milliards de nos semblables sont, comme on dit, sous-développés et doivent être par conséquent aidés par ceux qui en ont les moyens. [...] Maintenir la paix, aider les hommes qui ont faim dans le monde, voilà la tâche essentielle qui est celle de la France. [...] A Saintes, ce matin, vous avez démontré, par votre présence autour de moi, votre volonté d'unité, de cohésion »<sup>336</sup>.

C'est à nouveau le cas le même jour, à Saint-Jean-d'Angély :

« La France doit participer à l'immense effort de développement des pays qui ont faim. Il y a deux milliards d'hommes qui se trouvent encore aujourd'hui dans la misère et il est indispensable que les peuples qui en ont les moyens - et nous en sommes - aident leurs semblables partout à s'élever à leur tour et à acquérir des conditions de vie dignes et acceptables. Nous sommes en train d'y participer, je dirais même que nous tenons la tête dans cet effort là car pour ce que l'on fait en faveur des peuples de moindre développement, il n'y a pas de pays qui fasse autant par rapport à ce que possèdent ses habitants en moyenne, il n'y a pas

---

<sup>335</sup> Voir Annexes : Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. Archives FCDG AC 80.

<sup>336</sup> Ibid.



de pays qui fasse autant que la France et nous donnons d'ailleurs en Afrique en particulier à cet égard un exemple vraiment unique »<sup>337</sup>.

Ainsi qu'à Niort, le 14 juin, toujours :

« Il y a un grand devoir : le développement des peuples du monde qui ne sont pas aussi développés que nous. La France, à cet égard, a fait son devoir. Je dirais même qu'elle l'a fait d'une manière exemplaire. Il n'y a pas un peuple du monde - par rapport aux moyens que chaque citoyen possède, autrement dit au revenu national - qui fasse ce grand devoir autant que la France. Elle le fait, surtout, bien entendu, dans les pays qui, hier encore, étaient colonisés par elle - quelquefois d'ailleurs un peu à leur avantage - mais chez lesquels elle a changé volontairement, délibérément, sciemment cette colonisation périmée en un système de coopération moderne. La France est en train d'accomplir en Afrique, Algérie comprise, une immense tâche dont, sans aucun doute, l'histoire parlera, et dont je suis convaincu qu'elle réussira non seulement au profit de ces peuples-là, mais aussi au profit du nôtre et, dans tous les cas, au profit de tous les hommes de la terre. Mes chers compatriotes de Niort, je vous ai dit ce qu'était le grand devoir de la France d'aujourd'hui et vous savez comme moi que, pour l'accomplir, la voie qui serait celle des disputes, des querelles, des crises d'hier ou d'avant-hier, n'y mènerait certainement pas. Vous savez comme moi qu'il faut que nous restions un peuple uni »<sup>338</sup>.

Le chef de l'Etat reprend le même thème le lendemain, 15 juin, à Châtelleraut :

« Nous devons nous mettre ensemble pour l'action humaine à travers l'univers. Il y a dans le monde, vous le savez, deux milliards d'hommes, à l'heure qu'il est, qui ne mangent pas à leur faim. Comment y aurait-il la paix, comment y aurait-il le développement raisonnable et durable pour qui que ce soit si cette plaie

---

<sup>337</sup> Ibid.

<sup>338</sup> Ibid.





n'était pas guérie, et comment l'est-elle sinon par le long effort des pays qui en ont les moyens ? Notre pays est l'un de ceux-là ; et d'ailleurs, à cet égard, nous n'avons rien à nous reprocher, bien au contraire : nous sommes de tous les peuples du monde celui qui, par rapport aux moyens que nous avons, fait le plus pour les pays qui ont besoin de développement »<sup>339</sup>.

Et à Poitiers, le même jour :

« Quand on est la France, on ne l'est pas seulement pour soi : on est la France aussi pour le monde. Notre pays a, depuis toujours, une grande vocation humaine. Il a été, de siècle en siècle, le champion de la cause de l'homme, de sa liberté, de sa dignité et, quelquefois, pour soutenir cette cause-là, il a souffert jusque dans ses moelles, dans sa profondeur. Aujourd'hui il se trouve que, sur notre terre, la cause de l'homme est unique. Le monde est devenu si petit, relativement à ce qu'il fut, que le progrès est la même chose pour tous les hommes de la terre ; la paix, la même chose pour eux tous, comme la liberté et la dignité. Par conséquent, cette cause de l'homme est devenue mondiale. Eh bien la France, à mesure qu'elle recouvre ses moyens, sa puissance, sa valeur, son influence, la France en est un des principaux artisans. [...] La France aide à tirer de la misère, de la faim, du malheur, les deux milliards d'hommes de la terre qui ne mangent pas à leur faim et je dirai ici, comme partout, que notre pays peut s'enorgueillir d'être, dans le monde, celui de tous qui fournit le plus, pour cette grande tâche humaine, par rapport à ses ressources. Oui, il n'y a pas une nation sur la terre qui, relativement à ses moyens, donne davantage que la France pour aider d'autres peuples à trouver leur essor et leur dignité. Naturellement, c'est surtout en Afrique que nous appliquons nos moyens à cet égard, et, non sans mérite, non quelquefois sans chagrin et même non sans quelque déchirement, nous avons su transformer ce qui était naguère notre colonisation, aujourd'hui périmée, bien qu'elle ait beaucoup servie à ceux chez qui nous l'avions portée, en une coopération

---

<sup>339</sup> Ibid.



moderne. C'est là une grande réussite française et, du même coup, une grande réussite humaine entre notre pays et un grand nombre d'Etats de l'Afrique qui ont, avec notre concours, notre consentement, notre aide, pris la libre disposition d'eux-mêmes, et qui assument la responsabilité de leur destin. Il s'établit, entre la France et ces peuples-là, un réseau nouveau de rapports économiques, culturels, humains, dans lesquels, j'en suis sûr, tout le monde trouvera son compte, à commencer par la France elle-même. Car la France n'a jamais rien à perdre à être fidèle à sa vocation »<sup>340</sup>.

« Remplacer [la] colonisation aujourd'hui périmée par une coopération moderne », tel est bien le credo de Charles de Gaulle lors de ses déplacements officiels. Et de fait, les discours - nombreux, et relayés par la presse écrite comme audiovisuelle - consacrés à ce thème lors des voyages en province ne se sont pas révélés de simples « vœux pieux ». En 1961, le ministère de la Coopération est créé<sup>341</sup>. Il est chargé de « l'action d'aide et de coopération à l'égard des Etats africains situés au sud du Sahara et de la République malgache ». La France met alors à disposition des pays bénéficiaires de son aide des personnels spécifiques, « coopérants » et techniciens, mais aussi des crédits financiers, dans le cadre de cette politique de coopération. En 1964, le ministère de la Coopération compte 154 agents. Un dispositif réglementaire et législatif encadre cette aide : les règles statutaires - et notamment le régime de rémunération des coopérants - sont fixés par décrets en 1961 et 1967. De 1960 à 1969, le chef de l'Etat invite chacun des chefs d'Etats africains nouvellement indépendants à réaliser une visite officielle à l'Élysée, où ils sont reçus avec tous les honneurs de la République, marquant ainsi solennellement le soutien de la « nation humaine » aux jeunes Etats africains.

---

<sup>340</sup> Ibid.

<sup>341</sup> Décret du 10 juin 1961.



## **2 - 1962-1967 : le voyage en province, miroir d'une France en voie de modernisation.**

La République gaullienne s'ouvre sur trois années d'expansion, dans un climat non inflationniste. La croissance économique (c'est-à-dire l'augmentation en pourcentage, d'une année sur l'autre, du PNB ou PIB), amorcée sous la Quatrième République, s'épanouit. Elle va atteindre des chiffres très élevés, inconnus jusqu'alors : de 1959 à 1970, le taux de croissance est de + 5,8 % en moyenne, la France n'étant dépassée alors que par le Japon<sup>342</sup>. L'économie française profite du cadre monétaire rénové et de l'ouverture économique sur le monde. La modernisation du pays se réalise rapidement, bouleversant toutes les données économiques et sociales. Cette croissance repose sur des évolutions majeures alors à l'œuvre dans la société française, évolutions que l'étude des voyages officiels en province permet de distinguer : la France connaît alors un changement démographique important, marqué par le rajeunissement de la population ; le pays s'appuie, pour entretenir sa forte croissance, sur une recherche technique et scientifique largement soutenue par l'Etat ; il connaît enfin une double révolution, rurale et urbaine, qui change en profondeur sa physionomie tant sociale que géographique.

### **2.1 - Le voyage officiel à la rencontre d'un pays jeune.**

Depuis 1942, en raison de facteurs aujourd'hui encore mal déterminés (mais où la politique de la famille, mise en place dès l'entre-deux-guerres dans un pays traumatisé par l'hécatombe de la Grande guerre, poursuivie par Vichy, puis amplifiée à la Libération, joue un rôle), l'indice de fécondité (c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir) s'accroît - il est compris entre 2,7

---

<sup>342</sup> Serge Berstein, *La France de l'expansion. La République gaullienne, 1958-1969*, op. cit., p. 151.



et 3 enfants par femme<sup>343</sup> - rompant ainsi avec l'attitude malthusienne de la population française depuis un siècle.

Au lendemain de la guerre, la France participe ainsi pleinement au « baby-boom », le taux de natalité (c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1000 habitants) s'envole, évoluant autour de 20 ‰ par an jusqu'au milieu des années 1960 ; il se situait en dessous de 15 ‰ à la fin des années 1930. Parallèlement, le taux de mortalité (c'est-à-dire le nombre de décès pour 1000 habitants) poursuit sa diminution : 15 ‰ en 1938, 11 ‰ en 1960. Durant deux décennies, la population de la France a connu le plus fort taux d'accroissement naturel de son histoire : 0,7% par an en moyenne de 1945 à 1972<sup>344</sup>.

Les notes préparatoires aux voyages officielles donnent systématiquement les informations démographiques concernant les régions et les villes visitées par le chef de l'Etat. Elles présentent un intérêt certain en ce sens qu'elles permettent de mesurer, de chiffrer les évolutions à l'œuvre dans ces régions.

Ainsi, dans la note préparatoire au voyage dans les Pays de Loire de mai 1965<sup>345</sup> trouve-t-on décrite la situation démographique de la ville de Cholet, visitée le 20 mai. Cette situation est représentative de la transition démographique que vit alors la France :

« Cholet : en 1946, on dénombre 26 086 habitants ; en 1954 : 29 358 ; en 1962 : 37 557. Ce qui caractérise la population de la cité, c'est sa très grande jeunesse puisqu'on compte 31 % de moins de 14 ans et 43,2 % de moins de 25 ans »<sup>346</sup>.

Autre exemple à l'occasion de la visite en Normandie en juillet 1960<sup>347</sup>. Il concerne le Calvados :

---

<sup>343</sup> 1,9 enfant par femme en 2016. (Insee)

<sup>344</sup> Daniel Noin, *La population de la France*, Paris, Masson, 1992, p. 10-14.

<sup>345</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG : AC 94.

<sup>346</sup> A Cholet en 2012, les moins de 14 ans représentent 18,2 % de la population et les jeunes entre 15 et 29 ans représentent 18,9 % de la population. (Insee)

<sup>347</sup> Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960. Archives FCDG AC 69.



« Depuis la Libération, la population du département s'est accrue de 75 000 âmes : ainsi, la population, qui était de 400 000 personnes en 1946, atteint 475 000 personnes en 1960<sup>348</sup>. Cet essor démographique remarquable est lié à l'excédent des naissances sur les décès, qui situe le Calvados au 3<sup>ème</sup> rang en France après les départements lorrains pour le taux d'accroissement naturel de la population. Les naissances étant à peu près régulièrement deux fois plus élevées que les décès, il en est résulté un rajeunissement considérable de la population. La proportion des jeunes de moins de 20 ans est de l'ordre de 36 % dans le département, alors qu'elle atteint 30 % en moyenne en France<sup>349</sup>. [...] Nul doute qu'une telle vitalité démographique constitue un atout essentiel pour l'essor économique du Calvados. Elle ne manquera pas toutefois de soulever dès 1962 de graves problèmes d'emplois, lorsque les nouvelles couches de population arriveront à l'âge de travail ».

De fait, l'accès au travail et à la formation de toute cette jeunesse préoccupe les autorités locales. Cette inquiétude sourd dans une note préparatoire au voyage dans le Nord et le Pas-de-Calais effectué par le chef de l'Etat en avril 1966<sup>350</sup>. Cette note, en date du 25 janvier 1966, émane du Cabinet du préfet de la région du Nord :

« L'arrivée à l'âge adulte d'une jeunesse nombreuse pose à la France tout entière des problèmes nouveaux. [...] Les fils et les filles du Nord n'ont, en général, qu'une formation élémentaire et un mauvais bagage professionnel. [...] Le rajeunissement d'une population nombreuse pose au Nord - et lui posera encore davantage dans l'avenir - un problème délicat : celui qui consiste à éduquer puis à mettre au travail dans des délais très brefs un nombre considérables de jeunes, en accroissement beaucoup plus rapide que celui des moyens de formations et d'accueil dont dispose la région. Le taux de scolarisation

---

<sup>348</sup> 691 670 habitants en 2014. (Insee)

<sup>349</sup> 24,6 % en 2014. (Insee)

<sup>350</sup> Voir Annexes : Voyage 24 des 23-26 avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 96 et AC 97.



dans le département du Nord est actuellement des plus faibles. En 1962, 43,7 % seulement des jeunes de 15 à 20 ans poursuivaient leurs études dans les différents ordres d'enseignement<sup>351</sup>. Dès 14 ans, âge d'admission au travail, très nombreux sont les enfants qui quittent l'école pour l'usine. Cette situation défavorable se traduit par un très faible niveau culturel des jeunes demandeurs d'emploi et par un manque presque total de formation professionnelle. [...] Cette impréparation à la vie active, due à la fois à un manque d'équipement et à la propension d'une population en majeure partie ouvrière à faire travailler ses enfants de bonne heure rend difficile le placement des jeunes gens, et plus encore celui des jeunes filles. [...] L'émigration - solution dernière - risque donc de devenir bientôt comme elle le fut dans d'autres régions dites « déshéritées », un pis-aller pour la jeunesse du Nord, condamnée à aller chercher ailleurs les conditions d'une existence devenue incertaine sur place. [...] L'agriculture et les mines devant par la force des choses employer moins de travailleurs, ce sont l'industrie et le secteur tertiaire qui peuvent accueillir les nouveaux venus. L'industrie du Nord devrait connaître, du pont de vue de l'emploi, une quasi-stagnation. Fait particulièrement grave dans une région où la population est en majorité ouvrière. [...] La diversification si nécessaire de l'industrie traditionnelle (mines, métallurgie lourde et textile) peut être facilitée par le développement de la recherche, fondamentale et appliquée, dans les domaines où le Nord possède déjà des atouts : la chimie, l'électronique et l'automatisme, le secteur agricole et alimentaire. Car, si dans l'immédiat l'effet direct sur le niveau de l'emploi des jeunes ne peut être que faible, la création de laboratoires et l'activité de chercheurs doit, à terme, favoriser l'implantation d'unités importantes offrant des débouchés intéressants. L'université et l'industrie coopèrent depuis peu dans ce domaine. [...] L'essor de l'industrie et surtout sa diversification doivent s'accompagner d'un développement des activités de service. La « tertiarisation » du Nord est en effet notoirement insuffisante. Les

---

<sup>351</sup> 61,1 % en 2011 pour le Nord et le Pas-de-Calais, l'actuelle région des « Hauts-de-France ». Toujours en 2011, la moyenne nationale s'établit à 64,9 % de taux de scolarisation pour les 15-24 ans. (*Atlas de la nouvelle région, Région Nord-Pas-de-Calais-Région Picardie, Directions régionales « Appui au pilotage des politiques publiques » et « Développement territorial », tome 6, 11/2015*)



jeunes filles de la région n'ont pratiquement pas d'autre destin que de devenir ouvrières dans le textile. La proportion d'employés et de cadres féminins moyens est relativement faible. L'implantation d'administrations publiques ou privées serait l'occasion d'une élévation des revenus et d'une promotion professionnelle en même temps qu'une solution au sous-emploi des femmes. En définitive, ce n'est pas une seule mais tout un ensemble de mesures qui peuvent être envisagées pour procurer à la jeunesse un nombre suffisant d'emplois et à chaque jeune en particulier la formation qui lui est indispensable. Qu'il s'agisse d'encourager l'implantation d'industries nouvelles et la création d'emplois qualifiés, de développer le secteur tertiaire, tant public que privé, de favoriser l'accès à la formation professionnelle, le rôle de l'Etat sera déterminant. C'est même dans la mesure où l'Etat fera quelque chose de spectaculaire pour le Nord que celui-ci aura enfin la possibilité de se renouveler ».

Ainsi, l'afflux des jeunes sur le marché du travail est une donnée prise en compte par les autorités locales et nationales. Les archives consacrées aux déplacements présidentiels en gardent trace. La formation, puis l'insertion des jeunes adultes dans la vie active commence à préoccuper les familles, les élus, la population dans son ensemble. Le contact direct établi par le chef de l'Etat avec les citoyens lors des voyages ne pouvait lui faire ignorer cette préoccupation. Si le président de la République choisit évidemment lui-même les sujets qu'il souhaite évoquer dans ses allocutions, il est intéressant de relever que la jeunesse fait partie des thématiques régulièrement proposées par ses conseillers. Ainsi, à l'occasion du voyage présidentiel dans le jura de juin 1962<sup>352</sup>, on peut lire dans la note dactylographiée (non signée) soumise au chef de l'Etat recensant les sujets possibles des discours :

« La jeunesse n'est pas seulement, pour la France, sa force vive, son espoir, son lendemain. Elle est aussi sa chance d'apaisement et d'union. [...] »

---

<sup>352</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.



Grâce à l'élévation du niveau de vie s'atténuera peu à peu l'antagonisme entre les possédants pourvus de tous les biens et les travailleurs luttant pour leur subsistance. Les nouvelles générations verront les choses d'un œil nouveau. Elles le verront sous l'angle d'une unité nationale renforcée, d'une communauté plus fraternelle. La jeunesse, ce n'est pas la France qui succède à la France. C'est la France qui consolide, qui rassemble et qui unit la France ».

Cette forte croissance démographique, cette place de plus en plus importante prise par la jeunesse au sein de la société, sont ainsi régulièrement évoquées dans les discours par le chef de l'Etat en province et cet aspect du discours tout aussi systématiquement retenu dans les montages des reportages télévisuels ou cinématographiques.

C'est le cas à Perpignan, dès le premier voyage officiel en février 1959<sup>353</sup>, comme en témoigne l'extrait du discours présidentiel diffusé dans le *Journal Télévisé* :

« La France est une grande chose, une chose humaine, pleine de confiance en soi, et c'est justifié. L'avenir lui appartient. Au déclin de ma vie, j'en suis plus convaincu que je ne le fus jamais. Et je sais que nos jeunes gens, que nos enfants, nombreux, ardents, pleins de confiance en eux, prennent la relève de leurs aînés et sont prêts à prendre la mienne. Ils tiendront bientôt le flambeau que nous avons tenu. Ils sont notre avenir et d'avance, à travers eux, avec vous tous, je salue cet avenir là »<sup>354</sup>.

Pour le même voyage, la presse filmée retient elle aussi cet aspect du discours, en relayant ces mots du chef de l'Etat :

---

<sup>353</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>354</sup> Reportage du *Journal Télévisé* du 16 février 1959.





« Il suffit de voir toute cette jeunesse ardente, vibrante, pour avoir confiance dans l'avenir de notre pays »<sup>355</sup>.

Le thème de la démographie florissante est également retenu dans le reportage du *Journal Télévisé* traitant du voyage dans le Nord de septembre 1959<sup>356</sup>. Les journalistes choisissent cet extrait du discours du chef de l'Etat, prononcé à Douai le 26 septembre :

« C'est un bel avenir que sera celui des nombreux enfants que je vois partout, en particulier à Douai, et dont le nombre et la vivacité me réjouissent jusqu'au fond de l'âme. Le jour viendra où c'est à eux que leurs aînés passeront le flambeau ; il faut qu'à ce moment-là, et nous voulons y travailler, ils aient de quoi construire leur vie, construire leur foyer, construire leur condition humaine. Et par le fait même que tous ces enfants feront leur vie, leur foyer, leur condition humaine, le destin de la France, dont ils sont tous et qu'ils constituent, sera assuré»<sup>357</sup>.

L'avenir, la jeunesse tiennent donc une place particulière dans les thèmes développés lors des voyages. Les images du président de la République embrassant des enfants sont présentes, comme par exemple dans les reportages traitant du premier voyage, dans le Sud-Ouest, en février 1959<sup>358</sup>, ceux couvrant le voyage en Auvergne en juin de la même année<sup>359</sup>, ceux couvrant le voyage en Rhône-Alpes du début octobre 1960<sup>360</sup>, ou encore dans le reportage couvrant le voyage en Picardie de juin 1964<sup>361</sup>.

---

<sup>355</sup> Reportage des Actualités Françaises du 18 février 1959.

<sup>356</sup> Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 62.

<sup>357</sup> Reportage du *Journal Télévisé* du 1<sup>er</sup> octobre 1959.

<sup>358</sup> Reportage des Actualités Françaises du 18 février 1959.

<sup>359</sup> Reportage des Actualités Françaises du 10 juin 1959.

<sup>360</sup> Reportage des Actualités Françaises du 12 octobre 1960.

<sup>361</sup> Reportage du *Journal Télévisé* du 11 juin 1964.



Normandie Université



La croissance démographique accompagne les années de la République gaullienne. Les reportages consacrés aux visites en province montrent régulièrement le chef de l'Etat avec des enfants. C'est le cas à Grenoble, en octobre 1960. (Doc. INA)

Mais tous ces enfants qui naissent ne sont pas des travailleurs. Or la reconstruction du pays, puis la forte croissance que connaît la France exigent une main d'œuvre nombreuse. La population active se met au travail, s'enrichissant en fin de période de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Mais la main d'œuvre nationale s'avère encore insuffisante, et l'économie française fait appel à l'immigration pour accroître sa capacité productive à partir du milieu de la décennie 1950. Si la France compte 1 750 000 étrangers (hormis les Algériens, français) en 1946, le chiffre atteint 2 200 000 personnes en 1962. L'immigration d'origine étrangère est essentiellement méditerranéenne : Italiens, Espagnols, Portugais, Maghrébins pour l'essentiel<sup>362</sup>.

---

<sup>362</sup> Ralph Schor, « L'immigration en France au XX<sup>ème</sup> siècle. Tendances d'ensemble », *Revue Historiens et Géographes*, n° 383, juillet-août 2003, p. 247.



Au total, la population de la France s'accroît rapidement, ainsi que le montre l'évolution des données des recensements : de 40,5 millions d'habitants en 1946, elle passe à 42,5 millions en 1954, 46,5 millions en 1962 et 49,8 millions en 1968<sup>363</sup>. C'est en partie sur cette croissance démographique exceptionnelle, qui favorise l'accroissement du marché intérieur, que repose la croissance économique des « Trente Glorieuses »<sup>364</sup>. Conséquence de ces bouleversements : l'exigence accrue d'une formation plus élevée de la main d'œuvre. La demande d'éducation explose dans la société, sous les effets conjugués du « baby-boom », bien sûr, mais aussi d'une volonté des familles, qui voient dans l'éducation le moyen de la promotion sociale.

Les notes préparatoires aux voyages témoignent de cette demande pressante et générale des populations et des élus locaux en faveur de la construction d'écoles, de collèges, de lycées... Les demandes concernent aussi bien les filières générales que les filières techniques. Dans les documents préparatoires au voyage en Pays de Loire de mai 1965, on peut ainsi lire, dans le récapitulatif des « doléances » exprimées par la population d'Angers : « la population est très sensible à la situation critique de l'enseignement public : les besoins ont été estimés à 200 classes pour l'enseignement du premier degré, et cette année 13 classes seulement seront construites. [...] L'administration indique que l'attention de M. le ministre de l'Education nationale a été récemment appelée sur cette situation (rapport du 23 février 1965). La ville d'Angers a financé un programme d'urgence de 85 classes mobiles. En outre, le conseil général vient d'autoriser un programme spécial de constructions scolaires qui permettra de construire 13 classes à Angers et 30 dans l'agglomération, dans les nouvelles zones d'habitation»<sup>365</sup>.

---

<sup>363</sup> Roland Froment, Serge Lerat, *La France*, tome 1, Paris, Éditions Bréal, 1996, p. 120.

<sup>364</sup> L'expression est due à l'économiste Jean Fourastié en 1979. Elle désigne la période 1945 - 1975.

<sup>365</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG AC 94.



Normandie Université

Par conséquent, et pour répondre à cette demande sociale pressante, le président de la République comme le gouvernement insistent sur cet aspect de la modernisation économique lors des voyages. En effet, les doléances des populations en faveur de la construction des écoles, ou de la modernisation de celles-ci, comme les réponses positives de l'administration, sont une préoccupation systématique dans l'ensemble des notes préparatoires concernant les déplacements présidentiels. Et ce, pendant toute la période de la République gaullienne.



Le chef de l'Etat en communion étroite avec de jeunes Français : cette image extraite du reportage des Actualités Françaises du 10 juin 1959 couvrant le voyage en Auvergne se veut une illustration de la prise en compte par les autorités des problèmes spécifiques de la jeunesse. (Doc. INA)

Il est vrai que plus en plus de jeunes citoyens sont concernés par le phénomène. D'après l'historien Serge Berstein, le nombre de bacheliers passe de 32 362 en 1949-1950 à 52 287 en 1959-1960<sup>366</sup>. Les visites rendues aux établissements universitaires ne sont donc pas rares : c'est le cas à Toulouse, lors

---

<sup>366</sup> Serge Berstein, *La France de l'expansion. La République gaullienne, 1958-1969*, op. cit., p. 183.



Normandie Université

du voyage en Midi-Pyrénées de février 1959<sup>367</sup>. Le reportage du *Journal Télévisé* couvrant ce déplacement comprend un extrait du discours prononcé à cette occasion par le chef de l'Etat au centre universitaire :

« J'ai le sentiment, au moment où je suis de ma vie, c'est-à-dire dans mes dernières années, de me trouver sur une plage, au bord d'un océan, celui qui peut vous porter, vous les chercheurs, vous les professeurs, vous les étudiants, vers les rivages de la découverte, et, à partir de là, gagner, avec nous tous pour vous suivre, les terres inconnues du progrès »<sup>368</sup>.

C'est encore le cas à Strasbourg, où l'université reçoit la visite du président de la République le 22 novembre 1959, à l'occasion du voyage en Alsace<sup>369</sup>. Un extrait de l'allocution d'ouverture de l'année universitaire prononcée à cette occasion par le chef de l'Etat est diffusé dans le journal du soir<sup>370</sup>.

Une priorité certaine est ainsi donnée à l'éducation. L'enseignement est rendu obligatoire jusque 16 ans dès 1959. Les effectifs s'accroissent également dans l'enseignement secondaire, mais les grandes réformes de structures n'auront lieu qu'au début des années 1960, comme avec la réforme Fouchet de 1963 instituant les CES.

---

<sup>367</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>368</sup> Reportage du *Journal Télévisé* du 15 février 1959.

<sup>369</sup> Voir Annexes : Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort. Archives FCDG AC 63.

<sup>370</sup> Reportage du *Journal Télévisé* du 22 novembre 1959.



Normandie Université



Signe de l'intérêt porté par l'Etat aux questions d'éducation, la visite du président de la République à l'université de Toulouse le 14 février 1959. (Doc. INA)

Autre exemple de la prise en compte par les pouvoirs publics du rôle nouveau et de l'importance accrue de la jeunesse : l'attention portée au mouvement sportif et aux infrastructures sportives nécessaires. Le journaliste Jean-Paul Ollivier, qui a couvert certains voyages en province, en témoigne :

« [Lors des voyages présidentiels, le général de Gaulle] tenait un certain nombre de discours sur la jeunesse, il s'adressait à elle. C'est lui, par exemple, qui a mis en place toutes les structures sportives qui existent aujourd'hui encore. Lorsqu'il revient au pouvoir, il n'y a rien, rien en ce domaine, et c'est lui qui va développer toutes les structures consacrées au sport et destinées à la jeunesse. [...] Pour cela, de Gaulle va s'appuyer sur son Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, l'alpiniste Maurice Herzog. Celui-ci fera voter par exemple une loi-programme favorisant la construction de nombre de piscines. Mais Maurice Herzog compte aussi sur les moyens humains : il organise le mouvement sportif français en créant et en officialisant les postes de « conseillers techniques



Normandie Université

régionaux » et de « conseillers techniques départementaux » dans les différentes Fédérations sportives, payés par l'Etat. Il structure ainsi le mouvement sportif dans tout le pays. Et cela, de Gaulle l'a voulu, pour répondre aux besoins de la jeunesse. On parlait de loin : aux Jeux olympiques d'été à Rome en 1960, la France n'avait gagné aucune médaille d'or... »<sup>371</sup>.

Cette attention portée à la jeunesse, à sa formation, à ses loisirs, se double d'un soutien apporté à la recherche scientifique et technique, à la technologie et aux secteurs d'avenir, comme les télécommunications ou la conquête spatiale. Certes, les efforts en ce sens, en particuliers financiers, avaient été engagés dès la Quatrième République. Mais la République gaullienne va amplifier l'engagement de l'Etat auprès des chercheurs, des ingénieurs. Et les voyages en province vont, une fois encore, en témoigner.

## **2.2 - Le voyage officiel et la recherche scientifique et technique.**

Les vingt-six voyages présidentiels en province sont l'occasion pour le chef de l'Etat de montrer aux Français les réalisations techniques et scientifiques témoignant du succès économique du gouvernement. Bien sûr, le rôle moteur de l'Etat dans ces succès technologiques est mis en exergue.

Le président de la République instaure en effet une forme de dirigisme économique tempérant le capitalisme, au service d'une économie prospère, elle-même expression de la puissance et de la grandeur du pays. Dans ses *Mémoires d'espoir*, il affirme: « Bien que la liberté reste un levier essentiel de l'œuvre économique, celle-ci n'en est pas moins collective, elle commande directement le destin national et engage à tout instant les rapports sociaux. Cela implique donc une impulsion, une harmonisation, des règles qui ne sauraient procéder que de

---

<sup>371</sup> Entretien réalisé le 27 mars 2015.



l'Etat. Bref, il y faut le dirigisme [...], et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai voulu pour la République des institutions telles que les moyens du pouvoir correspondent à ses responsabilités »<sup>372</sup>. La planification, créée par le Général en 1945, exprime ainsi la recherche de cette « troisième voie », voie moyenne entre capitalisme et collectivisme, la fameuse « voie gaullienne ». Le Plan<sup>373</sup> donne aux entreprises privées un cadre de référence, et programme les investissements publics pour les équipements collectifs. La planification indicative à la française connaît alors sa plus belle époque, dans une France qui n'est pas encore soumise à ce que l'on nommera « la contrainte extérieure », c'est-à-dire le poids des économies étrangères dans le cadre de l'internationalisation, puis aujourd'hui de la mondialisation des économies. On peut alors plus facilement mener une politique nationale d'orientation de l'économie. Pour le chef de l'Etat, le Plan est l'instrument du progrès, progrès économique qui n'est pas une fin en soi, mais qui a pour finalité l'indépendance du pays et la justice sociale.

Les Journaux Télévisés comme les actualités cinématographiques rendent compte de cette place de l'Etat, et du rôle qu'il joue dans le développement de la recherche scientifique et technique. Et ce à l'occasion de presque tous les voyages en province : ainsi la visite au CNRS dès le premier voyage, dans le Sud-Ouest, en février 1959<sup>374</sup>, est l'objet de longs développements dans les reportages. On y voit le président de la République visiter les laboratoires, se passionner pour les explications des chercheurs ; les images s'attardent longuement sur les instruments scientifiques. Le commentaire du journaliste rédacteur indique :

« Une énorme sphère d'acier, qui abritera le plus puissant microscope électronique du monde, marque l'entrée du laboratoire d'optique électronique. Le

---

<sup>372</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 122.

<sup>373</sup> III<sup>ème</sup> Plan de 1958 à 1961 ; Plan intérimaire de 1960 à 1961, rendu nécessaire par la dévaluation et la remise en ordre qui fait immédiatement suite au plan Pinay-Rueff ; puis IV<sup>ème</sup> Plan de 1962 à 1965, qualifié de « Plan de développement économique et social ». Le V<sup>ème</sup> Plan couvre la période de 1966 à 1970.

<sup>374</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.





Normandie Université

Général a pu se rendre compte de l'ampleur des travaux poursuivis ici dans le silence en vue de la construction d'un microscope à rayons X... »<sup>375</sup>.

Fondé en 1939, le Centre National de la Recherche Scientifique connaît depuis le retour au pouvoir du Général un important développement : la recherche devient une priorité nationale, ses budgets sont doublés, de grands chantiers entrepris. Preuve de cette détermination : pour la première fois, au sommet de l'État, un « Comité Interministériel de la Recherche » voit le jour.



Le 14 février 1959, le président visite les laboratoires du CNRS à Toulouse lors de son premier voyage officiel, dans le Sud-Ouest. L'État joue alors un rôle crucial pour la recherche technologique. (Doc. INA)

A l'occasion du même voyage de février 1959, le *Journal Télévisé* diffuse, dans son édition de 13 heures, un extrait du discours tenu aux étudiants et professeurs de la cité universitaire de Toulouse, dans lequel le président de la

---

<sup>375</sup> Reportage des Actualités Françaises du 18 février 1959.



République s'exprime sur le rôle de l'Etat vis-à-vis de la recherche scientifique et technologique :

« L'Etat a le devoir et la fonction d'entretenir dans la nation une atmosphère, un climat favorable à la recherche et à l'enseignement. Il a le devoir et la fonction de pourvoir les laboratoires, il doit donner son orientation à ce qu'il est souhaitable que l'on trouve ou que l'on perfectionne dans l'intérêt public, et qui, par conséquent, doit appliquer vers ces objectifs-là ce dont il dispose en fait de moyens et en fait d'hommes »<sup>376</sup>.

Autre lieu symbolique de la priorité donnée par l'Etat à la recherche technologique, toujours lors de ce voyage : la visite effectuée à l'usine « Sud-Aviation » de Toulouse le 14 février 1959<sup>377</sup>. Cette visite, plus industrielle que purement scientifique, il est vrai, fait l'objet de deux reportages, l'un dans le *Journal Télévisé* du 14 février, le second dans les actualités cinématographiques du 18 février. Le commentaire du journaliste-rédacteur de la presse filmée insiste sur la réussite technique que représente l'avion construit dans ces ateliers nationaux :

« Accueilli par la masse des ouvriers aux usines de Sud-Aviation, le président de la République a longuement visité les ateliers qui fabriquent la caravelle, cet avion commercial à réaction que la technique étrangère reconnaît comme une particulière réussite et qui est, selon les mots du Général, ' la preuve de ce que peuvent les Français quand ils se mettent ensemble pour accomplir une grande œuvre ' »<sup>378</sup>.

---

<sup>376</sup> Reportage du *Journal Télévisé* du 15 février 1959.

<sup>377</sup> Sud-Aviation est un constructeur aéronautique français né le 1<sup>er</sup> mars 1957 de la fusion entre la Société Nationale de Construction Aéronautique du Sud-Ouest et de la Société Nationale de Construction Aéronautique du Sud-Est. Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>378</sup> Reportage des Actualités françaises du 18 février 1959.



Normandie Université



Le chef de l'Etat visite les ateliers nationaux qui fabriquent la Caravelle le 14 février 1959.  
(Doc. INA)

Autre domaine dans lequel l'Etat joue un rôle crucial : la recherche spatiale et balistique. D'abord pour des raisons de choix stratégiques. Le président de la République souhaite développer pour la France la maîtrise de l'arme atomique, et s'intéresse donc très tôt au problème des vecteurs. Il crée dès 1959 la Société pour l'Etude et la Réalisation d'Engins Balistiques, la SEREB, une société de droit privé financé par le ministère de la Défense et placé sous la responsabilité du Premier ministre Michel Debré. Mais le chef de l'Etat engage parallèlement une politique spatiale plus large, également à visées civiles, en créant la même année le Comité de Recherches Spatiales. Le Centre National d'Etudes Spatiales, le CNES, en reprend les attributions en 1961. Entre 1961 et 1965, les connaissances scientifiques nécessaires à la réalisation des missiles longue portée comme des lanceurs de satellites sont acquises par les ingénieurs français dans le cadre de programmes publics. Un arrêté ministériel crée le centre spatial guyanais de Kourou le 14 avril 1964. Le 26 novembre 1965, le premier tir de la fusée *Diamant* permet la mise en orbite du premier satellite artificiel français, baptisé *Astérix*.



« Lorsque, ce jour-là », écrit l'historien Philippe Varnoteaux, « la France devient la troisième puissance spatiale mondiale, c'est toute la politique du général de Gaulle qui se trouve ainsi récompensée »<sup>379</sup>. Le projet européen *Ariane*, lancé en 1973 et la création de l'Agence Spatiale Européenne en 1975 doivent évidemment beaucoup aux efforts consentis par la République gaullienne quant à la recherche spatiale. Le 8 septembre 1960, à l'occasion du voyage en Bretagne<sup>380</sup>, le chef de l'Etat se rend à Lannion pour visiter le Centre National d'Etudes des Télécommunications. La note préparatoire au voyage indique : « Le CNET, dont la mise en service doit intervenir en juillet 1962, emploiera 500 ingénieurs, cadres et techniciens. [...] Le gouvernement vient de décider d'effectuer un effort important dans le domaine des recherches spatiales. On sait que le Centre National d'Etude des Télécommunications a déjà pris une part prépondérante dans les dernières campagnes de tir de fusées du type *Véronique*<sup>381</sup>, à Colomb-Béchar, pour l'exploration de la haute atmosphère. Très récemment, le 7 août [1960], la première réception de signaux venant des Etats-Unis et réfléchi sur le satellite *Écho 1* a pu être assurée par le CNET, constituant ainsi l'amorce de la première liaison de télécommunications entre les deux continents, américain et européen ».

Dans son récit de l'étape de Lannion lors du voyage en Bretagne de Septembre 1960, le journaliste Jean-Paul Ollivier précise : « [Le chef de l'Etat] y fait connaissance avec le *Télectron*, qui sera le transistor français de demain et s'arrête quelques instants devant *Antinéa*, un calculateur électronique capable de faire quatre cent mille opérations à la seconde ». Le voyage en province est ainsi l'occasion pour le chef de l'Etat de découvrir - et de faire découvrir aux Français avec lui - les premiers ordinateurs, dont *Antinéa* est l'un des ancêtres. La révolution informatique fait là ses premiers pas.

---

<sup>379</sup> Philippe Varnoteaux, « La naissance de la politique spatiale française », Revue *Vingtième Siècle*, n° 77, Presses de Sciences-Po, 2003, p. 59-68.

<sup>380</sup> Voir Annexes : Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne. Archives FCDG AC 70.

<sup>381</sup> 48 fusées *Véronique* sont tirées entre 1959 et 1969, principalement utilisées pour des expériences sur la haute-atmosphère, mais aussi pour étudier les effets de l'accélération sur des êtres vivants tels que les rats, les chats ou les singes...



Normandie Université



En visite à Lannion, le président de la République insiste sur l'importance de la recherche spatiale. Les Actualités Française, dans leur édition du 14 septembre 1960, s'en font l'écho. (Doc. INA)

Autre domaine de la recherche scientifique significativement soutenu par l'Etat et dont les voyages en province servent à illustrer, aux yeux du pays, la nécessité et l'intérêt: celui de l'énergie.

Dans son récit du voyage en Rhône-Alpes d'octobre 1960, le journaliste Jean Paul Ollivier relate : « Il apparaît judicieux au chef de l'Etat de se pencher sur les problèmes de l'énergie. A Grenoble, en effet, des usines ultra-modernes concentrent leurs efforts sur l'énergie nucléaire. [...] Dans l'après-midi, l'électronique de pointe est à l'honneur. Après une visite - ultra-secrète, celle-là - au Centre d'Etudes Nucléaires, on passe sans transition au domaine industriel avec l'usine spécialisée dans l'appareillage d'équipements électriques qui trouvent leur débouché dans les centrales thermiques, hydrauliques, atomiques, ainsi que dans les lignes véhiculant l'énergie en France et dans de nombreux pays étrangers »<sup>382</sup>.

<sup>382</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 71.



La maîtrise du nucléaire civil - et militaire - est au cœur de la politique d'indépendance nationale voulue par le chef de l'Etat. Le premier programme nucléaire civil débute véritablement avec le III<sup>ème</sup> Plan quinquennal<sup>383</sup> et la réalisation de réacteurs fonctionnant à l'uranium naturel dits « graphite-gaz » ou « Uranium Naturel Graphite-Gaz ». La République gaullienne prolonge ainsi les efforts entrepris sous la Quatrième République : le 28 septembre 1956 est lancée la première pile atomique à Marcoule. La France est alors le premier pays d'Europe de l'Ouest à produire de l'électricité à partir d'une centrale nucléaire. Durant la décennie 1960, dix réacteurs de recherches sont mis en service, avec l'aide et sous le contrôle du Commissariat à l'Energie atomique, fondé dès le 18 octobre 1945 par le GPRF présidé par le Général. En 1967, le démarrage du prototype *Rapsodie* sur le centre de Cadarache aboutit à la réalisation, à Marcoule, d'un réacteur puissant de 250 MW, *Phénix*, qui produit bien sûr de l'électricité mais sert aussi à l'étude de la conception des réacteurs de la génération suivante. Comme pour la recherche spatiale, le général de Gaulle utilise ses déplacements en province pour montrer aux Français la réussite des ingénieurs.

---

<sup>383</sup> 1957-1961.



Normandie Université



Dès le 2 août 1958, le général de Gaulle visite le centre nucléaire de Marcoule dans le Gard.  
(Doc. INA)

Recherche fondamentale, conquête spatiale, énergie nucléaire : dans tous ces domaines, le voyage en province - et sa couverture par la presse - est utilisé par le chef de l'Etat pour mettre en œuvre une « pédagogie » de la modernisation technique et scientifique du pays auprès des citoyens. Une modernisation qui se fait avec l'aide de l'Etat, un Etat qui fixe le cap et engage les moyens humains et financiers, dans le cadre du Plan, pour obtenir des avancées qui soutiennent la croissance économique et témoignent, à l'étranger, de l'« excellence française ».

On peut relever, pour conclure, la permanence de cette conception du rôle interventionniste de l'Etat dans notre pays. Peut-être un souvenir diffus de ces images voulues par le général de Gaulle et vues par les Français à la télévision ou sur les écrans de cinéma il y a cinquante ans ? Comme le relève Pascal Perrineau dans un article consacré à la sensibilité libérale en France, en juin 2017, 55 % des personnes interrogées par Ipsos considèrent que « pour relancer la croissance, il faut renforcer le rôle de l'Etat dans certains secteurs de l'économie française jugés



porteurs et stratégiques »<sup>384</sup>. Une forte majorité donc, même si le chercheur souligne que « la prise de conscience d'une France de plus en plus insérée dans la globalisation fait évoluer les attitudes »<sup>385</sup>.

### 2.3 - Le voyage officiel et la transformation du monde agricole.

Des mutations sociales accompagnent, reflètent et nourrissent la modernisation économique en cours. Un bouleversement du cadre de vie se produit. La population se déplace, migre des campagnes vers les villes, le territoire français s'urbanise. L'écrivain Sylvain Tesson observe : « les Trente Glorieuses avaient accouché d'un nouveau paysage, redistribué les cartes du sol, réorchestré la conversation de l'homme et de la terre »<sup>386</sup>.

La population rurale, qui constitue presque encore la moitié de la population totale en 1946 (46,8 %), ne représente plus qu'un peu plus d'un tiers de la population en 1962 (38,3 %) <sup>387</sup>. Les campagnes se vident peu à peu de leurs ouvriers agricoles, paysans, commerçants, qui ne trouvent plus sur place le travail nécessaire. La population qui y demeure vieillit, au sens démographique du terme, soit l'augmentation du pourcentage de population âgée dans la population totale. Cette dépopulation rurale est la conséquence d'un véritable « exode », qui se réalise au profit des villes. Car la croissance de la population urbaine est bien sûr le phénomène concomitant de l'exode rural, même si certaines villes, accueillant des activités industrielles en régression, telles les villes minières du Nord, sont moins dynamiques. Ce déclin de la part de l'agriculture dans l'économie nationale s'accompagne d'une modernisation spectaculaire du secteur : alors que les

<sup>384</sup> Sondage « Fractures françaises 2017 », vague 5, pour Sciences-Po, *Le Monde* et la Fondation Jean Jaurès.

<sup>385</sup> Pascal Perrineau, article « L'aggiornamento libéral de la France au grand jour », pages « Champs Libres », *Le Figaro*, 20/12/2017.

<sup>386</sup> Sylvain Tesson, *Sur les chemins noirs*, Paris, Éditions Gallimard, 2016, p. 46.

<sup>387</sup> Alain Beitone, Maurice Parodi, Bernard Simler, *L'économie et la société françaises au second XX<sup>ème</sup> siècle*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1994, p. 61.





paysans quittent massivement les campagnes, fournissant de la main d'œuvre à l'industrie, la production agricole s'envole, fondée sur des gains impressionnants de productivité. En août 1960, une loi d'orientation agricole est adoptée par le Parlement. Mise en œuvre à partir d'août 1961 par le ministre de l'agriculture Edgard Pisani<sup>388</sup>, elle favorise la concentration des exploitations, facteur essentiel de modernisation de la production. Il s'agit de passer d'une agriculture familiale à l'entreprise agricole, du paysan à l'agriculteur. A une politique agricole menée par la Quatrième République qui reposait essentiellement sur une politique de soutien des prix succède une politique qui privilégie désormais la modernisation des structures. On agrandit les surfaces des fermes, en rachetant et en concentrant les terres à l'occasion de la disparition des anciens propriétaires ou de l'absence de repreneurs : c'est le « remembrement ».

Les notes préparatoires aux voyages permettent d'obtenir quelques éléments chiffrés concernant ce bouleversement, pour les surfaces agricoles notamment.

C'est le cas à l'occasion du voyage en Bretagne fin janvier-début février 1969<sup>389</sup>. On peut lire dans le chapitre consacré à la « situation économique et sociale de la région » : « le secteur de l'agriculture de la Bretagne reste plus fortement marqué par le passé que celui des autres régions françaises. C'est pourquoi l'évolution en cours, qui l'oblige à rattraper un plus grand retard pour se hisser au niveau d'efficacité qu'exige le monde moderne, s'y traduit par des changements plus spectaculaires et plus coûteux mais aussi plus brutaux et parfois plus douloureux qu'ailleurs. L'extrême morcellement, le grand nombre de parcelles entourées de talus et de haies expliquent en grande partie le retard qu'avait pris l'agriculture bretonne. La superficie moyenne des exploitations bretonnes évolue de 9,6 ha. en 1955 - pour 200 000 exploitations - à 11,7 ha. en

---

<sup>388</sup> Ministre de l'Agriculture jusqu'en janvier 1966.

<sup>389</sup> Voir Annexes : Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne. Archives FCDG AC 115.



1967 - pour 160 000 exploitations -<sup>390</sup>. La prise de conscience de ce retard et de l'ampleur des difficultés qu'ils devraient vaincre pour le combler entraîna, vers 1960, une vague d'agitation des agriculteurs bretons. Depuis 1960, le développement de productions non liées au sol, essentiellement l'aviculture et le porc, a permis à la Bretagne de devenir en quelques années la première région productrice de ces denrées. L'effort considérable de l'État en faveur de l'amélioration des structures d'exploitations agricoles s'est traduit en Bretagne par un quintuplement de la cadence annuelle des superficies mises en remembrement entre 1958 et 1964 : 10 000 ha. en 1958, 50 000 ha. par an depuis 1964 ».

De même, les documents préparatoires à la visite présidentielle en Pays-de-Loire de mai 1965<sup>391</sup> permettent de mieux percevoir l'ampleur, en régions, des changements alors en cours dans le monde agricole :

« Le vignoble est limité au Val-de-Loire. Les industries alimentaires connaissent un fort développement. L'importance de ces productions ne doit pas masquer toutefois les problèmes nombreux posés aux agriculteurs. Les structures foncières sont inadaptées aux conditions modernes de productions. En effet 50 % des exploitations font moins de 10 ha., 70 % moins de 20 ha. et la moyenne générale s'établit à 8,5 ha.<sup>392</sup>. D'autre part, le morcellement excessif entrave l'emploi des machines agricoles et réduit la productivité du travail effectué par une population active trop nombreuse. Les opérations de remembrement sont donc d'une nécessité vitale. Sur 1 580 000 ha. à remembrer, 109 000 sont terminés, 195 000 en cours de remembrement. En dépit de l'effort très sérieux mené actuellement, il apparaît que le rythme de ces opérations n'est pas ce qu'il devrait être pour sauver un nombre raisonnable d'exploitations viables. Dans le

---

<sup>390</sup> La taille moyenne des exploitations bretonnes est de 48 ha. en 2010 - pour 34 447 exploitations-. (Bretagne-Environnement, Groupement d'intérêt public, *Agreste*, Draaf-Bretagne, 12/2010)

<sup>391</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG AC 94.

<sup>392</sup> Dans les Pays de Loire, les exploitations agricoles ont une surface moyenne de 22 ha. en 1979, 61 ha. en 2010 (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de Loire, Service régionale de l'Information statistique et économique, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, *Agreste*, 01/2014)



même sens, l'action du Fonds d'Action Social pour l'Aménagement des Structures Agricoles, dont l'objet est de restructurer les exploitations, en favorisant, par le versement d'une indemnité, le départ des exploitants âgés, donne de bons résultats <sup>393</sup>. Enfin, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) s'efforcent, malgré les difficultés de trésorerie, d'orienter les achats et les ventes de terres dans un sens favorable aux agriculteurs.

La formation des hommes est particulièrement insuffisante dans ces départements, puisque le taux de scolarisation des Pays de la Loire est le plus faible de France. Cette faiblesse affecte spécialement l'enseignement agricole et provient notamment de l'insuffisance de l'équipement et des difficultés de ramassage des élèves dans une région d'habitat rural dispersé. [...] Le niveau très bas de la formation générale et des connaissances techniques des agriculteurs a deux conséquences graves : il constitue un handicap sérieux au développement agricole ; il rend difficile - voire impossible - l'entrée des jeunes ruraux dans le secteur industriel et commercial.

L'insuffisance des revenus est due au manque d'organisation de la profession : isolés et trop nombreux sur des exploitations trop petites, peu instruits, mal informés des conditions modernes de production et de commercialisation, peu enclins à se grouper pour produire et pour vendre à l'échelle d'un marché qui dépasse de plus en plus les limites nationales, beaucoup d'agriculteurs de cette région se plaignent de leurs revenus insuffisants et n'en attendent l'amélioration que de l'augmentation des prix agricoles. Or il apparaît que leurs produits pourraient être valorisés sensiblement par une meilleure organisation de la production de la commercialisation. [...]

L'exode rural important est la conséquence des difficultés de cette

---

<sup>393</sup> La première loi d'orientation agricole de 1960 marque un véritable tournant dans la politique agricole française au XX<sup>ème</sup>s. La France s'engage alors dans une politique volontariste d'aménagement des structures agricoles. L'enjeu : faire entrer l'agriculture dans l'ère moderne. C'est la loi complémentaire d'orientation agricole de 1962 qui crée le Fonds d'Action Sociale pour l'Aménagement des Structures Agricoles. (Revue *ASP-Public*, 2/6/2015)



Normandie Université

agriculture en pleine transformation. Entre 1954 et 1962, un agriculteur sur quatre a quitté la terre dans cette région et l'exode rural a concerné environ 92 000 personnes. Ce phénomène serait sans gravité en soi, compte tenu de la surpopulation agricole manifeste de cette région, s'il ne comportait des risques sérieux. Il contribue en effet à dépeupler les exploitations des éléments jeunes et dynamiques, ce qui engendre un vieillissement de la population active agricole et freine la rénovation indispensable de l'agriculture. Mais il pose surtout des problèmes considérables aux autorités chargées d'offrir à cette population jeune qui quitte la campagne, des écoles, une formation professionnelle, des logements, des équipements socioculturels et, bien sûr, des emplois. L'exode massif de cette population rurale présente en effet un caractère relativement alarmant, du fait de l'insuffisance des structures d'accueil nécessaires à sa réinstallation sur place, comme en témoigne le courant d'émigration continu, en particulier vers Paris, qui affecte cette région depuis des années ».

Cette modernisation est rendue nécessaire par la signature, voulue par le Général, de l'accord instituant la Politique Agricole Commune en 1962, qui permettra à l'agriculture française de devenir la première productrice d'Europe, et exportatrice dans le monde. Ces mutations entraînent des mouvements sociaux violents dans les campagnes, en 1960 et 1961 notamment.



Normandie Université



La visite du président de la République en Lozère en 1961 donne l'occasion aux journalistes des actualités filmées de diffuser un long reportage sur la modernisation agricole en cours dans le pays en ce début des années 1960. (Doc. INA)

De 1962 à 1964, toute une série de lois précise les moyens utilisés pour amplifier cette modernisation du secteur agricole : création du FORMA, un fonds d'orientation et de régularisation des prix agricoles ; création des SAFER, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural ; institution du Fonds d'Action Sociale pour l'Amélioration des Structures Agricoles, qui favorise l'installation des jeunes... Cette modernisation du secteur agricole est bien sûr traitée par la presse qui couvre les voyages présidentiels en province. C'est là un fait économique et social majeur de l'époque, qui ne pouvait pas échapper aux reporters suivant le chef de l'Etat dans ses déplacements officiels. Ainsi, la modernisation agricole fait l'objet d'un long reportage des Actualités Françaises diffusé le 27 septembre 1961, à l'occasion du voyage présidentiel en Aveyron, Lozère et Ardèche de septembre 1961<sup>394</sup>. On y décrit les progrès de l'irrigation, grâce à l'aménagement des cours d'eaux, mais aussi l'emploi plus systématique des engrais, permis par les progrès en chimie et en ingénierie agronomique.

---

<sup>394</sup> Voir Annexes : Voyage 14 des 21-24 sept. 1961 : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 73.



Concentration des terres, recours plus fréquent aux engrais, aux produits phytosanitaires, à l'irrigation, mais aussi amélioration des circuits de distribution et de commercialisation. Le stockage des produits doit être amélioré - construction de silos à grains, de chambres froides, de « marchés-gares » à proximité du réseau ferroviaire - pour faciliter les expéditions. Le chef de l'Etat y insiste à Bar-le-Duc le 29 juin 1961 lors de sa visite en Lorraine<sup>395</sup>. Ses propos sont rapportés par le journaliste Jean Paul Ollivier :

« Devant la préfecture, sur un podium installé pour le discours à la population, le président insiste sur l'indispensable développement économique, industriel et agricole :

‘ L'agriculture ’, dit-il, ‘ devient une grande force moderne. Cela suppose un effort de l'Etat, de l'administration, mais aussi un effort de coopération des intéressés.’

Dans la salle des fêtes de la ville, devant trois cents maires, le Général adopte un ton plus familier :

‘ On n'est pas au paradis, on est sur terre. [...] Il ne faut pas vous figurer que les pouvoirs publics et moi-même, nous ne nous intéressons pas à l'agriculture française. C'est un élément essentiel de notre vie, tout le monde le sait. Mais on sait aussi qu'il y a une transformation totale à faire. Il faut que les agriculteurs s'organisent pour vendre. Il faut s'organiser pour la qualité, le conditionnement et l'exploitation des marchés. Si l'agriculture le veut, elle ne périra pas ’ »<sup>396</sup>.

La meilleure commercialisation des produits agricoles, l'organisation de filières professionnelles, la mise en place de lieux de stockage efficaces et de « chaînes du froid » pour acheminer les produits périssables jusqu'aux consommateurs est le corollaire de la restructuration foncière de l'agriculture française. Il ne s'agit pas seulement de produire plus : il faut également écouler

<sup>395</sup> Voir Annexes : Voyage 13 des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine. Archives FCDG AC 73.

<sup>396</sup> Cité in Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 175-176.



les produits, vendre mieux. Ainsi peut-on lire, dans une note préparatoire au voyage en Normandie de juillet 1960 traitant de la situation économique de la région et signée par Jacques Narbonne<sup>397</sup> :

« Le principal problème agricole est celui de la commercialisation des produits, viande et produits laitiers. La profession agricole, jusque là très individualiste, est en train de se structurer très fortement pour atteindre cet objectif. L'équipement du département en abattoirs industriels modernes et capables de faire face à la fois aux besoins locaux et à la nécessité d'exporter la viande hors du département a été amorcé par la construction de deux abattoirs à Flers et à Gacé. Un plan d'abattoirs est actuellement en projet pour le compléter. [...] Investissements ruraux et modernisation des circuits commerciaux (modernisation et mise en commun des abattoirs par exemple, suppression des tueries particulières) sont jugés effectivement prioritaires. Les problèmes intéressant les activités économiques particulières de la région concernent principalement le monde agricole, en particulier la question du revenu : pour l'assurer, voire l'augmenter, il est nécessaire de trouver des débouchés, créer des labels de qualité, organiser les marchés intérieurs, prospector les marchés étrangers, développer l'enseignement agricole, améliorer l'habitat rural, poursuivre l'électrification des hameaux, généraliser l'alimentation en eau potable (20 % seulement de la population rurale bénéficie d'adductions d'eau), et poursuivre le remembrement des terres. Dans le Calvados, la moitié des exploitations ont moins de 10 ha., alors que 15 ou 20 ha. seraient nécessaires pour assurer un revenu suffisant<sup>398</sup>. Le remembrement est, en beaucoup d'endroits, largement avancé. L'Eure, par exemple, est au 3<sup>ème</sup> rang des départements français pour la surface des terres remembrées »<sup>399</sup>.

---

<sup>397</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne devient ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.

<sup>398</sup> En 2010, la surface moyenne des exploitations agricoles du Calvados est de 57 ha. (Préfecture du Calvados, 06/2017)

<sup>399</sup> Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. Archives FCDG : AC 69.



Normandie Université

Dès 1959, le chef de l'Etat utilise ses voyages en province pour « donner à voir » des exemples de modernisation des filières agricoles, des capacités de stockage aux circuits de commercialisation. Les images sont utilisées, bien sûr, mais aussi la presse régionale, qui a l'avantage de toucher peut-être plus directement les acteurs concernés.

Ainsi, le quotidien *Eclair-Pyrénées*, couvrant le voyage dans le Sud-Ouest de février 1959, relate, dans son édition du 18 février, la visite rendue aux agriculteurs par le président de la République la veille, à Billières :

« Après avoir honoré de son attention les personnalités présentes, le chef de l'Etat gagne l'intérieur du silo avec le président de la Coopérative agricole de céréales du Bassin de l'Adour, qui lui présente l'installation : ' Grâce au silo ', affirme ce dernier, ' Pau et le Béarn donnent à la France un bel exemple de productivité. Le silo est aussi une réussite sur le plan social. La recherche du progrès technique, conjuguée avec la mise en place et le fonctionnement d'une organisation des marchés assurant les débouchés et garantissant les prix, ont permis de créer la confiance nécessaire aux investissements. Avec la sécurité si difficile à conquérir, le paysan a retrouvé l'espoir. Voilà pourquoi nous avons créé dans la « capitale du maïs » cette infrastructure, pour laquelle 2 000 petits paysans ont souscrit. C'est là le résultat d'un travail effectué de concert et en unité d'esprit par la profession et les pouvoirs publics '. Et le chef de l'Etat de répondre : ' Mon intérêt est extrême devant cette association de la science et des petits producteurs, devant cet épanouissement intelligent de votre production ' »<sup>400</sup>.

A Epinal, le 30 juin 1961, à l'occasion du voyage en Lorraine fin juin-début juillet 1961, le président de la République insiste encore sur cette nécessaire modernisation dans son discours public :

« Un grand pays qui ne se développerait pas serait condamné à disparaître de ce monde dur dans lequel nous vivons. Vous assistez à cette transformation.

---

<sup>400</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.





L'agriculture doit se transformer, se développer de manière à devenir une grande chose moderne. Cela implique naturellement des efforts des pouvoirs publics, mais aussi des efforts de la part des agriculteurs eux-mêmes, une volonté de modernisation et d'organisation que la France attend d'eux. Le devoir est là »<sup>401</sup>.

La France passe ainsi progressivement d'un pays à l'agriculture familiale basée sur la polyculture et l'exploitation de petites parcelles à un pays exportateur de produits agricoles. La modernisation des circuits de distribution et l'organisation des filières posent alors les fondations de ce qui deviendra l'industrie agro-alimentaire, particulièrement développée de nos jours dans notre pays. On en perçoit d'ailleurs les prémises, succinctement, dans une note préparatoire à la visite rendue par le chef de l'Etat à la ville de Nîmes lors du voyage en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de février 1960 :

« [La cité est] industrielle et commerciale : apparition d'un secteur agro-alimentaire de transformation, avec mise en valeur connexe des terres du Bas-Languedoc »<sup>402</sup>.

Cette mutation profonde de l'agriculture a pour corollaire un accroissement spectaculaire des villes, accroissement que l'on peut également constater à l'occasion des voyages en province du chef de l'Etat. « Dans cette France », écrit l'historien Jean-François Sirinelli, « que la décolonisation ramène aux dimensions de ses frontières continentales et maritimes, a lieu à la même époque un impressionnant glissement de peuple, comme on dit glissement de terrain, qui pousse la population des campagnes et des petites villes vers les moyennes et grandes agglomérations. [...] Au recensement de 1968, 66,7 % des Français sont des citadins et, de surcroît, l'agriculture n'emploie plus à cette date qu'un actif sur sept, plus précisément 14,9 %. L'évolution est considérable par rapport à

---

<sup>401</sup> Voir Annexes : Voyage 13 des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine. Archives FCDG AC 73.

<sup>402</sup> Voir Annexes : Voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Archives FCDG AC 65.



l'immédiat après-guerre : au recensement de 1946, encore près d'un Français sur deux - 47 % - était un rural et l'agriculture employait alors à elle seule un tiers des actifs »<sup>403</sup>.

## 2.4 - Le voyage officiel et la révolution urbaine.

Conséquence de ces changements à l'œuvre dans le monde agricole : la place de plus en plus prépondérante des villes. Globalement, les villes connaissent alors une importante croissance démographique - près de 2 % par an entre 1954 et 1962<sup>404</sup> - qui s'accompagne d'une transformation du tissu et du paysage urbains.

Ce « déménagement » de la population des campagnes vers les villes reflète les évolutions économiques, elles-mêmes à l'origine d'une mutation de la population active. La population active demeure, en nombre, à peu près stable, n'augmentant que faiblement : 19,13 millions d'actifs en 1946 ; 19,73 en 1955 ; 19,90 en 1962<sup>405</sup>, alors que la population totale augmente, elle, rapidement. Mais la transformation la plus importante concerne sa répartition dans les différents secteurs d'activité. Au déclin de la paysannerie, conséquence de la modernisation de l'activité agricole, nous l'avons vu, répondent les progrès du secteur industriel, mais aussi celui du secteur des services. Chaque secteur représente environ un tiers de la population active en 1954 (31,4 % pour le secteur primaire, 33,6 % pour le secondaire, 33,8 % pour le tertiaire), mais en 1962, les écarts se sont creusés : 20,6 % pour le secteur primaire, 38,7 % pour le secteur secondaire et 40,7 % pour le secteur tertiaire<sup>406</sup>.

---

<sup>403</sup> Jean-François Sirinelli, *Les Révolutions françaises, 1962-2017*, Paris, Odile Jacob, 2017, p. 36.

<sup>404</sup> Dominique Borne, *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 47.

<sup>405</sup> Alain Beitone, Maurice Parodi, Bernard Simler, op.cit., p. 69.

<sup>406</sup> Jacqueline Beaujeu-Garnier, *La population française d'après le recensement de 1975*, Paris, Armand Colin, 1976, p. 170.



Normandie Université



Les images du *Journal Télévisé* du 1<sup>er</sup> mars 1959 témoignent de l'essor des villes nouvelles : le président de la République se rend ici à Mourenx, près de Pau, lors du voyage dans le Sud-Ouest de février 1959. (Doc. INA)

Toujours est-il que la population globale est en forte croissance. Il faut loger au plus vite ces familles, ces jeunes travailleurs qui cherchent à fonder un foyer. Les constructions nouvelles sont alors une priorité, car le parc de logements existant n'est pas seulement insuffisant : il est, dans une large mesure, vétuste. Le manque de logements est un problème crucial de la décennie 1960. Lorsque les préfetures préparent les voyages présidentiels en province, elles fournissent à l'Elysée des données concernant le logement dans les départements visités.

Les notes préparatoires pour le voyage dans le Nord et le Pas-de-Calais de septembre 1959 donnent une idée de la situation, cette année-là, dans les principales villes du nord de la France<sup>407</sup>. La note dactylographiée, qui émane des

---

<sup>407</sup> Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 62.



préfectures des départements concernés, traite plus particulièrement des villes de Lille, Roubaix-Tourcoing et Roubaix :

« A Lille, on dénombre 353 000 habitants en 1954, 365 000 en 1958. La ville de Lille disposait en 1954 de 66 900 logements dont 14 340, soit 21 %, étaient surpeuplés. Ces logements surpeuplés abritaient 56 900 personnes, représentant près de 30 % de la population municipale.

Le degré de confort des logements de l'agglomération lilloise peut être mesuré à partir des éléments suivants :

Logements disposant :

D'une salle de bains.....	12,4 %
D'un wc dans le logement.....	29,4 %
Du chauffage central .....	10,6 %
Du téléphone.....	8,4 %

Les besoins dus au renouvellement du patrimoine immobilier sont particulièrement importants si l'on considère que 25 % environ des immeubles ont plus de 100 ans d'âge, et que pour la seule ville de Lille, 8 000 logements insalubres ou défectueux ont été recensés. Ainsi, en prenant pour base les éléments dégagés du recensement de 1954, les besoins de l'agglomération lilloise peuvent être évalués à 38 000 nouveaux logements pour la période 1954-1964. Depuis le recensement, 11 861 logements ont été terminés, 4 460 sont actuellement en cours de construction.

A Roubaix-Tourcoing, on dénombre 266 000 habitants en 1954, 275 000 habitants en 1958.

Le degré de confort des logements de l'agglomération Roubaix-Tourcoing peut être mesuré à partir des éléments suivants :



## Normandie Université

Logements disposant :

D'une salle de bains.....	14,4 %
D'un wc dans le logement.....	31 %
Du chauffage central .....	7,9 %
Du téléphone.....	8,4 %

En prenant pour base les éléments dégagés du recensement de 1954, les besoins de l'agglomération roubaisienne peuvent être évalués pour la période 1954-1964 à 24 500 logements. Depuis la date du recensement de 1954, 7 310 logements ont été terminés, 2 320 sont en cours d'achèvement.

Enfin, pour la ville de Roubaix seule, la population était de 110 000 habitants en 1954, elle est 115 000 habitants en 1958.

Le degré de confort des logements de Roubaix peut être mesuré à partir des éléments suivants :

Logements disposant :

D'une salle de bains.....	13,2 %
D'un wc dans le logement.....	60 %
Du chauffage central .....	7,9 %
Du téléphone.....	8,4 %

Le surpeuplement des logements existants est caractérisé de la façon suivante : surpeuplement critique : il porte sur 1 360 logements soit 3,5 % des logements existants et intéresse 6 560 personnes soit 6 % de la population ; surpeuplement temporairement admissible : il porte sur 2 020 logements soit 5,5% des logements existants et intéresse 7 720 personnes soit 7 % de la population.

Au cours d'une enquête réalisée en 1956, il avait été dénombré 9 500 logements (1 sur 4) présentant des caractères d'insalubrité totale ou partielle dont 37 %, soit 3 500, doivent être détruits en première urgence. Ainsi, en prenant pour



base les éléments dégagés du recensement de 1954, les besoins de la ville de Roubaix peuvent être estimés pour la période 1954-1964 à 9 550 logements. A l'époque du recensement, 1 075 logements étaient terminés, auxquels se sont ajoutés depuis 2 130 logements neufs. 1 370 logements sont en cours d'achèvement. A Roubaix, la rénovation des îlots insalubres est prioritaire. Une première opération de rénovation urbaine a été commencée, dans le quartier « Edouard Anseele », qui porte sur 1 300 logements. Sont en cours les acquisitions foncières, le relogement des occupants, la démolition des immeubles. Une difficulté importante résidera néanmoins dans le fait qu'un pourcentage élevé - 40 % - d'occupants de ce quartier n'a pas les ressources suffisantes pour payer le loyer d'un logement neuf ».

On le constate, les besoins en logement sont criants, et les conditions d'habitation loin d'être idéales. 12,4 % seulement des logements à Lille en 1959 possèdent une salle de bains... 10,6 % seulement le chauffage central...

Dans les campagnes, la situation n'est pas non plus satisfaisante. Dans les notes préparatoires pour le voyage des 12-16 juin 1963 en Poitou-Charentes, on peut lire :

« En milieu rural, l'équipement des ménages est insuffisant : 5 % seulement des logements à la campagne comportent une baignoire. La tuberculose sévit anormalement dans les taudis ruraux »<sup>408</sup>.

Selon les notes préparatoires des préfetures qui recueillent les doléances des populations afin de préparer le voyage et d'informer les services de l'Elysée, le logement est, durant toute la décennie 1960, la première exigence des Français. C'est le cas par exemple pour la population de Carpentras, consultée avant le déplacement présidentiel des 24-29 septembre 1963 en Rhône-Alpes et Provence-

---

<sup>408</sup> Voir Annexes : Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. Archives FCDG AC 80.



Alpes-Côte d'Azur : « La crise du logement entraîne de nombreuses demandes (750 environ) des familles mal logées. Cette situation est aggravée par l'afflux de 1 100 rapatriés d'Algérie. Réponse, en regard, de l'administration : la municipalité de Carpentras a lancé en 1956 un programme de 400 logements HLM entièrement réalisés depuis 1960. Un deuxième programme de 500 logements HLM en construction doit permettre de satisfaire une partie des demandes. Un nouveau programme de 1000 logements devrait être réalisé entre 1965 et 1970 »<sup>409</sup>.

C'est le cas également à Amiens, dont la population est consultée à l'occasion du voyage présidentiel en Picardie des 11-14 juin 1964 : « Les besoins sont importants en terme de logements neufs et de constructions scolaires. Réponse, en regard, de l'administration : les crédits publics alloués au département ne permettent que de financer annuellement environ un millier de logements. Toutefois, à la suite de différentes demandes qui lui ont été présentées, le ministère de la Construction envisage d'accorder des crédits supplémentaires ».

C'est encore le cas à Laval, dont les habitants sont interrogés par les services de la préfecture à l'occasion du voyage présidentiel en Pays de Loire des 19-23 mai 1965 : « Les besoins en logements et en équipements sociaux sont rendus urgents par l'accroissement de la cité. Réponses, en regard, de l'administration : des ZUP sont en cours de construction, fournissant à terme 3 400 logements<sup>410</sup>. L'éradication des baraquements insalubres est en cours, le projet d'une piscine couverte est inscrit au plan de 1966 ».

---

<sup>409</sup> La population multiethnique de ces nouveaux quartiers, les Amandiers, le Pou-du-Plan, va connaître, à partir des années 1980, des difficultés croissantes d'intégration économique et culturelle. Au cours des années 1990 et 2000, trafiquants de drogue, gangs criminels et petits délinquants font de ces quartiers des « zones de non-droit », multipliant les agressions envers les habitants, les forces de l'ordre et les représentants des institutions publiques. Les Amandiers et le Pou-du-Plan sont classés en Zones Urbaines Sensibles en 2006. (*Le Dauphiné-Libéré* le 3 et le 4/5/2011, le 20/6/2012 et le 6/10/2012 ; *Le Nouvel Observateur* le 24/8/2012 ; *La Provence* le 23/8/2012 et le 2/10/2015)

<sup>410</sup> Les travaux de la ZUP Saint-Nicolas débutent en 1963. Devenue multiethnique, la population de la nouvelle cité connaît dès les années 1980 de graves problèmes d'intégration économique et culturelle. A partir des années 1990, la cité devient « sensible » : criminalité, trafics de drogue, violences. Les agressions contre les policiers,



Normandie Université



Le reportage du JT de 13 h du 26 avril 1966 consacré au voyage dans le Nord insiste sur l'intérêt porté par le chef de l'Etat à la construction de nouveaux quartiers d'habitation. A Lille, des projets d'aménagements encore sous forme de maquettes lui sont présentés. (Doc. INA)

Alors, comme à Carpentras, comme à Amiens, comme à Laval, comme dans toutes les métropoles régionales, on construit.

Dès 1953, mais surtout à partir de 1958<sup>411</sup>, apparaissent à la périphérie des centres et dans les interstices du tissu urbain des quartiers aménagés, les « grands ensembles », construits autour de parkings selon une architecture banalisée. On dénomme très vite ces nouveaux quartiers les « cités dortoirs ». Héritière de procédures efficaces mises en place par la Quatrième République, la Cinquième

---

les représentants des services publics et les habitants deviennent régulières. La cité est classée Zone Urbaine Sensible en 1996. Pour tenter d'enrayer la délinquance criminelle, les élus locaux envisagent, en 2016, une importante rénovation urbaine du quartier. (*Le Monde Diplomatique*, 10/11/2006 ; *France 3-Pays de la Loire*, 21/05/2012 ; *Ouest-France*, 28/01/2014, 11/02/2015 et 15/03/2016 ; *Le Courrier de la Mayenne*, 27/06/2011, 6/10/2016 et 17/03/2016)

<sup>411</sup> Cette année-là naissent les « ZUP », les « Zones à Urbaniser en Priorité » ; une loi-cadre de 1957 pose le principe de ce zonage afin d'encadrer le développement urbain pour répondre à la demande de logements et des équipements liés. Elles seront mises en œuvre par un décret du 31 décembre 1958.





République va poursuivre dans la même voie. Il s'agit de loger, le plus vite possible et à un coût peu élevé, la main-d'œuvre qui afflue vers les villes, et qui, plutôt jeune, est prolifique. Ces quartiers neufs comportent une part importante d'habitat social, des « Habitations à Loyer Modéré », les HLM, héritiers des « Habitations à Bon Marché » créées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Après 1945, les HBM furent remplacés par les HLM, avec fort soutien de l'Etat, pour répondre à la crise majeure provoquée par le manque de logements.

Les voyages officiels sont l'occasion pour le chef de l'Etat de répondre aux demandes exprimées, en mettant en scène ses visites aux villes nouvelles qui sortent alors de terre. C'est le cas à Mourenx, près de Pau, lors du tout premier voyage officiel, en février 1959<sup>412</sup>. A cette occasion, le journaliste Jean-Paul Ollivier note :

« Quelques arrêts dans les villages sont prévus : à Lagor, à Artix avant l'arrivée dans la ville nouvelle de Mourenx, qui, trois ans auparavant, n'était encore qu'un plateau boisé, situé dans la vallée du gave de Pau. Aujourd'hui s'élève une cité de deux mille cinq cents logements pour dix mille habitants, avec un hôtel de seize étages, une piscine, un parc de sport, une cité administrative... ' C'est bien ', dira de Gaulle en privé, ' mais ça manque de boutiques...' Mourenx a été construit à la cadence de dix foyers par jour. Le maire de la ville nouvelle a, on l'imagine, de lourds soucis. Il ne les cache pas et dépose un cahier de revendications sur la table. Le chef de l'Etat répond : ' Déposez vos dossiers. C'est tout à fait naturel de la part d'un maire ' »<sup>413</sup>.

C'est toujours le cas dix ans plus tard, à Quimper, le 2 février 1969, lors du voyage en Bretagne. Malgré les efforts consentis et les mises en chantier, le manque de logements demeure un problème important à la fin de la République gaullienne. Les services de l'Elysée élaborent, à l'occasion du tout dernier voyage

---

<sup>412</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>413</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 41-42.



de 1969, le programme détaillé de la visite effectuée par le chef de l'Etat de la zone d'urbanisation de Kermoisan. Une note dactylographiée présente cette « ZUP » de Quimper : « Créée en mai 1962, la « Zone à Urbaniser en Priorité » est prévue pour une capacité de 2 660 logements ». Un plan situant la ZUP en banlieue de Quimper, accompagne la note. Ces nouveaux quartiers nécessitent bien sûr des aménagements routiers de desserte, qui sont également évoqués dans la note préparatoire : « Le gouvernement vient de décider la réalisation les nouvelles rocade prévues dans le cadre de l'axe routier Quimper-Brest. Le schéma envisagé consiste à ceinturer la ville par une rocade périphérique dont le rôle sera de décongestionner le centre urbain, d'assurer la desserte des zones d'extension de l'agglomération et de créer trois axes de pénétration vers le centre-ville. Ce réseau se raccorde naturellement à l'axe Nantes-Quimper-Brest ».

Conséquence de cette politique de construction à grande échelle : la rationalisation, devenue nécessaire, de la gestion des déchets ménagers, dont le tonnage va croissant. Une note préparatoire au voyage officiel en région Centre, en juin 1965 évoque la question, à l'occasion de la visite à Chartres le 19 juin : « Les habitants de la ville souhaitent l'amélioration du ramassage des ordures et la construction d'une usine de traitement des déchets. Réponse, en regard, de l'administration : la création préalable d'un syndicat groupant toutes les communes de l'agglomération paraît nécessaire »<sup>414</sup>.

Autre conséquence de cette urbanisation croissante : l'emprise du tissu urbain sur les terres agricoles va grandissante. Les notes préparatoires réalisées à l'occasion du voyage d'avril 1966 alertent sur cette situation. Le rapport indique que l'agriculture de ces deux départements rencontre des difficultés liées à une urbanisation extrêmement rapide : « Cette urbanisation va être particulièrement intensive au nord d'une ligne Calais-Arras-Valenciennes. Elle va poser, dans l'immédiat, des problèmes d'expropriation. L'extension des villes et la création de

---

<sup>414</sup> Voir Annexes : Voyage 23 des 16-20 juin 1965 : Ile-de-France, Centre. Archives FCDG AC 95.



plusieurs zones industrielles va aboutir à des expropriations d'environ 1 500 ha. par an, à quoi vont s'ajouter des emprises très importantes pour la construction individuelle. Le secteur agricole ne s'oppose pas à ces transformations nécessaires à l'activité et au logement d'une population plus abondante. Mais il demande que des justes et préalables indemnités soient versées en cas d'expropriation et que la formation accélérée de ceux qui devront quitter l'agriculture soit développée »<sup>415</sup>.

Autre exemple, quelques années auparavant, à l'occasion du voyage d'octobre 1960 en Provence. On lit dans les notes préparatoires au déplacement présidentiel : « Sur le littoral de la Côte d'Azur, des cultures à haut revenu exigent une main d'œuvre abondante et d'importants investissements : cultures florales, maraîchères et fruitières. Mais les terrains sont menacés par les travaux d'urbanisme »<sup>416</sup>.

Un autre aspect, peut-être davantage lié à l'évolution des habitudes et à l'augmentation globale du niveau de vie, du développement des zones urbaines : la multiplication des programmes d'Etat pour permettre l'essor du tourisme.

Là encore, on construit. Un bon exemple en est donné lors de la visite présidentielle en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées des 22-24 octobre 1967. On présente alors au président de la République les projets d'urbanisation du littoral :

« Le Général de Gaulle verra des réalisations de deux ordres très différents : à Saint-Cyprien, une station balnéaire déjà ouverte, comportant de nouveaux immeubles d'habitations, des hôtels, des restaurants et un port de plaisance. A Leucate-Barcarès et à la Grande-Motte, deux immenses chantiers où sont réalisés les travaux d'infrastructure générale et d'équipement du sol nécessaire à l'édification des deux premières stations du programme d'Etat<sup>417</sup>. Ces deux

---

<sup>415</sup> Voir Annexes : Voyage 24 des 23-26 Avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 96.

<sup>416</sup> Voir Annexes : Voyage 11 des 21-23 octobre 1960 : Provence-Alpes-Côte d'Azur. Archives FCDG AC 71.

<sup>417</sup> Six stations touristiques nouvelles sont prévues dans le projet d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon : Port-Camargue, La Grande Motte, Le Cap d'Agde, Gruissan, Port-Leucate-Barcarès et Saint-Cyprien.



futures stations sont créées sur des terrains dont l'Etat a acquis préalablement la propriété (6 à 700 ha. pour chacune) dans des sites entièrement vierges et éloignés du chef-lieu de la commune. L'intérêt de la visite est donc ici non pas de voir une station déjà construite mais de se rendre compte sur le terrain de l'ampleur et de l'ambition du projet dont l'Etat a pris l'initiative et qui se traduit par des travaux d'infrastructure et d'équipement considérables<sup>418</sup>. Ce programme est d'une très grande ampleur puisqu'il couvre les 180 kilomètres de littoral s'étendant du petit Rhône à la frontière espagnole. Il est le plus important des programmes d'aménagement touristique d'Europe et même du monde, par son étendue géographique même et par le montant de l'effort financier de la puissance publique. De ce fait, ce projet a fait l'objet d'un plan d'ensemble qui a constitué le premier plan d'urbanisme d'intérêt régional existant en France : ce plan a été approuvé par le gouvernement en mars 1964. [...]

La création de grandes unités touristiques comprend l'édification de toute pièce de stations entièrement nouvelles, d'une capacité comprise entre 40 000 et 70 000 estivants, soit au total 250 000 estivants accueillis. Parallèlement, les stations voisines seront améliorées et bénéficieront de l'effort d'équipement entrepris par la puissance publique. Elles pourront s'étendre et accueillir 100 000 touristes de plus. L'aménagement du littoral a été intégré au V<sup>ème</sup> Plan<sup>419</sup> et y figure pour 350 millions de crédits d'investissement<sup>420</sup>. Chacune des stations sera construite suivant un plan d'ensemble établi à l'avance et dont l'exécution sera placée sous le contrôle d'un architecte en Chef lié à la Mission interministérielle, qui sans imposer aux constructions une uniformité regrettable, aura pour rôle de les harmoniser. [...]

Un équipement sportif très complet est prévu, notamment dans le domaine des sports nautiques ; d'autre part, en liaison avec le ministère des Affaires culturelles, une action particulière sera menée en matière théâtrale et de spectacle.

---

<sup>418</sup> La mission interministérielle, créée par décret du Premier ministre en juin 1963, a exercé ses fonctions de 1963 à 1983.

<sup>419</sup> 1966-1970.

<sup>420</sup> Soit plus de 437 millions d'euros valeur 2016. (Insee)



Normandie Université

La mission interministérielle pour l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, qui comprend les représentants des cinq ministères principalement intéressés par le projet - Équipement, Économie et Finances, Agriculture, Intérieur, Tourisme - et le préfet de région, a reçu une véritable délégation de responsabilité du gouvernement. Elle a l'entière responsabilité de la conception du programme et de l'établissement de son calendrier ; elle dispose seule de l'ensemble des crédits alloués par l'Etat. Elle relève pour ce faire directement du gouvernement, par l'intermédiaire de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et du ministre délégué chargé de l'Aménagement du Territoire.

L'aménagement touristique apportera une contribution très importante à la rénovation économique d'une région caractérisée à la fois par la fragilité et le manque de diversification de son économie trop centrée sur la monoculture viticole et par l'insuffisance de son industrialisation. L'aménagement touristique est également de nature à apporter une contribution appréciable à l'économie nationale, dans la mesure où il permettra d'attirer en France plusieurs centaines de milliers de touristes étrangers et d'y retenir les Français. A ce titre, il sera un élément positif de la balance des comptes française. [...] Des villages de vacances, des maisons familiales, des campings modernes sont en cours de création, représentant l'intérêt social du projet : d'importantes catégories de travailleurs, mineurs, cheminots, postiers, devraient en profiter »<sup>421</sup>.

Un ouvrage broché, édité en juin 1967 par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale Languedoc-Roussillon, est jointe au dossier préparatoire à la visite du chef de l'Etat sur place. Elle permet de comprendre les mécanismes d'investissement mis en œuvre pour financer ces projets d'urbanisation et d'aménagement touristique :

« Objectif : transformer toute une région pour accueillir plus d'un million d'estivants. Il n'était pas possible que des initiatives privées, si puissantes soient-elles, réalisent le programme préalable d'équipement susceptible de permettre un

---

<sup>421</sup> Voir Annexes : Voyage 25 des 22-24 octobre 1967 : Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées. Archives FCDG AC 110.



développement touristique du littoral Languedoc-Roussillon. La couverture géographique du projet, aussi bien que ses objectifs quantitatifs et qualitatifs, requéraient la mise en œuvre de moyens techniques et financiers tels que cette opération ne pouvait être prise en charge que par la collectivité nationale. Pour pouvoir accueillir dans une série de stations nouvelles ou modernisées plus d'un million d'estivants, il faut, en effet, exécuter des travaux d'infrastructures particulièrement lourds : réseaux routiers, création de ports, adduction d'eau, assainissement des étangs et démoustication, boisement... Au total, des investissements à la charge de l'Etat de l'ordre de 700 millions de francs en dix ans<sup>422</sup>, dont 350 millions d'euros ont été dégagés pour le V<sup>ème</sup> Plan en cours d'exécution<sup>423</sup>. Prenant la responsabilité financière de ce programme, l'Etat en assure l'unité de conception et l'unité d'exécution. Il en a chargé en juin 1963, au sein de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, la Mission interministérielle pour l'Aménagement Touristique du littoral Languedoc-Roussillon.

L'exécution des stations a été concédée à des sociétés d'économie mixte départementales. Le rôle de ces sociétés départementales d'économie mixte est de réaliser tous les travaux d'infrastructure : terrassements, construction de routes de desserte, réseaux de gaz et électricité, adduction d'eau potable, égouts, parkings, équipements des centres commerciaux, terrains de sports, parcs, de lotir et de vendre, sans réaliser de bénéfices, aux constructeurs individuels, promoteurs ou sociétés immobilières. Dans le respect d'un cahier des charges, les promoteurs et les constructeurs privés pourront alors donner leur visage final aux stations nouvelles du littoral Languedoc-Roussillon. [...] Si l'Etat assure la réalisation des infrastructures de base, si les quatre sociétés d'économie mixte départementale sont chargées de vendre les terrains lotis aux promoteurs après leur viabilisation,

---

<sup>422</sup> Soit plus de 850 millions d'euros valeur 2016. (Insee)

<sup>423</sup> Soit, comme vu précédemment, plus de 437 millions d'euros valeur 2016. (Insee)



c'est bien le secteur privé qui entreprend et réalise les constructions proprement dites »<sup>424</sup>.

Concernant la fiscalité foncière applicable, la brochure indique que « si les bénéfices réalisés par les constructeurs privés d'immeubles dans ces stations sont en principe imposables conformément au droit commun, dans certaines conditions, prévues par la loi du 15 mars 1963, les constructeurs peuvent bénéficier soit d'une exonération totale s'ils emploient leurs bénéfices à des opérations de construction, soit d'un prélèvement libératoire forfaitaire »<sup>425</sup>.

De même que les voyages en province sont l'occasion de découvrir un littoral ainsi mis en valeur pour favoriser l'industrie du tourisme, ils révèlent aussi la volonté de l'Etat et des collectivités locales d'investir dans la moyenne et haute montagne. Objectif : développer les stations de sports d'hiver, qui « désenclavent » et apportent activités et revenus à des zones rurales traditionnellement pauvres. Ainsi, lors du voyage présidentiel en Franche-Comté de juin 1962, une note dactylographiée, datée du 4 juin 1962, non signée mais dont il est précisé « qu'elle a été établie à partir des documents fournis par les préfets d'une part et par les ministres compétents d'autre part », indique :

« Le tourisme dans le Jura est considéré comme un secteur d'avenir. Le département est doté de massifs montagneux où la pratique des sports d'hiver peut-être envisagée, d'où la possibilité de création, sur le modèle de la station des Rousses, de quelques stations de sports d'hiver qui seraient en même temps des centres de séjour d'été. Cependant, au cours de ces dernières années, l'équipement hôtelier ne s'est pas suffisamment développé en Franche-Comté et il est nettement insuffisant, aussi bien au point de vue de la quantité que de la qualité des chambres mises à la disposition des visiteurs. C'est surtout dans les grandes villes que cette déficience est la plus marquée. Les programmes envisagés par le

---

<sup>424</sup> Voir Annexes : Voyage 25 des 22-24 octobre 1967 : Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées. Archives FCDG AC 110.

<sup>425</sup> Ibid.



Normandie Université

Commissariat général au Tourisme, dans le cadre du IV<sup>ème</sup> Plan, portent sur la création de nouveaux hôtels et l'extension d'établissements existants : 500 chambres nouvelles et 500 chambres à moderniser. Gîtes ruraux, Maisons Familiales de Vacances, colonies de vacances doivent être développés dans ces trois départements. Le Commissariat général au Tourisme vient de prévoir un crédit pour l'aménagement de la station des Rousses (7 téléskis) et pour l'amélioration de l'équipement hôtelier. Le département du Jura a, par ailleurs, constitué une « régie départementale », dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dirigée par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et qui est chargée de l'équipement touristique du Haut-Jura. Dans le Doubs, une Société d'Economie Mixte est en cours de formation. [...]

En conclusion, une expansion importante est envisagée pour ces trois départements sur le plan touristique, dans le cadre du IV<sup>ème</sup> Plan, compte tenu de l'effort d'investissement que les collectivités locales sont disposées à effectuer. Ce développement du tourisme contribuera à fixer sur place la population rurale toutes les fois où la solution ne pourra être trouvée dans une implantation d'industries nouvelles »<sup>426</sup>.

De même, à l'occasion du voyage en Rhône-Alpes, et en particulier dans le département de la Savoie en octobre 1960, on relève dans les notes préparatoires au déplacement présidentiel : « Le tourisme prend de plus en plus d'importance dans l'économie savoyarde. La Savoie est le deuxième département français pour le ski et le troisième pour le thermalisme. Elle possède des stations de sports d'hiver de grande classe (Courchevel, Val d'Isère,...) et de très nombreuses stations d'importance moindre, mais correctement équipées. La Savoie dispose de plus de 10 000 chambres d'hôtels classés. Il faut noter l'étonnante réussite de Courchevel, station créée de toute pièce en 1946 par le conseil général ; aujourd'hui, Courchevel groupe 19 hôtels et 50 chalets avec 17

---

<sup>426</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG AC 75.





remonte-pentes »<sup>427</sup>.

Corollaire de cette urbanisation croissante, tant des villes et de leurs banlieues, pour le logement, que du littoral et de la montagne, pour le tourisme : une demande croissante, de la part des habitants, de parcs, d'« espaces verts » et de jardins qui viennent à manquer dans ce tissu citadin en rapide densification. Ainsi, la demande est prise en compte par les autorités locales, et rappelée aux services de l'Elysée à l'occasion du voyage présidentiel d'octobre 1960 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en particulier dans le département des Alpes-Maritimes. Dans les notes préparatoires transmises à l'Elysée, on peut lire ainsi : « Amélioration et protection des sites, également, par l'acquisition, aux frais du département, d'espaces verts le long de la Côte. Ce plan d'acquisition des espaces verts porte sur 2 030 hectares et permettra d'assurer l'avenir de la Côte d'Azur en évitant le mur de béton qui n'aurait pas manqué de s'édifier d'un bout à l'autre du département si ces dispositions n'avaient été prises. [...] Le développement considérable qu'a connu la Côte en quelques années rend, plus que jamais, indispensable la recherche d'un équilibre entre l'urbanisation qui s'impose et la nécessité de préserver les sites et d'aménager des espaces verts »<sup>428</sup>.

D'une manière plus générale, ce mouvement continu de densification urbaine entraîne les premières mesures de préservation des sites naturels remarquables et du patrimoine paysager. La préoccupation pour l'environnement naît sous la République gaullienne. Ainsi, à l'occasion du voyage en Bretagne, fin janvier-début février 1969, assiste-t-on à la création du premier « parc naturel régional », dans le cadre du développement d'un tourisme que l'on nommera plus tard le « tourisme vert ». On peut lire ainsi dans la note préparatoire au voyage consacrée à la situation économique et sociale de la région :

---

<sup>427</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 71.

<sup>428</sup> Voir Annexes : Voyage 11 des 21-23 octobre 1960 : Provence-Alpes-Côte d'Azur. Archives FCDG AC 71.



Normandie Université

« La Bretagne attire une fraction importante du flux touristique national. L'amélioration de ses équipements et une mise en valeur plus complète de ses possibilités naturelles doivent lui permettre, à l'avenir, de tirer un meilleur profit de son capital touristique. La Bretagne n'a pas encore entrepris cependant une exploitation méthodique de son potentiel touristique. Deux sociétés d'aménagement touristique ont été constituées dans les départements du Morbihan et du Finistère. Elles ont effectué des études et se sont vu confier le soin de réaliser l'aménagement de certaines zones. En ce qui concerne les équipements, la Bretagne a engagé une série d'actions visant à développer les capacités d'accueil (terrains de camping) et surtout à doter ses côtes de ports de plaisance correspondant aux besoins toujours plus grands du parc de bateaux. En dehors de ces actions, la Bretagne va être le théâtre d'une des premières expériences de parc naturel régional. La charte du Parc de l'Armorique devrait être approuvée dans les prochains mois. Ce parc a plusieurs objectifs : procurer aux citadins des grands centres urbains des zones naturelles de détente ; animer des secteurs ruraux en difficulté sur le plan agricole ; assurer par l'adhésion des collectivités locale et de la population la protection et la mise en valeur des sites et monuments »<sup>429</sup>.

Le chef de l'Etat a souhaité la création des parcs naturels régionaux en 1967. La Bretagne a été région pionnière puisque le Parc d'Armorique est créé en 1969. Les missions du parc naturel régional sont définies par le Code de l'Environnement. Le parc est géré par un syndicat mixte composé de membres de la Région Bretagne, du département du Finistère, des 44 communes adhérentes, des 8 communautés de communes et d'agglomération adhérentes. En 2017, 51 parcs naturels régionaux sont reconnus par le ministère de l'Environnement. Les parcs naturels nationaux, eux, ont été créés dès le début de la décennie 1960, avec la loi du 22 juillet 1960.

---

<sup>429</sup> Voir Annexes : Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne. Archives FCDG AC 115.



Normandie Université

L'administrateur Marc Fosseux rappelle, dans un article de la revue *Espoir*, que les grandes lois de protection de l'environnement qui structurent, aujourd'hui encore, le droit français, datent des années de Gaulle : création des parcs naturels nationaux et régionaux, donc, mais aussi loi sur la pollution atmosphérique de 1961, loi sur l'eau de 1964, réforme de l'inspection des installations classées après la catastrophe de Feyzin en 1966, loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés, votée à l'initiative d'André Malraux, loi de 1964 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures, ou encore, la même année, loi jetant les bases d'une politique forestière avec la création de l'Office national des forêts<sup>430</sup>. En créant la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale en février 1963, le Général demande ainsi à Olivier Guichard, son premier délégué, de veiller à ce que « la dynamique de l'urbanisation et l'armature urbaine » ne fragilisent pas l'écosystème français outre mesure<sup>431</sup>.

Nécessité des constructions nouvelles de logements, aménagements des infrastructures nécessaires, emprise croissante sur les terres agricoles, « urbanisation » toujours plus importante des structures touristiques, demandes croissantes d'espaces verts, naissance d'une politique environnementale volontariste ... Aujourd'hui, l'évolution urbaine amorcée sous la République gaullienne se poursuit et s'accélère : en 2010, 77,5 % de la population française vit en ville<sup>432</sup>.

---

<sup>430</sup> Marc Fosseux, « Environnement et développement humain », *Espoir*, n°181, Automne 2015, p. 2.

<sup>431</sup> Serge Antoine, « La Datar et la naissance de la politique française de l'environnement », in François Caron, Maurice Vaïsse, *L'aménagement du territoire, 1958-1974*, Paris, L'Harmattan, 1999. Cité in Pierre Manenti, « De Gaulle et Pompidou chantres de la nature », *Espoir*, *ibid.*, p. 4.

<sup>432</sup> Source Insee.



### **3 - 1968-1969 : la remise en cause du gaullisme d'unanimité au prisme des voyages en province.**

Si les transformations - démographiques, agricoles, urbaines - sont profondes dans le pays, elles génèrent également des mécontentements, des impatiences, des déceptions. Un écart grandissant entre l'opinion et le gaullisme présidentiel se crée peu à peu à partir de 1965, pour culminer en 1968-1969.

#### **3.1 - La montée des mécontentements et la crise de 1968.**

L'élection présidentielle de 1965 marque sans doute l'amorce du déclin. Après sa mise en ballottage, le chef de l'Etat n'apparaît plus comme l'homme de l'unité nationale. L'élection - et la télévision a joué un rôle - a réorganisé le système des partis, désormais fondé sur quatre grandes entités : le PC, la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste de François Mitterrand, le Centre Démocrate de Jean Lecanuet et l'UNR, qui, à elle seule, ne peut prétendre incarner le rassemblement de tous les Français.

Les élections législatives de 1967 sont une seconde étape dans ce déclin, ce désamour entre la personne du chef de l'Etat et les citoyens. Les partisans du président de la République ne conservent en effet après ces législatives qu'une étroite majorité de 247 sièges sur 487.

La crise de mai 1968 illustre la troisième phase de recul relatif, en tout cas symbolique, pour le gaullisme. Selon l'historien Serge Berstein, les événements de mai 1968 doivent être lus comme « le résultat du malaise de l'opinion, et particulièrement des jeunes, face aux bouleversements sociaux provoqués par la croissance des années antérieures ». « Ce n'est pas », écrit-il encore, « un phénomène qui relève d'un contexte politique classique mais de la dénonciation de la productivité à outrance qui aliène l'individu et en fait un simple rouage du



processus de production, de la revendication confuse d'une meilleure qualité de vie »<sup>433</sup>.

Bien sûr, les contestations de la politique menée par le général de Gaulle ont existé depuis les tout premiers voyages officiels, comme en témoigne une note « blanche » des Renseignements Généraux concernant le voyage de mai 1959 en région Centre<sup>434</sup> : « A Blois », peut-on lire dans la note, « une centaine de tracts ronéotypés ont été placardés sur les murs. Ces tracts reprenant la propagande du PC sont intitulés : « V'la le général qui passe ! », « De Gaulle circus ! », « La caravane passe, le peuple paie... » La portée de ces affiches, qui ont été lacérées, demeure nulle et n'implique aucunement que des manifestations publiques d'hostilité auront lieu »<sup>435</sup>.

En règle générale, la contestation lors des visites en province prend plutôt la forme d'appel à l'abstention, au boycott. L'absence aux cérémonies ou aux discours présidentiels est, la plupart du temps, considérée par l'opposition comme le message de contestation le plus efficace. Les tracts appellent alors à « faire le vide », comme dans celui que le PCF et l'Union de la Gauche socialiste distribuent à Bourges en mai 1959<sup>436</sup> : « Ne participez pas aux cérémonies officielles... Faites le vide ! » peut-on lire dans ce tract, « le sens de cette visite est clair : elle rappelle trop les tournées publicitaires que font les grandes marques pour lancer leurs produits. La presse, la radio, la télévision, le cinéma viendront à Bourges et le lendemain, par votre poste, dans les journaux, sur les écrans, vous apprendrez que des milliers de Berruyers ont clamé leur confiance au Général comme ils ont approuvé la politique que le coup d'Etat du 13 mai a imposé à la

---

<sup>433</sup> Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, op. cit., p. 324.

<sup>434</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.

<sup>435</sup> Note « blanche » de la Sureté Nationale/RG, datée du 05/05/1959, voyage du 7 au 9 mai 1959, AN 5AG1/456. Citée in Nicolas Mariot, *Bains de foules. Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 195.

<sup>436</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.



France. Quand la caravane publicitaire sera dans votre ville, la dignité vous commandera de rester chez vous »<sup>437</sup>.

Les Renseignements Généraux notent encore, à propos du voyage officiel dans le Nord-Pas-de-Calais en septembre 1959<sup>438</sup> : « La population du Nord et du Pas-de-Calais réserve un accueil chaleureux au général de Gaulle à qui elle manifesterà sa confiance dans les solutions réservées au problème algérien. Ecartant toute consigne générale de manifestation publique d'hostilité, qui ne serait d'ailleurs pas suivie, le Parti Communiste et la CGT ont recommandé d'observer une attitude d'abstention »<sup>439</sup>.

La presse quotidienne régionale fait également mention de ces consignes d'abstention. Ainsi, le *Maine Libre*, dans ses éditions des 22-23 mai largement consacrées à la visite en Pays de Loire du chef de l'Etat les 19-23 mai 1965, s'en fait l'écho. Un article y est consacré à un meeting tenu par la CGT au Mans «pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement ». Il est rapporté que « devant environ 1 500 personnes, les orateurs développèrent les arguments qui, selon eux, entraînent la condamnation de la politique du chef de l'Etat et justifient les consignes données par la CGT, diverses organisations syndicales et partis politiques à leurs adhérents et sympathisants pour qu'ils s'abstiennent de participer aux manifestations organisées pour l'accueil du général de Gaulle »<sup>440</sup>.

Dès le premier voyage des 14-17 février 1959 en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, *La Dépêche du Midi*, dans son édition du 18 février, relève que « de nombreux organismes - Anciens combattants, paysannerie, syndicats, étudiants, - prêchent l'abstention. Le général de Gaulle apparaît en effet

---

<sup>437</sup> Tract diffusé lors du troisième voyage du 7 au 9 mai 1959, signé par les sections locales du PCF et de l'Union de la Gauche socialiste, pochette « Notes du service de sécurité et de la sûreté nationale », AN 5 AG1/453. Cité in Nicolas Mariot, op.cit., p. 71.

<sup>438</sup> Voir Annexes : Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 62.

<sup>439</sup> Note « blanche » des RG datée du 23/09/1959, voyage du 24 au 27 septembre 1959, AN 5 AG1/462.

<sup>440</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG AC 94.



comme l'homme d'un parti, lui qui avait soulevé la nation parce qu'il les condamnait tous »<sup>441</sup>.

Autre exemple, rapporté par l'écrivain britannique Sudhir Hazareesingh : « Le PCF et la CGT appelaient parfois les populations locales au boycott, comme au moment de la visite du Général aux usines Michelin de Catroux, en juin 1959<sup>442</sup>. Cette tentative de troubler la fête gaullienne se solda par un échec : la quasi-totalité des ouvriers se présenta pour accueillir le président de la République, et l'on entendit même des acclamations. Mais derrière ces « Vive de gaulle ! », on devinait aisément une forte pression patronale, et d'ailleurs le « succès » gaullien auprès des ouvriers fut célébré comme un triomphe par les autorités politiques et administratives locales »<sup>443</sup>.

Mais, si ces contestations « passives », prenant la forme de l'abstention, existent lors des voyages depuis 1958, elles vont apparaître plus organisées, plus visibles à partir de 1965 et de la mise en ballottage du chef de l'Etat à l'élection présidentielle, puis des législatives de 1967, les événements de 1968 accentuant encore cette impression de « fracture » entre le chef de l'Etat et ses concitoyens.

D'autant qu'à partir de 1965, des changements dans la forme des voyages - l'utilisation plus fréquente de l'hélicoptère - entraînent la diminution drastique du nombre d'arrêts dans les villages. Le lien - physique, autant que politique - entre le Français et le président de la République se distend. Un changement « technique » aux lourdes conséquences politiques...

Les multiples arrêts dans les villages avaient caractérisé, nous l'avons vu, les voyages gaulliens. A partir de 1966, une rupture s'opère : le rythme des

---

<sup>441</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

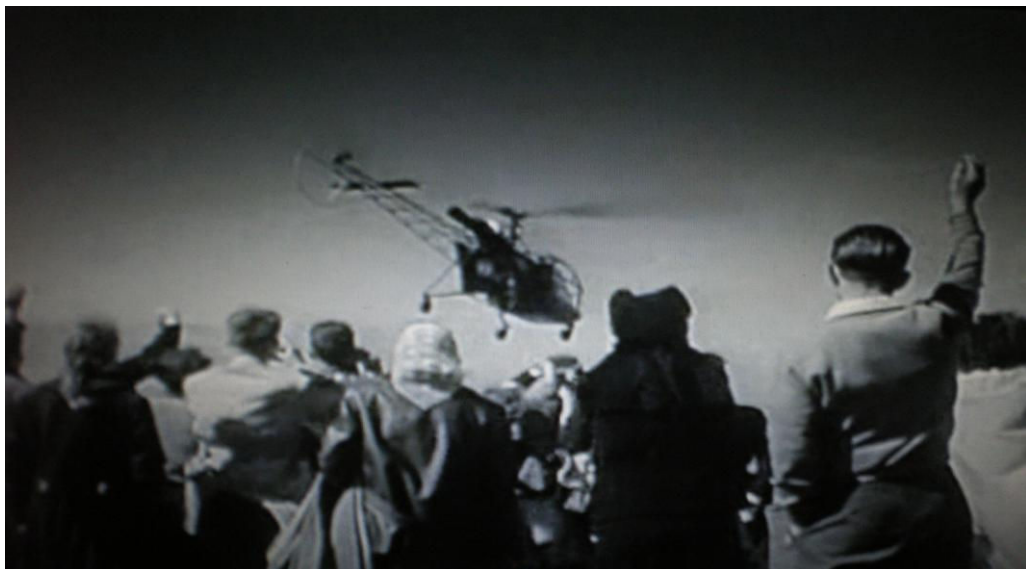
<sup>442</sup> A l'occasion du quatrième voyage des 5-7 juin 1959 en Auvergne et Rhône-Alpes.

<sup>443</sup> AN, 5AG1 (286), Dossier « Voyage en Auvergne (Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Loire), 5-7 juin 1959 », Rapport des RG, 10 juin 1959. Cité in Sudhir Hazareesingh, *Le mythe gaullien*, op. cit., p. 128.



Normandie Université

voyages ralentit, alors même que le président a été réélu, et pour la première fois au suffrage universel. Surtout, le nombre de villes et de villages visités s'effondre. Les scènes, décrites par la presse écrite ou filmées par la télévision, d'accueil par les maires des hameaux, au son de l'Harmonie municipale et sous les applaudissements des enfants des écoles, disparaissent.



A partir de 1965, l'utilisation croissante de l'hélicoptère lors des voyages officiels diminue drastiquement le nombre des arrêts, jusqu'alors très nombreux, dans les villes, les villages et les hameaux traversés par le chef de l'Etat. (Doc. INA)

Cela est lié à l'utilisation de plus en plus systématique de l'hélicoptère, mais sans doute, aussi, à la fatigue du Général, peut-être moins capable d'effectuer les





Normandie Université

« visites marathon » d'autrefois. L'hélicoptère avait déjà été utilisé, une première fois, lors du voyage de septembre 1963 en Rhône-Alpes et Provence. Mais son utilisation devenue très fréquente signe la fin d'une époque, marque une césure dans la manière d'organiser et de vivre les voyages officiels, pour le chef de l'Etat comme pour les citoyens. Dorénavant, seules les grandes villes recevront la visite du chef de l'Etat. Une page s'est tournée. A partir de 1965-1966, les voyages en province ne seront plus jamais les mêmes.



Le 1<sup>er</sup> février 1969, le chef de l'Etat arrive en hélicoptère à Bénodet à l'occasion du voyage officiel en Bretagne du 31 janvier au 2 février. (Doc. Ina)

C'est dans ce contexte que survient la crise de Mai 1968, qui va ébranler le pouvoir gaullien. Elle se situe dans un climat mondial de montée des contestations. « Entre 1965 et 1970, de Berkeley à Tokyo, d'Amsterdam à Mexico, de Rome à Madrid et Varsovie, la jeunesse contestataire fait irruption sur la scène mondiale » constate l'historienne Geneviève Dreyfus-Armand<sup>444</sup>. En France, la formule illustrée dans les reportages consacrés aux voyages

<sup>444</sup> Geneviève Dreyfus-Armand, in revue *L'Histoire*, n° 330, Avril 2008, p. 32.



présidentiels - l'allégorie de l'union étroite entre le peuple-nation, les gouvernés, et le gouvernant qui l'incarne, le président de Gaulle - s'est usée progressivement.

Les transformations sociales, en particulier l'industrialisation croissante et le recul de la ruralité au profit de l'urbanisation, liées à la conjoncture économique favorable, mais aussi la poussée des jeunes générations issues du baby-boom d'après-guerre, entraînent une transformation du système des normes sociales. L'historien Jean-Pierre Rioux observe : « Vint un moment où normes et valeurs commencèrent à se trouver en porte à faux par rapport à l'évolution d'une France industrialisée, urbaine, enrichie et emportée par les « Trente Glorieuses ». Société de quasi plein-emploi, de surcroît, et au sein de laquelle la sécurité contre la maladie ou l'accident se faisait plus grande. Plus lentement que le changement de la stratigraphie sociale et que le bouleversement des modes de vie, commence à s'opérer une lente mutation de ces normes et valeurs »<sup>445</sup>.

Bien des symptômes l'attestent. Ainsi, pour prendre un exemple parmi d'autres, le type social du « rentier », qui, malgré le choc de la Première Guerre mondiale, avait perduré parce qu'il incarnait les valeurs d'endurance, de frugalité et de prévoyance, laisse progressivement la place au « consommateur » à crédit. Crédit qui permet désormais une satisfaction immédiate des besoins matériels et qui annonce, à cet égard, le développement de comportements consuméristes, hédonistes. Autre exemple : « C'est durant les années 1960 », relève le sociologue Henri Mendras, « que l'on note un premier décrochement dans le taux de la pratique religieuse chez les jeunes, [que] le nu apparaît dans les magazines et dans les films... Les enquêtes de motivation et d'opinion permettent de préciser et de dater cette « crise des valeurs », dont on commençait à parler à l'époque ». 1965 apparaît bien, à l'examen, comme l'année des premières lézardes dans la relation entre le chef de l'Etat et le peuple français ; on est certes encore loin, en ce milieu de décennie, d'une contestation généralisée, mais déjà sourdent des attitudes

---

<sup>445</sup> Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *Histoire culturelle de la France, Le temps des masses, Le vingtième siècle*, tome 4, Paris, Éditions du Seuil, 1998-2005, p. 327-328.



Normandie Université

nouvelles face à l'autorité - et donc face aux normes et aux valeurs sociales traditionnelles. Dans cette perspective, le conflit de Mai 1968 n'est pas un événement fondateur, mais apparaît plutôt comme un révélateur, un catalyseur et un accélérateur d'une évolution amorcée avant lui. Un révélateur de la discordance nouvelle entre une partie de la jeunesse et un système d'autorité hérité d'une société en partie abolie par la mue des « Trente Glorieuses ». Un catalyseur dans l'apparition de nouveaux comportements vis-à-vis des institutions traditionnelles et dans les changements qui commencent à se faire jour au sein des familles et sur les lieux de travail. Un accélérateur, enfin, car les événements de Mai 1968 hâtèrent, au sein de la société française, l'évolution déjà en cours vers davantage d'individualisme et de consumérisme.

La jeunesse est donc en pointe de ce combat, une partie d'entre elle en tous cas. La jeunesse, sans doute, mais le peuple ? Certes, le désamour se creuse avec le général de Gaulle depuis 1965... Mais les Français basculent-ils d'un bloc dans le camp de la contestation en 1968 ? Le charme qui opérait lors des voyages sur les places des villes et des villages est-il rompu cette année là ? Le politologue Laurent Bouvet en doute : « Où est le peuple en 1968 ? Est-il dans les cortèges étudiants du Quartier latin à Paris ? Dans les usines, les commerces ou les bureaux occupés ? Dans les rangs des manifestations syndicales ? Ou bien dans la marée humaine qui vient crier son soutien au général de Gaulle le 30 mai sur les Champs-Élysées ? » Le politologue poursuit : « Pour la première fois dans l'histoire de la gauche française, la geste révolutionnaire n'est pas celle du peuple, même pas au sens restreint du « peuple parisien », celui qui s'est régulièrement montré depuis deux siècles à la fois comme le cœur battant et la pointe avancée de l'ensemble populaire national. Cette fois, c'est bel et bien une élite, détachée du peuple, qui est à la manœuvre en la personne, principalement, de la jeunesse étudiante parisienne, des enfants des classes bourgeoises. Les revendications sont, au-delà des mots, libérales, libertaires même, et non démocratiques, sociales ou nationales. Elles ne sont en rien populaires en tout cas. [...] Le mouvement de



grève des salariés qui se déclenche à la suite exprime, lui, une volonté massive, très largement partagée, de toucher les dividendes de la croissance et de la modernisation de la société, de mieux vivre, de plus et mieux consommer, d'avoir accès à un niveau de bien être jamais atteint dans l'histoire nationale. [...] le conflit social de Mai se termine par des négociations entre le gouvernement et les syndicats, qui obtiennent augmentation du SMIG et des salaires »<sup>446</sup>.

Si le peuple dans son ensemble ne participe pas aux événements, le lien semble se distendre entre citoyens et chef de l'exécutif. Les voyages en province s'interrompent en 1968. Comme un symbole « en creux » de la distanciation qui s'est opérée entre le chef de l'Etat et les Français, même si ceux-ci désapprouvent très majoritairement les violences en cours au Quartier Latin. Les régions assisteront aux événements avec une prudence circonspecte.

Pour Jacques Julliard, l'année 1968 apparaît comme le moment qui « précède de peu une acceptation généralisée, y compris dans les milieux syndicaux ou naguère gauchistes, des règles de l'économie libérale et du paiement des services en fonction de la loi de l'offre et de la demande. [...] La dénonciation de l'économie capitaliste fondée sur le profit sert de prologue ironique à un consentement quasi-général au règne de l'argent, jusque dans les secteurs traditionnellement non mercantiles de la société : enseignement, art, science, religion. Cette brutale inversion des valeurs (*Umwertung der Werte*, au sens de Nietzsche) a profondément ébranlé, dans un pays comme la France, le système des croyances populaires et nationales »<sup>447</sup>. « Le mois de mai 1968 », conclut le politologue Laurent Bouvet, « devenu une borne générationnelle à bien des égards, apparaît comme le moment qui scelle définitivement la disparition du peuple de la scène politique française, à la fois comme problème et comme solution politique. [...] Il est dès lors considéré comme un élément non plus

---

<sup>446</sup> Laurent Bouvet, *Le sens du peuple. La gauche, la démocratie, le populisme*, Paris, Éditions Gallimard, 2012, p.128-129.

<sup>447</sup> Jacques Julliard, article « Le peuple », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, volume II, Paris, Éditions Gallimard, 1997, p. 2385.



dangereux et incertain, ce qu'il a été pendant si longtemps, mais tout simplement comme une vieillerie historique, comme ringard et dépassé, politiquement, socialement et culturellement. Désormais, il n'y a plus que la société, celle des individus »<sup>448</sup>.

L'année 1968 connaît bien un « ébranlement », un passage historique du peuple souverain politique à une société des individus.

Le 30 mai 1968, le général de Gaulle reprend la situation en main. L'appel au peuple souverain est de nouveau utilisé par le chef de l'Etat pour retremper une légitimité mise à mal par les mouvements de contestation. Dans une allocution très courte<sup>449</sup>, radiodiffusée à 16 h 30, il proclame la dissolution de l'Assemblée nationale, la tenue d'élections législatives, et en appelle à l'action civique pour défendre la République. L'opinion, déjà lassée par les violences de rues, bascule, d'autant plus qu'une manifestation monstre se déroule à partir de 18 heures sur les Champs-Élysées : un million de manifestants clament leur soutien au chef de l'Etat, et démontrent que la rue leur appartient aussi. En outre, des divisions profondes s'affichent entre les groupes gauchistes et les partis de la gauche parlementaire.

C'est d'ailleurs l'ensemble des forces politiques, hormis l'extrême-gauche, isolée, qui se rallie à l'idée des élections, qui apparaissent comme la seule issue possible de la crise. La campagne électorale débute, tandis que, progressivement, le travail reprend au cours du mois de juin. Des violences sporadiques ont encore lieu, à Flins, à Sochaux, mais l'Odéon est évacué le 14 juin, la Sorbonne le 16. La campagne électorale, ouverte le 10 juin, est très courte : annoncées le 30 mai, les élections ont lieu les 23 et 30 juin 1968. Les enjeux en sont extrêmement simplifiés : l'UDR<sup>450</sup> se présente comme le rassemblement des républicains contre

---

<sup>448</sup> Laurent Bouvet, op. cit., p. 130-131.

<sup>449</sup> 4 minutes et 30 secondes.

<sup>450</sup> L'Union pour la Défense de la République, nouveau nom du mouvement gaulliste.



la menace communiste, et exhorte les électeurs à donner au Général et à son gouvernement une majorité « forte, constante, cohérente ». Quant à la gauche, si le PSU présente des candidats qui reprennent certains thèmes de Mai, les autres partis, de gauche comme du centre d'opposition, sont embarrassés, protestent de leur légalisme et promettent simplement des réformes. Le résultat des élections est sans équivoque : au soir du 1<sup>er</sup> tour, les gaullistes de l'UDR et leurs alliés Républicains Indépendants dépassent le score de 43 %. C'est une victoire très nette. La gauche, considérée, au mieux, comme complice des événements, est en fort recul, de même que le centre d'opposition<sup>451</sup>. Au soir du second tour, le 30 juin, la victoire gaulliste se transforme en raz-de-marée, et la défaite de la gauche en déroute : la majorité totalise 354 sièges sur 485 dont 293 à la seule UDR, qui dépasse ainsi à elle seule la majorité absolue. Les Républicains Indépendants de Valéry Giscard d'Estaing remportent 61 sièges. A eux deux, UDR et Républicains Indépendants totalisent 72 % des sièges ! A gauche, toutes les formations perdent des sièges, la dynamique unitaire, si efficace en 1967, n'a pas joué cette fois-ci. Il en est de même pour le centre d'opposition.

Le chef de l'Etat considère ces résultats comme un renouvellement du pacte de confiance, de légitimité, qui le lie au peuple français. Il souhaite désormais lancer son projet de la « participation », afin d'associer les travailleurs à la gestion et aux résultats de leurs entreprises. Et répondre ainsi au défi lancé par la « mécanisation » toujours plus grande de la production économique, avec ses corollaires : anonymat, perte de sens et de repères dans le travail, sentiment de n'être plus qu'un rouage d'une machine dont on ne perçoit plus l'utilité... Ce projet est cohérent et prend toute sa place dans la « République des citoyens » voulue par le chef de l'Etat. Après tout, la participation sociale dans l'entreprise complète la citoyenneté politique effectivement exercée avec la tenue des référendums, l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct et le contact entretenu lors des voyages officiels en province... L'idée de la participation

---

<sup>451</sup>Les abstentions représentent seulement 20 % du corps électoral, ce qui indique que les électeurs ont beaucoup participé, contrairement à ce qu'attendaient les mouvements d'extrême-gauche.



illustre en outre la pensée économique du chef de l'Etat : elle est constitutive d'une « troisième voie » entre capitalisme matérialiste et collectivisme déshumanisé. Mais le projet va rapidement se heurter au refus des milieux d'affaire comme à celui des syndicats. Le projet vient-il trop tard ?

Malgré cette relance de l'idée de participation, malgré les résultats, sans appel, des élections législatives de juin 1968, les contestations du chef de l'Etat se sont multipliées, sont apparues au grand jour... Elles sont certes le fait de groupuscules ou de mouvements extrêmement minoritaires, mais elles frappent les esprits. Si l'historien Jean-François Sirinelli observe que « la crise de Mai 68, malgré sa gravité, n'a jamais mis en péril la démocratie française ; celle-ci, certes ébranlée, resta de bout en bout en harmonie avec le corps social qui se reconnaissait en elle, et avec les cultures politiques de l'époque qui lui restaient attachées<sup>452</sup> », le lien semble s'être brisé entre les citoyens et le chef de l'Etat.

### **3.2 - Le dernier voyage.**

C'est à l'occasion d'un ultime voyage officiel - en Bretagne, fin janvier-début février 1969 - que la remise en cause de la personne du président va apparaître, pour la première fois à l'occasion d'un déplacement en province, sur les écrans de télévision. Elle annonce la fin prochaine de la République gaullienne.

Après les événements du mois de mai, le chef de l'Etat remplace, le 10 juillet 1968, au poste de Premier ministre, Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville. Dans sa conférence de presse du 9 septembre, le Général précise qu'il est bon que l'ancien Premier ministre soit placé « en réserve de la

---

<sup>452</sup> Jean-François Sirinelli, *Les Révolutions françaises, 1962-2017*, op. cit., p. 86.



Normandie Université

République », et il l'invite à se tenir prêt pour « tout mandat que la nation pourrait un jour lui confier ». Cela revient à désigner Georges Pompidou comme un successeur possible. Le président de la République souhaite que le nouveau gouvernement mette en œuvre son projet sur la participation. Elle est prônée dans le domaine économique bien sûr mais aussi à l'université. Le 12 novembre 1968, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, présentée par le ministre Edgar Faure, est votée à l'Assemblée nationale, puis au Sénat.

Annoncée dès le 17 juillet 1968, le chef de l'Etat engage également la réforme du cadre territorial d'exercice de la vie politique, et souhaite pour cela supprimer le Sénat en tant que chambre législative. La réforme est expliquée par le Général lors de sa conférence de presse du 9 septembre. Elle prévoit, d'une part, la création de « régions », qui permettent la participation des citoyens à leurs affaires locales, et, d'autre part, un Sénat « rénové », c'est-à-dire un Sénat composé - comme les conseils régionaux - de représentants des collectivités territoriale, auxquels seraient joints des représentants des « forces vives de la nation », soit des représentants des activités économiques, culturelles et sociales. En fait, une fusion du Sénat et du Conseil économique et social. Ce « Sénat rénové » perd toute attribution législative et tout rôle politique. Sa fonction se borne à émettre des avis, que l'Assemblée nationale n'est pas tenue de suivre.

Pour mener à bien cette réforme, le Général en appelle aux Français par voie référendaire, une fois de plus. Un choix qui permet au peuple souverain, s'il vote la réforme, de lui renouveler de nouveau sa confiance et de retremper sa légitimité. Une dernière fois, le chef de l'Etat en appelle à la « République des citoyens » qu'il a progressivement mise en place depuis 1958, et ce depuis la province, à l'occasion d'un voyage officiel, en Bretagne. Mais la donne politique évolue : Georges Pompidou, dauphin reconnu, précise ses intentions. En janvier 1969, à Rome, il annonce que si le président se retirait, il sera candidat à la succession. Son ambition politique est désormais affichée publiquement, et il





réitère ces propos à Genève le mois suivant, alors même que le Général vient de réaffirmer sa volonté de terminer son mandat. Il y a donc maintenant un successeur, propre à rassurer l'électorat gaulliste et conservateur. Une agitation latente persiste par ailleurs dans les milieux étudiants, entretenue par l'extrême-gauche.

C'est dans ce contexte que se déroule le dernier voyage en province du président de la République. Du 31 janvier au 2 février 1969, il se rend successivement à Rennes, Brest et Quimper<sup>453</sup>. Le voyage reflète les conditions politiques difficiles dans lesquelles va se tenir le référendum. L'accueil à Brest, le 1<sup>er</sup> février, est houleux. Le commentaire du reportage diffusé dans le *Journal Télévisé* de 20 heures le soir même en témoigne : « Après avoir survolé la région brestoise, le général de Gaulle se posait sur l'héliport de la préfecture maritime, tandis que tous les bâtiments ancrés dans la rade tiraient des salves d'honneur. Il gagnait ensuite l'hôtel de ville devant lequel, depuis plus d'une heure, stationnaient plusieurs milliers de personnes, et, parmi elles, tout comme hier à Rennes, de jeunes contestataires, formant un noyau difficile à évaluer, mais bruyants, levant le poing, sifflant, lançant des slogans... Mais la foule, elle, acclamait le chef de l'Etat, agitant les mains, dressant les doigts en forme de « V », tandis que sur les marches de l'hôtel de ville le maire de la cité accueillait le président de la République qui, sur les dernières marches, se retournait pour saluer la foule ».

---

<sup>453</sup> Voir Annexes : Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne. Archives FCDG AC 115



Normandie Université



Pour la première fois dans un reportage du *JT* consacré à un voyage présidentiel, il est fait mention de la présence de contestataires « bruyants » lors de l'arrivée du Général à la mairie de Brest le 1<sup>er</sup> février 1969. Un signe de la remise en cause du pouvoir et de la personne même du chef de l'Etat. (Doc. INA)

C'est la première fois, dans un reportage consacré à un voyage présidentiel en province, qu'il est fait mention de contestataires, invisibles à l'image, mais signalé comme tels dans le commentaire du journaliste rédacteur. Jusque-là, ni les reportages de la télévision, ni ceux de la presse filmée n'avaient rapporté de contestation ou de manifestations hostiles lors des déplacements du chef de l'Etat. Signe des temps et des oppositions croissantes au Général et à la politique menée par son gouvernement ? En tous cas, l'impression recherchée, par l'Elysée, d'une unanimité de la population autour du chef de l'Etat à l'occasion des voyages vole ce jour-là en éclats.

Le journaliste Jean-Paul Ollivier était présent à Brest ce 1<sup>er</sup> février, ainsi qu'à Quimper le lendemain, pour couvrir l'évènement. Il témoigne :

« Dès l'arrivée à Brest, on sentait immédiatement que l'opposition au Général était plus vive... A Quimper, des agents des Renseignements généraux étaient présents sur la place de la Résistance où devait être prononcé le discours du chef de l'Etat, car on craignait des incidents... Je me tenais alors à côté de lui, près du podium, pour enregistrer et filmer le discours qui devait être retransmis au *Journal Télévisé* régional... Or on sentait vraiment l'opposition monter, on



Normandie Université

présentait que beaucoup de gens étaient sur la place pour s'opposer à la présence du Général. Des militants venus des fiefs communistes des alentours... Évidemment, les forces de l'ordre encadraient tout cela, il y avait des agents des Renseignements Généraux un peu partout, je l'ai dit, tout le monde était un peu sur les dents... Avec ce dernier voyage en Bretagne, on sentait bien que tout était en train de changer, tout était en train de basculer... Il n'était plus écouté. Le monde allait changer »<sup>454</sup>.



Objet d'un reportage en couleurs pour le Journal de 20 heures, le dernier discours prononcé à Quimper le 2 février 1969 lors du voyage en Bretagne ne permet pas au Général de remporter le référendum prévu le 27 avril suivant. (Doc. INA)

De fait, les diverses oppositions à la réforme proposée vont dès lors se conjuguer. Les sénateurs, qui viennent d'élire le centriste Alain Poher à la

<sup>454</sup> Entretien réalisé le 27 mars 2015.



présidence du Sénat en octobre 1968<sup>455</sup>, partagent majoritairement son rejet du projet. Représentants des notables, ils vont mener campagne en province pour le vote « Non » au référendum qui se tiendra en avril. A l'opposition « naturelle » de la gauche, qui espère retrouver du crédit après les élections de juin 1968, et des syndicats, s'ajoutent l'opposition du centre, derrière Jean Lecanuet, mais aussi - et surtout - des incertitudes dans la majorité. Les Républicains Indépendants, en effet, sont divisés quant à la réponse à apporter au référendum. Finalement, le 14 avril 1969, Valéry Giscard d'Estaing annonce qu'il votera « Non », bien qu'il ne soit pas suivi par tous ses partisans. Au cours de la campagne, Georges Pompidou refuse de son côté de dire qu'il ne serait pas candidat à la succession du chef de l'Etat en cas de départ de celui-ci.

Au soir du 27 avril 1969, et comme l'annonçaient les sondages, la victoire du « Non » est nette : en métropole, le « Oui » ne recueille que 46,82 % des suffrages exprimés<sup>456</sup>, le « Non » 53,17 % des suffrages exprimés<sup>457</sup>. En raison de l'enjeu politique majeur de la consultation, le taux d'abstention est le plus faible de tous les référendums organisés sous la Cinquième République : seulement 19,87 %. L'échec du chef de l'Etat est patent, et il en tire immédiatement les conséquences. Il envoie la nuit même une dépêche de deux lignes, datée du 28 avril : « Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi ».

La République gaullienne prend fin. Demeure une France profondément transformée quant à ses institutions, à son essor technologique, à son agriculture, à son économie et à ses modes de vie. Les voyages en province ont rythmé ces changements, les ont expliqués, accompagnés, montrés. Ils représentent un point de repère unique, un élément- clef pour comprendre la France de la décennie 1960.

---

<sup>455</sup> Il remplace Gaston Monnerville, qui ne se représente pas.

<sup>456</sup> Soit 10,5 millions de voix.

<sup>457</sup> Soit 12 millions de voix.



Normandie Université

Retiré à Colombey-les-Deux-Eglises, le Général de Gaulle se consacre à la rédaction de ses *Mémoires d'espoir*, s'abstenant dès lors de toute prise de position publique.



Derniers adieux à la foule rassemblée à Quimper et à Brest lors du voyage en Bretagne de février 1969. (Doc. INA)



Normandie Université

## **TROISIEME PARTIE -**

### **Des voyages en images pour la France entière.**

Hormis ceux ayant assisté dans leurs régions aux voyages présidentiels, les Français ont, dans leur grande majorité, perçu les déplacements en province du chef de l'Etat par les émissions d'information de la télévision et de la presse filmée cinématographique.

C'est désormais une perception nouvelle des grands faits politiques qui est à l'œuvre. Par le biais de la télévision se forge un public nouveau s'ajoutant aux foules présentes sur les places des villes et des villages visités par le chef de l'Etat lors des voyages en province. Ce faisant, le gaullisme présidentiel a pu donner corps à un thème qui lui est particulièrement cher : celui de l'unité nationale. En agrégeant la foule présente physiquement et le public disséminé devant les « étranges lucarnes », le voyage en province favorise l'émergence d'une nouvelle « opinion publique », rouage essentiel des démocraties modernes. En inscrivant cette opinion publique dans le cadre de l'espace géographique national, le voyage présidentiel et sa couverture par la presse participent à l'approfondissement de la cohésion publique, faite, entre autres, d'expériences partagées.

La mise en images des voyages est le fait de professionnels de l'information - journalistes rédacteurs et journalistes reporter d'images essentiellement - qui vont s'appuyer, au fil de la décennie 1960, sur leur professionnalisme pour gagner en autonomie face à un pouvoir exécutif sourcilleux quant à ses prérogatives sur l'information télévisée.

Pour le chef de l'Etat, bien sûr, il ne s'agit pas de se soumettre à un quelconque « plan de communication » ourdi par des spécialistes. L'essayiste Régis Debray le rappelle : « Chez un militaire [...] qui ne vénérât que les écrivains, le médium n'avait pas le dernier mot. On n'était pas encore son



domestique. On en tirait parti, comme d'un violoncelle... »<sup>458</sup>. Le président de la République, d'après la plupart des observateurs, était passé maître dans cet art délicat du maniement de l'image télévisuelle. « Né du livre, porté à la gloire par le micro », écrit le biographe Jean Lacouture, « il régna par l'écran familial »<sup>459</sup>. De fait, rappelle l'historien Michel Boivin, « en onze ans, le Général prononce cinquante-trois allocutions radiotélévisées, un message radiotélévisé, quatre allocutions radiodiffusées, tient dix-huit conférences de presse, cinq entretiens télévisés avec Michel Droit. Au total, il fait 81 interventions à la télévision et à la radio entre 1958 et 1969. [...] Par le biais de la télévision, il établit le lien lui permettant de communiquer directement avec les Français. Artiste de la politique par le verbe et par le geste, il passe au total une centaine d'heures dans les foyers français avec un sens de la formule, un rythme du discours, une maîtrise de la syntaxe, une grande diversité du vocabulaire jusqu'alors inégalée »<sup>460</sup>. L'historien britannique Sudhir Hazareesingh observe qu'« à la « mémoire-espace » - entretenue par les voyages en province qui fixent l'image du président dans la conscience collective locale - s'ajoute une dimension « virtuelle ». De Gaulle a en effet été le premier président de l'âge télévisuel, et, à ce titre, quelques-unes de ses représentations - c'est le mot qui convient - ont profondément marqué les esprits »<sup>461</sup>.

Dans ce contexte, les reportages couvrant les voyages vont être pensés comme une « pédagogie » de l'action politique du Général à destination du peuple. L'union des citoyens autour du chef de l'Etat sur les places des villes, des villages et des hameaux se veut une « mise en œuvre » pratique de la « République des citoyens » fondée sur la souveraineté populaire voulue par le Général. Il s'agit d'une République qui façonne l'unité nationale et qui place la

---

<sup>458</sup> Régis Debray, préface de *Charles de Gaulle, Les grands discours de guerre*, Paris, Perrin, 2010, p. 26.

<sup>459</sup> Jean Lacouture, *De Gaulle, Le souverain*, tome 3, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 31.

<sup>460</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie, (1940-1969)*, op. cit., p. 118-119.

<sup>461</sup> Sudhir Hazareesingh, op. cit., p. 25.



concorde civile en tête de ses objectifs. Dans ses mémoires, Charles de Gaulle écrit ainsi à propos de ses voyages en province :

« Au total, il se produit autour de moi, d'un bout à l'autre du territoire, une éclatante démonstration du sentiment national qui émeut vivement les assistants, frappe fortement les observateurs et apparaît partout grâce à la télévision. Dans chacune de ces contrées, notre pays se donne ainsi à lui-même la preuve spectaculaire de son unité retrouvée. Il en est ému, ragaillardi, et moi j'en suis rempli de joie »<sup>462</sup>.

Cette priorité accordée à l'union des Français définie par le président de la République va en effet être reprise par les équipes de la télévision couvrant les voyages en province. Ces équipes de professionnels vont populariser auprès du plus grand nombre ce thème majeur du gaullisme.

## **1. - Les voyages en province à la télévision : façonner l'unité nationale.**

La mise en images des voyages en province par le moyen nouveau de la télévision coïncide avec la volonté du chef de l'Etat de rechercher en toute occasion l'union nationale, d'en permettre l'expression. Une condition à ses yeux essentielle pour permettre la concorde à l'intérieur, le rayonnement de la France à l'extérieur.

### **1.1 - Un thème majeur du voyage en province.**

Selon le chef de l'Etat, en effet, le peuple français est caractérisé par sa propension à la discorde, à la division. L'historien Maurice Agulhon rappelle que pour le président de la République, le caractère des Français, marqué par

---

<sup>462</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le Renouveau (1958-1962)*, Paris, Gallimard, 2000, p. 1138.





l'instabilité, le goût de la querelle, est celui de leurs ancêtres Gaulois, un caractère déjà décrit comme tel par César dans *La Guerre des Gaules*. L'historien cite le Général : « Le peuple porte en lui-même des ferments de dispersion - comment ne pas y reconnaître l'hérédité gauloise, querelleuse depuis plus de vingt siècles ? - et, en face du peuple, ou plutôt au-dessus, et pour le contraindre, et pour le mouler en une nation, l'Etat. Le peuple est ce qu'il est, « gaulois » ou « français », porteur de ses penchants parfois fâcheux, mais il existe au moins en permanence. L'Etat, malheureusement, est plus intermittent »<sup>463</sup>. « Ainsi l'histoire de France », poursuit Maurice Agulhon, « paraît-elle régie par une sorte de loi, une évolution cyclique où la défaillance de l'Etat laisse remonter à la surface la vieille passion querelleuse, où la passion entraîne les désastres, où enfin du désastre surgit le chef qui refait l'autorité de l'Etat, rassemble les querelleurs et fait bondir la nation vers les sommets »<sup>464</sup>.

Cette importance accordée à la recherche de l'unité nationale - et au rôle de l'Etat qui doit s'en porter garant - existe chez Charles de Gaulle dès les années de guerre. Lors des voyages présidentiels en province, quatorze ans plus tard, les appels à l'union des citoyens par delà les opinions idéologiques, par delà les classes sociales, sont sans cesse réitérés. C'est là un thème capital des allocutions et des discours prononcés lors des déplacements officiels.

Dans son récit du voyage présidentiel de septembre 1960 en Bretagne, le journaliste Jean-Paul Ollivier retient ainsi ces propos prononcés par le chef de l'Etat à Guingamp, puis à Saint-Brieuc, le 8 septembre :

« Sur la place, autour de la fontaine, qui contient mal le flot agité et coloré des Guingampais, le président déclare, notamment, à propos de l'unité nationale :

« Nous déchirer, ce n'est plus de mode et le monde ne le permet pas. Passons au-dessus de tout quand il s'agit de l'intérêt national ».

---

<sup>463</sup> Citation extraite des *Mémoires de guerre, Le Salut*, tome 3, in Maurice Agulhon, *De Gaulle, Histoire, symbole, mythe*, op. cit., p. 38.

<sup>464</sup> Ibid., p. 42.



Normandie Université

A Saint-Brieuc, le chef de l'Etat reprend avec force :

« Une France qui se déchirerait serait condamnée. Unie, elle est inébranlable »<sup>465</sup>.



A Saint-Brieuc, le 8 septembre 1960, le chef de l'Etat lance un appel à l'unité française. Un appel qui devient récurrent lors des voyages en province jusqu'en 1969. (Doc INA)

Il est vrai que le contexte sanglant de la guerre d'Algérie alors en cours menace gravement la cohésion de la société française. En 1958, la guerre civile est évitée de peu. Les antagonismes sont virulents et violents entre les partisans de l'Algérie française et les sympathisants de la cause nationaliste algérienne, en Algérie même, bien sûr, mais aussi en métropole. Le quotidien des Français est rythmé par les attentats, les assassinats... A cette guerre de décolonisation s'ajoutent les tensions bien réelles entre militants pro et anti-communistes, tandis que la poursuite de la Guerre froide marque les esprits. Pourtant, pour le chef de l'Etat, ce thème de l'unité de la nation n'est aucunement lié aux événements

---

<sup>465</sup> Jean-Paul Ollivier, op. cit., p. 139-140. Voir Annexes : Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne. Archives FCDG AC 70.



conjoncturels, ou à des difficultés spécifiques et passagères. Il est une condition permanente et capitale de la réussite du pays, du rayonnement français. L'étude des voyages en province le prouve : les appels à la concorde et à l'union se poursuivent bien après la signature des accords d'Evian, tandis que s'amorce le déclin du PCF... Ainsi, à Bar-sur-Aube, le 27 avril 1963, à l'occasion du voyage en Champagne-Ardenne, le chef de l'Etat déclare dans son discours public :

« Nous sommes un peuple uni pour se servir lui-même, non pas qu'étant Français et étant des hommes, nous n'ayons pas des opinions diverses et des activités multiples, et par conséquent des intérêts qui ne sont pas toujours convergents. Mais nous nous réunissons, nous nous rassemblons sur l'intérêt national. Bar-sur-Aube en donne la preuve ce matin, je la recueille et je vous en remercie »<sup>466</sup>.

La même année, au mois de juin, c'est à Cognac que le chef de l'Etat lance son appel récurrent à l'union de tous les citoyens. Le 12 juin, dans son allocution sur la Grand-Place de la ville, il prononce ces mots :

« Le salut public, le bon sens, le progrès, voilà quelle est l'âme nationale. Aujourd'hui, ce qui ne s'était pas vu depuis vingt-cinq ans, nous n'avons à combattre nulle part. Aussi bien pour le maintien de la paix, la construction de l'Europe, l'aide aux pays sous-développés, la France peut jouer son rôle. Notre pays n'est plus menacé de divisions intérieures dans l'immédiat. Il ne sera pas non plus menacé de l'extérieur, dès lors que nous gardons notre cohésion nationale ». Le lendemain, le chef de l'Etat s'adresse aux habitants de La Rochelle : « Il faut une France forte, fraternelle, puissante, développée, prospère, rayonnante, qui se fasse entendre partout, bref, une France unie. Cela, nous l'avons compris »<sup>467</sup>.

Lors du voyage en Picardie de juin 1964, le thème est repris et même martelé. A Saint-Quentin, devant une foule nombreuse, le chef de l'Etat déclare :

---

<sup>466</sup> Voir Annexes : Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne. Archives FCDG AC 78.

<sup>467</sup> Voir Annexes : Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. Archives FCDG AC 80.



Normandie Université

« Notre grand effort de renouveau ne pourrait être réussi sans la paix intérieure, la fraternité française, la stabilité nationale. La République que nous avons rétablie a été refaite pour cela. Je suis là pour en répondre et j'en réponds. L'Etat et la République doivent être la représentation commune des Français et de l'intérêt général, l'intérêt de la France, par delà tous les intérêts particuliers et les querelles particulières. [...] Nous continuerons donc dans cette voie. Et, lorsque j'aurai disparu, je suis sûr que le peuple français voudra que cette voie soit encore suivie »<sup>468</sup>.

C'est encore le cas exactement un an après, en juin 1965, à l'occasion du voyage en région Centre. A Chartres, sur la place des Epars, le président de la République lance :

« Je me félicite de terminer à Chartres les visites que j'ai effectuées dans tous nos départements de France et d'Outre-mer. Je le dis, si je l'ai fait, c'est pour aider notre unité nationale à se manifester partout dans nos villes et dans nos villages. Je crois que cela a été réussi partout, à Chartres particulièrement ce soir »<sup>469</sup>.

Les voyages se suivent, et le thème demeure le même au fil des années. La visite présidentielle dans le Nord et le Pas-de-Calais d'avril 1966 donne l'occasion au Général de réitérer l'appel désormais usuel à l'union nationale. Toutes les attentions se tournent alors vers le discours prononcé par le chef de l'Etat lors de l'inauguration de la Foire de Lille, le seul prononcé à l'occasion de ce séjour nordiste. Le chef de l'Etat dresse le tableau des problèmes économiques et sociaux qui se posent dans la région du Nord-Pas-de-Calais et indique que la voie de l'action régionale doit être considérée comme une solution ; l'objectif de la régionalisation est clair : réaliser l'unité tout en respectant les particularités de chacun :

« De même que la nation française s'est formée par un long effort à partir des populations très variées de ses provinces, ainsi, dans les temps modernes,

---

<sup>468</sup> Voir Annexes : Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG AC 85.

<sup>469</sup> Voir Annexes : Voyage 23 des 16-20 juin 1965 : Ile-de-France, Centre. Archives FCDG AC 95.



notre puissance économique dépend-elle de la mise en valeur de toutes nos régions. Pour chacune, il doit y être procédé suivant son caractère propre et ses capacités à elle, mais de telle sorte que l'ensemble national soit cohérent et équilibré. Comme toujours, c'est en conjuguant de multiples diversités que l'on réalise l'unité. Comme toujours, c'est l'Etat qui est en charge de celle de la France »<sup>470</sup>. Ce thème est repris par la suite, notamment le 24 mars 1968 à l'ouverture de la 50<sup>ème</sup> foire internationale de Lyon. L'unité nationale étant alors assurée, le Général plaide pour des initiatives et des réalisations nationales. Nul doute que ses voyages en province lui permettent de constater le dynamisme des régions et l'incitent à repenser l'organisation territoriale. Il n'attend pas les événements de mai 1968 pour soulever le problème de la réforme de l'Etat centralisateur. Il n'hésite pas à l'évoquer le 24 mai 1968 avec en point de mire une meilleure participation, mais il n'est pas alors audible.

Il ne renonce pas pour autant à l'idée de la régionalisation. Elle à nouveau présente lors du dernier voyage, en Bretagne, les 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février 1969. Les discours présidentiels tenus dans les villes bretonnes évoquent alors un sujet déjà esquissé à Lille en avril 1966 : la création d'institutions régionales et la réforme du Sénat qui doit en découler. A Rennes, le chef de l'Etat en donne le coup d'envoi en présidant pour la première fois la réunion d'une Commission d'Organisation et de Développement Economique Régional (CODER), organisme consultatif groupant les notabilités et les responsables économiques régionaux. Après les interventions de plusieurs membres de la Commission, le président de la République évoque cette importante réforme régionale :

« Nous allons créer une structure. J'ai confiance qu'elle apportera beaucoup pour l'évolution de notre pays. L'unité nationale exige qu'aucun membre du corps de la patrie ne dépérisse, alors que le reste se transforme et évolue. Un projet de loi est préparé qui sera soumis à référendum »<sup>471</sup>.

---

<sup>470</sup> Voir Annexes : Voyage 24 des 23-26 Avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 96, AC 97.

<sup>471</sup> Voir Annexes : Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne. Archives FCDG AC 115.



La nécessité vitale de l'union nationale est bien une conviction du chef de l'Etat, un choix politique assumé et un thème martelé des débuts de la Cinquième République au tout dernier voyage officiel de 1969. Le voyage en province ainsi conçu est un témoignage, mieux, une « preuve », aux yeux du président de la République, de la réalisation effective de cette unité nationale tant recherchée. Ce sont les propres mots du chef de l'Etat, prononcés, par exemple, à l'occasion du voyage en Pays de Loire en mai 1965. Le 19 mai, sur la place du petit village de Falleron, le Général s'adresse aux villageois en ces termes :

« Votre présence, si nombreuse autour de moi, est une preuve de notre unité nationale ».

Le 21 mai, à Saumur, il affirme encore :

« Vous êtes la preuve de l'unité française, et je vous en remercie de tout mon cœur. Mais l'unité ne suffit pas. Il nous faut encore davantage : la solidarité... Il faut que les hommes se rapprochent, que les catégories collaborent, travaillent ensemble, que s'abaissent les barrières qui les séparaient autrefois. D'ailleurs les dialogues, les contacts, les accords se multiplient et s'améliorent. Il en résulte le développement »<sup>472</sup>.

Dans ses Mémoires, Pierre Lefranc, alors chargé de mission puis conseiller au Cabinet de la présidence, écrit :

« [Le chef de l'Etat] éprouvait certainement [à l'occasion des voyages en province] une immense satisfaction, un réconfort puissant, lorsqu'il sentait que se créait autour de lui l'unanimité nationale dont il rêvait si souvent. L'impression que, pendant quelques heures, les querelles des Français disparaissaient devant le sentiment d'appartenir à une communauté unie, constituait certainement pour lui un extraordinaire adjuvant. Sa présence agissait comme un catalyseur et effaçait les différences de classe, de formation, aplanissant les divergences, parce qu'il représentait la France. Face au pays affrontant ses problèmes, affrontant les autres,

---

<sup>472</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG AC 94.



le Français écarte les vieilles chamailleries et choisit le pays. Se reconnaissant en lui, nos concitoyens se sentaient grandis par sa présence. Imaginons la Loire, les falaises d'Etretat ou les Alpes s'adressant à leurs habitants. Là, c'était, par la présence de De Gaulle, toute la France qui s'adressait à chaque Français »<sup>473</sup>.

Ainsi, le gaullisme semble avoir été le dernier mouvement politique à faire référence au peuple en tant que catégorie politique unifiée, à sa nécessaire solidarité. Fernand Braudel écrit à ce propos : « Toute identité nationale implique, forcément, une certaine unité nationale, elle en est comme le reflet, la transposition, la condition »<sup>474</sup>. Cette quête semble avoir en partie abouti, en tous cas temporairement, dans les rues et places des villes et villages visités par le chef de l'Etat lors des voyages officiels en province. Ce thème si important aux yeux du président de la République ne manque pas d'être repris sur les ondes.

## **1.2 - Un thème récurrent des reportages consacrés aux voyages.**

Les appels à l'unité rythment donc les voyages présidentiels de 1959 à 1969 ; la couverture qui en est faite par la télévision comme par la presse filmée les reprend, notamment en choisissant dans les discours du chef de l'Etat les passages consacrés à l'union nationale. Nul doute que le contexte de la guerre d'Algérie, portant en elle des ferments de guerre civile, a joué dans ce choix des journalistes de la presse audiovisuelle. Aussi les reportages consacrés aux voyages font-ils la part belle aux sentiments d'unité, de concorde, de civilité.

C'est là aussi une volonté du chef de l'Etat, bien sûr. L'intérêt politique de représenter, aux yeux de tous, le point de rassemblement, le pôle de convergence des citoyens épris de stabilité et de concorde sociale, est évident. Dès les premiers

---

<sup>473</sup> Pierre Lefranc, *Avec qui vous savez, Vingt-cinq ans avec de Gaulle*, op. cit., p. 175.

<sup>474</sup> Fernand Braudel, *L'identité de la France, Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, 1990, p. 18.



reportages, l'accent est mis sur les progrès que permet l'union du pays. Et ce, dès le voyage inaugural, dans le Sud-Ouest, en février 1959<sup>475</sup>. L'édition de la nuit du *Journal Télévisé*, diffusé le 14 février, choisit un extrait du discours adressé par le chef de l'Etat aux ouvriers de l'usine aéronautique Sud-Aviation, près de Toulouse. Pour le chef de l'Etat, la réussite technologique de la *Caravelle*, issue de ces ateliers et vendue dans le monde entier, n'a qu'une explication :

« Vous représentez la France, ce qu'elle est capable de faire, ce qu'elle sait faire quand elle le veut, quand ses enfants se mettent ensemble pour l'accomplir ».

A l'occasion du même voyage, l'édition de 13 heures du *Journal Télévisé* du 16 février reprend les propos tenus par le président de la République la veille à Perpignan. Le thème est identique :

« Je suis sûr qu'en restant nous-mêmes, en nous tenant bien ensemble, solidaires entre Français, rien ne pourra prévaloir contre la France. Nous en avons tant vu déjà ensemble, et nous avons tant surmonté que maintenant, nous sommes sûrs du reste. [...] Il y a entre nous tous, où que nous soyons, qui que nous soyons, dès lors que nous sommes Français, une solidarité française, une sorte de lien qui nous tient tous attachés les uns aux autres. Je le vois quand je suis devant vous. Et vous le voyez et vous le sentez quand vous êtes devant moi ! » [Applaudissements.]

Les reportages entretiennent cette idée que le voyage en province est le lieu par excellence de la communion de la nation. Quelques mois plus tard, à l'occasion du voyage en Auvergne et Rhône-Alpes de juin 1959<sup>476</sup>, le *Journal Télévisé* diffuse un extrait du discours présidentiel tenu à Roanne le 7 juin. Le chef de l'Etat s'adresse alors directement à la foule rassemblée place de l'hôtel de ville :

« Ce que vous manifestez, ce n'est pas seulement des sentiments [à mon égard]...C'est aussi une preuve, une preuve de l'unité française. Je vous vois, mes chers concitoyens, mes chers compatriotes, ici comme en bien des endroits, mais ici

---

<sup>475</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>476</sup> Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne, Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 58.





Normandie Université

en particulier, je vous vois, bonnes Françaises, bons Français, pour un instant réunis, réunis dans l'âme. Si vous ne l'étiez pas, vous ne seriez pas ici autour de moi aujourd'hui, et moi je ne serais pas là pour vous le dire et pour le remarquer. En vérité, où que nous soyons, qui que nous soyons, nous sommes un seul peuple, un seul grand peuple, le peuple français ». [Applaudissements.]

Les plans « de coupe » tournés alors par les journalistes reporters d'images pour illustrer le plan fixe du discours - toujours sonorisé, filmé de face et sur trépied - rendent compte de la diversité du public venu écouter le chef de l'Etat. En ce sens, ils accèdent à la thèse de l'« union de tous » défendue par le président de la République. Les gros plans de spectateurs alternent les visages de personnes âgées, d'adolescents, de jeunes femmes, très nombreuses dans l'assistance, et ce jusqu'en 1969. Si la place croissante des femmes dans la vie politique et sociale comme la bonne santé démographique du pays expliquent, bien sûr, la présence féminine et celle des jeunes, nombreux dans l'assistance, les reporters d'images choisissent aussi volontairement de montrer à l'écran la variété des publics présents. Il semble bien, cependant, que ces gros plans successifs ne soient pas seulement le résultat d'un choix des reporters d'images mais qu'ils reflètent aussi une réalité des voyages gaulliens : les différentes catégories sociales étaient bien présentes lors des cérémonies civiques et des allocutions présidentielles. Les nombreuses photographies publiées par la presse nationale et régionale l'attestent plainement.



Normandie Université



Présence féminine nombreuse dans le public à Nancy pour écouter le discours public du chef de l'Etat lors du voyage en Lorraine de juillet 1961. L'image est diffusée dans le reportage des Actualités Françaises du 5 juillet. (Doc INA)

L'étude de l'historien Jean Charlot sur les données de l'IFOP couvrant la période 1958-1969 confirme cette impression donnée par les reportages consacrés aux voyages : « Assurément les femmes », écrit-il, « les personnes âgées de 65 ans et plus, les habitants des communes rurales et ceux des petites villes de 2 000 à 20 000 habitants, les inactifs enfin, retraités et femmes à la maison, sont constamment plus gaullistes que la moyenne des Français. [...] L'« ouvrier gaulliste », c'est d'abord, c'est surtout la femme ouvrière, et, à plus forte raison, la femme d'ouvrier. [...] Il est indéniable que les femmes, au-delà de leur classe d'âge et de leur métier, ont une attitude spécifique, favorable dans l'ensemble, face au gaullisme »<sup>477</sup>.

---

<sup>477</sup> Jean Charlot, *Les Français et de Gaulle*, Paris, Librairie Plon, 1971, p. 50, 114 et 116.



Normandie Université



A Troyes, à l'occasion du voyage en Champagne-Ardenne d'avril 1963, les femmes sont majoritaires dans les premiers rangs de l'assistance. L'image est retenue dans le montage du reportage couvrant l'étape le 1<sup>er</sup> mai 1963. (Doc. INA)

Les témoins présents lors des rassemblements rythmant les voyages évoquent également la variété des publics venant à la rencontre du chef de l'Etat. Ainsi Michel Brault, qui assiste à Cholet, le 20 mai 1965<sup>478</sup>, au discours du général de Gaulle sur la Grand-Place de la ville :

« Il y avait là les habitants de Cholet, bien sûr, mais aussi beaucoup de gens des campagnes environnantes, cela se voyait à leur tenue vestimentaire... Et puis des enfants aussi, beaucoup d'enfants... [...] Il y avait là des bourgeois du centre-ville, des agriculteurs, mais aussi les ouvriers qui travaillaient dans les usines alentour. Le Choletais, à l'époque, est une région rurale mais il y existait encore de nombreuses usines, en particulier dans le secteur du textile, de la chaussure... En mai 1965, toutes les classes sociales étaient réunies là. [...] J'ai le souvenir de voir rassemblé là

---

<sup>478</sup> Voir Annexes : Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. Archives FCDG : AC 94.



Normandie Université

des personnes de toutes les classes sociales, de tous âges... Cette foule représentait en quelque sorte une fraction de ce qu'est la nation »<sup>479</sup>.



Toutes les classes sociales, tous les âges : le voyage en province se veut une preuve d'unité populaire autour du chef de l'Etat, comme ici en Corse à l'occasion du déplacement présidentiel de novembre 1961. L'image est retenue dans le *JT* de 20 heures le 8 novembre. (Doc. INA)

L'historien Michel Boivin, à propos du voyage du Général en Normandie de juillet 1960, relève que « dans les petits bourgs traversés, comme dans les villes visitées, tour à tour, les populations de la Manche, de l'Orne et du Calvados, toutes générations confondues et toutes classes mélangées, pavoisent »<sup>480</sup>.

Publics divers, unité de tous les citoyens, tel est le leitmotiv du voyage en province. Les reportages sont à l'unisson. Le *JT* de 20 heures du 11 juin 1964, couvrant le déplacement présidentiel en Picardie<sup>481</sup> et en particulier l'étape de Laon le jour même, retient les propos du chef de l'Etat assignant à l'unité

<sup>479</sup> Entretien réalisé le 18 décembre 2015.

<sup>480</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 125.

<sup>481</sup> Voir Annexes : Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG AC 85.



Normandie Université

nécessaire du pays une fonction de pacification intérieure mais aussi d'efficacité à l'extérieur :

« Quand il s'agit de l'essentiel, il ne doit pas y avoir de dispersion des Français. [Applaudissements.] Ce que nous offrons, et j'ose le dire en ma qualité de président de la République, ce que la République d'aujourd'hui offre aux Français, c'est l'unité nationale. Pour leur bien à tous, à l'intérieur, et pour leur action pacifique, traditionnelle, au dehors. Voilà ce que je suis venu dire à Laon, comme je l'ai dit d'ailleurs mainte fois, un peu partout. Seulement ce soir, j'ai senti, je sens, dans la vaste assemblée qui est devant moi, que tout le monde dans son âme me donne raison. Et c'est pourquoi je vous guiderai, plus résolu que jamais - tant que j'en aurai la force - à servir mon pays dans cette voie, et à faire en sorte - dans la mesure de mes moyens - qu'il en soit encore ainsi demain comme il en est ainsi aujourd'hui... De tout mon cœur, merci à Laon ! Vive Laon ! Vive la République ! Vive la France ! »



De nombreux jeunes assistent aux discours publics du chef de l'Etat en province. C'est le cas à Lons-le-Saunier lors du voyage en Franche-Comté de juin 1962. L'image est diffusée dans le reportage des Actualités Françaises le 20 juin. (Doc. INA)



Normandie Université

Après la République gaullienne, l'idée d'une unité nationale la plus large possible cède le pas à des conceptions plus « segmentées » de la société française. Valéry Giscard d'Estaing défend à la télévision une « France nouvelle » principalement composée d'une classe sociale moyenne centrale. François Mitterrand, lui, devient le président représentant volontairement une fraction politique de la société, ce que l'on nomme alors, sur le petit écran, « le peuple de gauche ». Plus tard encore, à partir des années 2000, et jusque nos jours, la fragmentation communautariste de la société, dont témoignent de nombreux reportages audiovisuels, inquiète tant elle semble devoir remettre en cause l'universalisme républicain.

Demeure que la couverture des voyages présidentiels en province a permis de populariser un des thèmes centraux du gaullisme, la recherche permanente de l'unité nationale, et de montrer sa réalisation autour du Général lors de ces voyages. La télévision a joué, elle aussi, un rôle dans la constitution d'un nouveau public unifié. La diffusion des images des voyages officiels - et plus largement de l'actualité politique et sociale - permet de créer, de nourrir, de renforcer une nouvelle forme de cohésion nationale, en faisant naître un nouveau type de public. A la foule - classique - qui se rassemble dans les rues et places des villes lors des voyages du chef de l'Etat s'ajoute désormais celle, nouvelle, éparse, des téléspectateurs. C'est la naissance de l'« opinion publique ».

### **1.3 - Les voyages et la naissance de l'« opinion publique ».**

Avec la diffusion des reportages consacrés aux voyages, aux cérémonies publiques qui le rythment, « on crée », selon les historiens, « une foule d'un genre différent : non pas la foule dense et limitée qui se rassemble sur une place ou dans



une rue pour participer au rite, mais une foule plus diffuse et beaucoup plus large de spectateurs qui regardent le rite de chez eux, simultanément, mais séparément»<sup>482</sup>. Ce « rite » du voyage officiel présente deux aspects : un aspect culturel, qui repose sur une connaissance partagée de la pratique du rite, rites qui remontent aux déplacements en province de la royauté, autour du corps, de la présence du roi à ses sujets, et, pour remonter plus loin encore, aux manifestations civiques dans la Grèce antique. Et un aspect sensoriel, les participants étant immergés dans une atmosphère spécifique : foule, cris, applaudissements, discours, musiques, cloches...

Avec la diffusion des reportages consacrés au voyage, la télévision offre la « représentation d'une représentation ». Elle enrichit donc l'aspect culturel : les comportements montrés - applaudissements, vivats, joie démonstrative - sont présentés et perçus comme des gestes civiques et républicains. Mais l'aspect sensoriel manque, malgré le talent des journalistes reporter d'images : regarder un reportage, ce n'est pas « comme si vous y étiez ». La diffusion télévisée appauvrit quelque peu l'aspect sensoriel, que seule la présence physique peut apporter. Il demeure que, même si leur perception n'est pas exactement la même, la foule présente sur place et les téléspectateurs devant leur écran sont réunis par un même récit, voulu par le pouvoir politique : celui de l'unité nationale, toujours recherchée par un chef de l'Etat soucieux de rassembler autour de son action le plus grand nombre possible des citoyens.

C'est là la réalisation partielle d'un vieux rêve de la Révolution Française, dont les fêtes civiques avaient pour but de rassembler un très grand nombre de personnes pour les transformer en « bons et dignes citoyens ». Le texte du député à la Convention nationale Rabaut de Saint-Etienne<sup>483</sup>, dans son *Projet d'éducation nationale*, présenté en décembre 1792, indique clairement quel était ce rêve :

---

<sup>482</sup> Evelyne Cohen, Avner Ben-Amos, Marie-Françoise Levy (dir.), *La télévision des Trente Glorieuses, Culture et politique*. Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 202.

<sup>483</sup> Jean-Paul Rabaut de Saint-Etienne (1743-1793), député de l'Aube à la Convention.



« Vous voudriez élever tout à coup nos mœurs au niveau de nos lois, et faire une révolution dans les têtes et dans les cœurs, comme elle s'est faite dans les conditions et dans le gouvernement. Existe-t-il un moyen infallible de communiquer incessamment, tout à l'heure, à tous les Français à la fois, des impressions uniformes et communes, dont l'effet soit de les rendre tous ensemble dignes de la Révolution, de la liberté [...], de l'égalité [...] et de cette élévation simple et noble, où l'espèce humaine a été portée depuis quatre ans, dans le combat à mort qui a été livré entre toutes les vérités et toutes les erreurs ? Ce moyen existe sans doute : il consiste dans ces grandes et communes institutions si bien connues des Anciens, qui faisaient qu'au même jour, au même instant, chez tous les citoyens, de tous âges et dans tous les lieux, tous recevaient les mêmes impressions par les sens, par l'imagination, par la mémoire, par le raisonnement, par tout ce que l'homme a de facultés, et par cet enthousiasme que l'on pourrait appeler la magie de la raison. Il faut distinguer l'instruction publique de l'éducation nationale : la première sera le lustre de la société, la seconde en sera la consistance et la force. L'instruction publique demande des lycées, des collèges, des académies, des livres, des instruments de calcul, des méthodes, elle s'enferme dans des murs ; l'éducation nationale demande des cirques, des gymnases, des armes, des jeux publics, des fêtes nationales, le concours fraternel de tous les âges et de tous les sexes, et le spectacle imposant et doux de la société humaine rassemblée »<sup>484</sup>.

Ce rêve rousseauiste contient trois éléments principaux qui se complètent : la simultanéité, la similarité et la présence de tous les citoyens. Le but est de transmettre la même information au même moment à tous sans exception. Selon Rabaut de Saint-Etienne, le moyen adéquat pour réaliser ce rêve est de créer un ensemble de fêtes civiques capables de surmonter les limites du temps et de l'espace pour toucher toute la population. Comment y arriver ? Au moyen de la duplication de la même fête, et de sa célébration identique, au même moment,

---

<sup>484</sup> Cité dans Bronislav Baczko (dir.), *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, 2<sup>ème</sup> édition, Genève, Librairie Droz, 2000, p. 296-297.





dans toutes les communes de France. Grâce à la musique, aux discours, à la danse et aux images, les participants sont « absorbés » par l'évènement et pénétrés du message révolutionnaire. Les fêtes civiques que sont, à n'en pas douter, les voyages en province gaulloises, et leur perception simultanée, par la vue et par l'ouïe, par l'immense majorité des citoyens grâce à la télévision et aux actualités cinématographiques ne réalisent-ils pas, en quelque sorte, le projet des premiers républicains ?

Selon l'historien américain Benedict Anderson, la nation est une large communauté dont les membres ne se connaissent pas les uns les autres et partagent pourtant les mêmes souvenirs et les mêmes sentiments sur leur groupe. La simultanéité et la similarité des évènements concernant tous les individus leur permettent de se penser comme une communauté. Les évènements traités par la presse audiovisuelle ou écrite contribuent ainsi à la création de la communauté nationale, les évènements qui concernent la communauté étant appelés « nos » évènements, alors que les autres apparaissent sous la rubrique « nouvelles étrangères »<sup>485</sup>. Même si les médias font état d'une controverse, cette dernière aide à délimiter les contours de la communauté, parce que ceux qui sont à l'extérieur de cette communauté ne s'intéresseront pas au débat. L'historien Jérôme Bourdon ajoute : « la capacité de l'information à forger un sentiment d'appartenance commun est sans cesse réitérée. [...] Par sa répétition journalière et à heure fixe, par son contenu, à dominante nationale, par ses audiences qui augmentent en cas de grand évènement, le *Journal Télévisé* est un moment où la nation se retrouve et se vit »<sup>486</sup>. Dans son *Identité de la France*, Fernand Braudel observe qu'« une nation ne peut être qu'au prix de se chercher elle-même sans fin [...], conséquemment de se reconnaître au vu d'images de marque, de mots de passe connus des initiés. [...] Se reconnaître à mille tests, croyances, discours,

---

<sup>485</sup> Ibid., p. 204.

<sup>486</sup> Jérôme Bourdon, article de la revue *Médias-pouvoirs. Politiques, Économies et Stratégies des Médias*, n° 28, p. 6.



alibis, vaste inconscient sans rivages, obscures confluences, idéologies, mythes, fantômes... »<sup>487</sup>.

Les reportages de la presse filmée comme de la télévision sur les voyages officiels du Président de Gaulle ne se limitent pas à une forme nouvelle de pratique, de « technique » de communication politique, associant au chef de l'Etat chaque citoyen présent et, au-delà, chaque téléspectateur, sans intermédiaire, dans une forme de démocratie directe. En réunissant la foule réelle et le public des écrans dans un seul et même événement, le voyage officiel gaullien n'entretient pas seulement le sentiment de communion, de cohésion nationale : il contribue à le créer. Au « nombre » de la foule présente sur les lieux de la rencontre physique avec le chef de l'Etat dans les villes et villages s'ajoute donc le « nombre » beaucoup plus important du public, du « grand public », qui induit, outre la notion quantitative, celle d'une masse indifférenciée. La télévision accentue le sentiment d'appartenance à la nation unifiée, tandis que le chef de l'Etat ne cesse d'en rappeler l'importance.

Elle n'est certes pas la première à jouer ce rôle : depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est à la presse écrite qu'il échoit de jouer cette fonction politique. Le sociologue Gabriel Tarde, dans un ouvrage publié en 1901, *L'Opinion et la Foule*<sup>488</sup>, cité par le politologue Dominique Reynié, écrit : « Chose étrange, les hommes qui s'entraînent ainsi, qui se suggestionnent mutuellement ou plutôt se transmettent les uns aux autres la suggestion d'en haut, ces hommes-là ne se coudoient pas, ne se voient ni ne s'entendent : ils sont assis, chacun chez soi, lisant le même journal et dispersés sur un vaste territoire. Quel est donc le lien qui existe entre eux ? Ce lien, c'est, avec la simultanéité de leur conviction ou de leur passion, la conscience possédée par chacun d'eux que cette idée ou cette volonté est partagée

---

<sup>487</sup> Fernand Braudel, *L'identité de la France, Espace et Histoire*, Paris, Flammarion, 1990, p. 18.

<sup>488</sup> Gabriel Tarde, *L'opinion et la Foule*, Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », Paris, Éditions Félix Alcan, 1901.



au même moment par un grand nombre d'autres d'hommes ». Dominique Reynié conclut : « Le recul de l'inter-individualité physique comme forme de l'activité des masses, la substitution de « publics » aux « foules », dont l'Affaire Dreyfus offre alors l'éclatante illustration, est bien l'un de ces grands bouleversements accomplis par le XIX<sup>ème</sup> siècle »<sup>489</sup>.

La télévision active sous la République gaullienne un phénomène déjà à l'œuvre avec la presse écrite.

Dans ces conditions, une question se pose : quels sont les sentiments des téléspectateurs ? Sont-ils sensibles, dans leur isolement domestique ou dans le confort de la salle de cinéma, à ce « spectacle » offert à l'occasion des voyages de la nation unifiée autour de l'homme qui l'incarne ? Les images et le son des reportages ont-ils pour effet de faire participer le téléspectateur à l'évènement politique, érigé en évènement médiatique, et ainsi de l'intégrer à son tour dans la nation unanime ? Un « transfert » de l'enthousiasme et de la conviction peut-il s'opérer des places des villes visitées aux salons ou à la salle de cinéma des téléspectateurs ? Le public des reportages se « mêlant » alors à la foule présente dans les lieux visités ? Quelles sont les relations entre les foules montrées lors des voyages, et ces publics de téléspectateurs d'un type nouveau ? La représentation d'une foule diversifiée, joyeuse, admirative, permet-elle d'orienter l'opinion du public, du téléspectateur, appelé à se conformer à cette image ?

Si la foule rassemblée lors des voyages officiels et le public dispersé du cinéma et de la télévision sont témoins des mêmes évènements, suivent le même récit, il demeure entre eux une importante différence. En effet, le public se distingue de la foule par sa propension plus importante à conserver son libre arbitre, son pouvoir de discussion, d'interrogation, donc de contradiction. Il est peut-être moins spontanément enthousiaste, adhère peut-être moins aux

---

<sup>489</sup> Dominique Reynié, Article « Le public ou la foule ? L'opposition Tarde/Le Bon » in *Dictionnaire critique de la communication*, sous la direction de Lucien SFEZ, tome 2, Paris, PUF, 1993, p. 1680-1688.



sollicitations sensoriels produites par les cérémonies officielles du voyage présidentiel... En gardant plus aisément son esprit critique, sa capacité à discuter les aspects de la politique menée par le chef de l'Etat présentés dans les reportages, il participe à l'élaboration d'une « opinion publique ». Celle-ci résulte en effet non pas de l'unanimité des citoyens mais, bien au contraire, de leur confrontation dans le cadre du débat démocratique. Ce faisant, le « public » donne naissance et vie à un « espace public », défini par le philosophe allemand Jürgen Habermas en 1962 comme « l'espace symbolique où s'affrontent les discours contradictoires des acteurs de la société, fondements de la démocratie pluraliste ».

Bien sûr, les voyages officiels en province vont être le lieu et l'occasion, pour le chef de l'Etat, de tenter d'influer sur cette nouvelle opinion publique, en essayant de communiquer l'enthousiasme bien réel de la foule présente sur place aux publics dispersés devant les écrans. L'unanimité des citoyens présents lors des cérémonies officielles qui jalonnent le déplacement présidentiel est mise en images et accentuée par le commentaire du journaliste-rédacteur, qui insiste sur l'élan d'ensemble du peuple, foule inorganisée mais animée, enthousiaste, unie dans une manifestation publique d'adhésion à un homme qui incarne la nation en même temps qu'à la forme républicaine du gouvernement. Les voyages en province sont ainsi, selon l'historien Stéphane Olivesi, « un moyen de rechercher une influence, un ensemble des processus par lesquels les goûts, les opinions sont susceptibles d'être intentionnellement modifiés »<sup>490</sup>. La télévision, à l'heure du *JT*, donne à voir à des millions de personnes les instants privilégiés du voyage - arrivée, bains de foule, discours - baignés dans les applaudissements, les acclamations, les volées de cloches... Une image d'unité, censée influencer l'opinion publique. Les historiens René Rémond et Claude Neuschwander observent : « Que la coïncidence [entre le changement de régime et l'expansion de la télévision] soit d'abord l'effet de causes simplement techniques ou commerciales

---

<sup>490</sup>Stéphane Olivesi, *Histoire politique de la télévision*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 67.



Normandie Université

n'exclut pas que le pouvoir ait songé à tirer parti de cette arme nouvelle, ni qu'il existe une certaine harmonie entre l'usage de la télévision et le style de la Cinquième République »<sup>491</sup>.

Ces tentatives du pouvoir exécutif d'influer à son profit politique l'opinion publique à l'occasion des voyages sont d'une efficacité relative. Cela tient, nous l'avons vu, à la spécificité des nouveaux publics de téléspectateurs, à leur distance - géographique mais aussi psychologique - vis-à-vis du message d'unanimité porté par les reportages couvrant les déplacements. Car si « l'espace public » nouveau créé par la foule des villes et villages à laquelle s'est adjoint le public de la télévision est bien une réalité nouvelle des années 1960, on peut sans doute affirmer que le nouveau « médium » ne prescrit pas les opinions : il ne fait que définir le cadre du débat national. Les thèmes débattus par les citoyens dans leur cercle familial ou professionnel sont bien ceux sélectionnés par les *JT* ou par la presse filmée, eux-mêmes tributaires des choix effectués par le chef de l'Etat et par ses équipes quant aux visites effectuées en province. Ils choisissent en somme les « angles » qui seront repris dans les reportages. Ici, une entreprise dédiée à la conquête spatiale pour évoquer le thème de la recherche... Là, une coopérative moderne pour traiter de la politique agricole... Là encore, une base militaire pour expliciter les évolutions en cours en Algérie... En ce sens, les rédactions traitent de l'objet des discussions dans l'« agora » national qu'ils contribuent à former.

Mais il ne semble pas pour autant que les téléspectateurs suivent aveuglément les conclusions qui en sont tirées soit par les journalistes, soit par les équipes de l'Elysée. Il existe un décalage entre l'objectif assigné aux images diffusées à l'occasion des voyages et la perception qui en est faite par les téléspectateurs. Ce public des téléspectateurs, aux opinions politiques plus diverses que la foule des participants aux cérémonies du voyage, n'en partage pas

---

<sup>491</sup> René Rémond, Claude Neuschwander, article « Télévision et comportement politique », *Revue Française de Science Politique*, 1963, volume 13, n° 2, Paris, FNSP, p. 325-347.



obligatoirement les mêmes émotions. Il n'y a pas similarité entre la foule enthousiaste montrée par le *Journal Télévisé* ou les actualités cinématographiques et le public des téléspectateurs, plus hétérogène dans ses choix politiques, moins uni dans une communion partagée. Les historiens René Rémond et Claude Neuschwander concluent : « L'illusion est de croire que la presse, ou la télévision, peuvent du jour au lendemain créer de toutes pièces une opinion, renverser la tendance dominante et imposer une façon de voir »<sup>492</sup>.

Chacun des téléspectateurs garde ainsi, *in fine*, son opinion propre : la diffusion des nombreux reportages sur les non moins nombreux voyages en province n'empêchent ni la mise en ballottage du chef de l'Etat à l'élection présidentielle de 1965, ni la crise multidimensionnelle de mai 1968. Ainsi, s'il faut reconnaître que la télévision contrôlée par l'exécutif confère une « prime » au gouvernement en place, il faut réfuter l'idée d'une télévision « surpuissante », déterminante dans les choix politiques des citoyens. Et constater que bien d'autres paramètres, comme les variables sociologiques ou idéologiques, variables de long terme, et l'offre politique, variable conjoncturelle, influent sur les choix de chacun et façonnent l'opinion publique de manière bien plus décisive que la télévision, aussi omniprésente dans la vie quotidienne soit-elle.

Quoi qu'il en soit, une nouvelle question se pose rapidement, aux équipes de l'Elysée comme aux dirigeants de la télévision : qui sont ces téléspectateurs, qui composent, avec les foules rassemblées lors des voyages officiels, cette nouvelle « opinion publique » ? Et combien sont-ils à regarder les reportages couvrant les voyages officiels en province ?

Ce sont les hommes de radio et de télévision, premiers intéressés à une connaissance plus fine de leurs auditeurs et téléspectateurs, qui tentent en premier lieu de trouver des réponses. Très vite sont créés les premiers organismes

---

<sup>492</sup> Ibid., p. 336-337.



Normandie Université

consacrés à mieux connaître ces nouveaux publics. Le « Service des études de marché » de l'ORTF met en place en 1964 un système d'appels téléphoniques quotidiens de téléspectateurs - 150 à 350 appels tous les jours - à partir desquels commence à être calculé un premier « taux d'audience ». Mais c'est l'IFOP qui met sur pied le premier sondage d'audience fiable : un panel de 200 téléspectateurs est constitué, répondant aux critères de représentativité ; interrogés chaque jour à domicile sur les programmes de la veille, les réponses sont synthétisées chaque matin, les résultats transmis dans la journée au directeur général de l'ORTF. Parallèlement, à partir de 1966, les services internes de l'ORTF améliorent leur propre dispositif : ils créent leur panel, un échantillon permanent de téléspectateurs volontaires répondant aux critères de représentativité. Ce panel devient au fil des années plus important, afin d'affiner les résultats et de gagner en fiabilité : 400 personnes interrogés quotidiennement en 1966, 1 200 personnes en 1970, 1 600 personnes en 1972.

C'est donc dans la seconde moitié des années 1960 que la mesure des taux d'audience des programmes télévisés entre progressivement dans les mœurs. On connaît désormais un peu mieux ce nouveau public apparu avec la télévision. Grâce à ces mesures, peut-on alors estimer le nombre moyen des téléspectateurs des programmes télévisés, et donc, des reportages consacrés aux voyages officiels en province ? Les données fournies par les premières mesures d'audience des années 1960 demeurent très imprécises, et il a fallu recourir à un autre type de calcul pour évaluer le nombre moyen des téléspectateurs présents devant le petit écran au moment de la diffusion des reportages couvrant les déplacements présidentiels. Ce calcul est basé sur le nombre de téléviseurs déclarés par les Français au cours de la décennie 1960. Or, le taux d'équipement des ménages s'envole ; il est de 6,1 % en septembre 1957, de 30 % déjà en 1964, de 57 % en 1967 et de 62 % en 1968<sup>493</sup>. On dénombre 442 000 téléviseurs déclarés en 1956 ;

---

<sup>493</sup> Jérôme Bourdon, revue *Médias-pouvoirs. Politiques, Économies et Stratégies des Médias*, op. cit., p. 11.



Normandie Université

683 229 en 1957 ; 988 594 en 1958 ; 1 368 145 en 1959 ; 1 901 946 en 1960 ; 2 554 821 en 1961 ; 3 426 839 en 1962 ; 4 400 278 en 1963 ; 5 414 272 en 1964, dont 1 074 000 sont acquis cette année-là ; 6 489 014 en 1965 ; 7 471 192 en 1966 ; 8 316 325 en 1967 ; 9 251 555 en 1968 ; 10 120 797 en 1969 et 11 654 559 en 1970. Les historiens René Rémond et Claude Neuschwander estiment que « le coefficient par lequel il convient de multiplier le nombre total des récepteurs pour obtenir le total des téléspectateurs - et qui varie selon les estimations entre 3,5 et 4 - donne pour la France un chiffre global compris entre douze et quatorze millions de téléspectateurs »<sup>494</sup>.

La télévision, sous la République gaullienne, s'est banalisée, et semble massivement regardée. Même si les données restent imprécises, on peut affirmer que son public s'est considérablement élargi. Les reportages consacrés aux voyages officiels ont donc, selon toute vraisemblance, été vus par plusieurs millions de personnes, probablement une dizaine de millions aux heures de grande écoute pour le *Journal Télévisé*, auxquelles il faut ajouter les personnes présentes dans les salles de cinéma lors de la projection des actualités filmées.

Popularisant le thème de l'unité des Français cher au chef de l'Etat, créant elle-même un espace public commun à tous les citoyens, une « agora » nouvelle qui détermine non pas les orientations politiques des téléspectateurs mais le cadre du débat national, la télévision joue désormais un rôle majeur dans la vie de la nation. C'est là le fait d'hommes et de femmes qui vont s'appuyer sur leur professionnalisme pour gagner en autonomie face à un pouvoir exécutif toujours jaloux de ses prérogatives sur l'information télévisée. Les voyages en province en fournissent, là encore, une illustration particulièrement convaincante.

---

<sup>494</sup>René Rémond, Claude Neuschwander, article « Télévision et comportement politique », *Revue Française de Science Politique*, op. cit., p. 325-347.





## 2. - la mise en images des voyages en province.

L'ensemble des vingt-six voyages présidentiels fait l'objet de reportages tournés et diffusés par la presse télévisuelle et cinématographique. Le Général veut contourner une presse écrite nationale dont l'hostilité au président de la république est manifeste. Le journaliste Michel Anfrol se souvient que « du côté de la presse écrite, à part *Combat* et *Le Parisien*, le ton était hostile. Les grands quotidiens comme *Le Figaro* ou *Le Monde* étaient franchement antigauillistes. *Combat* avait des tirages modestes et *Le Parisien* s'intéressait alors plus aux faits divers qu'aux questions politiques... Pour contourner cette hostilité, il fallait utiliser l'audiovisuel. [...] Faisons le compte : *Le Monde* et *Le Figaro* sont contre lui, *L'Aurore* aussi... [...] Or de Gaulle a besoin, un besoin impérieux, d'expliquer sa politique aux Français : les raisons - et la façon - de faire la paix en Algérie ; les raisons de sortir de l'alliance militaire intégrée atlantique, etc... Il avait besoin d'avoir un contact direct avec les Français, sans intermédiaire, car il ne pouvait pas compter sur les journaux pour expliciter sa pensée »<sup>495</sup>.

L'historien Michel Boivin écrit : « [La] presse écrite est, en grande partie, critique vis-à-vis du général de Gaulle et de sa politique. Le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct d'octobre 1962 creuse définitivement le fossé entre le Général et la presse écrite. [...] [Le Général] administre de temps à autre des volées de bois vert à la presse écrite, dont « une grande partie » est, selon lui, travaillée par « le ferment de l'opposition politique »<sup>496</sup>. [...] Pour le premier président de la Cinquième République, la presse écrite forme une barrière entre lui et l'opinion »<sup>497</sup>. Pour contourner cette « barrière », la télévision offre au chef de l'Etat une alternative fiable en même temps qu'une formidable opportunité. Il va bien sûr s'en saisir.

---

<sup>495</sup> Entretien réalisé le 21 février 2007.

<sup>496</sup> Charles de Gaulle, *Discours et messages. Vers le terme, Janvier 1966-Avril 1969*, Paris, Plon, 1970, p. 16. (Note de l'auteur)

<sup>497</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 117.



Quarante-deux reportages consacrés aux voyages présidentiels en province ont été conservés par l'Institut National de l'audiovisuel<sup>498</sup>. Comment ces reportages étaient-ils réalisés, tournés, montés, commentés, « lancés » en plateau ? Dans quel cadre légal et avec quels moyens humains ? Comment les Français les ont-ils vus, perçus ?

## 2.1 - Une course contre la montre pour le *Journal Télévisé*.

Comme l'atteste l'étude des conducteurs du *Journal Télévisé*<sup>499</sup>, les reportages consacrés aux voyages en province du président de la République étaient diffusés au début de chaque édition du journal : ceci souligne l'importance que les journalistes leur conféraient. Ils peuvent occuper jusqu'aux 2/3 du *Journal Télévisé* environ, qui durait une trentaine de minutes. Dès son accession au pouvoir, le général de Gaulle utilise la télévision pour diffuser son message, comme il l'avait magistralement fait avec la radio pendant la guerre. Dans ses

---

<sup>498</sup> *Journal Télévisé* (ORTF) Nuit du 14 février 1959 (Sud-Ouest, Languedoc) ; JT 13h du 15 février 1959 (Sud-Ouest, Languedoc) ; JT 13h du 16 février 1959 (Sud-Ouest, Languedoc) ; Actualités Française (AF) du 18 février 1959 (Sud-Ouest, Languedoc) ; JT 13h du 16 avril 1959 (Bourgogne, Auvergne) ; AF du 22 avril 1959 (Bourgogne, Auvergne) ; AF du 13 mai 1959 (Centre) ; JT 20h du 7 juin 1959 (Auvergne, Rhône-Alpes) ; AF du 10 juin 1959 (Auvergne, Rhône-Alpes) ; JT 20h du 7 juin 1959 (Auvergne, Rhône-Alpes) ; AF du 30 septembre 1959 (Nord, Pas-de-Calais) ; JT Nuit du 22 novembre 1959 (Alsace, Territoire de Belfort) ; JT 13h du 26 février 1960 (Languedoc, Sud-Ouest) ; JT 20h du 28 février 1960 (Languedoc, Sud-Ouest) ; AF du 2 mars 1960 (Languedoc, Sud-Ouest) ; AF du 13 juillet 1960 (Normandie) ; AF du 27 juillet 1960 (Normandie) ; JT Nuit du 11 septembre 1969 (Bretagne) ; AF du 14 septembre 1960 (Bretagne) ; AF du 12 octobre 1960 (Rhône-Alpes) ; AF du 26 octobre 1960 (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; AF du 19 avril 1961 (Sud-Ouest) ; AF du 5 juillet 1961 (Lorraine) ; AF du 27 septembre 1961 (Sud-Ouest, Languedoc) ; JT 20h du 7 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; JT 20h du 8 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; JT 13h du 9 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; JT 20h du 9 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; AF du 15 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; AF du 22 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; AF du 29 novembre 1961 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) ; AF du 23 mai 1962 (Limousin, Sud-Ouest) ; JT 20 h du 14 juin 1962 (Franche-Comté) ; JT 13 h du 17 juin 1962 (Franche-Comté) ; AF du 20 juin 1962 (Franche-Comté) ; AF du 1er mai 1963 (Champagne-Ardenne) ; JT 20h du 11 juin 1964 (Picardie) ; JT 13h du 23 avril 1966 (Nord, Pas-de-Calais) ; JT 20h du 28 avril 1966 (Nord, Pas-de-Calais) ; JT 20h du 1<sup>er</sup> février 1969 (Bretagne) ; JT 13h du 2 février 1969 (Bretagne) ; JT 20h du 2 février 1969 (Bretagne).

<sup>499</sup> C'est-à-dire le plan du Journal mis au point en conférence de rédaction par le rédacteur en chef, les rédacteurs en chef-adjoints, les chefs de services et les journalistes participant à sa réalisation. Ils sont conservés par l'INA à la Bibliothèque Nationale de France.



*Mémoires*, il écrit ainsi : « Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité »<sup>500</sup>.

Pour l'historien des médias Christian Delporte « les voyages en province, tout particulièrement parce qu'ils sont couverts avec zèle par la télévision, constituent un élément fondamental et caractéristique de la stratégie de communication du chef de l'Etat »<sup>501</sup>. Ce n'est certes pas là une nouveauté : le Général avait déjà rendu visite à de nombreuses villes et départements du territoire national pendant la période du Gouvernement provisoire comme au temps du RPF. « Mais, sous la Quatrième République », analyse l'historien, « les voyages du Général prennent une signification et une ampleur sans précédent. [...] Les reporters de la télévision le suivent et rapportent des images qui envahissent le *Journal Télévisé* jusqu'à effacer les autres nouvelles. Ainsi, le compte-rendu de son déplacement à Toulouse, le 14 février 1959, occupe-t-il vingt des vingt-six minutes de l'édition du 13 heures le lendemain ! [...] [Lors de l'étape de Perpignan], le président n'a rien annoncé de particulier. Qu'a-t-il dit aux élus ? Nous n'en savons rien. Quelles personnalités a-t-il rencontré ? Peu importe. Dans son discours, il a parlé de modernisation, de dynamisme national, de la jeunesse dans des termes très généraux. L'information n'est pas là. Ce qui compte, ce sont les images de bains de foule, le regard ému de l'enfant, de la mère de famille, du citoyen ordinaire qui croise celui du héros, auxquels chaque téléspectateur peut s'identifier ; bref, le témoignage vivant de l'immense popularité du chef de l'Etat. Un voyage du Général, en France mais aussi à l'étranger, n'est pas une information parmi d'autres, elle est l'information du jour »<sup>502</sup>. Le socio-historien Nicolas Mariot ajoute : « Complétant ou remplaçant avantageusement les descriptions de presse, les informations télévisées sont un moyen plus évident encore pour « faire vivre » le voyage à ceux qui justement ne l'ont pas vécu, pour

---

<sup>500</sup> Charles De Gaulle, *Mémoires d'espoir. Le renouveau*, op. cit., p. 303.

<sup>501</sup> Christian Delporte, *La France dans les yeux, Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007, p. 101.

<sup>502</sup> Ibid., p. 103-105.



lui donner un effet de réalité, puisqu'elles permettent d'ajouter aux photographies des journaux la vision des bousculades, des mouvements de foule, et surtout des bruits ou des silences du public... »<sup>503</sup>.

Lors des voyages officiels, c'est à un véritable « Tour de France » - et à une course contre la montre - que les équipes de télévision comme celles de la presse filmée cinématographique sont soumises... Les reportages tournés à l'occasion des déplacements présidentiels sont diffusés dans le cadre du *Journal Télévisé*, une émission d'information qui prend place peu à peu dans la vie quotidienne des Français dans l'après-guerre, et dont nous devons rappeler brièvement l'histoire, pour la mise en perspective historique.

Réalisé dans les studios de la rue Cognacq-Jay, le *Journal Télévisé* apparaît pour la première fois le 29 juin 1949, puis il est diffusé régulièrement à partir du 2 octobre 1949. Émis trois puis cinq fois par semaine à 21 heures, il dure environ 15 minutes. On le définit comme un « évènement formel, répétitif, qui prend place dans un temps et un espace particuliers, dissociés des activités du monde de tous les jours »<sup>504</sup>. Le *Journal Télévisé* a une spécificité : il cherche à réduire toujours plus le temps écoulé entre l'évènement et la diffusion du ou des reportages couvrant celui-ci. C'est ce temps toujours plus court entre l'« actualité »<sup>505</sup> elle-même et sa couverture journalistique qui entraîne la disparition de son concurrent des actualités cinématographiques hebdomadaires. L'image devient rapidement, grâce aux progrès techniques, l'information par excellence, celle qui a le plus de « retentissement », d'écho auprès de l'opinion. Les évènements, les faits d'actualité vont avoir d'autant plus de place dans les Journaux Télévisés qu'ils ont

---

<sup>503</sup> Nicolas Mariot, *Bains de foules, Les voyages présidentiels en province, 1888 - 2002*, op. cit., p. 52.

<sup>504</sup> Evelyne Cohen, Avner Ben-Amos, Marie-Françoise Levy (dir.), *La Télévision des Trente Glorieuses, Culture et Politique*, op. cit., p. 199.

<sup>505</sup> Les « actualités » ce sont « les circonstances, les faits du temps présent », selon le dictionnaire *Robert*, qui propose « nouveautés » comme terme équivalent.



donnés l'occasion de tourner des images spectaculaires, intéressantes, captivantes ou émotionnellement fortes.

A l'origine, la diffusion du *Journal Télévisé* ne peut se faire que sur une aire géographique restreinte - Paris et sa proche banlieue - étant donnée l'absence d'un réseau de couverture hertzienne de diffusion étendu à l'ensemble du territoire national. Mais cela change rapidement : dès 1953, des émetteurs-relais de diffusion sont installés dans les grandes villes de province. Les reportages consacrés aux voyages officiels du président de Gaulle profitent bientôt de ces améliorations techniques.

Jusqu'en 1958, le *Journal Télévisé* ne diffuse qu'une seule édition par jour. En 1959, lors de la création de la nouvelle société nationale RTF, la « Radiodiffusion-Télévision Française »<sup>506</sup>, il y a trois éditions quotidiennes du *Journal Télévisé*, la plus importante étant celle de 20 heures, les autres étant diffusées vers 22 heures 30 et 13 heures 15 le lendemain. Sous l'impulsion de Jacques Sallebert, un des responsables du *Journal Télévisé* en 1958-1959, des reportages nouveaux apparaissent de plus en plus souvent d'une édition à l'autre : les éditions du *JT* « de la nuit » et du « 13 heures » ne sont plus des simples rediffusions de l'édition de « 20 heures » de la veille.

---

<sup>506</sup> Qui succède à la « Radiodiffusion Française », la RDF.



Normandie Université



Les caméras ne sont jamais loin lors des visites organisées pour le chef de l'Etat en province. On en aperçoit une - ici au premier plan - filmant l'arrivée du président de la République au Centre de la Télécommunication spatiale de Pleumeur-Bodou lors du voyage en Bretagne d'octobre 1962. (Doc INA)

Les voyages officiels se révélant un élément clé de la « République des citoyens » voulue par le chef de l'Etat, les équipes de télévision mettent en place rapidement une couverture efficace de l'évènement comme le rappelle Claude Mercier, alors directeur général technique pour l'information télévisée :

« L'arrivée [au pouvoir] du général de Gaulle a eu une conséquence directe sur le fonctionnement de la télévision, en ce sens qu'il a voulu faire des voyages répétés en province, dans tout l'Hexagone. On nous demandait de rendre compte des discours prononcés vers 18 heures dans le *Journal Télévisé* de 20 heures. Comment faire ? Nous n'avions encore ni les liaisons, ni les magnétoscopes... Les services de reportage de la télévision ont mis au point tout un ensemble de véhicules avec des développeurs pour les films, des télécinémas, de manière à pouvoir répondre à cet impératif très particulier. On peut dire que le général de Gaulle a encouragé les équipes de la télévision dans les techniques de reportage,



que cet encouragement a été suivi très largement et que les services de reportages télévisés ont alors acquis une réputation internationale vraiment valable »<sup>507</sup>.

Si les bobines de films des reporters sont encore la plupart du temps acheminées par le train ou par la route, les prouesses techniques se multiplient pour la transmission des images. Envoyées par des relais terrestres hertziens de plus en plus nombreux, les images le sont aussi, en l'absence de relais terrestres, par des avions ou des hélicoptères en position géostationnaire. On assiste à une multiplication du nombre des cars de reportages, des caméras installées sur des voitures équipées à cet effet, des véhicules dédiés au développement rapide des films et au montage... Pour transmettre à temps les images couvrant les voyages en province, les reporters se sont ainsi lancés dans une course trépidante, utilisant tous les moyens à leur disposition pour que les reportages puissent être montés le plus vite possible à Paris.

Les témoignages, recueillis auprès des journalistes et des techniciens audiovisuels appelés à couvrir les déplacements présidentiels entre 1959 et 1969, sont, à ce sujet, tout particulièrement intéressants.

Jacques Aubertin, journaliste reporter d'image, est embauché à l'ORTF en avril 1949. Il intègre l'équipe du *Journal Télévisé* en 1957 et est rapidement « accrédité » pour les voyages officiels. Après avoir suivi épisodiquement Vincent Auriol puis René Coty, il couvre ensuite régulièrement les voyages de Charles de Gaulle en tant qu'opérateur de prise de vues attitré. Ses images étaient destinées aux différentes éditions du *JT*. Il témoigne :

« On s'est vite aperçu que l'on voyageait beaucoup parce que [le chef de l'Etat] voyageait beaucoup lui-même ! J'ai couvert les voyages présidentiels à partir de 1958, et ce n'était pas de tout repos : il fallait courir tout le temps, c'était

---

<sup>507</sup> Claude Mercier, témoignage cité in *De Gaulle et les médias*, Paris, Institut Charles de Gaulle-Plon, 1994, p. 142.



des tournages qui duraient du matin très tôt à tard le soir. Aux premières heures de la journée, il fallait se rendre sur le premier lieu visité. Il fallait arriver avant le Général, et après sa visite, son discours éventuel, il fallait replier le matériel, repartir immédiatement jusqu'au prochain lieu visité... On avait deux équipes qui se « chevauchaient », c'est-à-dire qu'il y en avait une qui assurait une étape pendant que l'autre partait déjà s'installer à l'étape suivante, et ainsi de suite... On ne pouvait rien rater... Une équipe était composée d'un cadreur<sup>508</sup> avec une caméra Bell Howell muette, utilisée « à l'épaule », qui tournait les plans de coupes - arrivées et départs en voiture, plans de foule, visages, serremments de mains - , et d'un autre cadreur utilisant un trépied, qui enregistrait le discours avec l'aide d'un ingénieur du son. Donc, on était toujours au moins deux ou trois par équipe, et deux équipes en tout. Tout était repéré à l'avance : 15 jours ou un mois avant la visite proprement dite, il y avait des fonctionnaires de l'Elysée qui partaient en repérage, qui allaient vérifier les emplacements, prendre des mesures de sécurité. Par exemple, ils ne laissaient jamais de champ libre derrière de Gaulle pendant les discours, pour qu'on ne puisse pas tirer sur lui par derrière... C'était bien sûr le cas aussi lors des voyages à l'étranger. Ces équipes de l'Elysée revenaient et établissaient un planning à destination de la presse, qui nous était communiqué. [...] Le programme était établi presque minute par minute, avec l'heure et le lieu des discours. Lorsqu'il prenait la parole en public, on pouvait ainsi prévoir des plateformes pour poser les caméras, nombreuses parce qu'il y avait aussi des télévisions étrangères qui couvraient les voyages, les collègues de la presse filmée... On pouvait prévoir éventuellement de l'éclairage pour les séquences d'intérieur... Tout était préparé. Lorsque l'on suivait le Général en voyage, on s'appuyait sur ces feuilles de route, ces programmes très détaillés »<sup>509</sup>.

---

<sup>508</sup> Un cadreur ou cameraman travaillant pour la rédaction d'une entreprise de presse est aujourd'hui dénommé « journaliste reporter d'images ». Il est détenteur, comme ses collègues rédacteurs, d'une carte de presse délivrée chaque année par la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels.

<sup>509</sup> Entretien réalisé le 3 février 2007.





Normandie Université



Un reporter d'images enregistre sur trépied - et protégé de la pluie - le discours du chef de l'Etat à Montluçon le 17 avril lors du voyage officiel en Bourgogne d'avril 1959. (Doc. INA)

Après le tournage, il faut s'assurer de la rapidité d'acheminement des « rushes<sup>510</sup> » pour le montage. Jacques Aubertin poursuit : « Il fallait rapatrier les films pour le montage très rapidement, c'était une véritable course contre la montre qui s'engageait ; on essayait de faire parvenir les « rushes » le plus vite possible, le plus tôt possible à Paris. On tentait de tourner la journée pour le *Journal Télévisé* du soir... D'ailleurs, Sabbagh l'exigeait<sup>511</sup> ! Il avait compris l'intérêt d'être très réactif sur l'actualité... Cela remontait à sa couverture du Tour de France cycliste : le soir, quand ses équipes avaient fini de tourner, elles allaient à la gare, mettaient les pellicules dans des sacs rouges spéciaux, les gens de la SNCF étaient avertis... A l'arrivée du train, il y avait un motard qui récupérait les films et les amenait au laboratoire pour le développement... On a appliqué ces méthodes aux voyages présidentiels, pour gagner du temps... On a aussi utilisé l'avion pour rapporter nos bobines à Paris ; tous les moyens étaient bons pourvu

---

<sup>510</sup> C'est-à-dire les images tournées à l'état « brut », ni montées ni commentées.

<sup>511</sup> Pierre Sabbagh (1918-1994), directeur adjoint des actualités télévisées de 1959 à 1962.



qu'ils fussent rapides et sûrs... La concurrence, celle notamment de la presse écrite ou des radios, n'attendait pas ! »

Pierre Lefranc, conseiller technique à la présidence de la République<sup>512</sup>, a également témoigné sur les conditions de tournage lors des voyages en province, où la rapidité jouait un rôle primordial, preuve de l'attention accordée à la couverture audiovisuelle de ces déplacements :

« Bien employée, la télévision pouvait donner aux voyages une dimension nationale ; grâce à elle toute la France allait être tenue au courant de ce qui s'était passé. [...] Chaque jour, des avions transportaient les pellicules à Paris, qui étaient aussitôt développées, de façon à pouvoir être utilisées pour les émissions d'informations, soit de 13 heures, soit de 20 heures. [...] Subitement, grâce à ce fantastique moyen de communication qu'est la télévision, tous les Français se sont trouvés associés à l'accueil qui était réservé au président de leur République, aux allocutions prononcées, aux enthousiasmes et aux péripéties. A cette époque, chaque soir, des millions de Français attendaient devant leur écran le récit de la journée »<sup>513</sup>.

Jean Cécillon était responsable des moyens techniques télévisuels sur les voyages officiels du général de Gaulle de 1958 à 1969, et sur les allocutions télévisées du chef de l'Etat pendant la même période. Il ajoute :

« Après le tournage, c'était la course pour l'acheminement, le développement, la recopie du son, le montage, la diffusion... Au fil des années, on a pu transmettre les reportages par faisceaux hertziens, grâce au procédé du télécinéma mobile et aux relais qui couvraient peu à peu le territoire... Mais au début, on acheminait les bobines de pellicules par train, par auto, par avion... Si les parcours n'étaient pas trop longs, des motards de la police pouvaient même être à notre disposition et

---

<sup>512</sup> Pierre Lefranc (1922-2012), chargé de mission (1959-1961) puis conseiller technique au Cabinet de la présidence de la République (1961-1963), préfet de l'Indre (1963-1965), il dirige ensuite la Société Financière de Radio-diffusion jusqu'en 1973.

<sup>513</sup> Pierre Lefranc, « Les voyages présidentiels », *Espoir*, n° 66, mars 1989, p. 65.



Normandie Université

quelquefois, il nous est arrivé de faire appel à l'armée pour l'acheminement des images ! Pour le tournage, on avait deux ou trois équipes, car il fallait faire des « sauts de puce » d'un lieu visité à un autre, pour ne rien rater, et il y avait un journaliste rédacteur qui « chapeautait » l'ensemble du voyage, qui suivait toutes les étapes du Général. Au montage, ce journaliste rédacteur choisissait, avec le monteur, les images, les extraits de discours qui allaient composer le reportage »<sup>514</sup>.



Couvrir toutes les étapes du voyage officiel le plus rapidement possible : le travail des journalistes sur les visites présidentielles en province ressemble à celui des reporters sportifs sur le Tour de France. Ici, l'arrivée du chef de l'Etat à Rennes lors du voyage en Bretagne de septembre 1960. (Doc INA)

Caractéristiques de cette période d'intense activité pour les journalistes décrite par Jean Cécillon, les trois premières années de la présidence de Gaulle. De 1959 à 1961, le nombre des voyages en province comme celui des reportages s'y rapportant est particulièrement élevé : 15 voyages en province sur les 26

---

<sup>514</sup> Entretien réalisé le 23 avril 2007.



effectués au total, et 31 reportages sur les 42 conservés à l'INA. Tout est fait pour créer l'évènement à l'occasion des déplacements officiels du chef de l'Etat et pour en faire partager les moments forts à un public toujours plus nombreux. Car au moment même où le chef de l'Etat multiplie les déplacements en province, la télévision entre massivement dans les foyers. La perception des visites officielles par les Français en est profondément marquée.

## **2.2 - Des reportages vus par un nombre croissant de Français.**

Ces reportages tournés et montés dans l'urgence par les journalistes sont donc vus par un nombre toujours plus important de Français : la décennie 1960 est celle de l'acquisition par l'immense majorité des familles du récepteur de télévision. Et c'est à domicile que les citoyens perçoivent, de plus en plus facilement, les voyages présidentiels en province.

À cela, plusieurs explications : la nouveauté, d'abord, de ce moyen de communication, révolutionnaire par bien des aspects, le rend attractif. La hausse du niveau de vie associée à la forte croissance des « Trente Glorieuses », ensuite, qui autorise aux ménages de nouvelles dépenses. Une réelle volonté du pouvoir politique, enfin, qui a immédiatement compris le rôle essentiel de cet outil de communication dans la gestion de l'opinion publique. René Rémond précise : « Grossièrement, la pénétration de la télévision s'est faite en trois étapes : elle a commencé par les banlieues des grandes cités, puis a envahi le cœur des cités et c'est dans un troisième temps qu'elle s'est répandue dans les campagnes »<sup>515</sup>.

---

<sup>515</sup> René Rémond, Claude Neuschwander, « Télévision et comportement politique », *Revue Française de Science Politique*, op. cit., p. 332.



Normandie Université



C'est à la télévision que les Français vont percevoir, dans leur grande majorité, les voyages en province du chef de l'Etat. Le taux d'équipement des ménages en récepteurs s'envole. (Doc. INA)

Cet équipement télévisuel croissant des ménages nécessite la construction d'un réseau d'émetteurs et de réémetteurs hertziens, qui émettent puis transmettent le signal audiovisuel vers les récepteurs de télévision. Ce réseau, dont la carte rappelle celle d'autres grands réseaux publics et centralisés - chemins de fer, télégraphe, téléphone - va progressivement couvrir l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'assurer la mission de service public que remplit la RTF, puis l'ORTF : tous les citoyens doivent avoir un accès égal à la télévision. Dès 1959, le maillage du territoire est réalisé par les ingénieurs de la RTF puis de l'ORTF s'assurant ainsi le monopole de la diffusion et de la transmission des signaux télévisés. A ce monopole s'adjoint celui de la production des émissions, les trois-quarts des programmes étant réalisés par la RTF-ORTF, un quart seulement étant issu de structures de cinéma extérieures. Ces infrastructures exigent d'énormes financements. Ils sont assurés par la redevance, versée par le téléspectateur. En 1960, le total des recettes de la RTF est de 477 millions de francs ; elle est de



Normandie Université

1442 millions en 1968, soit un triplement en francs courants, un doublement en francs constants. Cela représente 0,9 % du budget de l'Etat en 1962, 1 % en 1968<sup>516</sup>. La Maison de la Radio, puis de la RTF et de l'ORTF, dont la construction est décidée en 1954, est inaugurée le 14 décembre 1963. Y siège la Direction générale. Si les studios des Buttes Chaumont permettent la réalisation des émissions de prestige, les studios de la rue Cognac-Jay sont spécialisés dans l'information.



Le 14 décembre 1963, en compagnie d'Alain Peyrefitte, le chef de l'Etat inaugure la Maison de la radio, à Paris. (Doc INA)

Ces investissements massifs légitiment aux yeux du pouvoir exécutif, mais aussi à ceux des Français, la mainmise de l'Elysée sur l'information télévisée. Et le succès indéniable auprès des ménages de ce nouveau moyen de communication permet à l'exécutif d'assigner efficacement à la télévision sa fonction d'instrument, d'outil au service du pouvoir politique.

« Le Général venait de découvrir que, par son développement foudroyant, la télévision était un moyen sans égal d'être présent partout » observe Edouard Sablier, directeur de l'actualité télévisée de 1965 à 1969. « Dès lors », poursuit le

<sup>516</sup> Jérôme Bourdon, op. cit., p. 14.



journaliste, « de Gaulle avait trouvé le moyen d’instaurer un dialogue avec l’opinion. S’adressant aux Françaises, aux Français, par-dessus la tête des notables, des politiciens professionnels, il exposait, à l’occasion des voyages et grâce aux « étranges lucarnes », les problèmes, les mesures qu’il envisageait pour les résoudre et l’aide populaire qui lui serait nécessaire pour mener à bien son entreprise. Et les Français répondaient par leur bulletin de vote... Dans sa conception de la démocratie, le Général assignait une place importante à ce dialogue. Il entendait que chaque action de son gouvernement soit expliquée en détail aux Français »<sup>517</sup>.

Nous sommes là au cœur de la République des citoyens voulue par le général de Gaulle, une République qui considère ses membres comme des individus autonomes, informés et pleinement aptes à décider en souveraineté de la politique de la nation.

Au fil des années, la télévision devient un équipement jugé indispensable par les ménages, qui ont ainsi accès à un moyen d’information nouveau, mais aussi à un loisir, un moyen de détente et de divertissement. Un « cercle vertueux » s’est mis en place au cours de la décennie 1960 : le succès de la vente des téléviseurs permet l’augmentation des revenus par la redevance, qui autorise la mise en construction rapide des infrastructures nécessaires à la diffusion du signal audiovisuel, infrastructures permettant une réception plus étendue des images et donc une hausse de la demande... C’est bien de chez eux, et avec une qualité d’image toujours meilleure, que les Français vont assister aux voyages présidentiels qui se succèdent en province.

Ces reportages sont vus par les Français dans le cadre du foyer domestique, grâce au petit écran, mais également dans les nombreuses salles de cinéma, qui diffusent, chaque semaine, un journal d’actualités, celui de la presse filmée.

---

<sup>517</sup> Edouard Sablier, témoignage in *De Gaulle et les médias*, op. cit., p. 242.



Si la télévision résulte d'une technique alors « jeune », la naissance des actualités filmées pour le cinéma coïncide avec l'invention de celui-ci par les frères Auguste et Louis Lumière, en 1895. En 1958-1960, quelques 60 années plus tard, ces actualités amorcent un déclin inéluctable.

La première « actualité » filmée date du mois de juin 1895, point de départ d'une nouvelle ère de la communication. Encore confidentielle, puisque non présentée en public, l'invention des frères Lumière permet de filmer, au mois de juin de cette année charnière, l'arrivée de congressistes pour une réunion de photographes à Neuville-sur-Saône. Ce film, qui constituait la très modeste première de l'actualité cinématographique, fut projeté le lendemain aux photographes participants. Mais le retentissement fut bien plus important lors de la projection historique du mois de décembre 1895, au Grand Café du boulevard des Capucines à Paris, du film ancêtre : *L'arrivée du train en gare de La Ciotat*. Les Jeux Olympiques de 1908 à Londres donnent l'occasion de réaliser le premier « vrai » reportage, rendant compte de l'épreuve féminine de tir à l'arc. Destinés à précéder le film de fiction au programme, ces reportages sont diffusés dans les salles de cinéma. A partir de cette date, des sociétés productrices d'actualités cinématographiques apparaissent dans la plupart des pays développés.

Ainsi, du début du siècle jusqu'au milieu des années 1970, les salles de cinéma proposent, avant la projection du film de fiction, des images d'actualités, bénéficiant de la qualité cinématographique. Un bref rappel de l'histoire de cette « presse filmée » est nécessaire pour la perspective historique. Elle a également couvert les voyages présidentiels en province et permis aux Français de voir, de percevoir les déplacements officiels du général de Gaulle. Son histoire marquée par la Seconde Guerre mondiale permet de comprendre que de nombreux journalistes issus de la Résistance aient par la suite embrassé la cause gaulliste et





traité les voyages en province avec une sympathie manifeste pour le chef de l'Etat.

Après l'armistice de juin 1940, la puissance allemande occupante trouve avec la presse cinématographique un terrain de choix pour déployer, en complémentarité avec la radio, son effort de propagande. Les salles de cinéma sont alors très nombreuses, dans toutes les villes de provinces comme à Paris, et près de 30 ans de presse filmée donnent au public le goût et l'habitude de l'actualité vivante. Pathé et Gaumont, les deux principales maisons de production françaises de presse filmée, se sont alors repliées en zone Sud. Une société prétendument française, l'Alliance Cinématographique Européenne, est constituée et propose, le 7 août 1940, le premier journal des « Actualités Mondiales », qui fut projeté sur les écrans de la Zone Occupée. A partir de 1942, ces actualités, désormais dénommées « France-Actualités », sont projetées sur l'ensemble du territoire. L'ancienne Actualité-Gaumont, de même que le Pathé-Journal, cessaient d'exister en même temps que la Zone Libre. Le dernier journal projeté, au moins dans quelques salles parisiennes, de « France-Actualités » semble pouvoir être daté du 18 août 1944.

A la Libération, l'esprit de la Résistance souffle sur « France-Libre Actualités », dont l'animation est assurée par des journalistes et des opérateurs de prises de vues d'horizons divers et lancé à l'initiative du « Comité de Libération du Cinéma ». Cette structure, dont le statut est coopératif, parvient, malgré les difficultés de l'époque (contingement de la pellicule, difficultés des communications dues à la poursuite de la guerre), à maintenir une périodicité hebdomadaire jusqu'à la fin de 1944. En janvier 1945, l'équipe fondatrice constitue la société privée « Les Actualités Françaises », dont le premier journal est projeté sur les écrans le 4 janvier. Les reportages de la presse filmée couvrant les voyages présidentiels en province sous la République gaullienne sont diffusés dans le cadre des projections hebdomadaires de ces « Actualités Françaises ».



Normandie Université



Juché sur un véhicule spécialement équipé, un reporter d'images de la presse filmée enregistre sur trepied un discours prononcé par le chef de l'Etat à l'occasion du voyage en Franche-Comté en juin 1962. (Doc. INA)

Le 2 juin 1953, la retransmission en direct à la télévision et en eurovision (France, Angleterre, Hollande, Allemagne, Belgique) des cérémonies du couronnement de la Reine Elisabeth II constitue, outre une première historique, un véritable défi pour la presse filmée. En effet, pour les actualités de cinéma, le « direct » est une menace, qui se révélera fatale. Son utilisation annonçait en effet une mutation imparable, inéluctable de l'information par l'image : avec le direct, l'actualité devient instantanée, immédiate. La presse filmée, elle, ne pouvait proposer qu'une seule édition hebdomadaire, projetée tout au long de la semaine... En outre, à partir de 1960, l'emprise de la télévision sur le public devient assez forte pour agir sur le niveau de fréquentation des salles de cinéma. En 1957, 412 millions de billets de cinéma étaient vendus en France sur l'année. En 1966, il n'en sera plus vendu que 240 millions. En neuf ans, le cinéma français aura perdu 170 millions de spectateurs<sup>518</sup> ! Et les actualités cinématographiques,

---

<sup>518</sup> Marcel Huret, *Ciné-Actualités, Histoire de la presse filmée, 1895-1980*, Paris, Éditions H. Veyrier, 1992, p.145.



pour leur rentabilité économique, étaient directement tributaires des recettes des salles... L'essor de la télévision et son utilisation croissante du direct condamnent la presse filmée. Les années de la République gaullienne voient la fin des petites salles de quartiers au public fidèle.

Il demeure que la perception des voyages officiels en province par les Français s'est faite aussi dans les innombrables petites salles de cinéma de l'époque, et pas seulement dans le cadre privé de la télévision familiale

Mais le compte-rendu qui leur en est présenté par la télévision ou par la presse filmée est-il crédible ? Fiable ? Ou s'agit-il d'une propagande gouvernementale sans grand rapport avec les réalités rencontrées sur le terrain ? Est-ce une télévision et une presse filmée aux ordres du gouvernement ? Ou bien se considérant de « service public », nationales, souhaitant avant tout informer les téléspectateurs ?

### **2.3 - Télévision nationale ou télévision gouvernementale ?**

Le débat sur le contrôle des informations audiovisuelles par le pouvoir politique ne date pas des années de Gaulle : il existe dès l'apparition du *Journal Télévisé* sous la Quatrième République. Il porte sur la distinction à effectuer entre l'utilisation légitime par un gouvernement démocratiquement élu des moyens de communications existants pour informer les citoyens de la politique menée et la dégénérescence de cette utilisation en propagande pure et simple.

Les reportages couvrant les voyages du chef de l'Etat en province n'échappent pas aux critiques, et ce dès leur diffusion à l'antenne. Ils sont ainsi au cœur de la polémique. Les opposants au chef de l'Etat fustigent leur caractère servile, leurs commentaires systématiquement favorables au président de la



République... L'historienne Aude Vassallo en donne plusieurs exemples : « Certains observateurs de l'époque », écrit-elle, « critiquent amèrement une représentation jugée trop militante. L'un d'entre eux - le parlementaire Roger Carcassonne - décrit une séquence diffusée dans le cadre du voyage du chef de l'Etat dans le Sud-Est durant l'année 1963<sup>519</sup> : « Il y a eu des moments de chaleur et des moments de fraîcheur. Mais l'objectif a toujours été dirigé vers la chaleur, l'acclamation, les mains serrées. Il semblait que tout le monde était ravi, voulait acclamer. Et pourtant, cet enthousiasme n'a pas été partout celui que nous avons vu à la télévision »<sup>520</sup>. Les parlementaires ne sont pas les seuls à relever des exemples de ce type. Ainsi, *Le Canard Enchaîné* publie dans ses colonnes, au même moment, et à propos du même voyage, une critique tout aussi sévère. Le journaliste Gabriel Macé y accuse la télévision de jouer le rôle du « plus parfait faux-témoin de son temps » : « les astucieux cadrages des caméras inconditionnelles faisaient croire à une foule dense et enthousiaste dans les patelins où, de notoriété publique, il n'y avait pas un chat. [...] A Lyon même, les caméras évitèrent soigneusement de nous montrer les banderoles revendicatives qui se mêlaient à la foule »<sup>521</sup>.

Il est vrai que la télévision - et l'information télévisée en particulier - font l'objet, dans les premières années de la Cinquième République, d'un investissement politique important de la part de l'exécutif, tout comme sous la République précédente. Il existe un accord organique entre ce qu'est la télévision naissante et la République gaullienne, accord qui diminue les fonctions, le rôle, la place des médiateurs politiques traditionnels qu'étaient le Parlement et les notables. Cet accord repose sur le contrôle par l'Etat de l'information.

---

<sup>519</sup> Hélas, le reportage ne semble pas avoir été conservé par l'Institut National de l'Audiovisuel. Les critiques exprimées présentent cependant un intérêt pour notre propos. Pour le voyage concerné, voir Annexes : voyage 20 des 24-29 septembre 1963 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Archives FCDG AC 81.

<sup>520</sup> Sénat : Question écrite de Roger Carcassonne, 19/06/1963, cité in Aude Vassallo, *La télévision sous de Gaulle. Le contrôle gouvernemental de l'information*, Bruxelles, De Boeck-INA, 2005.

<sup>521</sup> Gabriel Macé, « La télévision à l'heure de vérité », *Le Canard Enchaîné*, n° 2241, 02/10/1963, p. 6.



Ce contrôle du pouvoir politique sur la télévision est mis en place, en fait, sous la Quatrième République. Il ne date pas des années de Gaulle. Il est lié pour partie à la guerre d'Algérie en cours : il ne fallait pas laisser diffuser des images - celles des corps de soldats français tués au combat, notamment - susceptibles de nuire au moral de la population, et ce d'autant plus que les appelés du contingent étaient de plus en plus nombreux à être engagés dans les combats qui se déroulent alors.

Si le contrôle est ainsi en place depuis la Quatrième République, la République gaullienne va faire perdurer cette mainmise sur la télévision, mais en utilisant des méthodes d'intervention moins directes - mais tout aussi efficace - avec l'adoption de statuts de la radio-télévision qui permettent la désignation, par le gouvernement, des équipes dirigeantes qui nomment à leur tour les journalistes. Dès son arrivée au pouvoir, et grâce au maintien des pouvoirs spéciaux liés à la situation en Algérie, le nouveau gouvernement du général de Gaulle réorganise la RTF. Avec la réforme « portant statut », de 1959, la RTF demeure, en premier lieu, sous l'autorité du ministre chargé de l'Information ; ses dirigeants sont nommés par décret en conseil des ministres, il n'y a pas de conseil d'administration ; le monopole de l'Etat sur la production et la diffusion audiovisuelle est réaffirmé ; La mise en œuvre de la réforme a comme objectif premier d'assurer un contrôle efficace de la RTF - comme sous la Quatrième République - en plaçant à sa tête de fidèles gaullistes. « La RTF est un organe au service du nouveau parti dominant. On peut s'en rendre compte en septembre [1958], lorsqu'elle fait campagne pour le « Oui »<sup>522</sup> puis en novembre [1958], où, en dépit de timides protestations des autres partis - SFIO, Radicaux, MRP, Indépendants -, elle soutient ouvertement les candidats UNR, l'Union pour la Nouvelle République»<sup>523</sup> affirme l'historien Christian Brochand<sup>524</sup>.

---

<sup>522</sup> A l'occasion du référendum du 28 septembre 1958.

<sup>523</sup> A l'occasion des élections législatives des 23 et 30 novembre 1958.

<sup>524</sup> Christian Brochand, op. cit., p. 89.



On s'en rend compte également en analysant les premiers reportages consacrés aux voyages officiels. Ces reportages se caractérisent par leur longueur, et par la place importante accordée aux extraits de discours du chef de l'Etat. A titre d'exemple, le reportage du *Journal Télévisé* de la Nuit du 14 février 1959, consacré au voyage dans le Sud-Ouest du président de la République<sup>525</sup> et en particulier de sa visite aux ouvriers et aux cadres de l'usine Sud-Aviation, fait presque 10 minutes (9'36) ! L'extrait de l'allocution prononcée devant le personnel, consacrée à la réussite technologique de l'entreprise, fait quant à lui 5 minutes 10... Autre exemple, lors du même voyage : le reportage du *Journal Télévisé* de 13 heures du 16 février 1959 consacré à la visite de Perpignan fait lui aussi 9 minutes 43, et propose aux téléspectateurs un extrait du discours prononcé par le chef de l'Etat devant l'hôtel de ville de près de 6 minutes (5'56), comprenant, il est vrai, *La Marseillaise* chantée avec les habitants de la ville...

Le ton des commentaires est laudateur, et les journalistes-rédacteurs qui les prononcent insistent la plupart du temps sur la réussite du voyage présidentiel. Le reportage du *Journal Télévisé* de 13 heures du 16 avril 1959 juge ainsi que l'accueil à Auxerre<sup>526</sup> est « d'un enthousiasme délirant qui oblige [le chef de l'Etat] à s'arrêter longuement avant de pénétrer dans l'hôtel de ville ». Dans le reportage des Actualités filmées du 13 mai 1959 couvrant la visite à Orléans et les fêtes johanniques, lors du voyage en région Centre du mois de mai<sup>527</sup>, le journaliste établit un parallèle entre la libération de la ville par Jeanne d'Arc et celle du pays par le président de la République. Puis il assure : « Drapeaux et banderoles, acclamations et enthousiasme populaire, le voyage s'est tout entier déroulé sous le signe de la confiance ». C'est encore le cas à l'occasion du voyage en Savoie d'octobre 1960<sup>528</sup> ; le journaliste en charge du commentaire pour le reportage des Actualités filmées du 12 octobre affirme qu'« à Annecy, une foule dense et chaleureuse manifeste du plus près qu'elle peut sa

---

<sup>525</sup> Voir Annexes : Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Archives FCDG AC 57.

<sup>526</sup> Voir Annexes : Voyage 2 des 16-19 avril 1959 : Bourgogne, Auvergne. Archives FCDG AC 61.

<sup>527</sup> Voir Annexes : Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. Archives FCDG AC 58.

<sup>528</sup> Voir Annexes : Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 71.



confiance au chef de l'Etat ». « Un voyage triomphal ! » résume simplement le commentateur du reportage des Actualités filmées consacré au déplacement officiel en Normandie de juillet 1960<sup>529</sup> et diffusé le 13 juillet.

Les reporters d'images n'hésitent pas à filmer les groupes folkloriques et les habitants en costume traditionnel qui accueillent le chef de l'Etat, dans une succession de plans qui font penser aux étapes du Tour de France cycliste : les monuments remarquables - cathédrales, châteaux-forts, maisons et rues typiques - sont systématiquement cadrés et agrémentent ces reportages politiques. C'est le cas dans pratiquement tous les reportages de la période, de ceux couvrant le voyage dans le Sud-Ouest de février 1959 à ceux traitant du déplacement officiel dans le Sud-Est et en Corse de novembre 1961. Les montages se font vifs et rapides, utilisant tous les plans proposés par les journalistes reporter d'images : plans larges pour souligner l'affluence aux cérémonies et discours publics, travellings le long de la route et à l'abord des localités afin de montrer les habitants formant haies le long du parcours officiel, plans « à l'épaule » au moment des bains de foule pour en faire vivre l'intensité, gros plans du public, la plupart du temps cadrés sur des visages attentifs ou franchement enthousiastes... Les commentaires n'ont parfois pas été enregistrés : ils devaient se faire en direct, au moment de la diffusion du reportage à l'antenne, pour des raisons de rapidité.

---

<sup>529</sup> Voir Annexes : Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. Archives FCDG AC 69.



Normandie Université



Dans les premières années de la République gaullienne, les reporters d'images couvrant les voyages présidentiels donnent à voir une image typique des régions traversées par le chef de l'Etat, retenant en particulier la présence parmi l'assistance des groupes folkloriques. C'est le cas à Thonon-les-Bains à l'occasion de la visite officielle de la Savoie en octobre 1960. (Doc INA)

Ces reportages illustrent le contrôle exercé alors sans partage par le pouvoir politique sur l'information audiovisuelle. Ce contrôle, mis en place sous la Quatrième République, se fait désormais par une politique de nomination aux postes-clé d'hommes « sûrs » capables de relayer dans les reportages diffusés, et notamment dans ceux consacrés aux voyages du chef de l'Etat en province, les messages politiques voulus par l'exécutif. « Les mécanismes de contrôle », analyse encore l'historien des médias Jérôme Bourdon « tenaient d'abord au dévouement (sincère ou pas) de certains journalistes et techniciens et à la crainte des autres : on était, en matière de télévision, dans un régime autoritaire, pas totalitaire »<sup>530</sup>. Pourtant, une évolution est à l'œuvre. Elle est le fait d'Alain Peyrefitte, ministre de l'Information de décembre 1962 à janvier 1966. C'est lui

<sup>530</sup> Jérôme Bourdon, article « La télégenie du Général » in Sylvie Lindeperg, *Clio de 5 à 7. Les actualités filmées de la Libération : archives du futur*, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 147.





Normandie Université

qui fait adopter les réformes les plus importantes. Elles iront dans le sens d'une plus grande autonomie pour les équipes de l'information télévisée, et les reportages sur les voyages en province en seront changés.



A pied de la tribune présidentielle, à Roanne, un journaliste reporter d'images du *Journal Télévisé* règle sa caméra Bell Howell pour assurer « à l'épaule » les plans de coupe nécessaires lors du voyage en Auvergne de juin 1959. (Doc. INA)

En 1963, le nouveau directeur de l'information, Raymond Marcillac, un gaulliste de la première heure issu du journalisme sportif, accentue la régionalisation de la télévision, favorisant une proximité nouvelle des téléspectateurs avec les programmes de l'unique chaîne alors proposée. Sont ainsi créées des stations régionales, dotées de 15 Centres d'Actualités Télévisées, les « Cat ». Deux ans plus tard, 23 Cat, répartis sur l'ensemble du territoire national, produisent deux heures chacun d'informations par semaine. Ce court « journal régional », ancêtre des éditions régionales de FR3, puis de France 3, devient un moyen de communication proche du public, dont l'objectif politique est de faire



Normandie Université

contrepoids à la presse écrite régionale, considérée comme hostile au pouvoir exécutif. Cette régionalisation de l'information télévisuelle s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire voulue par le chef de l'Etat : création de la Datar - la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale - en 1963 ; mise en place l'année suivante des premières structures institutionnelles à l'échelon régional, les Commissions de développement économique régional, structures délibératives et consultatives sous l'autorité des préfets de région. Ces initiatives prennent place dans le projet modernisateur et planificateur du pays, piloté par la haute administration gaulliste, pour laquelle le cadre régional apparaît mieux adapté, plus propice au développement que le cadre départemental davantage soumis aux pressions clientélistes. Les voyages en province seront mis à contribution pour « illustrer » ces projets de régionalisation, pour les mettre « en images ». C'est le cas lors du voyage d'avril 1966 dans le Nord et le Pas-de-Calais, lors duquel se tient une séance extraordinaire de la Coder régionale en présence du chef de l'Etat le 26 avril 1966, au dernier jour du déplacement présidentiel. La création d'une information télévisée régionale prend place dans ce contexte.



Juché sur le toit d'une automobile spécialement équipée, un journaliste reporter d'images enregistre « sur trépied » et entouré par la foule le discours du chef de l'Etat à Annecy le 7 octobre 1960. (Doc. INA)



Accompagnant la régionalisation de la télévision, le vent de la réforme souffle de plus en plus fort en faveur d'une plus grande autonomie de l'information télévisée. En effet, après la signature des accords d'Evian en mars 1962, on passe d'une télévision « de guerre » à une télévision « de paix », de l'aveu d'Alain Peyrefitte lui-même :

« Le libéralisme est une pratique de paix. Peut-on accuser mes trente-deux prédécesseurs de n'avoir pas donné un statut démocratique et pluraliste à la radio-télévision française, alors que le pays n'a pas cessé d'être en guerre de 1939 à 1962 ? [...] Libéralisme, absence de censure sont des règles pour la paix, bonnes en temps de paix. Rien d'étonnant à ce qu'un statut démocratique n'eût pas été adopté chez nous avant 1962. Compte tenu de l'évolution des événements, c'est de Gaulle qui a décidé, en 1964, qu'une loi créerait un Office public de Radiodiffusion et de Télévision, qui prendrait ses distances par rapport au gouvernement et ne serait plus placé sous l'autorité du ministre de l'Information, mais contrôlé par une instance de régulation où les représentants de l'Etat ne seraient pas majoritaires »<sup>531</sup>.

Pourtant, les reportages consacrés aux voyages en province dans les années 1962 et 1963 sont dans la ligne de ceux des années précédentes.

Bien sûr, le soutien à la réforme proposant l'élection du président de la République au suffrage universel direct « fait » l'actualité. Peu de place est accordée aux opposants à la réforme constitutionnelle - on mentionne simplement l'opposition du président du Sénat, Gaston Monnerville - et le soutien à la ligne du Général est appuyé. Ainsi, mêlant images d'archives et extraits des voyages en province pour souligner l'appui populaire dont bénéficie le chef de l'Etat, le reportage de la presse filmée diffusé le 17 octobre 1962 rappelle que « pour désigner le successeur de Vincent Auriol, il ne fallut pas moins de quatorze tours de scrutins. Élu dans de telles conditions, à la suite de multiples transactions, de quelle autorité pouvait se prévaloir

---

<sup>531</sup> Alain Peyrefitte, communication in *De Gaulle et les médias*, op. cit., p. 111.



un président de la République ? » Et le journaliste d'affirmer : « C'est cette autorité que le général de Gaulle veut donner à son successeur. Et pour cela, il propose aux Français qui auront à en décider, de lui apporter le soutien massif et officiel du suffrage universel, ce soutien qu'il connut, lui, sous la forme de l'acclamation et du consentement général ».

Les reportages couvrant ensuite les voyages présidentiels en Limousin et Midi-Pyrénées de mai 1962<sup>532</sup> puis en Franche-Comté le mois suivant<sup>533</sup> reprennent les propos tenus par le président sur le projet européen. Le reportage diffusé le 23 mai 1962 rappelle que pour le chef de l'Etat, en visite à Limoges, « la France a une tâche à laquelle elle s'applique, c'est la construction de l'Europe ». Le *Journal Télévisé* de 20 heures, dans son édition du 14 juin, reprend les propos du chef de l'Etat tenus à Lure : « Nous avons à bâtir l'Europe, la vraie Europe, l'Europe des peuples et par conséquent celle des Etats. [...] Voilà ce qu'est aujourd'hui et ce que va être demain l'œuvre de la France ». Dans le reportage de la presse filmée diffusé le 20 juin 1962 consacré au même voyage, le commentateur indique que « dans ses nombreuses allocutions, à Dôle, à Lons-le-Saunier le général de Gaulle a parlé de l'Europe de demain, cette Europe qui doit être celle des peuples, c'est-à-dire celle des Etats et non pas celle des mots, des mythes et des combinaisons ». Après la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962, le président de la République veut tourner définitivement la page du drame algérien et use de ses déplacements en province pour placer le pays face aux grands défis de l'avenir. La presse audiovisuelle s'en fait fidèlement l'écho. En 1963 encore, à l'occasion du voyage en Champagne-Ardenne du mois d'avril<sup>534</sup>, le reportage diffusé le 1<sup>er</sup> mai affirme : « Au cours du dix-huitième voyage du général de Gaulle, Saint-Dizier aura été une étape importante. Le chef de l'Etat y a rencontré le maire de Berlin-Ouest, Willy Brandt, et a évoqué avec lui le problème de Berlin et l'avenir de l'Europe. [...] A Chaumont de nouveau, le président de la République, devant une

---

<sup>532</sup> Voir Annexes : Voyage 16 des 17-20 mai 1962 : Limousin, Midi-Pyrénées. Archives FCDG : AC 74.

<sup>533</sup> Voir Annexes : Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. Archives FCDG : AC 75.

<sup>534</sup> Voir Annexes : Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne. Archives FCDG AC 78.



Normandie Université

foule considérable, a traité des problèmes de la construction de l'Europe. Ce voyage fut comme les précédents celui des grands thèmes, ceux que le chef de l'Etat a repris à Troyes : l'Europe, l'Alliance atlantique, la détente, le rôle de l'Etat et la solidarité nationale ». Ces thèmes sont bien ceux choisis par le chef de l'Etat. Mais leur reprise systématique dans les reportages, sans grandes mises en perspective ni « contextualisation », pose questions. Les esprits évoluent, les citoyens attendent désormais autre chose des reportages qu'une simple mise en images unanimiste des thématiques choisies par l'Elysée.

Le sentiment est partagé qu'une réforme plus libérale s'impose. La mise en œuvre de cette réforme, politiquement délicate, est l'œuvre d'Alain Peyrefitte, ministre de l'Information de décembre 1962 à janvier 1966. Ces évolutions pèsent bien sûr sur le traitement réservé à l'antenne aux voyages en province : de plus en plus, après la grande réforme de 1964, le ton sera plus libre, la relation du voyage sans doute plus équilibrée.

C'est le Parlement qui adopte, le 25 juin 1964, un nouveau statut de la radio-télévision, créant l'ORTF, l' « Office de Radio-Télévision Française ». On passe alors - en théorie - du « contrôle » de l'information à la simple « tutelle » de la télévision. Le pouvoir exécutif est alors solidement installé au sommet de sa popularité, ayant mis fin à la guerre d'Algérie et fait adopter le changement constitutionnel de l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Il dispose en outre d'une forte majorité à l'Assemblée nationale après les élections législatives de l'automne 1962 ; il peut être à l'initiative d'une libéralisation, certes progressive, de l'information télévisée.



Normandie Université



L'objectif de la réforme de 1964 est d'accorder une plus grande autonomie à la télévision, et en particulier au travail de ses journalistes. (Doc. INA)

Alain Peyrefitte présente le projet de loi devant l'Assemblée nationale, le 26 mai 1964 : « Mettre de l'ordre à la RTF, surmonter l'inefficacité d'une administration prisonnière des anciennes structures, insuffler dans cette maison l'esprit de responsabilité et de concurrence, faire en sorte que les intérêts particuliers s'y effacent devant l'intérêt général, la protéger des abus de pouvoir comme de l'impuissance, faire contrôler son impartialité par un organisme dont la composition garantisse l'objectivité et la sérénité, mettre la radiodiffusion et la télévision en mesure, selon un mot du général de Gaulle, « de capter sans parti pris et de répandre sans exclusive les courants de l'évènement, de l'art, des lettres, de la science, de la politique » ; bref donner à l'établissement, par rapport à l'Etat et au sein de la nation, une place qui soit digne de la France, voilà le rêve que la République, ses Assemblées, ses gouvernements poursuivent depuis si longtemps qu'on avait fini par ne plus y croire... »<sup>535</sup>.

<sup>535</sup> Cité in Stéphane Olivesi, *Histoire politique de la télévision*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 126.



La loi de juin 1964 maintient le monopole de l'Etat et précise le rôle de service public de l'ORTF, qui a pour objectif de satisfaire « les besoins d'information, de culture, d'éducation, de distraction du public ». Si le ministre de l'Information n'exerce plus son « autorité » mais sa « tutelle » sur l'Office, la principale innovation réside dans l'installation d'un conseil d'administration, aux côtés du directeur général. Ce conseil, composé d'une vingtaine de personnes - pour moitié de représentants de l'Etat et pour moitié de représentants des auditeurs, des téléspectateurs, de la presse écrite, du personnel de l'Office ainsi que de « personnalités hautement qualifiées » - a la charge de définir les règles générales de fonctionnement de l'Office, et de veiller à l'objectivité et à l'exactitude de l'information. Le conseil d'administration obtient ainsi des missions très importantes, propres à dénouer en partie les liens entre gouvernement et télévision. Mais la nomination de ses membres limite singulièrement ses pouvoirs : ils sont tous nommés par décret en conseil des ministres, pour une durée théorique de trois ans, et leur mandat peut être interrompu à tout moment. Quant au directeur général, il est également nommé en Conseil des ministres, sans que la durée de son mandat ne soit précisée. S'ajoutent au nouveau statut le décret du 22 juillet 1964 et l'arrêté du 3 février 1965, qui créent un « Comité des programmes de télévision » composé de 24 membres tous nommés par le ministre de l'Information, et chargé d'émettre des avis sur les programmes.

Les reportages consacrés aux voyages des années 1964-1966 ne portent pas - encore - la marque de ces évolutions. Le reportage diffusé dans le journal de 20 heures du 11 juin 1964, consacré au premier jour du voyage présidentiel en Picardie <sup>536</sup>, utilise par exemple en boucle un son d'ambiance constitué d'applaudissements nourris et de cris « Vive de Gaulle ! » sur tous les plans de foules

---

<sup>536</sup> Voir Annexes : Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. Archives FCDG : AC 85.



de ce long reportage de plus de 15 minutes. Cet élément sonore est enregistré une seule fois *in vivo* mais « repiqué » au montage à de multiples reprises pour accentuer l'aspect chaleureux et unanime des acclamations montant vers le chef de l'Etat lors des arrivées en ville ou lors des bains de foule. Un procédé technique qui ne répond plus guère à l'éthique journalistique de nos jours...

Pourtant, des changements sont bien à l'œuvre. Si la visite à Bourges le 14 mai de l'année suivante, en compagnie d'André Malraux, pour l'inauguration d'une maison de la culture fait encore l'objet d'une édition spéciale, les reportages suivants ont tendance à se raréfier, et surtout à être beaucoup plus courts. Les journalistes semblent avoir plus de latitude quant à la place et à la durée à accorder dans leurs journaux à la couverture des voyages présidentiels en province. Ainsi, le reportage de l'édition de 13 heures du *Journal Télévisé* diffusé le 23 avril 1966 couvrant la visite dans le Nord et le Pas-de-Calais<sup>537</sup> ne fait plus que six minutes. Celui de l'édition de 20 heures consacré au même voyage et diffusé le 26 avril ne fait qu'un peu plus de six minutes. C'est moitié moins que les reportages couvrant les premiers voyages de l'année 1959... Les journalistes de télévision prennent de plus en plus d'autonomie, et décident d'accorder moins d'importance aux voyages officiels. Ceux-ci sont sans doute devenus plus habituels, plus « routiniers », moins surprenants, dans leur déroulement attendu, qu'au début de la République gaullienne. Et donc moins intéressants pour des journalistes qui se prévalent toujours davantage de leur métier, de leur savoir-faire. Car les journalistes de télévision, qui vont former un groupe professionnel de plus en plus important, vont, pour conquérir toujours plus d'autonomie, voire leur indépendance, s'appuyer sur leur professionnalisme.

Le journaliste doit-il être un acteur dans la relation entre le pouvoir, l'homme politique et le grand public ? Influe-t-il sur le contenu de la parole politique ? Par exemple en « filtrant » les propos, en privilégiant certains par

---

<sup>537</sup> Voir Annexes : Voyage 24 des 23-26 Avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais. Archives FCDG AC 96 et AC 97.





rapport à d'autres ? Ou bien, doit-il n'être qu'un témoin neutre, simple intermédiaire entre l'homme politique et les citoyens ? Et dans ce cas, s'il se veut un simple témoin, exerçant une fonction réduite à l'enregistrement de l'actualité, recherchant à exprimer honnêtement la vérité, le journaliste ne se confronte-t-il pas à une impossibilité ?

Le journaliste d'images n'est pas - ne peut pas - être parfaitement neutre. C'est un acteur, à son corps défendant. Et ce, de plusieurs façons : il agit sur le comportement des personnes impliquées lors du tournage du reportage ; il a tendance à choisir ses interlocuteurs, en privilégiant ceux qui ont des facilités à s'exprimer devant une caméra et un micro ; il peut créer lui-même l'« évènement », ce qui est particulièrement le cas du journaliste d'investigation, en révélant des informations inédites ; et il choisit, avec le monteur, les plans jugés les plus intéressants, les plus représentatifs, les plus spectaculaires pour son « sujet »... En outre, les déséquilibres toujours possibles dans la hiérarchie des informations retenues pour le *Journal Télévisé* - certains faits étant privilégiés par rapport à d'autres, soit par leur charge émotionnelle propre, soit par l'existence - ou l'absence - d'images, soit encore par les choix du rédacteur en chef - participent aussi à faire du journaliste de télévision un acteur du débat public plutôt qu'un simple témoin. Toute information est une construction : la « donnée brute » d'un évènement n'existe pas. Le problème n'est donc pas que le journaliste cherche à déformer volontairement, ou non, un « fait », une « réalité », mais bien plutôt de savoir quels sont les modes de construction utilisés. Privilégie-t-on l'émotion ou la raison ? Quel « angle » est retenu pour traiter d'un sujet ? Le ton du reportage est-il accusateur ou laudateur ? L'objectivité, légitimement recherchée, n'est, de fait, jamais atteinte, car elle ne peut pas l'être. Cette situation est à l'origine, dans les relations entre la presse, le public et le pouvoir, d'un doute sur la crédibilité des informations, d'une défiance envers les journalistes, voire, pour les journalistes politiques, de l'accusation d'être, au choix, des « courtisans » serviles ou des « opposants » systématiques.



Les journalistes répondent, ou cherchent à répondre, à ce discrédit, par l'acquisition d'une formation et d'un savoir-faire professionnels propres à leur métier. Et ce, dès les années de la République gaullienne. La légitimité du journaliste reposant en grande partie sur sa compétence, donc sur sa formation, celle-ci parait le seul moyen pour prendre du recul à la fois sur les sujets traités et sur soi-même. Reconnues par l'Etat et financées par la profession, les écoles de journalisme apparaissent après-guerre<sup>538</sup>.

Pour le pouvoir politique, en revanche, et ceci dès la Quatrième République, la mission du service public est d'exprimer les idées de la majorité politique élue, dépositaire de l'autorité légitime, expression par le suffrage démocratique de la volonté générale. Pour les journalistes, le service public s'entend plutôt comme le service du public. Il s'agit donc de respecter la pluralité des opinions, de présenter les diverses options politiques possibles et d'éclairer les choix électoraux. Les journalistes cherchent ainsi à imposer une conception de leur métier différente de celle du gouvernement, en s'appuyant sur la reconnaissance de leur professionnalisme, et sur les téléspectateurs, sur le public. Cette quête de légitimité basée sur le travail et qui doit s'affirmer face à une autre légitimité, celle accordée par le suffrage universel, date des années de la République gaullienne.

---

<sup>538</sup> 1946 pour la plus célèbre d'entre elles, le Centre de Formation du Journalisme (CFJ), sise rue du Louvre à Paris.



Normandie Université



Les journalistes s'appuient sur leur professionnalisme pour gagner en indépendance. Ici, un photographe de presse et un journaliste reporter d'images à l'Élysée en novembre 1961. (Doc INA)

Ces journalistes de télévision de plus en plus nombreux, qui ont su, en couvrant les voyages en province, développer un savoir faire unique, ne se satisfont plus, à partir de 1965, des réformes accordées par le ministre de l'Information. Au sein de l'ORTF, la situation se tend, le climat social se dégrade, les revendications d'autonomie se font de plus en plus virulentes. Les grèves des personnels se multiplient, face à une direction issue des nominations du ministre de l'Information, composées de fidèles qui expriment leur volonté de « briser les corporatismes » et les « monopoles syndicaux »<sup>539</sup>. Alain Peyrefitte quitte le ministère de l'Information. Il est remplacé par Yvon Bourges le 8 janvier 1966, auquel succède Georges Gorse le 2 avril 1967. Ragaillardie par ses relativement bons résultats aux élections législatives de mars 1967, l'opposition multiplie les critiques contre l'ORTF.

---

<sup>539</sup> Jérôme Bourdon, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, op. cit., p. 67-68.



C'est dans ce climat qu'éclate la grande grève de 1968. Le détonateur de la crise est un sentiment de « carence » des informations télévisées face aux mouvements de protestation étudiants qui débutent le 3 mai. « Ne minimise-t-on pas sciemment les évènements ? », s'interrogent les syndicats de l'ORTF, désormais groupés en une intersyndicale, qui décide de la grève le 17 mai. Les journalistes du *Journal Télévisé* se joignent majoritairement au mouvement le 25 mai. Le service minimum<sup>540</sup> est alors mis en place, mais le ministre Georges Gorse semble dépassé par les évènements. Il est remplacé le 30 mai par Yves Guéna, qui congédie le 3 juin une grande partie du personnel dirigeant, accusé de céder aux revendications des grévistes. Les services de l'armée ou des techniciens du privé occupent les émetteurs hertziens, et la reprise du travail se déroule dans une atmosphère houleuse tout au long du mois de juin. Les journalistes grévistes ne reprendront le travail que le 13 juillet.

Quelles sont les conséquences de ces grèves à l'ORTF, et donc sur le traitement à l'antenne des voyages présidentiels ? Un nouveau secrétaire d'Etat à l'Information, Joël Le Theule<sup>541</sup>, est nommé dans le ministère Couve de Murville, désigné le 12 juillet, Georges Pompidou ayant démissionné le 10. In fine, les sanctions appliquées aux journalistes, majoritairement grévistes, sont la conséquence la plus importante des évènements de mai à la télévision. En août 1968, 37 journalistes de télévision sont licenciés, 22 sont mutés, 6 sont mis en congé spécial<sup>542</sup>. On peut observer, comme le journaliste Michel Anfrol, que la politique des nominations de proches du pouvoir ou de soutiens gaullistes au sein des rédactions télévisuelles n'a pas eu l'effet escompté : « Que s'est-il passé pendant la grande grève de 1968 à l'ORTF ? Une écrasante majorité des journalistes s'est mis en grève, alors qu'on les disait tous nommés par le pouvoir

---

<sup>540</sup> Il comprend les informations de 20 heures, suivies d'un film de 20h30 à 22h30, et, éventuellement, la possibilité de pouvoir diffuser des messages gouvernementaux. Le service minimum à la télévision existe depuis 1964.

<sup>541</sup> Qui conserve son poste jusqu'en juin 1969.

<sup>542</sup> Jérôme Bourdon, *ibid.*, p. 266.



et à la botte de celui-ci... Ce qui indique bien que le personnel n'était pas aux ordres... »<sup>543</sup>.

Si l'année 1968 n'a donné lieu à aucun reportages liés aux voyages en province car ceux-ci sont inexistant pendant cette période, celui diffusé dans l'édition de 20 heures du *Journal Télévisé* le 1<sup>er</sup> février 1969 et consacré au voyage en Bretagne<sup>544</sup> fait sensation. Il marque l'aboutissement de l'évolution libérale amorcée en 1964, et, malgré les sanctions ayant suivies les grèves de 1968, il témoigne de l'indépendance désormais acquise par les journalistes de télévision quant à leur couverture des voyages présidentiels. Dans ce reportage, pour la première fois, et à une heure de grande écoute, il est fait mention, à Brest, « de jeunes contestataires formant un noyau difficile à évaluer mais bruyant, levant le poing, sifflant, lançant des slogans... » Désormais, les journalistes-rédacteurs qui commentent les reportages consacrés aux déplacements officiels en province n'hésitent plus à évoquer les opposants au chef de l'Etat quand ils se manifestent sur le parcours présidentiel. Il s'agit là d'une première, inimaginable en 1959. La couverture des voyages présidentiels est bel et bien un marqueur des changements qui s'opèrent alors progressivement au sein des rédactions télévisuelles.

Après l'échec du chef de l'Etat au référendum d'avril 1969, sa démission, et l'accession au pouvoir de Georges Pompidou, les structures institutionnelles de l'ORTF évoluent peu, mais dans un sens toujours plus libéral : le ministère de l'Information est supprimé, l'ORTF est placée sous la tutelle directe du Premier ministre. En 1972, la réforme initiée par Jacques Chaban-Delmas instaurant deux unités concurrentes d'information, sur la première et la deuxième chaîne, permet un approfondissement de la libéralisation de l'information télévisée.

---

<sup>543</sup> Entretien réalisé le 21 février 2007.

<sup>544</sup> Voir Annexes : Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne. Archives FCDG AC 115.



Normandie Université

Peu à peu prend fin la mainmise institutionnelle du pouvoir politique sur la télévision, initiée dès son apparition par la Quatrième République et poursuivie, sous d'autres formes, c'est-à-dire en préférant les nominations aux postes-clef à l'intervention directe, sous la République gaullienne. La couverture audiovisuelle des voyages officiels du général de Gaulle en province permet de suivre l'évolution lente mais continue d'une Quatrième République très interventionniste pour cause de guerre d'Algérie à une République gaullienne accordant, bon gré-mal gré, de plus en plus d'autonomie à l'information télévisée.



Normandie Université

## Conclusion

L'étude des voyages présidentiels durant la période gaullienne et de leur perception par les Français - participation directe, reportages télévisuels - nous permet de mieux définir ce qu'a été le gaullisme au pouvoir, à savoir la mise en œuvre d'une « République des citoyens ».

En effet, le voyage en province est au cœur d'un dispositif plus large s'inspirant de la démocratie directe. Ce rapport de proximité avec le peuple, entendu dans sa définition la plus large, cet échange mis en scène et inlassablement initié sur les places des villes et des villages, dans les hameaux, dépassent les seuls objectifs traditionnellement assignés au voyage officiel : donner du chef de l'exécutif l'image d'un président « à l'écoute » et signifier l'action de l'Etat sur l'ensemble du territoire national. Les voyages sont capitaux pour le chef de l'Etat lui-même, lui permettant de connaître les réalités du terrain - adduction d'eau, problèmes de voirie, accès au téléphone, au logement, besoins d'infrastructures - et de percevoir les sentiments des Français envers le chef de l'Etat et sa politique. Le rôle des maires, à cet égard, est primordial dans la mesure où ils se prêtent volontiers aux rites du voyage en province et y font participer leurs administrés, curieux et fiers à la fois de recevoir « le premier des Français » dont ils connaissent le passé historique, le charisme... La foule, toujours nombreuse jusqu'en 1969, composée essentiellement de simples citoyens venus à la rencontre du chef de l'Etat comme à une manifestation d'ordre à la fois festif et cérémonial, exprime son adhésion à la personne du président de la République tout autant que son attachement aux célébrations civiques républicaines. Les opposants, eux, se réfugient dans l'abstention ou bien appellent au boycott des visites officielles.



Les voyages gauliens sont bien plus qu'un échange physique et symbolique entre les citoyens et le chef de l'Etat. Ils donnent à voir une image vivante de l'unité nationale, de son avènement, de sa réalisation temporaire mais effective, des grandes métropoles régionales aux plus modestes bourgs. Les scènes de liesse, de bains de foules, d'applaudissements unanimes permettent la mise en scène de l'unité de la nation, condition *sine qua non*, aux yeux du général de Gaulle, de la réussite collective et du rayonnement international du pays. La foule présente aux cérémonies publiques du voyage présidentiel joue ce rôle essentiel : illustrer, par sa présence, cette unité tant recherchée. La nation s'exprime en effet dans ce peuple présenté comme unanime, enthousiaste, fervent, en communion avec son représentant, qui en est l'incarnation.

Les allocutions présidentielles prononcées au cours de ces déplacements en témoignent : l'unité nationale est un thème récurrent du discours public en province. Sans doute le chef de l'Etat s'est-il inspiré de Paul Valéry écrivant dans ses *Cahiers* : « [La France] essentiellement hétérogène, et indisciplinée, a pour besoin essentiel l'unité. L'unification, même excessive, est donc le travail qui se fait toujours - et dans les crises, c'est la solution qui reconstitue et assure le plus facilement l'unité qui l'emporte. Telle est la loi »<sup>545</sup>. La « République des citoyens » voulue par le chef de l'Etat est un outil au service de l'unité nationale, et les visites en province en sont la première illustration. En cela, elles jouent un rôle essentiel non seulement dans la pratique du pouvoir gaulien, mais aussi dans la mise en œuvre - en images - de l'un des thèmes majeurs du gaullisme : l'union nécessaire des citoyens.

Ce contact direct entre le chef de l'Etat et les citoyens lors des déplacements présidentiels est ainsi un élément clé de la République gaulienne. Il est au cœur des éléments de démocratie directe alors mis en œuvre : référendums, élection du président de la République au suffrage universel direct, participation civique massive

---

<sup>545</sup> Paul Valéry, *Cahiers*, tome II, Paris, Gallimard, 1974, p. 1477, cité in Patrice Gueniffey, op. cit., p. 138.





des citoyens à la vie de la nation, lors des consultations électorales comme lors des voyages en province.

En parallèle avec ces nombreuses visites en province, le chef de l'Etat exerce en effet un recours fréquent aux référendums, dont l'utilisation répétée donne l'occasion au peuple souverain de voter lui-même la loi, de contribuer à l'avènement de la Cinquième République, à la sortie de la guerre d'Algérie, à l'adoption de la réforme instituant l'élection du président de la République au suffrage universel direct, malgré les oppositions fortes suscitées par ces changements majeurs. La pratique du référendum permet ainsi de trancher des questions fondamentales sous la République gaullienne. Elle est au cœur de la conception gaullienne de la souveraineté populaire, seule source de légitimité pour le général de Gaulle. Un autre élément de la démocratie directe caractéristique de la « République des citoyens » voulue par le chef de l'Etat est l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Le chef de l'Etat propose ainsi de donner une « tête » à la République<sup>546</sup>, confiant au peuple français le droit d'élire directement son président.

Il faut également prendre en compte, sous la République gaullienne, la participation des Français, via les élections, à la vie politique de la nation. On relève aux différentes consultations électorales des taux d'abstention très faibles. L'engagement civique d'une large majorité de Français caractérise alors la « République des citoyens » voulue par le chef de l'Etat, à l'instar de leur affluence massive aux diverses cérémonies publiques organisées à l'occasion des visites officielles du chef de l'Etat en province. Les voyages présidentiels prennent ainsi toute leur place dans cet ensemble de pratiques politiques façonné par le chef de l'Exécutif et basé sur l'émancipation des citoyens, désormais maîtres du destin collectif.

La « République des citoyens » n'échappe pas pour autant à l'usure du pouvoir, et les voyages en province en témoignent. Une progressive prise de

---

<sup>546</sup>Claire Andrieu, Philippe Braud, Sophie Masse-Quief, Guillaume Piketty (dir.), *Dictionnaire de Gaulle*, op. cit., p. 906.



distance s'opère entre le président de la République et les Français à partir de 1965. Après la mise en ballottage du chef de l'Etat lors de l'élection présidentielle tenue cette année-là, les oppositions s'expriment plus franchement, non seulement lors de la crise étudiante, sociale et politique de mai 1968 mais aussi lors du dernier voyage en province, le second en Bretagne, fin janvier-début février 1969. Une conjonction de facteurs - le poids de l'âge, la montée des contestations culminant en mai 1968, la raréfaction des voyages en provinces et leur simplification à l'extrême - explique la fin d'une union jusqu'ici très étroite avec les citoyens.

Parmi ces facteurs figure la libéralisation, au fil des années, de l'information télévisée qui, si elle reste liée au pouvoir exécutif, acquiert peu à peu son indépendance. La réforme de l'ORTF en 1964 permet en effet aux opposants d'abord - lors de la campagne télévisuelle de premier tour en 1965 - aux contestataires ensuite - lors de la couverture du dernier voyage, en Bretagne, fin janvier-début février 1969 - d'apparaître aux yeux des Français. C'est la perception même du Général par les citoyens qui change progressivement.

L'étude de la perception par les Français des voyages officiels à la télévision permet de mieux comprendre le passage - historique - de la « foule » encore présente physiquement aux cérémonies publiques lors des déplacements présidentiels au « public » disséminé devant les petits et grands écrans. En effet, le lien direct entre le président de la République et le peuple est mis en images et en scène, à l'occasion des voyages, dans les reportages tant du *Journal Télévisé* que des actualités cinématographiques. L'accent y est mis sur la foule qui acclame, qui applaudit, qui embrasse. Les Corps intermédiaires sont peu présents dans les reportages, sauf au moment de l'accueil du président de la République, et les éventuelles manifestations hostiles absentes, sauf lors du voyage en Bretagne de 1969, fait révélateur. Cet unanimisme « visuel » est accentué par le commentaire du journaliste-rédacteur, qui souligne, au moins jusqu'en 1964-1965, l'élan



d'ensemble du peuple, foule inorganisée mais unie dans une manifestation d'adhésion à un homme incarnant l'Etat et la nation. Les voyages en province permettent ainsi la mise en œuvre de ce que l'on appellera plus tard la « communication politique », un moyen d'exercer « une influence, c'est-à-dire l'ensemble des processus par lesquels les attitudes, les goûts, les opinions sont susceptibles d'être intentionnellement modifiés »<sup>547</sup>.

Ancienne - elle existe sous la monarchie comme sous l'Empire - cette recherche d'influence revêt une nouveauté radicale dans les années gaulliennes. Cette nouveauté est permise par un progrès technologique : celui de la démultiplication du message politique par la retransmission audiovisuelle simultanée au plus grand nombre. L'information s'adresse désormais à un nombre considérable de citoyens, ajoutant aux Français présents physiquement lors des voyages des téléspectateurs toujours plus nombreux au fil des années. Cette simultanéité de la perception des images des voyages par les participants aux cérémonies officielles et par les téléspectateurs du *Journal Télévisé* n'entraîne pas pour autant une adhésion de ces derniers à l'élan partagé, au rassemblement de tous suggéré par les reportages. Si l'on doit admettre que le *Journal Télévisé*, en proposant aux Français les mêmes reportages - et ce d'autant qu'il n'existe qu'une seule chaîne jusqu'en 1963 - renforce la cohésion nationale, il faut également constater que les sentiments exprimés par la foule réunie lors des voyages ne sont pas forcément partagés par le public des téléspectateurs. En d'autres termes, l'« unanimité de présence », retransmise par les images des reportages, n'entraîne pas obligatoirement l'« unanimité de perception ». La télévision sélectionne les thèmes des débats nationaux, en fixe le cadre ; mais elle n'est pas prescriptrice d'opinions. Les téléspectateurs gardent leurs propres idées, leurs propres points de vue, tandis que les foules, présentes aux cérémonies organisées lors des voyages officiels, communient dans une ferveur réelle ne laissant guère de place aux

---

<sup>547</sup> Stéphane Olivesi, *Histoire politique de la télévision*, op. cit., p.67.



opinions divergentes. Hétérogène, divers, ce public nouveau participe alors à la constitution d'une « opinion publique » qui joue progressivement un rôle politique croissant. C'est la naissance du cadre dans lequel prend place, jusqu'à nos jours, le débat démocratique.

Il n'en demeure pas moins que ces moyens audiovisuels en pleine progression sont utilisés par le président de la République comme un outil au service de ses idées, de son programme politique, de son projet national. Et, au-delà, comme un moyen efficace de donner à voir et à entendre un rituel du voyage en province réinventé. Bains de foule, contact direct, dialogues et échanges avec les élus, les maires, mais aussi avec les simples citoyens, bouleversent un cérémonial protocolaire fixé sous la Troisième République. Cette réinvention d'un rituel républicain ancien se fait sous les objectifs d'une presse audiovisuelle avide d'images nouvelles et de pratiques novatrices pour satisfaire des téléspectateurs toujours plus nombreux.

Aujourd'hui, force est de constater la distance toujours plus grande qui se creuse entre l'opinion publique, la grande masse des citoyens, et la fonction présidentielle, tandis que les chaînes d'information fournissent aux téléspectateurs des informations toujours plus rapides, toujours plus sommaires. De nouveau, les voyages présidentiels en province en témoignent : désormais anecdotiques, réunissant au mieux les représentants officiels de l'Etat et une poignée de militants du parti présidentiel, ils ne jouent plus un rôle considéré comme important dans l'échange entre le pouvoir et les citoyens. Comme si ces derniers avaient acté, à regret, la perte progressive par l'Etat de ses moyens d'action, limités désormais par des contraintes politiques et économiques extérieures.

L'historien Pierre Gueniffey observe que « la fuite en avant dans la communication politique a tenté de masquer le déclin [de la fonction présidentielle] par l'omniprésence de l'image. L'homogénéisation du langage qui en découle a exposé la vacuité grandissante du pouvoir. A la longue, le rideau se



déchire et le ressentiment augmente. Le dommage est d'autant plus grand que dans le même temps, l'autre pilier de la légitimité présidentielle, le volontarisme et l'efficacité politique par la disposition des principaux leviers de l'action souveraine, s'est effondré sous le triple effet de la décentralisation administrative, de l'intégration européenne et de la mondialisation économique. Le président de la Cinquième République s'expose de plus en plus alors qu'il peut de moins en moins. Si le héros, selon la définition de l'écrivain Thomas Carlyle, caractérise celui « qui peut le plus et le mieux », on mesure la distance parcourue, à l'envers, depuis les débuts de la Cinquième République »<sup>548</sup>.

Charles de Gaulle apparaît finalement comme le dernier président de la République à conjuguer pouvoir effectif et souveraineté populaire. Une pratique du pouvoir, une conception de son exercice qui se sont illustrées sur les places publiques des métropoles et des hameaux visités lors des voyages en province. La mondialisation croissante de l'économie modifie ensuite les termes de ce « contrat social » ; les états-nations se dessaisissent progressivement de leurs prérogatives au profit de la construction de l'Union Européenne, et ce dans le cadre d'une mondialisation des échanges économiques. « Le processus d'intégration européenne lancé en 1957 par le Traité de Rome », observe l'historienne Sabine Jansen, « contribue à dessaisir le pouvoir central d'une partie de la décision publique »<sup>549</sup>. Aux yeux d'un grand nombre de citoyens, l'Etat ne semble plus avoir à sa disposition les moyens de mener sa propre politique. Un mouvement d'« atomisation sociale » accompagne alors cette évolution, une « rétractation citoyenne » de l'espace public qui entraîne une crise profonde de la représentation politique.

Au-delà, c'est au peuple lui-même, celui qui apparaît rassemblé sur les places des villes et villages lors des voyages, celui qui engageait un dialogue

---

<sup>548</sup> Patrice Gueniffey, op. cit., p. 14.

<sup>549</sup> Sabine Jansen, Maurice Agulhon, Serge Berstein, Gérard Noiriel et al., op. cit., p. 249.



direct avec le chef de l'Etat, que l'on dénie désormais son rôle politique et social. L'essayiste Jacques Julliard écrit à ce propos :

« Avec le peuple, c'est une certaine manière typiquement française de penser à la fois l'unité de la société et la division sociale qui tend à disparaître. [...] La notion de peuple, telle que l'entendait Jules Michelet, Charles Péguy et la tradition républicaine, n'impliquait ni l'égalité des conditions ni l'abolition des distinctions sociales. Bien au contraire. [...] Cette notion impliquait seulement que, d'une situation sociale à l'autre, la barrière ne fût jamais infranchissable. En ce sens, l'idéal de la démocratie est d'être « populaire », c'est-à-dire de constituer la nation en un tout cohérent. Elle impliquait enfin, la notion de peuple, que la société eût une mémoire. Du peuple on peut dire ce qu'Auguste Comte disait de l'humanité : qu'elle est constituée de plus de morts que de vivants. La solidarité populaire n'est pas seulement une notion socio-spatiale ; mais bien une notion socio-temporelle. Celle-ci n'existe plus guère, dès lors que l'essentiel du progrès, en termes de connaissances comme de techniques, repose sur l'innovation, et non sur la reproduction ; sur la rupture et non sur la continuité. Fin du peuple. Tronçonné par les lignes de partage invisibles qui quadrillent la société française et qui ne doivent plus guère au passé ; miné de l'intérieur par l'individualisme des jouissances, il quitte doucement la scène sans fracas ni scandale, accompagné de la considération de chacun et de l'indifférence de tous. Le monde moderne est sans pitié pour ses accoucheurs »<sup>550</sup>.

Le politologue Laurent Bouvet ajoute : « À l'âge de la mondialisation, de l'ouverture des frontières et du triomphe d'un individualisme consumériste, le peuple apparaît facilement comme une forme politique désuète, voire obsolète. [...] La marche forcée vers la mondialisation, la fuite en avant de la construction européenne, la perversion du matérialisme par le consumérisme ou encore les tentations identitaires de toutes sortes ont eu raison du fragile édifice dont la

---

<sup>550</sup>Jacques Julliard, *Lieux de mémoire*, op. cit., p. 2391.



France et les Français ont, comme bien d'autres en Europe, bénéficié à plein pendant les décennies qui ont suivi la seconde Guerre mondiale »<sup>551</sup>.

D'autres observateurs, comme la journaliste Natacha Polony, relèvent encore que « le processus d'atomisation imposé par le néolibéralisme tend à détruire le peuple en tant que communauté nationale, en lui opposant les droits des individus en dehors de toute valeur commune et de toute mémoire, en dehors aussi de toute intégration permettant de constituer une nation, et le peuple comme classe sociale, en supprimant toute culture populaire pour la remplacer par une culture de masse réduite à une forme la plus avilissante possible de consommation, et en transformant chacun en auto-entrepreneur gérant son propre capital humain »<sup>552</sup>.

La disparition de toute présence populaire significative lors des voyages présidentiels en province des successeurs de Charles de Gaulle illustre cette prise de distance entre peuple et pouvoir, alors même que les places des villes, des chefs-lieux, des bourgs et des hameaux étaient le lieu par excellence de la rencontre entre les Français et le chef de l'Etat. Si les présidents successifs reprennent bien la pratique du bain de foule, ils ne serrent plus la main qu'à quelques militants aguerris, venus pour « faire nombre » tandis que la grande masse des citoyens se mure dans l'indifférence. Le voyage présidentiel en province est bien un miroir dans lequel contempler l'état de la relation et la qualité de l'échange entre les citoyens et leurs représentants élus.

La conception gaullienne de cette relation, vécue et perçue lors des visites en province, nourrit aujourd'hui la réflexion sur les dangers de l'individualisme absolu et du communautarisme sourcilieux, destructeurs de tout lien social, et sur la nécessaire réinvention du pacte républicain. Car, à rebours du processus d'atomisation sociale, Charles de Gaulle a fait sienne « l'idée que le groupe

---

<sup>551</sup> Laurent Bouvet, *Le sens du peuple. La gauche, la démocratie, le populisme*, op. cit., p. 14-15.

<sup>552</sup> Natacha Polony, *Changer la vie*, Paris, Les Éditions de l'Observatoire, 2017, p. 201.



constitue, par les liens de solidarité qui l'unissent, une entité qui dépasse la simple addition des individus »<sup>553</sup>. « Pour le gaullisme », observe l'historien britannique Sudhir Hazareesingh, « qui a toujours refusé le fractionnement, c'est la nation qui fait figure de mythe sociologique suprême. » Or, comme le souligne l'essayiste Régis Debray, l'idée gaullienne de la nation ne repose pas sur « un fait de nature, mais plutôt de culture, inscrit au confluent d'un passé et d'une volonté. D'une langue maternelle qu'on ne choisit pas et d'une législation qu'on délibère et vote en commun. [...] Au langage barbare de la « communauté » héréditaire, raciale, il opposa celui du rassemblement. [...] La nation, chez lui, exprime un désir de liberté, non de domination »<sup>554</sup>. Cette définition de la nation, qui ouvre le patriote à l'universel, apparaît bien actuelle, bien nécessaire, peut-être, à l'heure des régressions vers la communauté ethnique, vers la tribu. En ce sens, l'apport de l'étude des voyages présidentiels est essentiel : il contribue au débat sur le sens de l'appartenance collective à une société donnée, sur l'importance du civisme pour la cohésion de cette société et sur le sentiment national.

Si les voyages gaulliens en province mettent en pratique cette définition très moderne de la nation, ils sont aussi l'affirmation d'une République adossée au corps politique des citoyens. Régis Debray cite le Général : « La République, c'est le peuple »<sup>555</sup>. « Ni Général Monck, ni général de coup d'Etat », selon Raymond Aron<sup>556</sup>, Charles de Gaulle incarne le visage d'une nation « humaine » dont les citoyens décident du destin, et d'une République forte dans une France en profond bouleversement économique, social et culturel. Les années 1960 voient ainsi l'émergence d'une culture politique nouvelle et originale, le gaullisme, dans laquelle République, pouvoir exécutif fort et souveraineté populaire se concilient. Les notions d'ordre, de stabilité et d'efficacité, mais aussi d'unité et de fraternité, ont alors séduit

---

<sup>553</sup> Ibid., p. 201.

<sup>554</sup> Régis Debray, *À demain de Gaulle*, Paris, Éditions Gallimard, 1990, p. 123-124.

<sup>555</sup> Ibid., p. 126.

<sup>556</sup> Raymond Aron, *Mémoires, 50 ans de réflexions politiques*, tome 1, Paris, Pocket, 1985, p. 254-257.





les classes moyennes devenues majoritaires durant les Trente glorieuses, bénéficiant de la forte croissance économique.

Mais si les voyages en province du chef de l'Etat reflètent bien cette France de la prospérité économique et du progrès technologique, qu'en est-il de la dimension sociale de la politique menée par le Général ? Le salarié économique est-il, comme le citoyen politique, en mesure de s'émanciper des rapports de force au sein de l'entreprise ? Est-il possible de changer le rapport au travail salarié, de permettre aux travailleurs d'être des acteurs pleinement responsables au sein de leurs entreprises et non plus seulement des salariés passifs ? A ce défi, le président de la République répond par un concept clé de la pensée gaullienne : la participation. Les voyages en province vont être bien sûr l'occasion de populariser le thème, qui est martelé dès les premiers déplacements présidentiels : ainsi, lors de la visite en Auvergne de juin 1959, le chef de l'Etat déclare à Clermont-Ferrand, après une visite aux banlieues industrielles et à leurs usines de pneumatiques :

« Nous avons voulu établir la stabilité des finances, de l'économie, des échanges, de la monnaie, et cela nous coûte de multiples sacrifices. Lorsque cette stabilité sera définitivement établie, le progrès social sera le premier objectif du gouvernement. Il y a près de moi le ministre des Finances<sup>557</sup>, artisan et symbole de cette stabilité, qui, sous ma haute autorité, sera l'instigateur du progrès social, qui comporte, bien entendu, l'amélioration progressive des salaires et des traitements mais aussi un changement dans la condition des uns et des autres par l'association des travailleurs à la marche de l'entreprise ».

La veille, le 5 juin, à Aurillac, il prononce ces mots devant la foule rassemblée place de l'hôtel de ville :

« La prospérité vers laquelle nous marchons - une fois rétabli, comme cela va être fait, notre équilibre financier, économique, monétaire - nous voulons qu'elle soit au profit de tous les enfants de la France. Nous voulons que ce développement

---

<sup>557</sup> Antoine Pinay, du 8 janvier 1959 au 13 janvier 1960.



économique soit lié au progrès social, par l'amélioration de la condition de chacun, amélioration liée à notre avance et aussi à un ensemble de dispositions que nous prenons et qui sont destinées à élever la condition de chaque Français, en particulier les plus modestes. J'entends par là l'association des travailleurs à la marche des entreprises ».

Autre ville, même thème, lors de ce voyage, dans le discours prononcé à Saint-Étienne, allocution reprise dans le reportage des Actualités Françaises diffusé la semaine du 10 juin 1959 :

« Nous voulons que le progrès social soit lié à la prospérité au fur et à mesure qu'elle se développe »<sup>558</sup>.

Le journaliste Michel Anfrol confirme cette priorité accordée à la politique sociale dans les discours tenus en province par le chef de l'Etat : « Il évoquait beaucoup les problèmes sociaux, la politique de participation... Il était très sensible au progrès social. Cela a été vraiment, je crois, un de ses thèmes favoris, il y a toujours beaucoup insisté »<sup>559</sup>. « Traiter de démocratie et traiter de participation », relève le sociologue Patrick Guiol, « c'est rechercher les modalités selon lesquelles l'individu, le citoyen, participe à l'activité et à la régulation des différentes collectivités auxquelles il appartient : collectivité nationale d'abord, mais aussi collectivité locale et régionale, et enfin, cette collectivité qui a pris et qui prend une importance croissante dans nos sociétés industrielles, l'entreprise. [...] Que peuvent bien signifier liberté, égalité, fraternité, dans un système social qui relègue le travailleur - fut-il convenablement rémunéré - au rang d'instrument et d'engrenage ? [Le chef de l'Etat] souhaite faire de chaque travailleur français un « associé responsable »<sup>560</sup> plutôt qu'un instrument. L'objectif, pour Charles de Gaulle, a indiscutablement été d'étendre la participation aux décisions et donc de viser, selon ses propres termes « la transposition sur le plan économique de ce que sont dans

---

<sup>558</sup> Voir Annexes : Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne, Rhône-Alpes. Archives FCDG AC 58.

<sup>559</sup> Entretien réalisé le 21 février 2007.

<sup>560</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome III, Paris, Plon, 1974, p. 99.



l'ordre politique les droits et les devoirs des citoyens »<sup>561</sup>. Et Patrick Guiol de conclure : « Tant par sa réforme constitutionnelle instaurant la souveraineté populaire que par sa perspective de reconnaissance du citoyen au sein de l'entreprise, en donnant la parole au peuple par le référendum ou par la participation, de Gaulle s'est fait le chantre d'une idée nationale fondée sur l'émancipation des Français »<sup>562</sup>. Même si le chef de l'Etat consacre à la question sociale une place de choix dans ses allocutions publiques, force est de constater que l'écho en a peu porté, tant les opposants - syndicats, patronat, mais aussi membres de sa propre majorité - étaient déterminés à faire barrage.

L'échec relatif de la réforme de la participation amène à relativiser le rêve gaullien d'une « République sociale des citoyens ». Malgré les propos tenus à l'occasion des voyages officiels, la recherche d'une « troisième voie entre le capitalisme et le communisme permettant d'éviter les erreurs et les défaillances de l'un et de l'autre, de remédier aux méfaits de la « civilisation mécanique » », selon la définition de l'historien Michel Boivin<sup>563</sup>, n'aboutira pas. Et ce, même si le chef de l'Etat profite d'une conjoncture économique extrêmement favorable - le niveau de vie moyen triple entre 1959 et 1970. Selon l'historien Serge Berstein, « le Général est à la recherche de cette « troisième voie », si prisée des intellectuels de l'entre-deux guerres, qui permettrait, en préservant la liberté, de faire place à la personne humaine et à son éminente dignité au sein du processus de production. De ce point de vue, la continuité de la pensée gaulliste est totale, de même qu'est permanent l'échec des tentatives destinées à concrétiser le projet social du gaullisme dont les initiatives sont rapidement vidées de leur substance »<sup>564</sup>.

Ainsi, l'ordonnance du 7 janvier 1959 qui prévoit « l'intéressement des travailleurs » aux bénéfices de l'entreprise, repris sous forme de projet de loi en 1965, très critiqué par les syndicats et les milieux d'affaires, n'aboutit pas. Si la

<sup>561</sup> Charles de Gaulle, *Mémoires d'Espoir*, op. cit., p. 145.

<sup>562</sup> Patrick Guiol, « Référendum et participation sociale », in *Charles de Gaulle et la nation*, op. cit., p. 182-183.

<sup>563</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 14.

<sup>564</sup> Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, op. cit., p. 318.



République des citoyens voulue par le chef de l'Etat a certes permis la modernisation accélérée de l'économie française, entraînant des bouleversements sociaux considérables, le rêve d'association des travailleurs à la marche de leur entreprise n'a donc pas été réalisé. Le projet est repris en 1968, mais, une fois encore, syndicats hostiles « à la réforme du capitalisme » et patronat jaloux de ses prérogatives font échouer la réforme voulue par le président de la République. L'accord des partenaires sociaux est en effet absolument nécessaire à une réforme de ce type et de cette ampleur. Les historiens Jean Lacouture et Roland Mehl ont recueilli puis consigné le témoignage de Maurice Schumann<sup>565</sup> sur cette dernière tentative :

« Le jeudi 24 avril 1969 au crépuscule, soit trois jours avant le référendum du 27 avril, Maurice Schumann, est reçu à l'Élysée dans le bureau du président de la République, qui lui dit :

‘- Nous allons perdre. Je le regrette parce que le véritable enjeu, c'était vous’.

‘- Moi, mon général ?’

‘- Pas vous, Maurice Schumann, bien sûr. Mais vous, ministre des Affaires sociales. Si au lendemain des événements de mai 1968, les Français n'avaient besoin que d'être rassurés, parce qu'ils avaient peur, ils n'avaient pas besoin de De Gaulle ; il s'en trouvera bien un autre pour le faire. Si, au contraire, ils ont compris la leçon, c'est-à-dire s'ils veulent la réforme avec un grand R, la vraie, alors je regrette qu'ils ne nous aient pas compris. Nous pouvions encore rendre un grand service. Rappelez-vous, je vous avais demandé d'avoir tout prêt un projet de création des « Comités de participation » pour le lendemain du référendum’.

‘- Je l'ai préparé, mon général’.

‘- Eh bien, gardez-le ! Il pourra servir plus tard’ »<sup>566</sup>.

Ce projet de loi sur les « Comités de participation » a été préparé par le chef de l'Etat et Maurice Schumann eux-mêmes entre novembre 1968 et avril 1969<sup>567</sup>. Il

---

<sup>565</sup> Ministre d'Etat chargé des Affaires sociales de 1968 à 1969

<sup>566</sup> Jean Lacouture, Roland Mehl, *De Gaulle ou l'éternel défi*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 528 p., cité in *Bulletin de liaison de l'Association Maurice Schumann*, n° 44, juin 2017, p. 2.



portait sur la création d'un « Comité » dans les entreprises de plus de cent salariés, comité qui visait à promouvoir « la participation des travailleurs à la marche des entreprises ». Il ne fut jamais déposé devant le Parlement, compte tenu de l'échec du référendum d'avril. « L'association » du capital et du travail prônée par René Capitant et Louis Vallon, ne verra pas le jour. « On sait l'amertume », conclut le sociologue Patrick Guiol, « qui résulte pour de Gaulle de l'écart entre ses ambitions [dans le domaine social] et les réalisations effectives de son gouvernement »<sup>568</sup>. Si la République des citoyens émancipés de Charles de Gaulle est éminemment politique, son pendant social, malgré des avancées, reste à réaliser lorsque le chef de l'Etat démissionne de ses fonctions le 28 avril 1969, après l'échec au référendum qui fut, selon Maurice Schumann, « celui qui conduit le Général à quitter le pouvoir avec une dignité entrée dans l'Histoire »<sup>569</sup>.

Que reste-t-il, en 2018, de cette « idée » de la France, de cette conception de la souveraineté populaire, mis en œuvre par le président de Gaulle et inlassablement illustrées, expliquées, énoncées lors des voyages du chef de l'Etat ? Que reste-t-il de la « République des citoyens » si chèrement défendue dans les provinces, sur les routes et jusqu'au plus modeste hameau ?

« Le personnage du général de Gaulle », écrit l'historien Jean-François Sirinelli, « [représente] de nos jours un point de repère historique. Certes, il est à bien des égards, près d'un demi-siècle après sa mort, le représentant d'une France engloutie, celle d'avant le grand basculement anthropologique amorcé dans les années 1960 et d'avant la globalisation économique qui restera, avec l'implosion de l'Union soviétique, l'autre grand fait historique majeur de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. [...] Parce qu'il a incarné l'Etat-nation, proclamé sa grandeur, défendu son rang, parce qu'il a contribué à forger des institutions qui paraissent, même si elles sont désormais parfois remises en cause, assurer la stabilité du pouvoir politique dans une

---

<sup>567</sup> Entretien accordé par Maurice Schumann au *Journal du Dimanche* le 10 novembre 1985.

<sup>568</sup> Patrick Guiol, « Référendum et participation sociale », in *Charles de Gaulle et la nation*, op. cit., p. 175.

<sup>569</sup> « Discours de Maurice Schumann à Lyon devant les Médaillés de la Résistance le 16 février 1993 », Archives FCDG, Fonds Maurice Schumann F 40/102. Citation aimablement communiquée par Michel Brault, biographe.



Europe en proie à des fièvres obsidionales, le général de Gaulle apparaît encore souvent, sinon comme une balise dans un monde déboussolé, en tous cas comme un amer auquel s'arrimer dans le doute : l'homme des tempêtes historiques est censé fournir, sinon le cap, en tous cas la détermination »<sup>570</sup>. Un repère certes, et une affirmation majeure de la souveraineté populaire héritée de la Révolution française, réinventée, réactualisée par le Général et dont les voyages sont la meilleure illustration. « Jamais, dans notre histoire », écrit l'historien Michel Boivin, « les citoyens n'ont eu autant de pouvoir que pendant la république gaullienne. Pour le général de Gaulle, la démocratie directe est la seule qui vaille, celle de l'appel à la nation dans ses profondeurs, sans intermédiaires »<sup>571</sup>.

Comme une parenthèse ouverte après le régime des partis de la Quatrième République et refermée progressivement avec les transferts de souveraineté consentis vers l'Union européenne dans le cadre d'une mondialisation économique rapide, la « République des citoyens » de Charles de Gaulle semble être la dernière mise en œuvre, à ce jour, de l'idée qu'il se fit de la souveraineté populaire, source première de légitimité du pouvoir. Les places des innombrables villes et villages visités pendant dix ans par le chef de l'Etat résonnent encore de la fête civique républicaine célébrant cette souveraineté que furent les voyages en province.

Ce fut bien là une réinvention, selon le mot d'Abraham Lincoln, de la démocratie comme gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

---

<sup>570</sup> Jean-François Sirinelli, *Les Révolutions françaises, 1962-2017*, op. cit., p. 114.

<sup>571</sup> Michel Boivin, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, op. cit., p. 129.



Normandie Université

## **SOURCES**



## Normandie Université

- 1) Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. page 343
- 2) Voyage 2 des 16-19 avril 1959 : Bourgogne, Auvergne. page 345
- 3) Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre. page 347
- 4) Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne, Rhône-Alpes. page 349
- 5) Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais. page 351
- 6) Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort. page 354
- 7) Voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. page 356
- 8) Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie. page 358
- 9) Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne. page 360
- 10) Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes. page 362
- 11) Voyage 11 des 21-23 octobre 1960 : Provence-Alpes-Côte d'Azur. page 364
- 12) Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées. page 366
- 13) Voyage 13 des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine. page 368
- 14) Voyage 14 des 21-24 septembre 1961 : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes. page 370
- 15) Voyage 15 des 7-10 novembre 1961 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. page 372
- 16) Voyage 16 des 17-20 mai 1962 : Limousin, Midi-Pyrénées. page 374
- 17) Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté. page 376
- 18) Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne. page 378
- 19) Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes. page 380
- 20) Voyage 20 des 24-29 septembre 1963 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur. page 382
- 21) Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie. page 384
- 22) Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire. page 386
- 23) Voyage 23 des 16-20 juin 1965 : Ile-de-France, Centre. page 388
- 24) Voyage 24 des 23-26 Avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais. page 390
- 25) Voyage 25 des 22-24 octobre 1967 : Languedoc Roussillon,





Normandie Université

Midi Pyrénées.

page 393

26) Voyage 26 des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne.

page 395



Normandie Université

## **1) Voyage 1 des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

- **Archives Fondation Charles de Gaulle** : Carton AC 57.

- **Archives nationales : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).**

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/164-166 Hte-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales, Gers, Htes-Pyrénées, Basses-Pyrénées<sup>572</sup> (14-17 février 1959) :**

**164** Notes, correspondances, discours et requêtes.

**165** Documentation.

**166** Analyse des commentaires de presse, album photographique du voyage et

---

<sup>572</sup> (Aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques.)



Normandie Université

coupures de presse nationale et locale.

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

5909 GJ 00009 : Le voyage du président de Gaulle dans le Béarn.

5908 GJ 00002 : France. Voyage présidentiel dans le Sud-Ouest.

1959 8 1 CH 1 : Voyage présidentiel dans le Sud-Ouest.

1959 8 1 : Voyage présidentiel dans le Sud-Ouest.

1959 10 15 NU : De Gaulle à Lacq.

1959 9 18 NU : Voyage du président de Gaulle dans le Sud-Ouest.

5908 EJ 53877 : Voyage de De Gaulle à Toulouse, Pamiers, Foix, Perpignan.

5909 EJ 53891 : Voyage de De Gaulle à Auch, Tarbes, Lacq, Pau.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* Nuit du 14 février 1959 : Voyage du général de Gaulle à Toulouse et discours à l'usine « Sud-Aviation ».

*JT* 13h du 15 février 1959 : Le général de Gaulle : visite autour de Toulouse et discours à l'université.

*JT* 13h du 16 février 1959 : Voyage et discours du président à Perpignan.

*JT* ND 1 mars 1959 : Le général de Gaulle à Lacq et à Pau.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 18 février 1959.



Normandie Université

## **2) Voyage 2 des 16-19 avril 1959 : Bourgogne, Auvergne.**

### **- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

- **Archives Fondation Charles de Gaulle** : Carton AC 61.

- **Archives nationales** : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

### **Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

### **\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

#### **5 AG1/167-168 Yonne, Nièvre, Allier, Saône-et-Loire, Côte-d'Or (16-19 avril 1959) :**

**167** Notes, correspondance, discours, allocutions, requêtes et lettres de remerciements.

**168** Documentation et coupures de presse nationale et locale.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

A ma connaissance, il n'existe pas de films conservés aux archives Pathé-Gaumont concernant le voyage d'avril 1959.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 13h du 16 avril 59 : Voyage du général de Gaulle à Auxerre et Clamecy.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 22 avril 1959.



Normandie Université

### **3) Voyage 3 des 7-9 mai 1959 : Centre.**

#### **- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

- **Archives Fondation Charles de Gaulle** : Carton AC 58.

- **Archives nationales** : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

Fonds Archives Nationales :

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/169 Cher, Indre, Loiret, Loir-et-Cher, Indre et Loire : notes, correspondance, documentation, discours, demandes d'audience et coupures de presse nationale et locale. (7-9 mai 1959.)**

#### **- Les films :**



Normandie Université

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

5920 EJ 54312 : Défilé fête de Jeanne d'Arc et de la victoire de 1945 à Orléans en présence du président de Gaulle.

1959 24 8 : Voyage du président de Gaulle dans le Centre de la France.

1959 24 8 CH1 : Voyage du président de Gaulle dans le Centre de la France.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* Nuit du 8/05/59 : De Gaulle à la cathédrale d'Orléans.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 13 mai 1959.



Normandie Université

#### **4) Voyage 4 des 5-7 juin 1959 : Auvergne, Rhône-Alpes.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 58.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/170 Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme : programme, notes, correspondance, documentation, discours, demandes d'audience, coupures de presse nationale et locale (5-7 juin 1959.)**





Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

5924 EJ 54431 : Voyage de De Gaulle en Auvergne et dans le Centre.

5924 EJ 54430 : Voyage de De Gaulle en Auvergne et dans le Centre.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* du 7 juin 1959 : Discours du général de Gaulle à Roanne.

*JT* 20h du 7 juin 1959 : Discours du Général à St-Etienne.

*JT* du 30 juin 1959 : Voyage et discours du Général à Brioude.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 10 juin 1959.



Normandie Université

## **5) Voyage 5 des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 62.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/175-176 Pas-de-Calais, Nord (24-27 septembre 1959) :**

**175** Notes, correspondances concernant l'inauguration du Mémorial départemental de la résistance et de la déportation à Lille, discours, menus et listes.

**176** Documentation et coupures de presse régionale.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

5900 ENU 54950 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, le Pas-de-Calais, Valenciennes.

5900 ENU 54946 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, Le Quesnoy.

5900 ENU 54944 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, le Pas-de-Calais, Tourcoing.

5900 ENU 54949 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, Dunkerque.

5940 GJ 00002 : Voyage du président de Gaulle dans le Nord de la France.

5940 EJ 54952 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, visite aux charbonnages à Bruay.

5940 EJ 54951 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, visite aux charbonnages à Bruay et Haillicourt.

5940 EJ 54943 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, le Pas-de-Calais, à Calais puis à Arras.

5940 EJ 54948 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord, le Pas-de-Calais, Lille.

5940 EJ 54945 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord.

1959 40 4 : Voyage du président de Gaulle dans le Nord.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* ND de septembre 1959 : Discours du Général. À Tourcoing.

*JT* ND de septembre 1959 : Discours du Général à Valenciennes.

*JT* ND de septembre 1959 : Discours du Général à Calais.

*JT* ND de septembre 1959 : Discours du Général à Dunkerque.

*JT* Nuit du 24 septembre 1959 : De Gaulle dans le Nord : Arras.

*JT* ND du 26 septembre 1959 : Discours du Général à Douai.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de**



Normandie Université

**l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 30 septembre 1959.



Normandie Université

## **6) Voyage 6 des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 63.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/177-179 Territoire de Belfort, Haut-Rhin, Bas-Rhin (18-22 novembre 1959) :**

**177** Notes, correspondances, documentation, plan de tables et invitations.

**178** Documentation par ville et département visités, discours, notices biographiques et cartes.

**179** Trois albums de coupures de presse nationale et locale et album de coupures



Normandie Université

de presse strasbourgeoise.

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

1959 48 13 CH 1 : Le général de Gaulle en Alsace.

1959 48 13 : Le général de Gaulle en Alsace.

5948 EJ 55204 : Voyage du président de Gaulle en Alsace.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* Nuit du 22 novembre 1959 : Voyage du Général dans l'Est, discours à l'université de Strasbourg.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de novembre 1959.



Normandie Université

## **7) Voyage 7 des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 65.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/181-183 Tarn, Aude, Gard, Hérault, Ecole de l'air de Salon-de-Provence (25-28 février 1960) :**

**181** Notes, correspondance, discours, requêtes, doléances et listes.

**182** Documentation, notices biographiques, album photographique de la région de Nîmes édité par la Chambre de commerce de Nîmes.



Normandie Université

**183** Coupures de presse (classement chronologique).

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6010 EJ 55642 : Voyage de De Gaulle à Castres, Carcassonne, Alès, Nîmes, Montpellier.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 13h du 26 février 1960 : 2ème journée du voyage du général de Gaulle dans le Sud-Est, Narbonne.

*JT* 20h du 28 février 1960 : Suite du voyage du Général dans le Sud-Est de la France, discours à Sète.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 2 mars 1960.





Normandie Université

## **8) Voyage 8 des 6-10 juillet 1960 : Normandie.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 69.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/185-186 Manche, Orne, Calvados, Eure, Seine-Maritime (6-10 juillet 1960) :**

**185** Notes, correspondance, discours, audiences présidentielles, lettres de remerciements, plans de table et menus.

**186** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, documentation fournie par les ministères, fiches biographiques et coupures de presse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6029 EJ 56302 : Voyage de Gaulle en Normandie : Le Havre, Dieppe, Caen, Rouen, et au pont de Tancarville.

6029 GJ 00006 : Le voyage du président de gaulle en Normandie.

1960 29 2 CH 1 : Voyage du général de Gaulle en Normandie.

1960 29 2 : Voyage du général de Gaulle en Normandie.

6029 EJ 56301 : Voyage de De Gaulle en Normandie : Le Havre, Cherbourg, Saint-Lô.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de juillet 1960.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 13 juillet 1960.

Actualités Françaises du 27 juillet 1960.



## 9) Voyage 9 des 7-11 septembre 1960 : Bretagne.

- **Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

- **Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 70.

- **Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/188-189 Finistère, Côtes-du-Nord<sup>573</sup>, Morbihan, Loire-Atlantique, Ile-et-Vilaine (7-11 septembre 1960) :**

188 Notes, correspondance, discours, tracts, plans de tables et menus.

189 Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, documentation fournie par les ministères, correspondance, fiches biographiques et coupures de presse.

---

<sup>573</sup> Aujourd'hui dénommées Côtes-d'Armor, voir supra.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6038 GJ 00001 : Le voyage du général de Gaulle en Bretagne.

6038 EJ 56682 : De Gaulle en Bretagne (Île de Sein).

1960 38 10 SP : Le général de Gaulle en Bretagne.

6053 EJ 56682 : Le général de Gaulle en Bretagne (Ile de Sein).

1960 38 2 : De Gaulle en Bretagne.

6038 EJ 56706 : Fin du voyage de De Gaulle en Bretagne.

6053 EJ 56706 : Fin du voyage de De Gaulle en Bretagne.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* Nuit du 11 septembre 1960 : Voyage du général de Gaulle en Bretagne.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 14 septembre 1960.



Normandie Université

## **10) Voyage 10 des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 71.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/190-191 Isère, Haute-Savoie, Savoie (6-9 octobre 1960) :**

**190** Notes, correspondance, discours, plans de tables et menus.

**191** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, correspondance, fiches biographiques et coupures de presse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6042 EJ 56852 : Voyage du général de Gaulle en Savoie.

6042 GJ 00001 : Voyage du général de Gaulle en Savoie.

6053 EJ 56852 : Voyage du général de Gaulle en Savoie.

1960 42 13 SP : Voyage de Gaulle en Savoie et Dauphiné.

1960 42 3 : Voyage de Gaulle en Savoie et Dauphiné.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage d'octobre 1960.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 12 octobre 1960.



Normandie Université

## **11) Voyage 11 des 21-23 octobre 1960 : Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 71.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/192 Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Principauté de Monaco : notes, correspondance, documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, discours, menus, fiches biographiques et coupures de presse (21-23 octobre 1960.)**



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

1960 44 13 SP : De Gaulle dans le Sud-Est.

1960 44 9 : Le voyage du général de Gaulle dans le Sud-Est.

6044 EES 56924 : Voyage du président de la République de Gaulle dans le Sud-Est et à Monaco.

6044 GJ 00001 : Le voyage du président de Gaulle de Briançon à Monaco.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage d'octobre 1960.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 26 octobre 1960.





Normandie Université

## **12) Voyage 12 des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 72.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/194-195 Landes, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Dordogne, Gironde (12-16 avril 1961) :**

**194** Notes, correspondance, documentation, discours, audiences présidentielles, listes, cartes et coupures de presse.

**195** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6116 EJ 57636 : Voyage de Gaulle dans l'Ouest.

6116 GJ 00005 : Le voyage du président de Gaulle. (À Agen, comme au cours des soixante haltes qui ont marquées son voyage de cinq jours dans le Sud-Ouest, le général de Gaulle a été accueilli avec enthousiasme.)

1961 16 3 : Voyage de Gaulle dans l'Ouest.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* ND avril 1961 : Voyage du général de Gaulle dans le Sud-Ouest, 12, 13,14, 15  
Avril 1961.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 19 avril 1961.



Normandie Université

### **13) Voyage 13 des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 73.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/196-197 Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle (28 juin-2 juillet 1961) :**

**196** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères.

**197** Notes, correspondance, discours et coupures de presse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6127 GJ 00001 : Le voyage du général de Gaulle en Lorraine.

1961 27 1 : Le voyage du président de Gaulle dans l'Est.

6127 EJ 57917 : De Gaulle à Epinal, Lunéville, Forbach, Bar-le-Duc, Nancy, Metz, Thionville. (Evocation des manifestations paysannes.)

6127 EJ 57916 : Le général de Gaulle en Lorraine. (De Gaulle évoque l'Algérie et les problèmes paysans.)

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de juin-juillet 1961.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 5 juillet 1961.



Normandie Université

#### **14) Voyage 14 des 21-24 sept. 1961 : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 73.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

Fonds Archives Nationales :

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/198-199 Aveyron, Lozère, Ardèche (21-24 septembre 1961) :**

**198** Notes, correspondance, documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères et fiches biographiques.

**199** Coupures de presse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6139 GJ 00006 : Le quatorzième voyage du général de Gaulle en France l'a mené dans l'Aveyron, la Lozère et l'Ardèche.

6139 EJ 58170 : Voyage de De Gaulle en Ardèche, Aveyron et Lozère.

1961 3 91 : Voyage de De Gaulle dans le centre de la France.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de septembre 1961.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 27 septembre 1961.



Normandie Université

**15) Voyage 15 des 7-10 novembre 1961 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 74.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/200-201 Corse, Var, Bouches-du-Rhône (7-10 novembre 1961) :**

**200** Notes, correspondance, discours et requêtes.

**201** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, fiches biographiques et cartes.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6146 EJ 58339 : Voyage de Gaulle à Marseille et Arles.

6100 GNU 27997 : Le général de Gaulle à Arles.

6146 GJ 00002 : Le voyage du président de Gaulle dans le Sud-Est.

6146 EJ 58395 : Voyage de De Gaulle à Bastia, Ajaccio, Toulon. Le général de Gaulle dans le Midi.

1961 46 15 NU : De Gaulle à Marseille et Arles.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 20h du 7 novembre 1961 : Voyage du Général en Corse.

*JT* 20h du 8 novembre 1961 : Le voyage du président en Corse et dans le Midi.

*JT* 13h du 9 novembre 1961 : Voyage du Général dans le Midi.

*JT* 20h du 9 novembre 1961 : Voyage du Général dans le Midi.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 15 novembre 1961.

Actualités Françaises du 22 novembre 1961.

Actualités Françaises du 29 novembre 1961.





Normandie Université

## **16) Voyage 16 des 17-20 mai 1962 : Limousin, Midi-Pyrénées.**

### **- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

- **Archives Fondation Charles de Gaulle** : Carton AC 74.

- **Archives nationales** : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

### **Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

### **\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

#### **5 AG 1/203-204 Lot, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne (17-20 mai 1962) :**

**203** Notes, correspondance, discours, plans de table et coupures de presse.

**204** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, fiches biographiques et cartes.

### **- Les films :**



Normandie Université

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6221 EJ 59007 : Voyage de De Gaulle dans le centre de la France : Limousin et Haut-Quercy.

6221 GJ 00006 : Le voyage du président de la République en Limousin.

1962 21 3 : Voyage du président de Gaulle dans le Centre de la France.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de mai 1962.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 23 mai 1962.



Normandie Université

## **17) Voyage 17 des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 75.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/205-206 Haute-Saône, Jura, Doubs (14-17 juin 1962) :**

**205** Notes, correspondance, discours, requêtes, plans de table et coupures de presse.

**206** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, documentation fournie par les ministères et fiches biographiques.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6225 GJ 00001 : Le dix-septième voyage du président de Gaulle.

ACHANT 24 : Le général de Gaulle à Lure (Franche-Comté.) (Film amateur : avant l'arrivée du président à la mairie, les voitures sont fouillées par les gendarmes par crainte d'attentats OAS.)

1962 25 10 : Voyage du général de Gaulle en Franche-Comté.

6225 EJ 59079 : Voyage du général de Gaulle en Franche-Comté. (Lors de ce déplacement, 17ème voyage officiel, à Montbéliard, annonce que les pourparlers secrets entre le FLN et l'OAS ont abouti.)

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 20h du 14 juin 1962 : Voyage du général de Gaulle en province.

*JT* 13h du 17 juin 1962 : Voyage du Général en Franche-Comté : Pontarlier et Besançon.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 20 juin 1962.



Normandie Université

## **18) Voyage 18 des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 78.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/208-210 Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube (22-28 avril 1963) :**

**208** Notes, correspondance, cartes et plans.

**209** Discours, documentation consécutive au voyage et album photographique.

**210** Documentation rassemblée par Pierre Marien, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, notices biographiques et coupures de presse.



Normandie Université

**Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6318 EJ 60230 : Voyage de De Gaulle à Chaumont, Wassy, Troyes.

6317 EJ 60214 : Voyage de De Gaulle à Reims, Epernay, Chalons, Rethel.

6300 GNU 30718 : Voyage du général de Gaulle (Suite).

6317 GJ 00005 : Le voyage du général de Gaulle à travers les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne constitue la dix-huitième visite du chef de l'Etat dans les départements français.

1963 18 11 NU : Voyage de De Gaulle dans l'Est.

1963 18 4 : De Gaulle dans l'Est (et arrivée de W. Brandt à Paris.)

1963 1 84 CH 1 : De Gaulle dans l'Est (et arrivée de W. Brandt à Paris.)

1963 1 84 CH 3 : De Gaulle dans l'Est (et arrivée de W. Brandt à Paris.)

1963 1 84 CH 2 : De Gaulle dans l'Est (et arrivée de W. Brandt à Paris.)

1963 17 8 CH 1 : De Gaulle dans l'Est (et arrivée de W. Brandt à Paris.)

1963 18 8 : Voyage de De Gaulle dans l'Est de la France.

1963 17 8 : Voyage de De Gaulle dans l'Est.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut national de l'Audiovisuel concernant le voyage d'avril 1963.

**- Les films de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

Actualités Françaises du 1<sup>er</sup> mai 1963.



Normandie Université

## **19) Voyage 19 des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 80.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/211-212 Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne (12-16 juin 1963) :**

**211** Notes, correspondance, discours et dossier sur l'opinion.

**212** Documentation rassemblée par Pierre Marien, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, notices biographiques et coupures de presse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6325 EJ 60442 : Voyage de De Gaulle en Vendée et Charente.

6325 GJ 00004 : Le dix-neuvième voyage du général de Gaulle. (Charente, Deux-Sèvres, Vienne. Evocation de l'Europe « de l'Atlantique à l'Oural ».)

1963 25 10 SP : Voyage de De Gaulle dans les Charentes.

1963 254 CH1 : Voyage de De Gaulle dans les Charentes.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de juin 1963.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de juin 1963.





Normandie Université

## **20) Voyage 20 des 24-29 septembre 1963 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 81.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/213-214 Vaucluse, Drôme, Ain, Rhône (24-29 septembre 1963) :**

**213** Notes, correspondance, discours, menus, plans de table et listes.

**214** Documentation rassemblée par Gilbert Pérol, conseiller des Affaires étrangères, et chef du service de l'Information, documentation fournie par les ministères et fiches biographiques.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6340 GJ 00002 : Rendez-vous à Pierrelatte et dans le Sud-Est avec le général de Gaulle. (Installations nucléaires.)

1963 40 12 SP : De Gaulle dans le Sud-Est de la France.

1963 4 05 : De Gaulle dans le Sud-Est de la France.

6340 EJ 60843 : Voyage de Gaulle dans le Sud-Est : Pierrelatte, Vercors, Orange et Lyon. (Thèmes abordés : le nucléaire, le souvenir de la Résistance.)

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de septembre 1963.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de septembre 1963.



## **21) Voyage 21 des 11-14 juin 1964 : Picardie.**

### **- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

- **Archives Fondation Charles de Gaulle** : Carton AC 85.

- **Archives nationales** : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

### **Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

### **\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

#### **5 AG 1/218-219 Aisne, Somme, Oise (11-14 juin 1964) :**

**218** Notes, correspondance, discours, album photographique, album souvenir de la libération de Pierrepont-sur-Avre (Aisne) le 31 août 1944, menus, plans de table et listes.

**219** Documentation fournie par les ministères et les préfectures rassemblée par Gilbert Pérol, conseiller des Affaires étrangères et chef du service de l'Information, notices biographiques et note de synthèse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6425 GJ 00001 : Le général de Gaulle en Picardie. (« Ce vingt-et-unième voyage, le premier depuis l'opération ophtalmologique du Général, le 17 avril, exception faite de l'inauguration du canal de la Moselle, couvre les départements de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise ».)

1964 251 CH 2 : Voyage de De Gaulle en Picardie.

1964 251 CH1 : Voyage de De Gaulle en Picardie.

1964 25 1 : Voyage de De Gaulle en Picardie.

6425 EJ 61871 : Le voyage du général de Gaulle en Picardie : Saint-Quentin, Amiens, Compiègne.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 20h du 11 juin 1964 : De Gaulle en Picardie.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de juin 1964.



Normandie Université

## **22) Voyage 22 des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 94.

- Archives nationales : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/226-228 Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe (19-23 mai 1965) :**

**226** Notes, correspondance, discours, deux albums photographiques, cartes et coupures de presse.

**227** Documentation fournie par les ministères et les préfectures rassemblée par Thierry Kaepelin, chargé de mission, notices biographiques et note de synthèse sur la situation économique et sociale des départements visités.

**228** Documentation diverse et coupures de presse.



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6522 EJ 63026 : Voyage de De Gaulle en Vendée, Angoumois, Saumur, Sarthe et Mayenne.

6522 GJ 0002 : Le voyage du général de Gaulle dans l'Ouest. (Vendée, Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe.)

1965 22 7SP : Le voyage de De Gaulle dans l'Ouest de la France.

1965 22 2 : Le voyage du général de Gaulle (Ouest.)

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de mai 1965.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de mai 1965.



### **23) Voyage 23 des 16-20 juin 1965 : Ile-de-France, Centre.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 95.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/229-230 Seine-et-Oise<sup>574</sup>, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir (16-20 juin 1965) :**

**229** Notes, correspondance, discours, documentation pour la presse, album photographique, liste de cadeaux, plans, menus, plans de table, cartons d'invitation et listes.

**230** Documentation fournie par les ministères et les préfectures rassemblée par

---

<sup>574</sup> Le département de Seine-et-Oise a été supprimé en janvier 1968, comme le département voisin de la Seine, en application de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne, pour donner naissance aux départements de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines.



Normandie Université

Thierry Kaepelin, chargé de mission, documentation sur la radio-technique en Eure-et-Loir, notices biographiques, note de synthèse sur la situation économique et sociale des départements visités et cartes.

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6526GJ 00007 : Le voyage du général de Gaulle en Ile-de-France.

1965 26 2 CH 3 : Le voyage du général de Gaulle en Ile-de-France.

196526 2 CH 2 : De Gaulle en Ile-de-France.

196526 2 CH 1 : Voyage du général de Gaulle en Ile-de-France.

196526 7 : Voyage du général de Gaulle en Ile-de-France.

196526 2 : Voyage du général de Gaulle en Ile-de-France.

6526EJ 63111 : Voyage et discours de De Gaulle à Marly, Pontoise, Saint-Germain, Mantes, Versailles, Meaux, Provins, Dreux, Chartres.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut national de l'Audiovisuel concernant le voyage de juin 1965.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de juin 1965.





Normandie Université

## **24) Voyage 24 des 23-26 Avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Cartons AC 96 et AC 97.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/232-238 Nord, Pas-de-Calais (23-26 avril 1966) :**

**232** Dossier du voyage préparatoire, notes dont notes de la direction des Renseignements généraux, correspondance et discours.

**233** Programme, notes, menus, plans de table et listes.

**234** Visite du bassin minier, séance extraordinaire de la commission de développement économique régionale (Coder), audience collective des parlementaires du Nord, réception à la préfecture du Nord à Lille : programme



Normandie Université

détaillé de la journée du 26 avril, correspondance, notices biographiques, listes et notes.

**235** Documentation rassemblée par Thierry Kaepelin, chargé de mission, et Georges Galichon, notices biographiques, cartes, plans et listes.

**236** Notes, documentation fournie par la préfecture, album touristique sur le Nord, album et brochures sur Usinor et listes.

**237** Deux brochures du service régional des Renseignements généraux de Lille retraçant le voyage présidentiel et deux albums photographiques.

**238** Coupures de presse nationale et régionale.

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6618GJ 00003 : Le général de Gaulle dans le Nord. (Le voyage du général de Gaulle dans les grandes villes du Nord et du Pas-de-Calais a inauguré les déplacements de son second septennat.)

196618 6 CH 1 : Voyage de De Gaulle dans le Nord de la France.

196618 6 : Voyage du général de Gaulle dans le Nord de la France.

6618EJ 64173 : De Gaulle à Lille et Dunkerque (Port et Usinor). (Le premier voyage du président de la République, depuis le début de son second septennat, a pris un aspect beaucoup plus technique et industriel que tous les précédents. Après un séjour de 48 heures à Lille, sa ville natale, le général de Gaulle visitait le complexe sidérurgique et le port de Dunkerque, désertés par les ouvriers et les dockers qui s'étaient mis en grève le matin même.)

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 13h du 23 avril 1966 : Voyage du Général dans le Nord.

*JT* 20h du 28 avril 1966 : De Gaulle à Lille.



Normandie Université

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage d'avril 1966.



Normandie Université

## **25) Voyage 25 des 22-24 octobre 1967 : Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 110.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/242-244 :**

**242** Notes, correspondance, notices biographiques, documentation, discours, plans et listes.

**243** Documentation, dossier d'information pour les journalistes, notices biographiques, notes de synthèse, album photographique, brochures d'information sur Sud-radio, cartons d'invitation, cartes, plans et listes.



Normandie Université

**244** Rapport de la mission interministérielle sur l'aménagement touristique du littoral (mai 1967), dossier, documentation sur l'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon (mai 1967), brochures, notices biographiques, cartes et plans.

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6700GNU 37070 : Le général de Gaulle dans le Languedoc-Roussillon.

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages télévisuels conservés à l'Institut national de l'Audiovisuel concernant le voyage d'octobre 1967.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage d'octobre 1967.



## **26) Dernier voyage des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne.**

**- Les sources papiers : Fondation Charles de Gaulle et Archives Nationales :**

**- Archives Fondation Charles de Gaulle :** Carton AC 115.

**- Archives nationales :** Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969).

Répertoire numérique détaillé établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine, Paris, Archives Nationales, 2012, 700 p.

**Fonds Archives Nationales :**

Partie dite « Elysée ».

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : 5 AG 1/110-258\*

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

Partie dite « Solférino ».

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**\*5 AG 1/164-258 : Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d'Outre-mer et dans les pays de la Communauté :**

**5 AG 1/257 Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère : dossier protocolaire des déjeuners et dîners à Rennes, Brest et Quimper, brochure de la séance extraordinaire du 31 janvier 1969 de la commission de développement économique régionale (Coder) de Bretagne, note sur le Front de libération de la Bretagne, notes sur l'association culturelle bretonne *Bleun Brug* et la fondation culturelle bretonne *Emgleo Breiz*, documentation, correspondance, plans, cartes, plans de table et listes (31 janvier-2 février 1969.)**



Normandie Université

**- Les films :**

**- Les films conservés aux archives Pathé-Gaumont :**

6906GJ 00002 : Le voyage du général de Gaulle en Bretagne. (Le chef de l'Etat annonce à Quimper le système de la régionalisation dont il souhaite doter le pays.)

19696 4 CH1 : De Gaulle en Bretagne.

19696 4 CH 2 : De Gaulle en Bretagne.

1969 6 4 : De Gaulle en Bretagne.

1969EJ 67405 : Le général de Gaulle en Bretagne : Rennes, Bénodet, Quimper. Manifestations. (Commentaire : « Au printemps, référendum sur la régionalisation. C'est par Rennes que le président de la République a abordé la Bretagne pour son nouveau périple de trois jours dans une province française. Une province particulièrement sensibilisée aujourd'hui à la politique de régionalisation que le gouvernement annonce et dont le général de Gaulle devait, en quelque sorte, donner le coup d'envoi. Sous l'impulsion des mouvements autonomistes, l'accueil réservé au président de la République fut parfois houleux. Mais les contestataires se comptaient par quelques centaines dans des foules de plusieurs milliers d'hommes et de femmes qui faisaient au Général une réception conforme à l'habitude. Deux choses resteront de ce voyage : l'annonce, dans le discours public de Quimper, du référendum sur la régionalisation pour le printemps prochain, et la certitude que la grande majorité de la Bretagne se sent française ».)

**- Les reportages télévisuels conservés à l'Institut National de l'audiovisuel :**

*JT* 20h du 1er février 1969 : Voyage en Bretagne du Général.

*JT* 13h du 2 février 1969 : Allocution du général de Gaulle à Quimper.

*JT* 20h du 2 février 1969 : Discours de De Gaulle en Breton.

**- Les reportages de la presse filmée conservés par l'Institut National de l'Audiovisuel :**



Normandie Université

A ma connaissance, il n'existe pas de reportages de la presse filmée conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel concernant le voyage de janvier-février 1969.





Normandie Université

# **BIBLIOGRAPHIE**



## **1. INSTRUMENTS DE TRAVAIL**

### **1.1. DICTIONNAIRES**

#### **1.1.1 Dictionnaire encyclopédique**

Mourre Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 5 vol., 1996, 5 884 p.

#### **1.1.2 Dictionnaires historiques**

Chatelet François, Duhamel Olivier, Pisier Evelyne, *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, 1995, 1 319 p.

Cordelier Serge (dir.), *Dictionnaire du 20<sup>ème</sup> siècle historique et géopolitique*, Paris, La Découverte, 2003, 768 p.

Miller David (dir.), *Dictionnaire de la pensée politique. Hommes et idées*, Paris, Hatier, 1989, 854 p.

Keegan John, *Dictionnaire des grands noms de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Presses de la Cité, 1989, 224 p.

#### **1.1.3. Dictionnaires de l'histoire de France**

Rioux Jean-Pierre, Sinirelli Jean-François (dir.), *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000. Dictionnaire critique*, Paris, Hachette, 1999, 984 p.

Sinirelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 1995, 1 067 p.

Perrineau Pascal, Reynié Dominique, (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, 997 p.



Normandie Université

#### **1.1.4. Dictionnaires biographiques**

Avril Pierre, *Personnel politique français 1870-1988*, Paris, PUF, 1989, 442 p.

Julliard Jacques, Winock Michel, *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 1 258 p.

### **1.2. ENCYCLOPÉDIES**

*Le Grand Larousse universel*, Paris, Larousse, 1997, 15 vol.

*Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Britannica et Club français du livre, 1968-1976, nouvelle édition revue et corrigée en 1995-1996, 28 vol.

*Encyclopédie Bordas*, Thomas Yves (dir.), Paris, Bordas, 1994, 10 vol.

*L'Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, depuis 1956, Série historique.

### **1.3. CHRONOLOGIES**

#### **1.3.1. Chronologies internationales**

Carbonell Charles-Olivier, *Les grandes dates du XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 1987, 126 p.

Delorme Jean, *Les grandes dates de l'époque contemporaine*, Paris, PUF, 1972, 127 p.

Ferro Marc, *Chronologie universelle du monde contemporain 1801-1992*, Paris, Nathan, 1993, 552 p.

#### **1.3.2. Chronologies nationales françaises**

*L'Année politique*, un volume par an depuis 1944-1945.



Normandie Université

Guillaume Sylvie, *La France contemporaine, Chronologie commentée (1946-1990), La V<sup>ème</sup> République*, Paris, Perrin, 1991, 584 p.

Vincent Gérard, *Les Français, 1945-1975*, Paris, Masson, 1977, 383 p.

#### **1.4. ATLAS**

Bon Frédéric, Cheylan Jean-Paul, *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988, 464p.

Lancelot Marie-Thérèse et Alain, *Atlas des circonscriptions électorales en France depuis 1875*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1970, 95 p.

### **2. OUVRAGES GENERAUX**

#### **2.1. VIE POLITIQUE FRANCAISE**

Agulhon Maurice, *La République de Jules Ferry à François Mitterrand, 1880 à nos jours*, Paris, Hachette, 1990, 525 p.

Avril Pierre, *Le régime politique de la V<sup>ème</sup> république*, Paris, LGDG, 1975, 449 p.

Barjot Dominique, « Préface » in Caro Patrice, Dard Olivier, Daumas Jean-Claude (dir.), *La politique d'aménagement du territoire : racines, logiques et résultats*, Rennes, PUR, 2002, p. 9-13.

Barjot Dominique, Dard Olivier, Garrigues Jean, Musiedlak Didier, Anceau Eric (dir.), *Industrie et politique en Europe occidentale et aux Etats-Unis, (XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles)*, PU-Paris-Sorbonne, 2006, 477 p.

Becker Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1988, 191 p.



Normandie Université

Bernard Mathias, *La France de mai 1958 à mai 1981. La grande mutation*, Paris, LGF, 2003, 248 p.

Berstein Serge, *La France de l'expansion. La République gaullienne, 1958-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 375 p.

Berstein Serge, Wieviorka Olivier, Winock Michel, *La République recommencée, de 1914 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 612 p.

Brechon Pierre, *Les élections présidentielles en France*, Paris, La Documentation française, 2002, 208 p.

Chagnollaud Dominique, Quermonne Jean-Louis, *La V<sup>ème</sup> République. Le régime politique*, Paris, Flammarion, 2000, 357 p.

Chagnollaud Dominique, Quermonne Jean-Louis, *La V<sup>ème</sup> République. Le pouvoir exécutif et l'administration*, Paris, Flammarion, 2000, 295 p.

Chagnollaud Dominique, Quermonne Jean-Louis, *La V<sup>ème</sup> République. Le pouvoir législatif et le système des partis*, Paris, Flammarion, 2000, 259 p.

Chagnollaud Dominique, Quermonne Jean-Louis, *La V<sup>ème</sup> République. L'Etat de droit et la justice*, Paris, Flammarion, 2000, 402 p.

Chapsal Jacques, *La vie politique en France, 1958-1974*, Paris, PUF, 1993, 543 p.

Chevalier Jean-Jacques, Carcassonne Guy, Duhamel Olivier, *Histoire de la V<sup>ème</sup> République, 1958-2007*, Paris, Dalloz, 2007, 613 p.

Dansette Adrien, *Mai 1968*, Paris, Plon, 1971, 473 p.

Dard Olivier, Caro Patrice, Daumas Jean-Claude (dir.), *La politique d'aménagement du territoire : racines, logiques et résultats*, Rennes, PUR, 2002, 360 p.



Normandie Université

Dard Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, 423 p.

Delsol Chantal, *Les idées politiques au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Cerf, 2015, 258 p.

Duhamel Olivier, *Le pouvoir politique en France*, Paris, Editions du Seuil, 2003, 488 p.

Duverger Maurice, *La République des citoyens*, Paris, Ramsay, 1982, 309 p.

Foyer Jean, *La V<sup>ème</sup> République*, Paris, Flammarion, 1995, 125 p.

François Bastien, *Le régime politique français de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Editions La Découverte, 2008, 121 p.

Guettier Christophe, *Le président de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, PUF, 1995, 128 p.

Goguel François (dir.), *Le référendum du 8 janvier 1961*, Paris, Armand Colin, 1962, 237 p.

Goguel François (dir.), *Le référendum du 8 avril 1962*, Paris, Armand Colin, 1963, 228 p.

Goguel François (dir.), *L'élection présidentielle de décembre 1965*, Paris, Armand Colin, 1970, 570 p.

Goguel François (dir.), *Chroniques électorales. La V<sup>ème</sup> République du général de Gaulle*, Paris, PFNSP, 1983, 521 p.

Jan Pascal, *Le président de la République au centre du pouvoir*, Paris, La Documentation française, 2011, 214 p.

Jansen Sabine, Agulhon Maurice, Berstein Serge, Noiriel Gérard et al., *21 historiens expliquent la France contemporaine*, Paris, La Documentation Française, 2005, 371 p.



Normandie Université

Jansen Sabine, *Les pouvoirs et le citoyen. IV<sup>ème</sup>-V<sup>ème</sup> Républiques*, Paris, La documentation Française, 2000, 64 p.

Lavroff Dimitri-Georges, *Le système politique français. La V<sup>ème</sup> République*, Paris, Dalloz, 1979, 727 p.

Lequin Yves (dir.), Colin Lucas, Garden Maurice, *Histoire des Français, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles. Un peuple et son pays*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1984, 587 p.

Lequin Yves (dir.), Hubscher Ronald, Bergeron Louis, *Histoire des Français, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles. La société*, tome 2, Paris, Armand Colin, 1983, 624 p.

Lequin Yves (dir.), Pinol Jean-Luc, Ory Pascal, *Histoire des Français, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles. Les citoyens et la démocratie*, tome 3, Paris, Armand Colin, 1984, 525 p.

Lévêque Pierre, *Histoire des forces politiques en France, de 1940 à nos jours*, tome 3, Paris, Armand Colin, 1997, 512 p.

Martin Pierre, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La Documentation française, 2001, 236 p.

Meny Yves, *Le système politique français*, Paris, Montchrestien, 1999, 158 p.

Monneron Jean-Louis, Rowley Anthony, *Les IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> Républiques, 1947-1984*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1989, 738 p.

Morabito Marcel, *Le Chef de l'Etat en France*, Paris, Montchrestien, 1996, 160 p.

Nora Pierre (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, tome 1, 1647 p., tome 2, 3018 p., tome 3, 4754 p., Paris, Éditions Gallimard, 1997.

Ponceyri Robert, *Gaullisme électoral et V<sup>ème</sup> République : les élections en France depuis 1958 et la mutation du système politique*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1985, tomes 1 et 2, 733 et 319 p.



Normandie Université

Portelli Hugues, *La V<sup>ème</sup> République*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 1994, 573 p.

Rémond René, *Histoire de France. Notre siècle, 1918-1988*, tome 6, Paris, Fayard, 1988, 1 012 p.

Rémond René, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Louis Audibert, 2005, 270 p.

Reynié Dominique, *Populismes : la pente fatale*, Paris, Plon, 2011, 279 p.

Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *Le temps des masses. Le XX<sup>ème</sup> siècle*, tome 4 de *l'Histoire culturelle de la France*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 408 p.

Rouvillois Frédéric, *Droit constitutionnel. La V<sup>ème</sup> République*, Paris, Flammarion, 2001, 365 p.

Schwartzberg Roger-Gérard, *La campagne présidentielle de 1965*, Paris, Armand Colin, 1970, 570 p.

Séгур Philippe, *La V<sup>ème</sup> République*, Paris, Ellipses, 1999, 159 p.

Sirinelli Jean-François, *Histoire des droites en France, Politique*, tome 1, Paris, Éditions Gallimard, 1992, 807 p.

Sirinelli Jean-François, *Histoire des droites en France, Cultures*, tome 2, Paris, Éditions Gallimard, 1992, 785 p.

Sirinelli Jean-François, *Histoire des droites en France, Sensibilités*, tome 3, Paris, Éditions Gallimard, 1992, 969 p.

Sirinelli Jean-François, *Les Révolutions françaises, 1962-2017*, Paris, Odile Jacob, 2017, 383 p.

Sur Serge, *Le système politique de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, PUF, 1981, 127 p.





Normandie Université

Teyssier Arnaud, *Histoire politique de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Perrin, 2011, 840p.

Viansson-Ponté Pierre, *Histoire de la République gaullienne. La fin d'une époque, mai 1958-juillet 1962*, tome 1, Paris, Fayard, 1971, 578 p.

Viansson-Ponté Pierre, *Histoire de la République gaullienne. Le temps des orphelins, août 1962-avril 1969*, tome 2, Paris, Fayard, 1971, 764 p.

Winock Michel, *L'élection présidentielle en France, 1958-2007*, Paris, Perrin, 2008, 256 p.

Zorgbibe Charles, *De Gaulle, Mitterrand et l'esprit de la Constitution*, Paris, Hachette, 1993, 167 p.

## **2.2. TELEVISION ET ACTUALITES TELEVISEES**

Albert Pierre, Tudesq André-Jean, *Histoire de la radio-télévision*, Paris, PUF, 1981, 128 p.

Almeida Fabrice, Delporte Christian, *Histoire des médias en France : de la Grande guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, 434 p.

Asline Jacques, *La bataille du 20 heures. 40 ans de journaux télévisés*, Paris, Acropole, 1990, 259 p.

Balle Francis, *Médias et société*, Paris, Montchrestien, 1988, 634 p.

Bailly René, Roche André, *Dictionnaire de la télévision*, Paris, Larousse, 1967, 256 p.

Bellancher Claude, Charlet Louis, Ranc Robert (et al.), *Histoire générale de la presse française. De 1958 à nos jours*, tome 5, Paris, PUF, 1976, 555 p.



Normandie Université

Blumler Jay, Cayrol Roland, Theveron Gabriel, *La télévision fait-elle l'élection ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979, 288 p.

Breton Stéphane, *Télévision*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2005, 261 p.

Brochand Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France, 1944-1974*, tome 2, Paris, La Documentation française, 1994, 690 p.

Brusini Hervé, Jamais Francis, *Voir la vérité. Le journalisme de télévision*, Paris, PUF, 1982, 194 p.

Buxton David, *Le reportage de télévision en France depuis 1959*, Paris, L'Harmattan, 2000, 266 p.

Courbet Didier, Fourquet Marie-Pierre, *La télévision et ses influences*, Paris, INA-De Boeck, 2003, 208 p.

Coste-Cerdan Nathalie, Le Diberder Alain, *La télévision*, Paris, La Découverte, 1986, 127 p.

Coulomb-Gully Marlène, *Les informations télévisées*, Paris, PUF, 1995, 128 p.

Derville Grégory, *Le pouvoir des médias, mythes et réalités*, PUG, Grenoble, 1997, 158 p.

Dupuis Georges, Raux Jean, *L'ORTF*, Paris, Armand Colin, 1970, 111 p.

Ferro Marc, *Cinéma et histoire*, chap. 7 : « Critique des actualités : « Histoire parallèle » », Paris, Éditions Gallimard, 1993, 290 p., p. 109-134.

Gervereau Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 2004, 198 p.

Hanot Muriel, *Télévision : réalité ou réalisme ?*, Paris, INA-De Boeck, 2002, 155p.



Normandie Université

Huret Marcel, *Ciné-actualités. Histoire de la presse filmée, 1895-1980*, Paris, Éditions Henri Veyrier, 1984, 192 p.

Jeanneney Jean-Noël (dir.), *L'écho du siècle, dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris, Hachette, 1999, 602 p.

Jeanneney Jean-Noël, Sauvage Monique, *Télévision nouvelle mémoire, les magazines de grand reportage, 1959-1968*, Paris, Éditions du Seuil-INA, 1982, 250 p.

Jeanneney Jean-Noël, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 374 p.

Jost François, Leblanc Gérard, *La télévision française au jour le jour*, Paris, Anthropos-INA, 1994, 143 p.

Jost François, *Comprendre la télévision*, Paris, Armand Colin, 2005, 126 p.

Lindeperg Sylvie, *Clio de 5 à 7, Les actualités filmées de la Libération : archives du futur*, Paris, CNRS Editions, 2000, 318 p.

Mercier Arnaud, *Le Journal Télévisé : politique de l'information et information politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1996, 345 p.

Michel Hervé, *Les grandes dates de la télévision française*, Paris, PUF, 1995, 128p.

Miège Bernard (dir.), *Le JT, mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, La Documentation Française, 1986, 247 p.

Miquel Pierre, *Histoire de la radio et de la télévision*, Paris, Perrin, 1984, 393 p.

Moreau Jean-Guy, *Le règne de la télévision*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, 125 p.



Normandie Université

Mousseau Jacques, Brochand Christian, *L'aventure de la télévision : des pionniers à aujourd'hui*, Paris, Nathan, 1987, 239 p.

Mousseau Jacques, Brochand Christian, *Histoire de la télévision française*, Paris, Nathan, 1982, 190 p.

Niney François, *L'épreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, Thèse de doctorat en études cinématographiques, Université de Paris III, 2002, 347 p.

Reynié Dominique, *Le Triomphe de l'opinion publique, L'espace public français du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Editions Odile Jacob, 1998, 357 p.

Rolot Christian, Ramirez Francis, *Choisir un président. Vérités et mensonges d'une image télévisuelle*, Paris, Ramsay, 1988, 333 p.

Sfez Lucien (et al.), *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, PUF, 1993, 2 vol., 1 780 p.

Siracusa Jacques, *Le JT, Machine à écrire, sociologie du travail des reporters à la télévision*, Paris, INA- De Boeck, 2001, 299 p.

Soulaiges Jean-Claude, *Les mises en scène visuelles de l'information : étude comparée France, Espagne, États-Unis*, Paris, INA - Nathan, 1999, 219 p.

Syndicat National des Journalistes Section ORTF, *L'ORTF, le pouvoir et les journalistes*, Livre blanc sur l'information à l'ORTF, mai 1974, 99 p.

Wheen Francis, *Television, a History*, Londres, Century, 1985, 252 p.



Normandie Université

### **3. DE GAULLE ET LE GAULLISME**

#### **3.1. DICTIONNAIRES**

Andrieu Claire, Braud Philippe, Piketty Guillaume (dir.), *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Robert Laffont, 2006, 1 266 p.

Sabatier Guy, Ragueneau Philippe, *Le dictionnaire du gaullisme*, Paris, Albin Michel, 1994, 507 p.

#### **3.2. OUVRAGES DU GENERAL DE GAULLE**

Gaulle (de) Charles, *Mémoires d'espoir*, tome 1 : *Le Renouveau*, 1970, tome 2 : *L'Effort*, 1971, Paris, Plon, réédité en 1994 et 1999, 1163 p.

Gaulle (de) Charles, *Lettres, Notes et carnets*

Juin 1951-mai 1958, tome 7, Paris, Plon, 1985

Juin 1958-décembre 1960, tome 8, Paris, Plon, 1985

Janvier 1961-décembre 1963, tome 9, Paris, Plon, 1986

Janvier 1964-juin 1966, tome 10, Paris, Plon, 1986

Juillet 1966-avril 1969, tome 11, Paris, Plon, 1987

Mai 1969- septembre 1970, tome 12, Paris, Plon, 1988

#### **3.3. OUVRAGES SUR LE GENERAL DE GAULLE**

Agulhon Maurice, *De Gaulle, Histoire, Symbole, Mythe*, Paris, Plon, 2000, 165 p.

Amouroux Henri, *De Gaulle*, Paris, Perrin, 1999, 127 p.

Argencé (d') Philippe, *De Gaulle et les Français*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004, 189 p.



Normandie Université

Barthelet Philippe, Germain-Thomas Olivier, *Charles de Gaulle jour après jour*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2000, 339 p.

Bertrand Jacky, Erwan Paul, *Charles de Gaulle : images, paroles, écrits*, Paris, Éditions Mango, 2004, 140 p.

Boivin Michel, *Le général de Gaulle et la démocratie (1940-1969)*, Marigny, Édition Eurocibles, 2013, 147 p.

Branca Éric, *De Gaulle*, Paris, Molière, 1999, 131 p.

Cazenave Michel, Germain-Thomas Olivier, *De Gaulle*, Paris, Fayard, 2000, 369p.

Crawley Aidan, *De Gaulle : a biography*, Londres, Collins, 1969, 510 p.

Droit Michel (dir.), *L'homme du destin, Charles de Gaulle. Le retour*, tome 3, Paris, Larrieu-Bonnell, 1973, 397 p.

Droit Michel (dir.), *L'homme du destin, Charles de Gaulle. L'achèvement*, tome 4, Paris, Larrieu-Bonnell, 1974, 396 p.

Gallo Max, *De Gaulle. Le premier des Français*, tome 3, Paris, Pocket, 2000, 530p.

Gallo Max, *De Gaulle. La statue du commandeur*, tome 4, Paris, Pocket, 2000, 508 p.

Gaulle (de) Philippe, *De Gaulle*, Paris, Omnibus, 1990, 173 p.

Gaulle (de) Philippe, Tauriac Michel, *De Gaulle, mon père*, tome 2, Paris, Plon, 2004, 556 p.

Griotteray Alain, *De Gaulle encore et toujours*, Paris, L'âge d'Homme, 2006, 66p.



Normandie Université

Gueniffey Patrice, *Napoléon et de Gaulle. Deux héros français*. Paris, Perrin, 2017, 415 p.

Le Guillou Philippe, *Stèles à de Gaulle*, Paris, Éditions Gallimard, 2010, 279 p.

Lacouture Jean, *De Gaulle. Le souverain, 1959-1970*, tome 3, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 865 p.

Lacouture Jean, *Voir de Gaulle*, Paris, Éditions du Chêne, 2005, 273 p.

La Gorce (de) Paul-Marie, *De Gaulle*, Paris, Perrin, 1999, 1 406 p.

Ledwidge Bernard, *De Gaulle*, Paris, Flammarion, 1992, 464 p.

Lefranc Pierre, *De Gaulle, un portrait*, Paris, Flammarion, 1994, 255 p.

Miquel Pierre, *De Gaulle, l'irréductible*, Paris, L'Archipel, 2000, 120 p.

Mauriac François, *De Gaulle*, Paris, Grasset, 1964, 345 p.

Ollivier Jean-Paul, *Les derniers chemins du Général*, Paris, Plon, 2005, 184 p.

Pénicaud Blandine, *Charles de Gaulle*, Paris, Hatier, 2003, 80 p.

Peyrefitte Alain, *C'était de Gaulle*, Paris, Éditions Gallimard, 2002, 1960 p.

Ratte Philippe, *De Gaulle. La vie, la légende*, Paris, Larousse, 2006, 288 p.

Rioux Jean-Pierre, *De Gaulle*, Paris, Hachette, 2005, 190 p.

Ripert Pierre, *Charles de Gaulle*, Paris, Maxi-Livres, 2004, 191 p.

Roussel Eric, *Charles de Gaulle*, Paris, Éditions Gallimard, 2002, 1 032 p.



### 3.4. LE GAULLISME : IDÉES, FAITS, TÉMOIGNAGES

Berstein Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2002, 574 p.

Beuve-Méry Hubert, *Onze ans de règne, 1958-1969*, Paris, Flammarion, 1974, 412 p.

Bloch-Morhange Jacques, *Le gaullisme*, Paris, Plon, 1963, 239 p.

Boissieu Alain (de), *Pour servir le Général, 1946-1970*, Paris Plon, 1982, 285 p.

Charlot Jean, *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970, 206 p.

Charlot Jean, *Histoire politique du gaullisme. Le gaullisme d'opposition, 1946-1958*, Paris, Fayard, 1983, 436 p.

Charlot Jean, *L'UNR. Étude du pouvoir au sein d'un parti politique*, Paris, Armand Colin, 1967, 362 p.

Charlot Jean, *Les Français et de Gaulle*, Paris, Plon, 1971, 367 p.

Charbonnel Jean, *Le gaullisme en questions*, Paris, PUF, 2002, 220 p.

Couteaux Paul -Marie, *De Gaulle philosophe. Le génie de la France*, Paris, J. C. Lattès, 2002, 323 p.

Debray Régis, *A demain de Gaulle*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, 178 p.

Debré Michel, Debré Jean-Louis, *Le gaullisme*, Paris, Plon, 1977, 185 p.

Debré Michel, *Entretiens avec le général de Gaulle, 1961-1969*, Paris, Grand livre du mois, 1993, 218 p.





Normandie Université

Dreyfus François-Georges, *De Gaulle et le gaullisme. Un essai d'interprétation*, Paris, PUF, 1982, 319 p.

Dreyfus François-Georges, « Aux sources de la pensée du Général », *Espoir*, n° 56, septembre 1986, p. 6-19.

Ferro Marc, *De Gaulle expliqué aujourd'hui*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, 411 p.

Flohic François, *De Gaulle intime. Un aide se camp raconte*, Paris, éditions de l'Archipel, 2010, 159p.

Foccart Jacques, *Journal de l'Élysée : tous les soirs avec de Gaulle (1965-1967)*, tome 1, Paris, Fayard, 1997, 811 p.

Foccart Jacques, *Journal de l'Élysée : le Général en mai (1968-1969)*, tome 2, Paris, Fayard, 1998, 790 p.

Fogacci Frédéric (dir.), *De Gaulle et la défense de la France, d'hier à aujourd'hui*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2017, 222 p.

Fredj Claire, Mazzucchetti Denis, *Le gaullisme de 1940 à nos jours*, Paris, Éditions Hatier, 1995, 79 p.

Godfrain Jacques, *Manifeste pour un gaullisme social*, Paris, Éditions du Rocher, 2002, 158 p.

Godfrain Jacques, « La participation : idée centrale de la pensée gaullienne », *Espoir*, n° 125, décembre 2000, p. 17-28.

Guiol Patrick, « Les grandes étapes de la participation du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours », *Espoir*, n°125, décembre 2000, p. 29-40.

Hartley Anthony, *Gaullism, the rise and fall of a political movement*, Londres, Routledge and K. Paul, 1972, 373 p.

Hazareesingh Sudhir, *Le mythe gaullien*, Paris, Éditions Gallimard, 2010, 281 p.



Normandie Université

Institut Charles de Gaulle, *Approches de la philosophie politique du général de Gaulle, à partir de sa pensée et de son action*, actes du colloque tenu à Paris en avril 1980, Paris, Cujas, 1983, 360 p.

Institut Charles de Gaulle, *L'idée de nation chez Charles de Gaulle*, Paris, Fondation Charles de Gaulle, 2000, 143 p.

Lancelot Alain (dir.), *Le gaullisme*, Paris, Armand Colin, 1970, 224 p.

Le Béguec Gilles, Lachaise Bernard, (dir.), *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, PUF, 2007, 462 p.

Lefranc Pierre, *Avec qui vous savez. Vingt-cinq ans aux côtés de De Gaulle*, Paris, Plon, 1979, 317 p.

Maier Corinne, *De Gaulle et le gaullisme, Une mythologie d'aujourd'hui*, Toulouse, Editions Milan, 2003, 63p.

Malraux André, *Les Chênes qu'on abat*, Paris, Éditions Gallimard, 1971, 235 p.

Mauriac Claude, *Aimer de Gaulle*, Paris, Grasset, 1978, 535 p.

Morelle Chantal, *De Gaulle, le gaullisme et les gaullistes*, Paris, Armand Colin, 1998, 95 p.

Petitfils Jean-Christian, *Le gaullisme*, Paris, PUF, 1994, 127 p.

Ratte Philippe, *De Gaulle et la République*, Paris, Odile Jacob, 2018, 348 p.

Revel Jean-François, *Le style du Général*, Paris, Éditions Complexe, 1999, 207 p.

Terrenoire Louis, *De Gaulle vivant*, Paris, Plon, 1971, 313 p.

Touchard Jean, *Le gaullisme, 1940-1969*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 381 p.



Normandie Université

Tournoux Jean-Raymond, *Le feu et la cendre : les années politiques du général de Gaulle, 1946-1970*, Paris, Plon, 1979, 379 p.

Tricot Bernard, *Mémoires*, Paris, Quai Voltaire, 1994, 503 p.

Viansson-Ponté Pierre, *Les gaullistes, rituel et annuaire*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, 192 p.

#### **4. LES VOYAGES PRESIDENTIELS EN PROVINCE.**

##### **4.1. LE POUVOIR GAULLIEN ET LA TELEVISION**

Bahu-Leyser Danielle, « De Gaulle et les médias, 1958-1969 », *Espoir*, n° 66, mars 1989, p. 47-53.

Bourdon Jérôme, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, Anthropos-INA, 1990, 351p.

Bourdon Jérôme, *Haute-fidélité, pouvoir et télévision, 1935-1994*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 374 p.

Bussière (de) Michèle (dir.), Méadel Cécile, Ulmann-Mauriat Caroline, *Radios et télévision au temps des « évènements d'Algérie », 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1999, 298 p.

Chalaby Jean-K., *The de Gaulle presidency and the media. Statism and public communications*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, 248 p.

Cohen Evelyne, *La télévision et les voyages en province du général de Gaulle (1958-1962)*, « Télévision et espace régional », actes du colloque d'Aix-en-Provence, INA-CNRS-Université de Provence, 1997, p. 155 - 163.



Normandie Université

Guichard Jean-Pierre, *De Gaulle et les mass médias : l'image du Général*, Paris, France -Empire, 1985, 388 p.

Hoyer Daniela, *Charles de Gaulle und die massenmedien*, Saint-Augustin, Edition Gardez, 1998, 192 p.

Institut Charles de gaulle, Plantey Alain (dir.), *De Gaulle et les médias*, actes du colloque tenu à Paris en novembre 1992, Paris, Plon, 1994, 357 p.

Jeanneney Jean-Noël, « Le général de Gaulle et l'usage des médias », *Espoir*, n° 66, mars 1989, p. 2-9.

Lévy Marie-Françoise (dir.), *La télévision dans la République. Les années 50*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999, 242 p.

Maitrot Jean-Claude, Sicault Jean-Didier, *Les conférences de presse du général de Gaulle*, Paris, PUF, 1969, 144 p.

Sablier Edouard, *La télé du Général par un gaulliste non alimentaire*, Paris, Éditions du Rocher, 2000, 258 p.

Tudesq André-Jean, « Le général de Gaulle et les médias sous la IV<sup>ème</sup> République (1946-1958) », *Espoir*, n° 66, p. 34-41.

Vassallo Aude, *La télévision sous de Gaulle : le contrôle gouvernemental de l'information (1958-1969)*, Paris, De Boeck-INA, 2005, 310 p.

Viasnoff Nicolas, Borge jacques, *De Gaulle et les photographes*, Paris, Éditions EPA, 1979, 252 p.



#### 4.2. LES VOYAGES GAULLIENS : UNE GEOGRAPHIE NATIONALE

Aujard Robert, *Le général de Gaulle en Vendée*, Fontenay-le-Comte, Éditions R. Aujard, 1993, 164 p.

Bahu-Leyser Danielle, « *Les voyages en province du général de Gaulle* » in Rioux Jean-Pierre, *La guerre d'Algérie et les Français*, actes du colloque de l'Institut d'Histoire du Temps Présent tenu du 15 au 17 décembre 1988 à Paris, Paris, Fayard, 1990, 700 p.

Bazin Jean-François, *Le général de Gaulle à Dijon*, Dijon, Cercle d'études et de recherches gaulliennes de Dijon, 1982, 28 p.

Boivin Michel, *Le phénomène gaulliste dans la Manche*, Coutances, OCEP, 1977, 139 p.

Boivin Michel, *De Gaulle et le gaullisme en Basse-Normandie de 1945 à nos jours*, Paris, Minard, 1984, 412 p.

Bonnal Jean-Claude, *Charles de Gaulle, son enfance, ses nombreux voyages en Périgord*, Bayac, Éditions du Roc de Bourzac, 1990, 141 p.

« De Gaulle, Grenoble, Isère, 18 juin - 11 novembre 1990 », *Catalogue de l'exposition du Musée Dauphinois de Grenoble*, Grenoble, Éditions Musée-Dauphinois, 1990, 136 p.

« De Gaulle et l'Alsace », *Saisons d'Alsace*, n° 108, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue-DNA, 1990, p. 5-162.

Delestre Philippe, *De Gaulle et la Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1990, 45 p.

Denis Pierre, *Le général de Gaulle en Lorraine*, Metz, Éditions Serpenoise, 2002, 109 p.



Normandie Université

Genet Christian, *De Gaulle en Charente et Charente-Maritime*, Angoulême, Éditions La Caillerie-Gémozac, 2011, 108 p.

Granier Jacques, *De Gaulle et l'Alsace*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, 1970, 325 p.

Hourdel Claude, *De Gaulle et ses hôtes à Champs-sur-Marne. Un homme, une ville, 1959-1969*, Paris, Éditions des Écrivains, 2000, 315 p.

Lefranc Pierre, « Les voyages présidentiels », *Espoir*, n° 66, mars 1989, p. 61-66.

Mariot Nicolas, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1898-2002*, Paris, Belin, 2006, 351 p.

Mariot Nicolas, *C'est en marchant qu'on devient président. La République et ses chefs de l'Etat, 1848-2007*, Paris, Éditions Aux lieux d'être, 2007, 362 p.

Mariot Nicolas, « Propagande par la rue. Souveraineté régaliennne et gestion du nombre dans les voyages en province de Carnot, 1888-1894 », *Revue Genèses*, n°20, septembre 1995.

Messiez Maurice, « Les voyages du général de Gaulle dans les départements savoyards, 1944-1965 », *Revue L'histoire en Savoie magazine*, n°1, septembre 1991, p. 28 - 30.

Monti Pierre, Roux-Champion Julien, Deschamps Michel, *Qui a crié Vive de Gaulle ?, Trentième anniversaire (1962-1992) de la visite de Charles de Gaulle en Franche-Comté*, Dole, Éditions C. d'A., 1992, 175 p.

Morin Gilles, *Les voyages du général de Gaulle en France, 1946-1953. Manifestations politiques et mise en scène de la légitimité gaulliste*, in *De Gaulle et le RPF*, Fondation Charles de Gaulle, Paris, Armand Colin, 1998.

Ollivier Jean-Paul, *Le tour de France du Général*, Paris, Julliard, 1985, 311 p.



Normandie Université

Ollivier Jean-Paul, *Le général de Gaulle et la Bretagne*, Paris, Éditions France-Empire, 1987, 255 p. Réédition en 2000 : Brest, Éditions Le Télégramme, 2000, 127 p.

Parment Roger, *Charles de Gaulle et la Normandie*, Rouen, Éditions H. Defontaine, 1945, 197 p.

Roy Jean-Yves, *Charles de Gaulle : présence en Normandie. Discours et allocutions, 1944-1967*, Paris, PUB-Plon, 1973, 239 p.

Tellier-Lalandec Raymond, *De Gaulle et la Touraine*, Tours, Éditions Vinarelle, 2005, 159 p.

Vagner Michel, *De Gaulle dans l'Est, Témoignages et confidences*, Jarville-la-Malgrange, Éditions de l'Est, 1990, 134 p.

Zing Paul, *De Gaulle en Lorraine, Histoire d'une fidélité*, chapitre : « Le voyage en Lorraine. 28 juin-2 juillet 1961 », p. 195-319, Vagney, Éditions G. Louis, 1992, 426 p.



Normandie Université

## **THESE ANNEXES I**

**Pour obtenir le diplôme de doctorat :  
4200032 HISTOIRE**

**Préparée au sein de l'Université de Caen**

**LE GAULLISME POPULAIRE :  
LES VOYAGES PRESIDENTIELS EN PROVINCE.  
(Janvier 1959 - Avril 1969)**

**Présentée et soutenue par Frédéric FAURE**

**Thèse soutenue publiquement le 20/12/2018  
devant le jury composé de**

M. Dominique BARJOT	Professeur des universités à Paris-Sorbonne.	Examineur
M <sup>me</sup> Sabine JANSEN	Professeur des universités au CNAM.	Rapporteur
M. Olivier DARD	Professeur des universités à Paris-Sorbonne.	Rapporteur
M. Michel BOIVIN	Professeur des universités à Caen.	Directeur de thèse

**Thèse dirigée par M. Michel BOIVIN  
Laboratoire**

**Logo Etablissement**

**Logo Ecole Doctorale**

**Logo laboratoire**







Normandie Université

# Sommaire

<b>I - Les 26 voyages.</b>	Page 3
- Voyage <b>1</b> des 14-17 février 1959 : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon.	Page 16
- Voyage <b>2</b> des 16-19 avril 1959 : Bourgogne, Auvergne.	Page 44
- Voyage <b>3</b> des 7-9 mai 1959 : Centre.	Page 69
- Voyage <b>4</b> des 5-7 juin 1959 : Auvergne, Rhône-Alpes.	Page 88
- Voyage <b>5</b> des 24-27 septembre 1959 : Nord, Pas-de-Calais.	Page 101
- Voyage <b>6</b> des 18-22 novembre 1959 : Alsace, Territoire de Belfort.	Page 143
- Voyage <b>7</b> des 25-28 février 1960 : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.	Page 176
- Voyage <b>8</b> des 6-10 juillet 1960 : Normandie.	Page 213
- Voyage <b>9</b> des 7-11 septembre 1960 : Bretagne.	Page 254
- Voyage <b>10</b> des 6-9 octobre 1960 : Rhône-Alpes.	Page 309
- Voyage <b>11</b> des 21-23 octobre 1960 : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	Page 332
- Voyage <b>12</b> des 12-16 avril 1961 : Aquitaine, Midi-Pyrénées.	Page 364
- Voyage <b>13</b> des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine.	Page 426
- Voyage <b>14</b> des 21-24 sept. 1961 : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes.	Page 459
- Voyage <b>15</b> des 7-10 novembre 1961 : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.	Page 483
- Voyage <b>16</b> des 17-20 mai 1962 : Limousin, Midi-Pyrénées.	Page 508
- Voyage <b>17</b> des 14-17 juin 1962 : Franche-Comté.	Page 537
- Voyage <b>18</b> des 22-28 avril 1963 : Champagne-Ardenne.	Page 557



## Normandie Université

- Voyage <b>19</b> des 12-16 juin 1963 : Poitou-Charentes.	Page 602
- Voyage <b>20</b> des 24-29 septembre 1963 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur.	Page 643
- Voyage <b>21</b> des 11-14 juin 1964 : Picardie.	Page 683
- Voyage <b>22</b> des 19-23 mai 1965 : Pays de Loire.	Page 723
- Voyage <b>23</b> des 16-20 juin 1965 : Ile-de-France, Centre.	Page 770
- Voyage <b>24</b> des 23-26 Avril 1966 : Nord, Pas-de-Calais.	Page 806
- Voyage <b>25</b> des 22-24 octobre 1967 : Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées.	Page 838
- Voyage <b>26</b> des 31 janvier-2 février 1969 : Bretagne.	Page 858
<b>II - Entretiens.</b>	Page 887
- Entretien Jacques Aubertin	Page 888
- Entretien Jean-Paul Ollivier	Page 897
- Entretien Michel Brault	Page 904
- Entretien Jean-Jacques Becker	Page 912
- Entretien Michel Anfrol	Page 918
- Entretien Jean-Pierre Farkas	Page 928
- Entretien Jean Cécillon	Page 933
- Entretien Daniel Wolfrohm	Page 938



Normandie Université

## I Les 26 voyages.

Les sources papiers sont d'abord celles conservées à la Fondation Charles de Gaulle, sise rue de Solférino à Paris. Elles réunissent l'ensemble des notes préparatoires aux voyages réalisées par les préfetures comme par les plus proches collaborateurs du chef de l'Etat, et contiennent une sélection d'articles de la presse quotidienne régionale couvrant les déplacements présidentiels. Elles représentent les archives originales, comme l'écrit Valéry Giscard d'Estaing :

« Lors de mon installation à l'Elysée, je me suis enquis de savoir ce que mes prédécesseurs avaient fait de leur archives. L'usage voulait qu'ils en disposent lors de la cessation de leurs fonctions. Ainsi, le général de Gaulle avait-il demandé, le 28 avril 1969, qu'un grand nombre des dossiers de l'Elysée soient transférés rue de Solférino»<sup>1</sup>.

Elles sont ici traitées de manière exhaustive, voyage par voyage, en ne retenant que les cartons concernant les voyages officiels en province métropolitaine :

**Cote AC 57** : Sud-ouest (février 1959).

**Cote AC 58** : Berry-Touraine (mai 1959) (Centre) ; Massif Central (juin 1959).

**Cote AC 61** : Centre-est (avril 1959) (Bourgogne, Auvergne).

**Cote AC 62** : Nord-Pas-de-Calais (septembre 1959).

**Cote AC 63** : Belfort, Alsace (novembre 1959).

**Cote AC 65** : Languedoc (février 1960).

**Cote AC 69** : Normandie (juillet 1960).

**Cote AC 70** : Bretagne (septembre 1960).

**Cote AC 71** : Rhône-Alpes et Provence-Monaco (octobre 1960).

**Cote AC 72** : Sud-ouest (avril 1961).

**Cote AC 73** : Lorraine (juillet 1961) ; Massif Central Sud (septembre 1961).

**Cote AC 74** : Provence et Corse (novembre 1961) ; Massif Central Ouest (mai 1962).

---

<sup>1</sup> Valéry Giscard d'Estaing, préface aux *Archives de la présidence de la République-Valéry Giscard d'Estaing*,



Normandie Université

- Cote AC 75** : Franche-Comté (juin 1962).
- Cote AC 78** : Champagne (avril 1963).
- Cote AC 80** : Poitou-Charentes (juin 1963).
- Cote AC 81** : Ain-Rhône-Drôme-Vaucluse (septembre 1963).
- Cote AC 85** : Picardie (juin 1964).
- Cote AC 94** : Pays de Loire (mai 1965).
- Cote AC 95** : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir (juin 1965).
- Cote AC 96** : Nord, Pas-de-Calais 1 (avril 1966).
- Cote AC 97** : Nord, Pas-de-Calais 2 (avril 1966).
- Cote AC 110** : Andorre, Languedoc-Roussillon (octobre 1967).
- Cote AC 115** : Bretagne (février 1969).

A ces archives originales s'ajoutent des copies conservées aux Archives nationales sous le titre :

**Fonds Archives Nationales : Archives de la présidence de la République. Général de Gaulle (1959-1969.)**

Le répertoire numérique utilisé « Archives de la présidence de la République Général de Gaulle (1959-1969) » a été établi par Nicole Even, conservateur du patrimoine, assistée de Marie-Eve Bouillon, Djemel Charef, Marie-Pierre Cordier, Thomas Jacquemain, Simon Ostermann, Pascal Raimbault et Anne-Marie Rochon sur la base d'un répertoire dressé par Agnès Callu, conservateur du patrimoine.

Il se divise en deux parties :

**Partie dite « Elysée »**

Cabinet du président de la république. Voyages présidentiels : **5 AG 1/110-258.\***

Secrétariat général : Voyages du général de Gaulle en province : 5 AG 1/609-617



Normandie Université

Service de sécurité : Voyages présidentiels : 5 AG 1/942-972

**Partie dite « Solférino »**

Cabinet du président de la République : Service du protocole : déplacements, voyages du général de Gaulle, télégrammes et décorations : 5 AG 1/1547-1552

**La cote concernant notre étude est : \*5 AG 1/164-258 : « Voyages officiels et privés du général de Gaulle en province, dans les départements et territoires d’Outre-mer et dans les pays de la Communauté » :**

**5 AG 1/164-166 : Hte-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales, Gers, Htes-Pyrénées, Basses-Pyrénées<sup>2</sup> (14-17 février 1959.)**

**164** Notes, correspondances, discours et requêtes.

**165** Documentation.

**166** Analyse des commentaires de presse, album photographique du voyage et coupures de presse nationale et locale.

**5 AG 1/167-168 : Yonne, Nièvre, Allier, Saône et Loire, Côte-d’Or (16-19 avril 1959.)**

**167** Notes, correspondance, discours, allocutions, requêtes et lettres de remerciement.

**168** Documentation et coupures de presse nationale et locale.

**5 AG 1/169 : Cher, Indre, Loiret, Loir-et-Cher, Indre et Loire : notes, correspondance, documentation, discours, demandes d’audience et coupures de presse nationale et locale. (7-9 mai 1959)**

**5 AG 1/170 : Cantal, Hte-Loire, Puy-de-Dôme : programme, notes, correspondance, documentation, discours, demandes d’audience, coupures de presse nationale et locale. (5-7 juin 1959)**

---

<sup>2</sup> Aujourd’hui dénommées Pyrénées-Atlantiques.



Normandie Université

**5 AG 1/175-176 : Pas-de-Calais, Nord (24-27 septembre 1959.)**

**175** Notes, correspondances concernant l'inauguration du Mémorial départemental de la résistance et de la déportation à Lille, discours, menus et listes.

**176** Documentation et coupures de presse régionale.

**5 AG 1/177-179 : Territoire de Belfort, Haut-Rhin, Bas-Rhin (18-22 novembre 1959.)**

**177** Notes, correspondance, documentation, plans de table et invitations.

**178** Documentation par ville et département visités, discours, notices bibliographiques et cartes.

**179** Trois albums de coupures de la presse nationale et locale et album de coupures de la presse strasbourgeoise.

**5 AG 1/ 180 : [Mauritanie et Mali, Nouakchott, St-Louis du Sénégal, Dakar (10-13 décembre 1959).] Fréjus (Var). visite lors de la rupture du barrage : notes et correspondance (17 décembre 1959.)**

**5 AG 1/181-183 : Tarn, Aude, Gard, Hérault, Ecole de l'air de Salon-de-Provence (25-28 février 1960.)**

**181** Notes, correspondance, discours, requêtes, doléances et listes.

**182** Documentation, notice biographiques, album photographique de la région de Nîmes édité par la Chambre de commerce de Nîmes.

**183** Coupures de presse (classement chronologique).

**5 AG 1/184 : [Antilles (30 avril-3mai 1960).] St-Nazaire, lancement du paquebot France : notes préparatoires, programme, documentation et coupures de presse (11 mai 1960.)**

**5 AG 1/185-186 : Manche, Orne, Calvados, Eure, Seine Maritime (6-10 juillet 1960.)**



**185** Notes, correspondance, discours, audiences présidentielles, lettres de remerciements, plans de tables et menus.

**186** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, documentation fournie par les ministères, fiches biographiques et coupures de presse.

**5 AG 1/187 : Struthof, cérémonie d'inauguration du Mémorial du camp de concentration : notes, correspondance, documentation, plan et coupures de presse (23 juillet 1960.)**

**5 AG 1/188-189 : Finistère, Côtes-du-Nord<sup>3</sup>, Morbihan, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine (7-11 septembre 1960.)**

**188** Notes, correspondance, discours, tracts, plans de table et menus.

**189** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, documentation fournie par les ministères, correspondance et fiches biographiques.

**5 AG 1/190-191 : Isère, Haute-Savoie, Savoie (6-9 octobre 1960.)**

**190** Notes, correspondance, discours, plans de table et menus.

**191** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, correspondance, fiches biographiques et coupures de presse.

**5 AG 1/192 : Htes-Alpes, Basses-Alpes<sup>4</sup>, Alpes Maritimes, Principauté de Monaco : notes, correspondance, documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, discours, menus, fiches biographiques et coupures de presse. (21-23 octobre 1960)**

**5 AG 1/194-195 : Landes, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Dordogne, Gironde (12-16 avril 1961.)**

**194** Notes, correspondance, documentation, discours, audiences présidentielles, listes,

---

<sup>3</sup> Aujourd'hui dénommées Côtes-d'Armor.

<sup>4</sup> (Aujourd'hui dénommées Alpes de Haute-Provence.





Normandie Université

cartes et coupures de presse.

**195** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères.

**5 AG 1/196-197 : Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle (28 juin-2 juillet 1961.)**

**196** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères.

**197** Notes, correspondance, discours et coupures de presse.

**5 AG 1/198-199 : Aveyron, Lozère, Ardèche (21-24 septembre 1961.)**

**198** Notes, correspondance, documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères et fiches biographiques.

**199** Coupures de presse.

**5 AG 1/200-201 : Corse, Var, Bouches-du-Rhône (7-10 novembre 1961.)**

**200** Notes, correspondance, discours et requêtes.

**201** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, fiches biographiques et cartes.

**5 AG 1/202 : Strasbourg, anniversaire de la libération de la ville : notes et correspondance (23 novembre 1961.)** Brétigny-sur-Orge (visite au centre d'essais en vol) : notes, correspondance, fiches biographiques et plans (19 décembre 1961.)

**5 AG 1/203-204 : Lot, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne (17-20 mai 1962.)**

**203** Notes, correspondances, discours, plans de table et coupures de presse.

**204** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, fiches biographiques et cartes.

**5 AG 1/205-206 : Haute-Saône, Jura, Doubs (14-17 juin 1962.)**

**205** Notes, correspondance, discours, requêtes, plans de table et coupures de presse.



Normandie Université

**206** Documentation rassemblée par Jacques Narbonne, chargé de mission, documentation fournie par les ministères et fiches biographiques.

**5 AG 1/207 : Reims, camp de Mourmelon, défilé militaire franco-allemand : notes, correspondance et listes (8 juillet 1962.)**

**Valmy**, inspection des manœuvres militaires (5 octobre 1962), Linois (10-11 octobre 1962) : notes, correspondance, menus, plans de table, cartes, plans et liste.

**Pleumeur-Bodou**, inauguration du Centre des télécommunications spatiales : notes, correspondance, cartes, plans et listes (19 octobre 1962.)

**Vaujours**, visite du Centre d'études : notes, correspondances, documentation de l'état-major particulier, fiches biographiques fournies par Gaston Palewski, ministre chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales, cartes, plans et listes (7 février 1963).

**5 AG 1/208-210 : Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube (22-28 avril 1963.)**

**208** Notes, correspondance, cartes et plans.

**209** Discours, documentation consécutive au voyage et album photographique.

**210** Documentation rassemblée par Pierre Marien, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, notices biographiques et coupures de presse.

**5 AG 1/211-212 : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne (12-16 juin 1963.)**

**211** Notes, correspondance, discours et dossier sur l'opinion.

**212** Documentation rassemblée par Pierre Marien, chargé de mission, et documentation fournie par les ministères, notices biographiques et coupures de presse.

**5 AG 1/213-214 : Vaucluse, Drôme, Ain, Rhône (24-29 septembre 1963.)**

**213** Notes, correspondances, discours, menus, plans de table et listes.

**214** Documentation rassemblée par Gilbert Pérol, conseiller des Affaires étrangères et chef du service de l'Information, documentation fournie par les ministères et fiches biographiques.



Normandie Université

**5 AG 1/215 : Taverny (Val d'Oise), inspection du site : notes, correspondance, notices biographiques, listes et cartes (8 octobre 1963) ; Jura, inspection des manœuvres militaires : notes, dont notes de l'état-major particulier, correspondance, menus, plans de table, cartes et plans. (11-12 octobre 1963)**

[**5 AG 1/216 : Guadeloupe, Guyane, Martinique (20-23 mars 1964.)**]

**5 AG 1/217 : Moselle, inauguration du canal (26 mai 1964.)**

**5 AG 1/218-219 : Aisne, Somme, Oise (11-14 juin 1964.)**

**218** Notes, correspondance, discours, album photographique, album souvenir de la libération de Pierrepont-sur-Avre (Aisne), le 31 août 1944, menus, plans de table et listes.

**219** Documentation fournie par les ministères et les préfectures rassemblée par Gilbert Pérol, conseiller des Affaires étrangères et chef du service de l'Information, notices biographiques et note de synthèse.

**5 AG 1/220-221 : Var, 20<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Provence (15 août 1964.)**

**5 AG 1/ 222 : Seine et Marne, Aube, Marne, 50<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de la Marne (6 septembre 1964)**

**5 AG 1/223 : Strasbourg, 20<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des départements de l'Est (22 novembre 1964.)**

**5 AG 1/224 : Lanvéoc-Poulmic, visite de l'École navale ; Brest, visite de la préfecture maritime ; St Cyr-Coëtquidan, visite de l'École spéciale militaire inter-armes. (15-16 février 1965.)**



Normandie Université

**5 AG 1/225 : Nancay, visite de l'observatoire radio-astronomique ; Bourges, visite de la maison de la culture. (14 mai 1965.)**

**5 AG 1/226-228 : Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe (19-23 mai 1965.)**

**226** Notes, correspondance, discours, deux albums photographiques, cartes et coupures de presse.

**227** Documentation fournie par les ministères et les préfetures rassemblée par Thierry Kaepelin, chargé de mission, notices biographiques et note de synthèse sur la situation économique et sociale des départements visités.

**228** Documentation diverse et coupures de presse.

**5 AG1/229-230 : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir (16-20 juin 1965.)**

**229** Notes, correspondance, discours, documentation pour la presse, album photographique, liste de cadeaux, plans, menus, plans de table, cartons d'invitation et listes.

**230** Documentation fournie par les ministères et les préfetures rassemblée par Thierry Kaepelin, chargé de mission, documentation sur la radio-technique en Eure-et-Loir, notices biographiques, note de synthèse sur la situation économique et sociale des départements visités et cartes.

**5 AG1/231 : Haute-Savoie, inauguration du tunnel routier sous le Mont-Blanc : notes, correspondances, documentation, discours, télégrammes, cartes, plans, listes et coupures de presse. (16 juillet 1965.)**

**5 AG1/232-238 : Nord, Pas-de-Calais (23-26 avril 1966.)**

**232** Dossier du voyage préparatoire, notes dont notes de la direction des Renseignements généraux, correspondance et discours.

**233** Programme, notes, menus, plans de table et listes.

**234** Visite du bassin minier, séance extraordinaire de la Commission de développement économique régionale (Coder), audience collective des parlementaires du Nord, réception à la préfecture du Nord à Lille, programme détaillé de la journée



Normandie Université

du 26 avril, correspondance, notices biographiques, listes et notes.

**235** Documentation rassemblée par Thierry Kaepelin, chargé de mission, et Georges Galichon, notices biographiques, cartes, plans et listes.

**236** Notes, documentation fournie par la préfecture, album touristique sur le Nord, album et brochures sur Usinor et listes.

**237** Deux brochures du service régional des Renseignements généraux de Lille retraçant le voyage présidentiel et deux albums photographiques.

**238** Coupures de presse nationale et régionale.

**5 AG1/239 : Verdun, 50<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille : notes, correspondance, discours, documentation, album photographique, brochures commémoratives, cartons d'invitation, listes et coupures de presse. (28-29 mai 1966.)**

**5 AG1/240 : Isère, inspection de l'exercice militaire *Alpes 66* (7-8 juin 1966) ; Ille-et-Vilaine, inauguration de l'usine marémotrice de la Rance. (26 novembre 1966.)**

**5 AG1/241 : Cherbourg, lancement du sous-marin *Redoutable*. (29 mars 1967.)**

**5 AG1/242-244 : Andorre, Languedoc-Roussillon (22-24 octobre 1967.)**

**242** Notes, correspondance, notices biographiques, documentation, discours, plans et listes.

**243** Documentation, dossier d'information pour les journalistes, notices biographiques, notes de synthèse, album photographique, brochures d'information sur Sud-Radio, cartons d'invitation, cartes, plans et listes.

**244** Rapport de la mission interministérielle sur l'aménagement touristique du littoral (mai 1967), dossier, documentation sur l'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon (mai 1967), brochures, notices biographiques, cartes et plans.

**5 AG1/245-246 : Pierrelatte et Cadarache, visite des centres nucléaires ; Salon-de-Provence, visite de la base aérienne ; Istres, visite de la base aérienne. (6-7 novembre 1967.)**



Normandie Université

**5 AG 1/247-249 : Grenoble, cérémonies d'ouverture des X<sup>ème</sup> Jeux olympiques d'hiver. (5-7 février 1968.)**

**5 AG1/250 Toulon, cérémonie à la mémoire des disparus du sous-marin *Minerve*. (8 février 1968.)**

**5 AG1/251-254 : Lyon, inauguration de la 50<sup>ème</sup> foire internationale. (23-24 mars 1968.)**

**5 AG1/255-256 : Aisne, cérémonie de l'offensive alliée du 18 juillet 1918 à la butte-Chalmont. (18 juillet 1968.)**

**5 AG1/257 : Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère** : dossier protocolaire des déjeuners et dîners à Rennes, Brest et Quimper, brochure de la séance extraordinaire du 31 janvier 1969 de la Commission de développement économique régionale (Coder) de Bretagne, note sur le Front de Libération de la Bretagne, notes sur l'association culturelle bretonne *Bleun Brug* et la fondation culturelle bretonne *Emgleo Breiz*, documentation, correspondance, plans, cartes, plans de table et listes. **(31 janvier-2 février 1969.)**

**5 AG1/258 : Projets de voyages en province du général de Gaulle invité par des élus et des personnalités. Bretagne** : correspondance, cartes (1959-1961.) **Vaucluse** : correspondance (1960.) **Aube** : correspondance et bulletin municipal annuel (1959-1960.) **Limeil** (visite au centre d'études) : correspondance (1965.) **Normandie**, cérémonies du 22<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement allié : correspondance (1965-1966.) **Pessac** : correspondance (1966.)

Outre les documents présents à la Fondation Charles de Gaulle et aux archives nationales, un certain nombre de pièces relatives aux voyages présidentiels gaulliens en province de 1958 à 1969 peuvent être consultés dans les fonds d'archives



Normandie Université

départementales :

**Archives départementales :**

**Archives départementales de l'Aube :**

**1101 W 1-37** : Attentat de Pont-sur-Seine contre le général de Gaulle.<sup>5</sup>

**Archives départementales du Cher :**

**102 J** : Fonds colonel Gaston de Bonneval, aide de camp du général de Gaulle. **(1945-1965.)**

**Archives départementales des Côtes-d'Armor :**

**43 W 103** : Inauguration par le général de Gaulle du centre de télécommunications spatiales ; Pleumeur-Bodou. **(19 octobre 1962.)**

**43 W 99** : Inauguration par le général de Gaulle de l'usine marémotrice de la Rance. **(26 novembre 1966.)**

**Archives départementales de la Dordogne :**

**14 FI** : Fonds Diaz, reporter de presse. Visite du général de Gaulle à Périgueux, 40 tirages photographiques. **(14-15 avril 1961.)**

**Archives départementales de la Manche :**

Fonds du cabinet du préfet :

**1004 W 262** : Voyage présidentiel. **(6 et 7 juillet 1960.)**

**1004 W 334** : Voyage présidentiel à Cherbourg pour le lancement du sous-marin *Le Redoutable*. **(1967.)**

**21 FI** : Tirages photographiques des voyages présidentiels. **(1960 et 1967.)**

---

<sup>5</sup> Le 8 septembre 1961.



Normandie Université

**Archives départementales de la Marne :**

**M 13541-13542** : Voyage du général de Gaulle et de Konrad Adenauer, chancelier de la République Fédérale d'Allemagne (RFA), à Reims et dans la Marne. (**8 juillet 1962.**)

**Archives départementales de la Haute-Savoie :**

**SC 29836** : Voyage du général de Gaulle à Chamonix pour l'inauguration du tunnel du Mont-Blanc. (**16 juillet 1965.**)

**Archives départementales de Seine-et-Marne :**

**187 J** : Fonds Alain Peyrefitte, secrétaire d'Etat à l'Information (avril-septembre 1962), ministre des Rapatriés (septembre-décembre 1962), ministre de l'Information (1962-1966), ministre de la Recherche et des Questions atomiques et spatiales (1966-1967), ministre de l'Education nationale (avril 1967-mai 1968.)

**Archives départementales du Vaucluse :**

Fonds du cabinet du préfet :

**176 W 555** : Visite par le général de Gaulle des centres nucléaires de Pierrelatte et de Cadarache. (**6-7 novembre 1967.**)





Normandie Université

**1 - Voyage des 14-17 février 1959 :  
Midi-Pyrénées, Aquitaine,  
Languedoc-Roussillon.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 18
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 57 Page 20



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 14-17 février, premier voyage présidentiel en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon : Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Ariège, Gers, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.**

Le 14 février, d'Orly, le président de la République se rend à Toulouse-Blagnac par avion. Il visite les usines Sud-Aviation, où il s'adresse aux ouvriers. A Ondes, le chef de l'Etat visite l'École régionale d'agriculture et prononce une allocution. A Toulouse, il reçoit les personnalités de la région, visite différents instituts et l'Université. A Rangueil, le président prononce une allocution avant de se rendre au Capitole où, du balcon, il prononce un nouveau discours.



A Toulouse, place du Capitole, le 14 février 1959. (Doc. INA)

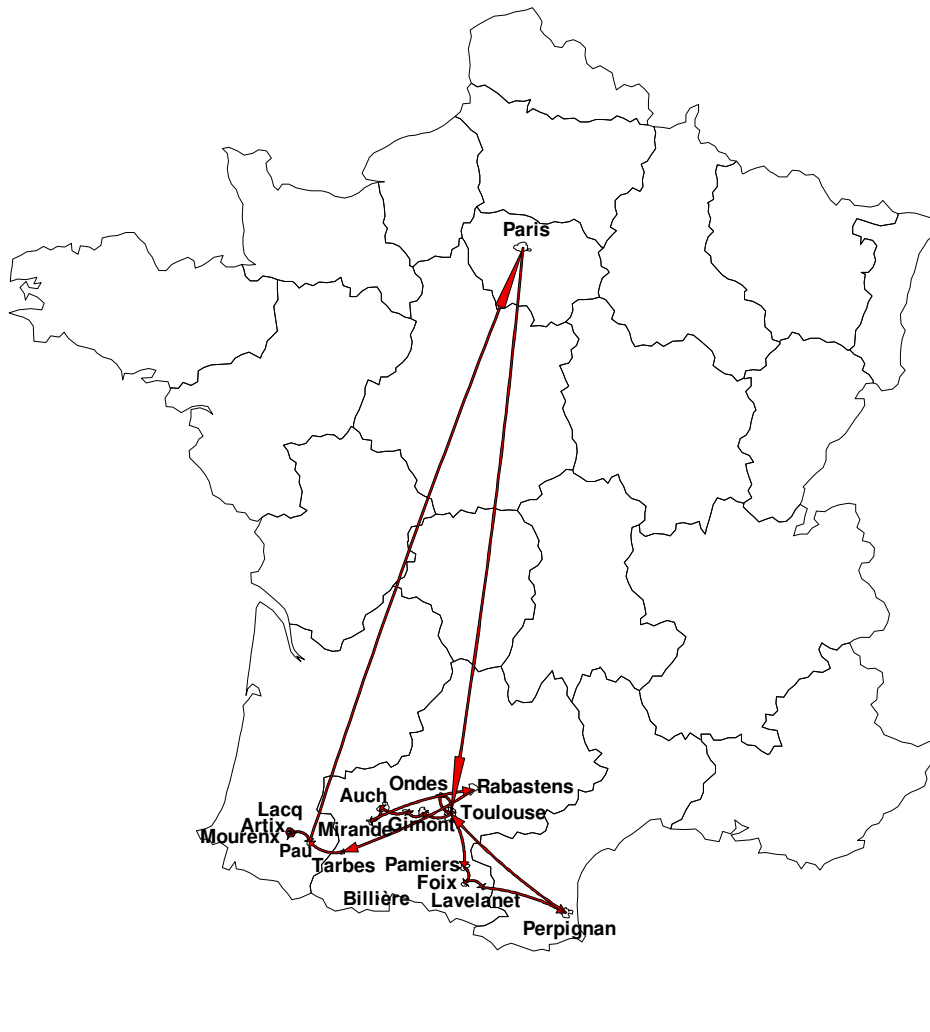
Le 15 février, le Général assiste à la messe, puis gagne Foix par la route via Pamiers. A Foix, il prononce un discours devant l'hôtel de ville. Il se rend ensuite à Perpignan par la route, via Lavelanet et Quillan. A Perpignan, discours. A la préfecture, le président de la République reçoit élus et délégués du conseil des vallées d'Andorre.

Le 16 février le chef de l'État rejoint Toulouse par avion et gagne Auch par la route, via l'Isle-Jourdain et Gimont. A Auch, discours du perron de l'hôtel de ville. Le président de la République se rend ensuite à Tarbes via Mirande et Rabastens, discours du perron de l'hôtel de ville de Tarbes. Puis le président de la République gagne Pau par la route.



Normandie Université

Le 17 février le Général se rend à Billière, où il visite une coopérative de producteurs de maïs, à Lacq, où il visite le centre d'exploitation du gaz puis regagne Pau par Mourenx, où il visite une cité nouvelle, et Artix. Allocution à Pau. Le chef de l'Etat regagne enfin Paris par avion.



**Voyage en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon**

**des 14-17 février 1959.**



Normandie Université

## **2. Archives de la Fondation Charles de Gaulle.**

### **Carton AC 57.**

Le carton d'archives conservé à la Fondation Charles de Gaulle comporte trois dossiers principaux, eux-mêmes subdivisés en sous-dossiers :

- **2.1 : « Généralités : programme, thèmes d'allocutions, Corps préfectoraux, divers ».**
  - **2.1.1 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.1.2 : « Programme du voyage ».**
  - **2.1.3 : « Besoins et perspectives de la région Midi-Pyrénées ».**
  - **2.1.4 : « Thèmes d'allocutions ».**
  - **2.1.5 : « Hautes-Pyrénées ».**
- **2.2 : « Brochures de documentation ».**
- **2.3 : « Coupures de presse. Voyage du Général dans le Sud-ouest ».**
  - **2.3.1 : « La presse de Paris évoquant le voyage ».**
  - **2.3.2 : « La presse de province évoquant le voyage ».**



Normandie Université

- **2.1. « Généralités : programme, thèmes d’allocutions, Corps préfectoraux, divers ».**

- **2.1.1 : « Corps préfectoral ».**

Une liste nominative dactylographiée, datée du 12 février 1959, présente brièvement la situation de famille des principaux membres du Corps préfectoral de la région : préfets et sous-préfets de la Haute-Garonne, de l’Ariège, de l’Aude, des Pyrénées-Orientales, des Basses-Pyrénées<sup>6</sup>, des Hautes-Pyrénées et du Gers, avec le prénom et la date de naissance de leurs enfants éventuelles.

- **2.1.2 : « Programme du voyage ».**

Le programme du voyage se présente sous la forme d’un petit fascicule broché à marque-page tricolore, intitulé « Voyage de Monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans la région de Toulouse, 14-17 février 1959 ».

Y sont détaillées, heure par heure et minute par minute, les étapes et les conditions des prises de paroles prévues sur place, avec mention des noms et des fonctions occupées des personnalités accompagnant ou accueillant le président de la République.

Les distances kilométriques entre les villes-étapes sont précisées.

Dans les différentes préfectures visitées, une présentation des Corps constitués a lieu systématiquement (ainsi à la préfecture de Foix le dimanche 15, ou, le lundi 16, à celle de Auch...) De même, une présentation des membres des conseils municipaux, des Anciens combattants et des notabilités locales se fait dans les mairies visitées : c’est le cas à Toulouse, au Capitole, le 14 février, à Foix le 15, à Pau le 17 février...

Une messe est prévue le dimanche 15 février à Toulouse, avant le départ pour Foix.

Le fascicule précise enfin la tenue indiquée pour les personnalités faisant partie

---

<sup>6</sup> Le département prend le nom de « Pyrénées-Atlantiques » par décret du 10 octobre 1969.



du voyage officiel : « Pour les personnalités civiles : tenue de ville. Pour les officiers : tenue n° 2 ».

Une note annexe indique ensuite que si les conditions atmosphériques ne permettent pas le vol Paris- Toulouse, un train présidentiel de remplacement est prévu pour acheminer le président de la République et sa délégation dans la ville rose. Un plan du train, avec affectation des places, est joint à la note<sup>7</sup>.

Une note annexe, intitulée : « Modifications à apporter au programme du voyage de Monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans la région de Toulouse », mentionne diverses absences de personnalités initialement prévues ou erreurs matérielles, et précise la composition du cortège automobile au départ de l'Élysée le samedi 14 février pour rejoindre l'aéroport d'Orly. Dans la voiture présidentielle, le Général est accompagné de Geoffroy Chodron de Courcel<sup>8</sup> et de son aide de camp, le colonel de Bonneval<sup>9</sup>. Est précisée ensuite la composition du cortège automobile pour le trajet de Toulouse à l'Isle-Jourdain : le président de la République prend alors place dans la seconde voiture du cortège, en compagnie du préfet de la Haute-Garonne et de son aide de camp, tandis que la voiture de tête est occupée par le chef du Service des Voyages officiels et des gardes du corps<sup>10</sup>. La voiture suivant la voiture présidentielle, dénommée « Voiture sécurité » dans la note, est occupée notamment par un conseiller technique du préfet et par un commissaire divisionnaire affecté à la sécurité présidentielle. La cinquième et dernière voiture du cortège officiel est dénommée « Voiture de secours ». Il est en outre précisé que le cortège automobile sera précédé et suivi de deux motocyclistes de la 1<sup>ère</sup> CRS.

Une note classée « confidentielle » évoque enfin le programme de déplacement de Mme de Gaulle pendant le voyage, qui diffère de celui du Général lors des visites officielles de la journée, mais qui prévoit sa présence lors des dîners officiels. Il semble que des visites privées ou des visites particulières dans les villes visitées soient

---

<sup>7</sup> L'aller, comme le retour, se fait finalement en avion.

<sup>8</sup> Geoffroy Chodron de Courcel (1912-1992), Secrétaire général de la présidence de la République de 1959 à 1962.

<sup>9</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.

<sup>10</sup> MM. Albayez, Young et Comiti.



prévues et organisées par elle-même.

### - 2.1.3 : « Besoins et perspectives de la région Midi-Pyrénées ».

La note dactylographiée, non datée, à l'en-tête de la présidence de la République, traite en premier lieu des retards de la région, retards causés par le dépeuplement - la densité de la population y est très faible : 45 habitants au km<sup>2</sup>, contre 74 en France<sup>11</sup> -, le sous-développement économique (marasme agricole, trop faible consommation d'engrais...) et l'éloignement géographique des grands centres dynamiques du Nord et de l'Est du pays.

On relève cependant les progrès de l'agriculture : accroissement de la production céréalière grâce à la sélection des semences et à l'emploi plus rationnel des engrais, et, même si la moyenne des rendements demeure encore inférieure à la moyenne nationale, elle tend à s'améliorer, pour le blé comme pour le maïs. La hausse de la production laitière est également mentionnée. Mais des problèmes demeurent, dont la surproduction viticole, comme dans le Languedoc - le développement des vignobles familiaux est un obstacle à une saine économie viticole -, la faiblesse des réseaux commerciaux pour les produits agricoles locaux et l'inorganisation des filières professionnelles. D'une façon générale, la production agricole est restée jusqu'à présent familiale et anarchique. [...] Des produits connus et même célèbres tels que l'Armagnac, les foies gras, les raisins de table, les primeurs, les volailles, se vendent moins bien que ce que l'on pourrait espérer. Car il ne s'agit pas seulement de produire et de produire bien mais de savoir vendre. Pour cela il faut être tenu exactement au courant des possibilités ouvertes par les marchés extérieurs. On mise donc dans la région sur l'achèvement prochain du marché-gare de Toulouse, en cours de construction, pour pallier à ces problèmes de débouchés<sup>12</sup>. Est préconisée également une agriculture plus « scientifique », avec la nécessaire mécanisation du travail, le remembrement des parcelles - beaucoup trop petites et sur lesquelles il n'est pas

---

<sup>11</sup> 98,8 habitants/ km<sup>2</sup> en France en 2017, 115,8 habitants/km<sup>2</sup> en métropole. (Insee)

<sup>12</sup> Le marché-gare de Toulouse, devenu Marché d'Intérêt National, ouvre ses portes en 1964. Il connaît depuis 2016 de sérieux problèmes économiques, dus à une dette causée par des investissements disproportionnés. (*La Dépêche du Midi*, 22/05/2016)





possible de penser à une production de qualité -, mais aussi l'usage plus systématique des engrais, jugé indispensable.

La note porte ensuite sur l'avenir industriel de la région Midi-Pyrénées.

Sont pointées les faiblesses : la dimension trop réduite des établissements industriels et leur éloignement des grands centres de consommation. [...] Des réussites industrielles locales existent cependant : l'Office National Industriel de l'Azote est ainsi le premier producteur d'engrais au niveau national, ou encore la société Sud-Aviation, qui produit la « Caravelle ».

Le Sud-ouest possède également des atouts dans le domaine de l'énergie, en particulier hydro-électrique, et des ressources gazières importantes. Les industriels du Sud-ouest estiment que l'accès au gaz naturel pourra aider l'économie locale si la région peut en obtenir l'exclusivité ou du moins la majeure partie à des tarifs préférentiels. L'apport du gaz et d'autres sources énergétiques permettent également un accroissement important des usines chimiques, électro-chimiques et électro-métallurgiques. Sous réserve qu'elles se modernisent et qu'elles se concentrent, les usines textiles, de cuirs et de papeterie, pourront aussi bénéficier de cet apport d'énergie.

La question des transports est également abordée dans la note : il s'agit d'encourager une politique de pénétration routière de la montagne pyrénéenne, seule susceptible, par l'afflux du tourisme (pour lequel il faut aussi un développement hôtelier), de retenir la population dans les vallées montagnardes.

Perce enfin une inquiétude pour les petits paysans, concernés par les conséquences de la guerre d'Algérie. En effet, les rapatriés d'Afrique du Nord, dont certains ont des moyens puissants, achètent des terres, remembrement des parcelles, et, avec une agriculture mécanisée, commencent à produire en quantité des denrées qu'ils peuvent vendre à bas prix. Cette situation n'est pas sans faire apparaître à l'horizon un danger social : l'écrasement du petit paysan local, incapable de survivre sur son exploitation minuscule.

Le document se conclut cependant sur une note optimiste : avec une utilisation plus rationnelle des conditions que lui offrent la nature et l'Histoire, la région est



Normandie Université

capable de connaître un développement harmonieux dans l'avenir, un développement fondé sur la spécialisation dans certaines branches de l'économie : denrées agricoles de qualité, voire de luxe ; industries chimiques fondées sur l'énergie ; et tourisme, utilisant la gamme incomparable des sites de mer et de montagnes dont dispose la région.

#### **- 2.1.4 : « Thèmes d'allocutions ».**

Une note dactylographiée, non datée, propose des éléments de réflexion sur la recherche scientifique en France. Elle est signée par le Délégué général à la recherche scientifique et technique auprès du Premier ministre. Ces éléments sont manifestement prévus pour nourrir le discours du chef de l'Etat à l'université de Toulouse, le 14 février 1959.

L'auteur de la note y relève que si la région Midi-Pyrénées est économiquement sous-développée, ses infrastructures intellectuelles, en particulier à Toulouse, y sont en revanche importantes. L'existence du laboratoire d'optique électronique de Toulouse, le Service de la carte de la végétation et des cultures, l'École nationale supérieure d'électricité et d'hydraulique de Toulouse, l'Institut de Toxicité de Toulouse, la faculté des lettres et des sciences humaines, la faculté de droit et des sciences économiques, la faculté de médecine et de pharmacie en témoigne. [...]

#### **- 2.1.5 : « Hautes-Pyrénées ».**

Il s'agit ici de la documentation adressée par la préfecture de la Haute-Garonne à propos du département, et en particulier de la ville de Tarbes :

Éléments biographiques sur le préfet des Hautes-Pyrénées et sur le maire de Tarbes ; Grands hommes de la ville (le conventionnel Barrère (1755-1841) ; Théophile Gautier (1811-1872) ; le maréchal Foch (1851-1929.)) ; Date du dernier passage du général de Gaulle (voyage privé en 1951.) ; Circonstances de la libération de la ville (la résistance locale attaque les troupes allemandes le 18 août 1944, troupes qui se retirent le 19 août.) ; Démographie (1946 : 44 854 habitants. 1954 : 40 242



habitants.<sup>13</sup>) ; Principales activités socio-économiques (nombreux centres de formation professionnelle et écoles d'horticulture, des haras, une usine Alsthom importante, une usine aéronautique, mais aussi des fabriques de céramiques, tanneries, manufactures de chaussures et sandales, meubles, etc...) ; Liste nominative des députés et sénateurs du département, avec mention de leur appartenance politique ; liste nominative des conseillers généraux avec mention du président du conseil général, accompagnées de courtes notices biographiques.

Suit une note de synthèse dactylographiée, non signée, concernant le département des Hautes-Pyrénées :

Démographie (203 544 habitants, chiffre en augmentation<sup>14</sup>. Le solde est positif dans les vallées industrielles (équipées de centrales hydro-électriques) et touristiques (sports d'hiver, sanctuaire de Lourdes,...) Le solde est négatif dans les zones montagneuses.) ; Principales activités socio-économiques (importance de l'agriculture dans le département, mais avec des exploitations très morcelées, et de polyculture. Les centres industriels se concentrent sur la métallurgie, les produits chimiques et le textile, auxquels s'ajoutent 22 centrales hydro-électriques.) ; Situation politique (l'opinion dans le département, stable, se partage depuis 1945 entre 5 tendances principales : Radicaux (30 % des s.e.), Indépendants et Modérés (26 %), PC (22 %), SFIO (14%) et MRP (8 %). Dans le département, les esprits sont calmes bien que dans les milieux populaires l'on commence à s'inquiéter de la restriction de l'emploi. Il est évident également que les mesures prises concernant la retraite des Anciens combattants et la diminution des prestations de la Sécurité sociale, ont été accueillies avec une certaine déception.<sup>15</sup> Cependant les populations espèrent que dans les mois à venir, les résultats de la politique d'assainissement financier porteront leurs fruits. [...]) ; Informations culturelles (importance scientifique de l'observatoire du Pic du Midi et attrait touristique de la ville de Lourdes.)

---

<sup>13</sup> 40 900 habitants en 2014. (Insee)

<sup>14</sup> 228 950 habitants en 2014. (Insee)

<sup>15</sup> Le 30 septembre 1958, deux jours après le succès du référendum instaurant la Cinquième République, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement de l'économie française. Concernant le budget de l'Etat, un effort fiscal considérable est programmé, visant à lutter contre l'inflation. Parmi les mesures figure une diminution importante de la retraite des Anciens combattants.



Normandie Université

Le sous-dossier se clôt sur une description succincte des étalons présentés au président de la République le 16 février lors de sa visite du haras de Tarbes. Elle émane du Service des Haras du ministère de l'Agriculture.

## - 2.2 : « Brochures de documentation ».

Dans cette seconde partie du carton d'archives conservé à la Fondation Charles de Gaulle, plusieurs brochures concernant la région Midi-Pyrénées :

Une brochure, datée de février 1959, réalisée « à l'occasion du voyage à Toulouse et dans la région de Monsieur le général de Gaulle, président de la République française et chef de la Communauté », établie par le préfet de la Haute-Garonne et l'Inspecteur général de l'économie nationale porte sur l'économie de la région Midi-Pyrénées. La brochure, inspirée « du Programme d'action régionale économique paru au JO des 17-18 novembre 1958 et des rapports des préfets et chefs de service de la région », traite des « caractères généraux », des « objectifs à atteindre », et des « mesures à prendre » pour la région. Elle présente en outre des cartes et graphiques sur la situation démographique, agricole, industrielle de Midi-Pyrénées.

Une brochure sur Toulouse, intitulée « Le destin d'une grande ville », vraisemblablement réalisée par les services de la municipalité, présente les aspects principaux de la ville, tant économiques, culturels qu'urbanistiques. Elle est datée de 1959.

Une brochure de l'Office National Industriel de l'Azote, présente, illustrée de nombreuses photos, ce complexe industriel fondé en 1924 et axé depuis 1942 sur « la fabrication d'engrais complexes, mettant ainsi l'Office en mesure de fournir à l'agriculture toute la gamme des engrais azotés qu'elle peut réclamer ». La brochure est datée de 1957.



Normandie Université

Une brochure de « l'Association régionale de vulgarisation agricole », datée de 1956, présente les aspects agricoles de la région.

### - 2.3 : « Coupures de presse. Voyage du Général dans le Sud-ouest ».

La troisième et dernière partie du carton d'archives AC 57 conservée à la Fondation Charles de Gaulle regroupe divers exemplaires des journaux de la presse nationale et locale évoquant le voyage :

#### - 2.3.1 : « La presse de Paris évoquant le voyage ».

*Le Monde*, dans son édition du 17 février 1959, choisit de rapporter les propos tenus par le chef de l'État à la faculté des sciences de Toulouse :

« L'Etat a le devoir d'entretenir dans la nation un climat favorable à la recherche et à l'enseignement. L'État, malgré le flot des besoins et le flot des dépenses, a la fonction de doter les laboratoires et de pourvoir l'enseignement. L'État, enfin, doit orienter l'ensemble tout en laissant à chacun des chercheurs sa direction et son autonomie. C'est à l'État qu'il appartient de déterminer dans le domaine de la recherche ce qui est le plus utile à l'intérêt public, et d'affecter à ces objectifs ce dont il dispose en fait de moyens et en fait d'hommes. [...] Par delà l'université de Toulouse, je salue l'enseignement français, les chercheurs, les maîtres, les étudiants. En même temps que je leur rends témoignage parce qu'ils servent celui qu'il faut servir, c'est-à-dire l'homme, tous simplement. Oui, rien n'est meilleur que d'alléger le fardeau des hommes. Rien n'est plus noble et plus grand que de leur offrir l'espoir ».

*Combat*, dans son édition du 17 février, revient sur l'étape à Auch, la veille :

« Parti de Perpignan par la route, à 7 heures du matin, le général de Gaulle est arrivé à Auch après un arrêt à l'Isle-Jourdain. Une foule nombreuse et enthousiaste était massée sur la place de l'hôtel-de-ville, où les honneurs militaires sont rendus au président de la République. [...] Mme de Gaulle a effectué dans l'après-midi [du 16] un bref passage à Lourdes, où elle est restée une vingtaine de minutes. L'épouse du



Normandie Université

président de la République s'est rendue au rocher de Massabielle où elle s'est recueillie un moment. Puis elle a visité la basilique souterraine Saint Pie X avant de repartir en voiture [...] ».

*Le Parisien libéré*, dans son édition du 17 février, titre : « Le général de Gaulle a poursuivi son voyage triomphal ».

Dans le corps de l'article, le journal revient sur les dernières grandes étapes du voyage :

« La troisième journée du voyage présidentiel [le 16 février 1959] aura été marquée, comme les précédentes, par l'accueil enthousiaste des populations. Partout, des coteaux de Gascogne aux plaines du pays de Bigorre, le général de Gaulle a pu avoir la sensation qu'entre lui et les milliers de Français qui lui criaient leur reconnaissance, la communion de pensée était parfaite. C'est à bon escient qu'à plusieurs reprises le président de la République devait souligner l'enthousiasme juvénile de garçons et de filles qui, indéniablement, figuraient dans la plus large proportion parmi ces masses populaires rassemblées dans les cités ou villages pavoisés pour l'acclamer frénétiquement. [...] C'est sous un ciel bleu et dans une atmosphère de fête qu'allaient se dérouler les cérémonies officielles de cette étape dans le Gers et dans les Pyrénées-Orientales. [...] Une affluence considérable se presse dès les premières heures de la matinée [du 16 février] dans les rues d'Auch. Le cortège officiel a trois quarts d'heure de retard, mais la foule attend patiemment. Le service d'ordre la contient sans difficulté et laisse se faufiler au premier rang les enfants fort nombreux dont beaucoup brandissent des petits drapeaux tricolores en papier. [...] Dès que sa haute silhouette se profile dans la longue voiture décapotable, des vivats s'élèvent de toutes parts. C'est un concert assourdissant d'acclamations auxquelles se mêlent les notes cristallines des cloches de l'antique cathédrale qui sonnent à toute volée. A l'hôtel de ville, sous le portrait de d'Artagnan, le général de Gaulle reçoit l'hommage du conseil municipal et des maires des communes du département. Il confère avec eux sur un ton familier, s'inquiète des besoins les plus pressants des localités rurales, très détendu, parfaitement à l'aise avec ces braves gens d'abord intimidés et dont la ceinture tricolore est plus ou



Normandie Université

moins bien ajustée sur la redingote des cérémonies. Mais voici qu'il va maintenant parler à la foule massée devant le bâtiment officiel. Le silence s'établit aussitôt et des milliers de regards sont tournés vers le général de Gaulle, debout sur le perron. Une fois encore, il va trouver le vrai contact avec cette multitude attentive, en exaltant avec sa sobre éloquence le sentiment national :

‘ - Une des raisons de mon voyage dans ces provinces, c'est de faire sentir aux uns et aux autres que nous sommes tous solidaires, très unis, malgré nos divergences, que nous sommes un seul peuple, une seule grande France ’.

La foule chante ensuite avec lui *La Marseillaise* et son allégresse ne connaît plus de bornes quand le Général prend congé d'elle en s'écriant :

‘ - Merci, les Gascons ! ’

Courte halte à Mirande. Le cortège officiel prend alors la direction de Tarbes. [...] Son arrivée y a été saluée par une foule très dense avec le même enthousiasme qu'à Auch. Une fois encore, le général de Gaulle quitte son escorte pour aller serrer des mains dans la multitude. [...] A l'habituelle réception des Corps constitués à la préfecture succède ensuite celle des notabilités locales à l'hôtel de ville. [...] Etape suivante : Pau. La vieille cité du roi Henri a magnifiquement pavoisé et illuminé. Une immense croix de Lorraine et des guirlandes lumineuses donnent au centre de la ville un aspect véritablement féerique. Avant la quatrième et dernière journée du voyage [le 17 février], c'est l'apothéose la plus magnifique, la plus imprévue qui soit. La nuit est tout à fait tombée, dans la magnifique et centrale avenue des Maréchaux-Foch-et-Joffre, lorsque l'auto présidentielle fait son apparition. Les motocyclistes de l'escorte ont allumé leurs lanternes et ce sont autant de points lumineux qui s'alignent en « V » dans un ordre parfait autour de la voiture. Debout, le général de Gaulle répond de son geste familier des deux bras à l'ovation de la population paloise massée sur les trottoirs en rangs profonds tout le long du parcours [...] ».

*France-Soir*, dans son édition du 18 février, revient - en particulier - sur la visite par le chef de l'Etat du gisement de gaz naturel de Lacq et de la ville de Mourenx, ville-champignon poussée en trois ans à proximité :



Normandie Université

« L'accueil qui lui a été partout réservé à été chaleureux et émouvant. Parlant le langage direct qui lui est familier, se mêlant à la foule massée sur son passage, foule composée en grande partie d'enfants, de jeune gens et de jeunes filles, serrant les mains tendues vers lui, le général de Gaulle a très vite conquis les cœurs. [...] [A Lacq], le président de la République fait le tour des installations, pénètre dans l'usine d'épuration où s'effectue la séparation de l'hydrogène sulfuré et du gaz carbonique. Le président est précédé de deux pompiers en combinaison rouge portant sur les épaules des bouteilles à oxygène. Ils tiennent un masque et sont prêts à intervenir, car dans cette enceinte la moindre aspiration de gaz qui s'échapperait des cornues risque d'être dramatique. [...] Puis le cortège gagne Mourenx. C'était, il y a trois ans, un plateau boisé... Aujourd'hui s'élève une cité de 2 500 logements pour 10 000 habitants [...] ».

Dans son édition du 17 février 1959, *Paris-Presse-L'Intransigeant* titre en Une : « L'étonnant accueil du Sud-ouest à de Gaulle : dans les villes qui passaient pour être les moins gaullistes, la foule rompt les barrages pour acclamer le président de la République.... Et à Toulouse ce fut le miracle ».

Dans le corps de l'article, le journal revient en particulier sur la visite des usines « Sud-Aviation », à Toulouse, [le 14 février] :

« Ce que l'on appelle « le miracle de Gaulle » dans l'entourage du président, c'est la brusque dégel sentimental qu'il réussit à provoquer chaque fois qu'il aborde un milieu qui, sans être hostile, se réserve, se tient sur ses gardes. A l'usine aéronautique de Toulouse, ce fut typique : la consigne de deux syndicats avait recommandé aux ouvriers un accueil indifférent. Lorsque de Gaulle pénétra sous les hangars, l'attitude boudeuse des ouvriers était flagrante. De Gaulle la ressentit visiblement. Il traversa l'immense hall jusqu'au podium, ajusta son veston, toussota, visiblement gêné par ce silence, ne sachant que faire de ses bras qu'il a l'habitude de lever pour répondre aux acclamations. Les ouvriers continuaient de travailler comme si de rien n'était, jetant à la dérobée un coup d'œil, par-dessus l'écrou qu'ils serraient, vers le visiteur :

- ' Vous avez de la chance, la France a de la chance... Vous m'impressionnez... La France vous dit merci '.





Normandie Université

Les visages s'illuminaient, les ouvriers se regardaient, ils n'avaient plus envie de bouder. Descendu du podium, de Gaulle écarta son escorte, tendit les mains. Des mains d'ouvriers s'ouvrirent, puis d'autres se tendirent par-dessus les têtes. Les hommes se pressaient tout d'un coup en essaims. Les femmes, à qui de Gaulle avait fait la part belle dans son discours, applaudirent. Les hommes suivirent. Le miracle venait de se produire. De Gaulle eut du mal à gagner la sortie [...] ». Le journal revient également sur l'ambiance qui règne sur les bords des routes, au passage du convoi présidentiel :

« A Pamiers, à Foix, ce fut la fête. Sur la route de Perpignan, le cortège déroula un moment son long serpent noir à travers de sauvages défilés : dans chaque lacet, s'abritant du soleil sous des chapeaux de papiers multicolores, « saucissonnant » sur l'herbe comme aux plus beaux jours du Tour de France, des centaines de personnes agitaient frénétiquement les mains en criant « Vive de Gaulle ! » [...] Après un dernier arrêt à Quillan, on arriva enfin [le 15 février] à Perpignan qui avait réservé un accueil véritablement magnifique au général de Gaulle. Toute la ville était accourue autour du Castillet. Après « *La Marseillaise* », après que la foule immense eût scandé pendant de longues minutes « Vive de Gaulle ! », la fête se termina par des sardanes endiablées, tandis que des petites filles en costumes catalans accompagnaient de leurs fifres et de leurs tambourins les « Vive de Gaulle » qui avaient repris de plus belle. C'est d'une estrade, sur la place de la Loge, que le général de Gaulle prononça sa ...ième allocution de la journée. Tout Perpignan en délire répondit au chef de l'Etat en scandant « Vive de Gaulle ! » tandis que pétards et fusées multicolores éclataient dans le ciel ».

*Paris-Journal*, dans son édition du soir en date 16 février, revient sur l'étape de Perpignan, la veille, et sur celle de Toulouse, le jour même :

« A Perpignan, c'est la formidable explosion populaire, la marée humaine qui submerge tout, des dizaines de milliers de mains qui se tendent, des clameurs extraordinaires dont frémissent les voûtes séculaires du Castillet. [...] Dès son arrivée à Toulouse, de Gaulle a soulevé les vivats des foules. [...]

- ' Entre mon cœur et votre cœur, il n'y a pas de barrage. L'unité nationale, ici,



existe ! ', dit-il.

Mais les syndicats avaient menacé de boycotter la manifestation prévue aux usines Sud-Aviation. C'est là que s'engagea le combat. Les ouvriers étaient présents : 3 000. Il y avait aussi le silence, un silence respectueux mais gênant, terriblement lourd. On avait dressé sous un hangar une tribune officielle avec des fauteuils et des micros. Et en face de tout cela, la masse compacte des hommes en bleus de travail, une masse inerte, muette, autour d'un long tapis rouge conduisant à la tribune.

- ' Par ici mon Général ! '

De Gaulle, déjà, n'écoute plus. Ignorant le tapis, les huissiers et le service d'ordre, il quitte le cortège, marche sur la foule, mains tendues. Stupéfaite, décontenancée, la foule s'ouvre. Et alors c'est le miracle, le « miracle de Gaulle ». Ce n'est plus le président qui va à la foule, c'est elle maintenant qui va au président. Pour ces hommes, de Gaulle trouve des mots simples :

- ' Vous tous, vous m'impressionnez. Vous avez de l'assurance, et la France a de la chance de vous avoir. Vous faites partie d'une grande œuvre ! '

Près de nous, un jeune ouvrier dit simplement :

- ' C'est formidable ! Il nous a eus ! ' [...] ».

*L'Humanité*, dans son édition du 16 février, titre de son côté : « De Gaulle parle de l'avenir mais se tait sur les sujets de l'heure ».

Dans le corps de l'article, le quotidien communiste écrit :

« Après Toulouse, Pamiers, Foix, Quillan et Perpignan ont été conviés, hier, à acclamer le chef de l'Etat. A chaque arrêt, son discours. Faute de mots historiques, le bon peuple s'est vu abreuver de grands mots. Et nous avons pu, de ville en ville, nous entendre promettre que, sil le présent était maussade, l'avenir ne pouvait manquer d'être meilleur. Bref, rien de nouveau. Ce dimanche républicain [15 février] avait commencé par une cérémonie... à la cathédrale de Toulouse ! De Gaulle ne perd jamais une occasion de marquer que le temps de la laïcité de l'Etat est révolu et que, sous sa direction, la France redeviendra la « fille ainée de l'église ». Il s'agissait d'une messe solennelle dite « aux intentions de la France ». [...] Acclamations de rigueur à la sortie de la messe. Puis le cortège prit la route. Direction Pamiers. Pamiers, dix



minutes d'arrêt. Dans ce chef-lieu de canton, tous les Appaméens - conseil municipal, Corps constitués, Anciens combattants, syndicats, enfants des écoles, etc... - étaient conviés à venir entendre la bonne parole sur la place de la République. Mais l'enceinte officielle est restée aux trois quarts vide. Près de la moitié des conseillers municipaux manquaient. La plupart des représentants des Anciens combattants et des syndicats s'étaient abstenus de paraître. Il y avait peu d'enfants et, hormis les édifices officiels, les maisons pavoisées pouvaient se compter sur les doigts des deux mains. Toutefois, les CRS faisaient foule... [...] [A Foix], l'Association départementale des élus républicains<sup>16</sup> avait décidé de ne pas participer à ces réjouissances. Parmi ceux des maires de l'Ariège qui répondirent à l'invitation officielle, beaucoup accueillirent par des doléances le président de la République qui les combla d'éloges et de promesses. Le comité local de l'Union Française des Anciens Combattants avait invité ses membres à ne pas assister aux cérémonies, en signe de protestation contre la suppression de la retraite. En dépit des interventions préfectorales, la plupart des Anciens combattants s'étaient abstenus. [...] [A Toulouse, lors de la première journée du voyage,] De Gaulle s'est adressé aux 2 000 ouvriers de l'usine Sud-Aviation. L'effectif est cependant de 6 000, et tous les encouragements avaient été prodigués au personnel : heures payés, cars à disposition, etc... La veille, CGT et CFTC avaient invité leurs adhérents à ne pas participer à cette manifestation. [...] Puis à midi, de Gaulle fit son entrée à Toulouse, chichement pavoisée. L'AFP rapporte que dans la banlieue, la foule était « clairsemée et silencieuse » et que « l'accueil, qui était réservé », ne devint enthousiaste qu'aux abords du monument aux morts. [...] Si parfois le président de la République a pu évoquer, dans le discours prononcé en fin de journée au Capitole, les difficultés que rencontrent la France, pas une fois il n'a soufflé mot des raisons de cette situation ».

*Le Figaro*, dans son édition du 16 février 1959, sous le titre : « De Toulouse à Perpignan, accueil enthousiaste au général de Gaulle », rappelle les enjeux de ce premier voyage pour le président de la République :

---

<sup>16</sup> Proche du PCF.



Normandie Université

« Ce premier voyage du chef de l'Etat constituait un test dont l'importance n'échappait à personne. Disons tout de suite que, malgré les consignes d'abstention lancées par divers partis, syndicats et journaux, ainsi que par différents groupements et associations, en signe de protestation contre les dernières ordonnances, c'est un accueil triomphal que Toulouse a réservé au général de Gaulle. [...] [Lors de sa visite de l'usine Sud-Aviation,] le général de Gaulle, minutieux, pose des questions, s'arrête, parle à des ouvriers et arrive dans le hangar central où le personnel se rassemble. Malgré certaines consignes syndicales, les ouvriers d'autres usines de Sud-Aviation se sont joints à leurs deux mille camarades... Le chef de l'Etat prononce une courte allocution, disant combien il a été impressionné par ce qu'il a vu, « preuve de ce que peut notre pays quand ses enfants se mettent ensemble pour accomplir une grande œuvre ». Les ouvriers applaudissent, et entourent le président, qui, toujours en veston, reste debout dans sa voiture qui le conduit à Ondes, où a lieu la visite de l'Ecole régionale d'agriculture. [...] Mais c'est l'heure du départ pour Toulouse. Il est midi quand le Général fait son entrée dans la ville rose. La foule, clairsemée dans la banlieue, se fait de plus en plus dense. Au centre de la ville fusent les « Vive de Gaulle ! » et, sur le boulevard Carnot, des milliers de Toulousains sont rassemblés. [...] A l'entrée de la rue de Metz, les barrages sont rompus et des fenêtres l'on jette des fleurs. [...] Le cortège présidentiel arrive ensuite à la Cité universitaire où attendent recteur, doyens et étudiants. Ces derniers, venus par milliers, font une véritable démonstration de ce que peut-être l'enthousiasme méridional. Ils entourent et acclament le chef de l'Etat qui est littéralement porté jusque dans le grand hall de la Cité. C'est une ruée indescriptible : des vêtements sont déchirés, des boutons arrachés, et il faut protéger le Général de la ferveur estudiantine qui ne cessera de se manifester pendant le discours qu'il prononce, détendu et souriant. Un discours consacré aux problèmes posés par la science destinée à « alléger le fardeau des hommes ». Enfin, c'est le retour dans le cœur de Toulouse, par les rues où la foule attend depuis deux heures. Sur la place du Capitole et dans les rues avoisinantes, près de vingt mille Toulousains sont massés et acclament longuement le Général quand il apparaît au balcon de l'hôtel de ville : à ses pieds, les drapeaux des Anciens combattants qui n'ont pas accepté les consignes d'abstention. [...] Puis la foule entonne avec le chef de



Normandie Université

l'Etat *La Marseillaise* et, rompant tous les barrages, se précipite vers le Général, qui se fraye difficilement un passage pour aller avec le préfecture. Après avoir passé la nuit à la préfecture de Toulouse, le chef de l'Etat a assisté dimanche matin, à la cathédrale Saint-Etienne, à une messe dite à l'intention de la France. [...] Le président de la République a pris ensuite la direction de Pamiers, puis de Foix. [...] A l'hôtel de ville de Foix, le président s'adressa familièrement aux maires de l'Ariège :

- ' Dites-moi ce qui ne va pas ? ' leur demande le Général.

Les doléances de ses interlocuteurs se résument en quelques points : « Pas assez d'écoles, pas assez de chemins pour les exploitations forestières, nécessité d'un équipement moderne avec silos pour l'emménagement du maïs, développement du tourisme d'été et d'hiver ». Le Général en prit acte et conclut en assurant avoir « une confiance entière et raisonnée dans la France ». Conclusion qui fut très applaudie par son auditoire. Le président de la République gagne alors à pied la place de la préfecture, face au château qui domine la cité. Le chef de l'Etat, dans son discours, se déclara « certain que nous vaincrons tous les obstacles intérieurs et extérieurs. Il suffit de voir toute cette jeunesse ardente, vibrante [*explosion de hurras chez tous les jeunes*] pour avoir confiance dans l'avenir de notre pays ! » Les CRS ont grand peine, une fois de plus, à maintenir la foule derrière les frêles barrières qui la séparent du Général. Celui-ci s'en approche et, comme à l'accoutumée, serre toutes les mains qui se tendent vers lui. C'est au milieu des cris scandés de « De Gaulle ! De Gaulle ! » que le président de la République regagne sa voiture pour se rendre en compagnie du maire de Foix à la préfecture, où il reçoit les Corps constitués. [...] Le cortège présidentiel s'ébranle ensuite en direction de Perpignan, traversant une succession de localités en liesse, dont les rues sont pavoisées de guirlandes tricolores et où les enfants des écoles agitent une forêt de petits drapeaux. [...] A Lavelanet, arrêt imprévu, la population interdit le passage du cortège. Le général de Gaulle, sous une longue ovation, descend de voiture, serre des mains, toutes les mains qui se tendent vers lui. Les cris prolongés de « Vive de Gaulle ! » se répètent indéfiniment. Le Général tend les bras. La foule s'apaise.

- ' Merci ', dit-il, ' merci à Lavelanet pour le très bel accueil que vous me faites et qui me fait sentir la profondeur de ce qui nous unit tous plus que jamais : la France



?

Plus loin, à Belesta, c'est un cerf-volant aux couleurs nationales qui, dans les airs, souhaite le premier la bienvenue au président de la République.

Après quoi le cortège arrive sans encombre à Perpignan. Dans la préfecture des Pyrénées-Orientales règne une atmosphère de fête indescriptible. Des milliers et des milliers de personnes, difficilement maintenues par des barrières de métal ou de bois, jalonnent le parcours officiel, manifestant bruyamment leur joie et leur impatience. [...] Le général de Gaulle franchit à pied la vieille porte Notre-Dame, serre des mains à gauche et à droite le long de la rue Louis Blanc, où de toutes les fenêtres fusent applaudissements et vivats. [...] Le chef de l'Etat pénètre alors dans l'hôtel de ville où lui est présenté le conseil municipal. Puis il entre dans la grande salle de la mairie où l'attendent tous les maires du département. [...] Enfin le chef de l'Etat prend place sur la tribune dressée à l'extérieur, ornée d'un « V » et d'une croix de Lorraine, dressée devant une immense teinture rouge. Des projecteurs l'inondent de leurs faisceaux blancs. Plus qu'ailleurs encore, en raison de l'exigüité de la place, le service d'ordre a de la peine à contenir la foule, joyeuse mais particulièrement turbulente. Après avoir remercié Perpignan de son accueil chaleureux, le général de Gaulle déclare :

- ' Tout ce qui nous divise est dépassé et nous montons maintenant tous ensemble vers notre avenir. Je sais que nos enfants prennent la relève de leurs aînés et sont prêt à prendre la mienne. Ils sont l'avenir ' [...] ».

### - 2.3.2 : « La presse de province évoquant le voyage ».

Cette revue de presse, destinée au président de la République, est réalisée - et adressée à Paris au colonel de Bonneval<sup>17</sup> - par le préfet des Basses-Pyrénées, qui indique dans une lettre datée du 18 février 1959 :

« J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli deux exemplaires des journaux

---

<sup>17</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.



Normandie Université

locaux et régionaux dans lesquels ont été insérés des articles et photographies relatifs à la visite que vous avez bien voulu effectuer aux Basse-Pyrénées les 16 et 17 février 1959 ».

La revue de presse propose d'abord l'édition du 18 février 1959 de *Sud-Ouest* qui revient sur la journée de la veille sous le titre : « Le président de Gaulle a hautement apprécié le visage nouveau du Béarn : Agriculture modernisée à Billère, industrie d'avant-garde à Lacq, cité-champignon à Mourenx... ».

Dans le corps de l'article, le quotidien régional relate qu'« au silo de maïs de Billières, le président de la République est reçu par le président de la Coopérative agricole du Bassin de l'Adour, qui lui présente les personnalités locales du monde agricole. A l'intérieur du silo, le responsable de la Coopérative prononce une allocution pour célébrer les mérites du monde paysan, et la victoire remportée par ceux-ci avec les maïs hybrides dont la coopérative est la première de France pour les semences. [...] Le cortège officiel emprunte ensuite la route de Billières à Lacq pour la visite de l'usine conçue pour l'exploitation du gisement gazier. Le directeur de l'usine présente au chef de l'Etat les deux premières tranches de l'usine de désulfurisation et fait procéder à une démonstration de stockage et de chargement de soufre à partir d'une coulée spéciale mise en chantier pour la circonstance. [...] La côte qui domine la ville nouvelle de Mourenx (15 000 habitants dès 1960 contre 250 à Mourenx-Village en 1957) déborde d'une foule qui a grimpé la route rude et encore inconfortable... Les services intéressés à la construction de Mourenx-Ville-Nouvelle et le maire attendent le président de la République qui arrive avec cinq minutes d'avance sur l'horaire prévu. Après les divers commentaires et l'allocution du maire, le général de Gaulle se réjouit du spectacle qui lui est offert et y voit de « magnifiques espérances ».

De nombreuses photographies accompagnent le reportage en pages intérieures.

Le quotidien *Eclair-Pyrénées*, dans son édition du 18 février, revient également sur la visite rendue aux agriculteurs la veille à Billières :

« Après avoir honoré de son attention les personnalités présentes, le chef de



Normandie Université

l'Etat gagne l'intérieur du silo avec le président de la Coopérative agricole de céréales du Bassin de l'Adour, qui lui présente l'installation : « Grâce au silo », affirme ce dernier, « Pau et le Béarn donnent à la France un bel exemple de productivité. Le silo est aussi une réussite sur le plan social. La recherche du progrès technique, conjuguée avec la mise en place et le fonctionnement d'une organisation des marchés assurant les débouchés et garantissant les prix, ont permis de créer la confiance nécessaire aux investissements. Avec la sécurité si difficile à conquérir, le paysan a retrouvé l'espoir. Voilà pourquoi nous avons créé dans la « capitale du maïs » cette infrastructure, pour laquelle 2 000 petits paysans ont souscrit. C'est là le résultat d'un travail effectué de concert et en unité d'esprit par la profession et les pouvoirs publics ». Et le chef de l'Etat de répondre : « Mon intérêt est extrême devant cette association de la science et des petits producteurs, devant cet épanouissement intelligent de votre production... » ».

Un numéro spécial de *La République des Pyrénées*, édition du 18 février également, titrant « Le Béarn a conquis le président de Gaulle », fait la part belle au reportage photographique couvrant l'étape béarnaise effectuée la veille par le chef de l'Etat.

Dans le corps de l'article, sous le titre « Apothéose du voyage présidentiel en Béarn », le quotidien régional revient sur cette ultime journée du voyage officiel :

« Après sa visite matinale à la Coopérative agricole de Céréales à Billières, le chef de l'Etat a découvert Lacq, son usine de désulfuration et Mourenx, ville nouvelle, qu'il a admiré depuis le tertre du château d'eau. Le contact humain a été constant : chaque fois que des groupes l'ont acclamé, aussi bien à Lagor, à Artix, à Abidos, où ses arrêts n'étaient pas prévus, le président de la République a fait stopper le cortège pour se mêler à la foule et serrer des mains. [...] Les cadeaux, l'agneau, le vin de Jurançon, le fromage d'Ossau, c'étaient encore les formes classiques de la tradition, mais l'accueil chaleureux, le contact direct avec la population béarnaise l'ont ravi et il en a fait souvent la confidence à ses proches. [...] A Pau, une foule délirante,





difficilement contenue par les barrières, évaluée à plus de 20 000 personnes<sup>18</sup>, acclame le Général lorsqu'il descend de sa DS. Une immense ovation montera vers lui à laquelle il répond, visiblement ému, par le geste traditionnel de ses bras. [...] A pieds, le long du boulevard des Pyrénées, littéralement porté par les acclamations et les applaudissements, il s'avance vers la Place Royale... Rompant le cortège, il va vers la foule, serre de nombreuses mains... La Place Royale est littéralement noire de monde. Dès qu'apparaît la silhouette légendaire, une nouvelle tempête d'applaudissements et des cris longuement répétés : « Vive de Gaulle ! Vive de Gaulle ! » montent de la foule [...] ».

De nombreuses photographies illustrent le reportage en pages intérieures.

Après avoir annoncé l'arrivée du chef de l'Etat dans son édition du 14 février en faisant montre de son scepticisme<sup>19</sup>, *La Dépêche du Midi*, dans son édition du 18 février, revient sur l'interruption par de jeunes activistes pro-Algérie française du discours présidentiel prononcé à Pau :

« La foule paloise, enthousiaste, dense, affectueuse, attendait l'allocution du chef de l'Etat. En avant-garde, place Royale, il y avait un « commando » juvénile hérissé de drapeaux, et qui vociférait sa passion. Une passion qui, par ses excès, agaçait, irritait et jetait même une gêne certaine dans ce climat de bonne volonté. Ces jeunes - des gamins pour la plupart - dévidaient un écheveau de slogans trop connus pour qu'on pût ignorer leur origine. [...] La foule supportait mal ces écervelés encadrés par des « Ultras » : « De Gaulle avec les jeunes ! Algérie française ! Bourguiba<sup>20</sup> au poteau ! Ben-Bella<sup>21</sup> fusillé ! De Gaulle au balcon ! » Et le général de

---

<sup>18</sup> Sur une population évaluée à 48 320 personnes selon le recensement de 1954. (Insee)

<sup>19</sup> « Toute notre région attend le général de Gaulle avec une curiosité teintée d'amertume, sinon de déception. [...] Elle veut honorer le symbole encore que l'atmosphère policière à laquelle elle est soumise depuis quelques jours l'incite à un certain scepticisme. Mais elle désire obtenir du chef de l'Etat des assurances qui puissent jouxter l'espérance, encore que son enthousiasme instinctif de ces derniers mois ait fait place peu à peu à la résignation. De nombreux organismes - Anciens combattants, paysannerie, syndicats, étudiants, - prêchent l'abstention. Le général de Gaulle apparaît en effet comme l'homme d'un parti, lui qui avait soulevé la nation parce qu'il les condamnait tous [...] ».

<sup>20</sup> Habib Bourguiba, président de la République tunisienne depuis juillet 1957. La Tunisie est indépendante depuis mars 1956.

<sup>21</sup> Ahmed Ben-Bella est l'un des principaux dirigeants du Front de Libération Nationale algérien (FLN). Il est arrêté par l'armée française le 22 octobre 1956, et sera libéré en 1962.



Gaule parut, mais pas au balcon. Il parla par-dessus cette troupe irrespectueuse qui l'interrompait. On le sentait agacé :

- ' Nous qui enjambons la Méditerranée ' dit-il, ' Nous qui sommes en Algérie... '

- ' Algérie française ! Algérie française ! '

Le président de la République interrompit son discours, reprit son souffle et, scandant ces mots, hurla face au micro :

- ' Nous qui sommes en Algérie avec les Algériens de toutes les communautés... '

Cela tomba, cinglant comme un soufflet, lourd comme une leçon... Et, lorsqu'il descendit du podium pour aller serrer des mains dans la foule, le général de Gaulle évita ostensiblement le « commando » des excités... Lorsqu'il remonta en voiture, debout pour saluer la foule, il tourna délibérément le dos avec mépris à cette jeunesse excessive et abusive, trop dangereuse pour recevoir le moindre satisfecit. L'attitude ferme, noble, souveraine du président de la République apparut alors à tous les observateurs avec son sens politique précis et réconfortant. Le Général de Gaulle, président de la République, a donc fait hier ses adieux à notre Sud-ouest, après deux jours de d'études et deux jours de prêches où il approfondit sans cesse le contact humain [...] ».

En pages intérieures, dans un de ses encadrés, le quotidien régional donne quelques détails sur la cité nouvelle de Mourenx, visitée le 17 février par le chef de l'Etat :

« Le cortège présidentielle marquait un arrêt, hier, à la cité de Mourenx, destinée à loger les familles de nombreux ouvriers travaillant dans l'ensemble des usines de la région de Lacq. Programme à remplir : 3 000 logements à réaliser en trois ans. Après treize mois de travail, 1 800 logements sont terminés en gros œuvre et 500 logements déjà occupés. La cité nouvelle de Mourenx comprendra avant peu 12 000 habitants. Elle est déjà dotée d'un très beau groupe scolaire. Le projet en comprend deux autres, ainsi que deux immeubles destinés aux professions libérales, un hôtel de deux cents chambres et un parc des sports. L'extension est prévue vers le sud. Une partie de la ville nouvelle des Mourenx est encore en chantier, et la cité est loin, par



conséquent, d'être entièrement bâtie [...] ».

Plusieurs éditions spéciales de *La République des Pyrénées* couvrent l'étape béarnaise du président de la République, en faisant une très large part au reportage photographique.

Enfin, l'édition du 16 février de *L'Indépendant*, quotidien de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, clôt la revue de presse préparée par la préfecture. Le quotidien régional titre en Une : « Les populations de l'Aude et du Roussillon ont offert au général de Gaulle, en présent spontané, un accueil vibrant, enthousiaste et chaleureux ».

Dans le corps de l'article consacré au voyage officiel, on note qu'« à Perpignan comme dans les autres stations du voyage, le souci profond manifesté par le président de la République de connaître les plus petits problèmes locaux. C'est, sans nul doute, ce souci que la foule a ressenti. [...] Ces masses humaines et ce petit peuple sont venus au Castillet, à La Loge et sur la place Jean Jaurès [de Perpignan] dire au visiteur illustre qu'ils avaient besoin d'avoir confiance, et qu'ils avaient confiance [...] ».

Le quotidien relève également que « cette jeunesse que le général de Gaulle porte à bout de bras dans chacun de ses discours, et sur laquelle il fonde sa politique depuis quinze ans, le président de la République l'a retrouvée, à Perpignan, conforme à l'image qu'il s'en fait et aux sentiments qu'il lui prêtent. Ce sont nos collégiens, nos lycéens qui ont acclamé le Général, lui tendant les mains par-dessus une génération plus pondérée, moins enthousiaste, plus sceptique peut-être. Elle était, cette jeunesse, juchée au sommet des échafaudages de l'immeuble du Derby place du Castillet, et elle occupait, sur la Loge, la place du chœur antique ».

*L'Indépendant* relate également l'accueil de la population à Pamiers [le 15 février] : « Le Général fut alors véritablement absorbé par la foule et quelque peu bousculé en dépit des efforts de ses proches, dont le colonel de Bonneval<sup>22</sup>, qui

---

<sup>22</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp du Général de 1945 à 1964.



Normandie Université

tentaient de la protéger. Les enfants des écoles qui brandissaient des drapeaux, enhardis par cette bousculade, quittèrent leur place à leur tour pour se précipiter vers le général de Gaulle et le cerner de toutes parts. Le chef de l'Etat ne put échapper à ce débordement d'enthousiasme qu'en se faufilant entre deux voitures... Cet arrêt fut bref. Dix minutes plus tard le cortège officiel reprenait la route. Dans les villages traversés, les cloches sonnaient à toute volée, et aux débouchés des petites routes de vieux paysans se découvraient ».

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 57 concernant le voyage présidentiel de février 1959 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**2 - Voyage des 16-19 avril 1959 :  
Bourgogne, Auvergne.**



Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 46
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 61	Page 48



Normandie Université

## Géographie du voyage

**- 16-19 avril 1959, voyage présidentiel en Bourgogne et en Auvergne : Yonne, Nièvre, Allier, Saône-et-Loire et Côte-d'Or.**

Le 16 avril, le président de la République se rend de Paris à Sens par la route via Pont-sur-Yonne, prononce une allocution du perron de l'hôtel de ville de Sens, puis gagne Auxerre par Joigny. A Auxerre, discours du perron du musée avant de se rendre à Clamecy où il prononce un discours, puis à Nevers via Corvol-l'Orgueilleux, Varzy et la Charité-sur-Loire. A Nevers, discours de perron du Palais ducal.

Le 17 avril, le chef de l'Etat se rend à Montluçon, discours du perron de l'hôtel de ville, puis Vichy via St-Pourçain. A Vichy, discours du perron de l'hôtel de ville. Le Général gagne ensuite Moulins, via Varennes-sur-Allier. Discours à Moulins.



Bain de foule à Auxerre le 16 avril lors du voyage présidentiel en Bourgogne d'avril 1959.  
(Doc. INA)

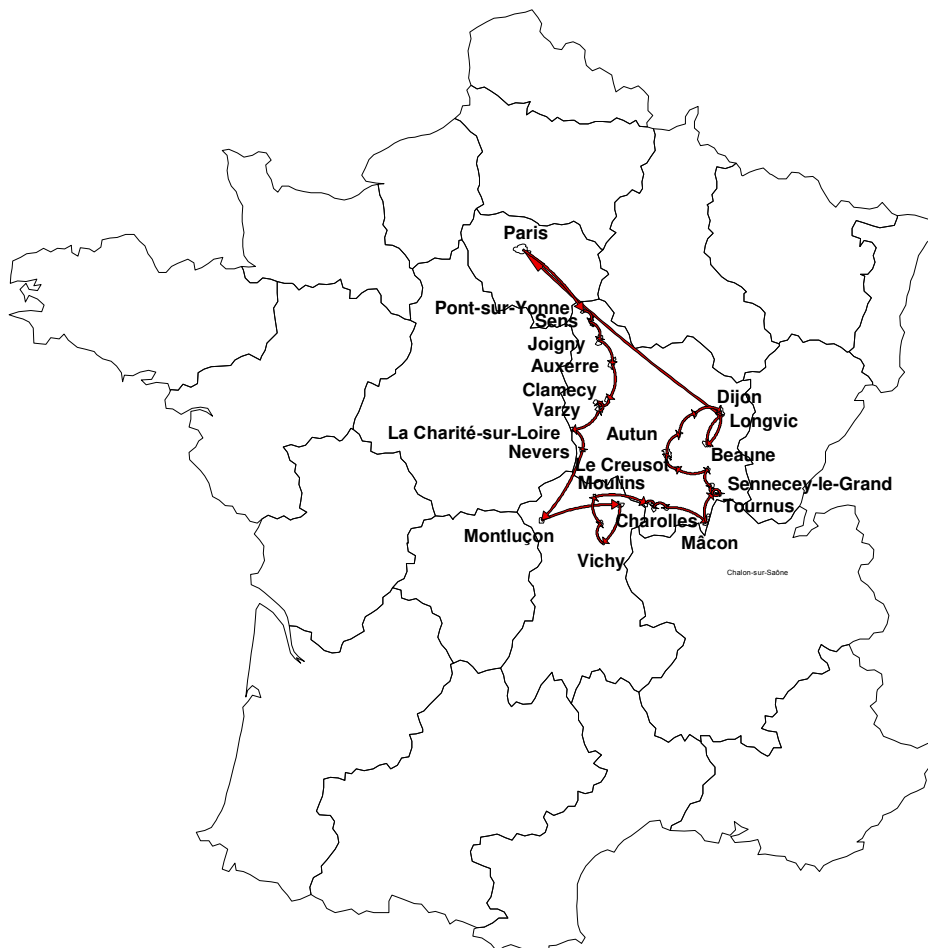
Le 18 avril, le président de la République se rend à Mâcon via Digoin, Paray-le-Monial et Charolles. A Mâcon, discours du balcon de l'hôtel de ville. Il gagne ensuite Chalon-sur-Saône, via Tournus, Cuisery, et Sennecey ; il prononce un discours du perron de l'hôtel de ville et repart pour le Creusot où il prononce un nouveau discours. Le chef de l'Etat se rend ensuite à Autun, où il prononce un discours, puis à



Normandie Université

Dijon, via Arnay-le-Duc, et Sombornon.

Le 19 avril, le président salue le maire de la ville, le chanoine Kir. Messe. Discours à Dijon. Le Général se rend ensuite par la route des Grands crus aux Hospices de Beaune, où il prononce un discours. Le chef de l'Etat visite le château du Clos-Vougeot, regagne ensuite la base aérienne de Longvic et repart en avion vers Paris.



Source-cartographique : Artique

**Voyage en Bourgogne et Auvergne des 16-19 avril 1959.**





Normandie Université

## **2. Archives de la Fondation Charles de Gaulle. Carton AC 61.**

Le carton d'archives AC 61 s'organise autour la table des matières suivante :

- **2.1 : « Programme du voyage de monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans les départements de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Allier, de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or. 16, 17, 18 et 19 avril 1959 ».**
- **2.2 : « Nièvre ».**
  - **2.2.1 : L'ensemble du département et les villes visitées.**
  - **2.2.2 : Un exemplaire de *L'Agriculture de la Nièvre*, l'hebdomadaire de la FDSEA, daté du 17 avril 1959, n° 341.**
- **2.3 : « Allier ».**
  - **2.3.1 : L'ensemble du département et les villes visitées.**
  - **2.3.2 : Etude de géographie électorale et politique. L'Allier.**
    - **2.3.2.1 : De 1928 à 1940.**
    - **2.3.2.2 : De 1945 à 1959.**
- **2.4 : « La région Bourgogne ».**
- **2.5 : « Divers ».**
- **2.6 : « Voyage dans le Centre : Coupures de presse ».**



Normandie Université

**- 2.1 : « Programme du voyage de monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans les départements de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Allier, de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or. 16, 17, 18 et 19 avril 1959 ».**

Ce premier sous-dossier contient plusieurs exemplaires du programme des différentes étapes prévues pour le voyage, détaillant chaque journée, minuté, avec l'indication des distances kilométriques entre chaque arrêt.

Classé confidentiel, le programme est précis, comprenant les localisations exactes des routes ou rues empruntées<sup>23</sup>, ainsi que le nom des diverses personnalités accompagnant ou recevant le président de la République lors des arrêts prévus. De manière générale, la durée des allocutions est de quinze minutes. Il est à noter que les bains de foule - qui suivent généralement les allocutions dans les grandes villes - ne sont pas prévus dans le programme officiel.

Au programme proprement dit est joint un document annexe, listant les personnalités invitées aux déjeuners ou dîners officiels prévus dans les préfectures ou dans les hôtels de ville. La liste des passagers des avions officiels, la composition du cortège pour le retour à l'Élysée, et des renseignements divers (tenues et service des bagages) sont également jointes au document annexe.

En outre, une note de service émanant du Cabinet du gouvernement militaire de Paris (alors sous les ordres du général Salan, Gouverneur militaire de Paris) détaille les dispositions prises par rendre les honneurs militaires au président de la République lors de son retour à l'aéroport d'Orly, le 19 avril : la Musique de l'Armée de l'air (une trentaine d'hommes, sonnerie « Aux Champs ») et deux compagnies de la Garde républicaine de Paris « en grande tenue de service ». Le détachement est commandé par un officier supérieur de la Garde républicaine de Paris.

**- 2.2 : « Nièvre ».**

---

<sup>23</sup> Exemple, le 17 avril, pour l'arrêt à Saint-Pierre-le-Moûtier : « La voiture présidentielle s'arrête à l'entrée de la localité, au carrefour de la RN 7 et de la route de Lurcy-Lévy-Montluçon. Accueil par le maire de Saint-Pierre-le-Moûtier sur la place, à gauche du carrefour ».



### - 2.2.1 : L'ensemble du département et les villes visitées.

La note de synthèse présente - et résume - les principales caractéristiques du département et des villes visitées :

Grands traits de la géographie départementale (la Nièvre est située au centre de la France, à la limite sud-est du bassin parisien. Elle est limitée par la Loire et l'Allier à l'ouest et s'appuie sur le massif ancien du Morvan à l'est. [...]); Démographie (240 000 habitants en 1954<sup>24</sup>.); Situation politique (la représentation parlementaire issue des élections législatives des 23 et 30 novembre 1958 est majoritairement acquise à l'UNR. Lors des élections municipales<sup>25</sup>, on a noté une volonté d'apolitisme de la part de beaucoup de candidats comme d'électeurs. [...] François Mitterrand a été élu à Château-Chinon, associé au second tour aux communistes. L'UNR a remporté la majorité des suffrages à Nevers et à la Charité-sur-Loire. [...]); Economie, questions sociales (la Nièvre, département moyen par sa population et sa superficie, est un département dont le développement a été lent mais harmonieux car équilibré entre les activités industrielles et agricoles : la Nièvre compte 36 % d'agriculteurs dans l'ensemble de sa population active<sup>26</sup>, et 28 % d'ouvriers<sup>27</sup> (dans les industries extractives et de transformation) Ainsi la Nièvre conjugue-t-elle heureusement les caractères démographiques d'un département rural et d'un département moyennement industrialisé, double facteur d'équilibre social. [On note l'] existence d'une petite industrie répartie sur l'ensemble du département : formé le plus souvent d'entreprises à caractère familial et traditionnel (poterie, confection, petite mécanique, etc...), ce maillage de petites industries constitue pour une population rurale en lente évolution une source de revenus complémentaires et une transition vers les formes modernes d'industrie. [...] Présence également dans le département de quelques groupes industriels puissants et localisés, qu'il s'agisse d'activités de base traditionnelles en

---

<sup>24</sup> 213 569 habitants en 2014. (Insee)

<sup>25</sup> Elections municipales des 8 et 15 mars 1959, un mois avant le voyage.

<sup>26</sup> 2,1 % d'agriculteurs dans la population active du département en 2013. (Insee)

<sup>27</sup> 14,7 % d'ouvriers dans la population active du département en 2013. (Insee)



## Normandie Université

voie de modernisation, comme la Société de Produits Chimiques de Clamecy<sup>28</sup>, ou d'industries de transformation ultra modernes, comme Alfa-Laval à Nevers<sup>29</sup>. Ces établissements industriels concentrés et de haut rendement procurent sans conteste au département des revenus dont profitent les autres activités, notamment le commerce et les services. Les besoins en main d'œuvre occasionnés par l'extension de ces entreprises ont été couverts davantage par des apports de main d'œuvre extérieure, facteur de rajeunissement, que par un exode rural préjudiciable à l'agriculture locale. De son côté, l'agriculture apparaît équilibré : la structure des exploitations est caractérisée par une lente concentration (21 104 exploitations en 1956 contre 24 683 en 1929<sup>30</sup>) et une moyenne de superficie - 26 ha.<sup>31</sup> - supérieure à celle de la France entière. [...] La production est spécialisée et bien orientée : l'importance de l'élevage, orientation conforme aux besoins de la nation reconnus par le III<sup>ème</sup> Plan, est un gage de prospérité future. [...] L'excellence de la race charolaise ne cesse de se démontrer y compris, au cours des deux dernières années, sur les marchés extérieurs. La population agricole aspire largement au progrès ; aujourd'hui l'enseignement agricole postsecondaire touche directement 33 % des garçons de 14 à 17 ans et 20 % des filles. [...] L'extension prévue de cet enseignement d'ici 1961 assurera définitivement l'ouverture des esprits aux méthodes modernes de culture et de gestion des exploitations. [...]); Personnalités politiques du département (liste nominative des trois députés et des deux sénateurs du département, du président du conseil général, de l'évêque, des principaux membres des Corps constitués et de l'administration départementale.) ; Personnages illustres du passé (Saint-Just, Conventionnel, membre du Comité de salut public, né à Decize en 1767 ; Jules Renard et Maurice Genevois, écrivains.) ; Presse locale (*Le Journal du Centre*, quotidien socialiste, 45 000

---

<sup>28</sup> Rachetée par le groupe belge Solvay en 2011, l'entreprise, qui a compté jusqu'à 1 000 salariés dans les années 1950-1960, n'emploie plus de nos jours sur site que 99 salariés. (*Le Journal du Centre*, 01/2013)

<sup>29</sup> L'entreprise suédoise est toujours présente à Nevers et emploie de nos jours sur site 110 personnes. (*L'Usine Nouvelle*, 11/2009)

<sup>30</sup> 3 500 exploitations agricoles dans la Nièvre en 2010. (Ministère de la l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Service régional de l'Information statistique et économique, *Agreste- Bourgogne*, n° 120, 10/2011)

<sup>31</sup> 106 ha. en moyenne pour les exploitations de la Nièvre en 2010. (Ministère de la l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Service régional de l'Information statistique et économique, *Agreste- Bourgogne*, N° 120, 10/2011)



exemplaires ; *Le Nivernais*, hebdomadaire catholique, 6 300 exemplaires ; *Le Régional de Cosne*, hebdomadaire modéré, 6 000 exemplaires ; *L'Agriculture de la Nièvre*, hebdomadaire de la FDSEA, 10 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département, perspectives d'avenir (l'économie de la Nièvre, reposant en partie sur l'agriculture, en partie sur l'industrie, a connu jusqu'ici un développement relativement lent mais harmonieux. Pour maintenir cet équilibre tout en suivant le rythme de l'expansion une série d'effort doivent être nécessairement entrepris. Au profit, d'abord, des parties les plus pauvres, mais en même temps les plus pittoresques, du département (comme le Morvan), en assurant un débouché régulier aux produits de leurs forêts. Au profit, ensuite, de l'ensemble de l'agriculture nivernaise, dont la chance inestimable est d'être le berceau d'une race bovine universellement appréciée - la Charolaise -, en mettant à sa disposition des établissements d'enseignement agricole, un réseau d'adduction d'eau complet, alors que 30 % seulement de la population rurale est actuellement desservie, un réseau d'électrification, un réseau de chemins départementaux, vicinaux et ruraux permettant la circulation des engins agricoles modernes. [...] Au profit, également, de la région urbanisée et industrielle du Val de Loire, en favorisant le développement de petites industries complémentaires employant la main d'œuvre féminine pléthorique, en mettant à la disposition d'une population jeune l'équipement scolaire et sportif indispensable à son épanouissement et en construisant pour elle des logements suffisamment nombreux et accessibles. En développant, enfin, un tourisme encore embryonnaire. [...]) ; Doléances de la population (l'ensemble de la population semble avoir accepté et compris la nécessité des récentes mesures économiques et financières du gouvernement, à l'exception de la suppression partielle de la retraite des Anciens combattants<sup>32</sup>. [...] Il existe quelques doléances plus particulières à telle ou telle catégorie de la population : les agriculteurs se plaignent de la rareté de la main-d'œuvre agricole mais surtout de la mauvaise organisation du marché de la viande, qui contribue à leur faire supporter en priorité la

---

<sup>32</sup> Le 30 septembre 1958, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement de l'économie française. Concernant le budget de l'Etat, un effort fiscal important est programmé, visant à lutter contre l'inflation. Parmi les mesures figure une diminution drastique de la retraite des Anciens combattants. Lors de ce voyage en Bourgogne, les Anciens combattants appellent à boycotter les cérémonies, nombreuses, qui ponctuent le voyages officiel.



répercussion des baisses de prix. Les ouvriers du département, de leur côté, réclament avant tout des augmentations de salaires dès que le chômage, qui les met en état d'infériorité vis-à-vis des patrons, aura complètement cessé. [...]

- Nevers.

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (18 000 habitants en 1866, 25 000 en 1906, 35 183 en 1954<sup>33</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité importante des Eduens avant la conquête de César, Nevers demeure plusieurs siècles dans la dépendance du comté de Bourgogne. Le Nivernais devenu duché fut vendu en 1659 à Mazarin et resta à sa famille jusqu'à la Révolution. Le duché du Nivernais est le seul des grands fiefs de France qui n'ait jamais été rattaché à la Couronne.) ; Principales activités, institutions culturelles (Nevers est par tradition une ville administrative et commerçante. Le tiers de la population active travaille pour le commerce et les services. Mais Nevers est aussi devenue une ville industrielle où se sont implantées des usines importantes comme celle du constructeur suédois de machines thermiques Alfa-Laval. [...]) ; Situation politique (la nouvelle municipalité élue le 15 mars 1959 est acquise à l'UNR.) ; Personnages illustres du passé (Bernadette Soubirous se retira à Nevers au couvent des Sœurs de Saint-Gildard huit ans après ses apparitions et y mourut en 1879.) ; Personnalités politiques, notabilités, principaux membres des Corps constitués et de l'administration (liste nominative.) ; Circonstances de la Libération de la ville (après des combats menés par les FFI locaux, les autorités nouvelles s'installent le 9 septembre 1944 dans la cité. [...]) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le Général est déjà venu à Nevers le 13 juin 1948 à l'occasion de la Journée du Souvenir organisée à la mémoire des Nivernais morts pour la France entre 1914 et 1945. [...] On estime à 15 000 personnes la foule rassemblée ce jour-là.) ; Doléances particulières de la population de la ville (la population locale souhaite la construction plus rapide de logements, une amélioration de la voirie et de l'éclairage

---

<sup>33</sup> 34 485 habitants en 2014. (Insee)



dans les rues du vieux Nevers. [...])

- Clamecy.

Comme pour Nevers, la notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (5 655 habitants au recensement de 1954<sup>34</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (érigée en paroisse au VIII<sup>ème</sup>s., la ville se signale du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup>s. par le commerce du bois. Il s'agissait d'acheminer par flottage jusqu'à Paris les bois du Morvan. [...]); Principales activités (Clamecy est avant tout un centre industriel. Son usine principale, la Société des Produits Chimiques de Clamecy, emploie un millier d'ouvriers<sup>35</sup>. Elle traite le bois par carbonisation pour en extraire charbon de bois et dérivés chimiques. Une cité a d'ailleurs été construite par la direction de l'usine à l'intention du personnel (Cité de Bagatelle), avec sa chapelle, son stade et ses œuvres sociales propres, sous l'impulsion du PDG. [...]); Situation politique (lors des élections municipales des 8 et 15 mars 1959, la liste SFIO-Rad.Soc.-Modérés est élue avec 57 % des voix, devant un PCF à 37 %. Il existe donc à Clamecy un électorat communiste relativement important, qui a oscillé, depuis la Libération, et selon les événements, entre 20 et 40 %. [...]); Personnages illustres du passé (Romain Rolland (1866-1944), écrivain. [...]); Personnalités politiques, notabilités, présidents et membres des Corps constitués et de l'administration (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (les troupes allemandes quittent la ville sans combat le 19 août 1944.); Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population de la ville (la population souhaite la construction plus rapide de logements, d'un nouveau collège, d'un nouveau bureau de Poste. Le cours de la rivière « le Beuvron » qui est sujette à des crues violentes devrait être, selon les habitants, régularisé.)

- **2.2.2 : Un exemplaire de *L'Agriculture de la Nièvre*, l'hebdomadaire de la**

---

<sup>34</sup> 4 097 habitants en 2012. (Insee)

<sup>35</sup> Voir supra.



FDSEA, daté du 17 avril 1959 (n° 341) vient clore ce chapitre consacré au département de la Nièvre.

Il est titré en Une : « La ville historique de St-Pierre-le-Moûtier - où Jeanne d'Arc fût victorieuse - sera aujourd'hui la capitale du Nivernais agricole pour recevoir le président de la République. Les agriculteurs seront là ».

On lit dans le corps de l'article consacré au voyage officiel :

« Les agriculteurs, qui ont largement payé leur part sur les champs de bataille comme dans les camps, qui comptent encore tant des leurs engagés sur le sol algérien, attendent du chef prestigieux de la République française :

- La fin aussi prochaine que possible du douloureux conflit algérien.
- L'abolition des privilèges de classe, de clan ou de parti.
- La protection sociale des producteurs de richesse nationale, en général, de la paysannerie, en particulier, par la garantie d'un revenu suffisant.

Ils appellent de leurs vœux un gouvernement fort s'appuyant sur les populations laborieuses, une équipe durable d'hommes de gouvernement intègres et compétents, la fin de la lutte des classes et l'orientation des partis vers une politique constructive [...] ».

Dans un entrefilet de bas de page, on peut encore lire : « En marge de la présentation : il convient hélas de déplorer certains agissements délictueux commis par des fanatiques qui croient encore être en campagne électorale ». Des tentatives, sans doute, pour nuire à la présentation des bovins faite au président de la République ce 17 avril à Saint-Pierre-le-Moûtier ? Il est vrai que la campagne des élections municipales, les 8 et 15 mars 1959, s'est tenue un mois tout juste avant la visite du chef de l'Etat...

### **- 2.3 : « Allier ».**

#### **-2.3.1 : L'ensemble du département et les villes visitées.**

La note de synthèse présente - et résume - les principales caractéristiques du département et des villes visitées :





## Normandie Université

Démographie (l'Allier compte 375 000 habitants <sup>36</sup> . [...]); Situation politique (le département est caractérisé par une tradition républicaine de gauche. [...]) La structure politique du département s'appuie sur la nostalgie des grands parlementaires de la Troisième République, tel Marx Dormoy, la prépondérance des socialistes dans les assemblées locales, un électorat communiste solide et une force modérée en pleine croissance. [...]); Economie, questions sociales (l'économie de l'Allier se caractérise par la variété de ses productions et l'équilibre régnant entre ses différentes branches. L'agriculture, d'abord, qui occupe 40 % de la population active du département, la moyenne pour la France étant de 28 %.<sup>37</sup> . On compte peu de grandes exploitations, hormis celles rachetées et regroupées, ces dernières années, par des agriculteurs venant d'Afrique du Nord. Nette prépondérance de l'élevage bovin : le bœuf charolais représente près de la moitié du revenu agricole. [...]) L'industrie, ensuite, qui présente dans le département un aspect modernisé, dynamique et varié : nombreux établissements, diversité des productions, important noyau d'industries lourdes (fonderies, forges, laminages) mais aussi secteur chimique et électronique en pleine expansion. [...] L'abondante main d'œuvre féminine du département est absorbée par de nombreuses manufactures (confection, chaussures,) ou, comme à Vichy par la Compagnie Fermière des Eaux de Vichy<sup>38</sup> . [...] Il faut mentionner également l'exploitation de filons d'uranium aux confins de la Loire. [...]. Il n'existe dans le département aucun problème social ou syndical particulier. Le département compte 500 ouvriers Nord-Africains, qui constituent une main d'œuvre saisonnière principalement occupée à l'embouteillage des eaux de Saint-Yorre et dans diverses usines Montluçonnaises. Leur comportement ne suscite aucune préoccupation anormale : peu d'incidents à signaler au cours des mois passés. [...]); Personnalités politiques du département (liste nominative - et biographies succinctes - des parlementaires du département, des membres du conseil général, des membres du

---

<sup>36</sup> 342 911 habitants en 2012. (Insee)

<sup>37</sup> En 2010, dans l'Allier, le secteur agricole occupe 5,1 % de la population active, contre 3,3 % au niveau national cette même année. En 2014, ce pourcentage national est tombé à 1,4 %. (Chambre d'Agriculture de l'Allier, Service régional de l'information statistique et économique, novembre 2015 ; *La France Agricole*, 14/01/2010)

<sup>38</sup> Rebaptisé « Compagnie de Vichy », l'entreprise spécialisée dans les cures thermales, l'hôtellerie et l'eau minérale emploie de nos jours 220 personnes. (*La Montagne*, 12/03/2013)



Corps préfectoral, de l'évêque, des présidents de Chambres professionnelles...); Presse locale (*La Montagne*, quotidien, tirage de 15 000 exemplaires, journal radical devenu journal d'information locale; *Centre-matin*, quotidien socialiste, tirage de 10 000 exemplaires; *L'Aurore du Bourbonnais*, hebdomadaire catholique, tirage de 6 000 exemplaires; *La Tribune*, quotidien radical socialiste, tirage de 1 400 exemplaires; *L'Espoir*, quotidien Modérés-UNR, tirage de 1 200 exemplaires; *La dépêche*, quotidien radical-MRP, tirage de 1 200 exemplaires vendus; *Le journal du Centre*, quotidien socialiste, tirage de 450 exemplaires.); Principaux besoins du département, perspectives d'avenir (le maintien sur place de l'activité de la population doit être recherché par l'expansion et la spécialisation des industries existantes et par l'implantation dans les zones de Montluçon, Commentry et Moulins d'industries légères et moyennes permettant l'utilisation de la main d'œuvre excédentaire, en particulier féminine. [...] Au point de vue agricole, les efforts d'amélioration du cheptel bovin seront d'autant mieux poursuivis que l'ouverture du Marché commun paraît devoir permettre l'exportation de la viande à des prix rémunérateurs. [...] le remembrement des propriétés rurales s'effectue progressivement. [...]); Doléances de la population (la population souhaite voir aménager, en harmonie avec la circulation moderne, la route de Varennes-Vichy, c'est-à-dire les 30 derniers kilomètres de la route Paris-Vichy, dont l'intérêt touristique dépasse incontestablement la seule ville de Vichy. La route actuelle est fort mauvaise et inadaptée au trafic.)

#### - Moulins

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (25 000 habitants en 1954<sup>39</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est l'ancien siège des ducs de Bourbons. L'évènement le plus notable de son histoire récente fut le tracé sous l'occupation de la Ligne de démarcation qui passait à l'entrée de la ville sur le pont traversant l'Allier et la plaçait en zone occupée.); Principales activités (la ville, chef-lieu du département, a principalement

---

<sup>39</sup> 18 959 habitants en 2012. (Insee)



une fonction administrative. Egalement marché agricole (commerces de détail, foires), la ville a conservé un certain nombre d'activités industrielles qui trouvaient autrefois leur débouché localement et qui ont étendu leur rayon d'action : tanneries, fabrication d'engrais, fabrication d'ustensiles de ménage et quincaillerie... [...]); Situation politique (le corps électoral de la ville se divise trois blocs inégaux : 55 % pour les Modérés-MRP-Centre droit, 25 % pour les socialiste-Radicaux de gauche et 20 % pour les communistes. [...]); Personnalités politiques (liste nominative et biographie succincte du maire de la ville, de son adjoint, des conseillers généraux locaux.); Circonstances de la libération de la ville (les maquis corréziens et creusois prennent possession de la ville après le départ des troupes allemandes.); Dates et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 12 juin 1948, inauguration du square Général Leclerc. Le 10 novembre 1949, réunion des dirigeants et des jeunes RPF.); Doléances particulières de la population (la population de la ville souhaite l'implantation d'usines nouvelles afin de procurer du travail à la nombreuse main d'œuvre féminine. [...])

- Montluçon

Comme pour la ville de Moulins, la notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (1831 : 4 000 habitants, 1872 : 20 000 habitants, 1926 : 37 000 habitants, 1954 : 48 753 habitants<sup>40</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (ancienne cité fortifiée contrôlant le passage sur le Cher, son histoire se confond, à partir du XIII<sup>ème</sup>s., avec celle du Duché du Bourbonnais. [...]); Principales activités (nombreuses entreprises industrielles, comme le fabricant britannique de pneus Dunlop, qui emploie 4 700 employés, dont 3 800 ouvriers et ouvrières<sup>41</sup>.); Situation politique (ville de tradition républicaine et syndicaliste, la municipalité est socialiste depuis 75 ans<sup>42</sup>. [...]); Grands hommes (Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur.); Personnages politiques et notabilités (liste nominative et biographie

<sup>40</sup> 38 072 habitants en 2012. (Insee)

<sup>41</sup> 696 salariés sur le site en 2014. (*L'Usine Nouvelle*, 15/07/2014)

<sup>42</sup> Ce n'est plus le cas aujourd'hui : le maire de la ville, élu en 2001, puis réélu en 2008 et 2014, appartient aux Républicains. Il a ainsi mis fin à une situation politique locale qui perdurait depuis 1884.



succincte du sénateur-maire, du député local, des membres de la magistrature,...) ; Circonstances de la libération de la ville (combats entre troupes allemandes et maquisards pour la libération de la ville. [...]) ; Date du dernier passage du général de Gaulle (première visite) ; Doléances particulières de la population (la population de la ville souhaite la construction plus rapide de logements, l'édification d'une nouvelle Poste, ainsi que l'aménagement du cours du Cher pour éviter le retour des inondations qui, périodiquement, causent des dégâts assez important aux propriétés riveraines.)

- Vichy

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (30 000 habitants en 1954<sup>43</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est une station thermale connue depuis l'Antiquité. Son essor date du Second Empire.) ; Principales activités (le thermalisme est l'activité principale de la ville. [...] Dérivée du thermalisme, l'exploitation des eaux constitue également une activité importante de la ville, avec notamment l'usine d'embouteillage Saint-Yorre.) ; Situation politique (municipalité radicale. Une particularité de la cité : de par ses activités thermales, Vichy est un lieu de rencontres très fréquenté par les Nord-Africains - en particuliers par les Algériens - de toutes tendances. On n'y a observé jusqu'ici aucune manifestation et aucune violence. Il est certain que la ville est le théâtre, des contacts les plus variés.) ; Grands hommes (Valéry Larbaud (1881-1957), écrivain.) ; Personnalités politiques (liste nominative et biographie succincte du maire, des personnalités économiques locales,...) ; Circonstance de la libération de la ville (la ville est prise par les FTP et l'Armée Secrète, sans combat. [...]) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite) ; Doléances particulière de la population de la ville (la population de la ville souhaite une amélioration de la voirie. Elle soutient le remboursement des cures aux assurés sociaux.)

Des brochures d'information consacrées à « la cure thermale de Vichy » complètent ce sous-dossier consacré au département de l'Allier, ainsi qu'une lettre

---

<sup>43</sup> 25 351 habitants en 2012. (Insee)



manuscrite du colonel commandant la subdivision de l'Allier donnant des renseignements sur ses états de services. De même, un échange de lettres entre Edmond Michelet, Garde des Sceaux, et l'administrateur du domaine thermal de la ville apporte des précisions sur l'organisation de cette étape du voyage.

### **-2.3.2: Etude de géographie électorale et politique. L'Allier.**

#### **- 2.3.2.1 : De 1928 à 1940.**

La notice dactylographiée, datée du 7 décembre 1957, présente un tableau assez détaillé, par circonscription, des résultats des élections législatives des 22 et 29 avril 1928, des 1er et 8 mai 1932, des 26 avril et 3 mai 1936.

#### **- 2.3.2.2 : De 1945 à 1959.**

De même, la notice en date du 14 décembre 1957, présente un tableau détaillé des résultats du référendum, dans le département, du 21 octobre 1945 et des élections générales du même jour, du référendum du 5 mai 1946, des élections générales du 2 juin 1946, du référendum du 13 octobre 1946, puis des élections législatives du 10 novembre 1946, du 17 juin 1951 et du 2 janvier 1956.

Ainsi se clôt le sous-dossier consacré au département de l'Allier.

### **- 2.4 : « La région Bourgogne ».**

Le sous-dossier concernant la Bourgogne comporte deux documents dactylographiés reprenant les principales informations concernant la région et fixant les objectifs à atteindre, le second document émanant du Commissariat Général du Plan.

Le premier document, sans mention spécifique de provenance, présente les



Normandie Université

informations principales et les objectifs économiques à atteindre pour la Bourgogne :

Cadre géographique et vocation économique (par sa position géographique, le rôle séculaire de la Bourgogne est d'être un lien entre le Bassin parisien et la France méridionale. [...]); Problèmes et objectifs (si l'économie de la région semble bien équilibrée entre agriculture et industrie, cela ne doit pas masquer une certaine sous-industrialisation. Les créations de l'industrie moderne n'ont pu compenser la disparition de milliers de petits ateliers et la Bourgogne est devenue une zone d'exode des populations, mouvement qu'ont prolongé et accéléré récemment les progrès de la motorisation agricole. Tout redressement est tenu à un impératif : fixer la population dans le cadre de la région par un développement d'activités industrielles, agricoles, artisanales nouvelles. Une telle action apparaît d'autant plus souhaitable qu'elle doit porter non seulement sur l'effectif habituel de 5 000 ruraux émigrant chaque année hors de la région, mais aussi sur un important excédent de population du à la récente augmentation de la fécondité, la population active de la région devant de ce seul fait s'accroître d'environ 37 000 habitants pendant la période 1960-1970. [...] La solution du problème repose essentiellement sur le développement de l'industrie et de l'artisanat, et en particulier sur la création d'industries nouvelles. [...] Le principal atout de la région réside dans sa situation de nœud ferroviaire, routier et fluvial, qui favorise exceptionnellement les entreprises pour leur approvisionnement et leurs livraisons. Elle est à la base de bien des implantations anciennes et permettra de larges développements d'activité. [...] Le problème le plus préoccupant resterait celui de la formation professionnelle si les efforts conjugués de l'université de Dijon, de l'enseignement technique, du ministère du Travail et des milieux professionnels ne nous assuraient pas d'une nette amélioration au cours des cinq prochaines années.) ; Instruments de l'expansion régionale (les réalisations projetées présentant le maximum d'efficacité économique sont la mise en service du réseau de distribution du gaz de Lacq, l'approfondissement et la mise au gabarit du réseau des canaux de Bourgogne, la construction des nouvelles facultés, de la Cité universitaire et de l'Ecole nationale professionnelle de Dijon. [...] A l'heure européenne, ce lieu de passage et d'échanges prend une valeur particulière. Il tirera profit de l'augmentation du trafic international consécutive à l'ouverture du Marché commun. [...] Les Bourguignons réussiront



mieux que quiconque dans cette difficile entreprise car ils possèdent les dons distinctifs des races fortes : le bon sens, la mesure, une netteté sévère de jugement, bref toutes les qualités issues d'une nature équilibrée [...]).

Le second document émane du Commissariat Général du Plan, et est daté du 25 mars 1959. Il s'intitule : « Note d'information sur la situation et les perspectives économiques de la Bourgogne et du Bourbonnais ». Il dresse les constats et détaille les actions à entreprendre par département :

- Pour l'Yonne : la modernisation agricole a été de pair avec l'expansion industrielle. [...] Il faut organiser dans le département l'essaimage de la région parisienne le long de la « voie royale » Paris-Lyon : ligne ferroviaire électrifiée et transformation de la RN6 en future autoroute.

- La Nièvre connaît un exode rurale important. Comme l'Yonne, la Nièvre bénéficie d'un grand axe de circulation (Paris-Clermont et RN7) qui longe la Loire, puis l'Allier. De nombreuses activités économiques pourraient être attirées sur cette « ligne de vie ». [...]

- Dans l'Allier, il faut noter l'importance pour l'économie locale de l'élevage bovin. Le département devrait connaître une expansion industrielle dans les prochaines années. [...]

- La Saône-et-Loire est un département composite, qui allie élevage bovin et sidérurgie lourde, en particulier au Creusot (12 000 salariés<sup>44</sup>.) [...]

- La Côte-d'Or est un carrefour d'échanges et de transports. On constate une croissance spectaculaire de la métropole bourguignonne, Dijon, qui a vu son nombre d'étudiants tripler en vingt ans. [...]

Ainsi se clôt le sous-dossier consacré à la région Bourgogne.

---

<sup>44</sup> Après la faillite de Creusot-Loire en 1984, le site industriel de la ville se reconvertit dans la fourniture de pièces usinées pour l'industrie nucléaire. Creusot-Forge et Creusot-Mécanique, filiales du groupe français Areva, emploient sur place, en comptant le site proche de Châlons-sur-Saône, 2 300 personnes. (*Le Journal de Saône-et-Loire*, le 04/03/2015)



**- 2.5 : « Divers ».**

Ce sous-dossier comporte une liste nominative des Compagnons de la Libération résidants dans les départements visités, ainsi que des enveloppes émanant du Service des Voyages Officiels et de la Sécurité des Hautes personnalités (Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la Sûreté nationale), intitulées « 1<sup>ère</sup> », « 2<sup>ème</sup> », « 3<sup>ème</sup> » et « 4<sup>ème</sup> journée », destinées au colonel de Bonneval<sup>45</sup>, comprenant les « laissez-passer », l'indication des places dans les cortèges automobiles, les différents cartons d'invitation pour les déjeuners et dîners officiels en préfecture (ou en mairie.) Enfin, une lettre émanant de l'Association des Français Libres, datée du 14 avril 1959, adressée au colonel de Bonneval, informe l'aide de camp du Général qu'un ancien FFL, employé à la sous-préfecture, « fera office de Maître d'hôtel à la sous-préfecture de Châlons-sur-Saône, au cours du dîner offert au général de Gaulle ».

**- 2.6 : « Voyage dans le Centre : Coupures de presse ».**

Le dernier sous-dossier du carton d'archives AC 61 conservé à la Fondation Charles de Gaulle rassemble des coupures de presse du *Parisien Libéré* et de *France-Soir*. Il s'intitule : « Voyage du Centre : Coupures de presse ».

L'article de *France Soir*, dans son édition du 16 avril 1959, est titré : « Entre Sens et Nevers, de Gaulle acclamé s'arrête, serre les mains qui se tendent vers lui ». En sous-titre : « Sous les porches des fermes, aux fenêtres des villas, les familles sont assemblées pour voir passer et applaudir le Général ».

Dans le corps de l'article, illustré d'un dessin de Jean Effel<sup>46</sup>, les deux reporters du quotidien rapportent les propos du Général tenus à Auxerre :

« - ' Nous avons entrepris une grande œuvre de redressement économique et

---

<sup>45</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.

<sup>46</sup> Un majordome s'adresse au Général qui monte en voiture : « Ca fera du bien à Monsieur le président de se reposer quelques jours loin de Paris... », tandis qu'en légende du dessin, le journal rappelle que le chef de l'Etat parcourt lors de ce voyage 907 kilomètres et prononce 16 discours en quatre jours.





## Normandie Université

financier. Elle est en bonne voie, je vous l'assure<sup>47</sup>. Avant la fin de l'année, on s'apercevra qu'il s'agit d'une réussite nationale ».

« Puis, après un temps d'arrêt, » écrivent les journalistes, « comme s'il voulait bien souligner la portée de ce qu'il veut dire et qui paraît s'adresser aux Anciens combattants :

- ' Il y a du mécontentement, mais je ne dissimule pas que certaines dispositions devront être révisées. Mais tout cela fait un ensemble dont le résultat est de mettre la France en bon ordre et en bonne place parmi les nations '.

Après son allocution, le président de la République se perd dans la foule des maires. Il les interroge les uns après les autres :

- ' Alors, Monsieur le maire, comment se présente la récolte ? '.

- ' Il est un peu trop tôt pour y penser ', réplique le paysan portant l'écharpe tricolore.

- ' C'est vrai, j'espère néanmoins qu'elle sera bonne... '.

Et le président s'éloigne ».

Les journalistes poursuivent leur récit :

« La tour de la cathédrale de Sens pointe dans le ciel très gris. Un arc de triomphe fleuri marque l'entrée de la ville. L'atmosphère se réchauffe à l'approche de l'hôtel de ville, où, sur place, plusieurs centaines d'habitants sont massés. Des cris « Vive de Gaulle ! » et des applaudissements nombreux dérident le Général qui répond familièrement de la main : « Merci mes amis, merci ! » et ne peut s'empêcher, malgré les conseils de sa suite, de se perdre dans la foule et de serrer des mains : « Bonjour monsieur ! Bonjour Madame ! Ca va bien ? » murmure-t-il en allant de l'un à l'autre. [...]

Dans la rotonde de l'hôtel de ville, le maire s'adresse au président, et lui dit en particulier :

- ' Au cours de ce voyage, vous accomplissez une double mission : prendre contact avec les populations et veiller sur les intérêts des Français, c'est-à-dire que

---

<sup>47</sup> Le 30 septembre 1958, deux jours après le succès du référendum instaurant la Vème République, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement de l'économie française. Concernant le budget de l'Etat, un effort fiscal considérable est programmé, visant à lutter contre l'inflation. Parmi les mesures figure une diminution importante de la retraite des Anciens combattants.



vous êtes à la fois l'artisan du renouveau et le pèlerin de l'espoir '.

A pied, il traverse la ville sous les acclamations. Enfin, il remonte en voiture. [...] Tout le long du chemin, aux croisements des routes, des groupes de gens applaudissent au passage des voitures ».

L'article du *Parisien Libéré*, dans son édition des 18 et 19 avril 1959, est titré : « De Gaulle dans le Bourbonnais : ' L'automne nous amènera le renouveau attendu. ' » Et en sous-titre : « Le président de la République parcourra la Bourgogne aujourd'hui et demain ».

Dans le corps de l'article, l'envoyé spécial du quotidien écrit :

« Les trombes d'eau, qui tombaient sans discontinuer depuis le départ de Nevers<sup>48</sup>, n'ont pas empêché les habitants des hameaux les plus éloignés, pas plus que ceux des villes traversées, de venir stationner, parfois longuement à l'avance, sur le passage du cortège officiel, afin de saluer le général de Gaulle. Partout, des plaines de la Nièvre aux coteaux du Bourbonnais, le président de la République a pu éprouver la sensation réconfortante qu'entre lui et les milliers de Français qui lui criaient leur reconnaissance et leur espoir, la communion de pensée était parfaite. A plusieurs reprises, le chef de l'Etat a tenu à souligner le bienfait de ces prises de contact direct avec ses compatriotes, leur aspect humain, indispensable pour la lourde tâche qu'il s'est assignée. [...] Répondant au maire de Montluçon, qui se faisait l'interprète de ses administrés - une population à majorité ouvrière - en indiquant que ceux-ci entendaient vivre « par le travail, dans la paix et la liberté », le général de Gaulle affirma :

- ' Nous sommes dans une période où la paix, et vous savez de quelle paix je parle, et la liberté, vont être assurées... '.

Déclaration qui provoqua un mouvement de vif intérêt dans l'assistance, chacun s'empressant d'interpréter les propos du Général à sa façon. Le président de la République faisait-il allusion à la situation internationale, ou voulait-il signifier sa confiance dans une issue prochaine, fraternelle et victorieuse, du conflit d'Algérie ?

---

<sup>48</sup> Le 17 avril au matin.



Le général de Gaulle a gardé son secret... [...]

[A Montluçon, dans une usine de pneumatiques], le Général effectue la visite d'un atelier. Dans une chaleur presque intenable, au milieu d'un bruit considérable et dans une curieuse atmosphère tamisée par les poussières de caoutchouc, le Général avançait au milieu des ouvriers, dont beaucoup travaillaient le torse nu ou vêtus d'une salopette de couleur mauve. Des consignes avaient été lancées depuis plusieurs jours par certains syndicats intimant aux travailleurs de l'usine de s'abstenir d'assister à la cérémonie d'accueil. Cependant, au fur et à mesure que se déroulait la visite, les appréhensions tombaient. Le président de la République, par sa grande simplicité, la familiarité de ses propos, réussissait à établir ce contact personnel dont il a le secret et c'est finalement acclamé par plusieurs centaines de travailleurs qui se bousculaient pour l'approcher qu'il quitta la grande usine. [...]

[A Moulins<sup>49</sup>], salué par le carillon de la cathédrale, le Général s'avance vers l'hôtel de ville, à travers une véritable marée humaine, serrant des mains, bousculé, mais affichant toujours une souriante bonhomie malgré une fatigue certaine. En quelques mots, il remercie depuis le perron de la mairie la vibrante assistance des Moulinois :

- ' Nous sommes sur la voie, je vous en réponds, qui nous conduit à une grande prospérité française. Cela est capital pour nous, Français, d'abord, bien sûr, mais aussi pour le monde entier, dont jamais on n'a vu qu'il avait plus besoin de la parole et de l'action de la France. Cette prospérité, ce redressement français dont j'ai parlé vont mettre, mettent déjà notre pays au rang qu'il lui faut pour pouvoir jouer son rôle, qui est celui de la paix, de l'énergie, de la liberté et de la sincérité. Tout cela au service de qui ? Tout simplement au service des hommes. C'est la vocation de la France depuis toujours - et ce le fut de tous les temps et ce l'est aujourd'hui plus que jamais - d'être la France pour servir l'humanité tout entière. Voilà ce que je suis venu dire aux habitants de Moulins. ' [...]

Il est à noter que l'on trouve dans le carton AC 58 (consacré au troisième

---

<sup>49</sup>Le 17 avril toujours'



voyage dans le Centre de mai 1959) une note dactylographiée non sourcée intitulée : « Le second voyage officiel vu à travers la presse ». La cote Archives Nationales 5AG1/455 permet d'en retrouver l'auteur, Jacques Narbonne. Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne est chargé, entre autres, de l'organisation de certains voyages en province. Il est nommé ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967. On peut lire dans sa note :

« Les articles de presse de province ont presque toujours un caractère purement descriptif et anecdotique. Les problèmes de politique générale évoqués par le général de Gaulle occupent peu de place. Il s'agit d'une presse d'information essentiellement préoccupée par les questions locales. On y considère presque unanimement le voyage comme un très grand succès. On célèbre l'accueil chaleureux des populations. En revanche, dans la presse parisienne, on manifeste un effort de polémique et de propagande. [...]

La presse évoque le ton de simplicité et de franchise du chef de l'Etat. Une des sources du prestige du général de Gaulle est assurément le sentiment très vif qu'ont les Français du plaisir qu'il prend lui-même à se trouver parmi eux et à éveiller le sentiment de l'unité nationale. [...]

Les critiques sont rares dans la presse locale. Il est même remarquable que certains journaux, très réservés pendant la période préparatoire du voyage, se sont ralliés à l'allégresse générale dans leurs comptes-rendus.

A l'origine des oppositions, on trouve le Parti communiste, les dirigeants de la SFIO de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, les Anciens combattants de l'UFAC, la section de l'Allier de la FNSEA, le comité d'entreprise de Dunlop. L'opposition s'est manifestée par des actes ou par des écrits, par l'abstention aux cérémonies et par la diffusion d'une propagande hostile. Les actes d'hostilité manifeste ont été pratiquement inexistant.

La propagande s'est effectuée, à priori, pour provoquer l'abstention des populations locales encadrées par les syndicats et des associations diverses, et à posteriori par des omissions, des exagérations ou des interprétations tendancieuses dans le récit du voyage. Cette campagne de dénigrement s'est appliquée soit aux



Normandie Université

allocutions du Général, soit aux réactions du public. Parmi les principaux thèmes de l'opposition, on trouve, entre autres, les mesures économiques et sociales « réactionnaires », la retraite des Anciens combattants, la poursuite de la guerre en Algérie. [...] Dans la description du voyage, on fait état de « l'exiguïté des lieux de rassemblements de la population, des espaces vides autour de la tribune », on signale que « l'on n'atteignait pas l'affluence des jours de marchés », on mentionne « les efforts de la direction des usines pour trouver des figurants et des pressions exercées sur les ouvriers dans ce but ». Le principe même des voyages officiels est remis en question : ils n'apprennent rien au Général sur les gens qu'il rencontre. Il faudrait qu'il se déguise et « se promène dans le métro ».

Claude Estier, dans *Libération*, distille un fiel un peu moins rustique :

« Les populations, » affirme-t-il, « ne se dérangent que par « curiosité ». Leurs sentiments politiques ne sont pas en cause. Les messages du général de Gaulle font appel à une « foi aveugle et irraisonnée » qu'aucun fait ne justifie. Enfin, on acclame dans le général de Gaulle le résistant et le libérateur et non le président de la V<sup>ème</sup> République ».

Et la note de conclure :

« Il est difficile de tenir compte de telles critiques tant il est vrai que la presse hostile aurait aussi bien fait au général de Gaulle les reproches inverses s'il avait adopté, dans sa conception des voyages officiels, un parti différent ».

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 61 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

## **3 - Voyage des 7-9 mai 1959 : Centre.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- |  |         |
|--|---------|
| - 1. Géographie du voyage                              | Page 71 |
| - 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 58 | Page 73 |



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 7 mai-9 mai 1959, voyage dans le Centre : Cher, Indre, Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire.**

Le 7 mai, départ d'Orly pour l'aéroport d'Avord. A Osmoy, visite d'un orphelinat de la police, puis le président de la République gagne Bourges où il prononce un discours face à la cathédrale. Il part ensuite pour Châteauroux et s'arrête à Saint-Florent, Charost et Issoudun. A Châteauroux, discours place de la République.



A Orléans, le 8 mai 1959. (Doc. INA)

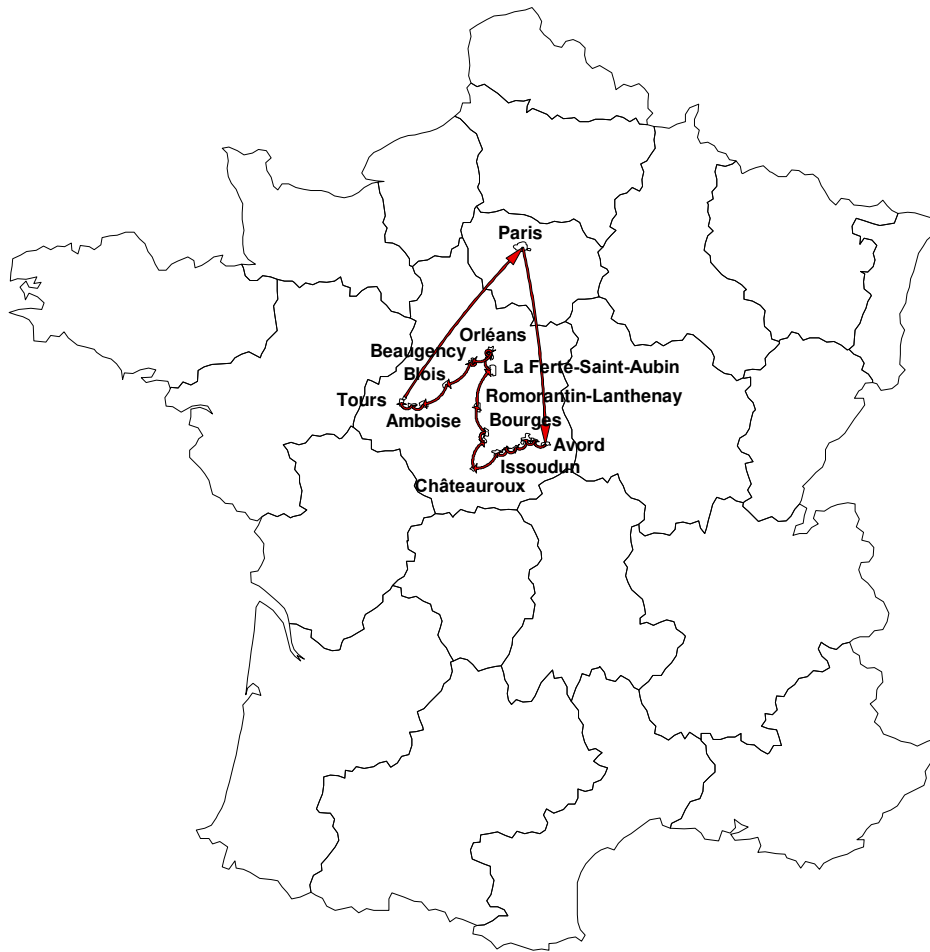
Le 8 mai, le chef de l'Etat se rend à Orléans, via Vatan, Graçay, Romorantin, La Ferté-St-Aubin et Olivet. A Orléans, messe, puis le Général préside le cortège solennel d'hommage à la sainte libératrice. Discours au balcon de la Chambre de commerce.

Le 9 mai, le président de la République gagne Blois via Baule et Beaugency. A Blois, discours au perron du château. Il se rend ensuite à Amboise, où il est accueilli par Michel Debré, il y prononce un discours place du Château. Il gagne Tours via Montlouis. Discours du chef de l'Etat, qui rejoint ensuite l'aéroport de Parçay-Meslay pour s'envoler vers Paris.





Normandie Université



Source-cartographique : Artique

**Voyage dans le Centre des 7-9 mai 1959.**



Normandie Université

## **- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 58.**

Le carton AC 58 conservé à la Fondation Charles de Gaulle se subdivise en deux grands dossiers.

Le premier dossier concerne le troisième voyage officiel en province, en l'occurrence en région Centre, étudié ici. Le second dossier concerne le voyage effectué en Auvergne en juin 1959, étudié ultérieurement.

Le dossier concernant le voyage dans le Centre de mai 1959 est lui-même subdivisé en sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Généralités ».**
- **2.3 : « Le Cher ».**
- **2.4 : « Divers ».**
- **2.5 : « Presse ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Ce sous-dossier contient un livret classé « confidentiel », en deux exemplaires, et intitulé : « Programme du voyage de Monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans les départements du Cher, de l'Indre, du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. 7-8-9 mai 1959 ».

Il détaille, jour par jour, heure par heure, avec un kilométrage précis des différents déplacements, le programme prévu pour le voyage présidentiel.

Exemple pour la journée à Orléans du 8 mai :

« 7h15 : départ de la préfecture de Châteauroux pour Orléans.

8h05 : Arrêt à Romorantin. Présentation du conseil municipal et des notabilités.

Arrêt à La-Ferté-St-Aubin, devant le monument des fusillés de Sologne. Arrêt à Olivet.

9h30 : Arrivée à Orléans à l'hôtel de ville. Honneurs militaires. Accueil du maire.

9h55 : Le président de la République se rend à pied à la cathédrale.

10h : Accueil par l'évêque d'Orléans sur le parvis. Messe basse. Panégyrique de Jeanne d'Arc par l'évêque de Tarbes et de Lourdes.

11h25 : départ en cortège automobile pour la préfecture.

11h30 : Arrivée à la préfecture.

11h50 : Dans les salons de la préfecture, réception des parlementaires, présentation du conseil général, présentation des Corps constitués, réception des maires du département (allocution du président de la république.)

12h50 : Départ pour l'Institut.

13h : Déjeuner traditionnel dans les salons de l'Institut.

14h15 : Retour à la préfecture.

14h20 : Arrivée à la préfecture.

15h : Départ pour la cathédrale. Parcours à pieds rue Jeanne d'Arc jusqu'à la tribune installée en face de la cathédrale.

15h15 : Défilé du cortège traditionnel.



Normandie Université

16h : retour en voiture à la préfecture, avec itinéraire.

17h55 : Départ du président pour la place du Martroi.

18h : Arrivée place du Martroi. Hommage à Jeanne d'Arc. Défilé des troupes.

18h30 : Fin du défilé. Le président de la république se rend à la Chambre de Commerce.

18h45 : Allocution de M. le président de la République prononcée du balcon de la chambre de Commerce.

19h : Retour à la préfecture.

20h : Dîner intime et coucher ».

A ce livret s'ajoute des documents annexes, en trois exemplaires, reprenant la composition du cortège au départ du Palais de l'Élysée, la liste des passagers des avions au départ d'Orly, les listes des personnalités invités aux déjeuners et dîners officiels des 7, 8 et 9 mai en préfecture de Bourges, Châteauroux, Orléans et Blois, la liste des passagers des avions au départ de Tours, la composition du cortège pour le retour au Palais de l'Élysée, des renseignements divers (tenues, bagages.)

## - 2.2 : « Généralités ».

Le sous-dossier « Généralités » ne contient plus qu'une note d'information concise sur la région Centre, provenant du Commissariat du Plan, en date du 28 avril 1959. Cette note est signée par le Commissaire général-adjoint au Plan<sup>50</sup>.

La note traite succinctement des données géographiques et économiques de la région :

« Qu'il s'agisse de l'Orléanais, du Berry ou de la Touraine, l'attraction de la capitale trop proche et la prépondérance industrielle du Nord de la France ont jusqu'ici réduit à un rôle de second plan ces différentes provinces, cependant bien situées au cœur même de notre pays et qui constituent un des principaux carrefours naturels de l'espace français. Elles sont traversées par de grandes artères ferroviaires

---

<sup>50</sup> Jean Vergeot (1896-1970.)



et routières. [...] Etant donné la prépondérance de l'économie agricole et l'absence de ressources énergétiques ou minérales, l'effort déjà accompli et à poursuivre dans cette région porte d'une part sur l'équipement rural, d'autre part sur une rénovation des industries traditionnelles, le développement d'industries récentes et l'implantation d'un certain nombre d'usines nouvelles. [...] Enfin son attrait touristique n'est pas à négliger comme facteur de prospérité [...] ».

La note du Commissariat général du Plan décline ensuite ces informations de manière concise pour le Cher, l'Indre, le Loiret, Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire :

Concernant le Cher, la note relève que ce département du Berry historique n'a guère tiré parti de sa situation privilégiée au centre géographique de la France. L'industrie n'y connaît qu'un développement sporadique. [...]

L'Indre, autre département berrichon, se trouve dans une situation plus défavorable que le Cher ; son agriculture reste extensive et dégage chaque année d'importants effectifs du fait de la mécanisation. [...] La seule industrie notable est ici la confection, principalement la chemiserie.

Le Loiret connaît, lui, une expansion très sensible grâce à son développement industriel. L'agriculture est prospère, qu'il s'agisse des productions céréalières de la Beauce ou des cultures maraîchères et des pépinières du Val de Loire. [...]

Longtemps déclinant, le Loir-et-Cher connaît un regain de vitalité économique : d'une part, la modernisation agricole de la Sologne a été poursuivie et menée à bien, essentiellement grâce à un effort de vulgarisation. D'autre part, l'expansion de l'industrie se poursuit dans le département. Actuellement, la Chambre de commerce de Blois équipe une importante zone industrielle. [...] Enfin, sur le plan touristique, c'est dans le Loir-et-Cher, à Chambord, qu'ont été montés en 1952 les premiers spectacles « Son et lumières ».

L'économie de l'Indre-et-Loire est très équilibrée. L'agriculture, qui a fait de grands progrès, fournit notamment une importante production laitière qui est traitée par des installations modernes. Les industries de transformation sont, depuis peu, en voie d'expansion. Enfin, le tourisme apporte un très appréciable complément de ressources. [...] Sur le plan industriel, la réalisation la plus spectaculaire est évidemment la centrale nucléaire EDF dont la construction s'achève près de



Chinon.[...]

### - 2.3 : « Le Cher ».

Ce sous-dossier présente, outre une carte du département, les principaux éléments d'information sur le département :

Grands traits de la géographie (bordure sud du Bassin Parisien, le Cher se compose de la Sologne, de la Champagne Berrichonne, et de la vallée de Germigny.) ; Démographie (le dernier recensement<sup>51</sup> dénombre 284 000 habitants, soit 4 000 de moins qu'en 1936, en régression très légère donc<sup>52</sup>.) ; Situation politique (prépondérance électorale du PC, avoisinant les 35 % des suffrages.) ; Economie locale (forte prédominance agricole - 57 % de la population active dans le département<sup>53</sup>, - mécanisation de l'agriculture activement poussée, rendements en augmentation, mais aussi présence d'industries des métaux, de la porcelaine, d'industries chimiques, et de nombreuses petites industries de transformation : chaussures, alimentaire... Deux grands problèmes sociaux dans le département : la crise du logement, qui frappe plus particulièrement les « émigrants » des campagnes et les jeunes en âge de travailler, et la dispersion de la main d'œuvre, trop éloignée des centres industriels.) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative et éléments biographiques succincts sur les parlementaires locaux, le président du conseil général, les hauts magistrats et les autorités religieuses locales.) ; Personnages célèbres du passé (Louis XI, né à Bourges en 1423, Jean de France, duc de Berry (1340-1416), Jacques Cœur (1396-1456.)) ; Presse locale (*Le Berry républicain*, quotidien d'informations régionales, et *La Nouvelle République*, tirage de 15 000 exemplaires pour le département.) ; Principaux besoins du département (un fort accroissement de la population est prévu, dû à un excédent considérable des naissances. Dans le domaine agricole, on note le besoin d'une amplification des opérations de remembrement, d'une amélioration de la voirie et de l'habitat rural, des

---

<sup>51</sup> Mai 1954.

<sup>52</sup> 311 694 habitants en 2011. (Insee)

<sup>53</sup> 1,6 % de la population active dans le département en 2013. (Insee)



adductions d'eau (moins d'un tiers seulement des communes rurales en sont équipées), une nécessaire adaptation aux techniques culturales modernes. Il résultera tant du progrès technique en agriculture, qui libèrera de la main d'œuvre, que des perspectives démographiques une abondante main d'œuvre disponible pour le marché du travail. Dès lors, si l'on veut éviter un important courant d'émigration déjà considérable vers la région parisienne, le Cher doit d'urgence s'orienter vers l'industrialisation [...]).

Enfin, la note rapporte les doléances de la population et leur oppose les réponses apportées par l'administration :

Ainsi, la population conteste le projet de prise d'eau dans la Loire pour l'alimentation de la région parisienne, par crainte de l'assèchement des terres des riverains. L'administration s'engage, en regard, à informer les riverains sur le projet de prise d'eau dans la Loire. [...]

Des notes dactylographiées traitent ensuite succinctement des établissements dont la visite est prévue par le chef de l'Etat : l'orphelinat des polices de France et d'Outre-mer et la société Nord-Aviation de Bourges, avec l'organigramme de l'entreprise, ainsi qu'une description, classée confidentielle, du climat social qui y règne : « On constate un mécontentement de la classe ouvrière, fâcheusement impressionnée par les ordonnances promulguées en début d'année<sup>54</sup> concernant la Sécurité sociale et la retraite des Anciens combattants. L'attitude du personnel de l'usine sur le problème des revendications de salaires est relativement calme. Cependant, à l'occasion d'une visite du chef de l'Etat à l'usine un jour de travail, on pourrait redouter que certains éléments extrémistes se livrent à des manifestations hostiles. Celles-ci n'auraient probablement pas une grande ampleur et ne seraient pas suivies par la masse du personnel [...] ».

Une note propose enfin - et résume - les principales informations concernant la ville de Bourges :

---

<sup>54</sup> Le 30 septembre 1958, deux jours après le succès du référendum instaurant la Vème République, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement de l'économie française. Concernant le budget de l'Etat, un effort fiscal important est programmé, visant à lutter contre l'inflation. Parmi les mesures figure une diminution drastique de la retraite des Anciens combattants.



Normandie Université

Démographie (56 000 habitants<sup>55</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, Avaricum, détruite par les invasions barbares en 275, conquise par Pépin le Bref en 762, rattachée à la Couronne en 1101, ville-refuge pour Charles VII, la ville profitera du creusement du canal du Berry en 1841, de l'arrivée du chemin de fer en 1847 et surtout de l'installation d'importants établissements militaires sous le Second Empire.); Principales activités (activités industrielles avec les usines Nord-Aviation et Michelin, mais aussi nombreux casernements militaires.); Situation politique (municipalité de coalition radicaux-MRP-Modérés-UNR.); Grands hommes (Louis XI, né à Bourges en 1423, Jean de France, duc de Berry (1340-1416), Jacques Cœur (1396-1456.)); Personnalités et notabilités (liste nominative et éléments succincts de biographie concernant le député-maire de la ville, le président de la Chambre de commerce, les hauts magistrats, les autorités religieuses...); Circonstances dans lesquelles la ville a été libérée (le 6 septembre 1944, par les FFI.); Dates et circonstance de la dernière visite de général de Gaulle (le 25 février 1951, pour des commémorations des deux Guerres mondiales.) Enfin, la note relève les doléances de la population (création d'une université nouvelle, maintien des casernes et établissements militaires dans la ville) et propose, en regard, les réponses de l'administration : la création d'une université nouvelle est à l'étude<sup>56</sup>. Les pouvoirs publics reconnaissent l'importance des établissements militaires pour la prospérité de la ville.

#### - 2.4 : « Divers ».

Le sous-dossier « divers » contient différents documents « pratiques » relatifs au voyage : cartons d'invitation, plans de salles des réceptions officielles et placement autour des tables, menus proposés à ces occasions, carte de la place du Martroi à Orléans pour le défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc du 8 mai, avec le

---

<sup>55</sup> 66 665 habitants en 2012. (Insee)

<sup>56</sup> Un centre associé du Conservatoire des Arts et Métiers est inauguré dans la ville le 30 janvier 1960. Un IUT ouvre ensuite ses portes en novembre 1968.





parcours manuscrit du président de la République et l'indication des emplacements réservés à la presse, aux officiels, aux drapeaux des corps armés, aux Anciens combattants.

**- 2.5 : « Presse ».**

Outre une note dactylographiée consacrée au voyage d'avril 1959 en Bourgogne vu à travers la presse<sup>57</sup>, le dernier sous-dossier du carton d'archives AC 58 conservé à la Fondation Charles de Gaulle, intitulé simplement « Presse », contient des exemplaires des journaux *Centre-Presse*, *Le Berry Républicain*, *L'Echo du Centre-La Marseillaise* et de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*.

*L'Echo du Centre-La Marseillaise*, quotidien d'obédience communiste, souligne dans son édition du 8 mai 1959 l'absence des Anciens Combattants « privés de leur retraite » aux cérémonies officielles :

« Anciens combattants et patriotes célèbrent en dehors des officiels l'anniversaire glorieux de la victoire du 8 mai et protestent contre les mesures gouvernementales. [...] Les Anciens combattants partout invités ont fait savoir à l'avance qu'ils seraient absents des manifestations officielles ».

Et le journal communiste de constater que lors de ce troisième voyage « présidentiel et publicitaire, » « les déclarations [du chef de l'Etat] n'ont pas retenu l'approbation de la foule qui écoutait. Les applaudissements clairsemés ont seulement ponctué quelques passages du discours présidentiel. L'élan de septembre dernier [1958] est maintenant brisé. Les travailleurs veulent autre chose, mais ils n'ont rien trouvé de rassurant dans les discours du Général-président ». Le journal souligne par ailleurs que « la question des rapports Est-Ouest a été évoqué sur le ton de la guerre froide. L'hypothèse de la guerre chaude - et atomique - a même été envisagée. C'est dire combien le Général désire faire échec à toute véritable négociation sincère et loyale avec l'Est ».

---

<sup>57</sup> Voir le carton d'archives AC 61 du précédent voyage.



A propos de la situation en Algérie évoquée par le président de la République au cours du voyage, le quotidien affirme que « l'expérience de chaque jour se charge de montrer que le fer et le feu sont impuissants à étouffer la volonté du peuple algérien de se débarrasser du joug colonial ».

Autre ton dans *Le Berry Républicain* : « Chaleureux accueil du Berry à de Gaulle qui a proclamé dans son discours à Bourges : ' Le jour est en vue où l'Algérie sera pacifiée. ' » titre le quotidien en Une dans son édition du 8 mai 1959.

En pages intérieures, le journal détaille, avec de nombreuses photos, la visite du chef de l'Etat lors des différentes étapes du voyage :

Le quotidien relève qu'à St-Florent<sup>58</sup>, « le Général et la foule n'ont pas tenu compte du protocole » : « Il est tout juste 13 heures lorsque les cloches commencèrent à sonner annonçant l'arrivée du président de la République. Sur les trottoirs bordant la route nationale, près d'un milliers de personnes attendent depuis plus d'une heure. Sur la place de la Mairie, le conseil municipal est réuni autour du maire et de ses adjoints. [...] Il y a là également un groupe folklorique. Les enfants des écoles, de petits drapeaux tricolores de papier dans les mains, montrent beaucoup de patience et de sagesse, sous la surveillance de leurs directeurs et directrices. C'est Monsieur le Maire qui accueille comme il se doit le président de la République à sa descente de voiture alors qu'éclatent les applaudissements. [...] Le Général se fait présenter le conseil municipal... Et soudain, il n'y a plus de protocole : le Général, suivant une habitude qui dérouté les programmes les mieux établis, s'enfonce dans la foule des jeunes écoliers qu'il domine de sa haute taille, puis il franchit la route alors que le groupe folklorique esquisse un mouvement de danse. Il les remercie et les félicite de leurs costumes, puis, alors que l'on croit que le cortège va reprendre sa route, le président de la République s'en va sur l'autre trottoir en direction des haies de spectateurs, serre les mains qui se tendent, tapote une joue de gosse... Foule, officiels, service d'ordre sont mêlés sans aucun souci de hiérarchie ou de sécurité. Ici, plus de protocole. Le Général regagne finalement sa voiture, mais il s'arrête

---

<sup>58</sup> Le 7 mai.



encore au milieu de la chaussée pour affirmer qu'il a été extrêmement touché par l'accueil de Saint-Florent... Ce qu'il confirme d'ailleurs peu après au préfet du Cher alors que le cortège file déjà à 100 à l'heure vers Charost... »

Pour l'étape de Châteauroux<sup>59</sup>, le journal mentionne : « La foule a failli étouffer le Général. Il réussit à s'échapper grâce à ses gardes du corps qui repoussent fermement les gens et lui fraient un passage. [...] Milliers de poignées de main ».

A Bourges<sup>60</sup>, le quotidien relate que « son discours terminé, le chef de l'Etat entonne *La Marseillaise*, reprise par l'assistance. Il descendit alors lentement du podium, plus pâle, les traits légèrement tirés, puis il se mêle à la foule. Ce fut le moment d'enthousiasme : des bambins offraient des fleurs, les mains se tendaient par centaines. Le Général ne marchait plus. Il était porté. [...] Sur la façade de la mairie, entre quatre grandes banderoles tombantes, une immense cocarde tricolore pesant 600 kilos et faite de 3 000 roses naturelles. Un peu partout, disposés avec goût, des drapeaux et, sur la cathédrale, une immense oriflamme ».

Dans son édition du 8 mai 1959, le quotidien *Centre-Presse* choisit lui aussi de titrer en Une sur les déclarations concernant l'Algérie :

« S'adressant à une foule enthousiaste, au cours de son voyage triomphal en Berry : ' Le jour est en vue ou l'Algérie sera pacifiée ! ' affirme de Gaulle : ' Tous ses enfants pourront disposer de leur sort et de celui des terres qu'ils habitent ' ».

Dans le corps de l'article, sous le titre « Accueil délirant de l'Indre au président de Gaulle », le journal rapporte qu'à Châteauroux, « acclamé, le président de la République se mêle à la foule. D'innombrables mains sont tendues, sont serrées. Difficile à contenir, la foule envahit la chaussée. [...] Une véritable marée humaine a accueilli le chef de l'Etat ».

Le quotidien mentionne également le passage du discours tenu à l'hôtel de ville de Bourges concernant l'Algérie, en citant les propos du président de la République :

« Je dis à Bourges, sans promettre bien entendu aucune date, sans avancer aucune promesse, sans me vanter d'aucune outrecuidance, je dis cependant à

---

<sup>59</sup> Le 7 mai.

<sup>60</sup> Le 7 mai toujours.



Normandie Université

Bourges, en toute connaissance de cause, que le jour est en vue où l'Algérie sera pacifiée, grâce à une compréhension générale de tous ceux qui l'habitent et pour aboutir à une transformation profonde de ce pays là, afin que tous ses enfants, je dis bien tous ses enfants, puissent disposer de leur sort et de celui des terres qu'ils habitent [...] ».

Enfin, *La Nouvelle République de Centre-Ouest*, dans ses différentes éditions des 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mai 1959, fait la part belle aux reportages-photo, et insiste dans ses titres sur le succès d'audience de la visite présidentielle :

« Le Berry fait un accueil triomphal au général de Gaulle » (édition du 8 mai),  
« L'inoubliable accueil d'Orléans au général de Gaulle » (éditions des 9-10 mai),  
« Une foule immense acclame le président de la République » (édition du 11 mai)...

Dans son édition du 6 et 7 mai, le quotidien titre en Une sur les décorations prévues à Bourges à l'occasion de la visite présidentielle :

« Pour recevoir le chef de l'Etat, la capitale berrichonne a déroulé le tapis rouge. Accrochant guirlandes et drapeaux par centaines, la cité s'est préparée dans la fièvre : deux cents mâts supportant un demi-millier de drapeaux, écussons et cocardes ont été dressés depuis l'entrée de la ville jusqu'à la préfecture et la mairie, et, de là, jusqu'à l'aéroport. Sur la façade de la mairie de Bourges, quatre immenses draperies tricolores verticales hautes de quinze mètres. Une autre draperie sera disposée sur le fronton, horizontalement cette fois. [...] Un écusson géant de fleurs bleues, blanches et rouges servira de fond au podium d'où le Général prononcera son allocution. A la mairie comme à la préfecture, une décoration florale importante est prévue et aujourd'hui une armée de fleuristes et jardiniers envahiront escaliers et salons [...] ».

Un encadré reprend l'appel lancé par le maire de la ville :

« Le député-maire communique : « A l'occasion de la visite du président de la République dans notre ville, le maire et la municipalité invitent les habitants de Bourges à pavoiser leurs demeures pour témoigner à notre hôte illustre l'admiration, la gratitude et l'affection de toute la population » ».

Sur la route de Bourges, le quotidien rapporte qu'« après Osmoy, le cortège



s'arrêtera à Savigny-en-Septaine. Un arc de triomphe a été dressé sur la route nationale, à l'entrée du pays ». A Saint-Florent, « la ville sera décorée ».

Dans son édition du 8 mai, le quotidien - qui revient lui aussi sur les déclarations concernant l'Algérie en citant le chef de l'Etat : « Le jour est en vue où l'Algérie sera pacifiée » - rapporte l'entrevue entre le Général et les maires :

« Il est presque midi<sup>61</sup> quand le président de la République arrive dans la salle du conseil municipal de Bourges, où 250 maires du département l'attendent. Le cercle se ferme aussitôt autour du Général. Tout de suite, la réception prend un visage familial, et sans attendre une seconde, le chef de l'Etat commence son allocution. Il salue tout d'abord ses hôtes :

- « Je vais vous dire à quel point je suis heureux et fier de vous voir autour de moi ».

Le Général dit ensuite, en souriant, que les maires du Cher ressemblent à tous les maires de France.

- « On s'explique cela, parce que nous sommes tous Français, et parce que votre beau département du Cher est, à tous les points de vue, un département typiquement français... Mesdames et Messieurs, vous administrez vos communes, c'est une tâche, c'est une charge, c'est un mérite ».

Sur un ton amical, sans élever la voix, le Général poursuit son entretien :

- « Je sais que la plupart d'entre vous administrent des communes rurales, et si vous le voulez, je puis vous réciter vos soucis ; si je me trompe, vous m'arrêterez au passage... ».

L'assistance sourit.

- « Il y a d'abord les chemins ruraux, je sais que c'est là un très grave problème dans beaucoup de communes, et il y a aussi l'eau. Je crois savoir que dans votre département, une commune sur deux seulement a l'eau courante... ».

- « Une sur quatre, mon général ! » affirme une voix.

- « Même pas ! » ajoute une autre.

- « Je vois qu'il reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine » enchaîne le

---

<sup>61</sup> Le 7 mai.



Normandie Université

chef de l'Etat, « mais je sais que vous avez d'autres soucis. Et les écoles ? Avez-vous des problèmes de locaux ? »

- « Pas trop, mon général... ».

- « Et les maîtres ? Avez-vous assez de maîtres ? »

- « Oui, oui » répondent quelques voix en divers points de la salle.

- « Parlez-moi de vos récoltes. Je sais que l'an dernier, vous avez souffert des inondations. Mais cette année, comment se présente la situation ? »

Une langue se délie :

- « Mon général, il est encore trop tôt pour savoir ce que seront les récoltes, mais je crois que nous pouvons encore garder l'espoir ».

- « Il faut toujours avoir espoir. Et la vigne ? Que dit le vignoble de Sancerre ? »

Plusieurs maires veulent parler en même temps et les réponses s'annulent.

- « Mon général », dit le maire du Subdray, « notre principal souci est celui de nos finances. Beaucoup de nos petites communes n'ont pas de ressources, et elles ont des dépenses... ».

- « Je sais », répond le Général, « la principale de vos dépenses est celle entraînée par les chemins ruraux. C'est rappelez-vous la première question que j'ai abordée avec vous. Je connais son importance ».

Les minutes passent et l'entretien doit déjà prendre fin.

- « Mesdames, Messieurs, » dit le Général, « si vous n'aviez pas de soucis, je ne serais pas là, et vous non plus. Il faut avoir confiance, la confiance a raison d'exister. Notre pays est en marche vers un grand redressement national ».

L'allocution a pris fin. Le président de la République serre quelques mains. Le maire de Graçay, jouant du coude, réussit à se glisser au premier rang pour demander au Général de s'arrêter dans sa petite commune... ».

Comme *Le Berry Républicain*, *La Nouvelle République du Centre-Ouest* relève, dans son éditorial de la même édition, les entorses au protocole délibérément effectuées par le président de la République au cours de sa visite :

« Dès l'arrivée à Avord, dans la traversée des villages et des petites villes,



dans les faubourgs comme au cœur de Bourges, le même enthousiasme, la même foi confiante s'est manifestée sans ambages. Partout, des attentions délicates et non prévues au programme officiel se sont manifestées à l'égard du chef de l'Etat, telle cette bourrée berrichonne de Savigny-en-Septaine, telle cette gerbe de lilas de l'entrée de Bourges, et d'autres encore...

Si nous en croyons les échos recueillis, le président de la République a été vivement touché par l'accueil qui lui a été réservé en Berry. Il a d'ailleurs cherché délibérément à rompre partout les barrages que les services de sécurité ont pour tâche essentiel de dresser entre lui-même et la population.

Le général de Gaulle est ennemi de ces précautions qui lui paraissent bien inutiles. Il a déclaré lui-même que le but de ses voyages à travers les provinces françaises était de s'informer. Il ne pouvait certes mieux le faire qu'en conversant directement et très simplement avec les maires et les notables du département... Mais l'humble ferveur du bon peuple a probablement autant de prix pour lui que les avis des augures. Elle lui paraît certainement aussi précieuse et nous ne pensons pas, lorsqu'il affirme qu'elle lui est un réconfort, qu'il s'agisse d'une simple politesse.

D'Avord à Charost en passant par Bourges, le président de la République a vraiment senti battre hier le cœur du Berry ».

Dans son édition des 9 et 10 mai, le journal revient sur l'étape d'Orléans, les fêtes johanniques et la commémoration du 8 mai 1945 célébrées en présence du président en titrant en Une « De Gaulle a exalté la libération de 1429 et celle de 1945 ».

Titrant sur « l'inoubliable accueil d'Orléans, pavoisée d'oriflammes et vibrante d'enthousiasme, au général de Gaulle », titre accompagné d'une photo du Général serrant la main de la jeune fille tenant le rôle de Jeanne d'Arc au cours du défilé, le quotidien écrit :

« Le général de Gaulle s'arrête un instant devant la cathédrale Sainte-Croix, où la Jeanne d'Arc de 1959, une gracieuse Orléanaise, attendait sous son armure d'acier, fièrement campée sur un puissant et pacifique destrier et escortée de ses gens d'armes, le départ de la traditionnelle procession qui devait l'amener à travers les rues de la ville et sous les acclamations de la population jusqu'à l'emplacement du fort des Tourelles. Le Général félicita la jeune fille et lui serra la main. Les photographes, ravis



de l'aubaine, le prièrent de recommencer le geste et, souriant, le président de la République s'exécuta complaisamment. Les manifestations johanniques d'Orléans devaient se clôturer le soir par une grande fête populaire avec bal et feu d'artifice ».

Dans son édition du 11 mai, sous le titre « De Gaulle devant les foules enthousiastes à Blois et à Tours », le journal revient sur les dernières étapes du voyage présidentiel et tire un premier bilan :

« S'il fallait d'un mot résumer les discours, allocutions, ou simples déclarations que le général de Gaulle a prodigués au cours de ce voyage, c'est celui de confiance qui conviendrait. Confiance « à cette magnifique et innombrable jeunesse », confiance en nos institutions renouvelées, confiance en nos savants, nos techniciens, confiance dans la vocation de la France, qui poursuit en Algérie une œuvre fraternelle et tend au Monde, par-dessus le rideau de fer, non pas un poing fermé mais une main ouverte et lui propose, non pas la haine qui mène à la destruction, mais une association loyale pour une œuvre d'humanité. [...]

Mais de Gaulle ne venait pas seulement en Val de Loire pour apporter la bonne parole. Il venait aussi y puiser de nouvelles forces pour la lutte harassante qu'il mène chaque jour. Ce réconfort, il l'a trouvé dans les vivats frénétiques des foules enthousiastes des grandes villes, mais aussi, mais surtout peut-être, dans les manifestations plus modestes et si émouvantes des ouvriers de Beaugency qui, en bleu de travail, l'attendaient devant leur usine, des paysans, des artisans, des petits commerçants, des petites bourgades qui, pour le recevoir, s'étaient serrés au coude à coude autour du plus pur symbole de l'unité, le drapeau tricolore. [...] A Tours<sup>62</sup>, dans la cour à l'entrée de la préfecture, le président de la République descend rapidement de sa voiture, alors que les honneurs lui sont rendus. Le chef de l'Etat salue le drapeau, entend *La Marseillaise*, passe devant les troupes, se tourne vers la foule qui brise les barrages, l'acclame, l'entoure [...] ».

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 58 consacré au troisième voyage officiel de mai 1959 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>62</sup> Le 9 mai.





Normandie Université

## **4 - Voyage des 5-7 juin 1959 :**

### **Auvergne**



Normandie Université

## **Sommaire**

-1.Géographie du voyage	Page 90
-2 Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 58	Page 92



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 5-7 juin 1959, voyage présidentiel en Auvergne et Rhône-Alpes : Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Loire.**

Le 5 juin, le président de la République arrive à Aurillac par le train, discours devant l'hôtel de ville. Le chef de l'Etat se rend ensuite par la route à St-Flour via Murat, et reprend la parole devant l'hôtel de ville de St-Flour. Il s'arrête à Langeac et fait étape au Puy où il prononce un discours devant l'hôtel de ville.

Le 6, à Brioude, le Général tient un discours. De là, il gagne Issoire, via Lempdes, discours à Issoire. Sur la route de Clermont Ferrand, le président s'arrête à Nébouzat où il est accueilli par Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux Finances et conseiller général. A Clermont, discours place de Jaude.



A droite du Général, à Roanne, un reporter d'images du *Journal Télévisé* assure « à l'épaule » les plans de coupe nécessaires lors du voyage en Auvergne de juin 1959. (Doc. INA)

Le 7 juin, messe. Le chef de l'Etat gagne ensuite Roanne via Lezoux, Thiers, et Chabreloche. A Roanne, discours du perron de l'hôtel de ville. Il repart pour St-Etienne via Feurs et Montrond-les-Bains. Arrêts à Roche-la-Molière, Firminy puis le Général gagne St-Etienne où il prononce un discours devant l'hôtel de ville. Ce sera ensuite l'arrêt à Saint-Chamond, où il est accueilli par Antoine Pinay, son ministre des



Normandie Université

Finances. Discours. Le chef de l'Etat rejoint enfin Lyon-Bron via Rive-de-Gier et s'envole vers Paris.



Source-cartographique : Articque

**Voyage en Auvergne et Rhône-Alpes des 5-7 juin 1959.**



Normandie Université

## **- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 58.**

Le carton AC 58 conservé à la Fondation Charles de Gaulle se subdivise en deux grands dossiers, le premier concernant le voyage de mai 1959 étudié précédemment, le second concerne le voyage étudié ici, celui de juin 1959 en Auvergne.

Le dossier concernant ce quatrième voyage présidentiel est lui-même subdivisé en quatre sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme ».**
- **2.2 : « Documentation ».**
- **2.3 : « Généralités ».**
- **2.4 : « Personnalités du département ».**



**- 2.1 : « Programme ».**

Ce sous-dossier comporte une note des Services de sécurité de la présidence de la République, précisant les horaires de départ par train spécial de la gare d'Austerlitz le 4 juin au soir, et ceux du retour par avion de Lyon le 7 juin 1959. Elle est signée du commissaire divisionnaire chef du service.

Les « mesures d'ordre et de sécurité » sont précisées : itinéraire pour rejoindre la gare d'Austerlitz, composition du cortège présidentiel (une voiture pilote, la voiture présidentielle, une voiture de sécurité, une voiture de suite. Le cortège est escorté de six motos : 2 en tête, 2 à hauteur de la voiture présidentielle, 2 fermant la marche et interdisant les dépassements.)

La sécurité du train présidentiel est prise en charge par la Sécurité présidentielle quant à la surveillance intérieure et par la police municipale pour la surveillance extérieure. Missions de la Sécurité présidentielle : surveillance du train, visite minutieuse préalable de chaque compartiment, en particulier du wagon présidentiel, contrôle des accès, puis, après le départ, présence en wagons et sur les quais lors des arrêts techniques nocturnes à Brive et Bretenoux-Biars.

Le « programme du voyage de Monsieur le président de la République dans les départements du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Loire, les 5, 6 et 7 juin 1959 » est ensuite détaillé : composition - nominative - du cortège au départ de l'Elysée, liste des personnalités invitées au déjeuner officiel du 5 juin 1959 à la sous-préfecture de Saint-Flour, liste des personnalités invitées au dîner officiel du 5 juin à la préfecture du Puy, liste des personnalités invitées au déjeuner officiel du 6 juin à la préfecture de Clermont-Ferrand, liste des personnalités invitées au dîner du 6 juin à la préfecture de Clermont-Ferrand, liste des personnalités invitées au déjeuner officiel du 7 juin à la préfecture de la Loire, liste des passagers des avions au départ de Lyon-Bron, composition du cortège pour le retour à l'Elysée, renseignements divers (tenue de ville pour les civils, tenue « n°2 » pour les officiers, bagages pris en charge pour chaque déplacement par les services des voyages officiels.)



Une note dactylographiée précise enfin la liste des « communes dans lesquelles le cortège présidentiel est susceptible de marquer un court arrêt », avec mention manuscrite des appartenances politiques des maires concernés.

## - 2.2 : « Documentation ».

Le sous-dossier comprend des « notes d'information sur la situation et les perspectives économiques du Massif Central (Auvergne et Forez) » fournies par le Commissariat Général du Plan et datées du 27 mai 1959.

La note propose une analyse économique des quatre départements traversés lors du voyage officiel :

Pour le Puy-de-Dôme, il est rappelé que ce département de 486 000 habitants<sup>63</sup>, s'il connaît la désertification rurale, possède quelques solides fleurons industriels, comme les usines Michelin, qui occupent 15 000 salariés à Clermont-Ferrand<sup>64</sup>. [...] L'accent est mis sur la nécessaire mise en valeur de l'agriculture, en particulier sur les possibilités d'intensification fourragère dans les zones d'altitude, notamment sur les sols volcaniques, alors qu'actuellement les méthodes d'élevage y demeurent arriérées. La note insiste sur la nécessité de grands travaux collectifs de drainage, d'irrigation et avant tout de remembrement. [...] Les efforts de l'université de Clermont sont par ailleurs salués : de 970 étudiants en 1938, elle en accueille [en 1959] 3 200, grâce en particulier à la création de nouveaux instituts<sup>65</sup>.

Concernant le Cantal, la note souligne la forte désertification rurale de ce département rural : 177 000 habitants en 1959<sup>66</sup>, malgré une natalité qui en fait un flot de vitalité démographique au milieu du Massif Central. Le Commissariat Général du Plan préconise de mettre l'accent sur le tourisme : sources thermales de Chaudes-Aigues (projet d'équipement à l'étude), champs de neige du Lioran, et, surtout, grands lacs de barrage autour desquels pourraient se développer d'importants « villages de

---

<sup>63</sup> 638 092 en 2012. (Insee)

<sup>64</sup> 12 500 salariés en 2012. (*La Montagne*, 2/03/2016)

<sup>65</sup> 16 037 étudiants en 2015-2016. (Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand)

<sup>66</sup> 147 577 habitants en 2011. (Insee)



vacances ». [...]

Concernant la Haute-Loire, il est noté que ce département de 213 000 habitants (en 1959<sup>67</sup>) dispose d'opportunités économiques importantes, dont l'élevage intensif sur les hauteurs. Sur le plan touristique, le mouvement des « Logis de France » (hôtels de famille) et celui des « Gîtes de France » (chambres de séjour dans les exploitations rurales) sont nés en Haute-Loire, à l'instigation du président du Comité régional d'expansion. [...]

Pour la Loire, la note du Commissariat Général du Plan relève que, dans ce département de 670 000 habitants<sup>68</sup>, il faut s'attendre à une réduction de la production des Houillères de la Loire dans l'avenir. [...] Et que des difficultés économiques existent pour les fabriques d'armes et de cycles de Saint-Etienne, comme pour les industries textiles, même si la situation générale demeure satisfaisante grâce à la prospérité des principales entreprises métallurgiques ou chimiques. [...]

Outre ces notes fournies par le Commissariat Général du Plan, une note dactylographiée, non datée et signée par l'inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire à la préfecture du Rhône, revient sur les mêmes éléments d'information économique.

Cette note précise ainsi que, considéré sous l'angle de l'activité économique et des perspectives d'avenir, le voyage du président de la République en Auvergne, Velay et Forez se déroule dans trois zones très différentes : plateaux et montagnes du Cantal et du Velay (Cantal, Haute-Loire), aux maigres ressources agricoles et dépourvus d'industries ; riches plaines de la Limagne et du Forez ; enfin, zones de fortes concentration industrielle de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne.

Concernant la première zone, il est noté qu'un effort de modernisation agricole est entrepris depuis quelques années par les pouvoirs publics : il tend à l'édification d'aménagements de base tels que les adductions d'eau et les routes, et à une meilleure connaissance théorique et pratique des nouvelles techniques agricoles. Les difficultés de financement et la réticence de la population « traditionaliste » à l'égard de ces

---

<sup>67</sup> 224 907 habitants en 2011. (Insee)

<sup>68</sup> 753 763 habitants en 2012. (Insee)





procédés modernes freinent néanmoins le développement de cette politique.

Concernant la seconde zone, la note relève que les plaines de la Limagne (vallée de l'Allier) et du Forez (vallée de la Loire) doivent à la richesse de leur sol et à leur rôle naturel de voies de communication une prospérité à la fois industrielle et agricole.

Enfin, pour Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, la note relève l'importance des usines Michelin, des houillères, de la manufacture d'armes et de cycles, des usines de métallurgie et d'outillage, des manufactures de rubanerie également, pour pointer l'importance du rôle de cette région dans l'activité économique du pays.

### - 2.3 : « Généralités et villes visitées ».

Ce troisième et dernier sous-dossier présente des notes d'information sur le département du Puy-de-Dôme, ainsi que des notices sur les villes et les établissements visités par le président de la République lors de ce voyage.

Le sous-dossier s'ouvre sur des informations concernant le Puy-de-Dôme :

Démographie (486 000 habitants<sup>69</sup>, exode rural massif et concentration urbaine autour de Clermont. [...]) ; Personnalités politiques du département et notabilités (liste nominative et éléments biographiques succincts sur les personnalités locales, dont M. Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux Finances et conseiller général de Rochefort-Montagne.) ; Situation politique (dans le corps électoral traditionnellement radical et laïc, deux forces prédominantes : la tendance socialiste et la tendance CNI. [...]) ; Economie (importance des usines Michelin, artisanat de la coutellerie et du textile. [...]) ; Catégories sociales (paysannerie nombreuse et traditionnaliste - l'exploitation familiale est trop souvent hypothéquée par les difficultés provenant d'un parcellement excessif du sol et des moyens étriqués de trésorerie, malgré les progrès de la coopération d'une part, du remembrement d'autre part - ; bourgeoisie très fermée, peu nombreuse et laborieuse ; commerce pléthorique qui défend avec âpreté ses intérêts et a constitué l'armature d'un poujadisme virulent il y a quatre ans ; milieu ouvrier qui marque son originalité par ses solides attaches terriennes et familiales. [...]) ;

---

<sup>69</sup> 655 498 en 2012. (Insee)



Normandie Université

Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (université de Clermont mais aussi enseignement agricole, encore très insuffisant malgré la réalisation d'une Ecole régionale d'agriculture. Le besoin de vulgarisation et de modernisation d'un secteur rural resté trop traditionnel est immense [...]); Personnages illustres du passé (Vercingétorix (-80 env. – -46 av. J.C.); Michel de L'Hospital (1504-1573); Blaise Pascal (1623-1662.)); Presse locale (les quotidiens *La Montagne*, tirage de 150 000 exemplaires, tendance Centre-gauche, et *La Liberté*, tirage de 60 000 exemplaires, tendance UNR et Indépendants.); Principaux besoins du département et perspectives d'avenir (réseau des routes nationales en très mauvais état par suite de l'insuffisance des crédits d'entretien. [...]) Une réforme profonde de la structure agraire est nécessaire. Elle aurait pour effet de regrouper les exploitations en ensembles cohérents, de permettre l'expropriation des trop nombreuses parcelles incultes et de reconstruire les chemins et les canaux de drainage selon un plan rationnel. Cette réforme devrait s'accompagner de mesures propres à favoriser la modernisation des méthodes de culture (emploi des engrais et des machines, sélection) et à reclasser la fraction de la population appelée à abandonner le secteur agricole. L'expansion industrielle permettrait l'emploi sur place de l'excédent de main d'œuvre provenant de la poussée démographique et de l'exode rural. [...]); Equipement social (l'électrification du département est pratiquement achevée. Par contre, le retard en matière d'adduction d'eau et d'installation de cabines téléphoniques reste considérable. Le logement, partout vétuste mais suffisant dans les zones de dépeuplement, connaît un retard encore important à Clermont-Ferrand. [...])

Avec quelques éléments de correspondance concernant le RPF du Puy-de-Dôme dans les années 1950, le sous-dossier présente - outre une carte du département - des notices résumant les principales informations sur les villes traversées lors du voyage :

Clermont- Ferrand :



## Normandie Université

Démographie (120 000 habitants<sup>70</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (créée au moment de la conquête romaine, la cité voit le pape Urbain II y prêcher la première croisade au XI<sup>ème</sup>s.) Principales activités (prépondérance absolue des usines Michelin.); Situation politique (municipalité SFIO.); Grands hommes Vercingétorix (-80 env. - -46 av. JC); Blaise Pascal (1623-1662.); Personnalités (liste nominative et éléments biographiques succincts des personnalités et notabilités locales.); Circonstances de la libération de la ville (la pression des éléments FFI sur les Allemands poussent ces derniers à quitter la ville le 27 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 30 juin 1945, en visite officielle, accompagné du Sultan du Maroc.): Doléances particulières de la population de la ville (les doléances portent essentiellement sur les difficultés d'accès au logement, dans une ville en extension où le rythme de la construction ne rattrape pas celui de l'expansion, et où la construction individuelle elle-même est freinée par les prix des terrains qui en résultent. [...])

Issoire :

Démographie (10 000 habitants<sup>71</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité, mentionnée au VI<sup>èmes</sup>. par Grégoire de Tours, se développe au cours du Moyen-âge autour de son monastère.); Principales activités (Issoire est la capitale européenne des industries de l'aluminium.); Situation politique (municipalité SFIO, Centre-gauche et Modérés.); Grands hommes (Thomas Bohier, (1460-1524), chambellan de Charles VII et de Louis XI.) Personnalités (liste nominative des personnalités et notabilités locales.); Circonstances de la libération de la ville (les troupes allemandes quittent la ville le 8 août 1944 sous la pression des FFI.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 1er juillet 1945, pour une visite officielle en compagnie du Sultan du Maroc.); Doléances particulières de la population de la ville (la population souhaite une amélioration du sort de la classe ouvrière et paysanne, le rétablissement de la retraite des Anciens combattants. [...])

---

<sup>70</sup> 141 365 habitants en 2014. (Insee)

<sup>71</sup> 14 578 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

Thiers :

Démographie (16 242 habitants<sup>72</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité celte, la ville se développe sous les Mérovingiens. Centre principal de la coutellerie française depuis le XIV<sup>èmes</sup>.) ; Principales activités (70 % de la production de la coutellerie française par de multiples entreprises artisanales.) ; Situation politique (municipalité SFIO, même si Thiers et sa région furent un centre particulièrement actif de poujadisme.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (les troupes allemandes quittent la ville le 25 août 1944 sous la pression des éléments FTP.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les industriels locaux se plaignent d'être insuffisamment aidés sur le plan de l'exportation et de ne pas disposer, dans le cadre du Marché Commun, de moyens de défense suffisants, notamment en ce qui concerne les différences de niveaux entre les charges sociales et fiscales des deux cotés du Rhin. Quant aux ouvriers et petits salariés, ils sont surtout sensibles à la faiblesse relative des salaires dans la région et aux prix des denrées alimentaires.)

Nébouzat :

Démographie (477 habitants<sup>73</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la commune (propriété des comtes d'Auvergne au Moyen-âge, la commune abrita un prieuré bénédictin. [...]) ; Principales activités (activité essentiellement rurale, et polyvalente : productions de bois, mouton et lait. [...] Le projet de route touristique des Dômes, un chemin sylvo-pastoral, intéresse au plus haut point la commune.) ; Situation politique (municipalité Indépendants-Paysans.) ; Grands hommes (Boucicaut, Maréchal de France (1366-1421) fut seigneur de Nébouzat.)

Le sous-dossier « Généralité et villes visitées » se clôt par une présentation succincte des établissements visités par le général de Gaulle lors de ce voyage officiel, reprenant diverses informations historiques et économiques :

---

<sup>72</sup> 11 588 habitants en 2014. (Insee)

<sup>73</sup> 816 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

- Les usines Michelin à Clermont-Ferrand, avec mention de la satisfaction des salariés de l'établissement : « Le climat social est satisfaisant. Aucune grève sérieuse n'a eu lieu depuis 1950. Les salaires payés se situent parmi les plus avantageux du département [...] ».

- La Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre à Issoire, avec mention, là aussi, des doléances du personnel : « Le climat social très satisfaisant [...] ».

- Le Centre d'Entraînement des Moniteurs de la Jeunesse Algérienne à Issoire, créé en mai 1957 par le ministère de la Défense nationale, qui forme des jeunes du contingent originaires d'Algérie, musulmans ou chrétiens, afin de devenir Moniteurs dans les SAS, foyers de jeunes, etc... Effectif : 537 élèves-moniteurs originaires d'Afrique du Nord, dont 10 de souche européenne.

Enfin, un fascicule imprimé intitulé : « Visite du général de Gaulle, président de la République, aux usines Michelin de Clermont-Ferrand », daté du 6 juin 1959 et, selon toute vraisemblance, édité par l'entreprise elle-même, reprend les principaux chiffres et données sur l'usine de Clermont-Ferrand et ses productions.

#### **- 2.4 : « Personnalités du département ».**

Ce dernier sous-dossier contient de courtes notices biographiques (date de naissance, diplômes, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, situation de famille, renseignements divers) concernant le préfet du Puy-de-Dôme, le recteur de l'université de Clermont-Ferrand, le président du conseil général, le maire de Clermont-Ferrand, le maire de Thiers, le maire d'Issoire, divers membres de la direction des usines Michelin de Clermont et de l'usine d'aluminium d'Issoire.

Avec un album-photos consacré au Cantal « touristique, agricole et industriel » édité par l'Union des Syndicats d'initiative se clôt le carton d'archives AC 58 consacré au voyage en Auvergne de juin 1959 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**5 - Voyage des 24-27 septembre 1959 :  
Nord, Pas-de-Calais.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- |  |          |
|--|----------|
| - 1. Géographie du voyage                              | Page 103 |
| - 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 62 | Page 106 |



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 24-27 septembre 1959, voyage présidentiel dans le Nord et le Pas-de-Calais.**

Le 24 septembre, le président de la République arrive de Villacoublay à l'aéroport du Touquet et gagne Montreuil-sur-Mer via Etaples. Discours à Montreuil-sur-Mer et le chef de l'Etat repart pour Boulogne-sur-Mer via Samer. Visite du port et discours au balcon de l'hôtel de ville. Sur la route de Calais, il s'arrête à Marquise. Mme de Gaulle le rejoint dans la voiture présidentielle pour entrer dans Calais, où ils sont accueillis par le député-maire, Jacques Vendroux. Discours devant l'hôtel de ville. Le président gagne ensuite St-Omer, où il tient un discours, via Ardres, puis repart pour Arras, via Aires-sur-la-Lys, Lillers et Saint-Pol. A Arras, accueilli par le député-maire Guy Mollet, le Général prononce un discours du balcon de l'hôtel de ville.

Le 25 septembre, le président de la République gagne Haillicourt, visite une mine. Il repart pour Lens, via Bully-les-Mines, prononce un discours, puis s'arrête et parle successivement à Béthune, Armentières, Hazebrouck, via Lestrem, Nieppe et Bailleul. Le chef de l'Etat gagne ensuite Dunkerque, via Cassel et Bergues. Discours à Dunkerque.



A Douai, devant les « Gueules noires ». (Doc. INA)





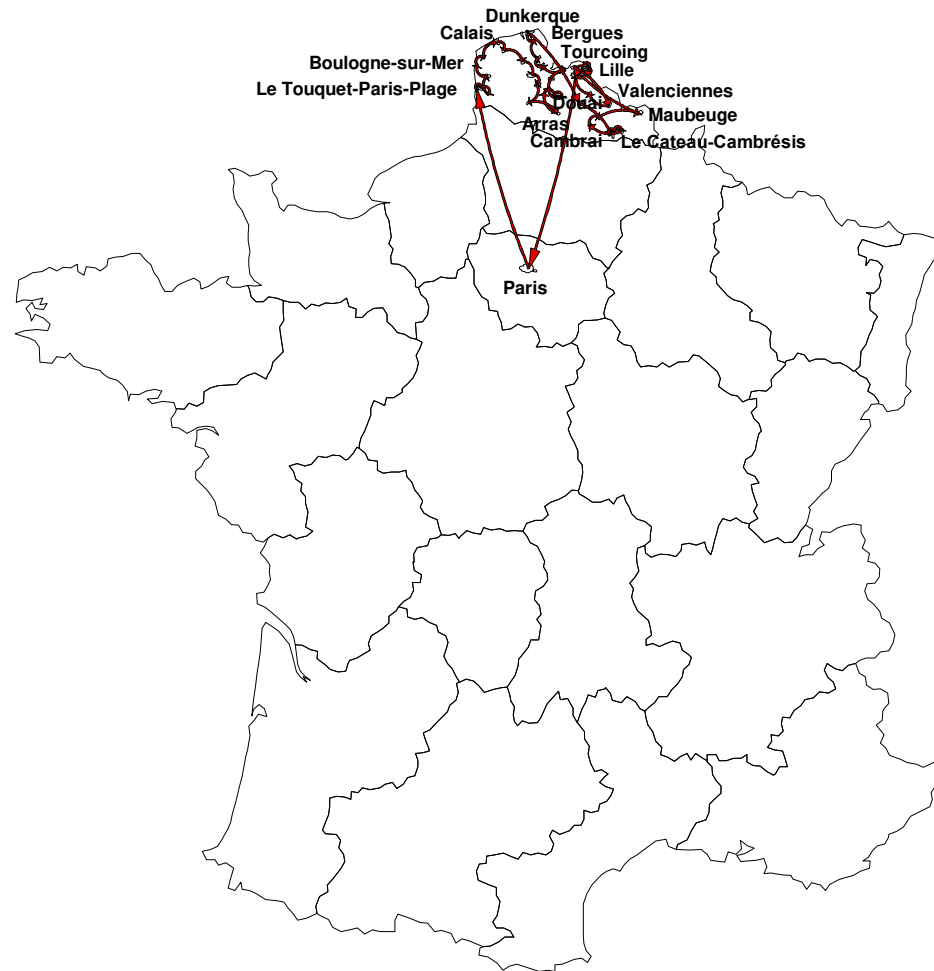
Normandie Université

Le 26, le président de la République se rend de Dunkerque à Douai par le train, discours à Douai, puis repart pour Cambrai où il prononce un discours, via Le Cateau, Pommereuil, et Landrecies. A Avesnes, discours. Le général de Gaulle s'arrête ensuite et parle successivement à Maubeuge, au Quesnoy, et à Valenciennes où il inaugure la nouvelle mairie. Il gagne ensuite Lille, via Orchies.

Le 27 septembre, messe. Le président de la République se rend ensuite à Tourcoing, Wattrelos, et Roubaix, où il prononce des discours. Retour à Lille, d'où le chef de l'Etat regagne Paris par le train.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage dans le Nord et le Pas-de-Calais des 24-27 septembre 1959.**



Normandie Université

## **- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 62.**

Le carton AC 62 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce cinquième voyage se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- 2.1 : « Programme ».**
- 2.2 : « Pas-de-Calais : Documentation ».**
- 2.3 : « Nord : Documentation ».**
- 2.4 : « Notes individuelles ».**
- 2.5 : « Comptabilité ».**
- 2.6 : « Divers ».**



Normandie Université

### - 2.1 : « Programme ».

Outre deux cartes géographiques du département du Nord et de celui du Pas-de-Calais retraçant le parcours officiel, le sous-dossier contient en plusieurs exemplaires un programme détaillé du voyage, avec mention des villes et installations visitées, des personnalités rencontrées, des allocutions prévues.

Dans ce document intitulé : « Programme du voyage de monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord. 24, 25, 26, 27 septembre 1959 », le minutage des différentes étapes prévues est extrêmement précis.

On mesure également que les multiples allocutions prononcées dans les villes traversées sont courtes : 15 minutes en moyenne.

Ainsi pour la journée du 25 septembre 1959 :

« 15 h 10 : Arrivée à Armentières. Accueil par monsieur le maire. Présentation du conseil municipal. Présentation des notabilités. Allocution de M. le président de la République du perron de l'hôtel de ville.

15 h 25 : Départ pour Hazebrouck.

16 h : Arrivée à Hazebrouck. Accueil par monsieur le maire. Présentation du conseil municipal. Présentation des notabilités. Allocution de M. le président de la République.

16 h 15 : Départ pour Dunkerque [...] ».

Dans un document annexe sont précisées les listes nominatives pour la composition des cortèges automobiles, des déplacements en avions et en train, pour les dîners et déjeuners officiels en préfectures et sous-préfectures, ainsi que pour la visite de la mine de Bruay-Haillicourt.

Enfin, une note dactylographiée, siglée « SN/RG/ INP.9 » et datée du 18 septembre 1959, note de synthèse émanant des Renseignements Généraux et adressée à l'Elysée, évoque la situation politique dans les départements visités et expose en particulier la stratégie du PCF pour exprimer son opposition au président de la



République à quelques jours du voyage officiel :

« Les réactions enregistrées à la suite des déclarations sur l'Algérie du président de la République<sup>74</sup>, si elles sont favorables dans l'ensemble, n'ont pas encore influé sur l'attitude des diverses organisations locales en ce qui concerne sa visite dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Tout donne cependant à croire qu'elles sont de nature à inciter la population à réserver le meilleur accueil au général de Gaulle, à qui on voudra prodiguer les témoignages de confiance dans la difficile partie qu'il joue au nom de la France. Seul, le Parti communiste élabore un plan d'action et de propagande antigouvernemental à l'occasion de ce voyage que l'ensemble des autres partis politiques considère comme celui du chef de l'Etat qui incarne et garantit les institutions démocratiques du pays. [...]

- Attitude du Parti communiste :

Au cours de sa séance du 12 septembre [1959], le Comité fédéral de la fédération du Nord a élaboré les directives suivantes :

« Profiter de la venue du général de Gaulle pour recréer un climat revendicatif susceptible de secouer l'apathie constatée parmi les masses ouvrières depuis la rentrée des vacances, en lançant une « massive campagne de vérité » portant à la fois sur le bilan de la politique gouvernementale, sur les revendications de salaires et sur la situation en Algérie, en évitant que les diverses couches de la population, et en particulier les ouvriers syndiqués à FO et à la CFTC puissent penser qu'on veuille les associer à une opération politique. Dans la mesure où ce climat revendicatif sera créé, des débrayages pourront alors venir compléter, suivant les possibilités, le mot d'ordre d'abstention aux manifestations officielles ».

Les responsables importants ont prodigués cependant des conseils de modération et de prudence : « Ne pas organiser de manifestations tapageuses, mais des prises de positions multiples... » (Secrétaire fédéral) ; « Etre très calme et faire un travail de masse... » (un membre du Bureau politique) ; « Ne pas faire croire aux

---

<sup>74</sup> Dans son allocution radiodiffusée et télévisée du 16 septembre 1959, quelques jours avant le voyage, le président de la République a annoncé, parachevant une évolution amorcée lors des précédents voyages en province, l'application du principe d'autodétermination en Algérie.



mineurs CFTC et FO qu'il s'agit d'un mouvement contre de Gaulle. De Gaulle est président. Ce n'est pas comme au référendum [de 1958]... » (Secrétaire fédéral) ; « Il faut être prudent, de Gaulle est président de la République et si des municipalités prennent des positions hostiles, ces positions devront être soigneusement explicitées à la population... » (un membre du Comité fédéral).

Ces principes une fois énoncés, les communistes ont arrêté un plan de propagande. Les syndicats, à qui il est fait largement appel, ont été invités à établir un « inventaire minutieux des divergences entre les thèses gaullistes et les situations locales ». Déjà, toutes les usines ont été sollicitées. Les renseignements recueillis serviront à établir une carte du voyage du général de Gaulle, dont l'itinéraire est connu dans ses grandes lignes par le PCF.

Une édition spéciale du journal *Liberté*, tirée à 200 000 exemplaires, mettra en parallèle les revendications locales des travailleurs avec les promesses et les assertions gouvernementales.

Des tracts portant sur la situation sociale en général et sur la paix en Algérie en particulier seront distribués après avoir été complétés par des renseignements locaux : réduction d'horaires à Dunkerque ; situation du textile à Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing ; situation des ouvriers et revendications à Denain et à Douai, etc... D'autres tracts seront diffusés à l'intention des malades de la Cité hospitalière, en direction des fonctionnaires, ou encore par puits pour les mineurs. [...]

La propagande s'exercera également à partir de la position récemment adoptée par l'Association des maires du Nord, qui a manifesté son hostilité au projet de réforme des finances communales. Le PCF tentera également d'entraîner les comités d'Anciens combattants, les comités d'action laïque. L'UFF<sup>75</sup>, de son côté, s'efforcera de recueillir des lettres de mères de soldats demandant la fin de la guerre en Algérie. [...]

Dans les entreprises, où le parti est bien implanté, on pourra susciter des initiatives plus hardies.

Si le général de Gaulle visite des municipalités communistes, il lui sera remis

---

<sup>75</sup> L'Union des Femmes Françaises, liée au PCF.



Normandie Université

des cahiers de revendications qui seront, en outre, diffusée par tracts à la population. L'abstention du maire ou le refus de recevoir le président de la République paraissent cependant assez controversés.

Telles sont les intentions des communistes, mais ils reconnaissent eux-mêmes qu'ils auront quelques difficultés à les réaliser. Ainsi, le Secrétaire du syndicat des métaux a déclaré : « Les militants sont mécontents, mais paradoxalement, l'action revendicative ne se développe pas et ils doutent de l'issue de l'action ». La meilleure combativité est espérée à Dunkerque et dans la région de Valenciennes.

Dans le Pas-de-Calais, les instances du PCF n'ont pas encore pris officiellement position. Selon des échos recueillis, certains militants auraient désiré que le parti organise des manifestations qui leur permettent de montrer leur hostilité à la politique gouvernementale ; cependant les dirigeants se rendent parfaitement compte des difficultés auxquelles ils se heurteraient pour rassembler des effectifs suffisants et ils semblent plutôt enclins à préconiser l'abstention sur le passage du cortège et aux manifestations qui seront organisées dans les villes où le général de Gaulle prendra la parole.

Certes, le climat peut se détériorer rapidement, ce qui inciterait le PCF à tenter quelques débrayages symboliques, mais il semble que les dirigeants communistes n'obtiendront guère plus qu'une abstention partielle ou, au plus, l'apparition, sur le parcours officiel ou lors des allocutions publiques, de pancartes portant des slogans.

Dans cette affaire, le PCF met une fois de plus en avant la CGT, afin de camoufler ses desseins politiques sous des dehors revendicatifs.

- L'activité de la CGT :

C'est principalement la CGT, animée par le PCF, qui se préoccupe actuellement de la façon dont la classe ouvrière pourrait extérioriser son mécontentement lors du prochain voyage du général de Gaulle. Dans le Nord, un secteur est particulièrement « travaillé » par les responsables cégétistes : celui du Valenciennois. Dans cet arrondissement « rouge », les métallurgistes ont toujours constitué l'élément le plus combattif, mais, selon les informations recueillies, les réactions devraient demeurer rares et timides. En effet, lors de la réunion du Comité de liaison cégétiste de la métallurgie du Valenciennois, le Secrétaire fédéral déplora lui-



même l'apathie des masses ouvrières au lendemain des congés payés [de l'été 1959] et le Secrétaire du comité reconnut que les syndicats étaient actuellement incapables de mettre sur pieds des manifestations ou des mouvements de protestation susceptibles de frapper l'opinion publique. [...]

La CGT porte également son effort sur la région de Dunkerque, tant auprès des dockers, qui connaissent le chômage partiel, qu'aux Ateliers et Chantiers de France, où la situation est actuellement tendue : un débrayage des ouvriers de cette entreprise a eu lieu le 14 septembre et a été suivi d'un meeting auquel ont assisté 400 personnes. Aussi, dans le journal communiste *Liberté* pouvait-on lire : « A quelques semaines du voyage de De Gaulle dans le Nord et de son étape à Dunkerque, on mesure ici pleinement les effets de la politique gaulliste qui est de tout soutien aux patrons. De Gaulle viendra t-il s'en expliquer devant les travailleurs des ACF ? »

Dans les autres secteurs métallurgiques, une action ne semble pas devoir être organisée.

Dans le Pas-de-Calais, certains responsables de la métallurgie ont essayé de lancer l'idée d'une journée revendicative à l'occasion du voyage du général de Gaulle, mais ils se sont heurtés à l'indifférence générale. Ils paraissent avoir maintenant abandonné leur projet et s'être ralliés au mot d'ordre d'abstention.

- La propagande dans les houillères :

Jusqu'ici, c'est dans les bassins houillers que la propagande cégétiste, hostile au général de Gaulle, se manifeste avec le plus d'intensité, sans grand succès d'ailleurs. C'est ainsi que depuis le 12 septembre, des tracts reproduisant l'appel du Comité régional des syndicats de mineurs du Nord et du Pas-de-Calais sont distribués dans les puits et services des houillères, à l'heure du changement des postes du matin et de l'après-midi. [...] D'une manière générale, les tracts ne suscitent que peu d'intérêt de la part des mineurs, qui ne se livrent, à cette occasion, à aucun commentaire désobligeant pour le chef de l'Etat. [...] Toutefois, quelques initiatives purement locales pouvant aller du dépôt de cahiers de revendications à l'arrêt limité du travail pourraient être prises le jour même de la visite du président de la République. Les responsables cégétistes se rendent d'ailleurs bien compte que le climat, dans les





houillères, n'est pas favorable à des manifestations spectaculaires. C'est ainsi que le Secrétaire du syndicat des mineurs du groupe de Bruay a estimé que, pour l'instant, « il n'était guère possible d'envisager plus que de faire le vide devant de Gaulle ». De même, le Secrétaire du syndicat et membre du comité de la fédération du Nord du PCF a précisé, lors de la réunion du 15 septembre du Bureau du syndicat des mineurs du groupe de Valenciennes, qu'il n'était nullement question de lancer un mot d'ordre de grève à l'échelon du groupe, ni surtout d'organiser une quelconque manifestation à Valenciennes. « Si nous étions à même de réunir 10 000 mineurs à Valenciennes, nous irions avec joie clamer notre mécontentement, mais il faut reconnaître que nous en sommes présentement incapables ». [...]

- Positions de la CFTC :

L'Union départementale chrétienne du Nord acceptera vraisemblablement d'envoyer une délégation à la présentation des Corps constitués pour rendre hommage au général de Gaulle en tant que président de la République. [...]

Dans le Pas-de-Calais, les syndicalistes chrétiens n'ont pas pris position, mais il semble qu'ils doivent laisser à leurs militants toute liberté d'agir comme il leur conviendra.

- Attitude de FO :

Dans le Nord, FO s'abstiendra de participer à toute manifestation malveillante à l'égard du général de Gaulle, mais elle n'a pas encore défini sa position au sujet d'une éventuelle participation aux manifestations officielles. [...]

- Les Anciens combattants :

[Au sein des associations d'Anciens combattants du Nord et du Pas-de-Calais], une majorité se dessine en faveur de l'abstention pure et simple aux cérémonies officielles<sup>76</sup>. [...] Par ailleurs, il est certain que les organisations issues des FFL et des

---

<sup>76</sup> Le 30 septembre 1958, le Général a chargé un économiste, Jacques Rueff, de former et de présider un comité d'experts afin d'élaborer un programme de redressement du pays. Le rapport du comité est prêt dès décembre, et le Général en reprend à son compte le programme. Le budget de l'Etat est alors soumis à des économies



organisations de résistance non communistes participeront aux cérémonies, ainsi que l'Union des Anciens résistants, internée et déportés de la région».

C'est avec cette notice des Renseignements Généraux que se clôt le premier sous-dossier «Programme ».

## **- 2.2 : « Pas-de-Calais : Documentation ».**

Le sous-dossier comporte plusieurs notes dactylographiées présentant - et résumant - les principales informations sur le département du Pas-de-Calais. Il s'ouvre néanmoins sur une note présentant les « centres d'intérêts de la population » des deux départements :

### **- 2.2.1 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur les principaux aspects de la vie économique et sociale dans les départements du Nord et du Pas-de Calais ».**

Cette note dactylographiée, datée du 22 septembre 1959 et signée de Jacques Narbonne<sup>77</sup>, recense les « centres d'intérêt généraux de la population » :

« - Logement :

Malgré les réalisations accomplies, la question du logement demeure cruciale et elle est ressentie comme tel par la population. L'insuffisance de logement est à la fois quantitative<sup>78</sup> et qualitative<sup>79</sup>. La construction devient insuffisante. Dans le Nord,

---

massives (de 400 milliards de francs) : blocage des salaires des fonctionnaires, diminution drastique de la retraite des Anciens combattants.

<sup>77</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.

<sup>78</sup> « 21 % des logements à Lille étaient considérés comme surpeuplés en 1954. Ils abritaient pourtant 30 % de la population de la ville».

<sup>79</sup> « Insuffisance du confort, persistance des taudis : c'est là une des causes de l'importance de la mortalité infantile dans le Nord : 44,7 ‰ contre 33 ‰ en France ». Le taux de mortalité infantile est de 3,7 ‰ dans le Nord en 2013, de 3,3 ‰ en France en 2014. (Insee)



Normandie Université

la pénurie de logement va s'aggraver (surtout à partir de 1963) à cause de l'accroissement de la nuptialité. [...]

- Enseignement :

La construction de locaux scolaires pour le premier et le second degrés est une des préoccupations essentielles, par suite de l'importance de la population et de la poussée démographique dans la région du Nord. [...] Le problème de la formation professionnelle n'est pas moins important : les activités qui dominent jusqu'ici l'économie de la région exigent relativement peu de qualification professionnelle. Or une part notable des activités traditionnelles doit être reconvertie. Il est prévu qu'à l'exemple de la Cité hospitalière de Lille doit être édifié une grande cité scientifique destinée à accueillir, outre la nouvelle Faculté des Sciences, un Institut national des sciences appliquées. En outre il doit être créé des écoles nationales d'enseignement technique et industriel à Dunkerque, Maubeuge et Valenciennes, d'enseignement commercial à Lille. [...]

- Vie économique :

L'industrie textile de la région est en difficulté depuis que les pays d'Extrême-Orient ont commencé à pourvoir eux-mêmes à l'habillement de leur population. Sa structure familiale fait souvent obstacle aux concentrations industrielles. [...] Elle ne s'est pas suffisamment intéressée aux fibres synthétiques modernes. A Fourmies et à Calais, une « prime spéciale d'équipement » est accordée par l'Etat suivant une procédure décentralisée. L'industrie houillère, elle, subit la concurrence des hydrocarbures liquides et gazeux, surtout depuis les découvertes du Sahara. Le gouvernement termine la mise au point d'un projet de loi sur la coordination des sources d'énergie. Ce plan sera tel que l'introduction du pétrole saharien sur le marché français ne se fasse, autant que possible, au détriment de personne. Une « zone spéciale de reconversion » a d'ores et déjà été créée à Béthune. 1 150 emplois nouveaux ont été offerts à la population. Les délais de reconversion sont suffisants pour permettre de faire face, en temps utile, au risque de chômage. [...] La direction des houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais fait appel à la main d'œuvre italienne et marocaine



et, en cela, se heurte à l'action des syndicats qui voient dans cette immigration un risque d'abaissement du niveau de vie. [...] Quelques chiffres : le Nord a produit 8.340.000 tonnes de charbon en 1957 avec 40 000 ouvriers ; le Pas-de-Calais : 20.320.000 tonnes en 1958, 1/3 de la production nationale, avec 81 456 ouvriers<sup>80</sup>. [...] Métallurgie et sidérurgie : la métallurgie est représentée principalement par l'industrie lourde. Les industries les plus récentes, l'automobile, l'électronique, la mécanique de précision, sont encore peu développées. Les élites lilloises, sous l'influence de leurs organisations professionnelles et de leurs traditions ont tendance à penser exclusivement « textile » et « industrie lourde ». En diversifiant l'activité métallurgique, en s'orientant vers la production de matériel électrique ou de machines-outils, il serait possible de dispenser la France d'importations coûteuses et de créer des emplois nouveaux pour les années à venir.

- Vie maritime (transports et pêche) :

Dunkerque est le premier port exportateur de France et le troisième pour l'importance du trafic marchandises (8 millions de tonnes en 1958<sup>81</sup>.) [...] Le port de Calais est d'abord destiné aux voyageurs effectuant le transit entre la France et l'Angleterre, avec plus d'un million de passagers par an. Il occupe, à cet égard, la première place parmi les ports français<sup>82</sup>. [...] Concernant le secteur de la pêche, la flotte du port de Boulogne-sur-Mer a été modernisée. 50 % de ses bateaux ont moins de deux ans. Elle est en mesure de concurrencer les flottes allemandes et hollandaises et, par conséquent, d'affronter avec les meilleures chances de succès l'ouverture du Marché commun. Les produits de la pêche à Boulogne ont représenté 110 000 tonnes en 1958<sup>83</sup>, soit le tiers de la production française. L'activité du port de pêche a entraîné la création d'un complexe industriel comprenant la fabrique de conserves, de la glace, etc... [...]

---

<sup>80</sup> L'exploitation des houillères a cessé en 1990, dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais.

<sup>81</sup> 46,6 millions de tonnes de trafic marchandises en 2015. (Grand Port maritime de Dunkerque, 05/2017. *Le Journal des entreprises*, 5/02/2016)

<sup>82</sup> Deuxième port européen pour les voyageurs de nos jours derrière Douvres, avec plus de 9 millions de passagers en transit en 2016. (Port Boulogne-Calais, 05/2017.)

<sup>83</sup> Aujourd'hui talonné par les ports de Lorient ou du Guilvinec, le port de pêche de Boulogne-sur-Mer reste de nos jours le premier port de pêche français avec 33 628 tonnes de poissons débarqués en 2016. (*La Voix du Nord*, 20/01/2017)



Normandie Université

- Tourisme :

La région du Nord et du Pas-de-Calais est une zone de passage plutôt que de tourisme. La côte, de Berck-sur-Mer à la frontière franco-belge, connaît un succès croissant auprès des populations ouvrières. On crée également de plus en plus de centres de repos et de loisir dans l'intérieur, notamment dans l'Avesnois. Il convient néanmoins d'accroître l'équipement hôtelier, le réseau routier d'accès aux plages de la région, le nombre de villages de vacances [...] ».

La note recense ensuite les « problèmes communs à toute l'activité économique non agricole » :

« Au cours des prochaines années, le taux d'accroissement démographique des départements du Nord et du Pas-de-Calais sera de l'ordre du double de celui de l'ensemble de la France. [...] Pendant la période 1955-1965, la population active non-agricole de la région du Nord aura augmenté d'environ 85 000 personnes. C'est là un afflux démographique que les deux secteurs industriels dominants de l'économie nordiste sont incapables d'absorber : d'une part, en effet, les houillères subiront une réduction d'effectif d'au moins 10 à 12 000 postes ; d'autre part, les industries textiles connaîtront également une contraction de leur emploi de main-d'œuvre. [...] Perspectives d'action : diversification des activités industrielles par la création d'industries nouvelles, en particulier la fabrication de biens d'équipement et par la conversion d'entreprise existante dans les zones d'excessive spécialisation textile ou métallurgique [...] ».

La note de Jacques Narbonne se conclut par une évocation de l'agriculture dans la région :

« Les agriculteurs ont conscience que leurs revenus ne croissent pas aussi vite que ceux des autres secteurs de la vie économique. Les plus jeunes et les plus dynamiques d'entre eux attribuent, à juste titre, ce fait à l'absence d'intérêt de la masse des cultivateurs pour la façon dont leurs produits sont vendus. [...] Les progrès de l'agriculture sont, dans la région du Nord comme partout en France, conditionnés par



la poursuite du remembrement, sans lequel la mécanisation n'est ni rentable, ni toujours possible [...] ».

### - 2.2.2 : « Ensemble du département ».

La note dactylographiée présente et résume, accompagnée de cartes du Pas-de-Calais et de l'implantation du Bassin minier, les principales informations concernant le département. Il semble que ces notes concernant les villes et les lieux visités lors du voyage officiel émanent des services préfectoraux des régions visitées :

Grands traits de la géographie départementale (région de transition entre le Bassin parisien et la plaine du Nord, le département du Pas-de-Calais est un pays de plaine à relief peu accentué, traversé cependant du Nord-ouest au Sud-est par les collines de l'Artois qui forment l'axe du département. [...] La vie du département est axée sur les trois activités dominantes de la mine, de l'agriculture et de la pêche. Le Bassin houiller fournit, avec ses 80 000 mineurs, 20 millions de tonnes de charbon par an, soit plus du tiers de la production française de charbon. [...] ; Démographie (la population est évaluée en 1954 à 1 276 000 habitants<sup>84</sup>, dont 93 000 étrangers, à forte majorité polonaise. [...] ; Situation politique (la SFIO occupe traditionnellement une position dominante dans la vie politique du Pas-de-Calais. Les élections de 1958 ont cependant été marquées par le succès de l'UNR. [...] ; Economie, questions sociales (le département du Pas-de-Calais occupe sur le plan économique une place privilégiée tant par son activité industrielle que par son activité agricole. Sur une population active de 500 000 habitants, 220 000 sont employés dans l'industrie, 120 000 dans l'agriculture, et 160 000 dans les autres activités<sup>85</sup>. Principales industries du département : les industries extractives (branche la plus importante, qui emploie près de 50 % de la population active travaillant dans l'industrie, soit 80 000 ouvriers), la sidérurgie-métallurgie (20 000 salariés), les industries chimiques (5 000 ouvriers.

---

<sup>84</sup> 1 463 628 habitants dans le département en 2012. (Insee)

<sup>85</sup> En pourcentage de la population active, en France de nos jours : Industrie : 14,1 % des actifs en 2008. (21,5 % des actifs avec le secteur de la construction.) (*Encyclopédie Larousse*, 2015) ; Agriculture : en 2014, la profession agricole occupe 1,9 % de la population active française (Insee, Enquête Emploi) ; Secteur tertiaire : 75 % des actifs en 2010. (*Encyclopédie Larousse*, 2015)



Les matières plastiques de base ont connu un développement remarquable au cours des dernières années. Et ce grâce aux efforts qu'ont réalisés dans la recherche de nouveaux débouchés pour les dérivés du charbon les Houillères Nationales, qui ont comme société filiale les importantes usines chimiques de Mazingarbe), les usines de matériaux de construction, les industries textiles (17 000 ouvriers), les industries agro-alimentaires et celles de la pêche (12 600 salariés dont 1 600 marins). [...] Agriculture : Le Pas-de-Calais se classe au premier rang pour la superficie cultivée en blé, la betterave sucrière est cultivée dans tout le département. 35 000 agriculteurs exploitent des fermes dont l'importance moyenne ne dépasse pas 15 hectares.<sup>86</sup> Il s'agit pour la plupart d'exploitations familiales, et sur les 113 000 personnes employées dans l'agriculture, on ne compte que 21 000 salariés. [...] Transport et commerce : Les réseaux routiers et ferrés du Pas-de-Calais se classent parmi les plus importants de France par la densité et l'intensité du trafic. Le réseau de voies navigables est également très dense. Parmi les ports maritimes, Calais est le 2<sup>ème</sup> port de France pour les voyageurs après Marseille. [...] ; Questions sociales (les syndicats, très actifs dans le Pas-de-Calais, exercent principalement leur influence sur les travailleurs des mines, de la métallurgie, de la chimie, des textiles et également parmi les dockers. Dans le secteur minier, la CGT est prépondérante. L'une des caractéristiques de la vie syndicale dans le Pas-de-Calais est d'une part la prédominance de la CGT, d'autre part l'attitude très revendicative de la CFTC. [...] La préoccupation dominante en matière sociale est actuellement le chômage qui, après une forte poussée dans le département en 1958, connaît maintenant une légère régression : décembre 1957 : 204 chômeurs ; février 1959 : 2 183 chômeurs ; juillet 1959 : 1 739 chômeurs.<sup>87</sup> Cette situation est surtout préoccupante du fait que le chômage est concentré professionnellement et géographiquement. Ainsi, les secteurs professionnels les plus touchés sont celui du bâtiment-travaux publics (amenuisement des travaux de reconstructions d'après-guerre, restriction des crédits de subvention) et

---

<sup>86</sup> En 2010, dans le département, 8 610 chefs d'exploitations agricoles exploitent des fermes de 83 ha. en moyenne. (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Service régional de l'Information statistique et économique, *Agreste Nord-Pas-de-Calais*, 11/2014)

<sup>87</sup> On dénombre 138 200 chômeurs en avril 2017 dans le Pas-de-Calais. (Et 267 400 dans le Nord.) (Préfecture de la région Hauts-de-France, Pôle Emploi Pas-de-Calais, *Info-Emploi* n° 16, 04/2017)



celui de l'industrie textile, notamment la dentelle de Calais qui subit une grave crise (matériel ancien, prix de revient non concurrentiels, ralentissement des exportations.) Géographiquement, la zone côtière (Calais et Boulogne) est la plus touchée. [...] ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (les laboratoires de recherche des Houillères Nationales et l'Office scientifique et technique des Pêches maritimes à Boulogne-sur-Mer sont les seuls établissements à se signaler sur le plan scientifique. [...] ) ; Personnalités politiques (liste nominative et éléments succincts de biographie des députés (dont Guy Mollet et Jacques Vendroux) et sénateurs du département, des conseillers généraux, des membres locaux du Conseil économique et social, du Corps préfectoral, des autorités militaires, des présidents des Chambres de commerce, d'agriculture, des métiers ainsi que des autorités religieuses.) ; Personnages illustres du passé (Godefroy de Bouillon, héros de la Première croisade, mort en 1100. Les Bourgeois de Calais, qui, en 1347, offrirent leur vie au roi d'Angleterre pour que fût épargnée celle de leurs concitoyens. Maximilien de Robespierre, né à Arras en 1758.) ; Presse locale (imprimé à Lille, le principal quotidien régional est *La Voix du Nord*, de tendance Modérée, dont le tirage atteint pour le département 120 000 à 125 000 exemplaires. Le second grand quotidien est *Nord-Matin*, de tendance SFIO, dont la diffusion est de 25 000 exemplaires dans le département. Le PC fait paraître le journal *Liberté*, dont la diffusion est de 12 000 à 15 000 exemplaires. *La Croix du Nord*, catholique, diffuse à 8 500 exemplaires. Imprimés à Arras, le *Libre Artois*, dont le tirage est de 3 000 exemplaires, a été créé par Guy Mollet à la Libération.) ; Principaux besoins du département (la forte poussée démographique rend nécessaire l'implantation d'industries nouvelles destinée à absorber la main d'œuvre excédentaire qui, autrement, sera contrainte d'émigrer en totalité. [...] Concernant les transports, l'équipement des voies navigables, comme le Canal du Nord<sup>88</sup>, est en cours grâce à la participation du département. [...] On prévoit pour le réseau routier le prolongement de l'autoroute Lille-Arras vers Paris<sup>89</sup> et la création d'axes routiers à travers le bassin minier. [...] Concernant l'adduction d'eau, sur les 870 communes rurales du département, 420 ne sont pas encore alimentées en eau potable. Au rythme actuel des

---

<sup>88</sup> Le Canal du Nord ouvre à la navigation en 1965.

<sup>89</sup> L'autoroute A1 est achevée en 1967.





Normandie Université

réalisations, l'équipement complet du département ne pourra être achevé avant une trentaine d'années. [...] Concernant l'électrification rurale, et compte tenu des travaux qui seront entrepris au titre du programme « Électrification rurale 1959 », le département du Pas-de-Calais comptera encore 680 communes où la modernisation et le renforcement des réseaux électriques resteront à réaliser. Concernant l'habitat rural, les travaux entrepris au titre de la restauration se poursuivent au rythme de 600 millions de francs<sup>90</sup> environ par an, dont la moitié est réalisée avec l'appui financier de l'Etat sous forme de subventions ou sous forme de prêts à long ou moyen terme. La plus large part de ces dépenses est consacrée à des constructions d'étables ou de porcheries dans les fermes où l'importance du cheptel s'accroît considérablement. Les besoins sont en réalité infiniment plus importants, mais ils ne sauraient être satisfaits à un rythme plus rapide que grâce à un relèvement des crédits d'Etat et à une augmentation sensible de revenus des exploitants agricoles. Concernant l'enseignement, et en raison de l'importance de la population et de la situation démographique favorable, la construction de locaux scolaires est une des préoccupations essentielles. [...] Concernant la construction de logements, les besoins, compte tenu de la vétusté et du surpeuplement, sont de l'ordre de 35 000 logements par an alors qu'actuellement le rythme de construction est d'environ 5 500 logements par an.) ; Doléances de la population (les doléances particulières de la population du Pas-de-Calais concernent notamment le plein emploi, qui est une préoccupation sur la côte - Calais, Boulogne-sur-Mer - où sévit un chômage assez important dans l'industrie du bâtiment et dans l'industrie calaisienne de la dentelle. A plus long terme, dans le Bassin minier, la poussée démographique rend incertaine la possibilité d'offrir aux jeunes les 70 000 emplois nouveaux qui s'avèreront nécessaires sur place. La création de deux zones spéciales de conversion à Béthune et à Calais a pour but de résoudre ces problèmes. La population du département se plaint également de l'insuffisance des crédits de subventions d'Etat pour tous les investissements publics en matière de voirie, d'électrification, de constructions scolaires et de logements. Les habitants ont souvent l'impression que le département est désavantagé par rapport à

---

<sup>90</sup> 986 millions d'euros valeur 2016. (Insee)



d'autres régions et qu'il n'est pas suffisamment tenu compte de son importance démographique.)

**- 2.2.3 : « Société des Filés de Calais ».**

Une notice présente la société « Les Filés de Calais<sup>91</sup> » à Coquelles, visitée par le président de la République le 24 septembre 1959. Une allocution au personnel de l'usine a été prononcée par le chef de l'Etat sur le site. La notice reprend les principales informations concernant l'usine : historique et effectifs, production, personnel dirigeant et cadres, doléances du personnel : « La crise dans l'industrie textile n'a pas permis de relever les salaires comme l'aurait désiré le personnel, qui éprouve le sentiment que son pouvoir d'achat a baissé ».

**- 2.2.4 : « Villes visitées ».**

- Arras

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (40 000 habitants estimés en 1959<sup>92</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité drapière de Flandres, la ville est fortifiée par Vauban en 1670. [...]); Principales activités (la ville abrite deux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.); Situation politique (majorité SFIO au conseil municipal. Guy Mollet est maire de la ville.); Grands hommes (Maximilien Robespierre (1758-1794.)); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative et éléments succincts de biographie.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 1<sup>er</sup> septembre 1944 par les Welsh Guards.); Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le 1<sup>er</sup> octobre 1944, en tant que chef de gouvernement.); Doléances particulières de la population de la ville (les habitants s'inquiètent de la pénurie de logements : on peut estimer à environ un millier le nombre de taudis dans les vieux quartiers. La situation

---

<sup>91</sup> La société ferme définitivement ses portes en 1990. (*Les Echos*, 21/02/1995)

<sup>92</sup> 41 239 habitants en 2012. (Insee)



reste préoccupante malgré la réalisation par la municipalité d'importants programmes, tel que celui du nouveau quartier des Hauts-Blancs-Monts dont l'extension est à l'étude. La pénurie de locaux scolaires, comme la crise dans l'industrie textile, inquiètent également les habitants. [...])

- Béthune

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (23 000 habitants<sup>93</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la seigneurie de Béthune rejoint la Couronne en 1645. [...]); Principales activités (la ville est un point de jonction entre le Bassin houiller et le pays de Lalloeu où prospère l'agriculture.); Situation politique (municipalité radical-socialiste.); Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée par les troupes alliées le 4 septembre 1944 sans combat.); Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le 11 août 1945, dans le cadre d'un voyage officiel dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.); Doléances particulières de la population de la ville (Béthune est avant tout préoccupé par l'avenir des jeunes du Bassin minier en voie d'épuisement, et compte avant tout sur la création récente d'une zone spéciale de conversion pour réussir à implanter des industries nouvelles qui permettront à l'avenir d'assurer le plein emploi. [...])

- Boulogne-sur-Mer

Outre une notice sur les travaux de restauration de la colonne de la Grande Armée entrepris à Boulogne-sur-Mer émise par le ministère des Affaires culturelles et datée du 18 septembre 1959, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (50 000 habitants<sup>94</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (port de guerre romain, Boulogne a été réuni à la Couronne après Bouvines. Ce sont

---

<sup>93</sup> 25 413 habitants en 2014. (Insee)

<sup>94</sup> 42 476 habitants en 2014. (Insee)



les projets de napoléon Ier et la réunion à Boulogne de la Grande Armée qui donnent à la petite ville un essor rapide.) ; Principales activités (la cité est à la fois port de pêche, de voyageurs et de marchandises.) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Godefroy de Bouillon (1058-1100.)) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée le 18 septembre 1944 par les troupes canadiennes, après d'âpres combats.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le 12 août 1945, en visite officielle.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les habitants souhaitent que les crédits alloués par l'Etat permettent l'achèvement du plan d'urbanisme prévu, en assurant ainsi le plein emploi de la main d'œuvre local.)

- Calais

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (60 300 habitants<sup>95</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (occupée par Edouard III en 1347, la cité demeure anglaise pendant deux siècles, et ne redevient française que grâce au Traité de Vervins, en 1598.) ; Principales activités (l'industrie de la dentelle fait vivre localement plus de 20 000 personnes.<sup>96</sup> Calais est aussi un important port de transport de voyageurs. [...]) ; Situation politique (Municipalité UNR. Jacques Vendroux est le maire de la ville.) ; Grands hommes (les Six Bourgeois de Calais, qui offrent leurs vies en 1347 au roi d'Angleterre Edouard III pour atténuer les souffrances de leurs compatriotes après le siège de la ville.) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée par les troupes canadiennes et françaises le 30 septembre 1944.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le 12 août 1945, en voyage officiel.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les habitants souhaitent vivement que de nouvelles industries viennent s'implanter

---

<sup>95</sup> 76 402 habitants en 2014. (Insee)

<sup>96</sup> Concurrencées par les produits importés chinois, les entreprises de dentelle calaisiennes ferment successivement leurs portes à partir des années 1990-2000. La dernière encore en activité, « Desseilles-Laces », est placée en liquidation judiciaire puis rachetée par un groupe chinois en 2016. (*Le Figaro*, 01/03/2016 ; *La Tribune*, 5/04/2016)



dans la ville pour absorber les 800 chômeurs que l'on dénombre dans la ville<sup>97</sup>. [...])

- Lens

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (40 000 habitants<sup>98</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (Condé remporte à Lens une victoire décisive en 1648 qui préluda au Traité de Westphalie, traité qui met un terme la guerre de Trente ans.) ; Principales activités (la cité est la capitale du Bassin Minier : 4 millions de tonnes de houille sont extraites par an par 14 000 mineurs de fond<sup>99</sup>.) ; Situation politique (municipalité SFIO depuis 1900.) ; Personnalités politiques, syndicalistes locaux et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée 1<sup>er</sup> septembre 1944 par les troupes alliées épaulées par les FFI.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le 1<sup>er</sup> octobre 1944, en voyage officiel.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les habitants s'inquiètent des dommages causés aux immeubles par l'exploitation du sous-sol. Les Houillères Nationales réparent ces dégâts, mais ils sont plus importants dans la ville de Lens sous laquelle se trouvent les gisements les plus riches du groupe d'extraction de Lens-Liévin. Les habitants souhaitent une meilleure prise en charge de ces dommages liés aux affaissements miniers. [...])

- Montreuil-sur-Mer

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (3 250 habitants<sup>100</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est réunie à la Couronne par Louis XI. [...]) ; Principales activités (la ville abrite la sous-préfecture et est également un important centre commercial.) ; Situation

---

<sup>97</sup> On dénombre 16 322 chômeurs à Calais en 2013. (*Nord-Littoral*, 28/12/2013)

<sup>98</sup> 31 398 habitants en 2014. (Insee)

<sup>99</sup> L'exploitation minière s'achève définitivement en décembre 1990. Les Houillères nationales disparaissent administrativement le 1er janvier 1993.

<sup>100</sup> 2 132 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

politique (municipalité Modérés-UNR.) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée par une unité canadienne, sans combat, le 4 septembre 1944.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (une des principales doléances exprimées par les habitants, à savoir la construction de logements, est en voie d'être satisfaite : l'érection d'un bloc de 30 logements collectifs a été décidée par l'Office départemental HLM, et l'aménagement d'un lotissement pour pavillons en accession à la propriété va incessamment être entrepris par la commune. [...])

- Saint-Omer

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (19 000 habitants<sup>101</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité drapière réunie à la Couronne à la suite du Traité des Pyrénées, en 1659. [...]) ; Principales activités (culture maraîchère mais aussi nombreuses manufactures de lingerie fine. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (l'abbé Suger (1081-1154), ministre de Louis VI et Louis VII.) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée le 5 septembre 1944 par les troupes polonaises.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les maraîchers de la ville veulent se voir appliquer le régime fiscal sur le prix de l'essence appliqué aux agriculteurs. Mais la revendication est rejetée par le ministère de l'Agriculture. [...])

C'est avec cette notice d'information concernant la ville de Saint-Omer que se clôt le sous-dossier : « Pas-de-Calais : Documentation ».

**- 2.3 : « Nord : Documentation ».**

---

<sup>101</sup> 14 164 habitants en 2014. (Insee)



Le sous-dossier comporte plusieurs notes d'information dactylographiées sur le département, les villes et établissements visités.

**- 2.3.1 : « Notice sur le département du Nord ».**

La note présente - et résume - les principales informations concernant le département. On retrouve le « plan type » de présentation commun à nombre de notices rédigées en amont des voyages présidentiels :

Géographie (le Nord est une étroite bande s'étendant de la Mer du Nord aux Ardennes et s'élargissant vers le sud. [...]) ; Démographie (2 200 000 habitants<sup>102</sup>.) ; Situation politique (le département est majoritairement à gauche mais on constate une forte poussée UNR aux élections législatives de novembre 1958. [...]) ; Economie et situation sociale (l'agriculture départementale, à base familiale, est très riche, et produit céréales, betteraves, chicorée et lait. Forte présence de l'industrie de la houille et des ses produits dérivés (1/5<sup>ème</sup> de la production française), mais également sidérurgie (20 % de l'acier français), métallurgie et textile. [...]) Un problème social particulièrement difficile est celui de la mortalité infantile qui atteint encore 44,7 ‰ - contre 33 ‰ dans la France entière<sup>103</sup>. Cette situation, qui s'améliore cependant d'année en année, est due à l'insuffisance de l'éducation sanitaire et surtout aux conditions d'habitat trop souvent encore défectueuses.) ; Personnalités politiques locales et notabilités (liste nominative.) ; Grands hommes (Dupleix, fondateur de l'Inde française (1697-1763), Jean Bart (1650-1702.)) ; Presse locale (*La Voix du Nord*, tendance modérée, 330 000 exemplaires ; *Nord-Matin*, tendance socialiste, 175 000 exemplaires ; *Nord-Eclair*, tendance MRP, 70 000 exemplaires ; *Liberté*, tendance communiste, 45 000 exemplaires ; *La Croix du Nord*, tendance catholique, 35 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (deux faits majeurs dominant tous les problèmes du Nord : d'une part, la croissance démographique qui, à

---

<sup>102</sup> 2 603 472 habitants en 2014. (Insee)

<sup>103</sup> La mortalité infantile est de 3,7 ‰ dans le Nord en 2013, de 3,3 ‰ pour l'ensemble de la France en 2014. (Insee.)



Normandie Université

partir de 1960, lancera chaque année 10 000 jeunes sur le marché du travail. Et d'autre part, l'établissement du Marché Commun, qui va soumettre la région à une forte concurrence européenne. [...] Les effectifs des industries traditionnelles tendent à diminuer. Il faut donc non seulement convertir certaines activités existantes, mais également procéder à l'implantation d'industries nouvelles : machines-outils, mécanique de précision, électronique, etc... Une aide de l'Etat s'avère pour cela nécessaire. [...] Concernant l'agriculture, il est nécessaire d'organiser la commercialisation - création de marchés à la production et à la consommation - et de faciliter les migrations de la population rurale excédentaire vers des régions d'accueil sous-développées. [...] Il est urgent d'améliorer la qualification de la main d'œuvre en vue de l'implantation d'industries nouvelles et d'étendre la vulgarisation agricole. L'enseignement technique demeure un point faible dans toute la région du Nord. [...] La pénurie de logements, elle, va s'aggraver, surtout à partir de 1965, à cause de l'accroissement de la nuptialité. Parallèlement il faut supprimer un grand nombre d'îlot insalubres. Les mises en chantiers sont insuffisantes (110 000 logements sont prévus pour la période 1958-1961 alors que le chiffre de 130 000 s'imposerait. L'âge moyen des habitations rurales est de 140 ans. [...] L'adaptation des réseaux de communication conditionne en outre le plein emploi dans les territoires : Il faut donc achever l'électrification des grands axes de voies ferrées et surtout améliorer les routes principales, améliorer également la desserte intra-régionale : 37 % des voies y sont encore pavées. [...] ; Doléances de la population (à défaut d'une autonomie financière régionale plus grande, les habitants réclament une aide plus grande de l'Etat pour la modernisation, l'extension, la conversion ou l'implantation des industries nouvelles. [...] De nombreuses industries marginales créent un risque permanent de chômage pour une partie de la population laborieuse et les emplois offerts dans d'autres secteurs exigent parfois des déplacements quotidiens longs et exténuants. Le problème de l'implantation d'activités nouvelles et de leur localisation est donc capital. La déficience de l'équipement des collectivités locales est également ressentie de façon très aigüe par les populations. Il s'agit principalement du manque de réseau d'eau et de tout à l'égout. [...])





Normandie Université

**- 2.3.2 : « Notice sur le Mémorial de la Résistance et de la Déportation ».**

Dans une lettre dactylographiée en date du 21 septembre 1959, le préfet du Nord adresse à Pierre Lefranc, chargé de mission à la présidence de la République<sup>104</sup>, un « plan sommaire du Mémorial de la Résistance que le président de la République doit inaugurer à Lille le 27 septembre prochain ». Outre un plan situant le Mémorial dans la ville et précisant la position de chacun (équipe municipale, photographes de presse, enfants des écoles,...) lors de la cérémonie d'inauguration, une notice sur l'histoire du monument et des décisions qui ont conduites à son instauration est jointe à l'envoi.

**- 2.3.3 : « Notice sur la I<sup>ère</sup> Région économique ».**

Cette courte note dactylographiée rappelle que la I<sup>ère</sup> Région économique, qui a son siège à Lille<sup>105</sup>, groupe 14 Chambres de commerce, dont 9 dans le Nord et 5 dans le Pas-de-Calais. Elle coordonne l'activité de ces établissements et s'efforce de promouvoir les réalisations qui conditionnent le développement de l'économie régionale. [...] Suit une liste nominative de son Comité directeur.

**- 2.3.4 : « Notice sur la Cité régionale hospitalière et universitaire de Lille ».**

La notice dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la Cité régionale hospitalière et universitaire de Lille :

Historique (initiée en 1933, la cité est achevée depuis 1958.) ; Description (1 700 lits, faculté de médecine et de pharmacie, etc...) ; Perspectives d'avenir (édification prévue d'une maternité.) ; Souhaits du personnel (la pénurie d'infirmières

---

<sup>104</sup> Pierre Lefranc (1922-2012), est chargé de mission (1959-1961) puis conseiller technique au Cabinet de la présidence de la République (1961-1963), puis préfet de l'Indre (1963-1965.) Il dirige ensuite la Société Financière de Radio-diffusion jusqu'en 1973.

<sup>105</sup> Visité le dimanche 27 septembre dans l'après-midi.



inquiète les personnels de la cité hospitalière de Lille.) [...]

**- 2.3.5 : « Note sur le problème du logement dans les agglomérations de Lille, Roubaix-Tourcoing et Roubaix ».**

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant les problèmes de logement dans les villes de Lille, Roubaix-Tourcoing et Roubaix :

**Lille** : 353 000 habitants en 1954, 365 000 en 1958. La ville de Lille disposait en 1954 de 66 900 logements dont 14 340, soit 21 %, étaient surpeuplés. Ces logements surpeuplés abritaient 56 900 personnes, représentant près de 30 % de la population municipale. Le degré de confort des logements de l'agglomération lilloise peut être mesuré à partir des éléments suivants :

Logements disposant :

D'une salle de bains.....	12, 4 %
D'un wc dans le logement.....	29, 4 %
Du chauffage central .....	10, 6 %
Du téléphone.....	8, 4 %

Les besoins dus au renouvellement du patrimoine immobilier sont particulièrement importants si l'on considère que 25 % environ des immeubles ont plus de 100 ans d'âge, et que pour la seule ville de Lille, 8 000 logements insalubres ou défectueux ont été recensés. [...] Ainsi, en prenant pour base les éléments dégagés du recensement de 1954, les besoins de l'agglomération lilloise peuvent être évalués à 38 000 nouveaux logements pour la période 1954-1964. Depuis le recensement, 11 861 logements ont été terminés, 4 460 sont actuellement en cours. [...]

**Roubaix-Tourcoing** : 266 000 habitants en 1954, 275 000 habitants en 1958.

Le degré de confort des logements de l'agglomération Roubaix-Tourcoing peut



être mesuré à partir des éléments suivants :

Logements disposant :

D'une salle de bains.....	14,4 %
D'un wc dans le logement.....	31 %
Du chauffage central .....	7,9 %
Du téléphone.....	8,4 %

En prenant pour base les éléments dégagés du recensement de 1954, les besoins de l'agglomération roubaisienne peuvent être évalués pour la période 1954-1964 à 24 500 logements. Depuis la date du recensement de 1954, 7 310 logements ont été terminés, 2 320 sont en cours d'achèvement.

**Roubaix** : La population était de 110 000 habitants en 1954, 115 000 habitants en 1958. Le degré de confort des logements de Roubaix peut être mesuré à partir des éléments suivants :

Logements disposant :

D'une salle de bains.....	13,2 %
D'un wc dans le logement.....	60 %
Du chauffage central.....	7,9 %
Du téléphone.....	8,4 %

Le surpeuplement des logements existants était caractérisé de la façon suivante :

Surpeuplement critique : il portait sur 1 360 logements soit 3,5 % des logements existants et intéressait 6 560 personnes soit 6 % de la population.

Surpeuplement temporairement admissible : il portait sur 2 020 logements soit 5,5 % des logements existants et intéressaient 7 720 personnes soit 7 % de la population. [...]

Au cours d'une enquête faite en 1956, il avait été dénombré 9 500 logements (1



sur 4) présentant des caractères d'insalubrité totale ou partielle dont 37 %, soit 3 500, doivent être détruits en première urgence. [...]

Ainsi, en prenant pour base les éléments dégagés du recensement de 1954, les besoins de la ville de Roubaix peuvent être estimés pour la période 1954-1964 à 9 550 logements.

A l'époque du recensement, 1 075 logements étaient terminés, auxquels se sont ajoutés depuis 2 130 logements neufs. 1 370 logements sont en cours d'achèvement.

Les besoins principaux de la ville de Roubaix sont ceux que pose la rénovation des îlots insalubres. Une première opération de rénovation urbaine a été commencée (quartier Edouard Anseele), qui porte sur 1 300 logements. Actuellement sont en cours les acquisitions foncières, le relogement des occupants, la démolition des immeubles. [...] Une difficulté importante résidera néanmoins dans le fait qu'un pourcentage élevé (40 %) d'occupants de ce quartier n'a pas les ressources suffisantes pour payer le loyer d'un logement neuf.

### - 2.3.6 : « Notice sur le port de Dunkerque ».

La notice présente - et résume - les principales informations sur le port de Dunkerque :

Historique (port de pêche transformé en port de commerce par Louis XIV puis amélioré à partir de 1878, reconstruit entièrement après-guerre.) ; Objectifs (devenir un grand port industriel tourné vers la sidérurgie, mais aussi un grand terminal pétrolier.) ; Equipement (2 écluses, 10 kms de quai, 120 grues. [...]) ; Personnel dirigeant (liste nominative.) ; Effectifs (7 150 personnes.) ; Trafic (8,1 millions de tonnes de trafic marchandises en 1958<sup>106</sup>.); Difficultés (le port est à saturation, étant donné son équipement et l'état du réseau des voies de communication avec l'arrière pays. L'aide de l'Etat pour la modernisation des équipements est insuffisante si on compare avec celle que reçoivent de leur gouvernement les autres ports du Marché Commun. Le problème immédiat est donc celui des investissements à réaliser. [...]) ;

---

<sup>106</sup> 46,5 millions de tonnes de trafic marchandises en 2015. (Grand Port de Dunkerque, Rapport d'activité 2015)



Normandie Université

Doléances (le chômage qui affecte les activités portuaires de Dunkerque devrait être jugulé si l'on entreprend les nécessaires travaux d'extension du port.)

**- 2.3.7 : « Notice sur la société Usinor ».**

La note dactylographiée présente les principales informations sur la société Usinor de Denain, l'Union Sidérurgique du Nord de la France, créé en 1948. Usinor se classe en tête des sociétés sidérurgiques françaises avec, en 1958, une production d'acier de 2, 2 millions de tonnes, soit 16 % de la production française. L'effectif d'Usinor est de 18 000 personnes, dont 8 500 à Denain<sup>107</sup>. [...]

**- 2.3.8 : « Villes visitées ».**

- Armentières

Comme pour les autres villes du département du Nord, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (25 000 habitants<sup>108</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1668 par le Traité d'Aix-la-Chapelle. [...]); Principales activités (industrie textile : toile de lin et de coton.); Situation politique (municipalité SFIO.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative comprenant Maurice Schumann, ancien ministre, député MRP.); Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée après des combats entre FFI et troupes allemandes les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre 1944.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (en 1949, à l'occasion de l'inauguration du Monument à la mémoire des résistants du Pont de Nieppe.); Doléances particulières de la population (de même que dans l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing, le problème du plein-emploi risque de se poser à brève échéance, du fait de la modernisation des entreprises dans le cadre du Marché Commun. Problème récurrent également d'habitat et d'assainissement. [...])

---

<sup>107</sup> Les effectifs de l'usine Usinor de Denain atteignent jusqu'à 10 000 salariés en 1966. Ils ne seront plus que 200 personnes lors de la fermeture définitive de l'usine en 1984. (*La Voix du Nord*, 11/09/2013)

<sup>108</sup> 25 362 habitants en 2014. (Insee)



- Avesnes

Comme pour les autres villes du département du Nord, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Avesnes :

Démographie (5 776 habitants<sup>109</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1659. [...]); Principales activités (la ville est un important marché agricole, et chef-lieu d'arrondissement.); Situation politique (municipalité Centre-gauche.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée sans combat le 2 septembre 1944.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (visite à l'occasion d'une réunion du RPF local en février 1950.); Doléances particulières de la population (la population souffre d'une certaine crise de sous-emploi due au déclin de l'industrie textile. Un effort de redressement a été entrepris et des résultats déjà obtenus. D'autres sont attendus. [...])

- Cambrai

Comme pour les autres villes du département, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Cambrai :

Démographie (31 000 habitants<sup>110</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1678 par le Traité de Nimègue. [...]); Principales activités (commerce du blé, industries textile en voie de modernisation, industrie agro-alimentaire.); Situation politique (municipalité SFIO.); Grands hommes (Fénelon (1651-1715), archevêque de Cambrai.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (les troupes allemandes évacuent la ville le 1<sup>er</sup> septembre 1944, après des accrochages avec les FFI et l'arrivée des troupes américaines.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent l'implantation d'industries nouvelles capables d'employer une main

---

<sup>109</sup> 4 662 habitants en 2014. (Insee)

<sup>110</sup> 32 897 habitants en 2014. (Insee)



d'œuvre en augmentation constante.)

- Douai

Comme pour les autres villes, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Douai :

Démographie (47 000 habitants<sup>111</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1667. [...]); Principales activités (Douai est le centre du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ; la ville est minière, industrielle et commerçante. Elle est également le siège de la direction générale des Houillères Nationales. [...]); Situation politique (traditionnellement SFIO, la ville a un maire UNR depuis les dernières élections municipales<sup>112</sup>.); Grands hommes (Calonne (1734-1802), contrôleur des Finances de Louis XVI entre 1783 et 1787.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (après des bombardements le 11 août 1944, les blindés canadiens entrent dans la ville le 1<sup>er</sup> septembre 1944.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent que l'effort de reconstruction, déjà considérable, soit intensifié et que dans les vieux quartiers de la ville des travaux d'assainissement soient réalisés.)

- Dunkerque

Comme pour les autres villes du département, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Dunkerque :

Démographie (25 000 habitants<sup>113</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1662. [...]); Principales activités (activités portuaires principalement : premier port exportateur de France. Présence d'une importante école de navigation maritime. [...]); Situation politique (municipalité Centre-gauche.); Grands hommes (Jean Bart (1650-1702), corsaire au service de Louis XIV.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (la

---

<sup>111</sup> 41 736 habitants en 2014. (Insee)

<sup>112</sup> Celles des 8 et 15 mars 1959.

<sup>113</sup> 89 160 habitants en 2014. (Insee)



reddition de Dunkerque n'eut lieu que le 9 mai 1945, deux jours après la capitulation allemande.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 12 août 1945, le Général s'adresse à 50 000 personnes place Jean Bart, quelques mois après la libération de la ville.) ; Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent la création d'un complexe sidérurgique moderne et de nouvelles industries. L'accroissement démographique prévisible et le chômage persistant rendent indispensables d'importants travaux d'équipement : port, routes, voies navigables, logements - Dunkerque compte encore 2 791 logements provisoires -... Les dunkerquois attendent de l'Etat un effort particulier. Ils estiment, en effet, que les cités d'Anvers et de Rotterdam, concurrentes de Dunkerque, sont favorisées dans la mesure où les Etats belge et hollandais prennent en charge une part beaucoup plus grande des dépenses d'infra et de superstructure de ces villes. [...])

- Hazebrouck

Comme pour les autres villes, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Hazebrouck :

Démographie (15 500 habitants<sup>114</sup>.) ; Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1678. [...]) ; Principales activités, institutions culturelles et scientifiques (industries textile, [...]) ; Situation politique (Majorité MRP-UNR-Modérés.) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée en septembre 1944 par les troupes canadiennes) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 5 février 1950, pour une prise de contact avec les maires de la région.) ; Doléances particulières de la population de la ville (la population souhaite la création d'une zone industrielle afin de procurer du travail à la main d'œuvre qui ne trouve pas à s'employer sur place. Elle réclame en outre la construction de logements et la réalisation de travaux de viabilité et d'équipement sanitaire.)

- Lille

---

<sup>114</sup> 21 708 habitants en 2014. (Insee)





## Normandie Université

Comme pour les autres villes du département, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Lille :

Démographie (195 000 habitants<sup>115</sup>.); Histoire de la ville (rattachée à la Couronne en 1668, la cité est la capitale administrative des provinces du Nord sous Louis XIV. [...]); Principales activités (avec ses multiples activités industrielles et commerciales, Lille est un centre attractif pour toute la région. Nombreuses universités et facultés.); Situation politique (gérée de 1896 à 1947 par les socialistes, puis, de 1947 à 1955, par une municipalité RPF-Rép.Ind., la ville est de nouveau administrée, depuis 1955, par les socialistes.); Grands hommes (Philippe de Comines (1445-1509), historien et diplomate.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (le 3 septembre 1944, des troupes anglaises parviennent à prendre la ville, puis poursuivent leur poussée vers Tournai, épaulées par les FFI.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 21 septembre 1958, dans le cadre de la campagne pour le référendum constitutionnel, le Général s'est adressé à 12 000 Lillois massés pour l'occasion place de la République.); Doléances particulières de la population (les problèmes les plus sensibles sont ceux qui concernent l'urbanisme et l'aménagement. Les logements surpeuplés et insalubres existent encore en grand nombre. Il faudrait hâter la destruction des taudis, augmenter les espaces verts et les terrains de jeux pour les enfants. Le problème de l'évacuation des eaux sales et de l'assainissement est également très préoccupant : un vaste programme a été établi pour Lille et les communes environnantes, mais son financement n'a pas encore été résolu.)

### - Maubeuge

Comme pour les autres villes du département du Nord, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Maubeuge :

Démographie (24 000 habitants<sup>116</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1678 par le Traité de Nimègue. [...]); Principales activités (importantes industries sidérurgiques et métallurgiques.); Situation politique

---

<sup>115</sup> 233 897 habitants en 2014. (Insee)

<sup>116</sup> 30 347 habitants en 2014. (Insee)



## Normandie Université

(municipalité SFIO.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée sans combat le 2 septembre 1944.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent l'accélération de la construction de logements neufs. [...])

### - Roubaix

Comme pour les autres villes du département du Nord, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Roubaix :

Démographie (110 000 habitants<sup>117</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1677. [...]) ; Principales activités (capitale du textile, et surtout de la laine : 45 % de la production française.) ; Situation politique (municipalité socialiste de 1912 à 1940 ; depuis la Libération un maire SFIO est élu avec l'appui des MRP-UNR-CNI, équipe reconduite en 1959.) ; Personnalités politiques et notabilités (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (après des accrochages entre résistants et troupes allemandes en déroute, les Anglais entrent dans la ville le 4 septembre 1944.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population (la majorité de la population roubaisienne tirant ses ressources de l'industrie textile locale, le problème du plein emploi pour les années à venir est prioritaire pour elle<sup>118</sup>. [...]) Il en est de même du problème de l'habitat et de l'assainissement qui, malgré les efforts méritoires des organismes publics, n'est pas encore entièrement résolu puisque plus de 5 000 taudis restent à détruire pour la seule ville de Roubaix. [...])

### - Tourcoing.

Comme pour les autres villes du Nord, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Tourcoing :

---

<sup>117</sup> 95 600 habitants en 2014. (Insee)

<sup>118</sup> Concurrencées par les pays du Sud et soumises à l'ouverture des marchés, les usines textiles ferment à Roubaix dès 1975. La ville s'enfonce alors progressivement dans un chômage de masse. La « Lainière de Roubaix », qui employait encore plus de 10 000 personnes en 1970, ferme définitivement ses portes début 2000. En janvier 2014, une étude du cabinet *Compas* affirme que Roubaix est la ville la plus pauvre de France.



## Normandie Université

Démographie (83 000 habitants<sup>119</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1668. [...]); Principales activités (Tourcoing est un centre de l'industrie textile, de la laine et du coton. [...]); Situation politique (municipalité UNR.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (après des accrochages entre troupes allemandes en retraite et résistants, les Anglais entrent dans la ville le 4 septembre 1944.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (une grande partie de la population tourquennoise tirant ses ressources de l'industrie textile, le problème du plein emploi pour les années à venir est primordial pour elle<sup>120</sup>. Il en est de même du problème de l'habitat qui, malgré les efforts méritoires des organismes publics, n'est pas encore entièrement résolu. Enfin, la réalisation du projet d'assainissement régional, à laquelle la ville de Tourcoing est intéressée, serait particulièrement appréciée de la population. [...])

### - Valenciennes

Comme pour les autres villes du département, la note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant Valenciennes :

Démographie (48 000 habitants<sup>121</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1678 par le Traité de Nimègue. [...]); Principales activités (la ville est le centre commercial d'une région à forte concentration industrielle : sidérurgie, métallurgie, mines, textiles,...); Situation politique (municipalité UNR.); Grands hommes (le peintre Watteau (1684-1721.)); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée le 2 septembre 1944 par les troupes américaines.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la

---

<sup>119</sup> 95 329 habitants en 2014. (Insee)

<sup>120</sup> Comme à Roubaix, concurrencées par les pays à bas coût de main d'oeuvre et soumises à l'ouverture des marchés, les usines textiles ferment à Tourcoing à partir du milieu des années 1970. Le « Peignage de la Tossée » par exemple, usine qui employa jusqu'à 1 200 ouvriers en 1949, ferme définitivement en 2004. La ville s'enfonce depuis dans un chômage de masse. (*Les Echos*, 13/08/2010 ; *La Voix du Nord*, 28/01/2014 et 31/08/2014 ; *Nord-Eclair*, 17/01/2014 ; *La Croix*, 2/11/2016)

<sup>121</sup> 43 787 habitants en 2014. (Insee)



population (les habitants souhaitent que la construction de logements neufs soit plus rapide, tout comme la suppression des îlots insalubres. [...] L'équipement routier devrait, en outre, être amélioré sensiblement de façon à ce que cette région de grande concentration industrielle puisse écouler un trafic particulièrement dense.)

**- 2.3.9 : « Villes secondaires ».**

Les notes dactylographiées résument les mêmes informations concernant les villes de Bailleul, Bergues, Cassel, Cateau, Landrecies, et du Quesnoy.

Sur cette dernière note, il est mentionné, en haut à gauche du premier feuillet, « Préfecture du Nord », ce qui tend à indiquer que l'ensemble de ces notices concernant les villes et les lieux visités émanent des services préfectoraux des départements visités.

**- 2.3.10 : « Siège 6 du groupe de Bruay-en-Artois des houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais ».**

Outre un plan retraçant le parcours dans la veine « n° 7 Aval » du président de la République lors de sa visite d'un puits (le « siège 6 ») le 25 septembre 1959, une note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, et le « siège 6 » en particulier :

La note rappelle ainsi que les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais ont succédé par l'ordonnance du 14 décembre 1944 - c'était la première nationalisation - à 18 compagnies privées. [...] Que le bassin produit 100 000 tonnes de charbon par jour, soit 50 % de la production française de houille et 25 % du ravitaillement énergétique total de la France. Et que les Houillères emploient 132 000 ouvriers dont 81 000 mineurs de fond<sup>122</sup>.

Il est noté qu'à long terme, le problème sera celui de la concurrence des autres sources d'énergie, pétrole et gaz naturel notamment. [...]

---

<sup>122</sup> Les deux derniers « sièges », celui de L'Escarpelle et celui d'Oignies, ferment définitivement en décembre 1990. (*France 3 Nord-Pas-de-Calais*, 20/12/1990, INA)



La note précise enfin que le « siège 6 » du groupe de Bruay-en-Artois, visité par le président de la République, exploite un étage situé à 706 mètres de profondeur, de façon très mécanisée, avec 528 ouvriers.

C'est avec cette notice d'information concernant le puits de Bruay-en-Artois que se clôt le sous-dossier : « Nord : Documentation ».

#### **- 2.4 : « Notes individuelles ».**

Outre une liste fournie par l'Ordre de la Libération et recensant les Compagnons habitant les départements visités par le président de la République, le sous-dossier comprends des éléments biographiques (nom, prénom, âge, profession, décorations éventuelles, mandats électifs éventuels, engagements politiques éventuels,...) sur les personnalités militaires, politiques, économiques, religieuses, sur les membres du corps préfectoral, de l'Education nationale, de la magistrature et du monde médical des départements visités.

Sur certaines de ces courtes notices biographiques, la mention « Préfecture du Nord », en haut à gauche du feuillet, indique que ces notices sont rédigées par les services préfectoraux des départements visités.

#### **- 2.5 : « Comptabilité ».**

Le sous-dossier « Comptabilité » comprend en tout et pout tout un feuillet manuscrit et un feuillet dactylographié reprenant les sommes versées par le président de la République au cours de son voyage officiel :

Un chèque de 500 000 francs à l'ordre des œuvres de l'usine des « Filés de Calais <sup>123</sup> », des pourboires à Arras, Dunkerque, Lille (20 000 à 30 000 francs chacun <sup>124</sup>), des pourboires aux chemins de fer (40 000 francs <sup>125</sup>) ainsi que la

---

<sup>123</sup> Soit un peu plus de 8 000 euros valeur 2016. (Insee)

<sup>124</sup> Soit de 328 à 493 euros valeur 2016. (Insee)

<sup>125</sup> Soit 657 euros valeur 2016. (Insee)



Normandie Université

participation à la quête pour la messe de Lille (6 000 francs<sup>126</sup>.)

## - 2. 6 : « Divers ».

Le sous-dossier « Divers » s'ouvre sur une enveloppe de la Direction Générale de la Sûreté Nationale-Service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités, adressée au lieutenant-colonel de Bonneval<sup>127</sup> et contenant diverses invitations faites à l'aide de camp pour les déjeuners et dîners officiels, pour la réservation de ses nuitées, indiquant sa place sur les divers plans de table et celle qui lui est réservée dans les cortèges automobiles officiels. Un « Passe-partout » à son nom, émanant des services du Ministère de l'Intérieur, signé par le chef du Service des voyages officiels, et daté du 23 septembre 1959, est joint à l'enveloppe.

Des brochures reliées, avec photos et schémas explicatifs, sont jointes à ce dernier sous-dossier. Elles concernent :

- Le port de Boulogne-sur-Mer, brochure rédigée par le directeur du port en date de septembre 1959.
- La coopérative agricole laitière des Quatre cantons, au Quesnoy, brochure rédigée par l'équipe dirigeante en date du 26 septembre 1959.
- La revue municipale de Faches-Thumesnil, éditée par la mairie en novembre 1958.
- Le concours départemental d'Avesnes-sur-Helpe de la race bovine Frisonne Pie-noire, dont les animaux primés sont présentés au président de la République le 26 septembre, brochure éditée en septembre 1959 par l'Association des éleveurs du Nord de la race bovine française Frisonne Pie-noire.
- Le site de vestiges gallo-romains de Bavay, dans le Nord.
- Une notice d'information sur la brucellose bovine émanant des services vétérinaires du Ministère de l'agriculture.

---

<sup>126</sup> Soit 98 euros valeur 2016. (Insee)

<sup>127</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.



Normandie Université

- Le musée Henri Matisse de Cateau-Cambrésis, lieu de naissance du peintre en 1869.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 62 consacré au voyage du général de Gaulle dans le Nord et le Pas-de-Calais de septembre 1959 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**6 - Voyage des 18-22 novembre  
1959 :  
Alsace, Territoire de Belfort.**





Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 145
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 63	Page 148



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 18-22 novembre 1959, voyage en Alsace et dans le Territoire de Belfort : Haut-Rhin, Bas-Rhin, Belfort.**

Le 18 novembre, le président de la République gagne Belfort par le train en compagnie d'André Malraux.

Le 19 novembre, discours place de la République. Le chef de l'Etat gagne ensuite Altkirch par la route via Roppe, Saint-Germain, Felon, Lachapelle-sous-Rougemont, Angeot, Larivière, Fontaine, Fousse-magne, Chavannes-sous-l'Etang, Mertzwiller, Dannemarie et Ballersdorf. Allocution devant l'hôtel de ville d'Altkirch, puis il repart pour Mulhouse, via Walheim, Tagolsheim, Illfurth, Zillisheim, Brunstatt. A Mulhouse, discours du perron de l'hôtel de ville.

Le 20, le Général se rend à Pfastatt, où il visite une usine textile. Il gagne Thann, via Lutterbach, discours à Thann devant l'hôtel de ville, puis se rend à Staffelfelden, via Wittelsheim. De Pulversheim, le président de la République gagne Guebwiller, via Bollwiller et Soultz, il prononce un discours à Guebwiller, puis repart pour Colmar via Issenheim, Rouffach, Pfaffenheim et Hattstatt. Discours à Colmar, place Rapp.



A Strasbourg le 22 novembre 1959. (Doc. INA)



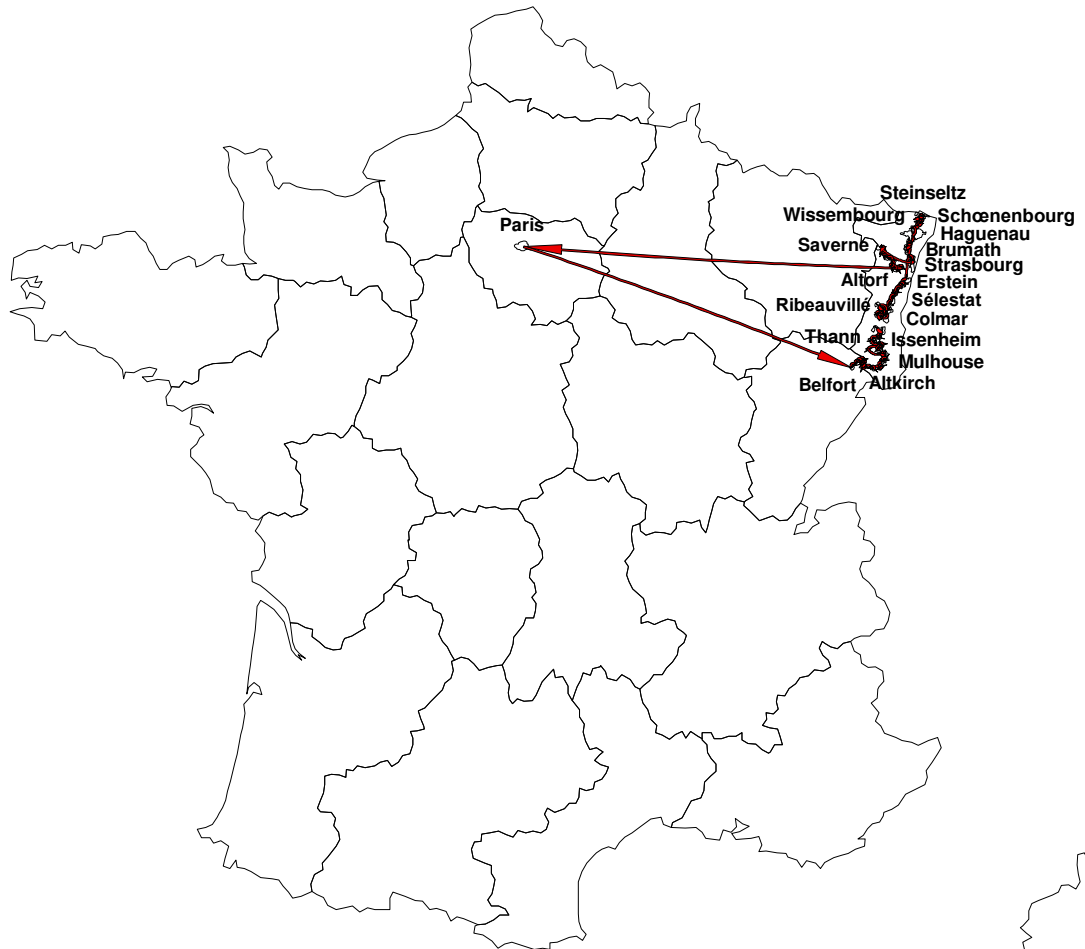
Normandie Université

Le 21 novembre, le chef de l'Etat se rend de Colmar à Ribeauvillé via Ingersheim, Ammerschwahr, Kientzheim, Sigolsheim, Bennwiher, Mittelwihr, Beblenheim, et Zellenberg. A Ribeauvillé, discours du perron de l'hôtel de ville, puis le Général repart et fait de même à Sélestat, via Ostheim, Guémar et Hirtengaerten. Il gagne ensuite Erstein, où il prononce un discours, via Ebersheim, Ebersmunster, Kogenheim, Benfeld, Sand, et Matzenheim. Il se rend d'Erstein à Wissembourg par le train où il prononce un discours devant l'hôtel de ville. Visites agricoles à Steinseltz. De là, le président de la République part pour Haguenau, via Riedseltz, Ingolsheim, Hunspach, Schoenenbourg, Soultz-sous-Forêt et Surbourg. A Haguenau, discours devant l'hôtel de ville puis départ vers Strasbourg via Niederschaeffolsheim, Kriegsheim, Brumath, Vendenheim, Souffelweyersheim, et Schiltigheim. A Strasbourg, il est accueilli par le député-maire Pierre Pflimlin. Il reçoit les représentants des institutions européennes.

Le 22 novembre, le Général prononce à l'Université l'allocution d'ouverture de l'année 1959-1960. Messe à la cathédrale. Le chef de l'Etat prononce ensuite un discours du balcon de l'Aubette. Il gagne Saverne par le train, tient un discours place du château, puis rejoint Molsheim par la route via Otterswiller, Marmoutier, Singrist, Wasselonne, Marlenheim, Soultz-les-Bains et Avolsheim. A Molsheim, il prononce un discours. Le président de la République rejoint ensuite l'aéroport d'Entzheim via Altorf, Duttlenheim, et Duppigheim et s'envole vers Paris.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Alsace et dans le Territoire de Belfort des 18-22 novembre 1959.**



## **- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 63.**

Le carton AC 63 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce sixième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Note d'information de la Direction Générale de la Sureté Nationale sur l'état d'esprit dans les départements visités ».**
- **2.3 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur les principaux aspects de la vie économique et sociale en Alsace ».**
- **2.4 : « Territoire de Belfort : Documentation ».**
  - **2.4.1 : « Généralités ».**
  - **2.4.2 : « Le département ».**
  - **2.4.3 « Villes ».**
  - **2.4.4 : « Etablissements ».**
- **2.5 : « Haut-Rhin : Documentation ».**
  - **2.5.1 : « Le département ».**
  - **2.5.2 : « Villes ».**
  - **2.5.3 : « Etablissements ».**
- **2.6 : « Bas-Rhin : Documentation ».**
  - **2.6.1 « Le département ».**
  - **2.6.2 : « Villes ».**
  - **2.6.3 : « Etablissements ».**
- **2.7 : « Correspondance diverse ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier « Programme du voyage » contient un exemplaire classé « confidentiel » du « programme du voyage de Monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans le Territoire de Belfort et dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. 18, 19, 20, 21 et 22 novembre 1959 ». Le programme détaille par journée le déroulé du voyage officiel, avec horaire, lieux et liste des personnalités présentes.

Ainsi, pour la journée du 18 novembre :

« 15h45 : Départ du Palais de l'Élysée.

16h00 : Départ de la gare de l'Est. MM. André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles, Pierre Chatenet, ministre de l'Intérieur, et Roger Frey, ministre de l'Information, accompagnent Mr le président de la République.

20h00 : Arrivée à la gare de Belfort. Mr le président de la République est accueilli par Mr le préfet du Territoire, Mr le général commandant la 7<sup>ème</sup> Région militaire, Mr le maire de Belfort.

20h05 : Départ en cortège automobile pour la préfecture. Mr le préfet du Territoire prend place dans la voiture présidentielle.

20h10 : Arrivée à la préfecture.

20h30 : Dîner à la préfecture.

Mr le président de la République et sa suite passent la nuit à Belfort [...] ».

On relève dans le programme la fréquence des arrêts dans les petites villes et villages traversés. Ainsi pour la matinée du 21 novembre :

« 7h45 : Départ de Colmar. Arrêts à Ingersheim, Ammerschwihr, Kientzheim, Sigolsheim, Bennwihr, Mittelwihr, Beblenheim, Zellenberg.

9h05 : Arrivée à l'hôtel de ville de Ribeauvillé. Allocution.

9h35 : Départ de Ribeauvillé. Arrêts à Ostheim, Guemar.



Normandie Université

9h55 : Arrêt à Hirtengaerten.

10h05 : Arrivée à l'hôtel de ville de Sélestat. Allocution.

10h35 : Le cortège présidentiel quitte Sélestat pour Erstein. Arrêts à Ebersheim, Ebermunster, Kogenheim, Benfeld, Sand, Matzenheim.

11h45 : Arrivée à l'hôtel de ville d'Erstein. Allocution.

12h15 : Départ en cortège automobile pour la gare d'Erstein ».

Le « Service de sécurité » de la présidence de la République<sup>128</sup> détaille également, dans une note dactylographiée en date du 13 novembre 1959, les « mesures d'ordre et de sécurité » pour le voyage :

Composition du cortège présidentiel et de l'escorte (« cortège de 2 motos estafettes, voiture pilote, voiture présidentielle, voiture de sécurité, voiture de suite, escorté de 2 motos à hauteur des roues arrières de la voiture du président, 2 motos à hauteur de la voiture de sécurité et à disposition du chef de voiture, 2 motos en arrière du cortège, fermant la marche et interdisant tout dépassement »), itinéraire prévu pour se rendre à la gare, dispositions concernant le train pour se rendre à Belfort (« L'autorail sera visité et pris en charge dès sa formation à Noisy-le-Sec, une rame écran sera installé voie 5, les quais 1 et 3 dégagés et interdits. [...] La police municipale assurera la libre circulation et la sécurité du cortège dans son déplacement, ainsi que l'ordre et la sécurité à la gare. La direction des Renseignements Généraux assurera la surveillance des immeubles de la rue d'Alsace et des bâtiments dominant le quai. Le Service de sécurité du président de la République assurera la protection personnelle immédiate du chef de l'Etat »), dispositions pour le retour en avion de Strasbourg le 22 novembre (« Le plan de sécurité aérienne sera appliqué. La priorité absolue sera donnée à l'avion du Général. Des aéroports seront prévus si le déroutage de l'avion est nécessaire : Le Bourget, Reims, Tours ».)

**- 2.2 : « Note d'information de la Direction Générale de la Sureté Nationale sur l'état d'esprit dans les départements visités ».**

---

<sup>128</sup> La note est signée par le commissaire divisionnaire chef du Service, Jacques Cantelaube (1912-1993), garant de la sécurité présidentielle de 1959 à 1962.



Cette note dactylographiée en deux exemplaires, datée du 10 novembre 1959, siglée en haut à gauche du premier feuillet : « SN/RG/INF.5 », est « communiquée par la Direction Générale de la Sureté Nationale ».

Elle signale en préambule que « les syndicats et les partis politiques ont accueilli avec satisfaction l'annonce de la visite présidentielle. Les Anciens combattants du Bas-Rhin ont décidé, à l'encontre des consignes de leur organisation nationale, d'assister officiellement aux cérémonies.<sup>129</sup> Puis la note décrit l'état d'esprit des populations dans les trois départements visités, Territoire de Belfort, Haut-Rhin, Bas-Rhin :

« - A Belfort :

Première étape du voyage, l'annonce de la visite présidentielle y a été favorablement accueillie par la population et n'a provoqué aucune réaction de la part des partis politiques qui, jusqu'à présent, n'ont pas diffusé de consignes particulières. Cependant, les associations d'Anciens combattants ainsi que les anciens prisonniers de guerre 1939-1945 ont fait savoir qu'ils se conformeraient aux consignes nationales préconisant l'abstention aux cérémonies officielles. [...] Les associations « Rhin et Danube », « anciens FFL » et « anciens de la 2<sup>ème</sup> DB » seront officiellement représentées.

L'annonce de la visite présidentielle à l'usine Alsthom (8 000 ouvriers) n'a soulevé aucun problème dans les syndicats de l'entreprise. Les quatre organisations représentées (CGT-CFTC-FO et Indépendants) sont convenues de présenter une demande d'audience au général de Gaulle et de lui remettre un cahier de doléances. [...] Les revendications syndicales se résument en trois points : augmentation des salaires, baisse du coût de la vie, fin de la guerre d'Algérie. [...]

- Dans le Haut-Rhin :

Les partis politiques, à l'exception du PCF, ont accueilli avec faveur l'annonce

---

<sup>129</sup> Le 30 septembre 1958, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement du pays. Outre la monnaie et l'ouverture aux échanges européens, le budget de l'Etat est soumis à des économies massives : blocage des salaires des fonctionnaires, diminution drastique de la retraite des Anciens combattants, entre autres mesures.





de la visite présidentielle. Le PCF même, dont les consignes sont actuellement à la détente en raison du prochain voyage en France de M. Khrouchtchev<sup>130</sup>, n'a encore diffusé aucun ordre d'abstention.

De leur côté, les municipalités se disputent l'honneur de recevoir le président de la République, traduisant ainsi l'opinion générale de la population.

Les organisations syndicales, d'une manière générale, n'extérioriseront pas leurs revendications à l'occasion de la visite présidentielle. Cependant, les syndicats des mineurs de potasse ont décidé de présenter au président de la République, lors de la visite prévue à la mine Marie-Louise de Staffelfelden<sup>131</sup>, un cahier de revendications réclamant la revalorisation du pouvoir d'achat et des mesures contre la hausse des prix. [...]

Quant aux associations d'Anciens combattants, elles n'ont pas pris à ce jour aucune décision officielle.

- Dans le Bas-Rhin :

La majorité des Anciens combattants considère que les consignes d'abstention décidées par l'organisation nationale constituent à l'égard du général de Gaulle un geste d'hostilité qu'ils n'accompliront pas. [...]

Les unions syndicales n'ont diffusé aucune consigne. [...] Dans ce département, un mouvement d'opinion très favorable au général de Gaulle se manifeste.

### **- 2.3 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur les principaux aspects de la vie économique et sociale en Alsace ».**

Cette note dactylographiée en deux exemplaires, datée du 10 novembre 1959, à en tête du Cabinet de la présidence de la République, est signée par Jacques

---

<sup>130</sup> La visite officielle du dirigeant soviétique aura lieu en mars 1960.

<sup>131</sup> Visitée dans la matinée du vendredi 20 novembre.



Narbonne <sup>132</sup>. En préambule, il est noté que le texte a été « établi à partir d'informations provenant des notes fournies par Messieurs les ministres compétents pour les questions traitées et d'une note de synthèse établie par le Commissaire Général-adjoint au Plan de modernisation et d'équipement ».

La note présente ensuite les principales caractéristiques :

- De l'agriculture en Alsace :

Variété de productions, propriétés très morcelées (« très petites exploitations familiales, dont la moyenne est de 6 ha., contre 15 ha. pour l'ensemble de la France <sup>133</sup> »), bas revenu des exploitations, pratique d'une polyculture traditionnelle peu rentable.

Pour l'auteur de la note, il convient, comme dans le reste du pays, d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs en perfectionnant les techniques, en obtenant une meilleure productivité, en recherchant une meilleure qualité et en organisant l'écoulement rationnel des produits, en transformant, enfin, la structure des exploitations par le remembrement. [...]

- De l'industrie en Alsace :

Crise de l'industrie textile (« Cette crise risque d'être aggravée si les pays européens s'ouvrent aux importations d'articles de qualité courante provenant des pays asiatiques »), industrie traditionnelle du bois fortement concurrencée par l'industrie allemande, « menace de sous-emploi qui sera aggravée par l'expansion démographique exceptionnellement forte et par la modernisation des exploitations agricoles qui libèrera de la main d'œuvre ». Mais « un effort important de rénovation, de reconversion, de construction d'usines neuves a déjà été entrepris [...] ».

Dans les « objectifs à atteindre », Jacques Narbonne préconise de « poursuivre la réadaptation de l'industrie textile, c'est-à-dire réorganiser, concentrer, regrouper les

---

<sup>132</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.

<sup>133</sup> En France, la surface moyenne des exploitations est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, novembre 2010)



entreprises ; les orienter vers la production d'articles correspondant aux besoins des pays à haut niveau de vie ; et s'efforcer, par une entente entre les pays d'Europe, de limiter les importations en provenance des pays asiatiques. Si aucun accord n'intervenait, le ministre de l'Industrie et du Commerce estime que l'industrie cotonnière des vallées vosgiennes pourrait perdre en dix ans la moitié de ses effectifs ». En outre, il convient de « provoquer le regroupement des entreprises et la recherche de la productivité dans l'industrie du bois et du meuble ».

Pour faire face à l'importante demande d'emploi, Jacques Narbonne conseille encore de « créer des entreprises nouvelles dans les zones critiques, étendre l'industrie chimique autour du gisement de potasse, orienter l'activité industrielle de la région de Strasbourg vers la pétrochimie dont la matière première sera fournie par l'oléoduc et les raffineries en construction [...] ».

Jacques Narbonne fait ensuite le point sur « le déficit de la Sécurité sociale minière dans le Bassin potassique, les Sociétés de Secours Minières », dont l'apurement de la dette a été décidé par l'Etat contre des majorations des cotisations ouvrières et patronales. [...]

L'auteur de la note, après avoir fait état de menaces possibles d'agitation sociale dans la région de Belfort, menaces dues à la fermeture d'usines et au refus d'augmentation de salaires chez Alstom, dresse un état des lieux des transports dans la région :

Il évoque l'importance du Rhin, qui est, « avec la Seine de Corbeil à Rouen l'une des deux voies navigables de gabarit européen dont dispose la France », le rôle stratégique joué par le port de Strasbourg, « qui emploie 10 000 personnes et dont le trafic dépasse 6 millions de tonnes<sup>134</sup> ; c'est le troisième port du Rhin, le cinquième des grands ports français ».

Après avoir évoqué l'état d'avancée de la reconstruction des ponts après la Seconde guerre, l'auteur de la note poursuit par un état des lieux du transport ferroviaire et aérien desservant l'Alsace.

La note se conclut sur un état des lieux de la situation scolaire dans la région :

---

<sup>134</sup> 8 millions de tonnes en 2014. (Port Autonome de Strasbourg, 09/2017)



« Les particularités du régime scolaire des départements du Rhin sont dues principalement à deux facteurs : le statut particulier de l'enseignement confessionnel et la situation linguistique ». Pour l'auteur, il convient de favoriser « l'apprentissage et la diffusion de la langue nationale [...] ».

Ainsi se clôt la note de Jacques Narbonne sur les principaux aspects de la vie économique et sociale en Alsace.

**- 2.4 : « Territoire de Belfort : Documentation ».**

**- 2.4.1 : « Généralités ».**

Le sous-dossier « Généralités » s'ouvre sur de courtes notices biographiques concernant les députés du Territoire, le préfet, le maire de Belfort, le PDG de l'usine Alstom et son directeur des Services généraux : date de naissance, situation de famille, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles... Une liste nominative recense ensuite les personnalités militaires de la 6<sup>ème</sup> et de la 7<sup>ème</sup> Région militaire.

**- 2.4.2 : « Le département ».**

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant le Territoire de Belfort :

Géographie départementale (le Territoire de Belfort touche aux Vosges au nord et au Doubs au sud, il est une frontière avec la Suisse.) ; Démographie (99 427 habitants<sup>135</sup>.); Situation politique (l'électorat se partage équitablement entre gauche et droite.) ; Economie, questions sociales (le département est essentiellement industriel : production et transformation des métaux principalement, en particulier à l'usine Alstom. L'industrie textile, traditionnelle, est en crise. [...]) La situation géographique de Belfort, véritable plaque tournante de voies routières, ferroviaires et fluviales,

---

<sup>135</sup> 144 334 habitants en 2014. (Insee)



favorise l'activité commerciale, qui s'est rapidement développée en raison des progrès de l'économie. [...]); Personnalités politiques du département, notabilités locales (liste nominative.); Personnages illustres du passé (André Tardieu, ancien président du Conseil.); Presse locale (*L'Est Républicain*, tendance Centre-droit; *La République*, tendance socialiste; *L'Alsace*, tendance Centre-droit.); Principaux besoins du département, perspectives d'avenir (la main d'œuvre féminine, rendue disponible avec la fermeture des usines textiles, et l'apport de population active - de 5 000 à 6 000 personnes d'ici 1967 - posent le problème de la nécessité d'assurer le plein emploi. [...] Par ailleurs, 25 communes rurales, comptant 5 962 habitants, restent à alimenter en eau potable. Parmi elles, 14 (3 883 habitants) font partie de syndicats dont les travaux sont en cours d'exécution. Le coût des travaux restant à exécuter est de l'ordre de 800 millions de francs environ<sup>136</sup>. [...] L'exécution de travaux de renforcement de l'électrification reste à réaliser dans plusieurs communes rurales [...]); Doléances de la population (le plein emploi et l'avenir de la jeunesse sont les principales préoccupations des habitants du Territoire.)

### - 2.4.3 « Villes ».

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant la ville de Belfort :

Démographie (45 000 habitants<sup>137</sup>.); Histoire de la ville (fondée au XIII<sup>ème</sup> siècle, la cité est rattachée à la Couronne par le traité de Westphalie en 1648. [...]); Situation politique (majorité municipale SFIO-Modérés.); Grands hommes (la ville est fortifiée par Vauban. [...]); Circonstances de la libération de la ville (libérée par les troupes de la 1<sup>ère</sup> Armée française sous le commandement du général de Lattre de Tassigny en novembre 1944.); Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population de la ville (la population belfortaine souhaite voir l'aboutissement du programme d'adduction d'eau et du plan d'extension du Centre hospitalier de la ville. Elle espère voir se réaliser des

<sup>136</sup> Soit un peu plus de 13 millions d'euros valeur 2016. (Insee)

<sup>137</sup> 49 764 habitants en 2014. (Insee)



centres sociaux et culturels dans les groupes d'habitation récemment construits ou en cours de construction. Enfin, le vœu cher que forment les Belfortains touche le domaine de l'équipement sportif, et notamment l'aménagement de stades et d'une piscine. Tous ces problèmes font actuellement l'objet d'études des différents services administratifs compétents, en lien avec la municipalité.)

#### - 2.4.4 : « Etablissements ».

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant les usines Alstom de Belfort :

Historique de l'établissement (implantation en 1879 à Belfort de la la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Mulhouse. En 1928, la fusion de la Société Alsacienne de Construction Mécaniques et de la compagnie Française « Thomson-Houston » provoque la naissance de la société « Alstom ».) ; Objectifs de l'établissement (principales fabrications : matériel de traction (locomotives), matériel d'équipement des centrales électriques, thermiques ou nucléaires (chaudières, turbines,...) et gros matériel électrique.) ; Locaux et équipement (usine de 60 ha. [...]) ; Personnel dirigeant (liste nominative des dirigeants. Le groupe emploie 8 039 salariés<sup>138</sup> au total.) ; Résultats obtenus (en plus du marché intérieur français - SNCF, EDF - l'établissement a des marchés importants de fournitures avec l'étranger, avec la Russie et la Chine principalement. [...]) ; Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir (baisse d'activité due à l'insuffisance des programmes d'équipement du pays et aux difficultés rencontrées sur le marché international, mais les dirigeants de la société espèrent arriver à augmenter leur production sans augmentation sensible des effectifs, grâce aux efforts de modernisation et d'équipement des installations. [...]) ;

---

<sup>138</sup> 3 500 salariés sur le site Alstom de Belfort en 2016, avec des pertes d'emplois programmées. (*L'Est Républicain*, 13/01/2016) Cette même année, 15 rames de TGV sont commandées par l'État pour maintenir l'activité du pôle « Transport » sur le site, mais l'opération de sauvetage se heurte à des difficultés juridiques. En septembre 2017, cette branche « Transport » est absorbée par le groupe allemand Siemens. (*Le Figaro*, 25/09/2017 ; *Les Echos*, 6/02/2017 et 25/09/2017 ; *Ouest-France*, 6/02/2017) En décembre 2014, le concurrent américain General Electric avait racheté le pôle « Énergie » du groupe, c'est-à-dire 70 % de son activité. Un secteur stratégique de la filière électronucléaire française passe alors aux mains des Américains, avec l'accord de l'État français. (*Le Parisien*, 19/12/2014 ; *Marianne*, 2/07/2015 ; *Les Echos*, 14/09/2016 ; *Le Figaro*, 11/09/2015 et 9/11/2016)



Doléances du personnel de l'établissement (CFTC et CGT sont prédominants dans l'entreprise. La question des salaires est au premier plan des préoccupations ouvrières. [...])

### - 2.5 : « Haut-Rhin : Documentation ».

Le sous-dossier s'ouvre sur des notices biographiques concernant le député-maire de Mulhouse, le Préfet, les Sous-préfets, le maire de Colmar, le maire de Than, le maire de Ribeauvillé, le maire d'Altkirch : date de naissance, situation de famille, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles...

#### - 2.5.1 : « Le département ».

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant le département du Haut-Rhin :

Grands traits de la géographie départementale (partie méridionale de l'Alsace, le Haut-Rhin est un département frontière limité à l'est par l'Allemagne, au sud par le Suisse.) ; Démographie (511 000 habitants<sup>139</sup> et un taux d'accroissement naturel élevé.) ; Situation politique (depuis la Libération, deux forces principales sont en présence, RPF puis UNR, et MRP, ces deux forces se partageant, d'une consultation à l'autre, les voix des milieux modérés, qui forment la grande majorité du corps électoral haut-rhinois. Loin derrière se trouve la SFIO, qui occupe toutefois des positions solides dans l'agglomération mulhousienne à forte densité ouvrière.) ; Economie, questions sociales (l'agriculture haut-rhinoise est caractérisée par la prédominance des petites et moyennes exploitations. On estime que les exploitations de moins de 10 ha. représentent 82 % du nombre total des exploitations du département : 20 000 sur 25 000<sup>140</sup>.) L'agriculture départementale est handicapée par une polyculture excessive et l'extrême morcellement des propriétés. Pour pallier ce

---

<sup>139</sup> 760 134 habitants en 2014. (Insee)

<sup>140</sup> En 2012, les 5 148 exploitations du Haut-Rhin ont une surface moyenne de 43,5 ha. (Chambre d'agriculture d'Alsace, Service Économie, 02/2012)



Normandie Université

dernier inconvénient, les pouvoirs publics s'attachent à intensifier le remembrement : en 1958 les opérations portaient sur 5 097 ha. contre 3 820 en 1957, ce qui donne une superficie totale remembrée à ce jour de 14 129 ha. Certains secteurs occupent une place éminente dans l'économie agricole : la forêt et le vignoble (8 000 ha.) avec ses crus réputés : Sylvaner, Riesling, Traminer, dont une importante partie est exportée. [...] L'industrie est un secteur essentiel de l'économie haut-rhinoise : textile (34 000 salariés<sup>141</sup>) mais aussi métallurgie, extraction de la potasse,...) ; Questions sociales (parmi les problèmes sociaux importants figure celui du logement. Parallèlement à la reconstruction des immeubles détruits et à la réparation des locaux endommagés par faits de guerre, un gros effort a été déployé dans le domaine de la construction, qui a permis jusqu'ici l'aménagement de 18 948 logements. [...] Concernant le chômage, on dénombre en septembre [1959] 740 chômeurs dans le département<sup>142</sup>.) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (les établissements supérieurs sont concentrés à Mulhouse : Ecole supérieure de Chimie, Ecole supérieure de filature, tissage et bonneterie, Centre de Recherches textiles,...) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Personnages illustres du passé (Frédéric Bartholdi, né à Colmar (1834-1904), sculpteur, auteur de *La Liberté éclairant le monde* et du *Lion de Belfort*.) ; Presse locale (le quotidien *L'Alsace*, indépendant, dont le tirage (95 à 98 000 exemplaires) est de loin le plus important du département ; le quotidien *Les Dernières Nouvelles du Haut-Rhin*, indépendant, tirage de 22 000 exemplaires ; le quotidien *Le Nouveau Rhin Français*, tendance MRP, tirage de 30 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du départements, perspectives d'avenir (conscient de la nécessité d'assurer l'expansion économique du département, compte tenu de l'arrivée au travail de 8 à 9 000 jeunes par an à partir de 1960 (contre 6 500 en moyenne jusqu'en 1959), le conseil général du Haut-Rhin a pris en 1953 l'initiative de créer un Comité d'action, dont le personnel se consacre à la formation des cadres pour l'industrie, à la modernisation de l'agriculture, à la naissance d'ententes et d'accords parmi les entreprises, à la reconversion d'usines vacantes et à la création de nouvelles

---

<sup>141</sup> On compte 3 228 salariés employés dans le secteur textile en Alsace en 2015. (Union des Industries Textiles, Chiffres-clés 2015/2016)

<sup>142</sup> On dénombre plus de 39 000 chômeurs dans le Haut-Rhin fin 2013. (*L'Alsace*, 12/05/2015)





activités. [...] Equipement rural : bien qu'il ne reste à équiper, pour l'adduction d'eau, qu'une centaine de communes sur 385, un gros effort doit encore être fourni dans ce domaine : en effet, les travaux à réaliser sont très onéreux en raison de la dispersion géographique des collectivités qu'il convient de grouper en gros syndicats pour assurer au mieux l'utilisation des ressources disponibles en eau. [...] L'électrification des communes du Haut-Rhin est achevée en surface. Toutefois beaucoup de réseaux anciens devront être renforcés pour permettre de fournir l'énergie indispensable aux machines qui équipent les installations modernes. [...] En raison de l'importance de la population et de la situation démographique favorable, la construction de logements et de locaux scolaires demeure l'une des préoccupations essentielles. Dans ce domaine, les besoins sont loin d'être satisfaits.) ; Doléance de la population (les habitants du département souhaitent le rétablissement de la liaison ferroviaire Colmar-Fribourg. [...])

#### - 2.5.2 : « Villes ».

Les notes dactylographiées présentent - et résument - les principales informations concernant les villes d'Altkirch, Colmar, Mulhouse, Pulversheim, Ribeauvillé et Than :

##### - Altkirch :

Démographie (4 544 habitants<sup>143</sup>) : Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au XI<sup>ème</sup> siècle, la cité est rattachée à la Couronne en 1648 lors du Traité de Westphalie. [...]) ; Principales activités (fabrication de chaux et ciment et secteur textile, principalement.) ; Situation politique (municipalité UNR-Modérés.) ; Grands hommes (Xavier Hommaire de Hell, explorateur et géologue, mort à Ispahan en 1848.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée le 21 novembre 1944.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 1<sup>er</sup> août 1948, dans le

---

<sup>143</sup> 5 738 habitants en 2014. (Insee)



cadre des fêtes du Tricentenaire du rattachement de l'Alsace à la France.) ; Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent la création de petites industries à même d'occuper la main d'œuvre agricole excédentaire du fait de la mécanisation de l'agriculture. [...])

- Colmar :

Démographie (50 273 habitants en 1959<sup>144</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au XI<sup>ème</sup> siècle, la cité est rattachée à la Couronne en 1673. [...]) ; Principales activités (le textile demeure, avec 3 500 travailleurs employés, le secteur économique le plus important de la ville. Les difficultés éprouvées par ce secteur et l'absence de débouchés suffisants pour la main d'œuvre locale, ont conduit la municipalité à porter à partir de 1956 une attention croissante au problème de l'implantation de nouvelles industries. [...] la cité est également un Important centre commercial et touristique. [...] La municipalité a prévu une série de grands travaux parmi lesquels le projet d'amélioration de l'assainissement et de modernisation et d'agrandissement de l'usine de traitement des eaux usés. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR-MRP.) ; Grands hommes (Armand Joseph Bruat (1796-1855), amiral, commandait la flotte française lors de l'expédition en Crimée.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la « poche » allemande de Colmar est réduite le 2 février 1945.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 1er août 1948, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative des citoyens de la ville victimes du nazisme.) ; Doléances particulières de la population (depuis plusieurs années, les représentants de la population attachent un grand prix à la reconstruction du pont-rail qui franchissait le Rhin - ouvrage détruit en 1945 - et au rétablissement des relations ferroviaires entre Colmar et Fribourg. Depuis 1951, parlementaires, conseillers généraux, municipalité et Chambre de commerce multiplient, en vain jusqu'ici, les démarches dans ce sens auprès du Ministère des travaux publics<sup>145</sup>.)

---

<sup>144</sup> 68 784 habitants en 2014. (Insee)

<sup>145</sup> La ligne Colmar-Fribourg ne sera jamais rétablie, le projet est officiellement abandonné en 2000 par la Région Alsace pour des raisons de coûts. (*L'Alsace*, 9/05/2016)



- Mulhouse :

Démographie (105 000 habitants<sup>146</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est rattachée à la France en 1798. [...]) ; Principales activités (industrie textile principalement, mais aussi extraction de la potasse.) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Jean Dollfus (1800-1887), industriel, créateur des cités ouvrières.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (la cité est libérée le 21 novembre 1944 par la 1<sup>ère</sup> DB, avant la réduction de la poche de Colmar en février 1945.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (Le 1<sup>er</sup> août 1948, pour l'inauguration du monument de la Résistance alsacienne.) ; Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent l'augmentation des salaires dans l'industrie. [...])

- Pulversheim :

Démographie (1700 habitants en 1959<sup>147</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est fondée au VIII<sup>ème</sup>s.) ; Situation politique (municipalité Modérés-UNR.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 3 février 1945 après de violents combats.) ; Activités de la municipalité (l'éclairage public date de 1920, le réseau d'eau potable de 1930, la nouvelle école maternelle de 1959 et la construction de nouveaux logements est en projet.)

- Ribeaupillé :

Démographie (4 764 habitants<sup>148</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est réunie à la Couronne suite au Traité de Westphalie. [...]) ; Principales activités (viticulture pour l'essentiel.) ; Situation politique (municipalité MRP.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 3 décembre 1944 par les troupes américaines.) ; Date et circonstances

---

<sup>146</sup> 111 167 habitants en 2014. (Insee)

<sup>147</sup> 2 929 habitants en 2014. (Insee)

<sup>148</sup> 4 740 habitants en 2014. (Insee)



du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent l'achèvement du réseau d'assainissement et la construction d'un nouvel hôpital.)

- Thann :

Démographie (7 263 habitants<sup>149</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est mentionnée dès le X<sup>ème</sup>s., c'est une ancienne propriété des Habsbourg. [...]); Principales activités (centre industriel du textile, de la chimie, et de machines-outils.); Situation politique (municipalité Divers-gauche.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 8 décembre 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (Le 1<sup>er</sup> août 1948, pour l'inauguration du monument de la Résistance alsacienne.) ; Doléances particulières de la population (le problème essentiel pour les habitants est celui des constructions scolaires. La population attache un grand prix à la construction d'une école de fille. L'assainissement de la ville de Thann ainsi que de la localité voisine de Vieux-Thann préoccupe également les milieux responsables. [...])

### - 2.5.3 : « Etablissements ».

- La Chambre de commerce de Colmar :

Le ressort de la Chambre de commerce de Colmar s'étend sur les trois arrondissements de Colmar, Guebwiller et Ribeauvillé :

L'industrie extractive tient une place importante au sud de la circonscription du fait de la présence de plusieurs mines de potasse. [...] Parmi les produits manufacturés, les textiles viennent au premier rang, puisque toutes les fibres y sont travaillées et que tous les stades de fabrication s'y rencontrent. L'importance de ce secteur se reflète dans le chiffre du personnel occupé, soit près de 15 000 ouvriers et employés<sup>150</sup>. [...] La

---

<sup>149</sup> 7 915 habitants en 2014. (Insee)

<sup>150</sup> On dénombre en Alsace, en 2015, 3 228 salariés dans le secteur textile. Voir supra. (Union des Industries Textiles, Chiffres-clés 2015/2016)



seconde branche importante de l'industrie de la région de Colmar est celle du bois et du papier. [...] L'industrie mécanique et métallurgique est, elle aussi, largement représentée, notamment sous formes de fonderies, de fabriques de machines textiles.

La commercialisation de la production tant industrielle qu'agricole, notamment des différentes céréales, des produits maraîchers et du vin d'Alsace dont la réputation déborde largement les frontières du pays, est assurée par un commerce de gros prospère qui groupe plusieurs centaines de maisons. Quant au commerce de détail, il répond largement aux exigences des consommateurs et tend à s'adapter aux nécessités de la distribution moderne.

Parmi les créations auxquelles participe, souvent d'une façon déterminante, la Chambre de commerce, il y a lieu de citer l'établissement d'un port rhénan à Neuf-Brisach. Par cette initiative, la Chambre de commerce s'efforce de mettre à profit les avantages économiques considérables offerts par l'aménagement du grand canal d'Alsace<sup>151</sup>. [...]

L'action de la Chambre de commerce est orientée vers les principaux objectifs suivants :

Création de nouveaux débouchés pour la production de sa circonscription, notamment dans le cadre du Marché Commun ; Implantation de nouvelles industries dans les zones industrielles et portuaires pour absorber la main d'œuvre excédentaire qui sera dégagée par suite de la modernisation de l'équipement agricole ; Construction de logements. [...]

Suit la liste nominative des principaux dirigeants de la Chambre de commerce.

- L'École Technique et Pratique des Mines de Potasse d'Alsace de Pulversheim<sup>152</sup> :

Trois écoles fonctionnent à Pulversheim dans le même établissement : un centre d'apprentissage pour les jeunes de 24 à 18 ans (426 apprentis), un centre de

---

<sup>151</sup> En 2014, 1 533 155 tonnes de marchandises ont transité par le port-rhénan de Colmar-Neuf-Brisach, qui emploie 30 personnes. (*Le Journal des Entreprises*, 9/04/2015)

<sup>152</sup> L'école deviendra un Centre de Formation Professionnelle, aujourd'hui transformé en « Ateliers de Pédagogie Personnalisée » qui « accueillent salariés et demandeurs d'emplois souhaitant améliorer leur culture générale pour accéder à une formation, préparer un concours ou accéder à un emploi ». (Association pour la Pérennisation du Patrimoine Historique et Industriel Minier, 06/2017)



formation professionnelle pour adultes pour ouvriers du fond des mines de potasse et des mines de fer (230 ouvriers), une école technique et pratique des Mines de Mulhouse destinée à fournir la maîtrise des mines et de l'industrie (30 élèves.)

Suit la liste nominative des dirigeants de ces trois écoles.

- Mines domaniales de potasse d'Alsace<sup>153</sup> :

L'exploitation de la potasse en Alsace débute en 1913. Les premiers travaux ont été financés en grande partie par des capitaux allemands. En 1937, les Mines domaniales de potasse d'Alsace constituent un établissement public. [...]

Le but essentiel des Mines domaniales de potasse d'Alsace est de fournir à l'agriculture française les engrais potassiques dont elle a besoin. Grâce au développement spectaculaire de leur production, les Mines ont en outre pu exporter une part importante de leur extraction (la moitié environ), apportant ainsi à la France de précieuses devises étrangères. [...]

Difficultés rencontrées pour l'exportation : la période entre 1918 et 1939 avait vu un monopole de fait des deux plus importants exportateurs de cette époque, l'Allemagne et la France. Mais depuis quelques années, de nouveaux producteurs, les Etats-Unis, l'URSS, Israël, etc... se sont introduits sur le marché mondial. Les conditions d'extraction et de traitement du minerai de ces pays sont en général bien plus aisées que celles du gisement alsacien, aussi la potasse française devient-elle difficilement compétitive malgré la modernisation et les progrès techniques constants.

Doléances du personnel : hausse des salaires, réduction de la durée du travail sans perte de salaire, versement d'une retraite complémentaire des ouvriers mineurs, solutions aux difficultés financières liées à l'endettement de la Société de Secours Minière, meilleure utilisation des quantités considérables de chlorure de sodium - 5 millions de tonnes par an - résidu de la fabrication des sels de potasse : ce sous-produit, jusqu'à présent sans emploi, est évacué par déversement dans le Rhin. L'implantation en Alsace d'industries consommatrices de sel (industries du chlore et soudières notamment) en permettrait la valorisation. [...]

---

<sup>153</sup> Fermées définitivement en 2002. (*L'Usine Nouvelle*, 22/10/2002)



- Traitement chimique des textiles<sup>154</sup> :

La société des « Traitements chimiques des Textiles » date de la fin du XIX<sup>ème</sup>s. [...] Six usines assurent le blanchiment, la teinture, l'impression et les apprêts sur les tissus de coton, de fibres artificielles et synthétiques, avec plus de 5 000 employés. [...]

Suit la liste nominative du personnel dirigeant.

- Monument commémoratif de la 1<sup>ère</sup> DB à Mulhouse :

En érigeant ce monument, les anciens de la Première Division Blindée, groupés en Amicale, ont voulu perpétuer le souvenir de ceux de leurs camarades morts lors de la campagne 1944-1945. [...]

**- 2.6 : « Bas-Rhin : Documentation ».**

Le sous-dossier s'ouvre sur des notices biographiques succinctes concernant les parlementaires - députés et sénateurs - du département, les personnalités universitaires, le préfet, les sous-préfets, l'évêque de Strasbourg, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg, le maire de Saverne, le maire de Wissembourg, le maire d'Erstein et le maire de Haguenau : date de naissance, situation de famille, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles...

**- 2.6.1 « Le département »**

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant le département du Bas-Rhin :

Démographie (735 000 habitants<sup>155</sup>). Répartition de la population par tranche d'âge : 0-14 ans : 23 % ; 15-24 ans : 15 % ; 25-64 ans : 51 % ; 65 ans et plus : 11 %.

---

<sup>154</sup> L'entreprise, renommée « Texunion », ferme ses portes en 2000. (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 4/01/2009)

<sup>155</sup> 1 112 815 habitants en 2014. (Insee)



56 % de la population est urbaine - communes de plus de 2 000 habitants - et 44 % rurale. La population rurale a diminué entre 1851 et 1959, tandis que l'agglomération strasbourgeoise est passée, dans le même temps, de 91 000 à 266 000 habitants<sup>156</sup>.); Situation politique (nette prédominance du MRP dans le département.); Economie et questions sociales (l'agriculture est importante, mais connaît des problèmes : exigüité des exploitations et des parcelles, extrême variété des cultures et des élevages. [...]) L'industrie est de transformation, textile, métallurgique, mécanique, chimique, et concentrée à Strasbourg. [...] Strasbourg est le centre commercial et bancaire de l'Alsace. [...] Importance du Port autonome de Strasbourg : 5ème port français, 4ème port rhénan, trafic annuel de 6,5 millions de tonnes<sup>157</sup>. [...]); Questions sociales (prédominance syndicale de la CFTC. Le climat social est calme. L'opinion est satisfaite de la nouvelle stabilité politique. Les ouvriers, qui craignent le chômage, tiennent à la stabilité économique et marquent une désaffection à l'égard des syndicats. Le patronat a consenti à Strasbourg à quelques réajustements de salaires. Les fonctionnaires sont calmes. Les agricultures s'inquiètent des prix du houblon, de la betterave sucrière, des produits laitiers.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Presse locale (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, édition quotidienne bilingue : tirage de 100 000 exemplaires, édition quotidienne française : 36 000 exemplaires ; *Le Nouvel Alsacien*, tendance MRP, quotidien bilingue, tirage de 37 500 exemplaires ; *L'Ami du peuple*, tendance catholique, édition hebdomadaire bilingue : tirage de 90 000 exemplaires, édition hebdomadaire française : tirage de 10 000 exemplaires ; *L'Humanité d'Alsace et de Lorraine*, tendance communiste, hebdomadaire bilingue, tirage de 12 000 exemplaires ; *La Presse Libre*, tendance SFIO, hebdomadaire bilingue, tirage de 10 000 exemplaires.); Besoins du département (les principaux besoins croissent dans les 561 communes du département du fait de l'essor démographique. Pour la période 1960-1965, ce sont la construction d'une autoroute Strasbourg-Bâle, l'adduction d'eau dans 137 communes, l'assainissement de 484 communes. [...]) En matière de construction, les logements économiques sont particulièrement nécessaires ainsi que l'amélioration de l'habitat

---

<sup>156</sup> 276 170 habitants en 2014. (Insee)

<sup>157</sup> Plus de 8 millions de tonnes en 2014. (Port Autonome de Strasbourg)





Normandie Université

rural. Construction nécessaire de 300 classes maternelles et enfantines, de 300 classes primaires, remplacement de 200 classes primaires vétustes, extension de 2 collèges techniques et de 8 centres d'apprentissage, création nécessaire de 3 collèges techniques supplémentaires, de 3 centres d'apprentissage supplémentaires, de 3 lycées et de 2 collèges.) ; Rénovation et essor économique (la ré-industrialisation des centres industriels en déclin (Bischwiller, Barr) est vitale, de même que la modernisation de l'agriculture : 34 000 ha. sont à rappeler, 22 000 ha. sont en cours, mais aussi développement de la commercialisation des fruits et légumes qui implique la création d'un marché-gare, de stations fruitières, etc ...) ; Perspectives d'avenir (expansion prévisible des industries pétrochimiques. La position centrale occupée par le Bas-Rhin dans le Marché Commun provoquera sans doute un essor industriel considérable. Le Bas-Rhin s'urbanise : de nombreuses cités nouvelles sont construites dans la région de Strasbourg sous l'impulsion d'une société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg dont l'action doit s'étendre au département tout entier.)

La note présente ensuite les doléances de la population et donne, en regard, les réponses apportées par l'administration :

Les Bas-Rhinois souhaitent la reconstruction des ponts sur le Rhin, détruits pendant la guerre ; les maires désirent être autorisés à emprunter pour financer les travaux d'intérêt communal qui ne bénéficient d'aucune subvention - l'administration émet un avis favorable - ; à Strasbourg, on veut hâter l'installation des institutions européennes - l'administration émet un avis favorable. [...]

La note présente enfin une courte synthèse sur le droit local du Bas-Rhin. Dans les départements de l'Est, en effet, une « législation locale », constituée par certains éléments maintenus des textes qui régissaient l'Alsace-Lorraine pendant son annexion à l'Allemagne, se combine à la législation française ainsi qu'à des dispositions spécialement édictées par le législateur français à l'intention de ces territoires (ex : le statut des cultes : ni la loi de séparation des églises et de l'Etat, ni les dispositions visant à restreindre l'activité des congrégations ne sont en vigueur en Alsace.) [...]



**- 2.6.2 : « Villes ».**

Les notes dactylographiées présentent - et résument - les principales informations concernant les villes d'Erstein, Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat, Strasbourg et Wissembourg.

- Erstein :

Démographie (5 747 habitants<sup>158</sup>.); Histoire de la ville (citée franque, mérovingienne puis carolingienne, rattachée en 1472 à l'Evêché de Strasbourg. [...]); Principales activités (bourg agricole, avec une sucrerie industrielle importante. [...]); Situation politique (Municipalité UNR-MRP-Modérés, avec une forte minorité communiste.); Grands hommes (le général Offenstein, né en 1760 dans la ville, qui prit une part active dans les guerres de la République et de l'Empire.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 28 novembre 1944 par les troupes du général Leclerc.); Dernier passage du général de Gaulle (le 24 décembre 1944, pour une rencontre avec le général Leclerc.); Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent voir leur cité demeurer sous-préfecture<sup>159</sup>.)

- Haguenau :

Démographie (20 771 habitants<sup>160</sup>.); Histoire de la ville (fondée au XI<sup>ème</sup>s., la cité est le chef-lieu de la Décapole au Moyen-âge.); Principales activités (industries mécaniques, forestières et textiles; centre commercial et militaire.); Situation politique (municipalité MRP.); Grands hommes (le sculpteur Nicolas de Haguenau au XVI<sup>ème</sup>s.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative, comprenant notamment le député Pierre Pflimlin, également conseiller général de Haguenau.); Circonstances de la libération de la ville (la cité est définitivement libérée le 16 mars 1945.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances

---

<sup>158</sup> 10 987 habitants en 2014. (Insee)

<sup>159</sup> La ville perd son statut de sous-préfecture en 1974, au profit de Sélestat. La nouvelle sous-préfecture garde néanmoins le nom de « Sélestat-Erstein ».

<sup>160</sup> 34 761 habitants en 2014. (Insee)



particulières de la population (les habitants souhaitent voir la reconstruction de la gare Sncf, détruite durant la guerre, qui n'existe encore qu'à l'état d'installations provisoires.)

- Molsheim :

Démographie (4 018 habitants<sup>161</sup>.); Histoire de la ville (mentionnée dès 820, la cité est cédée en 1635 par les Suédois à Louis XIII. [...]); Principales activités (industrie automobile. [...]); Situation politique (municipalité MRP.); Grands hommes (le général Westermann (1751-1794).); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 25 novembre 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (les habitants souhaitent l'implantation de nouvelles entreprises industrielles pour pouvoir travailler sur place, sans se déplacer à Strasbourg notamment.)

- Saverne :

Démographie (8 682 habitants<sup>162</sup>.); Histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne par Turenne en 1674. [...]); Principales activités (centre administratif et touristique.); Situation politique (Municipalité Modérés-MRP-UNR.); Grands hommes (le révérend Père Libermann (1802-1852), fondateur de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée sans combats par la 2<sup>ème</sup> DB le 22 novembre 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 16 juin 1951, veille des élections législatives.); Doléances particulières de la population (les commerçants souhaitent un développement industriel accru de la cité. [...])

- Sélestat :

Démographie (11 705 habitants<sup>163</sup>.); Histoire de la ville (membre de la Décapole au

---

<sup>161</sup> 9 263 habitants en 2014. (Insee)

<sup>162</sup> 11 433 habitants en 2014. (Insee)

<sup>163</sup> 19 546 habitants en 2014. (Insee)



## Normandie Université

Moyen-âge, la cité rejoint la Couronne en 1634.) ; Principales activités (centre commercial, industrie textile et tourisme au Haut Koenigsbourg, à proximité de la ville.) ; Situation politique (municipalité Modérés-UNR.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 6 février 1944 par les troupes américaines et la I<sup>ère</sup> Armée française.)

### - Strasbourg :

Démographie (200 921 habitants<sup>164</sup>.) ; Histoire de la ville (cité romaine, puis franque, la ville rejoint la Couronne en 1681.) ; Principales activités (forte activité du port de Strasbourg mais aussi industries alimentaires, métalliques et de transformation. Important centre culturel et universitaire. [...]) ; Situation politique (municipalité MRP-UNR, dont le maire est Pierre Pflimlin, MRP.) ; Grands hommes (Gutenberg (1400-1468), qui met au point à Strasbourg l'invention de l'imprimerie en 1439-1444.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative, comprenant le maire, Pierre Pflimlin, également président du conseil général et député MRP du Bas-Rhin.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 23 novembre 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB commandée par le général Leclerc. Définitivement soustraite à la menace allemande en avril 1945 par l'occupation de la rive droite du Rhin par la I<sup>ère</sup> Armée française.) ; Dernier passage du général de Gaulle (en septembre 1958, à l'occasion de la campagne pour le référendum du 28 septembre.)

### - Wissembourg :

Démographie (4 940 habitants<sup>165</sup>.) ; Histoire de la ville (fondée en 623 par le roi Dagobert Ier, puis membre de la Décapole alsacienne en 1354, la cité est rattachée à la Couronne après la Guerre de Trente ans.) ; Principales activités (la cité est principalement un centre commercial et administratif. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés-MRP-UNR.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 19 mars 1945 par les troupes françaises du général de Monsabert.) ; Dernier passage du général de

---

<sup>164</sup> 276 170 habitants en 2014. (Insee)

<sup>165</sup> 7 738 habitants en 2014. (Insee)



Gaulle (le 4 octobre 1945, en compagnie du général Koenig, en provenance de Mayence où il a inspecté les troupes françaises présentes en Allemagne.) ; Doléances particulières de la population (les habitants se plaignent des problèmes d'industrialisation et de logement. [...] La municipalité tient à ce que la rectification de frontière effectuée en 1949 et qui lui a transféré la jouissance d'une forêt de 800 hectares soit définitive et irrévocable. Certains milieux allemands essayent, en effet, de remettre cette rectification en cause.)

### - 2.6.3 : « Etablissements ».

Les notes dactylographiées présentent - et résumant - les principales informations concernant l'université de Strasbourg, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg, le Conseil de l'Europe et le Port autonome de Strasbourg. Elles traitent aussi de la situation du Rhin, de son statut, de son organisation et de son trafic.

#### - L'université de Strasbourg :

Historique (née de la Réforme, elle est érigée en université en 1621. L'université compte 7 facultés, dont la faculté de théologie catholique et la faculté de théologie protestante. 7 000 étudiants y suivent les enseignements<sup>166</sup>.) ; Objectifs principaux (outre l'enseignement proprement dit, l'université cherche à accroître la coopération intellectuelle et culturelle entre la France et l'Allemagne.) ; Locaux et équipement (en cours d'agrandissement et de modernisation.) ; Personnel enseignant (128 professeurs<sup>167</sup>.) ; Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir (la pénurie de places pour les étudiants rend la réalisation des projets de construction et d'agrandissement urgente. [...] La vocation de l'université, située au cœur du Marché Commun, est d'accueillir les étudiants étrangers.)

#### - La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg :

---

<sup>166</sup> 48 011 étudiants en 2015/2016. (Université de Strasbourg)

<sup>167</sup> 2 778 enseignants et enseignants-chercheurs en 2016. (Université de Strasbourg)



## Normandie Université

Historique (la Chambre est créée en 1802.) ; Objectifs (représenter les intérêts généraux de l'économie du Bas-Rhin. [...]) ; Personnel dirigeant (liste nominative.) ; Perspectives d'avenir (elles sont liées à l'avenir de l'industrie et du commerce dans ce département situé au cœur du Marché Commun.)

### - Le Conseil de l'Europe :

Historique (fondé à Londres le 5 mai 1949 par dix Etats (la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni) qui ont choisi Strasbourg à l'unanimité comme siège de la nouvelle institution. Aux dix Etats fondateurs, cinq sont venus se joindre, réunissant ainsi au Conseil de l'Europe l'Autriche, la RFA, la Grèce, l'Islande, la Turquie<sup>168</sup> ; Objectifs (promouvoir la plus grande unité possible entre les pays participants, en vue d'assurer la paix, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de développer le progrès économique et social.) ; Structure (le Conseil de l'Europe se compose d'un Comité des ministres (conférence régulière des ministres des Affaires étrangères qui doit prendre ses décisions à l'unanimité) et d'une Assemblée consultative, composée de 132 membres désignés par les parlements des pays représentés.) ; Locaux (le Conseil de l'Europe est installé dans les locaux qui ont été construits à Strasbourg en 1949. Son hémicycle abrite également les sessions de l'Assemblée parlementaire européenne.) ; Personnel dirigeant (liste nominative, dont le Secrétaire général du Conseil, l'italien Lodovico Benvenuti<sup>169</sup>.) ; Effectif global (le Secrétariat général occupe environ 300 fonctionnaires<sup>170</sup>.) ; Résultats obtenus (24 conventions adoptées, création en 1959 de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.)

### - Le Port autonome de Strasbourg :

Historique (le Port autonome de Strasbourg est né de l'association de la ville et de l'Etat en 1923.) ; Objectifs (permettre et faciliter toutes les activités

---

<sup>168</sup> 47 Etats membres en 2017.

<sup>169</sup> Le norvégien Thorbjørn Jagland en 2018.

<sup>170</sup> 1 800 fonctionnaires en 2015.



Normandie Université

commerciales françaises sur le Rhin.) ; Equipement (694 ha. de surface totale<sup>171</sup>. [...]) ; Organisation administrative (liste nominative du personnel dirigeant, directeur et conseil d'administration.) ; Résultats obtenus (nombre de personnes employées dans le port : 10 000 environ<sup>172</sup>, trafic de 6 millions de tonnes en 1956<sup>173</sup>.); Difficultés et perspectives d'avenir (le rattachement économique de la Sarre à l'Allemagne<sup>174</sup> prive Strasbourg d'une partie de son trafic traditionnel. [...]) Le port compte sur la création d'industries nouvelles que le Marché Commun doit encourager. La construction de deux raffineries de pétrole commencera en 1960 et apportera à Strasbourg un champ d'activité nouveau, orienté vers la pétrochimie. Le port compte aussi sur l'amélioration des voies de communication, mais les crédits prévus pour les années 1960, 1961 et 1962 paraissent insuffisants.)

- Le Rhin, son statut, son organisation, son trafic :

Origine du statut de la navigation du Rhin (le Congrès de Vienne institua dans son Acte final du 9 juin 1815 la « Commission Centrale pour la navigation du Rhin », destinée à consacrer le principe de la liberté de navigation sur le grand fleuve<sup>175</sup>.); Grands principes du statut rhénan (liberté de la navigation, égalité de tous les pavillons, uniformisation et élaboration en commun accord des dispositions réglementant la navigation. [...]) : Statut de la CCNR (organisation, attributions.) ; Economie de la navigation du Rhin (trafic de 140 millions de tonnes transportées sur le Rhin en 1959<sup>176</sup>.)

**- 2.7 : « Correspondance diverse ».**

Le sous-dossier contient trois lettres manuscrites adressées au colonel Gaston

---

<sup>171</sup> 1060 ha. en 2017. (Port Autonome de Strasbourg)

<sup>172</sup> 8 251 personnes employées en 2015. (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace, 05/2017)

<sup>173</sup> Plus de 8 millions de tonnes en 2014. (Port Autonome de Strasbourg)

<sup>174</sup> Entériné pour le 1er janvier 1957 par les Accords de Luxembourg signés par la France et la RFA en octobre 1956.

<sup>175</sup> Toujours en activité en 2017, la CCNR siège à Strasbourg.

<sup>176</sup> Avec un trafic de plus de 300 millions de tonnes transportées en 2015, le Rhin est devenu le premier fleuve commercial européen. (Voies Navigables de France, 5/10/2016)



Normandie Université

de Bonneval<sup>177</sup> et datées du mois de novembre 1959, attirant l'attention de l'aide de camp du Général sur l'existence d'un cimetière militaire de la Première Guerre mondiale près de Mulhouse pour l'une, lui demandant, pour l'autre, une invitation à la réception donnée à la mairie de Mulhouse, et sollicitant, pour la dernière, une entrevue avec le Général lors de son passage à Strasbourg, signée par la fille du général d'Astier de la Vigerie, Marie-Adélaïde de Mullenheim.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 63 consacré au voyage en Alsace et dans le Territoire de Belfort de novembre 1959 conservé à la Fondation Charles de Gaulle

---

<sup>177</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.





Normandie Université

**7 - Voyage des 25-28 février 1960 :  
Languedoc-Roussillon, Midi-  
Pyrénées.**



Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 178
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 65	Page 181



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

- 25-28 février 1960, voyage présidentiel en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées : Tarn, Aude, Gard, Hérault<sup>178</sup>.

Le 25 février, le président de la République arrive à Gaillac par le train et prononce un discours place Thiers. Le chef de l'Etat part ensuite par la route pour Carmaux via Cahuzac-sur-Vère, Virac et Saint-Benoît. A Carmaux, il prononce un discours devant l'hôtel de ville et visite la cokerie des Houillères du Bassin d'Aquitaine ; il s'adresse aux ouvriers. Le président gagne Albi où il prononce un discours sur la promenade du Vigan et repart pour Castres via Réalmont et Vénès. A Castres, il visite le musée Jean Jaurès et prononce un discours devant le théâtre municipal. Le Général se rend ensuite à Mazamet, via Laguarrigue et Labruguière ; il prononce un discours devant l'hôtel de ville. Il gagne ensuite Carcassonne, via Les Martyrs, Cuxac-Cabardès, Villegailhenc et Villemoustaussou. A Carcassonne, le chef de l'Etat prononce un discours place Carnot.



A Narbonne, la foule est rassemblée place de l'hôtel de ville pour accueillir le chef de l'Etat le 26 février 1960. (Doc. INA)

---

<sup>178</sup> « A Montpellier et à Sète, ça n'est même plus de la foi et de la confiance : ça ressemble à de l'amour. C'est presque terrifiant. [...] Le mot qui revient le plus souvent devant cette formidable séance de prestidigitacion toujours recommencée et toujours réussie, c'est ' incompréhensible ' ». Jean Cau, *l'Express*, 3 mars 1960.



Normandie Université

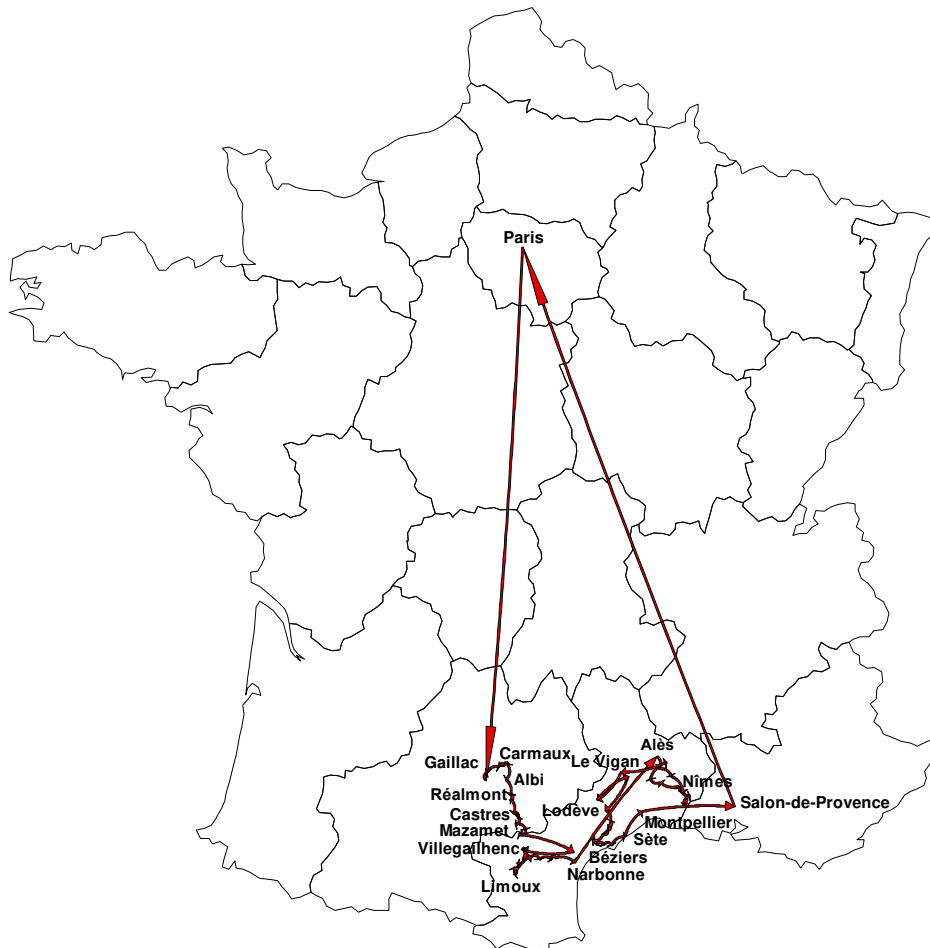
Le 26 février, le président de la République quitte Carcassonne pour Limoux, via Preixan, Rouffiac-d'Aude et Cépie ; il prononce un discours place de la République. Il gagne ensuite Narbonne via Trèbes, Capendu, Conilhac et Lézignan. Il visite l'usine de la société de raffinage de l'uranium, et la cave coopérative. Il prononce un discours sur le perron de l'hôtel de ville, puis se rend de Narbonne à Alès par le train. A Alès, le Général prononce un discours sur le perron de l'hôtel de ville et part ensuite pour Nîmes, via Cardet - visite au mémorial du Mouvement de Libération Nationale -, La Calmette, Caissargues, Saint-Gilles et Bellegarde. A Nîmes, le chef de l'Etat prononce un discours sur l'Esplanade puis visite le marché-gare, le marché aux bestiaux et la Chambre de commerce.

Le 27, le général de Gaulle se rend au Vigan via Crespian, Quissac et Saint-Hippolyte. Il prononce un discours sur le perron de l'hôtel de ville du Vigan puis visite l'usine de l'Union Cévenole de Bonneterie. Le président de la République se rend ensuite à Lodève et Ganges. Il prononce un discours devant la cathédrale ; puis il prend la direction de Béziers, via Clermont-l'Hérault, Paulhan, Lézignan-Lacèbe, Pézenas et Valros. A Béziers, il prononce un discours devant l'hôtel de ville puis préside une cérémonie au monument élevé à la mémoire de Jean Moulin. Ensuite, le Général gagne Sète, via Villeneuve, Vias et Agde ; il prononce un discours devant l'hôtel de ville de Sète, puis repart pour Montpellier.

Le 28 février, le président de la République assiste à la messe dominicale à la cathédrale de Montpellier, puis visite l'université et l'Ecole nationale d'agriculture. Il prononce un discours place de la Comédie, et gagne ensuite Salon-de-Provence par avion, où il inspecte l'Ecole de l'Air et s'adresse aux élèves dans le grand amphithéâtre. Le chef de l'Etat prend ensuite l'avion pour Paris.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées des 25-28 février 1960.**



## **- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 65.**

Le carton AC 65 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce septième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage dans le Languedoc du 25 au 28 février 1960 ».**
- **2.2 : « Presse ».**
- **2.3 : « Gard ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.3.3 : « Ecoles - Institutions ».**
  - **2.3.4 : « Discours du président de la Chambre de commerce de Nîmes-Uzès et député du Gard ».**
- **2.4 : « Aude ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.4.3 : « Commerce et industrie ».**
- **2.5 : « Tarn ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.5.3 : « Commerce et industrie ».**
- **2.6 : « Hérault ».**
  - **2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.6.3 : « Etablissements ».**
- **2.7 : « Généralités et divers. Comptabilité du voyage ».**
- **2.8 : « Voyage dans le Languedoc : Ecole de l'Air de Salon-de-Provence ».**



Normandie Université

**- 2.1 : « Programme du voyage dans le Languedoc du 25 au 28 février 1960 ».**

Le sous-dossier contient un programme dactylographié broché, classé « confidentiel », intitulé « Voyage de Monsieur le président de la République dans le Tarn, l'Aude, le Gard, l'Hérault et visite officielle à l'école de l'air de Salon-de-Provence. 25-26-27-28 février 1960 ».

Il détaille pour chaque journée, avec un minutage précis, les lieux visités et les personnalités présentes lors du voyage. Ainsi, pour la journée du samedi 27 février :

« Le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Agriculture accompagnent Mr le président de la République.

7 h 30 : Départ de la préfecture de Nîmes pour Le Vigan. Le préfet du Gard prend place dans la voiture présidentielle. Arrêts à Crespian, Quissac, Saint-Hyppolyte.

9 h 15 : Arrivée à l'hôtel de ville du Vigan. Le président de la République est accueilli par le maire et par le Sous-préfet. Présentation, dans les salons de l'hôtel de ville, du conseil municipal, des notabilités locales.

9 h 35 : Allocution de Monsieur le président de la République, prononcée du perron de l'hôtel de ville.

9 h 40 : Départ de l'hôtel de ville, en cortège automobile, pour l'usine de l'Union Cévenole de bonneterie. Le maire du Vigan prend place dans la voiture présidentielle.

9 h 42 : Arrivée à l'usine. Le président est accueilli par le Président Directeur Général de l'établissement. Visite d'un atelier de l'usine.

9 h 50 : Départ du Vigan pour Lodève [...] ».

Un document dactylographié annexe précise la composition des cortèges automobiles ou ferroviaires, la liste des passagers des avions, et la liste des personnalités invitées aux différents déjeuners ou dîners officiels offerts en préfecture ou sous-préfecture durant le voyage. Une liste nominative de 33



journalistes, pour lesquels un avion spécial est affrété, est jointe. Une note des Services de sécurité de la présidence de la République, signée par Jacques Cantelaube<sup>179</sup>, contrôleur général chef du service, en date du 22 février 1960, précise les conditions de sécurité relatives au trajet effectué en train spécial pour le départ vers Gaillac, première ville de destination.

Il est précisé que le chef de l'Etat sera accueilli en gare d'Austerlitz par le Premier ministre venu le saluer avant son départ, ainsi que par le Président Directeur Général de la SNCF, et par MM. les préfets de Seine et de Police. Un détachement de gardiens moniteurs de la préfecture de police fera une haie d'honneur sur le quai. Un tapis rouge sera disposé à hauteur du wagon présidentiel. [...] Un plan de sécurité (« Plan S ») sera assuré par la SNCF, qui fera circuler un train balai sur la voie, 5 minutes avant le train présidentiel. En outre, sur les voies parallèles à celle du train présidentiel stationneront deux trains écrans gardés par la police municipale. Dans le département de la Seine et en province, le plan de sécurité (n° 1) sera mis en place par la police pour la surveillance de voies, ouvrages d'art et bâtiments. [...] La police municipale assurera la libre circulation et la sécurité du cortège automobile Elysée-gare, ainsi que la surveillance de la voie publique et de la ligne de métro sous laquelle passera la voiture présidentielle. En outre elle surveillera les quais. La direction des Renseignements Généraux prendra en charge la surveillance des points dominant la cour de la gare et le quai (immeubles, fenêtres, terrasses.) Le Service de sécurité de la présidence assurera le contrôle des accès au quai et au train spécial, ainsi que la surveillance intérieure du train pendant le parcours. Des consignes de sécurité sont également données pour le retour prévu en avion spécial de Salon-de-Provence à Paris le 28 février : priorité absolue à l'avion présidentiel, sécurité assurée par la police municipale, la police de l'Air et le Service de sécurité présidentielle à Orly.

---

<sup>179</sup> Le commissaire divisionnaire chef du Service, Jacques Cantelaube (1912-1993), est en charge de la sécurité présidentielle de 1959 à 1962.





- 2.2 : « Presse ».

Le sous-dossier du carton AC 65 conservé à la Fondation Charles de Gaulle contient des coupures de la presse locale *La Marseillaise*, *Le Provençal* et *Le Méridional* en date du 29 février 1960 et traitant notamment de la visite à l'École de l'Air de Salon-de-Provence par le Général, ainsi que les pages du *Midi Libre* en date du 27 février 1960 consacrées au voyage présidentiel.

Dans l'article du *Provençal* consacré à la visite de l'École de l'Air, et titré : « Salon, dernière étape d'un voyage triomphal : De Gaulle exalte le rôle de l'École de l'Air », on lit :

« [A Montpellier], des milliers de personnes étaient déjà dans les principales avenues de leur ville, pour tenter d'entrevoir la longue silhouette du chef de l'Etat. La patience des gens, qui veulent pouvoir dire : « je l'ai vu », est infinie. Ils attendent, ils piétinent, ils s'agglutinent avec une constance magnifique. Et, à l'instant du « top », au moment où surgit la « Chambord » présidentielle, ils traduisent en enthousiasme sonore leur exaltation trop longtemps contenue. Montpellier, à cet égard, a été l'égale des autres villes du Languedoc : le général de Gaulle y a été follement acclamé. [...]

[A l'École de l'Air], nouveau cortège. Un groupe de policiers motocyclistes en grande tenue, baudriers et casques blancs, uniformes bleu marine à revers rouges, précède la voiture présidentielle qui se dirige vers le centre de l'école, où le Général doit passer en revue les six cents élèves et officiers. « *La Marseillaise* » éclate. Un silence impressionnant plane. La scène est grandiose. Puis la musique interprète l'entraînante « *Marche consulaire* ». Nouveau silence. Le général de Gaulle passe lentement en revue les six cents hommes de l'armée de l'Air. [...] Puis c'est le défilé. Un défilé aérien de grande allure. Le ciel est traversé par seize Fougas de l'école de l'Air, suivis de douze Mystère IV de la base de Dijon, de douze Super-Mystère du Centre d'Orange et de dix-huit Vautour de la base de Cognac. Au sol, les aspirants de la promotion Blériot (1958), les élèves-officiers de 1<sup>ère</sup> année, les élèves de l'École militaire de l'Air, passent successivement devant le président de la République. [...]



Normandie Université

Il est 17 h 15, le « SO Bretagne » du président de la République décolle pour Paris. Une fanfare interprète une marche militaire. Sur la route nationale, des voitures sont arrêtées sur près de deux kilomètres. D'innombrables curieux lèvent la tête vers le ciel. Ce sera leur manière à eux de « l'avoir un peu vu... » ».

*Le Midi-Libre*, dans son édition du 27 février 1960, consacre plusieurs pages à la visite présidentielle, en titrant :

« Limoux, Narbonne, Alès et Nîmes ont acclamé le général de Gaulle, qui a visité les vignobles audois, le pays cévenol et les réalisations du canal du Bas-Rhône».

L'article de l'envoyé spécial du journal relate la seconde journée du voyage officiel, le 26 février :

« Le général de Gaulle a commencé très tôt hier matin sa seconde journée de voyage dans le Languedoc. C'est dès 7 h 45 que le cortège officiel, quittant Carcassonne aux rues encore tout ensommeillées - on s'est couché très tard hier dans la vieille cité qui est restée illuminée une bonne partie de la nuit à l'occasion de la visite du chef de l'Etat - a repris la route. [...] A 8 h 30 c'est l'arrivée à Limoux. [...] Une banderole tricolore indique que Limoux souhaite la bienvenue au président de la République. Un arc de triomphe tricolore, marqué de croix de Lorraine dorées, a été élevé à l'entrée de la ville où le cortège pénètre au milieu des vivats.

L'accueil de Limoux au président de la République est vraiment extraordinaire. Toute la population est là, massée dans l'artère principale et sur la place où le général de Gaulle va prononcer le premier discours de la journée. Les enfants, par centaines, agitent de petits drapeaux. Toute la ville, d'ailleurs, n'est qu'un flamboiement de bleu, de blanc et de rouge. La foule manifeste une joie exubérante, pétillante, comme l'excellente « blanquette » qui fait la renommée de Limoux. Ce fameux mousseux sera distribué gratuitement par les fabricants à toute la population après le départ du chef de l'Etat, afin que cette journée historique puisse être marquée convenablement. [...]

Quelques instants plus tard, dans les salons de l'hôtel de ville, les membres du conseil municipal et les notabilités locales sont présentés au chef de l'Etat. Les



Normandie Université

producteurs de vins de la région sont absents, la Confédération Générale des Vignerons ayant donné l'ordre à ses membres de ne pas être présentés à l'hôtel de ville pour protester contre la situation viticole.

Le président de la république, peu après, gagne à pieds, au milieu de la foule, et sous les acclamations, la place de la République, pour prononcer son allocution.

Au sujet de l'Algérie, il déclare :

« L'Algérie de demain ne peut pas être celle qu'elle était dans le passé. [...] L'avenir de l'Algérie ne peut se faire que par la volonté librement exprimés des Algériens, c'est ce que nous avons décidé, c'est la seule issue à une guerre lamentable et c'est la seule voie qui puisse conduire à l'avenir de ce pays là, lié naturellement avec la France ».

Le cortège prend la route pour Narbonne. [...] Successivement, c'est Capendu, Douzens, Conilhac, Lézignan... Dans toutes ces petites localités, le général de Gaulle est accueilli par les maires et les membres des conseils municipaux. Il salue les Anciens combattants et serre les nombreuses mains qui, comme toujours, se tendent vers lui. C'est la matinée des cadeaux et des bouquets. A Capendu, on remet au président un carton des vins des Corbières. A Conilhac, deux jeunes filles lui tendent un bouquet de tulipes et d'œillets... A Lézignan, où l'on offre au Général un bouquet tricolore, l'accueil est délirant. La foule est massée aux abords de l'hôtel de ville, sous les platanes. [...]

Le Général pénètre à Narbonne sous les acclamations à 10 h 45. Le cortège officiel gagne l'usine de raffinage d'uranium. Dans la cour de l'usine des ingénieurs et des techniciens en blouses blanches forment une haie le long des bâtiments. [...] C'est en 1957 que le Commissariat à l'Énergie Atomique a décidé la construction de l'usine. Les travaux de construction commencés au début de 1958 permirent moins de deux ans après dès octobre 1959, de produire le premier lingot d'uranium. L'usine produit mille tonnes d'uranium de pureté nucléaire par an qui viennent s'ajouter à la capacité de production de l'usine du Bouchet en fonctionnement depuis 1948. Cette production est destinée à l'alimentation non seulement des piles « plutonigènes », comme celles construites à Marcoule, mais aussi des centrales utilisant l'énergie atomique pour la production de l'électricité, comme celles qui sont actuellement en



construction en Touraine. [...] C'est ensuite la visite des ateliers. Le général de Gaulle serre la main des ouvriers en bleus de chauffe qui se trouvent sur son passage et l'applaudissent.

Le cortège officiel quitte alors l'usine sous les applaudissements des employés et se rend à la cave coopérative de Narbonne. [...] Le général de Gaulle félicite les vignerons de leur réalisation et leur dit : « Je suis très intéressé par ma visite. Je vois là une preuve de vitalité de votre département, la coopération est une chose essentielle ».

Le cortège repart et pénètre au cœur de la ville. Narbonne tient à faire au Général un accueil dont il se souviendra. Des applaudissements et des vivats fusent sans fin de l'immense foule massée sur les trottoirs et sur l'esplanade de l'hôtel de ville où le président de la République est accueilli par le maire de la ville. Ce dernier manifeste sa satisfaction pour « l'action de défense républicaine » du chef de l'Etat à la suite des événements d'Alger du 24 janvier<sup>180</sup>. [...] Evoquant la crise viticole, le maire fait observer que « la région est condamnée à produire du vin » et qu'une solution doit intervenir en faveur des viticulteurs. En quelques mots, le Général de Gaulle répond qu'il n'ignore pas les problèmes qui préoccupent les Narbonnais et les habitants de l'Aude :

« Vous pouvez être assurés que les pouvoirs publics ont le souci de faire en sorte que les populations de cette région vouée à la vigne puissent vivre et se développer comme il convient. Je crois qu'il est possible de parvenir à un équilibre durable, ce qui est souhaitable ».

Le président de la République se rend ensuite sur le perron de l'hôtel de ville pour prononcer son allocution. Une ovation formidable salue son arrivée à laquelle il répond par le signe « V », les deux bras tendus.

Dans son discours, le général de Gaulle a notamment réaffirmé qu'en ce qui concerne l'Algérie, une évolution était « nécessairement en cours » : « Il faut que se termine cet absurde combat qui est engagé sur cette terre malheureuse. Il faut que l'on puisse procéder à la consultation des citoyens de ce pays [...] ».

---

<sup>180</sup> Du 24 janvier au 1er février 1960 se déroule à Alger la semaine des barricades, journées insurrectionnelles des Français d'Algérie dues à la mutation en métropole du général Massu sur décision du président de la République.



Après son allocution, le chef de l'Etat s'est rendu à la gare de Narbonne, où il a pris l'autorail spécial à destination d'Alès. Il arrive à 14 h 25. A la sortie de la gare d'Alès, le président de la république monte, pour la première fois au cours d'un voyage officiel, dans la Simca « Présidence » à carrosserie spéciale décapotable et qui a rejoint dans le parc automobile de l'Elysée la familière DS noire présidentielle.

Après avoir visité un quartier neuf de la ville, puis gagné l'hôtel de ville au milieu d'une foule dense qui l'acclame longuement, le Général entame avec les maires de l'arrondissement le dialogue devenu rituel sur les adductions d'eau, l'électrification et les écoles et déclare à ses interlocuteurs qui représentent surtout des communes rurales : « Il faut que l'agriculture s'organise, il faut que les agriculteurs coopèrent non seulement pour la production mais aussi pour la vente. Beaucoup d'intermédiaires pourraient être supprimés si les agriculteurs s'organisaient ».

Et le général de Gaulle souligne que pour remédier à la crise agricole, on devrait également « implanter dans les campagnes des usines qui utiliseraient les produits de la terre ».

C'est ensuite devant la foule massée sur la place un grand discours où le Général, après avoir repris la plupart des grands thèmes qu'il avait déjà développés dans ses allocutions précédentes, déclare notamment : « Les conditions de l'équilibre mondial ont changé profondément. Nous avons devant nous tout un camp, qui est le camp totalitaire que vous connaissez. Or, nous sommes des hommes libres et nous entendons le rester. Il est naturel qu'entre ce camp totalitaire et nous il y ait une tension. Devant ces menaces il faut que la France reste forte, c'est la condition de ce que l'on appelle d'abord la détente et de ce que l'on appellera peut-être un jour la réconciliation. Nous avons dans notre camp des amis, des alliés, nous en avons même de très grands. Nous voulons conserver ces amitiés, mais nous ne voulons pas de protection. Il faut que la France, elle aussi, ait les moyens de se défendre. Voilà les raisons qui expliquent l'expérience de Reggane<sup>181</sup> ».

Sous un soleil de plus en plus éclatant, le cortège reprend ensuite la route à

---

<sup>181</sup> Le 13 février 1960, un essai d'une bombe A a eu lieu à Reggane, au nord du désert algérien du Tanezrouf.



travers les plaines du Haut-Gard, puis les garrigues parsemées de chênes verts nains et de pins où surgissent à tout moment de petits villages aux murettes de pierres sèches bordés de cyprès.

Les arrêts se multiplient, notamment devant le mémorial du Mouvement de Libération Nationale de Cardet, sobre croix de pierre qui rappelle le souvenir de 196 héros de la Résistance du Gard et de l'Hérault qui trouvèrent la mort sous l'occupation. Puis, après une brève traversée de Nîmes où le cortège ne doit revenir qu'après avoir fait un long détour dans la campagne environnante, des villes comme La Calmette, Caissargues, St-Gilles, petits villages et petites villes dont l'enthousiasme explose sous le soleil méditerranéen. De jeune amazones et de jeunes cavaliers, qui a un moment debout sur leurs étriers, saluant le passage du cortège de leur bombe, rappellent d'ailleurs si l'on était tenté de l'oublier que la Camargue est ici toute proche.

Sous le soleil et la chaleur, le cortège donne l'impression de s'alanguir et accumule les minutes de retard au fil des étapes, et c'est avec près de trois-quarts d'heure de retard sur l'horaire qu'il arrive à Pichegu où est installée la station de pompage qui commande un gigantesque réseau d'irrigation du Bas-Languedoc. Lorsque l'ensemble du réseau d'irrigation sera achevé, l'eau pompée dans le Rhône par la station de Pichegu, ou arrivant de réservoirs installés sur les torrents des Cévennes, desservira 220 000 ha. et 227 communes représentant 600 000 habitants<sup>182</sup>. [...]

Venant de Pichegu, le chef de l'Etat a fait à Nîmes, magnifique cité qui porte la marque de la Rome antique, une entrée triomphale. Dans les faubourgs, la foule était massée sur les trottoirs. Debout dans sa voiture découverte, le président de la République répondait aux vivats, saluant des deux mains. [...] Il se rend à la préfecture. Une fois de plus, à sa descente de voiture, il s'approche de la foule bien canalisée par des barrières blanches et serre d'innombrables mains. Les cris de « Vive de Gaulle ! Vive la France ! » sont cent fois répétés.

Dans les salons, c'est l'habituelle présentation des parlementaires du

---

<sup>182</sup> Toujours en activité de nos jours, la station de pompage de Pichegu bénéficie de travaux de modernisation en 2010.



Normandie Université

département, du conseil général, des Corps constitués, des maires de l'arrondissement, des membres de la Chambre d'agriculture, et aussi d'un groupe d'Anciens combattants. Le général de Gaulle adresse quelques mots aimables aux personnalités, puis, avec un retard de plus d'une demi-heure sur l'horaire fixé, regagne sa voiture pour se rendre, toujours follement applaudi, sur la place de l'Esplanade où il prononce un discours devant une assistance extrêmement nombreuse. Il a repris les thèmes déjà développés au cours de ses précédentes allocutions, sur la transformation qui se produit dans le monde, en France et dans ses prolongements outre-mer et en Algérie. Il a insisté une fois de plus sur la nécessité de l'unité française : « Aujourd'hui comme hier et demain, c'est sur l'unité française que nous pourrons bâtir notre avenir. Nous avons à nous transformer dans notre activité nationale, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'agriculture et, puisque nous sommes dans le Gard, de la viticulture. Ces changements sont indispensables. Je dis qu'il s'agit de faire en sorte que les exploitations deviennent rentables, qu'elles se transforment elles aussi. Cela doit se faire par l'effort de ceux qui produisent, des agriculteurs eux-mêmes, avec, bien sûr, le concours de l'Etat ».

Enfin, le président de la République a rendu un hommage vibrant à la jeunesse : « La belle, la vaillante, la nombreuse jeunesse que je vois partout et qui, demain, prendra les responsabilités. A cette jeunesse, je dis : rappelez-vous que le général de Gaulle, président de la République, vous a dit ce soir, jeunes de France, nous vous faisons confiance ».

La journée s'achève à la préfecture où a lieu le dîner officiel ».

### **- 2.3 : « Gard ».**

#### **- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant les villes de Nîmes, Alès, Le Vigan, et le département du Gard.



## Normandie Université

### - Nîmes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville de Nîmes .

Démographie (plus de 100 000 habitants<sup>183</sup>, grâce à sa vitalité démographique : 2 649 naissance en 1959 pour 1 270 décès.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (importante cité gallo-romaine dans l'Antiquité, propriété des comtes de Toulouse en 1185, la cité est rattachée à la Couronne en 1226.) ; Principales activités (tourisme important lié au patrimoine archéologique, à la tauromachie ; cité industrielle et commerciale : apparition d'un secteur agro-alimentaire de transformation, avec mise en valeur connexe des terres du Bas-Languedoc.) ; Situation politique (aux élections municipales de mars 1959, les communistes sont éliminés au profit d'une entente SFIO-MRP-UNR-Modérés.) ; Grands hommes (Alphonse Daudet (1840-1897.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par les FFI du 24 au 27 août 1944. Des éléments de la 4<sup>ème</sup> Brigade FFL entrent dans la cité le 29 août.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 8 novembre 1958, suite aux inondations de septembre et d'octobre 1958.) ; Doléances de la population (les habitants expriment des craintes pour la pérennité du bassin minier d'Alès. Réponse, en regard, de l'administration : le gouvernement vient récemment de faire accorder 3 milliards de francs aux Houillères des Cévennes pour ouvrir un nouveau puits d'extraction de charbon, le puits de La Panissière<sup>184</sup>. Il ne sera licencié aucun mineur. Mais il n'en demeure pas moins exact que la suppression progressive d'un grand nombre d'emplois par extinction dans ce bassin rend nécessaire un grand effort de développement économique. Craintes également pour les revenus agricoles. Réponse de l'administration : les dirigeants de l'agriculture font encore confiance au gouvernement et au président de la République.)

### - Alès

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>183</sup> 151 075 habitants en 2014. (Insee)

<sup>184</sup> Creusé en 1960, puis mis en exploitation, le puits de La Panissière est définitivement fermé en 1974.





## Normandie Université

Démographie (36 893 habitants<sup>185</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (place forte protestante, reprise par Louis XIII qui y signe la « Paix d'Alès » en 1629. Avec la reprise des hostilités après la révocation de l'Edit de Nantes, la cité est l'un des centres de la guerre des Camisards.); Principales activités (l'exploitation du gisement houiller fait la prospérité de la ville au XIX<sup>ème</sup>s. Troisième bassin français, le gisement a connu une situation financière critique en 1945, du fait de la vétusté de ses installations. Les troubles insurrectionnelles très graves qui se sont produits dans ce secteur imposèrent en 1948 une véritable reconquête militaire. Le redressement est venu de l'amélioration des rendements, accrus encore de 8 % en 1959. [...] Un crédit vient d'être accordé pour l'ouverture d'un nouveau puits : celui de La Panissière. La poursuite de la modernisation du bassin entraînera d'inévitables compressions de personnel, qui compte aujourd'hui 3 200 ouvriers et techniciens.<sup>186</sup> Elles s'effectueront d'une manière progressive, sans aucun licenciement. Mais la réduction du nombre d'emplois risque un jour prochain de priver la ville d'une partie de son actuelle jeunesse. [...] La construction y est en plein essor. Une cité scolaire pouvant recevoir 8 000 élèves vient d'être ouverte à l'enseignement. Depuis 1953, la ville a entrepris un vaste programme de reconstruction des quartiers insalubres. Des immeubles HLM, groupant 1 500 logements, sont en construction. [...]); Situation politique (municipalité PCF-SFIO.); Grands hommes (le chimiste Jean-Baptiste Dumas (1800-1884.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Libération de la ville (après le départ des troupes allemandes, la ville est investie par les résistants locaux le 25 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 8 novembre 1958, après les fortes inondations subies par la cité.); Doléances de la population (la cité ne souhaite que la poursuite de son redressement. Or l'avenir reste sombre et préoccupant : l'amélioration de la productivité des charbonnages et l'essor démographique de la région réduiront sans cesse les possibilités d'emplois pour les jeunes. La ville espère que la poursuite d'implantations industrielles nouvelles permettra de leur donner du travail et de

---

<sup>185</sup> 39 993 habitants en 2014. (Insee)

<sup>186</sup> La fermeture du dernier puits, celui des Oules, en 1985, marque la fin de l'exploitation houillère dans les Cévennes.



conserver ainsi les éléments d'une vitalité retrouvée mais fragile<sup>187</sup>.)

- Le Vigan

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 867 habitants<sup>188</sup>. Les jeunes sont nombreux : les effectifs des écoles primaires atteignent 15 % de la population totale.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (siège d'une l'administration royale dès le XIII<sup>ème</sup>s., la cité connaît des combats importants lors des Guerres de religion. [...]) ; Principales activités (l'activité agricole est tournée vers la forêt et la pomme. L'essentiel de l'économie locale a été longtemps assuré par la sériciculture, la filature et la bonneterie de soie. L'apparition des textiles artificiels a provoqué la fermeture des filatures, mais le chômage est aujourd'hui complètement résorbé.) ; Situation politique (les électeurs d'Alès se partagent entre Modérés et communistes/poujadistes.) ; Grands hommes (le père Emmanuel d'Alzon (1810-1880), fondateur du journal *La Croix*.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par les maquisards locaux le 29 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population (les habitants souhaitent des créations d'emplois pour les jeunes : l'essor démographique risque en effet de faire disparaître le plein emploi.)

- Généralités

La note présente - et résume - les principales informations concernant le département.

Géographie (depuis un littoral étriqué, le Gard, au-delà des seuils des costières et des garrigues, s'élève très lentement jusqu'à l'abrupt massif déchiqueté des Cévennes du sud dont le sommet principal, le Mont Aigoual, atteint 1567 mètres.) ; Démographie (410 000 habitants<sup>189</sup>.) ; Economie et questions sociales (l'agriculture

---

<sup>187</sup> Au premier trimestre 2015, le taux de chômage pour la région d'Alès atteint 17 %, un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale cette année là (10 %). (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Languedoc-Roussillon, 07/2015)

<sup>188</sup> 3 933 habitants en 2014. (Insee)

<sup>189</sup> 736 029 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

viticole est importante, comme l'exploitation des mines des Cévennes. Une usine de production de plutonium fonctionne à Marcoule. La situation sociale est calme, et on oublie peu à peu les graves troubles qui ont marqué en 1945-1948 les conflits sociaux insurrectionnelles du bassin houiller des Cévennes. Le plein emploi est atteint. Mais l'essor démographique du département oblige à prévoir la création d'un grand nombre d'emplois d'ici 5 à 10 ans. Pour répondre à ces problèmes d'avenir, une politique hardie de construction est menée à Nîmes, à Alès et à Bagnols-sur-Cèze. A Nîmes 3 649 logements ont été construits. [...] ; Situation politique (sous la III<sup>ème</sup> République, le département était essentiellement radical-socialiste. Il avait pour leader politique le président Gaston Doumergue. La SFIO a depuis pris le relais du parti radical.) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (un grand effort de construction scolaire a été fait : il est un des caractères dominants de la politique départementale depuis plusieurs années. [...]) ; Grands hommes (Alphonse Daudet, né à Nîmes en 1840. Gaston Doumergue, né à Aigues-Vives en 1863.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Presse locale (*La Marseillaise*, tendance communiste, tirage de 11 700 exemplaires ; *Le Provençal*, tendance socialiste, tirage de 14 100 exemplaires ; *Midi-Libre*, tendance socialiste, tirage de 53 300 exemplaires ; *Le Méridional*, tendance Modérés, tirage de 9 000 exemplaires.)

### - 2.3.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires, décorations éventuelles...) du préfet, des parlementaires locaux, du maire du Vigan, du président du conseil général, des principaux dirigeants d'un établissement visité (la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc), du président de la Chambre de commerce et du président de la Chambre d'agriculture.

### - 2.3.3 : « Ecoles - Institutions ».



Normandie Université

Le sous-dossier comporte une note sur la nouvelle « Cité scolaire d'Alès », qui regroupe un lycée de garçons, un lycée de filles, un collège technique, deux centres d'apprentissage et un internat commun.

A la rentrée de 1960, la Cité scolaire recevra 5 000 élèves, et « assurera des cours de formation sociale et de formation professionnelle indispensables dans une région dont l'industrie se reconvertit ». [...]

#### **- 2.3.4 : « Commerce et industrie ».**

Outre le discours du président de la Chambre de commerce de Nîmes-Uzès, par ailleurs député du Gard, à l'occasion de la visite du président de la République le 26 février, le sous-dossier comporte des notes informatives sur la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc <sup>190</sup>, sur la Société Nîmoise d'Aménagements Communaux <sup>191</sup>, et sur la Chambre de commerce de Nîmes-Uzès <sup>192</sup>.

#### **- 2.4 : « Aude ».**

##### **- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant les villes de Carcassonne, Narbonne et Limoux, ainsi que celles concernant le département de l'Aude.

##### **- Carcassonne**

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>190</sup> Visitée le 26 février.

<sup>191</sup> Visitée le 26 février.

<sup>192</sup> Egalement visitée le 26 février.



## Normandie Université

Démographie (35 000 habitants<sup>193</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au I<sup>er</sup>s. avant JC, la cité est prise par Simon de Monfort en 1209, lors de la croisade des Albigeois et remise à la Couronne. Jusqu'au XVII<sup>ème</sup>s., la ville a un rôle stratégique de garde-frontière face à l'Espagne, un rôle révolu après le Traité des Pyrénées en 1659. La ville se transforme alors en carrière livrée aux démolisseurs, mais Violet le Duc obtient sa sauvegarde et entreprend sa restauration en 1845.); Principales activités (la ville a essentiellement un caractère commercial, en particulier pour la production viticole.); Situation politique (comme dans l'ensemble de l'Aude, on note une dominante radicale jusqu'à la Libération, puis, à partir de 1950, une dominante socialiste. Municipalité SFIO-PCF.); Grands hommes (Fabre d'Eglantine (1750-1794.)); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Libération de la ville (libérée par les FFI le 19 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population (la fortune de Carcassonne, ville commerçante, est liée à celle, incertaine, de la viticulture. L'installation de nouvelles industries serait opportune, permettant à la cité d'utiliser sa main d'œuvre, particulièrement sa main d'œuvre féminine.)

- Narbonne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (32 000 habitants<sup>194</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée par les Phéniciens, la ville est une cité marchande florissante entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>ème</sup>s. après J.C. [...] La « révolte des viticulteurs », en 1907, marque l'histoire de la cité.); Principales activités (la vie économique locale est centrée sur la monoculture de la vigne. La petite propriété est la règle. Dès qu'apparaît une crise viticole, l'ensemble de la vie économique de la cité est atteint. Outre le commerce de gros des vins, il faut mentionner, parmi les industries annexes à la viticulture, la tonnellerie, la raffinerie du soufre, la production d'engrais et la construction de matériel viti-vinicole. [...] Importante usine également de raffinage d'uranium.<sup>195</sup> [...]); Situation politique

---

<sup>193</sup> 45 941 habitants en 2014. (Insee)

<sup>194</sup> 52 855 habitants en 2014. (Insee)

<sup>195</sup> Visitée par le président de la République le 26 février.



(municipalité SFIO.) ; Grands hommes (le préhistorien Paul Tournal (1805-1872.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par les FFI sans combats importants.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population (le potentiel industriel de la ville est trop faible pour équilibrer l'économie locale trop exclusivement liée à la monoculture de la vigne. Il demeure en outre une main d'œuvre importante inemployée, surtout féminine. [...])

- Limoux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (9 500 habitants<sup>196</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1209, la cité se soumet à Simon de Montfort lors de la croisade des Albigeois et rejoint la Couronne en 1226. [...]); Principales activités (la production de la « Blanquette de Limoux » centre l'économie locale sur l'activité viticole. La confection de chaussures occupe par ailleurs un millier d'ouvriers environ. [...]); Situation politique (municipalité Radicaux-socialistes-MRP.) ; Grands hommes (le poète André Chenier (1762-1794.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par des unités FFI le 19 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population (la population est composée en majorité de petits propriétaires agricoles, d'ouvriers et de commerçants. Il ne semble pas que de graves difficultés se présentent actuellement à Limoux et que, par conséquent, la population ait des doléances particulières à présenter.)

- Généralités

La note présente - et résume - les principales informations concernant le département de l'Aude.

Démographie (269 000 habitants<sup>197</sup>.); Economie et questions sociales (l'agriculture est principalement viticole. Le département est peu industrialisé. La

---

<sup>196</sup> 10 275 habitants en 2014. (Insee)

<sup>197</sup> 365 478 habitants en 2014. (Insee)



précarité de l'économie audoise tient aux aléas de la monoculture viticole. Depuis la crise viticole de 1907, la population du département a cessé d'augmenter, puis a continuellement diminué. Depuis plusieurs mois, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de façon très sensible. Novembre 1959 : 1016 personnes ; décembre 1959 : 1043 personnes ; janvier 1960 : 1103 personnes<sup>198</sup>.); Situation politique (le département est marqué à gauche. Léon Blum est élu député de Narbonne en 1936. Auparavant caractérisé par la prédominance radical-socialiste, l'Aude accorde une place prépondérante à la SFIO depuis la Libération.) ; Grands hommes (Léon Blum (1872-1950.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Presse locale (*La Dépêche du Midi*, tendance radicale de gauche, tirage de 15 000 exemplaires ; *Midi-Libre*, tendance socialiste, tirage de 16 000 exemplaires ; *L'Indépendant*, tirage de 18 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département et perspectives d'avenir (il est nécessaire de penser à la reconversion du vignoble, en raison de la crise de la viticulture et de la fragilité d'une économie de monoculture. Mais la reconversion massive et autoritaire de la vigne se heurte à l'opposition des viticulteurs qui considèrent que la solution du problème doit être recherchée dans la poursuite de la politique de la qualité, dans les restrictions apportées à l'introduction des vins tunisiens ou marocains et dans le développement des exportations. [...] Habitat rural : la majorité des bâtiments agricoles sont en très mauvais état.) ; Doléance de la population et réponses, en regard, de l'administration (les habitants souhaitent l'arrêt des importations de vins - avis favorable de l'administration tant que les prix pratiqués sur le marché intérieur resteront au niveau actuel -, l'arrêt de l'importation des aliments du bétail qui concurrencent le maïs français - l'administration admet que les importations d'aliments du bétail sont autorisées et que cela aggrave les conditions de vente du maïs français -.)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

---

<sup>198</sup> 36 675 chômeurs dans l'Aude en décembre 2016. (*L'Indépendant*, 24/01/2017.)



Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires, distinctions éventuelles...) du préfet, des sous-préfets, des parlementaires du département, du maire de Carcassonne, des dirigeants de la Société de Raffinage d'Uranium, de ceux de la cave coopérative de Narbonne<sup>199</sup> ainsi que ceux de la Chambre de commerce de Carcassonne, du commandant de la subdivision militaire de l'Aude, de l'inspecteur d'Académie de l'Aude et de l'évêque de Carcassonne.

#### **- 2.4.3 « Commerce et industrie ».**

Le sous-dossier comporte une note informative sur la raffinerie d'uranium de Malvezy, près de Narbonne<sup>200</sup>, qui produit 1000 tonnes d'uranium par an destinées à l'alimentation des piles (Marcoule) et des centrales utilisant l'énergie atomique pour la production d'électricité (Chinon).

Une note sur la cave coopérative de vinification de Narbonne, la plus importante du département, est également jointe au sous-dossier.

#### **- 2.5 : « Tarn ».**

##### **- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant les villes d'Albi, Gaillac, Carmaux, Castres et Mazamet, ainsi que celles concernant le département du Tarn.

##### **- Albi**

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>199</sup> Visitée par le chef de l'Etat le 26 février.

<sup>200</sup> La raffinerie de Malvezy est intégrée au groupe Areva en 2014. En 2017, l'usine emploie un peu plus de 200 salariés. (*L'Indépendant*, 2/03/2017)





## Normandie Université

Démographie (34 693 habitants<sup>201</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (siège du pouvoir ecclésiastique, la ville est au cœur de la lutte entre l'église catholique et l'hérésie cathare au XIII<sup>ème</sup>s.); Principales activités (principalement industrie métallurgique des aciers fins. [...]); Situation politique (municipalité MRP.) ; Grands hommes (Lapérouse (1741-1788); Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Libération de la ville (après des combats entre troupes allemandes et maquisards, ces derniers investissent la ville le 19 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières des habitants de la ville (édification d'un nouvel abattoir ; nouvelles constructions scolaires, encore trop peu nombreuses.)

### - Gaillac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 356 habitants<sup>202</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (concentrée au X<sup>ème</sup>s. autour de son abbaye bénédictine, la cité se spécialise rapidement dans la viticulture.[...]); Principales activités (centre viticole du Tarn, la ville compte aussi de nombreux commerçants de vins en gros.) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (le général Comte d'Hautpoul (1754-1807), héros des guerres de l'Empire, tué à Eylau.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée le 20 août 1944 par des éléments maquisards et FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières des habitants de la ville (l'activité de la cité est liée à la prospérité de la viticulture. La municipalité estime qu'une telle spécialisation n'est pas souhaitable et qu'il conviendrait de créer des industries agricoles utilisant d'autres productions de la région. Elle songe en particulier aux conserveries et aux installations de conditionnement des fruits que le développement des vergers dans la région pourrait justifier. La municipalité souhaite également l'extension du collège qui doit proposer un enseignement agricole.)

---

<sup>201</sup> 49 531 habitants en 2014. (Insee)

<sup>202</sup> 15 077 habitants en 2014. (Insee)



## Normandie Université

### - Carmaux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (11 485 habitants<sup>203</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (le développement de la cité est historiquement lié à l'exploitation des gisements houillers depuis le XII<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (la ville est un centre d'extraction houillère important et produit 2 200 000 tonnes de houilles par an<sup>204</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Jean Jaurès (1859-1914.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par des éléments FFI les 16 et 17 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières des habitants de la ville (la population s'interroge sur l'avenir des houillères du Bassin d'Aquitaine, compte tenu des autres sources d'énergie découvertes et sur le moyen d'assurer des débouchés pour les jeunes en âge de travailler. [...]) Ecoles et logements manquent. La municipalité souhaite une accélération de la construction des écoles maternelles et l'édification d'un nouveau collège technique comprenant en particulier un centre d'apprentissage.)

### - Castres

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (34 126 habitants<sup>205</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité prend son essor au XIV<sup>ème</sup>s., avec l'érection de l'abbaye Saint-Benoît. Les guerres de religion au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup>s. marquèrent tragiquement l'histoire de la ville. [...]) ; Principales activités (industries textile, mais aussi importante usine métallurgique qui exporte des machines-outils dans le monde entier<sup>206</sup>.) ; Situation politique (municipalité MRP-Radicaux-socialistes-Modérés.) ; Grands hommes (Jean Jaurès naquit à Castres en 1859.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par les maquisards et des éléments FTP

---

<sup>203</sup> 9 542 habitants en 2014. (Insee)

<sup>204</sup> L'extraction du charbon à Carmaux cesse définitivement en juin 1997, date de l'arrêt définitif de l'exploitation de la houille dans le Tarn. (*Magazine Patrimoine Industriel Minier*, 1/05/2016)

<sup>205</sup> 41 382 habitants en 2014. (Insee)

<sup>206</sup> L'usine Cornac, fondée en 1872, devenue Renault automation, est rachetée par le groupe italien Fiat en 1999. (*La dépêche du Midi*, 28/09/2012)



le 20 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 24 mai 1952, pour un conseil départemental du RPF.) ; Doléances particulières des habitants de la ville (les industriels de Castres sont inquiets de la crise actuelle du textile. [...] Les besoins en logement de la population s'amplifient : 1 200 demandes sont actuellement en instance. Or, en 1960, faute de crédits, 40 logements seulement pourront être édifiés. [...] Par ailleurs, d'importants investissements pour la réalisation des projets d'adduction d'eau restent à réaliser.)

- Mazamet

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 070 habitants<sup>207</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la prospérité de la cité est liée à l'industrie du délainage initiée au XIX<sup>ème</sup>. Il existe à Mazamet de multiples usines spécialisées dans cette industrie lainière.) ; Principales activités (en 1958, 60 000 tonnes de peaux de moutons ont été traitées dans la cité. La production mégissière a été de 7 291 000 peaux. Liens commerciaux importants avec l'Amérique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Maroc...<sup>208</sup>) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Pierre Elie Houllès, qui lance l'industrie lainière dans la ville en 1851.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par les maquisards le 22 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières des habitants de la ville (Mazamet est une ville d'une grande prospérité, dont l'activité est liée aux cours de la laine et des cuirs. La municipalité poursuit un effort considérable concernant la construction de logements et d'écoles. Ainsi, la population de cette ville n'a pas de doléances particulières à formuler.)

- Généralités

La note présente - et résume - les principales informations concernant le département du Tarn.

---

<sup>207</sup> 10 173 habitants en 2014. (Insee)

<sup>208</sup> Les dernières usines de délainage ferment leurs portes en 2004 : « Les deux derniers survivants d'une immense épopée ont été contraint d'abdiquer face à la puissance chinoise » titre *La Dépêche du Midi* le 12 octobre 2004. Des tentatives de relance de l'activité sont en cours depuis 2016.



## Normandie Université

Géographie départementale (le Tarn est constitué à l'est et au sud par une zone montagneuse, prolongement du Massif Central, au centre et à l'ouest par des vallées s'ouvrant sur le Bassin d'Aquitaine.) ; Démographie (312 000 habitants en 1958<sup>209</sup>.) ; Situation politique (les élections intervenues depuis la Libération indiquent une progression des partis du Centre et des partis modérés dans ce département qui subissait, avant la guerre, l'influence prédominante du parti radical et de la SFIO.) ; Economie, questions sociales (l'agriculture occupe 41% de la population active<sup>210</sup>. Elle produit principalement du vin, des céréales, des bovins et ovins. L'expansion agricole est indéniable si l'on considère l'évolution croissante des facteurs de production (9 500 tracteurs, 210 moissonneuses-batteuses), des équipements coopératifs, des aménagements hydrauliques et électriques et de la consommation d'engrais. En revanche le remembrement ne progresse que très lentement en raison de l'opposition de nombreux intéressés. [...] L'industrie regroupe 36 % de la population active du département<sup>211</sup>. Les deux branches les plus importantes en sont l'industrie textile et les charbonnages. Parallèlement à cette production industrielle, le Tarn se distingue par une forte activité exportatrice : les ventes à l'étranger sont traditionnelles et massives pour le secteur laines et peaux mais elles portent aussi sur les tissus, la métallurgie... [...] Actuellement, l'activité est d'une manière générale assez soutenue. On dénombre cependant dans l'ensemble du département 928 travailleurs sans emploi dont 221 sont secourus par les fonds du chômage<sup>212</sup>. [...]) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (Musée Toulouse-Lautrec à Albi, Musée Goya et musée Jaurès à Castres, bibliothèque Rochemore à Albi, abbaye bénédictine d'En Calcat à Dougne.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Personnages illustres du passé (Lapérouse (1741-1788), navigateur et explorateur ; Jean Jaurès (1859-1914.)) ; Presse locale (*La dépêche de Toulouse*, tendance radical-socialiste, tirage de 30 000 exemplaires dans le Tarn ; *Sud-Ouest*, tendance Modérés, tirage de 8 000 exemplaires ; *Le Tarn-Libre*, tendance MRP, tirage de 24 000 exemplaires ; *Le Républicain du Tarn*, tendance SFIO, tirage de 4 500 exemplaires.) ;

---

<sup>209</sup> 384 474 habitants en 2014. (Insee)

<sup>210</sup> 9,8 % de la population active tarnaise en 2011. (Insee)

<sup>211</sup> 14 % de la population active tarnaise en 2009. (Insee)

<sup>212</sup> 32 225 Tarnais sont au chômage en 2015. (*La Dépêche du Midi*, 1/06/2015)



Normandie Université

Principaux besoins du département (les souhaits des collectivités locales du Tarn sont ceux que l'on retrouve partout : ils concernent l'amélioration de l'habitat, les adductions d'eau, les écoles. Le problème de l'alimentation en eau des communes rurales est source de mécontentement dans le département. [...] Le Tarn a été des premiers départements qui aient poussé l'équipement électrique. Hélas, le monde rural prévoyait mal le progrès et, en fait, on se contenta d'amener le courant partout mais par des installations ridiculement faibles puisque les consommations étaient presque nulles. Aussi ce vieux réseau rural est-il maintenant insuffisant et il n'alimente les exploitations agricoles qu'en lumière avec un sous-voltage considérable. [...] L'état de l'habitat rural est très médiocre dans le département. Or de son amélioration dépend en grande partie le maintien à la campagne de la population paysanne - et surtout celui des jeunes. De l'examen de l'aide financière apportée pour l'amélioration de l'habitat rural, soit sous forme de subvention du ministère de l'agriculture, soit sous forme de prêts du Crédit Agricole, soit, enfin, sous forme de primes par le ministère de la reconstruction et du logement, il ressort que moins de 25 % des exploitations ont bénéficié jusqu'à présent de cette aide. L'effort restant à accomplir est donc important mais il dépend, en premier lieu, du désir des intéressés eux-mêmes. Malgré ces difficultés, l'expansion agricole du département se poursuit grâce à l'équipement mécanique (tracteurs, moissonneuses-batteuses, etc...), aux aménagements hydrauliques et électriques, à l'épandage d'engrais et aux ensembles coopératifs. Par contre, le remembrement, qui serait nécessaire, ne progresse dans la région que très lentement du fait de l'opposition des agriculteurs. [...] ; Doléances de la population (les viticulteurs souhaitent une réforme du statut viticole comportant des impositions moindres. [...] A Carmaux, les mineurs font part de leurs très vives inquiétudes en raison de la mévente du charbon sous toutes ses formes. Ils réclament l'implantation de nouvelles usines pour absorber les jeunes qui risquent de se trouver, si rien n'est fait d'ici quelques années, dans l'impossibilité de trouver du travail. [...] Les ouvriers du textile, eux, redoutent la concurrence du Marché Commun. [...] L'installation d'industries nouvelles est ardemment désirée par les Chambres de commerce et les centrales syndicales ouvrières, non seulement pour faire face aux menaces du



Normandie Université

chômage, mais encore pour maintenir sur place une excellente population industrielle qui, faute d'emploi, se verrait dans l'obligation d'émigrer.)

**- 2.5.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Tarn, des parlementaires du département, du président du conseil général, des maires de Carmaux, d'Albi, de Castres et de Mazamet, des principaux dirigeants des Houillères du Bassin d'Aquitaine et du président de la Chambre de commerce d'Albi.

**- 2.5.3 : « Commerce et industrie ».**

Le sous-dossier comporte une note dactylographiée informative sur les Houillères du Bassin d'Aquitaine, visitées le 25 février, et une seconde portant sur la Chambre de commerce d'Albi, visitée le même jour.

**- 2.6 : « Hérault ».**

**- 2.6.1 « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant les villes de Béziers, Montpellier, Sète et Lodève ainsi que celles concernant le département de l'Hérault.

**- Béziers**

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (64 929 habitants<sup>213</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville

---

<sup>213</sup> 75 701 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

(cité grecque, puis romaine, qui connaît la prospérité avec le développement du vignoble languedocien à partir du XIX<sup>ème</sup>s..) ; Principales activités (principalement l'agriculture viticole et le négoce du vin. L'activité industrielle est spécialisée dans la chaudronnerie et la mécanique générale.<sup>214</sup>) ; Situation politique (municipalité Radicaux-socialistes-Modérés.) ; Grands hommes (Paul Riquet, créateur du Canal du Midi.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée par les FFI le 22 août 1944 après des combats avec les troupes allemandes en retraite.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la cité, grand centre de négoce du vin, est très sensible à la conjoncture viticole. Par ailleurs, une importante fraction de la population ouvrière s'inquiète des difficultés rencontrées par l'usine Pétro-Fouga, la seule importante unité industrielle de la région.)

#### - Montpellier

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (97 501 habitants<sup>215</sup>. De nombreux indices, tels que les excédents de naissances sur les décès, et les effets conjugués de l'exode rural et de l'expansion économique escomptée, ouvrent pour la ville des perspectives d'évolution constante.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (ville marchande au IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup>s., la cité devient par la suite une cité universitaire renommée dans le Bassin méditerranéen, notamment grâce à sa faculté de médecine. Elle est le centre administratif de la région Languedoc-Roussillon<sup>216</sup> depuis le XVII<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (capitale du vin avec Béziers, la ville doit la plupart de ses revenus à la viticulture. Peu d'activités industrielles, mais un secteur tertiaire important ; siège d'administrations publiques, la ville est aussi un centre pour l'enseignement, en particulier supérieur : 10 000 étudiants y résident chaque année.<sup>217</sup>) ; Situation politique (municipalité Modérés-CNI-UNR) ; Grands hommes (Auguste Comte (1798-1857.)) ;

---

<sup>214</sup> En particulier avec les établissements Petro-Fouga, dont les derniers ateliers ferment en 1966. (*Revue d'histoire des chemins de fers*, n° 28/29, 2003)

<sup>215</sup> 275 318 habitants en 2014. (Insee)

<sup>216</sup> Rebaptisée « Occitanie » lors de la réforme territoriale de 2014.

<sup>217</sup> 70 000 étudiants résident à Montpellier en 2015. (Ville de Montpellier, 01/2016)



Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (libérée le 23 août 1944 après des combats entre troupes allemandes et FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la question du logement y est aussi cruciale qu'ailleurs, compliquée par des problèmes d'hébergement de la population flottante d'étudiants. [...])

- Sète

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (33 454 habitants<sup>218</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (le port de Sète est réalisé par Colbert au XVII<sup>ème</sup>s. La cité devient rapidement le deuxième port français sur la Méditerranée, notamment par ses relations avec l'Afrique du Nord.); Principales activités (trafic portuaire, en particulier avec l'Afrique du Nord. Stockage et raffinage des produits pétroliers sur le Bassin de Thau.); Situation politique (municipalité communiste.) ; Grands hommes (Paul Valéry (1871-1945.)) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (destructions importantes lors de la libération de la ville, le 23 août 1944.) ; Doléances de la population de la ville (la population demande que soit donnée une vigoureuse impulsion à son expansion économique dans le cadre d'un complexe industriel qui la relierait étroitement à Montpellier. [...])

- Port de Sète

Une note dactylographiée présente les principales informations sur le port de Sète.

Historique (créé à partir de 1666, le port prend définitivement au XVII<sup>ème</sup>s. le relais du port d'Aigues-Mortes, ensablé.); Activité du port en 1959 (trafic en tonnes : 3 596 000 tonnes<sup>219</sup>. [...]) ; Personnel dirigeant (liste nominative.)

- Lodève

---

<sup>218</sup> 44 136 habitants en 2014. (Insee)

<sup>219</sup> Trafic en 2012 : 3 052 000 tonnes. (*Mer et Marine*, 29/01/2013)





## Normandie Université

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 426 habitants<sup>220</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, puis cité manufacturière du textile sous la monarchie.) ; Principales activités (viticulture, élevage ovin et industries textile.) ; Situation politique (municipalité Radical-socialiste.) ; Grands hommes (le cardinal Fleury (1653-1743), évêque de Fréjus, précepteur puis ministre de Louis XV.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants déplorent la faible rentabilité de la production viticole des coteaux qui donnent pourtant des vins de qualité, le marasme des industries traditionnelles, la dépopulation qui en résulte.)

### - Généralités

La note présente - et résume - les principales informations concernant le département de l'Hérault.

Géographie départementale (si, d'ouest en est, l'arbitraire des frontières départementales n'assigne pas à l'Hérault de limites visibles avec l'Aude et le Gard, on trouve en revanche à la frontière nord une rupture géographique très nette. Au sud de celle-ci règne par bandes longitudinales une extrême diversité : cordon littoral ; plaine viticole ; zone des garrigues ; et enfin les reliefs de l'ourlet sud du Massif Central.) ; Démographie (471 429 habitants<sup>221</sup>. L'exode rural, qui se traduit par un mouvement de concentration urbaine vers Montpellier, Béziers et Sète, est compensé par une immigration importante (33 000 Espagnols et Italiens) qui fournit la main d'œuvre agricole et du bâtiment. Les Français musulmans d'origine algérienne sont au nombre de 1000 environ, travailleurs du bâtiment et étudiants pour la plupart.) ; Situation politique (tradition départementale radical-socialiste.) ; Economie, questions sociales (l'agriculture est orientée vers la viticulture. 12 millions d'hectolitres ont été récoltés en 1959 dans l'Hérault : c'est la production la plus

---

<sup>220</sup> 7 381 habitants en 2014. (Insee)

<sup>221</sup> 1 107 398 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

importante des départements viticoles de la métropole<sup>222</sup>. Cette richesse n'a qu'une faible répercussion sur le développement économique du département freiné par le marasme persistant du marché du vin et les crises cycliques de surproduction. [...] Elevage ovin dans la région des Causses et sur le plateau du Larzac. Conchyliculture et salins dans le bassin de Thau. L'activité industrielle départementale est caractérisée par une certaine dispersion et par la faible importance des entreprises. [...] Le bassin minier de Graissessac, qui dépend des Houillères des Cévennes, est actuellement menacé de fermeture.<sup>223</sup> L'activité commerciale départementale est surtout constituée par le commerce en gros des vins. [...] ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (l'accroissement de la population scolaire et les migrations rurales constituent les données pour l'équipement universitaire, scientifique et technique. [...] Plus de 50 communes bénéficieront des efforts faits en matière de constructions scolaires du premier degré et 470 classes environ seront édifiées en 1960.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Personnages illustres du passé (Paul Valéry ; le cardinal de Fleury ; Auguste Comte.) ; Presse locale (*Midi Libre*, tendance Centre-gauche, tirage de 170 000 exemplaires ; *La Dépêche de Toulouse*, tendance radical-socialiste ; *La Marseillaise*, organe du PCF.) ; Principaux besoins du département (l'Hérault tire les 2/3 de son revenu de la culture de la vigne et des activités annexes. La grande majorité de la population active se consacre à la production ou à la vente du vin. C'est dire que les aspirations de cette population dans son ensemble tendent à obtenir que soit résolu le problème de l'écoulement et de la vente du vin, et pour cela que soient évitées les chutes de cours catastrophiques résultant des récoltes pléthoriques. Département de monoculture viticole, l'Hérault a admis peu à peu qu'une diversification de son activité économique s'imposait. [...] Parallèlement à la construction de barrages, le canal d'irrigation du Bas-Rhône-Languedoc, déjà très avancé dans le Gard, va

---

<sup>222</sup> 4 617 301 hectolitres en 2009. «Après avoir privilégié pendant des décennies la productivité, les vigneronns héraultais ont réalisé que leur salut viendrait de la qualité. Ils ont donc réduit les rendements, modifié l'encépagement et investi dans du matériel de pointe». (Observatoire viticole, Conseil départemental de l'Hérault, 2/10/2010)

<sup>223</sup> Il ferme définitivement en 1962. (Association *Des Pierres et du Charbon*, 16/05/2017)



pénétrer en 1960 dans l'Hérault.<sup>224</sup> L'aménée d'eaux d'irrigation et d'eaux pour les besoins industriels va permettre, d'une part, la diversification des cultures sur des sols riches mais souffrant de la sécheresse, et, d'autre part, l'intensification des activités industrielles notamment autour de la zone Sète-Montpellier. [...] Des améliorations doivent en outre porter sur le réseau routier : route littorale et voies d'évitement des grands centres.) ; Doléances de la population (conditionnées par la conjoncture viticole du moment, les doléances de la population héraultaise sont essentiellement celles des viticulteurs et de toutes les professions qui vivent de la viticulture. [...])

#### **- 2.6.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires éventuels, attitude sous l'occupation,...) du préfet de l'Hérault et des parlementaires du département.

#### **- 2.6.3 : « Etablissements ».**

Le sous-dossier comporte des notes dactylographiées d'information sur l'Université de Montpellier, la Faculté de médecine et l'Institut de botanique, visités le 28 février par le chef de l'Etat, et sur l'Ecole nationale d'agriculture, visitée le même jour.

#### **- 2.7 : « Généralités et divers. Comptabilité du voyage ».**

Le sous-dossier contient, outre la petite comptabilité du voyage (pourboires versés aux Wagons-lits, au Chemins de fer, et dans les différentes grandes villes

---

<sup>224</sup> La mise en service du canal dans le département est effective en 1961. (Groupe BRL, *L'histoire du groupe en quelques dates*, 01/2015)



visitées, 1 550 francs au total<sup>225</sup>), des badges « Passe-partout » de la Direction Générale de la Sûreté Nationale pour l'accréditation du colonel de Bonneval<sup>226</sup> lors du voyage, signés du Chef du Service des voyages officiels, et un rappel des compositions des cortèges automobiles lors des différentes étapes.

Le sous-dossier contient également deux lettres émanant du chef du cabinet et du chef-adjoint du cabinet du ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre, en date du 23 février 1960, adressées à leur ministre<sup>227</sup> et indiquant l'attitude à attendre des Anciens combattants et de leurs associations lors du voyage officiel<sup>228</sup>.

Enfin, le sous-dossier contient une « note d'information sur la situation et les perspectives économiques du Languedoc », émanant du Commissariat général du Plan, et résumant les informations à caractère économique et sociale détaillées dans les sous-dossiers précédents consacrés aux départements et villes visités.

Des « thèmes pour les allocutions du général de Gaulle », signés par Jacques Narbonne<sup>229</sup>, sont proposés : hommage aux efforts de modernisation économique dans les départements visités et rappel de la nécessité de s'adapter au monde moderne, d'imaginer des solutions nouvelles, d'inventer. L'Etat, de son côté, doit jouer son rôle en fournissant des bases économiques et financières à la réorganisation économique : régulation des marchés et grands investissements, comme pour la mise en irrigation du Bas-Rhône et du Languedoc.

## **- 2.8 : « Voyage dans le Languedoc : Ecole de l'Air de Salon-de-Provence ».**

---

<sup>225</sup> Soit un peu plus de 2 400 euros valeur 2016. (Insee)

<sup>226</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.

<sup>227</sup> Pierre Mesmer (1916-2007), est ministre des Armées depuis le 5 février. Il le sera jusqu'en juin 1969.

<sup>228</sup> Le 30 septembre 1958, deux jours après le succès du référendum instaurant la V<sup>ème</sup> République, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement de l'économie française. Concernant le budget de l'Etat, un effort fiscal considérable est programmé, visant à lutter contre l'inflation. Parmi les mesures figure une diminution drastique de la retraite des Anciens combattants. Dès le déplacement présidentiel en Bourgogne d'avril 1959, les Anciens combattants appellent à boycotter les cérémonies, nombreuses, qui ponctuent les voyages officiels. Ces appels au boycott se poursuivent, on le constate, lors du voyage de février 1960.

<sup>229</sup>. Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.



Normandie Université

Le sous-dossier contient une copie « reproduite d'après un texte dactylographié du Ministère de l'Air » de l'allocution prononcée par le Général le 28 février lors de la visite de l'École de l'Air de Salon-de-Provence<sup>230</sup> ainsi qu'une fiche d'information relative à cette école émanant du ministère des Armées (déroulement de l'instruction, composition du corps enseignant, programmes des cours, etc...)

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 65 consacré au voyage en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de février 1960 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>230</sup> « Je le répète, l'âme qui se forme ici, le goût de l'air, la connaissance de l'air, la vocation de l'air que l'on développe ici, sont, plus que jamais aujourd'hui, et seront plus que jamais demain, nécessaires. [...] Il y a parmi vous, tels que vous êtes, tout ce qu'il faut pour faire que la France soit bien servie. Et je suis ému, je ne vous le cache pas, et impressionné de vous le dire, car après tant et tant d'épreuves que notre pays a traversées et notamment dans ses combats, je ne puis manquer d'être saisi par l'aspect que vous m'offrez, vous qui êtes tout prêts à soutenir de nouveau les querelles nationales. Ces querelles ne sont pas d'ailleurs de basses querelles, ce sont, ce furent toujours et ce sera demain de grandes causes que nous servons et que nous faisons valoir. Ce sont des causes humaines en même temps que des causes nationales ». (Extrait)



Normandie Université

## **8 - Voyage des 6-10 juillet 1960 : Normandie.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 215
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 69 Page 219



## 1. Géographie du voyage

- **6-10 juillet 1960, voyage présidentiel en Normandie (Manche, Orne, Calvados, Eure et Seine-Maritime)<sup>231</sup>.**

Le 6 juillet, le président de la République se rend de Villacoublay à Cherbourg par avion. Il s'arrête à Tournlaville, visite l'arsenal de Cherbourg et prononce un discours place du Théâtre. Il part ensuite pour Valognes, où il prononce un discours, via La Glacerie et Saint-Joseph. Puis Saint-Lô, où le chef de l'Etat prononce un discours devant l'hôtel de ville, après deux arrêts à Saint-Hilaire-Petitville et Saint-Georges-Montcocq.

Le 7 juillet, le président de la République s'arrête à La Barre avant de rejoindre Condé-sur-Vire, où il visite la coopérative laitière Elle-et-Vire et s'adresse aux ouvriers et aux agriculteurs. Il repart ensuite pour Coutances, où il prononce un discours, via Saint-Romphaire, Saint-Samson, Canisy, Saint-Gilles, Marigny et Cambernon. Il se rend ensuite à Granville, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via Saint-Pierre-de-Coutances, Hyenville, Muneville, Bréhal, Coudeville, Bréville, et Donville. De là, le chef de l'Etat gagne Avranches, où il prononce un

---

<sup>231</sup>« Votre cathédrale est restée debout parce qu'elle voulait demeurer demain ce qu'elle était hier : le symbole de la continuité française ».

A Coutances, 7 juillet 1960, d'après *La Manche Libre*, 10 juillet 1960.

« Et maintenant, me revoici, une fois encore, à Bayeux. Notre objectif national, aujourd'hui s'appelle la prospérité. Oui, nous voulons être une grande nation très prospère, d'abord bien sûr pour nos enfants, car il s'agit que chacune et chacun des enfants ait sa part de dignité et, par conséquent, sa part de possibilités... ».

A Bayeux, 8 juillet 1960, d'après *Paris-Normandie*, 9-10 juillet 1960.

« Je dis ici, pour couper court à certains bruits qui circulent de temps en temps, que l'armée française - mis à part quelques incidents qui sont d'ailleurs, quand il le faut, réprimés - accomplit son devoir de la manière la plus noble et la plus efficace. Sans l'armée française, c'est le désastre qui fût tombé sur l'Algérie, c'est le massacre et le désespoir qui l'eussent assaillie, et pour la France c'eût été une humiliation sans précédent... J'adresse à l'armée mon salut ».

A Dieppe, le 10 juillet 1960, d'après *Le Réveil de Cherbourg*, 13 juillet 1960.





Normandie Université

discours place de l'hôtel-de-ville, via Saint-Pair, Sartilly et Saint-Jean-de-la-Haize. Le président se rend d'Avranches à l'Aigle par le train, en s'arrêtant à Argentan où il prononce un discours. Il gagne ensuite Mortagne, où il prononce un discours place du Général-de-Gaulle, via Crulai, Randonnay, Tourouvre ; puis il repart pour Alençon, où il visite les usines Moulinex et prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via Boèce, Le Ménil-Broût et Hauterive.

Le 8 juillet, le chef de l'Etat se rend à Domfront, où il prononce un discours, via Saint-Denis, Cirail, Carrouges, Joué-du-Bois, La Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne, Geneslay, Sept-Forges, Loré et Ceaucé. Il repart ensuite pour Flers, où il prononce un discours, via La Chapelle-au-Moine ; Vire, où il prononce un discours place du 6 Juin, via Landisacq, Tinchebray, Saint-Quentin-les-Chardonnets ; Bayeux, où il prononce un discours place du Général-de-Gaulle, via Montamy, Le Mesnil-Auzouf, Jurques, Villers-Bocage, Juvigny, Tilly-sur-Seulles et Bucéels. Le Général gagne ensuite Caen via Saint-Martin-des-Entrées, Sainte-Croix, Bretteville-l'Orgueilleuse, Rots, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. A Caen, le chef de l'Etat prononce un discours place Foch puis visite l'université et le siège de la IV<sup>ème</sup> région économique.



C'est par le train mais aussi par la route, et à bord de la célèbre DS, que le président de la République sillonne la Normandie en juillet 1960. (Doc INA)

Le 9 juillet, le chef de l'Etat se rend de Caen à Lisieux par le train. A Lisieux, il prononce un discours place Thiers, puis reprend le train pour Bernay, où il prononce un discours place de la Gare, puis Evreux, où il prononce un discours du perron de



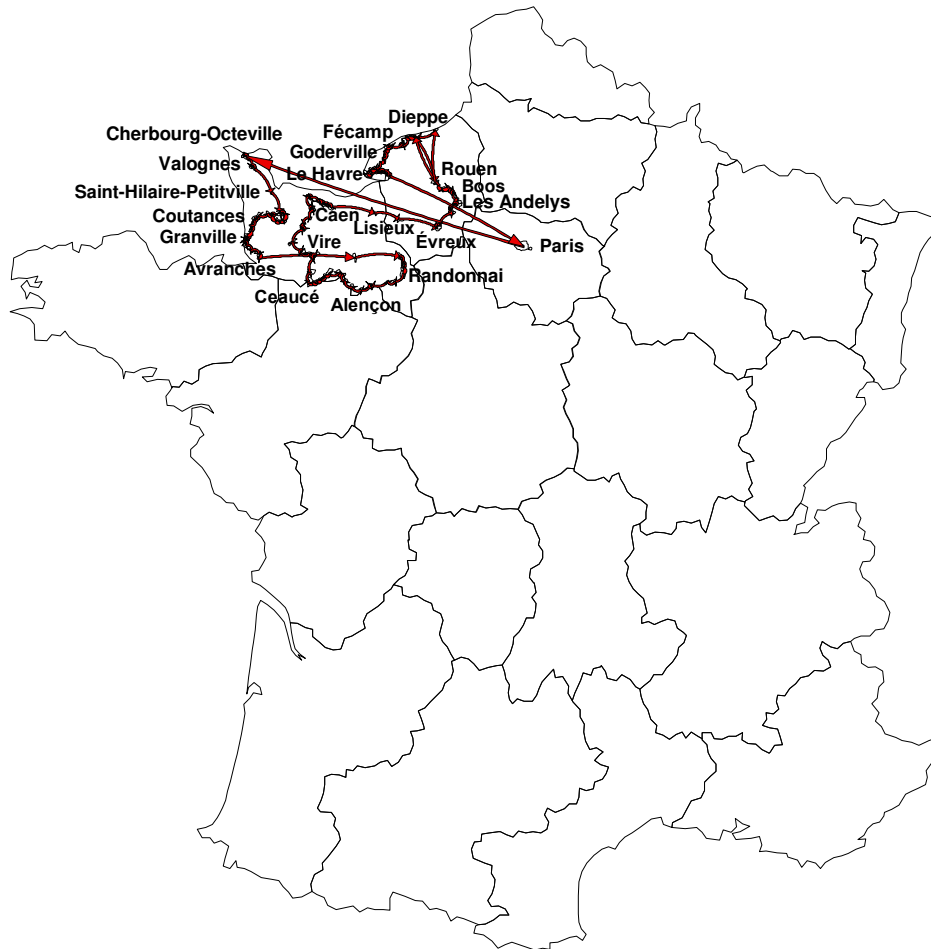
Normandie Université

l'hôtel de ville. Il se rend ensuite à par la route aux Andelys, où il prononce un discours place Nicolas-Poussin, via Gravigny, Gaillon, Aubevoye et Tosny. Le président gagne ensuite Rouen via Fresne-l'Archevêque, Grainville, Fleury-sur-Andelle, Bourg-Beaudoin, Mesnil-Raoul, Boos, Le Mesnil-Esnard et Blosseville. A Rouen, il visite le port et prononce un discours place du Général-de-Gaulle. Il est reçu au palais des Consuls, c'est-à-dire à la Chambre de commerce.

Le 10 juillet, le chef de l'Etat assiste à la messe dominicale à la cathédrale de Rouen, puis prend le train pour Dieppe, où il visite la Chambre de commerce et prononce un discours place Nationale. Il gagne Fécamp par la route, via La Chapelle-sur-Dun, Veules-les-roses, Saint-Valéry-en-Caux, Ingouville, Cany-Barville, Classville, Sainte-Hélène-Bondeville et Senneville-sur-Fécamp. A Fécamp, le Général prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Il se rend ensuite au Havre, via Epreville, Goderville, Saint-Sauveur, Epouville, Montivilliers et Harfleur. Au Havre, il rend une visite privée au président René Coty, puis visite le port en vedette et prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Il gagne enfin le pont de Tancarville via Gainneville, Saint-Aubin-Routot, Saint-Romain-de-Colbosc, La Cerlangue. Le président de la République rentre à Paris par le train.



Normandie Université



Source cartographique : Articoque

**Voyage en Normandie des 6-10 juillet 1960.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 69.**

Le carton AC 69 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce huitième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Situation économique et sociale en Normandie ».**
  - **2.2.1 : Cabinet de la présidence de la République : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale en Normandie ».**
  - **2.2.2 : Commissariat Général du Plan : « Note d'information sur la situation et les perspectives économiques de la Normandie ».**
- **2.3 : « Orne ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.3.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.4 : « Calvados ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.4.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.5 : « Manche ».**
  - **2.5.1 : « Villes visitées ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.5.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.6 : « Eure ».**
  - **2.6.1 « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.7 : « Seine-Maritime ».**
  - **2.7.1 « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.7.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.7.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.8 : « Divers ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient les documents annexes du programme du voyage du Général en Normandie du 6 au 10 juillet 1960, c'est-à-dire la composition des divers cortèges automobiles et ferroviaires officiels, ainsi que les listes nominatives des invités aux déjeuners et dîners officiels donnés à cette occasion en préfecture ou sous-préfectures.

**- 2.2 : « Situation économique et sociale en Normandie ».**

Le sous-dossier contient deux notes dactylographiées, l'une émanant du Cabinet de la présidence de la République, l'autre du Commissariat Général du Plan, et traitant toutes deux de la situation économique et sociale en Normandie.

**- 2.2.1 : Cabinet de la présidence de la République : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale en Normandie ».**

La note, datée du 30 juin 1960, est signée par Jacques Narbonne.<sup>232</sup> Elle traite d'abord des activités économiques de la région :

« L'agriculture est tournée vers l'élevage des bovins. La Manche produit, en 1960, 10 millions de litres de lait<sup>233</sup>. [...] L'industrie est agro-alimentaire, mais aussi sidérurgique (usine de Mondeville près de Caen<sup>234</sup>), pétrolière et pétrochimique (raffinage du pétrole en Basse-Seine), et centrée sur la construction navale à Cherbourg. Des industries textile sont basées à Rouen, Elbeuf, Flers. La pêche est localisée principalement dans les ports de Cherbourg, Dieppe et Fécamp. Les ports de la région (Caen, Cherbourg, Le Havre, Rouen et Dieppe) se modernisent pour voir

---

<sup>232</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.

<sup>233</sup> En 2013, la production en Normandie s'élève à 3,6 milliards de litres de lait par an, dont les 3/4 sont produits en Basse-Normandie. La Manche est le premier département français par la taille de son troupeau de vaches laitières. (Chambre d'agriculture de Normandie, 01/2013)

<sup>234</sup> L'usine de Mondeville cesse son activité en novembre 1993. (*France-Bleu Normandie*, 4/11/2013)



augmenter leur trafic [...] ».

La note soulève ensuite les « problèmes posés au gouvernement et pouvant être évoqués au cours des allocutions » :

« Ces problèmes peuvent se subdiviser en deux groupes ; ceux qui ont une portée générale, et ceux qui intéressent une activité économique particulière.

Les problèmes généraux se rapportent au problème de l'emploi, du logement et de l'enseignement :

- Le problème de l'emploi est lié à la disproportion entre le nombre des jeunes accédant à la vie professionnelle et le nombre des emplois actuellement disponibles. Les causes ont nombreuses : poussée démographique, récession dans l'industrie du bâtiment une fois la reconstruction achevée après-guerre, modernisation de l'agriculture qui libère une main d'œuvre importante, automatisation de l'industrie qui réduit elle aussi le nombre de salariés, disponibilité d'une main-d'œuvre féminine. [...]

Les remèdes : implantation d'industries nouvelles, décentralisation de l'industrie parisienne. [...]

- Le problème du logement est lié au rythme insuffisant de la construction pour combler les besoins. Dans le Calvados, 35 000 logements devraient être construits d'ici 1970. Or, dans les 15 dernières années, 10 000 logements nouveaux seulement ont été édifiés. [...]

- Le problème de l'enseignement : même si de remarquables réalisations sont à noter sur le plan scolaire, comme la nouvelle université de Caen avec ses 5 000 étudiants<sup>235</sup>, beaucoup reste à faire, en particulier pour l'enseignement technique et agricole. [...]

Les problèmes intéressant les activités économiques particulières de la région concernent principalement le monde agricole, en particulier la question du revenu : pour l'assurer, voire l'augmenter, il est nécessaire de trouver des débouchés, créer des labels de qualité, organiser les marchés intérieurs, prospector les marchés étrangers, développer l'enseignement agricole, améliorer l'habitat rural, poursuivre

---

<sup>235</sup> 29 368 étudiants en 2016-2017. (Université de Caen-Normandie)



l'électrification des hameaux, généraliser l'alimentation en eau potable (20 % seulement de la population rurale bénéficie d'adductions d'eau), et poursuivre le remembrement des terres. Dans le Calvados, la moitié des exploitations ont moins de 10 ha., alors que 15 ou 20 ha. seraient nécessaires pour assurer un revenu suffisant.<sup>236</sup> Le remembrement est, en beaucoup d'endroits, largement avancé. L'Eure, par exemple, est au 3<sup>ème</sup> rang des départements français pour la surface des terres remembrées [...] ».

La note évoque enfin les grandes réalisations pouvant être évoquées dans les allocutions du chef de l'Etat :

« Le pont de Tancarville, les aménagements fluviaux et portuaires en cours dans la Basse-Seine, l'université de Caen, le groupe d'enseignement technique de Cherbourg (en construction), le centre d'apprentissage de mécanique agricole de St-Hilaire-du-Harcouet, l'Ecole nationale de la marine marchande du Havre (en construction), l'usine Renault de Cléon (8 000 salariés<sup>237</sup>), la Saviem de Blainville-Caen (3 000 salariés<sup>238</sup>), l'usine Moulinex à Alençon (1 000 salariés<sup>239</sup>) ».

Et la note de conclure :

« En résumé, le problème essentiel de la région normande, dont les efforts ont été absorbés jusqu'ici par une gigantesque reconstruction, est d'assurer aux jeunes, dans les années à venir, des moyens de s'instruire, et, en particulier, d'apprendre un métier ; des logements ; des emplois industriels, ; des villages mieux équipés, une agriculture modernisée ».

### **- 2.2.2 : Commissariat Général du Plan : « Note d'information sur la situation et les perspectives économiques de la Normandie ».**

La note du Commissariat Général du Plan, datée du 24 juin 1960, non signée, traite de la situation économique des départements de Seine-Maritime, de l'Eure, de

---

<sup>236</sup> En 2010, la surface moyenne des 6 600 exploitations agricoles du Calvados est de 57 ha. (Préfecture du Calvados, 06/2017)

<sup>237</sup> L'usine emploie 3 518 salariés en 2016. (*L'Usine Nouvelle*, 28/04/2016)

<sup>238</sup> Devenue Renault-Véhicules Industriels en 1978, puis Renault-Trucks en 2002, l'usine de Blainville-sur-Orne emploie 1 700 salariés en 2017. (*L'Usine Nouvelle*, 16/03/2017)

<sup>239</sup> L'usine Moulinex d'Alençon ferme ses portes en octobre 2001. (*Ouest-France*, 27/09/2013)



l'Orne et de la Manche :

« En Seine-Maritime, il y a eu reconversion de la traditionnelle industrie textile vers l'industrie chimique : c'est désormais une véritable « rue industrielle » que forme la vallée de la Seine, de Rouen au Havre. [...] De grands travaux fluviaux et portuaires sont en cours dans le département : approfondissement de l'estuaire, silo à céréales et hangars à primeurs à Rouen, bassin minéralier au Havre, hall de réception des bananes à Dieppe... [...]

Dans l'Eure, l'activité industrielle équilibre l'activité agricole. Tous les petits centres urbains sont en expansion. [...]

Dans le Calvados, le dépeuplement des campagnes a pratiquement cessé depuis 1945, à la fois grâce à la solidité des structures agricoles (exploitations familiales modernisées, industries agro-alimentaires puissantes) et à la multiplication d'usines souvent originaires de la région parisienne. En effet, l'agriculture du Calvados bénéficie, spécialement pour ses productions laitières, d'un réseau très maillé d'industries de transformation. [...] La région prend d'autre part une importance croissante dans la métallurgie française, ses mines de fer alimentant le complexe sidérurgique de Caen-Mondeville et ses 5 500 salariés<sup>240</sup>. [...] Caen, avec ses 80 000 habitants<sup>241</sup> et la réussite urbanistique de sa reconstruction, naguère cité provinciale endormie, assume aujourd'hui pleinement ses fonctions de capitale de la Basse-Normandie.

Dans l'Orne, l'agriculture occupe encore la moitié de la population active. Les industries textiles traditionnelles du département (Flers, La Ferté-Macé) ont continué leur décroissance. [...] Mais des industries en expansion se sont implantées après 1950 : Moulinex à Alençon, Argentan, et Falaise, Philips à Flers, Singer à Alençon... [...]

Dans la Manche, l'agriculture emploie 55 % de la population active.<sup>242</sup> Les dirigeants agricoles, dont l'influence est prépondérante, se sont jusqu'ici montrés peu

---

<sup>240</sup> Le complexe sidérurgique cesse son activité en novembre 1993. (*Ouest-France*, 4/11/2013)

<sup>241</sup> 106 538 habitants en 2014. (Insee)

<sup>242</sup> En 2013, l'agriculture emploie 4,3 % de la population active dans le département. (Insee, 30/06/2016)





favorables à un développement industriel, nécessaire cependant pour donner du travail aux jeunes générations. [...] Le seul centre urbain est Cherbourg, 65 000 habitants<sup>243</sup>, beaucoup trop soumis aux fluctuations d'activité de l'arsenal et qui aurait bien besoin d'industries complémentaires ».

**- 2.3 : « Orne ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résumant - les principales informations concernant le département de l'Orne et les villes d'Alençon, Flers, Argentan, L'aigle, Domfront, Mortagne, La Ferté-Macé et Sées.

**- Généralités**

Géographie départementale (l'Orne constitue la charnière entre les confins du Bassin parisien et les premiers contreforts du Massif armoricain.) ; Démographie (280 000 habitants<sup>244</sup>. Population rurale : 200 000 habitants. Population urbaine ; 80 000 habitants. [...]) ; Situation politique (la plus grande partie des électeurs du département a été sensible aux grands courants d'opinion qui ont permis le succès du MRP en 1946, du RPF en 1951, et de l'UNR en novembre 1958. [...]) ; Economie, questions sociales (l'Orne est avant tout un département agricole : élevage, céréales, fruits. [...]) L'élevage du cheval, du percheron en particulier, a été une grande ressource de la région. Le haras du Pin et de nombreux haras privés élèvent des chevaux de course réputés dans le monde entier. Le principal problème agricole est celui de la commercialisation des produits, viande et produits laitiers. La profession agricole, jusque là très individualiste, est en train de se structurer très fortement pour atteindre cet objectif. L'équipement du département en abattoirs industriels modernes et capables de faire face à la fois aux besoins locaux et à la nécessité d'exporter la

---

<sup>243</sup> 37 055 habitants en 2013. (Insee)

<sup>244</sup> 287 750 habitants en 2014. (Insee)



viande hors du département a été amorcé par la construction de deux abattoirs à Flers et à Gacé. Un plan d'abattoirs est actuellement en projet pour le compléter. [...] L'Orne compte un puissant syndicalisme agricole représenté par la FDSEA qui groupe 11 000 adhérents pour 24 000 exploitations<sup>245</sup>. [...] Le département connaît aussi une activité industrielle, en particulier avec les industries extractives du minerai de fer, et celles du textile, en crise. Outre ces activités, l'industrie est constituée, en Basse-Normandie, d'une majorité de petites entreprises. Le chef d'atelier et le patron y sont encore très proches de l'artisan et ont de nombreuses attaches avec la campagne. Mais cette petite industrie traditionnelle tend de plus en plus à se trouver complétée par des industries de moyenne importance, trouvant ici une main d'œuvre rendue disponible soit par suite de la disparition d'activités traditionnelles (textile), soit par suite de la mécanisation de l'agriculture, et ce dans le cadre de la décentralisation d'usines implantées auparavant dans la région parisienne. [...]); Personnalités politiques du département et notabilités locales (liste nominative.); Personnages illustres du passé (Charlotte Corday (1768-1793); Sainte Thérèse (1873-1897.)); Presse locale (*Ouest France*, tendance MRP, tirage de 35 000 exemplaires dans l'Orne; *Le Réveil Normand*, tendance UNR, tirage de 14 000 exemplaires; *Le Perche libéré*, tendance Gauche laïque, tirage de 13 000 exemplaires; *Le Paysan de l'Orne*, tendance Modérés, tirage de 13 000 exemplaires.); Principaux besoins du département (à l'échelon régional, une société d'économie mixte vient de se constituer. Elle est appelée à réaliser pour le compte des communes les nécessaires travaux d'infrastructure : routes, adductions d'eau, électrification. [...]); Doléances de la population (le pouvoir d'achat des agriculteurs est au centre des préoccupations, tout comme l'état de l'habitat rural. Réponses, en regard, de l'administration : des investissements ruraux et la modernisation des circuits commerciaux (modernisation et mise en commun des abattoirs par exemple, suppression des tueries particulières) sont jugés effectivement prioritaires. Des subventions seront allouées pour l'amélioration de l'habitat rural. La population demande également l'électrification des hameaux, la construction de chemins ruraux

---

<sup>245</sup> 6 900 exploitations en 2005. (FDSEA de l'Orne)



destinés à desservir des parcelles d'exploitations dispersées. Réponses, en regard, de l'administration : les autorités s'efforcent d'accélérer le programme d'électrification et de remembrement, auquel les esprits se rallient mais timidement. Enfin, la population du département demande la modernisation de l'équipement scolaire. L'administration indique que des regroupements de classes, accompagnés de l'instauration de services de cars transportant les écoliers, constitueront la solution définitive à long terme.)

- Alençon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (25 423 habitants en 1959<sup>246</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (unie à la Couronne en 1221, la cité fut disputée aux Anglais pendant la Guerre de Cent Ans. [...]); Principales activités (centre commercial et agricole important, qui se tourne actuellement vers l'industrie, avec la présence des usines Singer, Moulinex,...); Situation politique (depuis les élections municipales de 1959, la municipalité est Modérés-UNR-Centre-Gauche.); Grands hommes (Hébert (1755-1794); Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897.)); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Libération de la ville (massivement bombardée, la ville est libérée le 12 août 1944 par les troupes du général Leclerc.); Dernier passage du général de Gaulle (deux dernières visites : le 10 juin 1945 et le 10 août 1947, avec le général Leclerc.); Doléances de la population de la ville (la cité mène de gros efforts d'équipement : écoles, alimentation en eau potable, assainissement, voirie, etc... Elle souhaite bénéficier du soutien financier des pouvoirs publics.)

- Flers

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 000 habitants<sup>247</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'origine viking au X<sup>ème</sup>s., la cité devient un centre de l'industrie textile régionale au

---

<sup>246</sup> 26 028 habitants en 2014. (Insee)

<sup>247</sup> 14 736 habitants en 2014. (Insee)



XIX<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (usines textiles mais aussi industrie électromécanique avec l'usine Philips.) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Guy Mollet, ancien président du Conseil.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Libération de la ville (les Anglais entrent dans la cité évacuée par les Allemands le 13 août 1944. Nombreux bombardements le 6 juin 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 10 juin 1945, lors d'un voyage dans le Calvados, la Manche et l'Orne.)

- Argentan

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 180 habitants selon un recensement partiel en 1958<sup>248</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (En 1372, Pierre Comte d'Alençon devient seigneur d'Argentan. [...]) ; Principales activités (l'industrie locale de la dentelle remonte à 1658, et subsiste à l'état artisanal et résiduel. Activités rurales nombreuses, mais aussi présence d'importants services SNCF.) ; Situation politique (Municipalité Modérés.) ; Grands hommes (l'historien François-Eudes Mezeray, (1610-1683.)) ; Libération de la ville (bombardements massifs le 6 juin 1944. La cité est libérée par les troupes américaines et des éléments de la 2<sup>ème</sup> DB le 20 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (en juin 1945, lors d'une visite dans le Calvados, la Manche et l'Orne.) ; Doléances de la population de la ville (pas de doléances particulières de la population, la seule crainte est le chômage. Jusqu'à maintenant, en raison des importants travaux de constructions de logements, une grande partie de la main d'œuvre disponible était employée. [...] Il reste à craindre que dans les mois à venir la fin des travaux de construction laisse un certain nombre d'ouvriers sans travail. C'est là le seul problème qui se posera aux habitants ; celui du travail.)

- L'Aigle

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 199 habitants<sup>249</sup> . La ville présente un mouvement

---

<sup>248</sup> 13 968 habitants en 2014. (Insee)

<sup>249</sup> 8 018 habitants en 2014. (Insee)



démographique naturel ascendant et, en raison du phénomène de l'urbanisation progressive des ruraux, elle se développe et tend à une expansion que favorise le dynamisme de ses habitants. [...] ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (enjeu lors de la Guerre de Cent Ans, la baronnie de L'Aigle ne rejoindra la Couronne qu'en 1450. [...] ; Principales activités (l'exploitation du fer est à la base de toute l'industrie et de la richesse de L'Aigle ; nombreuses usines métallurgiques. [...] L'agriculture est principalement tournée vers l'élevage de bovins : important marché aux bovins, veaux, porcs et moutons<sup>250</sup>. ) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (l'historien Gabriel Vaugeois (1753-1839.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (la ville subit des bombardements massifs le 7 juin 1944, occasionnant de nombreuses victimes civiles. La cité est finalement libérée par les troupes américaines le 22 août.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite que la reconstruction de son hôpital, détruit par faits de guerre, soit menée à son terme, avec une aide accrue de l'Etat.)

- Domfront

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 951 habitants<sup>251</sup>. En un siècle, la population a diminué d'environ 1000 habitants, diminution due principalement à l'exode rural.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (enjeu lors de la Guerre de Cent Ans, la cité rejoint la Couronne en 1450. [...] ; Principales activités (Commerce et tourisme. Foires et marchés agricoles. [...] ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Raoul de Domfront, élu patriarche d'Antioche en 1135 ; le botaniste Auguste Chevalier (1873-1956.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales, dont Louis Terrenoire, ministre de l'information<sup>252</sup>,

---

<sup>250</sup> Le marché ferme en 2011 pour cause de « baisse continue de la fréquentation ». (*Le Réveil Normand*, 13/11/2013)

<sup>251</sup> 3 687 habitants en 2013. (Insee)

<sup>252</sup> Du 5 février 1960 au 24 août 1961.



## Normandie Université

maire de Ceaucé<sup>253</sup>, une commune du canton de Domfront.) ; Libération de la ville (libérée le 14 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les responsables de la cité s'emploient à favoriser l'implantation d'industries susceptibles d'utiliser la main-d'œuvre disponible sur place et d'endiguer ainsi l'exode rural.)

### - Mortagne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 100 habitants<sup>254</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au VII<sup>ème</sup>s., la cité est l'objet de luttes avec les Anglais pendant la Guerre de Cent Ans. Elle fut de nouveau disputée lors des Guerres de Religion. [...]) ; Principales activités (la ville est au centre de la région d'élevage du cheval percheron. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (le philosophe Alain, né à Mortagne en 1868.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 13 août 1944 par les troupes américaines épaulées par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 10 juin 1945, le Général passe dans la commune. Les Mortagnais s'étaient alors groupés sur le parcours pour acclamer le libérateur.) ; Doléances de la population de la ville (la prospérité de la ville et son développement sont liés directement au sort de l'agriculture et de l'élevage du percheron, qui constituent l'activité essentielle du Perche. On souhaite donc l'accroissement du pouvoir d'achat des milieux ruraux, l'amélioration de leurs conditions de vie. [...])

### - La Ferté-Macé

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 000 habitants d'après un décompte de 1960<sup>255</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité médiévale, la ville fut l'objet de luttes lors des Guerres de Religion.) ; Principales activités (ancien centre industriel du textile, la

---

<sup>253</sup> De 1959 à 1977.

<sup>254</sup> 3 994 habitants en 2014. (Insee)

<sup>255</sup> 5 726 habitants en 2014. (Insee)



ville voit son économie se diversifier depuis les années 1950. [...]); Situation politique (municipalité UNR.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 14 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les projets d'expansion économique et d'équipement collectif - alimentation en eau potable, aménagements scolaires - doivent être soutenus.)

- Sées

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 250 habitants<sup>256</sup>.) ; Principales activités (la cité est essentiellement un centre commercial.) ; Situation politique (municipalité Modérés-MRP.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 10 juin 1945 à l'occasion de son voyage dans le Calvados, la Manche et l'Orne.)

- **2.3.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) des parlementaires du département, des membres du corps préfectoral, du président du conseil général, des maires des villes visités (Alençon, L'Aigle, Mortagne, Domfront, Flers, Argentan et Sées), des personnalités des milieux économiques (le PDG de Moulinex, le président de la Chambre des Métiers, le président de la Chambre de commerce et le président de la Chambre d'agriculture) et des autorités religieuses (l'évêque de Sées, l'évêque-auxiliaire du diocèse de Sées et le pasteur d'Alençon.)

- **2.3.3 : « Etablissements visités ».**

---

<sup>256</sup> 4 236 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

Le sous-dossier contient une note informative sur la société Moulinex, créée en 1936 à Alençon<sup>257</sup>, qui s'est ensuite agrandie à Argentan et à Falaise :

Moulinex fabrique des produits de haute qualité à bas prix grâce à la production de masse, ce qui a entraîné la démocratisation de l'appareil ménager électrique. A titre d'exemple : avant 1956, un moulin à café électrique Moulinex représente la contrevalet en salaire de 40 heures de travail d'un ouvrier-maçon. Après 1956, le moulin à café représente en salaire 13h30 de travail. En 1959, le moulin à café représente en salaire 9 heures de travail. A partir de septembre 1960, il représente moins de 8 heures de travail. Le prix du moulin à café électrique est ainsi passé de la valeur d'une semaine de travail en 1956 à la valeur d'une journée de travail en 1960. [...]

Personnel : 3 000 ouvriers. Principales difficultés rencontrées par la société : l'enseignement technique est pratiquement nul dans la région, le manque de collèges techniques, d'écoles de formation professionnelle, de centres d'apprentissage qualifiés. Les habitations sont par ailleurs insuffisantes en qualité et en quantité, en particulier pour loger les cadres supérieurs de l'entreprise. [...]

Perspectives d'avenir : développer l'exportation des produits. [...]

Doléance du personnel de l'établissement : nombre de logements insuffisant, prix des logements trop lourd pour le budget familial, souci pour un grand nombre de parents de trouver l'université leur permettant de donner à leurs enfants un enseignement supérieur. Le personnel employé venant de l'extérieur ne trouve pas suffisamment de loisirs et de divertissements dans les localités où la société est fixée.

#### **- 2.4 : « Calvados ».**

##### **- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et

---

<sup>257</sup> Minée par la concurrence venue d'Asie, la société disparaît en septembre 2001. (*L'Express*, 27/09/2001)





résumé - les principales informations concernant le département du Calvados, puis les villes de Caen, Lisieux, Bayeux et Vire.

- Généralités

Géographie départementale (le Calvados est constitué par quatre régions naturelles : le pays d’Auge, la plaine de Caen, le Bessin, le bocage virois. [...]); Démographie (depuis la Libération, la population du département s’est accrue de 75 000 âmes : ainsi, la population, qui était de 400 000 personnes en 1946, atteint 475 000 personnes en 1960<sup>258</sup>. Cet essor démographique remarquable est lié à l’excédent des naissances sur les décès, qui situe le Calvados au 3<sup>ème</sup> rang en France après les départements lorrains pour le taux d’accroissement naturel de la population. Les naissances étant à peu près régulièrement deux fois plus élevées que les décès, il en est résulté un rajeunissement considérable de la population. La proportion des jeunes de moins de 20 ans est de l’ordre de 36 % dans le département, alors qu’elle atteint 30 % en moyenne en France<sup>259</sup>. [...] Nul doute qu’une telle vitalité démographique constitue un atout essentiel pour l’essor économique du Calvados. Elle ne manquera pas toutefois de soulever dès 1962 de graves problèmes d’emploi, lorsque les nouvelles couches de population arriveront à l’âge de travail.) ; Situation politique (les électeurs manifestent une étonnante constance dans leurs positions politiques. [...] Depuis 1945, la plupart des députés ont été membres du MRP, des Indépendants-paysans, du RPF et de l’UNR. [...]); Economie, questions sociales (l’économie du Calvados est aujourd’hui encore à prédominance agricole. Importance de l’élevage des bovins, qui fait du Calvados l’un des premiers départements producteurs de viande et de lait. La production annuelle de lait se situe entre 5 et 6 millions d’hectolitres<sup>260</sup>. Les exploitations sont pour la plupart de dimension restreinte : 28 ha. en moyenne dans la plaine de Caen, moins de 20 ha.

---

<sup>258</sup> 691 670 habitants en 2014. (Insee)

<sup>259</sup> 24,6 % en 2014. (Insee)

<sup>260</sup> 6,38 millions d’hectolitres en 2014. (Préfecture du Calvados, 21/09/2017)



## Normandie Université

partout ailleurs.<sup>261</sup> L'état moyen de l'habitat rural est mauvais. [...] La principale richesse industrielle réside dans le sous-sol, avec les mines de fer. La plus grande partie du minerai est destinée à la Société métallurgique de Normandie, la plus importante entreprise du département, employant 5 500 personnes<sup>262</sup>. [...] Les autres industries du Calvados sont des industries légères. Les entreprises de travaux publics et du bâtiment, nombreuses dans le département, occupaient en 1954 15 500 personnes, mais l'achèvement de la reconstruction a fait tomber ce chiffre aux alentours de 11 000. [...] La densité des commerçants est encore forte, encore que le nombre des points de vente baisse lentement par suite de la concurrence de plus en plus vive des « magasins à succursales multiples » et du « commerce intégré ». [...]); Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (l'université de Caen rassemble plus de 5 000 étudiants<sup>263</sup>. Ce chiffre prend toute sa signification si l'on rappelle qu'en 1938 on ne comptait là que 800 étudiants. [...] Mais des besoins subsistent pour l'enseignement secondaire et technique.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Guillaume le Conquérant, duc de Normandie (1027-1087) ; Amiral Dumont d'Urville, explorateur de l'Antarctique, (1790-1842.)) ; Presse locale (deux quotidiens régionaux : *Ouest-France*, tendance MRP ; *Paris-Normandie*, tendance Centre-gauche. [...]) ; Principaux besoins du département (si l'agriculture demeure une activité essentielle du Calvados, son équipement et ses méthodes doivent pourtant être modernisés. A cet égard, les principaux objectifs à atteindre au cours des prochaines années sont de favoriser le développement des installations propres à améliorer la qualité des produits et à faciliter leur écoulement (marchés-gares, centres d'abattages, chaîne du froid...), de développer l'enseignement agricole, de poursuivre le remembrement et la réorganisation foncière, en particulier dans le Bocage, de rénover l'habitat rural. La profession doit non seulement participer à cet effort d'équipement et d'organisation, mais elle doit

---

<sup>261</sup> La surface moyenne des exploitations françaises est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, 11/2010) La surface moyenne des exploitations dans le Calvados est de 57 ha. en 2010. (Préfecture du Calvados, 21/09/2017)

<sup>262</sup> La SMN ferme ses portes en novembre 1993. (*France-Bleu Normandie*, 4/11/2013)

<sup>263</sup> 29 368 étudiants en 2016-2017. (Université de Caen-Normandie)



Normandie Université

également se préoccuper du problème des débouchés commerciaux en particulier pour les produits laitiers (sélection des produits, adoption de labels de qualité, organisation des marchés intérieurs, prospection des marchés étrangers.) Il est permis de penser que cet effort de modernisation entraînera un fléchissement progressif des effectifs de la main d'œuvre agricole dans les prochaines années. A ces excédents de main d'œuvre agricole escomptés viendront s'en ajouter d'autres, qui bouleverseront l'équilibre du marché local du travail : augmentation de la population active du fait de la poussée démographique, excédents libérés par l'industrie du bâtiment... Ces facteurs concourants rendent nécessaire la création de 4 000 emplois par an dans le département. Or, depuis quelques années, la situation n'est guère encourageante. Si quelques entreprises importantes se sont décentralisées dans le calvados, d'autres ont fermé leurs portes, chantiers navals et textiles notamment. En outre la fin de la reconstruction a entraîné les entreprises du bâtiment à de très nombreux débauchages. [...] Certes une fraction de ces quelques 4 000 demandeurs d'emploi annuels sera absorbée par le secteur tertiaire. Mais celui-ci s'est déjà fort développé dans le Calvados et son essor ultérieur dépend de celui de l'industrie. Aussi le cœur du problème économique de ce département est-il là : l'urgence du développement industriel. [...] Les travaux préparatoires du Plan ont contribué à « mettre en condition » les milieux responsables. [...] Envisagée en vue de favoriser la politique de mise en valeur du territoire, une société d'économie mixte est actuellement en cours de constitution : son objet est d'étudier et de réaliser pour l'ensemble de la Basse-Normandie d'importantes opérations d'équipement de zones industrielles et de constructions d'habitations. [...] Il convient maintenant, sur la base des connaissances acquises grâce aux études du Plan et des améliorations apportées à l'infrastructure du département, de mettre en œuvre une action coordonnée visant à la réussite du développement industriel. [...] La poussée démographique ne pose pas seulement des problèmes d'emploi. En matière d'enseignement un gros retard a été accumulé pour les constructions scolaires, notamment en ce qui concerne l'enseignement technique. Dans l'enseignement primaire, le taux de scolarisation est encore trop bas. Dans l'enseignement supérieur, le nombre des étudiants va croître rapidement au cours des prochaines années. Autre problème d'importance



## Normandie Université

primordiale, celui du logement. On estime à plus de 3 500 le nombre de logements à construire annuellement jusqu'en 1970. Or, en 15 ans, 10 000 logements nouveaux seulement ont été construits. Un très gros effort est donc nécessaire là encore pour faire face aux besoins.)

### - Caen

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (83 000 habitants en 1959<sup>264</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (essor de la cité sous le règne de Guillaume le conquérant, fondation de l'abbaye aux Hommes, de l'abbaye au Dames. [...] La cité est occupée par les Anglais lors de la Guerre de Cent Ans, mais s'enrichit et s'embellit au cours des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup>s., ainsi que sous l'Empire. [...]); Principales activités (métropole régionale en pleine expansion, la cité réunit les trois fonctions essentielles à toute ville importante : fonction industrielle (avec la Société Métallurgique de Normandie, la Société industrielle de Blainville, filiale de la Saviem... [...]); fonction commerciale et portuaire (7<sup>ème</sup> port français<sup>265</sup>, le port de Caen connaît un trafic d'1 million 700 000 tonnes par an<sup>266</sup>. [...]); fonction intellectuelle (l'université de Caen confère à la cité son rang de capitale universitaire. [...]); Situation politique (municipalité MRP-Modérés.); Grands hommes (le général Charles Mathieu Decaen (1769-1832.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (après de violents bombardements aériens et des tirs d'artillerie, la ville est libérée entre le 9 et le 18 juillet 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (les 8 et 9 octobre 1944, le Général, alors chef du gouvernement provisoire de la République, se rend en visite à Caen.)

### - Lisieux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>264</sup> 106 538 habitants en 2014. (Insee)

<sup>265</sup> 10<sup>ème</sup> port français en 2007. (CCI Caen-Normandie, 21/09/2017)

<sup>266</sup> 3 millions 212 318 tonnes en 2016. (CCI Caen-Normandie, 21/09/2017)



## Normandie Université

Démographie (15 342 habitants en 1954<sup>267</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (attachée au duché de Normandie, la cité est conquise par Philippe-Auguste en 1203. [...]); Principales activités (centre commercial du Pays d'Auge; la richesse agricole du terroir environnant assure l'approvisionnement des nombreux marchés et foires qui se tiennent dans la ville. [...] Mais l'industrie textile traditionnelle n'existe plus. Les édiles s'efforcent de favoriser l'implantation d'industries nouvelles.); Situation politique (municipalité UNR-MRP depuis les élections municipales de mars 1959.); Grands hommes (Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus (1873-1897.)); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (après de violents bombardements, les troupes canadiennes et américaines libèrent la ville entre le 22 et le 23 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 8 octobre 1944, le Général, alors chef du gouvernement provisoire de la République française, est reçu à Lisieux.)

### - Bayeux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 077 habitants en 1954<sup>268</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine. Sous le règne de Guillaume le Conquérant, la ville fut le théâtre de conflits entre Guillaume et son demi-frère l'évêque Odon, qui ne serait pas étranger à la donation à la cathédrale de la célèbre tapisserie de la reine Mathilde. [...]); Principales activités (centre commercial important. Centre touristique également, avec les nombreux visiteurs de la tapisserie. [...]); Situation politique (municipalité UNR.); Grands hommes (Arcisse de Caumont, archéologue (1802-1873.)); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (le 7 juin par les armées alliées, première ville de France ainsi libérée.); Dernier passage du général de Gaulle (le 14 juin 1944, alors que le général venait d'Angleterre à bord de *La Combattante*, le 10 juin 1945, le 16 juin 1946 et le 14 juin 1952.)

---

<sup>267</sup> 20 881 habitants en 2014. (Insee)

<sup>268</sup> 13 917 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

- Vire

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 963 habitants en 1954<sup>269</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1450, la cité reçoit Charles VII victorieux, après 32 ans d'occupation anglaise. [...]); Principales activités (centre attractif du bocage normand, région agricole très peuplée. Nombreuses industries laitières. L'activité commerciale de la cité est tournée vers le marché agricole. [...]); Situation politique (municipalité CNI-Modérés.); Grands hommes (Jules Dumont d'Urville, navigateur. (1790-1842.)); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (les bombardements aériens lors du Débarquement allié détruisent 90 % de la cité, causant la mort de 450 civils. La cité est libérée le 8 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 7 juin 1953, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire des résistants de Vire morts pour la France.)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Calvados, des maires de Caen, Bayeux, Lisieux et Vire.

#### - 2.4.3 : « Etablissements visités ».

Le sous-dossier contient une note informative sur :

- l'Université de Caen : fondée en 1432 par Henri VI d'Angleterre, puis rétablie en 1452 par Charles VII. [...] Après les destructions de la guerre, la reconstruction débute en 1950. L'université est inaugurée en 1957. Alors qu'en 1938 le nombre d'étudiants qui fréquentaient les anciens locaux étaient de 830, l'université

---

<sup>269</sup> 11 470 habitants en 2014. (Insee)



nouvelle en reçoit actuellement 5 000. A partir de 1966, quelque 8 000 étudiants se presseront à ses portes. [...]

- La Radiotechnique : la société a décentralisé sur Caen ses ateliers de fabrication de semi-conducteurs. Effectif en 1960 : 1 100 salariés<sup>270</sup>. [...]

- La Société Industrielle de Blainville : filiale de la Saviem, créée par Renault pour la construction de véhicules lourds, installée à Blainville depuis 1956. Effectif en 1960 : 700 salariés<sup>271</sup>.

- La Société Métallurgique de Normandie à Mondeville : créée en 1913, à proximité de mines de fer, la société compte 5 500 employés en 1960, et a produit 528 000 tonnes d'acier en 1959<sup>272</sup>.

## - 2.5 : « Manche ».

### - 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant le département de la Manche et les villes de Saint-Lô et Cherbourg.

#### - Généralités

Géographie départementale (le département de la Manche se caractérise par sa forme péninsulaire et un relief très varié - plat et marécageux au centre, très accidenté au Nord et au Sud -, un département baigné par la manche sur 330 kilomètres. [...]); Démographie (460 000 habitants<sup>273</sup>.); Situation politique (les partis modérés (Indépendants et Paysans, MRP) occupent traditionnellement des positions fortes dans le département. Une réserve doit être faite, cependant, pour la

<sup>270</sup> Créée en 1957, l'entreprise devient par la suite une filiale de la société néerlandaise Philips, puis, en 2006, NXP-Semi-Conducteurs. 387 salariés en 2012, 340 en 2015 sont axés sur la recherche et le développement. La production proprement dite a cessé en 2009. (*L'Usine Digitale*, 2/03/2015)

<sup>271</sup> L'entreprise est devenue Renault-véhicules industriels en 1978, puis Renault-Trucks en 2002. 1 700 salariés en 2017. (*L'Usine Nouvelle*, 16/03/2017, voir supra)

<sup>272</sup> Cessation d'activité en 1993, voir supra. (*France-Bleu Normandie*, 4/11/2013)

<sup>273</sup> 499 958 habitants en 2014. (Insee)



région de Cherbourg, qui représente pour la SFIO un fief assez solide. [...]); Economie, questions sociales (l'économie de la Manche repose sur l'élevage des bovins et les industries laitières. [...] L'élevage du cheval, traditionnel dans le département, est encore important malgré les progrès mécaniques réalisés dans l'agriculture. La Manche arrive en tête de tous les départements français pour la production laitière, avec 10 millions d'hectolitres produits en 1960<sup>274</sup>. [...] Le port de Cherbourg est le principal centre d'activité de la pêche maritime dans le département. A Cherbourg toujours, l'arsenal, employant plus de 4 000 ouvriers<sup>275</sup>, constitue le principal centre industriel du département. [...] Socialement, la Manche est un département de très forte densité de population active agricole. La dimension moyenne des exploitations est faible, trop faible, 62 % des exploitations ont moins de 10 ha.<sup>276</sup>. [...] L'exode rural et l'accroissement naturel de la population posent le problème de l'emploi des jeunes qui, de 1960 à 1970, vont arriver à l'âge du travail. Or, après l'achèvement de la reconstruction, l'industrie du bâtiment est entrée en récession. Le chômage s'est donc développé dans le département.<sup>277</sup>); Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (un effort particulier a été fait au cours des dernières années dans le domaine des constructions scolaires du 1er degré. La moitié des classes fonctionnant actuellement ont été construites depuis 1945. L'effort devra porter maintenant, comme dans toute la France, sur les cours élémentaires et le second degré, mais, par-dessus tout, sur l'enseignement technique, afin de donner un métier à ceux des jeunes qui, ne pouvant trouver d'emploi dans le département, devraient le quitter.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Personnages illustres du passé (Barbey d'Aurevilly (1808-1889); amiral Tourville (1642-1701.)); Presse locale (*Ouest-France*, quotidien régional; *La Presse de la Manche*, 21 000 exemplaires, indépendant; *La Manche Libre*, 52 000 exemplaires, tendance MRP.); Principaux

---

<sup>274</sup> 13 350 000 hectolitres produits en 2008, 14 509 000 hectolitres en 2011. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt dans la Manche, 21/09/2017)

<sup>275</sup> 2 356 salariés en 2014. (DCNS Cherbourg)

<sup>276</sup> Dans la Manche, en 2015, les exploitations agricoles ont une surface moyenne de 38 ha. (Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, *Agreste Hors série-Atlas agricole et rural de Normandie*, édition 2015)

<sup>277</sup> La note ne donne pas de chiffres précis sur ce point.





Normandie Université

besoins du département (bien que les terres du département soient naturellement fertiles et son climat propice à la culture de l'herbe, et que des progrès sensibles aient été accomplis par les agriculteurs, il reste encore une marge considérable pour l'amélioration des rendements. L'équipement individuel et collectif doit aussi transformer les conditions de vie à la campagne. Les agriculteurs n'ont pas assez montré d'intérêt pour les problèmes comme l'enseignement agricole, la défense sanitaire du cheptel et le remembrement qui conditionnent leur avenir. Cependant les jeunes agriculteurs sont aujourd'hui très ouverts à ces nécessités. On regrette également que les besoins de transformation de l'habitat rural ne soient pas ressentis davantage. Les initiatives qui seraient secondées par les pouvoirs publics sont lentes à se manifester dans ce domaine. Les adductions d'eau rurales posent un problème dans toute la France, mais dans les départements normands, de population dispersée, ce problème, plus difficile à résoudre qu'ailleurs, est particulièrement aigu, puisque 20 % seulement de la population rurale de la Manche est desservie contre 50 % pour la France entière<sup>278</sup>. Les populations et les élus sont toutefois conscients et reconnaissants du très gros effort qui a été effectué cette année en portant les crédits du ministère de l'Agriculture à un niveau qu'ils n'avaient jamais atteint, et en attribuant au département une part de ces crédits qui a été jugée satisfaisante. [...] A Saint-Lô et à Cherbourg, des initiatives sont prises pour la rénovation des îlots insalubres, la création de zones à urbaniser et l'aménagement de zones industrielles.); Doléances de la population (les agriculteurs s'inquiètent des importations étrangères. [...] Les enseignants demandent une revalorisation de la fonction enseignante. [...] Le département fait confiance au président de la République ; les populations sont essentiellement conservatrices, même si l'opinion peut s'avérer ici changeante : ainsi, attachée à la paix en Algérie et favorable à la collaboration avec les territoires de la Communauté, elle peut aussi bien s'inquiéter d'une évolution trop rapide.)

- Saint-Lô

---

<sup>278</sup> Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficie de l'eau courante à domicile. (Centre d'Information sur l'Eau, 4/02/2013)



La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 000 habitants<sup>279</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au temps des Celtes, la cité fut mêlée aux luttes entre les prétendants aux trônes de Normandie et d'Angleterre, aux invasions anglaises. [...] C'est en 1800 que Saint-Lô est déclaré chef-lieu de préfecture du département de la Manche.) ; Principales activités (l'activité industrielle de la région Saint-Loise est étroitement liée à la production agricole et notamment à celle du lait. La production laitière a une importance primordiale dans la région où règne la petite et moyenne exploitation, à main d'œuvre familiale, et où elle assure la trésorerie courante de l'exploitation agricole. Le deuxième support de l'activité industrielle de Saint-Lô est constitué par le bâtiment. La ville, anéantie en 1944, a eu pendant dix ans dans ce secteur une industrie très active. Mais la reconstruction s'achève et de nombreux problèmes surgissent. A l'heure actuelle, le problème le plus grave est d'utiliser la main d'œuvre désormais disponible et dont la majeure partie n'est pas disposée à retourner à la terre. [...] L'activité commerciale de la cité est liée essentiellement à sa qualité de chef-lieu administratif du département. [...] La ville est dotée d'écoles primaires, d'un cours complémentaire (fonctionnant dans des baraques provisoires), d'un centre d'apprentissage (également en baraques provisoires.) Elle souhaite que soit créée une section d'enseignement technique au lycée nouvellement édifié.) ; Situation politique (municipalité Centre-gauche.) ; Grands hommes (Joseph Le Verrier, astronome (1811-1877.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (anéantie par les bombardements, la ville est libérée par les troupes américaines le 18 juillet 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 7 juin 1953, le Général assiste aux cérémonies commémoratives du 9<sup>ème</sup> anniversaire de la destruction de Saint-Lô.) ; Doléances de la population de la ville<sup>280</sup> et observations du préfet en regard (la ville souhaite la création d'une section technique au nouveau lycée. Le préfet répond qu'il y est favorable, et il ajoute que le lycée nouvellement construit se révèle déjà trop petit et qu'en conséquence, son internat devra être agrandi. [...] La ville souhaite un

---

<sup>279</sup> 19 426 habitants en 2014. (Insee)

<sup>280</sup> Il est précisé dans la note qu'elles sont rédigées par le maire.



accroissement du volume de l'emploi, et tente de le réaliser par un appel à l'industrialisation. Le préfet répond que les services ministériels, instruits de la situation de l'emploi et des perspectives démographiques locales, incitent les industriels qui s'adressent à eux à s'installer dans ce département et principalement à Saint-Lô. Ils sont, ajoute-t-il, disposés à encourager ces industriels à s'établir dans la Manche, en leur accordant éventuellement une prime d'équipement.)

- Cherbourg

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (38 262 habitants<sup>281</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (Vauban entreprend la construction du port de Cherbourg, dont la digue en pleine mer, le port militaire et le port de commerce ne sont achevés qu'en 1853.) ; Principales activités (le port militaire et son arsenal occupe 4 000 ouvriers<sup>282</sup>, principalement pour la construction de sous-marins. [...]) ; Situation politique (municipalité Indépendants-MRP.) ; Grands hommes (Millet (1814-1875), peintre.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines le 26 juin 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 20 août 1944, venant d'Alger, et le 23 septembre 1951, pour inaugurer le monument dédié au corsaire Surcouf.) ; Doléances de la population de la ville (l'agglomération cherbourgeoise, entièrement dépendante de l'arsenal, a tout intérêt à échapper, au moins partiellement, à cette sujétion qui la soumet aux aléas et aux vicissitudes de la situation budgétaire et à l'évolution des formes de la défense nationale. [...] Il faut, de toute nécessité, que se développent à Cherbourg d'autres industries. La région souhaiterait devenir à terme un centre industriel de l'atome, prenant appui sur l'usine de production d'énergie atomique d'EDF, sur l'usine de plutonium du Commissariat à l'Energie Atomique et sur l'Ecole d'application interarmées de l'énergie atomique. [...])

- 2.5.2 : « Notices individuelles ».

---

<sup>281</sup> Cherbourg-Octeville compte 37 055 habitants en 2013. (Insee)

<sup>282</sup> 2 356 salariés en 2014. Voir supra. (DCNS Cherbourg)



Normandie Université

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Manche, du préfet maritime, des maires de Saint-Lô et Cherbourg.

### - 2.5.3 : « Etablissements visités ».

Le sous-dossier contient une note informative sur l'arsenal de Cherbourg et sur la Coopérative laitière « Elle-et-Vire » de Condé-sur-Vire, fondée en 1945 et employant 450 personnes<sup>283</sup>.

### - 2.6 : « Eure ».

#### - 2.6.1 « Villes et généralités sur le département ».

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant le département de l'Eure et les villes d'Evreux, Bernay et Les Andelys.

#### - Généralités

Grands traits de la géographie départementale (le département de l'Eure est rattaché traditionnellement à la Haute-Normandie, lieu de transition entre plusieurs grandes régions naturelles. [...]); Démographie (351 744 habitants en 1959<sup>284</sup>.); Situation politique (le département est orienté au Centre-gauche dans sa moitié est, et Modéré dans l'ouest. [...]); Economie, questions sociales (les agriculteurs représentent 33,2 % de la population active du département<sup>285</sup>. Les productions végétales du département - blé, orge, betteraves, lin - se caractérisent d'année en

---

<sup>283</sup> La coopérative fusionne en 2011 avec une autre coopérative, Agrial. Pour le président d'Elle-et-Vire, « cette fusion s'imposait pour des raisons stratégiques liées à un marché laitier mondialisé ». L'effectif d'Elle-et-Vire a alors été ramené à 95 personnes. (*La Manche Libre*, 9/7/2011)

<sup>284</sup> 598 347 habitants en 2014. (Insee)

<sup>285</sup> 3 % en 2011. (Insee)



année par une augmentation importante des rendements moyens. Le département a, par rapport à la période 1930-1939, le coefficient d'augmentation des rendements céréaliers le plus élevé de France. La production animale est en augmentation régulière [...] Le marché du travail est satisfaisant, et il y a très peu de chômage<sup>286</sup>. [...] Devant la croissance démographique et la concurrence née du Marché Commun, les divers secteurs de l'activité - agriculture, commerce, industrie, artisanat - demandent une main d'œuvre de plus en plus qualifiée. Le problème de l'apprentissage et de l'enseignement technique se pose avec acuité.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales, dont Pierre Mendès-France, ancien président du Conseil.) ; Personnages illustres du passé (Nicolas Poussin, né aux Andelys en 1594 ; Claude Monnet, mort à Giverny en 1926.) ; Presse locale (*Paris-Normandie*, quotidien, centre-gauche, 30 000 exemplaires ; *La Dépêche*, hebdomadaire, divers-gauche, 33 000 exemplaires ; *L'Impartial des Andelys*, hebdomadaire, UNR, 22 000 exemplaires ; *Eure-Eclair*, hebdomadaire, Modéré, 20 000 exemplaires ; *L'Eveil de Bernay*, hebdomadaire, Modéré, 13 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (les besoins à couvrir pour l'adduction d'eau sont encore très importants. Il n'y a que 50 % de la population rurale actuellement desservie. [...] Le remboursement se poursuit : compte tenu des opérations en cours, il ne reste plus que 174 communes sur 699 où le remboursement ne soit pas entrepris. L'Eure est au 1er rang des départements français pour la proportion des communes remembrées. La mécanisation agricole se poursuit également : 3 000 tracteurs dans le département en 1950, 7 800 en 1960. 20 moissonneuses-batteuses en 1950, 760 en 1960. [...] En ce qui concerne l'élevage, un accroissement des rendements est à attendre grâce au perfectionnement des techniques vulgarisées par la Chambre d'agriculture, les syndicats professionnels et les organismes d'études et de gestion qu'ils ont créés.) ; Doléances de la population (il n'y a pas à signaler de doléances vraiment spéciales au département du fait même de son équilibre naturel et de son expansion économique.)

---

<sup>286</sup> Le taux de chômage dans le département est de 10,4 % en 2015. (Insee)



## Normandie Université

### - Evreux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (38 000 habitants en 1960<sup>287</sup>. En pleine expansion, Evreux croît chaque année de 1 500 à 2 000 âmes, dont près de 600 par le seul excédent des naissances sur les décès.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (importante cité gallo-romaine, Evreux est occupée par les Vikings, puis par les Anglais. Elle se soumet au roi Henri IV en 1590. [...]) ; Principales activités (chef lieu d'un des plus riches départements normands, la ville, comme toutes les préfectures, a le privilège d'abriter toutes les directions des administrations et services publics. [...]) ; Situation politique (municipalité radicale-socialiste-SFIO-PC) ; Grands hommes (François Buzot (1760-1794), dirigeant important des Girondins pendant la Révolution) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines le 23 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 8 octobre 1944, en tant que chef du gouvernement provisoire de la République française.)

### - Bernay

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 000 habitants en 1960<sup>288</sup>, en progression régulière.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (Saint Louis vint tenir ses Assises de Justice dans le ville en 1231, époque de prospérité pour la cité grâce au commerce des étoffes. [...]) ; Principales activités (centre commercial important. [...] L'industrie textile, jadis florissante, est en déclin.) ; Situation politique (municipalité Centre-gauche) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes canadiennes le 24 août 1944.) ; Doléances de la population de la ville (création de petites industries à Bernay pour permettre d'envisager l'avenir des jeunes ouvriers victimes de la crise du textile.

---

<sup>287</sup> 49 461 habitants en 2014. (Insee)

<sup>288</sup> 10 435 habitants en 2014. (Insee)



## Normandie Université

Réponse de l'administration : le Comité d'expansion économique<sup>289</sup> de l'Eure et les services de l'Aménagement du Territoire s'efforcent d'orienter vers cette région les entreprises désireuses de s'installer dans le département. )

### - Les Andelys

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (5 648 habitants selon le recensement de 1954<sup>290</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1196, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion fit bâtir la forteresse du Château-Gaillard pour interdire l'entrée de son duché de Normandie au roi de France Philippe Auguste. En 1203, Philippe Auguste mit le siège devant Château-Gaillard qu'il obligea à capituler après six mois de luttes au cours desquelles se place l'épisode tragique des « bouches inutiles ». Par la suite, la Normandie entière est reconquise par le roi de France. [...]) ; Principales activités (centre résidentiel, de villégiature et de tourisme. [...]) ; Situation politique (municipalité modérée-UNR.) ; Grands hommes (Nicolas Poussin (1594-1665) ; Marcel Lefèvre, (1918-1944), pilote de l'escadrille Normandie-Niemen, succombe à ses blessures à Moscou le 5 juin 1944.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 28 août 1944 par les troupes anglaises et canadiennes.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la reconstruction du pont de Courcelles-sur-Seine, détruit en 1940. Depuis cette date, une passerelle provisoire relie les Andelys à Gaillon et Evreux. Sa charge est limitée à 10 T. C'est le seul pont sur la Seine qui n'ait pas été reconstruit. Cette situation, qui oblige le trafic lourd à un détour, entrave l'essor de la ville. Réponse de l'administration : Malgré de nombreuses démarches, M. le ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme n'a pu dégager les 300 millions d'anciens francs nécessaires à cette reconstruction. Son utilité n'est cependant pas

---

<sup>289</sup> Les Comités d'Expansion Economiques sont créés en 1954, associant acteurs socioprofessionnels et élus. Ils prennent le nom de Conseils Economiques et Sociaux Régionaux avec la loi du 2 février 1992.

<sup>290</sup> 8 186 habitants en 2014 (Insee).



contestée<sup>291</sup>[...]).

**- 2.6.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de l'Eure, des maires d'Evreux, de Bernay et des Andelys.

**- 2.7 : « Seine-Maritime ».**

**- 2.7.1 « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résumement - les principales informations concernant le département de la Seine-Maritime et les villes de Rouen, du Havre, Dieppe et Fécamp.

**- Généralités**

Géographie départementale (le département de la Seine-Maritime est compris entre la Seine, la Manche, et les grandes plaines du Nord et de l'Est. On y distingue quatre régions naturelles : le Pays de Caux, le Pays de Bray, la vallée de la Seine et la côte, formée de falaises de craie blanches. [...]) ; Démographie (1 034 000 habitants en janvier 1960<sup>292</sup>, au lieu de 941 000 en janvier 1954. Cette expansion en fera bientôt le département le plus jeune de France.) ; Situation politique (En 1958, pour dix circonscriptions, le PC obtenait un siège, la SFIO un, l'UNR quatre, les Indépendants deux, le MRP un et les radicaux un siège également. [...]) ; Economie, questions sociales (la Seine-Maritime comprend 25 000 exploitations agricoles dont

---

<sup>291</sup> Le pont de Courcelles-sur-Seine sera finalement reconstruit en 1966. (Archives Nationales, Ministère de l'Équipement et du Logement, Direction des Routes, cote Cac n° 19770666)

<sup>292</sup> 1 254 609 habitants en 2013. (Insee)





la superficie moyenne se situe autour d'une vingtaine d'hectares<sup>293</sup>. L'emploi des machines et des techniques les plus modernes y est aujourd'hui couramment répandu. [...] L'industrie textile qui fût pendant près d'un siècle la principale industrie du département a connu depuis la dernière guerre mondiale une crise profonde qui s'est traduite par la fermeture de nombreuses usines. Ce déclin a été compensé par le développement d'autres industries - automobile (Renault à Cléon), pétrochimie, électronique - et la politique de décentralisation industrielle qui a amené certaines usines de la région parisienne à rechercher une implantation nouvelle en Seine-Maritime. [...] La Seine-Maritime joue un rôle important en matière de commerce international, Le Havre est le deuxième port de France<sup>294</sup>. [...] Sans être inquiétante dans l'immédiat, la situation de l'emploi en Seine-Maritime vaut d'être considérée. Le nombre de demandeurs d'emploi qui était de 631 en juillet 1958 s'est élevé à 4 891 en février 1959, et à 5 403 en février 1960<sup>295</sup>. [...] L'évolution économique du département soulève d'importants problèmes d'adaptation et la croissance démographique exige des efforts d'aménagement et d'équipement très considérables.) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (Université de Caen, en particulier.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales, dont René Coty et Jean Lecanuet.) ; Personnages illustres du passé (Gustave Flaubert, Guy de Maupassant.) ; Presse locale (*Paris-Normandie*, quotidien, tendance Centre-gauche, 165 000 exemplaires ; *Le Havre-Libre*, tendance socialiste, 36 500 exemplaires ; *Le Havre*, quotidien, tendance modérée, 21 900 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (la reconstruction du pont Jean Jaurès à Elbeuf, rendue nécessaire par la proximité des usines Renault, est imminente. [...] La consommation d'énergie électrique croît régulièrement, à un rythme qui correspond à un doublement tous les dix ans. Il est donc nécessaire de procéder périodiquement à des travaux de

---

<sup>293</sup> 6 471 exploitations agricoles en Seine-Maritime en 2015. En Normandie, la taille moyenne d'une exploitation est de 56 hectares (50 ha. en Basse-Normandie et 67 ha. en Haute-Normandie.) (Chambre d'Agriculture de Normandie, *Agricultures et Territoires*, 01/2015)

<sup>294</sup> C'est toujours le cas en 2013, après le port de Marseille.

<sup>295</sup> En 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en Haute-Normandie s'élève à 158 194 personnes, dont 108 555 personnes en Seine-Maritime (et 49 639 personnes dans l'Eure.) (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Haute-Normandie, 11/2013)



renforcement. [...] Un effort important a été accompli depuis la guerre pour restaurer et moderniser les bâtiments agricoles. Une des caractéristiques de l'habitat rural en Normandie est la dispersion des bâtiments de la ferme. Il en résulte des dépenses d'entretien et de modernisation plus élevées qu'ailleurs. Une aide importante a été consentie par le ministère de la Construction, mais toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. [...] De nombreuses communes rurales sont encore dépourvues de points d'eau. Les programmes réalisés chaque année tendent à doter chaque commune d'un point d'eau, et à amorcer les réseaux de distribution. Au rythme actuel des programmes réalisés, 20 années seront nécessaires pour mener à bien la desserte en eau du département. [...])

- Rouen

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (116 000 habitants selon le recensement de 1954<sup>296</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, puis viking, la ville est rattachée à la Couronne en 1204 par Philippe Auguste. [...] Au XVII<sup>ème</sup>s., création des premières manufactures de toiles et de cotonnades.); Principales activités (centre administratif, la ville est le deuxième port français. Elle s'est acquise une place de premier plan pour le trafic de marchandises diverses. [...] Malgré un effort considérable accompli dans l'agglomération rouennaise pour mettre des logements neufs à la disposition de la population, la crise du logement sévit encore de façon très aigüe et il est indispensable d'y apporter rapidement un remède. A l'accroissement du nombre des logements rendus nécessaires par l'expansion économique constatée dans la région, s'ajoute la nécessité de pourvoir au remplacement d'immeubles vétustes et menaçant ruines.); Situation politique (municipalité Modérés-UNR-MRP.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 30 août 1944 après de violents bombardements aériens.); Dernier passage du général de Gaulle (le 8 octobre 1944, lors d'une visite officielle en Normandie.)

---

<sup>296</sup> 110 618 habitants en 2014. (Insee)



- Le Havre

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville. Elle émane de la sous-préfecture du Havre.

Démographie (158 970 habitants en 1954<sup>297</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1517, François Ier autorise la construction d'un port dans la cité. En 1569, Le Havre est pourvu d'une citadelle. Les fortifications sont poursuivies par Richelieu et Vauban. Dès le XVI<sup>ème</sup>s., l'importance de la ville dans le monde maritime est grande : ses navires croisaient vers Terre-Neuve pour la pêche à la baleine et à la morue. [...]) ; Principales activités (avant tout les industries du port : métallurgie, chimie, activités portuaires, 16 261 760 tonnes de marchandises transitent par le port en 1959.<sup>298</sup> [...]) ; Situation politique (trois partis principaux : le PCF, prépondérant, les Indépendants et l'UNR.) ; Grands hommes (René Coty, né en 1882 au Havre ; Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 12 septembre 1944 par les troupes canadiennes, après des bombardements aériens et une préparation d'artillerie particulièrement violents.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 7 octobre 1944, en visite officielle. Le 15 janvier 1950, à l'occasion d'une réunion du RPF. Et le 31 décembre 1956, à l'occasion des obsèques de son beau-frère, A. Cailliau.) ; Doléances de la population de la ville (les problèmes de l'emploi et de l'expansion économique sont ceux qui se situent au premier plan des préoccupations de la population havraise. Au cours des quatre dernières années, le nombre des chômeurs secourus et des demandeurs d'emploi a régulièrement augmenté : en 1957, 157 chômeurs secourus. En 1958 : 222. En 1959 : 781. Et en 1960 : 863.<sup>299</sup> Cette situation provient notamment de ce que la reconstruction s'achève et de ce que l'activité du port s'est transformée ; port de stockage (café, coton, bois), il est surtout devenu port de transit. Cette situation sera aggravée dans les années à venir par l'arrivée sur le marché du travail de très nombreux jeunes. [...])

---

<sup>297</sup> 172 807 habitants en 2014. (Insee)

<sup>298</sup> 68 600 000 tonnes en 2013. (*Paris-Normandie*, 26/06/2015)

<sup>299</sup> 27 763 demandeurs d'emplois sur le bassin du Havre en septembre 2013, selon Pôle-Emploi. (*Paris-Normandie*, 16/11/2013)



En dépit d'une reconstruction spectaculaire qui, d'ailleurs, s'achève et à donné dans l'ensemble satisfaction aux Havrais, le problème du logement n'est pas résolu. Il existe encore 2 500 baraquements dont un grand nombre est insalubre. [...])

- Dieppe

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (26 427 habitants en 1954<sup>300</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (édifiée vers 1030, la cité est délivrée de l'occupation anglaise par le dauphin Louis, futur Louis XI, en 1435. [...] Au cours du XV<sup>ème</sup>s., le commerce maritime y prit un essor considérable. [...] Au XIX<sup>ème</sup>s., la plage de la ville devint un endroit à la mode grâce aux fréquentes visites de la duchesse de Berry. [...] Un raid anglo-canadien le 19 août 1942 se solda par un échec ; 819 soldats alliés y furent tués.) ; Principales activités (le rythme des importations et des exportations n'a fait que s'accélérer ces dernières années, et, grâce à une politique d'équipement du port par la Chambre de commerce, on note plus particulièrement un accroissement des tonnages des bananes et agrumes. [...] Le port emploie une main d'œuvre permanente de près de 1000 ouvriers et dockers<sup>301</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité communiste.) ; Grands hommes (Abraham Duquesne, né à Dieppe en 1610, Lieutenant-général des armées navales de France.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et des notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 1er septembre 1944 par les troupes canadiennes.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les problèmes qui préoccupent la population concernent la construction des immeubles d'habitation. Les Dieppois estiment avoir bénéficié en 1960 d'attributions très limitées en matière de crédits de construction, et estiment qu'ils sont défavorisés par rapport aux grands centres urbains de Rouen et du Havre, qui absorbent la quasi totalité des disponibilités financières pour la construction des immeubles d'habitations.)

- Fécamp

---

<sup>300</sup> 30 086 habitants en 2014. (Insee)

<sup>301</sup> 1250 emplois directs en 2015. (Syndicat mixte du port de Dieppe)



La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville. Elle émane de la sous-préfecture du Havre et est datée du 28 juin 1960.

Démographie (17 914 habitants selon le recensement de 1954<sup>302</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité se développe autour de son abbaye au VI<sup>ème</sup>s. et rejoint la Couronne au XVII<sup>ème</sup>s. [...]) Son port connaît un essor remarquable au début du XX<sup>ème</sup>s. : importation du bois, du sel, du charbon et exportation du poisson, du blé, du galet.) ; Principales activités (la ville est le premier port morutier de France. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Guy de Maupassant (1850-1893.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 septembre 1944 par des troupes américaines et anglaises.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le Général n'est pas venu à Fécamp depuis la Libération.) ; Doléances de la population de la ville (depuis six mois, le chômage n'a cessé de croître à Fécamp. Il touche 332 personnes fin juin 1960<sup>303</sup>. Aussi la municipalité se préoccupe de l'implantation de nouvelles industries. [...])

### - 2.7.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Seine-Maritime, des maires de Rouen, du Havre, de Dieppe, de Fécamp et de Lillebonne.

### - 2.7.3 : « Etablissements visités ».

Le sous-dossier contient une note informative sur le port du Havre - dont la mission est d'aider les industries du Bassin parisien à se placer favorablement dans la compétition européenne en facilitant leurs approvisionnements et leurs exportations - , sur le pont de Tancarville - mis en service le 2 juillet 1959, il a pour objectif de

---

<sup>302</sup> 19 344 habitants en 2014. (Insee)

<sup>303</sup> En 2013, on dénombre 5 753 demandeurs d'emploi à Fécamp. (Pôle-Emploi Seine-Maritime)



Normandie Université

faciliter les relations entre les deux rives de l'estuaire de la Seine, et principalement de permettre au Havre d'étendre ses relations avec la Basse-Normandie, la Bretagne et l'Ouest, relations commerciales autant que touristiques -, sur la Compagnie française de raffinage-raffinerie de Normandie - mise en service en 1933, la Compagnie a traité, en 1959, 3 584 000 tonnes de pétrole brut, pour en tirer, entre autres produits, 913 000 tonnes d'essence carburant et 809 000 tonnes de gas-oil et fuel domestique. [...]

**- 2.8 : « Divers ».**

Le dernier sous-dossier du carton d'archives contient diverses brochures :

Deux brochures sur la reconstruction de l'université de Caen, avec exposés des architectes et détails techniques, datant de 1957 ; une brochure sur le port de Rouen, éditée par la Chambre de commerce de Rouen en 1956 ; un menu prévu pour l'étape rouennaise du voyage, le 9 juillet 1960 ; une brochure sur le département de l'Orne, publié par le conseil général en 1958.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 69 consacré au voyage en Normandie de juillet 1960 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

## **9 - Voyage des 7-11 septembre 1960 : Bretagne.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- |  |          |
|--|----------|
| - 1. Géographie du voyage                              | Page 256 |
| - 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 70 | Page 259 |





Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

- **7-11 septembre 1960, voyage présidentiel en Bretagne : Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan, Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine**<sup>304</sup>.

Le 7 septembre, le président de la République atterrit à Brest où il prononce un discours place du Château. Il visite l'arsenal puis passe la flotte en revue. Il embarque à bord du *Clémenceau* pour l'Île de Sein où il inaugure un mémorial de la Résistance. Il débarque ensuite à Douarnenez où il prononce un discours. Il gagne ensuite Quimper par la route via Plonéis, et prononce un discours place de la Résistance.

Le 8 septembre, le chef de l'Etat se rend à Concarneau, où il visite la cité et prononce un discours. Il se rend ensuite à Rosporden, où il prend le train pour Châteaulin. Il y prononce un discours puis reprend le train pour Landerneau où il prononce un discours. De là, le président de la République gagne Morlaix par la route, via Landivisiau et Saint-Théogonec. Il y prononce un discours, puis repart pour Lannion via Lanmeur, Plestin-les-Grèves et Saint-Michel-en-Grève. A Lannion, il visite le Centre National d'Etudes des Télécommunications et prononce un discours devant l'hôtel de ville. Le chef de l'Etat part ensuite pour Saint-Brieuc via Caouennec, Cavan, Bégard, Peder nec, Guingamp - où il prononce un discours - Plouagat et Trémuson. A Saint-Brieuc, il prononce un discours.

Le 9 septembre, le Général gagne Dinan, où il prononce un discours, via Langueux, Yffiniac, Lamballe, Noyal, Jugon et Vilde-Guingalan. Il s'arrête encore à Pleslin et Trémereuc et prend l'avion à l'aérodrome de Pleurtuit pour Lorient-Lan

---

<sup>304</sup> « On verra bientôt, lorsque les peuples se parleront et coopéreront, que les idéologies - toutes idées passagères et mortelles - ne tiennent plus à grand-chose alors que les nations demeurent ». A Saint-Brieuc, 8 septembre 1960, d'après *Le Monde*, 10 septembre 1960.

« - Monsieur le maire, la population a le soleil dans les yeux...  
- Mon général, si j'avais mis la tribune de l'autre côté, c'est vous qui l'auriez eu dans les yeux.  
- Oui, mais j'aurais été le seul ».  
A Fougères, 11 septembre 1960, cité dans *Le Figaro*, 12 septembre 1960.



Normandie Université

Bihouée. A Lorient, le président visite l'arsenal, s'adresse aux ouvriers et prononce une allocution à l'hôtel de ville. Il gagne ensuite Pontivy, où il prononce un discours, via Hennebont, Languidic et Baud. Il se rend enfin à Vannes, où il prononce un discours, via Moustoir, Remungol, Locminé, Locmaria et Meucon.

Le 10 septembre, le chef de l'Etat se rend de Vannes à Saint-Nazaire par le train. Il y prononce un discours, puis gagne Nantes par la route, via Montoir-de-Bretagne, Savenay, Le Temple et Sautron. Il prononce un discours à Nantes place de la préfecture, puis se rend par le train à Châteaubriant, où il préside une cérémonie au monument des fusillés de la Sablière et prononce un discours dans le parc du Château. Il gagne ensuite Rennes par la route, via Teilleys, Bain-de-Bretagne, Poligné et Chartres-de-Bretagne.

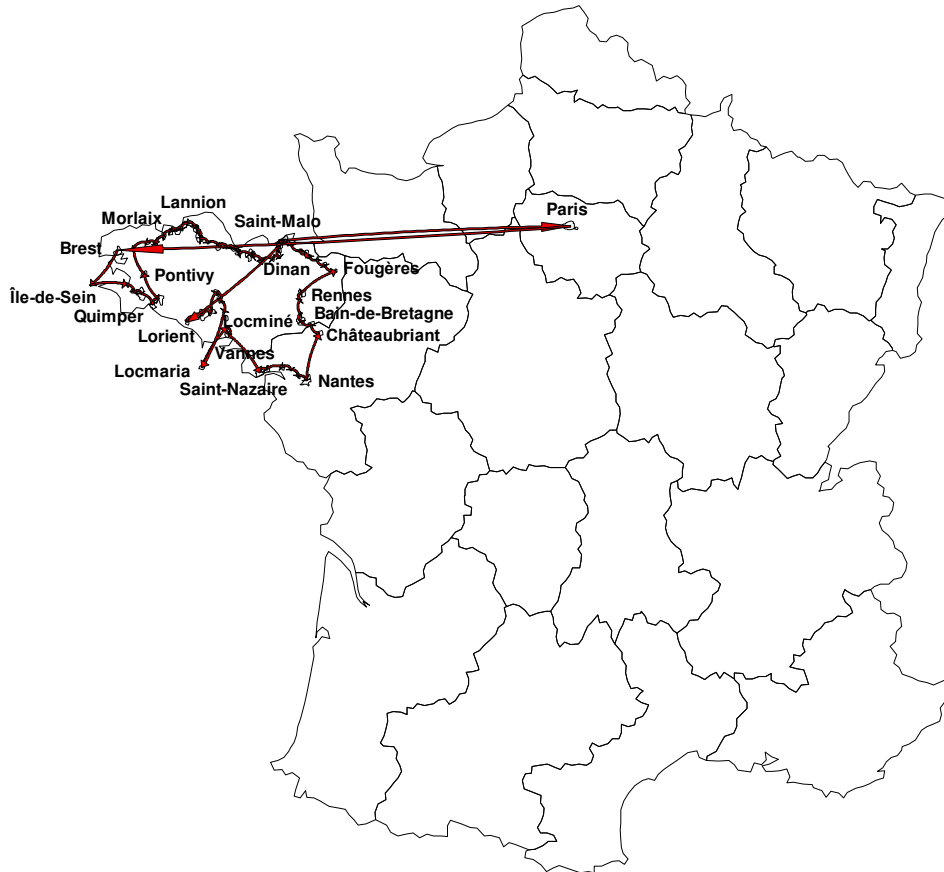


Halte à l'Île de Sein et rencontre avec les pêcheurs lors du voyage en Bretagne de septembre 1960.  
(Doc. INA)

Le 11 septembre, le général de Gaulle assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Rennes, puis prononce un discours place de la mairie. Il gagne ensuite Fougères par le train, où il prononce un discours. Le président de la République se rend ensuite à Saint-Malo par la route, via Saint-Brice-en-Coglès, Antrain, Trans-la-Forêt, La Boussac, Dol, La Gouesnière. A Saint-Malo, il est reçu par le maire, ancien ministre. Le chef de l'Etat prononce un discours sur l'esplanade Saint-Vincent puis traverse la Rance en vedette et s'arrête à Dinard, d'où il regagne Paris par avion.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Bretagne des 7-11 septembre 1960.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 70.**

Le carton AC 70 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce neuvième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Situation économique et sociale en Bretagne ».**
  - **2.2.1 : Cabinet de la présidence de la République : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale en Bretagne ».**
  - **2.2.2 : Commissariat du Plan : « Note d'information sur la situation et les perspectives économiques de la Bretagne et de la Vendée ».**
  - **2.2.3 : Secrétariat Général de la présidence de la République : « Note à l'attention du général de Gaulle sur les tarifs de transport ferroviaire des produits agricoles, problèmes de l'écoulement de la production d'artichauts bretons, situation de la construction navale en Bretagne ».**
- **2.3 : « Finistère ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.3.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.4 : « Morbihan ».**
  - **2.4.1 : « Généralités sur le département, ses personnalités. Villes visitées ».**
- **2.5 : « Côtes-du-Nord ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.5.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.6 : « Ille-et-Vilaine ».**
  - **2.6.1 « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.6.3 : « Etablissements visités ».**



Normandie Université

- **2.7 : « Loire-Atlantique ».**
- **2.7.1 « Villes et généralités sur le département ».**
- **2.7.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.8 : « Divers, cadeaux et comptabilité du voyage ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Bretagne du 7 au 11 septembre 1960, sous la forme d'un petit format broché, aux couleurs nationales, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées. Il contient également les « documents annexes » du programme, classés « confidentiel » : composition des divers cortèges automobiles et ferroviaires, ainsi que les listes des invités aux déjeuners et dîners donnés à l'occasion du voyage officiel.

**- 2.2 : « Situation économique et sociale en Bretagne ».**

Le sous-dossier contient trois notes dactylographiées. La première, datée du 1<sup>er</sup> septembre 1960, émane du cabinet de la présidence de la République. La seconde, en date du 17 août 1960, provient du Commissariat du Plan. La troisième enfin, en date du 3 septembre 1960, émane du Secrétariat Général de la présidence de la République.

Toutes trois traitent de la situation économique et sociale en Bretagne.

**- 2.2.1 : Cabinet de la présidence de la République : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale en Bretagne ».**

Le texte, signé par Jacques Narbonne<sup>305</sup>, précise en préambule qu'il a été établi à partir de trois sources :

- Des notes fournies par les ministres compétents pour chacune des questions traitées ;
- Une note de synthèse établie par le Commissaire-adjoint au Plan d'Équipement et

---

<sup>305</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.



Normandie Université

de la Productivité ;

- Les notes adressées par les préfets de départements visités.

Le texte traite ensuite de la vie économique des départements visités :

- L'agriculture :

Les départements bretons sont caractérisés par l'importance prépondérante de l'agriculture et surtout de l'élevage. La situation de l'agriculture se caractérise par une production agricole importante et très variée : primeurs sur la côte nord-ouest, polyculture traditionnelle à l'intérieur des terres, élevage de porcs et de volailles, en particulier dans les Côtes-du-Nord<sup>306</sup>. [...] La population agricole y est nombreuse. Dans les Côtes-du-Nord, par exemple, 44 % de la population vit de l'agriculture<sup>307</sup> contre 25 % dans l'ensemble de la France.<sup>308</sup> Les exploitations sont très petites : la moyenne de la superficie est généralement inférieure à 10 ha. contre 15,8 ha. dans l'ensemble du pays.<sup>309</sup> Les exploitations sont en outre très morcelées, divisées en 15 ou 20 parcelles, même lorsque l'ensemble est de petite superficie. Les parcelles sont souvent entourées de talus qui empêchent la circulation du matériel agricole moderne. Ces entreprises agricoles ont un caractère familial, le nombre des salariés y est faible. Et les conditions d'habitations sont mauvaises : dans les Côtes-du-Nord, l'âge moyen des bâtiments est de 108 ans. [...] D'une manière générale, les bâtiments sont exigus, sans confort, sans hygiène. Dans le Morbihan, on estime que 80 % des bâtiments sont à reconstruire ou à transformer profondément. L'équipement rural est lui aussi insuffisant. Si l'équipement en électricité est dans l'ensemble terminé, l'eau courante manque dans la plupart des cas. Dans le Finistère, les 2/3 des communes n'ont pas d'adduction, les 3/4 dans les Côtes-du-Nord et le

---

<sup>306</sup> Depuis 1990, le département se nomme les Côtes-d'Armor.

<sup>307</sup> 8 % de la population active du département en 2011. (Agreste, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 12/2011)

<sup>308</sup> En France, en 2010, la profession agricole occupe 3,3 % de la population active. (*La France agricole*, 2010)

<sup>309</sup> La surface moyenne des exploitations françaises est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, 11/2010)



Morbihan.<sup>310</sup> L'installation de l'eau courante constitue la revendication essentielle des maires. Les chemins ruraux exigent également des travaux importants. [...] Des difficultés de commercialisation des produits agricoles sont constatées, aggravées par des frais de transports élevés dûs à la position péninsulaire de la Bretagne. Ces frais concernent aussi bien la fourniture des engrais que l'exportation des produits, notamment vers l'Allemagne. Enfin, un endettement important pèse sur les agriculteurs, créé par l'achat de matériel agricole moderne parfois disproportionné avec les besoins réels. L'ensemble de ces facteurs a pour conséquence un revenu agricole généralement médiocre.

La Bretagne a globalement une importante production agricole, mais cette production est obtenue par une population trop nombreuse vivant sur de petites parcelles. Aussi en résulte-t-il, pour chaque entreprise, un revenu insuffisant. Un dépouillement des comptabilités agricoles a montré que, dans les Côtes-du-Nord, le revenu moyen par travailleur est, pour la moitié des exploitations, inférieur au salaire d'un ouvrier agricole. [...] Conséquence : il existe une importante émigration de la population rurale incapable de vivre des produits du sol et ne trouvant pas sur place d'emploi de remplacement. Cette émigration se fait, en grande partie, vers la région parisienne. Elle s'élève à 5 000 personnes par an pour le seul département du Finistère.

Les syndicats agricoles sont très dynamiques, très ouverts aux innovations techniques, très impatients d'accélérer la modernisation de l'agriculture et d'en accroître le niveau de vie. Ils diffusent les pratiques de gestion rationnelle, l'usage de la comptabilité. Dans la majeure partie des cas, ce syndicalisme est constructif, dans le Finistère en particulier. Dans la Loire-Atlantique, en revanche, il paraît plus agressif et plus revendicatif. [...]

Objectifs à atteindre :

Le but essentiel est l'amélioration du revenu des agriculteurs, sans que cette amélioration se fasse au détriment de l'intérêt général. Cela implique l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles par la régulation du marché de la

---

<sup>310</sup> Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficie de l'eau courante à domicile. (Centre d'Information sur l'Eau, 4/02/2013)





viande et du lait : lorsque les cours de la viande descendent au-dessous d'un certain niveau fixé de manière à encourager la production de viandes, la Société Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, la Sibev<sup>311</sup>, achète et stocke. Ces achats portent sur 10 ou 20 % de la production totale. Cette intervention est rendue actuellement souhaitable par la baisse des cours, mais difficile par suite des accumulations de stocks. D'où l'importance du problème des exportations vers le Marché Commun. Par l'action de la Sibev, le prix de la viande de bœuf a augmenté de 60 % depuis 1955. La société Interlait<sup>312</sup> joue le même rôle, pour le marché du lait, que la Sibev pour celui de la viande. Son intervention a eu pour effet une hausse de 5 % du prix du lait par rapport à 1959. [...] La régulation du marché des fruits et légumes doit se faire par la création de Marché d'Intérêt National tel qu'il en est prévu à Rennes et à Morlaix.

Parmi les objectifs également poursuivis en matière de politique agricole :

Le développement des industries agricoles (fabriques d'engrais, conserveries permettant l'écoulement de la production totale des légumes et des fruits) ;

L'amélioration qualitative des produits (renforcement du contrôle sanitaire des viandes grâce à des abattoirs modernes, utilisation de « labels » de qualité) ;

Le renforcement de l'équipement collectif agricole (dont dépendent à la fois la qualité et la facilité d'écoulement des produits) : réseau d'abattoirs modernes prévu par le plan quinquennal d'équipement du 3 février 1960, qui remplacera la multiplicité des abattoirs individuels incontrôlables, malsains et peu rentables. Pour l'Ille-et-Vilaine, par exemple, le programme en réduirait le nombre de 500 à 16. A l'heure actuelle, la réalisation de ce programme est à peine commencée. Un abattoir moderne a été mis en service à Saint-Nazaire. Mais aussi création d'installations

---

<sup>311</sup> La Sibev a été créée en 1954 en application d'un décret de novembre 1953. Puis intégrée à l'Ofival (Office national Interprofessionnel de la Viande, de l'Élevage et de l'Aviculture), établissement public à caractère industriel et commercial, en juin 1998. L'Ofival fusionne en 2006 avec Onilait pour former l'Office national Interprofessionnel de l'Élevage et de ses Productions (ONIEP.) (Comité pour l'Histoire des Offices Agricoles, 09/2017)

<sup>312</sup> La Société Interprofessionnelle du Lait et de ses dérivés (Interlait) a été créée en 1954 en application d'un décret de 1953. Puis intégrée à Onilait (Office nationale Interprofessionnelle du Lait et des Produits laitiers), établissement public à caractère industriel et commercial, en 1983. Onilait fusionne en 2006 avec l'Ofival pour former l'Office national Interprofessionnel de l'Élevage et de ses Productions (ONIEP.) (Comité pour l'Histoire des Offices Agricoles, 09/2017)



frigorifiques (tel que l'établissement frigorifique polyvalent de Rennes, inscrit au programme et complétant le futur Marché d'Intérêt National) et création de silos (dans certains départements, il serait nécessaire, selon les services du Génie rural, de quintupler les volumes des silos actuels) ;

L'amélioration des terres en qualité et en surface : remembrement, largement entrepris mais ralenti par le manque de crédits et le personnel spécialisé, arasement des talus inutiles dont plusieurs milliers de kilomètres ont déjà été supprimés et nouveau statut de l'héritage, qui éviterait la dispersion des patrimoines ;

Le renforcement de l'enseignement technique agricole. Dans les Côtes-du-Nord, par exemple, 18% seulement des agriculteurs ont reçu une formation professionnelle. La création d'organisme de recherche est également souhaitable. A Ploufragan, près de Saint-Brieuc, la Station expérimentale d'aviculture apporte une contribution très importante au développement de l'élevage<sup>313</sup>.

- La pêche :

Répartition de la pêche en Bretagne : sur la côte nord, pêche côtière pratiquée par des pêcheurs paysans et grande pêche à Saint-Malo (morue). Sur la côte sud, pêche à la sardine par de petites exploitations, pêche au thon par des exploitations plus puissantes et pêche au chalut, type même de grande pêche moderne, industrialisée et commercialisée, à Lorient, 2<sup>ème</sup> port de pêche français<sup>314</sup>.

La pêche bretonne se caractérise par une difficulté d'écoulement du poisson au débarquement à un prix rentable. Le problème de la pêche est donc semblable à celui de l'agriculture.

Objectifs à atteindre :

Sur le plan de la production, provoquer l'adaptation des pêcheurs artisans aux structures nouvelles du marché, pour leur permettre d'affronter leurs partenaires du Marché commun, développer les installations de sondage aux ultra-sons permettant de suivre les bancs de poisson, reconduire l'aide au cabotage accordée aux petits

---

<sup>313</sup> Renommé « Avipole-Formation » en 1999, le centre poursuit de nos jours son enseignement technique auprès des professionnels de la filière.

<sup>314</sup> C'est toujours le cas en 2015, après celui de Boulogne-sur-Mer.



navires pour favoriser le renouvellement du matériel. [...]

Sur le plan de la commercialisation, réaliser une régulation des marchés. En faisant des accords entre producteurs et acheteurs (conserveries). En développant l'organisation coopérative - les coopératives ont eu des effets favorables sur le niveau des prix au débarquement et ont permis aux pêcheurs de se défendre mieux contre les abus de certains intermédiaires-. En modernisant les chalutiers (qui devront posséder des installations de congélation et accroître leur rayon d'action) et en développant les installations à terre, notamment des entrepôts frigorifiques.

- Le tourisme :

Actuellement, le Commissariat général au Tourisme met progressivement en place, dans tout le territoire, des délégations régionales chargées de réaliser l'équipement touristique et d'organiser la propagande destinée à faire connaître les possibilités d'accueil.

En Bretagne, la rentabilité des entreprises de tourisme est rendue difficile par la brièveté de la saison et l'éloignement des grands centres urbains. [...] L'équipement nautique destiné à la navigation de plaisance est insuffisant. Or les sports nautiques sont en plein essor et ils sont susceptibles d'apporter un revenu d'appoint appréciable dans les petits ports de pêche artisanale.

Objectifs à atteindre :

Développer l'équipement nautique, encourager le développement des formules nouvelles de tourisme social (campings, maisons familiales, auberges de campagne...), étaler les congés. [...]

- L'industrie :

La situation de l'industrie en Bretagne se caractérise par une sous-industrialisation de la région. L'industrie n'occupe que 10%<sup>315</sup> de la population active

---

<sup>315</sup> 14 % des actifs en 2014, un chiffre lié à l'essor des industries agroalimentaires dans la région depuis le début des années 1990. (Conseil régional de Bretagne, 11/2014)



bretonne, alors que la proportion pour la France est de 26,5 %<sup>316</sup>. Les entreprises y sont de faibles dimensions : la proportion des entreprises employant moins de 6 employés est de 90 %, au lieu de 85 % pour l'ensemble du pays.<sup>317</sup> L'industrie se concentre autour du secteur des constructions navales et de celui des industries alimentaires (conserves de poissons et de légumes, biscuiteries.) En dehors de ces deux secteurs n'existent que de petites industries locales. [...] A Brest, le chômage est préoccupant : il est dû au licenciement de travailleurs du bâtiment à mesure que la reconstruction s'achève. L'arsenal n'est pas en mesure d'absorber le surplus de main d'œuvre et le département est l'un des moins pourvus en industrie.

Objectifs à atteindre :

Améliorer le réseau de transports routiers, ferroviaires, aériens ; orienter les échanges commerciaux vers l'Amérique, l'Afrique et l'Europe du Nord ; mettre en place et favoriser l'activité des sociétés d'économie mixte ayant pour but de promouvoir l'expansion industrielle. [...] Une des tâches principales de ces sociétés consiste à aménager à proximité des centres urbains des zones industrielles destinées à accueillir les futures entreprises. [...]

- Le problème de l'emploi :

Dans l'immédiat, la situation du marché du travail n'est pas alarmante. Bien que dans le Finistère, le nombre des chômeurs ait atteint le chiffre de 4 500<sup>318</sup>, dans la plupart des cas, le nombre de demandes d'emploi reste à un niveau relativement constant et modéré. Un certain nombre de conditions sont cependant réunies pour que, au cours des années à venir, se crée un profond déséquilibre entre l'offre et la demande : la poussée démographique, la modernisation de l'agriculture (il s'agit non seulement des milliers de jeunes qui, chaque année, quittent la Bretagne, mais de l'excédent potentiel de ceux qui restent à la ferme sans être pleinement employés et qu'une agriculture rentable et moderne ne pourrait accueillir), l'automatisation de

---

<sup>316</sup> 14,1 % des actifs en 2008. (21,5 % des actifs avec le secteur de la construction.) (Encyclopédie Larousse, 09/2015)

<sup>317</sup> 65,5 % pour l'ensemble du pays en 2012. (Insee)

<sup>318</sup> 72 470 demandeurs d'emploi dans le Finistère en septembre 2015, soit un taux de chômage départemental de 9,1 % au premier trimestre 2015. (Pôle Emploi Finistère, 09/2015)



Normandie Université

l'industrie et la récession dans l'industrie du bâtiment. [...] En Bretagne, le sous-équipement industriel et la récession dans les constructions navales ajoute au problème, qui reste entier.

**- 2.2.2 : Commissariat du Plan : « Note d'information sur la situation et les perspectives économiques de la Bretagne et de la Vendée ».**

Le texte dresse d'abord un portrait général de la région. Et pointe certaines avancées déjà réalisées grâce à l'action des pouvoirs publics :

Le retard de l'électrification rurale, qui motivait les revendications les plus amères, a été pratiquement comblé en l'espace de quatre ans. Lors du recensement de 1954, on comptait 27 % de logements sans électricité dans l'Ille-et-Vilaine, 24 % dans les Côtes-du-Nord, 22 % dans le Morbihan et 20 % dans le Finistère. Au début de 1960, ces proportions étaient réduites à 2 ou 3 % dans chacun de ces départements.

En vue d'améliorer la production agricole, [...] l'arasement de plusieurs milliers de kilomètres de talus a rendu possible l'application de méthodes culturales plus modernes sur des parcelles moins exigües. D'ailleurs, on constate que l'esprit de progrès est très vif dans le milieu agricole breton. Ainsi, une centaine de Centres d'études agricoles sont maintenant au travail. [...] Les coopératives de transformation et les industries complémentaires de l'agriculture se sont multipliées depuis quelques années. Il en est résulté un indéniable accroissement du niveau de vie, qui sera beaucoup plus net lorsque les problèmes de commercialisation auront été résolus. [...]

Il demeure que l'équilibre économique et social de la Bretagne, c'est-à-dire l'arrêt progressif de l'exode des jeunes vers l'agglomération parisienne, ne peut être obtenu que par un important effort de développement industriel. [...] A cet égard, deux succès décisifs ont été remportés : la construction, près de Rennes, d'une usine



## Normandie Université

de montage Citroën, qui emploiera 10 000 salariés<sup>319</sup>. [...] Et la création à Lannion d'une annexe du Centre national d'Etudes des Télécommunications<sup>320</sup>. [...] Dans le même esprit, les pouvoirs publics s'attachent à faire de Rennes une grande métropole intellectuelle en développant son université. [...]

La note du Commissariat du Plan donne ensuite des informations par département :

- Ille-et-Vilaine :

L'expansion spectaculaire de Rennes, où se construisent chaque année des milliers de logements, est aujourd'hui le trait dominant du département. Cette expansion [...] gagne maintenant les cantons environnants. La mise en service des nouvelles usines Citroën, entre 1961 et 1963, donnera à ce mouvement une impulsion décisive, en même temps que les phénomènes de croissance poseront d'importants problèmes d'équipement urbain. [...]

- Côtes-du-Nord :

C'est dans ce département que la situation démographique apparaît la plus grave, car le vieillissement provoqué par l'émigration des jeunes a déjà entraîné un léger fléchissement de la population. Fort heureusement, l'installation du Centre national d'Etudes des Télécommunications à Lannion, coïncide avec un important effort d'accueil industriel, sous l'égide de la Société d'équipement de la Bretagne. Cet organisme d'économie mixte aménage actuellement des zones industrielles à Dinan, Guingamp, Lannion et Loudéac. [...] A Loudéac, la construction d'une coopérative de conditionnement d'œufs donne un exemple typique des activités industrielles qui peuvent se développer dans une petite ville de la Bretagne inférieure.

---

<sup>319</sup> L'usine PSA-Peugeot-Citroën de Rennes emploie 4 639 personnes en février 2015. (PSA site Rennes, 08/2015)

<sup>320</sup> Devenu « France-Télécom Recherche & Développement », puis, en 2007, « Orange Labs ».



## Normandie Université

### - Finistère :

Le Commissariat général du Plan a pris dernièrement l'initiative d'inviter à Brest un certain nombre de dirigeants industriels pour examiner les possibilités d'implantations d'usines, notamment dans le domaine de l'électronique. [...]

### - Morbihan :

Les indications statistiques montrent que le Morbihan est un des départements français où le niveau de vie est le plus bas. L'agriculture semble y évoluer moins vite que dans le reste de la Bretagne. [...] Les relations des îles avec le continent viennent d'être améliorées : un nouveau bateau dessert Groix, et l'on installe un câble électrique sous-marin pour alimenter Belle-Ile. Ces facilités devraient permettre un essor du mouvement touristique : jusqu'ici, en effet, le Morbihan est le moins équipé des départements bretons.

### - Loire-Atlantique :

Plusieurs industries importantes se sont développées dans les bourgs et les petites villes de l'intérieur. [...] Mais la construction navale subit un marasme chronique. Cette dépression a semblé assez grave aux pouvoirs publics pour que la région de Nantes-Saint-Nazaire soit classée, en 1959, « zone spéciale de conversion », les créations d'entreprise y bénéficiant dès lors d'une subvention atteignant 20 % des investissements. [...]

### - Vendée :

L'agriculture occupe 58 %<sup>321</sup> de la population active du département. De grands progrès ont été accomplis. Dans le bocage, l'accroissement des productions de viande a été facilité par la présence de deux abattoirs industriels à la Roche-sur-Yon et Pouzauges. [...] Dans le marais de Challans, la production de canards a également fait l'objet d'un effort de qualité.

Quant au nécessaire mouvement d'industrialisation, s'il n'a pas encore pris

---

<sup>321</sup> 3,7 % des actifs dans le département en 2008. (Observatoire Economique Social et Territorial de la Vendée, 01/2009)



l'ampleur souhaitable, il est favorisé par des initiatives plus nombreuses qu'en Bretagne, notamment grâce à la proximité de Cholet. [...] L'équipement touristique devrait être intensifié et coordonné dans la zone de très belles plages qui s'étend au nord des Sables-d'Olonne.

**- 2.2.3 : Secrétariat Général de la présidence de la République : « Note à l'attention du général de Gaulle sur les tarifs de transport ferroviaire des produits agricoles, les problèmes de l'écoulement de la production d'artichauts bretons et la situation de la construction navale en Bretagne.**

La note, datée du 2 septembre 1960, traite différents sujets liés à l'économie bretonne.

En premier lieu, le Secrétariat Général de la présidence attire l'attention du président de la République sur les demandes des agriculteurs bretons, qui exigent une baisse du niveau général des tarifs de la SNCF pour favoriser l'exportation de leurs productions. Dans cette note, signée Philippe Malet<sup>322</sup>, le Secrétariat préconise une diversification des tarifs de la SNCF.

Philippe Malet s'alarme ensuite de la crise de surproduction d'artichauts survenue en juin 1960. Et conseille une action concertée de promotion de vente conduite en liaison par les producteurs, les conserveurs et les distributeurs, qui serait de nature à éliminer les principales difficultés. C'est dans cette voie que les services du ministère de l'Agriculture et ceux du Secrétariat d'Etat au Commerce Intérieur chercheront à orienter les intéressés pour l'avenir.

Enfin, un état des lieux de la construction navale en Bretagne est dressé. La crise - sérieuse - est expliquée par le fait que la Marine nationale n'a plus de programme de construction à confier en dehors de ses arsenaux et que l'armement français s'estime pourvu pour plusieurs années. [...] Dans ce contexte, un effort de conversion partiel est préconisé, ainsi que des initiatives pour attirer des industries nouvelles dans la région.

---

<sup>322</sup> Philippe Malet (1925-2002) est chargé de mission au Secrétariat général de la présidence de la République de juin 1960 à janvier 1963.





**- 2.3 : « Finistère ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résumement - les principales informations concernant le département du Finistère et les villes de Brest, Quimper, Morlaix, Châteaulin, Douarnenez, Concarneau, ainsi que l'Île de Sein.

**- Généralités**

Géographie départementale (au nord du département, le plateau du Léon et du Trégor s'étend vers la Manche. Au sud, le plateau de Cornouaille s'incline vers l'Atlantique. Partout, bassins et plateaux sont coupés de nombreuses vallées. [...]) ; Démographie (727 847 habitants<sup>323</sup>, contre 756 793 en 1936<sup>324</sup>. Cette diminution est due, malgré un net excédent des naissances sur les décès, à la migration de jeunes gens et de jeunes filles vers d'autres départements et plus particulièrement vers la région parisienne. On estime à 5 000 le nombre de personnes qui quittent ainsi chaque année le Finistère. A ce mouvement vers l'extérieur s'ajoute un déplacement intérieur de populations des régions rurales au profit des centres urbains. En vingt ans, 100 000 personnes ont quitté les campagnes pour se grouper dans les villes. La population active du Finistère s'emploie d'abord dans le secteur agricole, avec 46,3 % des actifs<sup>325</sup>. [...]) ; Situation politique (la gauche départementale se cristallise autour de la SFIO ; le PC, en recul, conserve néanmoins ses mairies les plus importantes. A droite, MRP et Indépendants sont concurrencés par le RPF, puis par l'UNR. [...] Les mouvements d'action catholique jouissent d'une grande audience et exercent une influence réelle sur la vie politique.) ; Economie, questions sociales (le

---

<sup>323</sup> Les chiffres démographiques des villes et départements donnés dans les notes conservées aux archives de la Fondation Charles de Gaulle correspondent, sauf mention contraire, à ceux du recensement réalisé en mai 1954.

<sup>324</sup> 905 855 habitants en 2014. (Insee)

<sup>325</sup> 4,8 % des actifs dans le département en 2011. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Bretagne, Service régional de l'information statistique et économique, 09/2011.)



Finistère est un département agricole, maritime et touristique qui, pour surmonter ses difficultés actuelles, doit développer les industries existantes et en créer de nouvelles. Dans le secteur agricole, les grandes fermes sont rares. Dominent les petites exploitations d'une moyenne de 10 hectares<sup>326</sup> qui se livrent à la polyculture. Ce fait, joint à la présence d'une population jeune (31,5 % de moins de 20 ans<sup>327</sup>) constitue une des données essentielles des problèmes à résoudre. Chaque année, le Finistère se place aux tout premiers rangs pour le nombre de tracteurs immatriculés. Au mois de janvier 1960, le parc de tracteurs s'élevait à 14 000 unités.<sup>328</sup> Malgré un individualisme profondément ancré, le cultivateur breton se montre curieux de tout progrès technique et ne recule devant aucune des formules nouvelles (remembrement, coopération, etc...) qu'on peut lui présenter. On assiste, à l'heure actuelle, à une sorte de prise de conscience de toute une classe sociale qui veut vivre comme celle des villes ou comme celle d'autres régions agricoles aux structures plus évoluées. L'endettement auprès du Crédit Agricole, conséquence de la modernisation parfois abusive par rapport à la faiblesse de l'exploitation, la crainte devant les perspectives du Marché Commun, l'absence de débouchés pour les jeunes qui ne peuvent vivre sur la ferme familiale sont les causes principales et immédiates d'un malaise profond dont les solutions sont à trouver dans des réformes de structure et dans une industrialisation systématique. Le département se caractérise également par l'importance du secteur de la pêche. La flottille de pêche se renouvelle sans cesse ainsi que les procédés de pêche qui accroissent la production. [...] En matière de tourisme, le département accueille chaque année de 2 à 300 000 touristes, attirés par ses sites, ses monuments et, plus récemment, par les sports de voile. [...] Le secteur industriel, mis à part l'arsenal de Brest, est peu présent dans le Finistère. Il existe néanmoins des conserveries et des ateliers de construction et de réparation des navires, qui constituent l'actuelle armature industrielle du département. Les effectifs en demeurent modestes. La situation sociale reste délicate : l'excès de main d'œuvre

---

<sup>326</sup> La surface agricole moyenne des exploitations est en progression constante dans le département, avec 59 ha en 2010. Ce chiffre reste cependant inférieur à la surface agricole moyenne des exploitations au niveau national : 78 à 80 ha en 2010. (Chambre d'agriculture du Finistère, 10/2014)

<sup>327</sup> 5,6 % de la population finistérienne en 2006. (Insee)

<sup>328</sup> 95 563 tracteurs pour la région bretonne en 2000. (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, *Agreste-Bretagne* n° 40, 09/2001)



rurale n'est pas compensé par la création d'emplois industriels. Les chômeurs inscrits sont passés en un an de 2 900 à 4 500 personnes.<sup>329</sup> Les récentes décisions gouvernementales (octroi de primes d'investissement, politique de décentralisation,...) apportent des armes pour éviter toute rupture d'équilibre.) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (outre les établissements du premier et second degré, les Ecoles techniques de la Marine de Brest forment des ingénieurs spécialisés. Le Laboratoire de Biologie marine du Collège de France est installé à Concarneau, tandis que le Centre d'Océanographie et de Biologie maritime de la Faculté des Sciences de Paris est implanté à Roscoff.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Amiral de Kerguelen-Tremarec (1734-1797), navigateur, explorateur des Terres Australes.) ; Presse locale (*Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, quotidien, Centre-gauche, tirage de 110 000 exemplaires ; *Ouest-France*, quotidien, proche du MRP, tirage de 50 000 exemplaires ; *L'Echo Breton*, hebdomadaire, Centre-gauche, tirage de 3 600 exemplaires ; *Le Progrès de Cornouailles*, hebdomadaire catholique, tirage de 6 800 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (l'exode hors du département de cinq mille personnes par an, l'évolution des modes de culture qui libère chaque année davantage de jeunes, un chômage croissant, la nécessité de maintenir et de développer l'activité économique de Brest qui ne peut s'appuyer uniquement sur l'arsenal et la Marine nationale, sont autant de raisons qui rendent indispensable et urgente l'industrialisation du Finistère. En matière agricole, une réforme de longue haleine est à entreprendre ou à poursuivre afin de regrouper les parcelles d'une même exploitation et de permettre la fusion de plusieurs petites exploitations. [...] La population rurale desservie en eau potable est de 160 000 habitants. Il reste à desservir environ 330 000 habitants. Quant aux chemins ruraux, sur les 7 000 kms du réseau rural, 5 000 sont à refaire. Dans le domaine de l'habitat rural, de gros efforts sont à accomplir. De même pour les abattoirs et les bâtiments de la chaîne du froid, essentiels pour permettre l'organisation et le contrôle, tant à la production qu'à la commercialisation, du

---

<sup>329</sup> 61 850 chômeurs dans le département en janvier 2013. (*Ouest-France*, 5/03/2013)



marché de la viande. [...] Enfin, en 1961, l'électrification en surface doit se terminer. Restent à effectuer des travaux de renforcement des réseaux actuels. [...] ; Doléances de la population (l'équilibre national recommande toutes les mesures qui assureront à une région bénéficiant d'une saine démographie et riche d'une population tenace et laborieuse des reconversions agricoles et industrielles rendues inéluctables par l'évolution économique.)

- Brest

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (123 858 habitants en 1959<sup>330</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fortifiée, la cité est reprise aux Anglais par le duc de Bretagne en 1397. Par le mariage, en 1491, d'Anne de Bretagne et de Charles VIII, la Bretagne en s'unissant à la France fit de Brest un fort français. De 1681 à 1694, Vauban fortifie la ville et les remparts qu'il construisit subsistent partiellement sur la partie littorale. Dès 1690, la ville abrite l'armée navale. Mais c'est à partir de 1740 que l'Arsenal connaît de grandes extensions : cales de construction, corderie, magasin général, parc aux boulets, caserne de marins, etc... La Restauration voit l'installation à Brest de l'Ecole Navale. [...] Visite officielle de la ville par Napoléon III et l'impératrice Eugénie en 1858, qui donne lieu à des fêtes somptueuses. Importants travaux, dont le prolongement de la voie de chemin de fer jusqu'à Brest. [...] La ville est libérée le 18 septembre 1944, après des bombardements qui la laissent quasi-totalement détruite. Actuellement, la reconstruction peut-être considérée comme terminée. ) ; Principales activités (l'activité essentielle de Brest est son arsenal, établissement militaire qui emploie 6 200 personnes.<sup>331</sup> Au port de commerce, la réparation des navires, particulièrement des pétroliers, est florissante (600 à 1000 ouvriers) et est appréciée des armateurs pour la qualité du travail. En annexe de la réparation, une station de dégazage est entrée en service en mars 1960. La construction d'une forme de radoub pour le carénage des grands pétroliers, qui augmentera sensiblement la capacité des chantiers de réparation, vient s'être décidée. [...]) ; Situation politique (municipalité

---

<sup>330</sup> 139 384 habitants en 2014. (Insee)

<sup>331</sup> 2 872 salariés en décembre 2012. (*Le Télégramme*, 02/2013)



## Normandie Université

Modérés-MRP-UNR.) ; Grands hommes (Victor Segalen (1878-1919), poète, essayiste et romancier.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les forces américaines le 18 septembre 1944 après d'intenses bombardements aériens et d'artillerie.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 23 juillet 1945, visite de la ville sinistrée.) ; Doléances de la population de la ville (elles se résument essentiellement en deux revendications : logement et plein emploi. Sur les 123 000 habitants de la ville, il reste 15 000 Brestois logés en baraques. D'où la nécessité de construire encore, beaucoup et vite. 2 500 personnes sont en outre au chômage à Brest.<sup>332</sup> D'où la nécessité de l'industrialisation de la ville, à laquelle s'attache la municipalité actuelle, sur un double plan : création d'une zone industrielle et développement des installations du port de commerce. [...])

### - Quimper

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (40 200 habitants<sup>333</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (rattachée à la Couronne en 1589. [...]) ; Principales activités (avant tout capitale administrative, la cité est également un centre important de commerce. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO, même si le rapport de force Modérés-MRP et Indépendants-SFIO est assez équilibré.) ; Grands hommes (Amiral de Kerguelen (1734-1797), explorateur des Terres Australes ; René Laennec (1781-1826), inventeur du stéthoscope.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les maquisards le 8 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 22 juillet 1945 en visite officielle en qualité de chef du gouvernement provisoire, en juin 1949 en qualité de chef du RPF, en novembre 1957 pour raisons personnelles.) ; Doléances de la population de la ville (la population et les autorités locales souhaitent voir se développer les industries existantes et s'implanter de nouvelles usines pour permettre

---

<sup>332</sup> 24 774 demandeurs d'emplois dans la ville en septembre 2015. (Pôle-Emploi Bretagne, service Statistiques, Études et Évaluations, octobre 2015)

<sup>333</sup> 65 513 habitants en 2014. (Insee)



une expansion économique qui constituerait pour le commerce traditionnel le meilleur soutien. [...])

- Morlaix

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (18 605 habitants<sup>334</sup>. La moyenne annuelle des naissances étant de l'ordre de 850 et celle des décès de 350<sup>335</sup>, la différence représente le nombre de personnes qui, faute de pouvoir trouver du travail sur place, se trouvent dans l'obligation d'émigrer. [...]) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité fut réunie au domaine ducal en 1187 et devint par la suite un port important, en particulier pour l'exportation des toiles. [...]) ; Principales activités (la manufacture des tabacs, qui emploie 625 personnes<sup>336</sup>, activités portuaire, ostréiculture. [...]) ; Situation politique (municipalité Indépendants-MRP-Radicaux.) ; Grands hommes (Charles Cornic, corsaire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines se dirigeant sur Brest.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 21 juillet 1945, à l'occasion de son voyage officiel en Bretagne.) ; Doléances de la population de la ville (la population morlaisienne souhaiterait l'implantation d'industries et d'un marché d'intérêt national de vente en gros des légumes.)

- Châteaulin

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 958 habitants<sup>337</sup>.) ; Histoire de la ville et principales activités (située en bordure de l'Aulne, la cité « fluvio-maritime » a été tournée pendant des siècles vers les importations et exportations bretonnes, et vers la pêche. Ce caractère maritime de la ville a aujourd'hui disparu. Les foires et marchés agricoles animent désormais la cité. [...]) Plaque tournante pour le commerce du département, trait

---

<sup>334</sup> 14 837 habitants en 2014. (Insee)

<sup>335</sup> En 2014 à Morlaix, la moyenne annuelle des naissances est de 647 et celle des décès de 708. (*Le Télégramme*, 2/01/2015)

<sup>336</sup> Fermée par la Seita-Altadis en 2004, la CCI de Morlaix s'en porte acquéreur et reconvertit les lieux en « cité administrative et hôtel d'entreprises » en 2007. (Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix, 11/2015)

<sup>337</sup> 5 173 habitants en 2014. (Insee)



d'union entre le Sud et le Nord-Finistère. Attrait touristique.) ; Situation politique (municipalité SFIO-Centre-gauche.) ; Grands hommes (Jean Moulin occupa le poste de Sous-préfet de Châteaulin de 1930 à 1933. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par des éléments FFI et l'armée américaine en août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (au cours d'un voyage officiel dans le Finistère, le Général, alors président du gouvernement provisoire de la République française, se rendant de Brest à Quimper, s'arrêta à Châteaulin le 22 juillet 1945.) ; Doléances de la population de la ville (le principal problème est le manque de débouchés pour la jeunesse qui est obligée de s'expatrier. Il serait évidemment très heureux pour la ville qu'une activité industrielle puisse se développer à Châteaulin ou dans la région immédiate.)

- Douarnenez

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (la ville est une cité de marins-pêcheurs. Un certain exode semble se dessiner du fait de l'évolution des conditions économiques. En 1936 : 21 202 habitants. En 1946 : 20 564. En 1954 : 20 089 habitants<sup>338</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (créée dès le XV<sup>ème</sup>s., la citée connut, grâce à son site abrité, une rapide prospérité. Les premiers aménagements portuaires datent de 1825 et vont encore accroître l'activité économique de la ville liée à la pêche. [...]) ; Principales activités (port de pêche spécialisé dans la sardine et le thon, Douarnenez voit son activité se ralentir car la flottille n'a pas suivi l'évolution des techniques. [...] De nombreuses petites entreprises de construction navales ont disparu. [...] Cette stagnation économique du port entraîne une mise en chômage, total ou partiel, de 4 à 5 000 personnes dans la ville<sup>339</sup>.) ; Situation politique (longtemps communiste, la municipalité est MRP depuis 1959.) ; Grands hommes (Jean-Marie Le Bris (1817-1872), précurseur de l'aviation.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 8 août 1944 après

---

<sup>338</sup> Et 14 483 habitants en 2014. (Insee)

<sup>339</sup> 6 057 chômeurs à Douarnenez en septembre 2015. (Pôle-Emploi Bretagne, service Statistiques, Études et Évaluations, 10/2015)



des combats menés par les FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (en juillet 1945, lors du voyage officiel en Bretagne du chef du gouvernement provisoire de la République française.) ; Doléances de la population de la ville (l'organisation du marché du poisson, la commercialisation des produits débarqués, de nouvelles possibilités d'écoulement sont, avec la modernisation de la flottille, des préoccupations constantes. Par ailleurs, l'installation d'industries nouvelles est vivement souhaitée pour permettre, d'une part, de mettre fin au sous-emploi existant, et, d'autre part, pour maintenir dans la ville une population jeune qui a tendance, en raison de la situation économique, à rechercher du travail en dehors de Douarnenez.)

- Concarneau

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (13 420 habitants<sup>340</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au V<sup>ème</sup>s., la cité fut d'abord militaire. Depuis le début du XIX<sup>ème</sup>s., la ville est devenue un port de pêche sardinier et thonier. [...]); Principales activités (l'économie de la ville repose essentiellement sur la pêche et les industries qui en vivent. La cité abrite également le Laboratoire maritime du Collège de France ; celui-ci, créé en 1858, attire chaque année de nombreux biologistes du monde entier.<sup>341</sup> [...]); Situation politique (anciennement communiste, la municipalité est désormais SFIO-MRP.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 25 août 1944 avec le concours d'éléments de la Résistance.) ; Doléances de la population de la ville (de nombreux progrès pourraient être obtenus par l'organisation du marché du poisson et par l'amélioration des conditions de commercialisation du poisson frais débarqué ou conservé. La population souhaite qu'un effort dans ce sens soit fait rapidement pour maintenir les activités essentielles de la ville. Les entreprises dont l'activité est liée à la pêche étudient des formules leur permettant de faire face à la concurrence plus âpre, et, en particulier, les conserveries recherchent des possibilités de groupement ou d'entente qui leur donneraient la possibilité de maintenir leur production à des

---

<sup>340</sup> 19 199 habitants en 2014. (Insee)

<sup>341</sup> C'est toujours le cas de nos jours, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.





prix compatibles avec les prix de revient, leur assurant une place tant sur le marché français que dans le cadre du Marché Commun. [...])

- L'Île de Sein

La note présente - et résume - les principales informations concernant l'île.

Démographie (1096 habitants<sup>342</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de l'île (intimement liée aux activités de la mer, l'île n'a pas connu de faits historiques remarquables jusqu'à l'été 1940 où tous ses hommes ont répondu à l'appel du Général et rejoint Les FFL.) ; Principales activités (la pêche constitue l'activité principale de la quasi-totalité de la population. Les Senans pratiquent toutes les pêches mais plus particulièrement celle des crustacés qu'ils viennent vendre sur le continent, à Douarnenez en particulier. [...]) ; Situation politique (très catholique, la population de l'île est modérée. Il n'y a pas à vrai dire de lutte politique et l'ensemble des habitants restent attaché à leur idéal de 1940 et à la personne du général de Gaulle.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de l'île (le 3 avril 1944 les Allemands - une cinquantaine - quittaient l'île pour Audierne après avoir fait sauter les deux phares.) ; Dernier passage du général de Gaulle (en 1947, le Général est venu remettre à l'Île de Sein la Croix de la Libération, la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre.) ; Doléances de la population de l'île (les Senans souhaitent obtenir une liaison quotidienne avec le continent, permettant d'assurer la régularité du courrier. De même ils demandent qu'un effort particulier soit fait pour améliorer les conditions de vie sur l'île : travaux d'intérêt général et développement des possibilités touristiques.)

Accompagnant la note dactylographiée, une sélection d'articles de presse photocopiés, couvrant différents aspects de la visite du président de la République sur l'île le 7 septembre 1960.

---

<sup>342</sup> 216 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

Parmi ces articles, on trouve le récit de l'inauguration du Mémorial de l'Île de Sein par le président de la République, cité : « Entourés par la mer toujours mobile, vous êtes le granit immuable, vous êtes le symbole d'une France qui ne renonce pas à survivre ; contre vous la vague se brise ». De même, des extraits du discours d'accueil de Madame le maire de l'Île de Sein. (Titre du journal non mentionné).

Un article du *Monde* en date du 9 septembre 1960 reproduit un extrait du discours tenu aux Senans par le président de la République le 7 : « C'est au nom de la France que je suis venu rendre hommage à l'Île de Sein, à cette terre de courage et d'exemple, à mon compagnon, l'Île de Sein. Dans les jours qui me restent à vivre, j'emporterai de cette belle cérémonie un souvenir inoubliable ».

A ces courts articles sont joints une lettre adressée au colonel de Bonneval, au Cabinet du président de la République, en date du 27 juin 1960, et signée par le docteur Vourc'h, président du Comité en charge de réaliser le Mémorial de l'île, faisant le point sur la souscription nationale, ainsi qu'une note dactylographiée émanant du Secrétariat Général de la présidence de la République, non datée et non signée, portant sur la situation fiscale des habitants de l'Île de Sein. Il y est noté que s'il doit être tenu compte, dans la détermination du revenu imposable, des dépenses supplémentaires que les contributeurs sont appelés à supporter pour se rendre sur le continent, l'administration fiscale est revenue en partie, en 1957, sur un privilège d'exemption fiscale remontant à 1773. [...]

### - 2.3.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Finistère, du député-maire de Brest, du député-maire de Morlaix, du maire de Châteaulin, de celui de l'Île de Sein, de celui de Douarnenez, de celui de Concarneau et de celui de Quimper.



**- 2.3.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur la base navale de Brest<sup>343</sup>, en date du 5 septembre 1960, émanant de l'État-major particulier de la présidence de la République. Elle détaille les unités navales stationnées à Brest et énumère les missions de l'arsenal militaire. A cette note dactylographiée s'ajoutent, provenant de la même source, deux courtes notices biographiques, l'une sur le préfet maritime, l'autre sur le directeur de l'arsenal. Une note dactylographiée revient ensuite sur l'arsenal de Brest, et détaille les objectifs et moyens du port de construction militaire de la ville. Enfin, deux courtes notes dactylographiées reviennent sur les activités portuaires de Douarnenez et Concarneau.

**- 2.4 : « Morbihan. Généralités sur le département ; les villes ; les personnalités ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument - les principales informations concernant le département du Morbihan et dresse la liste des personnalités du département.

**- Généralités**

Grands traits de la géographie départementale (baigné par l'océan sur plus de 150 kms, le Morbihan est un département à prédominance maritime. Le relief est faiblement accidenté, et dominé par les plateaux. Dispersion de l'habitat. [...]) ; Démographie (520 978 habitants<sup>344</sup>. La répartition de la population active du département donnent les pourcentages suivants : secteur primaire (agriculture, pêche), 55 %<sup>345</sup> ; secteur secondaire (industrie) : 20 %<sup>346</sup> et secteur tertiaire (commerce, service...) 25 %<sup>347</sup>. A comparer avec la répartition nationale des actifs, qui s'opère ainsi : secteur primaire : 27 % ; secteur secondaire : 38 % et secteur

---

<sup>343</sup> Visitée avec l'arsenal par le président de la république le 7 septembre 1960.

<sup>344</sup> 741 051 habitants en 2014. (Insee)

<sup>345</sup> 4,6 % des actifs dans le département en 2012. (Chambre d'Agriculture du Morbihan, 09/2014)

<sup>346</sup> 20 % des actifs dans le département en 1999. (Ifremer, 12/2015)

<sup>347</sup> 66 % des actifs dans le département en 1999. (Ifremer, 12/2015)



## Normandie Université

tertiaire : 35 %<sup>348</sup>. L'insuffisance d'emplois, la médiocrité du niveau de vie et la mécanisation croissante contraignent une partie de la population active à l'exode rural saisonnier ou définitif.) ; Situation politique (traditionnellement modéré, faisant preuve de stabilité, le corps électoral depuis 1944 a cependant opéré une nette poussée de la gauche vers la droite qui s'est traduite par une constante diminution des voix communistes et socialistes ; le recul de la représentation du MRP et l'avance du CNI. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie du Morbihan est avant tout basée sur l'agriculture, avec un apport industriel non négligeable mais insuffisant (forges d'Hennebont, constructions de navires). Les 44 000 exploitations du département<sup>349</sup> sont très divisées et très morcelées. [...] La vie sociale rurale mérite une attention particulière dans ce département à prédominance agricole, à petite propriété très morcelée, où les jeunes paysans, bien encadrés par la JAC, mènent une action dynamique pour l'amélioration de leur standing de vie. L'exode rural, que la mécanisation risque d'accroître, ne trouvera sa solution que dans un glissement de la main d'œuvre du secteur primaire vers le secteur secondaire par la création de petites industries connexes à l'agriculture. A souligner qu'un fléau social, l'alcoolisme, poursuit ici ses ravages ; la lutte s'organise sur les plans privé et officiel et ses premiers résultats encourageants apparaissent parmi la jeunesse rurale. [...]) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (il n'existe aucun établissement d'enseignement supérieur dans le Morbihan et les bacheliers doivent poursuivre leurs études supérieures dans les facultés de Rennes ou de Nantes. Dans ce département profondément catholique, l'enseignement libre est très florissant. A noter plusieurs maisons de formation de prêtres, religieux et religieuses qui assurent le recrutement pour l'étranger et dans les missions. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jules Simon (1814-1896), philosophe et homme politique, ministre de l'Instruction publique de 1870 à 1873. [...]) ; Presse locale (*Ouest-France*,

---

<sup>348</sup> En France : secteur primaire 3,5% des actifs en 2008 (près de 9% en 1980) ; secteur secondaire: 14,1 % des actifs en 2008 (21,5% des actifs avec le secteur de la construction) ; secteur tertiaire : 75% des actifs en 2010 (35 % de la population active en 1954, 55% en 1980.) (Encyclopédie Larousse, 2015)

<sup>349</sup> 8 350 exploitations agricoles dans le département en 2007. (Conseil départemental du Morbihan, *Atlas de l'environnement du Morbihan*, 09/2008)



quotidien tendance MRP, 54 000 exemplaires ; *La Liberté du Morbihan*, quotidien tendance modérée, 15 000 exemplaires ; *Morbihan-Eclair*, hebdomadaire tendance MRP, 20 000 exemplaires ; *Le Paysan Morbihannais*, bimensuel professionnel, 20 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (concernant l'équipement rural, le remembrement est en cours sur plus de 60 % des terres cultivables. Le climat psychologique est très favorable mais l'accélération du remembrement reste conditionnée par un renforcement du personnel technique du Génie rural et par l'augmentation des crédits d'Etat pour travaux connexes. En outre, l'équipement des communes rurales en adduction d'eau potable est la revendication essentielle de nombreux maires ruraux. Un quart seulement des habitants des communes rurales sont desservis. [...] Concernant l'industrialisation nécessaire, trois zones industrielles sont aménagées ou en cours d'aménagement à Lorient, Hennebont et Vannes, et la main d'œuvre à reconvertir est abondante.) ; Doléances d'ordre régional (aménagement des grands itinéraires routiers, et, notamment, amélioration de l'itinéraire de desserte de la Bretagne centrale, amélioration de la desserte ferroviaire.)

A cette note d'informations sur le département s'ajoute une note dactylographiée émanant du Secrétariat Général de la présidence de la République traitant de la situation des forges d'Hennebont, en grande difficulté en 1960<sup>350</sup>. L'usine qui produit des tôles d'acier, du fer blanc et du fer noir emploie alors 1600 ouvriers.

- Personnalités du département.

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du président départemental de la FDSEA, du président de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, du président de la Chambre d'agriculture, du président de la Chambre des métiers, d'un conseiller général par ailleurs président du Comité départemental des FFL, des parlementaires du Morbihan, dont Raymond Marcellin, du préfet du Morbihan, du Sous-préfet de Lorient et de Pontivy, du chef du cabinet

---

<sup>350</sup> Les forges ferment finalement en 1966.



du préfet et du président du conseil général. Il est fait mention également des nom et adresses de membres de familles de Compagnons de la Libération dans le département, ainsi que des titulaires locaux de la Grand croix de la Légion d'Honneur ou Grand Officier de la Légion d'Honneur.

- Lorient.

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville, ainsi que les personnalités locales et les lieux visités de la cité.

Démographie (53 000 habitants<sup>351</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1666, installation à Lorient de la Compagnies des Indes Orientales, fondée deux ans plus tôt. En 1690, la cité devient arsenal royal. [...]) ; Principales activités (les principales activités économiques de la ville se groupent autour de l'arsenal, du port de pêche, et du port de commerce. [...]) Parallèlement à l'effort de reconstruction, un effort de construction d'immeubles nouveaux a été entrepris grâce à l'aide de l'Etat - primes, prêts, crédit HLM -, 5600 logements, dont 4000 sont actuellement terminés.) ; Situation politique (municipalité MRP.) ; Grands hommes (Jules Simon (1814-1896.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (la « poche de Lorient » sera tenue par les troupes allemandes jusqu'au 10 mai 1945, date de leur reddition après la capitulation de l'Allemagne.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 22 juillet 1945, à l'occasion du voyage officiel en Bretagne du président du Gouvernement Provisoire de la République.)

- Personnalités de la ville

Les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...), datées de juillet 1960, présentent le maire de la cité, l'ancien maire, le président et le directeur de la Société du port de pêche de Lorient.

- Lieux visités

Une fiche émanant de l'Etat-major particulier de la présidence de la

---

<sup>351</sup> 57 662 habitants en 2014. (Insee)



République, datée du 3 septembre 1960, présente les moyens et objectifs de la base navale de Lorient<sup>352</sup>, de l'arsenal, de la base de sous-marins de Keroman et de la base aéronavale de Lann-Bihoué. De la même source est jointe la notice biographique du Contre-amiral commandant la Marine à Lorient.

Deux notes dactylographiées détaillent en outre les moyens et objectifs de l'arsenal lui-même, ainsi que ceux du port de pêche de la ville.

- Vannes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville, ainsi que les personnalités locales.

Démographie (30 879 habitants<sup>353</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (capitale des Vénètes, la cité devient la résidence préférée des Ducs de Bretagne. [...]); Principales activités (ville commerçante et centre touristique. La population de la ville est en majorité composée de commerçants, d'employés et de fonctionnaires. [...]); Situation politique (municipalité modérée.); Grands hommes (le connétable de Richemont (1393-1458), prend part à la reprise d'Orléans aux Anglais.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 4 août 1944 par les troupes américaines avec des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (le 22 juillet 1945, à l'occasion du voyage officiel en Bretagne du président du gouvernement provisoire de la République.)

- Personnalités de la ville

Les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) présentent l'évêque du diocèse de Vannes, le maire de Vannes et le conseiller général du canton de Vannes.

- Pontivy

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>352</sup> Visitée avec l'arsenal le 9 septembre 1960.

<sup>353</sup> 53 036 habitants en 2014. (Insee)



Démographie (10 516 habitants<sup>354</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée à la fin du VII<sup>ème</sup>, la ville est sous-préfecture depuis 1802. [...]); Principales activités (centre commerçant.); Situation politique (municipalité Modérés.); Grands hommes (Ange Guépin, (1805-1873), professeur à l'école de médecine de Nantes.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée par les troupes américaines et des éléments FFI le 5 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 27 juillet 1947, à l'occasion d'un voyage en Bretagne.)

**- 2.5 : « Côtes-du-Nord. »**<sup>355</sup>

**- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument – les principales informations concernant le département des Côtes-du-Nord et les villes de Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp et Lannion.

**- Généralités**

Géographie départementale (le département est une vaste enclave de 7 200 km<sup>2</sup> largement ouverte sur la Manche, au long d'un littoral découpé s'étendant de l'embouchure de la Rance aux limites du Léon, creusé au centre par la baie de Saint-Brieuc. [...]); Démographie (497 000 habitants en janvier 1959<sup>356</sup>, et une population dispersée, essentiellement agricole. L'exode rural y est important. [...]); Situation politique (département essentiellement acquis aux Modérés. [...]) La situation politique se caractérise actuellement par une régression du parti communiste qui conserve cependant des positions, l'état stationnaire du parti socialiste, la disparition du poujadisme. [...] La majorité au conseil général est au Centre-droit.); Economie, questions sociales (le département est essentiellement agricole, à vocation touristique, où l'industrie cherche à se développer. Les deux principaux traits de la

---

<sup>354</sup> 13 965 habitants en 2014. (Insee)

<sup>355</sup> Depuis 1990, le département se nomme les Côtes-d'Armor.

<sup>356</sup> 597 397 habitants en 2014. (Insee)





vie agricole sont la prédominance du mode d'exploitation familiale et la polyculture de subsistance. La superficie moyenne des exploitations est passée de 6,86 ha. en 1882 à 9,06 ha. en 1929, mais a peu varié depuis. Elle était de 9,07 ha. en 1946<sup>357</sup> pour une moyenne de 15,8 ha. en France<sup>358</sup>. Le morcellement conditionne l'économie agricole du département. Le remembrement n'en est qu'à ses débuts. [...] le caractère familial des exploitations agricoles est affirmé : 85 % sont gérées uniquement par la famille, les autres ne comprenant en moyenne que deux salariés. La gamme des productions est très variée. [...] L'élevage est la grande chance des Côtes-du-Nord ; le cheptel de bovins (438 000 en 1959<sup>359</sup>) et celui de porcs (299 000<sup>360</sup>) font du département une des premières régions d'élevage de France. Une place toute spéciale doit être faite à l'aviculture : dans ce domaine, les Côtes-du-Nord se classent en tête de tous les départements français.<sup>361</sup> [...] Après l'agriculture, le tourisme est une richesse du département, avec ses 16 stations classées sur 35 au total pour la Bretagne et ses 350 kms de côtes. Il se caractérise par la nette concentration des centres et des moyens touristiques dans la zone littorale, l'intérieur restant trop peu connu et mal équipé. [...] L'industrie tient une place non négligeable mais qui demeure cependant secondaire dans l'économie du département. Elle se caractérise par une structure artisanale, le plus grand nombre d'établissements n'occupant pas de salarié ou un ou deux seulement. [...] La Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne est chargée de l'étude des zones industrielles de St-Brieuc, Dinan, Guingamp et Lannion, dont elle a entamé la réalisation. Dans l'ensemble, ces opérations sont le plus souvent parvenues au stade de l'acquisition des terrains par la Société d'économie mixte. [...] Avec de forts excédents de main d'œuvre, et un développement industriel modeste, on dénombre,

---

<sup>357</sup> 46 ha. en moyenne en 2010 dans le département. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Bretagne, Service régional de l'Information statistique et économique, 12/2011)

<sup>358</sup> La surface moyenne des exploitations françaises est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, 11/2010)

<sup>359</sup> 186 000 bovins en 2010 dans le département. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Bretagne, Service régional de l'Information statistique et économique, 12/2011)

<sup>360</sup> 1,6 millions de porcs en 2010 dans le département. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Bretagne, Service régional de l'Information statistique et économique, 12/2011)

<sup>361</sup> Détrônées depuis par le Morbihan. (*Ouest-France*, 17/09/2012)



## Normandie Université

en 1960, 430 chômeurs dans le département<sup>362</sup>. Cette main d'œuvre inemployée est caractérisée par son manque de spécialisation. La qualification demande à être nettement améliorée par le développement de l'enseignement technique et professionnel. [...] Enfin, les Côtes-du-Nord connaissent un taux important de décès par alcoolisme. Dans ce même domaine, on relève, en 1959, 49 941 bouilleurs de cru occasionnels et 136 bouilleurs de cru professionnels<sup>363</sup>. [...]); Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (le département ne compte aucun centre universitaire, tandis que l'enseignement du Second degré est donné dans trois lycées, huit collèges classiques et modernes ; Ecole de navigation à Paimpol.) ; Personnages illustres du passé (Bertrand du Guesclin (1320-1380), Villiers de L'Isle-Adam (1840-1889), Ernest Renan (1823-1892.)) ; Presse locale (*Ouest-France*, tendance MRP, quotidien. *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, tendance radicale, quotidien. [...]); Principaux besoins du département (en matière agricole, certains travaux - électrification rurale, adduction d'eau, voirie rurale, amélioration de l'habitat - en même temps qu'une portée économique certaine, ont une signification sociale dans la mesure où ils contribuent à atténuer l'écart qui sépare le niveau de vie du département de celui du reste de la nation. Ainsi, le département peut être considéré comme électrifié en surface à 97 %. Reste à réaliser les dernières extensions pour alimenter 3% environ de la population non desservie, et à renforcer les réseaux anciens et insuffisants. Quant à l'habitat rural, on estime à 70 % pour l'habitation humaine, et à 80 % pour les bâtiments d'exploitation, le nombre de locaux qui exigeraient des améliorations essentielles. En regard des besoins à satisfaire, les crédits d'Etat mis à la disposition du département au cours des dernières années sont restés insuffisants, malgré l'effort accru consenti par le département. [...] En ce qui concerne les adductions d'eau, compte tenu des inscriptions au programme 1960, 98 communes sur 391 peuvent être considérées comme desservies en eau ou sur le point de l'être. Environ les 3/4 des communes du département ne sont donc pas alimentées en eau, tandis que dans l'ensemble de la France 58 % environ des logements ont

---

<sup>362</sup> 47 410 demandeurs d'emplois dans les Côtes-d'Armor en octobre 2015. (Pôle-Emploi Bretagne, Service Statistique, Études et Évaluations, 11/2015)

<sup>363</sup> Il reste 3 bouilleurs de cru professionnels dans les Côtes d'Armor en 2012. (*Ouest-France*, 23/02/2013)



l'eau courante.<sup>364</sup> [...] En ce qui concerne la voirie rurale, l'augmentation du volume des crédits permettrait d'accélérer les programmes d'aménagements fonciers : remembrement, arasement des talus inutiles (évalués au 1/4 ou au 1/3 des talus existants ; en 1959, 1 300 kms de talus ont été arasés, on prévoit 3 000 kms en 1960.) et amélioration de l'équipement collectif agricole (si l'équipement individuel s'est en effet enrichi de façon satisfaisante depuis la fin de la guerre, le parc des tracteurs passant, en particulier, de 1 220 machines en 1949 à 9 113 en 1960, l'équipement collectif destiné au stockage et à la transformation des produits agricoles demeure en revanche très insuffisant. [...] Le réseau d'abattoirs du département dont l'amélioration est en cours a été construit le plus souvent avant 1914 et laisse à désirer tant au point de vue de la productivité que de l'hygiène. La construction, prévue à brève échéance d'entrepôts frigorifiques doit fournir aux Côtes-du-Nord les moyens modernes de congélation et de conservation qui leur faisaient jusqu'ici défaut.) L'effort entrepris dans le domaine agricole doit être complété par une action vigoureuse en faveur de la rénovation des structures industrielles existantes et de l'aménagement d'une infrastructure capable d'accueillir les entreprises décentralisées. [...] Pour fixer sur place la majeure partie de la population bretonne, il importe de favoriser un développement industriel capable d'employer une main d'œuvre surabondante. [...]) ; Doléances de la population (dans le domaine agricole comme dans le domaine industriel, les doléances de la population ont trait à l'amélioration immédiate de ses conditions d'existence comme à une action plus profonde sur les données qui influent sur son mode de vie. [...] L'expansion économique régionale demeure aux yeux de tous les milieux de la population une revendication fondamentale. Il en est de même pour le secteur de l'enseignement technique dont la capacité actuelle demeure très limitée mais où un effort massif devrait permettre la formation d'une main d'œuvre qualifiée.)

- Saint-Brieuc

---

<sup>364</sup> Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficient de l'eau courante à domicile. (Centre d'Information sur l'Eau, 4/02/2013)



## Normandie Université

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (41 000 habitants en janvier 1959<sup>365</sup>. La cité est en pleine expansion, des constructions s'élèvent partout dans ce qu'on pourrait appeler la banlieue. [...]) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au V<sup>ème</sup>s. par Saint-Briec et sa communauté monastique. [...]) ; Principales activités (fonderies, ateliers de construction, transformation du bois, mais aussi commerce portuaire avec les îles Anglo-Normandes.) ; Situation politique (municipalité MRP-Modérés-UNR.) ; Libération de la ville (libérée le 6 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (une première fois au lendemain de la Libération en tant que chef du gouvernement provisoire de la République française, puis en 1951 lors de la campagne pour les élections législatives.) ; Doléances de la population de la ville (comme dans l'ensemble des villes de France, les salariés de Saint-Briec souhaiteraient percevoir des salaires un peu plus élevés. Ils espèrent que la réalisation de la zone industrielle entraînera la création d'emplois assez nombreux pour qu'ils trouvent à s'employer sur place et ne soient plus contraints à émigrer.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.)

- Dinan

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (13 844 habitants<sup>366</sup>. La population ne cesse de s'accroître.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (siège du château de la duchesse Anne au XIV<sup>ème</sup>s. [...]) ; Principales activités (fabriques de meubles, bonneteries, brasseries, industries agricoles, distilleries et laiteries. La cité a également sa zone industrielle, une extension est même prévue. La réalisation des opérations a été confiée à la Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne. [...]) ; Grands hommes (Châteaubriand (1768-1848.)) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 6 août par les troupes américaines.) ; Doléances de la population de la ville (comme dans les villes de

---

<sup>365</sup> 45 207 habitants en 2014. (Insee)

<sup>366</sup> 10 919 habitants en 2014. (Insee)



Saint-Brieuc, Guingamp et Lannion, les habitants de Dinan ont mis de grands espoirs dans la réalisation de la zone industrielle. Elle leur permettra de résorber sur place la main d'œuvre excédentaire et évitera une émigration actuellement trop importante.)

- Guingamp

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 117 habitants<sup>367</sup>.) ; Principales activités (la cité est un important marché agricole et commercial. La main d'œuvre disponible doit s'expatrier pour trouver notamment dans la région parisienne le travail qui lui fait défaut sur place. [...] Les autorités se sont attachées à la réalisation d'un projet de zone industrielle. Certaines entreprises ont déjà décidé de s'installer sur les terrains aménagés par la Société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagement de la Bretagne. La caractéristique essentielle du développement industriel envisagé réside dans le fait que la majorité de ces industries se rattachent directement à la production agricole de la région. Actuellement, il est prévu l'installation d'un ensemble comportant un abattoir industriel intercommunal, une tuerie industrielle de porcs, un abattoir industriel de volailles ainsi qu'un entrepôt frigorifique polyvalent. Parmi les autres industries dont l'implantation est également prévue à Guingamp, figurent une fabrique d'emballage pour les œufs et deux fabriques d'aliment du bétail, industries qui, elles aussi, sont en relation directe et étroite avec la production locale et devraient donc trouver sur place la matière première et les débouchés indispensables. [...]) ; Situation politique (municipalité modérée-MRP.) ; Grands hommes (Charles de Blois, (1319-1364), duc de Bretagne.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 7 août 1944.) ; Doléances de la population de la ville (comme à St-Brieuc, les habitants de Guingamp ont placé de grands espoirs dans la réalisation de la zone industrielle qui devrait contribuer à ranimer ce chef-lieu d'arrondissement et à en faire un centre d'attraction pour toute la région.)

---

<sup>367</sup> 7 003 habitants en 2014. (Insee)



- Lannion

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 734 habitants<sup>368</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité appartient au domaine ducal depuis 1199. Ville laborieuse et religieuse. [...]); Principales activités (centre artisanal et commercial.); Situation politique (municipalité modérée.); Grands hommes (Ernest Renan (1823-1892.)); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 6 août 1944.); Doléances de la population de la ville (l'implantation du Centre National d'Etudes des Télécommunications<sup>369</sup> à Lannion a fait de cette ville l'objet de la première tentative de décentralisation administrative réalisée par un grand ministère. Le désir de la population est de voir s'implanter dans la région plusieurs industries susceptibles de retenir la main d'œuvre et de provoquer un essor économique et social. La population souhaite également voir se développer les établissements d'enseignement actuellement existants. [...])

- **2.5.2 : « Notices individuelles ».**

Les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) présentent le préfet des Côtes-du-Nord, le maire de Saint-Brieuc, le maire et conseiller général de Dinan, le maire de Guingamp, les députés et sénateurs du département, les principaux membres des Corps constitués, et mentionnent les familles de Compagnons résidant dans les Côtes-du-Nord.

- **2.5.3 : « Etablissements visités ».**

Une note informative concerne le Centre National d'Etudes des Télécommunications à Lannion<sup>370</sup>, dont la mise en service doit intervenir en juillet

---

<sup>368</sup> 19 869 habitants en 2014. (Insee)

<sup>369</sup> Devenu « France-Télécom R&D », puis « Orange Labs ».

<sup>370</sup> Visité par le chef de l'Etat le 8 septembre.



1962, et qui emploiera 500 ingénieurs, cadres et techniciens. [...] Le gouvernement vient de décider d'effectuer un effort important dans le domaine des recherches spatiales. On sait que le CNET a déjà pris une part prépondérante dans les dernières campagnes de tir de fusées du type *Véronique* à Colomb-Béchar pour l'exploration de la haute atmosphère sur le plan scientifique. Très récemment, le 7 août [1960], la première réception de signaux venant des Etats-Unis et réfléchi sur le satellite *Écho I* a pu être assurée par le CNET, constituant ainsi l'amorce de la première liaison de télécommunications entre les deux continents américains et européens [...]).

## - 2.6 : « Ille-et-Vilaine ».

### - 2.6.1 « Villes et généralités sur le département ».

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et résument – les principales informations concernant le département d'Ille-et-Vilaine et les villes de Rennes, Saint-Malo, Fougères et Redon.

#### - Généralités

Géographie départementale (l'Ille-et-Vilaine est une pénéplaine à l'aspect bocager coupé de nombreuses vallées. [...]) ; Démographie (590 000 habitants selon une évaluation de 1958<sup>371</sup>. L'Ille-et-Vilaine connaît une forte émigration - 1 % de la population active par an en moyenne -, dirigée surtout vers la région parisienne. A l'intérieur du département, le phénomène le plus marquant est l'accroissement considérable de la population rennaise, qui, de 74 576 habitants en 1901, est évaluée aujourd'hui à 135 000 âmes<sup>372</sup>, près du quart de la population du département. [...]) ; Situation politique (l'expression politique du département est le reflet de la structure sociale et de la tradition religieuse dominante de la population. Le corps électoral est, en majorité, rural. La défense de l'enseignement libre est au premier rang de ses préoccupations. La répartition de ses voix, d'une remarquable stabilité, est la

---

<sup>371</sup> 1 032 240 habitants en 2014. (Insee)

<sup>372</sup> 213 454 habitants en 2014. (Insee)



suivante : 1/3 aux formations de gauche, 2/3 aux formations du centre et de la droite (dont 1/3 au seul MRP.) Le MRP demeure la principale force politique du département. La laïcité est la barrière qui sépare ici droite et gauche : c'est de loin la question politique dominante dans le département. Le seul phénomène nouveau est l'apparition de l'UNR. [...] ; Economie, questions sociales (l'économie du département est caractérisée par la combinaison de la prédominance des activités agricoles et d'une forte pression démographique. Surpeuplement et morcellement des campagnes, sous-emploi de la main d'œuvre, niveau très bas des revenus, important mouvement d'émigration hors du département, telles sont les conséquences qui découlent de cette combinaison. L'excédent de population rurale ne trouve pas un nombre d'emplois suffisant dans le secteur industriel existant où dominant les petites entreprises. [...] Principales activités industrielles : chaussure, industrie laitière, industrie du granit, construction navale et industries alimentaires (conserveries, distilleries, cidreries,...) L'installation prochaine, dans la banlieue de Rennes, d'une grande usine de construction automobile Citroën peut être à l'origine d'un pôle de développement industriel très important.<sup>373</sup> La réalisation du barrage et de l'usine marémotrice de la Rance pourrait avoir un effet analogue. [...] En matière agricole, les campagnes du département sont très morcelées : 50 % des 50 000 exploitations ont moins de 10 ha.<sup>374</sup> L'utilisation rationnelle du matériel moderne en est rendus malaisée ; le revenu des exploitants est très bas. L'élevage et la polyculture sont les activités principales. [...] Une amélioration réelle de la situation des campagnes ne peut naître que d'une réorganisation foncière, elle-même conditionnée par le développement industriel, absorbant la fraction excédentaire de la population rurale. Alors seulement les efforts de recalcification des sols, d'assainissement du cheptel, de vulgarisation des progrès de la technique agricole, de recherche de débouchés, auront une efficacité véritable.) ; Institutions culturelles, universitaires et

---

<sup>373</sup> L'usine PSA-Peugeot-Citroën de Rennes emploie encore 4 639 personnes en février 2015. (PSA site Rennes, 10/2015)

<sup>374</sup> 46 ha en moyenne en 2010 pour les 9 600 exploitations agricoles d'Ille-et-Vilaine. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Bretagne, Service régional de l'Information statistique et économique, 12/2011)





## Normandie Université

scientifiques (l'Université de Rennes compte, à la rentrée 1959, 10 744 étudiants<sup>375</sup>. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Châteaubriand (1766-1848) ; Maupertuis (1698-1759), mathématicien et naturaliste ; Jacques Cartier (1491-1557.)) ; Presse locale (*Ouest-France*, quotidien, tirage de 600 000 exemplaires, tendance MRP ; *Les Nouvelles de Bretagne*, hebdomadaire, tirage de 12 000 exemplaires, tendance Indépendant de droite ; *La Chronique Républicaine*, hebdomadaire, tirage de 13 000 exemplaires, tendance Radical-socialiste. *Rassemblement*, hebdomadaire, tirage de 20 000 exemplaires, tendance MRP. *Le Paysan d'Ille-et-Vilaine*, mensuel, tirage 22 000 exemplaires, périodique professionnel. [...]) ; Principaux besoins du département (énumérer ces besoins, c'est recenser les moyens d'utiliser au mieux sur place un potentiel humain surabondant, tant dans les campagnes que dans les cités. [...] L'équipement des campagnes est rendu particulièrement difficile par la dispersion de l'habitat. L'électrification est presque partout achevée. [...] Mais l'alimentation en eau est très défectueuse : 300 000 habitants ne sont pas desservis. La conséquence de cette lacune est la mauvaise qualité de la production laitière, difficilement commercialisable. Le remembrement des terres a pris un bon départ et suscite un intérêt certain. Il nécessite d'importants crédits pour se développer (viabilité, arasement des talus, etc...) L'habitat rural devra être considérablement amélioré. [...] Il n'en demeure pas moins que de nombreux paysans devront quitter, dans les années qui viennent, une terre sur laquelle ils vivent mal, dans un état permanent de demi-chômage. Les villes du département doivent créer des disponibilités d'emploi et de logement pour les accueillir. Le mouvement est lancé à peu près partout : Rennes aménage une zone industrielle, encouragée par l'implantation de Citroën ; Saint-Malo crée une Société d'économie mixte pour favoriser la création d'industries nouvelles ; Fougères, Redon et Vitré aménagent également leurs zones industrielles... Pour attirer les industries nouvelles, il convient désormais d'électrifier la ligne de chemin de fer Paris-Brest, d'élargir les grands itinéraires routiers, de construire des rocade autour des grandes

---

<sup>375</sup> Plus de 40 000 étudiants pour l'année 2015/2016. (Université Rennes I, Université Rennes II, Services communication, 12/2015)



villes (comme à Rennes), et, par ailleurs, de baisser les tarifs de l'énergie électrique et du charbon. L'industrialisation posera d'autre part la question du financement du développement urbain qu'elle entraîne. Le rythme de 3 000 logements annuels atteint par Rennes doit se poursuivre sur plusieurs années. La voirie, les réseaux, les équipements collectifs coûteront très chers. Il est exclu, en l'état actuel des finances du département et des villes, que les travaux indispensables soient menés à bien sans une aide accrue de l'Etat. [...] L'Ille-et-Vilaine découvre assez brutalement les problèmes de la civilisation du XX<sup>ème</sup>s., dont elle avait été tenue à l'écart par sa position géographique et l'émigration de ses enfants. Son accession à un mode de vie différent se fera vraisemblablement en « raccourci », à une cadence accélérée. Cette cadence doit être également celle des investissements publics, afin d'éviter de graves discordances économiques génératrices de plus graves troubles sociaux.) ; Doléances de la population (telles qu'elles sont exprimées par ses élus, sa presse, ses organisations rurales et citadines, les doléances des habitants du département expriment un désir général d'améliorer des conditions d'existence modelées trop exclusivement par une double fatalité démographique et géographique qui engendre le sous-emploi, l'insuffisance des revenus, l'émigration. L'effort de modernisation des structures traditionnelles et de superposition d'équipements nouveaux, pourtant approuvé par tous, paraît cependant à beaucoup insuffisant et partiel. [...] Les paysans, en particuliers les éleveurs, assistent à la perte de certains de leurs débouchés (Sarre) avec la mise en vigueur du Marché Commun. On leur a promis des abattoirs modernes et des marchés-gare : la réalisation se fait attendre. Sans doute de gros progrès ont-ils été réalisés dans les campagnes, notamment en matière d'électrification et de remembrement. Les ruraux ne se sentent pas moins trop nombreux sur des exploitations trop exigües. [...] La région malouine a appris avec une particulière satisfaction la décision de construire l'usine marémotrice de la Rance<sup>376</sup>. Rennes se félicite de l'implantation de Citroën. Un peu partout l'on crée des zones industrielles. [...] L'Ille-et-Vilaine veut désormais exporter des richesses et non plus ses enfants. Toute mesure susceptible d'aider à la réalisation de cet

---

<sup>376</sup> Après des travaux qui s'étaleront de 1962 à 1966, l'usine marémotrice sera inaugurée par le président de la République le 26 novembre 1966.



objectif rencontrera l'assentiment de l'ensemble de la population.)

- Rennes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (124 122 habitants<sup>377</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (capitale du Duché de Bretagne, alternativement avec Nantes. [...] Stagnante pendant la période révolutionnaire et la Restauration, la cité se développe remarquablement du point de vue économique sous le Second Empire. [...]); Principales activités (peu d'activité industrielle jusqu'alors, mais un accroissement considérable de celle-ci se manifeste désormais grâce à l'implantation des usines Citroën et à la construction d'un complexe économique comprenant un abattoir industriel, un entrepôt frigorifique et un marché-gare. [...] La ville est aussi un centre commercial et administratif important pour toute la région. [...]); Situation politique (la population rennais est dans sa majorité modérée, et particulièrement proche du MRP. Municipalité MRP.); Grands hommes (au XVI<sup>ème</sup>s., le juriste Bertrand d'Argentré.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 4 août 1944 par les troupes américaines du général Patton.); Dernier passage du général de Gaulle (le chef du gouvernement est venu en visite officielle à Rennes le 20 septembre 1958.); Doléances de la population de la ville (la population rennais apprécie la politique de déconcentration économique dont elle bénéficie. Elle comprend parfaitement l'intérêt de l'expansion économique et fait certainement confiance à la municipalité en ce domaine. Mais, comme cette dernière, elle souhaite qu'un examen complet et précis soit fait des sacrifices qu'elle doit consentir et qui vont se trouver rapidement dépasser ses possibilités : elle doit faire face, en effet, dans tous les domaines, pour pouvoir répondre aux nombreux besoins des industries déconcentrées, à d'énormes dépenses d'investissements qui seront pendant de longues années sans compensation. La question qui est sur toutes les lèvres est de savoir si l'Etat ne peut aider de façon temporaire et exceptionnelle la ville dans le gigantesque effort d'équipement, donc d'investissements, qu'elle doit

---

<sup>377</sup> 213 454 habitants en 2014. (Insee)



accomplir pour rendre possible la déconcentration économique.)

- Saint-Malo

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (36 617 habitants<sup>378</sup>. La population malouine est caractérisée par le pourcentage élevé des enfants âgés de moins de 14 ans : 26,2 %<sup>379</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au VI<sup>ème</sup>s., la cité connaît au XVI<sup>ème</sup>s. un essor exceptionnel du commerce. Les Malouins vont pêcher à Terre-Neuve, tandis que s'illustrent de grands navigateurs. Au XVIII<sup>ème</sup>s., Saint-Malo monopolise le négoce avec les Indes et ses armateurs s'enrichissent fantastiquement. Dans le même temps, ses explorateurs sont à pied d'œuvre dans toutes les parties du monde. [...]) ; Principales activités (le port de la ville n'a pas recouvré son activité d'avant-guerre, même si la pêche à la morue se poursuit. La ville est surtout devenue un centre touristique important. Agriculture de primeurs (pommes de terre, choux-fleurs) et construction navale complètent les principales activités de la ville. [...]) ; Situation politique (municipalité MRP.) ; Grands hommes (Jacques Cartier, découvreur du Canada.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (détruite lors des combats de la Libération, la ville est libérée le 14 août par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 31 juillet 1949 pour répondre à une invitation de la municipalité et le 30 octobre 1951 pour soutenir en réunion publique le candidat RPF à une législative partielle.) ; Doléances de la population de la ville (la construction du barrage de la Rance devrait assurer à court et moyen terme le plein emploi et offrir un tremplin pour l'implantation d'industries nouvelles. La population attend donc le démarrage des travaux. Réponse de l'administration : l'annonce officielle des travaux du barrage est le juste aboutissement des aspirations maintes fois exprimées par tous ceux qui désirent voir se développer dans cette région un courant industriel et économique. [...])

---

<sup>378</sup> 45 980 habitants en 2014. (Insee)

<sup>379</sup> 13,7 % de moins de 15 ans à Saint-Malo en 2011. (Insee)



- Fougères

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (23 000 habitants en 1960<sup>380</sup>. Population essentiellement ouvrière, employée principalement dans la fabrication de chaussures.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au XI<sup>èmes</sup>., la citée était une ville frontière devant défendre l'entrée du pays breton. [...] Assiégée en 1793 et prise par l'armée vendéenne en marche vers Granville au moment de la chouannerie. [...]); Principales activités (ville industrielle, tournée vers l'industrie de la chaussure depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup>s. 39 usines y emploient 3 500 ouvriers. La production annuelle est de 3 millions de paires<sup>381</sup>. [...] Il est intéressant de noter à cet égard qu'un exemple d'intéressement des ouvriers à la marche de l'entreprise a été réalisé à l'usine Réhault ; cette affaire qui, en 1953, comptait 85 ouvriers et était en situation difficile, a connu une relance d'activité spectaculaire par suite d'un contrat passé, sous l'égide de la CFTC, avec ses ouvriers dont le nombre atteint maintenant 475<sup>382</sup>. [...] La ville est aussi un centre touristique grâce à son patrimoine architectural. [...] Entouré d'une riche région de culture et d'élevage, la cité voit affluer à son marché hebdomadaire de 1000 à 1500 bêtes que se disputent des acheteurs venus de la France entière<sup>383</sup>. [...]); Situation politique (municipalité MRP-Modérés.) ; Grands hommes (Bachelot de la Pylaie (1786-1856), botaniste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 août 1944 par les troupes américaines.) ; Doléances de la population de la ville (la population de Fougères souhaite la possibilité pour tous de trouver sur place du travail, soit par un regain d'activité de l'industrie de la chaussure, soit grâce à l'implantation d'industries nouvelles. Pour les jeunes se fait sentir la nécessité d'une formation technique poussée, pour faire face aux demandes des industriels fougerais et à celles des industriels susceptibles de s'installer à Fougères. Réponse de

---

<sup>380</sup> 20 189 habitants en 2014. (Insee)

<sup>381</sup> Délocalisée au Maroc puis en Chine à partir des années 1980, l'industrie de la chaussure est aujourd'hui éteinte à Fougères. (Espaces des Sciences, Histoire industrielles et technique de la chaussure à Fougères. 01/2002)

<sup>382</sup> Reconvertie en « pôle associatif, culturel et sportif » par la municipalité en 2008. (*Ouest-France*, 29/01/2008)

<sup>383</sup> Toujours actif en 2015, même s'il « devra évoluer car on constate une baisse de la fréquentation et une baisse continue du volume des ventes ». (*Ouest-France*, pages *Entreprises*, 24/01/2015)



l'administration : l'extension des établissements du second degré et la création de sections techniques sont en projet au ministère de l'Éducation nationale pour être inscrit au plan d'équipement national 1961. [...])

- Redon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 869 habitants<sup>384</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée autour du monastère de Saint-Convoïon en 832, la cité fut le siège des Etats de Bretagne au XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup>s. [...]) ; Principales activités (chef-lieu industriel d'un arrondissement essentiellement agricole, la cité est aussi un centre scolaire actif. [...]) ; Situation politique (municipalité Indépendants-MRP. En règle générale, les problèmes d'ordre confessionnel passionnent davantage l'opinion que les problèmes politiques.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 4 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (c'est à l'occasion des élections législatives que le Général est passé le 19 octobre 1951 à Redon.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite l'assèchement des marais de Redon. Réponse en regard de l'administration ; les assurances données par le Premier ministre lors de son passage à Rennes en février [1960] et la perspective d'un prochain déblocage de crédits par le ministère de l'Agriculture pour lancer les études d'un barrage à Arzal laissent espérer une solution dans les années à venir.<sup>385</sup> La population demande en outre le plein emploi de la main d'œuvre régionale par l'implantation de nouvelles industries. Réponse en regard de l'administration : ces doléances sont justifiées par l'existence d'une réserve de main d'œuvre inemployée ou insuffisamment employée par l'agriculture de 1 500 personnes environ dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Redon. La municipalité étudie actuellement la création d'une zone industrielle. L'implantation de nouvelles usines s'avère toutefois difficile, ainsi que le prouvent de récentes et infructueuses tentatives, en raison de l'attrait conservé par la région parisienne et du nombre

---

<sup>384</sup> 8 921 habitants en 2014. (Insee)

<sup>385</sup> Les travaux pour la construction du barrage d'Arzal débutent en 1962, et sa mise en eau eut lieu en 1970.



croissant des offres faites par diverses régions et communes.)

**- 2.6.2 : « Notices individuelles ».**

Les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) présentent le préfet d'Ille-et-Vilaine, le Secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le directeur du Cabinet du préfet, le Sous-préfet de Saint-Malo, le Sous-préfet de Redon, le Sous-préfet de Fougères, le député-maire de La Richardais, le député-maire de Paramé, le député-maire de Rennes, le sénateur-maire de Dol-de-Bretagne, le commandant de la IIIème Région Militaire, le Premier président de la Cour d'Appel de Rennes, le procureur général de la Cour d'Appel de Rennes, le recteur de l'académie de Rennes, le président du conseil général, le maire de Saint-Malo, le maire de Redon, le maire de Fougères et le cardinal-archevêque de Rennes.

**- 2.6.3 : « Etablissement visité ».**

Une courte note informative concerne le projet du barrage de la Rance<sup>386</sup>. Il est indiqué que le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Jeanneney, a annoncé officiellement le démarrage des travaux pour le mois de janvier 1961. Les travaux sont prévus pour durer 6 ans<sup>387</sup>.

**- 2.7 : « Loire-Atlantique ».**

**- 2.7.1 « Villes et généralités sur le département ».**

Les notes dactylographiées contenues dans le sous-dossier présentent - et

---

<sup>386</sup> Le cortège présidentiel effectue en bateau la traversée de la Rance pour se rendre de Saint-Malo à Dinard le 11 septembre.

<sup>387</sup> Comme vu précédemment, l'usine marémotrice sera inaugurée par le président de la République le 26 novembre 1966.



résumé - les principales informations concernant le département de la Loire-Atlantique et les villes de Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant.

- Généralités

Géographie départementale (le département, baigné par l'océan sur 135 kms de côtes, en marges du Massif Armoricaïn, est coupé en deux parties à peu près égales par la vallée de la Loire et son large estuaire. [...]); Démographie (734 000 habitants<sup>388</sup>.) ; Situation politique (département majoritairement modéré. Les communistes sont peu représentés. [...]) ; Economie, questions sociales (le département présente cette caractéristique d'être économiquement équilibrée entre agriculture et industrie. [...]) Les côtes, lacs et rivières permettent à une partie de la population de tirer ses ressources de la pêche. La Loire-Atlantique se caractérise actuellement par un chômage important : 4 608 chômeurs en août [1960]<sup>389</sup>. Le bâtiment est la principale activité touchée par le chômage. Cette réduction des effectifs employés par le bâtiment résulte de l'achèvement des travaux de reconstruction à Nantes et à Saint-Nazaire. D'autre part, l'application de techniques industrielles à la construction de grands ensembles réduit sensiblement les besoins de main d'œuvre. [...] [Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960], soit à la suite d'accords d'établissements, soit à la suite de conventions intéressant l'ensemble d'une profession, les salaires ont progressé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1960, l'augmentation moyenne se situant entre 4 et 5 % des salaires réels. Certains accords, tels ceux des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, prévoient une nouvelle augmentation de 2 % au 1<sup>er</sup> septembre 1960. D'autre part, certaines professions et plus particulièrement les industries des métaux, ont accordé des avantages sociaux supplémentaires, tels que majoration des congés d'ancienneté, assurance maladie,...) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (ces institutions - enseignement secondaire, enseignement supérieur, enseignement technique - sont, pour la plupart, groupées au Chef-lieu du département. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé

---

<sup>388</sup> 1 346 592 habitants en 2014. (Insee)

<sup>389</sup> 65 569 chômeurs dans le département en septembre 2015. (*Presse-Océan*, 26/10/2015)





Normandie Université

(Athanase Charrette (1763-1796), général royaliste ; Joseph Fouché (1759-1820), ministre de Napoléon Ier.) ; Presse locale (*La Résistance de l'Ouest*, quotidien, tirage de 85 000 exemplaires, sans orientation politique ; *L'Eclair*, quotidien, tirage de 34 000 exemplaires, tendance radicale-socialiste ; *L'Echo de l'Ouest*, hebdomadaire, tirage de 25 000 exemplaires, tendance Centre-droit-catholique. [...]) ; Principaux besoins du département (le département souffre d'une récession économique due principalement à la crise subie par la construction navale, ainsi qu'à une diminution d'activité dans le bâtiment, notamment à Saint-Nazaire, où la reconstruction est pratiquement terminée. [...]) L'équipement de plus en plus développé, tant dans l'industrie qu'en agriculture, tend à une économie de main d'œuvre dans chaque entreprise. Il devient donc urgent d'obtenir l'implantation, dans le département, d'usines susceptibles d'utiliser des effectifs importants. Pour obtenir ce résultat une aide substantielle doit être apportée aux industriels ou sociétés désireux de créer de nouvelles entreprises. Il y aurait également intérêt à ce que les services du ministère de l'Industrie, susceptibles d'être informés de tels projets, orientent vers notre région les intéressés. [...] En matière d'électrification du département, bien équipé, les besoins se développent, en raison d'abord de la construction de nouveaux groupes d'habitation, ce qui entraîne l'extension des réseaux, en raison ensuite de l'accroissement du nombre d'abonnés et le développement de l'utilisation des appareils ménagers électriques à tous les usages, ce qui nécessite le renforcement des réseaux existants. Des travaux importants devront, en conséquence, être réalisés en vue d'adapter les installations aux nouveaux besoins de la population. [...] En ce qui concerne l'habitat rural dans le département, on observe que le siège des exploitations agricoles est le plus souvent constitué par des bâtiments nombreux, dispersés, établis sans plan d'ensemble et vétustes. Ces locaux sont pour la plupart mal adaptés aux exigences des techniques nouvelles et assez éloignés des normes applicables en matière de règlement sanitaire. Leur rénovation est donc nécessaire ; elle devrait, en outre, permettre un allègement des tâches de l'exploitant, une réduction des besoins en main-d'œuvre. [...] Pour l'année 1960, les crédits ouverts à



ce titre sont de 890 000 francs pour l'Etat et de 1 000 000 francs pour le département<sup>390</sup>. Mais le nombre des demandes est sans cesse croissant et les crédits (malgré l'augmentation constatée chaque année) demeurent insuffisants pour résorber le retard. [...] ; Doléances de la population (le problème du plein emploi constitue la préoccupation majeure des salariés du secteur privé dont l'inquiétude est aggravée par la menace de fermeture suspendue sur les chantiers navals nantais<sup>391</sup> [...]).

- Nantes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (232 000 habitants en 1960<sup>392</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (village gaulois de pêcheurs, puis cité gallo-romaine, la cité devient une cité prospère sous l'impulsion de ses évêques (création du port.) [...] La ville se développe au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>èmes</sup>., et devient la résidence des Ducs de Bretagne et leur capitale. [...] Grâce à ses armateurs et aux mesures de Colbert, la cité occupe vers 1700 le premier rang parmi les ports français. [...]); Principales activités (les ports de la Basse-Loire - Nantes, Donges, Saint-Nazaire - sont au 5<sup>ème</sup> rang des ports français. [...] En dépit de la modernisation constante des chantiers navals et de leurs efforts, leur avenir semble compromis. [...]); Situation politique (municipalité Modérée-UNR-MRP depuis les dernières élections municipales tenues le 8 mars 1959. [...]); Grands hommes (Anne de Bretagne (1476-1514); Cambronne (1770-1842); Jules Verne (1828-1905.)); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 29 août 1944 par les troupes américaines.); Dernier passage du général de Gaulle (visite officielle le 14 janvier 1945, remise à la ville de la Croix de la Libération. Le 25 juillet 1948 et le 20 mai 1951, sur invitation de la ville.); Doléances de la population de la ville (le problème du plein emploi est le souci majeur des Nantais. La ville est menacée de voir fermer un ou plusieurs de ses chantiers navals. Si un ou plusieurs chantiers navals de Nantes sont

<sup>390</sup> Soit respectivement 1 410 000 et 1 586 000 euros valeur 2016. (Insee)

<sup>391</sup> Le chantier naval Dubigeon-Normandie, le dernier de Nantes, ferme définitivement ses portes en 1987. (*Presse-Océan*, 14/09/2015)

<sup>392</sup> 298 029 habitants en 2014. (Insee)



obligés de fermer, sans qu'auparavant des emplois de remplacement aient été créés, il faudra s'attendre à de violents mouvements de protestation. [...])

- Saint-Nazaire

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (52 000 habitants<sup>393</sup>. La population de plus de 15 ans va augmenter sensiblement à partir de 1960. [...]) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (jusqu'au XIX<sup>ème</sup>s. simple bourgade de pêcheurs, la cité a connu un développement accéléré depuis lors : elle a tendu à prendre la relève de Nantes, où les conditions d'accès devenaient précaires du fait de l'accroissement du tonnage des navires. [...]) ; Principales activités (les Chantiers de l'Atlantique occupent aujourd'hui plus de 10 000 ouvriers<sup>394</sup>. Nombreuses entreprises sous-traitantes. [...]) Les usines Sud-Aviation emploient 2 650 ouvriers<sup>395</sup>. [...] Le tourisme est en grande expansion et constituera une des meilleures ressources de l'arrondissement de Saint-Nazaire. L'exemple magnifique donné par La Baule, station climatique à caractère international, est aujourd'hui suivi par de nombreuses communes de la côte, Pornichet, Le Pouliguen, Le Croisic, Saint-Brevin, Pornic...) ; Situation politique (la cité demeure, comme le département, acquise aux Modérés.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (Saint-Nazaire, située dans la « poche allemande », ne fut libérée que le 8 mai 1945, alors que les troupes alliées occupaient déjà Berlin.) ; Dernier passage du général de Gaulle (c'est à l'occasion du lancement du paquebot *France*, le 11 mai 1960, que le Général est venu à Saint-Nazaire.) ; Doléances de la population de la ville (malgré une reconstruction terminée, il existe dans la ville plus de 2 000 demandeurs de logements. Les seuls baraquements qui subsistent encore abritent 1 300 familles dans des conditions qui, si elles ne sont pas précaires, sont néanmoins anormales. Il faut donc que le programme HLM soit développé très rapidement. [...]) La défaillance de l'instruction technique est un sujet de récriminations - la situation sera catastrophique

---

<sup>393</sup> 69 350 habitants en 2014. (Insee)

<sup>394</sup> Les Chantiers de l'Atlantique, repris en 2008 par le coréen STX, emploient en 2014 2 200 personnes. (*Le Monde*, 20/03/2014)

<sup>395</sup> Rachetées en 1969 par le groupe Airbus. (*Le Télégramme*, 7/04/2013)



à partir de 1961. Déjà de nombreux maires protestent en se faisant l'écho des appréhensions des parents qui n'entrevoient plus de débouchés pour leurs enfants. [...])

- Châteaubriant

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 500 habitants<sup>396</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité fortifiée au XI<sup>ème</sup>s., le château fut légué par le duc d'Aumale au département en 1853. [...]); Principales activités (la ville a une vocation rurale, sa richesse est constituée par la culture polyvalente, le commerce et l'artisanat qui gravitent autour des foires et marchés, ainsi que par une industrie d'importance régionale et même parfois nationale (fabrique de vêtements militaires (300 ouvriers), usine de plastiques (410 ouvriers)<sup>397</sup>, etc...) Les zones industrielles ont été amorcées. Le conseil municipal mène une action intense en ce sens pour permettre l'installation de nouvelles industries complémentaires susceptibles d'accueillir les chômeurs et l'exode rural. En effet, la suppression des petites exploitations agricoles (près des 2/3 sont inférieures à 15 ha.) libérerait une main d'œuvre importante. [...]); Situation politique (la droite classique prédomine, mais de jeunes démocrates-chrétiens, formés par la JAC et l'Action catholique, sont élus désormais au conseil municipal.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée par les troupes américaines le 4 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (dans les moyennes et petites communes, elles concernent les difficultés financières que l'on rencontre pour réaliser les travaux d'équipement (adduction d'eau) et surtout de voirie (construction et entretien de la voirie communale et des chemins ruraux.) L'électrification, par contre, est très avancée. Pour la ville, les doléances portent sur la création d'emplois et l'expansion économique. La poussée démographique, les procédés modernes de culture, la régression de certaines activités artisanales (tanneries, bonneteries) pèsent lourdement sur l'avenir de l'emploi. [...]

---

<sup>396</sup> 11 895 habitants en 2014. (Insee)

<sup>397</sup> Entreprises disparues en 1962 pour l'une, en 2006 pour l'autre. (*Ouest-France*, 1/12/2006)



Aussi, l'attention de la population se porte-t-elle sur les possibilités d'implantation d'activités industrielles complémentaires - abattoir industriel - ou nouvelles - usines.)

**- 2.7.2 : « Notices individuelles ».**

Les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) présentent le préfet de Loire-Atlantique, le maire de Nantes, celui de Saint-Nazaire et celui de Châteaubriant, ainsi que deux Compagnons de la Libération du département.

**- 2.8 : « Divers, cadeaux et comptabilité du voyage ».**

Le dernier sous-dossier du carton d'archives contient une liste dactylographiée des cadeaux effectués lors du voyage, datée du 12 septembre 1960 et signée par le capitaine de corvette Flohic.<sup>398</sup> Les préfets du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine ont ainsi reçu un « porte-cigarette argent », le commandant du porte-avions *Clémenceau* un « grand coffret argent », Mme le maire de l'Île de Sein un « petit coffret argent ». 1 600 Francs de pourboires<sup>399</sup> ont également été distribués aux personnels des différentes préfectures visitées tout au long du voyage.

Enfin, différentes lettres adressés par les mairies de Rennes, de l'Île de Sein, de Lorient ou par les Archives de la Préfecture de Loire-Atlantique à un écrivain et biographe, Mr Roux-Champion, datées de 1976, donnent, à la demande de ce dernier, des précisions biographiques sur des personnalités locales rencontrées par le président de la République à l'occasion du voyage officiel.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 70 consacré au voyage en Bretagne de septembre 1960 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>398</sup> Capitaine François Flohic (1920-), Aide de camp du Général de 1959 à 1963, puis de 1965 à 1969.

<sup>399</sup> Soit 2 500 euros valeur 2016. (Insee)



Normandie Université

**10 - Voyage des 6-9 octobre 1960 :  
Rhône-Alpes.**



Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 311
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 71	Page 314



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

- **6-9 octobre 1960, voyage présidentiel en Rhône-Alpes : Isère, Haute-Savoie et Savoie<sup>400</sup>.**

Le 6 octobre, le chef de l'Etat atterrit à Lyon-Bron. Il se rend à Saint-Priest par la route et de là à La Tour-du-Pin par le train, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Il gagne ensuite Jarrie, puis Vizille, par le train, et visite le château de Vizille.

Le 7, le président de la République part pour Grenoble via Saint-Nizier-de-Moucherotte - où il préside une cérémonie au monument de la Résistance du Vercors - Claix, Seyssins et Seyssenet. A Grenoble, il prononce un discours devant la préfecture puis visite l'Ecole des ingénieurs électroniciens de l'université, le laboratoire d'étude des marées et le Centre d'études nucléaires. Le chef de l'Etat visite encore les usines Merlin-Gérin, puis gagne ensuite Annecy par le train.



Thonon-les-Bains pavoise pour la visite du président en octobre 1960. (Doc. INA)

---

<sup>400</sup> « Il est nécessaire que l'Europe se construise, c'est-à-dire qu'elle s'unisse de manière que ce qu'elle représente, que ce capital ne soit pas dispersé, de manière que les Européens défendent ensemble la liberté et la dignité humaine, de telle manière que dans le monde où déferle un flot de haine et de démagogie, ce foyer magnifique de raison, de progrès et de fraternité ne soit pas submergé. La France ne peut le faire qu'avec les réalités. Il n'y a pas d'autres réalités européennes que nos nations et les Etats qui les expriment ».

A Grenoble, 7 octobre 1960, d'après *Le Dauphiné Libéré*, 8 octobre 1960.





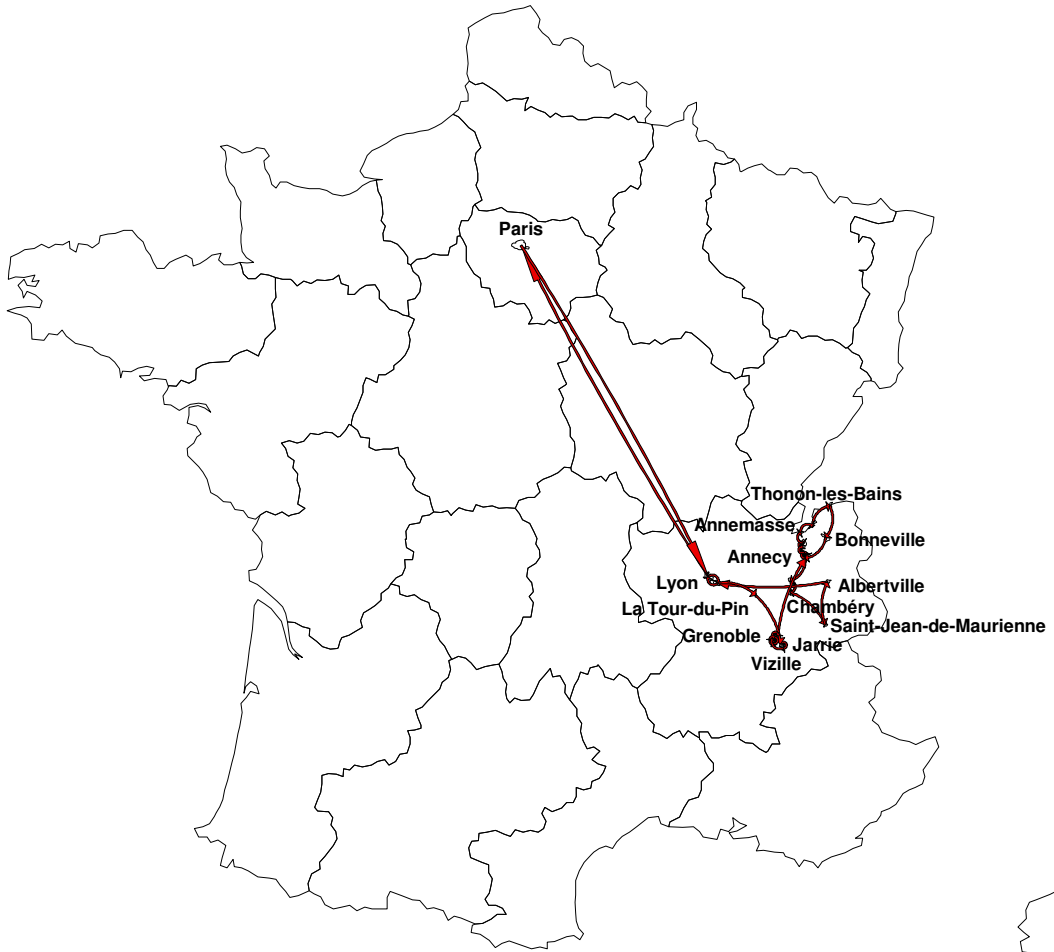
Normandie Université

Le 8 octobre, le Général visite le cimetière de Morette puis se rend à Saint-Julien, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via Annecy-le-Vieux, Pringy, Allonzier et Cruseilles. Il prend à Saint-Julien le train pour Thonon-les-Bains et s'arrête à Annemasse pour y prononcer un discours. A Thonon, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Il reprend le train pour Bonneville où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Le président regagne Annecy par le train, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Il reprend le train pour Aix-les-Bains, où il prononce un discours place de la Gare, puis gagne Chambéry par la route.

Le 9 octobre, le chef de l'Etat assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Chambéry. Il prononce ensuite un discours place de l'hôtel-de-ville. Il gagne Saint-Jean-de-Maurienne par le train, puis Allevard, et prononce à chaque étape un discours. Le président de la République poursuit son voyage par le train jusqu'à Saint-Priest puis Lyon-Bron par la route et regagne Orly par avion.



Normandie Université



Source-cartographique : Artique

**Voyage en Rhône-Alpes des 6-9 octobre 1960.**



Normandie Université

## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 71.**

La première partie du carton AC 71 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce dixième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Isère ».**
  - **2.2.1 : « Ville et généralités sur le département ».**
  - **2.2.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.2.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.3 : « Savoie ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.4 : « Haute-Savoie ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.4.3 : « Etablissements visités ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Rhône-Alpes du 6 au 9 octobre 1960, sous la forme d'un format broché, classé « confidentiel », avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Sont mentionnés le nom des ministres qui rejoignent éventuellement la composition des divers cortèges automobiles ou ferroviaires lors des différentes étapes, ainsi que le déroulé des réceptions du président de la République en mairie ou en préfecture, ainsi que dans les établissements visités.

Ainsi, pour la journée du 7 octobre :

« 8h30 : Départ du château de Vizille en cortège automobile pour le Mémorial de la Résistance du Vercors à Saint-Nizier. Arrêts à Pont-de-Chaix, Claix, Seyssins et Seysennet.

9h20 : Arrivée au Mémorial de la Résistance du Vercors.

Monsieur le président de la République est accueilli par le maire de saint-Nizier, le président national de l'Amicale des Pionniers du Vercors, le commandant de la 8<sup>ème</sup> Région Militaire. Dépôt de gerbe. Sonnerie *Aux Morts* et minute de silence.

9h35 : Départ, en cortège automobile, du Mémorial pour Grenoble.

10h : Arrivée à Grenoble. Honneurs militaires. Accueil par le maire de Grenoble. Départ pour l'hôtel de ville. Le maire de Grenoble prend place dans la voiture présidentielle.

10h10 : Arrivée à l'hôtel de ville.

10h15 : Dans les salons de l'hôtel de ville : présentation du conseil municipal, des notabilités locales.

10h40 : Départ pour la préfecture en cortège automobile. Le maire prend place dans la voiture présidentielle.

10h50 : Arrivée à la préfecture.

11h : Dans les salons de la préfecture, réception des parlementaires, présentation du conseil général, présentation des maires du département, présentation des Corps constitués.



## Normandie Université

Monsieur le président de la République se retire dans le Cabinet du préfet pour permettre aux personnalités présentées de gagner leurs emplacements réservés, devant la préfecture.

12h15 : Allocution de Monsieur le président de la République.

12h35 : Départ, en cortège automobile, de la préfecture pour Vizille. Le préfet de l'Isère prend place dans la voiture présidentielle.

12H50 : Arrivée au château de Vizille.

13h15 : Déjeuner officiel.

15h : Départ de Vizille pour Grenoble.

15h25 : Arrivée à l'Ecole des Ingénieurs électroniciens de l'université de Grenoble. [...] Dans le hall de l'école : présentation du conseil de l'université, présentation du Corps professoral. Monsieur le président de la République adresse quelques mots aux personnalités présentes.

16h : Monsieur le président de la République, accompagné de sa suite, se rend, à pied, au Laboratoire d'études des marées. [...]

16h05 : Visite du Laboratoire.

16h20 : Départ, en cortège automobile, du Laboratoire d'études des marées pour le Centre d'études nucléaires. [...]

16h22 : Arrivée au Centre d'études nucléaires. Le directeur du Centre prend place dans la voiture présidentielle. Le cortège officiel effectue un circuit parmi les installations du Centre.

16h30 : Départ du Centre d'études nucléaires. [...]

16h35 : Arrivée aux établissements Merlin et Gerin. [...] Visite des établissements.

17h10 : Départ, en cortège automobile, des établissements Merlin et Gerin pour les établissements Neyrpic. [...]

17h20 : Arrivée aux établissements Neyrpic. [...] Visite des établissements.

18h15 : Départ, en cortège automobile, des établissements Neyrpic pour la gare de Grenoble.

18h25 : Arrivée à la gare de Grenoble. Monsieur le président de la République dépose une gerbe devant la plaque commémorative des cheminots morts pour



Normandie Université

la France.

18h30 : Départ de l'autorail présidentiel pour Annecy.

19h55 : Arrivée en gare d'Annecy. Monsieur le président de la République est accueilli par le préfet de la Haute-Savoie et par le maire d'Annecy.

19h57 : Départ en cortège automobile pour la préfecture. Le député-maire d'Annecy prend place dans la voiture présidentielle.

20H : Arrivée à la préfecture. Présentation des parlementaires et des invités au dîner officiel.

20h30 : Dîner officiel à la préfecture. Monsieur le président de la République et sa suite passent la nuit à la préfecture de la Haute-Savoie ».

## - 2.2 : « Isère ».

### - 2.2.1 : « Ville et généralités sur le département ».

#### - Généralités

Géographie départementale (s'étendant des portes de Lyon aux confins du Lautaret, le département de l'Isère est partagé entre une partie rhodanienne et une partie alpine. [...]) ; Démographie (681 000 habitants en janvier 1960<sup>401</sup>. Le taux de croissance démographique, de 8,4 %<sup>402</sup>, est l'un des plus élevés de France. Cette expansion est caractérisée par la prédominance des éléments jeunes et par un fort apport extérieur. Un certain exode rural persiste au profit des vallées et surtout de l'agglomération grenobloise ; cependant, le développement de l'industrie touristique et les efforts d'amélioration pastorale ont tendance à enrayer le dépeuplement des montagnes.) ; Situation politique (une coalition tripartite - socialistes, radicaux, MRP - se partage les responsabilités au conseil général. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie est différente selon les deux régions naturelles du département. Les arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin sont tributaires de l'économie

---

<sup>401</sup> 1 243 597 habitants en 2014. (Insee)

<sup>402</sup> Autour de 1% annuel depuis 2006 dans le département. (Insee)



Normandie Université

lyonnaise et plus spécialement des vicissitudes de l'industrie textile. [...] Une industrie chimique puissante s'installe le long du Rhône. [...] L'arrondissement de Grenoble, passé au siècle dernier de l'économie pastorale à l'industrialisation, accueille des industries spécialisées exigeant une main d'œuvre qualifiée, souvent formée par les universités consacrées aux sciences techniques. [...] Dans le domaine agricole, de jeunes agriculteurs intelligents visent à l'amélioration de la qualité des produits, particulièrement nécessaire dans une économie de montagne. La régénération de cette économie va de pair avec le développement du tourisme alpin d'été et d'hiver (stations de sports d'hiver.) [...] L'université de Grenoble tire son originalité du fait de ses rapports étroits avec l'industrie depuis plus d'un siècle, de la prédominance de sa Faculté de sciences et de ses nombreux Instituts scientifiques et techniques spécialisés.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Henri Fantin-Latour (1836-1904), peintre ; Stendhal (1783, 1842.)) ; Presse locale (*Le Dauphiné-Libéré*, quotidien, 350 000 exemplaires, tendance Centre-gauche ; *Le Progrès de Lyon*, quotidien, tendance radicale.) ; Principaux besoins du département (l'agriculture doit se moderniser, et cela passe par le renouvellement et l'extension des réseaux divers, notamment d'électrification, d'une amélioration de l'organisation professionnelle et d'un réaménagement foncier. [...] Mais l'essentiel devrait être un changement de la mentalité paysanne : dans un pays morcelé à l'extrême, le remembrement est une nécessité, mais il requiert un long travail de persuasion. [...] L'ensemble du département souffre, malgré un taux de construction très élevé, d'une pénurie évidente d'habitations à loyer modéré. [...] L'économie départementale, s'appuyant essentiellement sur la haute qualification de sa main d'œuvre, s'oriente vers les techniques nouvelles (électronique, nucléaire, pétrochimie), ainsi que vers les activités exportatrices (Neyrpic, Merlin-Gerin). Mais, disposant d'une faible capitalisation en raison de son caractère récent, elle est extrêmement sensible aux aléas des marchés étrangers ainsi qu'aux difficultés de la concurrence internationale. Pour conserver son équilibre, elle a besoin de concourir régulièrement aux grands plans d'équipement national : il est caractéristique, à cet égard, que le projet d'aménagement de la Rance est suivi sans doute avec plus d'intérêt à Grenoble qu'en



## Normandie Université

Normandie.) ; Doléances de la population (le monde paysan souhaite une protection de la qualité et notamment des productions de l'élevage de haute-montagne (problème du prix du lait.) Les industriels et les dirigeants économiques demandent un développement de la politique routière et ferroviaire pour le département. [...])

### - Grenoble

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (116 000 habitants<sup>403</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, devenue centre administratif au XIII<sup>ème</sup>s. A partir du XVII<sup>ème</sup>s., le développement de la ganterie amènera une expansion économique continue. La ville s'est signalée par le rôle que joua sa bourgeoisie dans le déclenchement de la Révolution française : la « Journée des Tuiles », l'Assemblée de l'hôtel de ville et l'Assemblée de Vizille (7 et 14 juin, 21 juillet 1788) en sont les épisodes les plus marquants. [...]) ; Principales activités (la cité est avant tout un centre universitaire et industriel. Les entreprises de la ville, caractérisées par une main d'œuvre hautement qualifiée, sont spécialisées dans la fabrication du matériel destiné à la production et à l'utilisation de l'énergie électrique (Merlin-Gerin, Neyrpic, etc...) [...]) Créée par l'industrie, animée par l'université, la prospérité de Grenoble, en dépit du voisinage de Lyon, en fait une capitale économique. [...]) ; Situation politique (longtemps municipalité de gauche, la ville est gérée par une majorité UNR-CNI-MRP depuis 1959<sup>404</sup>.) ; Grands hommes (Antoine Barnave (1761-1793), homme politique de la Révolution française.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines et des éléments FFI le 22 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 2 juin 1951, le Général se rend à Grenoble pour présider une réunion RPF. D'importantes forces de police avaient alors été tenues en réserve afin d'éviter le retour de troubles aussi graves que ceux qui avaient éclaté lors de la précédente visite à Grenoble du

---

<sup>403</sup> 160 779 habitants en 2014. (Insee)

<sup>404</sup> Les tendances politiques des villes citées dans les notes conservées aux archives de la Fondation Charles de Gaulle correspondent, sauf mention contraire, aux résultats des élections municipales des 8 et 15 mars 1959.





Normandie Université

Général, le 18 septembre 1948. Ce jour là, en effet, une bagarre entre des militants RPF et un cortège de manifestants d'extrême-gauche avait provoqué la mort de l'un de ces derniers et fait 11 blessés (4 membres du RPF, 3 manifestants, un passant et un CRS.) ; Doléances de la population de la ville (les Grenoblois expriment l'espoir que le réseau routier en cours de création dans le Sud-est (construction d'autoroutes, rénovation des voies à grande circulation) ne laissera pas leur cité à l'écart des grands courants d'échanges nationaux ou européens ; ce qui hypothéquerait son développement, tout en portant préjudice à l'ensemble de l'économie nationale.)

#### **- 2.2.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) des parlementaires du département, du préfet de l'Isère, du président de la Chambre d'agriculture, également Secrétaire Général de la FNSEA, du président du conseil général, du premier vice-président du conseil général, du président de la Commission départementale au sein du conseil général, de l'ancien maire de Grenoble, du président de la Chambre de commerce, du maire de Bourgoin, de celui de Grenoble, du président de l'Amicale des pionniers et des combattants volontaires du Vercors, du recteur de l'Académie de Grenoble, du directeur de l'Institut polytechnique de Grenoble, également directeur du Centre d'études nucléaires, du président directeur général des établissements Neyrpic, du président directeur général des établissements Merlin-Gerin ainsi que de l'évêque de Grenoble.

#### **- 2.2.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient plusieurs notes informatives sur les établissements visités par le président de la République lors de son voyage.



La première note concerne les établissements Merlin-Gerin<sup>405</sup>, 4 750 employés, qui construisent des disjoncteurs et transformateurs électriques destinés entre autres à l'équipement des mines, navires, lignes ferroviaires. [...] L'entreprise de Grenoble fournit sensiblement le tiers de l'appareillage électrique français. Actuellement, l'entreprise développe un département d'instrumentation électronique, prolongement naturel des techniques antérieurement élaborées<sup>406</sup>. [...]

Puis sont présentés les établissements Neyrpic<sup>407</sup>. L'entreprise grenobloise emploie plus de 2700 personnes et compte parmi les grands constructeurs mondiaux de matériel hydromécanique (turbines pour les barrages hydroélectriques et centrales marémotrices.) L'entreprise abrite également un laboratoire de recherches, des bureaux d'études et des plateformes d'essai sur modèles<sup>408</sup>.

Une note présente ensuite le Centre d'étude nucléaire de Grenoble<sup>409</sup>, centre de recherche orienté vers le perfectionnement des techniques d'utilisation de l'énergie nucléaire et vers l'étude des propriétés et des applications diverses des rayonnements. Le centre travaille en liaison avec les laboratoires universitaires, les services de la Défense nationale, l'Institut Français du Pétrole, Euratom et le secteur privé. La décision prise en 1956 de créer à Grenoble un troisième Centre d'études nucléaires après ceux de Saclay et de Fontenay-aux-Roses résulte de la nécessité d'accroître les moyens de recherche dans un domaine important en évolution rapide. L'effectif est d'environ 600 personnes et il est prévu de le porter jusqu'à 1400 en 1965<sup>410</sup>.

Enfin, une note présente l'université de Grenoble, nettement orientée vers les disciplines scientifiques et très liée à l'industrie de la région. Symbole de cette conjonction entre les chercheurs universitaires et les techniciens de l'industrie, la construction par l'université et les établissements Neyrpic d'une plaque tournante de

---

<sup>405</sup> Visités par le président de la République le 7 octobre.

<sup>406</sup> Rachetée en 1992 par Schneider Electric, l'entreprise est absorbée par ce groupe européen en 2009. (Schneider Electric, 06/2014)

<sup>407</sup> Visités par le président de la République le 7 octobre également.

<sup>408</sup> L'entreprise est rachetée par Alstom en 1967. Le site de l'usine, fermée au début des années 1970, devient un centre commercial en 2015. (*Le Dauphiné Libéré*, 20/01/2015)

<sup>409</sup> Visité également le 7 octobre.

<sup>410</sup> Devenu en 1995 le CEA-Grenoble, qui emploie 2500 chercheurs et techniciens en 2014. (CEA-Grenoble, 9/12/2015)



Normandie Université

14 mètres de diamètre pesant 300 tonnes pour l'étude des marées<sup>411</sup>, exploitée par le laboratoire de Mécanique des Fluides<sup>412</sup>.

**- 2.3 : « Savoie ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

La note dactylographiée, non datée, émane de la préfecture de la Savoie, du Cabinet du préfet. Elle présente les principales informations sur le département :

Géographie départementale (la montagne, les derniers contreforts du Jura et les Alpes donnent à la Savoie son véritable visage, mais c'est surtout dans les vallées que se concentre la vie. [...]) ; Démographie (252 000 habitants<sup>413</sup>. La Savoie jouit d'une bonne vitalité démographique et la proportion de jeunes et des jeunes adultes y est plus élevée que la moyenne nationale (34,4 % contre 33,2 %<sup>414</sup>), d'où un rajeunissement progressif de la population. Le déséquilibre démographique entre la montagne et la vallée ne cesse de s'accroître. [...] L'exode rural a frappé un grand nombre de communes de montagne. Le dépeuplement est parfois rapide. Ainsi, par exemple, le canton de Yenne a perdu 30 % de sa population entre 1954 et 1960. Toutefois, ces dernières années, on constate que le tourisme, là où il se développait, stoppait l'exode rural et permettait une reprise démographique. [...]) ; Situation politique (depuis la Libération, l'influence socialiste diminue considérablement, le radicalisme ne continue à s'exprimer que sur le plan cantonal et sénatorial, tandis que s'opposent communistes, MRP et Indépendants.) ; Economie, questions sociales (le secteur primaire (agriculture et forêts) occupe 38 % de la population active

---

<sup>411</sup> Rénovée en 2002, la plaque tournante « Coriolis » est toujours utilisée de nos jours par des chercheurs du monde entier qui viennent y étudier la physique des fluides. (Laboratoire des Ecoulements Géophysiques et Industriels, UMR 5519, CNRS-Université de Grenoble, 10/2015)

<sup>412</sup> Visité le 7 octobre toujours par le chef de l'Etat.

<sup>413</sup> 426 924 habitants en 2014. (Insee)

<sup>414</sup> En 2014, en moyenne, la proportion des jeunes de moins de 20 ans atteint en France 24,6 % de la population. (Insee)



## Normandie Université

départementale<sup>415</sup>. Moins de 5 ha. : c'est la surface moyenne pour plus de la moitié des 24 000 exploitations agricoles du département<sup>416</sup>. L'exploitation agricole, extrêmement morcelée, est généralement en pente et se consacre surtout à la production de l'herbe pour l'élevage bovin et à la production de lait. Dans les vallées, le problème le plus marquant est celui du remembrement. [...] L'activité industrielle de la Savoie se concentre autour des industries de matériel électrique et des industries chimiques, situées pour la plupart à Chambéry, Aix-les-Bains et Albertville. [...] Le tourisme prend de plus en plus d'importance dans l'économie savoyarde. La Savoie est le deuxième département français pour le ski et le troisième pour le thermalisme. Elle possède des stations de sports d'hiver de grande classe (Courchevel, Val d'Isère,...) et de très nombreuses stations d'importance moindre, mais correctement équipées. La Savoie dispose de plus de 10 000 chambres d'hôtels classés. Il faut noter l'étonnante réussite de Courchevel, station créée de toute pièce en 1946 par le conseil général ; aujourd'hui, Courchevel groupe 19 hôtels et 50 chalets avec 17 remontes-pentes. [...] Les effectifs scolaires s'accroissent de façon continue dans le département. De ce fait, le nombre des projets de constructions neuves, d'extension de bâtiments, reste important malgré les travaux réalisés chaque année. En outre, dans ce département de montagne, les écoles de hameaux sont nombreuses et leur entretien constitue une lourde charge pour les communes, si bien que fréquentes sont les classes qui sont dans un état déplorable qui nécessiterait leur reconstruction. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Joseph de Maistre (1753-1821). écrivain et homme politique.) ; Presse locale (*Le Dauphiné Libéré*, imprimé à Grenoble, et *Le Progrès*, imprimé à Lyon.) ; Principaux besoins du département (le Comité d'expansion économique du département travaille dans trois directions : un projet d'autoroute Lyon-Chambéry<sup>417</sup>, la création du Parc national de la Vanoise<sup>418</sup> et le développement des stations de sports d'hiver.)

---

<sup>415</sup> 3,1 % de la population active départementale en 2010. (Préfecture de la Savoie, Observatoire des Territoires de la Savoie, 01/2016)

<sup>416</sup> On compte 2 750 exploitations dans le département en 2010, dont la surface moyenne est de 42 ha. (Préfecture de la Savoie, Observatoire des Territoires de la Savoie, 01/2016)

<sup>417</sup> Ouverte à la circulation entre 1973 et 1974.



- Chambéry

La note, non datée, émane de la préfecture de la Savoie, du cabinet du préfet. Elle présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (32 000 habitants<sup>419</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord cité romaine, la ville fut acquise par les Comtes de Savoie dont elle devint la capitale jusqu'en 1559. [...]); Principales activités (l'activité industrielle de la ville est marquée essentiellement par la société du Verre-Textile, qui emploie sur place 700 ouvriers<sup>420</sup>. [...]); Situation politique (municipalité UNR.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 22 août 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (le Général visite Chambéry le 5 novembre 1944. Puis réunit dans la ville une conférence pour les cadres du RPF le 5 mai 1950.)

- Saint-Jean-de-Maurienne

La note, non datée, émane de la préfecture de la Savoie, du cabinet du préfet. Elle présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 776 habitants<sup>421</sup>.); Principales activités (l'activité principale est la production d'aluminium, réalisée par l'usine Péchiney et ses 700 employés<sup>422</sup>. [...]) Durant l'été, passage de nombreux touristes. La ville pourrait devenir un centre plus fréquenté si les champs de ski à proximité étaient rationnellement équipés.); Situation politique (municipalité SFIO-Modérés.); Libération de la ville (libérée le 2 septembre 1944 par des éléments maquisards.); Doléances de la population de la ville (la crise du logement subsiste, en dépit de nombreuses constructions réalisées par la ville et la société Péchiney. Le centre de la localité demeure très vétuste et devrait être remodelé. Mais la question la plus préoccupante demeure celle des

---

<sup>418</sup> Le décret de création du parc est publié le 6 juillet 1963.

<sup>419</sup> 59 490 habitants en 2014. (Insee)

<sup>420</sup> L'usine ferme en juillet 2005. Elle n'employait plus alors que 92 salariés. (Ville de Chambéry, Archives Municipales et Mission Patrimoine, 10/2011)

<sup>421</sup> 7 889 habitants en 2014. (Insee)

<sup>422</sup> Après plusieurs rachats, c'est de nos jours le groupe allemand Trimet qui poursuit la production sur le site avec 470 salariés. (*L'Usine nouvelle*, 5/09/2014)



écoles. Les classes primaires sont très insuffisantes. Le collège technique est très vétuste. [...])

- Albertville

La note, non datée, émane de la préfecture de la Savoie, du cabinet du préfet. Elle présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 500 habitants<sup>423</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1835, le roi du Piémont Charles-Albert réunit le hameau de Conflans et la bourgade de l'Hôpital et donne son nom à la nouvelle agglomération. [...]); Principales activités (ville résidentielle et commerciale, nœud important de communication et centre touristique.); Situation politique (municipalité UDSR-Indépendants.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 23 août 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (le 5 novembre 1944, en route pour Chambéry.); Doléances de la population de la ville (la ville demande la réfection de la route des Gorges de l'Arly, point de passage entre Savoie et Haute-Savoie.)

- **2.3.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier, non daté, émane de la préfecture de la Savoie, du cabinet du préfet. Il comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Savoie, du Sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne et plus succinctement des parlementaires du département.

- **2.4 : « Haute-Savoie ».**

- **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

---

<sup>423</sup> 18 950 habitants en 2014. (Insee)



- Généralités

Géographie départementale (trois grandes parties dans le département : l'Avant-pays, au nord du département, qui est la zone la plus basse, les Préalpes, d'une altitude déjà plus élevée - 1200 m. - constituant une large bande montagneuse qui s'étend parallèlement à la dépression du Lac Léman, et enfin, au Sud-est, la partie nord des grandes Alpes françaises, dont les pics les plus élevés forment le Massif du Mont-Blanc. [...]); Démographie (293 852 habitants<sup>424</sup>.) ; Situation politique (depuis la Libération, le MRP, héritier de la gauche catholique et de la démocratie populaire, occupe une place dominante qui ne lui a été disputée avec succès qu'à partir de 1956 par les Indépendants. MRP et Indépendants s'allient le plus souvent pour la gestion communale et départementale. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie de la Haute-Savoie est actuellement caractérisée par une expansion continue de la production, avec pour corollaires l'augmentation des investissements et le plein emploi de la main d'œuvre avec une lente hausse des salaires, une augmentation importante des exportations, un accroissement des recettes touristiques d'origine nationale et internationale. En matière d'agriculture, le prix du lait à la production est crucial pour le département. [...] En matière d'industrie, et depuis mai 1959, on constate l'expansion continue des industries typiquement savoyardes (décolletage et usinage, horlogerie, bijouterie mécanique), une expansion très marquée des industries traditionnelles (roulements à bille, laminage de l'aluminium, cartes dimensionnées pour machines comptables électroniques), et une expansion exceptionnelle pour les industries de haute technicité (métallurgie des métaux rares, électrochimie, graphite à usage nucléaire, gainage de l'uranium. ) [...] Le tourisme représente deux mois de chiffre d'affaires supplémentaires pour le département. Il est lié à la beauté du site, à la mise en place d'un équipement mécanique premier au monde, à une industrie hôtelière en pleine modernisation et au label de qualité Mont-Blanc qui réunit les communes françaises situées autour de ce massif. Dans les prochaines années, de nouvelles possibilités seront offertes à la Haute-Savoie par l'accroissement du tourisme dans le cadre du

---

<sup>424</sup> 783 127 habitants en 2014. (Insee)



Marché Commun, de l'accélération des moyens de transports, de la publicité faite à la technique française du ski lors des jeux olympiques<sup>425</sup> et à l'activité nouvelle suscitée par l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc<sup>426</sup>. [...] La situation actuelle peut être considérée comme satisfaisante et le marché du travail est dans l'ensemble équilibré. La poussée démographique des cinq années à venir doit pouvoir trouver des débouchés suffisants et ne pas poser de problèmes insolubles. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Saint-François-de-Salles (1567-1622.)) ; Presse locale (*Le Dauphiné-Libéré* ; *Le Progrès* ; *L'Echo-Liberté*.)) ; Principaux besoins du département (département considéré comme pauvre il y a un siècle, la Haute-Savoie connaît, depuis quelques décades et surtout depuis 10 ans, une expansion brillante. [...] Ce qu'il importe, c'est de lui ménager la possibilité de poursuivre cette expansion dans de bonnes conditions et de lui donner les moyens de consolider et de développer son « infrastructure » : routes, ferroviaire, etc... Le problème de l'assainissement est posé avec une certaine acuité, en particulier pour les communes du tour du lac d'Annecy, et certaines villes comme Annemasse. Le Syndicat intercommunal créé pour l'égout collecteur du tour du lac se heurte à de difficiles problèmes financiers. Est-il besoin de noter que l'équipement d'assainissement est étroitement lié à l'aménagement touristique ? [...] En ce qui concerne l'équipement des stations touristiques, il est très souhaitable de favoriser au maximum en Haute-Savoie - ainsi qu'on l'a fait en Savoie - l'aménagement de nouvelles stations propres à attirer les touristes été comme hiver. [...] Les perspectives de l'expansion économique sont bonnes, le dynamisme de celle-ci étant loin d'être essoufflé. [...]) ; Doléances de la population (il faudrait craindre un essoufflement de l'expansion si tous les problèmes d'équipement de viabilité n'étaient pas résolus en leur temps : voies de communication et transports, équipements sociaux et scolaires, construction et assainissement, équipement administratif enfin.)

---

<sup>425</sup> Les jeux olympiques d'hiver se tiennent aux Etats-Unis du 18 au 28 février 1960, puis à Innsbruck en Autriche du 29 janvier au 9 février 1964, et à Grenoble, du 6 au 18 février 1968.

<sup>426</sup> Inauguré par le président de la République et son homologue italien le 16 juillet 1965, le tunnel est ouvert à la circulation le 19 juillet.





- Annecy

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (33 114 habitants<sup>427</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (primitive cité lacustre, puis ville romaine, le nom d'Annecy apparaît pour la première fois dans une charte de 867. Autrefois intégré dans l'Etat savoyard, la ville est rattachée, comme le département, à la France en 1860. [...]); Principales activités (les principales fonctions urbaines de la ville d'aujourd'hui sont, par ordre d'importance, la fonction industrielle, qui est de loin la plus éminente, puis la fonction commerciale et la fonction touristique. La fonction industrielle est tournée en particulier vers le travail des métaux, avec l'importante Société Nouvelle de Roulements dont l'effectif dépasse 2 000 employés<sup>428</sup>. [...]) La fonction commerciale intéresse aussi des milliers d'employés. A signaler l'ouverture, en juin 1959, d'un des supermarchés les plus modernes d'Europe : le magasin Fournier<sup>429</sup>. [...]); Situation politique (municipalité MRP.); Grands hommes (François de Salle (1567-1622.)); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée par les FFI le 19 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (les 4 et 5 novembre 1944, en qualité de président du Gouvernement Provisoire de la République Française.); Doléances de la population (accélération des programmes des constructions scolaires, en raison de l'accroissement rapide de la population de la ville, par le déblocage de plus larges subventions ministérielles. [...])

- Saint-Julien-en-Genevoy

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (2 703 habitants<sup>430</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la

---

<sup>427</sup> 124 401 habitants en 2014. (Insee)

<sup>428</sup> Rachetée en 2008 par le japonais NTN, la société NTN-SNR emploie toujours 2 400 personnes à Annecy. (*L'Usine Nouvelle*, 15/11/2012)

<sup>429</sup> Qui donnera naissance, quelques années plus tard, à la chaîne de grands magasins « Carrefour ». Marcel Fournier et Denis Defforey ouvrent le premier hypermarché à Sainte-Geneviève-des-Bois dans l'Essonne en juin 1963. (*Les Echos*, 19/08/2003)

<sup>430</sup> 13 253 habitants en 2014. (Insee)



cit  s'est constitu e   partir du XII<sup> mes</sup>. autour du ch teau des comtes du Genevois. Longtemps objet de rivalit s entre Gen ve et le duch  de Savoie. [...] ; Principales activit s (fabrication de fromage, commerce local.) ; Situation politique (municipalit  MRP-Mod r s.) ; Personnalit s (liste nominative des personnalit s politiques et notabilit s locales.) ; Lib ration de la ville (lib r e le 16 ao t 1944 par des  l ments maquisards.) ; Dernier passage du g n ral de Gaulle (premi re visite.) ; Dol ances de la population de la ville (  l'entr e du territoire fran ais, et aux portes de la grande ville internationale, St-Julien est la « pr sence fran aise » au c ur d'une r gion ax e g ographiquement sur Gen ve. La population a d plor  que l'on ait d mantel  l'infrastructure judiciaire et administrative du chef-lieu et amoindri ainsi le prestige de la pr sence fran aise dans cette r gion. [...])

- Thonon-les-Bains

La note pr sente - et r sume - les principales informations concernant la ville.

D mographie (12 818 habitants<sup>431</sup>) ; Grandes  tapes de l'histoire de la ville (la cit  est incorpor e au duch  de Savoie au II<sup> me</sup> s. [...] Elle est annex e   la France en 1860, comme le reste du d partement de Haute-Savoie et la Savoie.) ; Principales activit s (multiples petites industries (meubles, bois,  lectrophones Path -Marconi...) Le nombre de salari s des  tablissements industriels a plus que doubl  en 5 ans, de 1955   1960. La municipalit  est en pourparlers avec quelques petits industriels de la r gion parisienne d sireux de d concentrer leur  tablissement et envisage d'am nager pour eux une zone industrielle de 15 ha. Station hydrothermale : la ville a  difi  un  tablissement thermal ultramoderne mis en service le 1er juin 1954 qu'elle exploite en r gie directe. [...]) ; Situation politique (municipalit  CNI-MRP.) ; Grands hommes (Am d e VIII, duc de Savoie (1383-1451),  lu pape au concile de Bale en 1439 o  il prit le nom de F lix V.) ; Personnalit s (liste nominative des personnalit s politiques et notabilit s locales.) ; Lib ration de la ville (lib r e le 17 aout 1944 par des  l ments maquisards.) ; Dernier passage du g n ral de Gaulle (premi re visite.) ; Dol ances de la population de la

---

<sup>431</sup> 34 973 habitants en 2014. (Insee)



ville (les doléances ont surtout trait à l'amélioration de la circulation routière dans et autour de la cité. [...] Les routes sont mal adaptées au trafic intense qu'elles doivent supporter.)

- Annemasse

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (11 897 habitants en 1959<sup>432</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (bourgade celtique, la cité a suivi l'histoire de la province de Savoie tout en restant étroitement liée à la ville de Genève.); Principales activités (activités essentiellement industrielles, avec l'horlogerie et les industries textiles. Mais aussi centre commercial important, lié à Genève. [...]); Situation politique (municipalité UNR-Modérés.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 18 août 1944 par des éléments FFI et maquisards.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite); Doléances de la population de la ville (la rapide expansion économique et démographique pose des problèmes d'équipement et de logement pour lesquels cette dernière sollicite l'appui des pouvoirs publics. Réponse de l'administration en regard : De nombreuses subventions sont attribuées à la ville d'Annemasse et aux communes de sa banlieue.)

- Bonneville

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (2 313 habitants<sup>433</sup>. Recensement partiel de mai 1960 : 3 794 habitants<sup>434</sup>. Cet accroissement dû au développement récent de l'industrie a fait subir à la ville de profondes modifications, principalement en ces dix dernières années. La structure professionnelle de l'agglomération, stable pendant plus d'un siècle, est aujourd'hui en pleine évolution.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (rattachée à

---

<sup>432</sup> 34 953 habitants en 2014. (Insee)

<sup>433</sup> Les chiffres démographiques des villes donnés dans les notes conservées aux archives de la Fondation Charles de Gaulle correspondent, sauf mention contraire, à ceux du recensement réalisé en mai 1954. (Décret du 30 octobre 1954 n° 54-1088 authentifiant les résultats du recensement du 10 mai 1954.)

<sup>434</sup> 12 575 habitants en 2014. (Insee)



la France, comme le reste du département, en 1860. [...] Visite de Napoléon III et de l'impératrice en octobre 1860.) ; Principales activités (cité administrative et judiciaire, projet de zone industrielle. [...]); Situation politique (municipalité Radicaux-Modérés.) ; Grands hommes (Roget de Cholex (1771-1828), ministre de Charles X.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 18 août 1944 par des éléments FFI, après de violents combats entre troupes allemandes et maquisards sur le plateau des Glières, situé en majeure partie sur le canton de Bonneville.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

**- 2.2.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Haute-Savoie, du sous-préfet de Bonneville, du sous-préfet de Saint-Julien, du sous-préfet de Thonon, du député-maire d'Annecy, du maire de Saint-Julien, du député-maire de Thonon, du maire d'Annemasse et du maire de Bonneville,

**- 2.2.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur le plateau des Glières, son histoire, le récit des combats de mars 1944. Et sur le cimetière de Morette<sup>435</sup>, où sont ensevelis les corps des maquisards tués au combat.

Ainsi se clôt la première partie du carton d'archives AC 71, consacré au voyage en Rhône-Alpes d'octobre 1960 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>435</sup> Où un dépôt de gerbe sera effectué par le président de la République le 8 octobre.



Normandie Université

**11 - Voyage des 21-23 octobre 1960 :  
Provence-Alpes-Côte d'Azur.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 334
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 71 Page 337



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 21-23 octobre 1960, voyage présidentiel en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence, Alpes-Maritimes et Principauté de Monaco.**

Le 21 octobre, le président de la République se rend à Briançon par le train, où il prononce un discours place Médecin-Gérard-Blanchard. Il reprend ensuite le train pour Embrun, où, sous le porche de la cathédrale, l'évêque de Gap lui remet la médaille du Réal. Il prononce un discours. Il reprend le train jusqu'à Gap, où il prononce un discours place Muret. Il gagne ensuite Sisteron par la route, en s'arrêtant au monument Paul Heyraud, Compagnon de la Libération, à La Saulce et au Poët. Il prononce un discours à Sisteron puis repart pour Digne, où il prononce un discours place de la Libération, après deux étapes à Volonne et à Mallemoisson.



En compagnie du commandant Cousteau (à gauche) et de la princesse Grâce au musée océanographique de Monaco le 23 octobre 1960. (Doc. INA)

Le 22, il gagne Castellane via Barrême, Saint-André-les-Alpes, Saint-Julien-du-Verdon et La Garde. A Castellane, il prononce un discours devant l'hôtel de ville, puis repart pour Grasse, via Escragnoles et Saint-Vallier. A Grasse, il prononce un discours sur la Grand-Place. Il repart ensuite pour Cannes, via Mouans-Sartoux, Mougins, et Le Cannet. A Cannes, il est accueilli par le député-maire. Il prononce un



Normandie Université

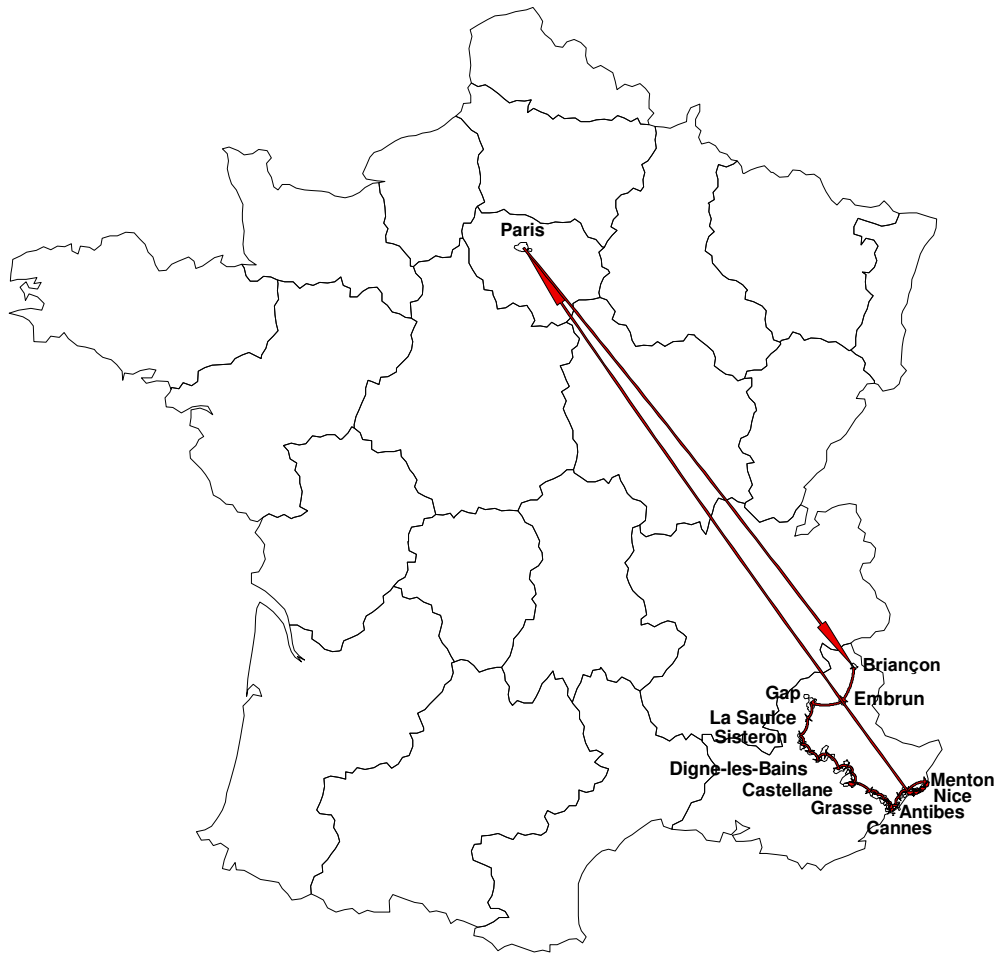
discours devant l'hôtel de ville. De là il gagne Antibes, où il prononce un discours place du Général-de-Gaulle, puis Cagnes-sur-Mer et Nice, où il prononce un discours place Masséna et reçoit sir Winston et Lady Churchill en villégiature dans la région.

Le 23, il préside à l'Escarène une cérémonie au monument de la 1<sup>ère</sup> D.F.L. puis se rend à Monaco par le train : il y est accueilli par LL.AA.SS. le prince Rainier III et la princesse Grâce. Il visite le Musée océanographique guidé par le Commandant Cousteau, puis gagne Menton par le train, et y prononce un discours. Le président rejoint ensuite Nice par la route, via Roquebrune, Beausoleil, Cap-d'Ail, Eze, Beaulieu et Villefranche, et reprend l'avion vers Paris.





Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Principauté de Monaco  
des 21-23 octobre 1960.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 71.**

La seconde partie du carton AC 71 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce onzième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Situation économique et sociale dans les Alpes françaises ».**
- **2.3 : « Hautes-Alpes ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.4 : « Basses-Alpes ».**
  - **2.4.1 : « Ville et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.5 : « Alpes-Maritimes ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.5.3 : « Etablissements visités ».**
  - **2.5.4 : « Protestation du maire de Vallauris-Golfe-Juan ».**
- **2.6 : « Principauté de Monaco ».**
  - **2.6.1 : « Programmes ».**
  - **2.6.2 : « Document du Centre scientifique de Monaco : « Mesures effectuées pendant le premier semestre 1960 dans les laboratoires de radioactivité appliquée » ».**
- **2.7 : « Thèmes pour allocutions ».**
- **2.8 : « Organismes militaires dans les départements des Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes ».**
- **2.9 : « Lettres diverses, personnes ayant demandé a être reçu par le General, liste des filleuls ».**
- **2.10 : Tract pro-gaulliste non daté, émanant de l' « Action civique », à l'encontre des quotidiens *Le Patriote* et *La Marseillaise*, d'obédience communiste.**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Provence-Alpes-Côte d'Azur du 21 au 23 octobre 1960, sous la forme d'un format broché, classé « confidentiel », avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Sont mentionnés le nom des ministres qui rejoignent éventuellement la composition des divers cortèges automobiles ou ferroviaires lors des différentes étapes, ainsi que le déroulé des réceptions du président de la République en mairie ou en préfecture, ainsi que dans les établissements visités.

Sont placées en annexes la composition du cortège officiel au départ de l'Elysée, la liste des personnalités prenant place dans le train spécial à la gare de Lyon, la liste des passagers de l'autorail sur le trajet Briançon-Embrun-Gap, la liste des passagers de l'autorail spécial sur le trajet Nice-Monaco-Menton, la liste des passagers des avions au départ de Nice, la liste des invités aux déjeuners et dîners officiels en préfecture ou sous-préfecture lors des différentes étapes du voyage, ainsi qu'au palais de la Principauté de Monaco, lors de la réception du président de la République et de son épouse par le prince Rainier III et la princesse Grâce de Monaco.

**- 2.2 : « Situation économique et sociale dans les Alpes françaises ».**

La note dactylographiée émane du cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 15 octobre 1960 et souligne en préambule qu'elle a été établie à partir des sources suivantes :

- des notes fournies par les ministres sur chaque question relevant de leur compétence ;
- de la documentation adressée par les préfets sur la situation économique de leur département ;
- et de la note du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de Modernisation.



La note aborde tout d'abord l'agriculture dans la région.

Il convient de distinguer, précise-t-elle, l'agriculture de montagne, les vallées et plateaux et la région côtière des Alpes-Maritimes.

En montagne, les activités principales sont l'élevage du mouton et la culture de la lavande. Les efforts de modernisations effectués dans de mauvaises conditions ont été peu concluants et n'ont pas ralenti l'exode vers les vallées. Les entreprises sont trop réduites en dimensions et le voisinage anarchique de culture et d'élevage des moutons crée des conflits d'exploitations. De petites parcelles de boisements ou de cultures interdisent l'exploitation pastorale de vastes secteurs. Le revenu moyen est très faible.

Il faut donc procéder à des aménagements fonciers, et constituer, sans modifier la propriété des terres, de vastes unités d'exploitation compatibles avec les conditions d'une vie pastorale rentable. Il s'agit aussi de développer le tourisme, d'améliorer les chemins ruraux, d'accorder provisoirement une aide financière aux producteurs de lavande réduits à l'endettement.

On pratique dans les vallées et les plateaux une polyculture traditionnelle, certaines cultures spéciales comme la lavande ainsi que la culture des primeurs et des arbres fruitiers dans la vallée irriguée de la Durance.

Parmi les problèmes essentiels pour cette région, celui de l'irrigation. De gros progrès ont été réalisés dans ce domaine : dans les Hautes-Alpes, 3 800 ha. d'irrigation vont être achevés. Un programme portant sur 2 900 ha. est à l'étude. Autre problème : celui de la commercialisation des produits. L'insuffisance du circuit commercial et les difficultés d'écoulement qu'il entraîne provoquent des effondrements de cours très préjudiciables.

Sur le littoral de la Côte d'Azur, des cultures à haut revenu exigent une main d'œuvre abondante et d'importants investissements : cultures florales, maraîchères et fruitières. Mais les terrains sont menacés par les travaux d'urbanisme. [...]

Pour toutes les formes de culture on retrouve les problèmes communs à l'ensemble du pays, notamment le problème de l'écoulement des produits, le problème de l'équipement collectif agricole (silos, chemins ruraux, etc...) et celui de



l'aménagement foncier : remembrement et regroupement des entreprises. Dans les structures foncières actuelles, les efforts de modernisation individuels conduisent souvent à des mécomptes.

En matière industrielle, la note rapporte que la région visitée est très peu industrialisée. Seules les usines d'aluminium Pechiney, à l'Argentières<sup>436</sup>, et Nestlé, à Gap<sup>437</sup>, représentent ce secteur. L'industrie souffre de la situation excentrique de ces départements et d'un mauvais réseau de communications. Son développement est également ralenti par l'insuffisance de l'enseignement professionnel chargé de former des cadres. Elle dispose en revanche de sources d'énergie hydro-électrique importante accrues par l'apport de Serre-Ponçon. Elle n'est pas en mesure, dans les années à venir, les demandes d'emploi provenant de la main d'œuvre en excédent dans la montagne, des jeunes en surnombre du fait de l'accroissement de la natalité, et de la main d'œuvre des chantiers hydro-électrique lorsque ceux-ci seront terminés. Le gouvernement envisage de favoriser l'industrialisation par l'installation de zones industrielles, de développer l'enseignement professionnel, de favoriser, dans les Alpes-Maritimes, l'implantation d'industries hautement spécialisées, comme l'important laboratoire de recherches IBM à Nice<sup>438</sup>, de développer le réseau de communications et d'accorder des tarifs plus nettement préférentiels pour l'énergie électrique aux industries locales.

En ce qui concerne le tourisme, deux zones sont à distinguer du point de vue de l'économie touristique : la Côte d'Azur d'une part, les Alpes d'autre part. Dans la première, le tourisme connaît un essor remarquable. Dans la seconde, l'équipement en est encore à ses débuts.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le développement considérable du tourisme de la Côte d'Azur qui remonte à l'époque où la traditionnelle saison d'hiver est venue se prolonger durant l'été. L'équipement hôtelier est très diversifié et s'adapte à

---

<sup>436</sup> Fermée en 1985. Entre 1950 et 1970, l'usine faisait travailler 1 500 personnes dans une ville qui en compte 2 400. (*Le Dauphiné Libéré*, 03/05/2012)

<sup>437</sup> L'usine fabrique lait concentré et lait en poudre jusqu'à sa fermeture, en 1972. (Cinémathèque d'images de montagne, *Hautes-Alpes 1955*, documentaire, 2015)

<sup>438</sup> Le centre de recherche de la Gaude, inauguré en 1962, est devenu un centre de présentation professionnelle des « Solutions Métiers IBM ». Le déménagement de ce site vers le quartier d'affaires Nice-Méridia est effectué en 2015. (*Nice-Matin*, 15/07/2015)



Normandie Université

toutes les catégories sociales. [...] Aux ressources de l'industrie hôtelière sont venues s'ajouter celles de campements. D'importants travaux d'équipement ont été réalisés récemment : aménagement de l'aéroport de Nice ; construction de l'autoroute Estérel-Côte d'Azur ; éclairage nocturne des routes sur 200 Kms ; achats par le département, dans le but de protéger les sites, de grands espaces verts ; adoption d'une réglementation des lotissements ; reboisement.

Les pouvoirs publics tentent de faire participer l'arrière-pays au développement en y créant des stations de sports d'hiver. Dans ce but, ils œuvrent à la construction de cinq voies de pénétration perpendiculaires à la côte qui seront terminées en 1965. Les pouvoirs publics aménagent également les ports de la côte pour le sport de la voile. Les petits ports actuels sont souvent insuffisants et les yachts étrangers ont tendance à se tourner vers l'Espagne et l'Italie où existent de meilleures conditions d'escale et de séjour. L'objectif initial est l'amélioration du port de Cannes à laquelle s'intéressent des initiatives privées avec le concours du ministère des Travaux publics. [...]

Dans les Alpes du sud, seule la région de Briançon possède quelques stations de sports d'hiver bien équipées.

L'évolution se fait actuellement dans trois directions :

Les gîtes ruraux, aménagés dans des maisons anciennes ou construits en fonction des besoins avec l'aide de l'Etat, soit par des particuliers, soit par des communes ;

La mise en vente des maisons abandonnées, recensées par le Génie rural qui fait connaître les offres à la clientèle touristique ;

La construction par les communes de petits pavillons à vendre ou à louer comme résidences secondaires.

Ces mesures ont pour effet de réanimer certains villages, jusqu'alors en voie de déperissement.

La note conclue sa présentation de la situation économique et sociale dans les Alpes par un compte-rendu de la situation de l'enseignement. Il résulte de l'augmentation des effectifs, observe-t-elle, un besoin croissant de locaux scolaires. [...]



**- 2.3 : « Hautes-Alpes ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités

Géographie départementale (les Hautes-Alpes appartiennent aux Alpes du sud, de climat méditerranéen. [...]); Démographie (84 000 habitants<sup>439</sup>.); Situation politique (la population du département est essentiellement rurale ce qui explique la relative stabilité du corps électoral de tendance et de tempérament modérés, à l'abri des remous politiques nationaux. [...]); Economie, questions sociales (l'économie du département a toujours été marquée par les handicaps dûs au relief, au climat et à l'absence d'énergie exploitable jusqu'à ces derniers temps. L'agriculture, depuis longtemps la principale activité des Hautes-Alpes, s'oriente, malgré des conditions difficiles d'exploitation et de climat, vers une production de qualité, en particulier dans l'élevage bovin, ovin, et dans la production de lait. [...]) Sur les Préalpes s'étend la culture de la lavande, aux cours incertains. L'industrie se résume à la présence de deux usines importantes, Pechiney à l'Argentière, Nestlé à Gap. Aujourd'hui, l'aménagement hydroélectrique de la Durance va renverser la conjoncture. [...]) Situé entre les Savoies et la Côte-d'Azur, le département est resté longtemps ignoré du grand public malgré ses atouts incomparables : ses sites, son climat, ses champs de ski et ses montagnes. Maintenant toutes ces richesses sont bien connues des touristes. Plusieurs stations de sports d'hiver sont nées, Serre-Chevalier, Vars... [...]) Une nouvelle révolution d'ordre social est en cours, et les handicaps d'autrefois - altitude, neige, vivacité du climat - deviennent les ressources de l'avenir. [...]); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Personnages illustres du passé (Dominique Villars, botaniste, né à Noyer en 1745.); Presse locale (*Le Dauphiné Libéré*, quotidien, 18 000 exemplaires.);

---

<sup>439</sup> 139 279 habitants en 2013. (Insee)



Principaux besoins du département (les besoins classiques d'équipement (adduction d'eau, chemins, électrification, écoles, hôpitaux,...) sont progressivement satisfaits à une cadence analogue à l'ensemble du pays. [...] La construction du barrage de Serre-Ponçon a stimulé l'ardeur constructive et permis de réaliser dans les Hautes-Alpes une partie du programme établi dans le cadre de l'aménagement de la Durance. Tout le problème consiste à maintenir cet élan d'expansion. En agriculture, il convient de lutter contre la sécheresse en développant les irrigations par aspersion. Le programme de la Société du Canal de Provence, en cours de financement et déjà partiellement réalisé, va permettre d'irriguer 3 800 nouveaux hectares. [...] Reste enfin la grande vocation d'accueil du département qui fait l'objet de tous les soins. Les projets envisagés, qui concernent l'implantation de colonies de vacances et de villages familiaux, s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt national. Aussi faut-il espérer que les grands organismes de financement (Caisse des Dépôts, etc...) accepteront de considérer ce développement comme une véritable « industrie touristique » et que le financement prévu pour l'industrie lui soit accordé. [...])

- Briançon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 500 habitants<sup>440</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (réunie au Royaume des Francs en 527, la citée est fortifiée par Vauban fin XVII<sup>ème</sup>s., début XVIII<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (station climatique de soins pour la tuberculose et l'asthme, depuis le début du XX<sup>ème</sup>s. Nombreux établissements, accueillant plus de 1 500 malades à l'année. [...]) ; Situation politique (modérée et d'esprit indépendant, la population briançonnaise s'est toujours plus attachée, lors des élections, à la valeur propre des candidats qu'aux idéologies politiques. Municipalité modérée.) ; Grands hommes (Dom Chautard, Supérieur des Trappistes.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 6 septembre 1944, par une division de l'Armée d'Afrique.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 15 septembre 1948, lors d'un meeting du

---

<sup>440</sup> 12 190 habitants en 2013. (Insee)





RPF.) ; Doléances de la population de la ville (la cité souhaite l'ouverture constante du Col du Lautaret en hiver, pour assurer la liaison internationale Lyon-Briançon-Milan et faciliter l'accès des stations de ski haut-alpines. Réponse en regard de l'administration : l'absence totale de crédits pour les travaux d'infrastructure n'a pu permettre la construction des tunnels et pare-avalanches prévus. Ceux réservés à l'achat du matériel de déneigement sont insuffisants pour l'acquisition d'engins évacuateurs efficaces<sup>441</sup>.)

- Gap

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (18 895 habitants en 1959<sup>442</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, la ville souffre des Guerres de religion au XVI<sup>ème</sup>s. [...]) ; Principales activités (quelques industries suffisent à peine à éponger une main d'œuvre croissante, dont l'usine Nestlé qui, avec 265 ouvriers, traite le lait des Alpes pour produire du lait concentré et de la poudre de lait. [...] « Porte des Alpes », Gap est le lieu de passage pour les touristes et sa situation géographique explique son expansion : 18 hôtels de tourisme, 2 terrains de camping. [...]) ; Situation politique (municipalité radical-socialiste.) ; Grands hommes (Paul Héraud, (1906-1944), chef FFI des Hautes-Alpes, tué en août 1944 en opérations.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 20 août 1944 par les troupes américaines et des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 5 mai 1950, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (la municipalité s'attache à la réalisation d'opérations d'urbanisme destinées à la fois à dégager le centre de l'agglomération et à faciliter la circulation en constante progression. [...]) Réponse en regard de l'administration : un projet de création du boulevard extérieur attend son tour de financement sur le Fonds

---

<sup>441</sup> De nos jours, le col est ouvert toute l'année, sauf météo particulièrement difficile. (*Le Dauphiné Libéré*, 05/02/2014)

<sup>442</sup> 40 255 habitants en 2013. (Insee)



Routier Tranche Urbaine<sup>443</sup>. [...])

- Embrun

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 600 habitants en 1959<sup>444</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (métropole religieuse dont l'histoire se confond avec son archevêché.); Principales activités (le commerce des produits agricoles et laitiers demeure l'activité traditionnelle de la cité. A la suite des mesures d'industrialisation prévues lors de l'aménagement hydroélectrique de la Durance, une usine d'appareillage électrique s'y est installée, occupant 150 personnes. [...]) Le tourisme, introduit récemment, a trouvé dans la ville et ses environs les éléments nécessaires à son développement. La ville compte 11 hôtels à qui la proximité des stations de ski en voies d'implantation (à Crevoux, aux Orres) apportera la clientèle d'hiver, tandis qu'un projet d'aménagement de la queue de retenue du barrage de Serre-Ponçon en plan d'eau fixe constituera prochainement l'infrastructure du tourisme d'été. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-Centre gauche.); Grands hommes (Jules de Médicis, devenu pape en 1523 sous le nom de Clément V.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 20 août 1944 par les troupes américaines et des éléments de la Résistance locale.); Doléances de la population de la ville (il serait souhaitable qu'enfin Embrun soit couverte par la télévision, élément indispensable pour les loisirs de sa population en hiver surtout. Réponse en regard de l'administration; Des essais techniques ont été effectués qui laissent penser qu'une antenne installée à Saint-Sauveur et prenant en relais l'émetteur du Col de Manse couvrirait la vallée. Il restera ensuite à assurer le financement de l'opération par la création d'un syndicat intercommunal. [...])

- 2.3.2 : « Notices individuelles ».

---

<sup>443</sup> Les premières études débutent en 1974, les premiers travaux sont lancés en 2014, pour un achèvement des premières sections prévu en 2019. (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 18/09/2015)

<sup>444</sup> 6 123 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet des Hautes-Alpes, du maire de Gap, du maire de Briançon, du maire d'Embrun et d'un Compagnon de la Libération de Gap, responsable de l'organisation militaire du Mouvement Uni de la Résistance dans les Hautes-Alpes, tué en opération le 9 août 1944.

- **2.4 : « Basses-Alpes ».**<sup>445</sup>

- **2.4.1 : « Ville et généralités sur le département ».**

- Généralités

Géographie départementale (département de montagne, pays de Provence avec sa flore méditerranéenne. [...]); Démographie (85 000 habitants en 1960<sup>446</sup>. Ce chiffre traduit à la fois l'accroissement de la natalité et un développement de l'activité économique. Cependant, l'exode rural continue de dépeupler les villages de montagne au profit des cités de la vallée de la Durance et de la ville de Digne.) ; Situation politique (prédominance des partis de gauche.) ; Economie, questions sociales (le département, dont la vocation est essentiellement agricole et touristique, est peu industrialisé, à l'exception de l'important établissement Péchiney à Saint-Auban (1 600 ouvriers<sup>447</sup>) et des chantiers de travaux publics d'EDF relatifs à la mise en valeur hydro-électrique de la Durance. [...]) Le tourisme bénéficie d'un cadre naturel très diversifié et d'un climat exceptionnellement sec et ensoleillé, qui n'exclut pas en hautes montagne d'importantes chutes de neige permettant un développement important des sports d'hiver. La clientèle touristique du département est surtout une clientèle modeste qui apprécie les formes du tourisme social, rendant

---

<sup>445</sup> Appelées « Alpes-de-Haute-Provence » depuis 1970.

<sup>446</sup> 161 916 habitants en 2013. (Insee)

<sup>447</sup> Intégrée au groupe français Arkema en 2004, l'usine chimique de Saint-Auban compte 241 salariés début 2016. (Site Arkema, 28/01/2016)



accessibles, financièrement, les vacances familiales. La formule des gîtes ruraux connaît un grand succès. D'autre part, de nombreuses maisons, situées dans des villages partiellement ou totalement abandonnés, ont été rachetées par des familles estivantes. [...] Les disponibilités hydro-électriques de la Durance et de ses affluents font actuellement l'objet d'une mise en valeur systématique. La plupart des ouvrages réalisés ou en projets sont destinés également à l'irrigation d'importants territoires agricoles. L'importante usine de Serre-Ponçon doit entrer en service prochainement<sup>448</sup>. Sur le Verdon, EDF a entamé la procédure de demande de concession pour édifier à Sainte-Croix-du-Verdon un grand barrage. Celui-ci permettra une importante production hydro-électrique et desservira par le canal de Provence la ville de Marseille et de nombreuses terres irrigables dans les Bouches-du-Rhône et le Var<sup>449</sup>. [...] En ce qui concerne les institutions culturelles ou scientifiques, c'est dans le département qu'a été implanté l'Observatoire de Haute-Provence, qui est l'un des plus importants d'Europe pour les recherches astrophysiques. [...]); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Personnages illustres du passé (Hippolyte Fortoul (1811-1856) ministre de l'instruction publique sous le Second Empire. [...]); Presse locale (*Le Provençal*, quotidien, tendance SFIO, diffusion 7 000 exemplaires; *Le Méridional-La France*, quotidien, tendance Indépendant, diffusion 3 000 exemplaires; *La Marseillaise*, quotidien, tendance communiste, diffusion 2 400 exemplaires; *Nice-Matin*, quotidien apolitique, diffusion 2 600 exemplaires; *Le Travailleur des Alpes*, hebdomadaire, tendance SFIO, diffusion 4 500 exemplaires.); Principaux besoins du département (l'entretien et l'amélioration du réseau routier du département constituent une tâche difficile, vu le contexte géographique. Elle représente une charge très lourde pour les diverses collectivités. Si le département doit bénéficier pleinement du développement du tourisme, un travail important reste à accomplir sur les diverses voiries. [...]) En ce qui concerne l'agriculture, le problème majeur consiste à ménager des conditions de vie acceptables aux exploitants de l'agriculture de montagne. Cela suppose un gros effort d'équipement

---

<sup>448</sup> La mise en eau du barrage a lieu en mai 1961. (Syndicat d'Aménagement de Serre-Ponçon, 21/01/2016)

<sup>449</sup> Le barrage de Sainte-Croix est mis en eaux en 1974. (Syndicat d'initiatives du lac de Sainte-Croix, 01/2017)



rural : ici encore une œuvre substantielle a été accomplie, qui se manifeste dans les progrès rapides des adductions d'eau et de l'électrification rurale. Mais il reste beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne l'équipement sanitaire et scolaire, et l'aménagement des loisirs pour la jeunesse. [...] En matière de tourisme, l'objectif à atteindre est l'épanouissement de toutes les formes de tourisme social, familial (gîtes ruraux, petite hôtellerie), collectif (colonies de vacances, auberges de jeunesse) ou mixte (villages de vacances ou de retraite.) Il est bon de souligner combien la satisfaction de ces besoins apparaît conforme à l'intérêt national. Ce département dépeuplé est riche de beautés naturelles, d'air pur et de soleil : il doit devenir pour les habitants des villes, aux nerfs éprouvés par le rythme de l'activité moderne, un havre de calme et de repos.) ; Doléances de la population (les Bas-Alpins attendent des pouvoirs publics diverses formes d'aide spéciale, qu'ils estiment légitimes eu égard aux difficultés particulières qu'ils rencontrent. [...])

- Digne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 436 habitants <sup>450</sup> . La ville connaît une croissance démographique rapide et joue le rôle d'un pôle d'attraction par rapport aux campagnes environnantes.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine florissante, elle fut rattaché comme la Provence à la Couronne en 1482. [...]) ; Principales activités (la ville est avant tout un chef-lieu administratif. Elle est également devenue un centre touristique très vivant, en particulier grâce à son établissement thermal. [...]) ; Situation politique (municipalité radicaux-SFIO.) ; Grands hommes (Pierre Gassendi (1592-1655), astronome et philosophe.) ; Personnalités (informations sur le maire de la cité.) ; Libération de la ville (libérée le 19 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 15 septembre 1948, pour une série de réunions et de meetings RPF dans le département.) ; Doléances de la population de la ville (les Dignois désirent que l'équipement municipal, notamment scolaire et sanitaire, soit complété (nouveau

---

<sup>450</sup> 16 512 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

lycée de jeunes filles, projet de collège technique, projet de maisons de retraite.) La partie de la population qui vit directement ou indirectement du tourisme (hôtellerie, commerce alimentaire, etc...) souhaite l'étalement de la période de vacances.)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du département, des deux députés du département, du président du conseil général, du sénateur du département et du maire de Digne.

Jointe au sous-dossier, une lettre dactylographiée, signée par les sept huissiers de la préfecture du département, à Digne, en date du 28 octobre 1960, adressée à l'Elysée au colonel de Bonneval. Les huissiers remercient ce dernier d'avoir « bien voulu, au moment du départ, [leur] remettre un généreux pourboire ». Le geste a été « vivement apprécié ». Des vœux pour le président de la République et son épouse concluent la missive.

#### - 2.5 : « Alpes-Maritimes ».

##### - 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».

###### - Généralités

Géographie départementale (les Alpes-Maritimes forment une région de contraste entre côte et montagne, dominée par deux forts massifs cristallins : le Mercantour au Nord-est et le Tanneron-Estérel au Sud-ouest. [...]) ; Démographie (515 000 habitants<sup>451</sup>. [...]) La population est très majoritairement concentrée dans les villes situées au bord ou aux abords de la côte : Nice, Cannes, Antibes, Grasse, Menton.) ; Situation politique (le parti communiste recueille dans le département

---

<sup>451</sup> 1 080 771 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

entre 30 et 33 % des voix aux élections<sup>452</sup>. Le MRP comme la SFIO ne représentent rien. Modérés et UNR forment l'alternative aux communistes. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie du département est une des plus originales de France : une petite agriculture, peu d'industrie, une immense entreprise de tourisme qui lui fournit les éléments d'une prospérité certaine. Cependant un regard sur la répartition des richesses dévoile tout le déséquilibre que ce phénomène entraîne pour la vie du département et la lutte incessante qu'il convient de mener pour éviter l'activité unique toujours dangereuse, surtout lorsqu'il s'agit du tourisme. [...] L'agriculture, qui ne fut jamais très importante, se concentre surtout sur les cultures florales ou fruitières, étroitement localisées. Elle n'occupe que 11 % de la population active du département<sup>453</sup>. [...] L'industrie, pour sa part, ne trouve pas de bonnes conditions d'installations naturelles : aucune ressource minière, peu d'énergie (une dizaine de petites usines hydrauliques, deux centrales thermiques moyennes...) La seule industrie d'une certaine importance est celle du parfum qui s'étend autour de Grasse. [...] Le secteur tertiaire occupe une place essentielle dans les activités du département : 55 % de la population active s'y consacre<sup>454</sup>, contre 35 % dans l'ensemble de la France<sup>455</sup> ; L'évolution rapide et profonde du tourisme ces dernières années et la découverte de l'été méditerranéen marquent définitivement l'avenir des Alpes-Maritimes. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (André Masséna, maréchal d'Empire, né à Nice en 1758.) ; Presse locale (*Le Patriote*, quotidien communiste, 30 000 exemplaires ; *Nice-Matin*, quotidien, tendance modérée, 140 000 exemplaires ; *L'Espoir*, quotidien, tendance modérée, 30 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (il convient pour le département d'attirer et d'absorber un nombre toujours plus important de touristes, de rompre l'isolement de l'arrière-pays en le faisant participer au développement du

---

<sup>452</sup> Au premier tour des élections départementales, le 22 mars 2015, le PCF obtient 1,57 % des suffrages exprimés dans les Alpes-Maritimes. (Ministère de l'Intérieur, 09/2017)

<sup>453</sup> 1 % de la population active en 2014 dans le département. (*Chiffres Clés 2014*, Observatoire économique des Alpes-Maritimes, CCI Nice Côte d'Azur, 02/2017)

<sup>454</sup> 85 % de la population active en 2014 dans le département. (*Chiffres Clés 2014*, Observatoire économique des Alpes-Maritimes, CCI Nice Côte d'Azur, 02/2017)

<sup>455</sup> 75 % de la population active se consacre au secteur tertiaire en 2010 dans l'ensemble de la France. (Encyclopédie Larousse, 2015)



littoral et d'éviter à la Côte d'Azur une mono-activité basée exclusivement sur le tourisme, en développant agriculture et industrie en dépit des mauvaises conditions naturelles. Beaucoup a déjà été fait : construction à Nice d'un aéroport international (inauguré en 1957), création de routes nouvelles parallèles à la mer pour faciliter la circulation entre les grandes villes du littoral, dont l'autoroute Estérel-Côte d'Azur - construite en association entre l'Etat, le département et la Chambre de Commerce - qui sera achevée fin 1960-Début 1961<sup>456</sup> . Eclairage intensif nocturne des routes touristiques du département : près de 200 kms de route sont ainsi illuminés la nuit, constituant à la fois une attraction pour les touristes et une sécurité accrue pour les usagers (réalisé par tranches annuelles successives ces quatre dernières années et financé exclusivement par le département.) Amélioration et protection des sites, également, par l'acquisition, aux frais du département, d'espaces verts le long de la Côte. Ce plan d'acquisition des espaces verts porte sur 2 030 hectares et permettra d'assurer l'avenir de la Côte d'Azur en évitant le mur de béton qui n'aurait pas manqué de s'édifier d'un bout à l'autre du département si ces dispositions n'avaient été prises. Enfin, réglementation sévère des lotissements pour lutter contre la spéculation effrénée qui se donnait libre cours sur la Côte. [...] Par ailleurs, pour mieux rompre l'isolement de l'arrière-pays en le faisant participer au développement du littoral, un plan a été adopté par le département pour la création de cinq grandes voies de pénétration perpendiculaires à la mer, en partant de la côte vers l'arrière-pays. En outre, d'importantes stations de sports d'hiver se sont créées dans la montagne. Le département a subventionné largement la construction des engins de remontée mécanique : téléphériques et téléskis. De même, l'adduction d'eau a été encouragée par le département qui a octroyé aux communes des subventions importantes s'ajoutant à celles de l'Etat. Le département a aussi adopté un plan de subventions des installations de télévision dans l'arrière-pays. 5 relais ont déjà été construits, permettant à 24 communes d'être desservies par la télévision. 2 autres relais seront construits en 1961 permettant de desservir 100 communes. Le département mise aussi, pour éviter la mono-activité basée exclusivement sur le

---

<sup>456</sup> L'autoroute s'ouvre progressivement à la circulation en 1961.





tourisme, sur la création de maisons de retraite, sur le développement de la culture florale... En accord avec la Chambre d'Agriculture, un plan de rénovation agricole de l'arrière-pays est en cours d'exécution, pour y encourager notamment, grâce à des subventions du département, l'élevage ovin. [...] Pour permettre aux enfants des villes de la Côte de profiter des bienfaits de l'altitude et des sports d'hiver, le département a adopté un plan de construction de classes de neige. Dès l'hiver prochain, dix classes de neige fonctionneront dans les trois stations de sports d'hiver du département, et toute la jeunesse des écoles des villes de la Côte y fera un séjour de trois semaines, par roulement.) ; Doléances de la population (unaniment, les grandes villes du littoral se plaignent de l'effectif insuffisant et du vieillissement des forces de police jamais augmentées au regard d'une population croissante. Réponse de l'administration : depuis le recensement de 1954, la population du littoral a effectué un véritable bond en avant, non suivi d'un accroissement parallèle des effectifs de police. Au contraire, certains départs font que le chiffre absolu diminue par rapport à 1954. L'arrivée d'un nombre important de touristes, à la période estivale surtout, rend ce problème d'effectifs encore plus aigu. [...]) ; Dernier passage du général de Gaulle (en tant que chef du gouvernement, le Général vint à Antibes le 5 janvier 1945 pour quelques jours de repos, et le 9 avril 1945 à Nice, en visite officielle, en compagnie du ministre de la guerre. André Diethelm<sup>457</sup>. Puis, en tant que responsable du RPF, il vint à Cannes, Antibes et Nice, le 12 septembre 1948, à Menton et à Nice, le 23 mars 1950 et à Nice de nouveau le 29 mars 1952, pour y tenir réunions et meetings de son mouvement.)

- Nice

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (300 000 habitants<sup>458</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, la ville, ravagée par les Sarrasins en 813, passe sous la suzeraineté de la Savoie en 1388. En mars 1860, la ville revient à la France ; Napoléon III y fait une visite officielle en septembre 1860.) ; Principales activités (la cité présente le

---

<sup>457</sup> Ministre de la Guerre dans le gouvernement d'Alger (CFLN) du 9 septembre 1944 au 21 novembre 1945.

<sup>458</sup> 342 295 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

double caractère d'une ville de résidence et d'une ville de passage touristique. Ces deux traits lui donnent une animation tout au long de l'année que ne connaissent pas toutes les villes de la Côte-d'Azur. [...] Seuls le commerce de détail, l'artisanat (important), l'hôtellerie surtout et toutes les branches annexes au tourisme contribuent à la richesse économique de l'agglomération.); Situation politique (municipalité Centre droit-UNR.) ; Grands hommes (André Masséna (1758-1817), maréchal d'Empire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 30 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (c'est à Nice le 9 avril 1945 que le général de Gaulle prit un premier contact officiel avec la population de la ville. Nouveau voyage le 12 septembre 1948, et discours place Masséna devant 30 000 personnes. Malgré le pourcentage élevé d'électeurs communistes (30 %) dans le département, il n'y eu aucun incident. Le 23 mars 1950, le Général reçoit à Nice les cadres RPF. De même, le 29 mars 1952.) ; Doléances de la population de la ville (Dotée de trois instituts, la population désire vivement la création d'une université à Nice. Réponse de l'administration : la création de cette université est une étape essentielle dans le développement et le rayonnement de la ville de Nice. Sur la proposition de son administration, le département a déjà étudié l'édification d'une cité universitaire pouvant recevoir 2000 étudiants<sup>459</sup>. [...])

- Grasse

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (22 000 habitants.<sup>460</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité fut soumise aux Comtes de Provence. En 1861, l'arrondissement est joint au Comté de Nice pour constituer le département des Alpes-Maritimes.) ; Principales activités (c'est la culture florale et l'industrie de la parfumerie qui fournissent à la ville ses principales ressources. Au point de vue commercial, Grasse est la capitale mondiale de la parfumerie. La ville est entourée de cultures florales. L'industrie

---

<sup>459</sup> L'université de Nice ouvre ses portes en 1965. En 2014-2015, elle reçoit 27 484 étudiants. (Université de Nice Sophia-Antipolis, 01/2016)

<sup>460</sup> 50 916 habitants en 2013. (Insee)



des parfums, déjà réputée sous la Renaissance, s'est améliorée et développée au fil des âges. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Fragonard (1732-1806), peintre.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 24 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les Grassois souhaitent une rénovation de leur ville, et solliciteront le concours financier des ministères intéressés pour réaliser cette opération. Réponse de l'administration, en regard : non encore saisie de cette affaire, l'administration ne manquera pas de l'examiner avec soin quand les dossiers lui seront soumis. Autre souhait : la création d'un centre sportif et d'une maison des jeunes. L'administration répond qu'elle poursuit l'étude de cette affaire qui ne soulève que des problèmes de financement.)

- Cannes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (50 000 habitants<sup>461</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité prend son origine d'un piton, le Piton Suquet, observatoire facile à défendre d'où l'on pouvait communiquer avec les îles tenues par les abbés de Lérins, à qui la garde du rivage avait été confiée par les comtes de Provence. Autour de ce point fort naquit un village de pêcheurs. [...] Au XIX<sup>ème</sup>s., l'ouverture du chemin de fer allait favoriser la croissance de la ville, jamais démentie depuis lors.) ; Principales activités (la cité vit du tourisme. Son port sert à la fois de refuge d'une importante flottille de yachts de plaisance et le point d'escale pour les paquebots des lignes régulières. [...] Le festival annuel de cinéma attire un nombre considérable d'artistes, de producteurs, de metteurs en scène et de spectateurs. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR-Modérés.) ; Grands hommes (de nombreux saints illustrent l'histoire de l'abbaye de Lérins.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 24 août par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (arrêt à Cannes le 12 septembre lors du voyage

---

<sup>461</sup> 73 325 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

dans le Sud-est de septembre 1948.) ; Doléances de la population de la ville (les Cannois désire couvrir la voie ferrée sur la partie qui traverse leur ville. Cette opération nécessite des subventions du ministère de l'Intérieur et du ministère des Travaux publics. Réponse de l'administration : les pouvoirs publics sont favorables à cette opération d'embellissement. Les dossiers techniques ont recueilli l'accord des services compétents des ministères<sup>462</sup>. [...])

### - Antibes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (27 000 habitants<sup>463</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (grecque, puis romaine, la cité rejoint la Couronne en 1615. Elle est alors fortifiée par Vauban. [...]) ; Principales activités (la ville a une vocation avant tout touristique mais également horticole. De nombreuses serres entourent la ville, des laboratoires recherchent les meilleurs types de semences et de cultures (œillet, rose,...) Une école d'agriculture et d'horticulture, créée en 1891 et transformée en école régionale en 1960, dispense un enseignement théorique et pratique aux jeunes horticulteurs<sup>464</sup>.) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Honoré Charles Reille, (1775-1860), maréchal de France.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 26 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 5 janvier 1945, pour quelques jours de repos au Cap d'Antibes. Et le 12 septembre 1948, dans le cadre des activités du RPF.) ; Doléances de la population de la ville (le port de la cité sert aux dépôts pétroliers. La municipalité souhaite le transfert de ces dépôts pétroliers ailleurs. Réponse de l'administration : avis favorable à ce projet qui permettrait de libérer totalement le port de plaisance. [...])

### - Menton

---

<sup>462</sup> Les travaux de couverture de la voie ferrée débutent en 1967. La nouvelle gare de Cannes est inaugurée en 1974.

<sup>463</sup> 75 456 habitants en 2013. (Insee)

<sup>464</sup> C'est toujours le cas de nos jours, au sein du Centre de Formation des Apprentis (CFA) horticole et agricole d'Antibes.



La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 709 habitants<sup>465</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (successivement sous la domination de Monaco, de Gênes ou de la Savoie, la cité rejoint la France en 1860. [...]); Principales activités (avec le tourisme qui jouit de conditions exceptionnellement favorables et ses activités connexes (hôtellerie, restauration, commerce de détail,...), la culture du citronnier fournit d'importantes ressources à la ville.); Libération de la ville (libérée le 7 septembre 1944 par les troupes françaises et américaines.); Dernier passage du général de Gaulle (visite dans le cadre des activités du RPF le 23 mars 1950.); Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent l'amélioration du réseau routier et la création d'une autoroute franco-italienne. Réponse de l'administration: avis favorable pour la prolongation de l'autoroute Estérel-Côte d'Azur jusqu'au réseau d'autoroutes italiennes<sup>466</sup>.)

#### **- 2.5.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet des Alpes-Maritimes, du maire de Nice, du maire de Grasse, du maire de Cannes, du maire de Menton et du maire d'Antibes.

#### **- 2.5.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur le cimetière de l'Escarene et sur la cérémonie d'inauguration du monument de la I<sup>ère</sup> DFL par le président de la république, prévue le 23 octobre 1960.

#### **- 2.5.4 : Protestation du maire de Vallauris-Golfe-Juan.**

---

<sup>465</sup> 28 100 habitants en 2013. (Insee)

<sup>466</sup> La prolongation jusqu'au réseau autoroutier italien est effective en 1969.



La déclaration du maire de Vallauris-Golfe Juan<sup>467</sup> prend la forme d'un tract dactylographié format A4, intitulé : « Pourquoi je n'irai pas saluer le général de Gaulle ».

Le maire communiste y affirme notamment :

« Tous les citoyens doivent respect et déférence au président de la République qui incarne - ou devrait incarner - au dessus des partis, la pérennité nationale et être l'arbitre incontesté des diverses familles spirituelles de la nation. Mais le général de Gaulle est-il bien cet homme ? En vertu des pouvoirs que la Constitution de 1958 a conféré au nouveau président, celui-ci est, en fait, non pas un arbitre au dessus des partis, mais un véritable chef d'Etat qui dirige le gouvernement et, à ce titre, est le seul responsable de la politique générale de la France. Or le pays, dans sa grande majorité, n'est pas satisfait des résultats obtenus depuis deux ans qui se soldent par l'augmentation du coût de la vie, l'aggravation de la misère et l'augmentation incessante des charges fiscales.

La guerre d'Algérie continue, malgré les promesses du président, plusieurs fois renouvelées. [...]

La constitution d'une force de frappe, avec fabrication de bombes atomiques [...] et d'autres nucléaires, outre les dépenses énormes qu'elle entraîne pour notre pays, est aussi, dès maintenant, dangereux pour la santé des habitants, par la production de déchets radioactifs très nocifs. [...]

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, hélas, toutes les couches sociales du pays - si l'on excepte les capitalistes, industriels et financiers, dont les bénéfices n'ont jamais été aussi grands - toutes les catégories sociales sont mécontentes : ouvriers aux salaires insuffisants ; fonctionnaires, qui attendent l'exécution des promesses qui leur ont été faites ; retraités dont la misère s'aggrave avec le coût de la vie ; paysans qui n'arrivent pas à écouler leur production à un prix rémunérateur ; commerçants accablés de taxes ; étudiants que la guerre d'Algérie oblige à interrompre leurs études et menacés ainsi que tous les jeunes dans leur vie même, etc... [...]

---

<sup>467</sup> Paul Derigon, maire PCF de la commune de 1945 à 1977.



Normandie Université

En tant qu'administrateur d'une commune à grande majorité de travailleurs et de petites gens, je ne peux me désolidariser des protestations émises par les principaux groupements et associations de notre département : CGT, FO, Syndicat Général de l'Education Nationale, Fédération de l'Education Nationale, Anciens combattants, Parti communiste, Parti socialiste Unitaire, Jeunesse communistes, Femmes Françaises, etc..

Tous ces groupements,, qui représentent les différentes activités de notre département, ont appelé leurs adhérents et la population à ne pas participer aux cérémonies officielles qui auront lieu à l'occasion de la venue du général de Gaulle, ni même d'aller le saluer sur son passage.

Malgré la déférence due au président de la République, je n'irai pas, moi non plus, saluer le général de Gaulle quand il traversera la commune de Vallauris-Golfe-Juan.

Ce faisant, je n'ai pas l'impression ni l'intention d'être incorrect avec le Chef de l'Etat, mais l'impérieux devoir de m'associer aux protestataires de toutes opinions du département et aussi celui de protester contre les conséquences financières d'une politique qui prive les communes des ressources nécessaires à la réalisation de leur travaux indispensables ».

Il est précisé enfin, après la signature du maire, qu'« au cours de la séance du 17 octobre [1960], le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé l'attitude du maire et s'est solidarisé avec lui dans ses déclarations ».

## **- 2.6 : « Principauté de Monaco ».**

### **- 2.6.1 : « Programmes ».**

Le sous-dossier contient une note dactylographiée, détaillant, avec des horaires précis, la visite, le 23 octobre, du président de la République et de son épouse à LL. AA. SS. le prince et la princesse de Monaco.

Après le déjeuner officiel dans la salle du Trône du Palais princier, une visite



du Musée océanographique est prévue. Le président de la République y est accueilli par le commandant Yves Cousteau, directeur du Musée océanographique.

Une note dactylographiée à en-tête de la présidence de la République présente la liste des cadeaux prévus :

Pour S.A.S. le prince Rainier, un ouvrage précieux, « *Les Tapisseries du Roi* », maroquin rouge, reliure aux armes de Louis XIV.

Pour S.A.S. la princesse Grâce, un sac tapisserie petits points de chez « Morabito ».

Pour S.A.S. la princesse Caroline, une poupée.

Pour S.A.S. la prince Albert, un cheval « Jumping ».

**- 2.6.2 : « Document du Centre scientifique de Monaco : « Mesures effectuées pendant le premier semestre 1960 dans les laboratoires de radioactivité appliquée » ».**

Le document, émanant du Centre scientifique de Monaco<sup>468</sup>, et en particulier de son Laboratoire de Radioactivité Appliquée, présente les résultats de mesures de la radioactivité naturelle et artificielle de l'air et des précipitations atmosphériques, effectuées par le laboratoire pendant le premier semestre 1960. Il est daté du 23 octobre 1960, jour de la visite du Général à la Principauté.

On y relève le constat suivant, dans les conclusions du rapport :

« Nous notons une augmentation de la radioactivité des poussières atmosphériques au début du mois de mars, quinze jours après l'explosion de la bombe « A » française<sup>469</sup>. [...] Pour les prélèvements des mois de mars et avril, deux périodes radioactives sont visibles, l'une courte, mal définie par un nombre de mesures insuffisant, semble avoir pour origine les retombées consécutives à l'explosion de la bombe « A » française. L'autre période radioactive semble provenir en majeure partie des explosions de bombes ayant eu lieu en décembre 1958, date où de nombreuses bombes expérimentales ont été mises à feu, avant la cessation des

---

<sup>468</sup> Créé par le prince Rainier en 1960.

<sup>469</sup> Le premier essai nucléaire français, « Gerboise bleue », a eu lieu à Reggane, en Algérie, le 13 février 1960.





expériences atomiques. [...] Des mesures semblables effectuées au Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay fournissent une valeur de la radioactivité comparable aux mesures faites à Monaco ».

**- 2.7 : « Thèmes pour allocutions ».**

La note dactylographiée, non datée, est signée de la main de Jacques Narbonne<sup>470</sup>.

Elle propose quatre thèmes pour les allocutions prononcées à l'occasion du voyage : l'Algérie, l'ONU, la volonté de vivre des régions alpines, et, plus succinctement, les inondations dans la vallée de l'Ubaye.

Concernant l'Algérie, la note préconise, pour tenir compte de l'état de l'opinion, d'orienter les allocutions de la manière suivante :

- Mettre en garde contre les dangers de la division des Français en présence de la voie à suivre. (Entre ceux qui, à droite, s'attachent à une chimère et ceux, à gauche, tourmentés par une prétendue culpabilité nationale, pour qui la France a toujours tort, il faut tenir le juste chemin, avec la conscience de nos intérêts nationaux, de notre droit, et la conscience de servir une juste cause [...]).

- Motiver plus exactement le recours à l'autodétermination sans négociations politiques préalables avec le FLN. (Pourquoi ne peut-on décider avec le FLN seul de l'avenir algérien ? Pourquoi exigeons-nous qu'il se soumette comme une tendance parmi d'autres au suffrage populaire ? Parce qu'il faut défendre la démocratie, le pluralisme des tendances et la liberté, pour chacun, de s'exprimer sous la garantie des lois. Ce qui importe, c'est donc que le suffrage universel permette, en Algérie, la manifestation d'un ou de plusieurs partis éventuellement en désaccord avec le FLN, et qui soient, dans leur désaccord, à l'abri de l'égoïsme ; il importe que tous les intérêts soient exprimés et défendus, y compris ceux des amis de la France, Français

---

<sup>470</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.



de souche ou Musulmans ; il importe enfin que l'Algérie algérienne ne soit pas sous la coupe d'un parti unique, mais soit véritablement démocratique. A cette solution démocratique, c'est actuellement le FLN et non la France qui se refuse.)

- Répondre aux questions qui se posent sur la politique d'autodétermination. (Il s'agit de réaffirmer la ferme résolution de la France de s'en tenir à sa politique, de faire connaître, dans la mesure du possible, quelles pourraient être les étapes futures de la politique algérienne française.)

Concernant l'ONU, la note affirme que si l'organisation internationale peut être, dans certains cas, l'expression d'une volonté authentique d'arbitrage impartial, elle est, dans les faits, soumise à des intérêts particuliers. La haine, le ressentiment aveugle à l'égard de l'Occident s'y manifestent et parfois y triomphent. On y oublie trop souvent les bienfaits de la civilisation européenne en Afrique et en Asie. On en exalte trop souvent les abus. En d'autres termes, quand on parle de l'ONU, il convient de distinguer ce qu'elle est en droit de ce qu'elle est en fait. Il convient de savoir si, en recourant à ses verdicts, on s'en remet à une justice au dessus des intérêts nationaux ou bien à une coalition d'intérêts ennemis de la France. Aussi la France a-t-elle eu raison de s'abstenir<sup>471</sup> [...]).

Concernant le thème de la solidarité et de la volonté de vivre des régions alpines, la note souhaite voir s'établir une solidarité entre ville et montagne. Des villages meurent ; les habitants des villes les feront revivre en venant y trouver, pour eux-mêmes, les loisirs et la santé. [...]

Enfin, brièvement, la note signale l'opportunité d'une allusion aux désastres causés par les inondations [quelques mois auparavant] dans la vallée de l'Ubaye.

## **- 2.8 : « Organismes militaires dans les départements des Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes ».**

La note dactylographiée émane de l'Etat-major particulier de la présidence de

---

<sup>471</sup> Lors de la proposition d'un projet de déclaration par Nikita Khrouchtchev, le 23 septembre 1960, portant sur « l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux », la France s'abstient. La déclaration, devenue la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'Onu, sera adoptée le 14 décembre de la même année.



la République.

Elle est datée du 19 octobre 1960 et décrit l'organisation des forces militaires pour les départements des Hautes-Alpes, Basses-Alpes [Alpes-de-Haute-Provence] et Alpes-Maritimes, avec effectifs et principaux corps de troupe.

**- 2.9 : « Lettres diverses, personnes ayant demandé à être reçu par le Général, liste des filleuls ».**

Le sous dossier contient la liste, établie le 18 octobre 1960 par la cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, et remise au colonel de Bonneval<sup>472</sup> à son arrivée à Grasse, des filleuls et parents du Général résidants dans le département, différentes lettres demandant des audiences au président de la République à l'occasion du voyage officiel, ainsi qu'une note du directeur du Cabinet de la présidence de la République, en date du 17 janvier 1961, adressée aux aides de camp, « rappelant les procédures applicables pour l'envoi de remerciements à l'adresse des personnes ou organismes auteurs de cadeaux à l'intention du Général ou de madame de Gaulle ».

**- 2.10 : Tract gaulliste non daté, émanant de l'« Action civique », à l'encontre des quotidiens *Le Patriote* et *La Marseillaise* d'obédience communiste.**

Le tract reprend au recto un fac-similé de la Une du *Patriote*, le « quotidien d'informations du Front National », du 10 avril 1945. Le quotidien d'obédience communiste titrait alors : « 100 000 personnes ont acclamé hier, à Nice, le général de Gaulle, chef du gouvernement de la République ». Au verso, le tract, émanant de l'« Action civique », sise au 5 rue de Solferino à Paris<sup>473</sup>, indique que les journaux *Le Patriote* et *La Marseillaise* « insultent aujourd'hui bassement le Libérateur de la patrie. [...] Nous publions les extraits d'alors de ces journaux afin que chacun connaissent la double devise de ces séparatistes : Mensonge et reniement ».

---

<sup>472</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.

<sup>473</sup> Ancien siège du RPF, l'immeuble abrite de nos jours la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

Ainsi se clôt la seconde partie du carton d'archives AC 71, consacré au voyage en Provence-Alpes-Côte d'Azur d'octobre 1960 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**12 - Voyage des 12-16 avril 1961 :  
Aquitaine, Midi-Pyrénées.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 366
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 72 Page 369



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 12-16 avril 1961, voyage présidentiel en Aquitaine et Midi-Pyrénées : Landes, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Dordogne, Gironde et Haute-Garonne.**

Le 12 avril, le président de la République atterrit à Mont-de-Marsan. Il inspecte la base militaire de l'armée de l'air puis gagne Dax par la route, via Campagne, Meilhan, Tartas, Pontonx et Saint-Paul-lès-Dax. A Dax, il prononce un discours place de l'hôtel de ville, puis revient à Mont-de-Marsan via Hinx-sur-Adour, Monfort, Mugron, Montaut et Saint-Sever. A Mont-de-Marsan, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville.

Le 13, il se rend à Toulouse-Blagnac par avion et de là à Montauban par la route, via Grisolles et Canals. A Montauban, il prononce un discours devant la Préfecture. Il gagne ensuite Castelsarrasin via La-Ville-Dieu ; il visite le verger « la Provençale », puis prononce un discours place Lamotte-Cadillac. Son itinéraire le mène de Castelsarrasin à Agen via Moissac, Boudou, Malausc, Pommevic, Valence, Golfech, Lamagistère, Saint-Jean-de-Thurac, Lafox et Bon-Encontre. A Agen, il prononce un discours place Armand Fallières. Il part ensuite pour Bordeaux via Toulence, Preignac, Barsac, Cérons, Podensac, Virelade, Arbanats, Castres-Gironde, Beautiran, Portets, Langoiran, Baurech, Cambes, Quinsac, Lastresne, Floirac et Cenon. Il est accueilli à Bordeaux par le député-maire Jacques Chaban-Delmas et visite l'université.



Les enfants des écoles saluent l'arrivée du chef de l'Etat lors de la visite à Périgueux le 14 avril 1961.  
(Doc. INA)



Normandie Université

Le 14 avril, le Général assiste à la messe dominicale en la cathédrale Saint-André, puis prononce un discours à l'hôtel de ville. Après quoi il repart pour Périgueux via Le Bouscat, Mérignac, Eysines, Le Taillan, Castelnau-de-Médoc, Lustrac, Saint-Laurent-de-Médoc - où il visite la Compagnie d'aménagement des landes de Gascogne -, Bergerac - où il prononce un discours place Gambetta -, Lembras, Campsegret, Douville et Grun. A Périgueux, il prononce un discours place Montaigne.

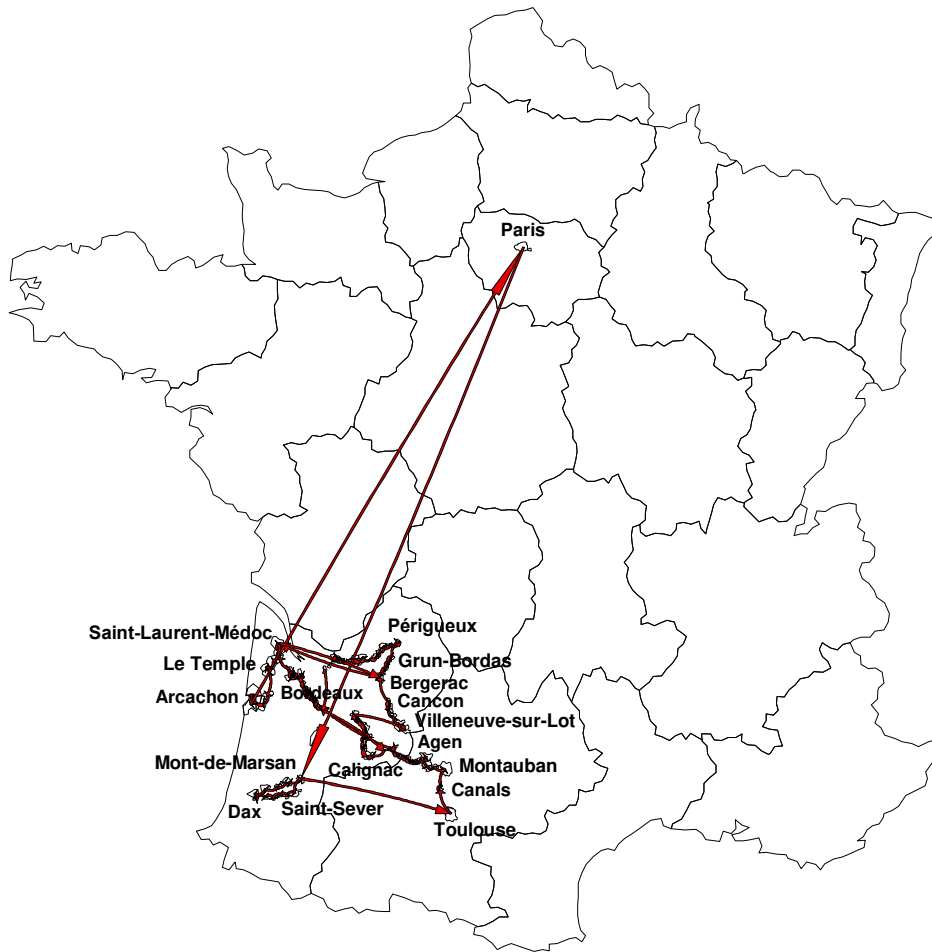
Le 15, il se rend de Périgueux à Libourne par la route via Coulounieix, Razac, Saint-Astier, Neuvic, Sourzac, Mussidan, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Martial-d'Artanset, Monpon, Menesplet, Le Moulin-Neuf, Saint-Seurin, Camps, Saint-Médart-de-Guizières, Coutras, Abzac et Néac. A Libourne, il est accueilli par le député-maire, Robert Boulin. Il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, à propos de l'autodétermination en Algérie. De Libourne, il gagne Langon par le train où il prononce un discours devant l'hôtel de ville et reçoit François Mauriac.

Le 16, il se rend à Nérac via Roquefort et Calignac. A Nérac, où il rejoint le premier ministre Michel Debré, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Il gagne ensuite Marmande via Lavardac, Vianne, Buzet, Saint-Léger, Aiguillon, Nicole, Tonneins, Fauillet, Faugerolles, Longueville et Saint-Pardoux-de-Breuil. A Marmande, il prononce un discours place Clemenceau puis se rend à Penne par le train, et de là à Villeneuve-sur-Lot par la route, où il est accueilli par le député-maire, Jacques Raphaël-Leygues. Il prononce un discours devant le théâtre. Il part ensuite pour Arcachon et s'arrête successivement à Castelnau, Cancon, Lougratte, Castillonnes, Bergerac, Saint-Laurent-de-Médoc, Sainte-Hélène, où il passe en revue un détachement du corps des sapeurs-pompiers forestiers, Saumos, Le Temple, Biganos, Le Teich et Gujan-Meistras. A Arcachon, le président prononce un discours, puis gagne l'aéroport via La Teste. Retour à Paris.





Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Aquitaine et Midi-Pyrénées des 12-16 avril 1961.**



Normandie Université

## **Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 72.**

Le carton AC 72 se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Tarn-et-Garonne ».**
  - **2.2.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.2.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.2.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.3 : « Gironde ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.3.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.4 : « Dordogne ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.5 : « Lot-et-Garonne ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.6 : « Landes ».**
  - **2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.6.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.7 : « Comptes ».**
- **2.8 : « Presse régionale et Suisse ».**
  - **2.8.1 : 14 avril 1961.**
  - **2.8.2 : 15 avril 1961.**
  - **2.8.3 : 16 avril 1961.**
  - **2.8.4 : Extraits de la presse locale.**



Normandie Université

- 2.8.4.1 : *La France* dimanche 16 avril 1961.
- 2.8.4.2 : *Sud-Ouest* dimanche 16 avril 1961.
- 2.8.4.3 : *Sud-Ouest* lundi 17 avril 1961.
- 2.8.4.4 : *La France* lundi 17 avril 1961.
- 2.8.5 : 17 avril 1961.



Normandie Université

**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du chef de l'Etat en Aquitaine et Midi-Pyrénées du 12 au 16 avril 1961, sous la forme d'un petit format broché, en double exemplaires, aux couleurs nationales, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Il contient également les « documents annexes » du programme, classés « confidentiel », en particulier la composition des divers cortèges automobiles et ferroviaires constitués à l'occasion du voyage officiel.

**- 2.2 : « Tarn-et-Garonne ».**

**- 2.2.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités

Géographie départementale (composé de parties des anciennes provinces du Quercy, du Rouergue, de Gascogne, du Languedoc, le département est créé en 1808. [...] Au Nord-est, le Causse, dernière manifestation du Massif Central. Au Sud-ouest, la plaine, un des plus beaux vergers d'Europe. [...]) ; Démographie (172 379 habitants<sup>474</sup>. Il faut noter la prépondérance rurale de la population du département. 58,5 % des actifs y travaillent pour l'agriculture<sup>475</sup>.) ; Situation politique (le département est acquis aux partis de la gauche modérée, particulièrement au parti radical-socialiste, qui dispose dans la région d'un puissant organe de presse, *La Dépêche de Toulouse*. [...]) ; Economie, questions sociales (le département abrite principalement de petites et moyennes propriétés familiales. Toutefois, au cours de ces dernières années, de grands domaines ont été constitués, notamment par des Français d'Afrique du Nord. [...] La situation agricole d'ensemble se caractérise par une évolution profonde et rapide dans le sens de la modernisation des techniques, les exploitants délaissant les routines de la polyculture traditionnelle pour s'orienter vers

---

<sup>474</sup> 250 342 habitants en 2013. (Insee)

<sup>475</sup> Les agriculteurs ne représentent plus que 4 % de la population active du département en 2011. (Insee)



des productions spécialisées infiniment plus rentables. [...] Production principale du département : les fruits, pommes, pêches, raisin principalement. [...] Sur le plan industriel, le Tarn-et-Garonne ne connaît certes pas les grandes concentrations ouvrières des pays du Nord ou de l'Est, mais il rassemble un certain nombre d'usines, implantées sur tout l'étendue de son territoire : chapellerie, tissage, chaux et ciments, caoutchouc, papeteries, métaux, etc... Des industries nouvelles sont espérées sur place, car cela permettrait d'utiliser une main d'œuvre jeune qui commence à être disponible du fait de la mécanisation en agriculture et de la concentration indispensable des exploitations. [...] Le climat social est dans l'ensemble satisfaisant. La plupart des ouvriers d'usine sont propriétaires ou locataires d'une petite propriété rurale qu'ils exploitent à leurs moments de loisirs. [...] Il existe à Montauban deux lycées d'Etat et un lycée technique.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Ingres (1780-1867), peintre.) ; Presse locale (*La Dépêche du Midi*, tendance radical-socialiste, peu favorable à la politique gouvernementale, tirage de 22 000 exemplaires dans le département ; *Sud-Ouest*, tendance modérée, tirage de 6 000 exemplaires dans le département.) ; Principaux besoins du département (le développement économique du département nécessite le maintien, et, si possible, l'augmentation des crédits alloués chaque année pour l'équipement rural. [...] Il faut noter que la très grande majorité des petites communes seraient dans l'impossibilité absolue de réaliser leur adduction d'eau avec les seuls subventions de l'Etat si elles n'étaient aidées dans des proportions importantes par le département. A l'heure actuelle, 26 communes sur 195 seulement sont entièrement desservies en eau, 94 partiellement, soit 85 000 habitants sur 175 000 au total. Au rythme actuel des travaux, un délai de 20 ans sera nécessaire pour assurer l'alimentation en eau de l'ensemble du département<sup>476</sup>. Le même effort est consenti depuis plusieurs années par le département pour la réfection de la voirie communale et départementale. [...] Pour les routes nationales, des travaux de

---

<sup>476</sup> De fait, il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficie de l'eau courante à domicile. (Centre d'Information sur l'Eau, 4/02/2013)



Normandie Université

modernisation des grands axes routiers desservant le département apparaissent indispensables et urgents. [...] Concernant l'électrification, toutes les communes du département sont actuellement desservies en électricité, mais le programme de renforcement et de modernisation des réseaux est important. [...] En dehors des besoins importants existant ici comme ailleurs en matière de constructions scolaires, d'équipements sanitaires, d'abattoirs et d'équipements collectifs agricoles, quatre projets intéressent le département : irrigation de la rive gauche de la Garonne, irrigation de la rive droite du Tarn, amélioration de la commercialisation des fruits et légumes (création rapide d'un marché-gare à Montauban, notamment), travaux de normalisation du cours de la Garonne tendant à régulariser le cours du fleuve, à fixer les berges, à construire des digues. [...] irrigation et remembrement des terres - à peine ébauché - devraient permettre d'améliorer les rendements agricoles. Une nécessaire harmonisation des circuits commerciaux devrait résulter de la mise en service d'un Marché d'Intérêt National à Montauban, et permettre aux producteurs d'écouler leurs denrées, les fruits notamment, sans craindre l'effondrement des cours en période de surproduction, comme cela se produit trop souvent encore. Parallèlement, l'action pour une plus grande industrialisation du département doit être poursuivie, afin d'assurer le plein emploi aux jeunes qui risquent de se trouver en surnombre dans l'agriculture. [...] Enfin, le tourisme doit poursuivre son essor, en augmentant l'offre hôtelière, de campings et de gîtes d'étapes. Il faut s'appuyer notamment sur l'intérêt pour les vestiges artistiques d'un passé prestigieux : abbatale et cloître de Moissac, Pont-Vieux à Montauban, vieux quartiers de Saint-Antonin,...); Doléances de la population (l'économie du département, insuffisamment industrialisé, est tout entière tributaire des vicissitudes de l'agriculture. L'écoulement de la production - maïs et surtout fruits - nécessite la réalisation d'un Marché d'Intérêt National à Montauban, conditionnée par l'octroi de prêts avantageux. Réponse de l'administration : les prêts du Crédit Agricole à 3 % constituent des prêts à caractéristiques spéciales ayant permis la réalisation d'autres marchés-gares. En outre, le ministère de l'Agriculture et la Caisse des Dépôts et Consignations envisagent d'accorder des prêts avec amortissement différé pendant cinq ans. [...])



- Castelsarrasin

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (12 776 habitants<sup>477</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée par les Comtes de Toulouse au XII<sup>ème</sup>s., la cité accueille en 1870 l'Usine des Métaux de Castelsarrasin, inaugurant ainsi sa vocation industrielle. [...]); Principales activités (la Compagnie Française des Métaux occupe 1 200 salariés. Elle se consacre principalement aux produits issus de l'aluminium<sup>478</sup>. Malgré la présence de cette industrie importante, la ville reste avant tout un gros marché, en particulier pour les cultures fruitières et maraichères. [...]); Situation politique (la circonscription de Castelsarrasin est traditionnellement à gauche. Municipalité SFIO.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 19 août 1944 par des éléments de la Résistance.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (la municipalité souhaite ardemment l'implantation d'industries nouvelles dans la zone industrielle en cours d'aménagement.)

- Montauban

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (39 795 habitants<sup>479</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (créée au XII<sup>ème</sup>s. par les Comtes de Toulouse, la cité devient au XVI<sup>ème</sup>s une des deux capitales de la Réforme avec La Rochelle. Elle se soumet en 1628 à Richelieu après la chute de La Rochelle. [...]); Principales activités (la cité est d'abord un centre de transactions de produits agricoles. Ses marchés hebdomadaires et ses foires attirent de nombreux cultivateurs et négociants de toutes les régions du département. Sur le plan industriel, la ville a vu ses manufactures traditionnelles, notamment celles

---

<sup>477</sup> 13 739 habitants en 2013. (Insee)

<sup>478</sup> La Compagnie Française des Métaux fusionne cette année-là avec la Société des Tréfileries et laminoirs du Havre, Tréfilimétaux, puis passe, en 1967, sous le contrôle du groupe industriel français Pechiney. A la fin des années 1990, l'unité castelsarrasinoise est rachetée par la multinationale canadienne Alcan et passe, en 2007, sous le contrôle de la multinationale anglo-australienne Rio-Tinto. En 2013, le site est repris par l'allemand Trimet. (*La dépêche du Midi*, 14/07/2013) L'usine de Castelsarrasin emploie de nos jours 35 salariés. (Trimet-France, 01/2016)

<sup>479</sup> 57 921 habitants en 2013. (Insee)



du textile, décliner, même si on observe depuis peu un renouveau, en partie lié aux nouvelles usines agroalimentaires ; biscuiterie, pâtes alimentaires, plusieurs laiteries, dont l'une, à forme coopérative, est sans doute l'établissement le plus moderne du Sud-ouest, fabriques d'emballages pour fruits et légumes,...) ; Situation politique (municipalité Modérés-UNR-MRP.) ; Grands hommes (Ingres (1780-1867), peintre, natif de la ville.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 19 août 1944 par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 23 février 1950, puis le 23 mai 1952, pour des réunions RPF.)

**- 2.2.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Tarn-et-Garonne, du maire de Montauban, du maire de Moissac, du maire de Castelsarrasin et du directeur du domaine agricole « La Provençale », qui fera l'objet d'une visite par le chef de l'Etat.

**- 2.2.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur l'exploitation fruitière « La Provençale », visitée par le président de la république le 13 avril 1961. Elle détaille les caractéristiques de ce domaine combinant vergers et chambres froides pour la conservation des fruits d'hiver, pommes et poires.

**- 2.3 : « Gironde »**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département »**

**- Généralités**





## Normandie Université

Géographie départementale (le département comporte, quant au sol, cinq zones parallèles s'étendant du sud-est au nord-ouest : Landes, Graves, Palus, Côteaux, plateaux. [...]) ; Démographie (896 517 habitants<sup>480</sup>. Depuis 1901, la population a diminué de 26 % dans les communes rurales et augmenté de 42 % dans les villes. [...]) ; Situation politique (le département est largement favorable à l'UNR.) ; Economie, questions sociales (Bordeaux est le 6<sup>ème</sup> port de France en 1960 pour le trafic « Marchandises » (4 144 039 tonnes<sup>481</sup>.) Concentrée en grande partie dans l'agglomération bordelaise, l'industrie est surtout représentée par de petites et moyennes entreprises, même s'il convient de signaler l'importance des raffineries de pétrole, des industries chimiques et alimentaires. [...] Mais le département est, en premier lieu, agricole. Les principales productions sont le vin (4 millions d'hectolitres en 1960<sup>482</sup>), le maïs et les fruits. [...] Le problème majeur du département, c'est le sous-emploi généralisé : une enquête auprès des maires a révélé une main d'œuvre disponible de 12 233 personnes au 31 décembre 1959.<sup>483</sup> [...] Pour faire face à ce problème, une Société d'Équipement de la Gironde a vu le jour, chargée d'aménager trois zones industrielles dans l'agglomération bordelaise. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Montaigne (1533-1592), François Mauriac (1885-1970.)) ; Presse locale (*Sud-Ouest*, quotidien tendance modérée, tirage de 300 000 exemplaires ; *La France*, quotidien tendance radicale, tirage de 115 000 exemplaires ; *Les Nouvelles de Bordeaux et du Sud-Ouest*, quotidien tendance communiste, faible tirage ; *Le Courrier Français du Dimanche*, périodique à tendance catholique.) ; Principaux besoins du département (les principaux objectifs pour l'agriculture sont le développement de l'enseignement supérieur, la mise en valeur des marais et des sols non productifs (100 000 hectares à reconquérir soit le dixième de la superficie du département), l'augmentation des crédits affectés à la maîtrise du plan d'eau (drainages dans les marais, irrigation.)

---

<sup>480</sup> 1 505 517 habitants en 2013. (Insee)

<sup>481</sup> 8 527 990 tonnes en 2014. (Bordeaux-Port Atlantique, 01/2016)

<sup>482</sup> 5 à 6 millions d'hectolitres en 2010. (Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Agreste Viticulture, Service de la Statistique et de la prospective, 11/2010)

<sup>483</sup> 87 862 demandeurs d'emplois dans le département en 2014. (*Infos-Bordeaux*, 5/02/2016)



[...] Pour l'industrie, il convient d'attribuer des crédits plus importants pour les infrastructures indispensables à l'installation de gros complexes industriels, d'accélérer la réalisation du centre nucléaire de Gradignan<sup>484</sup>, d'augmenter les moyens de formation professionnelle. Il convient également de prévoir les futures autoroutes pour le transport, vers Madrid et Barcelone via Bordeaux. [...]) ; Doléances de la population (les Girondins s'inquiètent de la sous-industrialisation du département, que la mise en œuvre du Marché Commun rend plus inquiétante encore. C'est ainsi que plusieurs entreprises envisagent de licencier prochainement une partie de leur personnel. [...]) Réponse de l'administration : l'administration met tout en œuvre, en collaboration avec les collectivités locales, pour attirer des industriels en Gironde. Elle fonde de nombreux espoirs en l'efficacité des dispositions qui ont été prises par le décret du 15 avril 1960 concernant les primes spéciales d'équipement<sup>485</sup>, et de celles qui le seront dans le cadre de la politique nationale de développement régionale.)

- Bordeaux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (257 946 habitants en 1955, 400 000 habitants avec les communes limitrophes<sup>486</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la domination anglaise du XIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup>s. lui apporte une grande prospérité commerciale. Après les Guerres de Religion, la cité retrouve sa splendeur commerciale grâce au commerce avec les colonies, en particulier avec les Antilles.) ; Principales activités (comme vu précédemment, la ville est le 6<sup>ème</sup> port de France en 1960 pour son trafic « Marchandises » de 4 144 039 tonnes<sup>487</sup>. Concentrée en grande

---

<sup>484</sup> Le Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux-Gradignan est aujourd'hui une Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'université de Bordeaux, « Département Sciences et technologies ».

<sup>485</sup> Le décret n° 60-370 du 15 avril 1960 relatif à l'institution et à l'octroi de la prime spéciale d'équipement dispose qu'« il sera dorénavant considérée comme contribuant à la menace de chômage l'existence d'un nombre de jeune gens terminant leur scolarité spécialement élevé par rapport aux offres d'emploi que seront susceptibles de leur offrir les entreprises existantes ou prévues. La prime pourra en outre être attribuée dans les régions qui disposeraient d'un excédent de main d'œuvre d'origine rurale d'importance exceptionnelle, compte tenu de l'évolution prévisible de la production agricole et de l'amélioration des méthodes de culture ». (*Journal Officiel de la République Française*, 16 avril 1960, p. 3545.)

<sup>486</sup> 243 626 habitants en 2013, 1 178 335 habitants avec les communes limitrophes. (Insee)

<sup>487</sup> 8 527 990 tonnes en 2014. (Bordeaux-Port Atlantique, 01/2016)



partie dans l'agglomération bordelaise, l'industrie est surtout représentée par de petites et moyennes entreprises, même s'il convient de signaler l'importance des raffineries de pétrole, des industries chimiques et alimentaires. [...] La cité est aussi le siège d'une activité commerciale qui porte sur les produits locaux : bois et vin, et sur les ressources touristiques de la ville et de la région. [...] ; Situation politique (municipalité UNR marquée par la personnalité de son maire, Jacques Chaban-Delmas.) ; Grands hommes (Bertrand de Goth (1264-1314), devenu le pape Clément V.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 28 août 1944 sous la pression des maquis.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 20 septembre 1958, lors de la campagne du référendum sur la nouvelle Constitution, le 28 septembre suivant.)

- Langon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (5 231 habitants<sup>488</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville reçut la visite de Louis XIV et de sa mère, le 22 mai 1660. [...]); Principales activités (activité commerciale intense, en particulier pour le vin.); Situation politique (municipalité Indépendants-MRP-UNR-SFIO.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée les 23 et 24 août 1944, par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (Langon souffre d'un sous-emploi permanent. La ville place ses espoirs dans l'installation d'un « complexe industriel alimentaire ». Réponse de l'administration : l'administration préfectorale a inclus Langon dans la liste des villes dont elle appuiera les demandes de primes d'équipement<sup>489</sup>.)

- Libourne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>488</sup> 7 418 habitants en 2013. (Insee)

<sup>489</sup> Décret n° 60-370 du 15 avril 1960 relatif à l'institution et à l'octroi de la prime spéciale d'équipement, voir supra.



## Normandie Université

Démographie (19 474 habitants<sup>490</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo romaine, rebâtie par les Anglais au XIII<sup>ème</sup>s. Charles VIII l'assiégea et la prit en 1451. Elle devint alors définitivement française.); Principales activités (lieu de transit vers Bordeaux, la cité est aussi un centre important pour le commerce des vins. Si le vin est la richesse principale, il y a lieu de noter que l'industrie est honorablement représentée, à Libourne même par des fabriques de chaussures, et dans l'arrondissement par des capsuleries, des fabriques de papier, par une usine de caoutchouc. Dans la ville sont aussi représentées toutes les administrations traditionnelles : sous-préfecture, tribunal de Grande-Instance, banque de France, etc... [...]) Les élèves de la ville reçoivent l'instruction, entre autres, dans un lycée de construction très récente et moderne, pouvant recevoir plus de 1000 élèves. [...]); Situation politique (municipalité UNR, marquée par la personnalité de son maire, Robert Boulin.); Grands hommes (Elie Decazes (1780-1860), ministre de Louis XVIII.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 28 août 1944 par des éléments AS, FFI et FTP.)

### - Arcachon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (14 985 habitants.<sup>491</sup>); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est née d'un décret impérial, en 1857, pour exploiter les attraits de son climat et de ses bords de mer. [...]); Principales activités (les plages immenses, offrant toutes garanties de sécurité, en font la station balnéaire et familiale type. Ostréiculture en plein développement. [...]); Situation politique (municipalité UNR, qui développe des lotissements faisant de la cité la « résidence familiale type de l'Atlantique ».); Grands hommes (les frères Pereire, Emile (1800-1875) et Isaac (1806-1880), hommes d'affaires.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 22 août 1944 par des éléments de la Résistance.); Dernier passage du général de Gaulle (en septembre 1949, dans le

---

<sup>490</sup> 23 947 habitants en 2013. (Insee)

<sup>491</sup> 10 476 habitants en 2013. (Insee)



cadre des activités RPF.)

**- 2.3.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Gironde, du sous-préfet de Libourne, du sous-préfet de Langon, du commandant de la IV<sup>ème</sup> Région Militaire, du commandant de la III<sup>ème</sup> Région Aérienne, du commandant de la Marine à Bordeaux, du directeur de l'Ecole de Santé Navale, du cardinal-archevêque de Bordeaux, du grand rabbin de Bordeaux, du pasteur de Bordeaux, du maire de Talence, du député-maire de Libourne, du député-maire d'Arcachon, du député-maire de Pessac, du consul de Suisse à Bordeaux, du maire et conseiller général de Floirac, du Premier président de la Cour d'Appel de Bordeaux, du procureur général près la Cour d'Appel de Bordeaux, du président de la Chambre départementale d'Agriculture, du directeur de la Compagnie d'Aménagement des Landes de Gascogne<sup>492</sup> et du maire et conseiller général de Saint-Laurent-en-Médoc.

**- 2.3.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur la Faculté des Sciences de Talence, visitée par le président de la république le 15 avril et sur la Compagnie d'Aménagement des Landes de Gascogne, visitée par le président de la République le 16 avril.

**- 2.4 : « Dordogne ».**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

---

<sup>492</sup> Visitée par le chef de l'Etat le 16 avril.



Normandie Université

La note émane du cabinet du préfet de la Dordogne.

- Généralités

Géographie départementale (vaste plateau entaillé de multiples vallées, le département est boisé et soumis à un climat océanique. [...]); Démographie (377 900 habitants<sup>493</sup>, population aux 3/4 rurale, répartie en 580 communes, dont 378 ont moins de 500 habitants, et 11 seulement plus de 3000.) ; Situation politique (le département est traditionnellement au centre-gauche, avec des représentants radicaux ou socialistes, mais également UNR. [...]) ; Economie, questions sociales (il y a coexistence dans ce département agricole entre l'agriculture traditionnelle de subsistance, qui est le fait de la petite exploitation familiale, et quelques secteurs de haute qualité (vins de Monbazillac, foies gras,...) Les exploitations sont trop exiguës : sur les 44 000 exploitations, 30 % ont moins de 5 ha.<sup>494</sup> Des retards sont constatés dans l'équipement, l'adduction d'eau notamment. La déficience des transports publics de marchandises par voie ferrée ne permet pas aux produits du Périgord d'atteindre facilement aucune grande ville, Bordeaux mis à part. [...] Bien que non négligeable, le potentiel industriel du département est faible. Le manque de ressources énergétiques et minières explique en grande partie ce retard. L'industrie périgourdine est donc avant tout une industrie de transformation travaillant pour le marché local. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Montaigne (1533-1592) ; La Boétie (1530-1563) ; Fénelon (1651-1715.)) ; Presse locale (*La Dordogne Libre*, quotidien local tendance radical-socialiste, 6 000 exemplaires ; *Sud-Ouest*, quotidien régional tendance modérée, 23 000 exemplaires ; *La France-La Nouvelle République*, quotidien régional tendance centre-gauche, 18 000 exemplaires ; *Le Populaire du Centre*, quotidien régional tendance SFIO, 2 900 exemplaires ; *L'Echo du Centre*, quotidien régional communiste, 4 200 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (dans le domaine touristique, une

---

<sup>493</sup> 416 909 habitants en 2013. (Insee)

<sup>494</sup> En 2011, les 8 700 exploitations du département ont une surface moyenne de 63 ha. (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt, Service Régional de l'information statistique, économique et territoriale, *Agreste-Aquitaine*, 12/ 2011)



action massive devrait, compte tenu de son indiscutable vocation, faire du tourisme une des premières activités du département. Il convient pour cela de conserver, restaurer ou mettre en valeur les innombrables richesses préhistoriques et historiques du département : gisements, sites et monuments. [...] Il convient également de moderniser les structures des exploitations agricoles : remembrement des parcelles et amélioration de l'habitat rural, en général archaïque. Enfin, il faut renforcer, rénover et adapter un équipement scolaire insuffisant, vétuste et inadapté.) ; Doléances de la population (la population déplore l'isolement du département qui voit les grands axes de communications passer de part et d'autre, et son développement insuffisant. Les agriculteurs épousent toutes les revendications générales de l'agriculture, demandent des réformes en leur faveur, mais voudraient maintenir les structures actuelles de la petite exploitation familiale traditionnelle. [...] Les ouvriers se plaignent des bas salaires dus à la pression que fait peser sur le marché du travail le sous-emploi latent. Un effort accru d'investissement dans tous les domaines, agricole, urbain, voirie, scolaire et sanitaire, est demandé par tous. La conscience du « Sud-ouest, région sous développée au même titre que les pays d'Outre-mer » est de plus en plus vive. Réponse de l'administration : un effort d'accélération des travaux d'équipement, en particulier de l'adduction d'eau, est en cours. Un plan d'action économique et touristique est en cours d'élaboration. Pour sa mise en œuvre, création d'une « Association pour le développement économique de la Dordogne » et d'un Office départemental du Tourisme. [...])

- Périgueux

La note du cabinet du préfet de la Dordogne présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (40 785 habitants<sup>495</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville se relève des invasions barbares autour de son monastère du Puy-Saint-Front. [...] Un nouvel essor sous le Second-Empire et la III<sup>ème</sup> République la consacra parmi les premières villes du Sud-ouest.) ; Principales

---

<sup>495</sup> 30 036 habitants en 2013 (Insee)



activités (siège des services administratifs et judiciaires, le chef-lieu du département ne possède pas d'établissements industriels vraiment importants, mis à part les ateliers de la SNCF (1500 ouvriers<sup>496</sup>.) [...] Située au centre d'un département essentiellement agricole, la cité est le siège de marchés actifs. En outre, pour le touriste, la ville se présente non seulement comme un relais gastronomique et une halte sur l'ancienne route de Saint-Jacques-de-Compostelle, mais comme une véritable ville musée, où la continuité artistique est saisissante : époque gallo-romaine, pré-romane, romane, médiévale et Renaissance ont laissé leurs traces. Un effort notable d'équipement urbain et de construction se poursuit depuis 1945, afin de donner à cette vieille cité des conditions de vie modernes.) ; Situation politique (municipalité UNR-Radicaux Valoisien.) ; Grands hommes (Pierre Daumesnil (1776-1832), général d'Empire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 19 août 1944, à la suite d'un accord conclu entre l'occupant et des membres de l'AS.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 5 mars 1945, en tant que chef du Gouvernement provisoire de la République française.) ; Doléances de la population de la ville (les périgourdiens souhaitent l'aménagement d'une zone industrielle pour le développement économique de leur ville. Réponse de l'administration : l'étude pour l'aménagement de la zone industrielle est en cours d'étude sous l'égide de la Chambre de Commerce.)

- Bergerac

La note du cabinet du préfet de la Dordogne présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (23 622 habitants<sup>497</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, son essor urbain et économique remonte au XII<sup>ème</sup>s. Elle est achetée en 1340 par Philippe VI de Valois, devenant ainsi ville royale. [...]) ;

---

<sup>496</sup> 75 salariés en 2014. (*Journal Officiel du Sénat* du 6/11/2014, page 2462.)

<sup>497</sup> 28 063 habitants en 2013. (Insee)





Normandie Université

Principales activités (si elle possède une poudrerie nationale<sup>498</sup>, la ville est avant tout le chef-lieu du plus riche terroir du département. Le canton est essentiellement viticole ; il bénéficie, entre autres, de l'appellation « Monbazillac ». [...] Le canton, est aussi producteur de tabac de qualité. [...]); Situation politique (municipalité UNR-Radicaux Valoisien.) ; Grands hommes (bien que né à Paris, Savinien de Cyrano dit de Bergerac (1619-1665), l'écrivain qui a inspiré Edmond Rostand, appartient à la tradition locale.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 21 août 1944 par des éléments de l'AS.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les Bergeracois souhaitent l'implantation de nouvelles industries, avec des salaires plus élevés. Réponse de l'administration : l'administration souhaite la création de 1500 emplois nouveaux, par création de 2 ou 3 usines, et le maintien ou même l'augmentation de la capacité de production de la Poudrerie. Une demande de prêts a été faite auprès du Fonds national d'aménagement du territoire, en vue de l'équipement de la zone industrielle.)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...), établies par le cabinet du préfet de la Dordogne, du préfet lui-même, du secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet de Bergerac, du maire de Périgueux, l'évêque de Périgueux et de Sarlat et présente l'ordre protocolaire selon lequel les parlementaires du département doivent être classés.

#### - 2.5 : « Lot-et-Garonne ».

---

<sup>498</sup> Rachetée par le groupe franco-allemand Nexter, concurrencée par l'Inde et la Chine, la Société Nationale des Poudres et Explosifs cesse son activité à Bergerac en 2007. Des plans de relance de l'activité sont à l'étude. (*Sud-Ouest*, 31/12/2014)



**- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités

Géographie départementale (au cœur du Bassin d'Aquitaine, de part et d'autre de la vallée moyenne de la Garonne, entre les plateaux du Périgord au nord, du Quercy à l'est, des collines de l'Armagnac et de la forêt landaise au sud et au sud-ouest, se trouve le Lot-et-Garonne. [...]); Démographie (265 500 habitants<sup>499</sup>.); Situation politique (deux influences prédominantes dans le département : celle du radicalisme et celle du communisme agraire. Ces influences et les structures correspondantes marquent cependant un déclin : des tendances, sinon des forces nouvelles, se frayent, dans les couches plus jeunes, une voie encore hésitante et difficile (syndicalisme constructif, mouvement des jeunes agriculteurs, etc...) [...]); Economie, questions sociales (le département a une vocation agricole, avec une orientation de plus en plus marquée vers l'arboriculture : pêches, prunes, pommes, poires... Ce secteur arboricole s'industrialise peu à peu, sur un petit nombre d'exploitations de grande superficie ; ce secteur qui est le fait, notamment, de colons rapatriés de Tunisie et du Maroc, joue un rôle pilote suscitant des espoirs. [...]) L'industrie du Lot-et-Garonne ne représente qu'une part réduite de l'activité du département. [...] Plusieurs établissements scolaires sont en cours de construction : à Nérac, à Agen, à Marmande, à Agen...) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Lacepède (1756-1826), naturaliste.) ; Presse locale (*Sud-Ouest*, quotidien apolitique, 25 500 exemplaires ; *La Dépêche du Midi*, quotidien tendance radicale, 14 600 exemplaires ; *Le Courrier Français*, hebdomadaire tendance MRP, 7 000 exemplaires. [...]) ; Principaux besoins du département (il convient d'orienter le secteur agricole vers les productions pour lesquelles le département est le mieux doué avec comme objectif la vente de produits de qualité très élaborés. Cet objectif ne pourra être atteint qu'en soutenant l'effort déjà entrepris en matière de formation professionnelle, de vulgarisation, d'améliorations foncières, de remembrement,

---

<sup>499</sup> 333 180 habitants en 2013. (Insee)



d'irrigation. Mais de toute évidence, une mise en valeur de l'agriculture ne peut se borner à accroître et améliorer la production sans se soucier d'en assurer l'écoulement sur les marchés intérieur et extérieur. A cet objet répondent les marchés d'intérêt national, dont deux sont en cours de réalisation, à Agen et Villeneuve-sur-Lot, par une société d'économie mixte. [...] En vue d'accélérer la croissance économique du département, les investissements publics joueront un rôle multiplicateur décisif : dès 1961 s'ouvrent d'importants chantiers : pont de Layrac, automatique urbain d'Agen, câble souterrain Agen-Villeneuve, lycée mixte de Nérac, cité technique d'Agen, collège technique de garçons de Villeneuve-sur-Lot, laboratoire vétérinaire départemental, hôpital psychiatrique départemental,... Enfin, doit être évoquée la question du développement touristique : le Lot-et-Garonne ne prétend pas y avoir une vocation marquée, mais à notre époque de déplacements fréquents, le style du département, son économie, sa situation géographique à un carrefour important, le prédisposent à un tourisme de passage, à un tourisme de séjour pour une clientèle modeste recherchant des vacances reposantes, à un tourisme technique et commercial enfin.) ; Doléances de la population (un reste d'amertume, soigneusement entretenu, subsiste chez les Anciens combattants<sup>500</sup>. Une certaine émotion s'est fait jour à la suite des récentes ordonnances de lutte anti-alcoolique tendant à la disparition progressive, moyennant indemnité de rachat, de certains débits de boissons [...]).

- Agen

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (32 500 habitants<sup>501</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville fut victime de la longue rivalité franco-anglaise et des Guerres de religion. La ville reprend son essor au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (nœud routier et ferroviaire, la ville est

---

<sup>500</sup> Le 30 septembre 1958, le Général a chargé l'économiste Jacques Rueff d'élaborer un programme de redressement de l'économie française. Concernant le budget de l'Etat, un effort fiscal considérable est programmé, visant à lutter contre l'inflation. Parmi les mesures figure une diminution drastique de la retraite des Anciens combattants. Dès le déplacement présidentiel en Bourgogne d'avril 1959, un mois auparavant, les Anciens combattants appellent à boycotter les cérémonies qui ponctuent les voyages officiels.

<sup>501</sup> 34 344 habitants en 2013. (Insee)



essentiellement un très gros marché agricole. Les abattoirs et frigorifiques, demain, le marché-gare, confirment cette vocation. Les foires, nombreuses et très anciennes, attirent une foule considérable. [...] ; Situation politique (depuis plusieurs décades, le parti Radical est l'arbitre des élections municipales. Municipalité radicale.) ; Grands hommes (Lacepède (1756-1826), naturaliste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 20 août 1944 par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 18 avril 1950, à l'occasion, d'une réunion RPF, de même le 23 mai 1952.)

- Nérac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 255 habitants<sup>502</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville se reconstruit après les Grandes invasions autour de son prieuré bénédictin. Le siècle d'or de la cité se situe au XVI<sup>ème</sup>s. où Nérac se hisse au rang de capitale politique et religieuse, les grands personnages de la Réforme y résident, Henri IV y passe une partie de son adolescence. La révocation de l'Edit de Nantes réduit sensiblement l'activité de la cité. La Révolution porte un coup fatal à la ville : le trafic, détourné par la construction de vastes chaussées à travers les Landes assainies, se réduit peu à peu.) ; Principales activités (Nérac est essentiellement un marché agricole, ainsi qu'un centre administratif. [...]); Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Henri IV (1553-1610.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 19 août 1944 par des éléments maquisards, FFI et FTP.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

- Marmande

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (12 368 habitants<sup>503</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville

---

<sup>502</sup> 7 070 habitants en 2013. (Insee)

<sup>503</sup> 18 028 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

(née autour d'un château au XI<sup>ème</sup>s. qui contrôlait la Garonne, la citée devient au XII<sup>ème</sup>s. une place importante du Comté de Toulouse. [...] Henri IV s'en rend maître en 1576.) ; Principales activités (capitale de la tomate : la ville est centre et marché d'une importante aire de production agricole. La construction d'un marché-gare est prévue pour écouler une importante production. [...]) ; Situation politique (municipalité Centre-gauche.) ; Grands hommes (deux anciens ministres de la Guerre : Léopold Faye et le général Brun qui fut ministre en 1912.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée en août 1944 par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

### - Villeneuve-sur-Lot

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 784 habitants<sup>504</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, la ville bénéficie des travaux effectués par les Anglais pour rendre le Lot navigable : 11 barrages sont édifiés entre 1296 et 1311. Un trafic fluvial important de vins, d'actives relations avec le Massif Central assurèrent la prospérité de la cité. [...]) ; Principales activités (sous-préfecture très vivante, Villeneuve-sur-Lot est un centre commercial et culturel à la zone d'attraction étendue. Sa fonction économique essentielle est celle d'un marché et d'un lieu de transformations des produits agricoles. Capitale de la prune, la ville a prévu la construction d'un Marché d'Intérêt National pour permettre le conditionnement et l'expédition des primeurs et pruneaux. [...] La construction d'un lycée pour filles est prévue au plan 1962/1965, ainsi qu'un collège d'enseignement technique. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Georges Leygues, ancien ministre des Colonies, président du Conseil de 1920 à 1921.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée avec le concours de plusieurs groupes résistants actifs dans le Villenevois.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

---

<sup>504</sup> 23 462 habitants en 2013. (Insee)



**- 2.5.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de Lot-et-Garonne, du maire d'Agen, du maire de Villeneuve-sur-Lot, du maire de Marmande et du maire de Nérac.

**- 2.6 : « Landes ».**

**- 2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (le département est formé de deux parties très distinctes : les Landes proprement dites, forêt de pins maritimes, et, au sud de L'Adour, la Chalosse, pays de collines voué à l'agriculture traditionnelle, avec prédominance du maïs et de l'élevage de volailles. [...]); Démographie (248 900 habitants<sup>505</sup>.); Situation politique (avant 1939 la vie politique landaise était contrôlée exclusivement par le parti Radical-socialiste qui monopolisait la représentation parlementaire. [...] Il a été remplacé depuis 1945 et jusqu'à l'avènement de la Vème République par la SFIO. [...] Les élections qui suivirent le 13 mai 1958<sup>506</sup> marquèrent un tournant dans l'évolution politique du département : si l'UNR ne balaya certes pas la SFIO de toutes ses positions, elle modifia assez profondément en sa faveur l'assiette politique du département. [...] Néanmoins, la SFIO demeure bien implantée et possède toujours une audience certaine dans les milieux ruraux.) ; Economie, questions sociales (Sur les 248 900 habitants des Landes, 81 % sont des ruraux. Les agriculteurs représentent 47,2 % de la population active contre 20,6 %

---

<sup>505</sup> 397 226 habitants en 2013. (Insee)

<sup>506</sup> Elections législatives des 23 et 30 novembre 1958, élections municipales des 8 et 15 mars 1959.



## Normandie Université

dans la France entière<sup>507</sup> et les ouvriers et employés 22,4 % contre 44,5 % dans la France entière<sup>508</sup>. Par ailleurs, les cadres et membres des professions libérales sont peu nombreux. Ces éléments témoignent des insuffisances et des inégalités dont souffre le développement de l'économie landaise. [...] Les Landes comptent cependant des activités dont le dynamisme constitue un pôle d'attraction. Il en va ainsi de la culture du maïs (le département est le premier producteur français), de l'aviculture, des papeteries, du tourisme (le département a attiré 37 000 touristes en juillet 1960 et 39 000 en août<sup>509</sup>. [...]) ; Personnages illustres du passé (le Général Lamarque (1770-1832),...) ; Presse locale (les quotidiens *Sud-Ouest* et *La Nouvelle République-La France* consacrent des pages locales au département. A signaler la grande influence dans les campagnes de l'hebdomadaire catholique régional, le *Courrier Français*.) ; Principaux besoins du département (le département doit axer son effort dans les trois domaines agricole, forestier et touristique, qui sont sa caractéristique, l'industrie, le commerce et l'artisanat étant directement fonction de ces activités. Pour l'agriculture, plusieurs aménagements fonciers sont souhaitables : remembrement, assainissement, voirie, adduction d'eau, électrification. La commercialisation des produits doit être améliorée par l'utilisation systématique des labels. [...] Pour la forêt, l'action doit tendre à accroître la production de bois par l'utilisation de procédés modernes de culture ainsi que par un reboisement intensif. [...] Enfin, pour le tourisme, l'accent doit être mis sur le tourisme social, dont l'expansion rapide est à prévoir.)

### - Mont-de-Marsan

La note présente les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 000 habitants<sup>510</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée en 1133, la cité est la tête de ligne de la voie fluviale vers Bayonne, rôle

---

<sup>507</sup> 3,2 % dans le département en 2013 (Insee, 28/11/2014) contre 1,9 % dans la France entière en 2014. (Insee, Enquête Emploi)

<sup>508</sup> Les ouvriers représentent 29,8 % et les employés 26 % des actifs dans le département en 2013 (Insee, 28/11/2014) contre 20,5 % des actifs dans la France entière pour les ouvriers en 2014 et 28,3% des actifs dans la France entière pour les employés, en 2014 également. (Insee, Enquête Emploi)

<sup>509</sup> Près de 2 millions de touristes dans le département en 2015. (Département des Landes, *XL Magazine*, 29/10/2015)

<sup>510</sup> 31 334 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

qu'elle conservera jusqu'au XIX<sup>ème</sup>s. et l'avènement du chemin de fer. [...]); Principales activités (centre rural, centre commercial, l'importance de la ville vient surtout des casernes et établissements militaires.); Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Claude des Mesmes (1595-1650), ambassadeur, négociateur des traités de Westphalie en 1648.) ; Libération de la ville (libérée le 21 août 1944 par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (réunion du RPF dans la cité le 17 avril 1950.)

### - Dax

La note présente les principales informations concernant la ville.

Démographie (14 557 habitants<sup>511</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, wisigothique, passée plus tard sous suzeraineté anglaise, la ville est prise par Charles VII en 1442. [...]); Principales activités (centre rural, centre de transaction pour le bois et nœud ferroviaire, la cité est aussi un centre touristique grâce à son thermalisme réputé. [...]); Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Raphaël Milliès-Lacroix (1850-1941), ministre des Colonies.) ; Libération de la ville (le 22 août 1944 par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 7 septembre 1947, pour une réunion organisée par le RPF à la mairie sans participation des autorités administratives.)

### - Saint-Sever

La note présente les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 822 habitants<sup>512</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, la ville s'est reconstituée ensuite autour d'un monastère bénédictin à partir du VII<sup>ème</sup>s. [...]); Principales activités (cité agricole et commerciale, pour le foie gras en particulier. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Père de Cloche, né en 1628, général de l'ordre des Frères Prêcheurs de 1686 à sa mort en 1720.) ; Libération de la ville (le 16 septembre 1944 le Comité cantonal de la Libération désigne une nouvelle délégation municipale.)

---

<sup>511</sup> 20 776 habitants en 2013. (Insee)

<sup>512</sup> 4 732 habitants en 2013. (Insee)





- Tartas

La note présente les principales informations concernant la ville.

Démographie (2 825 habitants<sup>513</sup>.); Principales activités (centre agricole, mais aussi industriel, avec l'importante usine de cellulose, qui emploie 350 employés; la papeterie est en conflit, depuis 1947, avec les Sociétés de pêche pour l'irritante question de la pollution des eaux.<sup>514</sup> [...]); Situation politique (municipalité SFIO.); Grands hommes (Du Camp d'Orgas, poète de la fin du XVII<sup>ème</sup>s.); Libération de la ville (le maire fut maintenu jusqu'à la désignation d'une délégation municipale nouvelle le 3 octobre 1944 par le Comité local de Libération.)

- Mugron

La note présente les principales informations concernant la ville.

Démographie (1 553 habitants<sup>515</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée en 1074, la cité, avec son port sur l'Adour, est importante sous l'Ancien régime pour le commerce des vins de Chalosse. [...]); Principales activités (centre de commerce agricole, la ville connaît aussi une vive activité de coordination rurale: syndicat intercommunal d'adduction d'eau, cave coopérative, caisse locale de crédit agricole, etc...); Grands hommes (Jacques Desclaux, confesseur du cardinal de Richelieu, évêque de Dax, mort en 1658.); Libération de la ville (une délégation municipale nouvelle fut désignée le 8 septembre 1944 par le Comité local de Libération.)

- Montfort

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (1 227 habitants<sup>516</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (bastide importante du XIII<sup>ème</sup>s.); Principales activités (centre agricole,

---

<sup>513</sup> 3 201 habitants en 2013. (Insee)

<sup>514</sup> Rachetée en 1999 par le groupe canadien Tembec, l'usine de Tartas emploie de nos jours 290 personnes pour produire de la pâte à cellulose. (Institut National de l'Audiovisuel, « *Empreintes Landaises* », 02/2016)

<sup>515</sup> 1 439 habitants en 2013. (Insee)

<sup>516</sup> 1 161 habitants en 2013. (Insee)



engraissement et vente du bétail. [...]) ; Grands hommes (Serge Barranx (1867-1959), poète et romancier.)

**- 2.6.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet des Landes, du sous-préfet de Dax, du député-maire de Mont-de-Marsan, de l'évêque d'Aire et de Dax, des députés des circonscriptions du département, du maire de Tartas, du maire de Saint-Sever, du chef de la Résistance départementale pendant la guerre et du commandant du Centre d'Expériences Aériennes Militaires de Mont-de-Marsan.

**- 2.6.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur la base aérienne de Mont-de-Marsan qui abrite en particulier le Centre d'Expériences Aériennes Militaires de l'Armée de l'Air, le CEAM, visité par le président de la République le 12 avril, au premier jour de son voyage.

**- 2.7 : « Comptes ».**

Le sous-dossier contient un feuillet récapitulant les dépenses de pourboires divers versés lors du voyage aux agents des préfectures, aux agents de la SNCF ou des Wagons-lits, etc... Montant total : 147 000 francs<sup>517</sup>. Des cadeaux - non précisés - ont en outre été remis aux préfets des Landes, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de Dordogne et de Gironde.

**- 2.8 : « Presse régionale et Suisse ».**

---

<sup>517</sup> Soit 2 250 euros valeur 2015. (Insee)



Le sous-dossier du carton d'archives AC 72 conservé à la Fondation Charles de Gaulle, daté du « 14 avril 1961 », contient la Une du *Petit Bleu de l'Agenais*, quotidien départemental d'informations, qui titre ce jour là sur la « seconde étape du Général de Gaulle à Agen », la veille.

L'article relate l'arrivée du président de la République dans la ville :

« A 18 heures, le Général, précédé et suivi de motocyclistes, a fait à Agen son entrée par la Porte du Pin, et, au milieu d'une triple haie de spectateurs, rangés sur chacun des trottoirs, s'est rendu debout dans sa voiture à l'hôtel de ville. [...] A l'entrée de l'hôtel de ville notre hôte et sa suite sont accueillis par M. le maire. Celui-ci s'entretient un moment dans son cabinet avec le général de Gaulle puis lui présente MM. Les adjoints et MM. Les conseillers municipaux. [...] Le Général passe ensuite dans la salle des Commissions où lui sont présentées les personnalités locales, membres des Commissions administratives des Hospices et du Bureau d'Aide sociale, dirigeants de l'office d'HLM, présidents de la Croix-Rouge et de la société Académique d'Agen, receveur municipal, chef des services municipaux, etc... [...] Le cortège se rend ensuite à la préfecture ».

Le journal publie ensuite in-extenso le discours prononcé place Armand-Fallières « noire de monde » :

- « Si je vous remercie, c'est sans doute pour moi-même, c'est aussi, à travers moi, pour la France, car, soyez sûrs, que même en dehors d'Agen, de beaucoup d'endroits de notre pays et du monde, on regarde et on entend ce qui se passe ici ce soir, et on y voit ce que nous y voyons tous, c'est-à-dire la preuve de notre unité française. La preuve que nous sommes un seul peuple, un grand peuple avec ses résolutions, sa foi et son espoir. [...] Parmi les devoirs de la France, il y en a un qui est immédiat, qui remplit nos esprits à tous en ce moment. C'est de faire en sorte que la France cesse d'être engagée en Algérie dans une situation qui, à la fin des fins, lui coûterait plus cher qu'elle ne pourrait lui rapporter, et que, par conséquent, elle offre à ceux qui sont en face d'elle - et qui, jusqu'à présent, n'ont pas voulu l'entendre - elle offre, fraternellement, malgré tout, la paix et l'association, mais à condition qu'on en veuille. Ce devoir là, la France est en train de l'accomplir. [...] Dans le



monde d'aujourd'hui, la France a un autre devoir, elle doit aller au devant des hommes. Jamais à aucune époque elle n'a eu de raisons d'être ce quelle fut toujours, c'est à dire une nation humaine. Il y a sur notre globe trois milliards d'hommes, parmi lesquels deux milliards ne mangent pas à leur faim. Il y a tout un ensemble de pays qui, peu à peu, lèvent la tête, veulent sortir de leur misère et de l'humiliation. Sans doute, ce grand mouvement faut-il qu'il s'accomplisse sans drame, sans guerre, et sans déchirement, mais il faut qu'il s'accomplisse, et la France est toujours prête à aider ceux qui ont besoin d'elle. J'ai d'ailleurs dit, je le répète ici, qu'elle le démontre tous les jours. Car, peut-être ne le savez vous pas, elle dépense pour d'autres pays qui ont besoin de son concours, par rapport aux revenus de chacun de ses enfants, plus qu'aucun autre pays au monde. On n'a donc pas de leçons à nous donner dans le domaine de la fraternité, mais pour pouvoir remplir cette tâche mondiale qui est la sienne, il est bien sûr qu'il faut que la France en ait les moyens et cela implique qu'à l'intérieur d'elle-même, elle acquiert, par les moyens d'aujourd'hui, la puissance, le rayonnement et l'influence. Qu'est ce que cela veut dire ? Cela veut dire que nous sommes un peuple ancien qui doit être un jeune peuple et qui, du reste, est en train de le devenir. Un peuple qui est en train de se renouveler. Les moyens modernes, vous le savez, se prêtent aujourd'hui, d'une manière magnifique, à cette transformation dont je parle et, du reste, dans votre région, dans votre département, depuis que j'y suis, je vois partout des signes de ce rajeunissement, de ce renouvellement. [...] Marchons notre chemin, nous la France. Nous avons nos difficultés. Qui n'en a pas ? Les morts seuls ne rencontrent pas d'obstacles, et nous vivons. [...] Nous ne sommes pas particulièrement à plaindre, croyez-moi, parmi les pays de la Terre. Nous avons donc le droit et le devoir d'être fiers de nous-mêmes, mais aussi le devoir d'être généreux [...] ».

Puis le journal reprend son récit :

« Longuement applaudi, le Général de Gaulle entonne *La Marseillaise* que tout le public unanime et d'un seul cœur reprend avec lui. Et quand le président revient vers la préfecture, d'innombrables mains se tendent vers lui tandis que les cris de « Vive de Gaulle ! » retentissent, et que l'on doit fermer les grilles pour arrêter l'élan des admirateurs. Après s'être entretenu quelques instants dans le cabinet de M. le



Normandie Université

préfet, avec MM. les parlementaires de Lot-et-Garonne, le Général a été salué par MM. les maires du département réunis. Il a conversé longuement avec eux, les interrogeant tour à tour « pour son information personnelle, » a-t-il dit. Il a ainsi passé en revue la question des adductions d'eau, de l'électricité, des chemins vicinaux, des calamités agricoles, des écoles, de l'assurance-maladie, des productions agricoles, de l'implantation souhaitable des usines. Et, après leur avoir demandé de s'adapter au nouveau régime de stabilité financière et d'évolution économique, en terminant sa brève et paternelle allocution, le général de Gaulle a rendu un spécial hommage à MM. les maires à propos de la façon remarquable dont ils administrent leur commune. Passant ensuite dans le Salon vert, le président de la République, y est accueilli par le président du conseil général qui lui dit combien ses collègues désirent qu'une paix libérale intervienne au plus tôt en Algérie, et qui attire son attention sur l'état de sous-équipement du département, en particulier en matière scolaire. [...] Le président du conseil général présenta alors au Général chacun des conseillers généraux, parmi lesquels on notait quelques absents, et le chef de l'Etat passe aussitôt après dans la grande salle des Fêtes de la préfecture où l'attendent les Corps constitués et où l'on remarque les robes des membres de la magistrature, du barreau, et de l'enseignement... Après avoir été salué par chacune des personnalités qui lui ont été présentées, le président de la République a dit combien il était favorablement impressionné par l'ensemble des qualités que représentent dans tout le pays les Corps constitués, véritable armature de la nation. [...] A 20 h 30 a eu lieu à la préfecture un dîner d'une trentaine de convives réunis autour du général de Gaulle et auquel a pris part le Premier ministre. [...] Un peu après 22 heures, le général de Gaulle regagnait ses appartements. [...] Enfin notons que le Syndicat d'initiative a offert un grand dîner à tous les membres de la presse qui suivent le président de la République dans son voyage à travers le Sud-ouest. Parti à 8h30 pour Nérac, le cortège présidentiel marque une pause à Passage d'Agen et le Général serre les multiples mains tendues par la foule qu'il remercie, ainsi que son maire, de son accueil, véritable témoignage de l'unité française. [...] Même accueil, même affluence à Roquefort, Moncaut, Saumont, Calignac,... [...] ».

Toujours en Une, le quotidien se fait l'écho des réactions aux discours sur



l'Algérie tenus par le président de la République. Les voyages en province sont pour les observateurs - et aussi pour le GPRA - l'occasion de jauger les inflexions de la politique algérienne du général de Gaulle :

« Dans les discours et allocutions prononcées par le chef de l'Etat devant des auditoires « réceptifs », on perçoit toujours les mêmes thèmes qui reviennent régulièrement :

- Le règlement nécessaire et urgent du problème algérien ;
- Le devoir qu'a la France de se défendre elle-même, en liaison avec le monde libre ;
- Le rôle de la France dans le monde et sa mission humaine.

Mais ce sont évidemment les propos que tient le général de Gaulle sur l'Algérie qui sont examinés en priorité par les observateurs politiques. Les hommes du GPRA sont, depuis la conférence de presse du Général<sup>518</sup>, parfaitement au courant de la position française. On attend d'eux une réponse. [...] Mais le GPRA prend son temps. Les observateurs estiment que la réponse de Tunis ne serait pas connue avant la fin de la semaine, ou plutôt au début de la semaine suivante, car le président de la République pourrait, lors du discours qu'il prononcera à Bordeaux en conclusion de son voyage, être encore plus net - s'il est possible - qu'il l'a été jusqu'à présent ».

Le sous-dossier contient également deux pages du quotidien *La France*, qui titre, dans son édition du 14 avril : « Ovation à de Gaulle de Montauban à Agen ».

Le journal reprend les propos tenus à Montauban par le chef de l'Etat, à propos des pays sous-développés :

« A tout cet ensemble d'hommes qui sont deux milliards sur trois, qui sortent

---

<sup>518</sup> Le 11 avril 1961, la veille du voyage, le président de la République évoque, lors d'une conférence de presse à l'Elysée, l'avenir de l'Algérie. Plus d'un an après le discours de septembre 1959 sur l'autodétermination, après l'allocution du 4 novembre 1960 dans laquelle il évoquait « une République algérienne », après le référendum du 8 janvier 1961 sur sa politique d'autodétermination, approuvé par les Français à 75 %, le président de la République rappelle lors de cette conférence l'enjeu des négociations sur le destin futur de l'Algérie. (Annoncées le 30 mars 1961 par le gouvernement français et le GPRA, ces négociations ouvertes à Evian sont alors temporairement ajournées.) Au cas où l'Algérie choisirait une indépendance sans association avec la France, prévient le Général, cette dernière se retirerait, laissant l'Algérie « sombrer dans le chaos et la misère ». Mais, poursuit-il, la France poursuivrait son aide si l'Algérie choisissait une voie propre sans nier son rapport privilégié avec l'ancienne puissance coloniale.



à leur tour de la misère, de la contrainte, de l'humiliation et qui lèvent la tête et qui regardent vers leur destin, eh bien, à tous ces hommes là, nous disons que nous voulons les aider. Nous sommes convaincus que c'est là le chemin où il faut que le monde s'engage. Nous sommes le pays humain par excellence. De toutes les nations du monde, nous sommes celle qui donne à ceux qui n'ont pas atteint le niveau qu'ils voudraient, le plus par rapport aux revenus de chacun de ses habitants [...] ».

Le quotidien relate ensuite en pages intérieures l'étape effectuée par le chef de l'Etat sous le titre : « Détendu et souriant, le chef de l'Etat a suscité, tout au long de cette seconde étape, le plus vif enthousiasme ».

« A la préfecture de Mont-de-Marsan, un lit spécial a été construit, mais celui-ci bat tous les records établis précédemment par les autres préfectures. Il mesure en effet 2 mètres 25. [...] A Pommevic, le Général se même à la population. [...] A Valence-d'Agen, comme à son habitude, il se perd dans la foule qui l'acclame. [...] En quittant la mairie [d'Agen], le Général s'est, une fois de plus, mêlé à la foule, une foule énorme qui, selon certaines estimations, dépassait vingt mille personnes sur le parcours emprunté par le cortège présidentiel et vingt mille autres sur la place Armand Fallières [...] ».

Le journal relate également que des mesures de sécurité ont été prises pour assurer la sérénité du voyage officiel :

« Bordeaux : dans le cadre des mesures de sécurité prises pour le voyage du chef de l'Etat, quatre personnes ont été interpellés hier matin [le 13 avril] par la police où elles sont, dans les locaux de celle-ci, gardées à vues. Bayonne : Les sept personnes considérées comme « activistes » arrêtées et gardées à vue par la police de Bayonne par mesure préventive de maintien de l'ordre en raison de la visite présidentielle dans les Landes, ont été remises en liberté en fin de matinée [le 14 avril.] Une huitième, retenue au commissariat de Saint-Jean-de-Luz, a bénéficié de la même mesure. Les personnes retenues avaient été autorisées, hier, à passer la nuit dans un hôtel voisin, sous la surveillance de la police. Le député de la circonscription et le maire de la ville avaient rendu visite aux détenus au commissariat de police de Bayonne. Tous les parlementaires des Basses-Pyrénées avaient effectué une démarche auprès du préfet des Basses-Pyrénées afin que la détention ne fut pas



prolongée jusqu'au samedi [le 15 avril, veille de la fin du voyage.] Satisfaction leur a été donnée ».

Le quotidien ne précise pas la nature de l'engagement des personnes gardées à vue.

Le sous-dossier contient également un article des *Nouvelles-Soir de Bordeaux et du Sud-Ouest*, qui publie, dans son édition du 14 avril, un appel du Comité départemental d'action laïque, titré : « Abstenez-vous de participer aux manifestations et cortèges organisées à l'occasion du voyage présidentiel ».

L'appel proteste contre l'aide apportée à l'enseignement privé confessionnel<sup>519</sup> « qui, malgré les dénégations officielles, est par essence et par vocation un concurrent à l'enseignement laïque » et exige « une nationalisation de l'enseignement qui étendra à tous le bénéfice du statut laïque de nos institutions ». Pour ces raisons, « le Comité départemental d'action laïque, considérant la lourde responsabilité du chef de l'Etat [sur ces questions], demande à tous les laïques, républicains, démocrates, parents d'élèves, élus, enseignants, de s'abstenir de participer aux manifestations et cortèges prévus à l'occasion du voyage présidentiel dans notre département. Par votre absence, vous prouvez au président de la République l'attachement des Girondins à l'idéal laïque [...] ».

Le sous-dossier contient enfin un article de *La Dordogne Libre*, qui relate brièvement, dans son édition du 14 avril, la seconde journée du voyage :

« La seconde étape du voyage s'est déroulée dans le calme, sans aucun incident. Le Tarn-et-Garonne, et plus particulièrement la région de Grisolles et celle de Montauban, sont cependant connues pour être des fiefs qui sont loin d'être gaullistes. Malgré quelques mesures de sécurité prises à la veille de l'arrivée du Général dans ce département, beaucoup craignaient, sinon des manifestations hostiles, au moins quelques notes discordantes. Or, l'accueil de Montauban, s'il n'a pas eu le caractère enthousiaste de celui de Castelsarrasin et surtout d'Agen, a été

---

<sup>519</sup> Prévues par la loi du 31 décembre 1959, dite Debré, sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés, publiée au JO du 3 janvier 1960.





cependant cordial, et de nombreux rapatriés d'Afrique du Nord, qui se trouvaient aux premiers rangs de l'assistance sur la place de la préfecture du Tarn-et-Garonne, où le Général prononçait son discours, ont applaudi tout comme les autres ».

Le sous-dossier, datée « 15 avril 1961 », contient un article du quotidien *Ouest-France*, qui, dans son édition du 15 avril 1961, revient sur la troisième journée du voyage présidentiel :

« Le cortège présidentiel a multiplié les étapes, puisqu'il a fallu vingt deux arrêts pour atteindre la première ville prévue au programme : Marmande. Et l'on a, comme les deux jours précédents, retrouvé les petits villages en fête, où se pressaient au premier rang les jeunes gens et les jeunes filles en costume folklorique, où les maires présentaient leurs adjoints au chef de l'Etat, et où des groupes enthousiastes s'agglutinaient dans des cris joyeux autour du Général qui serrait inlassablement les mains tendus vers lui. [...] [A Marmande,] il déclarait notamment :

« L'Algérie est devenue nouvelle, et l'on ne traitera pas avec l'Algérie nouvelle comme on traitait l'Algérie d'hier. A l'égard de cette Algérie nouvelle, la France a une politique. Cette politique tient en deux mots : cela s'appelle la paix et cela s'appelle l'association. [...] La France a pris ses responsabilités. Que les autres les prennent ».

A Villeneuve-sur-Lot, le chef de l'Etat précise encore :

« L'Algérie est aujourd'hui algérienne. Elle le sera demain sans aucun doute. Ce que la France propose à cette Algérie là, c'est la paix et l'association [...]».

Le sous-dossier contient également plusieurs pages du quotidien *Sud-Ouest*, qui, dans son édition du 15 avril 1961, revient sur ce qu'il nomme : « le voyage des mains tendus » :

« Semblable à lui-même, le chef de l'Etat a rencontré le même accueil chaleureux et la même adhésion auprès des foules. Géant débonnaire, le général de Gaulle s'est arrêté partout où il le fallait ; il a saisi au passage le maximum de main, comme pour guérir ces écrouelles que sont le doute et le scepticisme quant aux progrès qu'il affirme ; il a remercié les population et les maires ; il a encouragé les



uns, il a félicité tout le monde, poursuivant sa route avec cette majestueuse sérénité qui le porte à négliger la pluie, à prôner l'armement atomique national, à remettre les Etats-Unis et l'URSS à leur place et à célébrer la puissance universelle de la France. Il a parlé, aussi, chaque fois, de l'Algérie. [...] A Nérac, dès la première halte de la matinée, le chef de l'Etat avait dit :

« La paix et l'association nous les voulons vraiment, nous les proposons vraiment, en tendant les mains à ceux qui n'ont pas encore voulu les prendre ».

Ainsi, par la magie d'un adverbe, « vraiment », la petite note commença de vibrer sur l'air de l'invitation au FLN.

Ensuite, à Marmande, le général de Gaulle s'est fait plus précis et plus pressant :

« Nous avons à prendre une autre route que celle qui fut autrefois suivie. Car l'Algérie, elle aussi, est devenue nouvelle et l'on ne traite pas, on ne traitera pas l'Algérie nouvelle comme on traitait l'Algérie d'hier. Nous offrons la paix et l'association à ceux qui ne se sont pas encore rendus à notre invitation, et dont nous ne désespérons nullement du jugement et du bon sens. [...] La France a pris ses responsabilités. Que les autres prennent les leurs [...] ».

A Villeneuve-sur-Lot, à Bergerac, à Périgueux, le Général tendit encore « de tout cœur » les mains aux Algériens, « quoi qu'ils aient fait » afin que l'Algérie de demain - « qui sera sans aucun doute algérienne » - se fasse avec les Algériens et les Français « coude à coude », « pour le meilleur [...] ».

Quel que soit l'avenir proche, le voyage dans le Sud-ouest restera, à tous égards, celui des « mains tendues », comme le voyage en Bretagne fut celui des « couteaux au vestiaire.<sup>520</sup> » Mais au bout de quel voyage trouvera-t-on enfin la paix ? »

Le quotidien revient en détail sur l'étape elle-même :

« Le long parcours a été interrompu par très nombreux arrêts dans les villages bordant la route. Le matin ce furent Passage d'Agen, Roquefort, Moncaut, Saumont,

---

<sup>520</sup> Neuvième voyage, du 7 au 11 septembre 1960.



Normandie Université

Calignac, Lavardac, Buzet-sur-Baïse, Saint-Léger, Aiguillon, Nicole, Fauillet, Fauguerolles, Longueville, Saint-Pardoux-du-Breuil. L'après-midi, ce fut au tour de Castelnau, Cancon, Lougraute, Castillonnès, Bouniagues, Lembras, Campsegret, Pont-Saint-Mamet, Douville, Bordas...

Partout les mêmes scènes se déroulent immuablement :

« Bonjour les enfants ! », dit le chef de l'Etat aux écoliers qui agitent des drapeaux en papier.

« Bonjour les Anciens ! », dit-il aux vétérans de la Grande guerre, qui sont là avec leurs étendards.

Il serre inlassablement, sans jamais marquer le moindre signe de fatigue, toutes les mains qui se tendent vers lui et, à chaque village, prend la parole pour remercier la population de son accueil, « démonstration de l'unité française ».

Les villes, elles, se sont mises en frais pour accueillir dignement le chef de l'Etat. Nérac est décoré de croix de Lorraine et d'un grand V tricolore. Tonneins, qui a pavoisé abondamment et avec goût, a chargé un gâte-sauce de présenter au président un jambon de cinq kilos, fait en ville selon une recette qui a mille ans d'âge et dont Louis XIII, qui en goûta lors d'un passage, parlait avec componction. Marmande a rivalisé avec ses voisines. A Villeneuve-sur-Lot, dont le théâtre disparaît sous les drapeaux et les banderoles, trois jeunes filles portant la coiffe de Gascogne et une écharpe de dentelle noire offrent au chef de l'Etat un panier enrubanné rempli de pruneaux [...] ».

En Une, le journal publie un appel de M. Chaban-Delmas à la population bordelaise :

« Bordeaux aura l'honneur et la fierté d'accueillir le général de Gaulle, président de la République, samedi [15 avril] et dimanche [16 avril.] La population bordelaise aura d'autant plus à cœur de manifester sa joie et sa confiance, que chacun voit dans le chef de l'Etat, l'homme historique chargé, une fois encore, d'assurer le destin de la France ».

En pages intérieures, dans un article titré « Bordeaux a ajouté le bleu à ses couleurs blanche et rouge pour recevoir avec éclat le général de Gaulle » et détaillant le parcours officiel dans la ville, un entrefilet signale :



Normandie Université

« Les cloches sonneront sur le parcours du cortège officiel : toutes les cloches des paroisses de la ville qui se trouveront sur le parcours du cortège officiel sonneront à l'arrivée de M. le président de la République. La sonnerie cessera aussitôt après le passage de la voiture présidentielle ».

Une page de photos (« Du Lot-et-Garonne à la Dordogne avec le général de Gaulle ») clôt cette série d'articles de *Sud-Ouest*.

Le sous-dossier contient également un article du journal d'opposition socialiste *Le Républicain*, titré « Le voyage présidentiel ». On peut y lire :

« A l'heure où nous imprimons notre journal, les officiels sont dans l'attente de la venue de M. le président de la République. [...] Le chef de l'Etat nous entretiendra sans doute de la paix prochaine en Algérie, comme il le fait depuis 150 semaines. [...] Une inconnue demeure : M. le président de la République daignera-t-il nous dire pourquoi il ne fait rien pour les paysans, rien pour les enseignants, rien pour les salariés et tout contre les laïques<sup>521</sup> ? [...] »

Dans cette kermesse aux honneurs et au protocole, la conduite de deux de nos amis nous réjouit : celle de MM. Henri Caillavet<sup>522</sup> et Paul Escande<sup>523</sup>. Ils n'ont pas cru devoir se joindre au cortège des badauds. Ils sont restés chez eux. Assister à quoi ? Il y a belle lurette qu'ils connaissent « la chaleur des poignées de mains présidentielles ». Etre présents et se taire comme le font, hélas !, tant de brave gens ? [...] Il aurait fallu que nul élu ne fût présent à cette manifestation. Ni les conseillers généraux, ni le maire d'Agen, ni même les deux sénateurs. Il aurait fallu que les forces syndicales prissent en commun une attitude d'abstention avec les organisations laïques.

Ainsi le général de Gaulle n'aurait trouvé en face de lui que ses courtisans, les « oui-oui » inconditionnels, les nantis du régime. Dommage !

Mais le vent se lève et ceci est une espérance. L'espérance ? Mais elle

---

<sup>521</sup> Comme vu précédemment, la loi du 31 décembre 1959, dite Debré, portant sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés, est publiée au JO du 3 janvier 1960.

<sup>522</sup> Henri Callaivet (1914-2013), député et conseiller [départemental] radical-socialiste.

<sup>523</sup> Paul Escande (1910-2012), maire (1959-1971) et conseiller [départemental] de Fumel (1955-1961) socialiste indépendant.



s'affirme sur le plan départemental par la décision conjointe du Parti Radical, du PSU, du PCF, de la CGT, de la FEN, du Mouvement de la Paix, du Comité départemental d'action laïque qui ont invité la population, à l'exemple de MM. Caillavet et Escande, à ne pas assister aux manifestations officielles lors du voyage du général de Gaulle, réclamant en outre l'ouverture immédiate des pourparlers d'Evian et l'arrestation des plastiqueurs<sup>524</sup> [...] ».

De son édition du 15 avril, et à propos du voyage présidentiel, le quotidien communiste *L'Echo du Centre* choisit de titrer sur l'Algérie :

« De Gaulle en Dordogne : Toujours rien pour faire avancer la solution au problème algérien ».

On peut lire dans le corps de l'article :

« Mis à part que l'on a remplacé en cours d'étape les 27 DS de la suite par 27 Chambord et qu'une partie du parcours s'est faite en autorail<sup>525</sup>, la troisième journée de la tournée de propagande du général de Gaulle dans le Sud-ouest s'est déroulée comme les précédentes... D'Agen à Périgueux par Nérac, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Bergerac et une multitude de localités, ce sont les mêmes scènes, les mêmes mots, les mêmes gestes, les mêmes discours, les mêmes banalités, les mêmes lieux communs hors de la réalité. [...] »

Dans ses interventions, le général de Gaulle n'a toujours rien dit qui pourrait faire avancer la solution de la question algérienne. Il a repris le thème de sa conférence de presse<sup>526</sup> : la paix par l'association forcée... ou la rupture accompagnée de représailles.

Dans le discours de Bergerac, on a vu par contre ressurgir une attaque anti-communiste. Depuis deux jours, le général gardait un prudent silence. Il s'est permis hier de s'en prendre aux « dictateurs que l'on connaît bien » et qui « veulent nous donner des leçons ». Au sujet d'une « leçon » qui vient d'être magistralement donnée

---

<sup>524</sup> De l'OAS.

<sup>525</sup> De Marmande à Penne le 14 avril.

<sup>526</sup> Celle du 11 avril 1961.



au monde<sup>527</sup>, le Général a préféré procéder par allusion malveillante :

« L'URSS a lancé un homme dans l'espace. De cette performance, nous la félicitons, mais il lui reste d'immenses choses à faire et, en particulier, pour les hommes qui l'habitent ».

Comme on aimerait que le pouvoir gaulliste fasse en France ces « immenses choses » qui se font en URSS. Par exemple la journée de travail la plus courte du monde, les soins médicaux et pharmaceutiques gratuits, l'amélioration constante du niveau de vie, le chômage inconnu, etc... ».

En page intérieure, le journal communiste titre :

« Le Général n'a rien dit des questions que lui posaient les habitants de notre département ».

On peut lire dans l'article, écrit à Périgueux :

« Des femmes, des enfants, des curieux. La venue du président de la République constituait, pour le plus grand nombre, un certain spectacle. Le « pouvoir » avait fait depuis plusieurs semaines un effort énorme, un vaste effort de propagande, avec tous les moyens officiels. La presse gouvernementale a donné à plein, la radio avec plusieurs communiqués par jours. Toutes les « facilités » données, des heures de congés dans presque toutes les entreprises, les enfants amenés des écoles avec, parfois, des difficultés. Dans une école de filles, les institutrices volontaires faisant défaut, il a fallu tirer au sort pour désigner celles qui accompagneraient les enfants. Des « fidèles » sans doute, venus de tout le département, et puis des curieux, beaucoup de curieux. On avait répété que pareil spectacle ne s'était pas produit depuis la visite de Poincaré en 1913. Parmi ceux qui ont écouté le discours de De Gaulle, combien approuvent sa politique ? Si on en juge par le nombre de ceux qui se sont abstenus d'applaudir, ils étaient peu nombreux. [...]

[A Périgueux], les cérémonies se sont déroulées suivant le programme établi par le protocole. Le contact du président de la République avec la population a été très court. [...]

---

<sup>527</sup> Le cosmonaute Youri Gagarine a effectué le premier vol spatial habité le 12 avril 1961.



Normandie Université

[Dans son allocution], le président de la République a parlé du progrès et du développement de la France, dont, a-t-il dit, « il faut que chacun profite », sans insister toutefois sur le problème social. Il n'a pas dit un mot des préoccupations que lui ont fait connaître pourtant largement les populations des villes et de la campagne, celles des ouvriers, des petits paysans, des fonctionnaires, des enseignants, des Anciens combattants, etc... [...] ».

Dans son édition du 15 avril, le journal *La France* titre en Une :

« Dans les villes, les villages et sur les routes : De Gaulle acclamé de la Gascogne au Périgord ».

La photo illustrant l'article est ainsi légendée :

« Bergerac a réservé au général de Gaulle un accueil triomphal. 20 000 personnes massées dans les rues l'ont longuement ovationné. Dans un geste bien à lui, il s'avance pour serrer les mains tendues ».

Le journal revient lui aussi sur la question algérienne :

« Dans son discours de demain, à Bordeaux, discours dont on assure qu'il aurait dit lui-même qu'il serait important, le président de la République donnera sans doute à l'affirmation de sa politique algérienne un caractère de solennité qui interdira toute méprise à ceux à qui il s'adressera par-dessus son auditoire bordelais ».

Puis revient sur l'étape de la veille, le 14 avril :

« [A Bergerac], le chef de l'Etat gagne, sous des ovations toujours vibrantes, la place Gambetta. Là, c'est du délire. Les écoliers rangés le long de la sous-préfecture agitent leurs petits drapeaux. Une foule immense clame en enthousiasme et interrompt souvent le discours du président de la République. Puis la caravane reprend la route en direction de Périgueux. Ce long parcours a été interrompu par de très nombreux arrêts dans les villages bordant la route. [...] »

[A Périgueux], dès le début de son discours, le général de Gaulle insiste, une nouvelle fois, sur l'unité française retrouvée :

- ' Tant pis ', dit-il, ' pour ceux qui, au-dedans de chez nous, cherchent à faire des carrières en nous divisant, et tant pis pour ceux qui, à l'extérieur, espèrent que la France sombrera. La France ne sombrera pas. Une fois pour toutes, elle a retrouvé



Normandie Université

son unité et elle la gardera pour remplir sa mission'.

Le chef de l'Etat parle ensuite de la vocation de la France dans le monde :

- ' Comment peut-elle remplir sa mission ? D'abord en réglant l'affaire algérienne, qui nous tient profondément à cœur, que nous devons résoudre de telle sorte que par la paix et par l'association, l'Algérie nouvelle, comme nous l'espérons, soit aux cotés de la France nouvelle pour se développer comme elle l'entend. A cela, la France ne fait aucun obstacle. Elle tend les mains à ceux qui, jusqu'à présent, n'ont pas voulu les prendre [...] ' ».

De nombreuses photos de l'étape sont publiées par le journal, insistant pour la plupart sur l'accueil « chaleureux, enthousiaste ».

Dans son édition des 15 et 16 avril, *Le populaire du Centre* titre en Une :

« Foules énormes et enthousiastes pour de Gaulle en Dordogne, de Bergerac à Périgueux ».

Toujours en Une, un encadré, titré « L'étape attendue », revient sur la question algérienne, tandis qu'un second article annonce : « Le FLN attend le discours de Bordeaux ».

L'encadré précise :

« C'est dimanche à Bordeaux que le général de Gaulle prononcera le discours sans aucun doute le plus important de son voyage à travers les départements du Sud-ouest. [...] Tout au long de son périple, le chef de l'Etat a affirmé le désir de la France de réaliser en Algérie « la paix et l'association », à condition qu'on veuille prendre « la main que nous tendons ». Mais ce sont les propos que le président de la République tiendra à Bordeaux - dernière étape de son voyage dans le Sud-ouest - sur le problème algérien qui sont attendus avec l'intérêt le plus évident à Paris comme à Tunis et à Alger ».

Déjà ce matin, à Marmande [le 14 avril], s'adressant presque directement aux dirigeants algériens, le chef de l'Etat a dit notamment :

- ' La France a pris ses responsabilités, que les autres les prennent. '

C'est une sorte d'invitation nouvelle et directe aux chefs du FLN de sortir du silence et de l'indécision qui marque leur comportement depuis l'ajournement





spectaculaire de la conférence d'Evian<sup>528</sup> et bientôt une semaine après la conférence de presse de l'Élysée<sup>529</sup> [...] ».

Dans l'article consacré aux négociations engagées, le journal relève que l'« on parait, dans les milieux FLN de Tunis, vouloir attendre le discours que doit prononcer le général de Gaulle à Bordeaux, au terme de son voyage dans le Sud-ouest, et qui, pense-t-on, sera consacré au problème algérien ».

Dans l'article consacré au voyage proprement dit, et, en particulier, à l'étape de Bouniagues<sup>530</sup>, le journal note que « la petite commune s'était mis en frais pour recevoir le président de la République. Dans la rue principale, des guirlandes de drapeaux tricolores étaient tendues, la transformant en une véritable voûte aux couleurs françaises sous laquelle le cortège officiel fit son entrée, précédé par les motards de la police en uniforme d'apparat. La population s'était rassemblée autour de la petite place de la mairie, les fenêtres avoisinantes étaient toutes occupées, partout où il y avait un espace de libre. [...] Trois charmantes fillettes habillées en bleu-blanc-rouge offrirent au président trois bouquets aux couleurs nationales. Il les remercia avec émotion et serra toutes les mains qui se tendaient vers lui, celles des enfants surtout, pour qui le Général semble avoir une prédilection. Le cortège quitta à 16 h 15 la petite cité sous les acclamations de la foule<sup>531</sup>. Ce fut alors le défilé dans la campagne bergeracoise. Ca et là, lorsqu'il y avait des habitations, on rencontrait de groupes de gens brandissant des drapeaux ou agitant des bouquets. Des cris de « Vive de Gaulle ! » fusaient sur le passage du Général. [A Bergerac le 14 avril], la foule, massée sur les trottoirs et aux fenêtres, acclamait le président de Gaulle qui, sans souci du protocole, s'avança, recevant l'hommage des Bergeracois et ayant pour eux quelques mots aimables. [...] Les enfants des écoles, très nombreux, agitaient des petits drapeaux avec un enthousiasme débordant. [...] Aux Quatres-Routes de Bordas, dernier arrêt présidentiel avant l'arrivée à Périgueux, accueil de la

---

<sup>528</sup> Annoncées le 30 mars 1961 par le gouvernement français et le GPRA, ces négociations, ouvertes à Evian, sont alors temporairement ajournées.

<sup>529</sup> Celle du 11 avril 1961, toujours.

<sup>530</sup> Le 14 avril.

<sup>531</sup> A cette heure, le cortège présidentiel devait, selon le décompte horaire du programme officiel, arriver à la mairie de Bergerac. On le constate, le chef de l'Etat devait accumuler du retard, par rapport au programme prévu, lors de ses nombreux arrêts.



municipalité. Des enfants offrent au Général de gros bouquets de genêts confectionnés avec soin. Sur la petite place du village, la population est là, n'en croyant pas ses yeux de voir d'aussi prêt le président de la République. [...] [A Périgueux]<sup>532</sup>, ville dans laquelle le président a été reçu « au milieu d'un enthousiasme indescriptible », le journal relève enfin que « la ville était pavoisée et aux cotés des mâts officiels qu'avait fait dresser la municipalité tout au long de l'itinéraire que devait suivre le cortège présidentiel, on voyait le témoignage du respect populaire pour celui qui est devenu le chef de la France après avoir incarné durant cinq années de lutte et de martyre la confiance même de la patrie [...] ».

*La Dépêche du Midi* insiste elle aussi, dans son édition du 15 avril 1961, sur le fait que « le GPRA attend la dernière déclaration du voyage, à Bordeaux » :

« Le problème algérien est revenu dans les propos improvisés par la président de la République au fil de la route. [...] L'accent a été mis de telle sorte que le marché proposé au GPRA<sup>533</sup> est présenté maintenant comme une offre, plutôt qu'un ultimatum. A Marmande [le 14 avril], ce n'est plus le FLN seul qui est mis au pied du mur : « Nous nous y trouvons les uns et les autres ». Auparavant, à Nérac<sup>534</sup>, le chef de l'Etat avait déclaré avec insistance qu'il voulait « vraiment » la paix et l'association. Et lorsqu'il avait constaté que l'adversaire n'avait « pas encore » pris la main tendue, l'auditoire a pu penser qu'au reproche se mêlait un espoir. [...] On dit à Tunis que les membres du GPRA veulent attendre le discours que le président de la république doit prononcer à Bordeaux. Ce sera la conclusion de son voyage et ce pourrait être l'occasion de ramasser toutes les idées semées depuis cinq jours, en leur donnant une couleur plus nette et plus durable [...] ».

*La Dépêche* précise par ailleurs que « les personnes gardées à vue à l'occasion du voyage présidentiel intentent un procès à l'administration préfectorale » :

---

<sup>532</sup> Le 14 avril.

<sup>533</sup> Comme vu précédemment, la veille du voyage, le président de la République évoque, lors d'une conférence de presse à l'Elysée le 11 avril 1961, l'avenir de l'Algérie. Au cas où l'Algérie choisirait une indépendance sans association avec la France, prévient le Général, cette dernière se retirerait, « laissant l'Algérie sombrer dans le chaos et la misère ». Mais, poursuit-il, la France poursuivrait son aide si l'Algérie choisissait une voie propre sans nier son rapport privilégié avec l'ancienne puissance coloniale

<sup>534</sup> Le 14 avril toujours.



« On précise que les arrestations intervenues dans le département des Basses-Pyrénées [Pyrénées-Atlantiques] à l'occasion du voyage présidentiel dans les Landes ont été effectuées en vertu de l'article 30 du code de procédure pénal<sup>535</sup>. Des députés locaux ont émis une protestation auprès du préfet, qui l'a rejetée. Les parlementaires se sont informés auprès du préfet des éléments du dossier pour prévenir tout abus de pouvoirs. Après avoir pris connaissance des éléments de la procédure, le préfet a élargi les détenus le jeudi matin [13 avril.] On apprend qu'un avocat au barreau de Bayonne, ancien conseiller municipal de cette ville, qui a été appréhendé et gardé à vue au commissariat de police durant le séjour du Général dans les landes, annonce qu'avec ses six codétenus, il intente une action judiciaire en dommages-intérêts contre l'administration préfectorale [...] ».

Dans son édition du 15 avril, *Le Progrès de Lyon* revient sur la journée du 14 avril, d'Agen à Périgueux :

« Parti le matin d'Agen, le cortège multiplie les étapes jusqu'à Marmande. [...] Le Général serra partout des centaines de mains, écarte les gendarmes qui tentent de maintenir autour de lui un semblant d'ordre :

« Dire que c'est lui-même qui amène le désordre ! » soupire, débordé, un de ceux-ci.

A Nérac, le Général s'enfonce dans la foule, entraînant dans son sillage M. Michel Debré, qui a rejoint le cortège, et qui semble s'amuser beaucoup d'être bousculé de tous cotés.

A Villeneuve-sur-Lot, le chef de l'Etat déclare :

« L'Algérie d'aujourd'hui est algérienne. Elle le sera demain, sans doute... A cette Algérie là, la France tend les mains dans l'espoir que ceux qui, jusqu'à présent, n'ont pas voulu les prendre, s'y décideront à la fin » ».

Même attention portée à la politique algérienne du chef de l'Etat dévoilée lors

---

<sup>535</sup> En 1961, l'article 30 du code de procédure pénale stipule qu' « en matière de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat et seulement s'il y a urgence, les préfets des départements et le préfet de police peuvent faire personnellement tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes et délits ci-dessus spécifiés ou requérir par écrit à cet effet les officiers de police judiciaire compétents ».



de ce voyage dans *Le Provençal*, édition du 15 avril, sous le titre :

« De Gaulle dans le Sud-ouest : ‘ L’Algérie sera demain algérienne ’ ».

« Au fur et à mesure que se déroule son voyage à travers le Sud-ouest, le général de Gaulle dévoile un peu plus sa pensée au sujet de la politique algérienne. Il s’est d’abord contenté, en résumant les thèmes de sa conférence de presse de mardi [11 avril 1961], de définir sa position par les mots « paix et association ». Puis, jeudi [13 avril], il a évoqué le rôle privilégié que le FLN pourrait être amené à jouer dans l’édification de l’Algérie future.

Enfin, hier [14 avril], à Marmande, il a déclaré :

« Nous avons à prendre une autre route que celle qui fut autrefois suivie, car l’Algérie est devenue nouvelle. On ne traitera pas l’Algérie nouvelle comme l’Algérie d’hier ».

Et le chef de l’Etat a ajouté, parlant de « ceux qui ne prennent pas les mains qu’on leur tend », c’est-à-dire le FLN :

« Nous ne désespérons nullement de leur jugement et de leur bon sens. Nous nous trouvons aujourd’hui les uns et les autres au pied du mur ».

Cette dernière phrase est doublement importante. D’abord elle efface tous les soupçons au sujet de l’irritation du général : passant sur les atermoiements du GPRA<sup>536</sup>, le président de la République adresse en quelque sorte une nouvelle invitation, qui se veut confiante, aux chefs rebelles. Ensuite, elle place sur le même pied gouvernement français et GPRA. [...] Sans doute le président de la République est-il informé de l’évolution qui se produit à Tunis depuis trois jours. [...] Les bruits qui courent à Tunis semblent indiquer que le FLN est disposé à ouvrir les pourparlers. [...] C’est dans cette perspective que les paroles prononcées par le chef de l’Etat à chaque étape de son voyage prennent un intérêt particulier. Le plus important de ses discours sera prononcé à Bordeaux demain dimanche [16 avril] en fin de matinée ».

Dans le corps de l’article consacré au voyage lui-même, le journal relève que le 14 avril, sur la route, « les voitures du cortège ne se sont pas arrêtées dans le joli

---

<sup>536</sup> Annoncées depuis le 30 mars 1961 par le gouvernement français et le GPRA, les négociations ouvertes à Evian sont alors temporairement ajournées, le FLN refusant de voir le MNA s’asseoir à la table des pourparlers.



Normandie Université

village fortifié de Viannes, où le conseil municipal communiste avait refusé d'accueillir le président de la République. [...] le chef de l'Etat a quitté Thommeins en emportant un jambon de pays. A Longueville, il a reçu en cadeau un panier d'asperges, les premières là-bas de la saison. [...] Par une petite route sinueuse, où à chaque croisement la population massée acclame le président de la République, le cortège arrive [le 14 avril] à Villeneuve-sur-Lot. Les cloches des églises sonnent à toute volée. Le général de Gaulle, debout dans sa voiture, nu-tête, répond aux acclamations qui montent vers lui. Toute la population de la ville est massée sur la place du théâtre municipal, où le chef de l'Etat va prononcer une allocution, après s'être mêlé à la foule [...] ».

*La Dordogne Républicaine* retient, dans son édition du 15 avril, le thème des pays sous-développés, évoqué dans le discours prononcé à Montauban par le chef de l'Etat :

« A tout cet ensemble d'hommes qui sont deux milliards sur trois, qui sortent à leur tour de la misère, de la contrainte, de l'humiliation et qui lèvent la tête et qui regardent vers leur destin, eh bien, à tous ces hommes là, nous disons que nous voulons les aider. Nous sommes convaincus que c'est là le chemin où il faut que le monde s'engage. Nous sommes le pays humain par excellence. De toutes les nations du monde, nous sommes celle qui donne, à ceux qui n'ont pas atteint le niveau qu'ils voudraient, le plus par rapport au revenu de chacun de ses habitants. Personne, par conséquent, n'a de leçon à nous faire dans le domaine de la fraternité [...] ».

De son côté, *La Dordogne Libre*, dans son édition du 15 avril, remarque qu'à Bergerac, le 14 avril, « on sent vraiment une union entre ce peuple et le président de la république, union qui ne peut s'expliquer autrement que par un sentiment de sympathie irrésistible pour le chef de l'Etat qui se dévoue sans compter à la plus grande gloire de son pays, la France. De Bergerac à Périgueux, le président de la République s'arrêta trois fois en cours de route, à Lembras, Campsegret et Pont-St-Mamet. Chaque fois, le cérémonial est le même : les enfants des écoles lui remettent un ou plusieurs bouquets, tandis que le maire entouré du conseil municipal, lui



Normandie Université

souhaite la bienvenue. Très ému, le Général remercie le premier magistrat et la population pour cet accueil si aimable. [...] Puis c'est l'arrivée à Périgueux où, tout au long des trottoirs, une population extrêmement dense est massée. Il est difficile de l'estimer, mais en disant vingt mille personnes, cela n'est pas exagéré. La place Montaigne est noire de monde lorsque le Général descend de voiture [...] ».

*Le Petit Bleu de L'Agenais*, quotidien départemental, rapporte, dans son édition du 15 avril, que lorsque le chef de l'Etat passe d'un département à l'autre, il est accompagné par le préfet du département quitté, et accueilli par le préfet du département suivant, à la limite géographique entre les deux départements :

« A Bouniagues, [le 14 avril], changement de département. Le général de Gaulle est accueilli par le préfet de la Dordogne, qui remplace aux cotés du chef de l'Etat le préfet du Lot-et-Garonne [dans la voiture présidentielle.] [...] [Le 15 avril], le Général quitte le département de la Dordogne, et, il est accueilli à son entrée en Gironde, à Saint-Seurin, par le préfet de la Gironde, [qui remplace le préfet de la Dordogne dans la voiture présidentielle][...] ».

Le sous-dossier, datée du 16 avril 1961, contient un article du quotidien *La Dordogne Libre* qui, dans son édition des 16 et 17 avril 1961, revient sur la dernière étape du voyage présidentiel dans le Sud-ouest :

« Le voyage de cinq jours du chef de l'Etat dans cinq départements du Sud-ouest est terminé. [...] Contrairement à certaines prévisions, le voyage n'a pas été troublé et les craintes exprimées par beaucoup devaient se révéler sans fondement : il n'y a pratiquement pas eu de manifestations hostiles car les sifflets de Bordeaux et les cris « Algérie française » ont été si timides que peu les ont entendus. Et cependant des tentatives avaient été faites pour saboter le voyage présidentiel : des clous avaient été jetés sur les routes. La plupart des maires des communes girondines traversées avaient reçu des lettres de menaces. [...] Le discours de Bordeaux n'a rien apporté de nouveau [à propos de l'Algérie], contrairement aux prévisions, par rapport à ce qui avait été dit auparavant à Dax, à Mont-de-Marsan, Montauban, Castelsarrasin, Agen, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Périgueux, Libourne et Langon. A Bordeaux,



cependant, avec une gravité toute particulière, le général de Gaulle a, une fois de plus, proposé aux Algériens le concours de la France :

‘ La France propose à l’Algérie de l’aider à bâtir son Etat, son pays, parce qu’elle peut le faire. Les conditions ? D’abord que les combats se terminent. Ensuite, que les Algériens acceptent l’association. Il n’y a pas d’autres avenir raisonnable pour l’Algérie de demain ’ [...] ».

Dans un article connexe, le journal informe que « le GPRA pourrait faire connaître dans la semaine sa « disposition » à rencontrer à Evian les représentants du gouvernement français »<sup>537</sup>.

Le quotidien régional *La voix du Nord*, dans son édition du 16 avril, titre :

« Cent mille personnes accueillent le général de Gaulle à Bordeaux ».

Et relate, par la plume de son envoyé spécial :

« Ce voyage dans le Sud-ouest est bien celui des « mains tendues ». Il n’y a pas que les milliers de mains qui jaillissent de la foule et qui veulent être touchées par les celles du général de Gaulle ; il y a surtout les mains que le président de la République tend lui-même au dessus de ces foules vibrantes, à d’invisibles mais toujours présents interlocuteurs pour le règlement de l’affaire algérienne. [...] Le géant débonnaire suscite sur son passage des rassemblements toujours aussi épais, toujours aussi fervents. [...] Il fait son invitation pressante aux interlocuteurs FLN, invitation d’abord à croire que la France veut la paix et l’association, invitation aussi à venir très vite s’asseoir autour d’une table de délibérations. [...] L’arrivée du Général à Bordeaux se fait avec un certain retard. La grande ville du Sud-ouest a mis sa plus belle parure pour recevoir le chef de l’Etat. Une foule d’une très grande densité - aux dires des spécialistes, plus de 100 000 personnes - était massée de chaque côté des larges avenues. [...] C’est un peu plus tard que le Général s’est rendu à Talence où se trouvent les facultés de la grande cité du Sud-ouest [...] ».

Enfin, le journal *La Suisse*, dans son édition du 16 avril, relève également le

---

<sup>537</sup> Les négociations reprennent le 20 mai 1961. Le putsch des Généraux, du 22 au 25 avril, a poussé à une reprise rapide des négociations.



fait que « comme il l'a déjà fait tout au long de son périple à travers les provinces du Sud-ouest de la France, le général de Gaulle a renouvelé son offre de paix et d'association avec l'Algérie. Prenant la parole à Libourne [le 15 avril], le chef de l'Etat a notamment déclaré :

- ' Nous sommes décidés, si l'Algérie le veut, à ce qu'elle suive sa route aux cotés de la France nouvelle. Nous sommes décidés à l'aider à bâtir son Etat, à bâtir son pays. Mais la première condition, c'est qu'on fasse la paix. La seconde, c'est l'association ' [...] ».

Le sous-dossier intitulé « Extraits de la presse locale » présente ensuite plusieurs articles de quotidiens régionaux et locaux :

- *La France*, 16 avril 1961 :

Le journal revient, dans son édition du 16 avril, sur l'ultime étape du voyage et « le chaleureux accueil de Bordeaux à De Gaulle » :

« Chaque Bordelais, assuré de leur importance, attend les paroles que le président de la République va prononcer devant le palais de Rohan. Les dirigeants rebelles les attendent aussi, qui ont remis leur décision au lendemain de la manifestation populaire dans le cadre de laquelle de Gaulle doit rassembler les raisons qui dictent sa politique et placer le but qu'il s'est fixé sous un éclairage tel que tout le monde sache bien à quoi s'en tenir [...] ».

Dans un article connexe, le journal observe que « les milieux tunisiens qui fréquentent les chefs de la rébellion déclarent : « Ils attendent. Ils veulent voir venir ». Ils sous-entendent : ils attendent le discours que fait aujourd'hui [16 avril] le général de Gaulle. Ils veulent voir venir les réactions internationales qu'auront les paroles que le président de la République prononcera dans notre ville [...] ».

De nombreuses photos du président de la République dans les rues de Bordeaux et sur les routes girondines accompagnent les articles. Les foules rassemblées y sont très importantes.

- *Sud-Ouest-Dimanche*, 16 avril 1961 :





Dans son édition du 16 avril, le journal observe qu'entre Langon et Bordeaux [le 15 avril], « le président de la République et son cortège marquèrent dix-sept fois un arrêt (sans compter les six fois de la matinée) sur la place des bourgades, voire des hameaux. Oui, dix-sept fois, le président et son cortège descendirent de voiture. Dix-sept fois, ils remontèrent, ayant fait récolte d'applaudissements, de couleurs, de regards, de poignées de mains, et, bien sûr, - M. le président se plaisait à la répéter - d'unité nationale. Une belle récolte. Une étonnante journée. Pas solennelle pour deux sous. A la bonne franquette. Dans une atmosphère très « jour de fête ». Le contact direct, comme on dit... [...]

Jamais encore, sans doute, un président de la République, revêtu de son imminente dignité - et, pour celui-ci, de sa légende par surcroît - n'avait accordé à de si minuscules étapes la sollicitude d'un arrêt. Les villages où le général de Gaulle s'est attardé hier [le 15 avril], un par un, sont ceux que les officiels de haut rang brûlent habituellement. Comment voulez-vous que les habitants de ces bourgades n'aient pas, désormais, le sentiment que quelque lien personnel s'est tissé entre eux et le chef de l'Etat ? [...] Ce lien personnel, qui attache les citoyens à sa fonction plus encore qu'à lui-même, c'est précisément ce que le général de Gaulle recherche. Il faut que chaque Français se sente « concerné » par la France qui s'incarne dans celui auquel revient la responsabilité suprême, à la tête de l'Etat. Un voyage présidentiel, pour le général de Gaulle, c'est une communion. Et une communion exemplaire.

- 'Au-delà même de ces frontières ', a-t-il déclaré à Langon, ' on suit ce périple, et, en particulier, cette halte... Car on regarde la France, surtout dans les moments difficiles '.

Dans cette perspective, rien n'est plus important que de provoquer les preuves de l'unité nationale, de croire et de faire croire qu'il n'est pas un français qui ne communie. Et comment mieux administrer ces preuves qu'à la faveur d'un voyage présidentiel où la curiosité, l'inhabituel, la fièvre, le spectacle et la ferveur se fondent en acclamations ? [...]

A Bordeaux, ce fut l'apothéose. Une ville entière, parée de cette grandeur insolite que confèrent toujours les chaussées dégagées et les édifices pavoisés,



s'offrit au cortège. [...]

Et la politique ? Et l'Algérie ? Le président ne dit rien de plus que ce qu'il avait déjà répété depuis trois jours. [...] Le chef de l'Etat en dira-t-il plus aujourd'hui [16 avril] dans le discours de Bordeaux ? Les observateurs le pensent. Le GPRA, paraît-il, le croit. Les Tunisiens et les Marocains l'espèrent. Le monde l'attend. Mais, samedi matin, le général de Gaulle, au réveil, a confié à l'un de ses proches :

'Pourquoi disent-ils tous que je ferai à Bordeaux un discours important ? Ce que j'ai dit déjà ne leur suffit pas ?'

En visite comme en son palais, le chef de l'Etat reste le sphinx de l'Elysée ».

Dans un article connexe, le journal s'interroge enfin :

« La paix en Algérie passe-t-elle par Bordeaux ? On attend beaucoup, en tous cas, à Tunis comme à Paris, du discours d'aujourd'hui [16 avril] ».

- *Sud-Ouest*, 17 avril 1961 :

Accompagné de nombreuses photographies couvrant la « dernière journée girondine du général de Gaulle », le journal *Sud-Ouest* s'interroge, dans son article de Une :

« La route d'Evian va-t-elle passer par le Sud-ouest ?

Dans ce jeu subtil de la négociation, le général de Gaulle a parlé. Au GPRA, à présent, d'annoncer ses couleurs et de relancer... Le chef de l'Etat, quant à lui, a étalé honnêtement son jeu. Il a dit tout ce qu'il avait à dire. Il n'en dira pas plus. Et d'ailleurs, à Bordeaux, il n'en a pas dit plus que dans ses allocutions précédentes.

Du discours de Bordeaux, on attendait beaucoup - à Paris, à Tunis et ailleurs. Mais non dans l'entourage immédiat du président de la République. C'est l'entourage qui avait raison. Si la route d'Evian doit se rouvrir - comme on persiste à le penser - elle ne passera pas spécialement par Bordeaux : elle passera par tout le Sud-ouest.

Car, au terme, ou presque, de son voyage, le général de Gaulle n'a fait que répéter ses précédents propos. Donc, le discours de Bordeaux n'a pas répondu à l'attente générale. Dès lors, certains le jugeront sans doute décevant : il n'a pas été plus important que les autres allocutions. Mais il ne l'a pas été moins. Il n'a rien



ajouté. Mais il n'a rien retranché. Il n'a pas élargi la voie de la négociation. Mais il ne l'a pas davantage rétrécie...

Tout au long de son « périple », comme il dit, le général de Gaulle n'a cessé de tendre « de tout son cœur », de « toute son âme », les mains au FLN. A plusieurs reprises, il a clairement indiqué que « l'Algérie nouvelle » sera un Etat souverain, qu'il appartiendra aux Algériens de bâtir avec l'aide de la France, s'ils le veulent. [...]

Les dirigeants rebelles ne peuvent plus douter, maintenant, de la volonté de paix, d'émancipation des Algériens et de collaboration de la France. [...]

Le général de Gaulle appliquera sa politique, quelle que soit la décision des chefs rebelles. Il repoussera le fardeau de l'Algérie si l'association s'avère impossible.

Les acclamations des populations du Sud-ouest légitiment par avance son action : telle est la certitude et tel est aussi l'objectif recherché depuis le début du voyage [...] ».

Le journal publie le discours en question, prononcé par le Général à Bordeaux le 16 avril, place Pey-Berland :

Sur l'Algérie : « Nous avons à aider les autres et, parmi ceux-là, nous avons à aider l'Algérie. [...] C'est une Algérie nouvelle qui apparaît. Cette Algérie nouvelle, si elle veut, la France est disposée à l'aider à bâtir son Etat et son pays. Les conditions ? Elles s'appellent la paix et l'association. C'est cela que nous offrons à tous les Algériens, y compris d'abord, bien sûr, à ceux qui, jusqu'à présent, ont refusé de prendre les mains que nous leur tendons [...] ».

Sur l'aide aux pays sous-développés : « C'est une grande responsabilité que d'être la France, d'être une puissance humaine par excellence, de l'avoir toujours été et de l'être aujourd'hui plus que jamais. Il y a sur la terre trois milliards d'hommes, cela signifie un milliard, dont nous sommes d'ailleurs, qui ont de quoi manger, se vêtir, se distraire, s'instruire au minimum. Et il y a deux milliards d'hommes qui ne mangent pas à leur faim. Ces peuples-là, on les appelle sous-développés. Il est inévitable, et il est salubre, qu'ils lèvent la tête, qu'ils veulent bien prendre leur destin en main à leur tour pour sortir de leur misère et de leur humiliation, et la



Normandie Université

France, une fois de plus, se doit de les aider, dans la mesure de ses moyens, certes, mais de les aider autant que possible. Je répète à Bordeaux ce que j'ai dit tout au long de ma route et qu'il faut que les Français sachent et qu'il faut qu'on entende au dehors. Nous sommes, de tous les pays de la terre, celui qui, par rapport au revenu moyen de chacun de ses habitants, donne le plus à d'autres peuples [...] ».

Enfin, le journal, en encadré, mentionne la liste des cadeaux remis au président de la République - et à son épouse - lors de cette étape girondine :

« En dehors d'un accueil enthousiaste, le président a emporté (rien que pour l'après-midi d'hier [16 avril]) : un jéroboam de vin vieux (au Taillan), un agneau (à Castelnau, offert pour être élevé à Colombey !), un carafon de cristal (à Listrac), un bel ouvrage sur la Compagnie d'aménagement des Landes de Gascogne (à Saint-Laurent), un stylo (à Biganos), des huitres (vraies et en chocolat, à Gujan-Mestras et à Arcachon), une histoire du Captalat de Buch (à La Teste), sans parler des bouquets... Mme de Gaulle, qui n'a fait que de très discrètes apparitions au cours du voyage de son mari, a trouvé, sur la table de son salon, à la préfecture de Gironde, un magnifique écrin renfermant un très beau Christ en émaux, œuvre d'un artiste libournais, que lui a offert le conseil général ».

Les éditions locales du journal reviennent avec de nombreuses photos sur les étapes girondines du voyage.

On peut y lire que des mesures de sécurité de dernières minutes ont été prises à Libourne :

« Les services de police de Libourne avaient été informés que, non loin du domicile d'un Libournais, qui, d'ailleurs, avait été placé sous surveillance spéciale, des personnes devaient manifester et, notamment, placer des banderoles sur la voie publique. Le commissaire de police de Libourne installa aussitôt une surveillance à l'adresse indiquée et pria les personnes occupant l'appartement de ne pas se manifester devant le passage du cortège présidentiel ».

- *La France*, 17 avril 1961 :

L'édition locale du journal, datée du 17 avril, revient sur l'accueil fait au chef de l'Etat par la ville de Libourne, le 15 avril :



Normandie Université

« Des milliers de femmes, d'hommes appartenant à toutes les classes sociales, d'enfants, d'adolescents, communiant dans une ambiance exceptionnelle d'enthousiasme et de ferveur, auront vu de leurs yeux, voire touché de leur main l'homme prestigieux, grand comme sa légende, chef de l'Etat, sauveur de la patrie, symbole de l'unité et de la rénovation française. Ce qui demeurera inoubliable de ce voyage triomphal, ce sera par-dessus-tout cette atmosphère unique de chaleur, de spontanéité, de sincérité et de grande simplicité qui caractérise les contacts du Général avec les populations. [...] Les drapeaux claquent aux fenêtres, ainsi que les oriflammes qui pendent tout au long du parcours aux grands mâts qui ont été plantés. Place Abel-Surchamp - lieu de l'allocution du président de la République - se rangent aux places réservées les maires de communes voisines, les délégations d'Anciens combattants avec leurs emblèmes, les enfants des écoles, tenant à la main des petits drapeaux, les notabilités, les Corps constitués, les personnalités invitées. [...] [Après le discours], le Général entonne *La Marseillaise*, qui retentit sur toute la place, chantée avec ferveur par des milliers de voix. Et les barrières faillirent se rompre sous la poussée de la foule. Ce furent des mains tendues, saisies par de Gaulle, un bébé embrassé, de simples petits bouquets de fleurs tricolores offerts par des enfants, ce contact humain si chaud d'affection... [...] ».

Le journal revient également sur l'étape d'Arcachon, la veille :

« Sur tout le parcours que devait suivre le cortège présidentiel, un public énorme s'était massé pour applaudir le chef de l'Etat. Dans les rues pavées, oriflammes et banderoles donnaient aux façades un air de fête et la ville tout entière se préparait à accueillir le général de Gaulle pour sa dernière étape dans le Sud-ouest. [Dans le port de pêche de la ville], les chalutiers aux pavillons multicolores étaient rentrés spécialement pour cette grande occasion. [...] Les jeunes de la cité offrirent au général de Gaulle une ancre de marine en fleurs naturelles et trois paniers d'huitres du Bassin. Le président gagna ensuite l'hôtel de ville à travers les rues noires de monde. La foule lui fit un accueil triomphal. [Après le discours], le général descendit se mêler à la foule qui lui manifesta avec enthousiasme son admiration et son estime. Puis il rejoignit le cortège qui prit la route de Cazeaux où une Caravelle spéciale l'attendait pour regagner Paris ».



Normandie Université

Le journal relève par ailleurs :

« A Neuvic-sur-L'Isle, deux ouvrières, doyennes de la fabrique de chaussures du village, offrent au président un « pied d'or », moulage de chaussure en laiton. Sur la route d'Arcachon, au Taillan, le maire de la commune offre au Général un jéroboam : « Nous ne vous offrons qu'une bouteille, mais elle est bonne ! » A Castelnau, cadeau pittoresque : un agneau vivant, enrubanné de tricolore, que l'on installe dans une voiture de la suite, et qui donnera de sérieux ennuis à M. Narbonne<sup>538</sup>, auquel il a été confié, en broutant obstinément les bouquets de fleurs au milieu desquels on l'a placé. « L'agneau ira peut-être à Colombey », entend-on murmurer dans la foule. A Listrac, on offre au président de la République une magnifique carafe de cristal dans un coffret bleu-roi. A Biganos, deux charmantes fillettes remettent en souvenir au chef de l'Etat un stylo en or. A Gujan-Mestras, une bourriche de coquillages en chocolat est remise au Général, à l'intention de la première dame de France. A Mirande, déjà, Mme de Gaulle avait trouvé sur la table de son salon, à la préfecture de la Gironde, un magnifique écrin renfermant un très beau Christ en émaux, offert par le conseil général ».

De nombreuses photographies de l'étape girondine du voyage accompagnent les articles des éditions locales du journal. Les multiples photos prises lors du discours prononcé devant le palais Rohan, à Bordeaux, témoignent de l'importance considérable de la foule rassemblée pour l'occasion.

- 17 avril 1961 :

Le sous-dossier contient une sélection d'articles des journaux *La Suisse*, *Ouest-France*, *La Gazette de Lausanne*, *L'Echo du Centre*, *Le Progrès de Lyon*, *Le Provençal*, *La Tribune de Genève* et *Le Journal de Genève*, dans leur édition du 17 avril 1961.

*La Suisse* revient sur la reprise attendue des négociations à Evian, suite au voyage officiel :

---

<sup>538</sup> Jacques Narbonne, chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963.



« On était convaincu, à Paris, hier soir [16 avril], que la négociation d'Evian allait pouvoir s'ouvrir à bref délai.<sup>539</sup> Les échos de Tunis, en effet, sont favorables aux propos tenus par le général de Gaulle au cours de son voyage dans le Sud-ouest et plus particulièrement à son dernier discours prononcé, hier matin, à Bordeaux. Le Général a notamment déclaré : ' C'est une Algérie nouvelle qui apparaît. Cette Algérie nouvelle, si elle le veut, la France est disposée à l'aider à bâtir son Etat et son pays. Les conditions s'appellent la paix et l'association. Nous les offrons à tous les Algériens, y compris, d'abord, bien sûr, à ceux qui, jusqu'à présent, ont refusé de prendre les mains que nous leur tendons [...] ».

Du côté FLN, on veut renvoyer les problèmes d'association après la mise en action de l'indépendance. [...] On cite, à Tunis, le début de mai comme date possible du début des pourparlers d'Evian [...] ».

Dans *Ouest-France*, on observe que « le chef de l'Etat, tout au long de son voyage dans le Sud-ouest, s'est manifestement adressé au GPRA. [...] Force est maintenant d'attendre que vienne la relance ou le nouveau refus du GPRA [...] ».

Dans *La Gazette de Lausanne*, on relève « [qu'à l'issue de son voyage], le président de Gaulle rentre à Paris avec la certitude que, de Tunis, ne tardera pas à lui parvenir une réponse affirmative. Son voyage dans le Sud-ouest l'aura convaincu que la grande masse des Français approuve sa politique algérienne en dépit des divergences en d'autres domaines [...] ».

*L'Echo du Centre*, le quotidien régional communiste, accuse :

« La douzième tournée de propagande présidentielle a pris fin hier soir. [...] Il n'est que de lire le discours prononcé [à Bordeaux la veille] par le général pour se convaincre que son but est de maintenir par tous les moyens le peuple algérien en étroite « association » avec la France. Si le peuple algérien veut vivre réellement indépendant, l'Algérie sera en butte à des représailles... Ni la tournée du général, ni

---

<sup>539</sup> Comme vu précédemment, elles reprendront effectivement le 20 mai 1961.



le discours de Bordeaux, dont on nous a rabâché qu'il allait apporter quelque chose, n'ont donné lieu à l'annonce d'une initiative française qui permettrait enfin à des pourparlers loyaux de s'ouvrir [...] ».

Le quotidien communiste revient sur l'étape en Dordogne du voyage officiel :

« Le passage de De Gaulle dans notre ville [Périgueux] a rassemblé vendredi [14 avril] la foule des curieux, les promeneurs qui, habituellement, arpentent les boulevards durant quelques instants, ont voulu profiter du spectacle. On n'a pas souvent l'occasion de voir un président de la République en chair et en os. La grande presse ne manque pas, c'était prévu, d'interpréter ce mouvement de curiosité comme une approbation massive par les populations de la Dordogne de la politique du général-président. Certes, les fidèles du Général, ceux qui savaient pourquoi ils étaient là, s'étaient mobilisés au maximum. Il y avait tous ceux qui persistent à garder leurs illusions, aidés puissamment en cela par le battage permanent de la presse, de la radio gouvernementale, ceux qui en sont restés au De Gaulle 1944. Les uns et les autres n'étaient cependant qu'une partie de la foule. Dire que l'ensemble de celle-ci était venu pour approuver est loin de correspondre à la vérité. On a pu observer que la densité des applaudissements, malgré le renfort de centaines d'enfants et de lycéens, ne correspondait pas à l'importance de la foule. On a pu remarquer également que la population, malgré les invitations pressantes, n'a pas pavoisé. C'est un détail qui n'est pas sans signification et qui n'a d'ailleurs pas échappé aux autorités : quelques heures avant la cérémonie, la police faisait la tournée des commerçants pour les inviter gentiment à le faire.

Le président est passé. Ceux qui sont d'accord comme ceux qui ne le sont pas, qu'ils soient petits paysans, ouvriers, fonctionnaires, Anciens combattants, se retrouvent logés à la même enseigne, face à leurs difficultés auxquelles il n'a même pas été fait allusion. Quant à la guerre d'Algérie, elle continue, et le journal *Sud-Ouest* concluait ainsi son éditorial de samedi [15 avril] : « Mais au bout de quel voyage trouvera-t-on enfin la paix ? »<sup>540</sup>

Le contact du président de la République a été très bref... 15 minutes environ,

---

<sup>540</sup> Voir chap. 2.8.2 supra.





Normandie Université

juste le temps qu'il a consacré ensuite à une entrevue avec Mgr Louis, évêque de Périgueux. 15 minutes pour les milliers de Périgourdins, 15 minutes pour le représentant du clergé. Sous la V<sup>ème</sup> République laïque, la religion d'Etat a ses exigences. Bien que les suppliques, placets et autres présentations de doléances aient été rigoureusement interdits, on suppose que le prélat n'a pas manqué de réclamer au chef de l'Etat quelques milliards de plus pour aider les institutions religieuses à lutter contre le « déplorable » état d'esprit laïque qui règne en Dordogne. Quant aux 158 676 signataires de la pétition du Comité départemental d'action laïque, peuh ! Cela ne compte pas ».

*Le Progrès de Lyon* revient lui aussi sur la « fin du voyage présidentiel dans le Sud-Ouest » :

« Le voyage du général de Gaulle dans les départements du Sud-ouest prenait une valeur de test. Celui-ci a été décisif. Partout, les foules qui s'étaient massées, dans les villes et dans les plus petits villages, au passage du président de la République, ne lui ont pas marchandé leurs acclamations et leurs ovations. [...] Au cours de son voyage, à présent achevé, le général de Gaulle a donné à ses discours un ton nouveau : le président de la république a pris la tête d'une croisade de la décolonisation, et s'est fait le champion de l'émancipation des peuples [...] ».

*Le Provençal* titre :

« A Bordeaux, dernière étape de son voyage dans le Sud-ouest. De Gaulle : offre de paix renouvelée ».

« Après Bordeaux, où le président de la république a repris un thème qu'il avait exposé à plusieurs reprises durant le périple de cinq jours qu'il vient d'effectuer dans le Sud-ouest, appelant à aider l'« Algérie nouvelle » dans « la paix et dans l'association », c'est l'ultime étape à Arcachon. Sur la route, au passage du cortège, on crie « Bravo pour l'Algérie ! » [...] Après la signature du livre d'or, le général de Gaulle reçoit des mains du maire la médaille d'or de la ville d'Arcachon [...] ».

*La Tribune de Genève* choisit, elle, de titrer sur les conséquences du voyage



Normandie Université

présidentiel quant à la situation algérienne:

« Les offres du président de Gaulle entendues par le GPRA » :

« Une fois de plus, le général de Gaulle a voulu faire avaliser en direct sa politique algérienne dans une partie de l'opinion nationale. La démonstration a été concluante. Elle s'adresse aussi bien aux Européens d'Algérie qu'au FLN. [...] Avec des variantes, moins toutefois qu'à l'ordinaire, les propos tenus dans le Sud-ouest ont été pour l'essentiel axés sur le thème « paix et association ». [...] A Tunis, rares sont ceux qui mettent en doute le souhait du GPRA de renouer officiellement le contact d'ici peu. Et Evian, dit-on en substance à Paris, n'est plus qu'une question de dates. En attendant, à Paris, les attentats FLN contre les policiers se poursuivent ».

*Le Journal de Genève*, pour sa part, retient du voyage présidentiel que « l'Algérie pourra constituer un Etat et que la France l'aidera si elle choisit la voie de l'association. En outre, les pourparlers devront s'engager d'abord avec le GPRA, qui obtient ainsi satisfaction, au moins partielle, puisqu'il n'est pas question de placer le MNA au même rang que lui. Le voyage du général de Gaule dans le Sud-ouest de la France, qui a duré cinq jours, aura permis à chacun - y compris le FLN - de constater que le chef de l'Etat a la pleine approbation de la très grande majorité des Français. On n'attend plus qu'un signe de Tunis pour ouvrir la conférence d'Evian. [...] On cite à Tunis le début de mai comme date possible du début des pourparlers d'Evian. On pense que M. Belkacem, ministre des Affaires étrangères du GPRA, assumera la direction de la délégation algérienne ».

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 72 consacré au voyage en Aquitaine et Midi-Pyrénées d'avril 1961 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

## **13 - Voyage des 28 juin-2 juillet 1961 : Lorraine.**



Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 428
-2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 73	Page 431



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 28 juin - 2 juillet 1961, voyage présidentiel en Lorraine : Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle et Moselle.**

Le 28 juin, le président de la République se rend par le train à Verdun où il prononce un discours après avoir visité l'ossuaire de Douaumont et s'être arrêté à Belleville.

Le 29, le chef de l'Etat gagne Bar-le-Duc par la route via Haudainville, Dieue, Génicourt, Ambly, Troyon, La Croix, Rouvrois, Saint-Mihiel, Chauvroucourt, Fresnes, Rupt, Villotte, Rumont et Naives. A Bar-le-Duc, il préside une cérémonie au monument à la mémoire de Poincaré et prononce un discours place Reggio. Il se rend ensuite à Commercy, où il prononce un discours, via Longeville, Tronville, Velaines, et Ligny-en-Barrois. Ensuite, de Commercy à Gondrecourt via Void, Vaucouleurs - où il prononce une allocution -, Montigny, Delouze-Rosières et Abainville. De Gondrecourt il se rend en train à Neufchâteau, où il prononce un discours ; puis il reprend le train pour Epinal.

Le 30 juin, le général de Gaulle préside à Epinal une cérémonie au monument au maréchal Foch, puis prononce un discours place des Vosges. Le président de la République gagne ensuite Saint-Dié par la route via Deyvillers, Aydoilles, Fontenay, Méménil, Viménil, Grandvillers, Bruyères, Brouvelieures, Domfaing, les Rouges-Eaux, le col Haut-Jacques - où il préside une cérémonie au monument de la Résistance de la forêt vosgienne. A Saint-Dié, il prononce un discours. A Lunéville, il prononce un discours et gagne Toul via Vitrimont, Anthelrupt, Hudiviller, Dombasle, Varangeville, Saint-Nicolas-de-Port, Gondreville, Dommartin-les-Toul. A Toul, il



Normandie Université

prononce un discours puis se rend à Nancy via Laxou, où il préside une cérémonie au monument de la Résistance.

Le 1<sup>er</sup> juillet, discours du chef de l'Etat au musée municipal de Nancy, et un second du balcon de l'hôtel de ville. Le président de la République se rend ensuite à Pont-à-Mousson via Malzéville, Champigneulle, Pompey, Frouard, Marbach, Belleville, Dieulouard et Blénod. A Pont-à-Mousson, il prononce un discours, puis gagne Briey par le train, où il prononce un discours. Il reprend le train ensuite pour Longwy, où il prononce un discours, puis Metz, où il est accueilli par le député-maire.



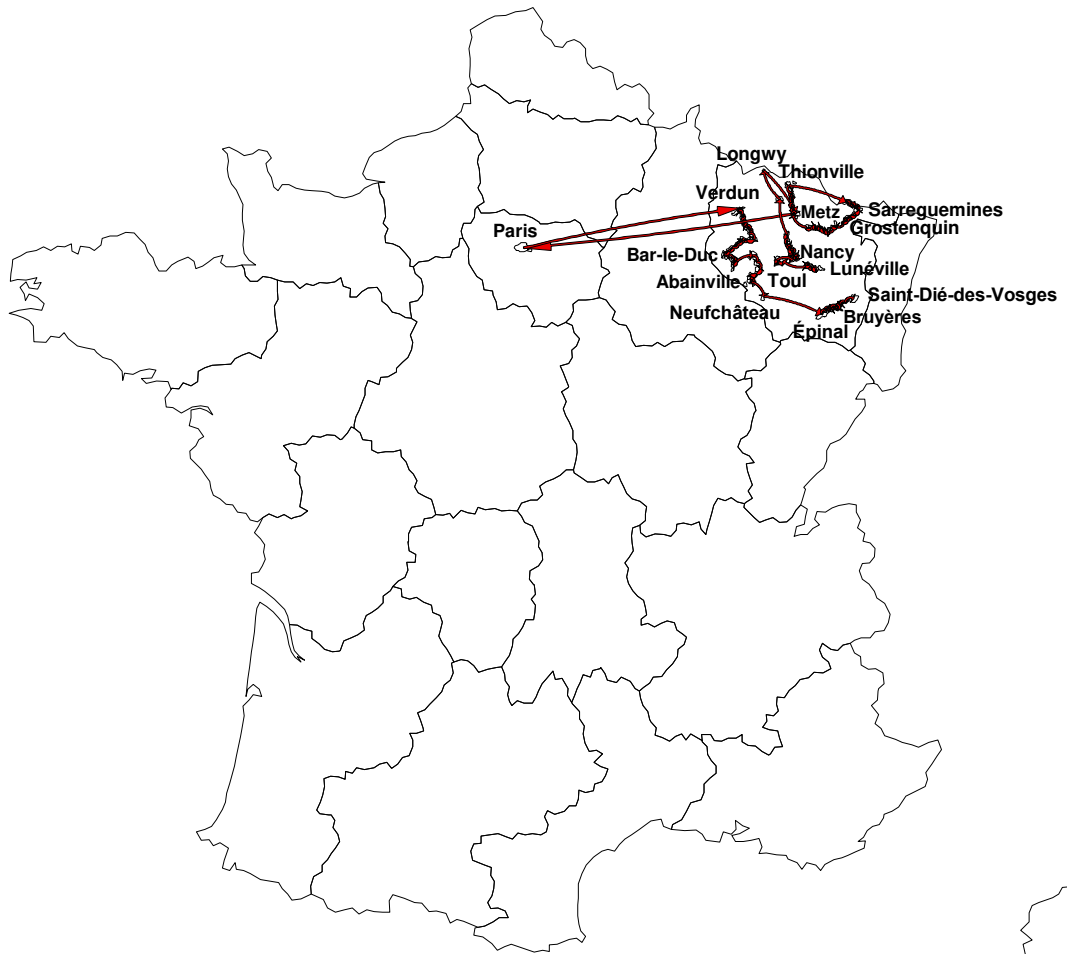
Public féminin le 1<sup>er</sup> juillet 1961 à Nancy pour écouter le discours prononcé par le président de la République place de l'hôtel de ville. (Doc. INA)

Le 2 juillet, le chef de l'Etat assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Metz, puis prononce un discours. Il reprend ensuite la route pour Thionville via Woippy, Maizières, Mondelange, Richemont et Uckange. A Thionville, le président de la République prononce un discours puis prend le train pour Forbach où il prononce une allocution. Il gagne ensuite Sarreguemines par la route, via Behren, Lixing et Grosbliedershoff. A Sarreguemines, il prononce un discours et rejoint l'aérodrome de Metz-Frescaty via Woustviller, Ernestviller, Puttelange-les-Farschiiviller, Saint-Jean-Rohrbach, Diffenbach-les-Hellimer, Grostenquin, Bérig, Morhange, Baronville, Destry, Brulange, Arraincourt, Vatimont, Han-sur-Nied, Béchy, Luppy et Montigny-



Normandie Université

les-Metz. Le président de la République regagne ensuite Paris en avion.



Source cartographique : Artique

**Voyage en Lorraine des 28 juin-2 juillet 1961.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 73.**

La première partie du carton AC 73 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce treizième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Meuse ».**
  - **2.2.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.2.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.2.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.3 : « Vosges ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.4 : « Meurthe-et-Moselle ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.5 : « Moselle ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.6 : « Note sur la situation économique en Lorraine. Thèmes pour les allocutions. Note sur la liaison fluviale Rhin-Méditerranée ».**
  - **2.6.1 : « Note sur la situation économique en Lorraine ».**
  - **2.6.2 : « Thèmes pour les allocutions ».**
  - **2.6.3 : « Note sur la liaison fluviale Rhin-Méditerranée ».**





Normandie Université

### - 2.1 : « Programme du voyage ».

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Lorraine du 28 juin au 2 juillet 1961, sous la forme d'un petit format broché, en double exemplaires, aux couleurs nationales, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Il contient également les « documents annexes » du programme, en particulier la composition des divers cortèges automobiles et ferroviaires constitués à l'occasion du voyage officiel, ainsi que les listes des invités aux déjeuners et dîners officiels donnés en préfectures ou sous-préfectures.

### - 2.2 : « Meuse ».

#### - 2.2.1 : « Villes et généralités sur le département ».

##### - Généralités

Géographie départementale (le département est bordé au nord par les Ardennes et la Belgique, à l'est par la Meurthe-et-Moselle, au sud par les Vosges et la Haute-Marne, à l'ouest par la Marne. [...]); Démographie (217 000 habitants<sup>541</sup>.) ; Situation politique (le corps électoral, majoritairement rural, est modéré, et vote majoritairement pour les listes CNI-Modérés, aux élections municipales comme aux législatives. [...]) ; Economie, questions sociales (la Meuse est un pays de polyculture où l'élevage, cependant prend de plus en plus de place. [...] Dans ce département forestier, la surface moyenne des exploitations est de 40 à 45 ha.<sup>542</sup>. Malgré un remembrement très actif depuis quelques années, le morcellement des terres est encore trop grand. L'équipement est irrégulier. L'habitat est très insuffisant. Un effort de vulgarisation exceptionnel a été entrepris par le département qui bénéficie des services de 23 conseillers agricoles. Dans ce département de

---

<sup>541</sup> 192 094 habitants en 2013. (Insee)

<sup>542</sup> 87 ha. en moyenne pour les exploitations agricoles de la Meuse en 2009. (Chambre régionale d'Agriculture-Lorraine, 2011.)



caractère rural, l'artisanat, bien qu'en régression, conserve encore une place appréciable dans les activités locales. Les principales activités artisanales sont les charpentiers, couvreurs, menuisiers, maréchaux-ferrants, bourreliers, coiffeurs, charrons, etc... Les établissements commerciaux du département ont, à de rares exceptions près, une activité exclusivement départementale. [...] L'industrie tend à devenir une force économique importante, car la situation géographique de la Meuse est intéressante dans le cadre du Marché Commun. [...] Le taux de scolarisation de l'Académie de Nancy est un des plus bas de France. Au sein de cette académie, le département de la Meuse a, à son tour, le taux le plus faible ; c'est-à-dire qu'un effort considérable reste à faire, en ce domaine, en Meuse. [...] ) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (François de Lorraine, duc de Guise (1519-1563) ; Raymond Poincaré (1860-1934.)) ; Presse locale (*L'Est Républicain*, tirage 26 000 exemplaires ; *Le Républicain Lorrain*, tirage de 18 000 exemplaires ; *Le Meusien*, hebdomadaire catholique, tirage de 10 600 exemplaires. Pas de tendance politique affirmée pour ces journaux, qui traitent surtout d'informations régionales et locales.) ; Principaux besoins du département (la Meuse a été très marquée, tant physiquement que moralement, par les deux dernières guerres. La « zone rouge » à proximité de Verdun est restée ce qu'elle était à la fin de 1918 : terres bouleversées et incultes, bois dévastés, population disparue. Mais le département a une des plus fortes natalités de France. [...] Après avoir été un handicap, la situation géographique de la Meuse semble considérée comme une donnée très favorable. [...] Deux points sont cependant source d'inquiétude : l'habitat, tant urbain que rural, est très insuffisant. Les villes ont peine à se rénover, alors qu'elles devraient déjà prévoir l'expansion. Quant à l'habitat des campagnes meusiennes, il est, comme dans toute la Lorraine, très en retard. L'équipement scolaire est loin de répondre aux besoins, non seulement futurs, mais des plus immédiats.) ; Doléances de la population (les agriculteurs se plaignent des problèmes d'adduction d'eau et des taxes qui frappent la production laitière. [...] Un effort considérable est entrepris actuellement pour faire disparaître les tas de fumier. Près de 500 des 585 maires du département ont pris un arrêté en ce sens, ce qui suscite les protestations des plus anciens exploitants. Hélas,



les crédits du ministère de l'Agriculture sont insuffisants pour subventionner, au titre de l'habitat rural, tous les projets de construction de fumières. [...] Les élus locaux demandent des crédits pour les routes, les écoles et les maisons d'habitation.)

- Bar-le-Duc

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (16 609 habitants en 1960<sup>543</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (ancienne cité gauloise, bourg mérovingien important, centre politico-administratif du Comté de Bar au X<sup>ème</sup>s., la ville est définitivement rattachée à la Couronne au XVII<sup>ème</sup>s. [...]); Principales activités (activités industrielles avec la métallurgie, le textile, et l'agro-alimentaire. Foires commerciales. [...]); Situation politique (municipalité de Centre-droit-CNI.); Grands hommes (Raymond Poincaré (1860-1934), né à Bar-le-Duc.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 29 août 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le Général s'est rendu à Bar-le-Duc le 28 juillet 1946, pour honorer la mémoire des martyrs des représailles allemandes d'août 1944. [...]); Doléances de la population de la ville (les Barisiens demandent essentiellement des logements et un meilleur équipement urbain. Ce sont surtout des logements HLM qui sont réclamés. Un chiffre significatif peut être donné : pour 8 logements attribués il y a un mois, la préfecture a reçu 96 demandes. Les Barisiens voudraient, aussi, la rénovation de certains quartiers, des égouts (à peu près inexistantes), un meilleur éclairage. Toutes ces doléances sont parfaitement perçues par l'actuel conseil municipal, qui rencontre les habituelles difficultés de financement.)

- Verdun

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (21 353 habitants en 1958<sup>544</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (oppidum gaulois, puis romain, la ville devient comté sous les Mérovingiens. En

---

<sup>543</sup> 15 950 habitants en 2013. (Insee)

<sup>544</sup> 17 923 habitants en 2013. (Insee)



843, on y signe le traité qui règle le partage de l'empire de Charlemagne entre ses trois petits fils. [...] La cité passe définitivement à la Couronne de France en 1552. [...] Bataille cruciale de la Première guerre mondiale, lors du siège de la ville, en 1916. [...]); Principales activités (chef-lieu d'un arrondissement à vocation essentiellement agricole. [...] L'industrie n'y est encore qu'une activité accessoire. Dans la perspective de l'aménagement de la Meuse au gabarit international, Verdun semble appelé à constituer une zone propice à l'implantation d'industries complémentaires de la métallurgie du Bassin lorrain. [...] D'autre part, en raison de ses champs de bataille, de sa nécropole, de ses forts, de ses monuments commémoratifs, la ville reçoit annuellement un nombre considérable de visiteurs français et étrangers, dont de très nombreux allemands. L'ossuaire de Douaumont reçoit 300 à 400 000 visiteurs par an.<sup>545</sup> [...] Présence également d'une importante base militaire américaine.) ; Situation politique (municipalité de Centre-droit-CNI.) ; Grands hommes (Maréchal Desandrouins (1729-1792), sert dans l'armée de Rochambeau en Amérique en 1779.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 31 août 1944 par la 7<sup>ème</sup> Division blindée américaine.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le Général a présidé, le 20 juin 1948, les cérémonies de l'anniversaire de la bataille de Verdun.) ; Doléances de la population de la ville (en raison de l'accroissement démographique, les Verdunois ont le souci d'assurer l'avenir des jeunes. Ils souhaitent que l'expansion économique et industrielle permette de créer de nouveaux emplois pour la génération qui monte et de la maintenir sur place grâce à la construction corrélative et accélérée de logements. Cette inquiétude est d'autant plus justifiée que l'économie verdunoise dépend, pour l'emploi, en grande partie, de la présence d'une importante base militaire américaine, qui occupe un nombreux personnel français<sup>546</sup>.)

- Commercy

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>545</sup> 244 000 visiteurs en 2013.

<sup>546</sup> Jusqu'en 1967.



Démographie (7 028 habitants<sup>547</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (point de passage au bord de la Meuse, la cité resta une ville frontière jusqu'à sa réunion à la Couronne de France en 1766. [...]) ; Principales activités (les Forges et Aciéries de Commercy constituent, depuis 1823, la source principale de l'activité de la cité. La production s'est, ces dernières années, étendue et modernisée.<sup>548</sup> [...] Il faut citer également les fabriques de madeleines, la spécialité culinaire de Commercy, en précisant toutefois que leur production ne dépasse guère le stade artisanal.) ; Situation politique (municipalité modérée.) ; Grands hommes (Dom Calmet (1672-1757), bénédictin, auteur d'une « Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine ».) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 31 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite) ; Doléances de la population de la ville (la ville demande à l'Etat une subvention pour la restauration du château de Stanislas, patrimoine communal. Réponse, en regard, de l'administration : requête justifiée.)

### - 2.2.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Meuse, du Secrétaire général de la préfecture de la Meuse, du sous-préfet de Verdun, du sous-préfet de Commercy, du maire de Bar-le-Duc, du sénateur-maire de Verdun et du maire de Commercy.

### - 2.2.3 : « Etablissements visités ».

Le sous-dossier contient une note informative sur l'ossuaire de Douaumont, visité par le président de la République le 28 juin, au premier jour du voyage.

---

<sup>547</sup> 6 220 habitants en 2013. (Insee)

<sup>548</sup> En 2016, le site abrite la société Commercy-Robotique, filiale du groupe industriel français Gorgé. (Site Groupe Gorgé, 03 /2016)



Normandie Université

L'ossuaire, construit à l'initiative de l'évêque de Verdun, contient les ossements des 300 000 morts non identifiés parmi les 400 000 qui tombèrent dans la bataille de Verdun. En contrebas de l'ossuaire, le cimetière national de Douaumont contient 15 000 tombes de soldats identifiés.

**- 2.3 : « Vosges ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (le département est formé de trois régions naturelles : le massif vosgien, à l'est, la Vôsge, au sud et la Flaine, à l'ouest et au nord, [...]) ; Démographie (372 523 habitants<sup>549</sup>.) ; Situation politique (la tendance politique profonde des Vosgiens reflète leur caractère de « modérés résolus ». Les Modérés, le MRP et l'UNR sont majoritaires dans le département. [...]) ; Economie, questions sociales (la partie est du département, région montagnaise, est fortement industrialisée, la partie ouest, en plaine, reste essentiellement agricole. Le département se place au 1er rang pour les sciages de sapin et épicéa. L'agriculture vosgienne s'éloigne de plus en plus de la polyculture et s'oriente vers l'élevage et la production laitière. [...] L'industrie textile est l'activité dominante du département. [...] Le tourisme, traditionnellement thermal, se développe : stations de Vittel, Contrexéville, Plombières-les-Bains,... Le climat social du département est calme. Des textes législatifs récents en matière de travail, l'association ou l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, rencontrent sinon l'hostilité, tout au moins la méfiance des organisations patronales et ouvrières. Cette législation n'a reçu aucune application dans le département.[...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jules Ferry (1832-1893), Maurice Barrès (1862-1923.)) ; Presse locale (*L'Est Républicain*, quotidien, tirage de 250 000 exemplaires, tendance

---

<sup>549</sup> 375 226 habitants en 2013. (Insee)



modérée ; *La Liberté de l'Est*, quotidien, tirage de 36 000 exemplaires, tendance radicale ; *La Croix de Lorraine*, hebdomadaire catholique, tirage de 10 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (L'arrivée des jeunes générations à l'âge du travail pose un problème angoissant dans le département des Vosges pour le maintien sur place de cette main d'œuvre. Ce problème se trouve aggravé par les dégagements de main d'œuvre de l'industrie textile : cette industrie fait, en effet, l'objet d'une politique de modernisation qui, tout en augmentant la productivité, aboutira à une réduction des ouvriers employés. Problème aggravé également par l'exode rural, conséquence de l'évolution des techniques, des structures et de la mécanisation de l'agriculture. [...] L'implantation d'usines nouvelles revêt donc une importance capitale pour l'avenir et la croissance économique du département. [...] De même, la création d'une voie d'eau à grand gabarit traversant le département paraît devoir constituer un atout majeur pour l'expansion de l'économie vosgienne.<sup>550</sup> Cet axe favoriserait l'installation dans le département d'industries de transformation et pourrait constituer l'un des facteurs de reconversion des secteurs les plus menacés de l'industrie existante. Le conseil général se préoccupe également de la question de la création d'une liaison autoroutière entre Dijon et Nancy. [...] Enfin, l'évolution démographique, le renouvellement du patrimoine immobilier, le surpeuplement rendent nécessaire un effort particulier dans le domaine du logement. L'objectif à atteindre dans les années à venir a été évalué de 1800 à 2000 logements par an, dont 90 % environ à entreprendre avec l'aide de l'Etat. La moyenne annuelle des logements construits avec l'aide de l'Etat au cours des cinq dernières années est de 950.)

- Epinal

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (26 688 habitants<sup>551</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondation et possession des évêques de Metz depuis le X<sup>ème</sup>s., la cité reçut la Croix

---

<sup>550</sup> Quatre cours d'eau principaux traversent du sud au nord le département : la Meurthe, la Moselle, le Madon, la Meuse.

<sup>551</sup> 32 188 habitants en 2013. (Insee)



de guerre en 1921 et en 1950.) ; Principales activités (chef-lieu des Vosges, la ville est célèbre pour ses images. Or, l'imagerie qui employait naguère plusieurs centaines de personnes attend encore sa résurrection<sup>552</sup> et toute l'activité de l'agglomération repose aujourd'hui sur l'industrie textile. Il apparaît évident toutefois avec l'ouverture du Marché commun que l'industrie cotonnière ne peut maintenir dans l'avenir sa place prépondérante. [...]) ; Situation politique (municipalité MRP-SFIO.) ; Grands hommes (le philosophe Durkheim (1858-1917.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 24 septembre par les troupes américaines en liaison avec des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 29 septembre 1946, pour prononcer un discours place Foch. Et le 20 mai 1952, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (la réalisation de la zone industrielle, lieu d'implantation d'industries nouvelles, traduit le désir d'expansion d'une cité que la réalisation de l'axe Mer du Nord-Méditerranée doterait, dans l'Europe du Marché Commun, d'un outil à la mesure de notre temps.)

- Saint-Dié

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (22 451 habitants<sup>553</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée autour d'un monastère en 669, la cité fut administrée pendant plusieurs siècles par les abbés qui manifestaient une certaine autonomie vis-à-vis des ducs de Lorraine. [...] Croix de guerre 14-18 et Croix de la Légion d'honneur en 1950.) ; Principales activités (l'industrie textile, menacée, a finalement maintenu ses débouchés et les a même parfois accrus lorsqu'elle s'est modernisée. L'agriculture y est peu florissante, même si la filière bois est florissante. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Jules Ferry, né à Saint-Dié en 1832.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 22 novembre 1944, par les troupes américaines. [...]) Le

---

<sup>552</sup> L'activité reprend en 1985, puis est de nouveau relancée en 2014, grâce à l'investissement de deux repreneurs privés et d'une Société d'économie mixte contrôlée par la ville d'Epinal. (*Le Figaro*, 20/08/2014)

<sup>553</sup> 20 471 habitants en 2013. (Insee)





comportement des Allemands à Saint-Dié a laissé dans l'esprit de la population des ressentiments très profonds que les cadres économiques s'efforcent cependant de dominer pour permettre à l'industrie de la région de nouer avec ses anciens ennemis des relations commerciales et industrielles que la position géographique exceptionnelle des Hautes Vosges peut rendre particulièrement fécondes. ) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite officielle.) ; Doléances de la population de la ville (le nombre de logements construits avec l'aide de l'Etat est très inférieur à celui que nécessiterait l'accroissement démographique pour faire face à des besoins qui seront impérieux dans deux ou trois ans. Réponse de l'administration : un projet d'édification massive de plusieurs centaines de logements dans le centre de la ville est à l'étude. [...])

- Neufchâteau

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 500 habitants<sup>554</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (en 1225, la cité, sous le nom de « République marchande de Neufchâteau », obtint sa charte et devint la première ville libre du duché de Lorraine. [...] De nos jours, la ville a conservé son rôle de centre commercial de la plaine des Vosges.); Principales activités (Neufchâteau ne comporte pas d'usines importantes, mais de nombreux ateliers occupant de 30 à 120 ouvriers sont installés en ville, et confectionnent de la lingerie, des capsules pour l'eau minérale Vittel et Contrexéville, des meubles, etc... Mais c'est l'activité commerciale qui constitue la part la plus importante de l'activité néocastrienne. Le commerce de la ville a une clientèle en majorité rurale, provenant des environs proches, mais aussi des cantons limitrophes de la Meuse, de la Haute-Marne et de la Meurthe-et-Moselle. [...]); Situation politique (municipalité de Centre-droit.); Grands hommes (Jeanne d'Arc, née à moins de 10 km de Neufchâteau, à Domrémy, en 1412.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 12 septembre 1944 par les troupes américaines.); Dernier passage du général de Gaulle (le 29 septembre 1946,

---

<sup>554</sup> 6602 habitants en 2013. (Insee)



à l'occasion d'un voyage à Epinal.)

- Senones

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 703 habitants<sup>555</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée autour de son abbaye au XII<sup>ème</sup>s., érigée en capitale de la principauté de Salm, la cité fut rattachée à la France en 1793. [...]) ; Principales activités (la ville est le siège de deux « Grands » du coton : Boussac et Laederich. Ces deux firmes emploient dans la vallée 5 000 ouvriers et ouvrières. Leurs fabrications, filature, tissage, confection, constituent une part importante de la production nationale<sup>556</sup>. L'activité commerciale de la ville est très importantes, liée à la présence d'une population ouvrière très dense.) ; Situation politique (municipalité Modérés-UNR.) ; Grands hommes (Saint-Gondelbert, fondateur de la ville au VII<sup>ème</sup>s.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (Comme pour tout l'est du département, la stabilisation du front à la fin de septembre 1944 créa une situation pénible pour les communes non libérées. Senones fut libérée le 22 novembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

- **2.3.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet des Vosges, du secrétaire général de la préfecture des Vosges, du sous-préfet de Saint-Dié, du sous-préfet de Neufchâteau, du maire d'Epinal, du maire de Saint-Dié, du maire de Neufchâteau et du maire de Senones.

- **2.4 : « Meurthe-et-Moselle ».**

---

<sup>555</sup> 2 490 habitants en 2013. (Insee)

<sup>556</sup> La dernière usine, les « Tissages de l'Abbaye », ferme ses portes en 1992. (*Vosges-Matin*, 30/07/2012)



**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

La note dactylographiée émane du Cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle.

**- Généralités**

Géographie départementale (au nord du département, l'existence de riches gisements de minerai de fer y conditionne l'implantation d'un des complexes sidérurgiques les plus importants d'Europe. Vers le sud, l'industrie de transformation domine. Une industrie chimique y est également favorisée par la présence d'un riche gisement de sel gemme. Enfin, la partie sud du département est caractérisée par la prédominance de l'agriculture. [...]); Démographie (670 000 habitants<sup>557</sup> .) ; Situation politique (l'ancienneté du vote modéré est une des traditions du département puisque le Centre-droit y est majoritaire depuis la fin du XIX<sup>ème</sup>s. L'évolution économique et sociale - industrialisation et concentration urbaine - ont cependant entraîné une poussée à gauche très sensible dans les cantons industriels depuis les années 1930. Après la Libération, le PCF maintient une forte implantation dans les régions sidérurgiques, les modérés continuant à jouer un rôle essentiel dans les régions rurales et regroupent autour d'eux les milieux non ouvriers des régions industriels. Depuis 1958, l'UNR engrange les succès électoraux, en particulier aux élections législatives<sup>558</sup>. [...]) ; Economie, questions sociales (l'agriculture dans le département est surtout tournée vers l'élevage. La modernisation actuelle dans ce secteur se traduit par l'importance du remembrement (sur plus de 150 communes), une mécanisation poussée, un esprit novateur certain chez les jeunes. Malgré tout, de gros efforts restent à faire notamment en vue d'augmenter la rentabilité des exploitations. [...] L'industrie la plus importante dans le département est celle du minerai de fer et de la sidérurgie. Le bassin sidérurgique lorrain se partage à peu près également entre le département de Meurthe-et-Moselle et celui de la Moselle. Le département de Meurthe-et-Moselle possède 53 hauts-fourneaux et 13 fours. Grâce à d'importants efforts d'investissement, sa production de fonte a été de 4 900 000

---

<sup>557</sup> 733 266 habitants en 2012. (Insee)

<sup>558</sup> Elections législatives des 23 et 30 novembre 1958.



## Normandie Université

tonnes en 1960, soit 40 % de la production française. Quant à l'acier, on en a produit 5 200 000 tonnes en 1960, soit 30 % de la production française<sup>559</sup>. [...] L'industrie chimique a trouvé sa vocation dans les mines de sel au sud de Nancy. L'Usine Solvay à Dombasle emploie plus de 3 000 ouvriers pour produire de la soude<sup>560</sup>. [...] Les industries alimentaires ont trouvé un très large marché dans les fortes concentrations urbaines, qu'il s'agisse d'industries traditionnelles comme celles de la meunerie, de la brasserie, ou relativement plus récentes, comme celles de la biscuiterie et de la conserverie. [...] L'industrie textile est représentée par de nombreux établissements situés dans le sud du département et dont l'activité prolonge l'industrie cotonnière des vallées vosgiennes. [...] L'activité industrielle est à l'heure actuelle très bonne dans l'ensemble du département et le plein emploi est assuré<sup>561</sup>. Le climat social, malgré quelques revendications, est calme. [...] ) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Hubert Lyautey (1854-1934) ; Albert Lebrun (1871-1950) ; Maurice Barrès (1862-1923.)) ; Presse locale (*L'Est Républicain*, quotidien, tirage de 230 000 exemplaires ; *Le Républicain Lorrain*, quotidien, tirage de 35 000 exemplaires ; *La Croix de l'Est*, hebdomadaire, 22 000 exemplaires environ, tendance catholique.) ; Principaux besoins du département (l'expansion démographique du département oblige à la construction de nouveaux établissements d'enseignement secondaire, et notamment des collèges d'enseignement général. [...] L'expansion économique du département et du bassin Lorrain serait considérablement favorisée par la canalisation de la Moselle au Rhône qui est à l'étude, et par la réalisation de l'autoroute Metz-Nancy, inscrite au Plan. Il faudrait en outre construire annuellement 6 000 logements pour faire face à la seule poussée démographique, résorber le surpeuplement et remplacer les logements vétustes et insalubres. Nous sommes loin de ce chiffre, malgré l'effort important qui

---

<sup>559</sup> L'extraction du minerai de fer dans la région cesse définitivement en 1993. La dernière aciérie du bassin de Longwy ferme en 1984. (*Le Républicain Lorrain*, 2/10/2012)

<sup>560</sup> L'usine existe encore de nos jours. Toujours dépendante du groupe belge Solvay, elle emploie 500 personnes et abrite un laboratoire de recherche et développement. (Site Solvay, 01/2016)

<sup>561</sup> En Meurthe-et-Moselle, le taux de chômage atteint 10 % de la population active au premier trimestre 2015. (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Préfecture de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, 10 /07/2015)



a été fait au cours des récentes années : 3 500 logements ont été construits en 1960. En vue d'augmenter la productivité et d'utiliser au mieux les surfaces disponibles pour la construction, quatre zones à urbaniser sont prévues, dont trois à la périphérie de Nancy. [...])

- Nancy

Les notes dactylographiées sur les villes visitées, qui émanent du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, en présentent - et résument - les principales informations.

Démographie (132 029 habitants en 1960<sup>562</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (importante agglomération franque à la fin du VI<sup>ème</sup>s., la cité devint par la suite la capitale du Duché de Lorraine avant de rejoindre la Couronne en 1766. [...]); Principales activités (centre administratif et judiciaire, préfecture du département de Meurthe-et-Moselle, la cité est aussi une ville universitaire. Nancy et son agglomération constituent également un complexe industriel très diversifié, comportant de nombreux établissements : métallurgie de transformation, produits d'alimentation, manufactures de chaussures, broderie d'art, moulins et brasseries,... Le mouvement commercial y est très important et la ville joue un rôle essentiel de redistribution et de transit à l'échelon régional. [...]) Ville militaire, Nancy est le siège de la 21<sup>ème</sup> Division d'Infanterie qui est en Algérie depuis 1955. Aux portes de la cité a été implanté un important dépôt de l'armée américaine qui emploie 1800 travailleurs français de la région. [...] Parmi les projets étudiés par la municipalité : l'aménagement des grands axes routiers et d'un pont sur la Meurthe afin de décongestionner la circulation urbaine, la construction d'un nouvel aqueduc d'eau potable et d'une usine d'épuration des eaux usées. [...]); Situation politique (traditionnellement le corps électoral de Nancy vote pour des candidats modérés. Municipalité Indépendants-UNR.) ; Grands hommes (Hubert Lyautey (1854-1934.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 15 septembre 1944 par les troupes américaines en

---

<sup>562</sup> 104 072 habitants en 2013. (Insee)



lien avec des éléments FFI et FTP. Le général de Gaulle a tenu à rendre visite à Nancy quelques jours après sa libération, le 25 septembre 1944, l'ennemi étant encore aux portes de la ville.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 31 juillet 1948, invité par la ville. Et le 25 novembre 1951, à l'occasion des quatrièmes Assises nationales du RPF.)

- Lunéville

Démographie (24 500 habitants en 1960<sup>563</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est rattachée à la Couronne en 1766, comme tout le Duché de Lorraine. [...]); Principales activités (avant la guerre de 1870, l'activité industrielle de Lunéville était réduite. C'est après le traité de Francfort qu'un certain nombre d'industriels alsaciens-lorrains désireux de conserver la nationalité française ont transporté dans la cité les industries qu'ils possédaient dans les territoires annexés. Certaines de ces industries existent encore : fabrique de jouets, Société lorraine des wagons. D'autres industries sont également implantées à Lunéville : faïencerie, filatures,... La main d'œuvre féminine est aussi employée à domicile à la confection de broderie. [...]); Situation politique (municipalité modérée, corps électoral majoritairement acquis au Centre-Centre-droit. Cette situation se retrouve pour les Législatives, puisque depuis la Libération le représentant de Lunéville à l'Assemblée nationale a toujours appartenu au groupe des Indépendants.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 16 septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite l'installation de nouvelles usines. Réponse de l'administration : dans le cadre de l'aménagement économique du département, l'administration a créé une zone industrielle en cours de réalisation. [...])

- Toul

Démographie (12 134 habitants<sup>564</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville

---

<sup>563</sup> 19 516 habitants en 2013. (Insee)

<sup>564</sup> 16 128 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

(cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville devient épiscopale du XIV<sup>ème</sup>s. A la Révolution. En 1648 le traité de Westphalie rattache l'évêché de Toul à la Couronne de France. [...]); Principales activités (Toul est essentiellement une ville de garnison. Ce à quoi s'ajoutent un dépôt et un camp d'aviation américains, qui emploient de nombreux Français. [...]); Situation politique (municipalité Centre-gauche.) ; Grands hommes (Brunon (1002-1054), évêque de Toul au XI<sup>ème</sup>s., puis pape sous le nom de St-Léon IX.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la création d'emploi pour résorber la main d'œuvre excédentaire. Réponse de l'administration : création d'une zone industrielle dont les terrains d'implantation ont déjà été acquis.)

### - Pont-à-Mousson

Démographie (12 000 habitants en 1961<sup>565</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (ville étape sur la Moselle, la cité est rattachée en 1431 au Duché de Lorraine, qui rejoint la Couronne en 1766. [...]); Principales activités (la Société Centenaire des Fonderies, par sa production de tuyaux en fonte, a fait connaître la ville dans les cinq continents. L'usine occupe 2000 personnes<sup>566</sup>. [...]); Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Duroc (1772-1815), Grand Maréchal, tué à Wurtzen.) ; Libération de la ville (libérée le 4 septembre 1944 par les troupes américaines, en liaison avec des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (Le 31 juillet 1948, pour une cérémonie rendant hommage aux résistants locaux.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.)

### - Briey

---

<sup>565</sup> 14 792 habitants en 2013.

<sup>566</sup> En 1970, les hauts-fourneaux de Pont-à-Mousson fusionnent avec le groupe verrier Saint-Gobain. (*La Croix*, 8/8/2011) L'entreprise Saint-Gobain-PAM produit de nos jours, avec ses 1800 salariés, des canalisations en fonte pour de nombreux réseaux (eau potable, assainissement, égouts, etc...) et des plaques d'égouts. (Site Saint-Gobain-PAM, 04/2016)



Démographie (3 443 habitants<sup>567</sup>). La construction récente du quartier de Briey-en-Forêt (cité Le Corbusier) représente un apport d'un millier de nouveaux habitants.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord cité gauloise, la ville devient au Moyen-âge une cité notable économiquement grâce à ses corporations d'artisans. [...]) ; Principales activités (la ville est le centre géographique et administratif d'un bassin ferrifère qui produit plus de la moitié du minerai de fer français. Briey est avant tout une cité administrative et commerçante. La construction récente d'une cité radieuse de Le Corbusier (339 logements), la troisième de France, représente un facteur d'expansion pour cette localité. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés-UNR-MRP.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 8 septembre 1944, par les troupes américaines.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la construction d'un nouvel hôpital, l'actuel établissement étant insuffisant. Réponse de l'administration : l'extension est à l'étude et fera l'objet d'une proposition d'inscription au prochain plan d'équipement. [...])

- Longwy

Démographie (16 578 habitants<sup>568</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord propriété des Comtes de Luxembourg puis des Ducs de bar, la ville fut acquise à la France par les traités de Nimègue en 1679, et fortifiée par Vauban. [...]) ; Principales activités (la ville est le centre d'un important complexe industriel installé dans cette région depuis plus d'un siècle. Le bassin de Longwy produit près de 25 % de la fonte française, et 20 % de l'acier national. La société Lorraine-Escout emploie ainsi 11 000 ouvriers<sup>569</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité CNI, même si, en raison du contexte industriel, le PCF y exerce une importante influence. Il a des attaches dans la population ouvrière du Bassin, ainsi que dans une partie du corps enseignant, et ses militants sont actifs. Plusieurs communes du Bassin sont

---

<sup>567</sup> 5 757 habitants en 2013. (Insee)

<sup>568</sup> 14 092 habitants en 2013. (Insee)

<sup>569</sup> L'usine est définitivement fermée en 1987. Le démantèlement de la sidérurgie longovicienne, jugée non compétitive, sera amorcé à la fin des années 1970 et finalisé au début des années 1980, l'annonce des plans de fermetures donnant lieu à de violentes émeutes dans la ville, en 1979 et 1984 notamment. Entre 1974 et 1984, 12 000 emplois disparaissent. (*L'Est Républicain*, 21/08/2015)





Normandie Université

administrées par des municipalités communistes : Villerupt, Thil, Hussigny,... [...]) ;  
Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ;  
Libération de la ville (libérée le 7 septembre 1944 par les troupes américaines.) ;  
Doléances de la population de la ville (la population de la ville souhaite la  
construction d'une Maison de la culture sur le district urbain de Longwy. Réponse de  
l'administration : le ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles a prévu cette  
opération dans son programme de financement de 1961. [...])

#### **- 2.4.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de Meurthe-et-Moselle, du Secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, du chef de Cabinet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, du sous-préfet de Lunéville, du sous-préfet de Toul, du général commandant le Groupe de Subdivisions de Nancy, du Premier président de la Cour d'Appel de Nancy, du Procureur général près la Cour d'Appel de Nancy, du recteur de l'académie de Nancy, du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nancy, du président de la Chambre syndicale de la sidérurgie, du président de l'Union des Chambres syndicales de l'Est, de l'évêque de Nancy et de Toul, du maire de Nancy, du maire de Lunéville, du maire de Toul, du maire de Pont-à-Mousson, du maire de Briey et du maire de Longwy.

#### **- 2.5 : « Moselle ».**

##### **- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

###### **- Généralités**

Géographie départementale (adossé au Massif vosgien, la Moselle constitue la partie supérieure du plateau lorrain, qui s'incline en pente douce vers le Bassin parisien. [...]) Carrefour européen aux marches de l'Est, la Moselle est pays frontière



dans toute sa limite nord ; elle touche au Luxembourg et à l'Allemagne. [...]) ; Démographie (769 000 habitants<sup>570</sup> . La population s'accroît rapidement, et se concentre sur trois secteurs : bassin sidérurgique, bassin houiller, agglomération messine. Forte immigration dans le département, soit d'étrangers (110 000 personnes, italiennes pour la plupart), soit de Musulmans originaires d'Algérie (18 000 personnes.) ; Situation politique (orientation constante du département vers les tendances « modérées » : Indépendants, MRP ou UNR. D'une façon sommaire, on peut accorder au MRP une légère prédominance dans les régions de langue allemande où les cadres cléricaux exercent un ascendant solide sur la population, tandis que les Indépendants ou Modérés sont majoritaires dans les zones de langue française. [...] les formations de gauche ne jouent qu'un rôle très limité dans ce département pourtant très industrialisé, même si le PCF a quelque audience dans les bassins houiller et sidérurgique. [...] Modération et fidélité à une indéniable tradition - attachement aux principes religieux et aux institutions locales - semblent être les dominantes du comportement de la majorité des électeurs mosellans. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie de ce département ne saurait être dissociée de celle du Bassin lorrain dont les quatre départements présentent un incontestable caractère d'unité. L'équilibre de l'économie mosellane repose très largement sur les richesses du sous-sol en minerai de fer (2/5<sup>ème</sup> de la production française, 10 000 mineurs) et en charbon (1/4 de la production française, 38 000 mineurs.) [...] L'industrie du bâtiment occupe près de 40 000 personnes. Les travaux de reconstruction des dommages de guerre étant actuellement à peu près terminés, l'activité des entreprises est maintenant orientée vers la construction des logements destinés aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail et dont le nombre est nettement plus élevé que dans les autres régions. La Moselle est en effet le département français où la population connaît l'une des plus fortes moyennes d'accroissement (2,5 % contre 0,9 % pour l'ensemble du territoire<sup>571</sup> . [...] La vocation essentielle de l'agriculture mosellane est constituée par l'élevage orienté

---

<sup>570</sup> 1 046 873 habitants en 2013. (Insee)

<sup>571</sup> Entre 1999 et 2012, la population de Moselle a crû en moyenne de 2,2 %, contre 0,5 % en 2011 pour l'ensemble du territoire. (Insee)



## Normandie Université

depuis la guerre vers la production laitière. [...] La forêt constitue également l'une des richesses du département. [...] La voie d'eau constitue enfin un moyen de communication essentiel comme dans toute région d'industrie lourde. Les travaux d'aménagement de la Moselle au gabarit international seront achevés fin 1962 entre Thionville et Coblenze et il a été décidé de prolonger cette réalisation jusqu'à Metz. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Maurice Barrès (1862-1923.)) ; Presse locale (*Le Courrier de Metz*, quotidien bilingue, tirage de 21 000 exemplaires ; *L'Ami des Foyers Chrétiens*, hebdomadaire bilingue, tirage de 42 000 exemplaires, tous deux de tendance MRP-catholique ; *Le Républicain Lorrain*, quotidien, tirage de 135 000 exemplaires, tendance centre-droit.) ; Principaux besoins du département (en ce qui concerne la formation professionnelle, le département présente une insuffisance qui constitue le principal goulot d'étranglement de l'expansion économique à venir. Si l'on peut espérer une amélioration de la situation en ce qui concerne la formation des jeunes, la formation des adultes ne dispose pratiquement d'aucun établissement valable et c'est sur ce dernier point que doit porter le principal effort au cours des mois qui viennent. [...] Du point de vue industriel, la sidérurgie mosellane ne dispose pas comme ses concurrentes de la Sarre et de la Ruhr du réseau d'industries de transformation qui constituerait pour elle un élément d'équilibre. Il apparaît indispensable de porter l'effort vers la production de produits finis et semi-finis, notamment vers la mécanique lourde et la machine outil. [...] Dans le secteur agricole, l'insuffisance des moyens de vulgarisation ne permet pas de donner au remembrement rural l'ampleur suffisante pour que les productions locales deviennent compétitives au cœur du Marché commun. [...] Dans le domaine des transports, l'état du réseau routier et surtout l'absence d'une voie d'eau au gabarit international permettant d'ouvrir la route du Sud à l'économie lorraine constitue également un handicap redoutable. [...] ; Doléances de la population (la population ouvrière s'inquiète du maintien des importations de charbon polonais. La récession du charbon a créé un problème de l'emploi surtout pour les jeunes qui atteignent l'âge du travail et qui ne seront pas embauchés dans les mines. Réponse de l'administration : ces questions font l'objet des préoccupations attentives du



gouvernement. L'administration départementale s'efforce d'obtenir l'implantation d'usines dans des zones déterminées, notamment à la périphérie du bassin houiller. [...] Les problèmes d'équipement scolaire et culturel deviennent angoissants. La population augmentant vite et régulièrement, la pénurie de maîtres et de locaux est de plus en plus aiguë. Réponse de l'administration : une aide exceptionnelle du ministère de l'Education nationale est absolument nécessaire. [...])

- Metz

Les notes dactylographiées sur les villes visitées en présentent - et résument - les principales informations.

Démographie (96 786 habitants en 1960<sup>572</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville devient, du VI<sup>ème</sup>s. au VII<sup>ème</sup>s. capitale d'Austrasie. Metz est rattaché à la Couronne en 1552. [...]); Principales activités (Metz est le chef-lieu d'une région aux vastes activités économiques dues à la réserve du fer et du charbon. Metz demeure cependant essentiellement une grande cité marchande. La fonction commerciale de la ville doit encore s'affirmer avec la Marché Commun. Metz possède des atouts de premier ordre : située à un carrefour, la ville est naturellement un lieu d'échanges. Le port de Metz, la zone industrielle, la gare routière sont autant de projets à réaliser pour permettre au chef-lieu de la Moselle de tenir sa place dans le concert européen. [...]); Situation politique (les habitants de Metz, ville commerçante et administrative, sont en grande majorité de nuance politique modérée. Municipalité UNR-Modérés.); Grands hommes (Verlaine (1844-1896.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 23 novembre 1944 par les troupes américaines et des éléments de la Résistance français.); Dernier passage du général de Gaulle (le 31 juillet 1948, pour une cérémonie au monument aux Morts de la ville.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction d'un lycée technique dans la ville. [...])

---

<sup>572</sup> 118 634 habitants en 2013. (Insee)



- Thionville

Démographie (28 678 habitants en 1960<sup>573</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (comme pour tant d'autres villes entre la Meuse et le Rhin, l'histoire de Thionville est marquée par de multiples changements de souveraineté. [...] Possession de la Couronne d'Espagne, assiégé par le Grand Condé en 1643 qui s'empare de la ville, l'Espagne reconnaît en 1659 sa cession à la France. La ville sera alors fortifiée par Vauban. [...]); Principales activités (la ville, nœud d'importantes communications internationales, est située à cheval sur l'arrondissement agricole de Thionville-est (vins de la Moselle, polyculture) et celui, minier et industriel, de Thionville-ouest (40 % de la production française de minerai de fer, 10 000 mineurs, 35 000 ouvriers sidérurgistes.) La cité, située au carrefour de l'industrie et de l'agriculture a une activité étroitement liée au mouvement exceptionnel d'expansion de l'industrie lourde et de l'accroissement correspondant de la population ouvrière. Elle est devenue ainsi un grand centre commercial. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-UNR-MRP-Indépendants.) ; Grands hommes (Antoine Merlin (1762-1833), Conventionnel.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 11 novembre 1944, par les troupes américaines de Patton.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (enseignement et logement sont les deux préoccupations essentielles des habitants de Thionville.)

- Forbach

Démographie (24 187 habitants<sup>574</sup>. Le fond de la population est constitué d'autochtones lorrains parlant un dialecte allemand mais s'adaptant très rapidement à la langue française. Récemment sont venus s'ajouter des Français d'autres départements, des Musulmans d'Algérie et des étrangers, principalement des Italiens.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville est rattachée à la Couronne par le traité de Westphalie en 1648. [...]); Principales activités (activité industrielle surtout, avec les mines des Houillères du Bassin de

---

<sup>573</sup> 41 627 habitants en 2013. (Insee)

<sup>574</sup> 21 596 habitants en 2013. (Insee)



Lorraine et l'usine de fabrication de produits chimiques appartenant aux Houillères du Bassin de Lorraine. [...]); Situation politique (municipalité UNR-MRP-Indépendants.) ; Grands hommes (Jean Houchard (1738-1793), général sous la Révolution.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 5 mars 1945 par des troupes américaines et françaises.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (le projet de création de la Zone à Urbaniser par Priorité de Forbach-sud est sur le point de prendre corps, partiellement, par l'établissement de l'infrastructure et par la construction d'une première tranche de 1004 logements, soit 602 HLM réalisés par l'Office départemental et 402 logements par les Houillères du Bassin de Lorraine. En vue du financement des équipements collectifs de cette ZUP, la municipalité demande une aide importante du Fonds de Développement Economique et Social. [...])

- Sarreguemines

Démographie (18 431 habitants en 1961<sup>575</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité celte, puis franque, la ville est rattachée à la Couronne en 1736. [...]) ; Principales activités (la faïencerie de la ville, crée en 1778, emploie 1200 ouvriers.<sup>576</sup> [...] La ville possède aussi un centre psychothérapeutique pour 800 patients.<sup>577</sup> [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés-MRP-UNR.) ; Grands hommes (Georges Kister (1755-1832), Général d'Empire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 12 décembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la ville n'a ni salle des fêtes, ni salle de théâtre. La population étant bilingue, la municipalité estime qu'un effort devrait être fait dans l'intérêt de la culture française.)

- 2.5.2 : « Notices individuelles ».

---

<sup>575</sup> 21 572 habitants en 2013. (Insee)

<sup>576</sup> L'usine ferme définitivement ses portes en 2007. (*Le Figaro*, 11/01/2016)

<sup>577</sup> L'hôpital psychiatrique existe toujours de nos jours.



Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Moselle, du Secrétaire général de la préfecture de la Moselle, du directeur du Cabinet du préfet, du sous-préfet chargé de mission aux Affaires économiques auprès du préfet, du sous-préfet de Metz, du sous-préfet de Forbach, du sous-préfet de Thionville, du sous-préfet de Sarreguemines, du sous préfet de Boulay, du sous-préfet de Château-Salins, du sous-préfet de Sarrebourg, du maire de Metz, du maire de Thionville, du maire de Forbach et du maire de Sarreguemines.

- **2.6 : « Note sur la situation économique en Lorraine. Thèmes pour les allocutions. Note sur la liaison fluviale Rhin-Méditerranée ».**

- **2.6.1 : « Note sur la situation économique en Lorraine ».**

La note dactylographiée émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 2 juin 1961 et est signée par Jacques Narbonne<sup>578</sup>.

Elle précise en remarque préliminaire qu'elle a été établie à partir des documents fournis par les préfets d'une part et par les ministres compétents pour chacune des activités économiques considérées d'autre part.

L'agriculture dans la région est le premier thème abordée.

Elle occupe, dans la Meuse, les 2/3 de la population active. [...] A la polyculture traditionnelle se substituent peu à peu l'élevage et les cultures fourragères qu'il implique. L'évolution de l'agriculture s'est faite non seulement en modifiant les objectifs de l'exploitation mais en modernisant les méthodes grâce à la vulgarisation agricole, en mécanisant la culture - d'une façon parfois excessive dans les petites exploitations -, en procédant à des remembrements importants. Chez les jeunes générations existe un véritable esprit novateur. [...] Mais des problèmes de

---

<sup>578</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.



morcellement foncier demeurent : ainsi, en Meurthe-et-Moselle, la surface moyenne des exploitations agricoles est inférieure à 15 ha.<sup>579</sup>. Il en résulte que la plupart des exploitations, faute d'une surface suffisante, ne sont pas viables. Des efforts de remembrement ont été accomplis avec succès pour remédier à l'émiettement en parcelles. [...] L'alimentation en eau potable n'est pas assurée partout dans la région malgré l'effort considérable accompli depuis 10 ans, un quart de la population rurale n'est pas desservi<sup>580</sup>. L'installation de l'eau courante est une des revendications les plus impatientes des agriculteurs. Elle conditionne non seulement l'hygiène mais aussi la rentabilité des exploitations, en particulier de l'élevage. Le manque d'eau courante est une des causes principales de l'exode rural. L'électrification rurale, notamment le renforcement des réseaux, se poursuit à un rythme très lent. La plupart des installations ne sont plus en mesure de répondre aux demandes croissantes des utilisateurs. L'habitat rural requiert d'importantes améliorations. Il est généralement ancien, peu hygiénique, mal adapté aux méthodes de l'agriculture moderne. L'existence des fumières en bordure de la voie publique en est l'aspect le plus visible. L'assainissement des agglomérations, notamment par la création d'égouts, bénéficie de crédits tout à fait disproportionnés aux besoins. [...] Les moyens de stockage et de transformation des produits agricoles sont insuffisants. Les abattoirs sont anciens et en nombre excessif. Les organismes coopératifs, nécessaires à la commercialisation des produits, font également défaut. Les services du Génie rural estiment que le financement actuel de l'équipement agricole est insuffisant. Dans la Meuse, par exemple, les crédits d'adduction d'eau pour 1961 ont diminué par rapport à ceux de l'année précédente. [...] Les nouvelles productions vers lesquelles s'oriente la Lorraine (élevage, lait et ses dérivés) exigent une main d'œuvre moins nombreuse que les cultures traditionnelles. Cette main d'œuvre, en contre-partie, doit posséder une formation professionnelle supérieure. Aussi l'insuffisance de l'enseignement agricole se fait-il sentir dans la gestion des entreprises. [...] Quels

---

<sup>579</sup> 122 ha. en 2000, 134 ha. en 2005. La concentration des superficies se poursuit dans un département se distinguant par des structures parmi les plus grandes de France. (Insee, *Ecoscopie de la Meurthe-et-Moselle*, 2008)

<sup>580</sup> Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficie de l'eau courante à domicile. (Centre d'Information sur l'Eau, 4/02/2013)





que soient les progrès réalisés dans les techniques et dans l'habitat agricole, l'agriculture ne pourra obtenir un niveau de vie acceptable qu'en réduisant ses effectifs et en concentrant les entreprises. Il en résulte l'obligation de réemployer cette main d'œuvre excédentaire et, par conséquent, de créer dans un proche avenir des emplois industriels nouveaux. [...]

La note du Cabinet de la présidence de la République traite ensuite de l'industrie en Lorraine.

La Lorraine est en effet le pays du fer, du charbon et du sel. Au nord, le bassin de Briey, énorme concentration industrielle, zone de l'activité minière, sidérurgique et de grosse métallurgie. Ces activités constituent l'essentiel de la production mosellane qui est une véritable mono-industrie. La métallurgie se répartit dans la région de Toul, Nancy, Pont-à-Mousson, Lunéville. L'extraction du sel se fait au sud de Nancy. [...] Dans l'ensemble, hormis le secteur textile dans les Vosges, l'industrie lorraine peut-être considérée comme prospère. Même si, comme dans la plupart des régions de France, se pose de façon aigüe le problème de l'emploi des jeunes pour les années à venir. [...] pour remédier à cette situation, le gouvernement aide à la création de zones industrielles nouvelles. L'administration préfectorale est également soucieuse de voir développer rapidement la formation professionnelle dont l'insuffisance actuelle est un « goulot d'étranglement » pour l'expansion économique. [...]

La note aborde également la question des transports en Lorraine.

Elle insiste en particulier sur l'importance des voies navigables : l'aménagement de la Moselle doit être achevé prochainement, par les soins de la société internationale de la Moselle et par l'Etat français. Cet aménagement permettra le passage des bateaux du gabarit international de 1 350 tonnes. [...] L'approfondissement et la modernisation du canal de la Marne au Rhin est en cours. A plus longue échéance, il est projeté de réaliser une grande liaison fluviale entre le Rhône et les pays du Nord. Pour toutes les régions traversées par ce grand axe Nord-Sud pourraient s'ouvrir des perspectives de développement nouvelles<sup>581</sup>.

---

<sup>581</sup> Le projet est abandonné par les pouvoirs publics le 1<sup>er</sup> novembre 1997.



En conclusion, la note de Jacques Narbonne relève que l'expansion et la modernisation de la grande industrie témoignent de la vitalité de la Lorraine. Et insiste sur les défis à venir : en plein rajeunissement, la région, comme le reste du pays, doit assurer aux jeunes générations la formation professionnelle, la mise au travail par des créations d'emplois et l'accès au logement. Toutes ces tâches, conclue la note, seront définies par le IV<sup>ème</sup> Plan de Modernisation et d'Équipement. Le problème essentiel sera de conférer aux directives ainsi définies le pouvoir de séduction et éventuellement l'autorité nécessaire à l'égard de l'industrie privée.

**- 2.6.2 : « Thèmes pour les allocutions ».**

La note dactylographiée, signée par Jacques Narbonne, retient deux « thèmes pour les allocutions du général de Gaulle au cours de son voyage officiel en Lorraine » :

- L'Algérie : [Dans les négociations à Evian], ce qui paraît compter pour le FLN, c'est moins d'aboutir à un résultat politique donné que d'y parvenir en obtenant de la France une capitulation sans conditions. Peut-être conviendrait-il alors de rappeler une fois de plus ce qu'il y a d'aberrant dans une telle attitude : défaite militaire du FLN, régions entièrement pacifiées rendues à la vie normale, promotion musulmane assurée. [...] Les Français d'Algérie ont fécondé le sol de leur labeur et de leur argent. La loi du nombre qu'on leur oppose va contre le devoir universellement reconnu de protéger les minorités, à plus forte raison lorsqu'elles sont l'élément moteur de l'économie et de la culture. [...]

- En présence des revendications sociales, affirmer le principe de l'autorité de l'État et les nécessités d'une politique de long terme. Les revendications sont souvent légitimes, mais la rénovation d'une économie ne peut se faire sans de longs délais. [...] Seul l'État est juge de la totalité et de la priorité des besoins. Aussi a-t-il le devoir de s'opposer parfois dans l'intérêt de tous aux revendications excessives. [...]

**- 2.6.3. « Note sur la liaison fluviale Rhin-Méditerranée ».**



Normandie Université

La note dactylographiée émane du Secrétariat général de la présidence de la République. Elle est datée du 23 juin 1961.

La note indique que le projet de liaison fluviale Rhin-Méditerranée sera évoqué par de nombreuses personnalités lorraines à l'occasion du voyage du général de Gaulle.

Ainsi se clôt la première partie, consacrée au voyage en Lorraine de juin-juillet 1961, du carton d'archives AC 73 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**THESE ANNEXES II**

**Pour obtenir le diplôme de doctorat :  
4200032 HISTOIRE**

**Préparée au sein de l'Université de Caen**

**LE GAULLISME POPULAIRE :  
LES VOYAGES PRESIDENTIELS EN PROVINCE.  
(Janvier 1959 - Avril 1969)**

**Présentée et soutenue par Frédéric FAURE**

**Thèse soutenue publiquement le 20/12/2018  
devant le jury composé de**

M. Dominique BARJOT	Professeur des universités à Paris-Sorbonne.	Examineur
M <sup>me</sup> Sabine JANSEN	Professeur des universités au CNAM.	Rapporteur
M. Olivier DARD	Professeur des universités à Paris-Sorbonne.	Rapporteur
M. Michel BOIVIN	Professeur des universités à Caen.	Directeur de thèse

**Thèse dirigée par M. Michel BOIVIN  
Laboratoire**

**Logo Etablissement**

**Logo Ecole Doctorale**

**Logo laboratoire**





Normandie Université

**14 - Voyage des 21-24 sept. 1961 :  
Midi-Pyrénées, Languedoc  
Roussillon,  
Rhône-Alpes.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- |  |          |
|--|----------|
| - 1. Géographie du voyage                              | Page 461 |
| - 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 73 | Page 464 |



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

- **21-24 septembre 1961, voyage présidentiel en Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes : Aveyron, Lozère et Ardèche**<sup>582</sup>.

Le 21 septembre, le président de la République arrive par le train à Villefranche-de-Rouergue, où il est accueilli par le maire ; il y prononce un discours. Il gagne ensuite Decazeville par la route de Lanuejols, Montbazens, Aubin et Viviez. A Decazeville, il prononce un discours puis prend le train pour Millau, où il prononce un discours du perron de l'hôtel de ville. Le chef de l'Etat se rend à Rodez par la route via Saint-Beauzely, Salles-Curan, Pont-de-Salars et Flavin. A Rodez, il prononce, une allocution du perron de l'hôtel de ville, et préside une cérémonie à la mémoire de Jean Moulin, ancien préfet de l'Aveyron. Il rend ensuite à titre privé une visite à Paul Ramadier, hospitalisé dans une clinique de Rodez.



La foule est dense pour écouter le chef de l'Etat à Villefranche-de-Rouergue le 21 septembre 1961.  
(Doc. INA)

---

<sup>582</sup>« Le général de Gaulle est le premier chef d'Etat qui visite la Lozère depuis le roi Dagobert ». *Le Monde*, 24-25 septembre 1961.

« Mais regardez plutôt le Général : il rayonne, il laisse flotter ses mains qu'attrapent, qu'agrippent, que touchent, que frôlent des milliers de mains de noyés aux visages d'extase. Il plonge dans la foule, il s'y frotte, s'y gratte, dirait-on. Ô stupeur ! Question : Pourquoi le général de Gaulle, roi de France et maître absolu de son royaume, vient-il serrer la main du maire de Blajou, en Lozère ? Parce que le Général aime ça ». *L'Express*, 28 septembre 1961.





Normandie Université

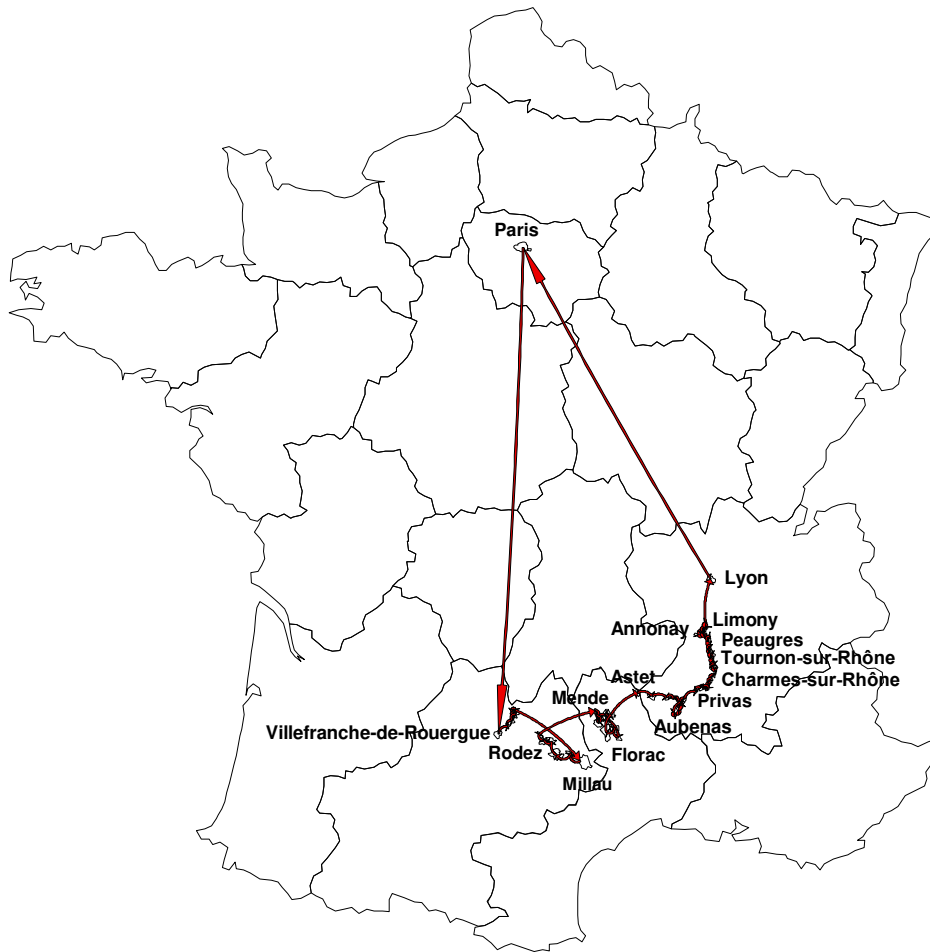
Le 22 septembre, le chef de l'Etat se rend de Rodez à Marvejols par le train. A Marvejols, il prononce un discours puis gagne Florac par la route via Palhers, Chanac, Esclanèdes, Barjac et Balsièges. A Florac, il prononce un discours puis gagne Mende via Ispagnac et Sainte-Enimie. A Mende, il prononce un discours place Urbain V.

Le 23, Le Général se rend à Langogne par le train, où il prononce une allocution place de l'hôtel-de-ville. Il repart ensuite pour Aubenas via Astetd, Thueyts, Pont-de-Labeaume et Labégude. A Aubenas, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, puis gagne Largentière via Saint-Etienne-de-Fonbellon, La Chapelle-sous-Aubenas et Uzer. A Largentière, il prononce un discours place des Récollets. Il se rend ensuite à Privas, où il prononce un discours, via Saint-Privat et Vesseaux.

Le 24 septembre, le chef de l'Etat assiste à la messe dominicale à l'église Saint-Thomas de Privas. Puis il gagne Tournon, où il prononce une allocution place de l'hôtel-de-ville, via Flaviac, Saint-Julien, Le Pouzin, La Voulte, Beauchastel, Charmes, Soyons, Guilherand, Saint-Peray, Cornas, Chateaubourg et Mauves. De Tournon à Annonay via Saint-Jean-de Muzols, Vion, Arras, Sarras, Andance, Saint-Cyr et Davezieux. A Annonay, il prononce un discours place de la Liberté. Il gagne ensuite Lyon-Bron via Peaugres, Félines, Serrières et Limony. Le président de la République décolle ensuite pour Paris.



Normandie Université



Source-cartographique : Articque

**Voyage en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes**

**des 21-24 sept. 1961.**



Normandie Université

## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 73.**

La seconde partie de carton AC 73 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce quatorzième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Lozère ».**
  - **2.2.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.2.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.3 : « Aveyron ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.4 : « Ardèche ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Aveyron, Lozère et Ardèche du 21 au 24 septembre 1961, sous la forme d'un format broché, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Il contient également les « documents annexes » du programme, en particulier la composition des divers cortèges automobiles et ferroviaires constitués à l'occasion du voyage officiel, ainsi que les listes des invités aux déjeuners et dîners officiels donnés en préfectures ou sous-préfectures.

**- 2.2 : « Lozère ».**

**- 2.2.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités

Géographie départementale (situé sur le rebord sud du Massif Central, le département est essentiellement montagnard, véritable « château d'eau » distribuant plus de quatre cents ruisseaux et rivières aux trois grands bassins fluviaux de la Loire, de la Garonne et du Rhône. [...] La diversité des terroirs qui la forment n'empêche pas la Lozère de constituer un département fortement personnalisée : c'est en effet par une Bulle royale de 1161 que fut officiellement légitimée l'érection en Comté du pays de Gévaudan, dont le territoire devait constituer en 1790 le département de la Lozère. [...]) ; Démographie (80 000 habitants<sup>583</sup>. La structure de la population lozérienne est caractérisée par une très large prédominance des activités agricoles : 63 % de la population active est employée dans l'agriculture<sup>584</sup>. [...] Le département connaît un exode rural très important. En outre, l'émigration persistante des jeunes actifs accélère le phénomène de vieillissement général du département. [...]) ; Situation politique (la Haute-Lozère, catholique et conservatrice, s'oppose aux

---

<sup>583</sup> 76 697 habitants en 2013. (Insee)

<sup>584</sup> 14 % de la population active du département en 2014. (Chambre d'agriculture de la Lozère, *Agricultures et Territoires*, 04/2016)



Cévennes où domine le protestantisme accompagné d'une nuance politique orientée à gauche. [...]) ; Economie, questions sociales (l'agriculture et surtout l'élevage constituent la base essentielle de l'économie départementale et occupent la majeure partie de la population active. Toutefois, la persistance de l'emploi de méthodes routinières, la structure agraire inadaptée au développement de la production font que les rendements agricoles restent encore parmi les plus bas de France. Les 11 000 exploitations recensées ont une surface moyenne de 13 ha.<sup>585</sup>, et le produit de la plupart d'entre elles ne peut rémunérer ni le capital, ni le travail. Sur le plan social la notoire insuffisance de l'infrastructure rurale pose de difficiles problèmes. La voirie rurale est le plus souvent en très mauvais état et bien des hameaux sont encore enclavés, tandis que plus de la moitié de la population rurale reste à desservir en eau potable. Quant aux bâtiments d'habitation ou d'exploitation, ils sont pour la plupart vétustes et souvent délabrés et insalubres. [...] Le faible développement industriel du département accompagne le retard de l'économie agricole. [...] L'offre commerciale est faible, la dispersion de l'habitat et les difficultés de transport expliquent la survivance de nombreux petits commerces tous exploités comme entreprises individuelles. [...] Si le climat social est paisible, les milieux paysans ont organisé, au mois de mai 1960, une manifestation à Mende et contraint le conseil général à suspendre ses travaux pour appeler l'attention des pouvoirs publics sur l'indigence de l'économie rurale. [...] Il y a lieu, enfin, de signaler l'influence que continue à exercer l'église catholique sur la majeure partie du département, par l'intermédiaire du clergé dont l'effectif est très important si l'on considère le faible volume de la population, ainsi que par de nombreuses écoles confessionnelles. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Guillaume de Grimoard (1309-1370), pape en Avignon sous le nom d'Urbain V ; Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), chimiste et ministre de l'intérieur sous le Consulat.) ; Presse locale (*Midi-Libre*, quotidien tendance SFIO, 7000 exemplaires vendus dans le département ; *La Liberté*, quotidien tendance modérée, 3 700 exemplaires vendus dans le

---

<sup>585</sup> 2 640 exploitations recensées en 2014, d'une surface moyenne de 91,8 ha. (Chambre d'agriculture de la Lozère, *Agricultures et Territoires*, 04/2016)



Normandie Université

département ; *La Lozère Nouvelle*, hebdomadaire catholique.) ; Principaux besoins du département (la situation actuelle de la Lozère est caractérisée par une économie arriérée et par un état de sous-peuplement qu'un important mouvement d'exode rural accentue chaque année davantage. Cette situation a retenu l'attention des pouvoirs publics et a provoqué l'intervention du décret du 15 mai 1961 classant le département de la Lozère comme « Zone Spéciale d'Action Rurale ». Il s'avère indispensable de poursuivre et d'accroître les efforts déjà entrepris dans le domaine de la vulgarisation agricole et dans celui de l'équipement rural, et, dans ce but, d'augmenter les moyens d'aide technique et financière au département. Des mesures dans ce sens (élargissement des crédits, bonification du taux des subventions, renforcement du personnel technique) sont actuellement à l'étude au ministère de l'Agriculture. [...] Quant au patrimoine touristique de la Lozère, il s'avère d'une richesse et d'une variété exceptionnelles. Encore très insuffisamment connu et exploité, il devrait valoir à la Lozère de bénéficier d'avantages particuliers permettant l'intensification de la propagande, l'accroissement des capacités d'accueil, le développement du tourisme social. [...] Mais on ne saurait trop insister sur l'importance que revêt le problème des moyens de communications et de transport dont le règlement conditionne la réussite de toute action susceptible d'être entreprise dans quelque domaine que ce soit et qui occupe, à juste titre, une place importante dans les préoccupations des populations lozériennes.) ; Doléances de la population (c'est avant tout sur les moyens de doter le département de l'équipement dont il est très insuffisamment pourvu que portent les préoccupations générales : achèvement de l'adduction d'eau, aménagement d'un réseau routier difficile et dégradé, restauration d'un habitat rural vétuste, équipement scolaire. Réponse de l'administration : la constitution d'un Comité interministériel pour les « Zones Spéciales d'Action Rurale », Comité qui a déjà tenu au ministère de l'Agriculture deux séances de travail, devrait permettre de mettre en œuvre les moyens d'apporter une aide efficace et rapide au département.)

- Marvejols

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.



## Normandie Université

Démographie (3 400 habitants en 1961<sup>586</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville est rattachée à la Couronne en 1258. Elle figure, en 1598, parmi les places de sureté accordées aux protestants par l'Edit de Nantes. [...]); Principales activités (la ville ne compte guère, en dehors d'une filature, que quelques entreprises travaillant surtout le cuir et le bois. [...] La situation géographique de la ville, à proximité immédiate de l'Aubrac au nord, et des gorges du Tarn au sud, retient de nombreux touristes, séduits par ses vieilles rues et son jardin public. [...]); Situation politique (municipalité Centre-gauche.); Grands hommes (Barthélémy Prunières (1828-1893), médecin et préhistorien.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 14 août 1944 par des éléments maquisards.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (les Marvejolais fondent des espoirs certains sur le classement de la Lozère comme « Zone spéciale d'Action Rurale », classement qui, en favorisant l'implantation de petites industries, permettrait à la ville de connaître, dans une large mesure, la reprise de l'activité économique. Les possibilités touristiques que lui confèrent le cachet historique et archéologique de vieille cité paraissent donner quelque valeur aux espoirs fondés sur les chances d'une certaine expansion dans les années à venir.)

### - Florac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (1 452 habitants en 1961<sup>587</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (le château de Florac était au XII<sup>ème</sup> s. le siège d'une des huit baronnies du Gévaudan. La ville devint une place forte protestante dont les remparts ne seront détruits qu'en 1629 : elle devient alors le point de départ des expéditions des Dragons du roi contre les Camisards des Cévennes. [...]); Principales activités (l'activité essentielle de la cité lui vient de sa vocation touristique : centre de pêche incomparable, lieu de séjour apprécié, point de départ de nombreuses excursions :

---

<sup>586</sup> 4 907 habitants en 2013. (Insee)

<sup>587</sup> 1 950 habitants en 2013. (Insee)



gorges du Tarn et corniche des Cévennes. La ville est une station touristique de plus en plus recherchée par des citadins surmenés qui y trouvent tout le calme et le repos désirables. Un effort considérable a été accompli dans ce domaine, avec l'aménagement d'hôtels confortables, de restaurants réputés, d'appartement meublés et de terrains de camping. Ainsi Florac retrouve durant les mois d'été une activité qui supplée dans une certaine mesure à la disparition des industries de la soie qui l'animaient autrefois.) ; Situation politique (municipalité CNI-Modérés.) ; Grands hommes (Diane de Poitiers (1500-1566) fut baronne de Florac.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 5 août 1944 par des éléments FTP.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (comme l'ensemble des Lozériens, les habitants de cette ville ne peuvent que souhaiter l'implantation de petites entreprises travaillant les matières premières locales.)

- Mende

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 000 habitants en 1961<sup>588</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville fut particulièrement touchée par les Guerres de Religion au XVI<sup>ème</sup>s. [...]); Principales activités (la ville est avant tout le centre administratif du département : elle abrite la préfecture et de nombreux services administratifs, ce qui implique une importante population de fonctionnaires, le plus souvent accompagnés de leur famille. Cela constitue l'élément essentiel de la vie économique locale en entretenant un nombre assez important de commerces de détail. [...] Le clergé dispose d'autre part à Mende de nombreux établissements privés, allant de l'Institution d'enseignement primaire jusqu'au petit et grand séminaire, implantés tous deux aux portes de la ville. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-MRP. Il faut mentionner le rôle influent joué par l'Evêché, dont l'action efficace quoiqu'invisible dépasse largement le cadre municipal pour s'étendre à l'ensemble du département.) ; Grands hommes (Henri Bourrillon (1891-

---

<sup>588</sup> 11 679 habitants en 2013. (Insee)





1945), maire de la ville, héros de la Résistance lozérienne.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 19 août 1944 par des éléments maquisards. Epuration expéditive et sommairement conduite.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 2 juin 1950, pour une réunion avec les responsables départementaux du RPF.) ; Doléances de la population de la ville (la question du logement devient cruciale à Mende : sur le plan qualitatif, près de la moitié des logements ont plus de cent ans et certains sont dans un état de vétusté difficilement compatible avec de conditions décentes d'existence. Sur le plan quantitatif, le phénomène de concentration urbaine, qui joue ici comme ailleurs, ne cesse d'accroître les difficultés rencontrées dans ce domaine. De nombreux fonctionnaires nommés à Mende attendant ainsi, à l'heure actuelle, d'être convenablement logés.)

- Langogne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 500 habitants en 1961<sup>589</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville est, depuis le XIV<sup>ème</sup>s., un centre commercial actif. La construction, en 1880, d'importants abattoirs dont la modernisation est en voie d'achèvement, en a fait un centre régional important pour le marché de la viande.) ; Principales activités (l'importance des marchés pour le gros bétail a largement contribué au développement du commerce de viandes abattues<sup>590</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Claude-Vital Forestier (1755-1812), médecin de l'armée de Rochambeau, s'illustra pendant la campagne d'Amérique.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 13 août 1944 par des éléments de la Résistance.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 2 juin 1950, à l'occasion d'une réunion avec les cadres du RPF.) ; Doléances de la population de la ville (Langogne espère beaucoup du récent classement de la Lozère en « Zone Spéciale

---

<sup>589</sup> 2 944 habitants en 2013. (Insee)

<sup>590</sup> Les abattoirs représentent toujours l'activité principale de la municipalité en 2013. (« Langogne : l'abattoir, un outil primordial pour l'économie locale », *Midi-Libre*, 19/03/2013)



Normandie Université

d'Action Rurale » pour relancer son économie. [...])

**- 2.2.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Lozère, du Secrétaire général de la préfecture de la Lozère, du Chef de cabinet du préfet de la Lozère, du sous-préfet de Florac, du président du conseil général de la Lozère, du maire de Marvejols, du maire de Florac, du maire de Mende et du député-maire de Langogne.

**- 2.3 : « Aveyron ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

La note dactylographiée émane du Cabinet de la préfecture de l'Aveyron.

**- Généralités**

Géographie départementale (situé au flanc du Massif Central, le département de l'Aveyron en est le prolongement méridional. Dans sa diversité, il constitue une entité, le Rouergue. [...]) ; Démographie (292 727 habitants<sup>591</sup>.) ; Situation politique (l'analyse des divers scrutins permet de constater l'existence dans le département d'une forte minorité de gauche localisée géographiquement dans le bassin minier et la région industrielle de Millau, ainsi que la prépondérance des partis modérés sur tous les autres groupes politiques, grâce à l'appui des voix bourgeoises des villes et surtout d'une large clientèle paysanne, très sensible à l'influence des notables et, dans une moindre mesure, à celle du clergé. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie de l'Aveyron est à caractère essentiellement agricole. Il s'agit d'une agriculture de plateau dont l'élevage est la vocation principale. [...]) Trop isolé sur

---

<sup>591</sup> 277 740 habitants en 2013. (Insee)



une terre morcelée et d'une fertilité médiocre, le producteur agricole, mal équipé au demeurant et peu au fait des techniques modernes, n'avait d'autre ambition jusqu'à ces dernières années que de subvenir sur place à ses propres besoins. Mais une évolution qui s'accélère d'année en année fait perdre à la campagne aveyronnaise ce visage d'autrefois. Grâce à une politique d'équipement poursuivie depuis 10 ans, les rendements se sont accrus considérablement. [...] Le commerce aveyronnais connaît lui aussi une évolution importante : l'abaissement progressif des points de vente, l'apparition d'organisations nouvelles (grands magasins, magasins à succursales,...) semble présager une amélioration prochaine des structures et des méthodes. [...] Dans le secteur des petites industries traditionnelles traitant des produits d'origine animale (laine et cuirs), la mégisserie et la ganterie millavoises méritent une mention spéciale. [...] Le centre industriel de Decazeville concentre l'industrie lourde : métallurgie, travail des métaux et charbonnages. Les houillères aveyronnaises n'ont plus qu'un avenir très limité. Après les compressions de personnel déjà opérées, d'autres réductions d'effectifs sont à envisager. La reconversion de cette main d'œuvre et le maintien de ce centre industriel constituent le problème le plus grave et le plus immédiat posé aux responsables de l'économie locale<sup>592</sup>. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jean-Henri Fabre (1823-1915), entomologiste.) ; Presse locale (en dehors des éditions aveyronnaises de *La Dépêche* et de *Midi-Libre*, il existe un seul autre quotidien, *Centre-Presse*, tirant à 22 000 exemplaires, de tendance modérée.) ; Principaux besoins du département (le développement et l'amélioration du réseau routier et des services de transports constituent un problème fondamental. Qu'il s'agisse des routes nationales qui ouvrent le département vers l'extérieur, des routes départementales et communales pour les échanges intérieurs, de la voirie agricole, insuffisante pour assurer une mise en valeur rationnelle du sol, un effort important reste à faire pour que l'ensemble de ce réseau réponde aux besoins d'une circulation accrue. Pour aménager ce réseau, comme celui des communes, une augmentation sensible de l'aide du Fonds

---

<sup>592</sup> La dernière mine ferme à Decazeville en 1966. (*La vie économique en Aveyron, Tarn et Quercy-Vivre au pays*, 04/2016)



Normandie Université

d'investissements routiers est extrêmement désirable. Le transport par route joue un rôle primordial, tant pour le service voyageurs que pour le service marchandises. [...] Au regard de l'alimentation en eau potable, une action de longue haleine s'impose. Sur une population rurale de 218 989 habitants, 122 879 restent à desservir. [...] Si au point de vue de la desserte électrique, la situation est moins défavorable, il existe encore une tâche importante à mener pour terminer les travaux d'extension au profit des populations vivant en exploitations isolées et de poursuivre les programmes de renforcement. Au point de vue de l'habitat, une action efficace entreprise dans les cités urbaines, en particulier dans la construction des logements HLM, doit être poursuivie avec ténacité pour faire face aux besoins à venir, qui sont de l'ordre de 5 000 logements pour la période 1962-1965. La situation se présente de façon aussi pressante en ce qui concerne les campagnes, en raison de la vétusté des immeubles et de la nécessité de permettre aux jeunes ménages de disposer d'un foyer indépendant. Il est escompté que la construction de 3 300 logements est à prévoir pour les quatre années à venir. [...] Les agriculteurs prennent conscience de la nécessité de s'adapter aux nouvelles méthodes d'exploitations qui conditionnent l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les campagnes. C'est l'application de ces méthodes qui a permis un accroissement de la production en quantité et en qualité. Mais ce développement pose un problème délicat, celui de la commercialisation, qui est à l'origine du malaise paysan. Pour résoudre ce problème, il faut réaliser les équipements nécessaires pour assurer la transformation et la conservation des produits agricoles. Et donc, en conséquence, obtenir que les programmes pluri-annuels récemment soumis au ministre de l'Agriculture et qui intéressent notamment la viande, le lait et les céréales, puissent être rapidement mis en œuvre.); Doléances de la population (la situation du bassin houiller du département préoccupe avant tout la population ouvrière de la région, mais elle inquiète également les milieux ruraux, qui voient dans cette situation un risque de perte de débouchés pour leurs produits. Aussi bien, c'est l'ensemble de la population qui aspire à voir régler le problème de la reconversion de la région de Decazeville qui est capitale pour l'économie générale du département. [...])



- Villefranche-de-Rouergue

Les notes dactylographiées émanent du Cabinet de la préfecture de l'Aveyron. Elles présentent - et résument - les principales informations concernant les villes visitées.

Démographie (9 276 habitants en 1961<sup>593</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (ancienne cité gallo-romaine, la ville se voit accorder franchises et libertés par Alphonse, le frère de St-Louis, au XIII<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (centre commercial important, où se tiennent des foires de grande renommée. [...]) ; Situation politique (municipalité radical-socialiste.) ; Grands hommes (le docteur Alibert, médecin des rois Louis XVIII et Charles X.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et des notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée dès juin 1944, après des combats livrés par des éléments FFI.) ; Doléances de la population de la ville (la municipalité a fait de gros efforts pour améliorer l'équipement de la ville : renforcement du réseau d'eau, modernisation de l'éclairage, construction de nombreux logements. [...])

- Decazeville

Démographie (11 510 habitants<sup>594</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (centre charbonnier depuis le XIX<sup>ème</sup>s., la cité, jadis florissante, connaît de nos jours d'importants problèmes par suite de la fermeture prochaine des houillères de fond<sup>595</sup>.) ; Principales activités (les hauts-fourneaux, nés avec la mine, produisent de la fonte spéciale pour l'industrie automobile. Mais on sait que cette industrie abandonne peu à peu l'utilisation de la fonte pour des alliages plus légers. [...]) Quant aux mines, par suite de la mévente du charbon, la situation dans le bassin est devenue mauvaise. La direction des mines a dû procéder à des mises à la retraite anticipées. La population du bassin vit actuellement dans l'angoisse de l'avenir. [...] Outre ces installations minières, les mines et fonderies de la Vieille Montagne traitent

---

<sup>593</sup> 11 909 habitants en 2013. (Insee)

<sup>594</sup> 5 911 habitants en 2013. (Insee)

<sup>595</sup> Voir supra.



annuellement plus de 110 000 tonnes de minerais de zinc<sup>596</sup>. [...]); Situation politique (municipalité SFIO-PSU.) ; Grands hommes (le duc Decazes, homme politique et ministre sous Louis XVIII, co-fondateur du site industriel de Decazeville (1793-1882.)) ; Doléances de la population de la ville (la population proteste contre la fermeture des mines et contre les mesures de licenciement et de mises à la retraite anticipées. Elle insiste pour que des industries nouvelles soient créées en vue d'absorber les mineurs mis à la retraite. Les municipalités du bassin houiller créent pour ce faire deux zones industrielles. [...])

- Millau

Démographie (18 631 habitants<sup>597</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine célèbre pour ses poteries répandues dans tout l'Empire romain, la ville, tour à tour soumise à une autorité seigneuriale locale, puis à la Couronne d'Aragon, enfin rattachée au Royaume de France, développe depuis le XVIII<sup>ème</sup>s. une industrie de la peausserie et de la ganterie qui constitue toujours sa fierté et sa puissance économique.) ; Principales activités (Millau est le premier centre français de fabrication de gant de peau avec plus de la moitié de la production nationale. Il s'y développe aussi une industrie de la peausserie très florissante<sup>598</sup>.); Situation politique (municipalité MRP.) ; Grands hommes (Louis de Bonald (1754-1840), philosophe et homme politique.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 22 août 1944 par des éléments maquisards.) ; Doléances de la population de la ville (la population de Millau, qui vit essentiellement de la ganterie, déplore l'insuffisance des salaires alloués à une main d'œuvre pourtant spécialisée. Ces salaires sont, en effet, la plupart du temps, alignés sur la base du SMIG. [...] Le problème du logement, s'il n'est pas particulier à Millau, n'en demeure pas moins le problème numéro 1 de la ville. Malgré les nombreuses constructions, tant dans le secteur public que privé, réalisées

---

<sup>596</sup> Fermée temporairement en 1987, l'usine, devenue en 1993 membre du groupe Union Minière-Umicore, redémarre et parvient, sur le site de Viviez, à devenir leader mondial du zinc « pré-patiné » en 2004 et dans les années qui suivent. (*La Dépêche*, 25/11/2005)

<sup>597</sup> 22 205 habitants en 2013. (Insee)

<sup>598</sup> La ville compte de nos jours quatre mégisseries et quatre ganteries (310 salariés), désormais tournées vers une production destinée à la haute couture. (*Midi-Libre*, 12/01/2013)



ces dernières années, on peut estimer à environ 250 le nombre de familles millavoises encore à la recherche d'un logement, alors que le développement considérable pris par la mégisserie est ralenti par l'impossibilité de loger les travailleurs venus de l'extérieur qui seraient nécessaires à cette industrie. La population regrette par ailleurs le rattachement de Millau à la région Midi-Pyrénées, les liaisons avec Toulouse étant beaucoup plus longues et difficiles qu'avec Montpellier, capitale de la région Languedoc et qui présente avec le Sud-Aveyron des affinités économiques, climatiques, géographiques et humaines très profondes. Elle souhaite que la question de ce rattachement soit reconsidérée.)

- Rodez

Démographie (20 000 habitants<sup>599</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, la ville se construit au Moyen-âge autour de sa cathédrale gothique.); Principales activités (ville de commerce et d'artisanat. Ville scolaire et administrative également.); Situation politique (municipalité Indépendants-MRP.); Grands hommes (Soulages, maître de la peinture abstraite.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 18 août 1944, date à laquelle les Allemands quittent la ville.); Doléances de la population de la ville (crise du logement : le programme d'HLM en cours ne semble pas devoir couvrir toutes les demandes. De nombreux fonctionnaires éprouvent, de ce fait, de grandes difficultés à se loger. En outre, il convient de noter le prix très élevé des loyers. Manque également un théâtre municipal, une piscine. [...])

- Largentière

Démographie (1 673 habitants<sup>600</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité tire son nom des anciennes mines d'argent exploitées à l'époque romaine et durant le Moyen-âge. [...]); Principales activités (autrefois, situation florissante des industries textiles, grâce aux élevages de vers à soie. Mais ceux-ci se maintiennent difficilement et paraissent condamnés à disparaître. Des moulinsages de soie

---

<sup>599</sup> 23 741 habitants en 2013. (Insee)

<sup>600</sup> 1 757 habitants en 2013. (Insee)



artificielle et de nylon sont venus s'implanter et occupent en partie les ouvriers de la soie. L'industrie extractive, très ancienne dans la région, se renouvelle par l'installation prévue à Largentière d'une mine-usine d'exploitation du minerai de plomb<sup>601</sup>. [...] ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Louis Suchet (1770-1826), maréchal d'Empire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée en juillet 1944 par des éléments de la Résistance.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (constructions scolaires et d'habitations rendues urgentes par le projet d'ouverture d'une mine de plomb. Réponse, en regard, de l'administration : projet de construction d'un groupe scolaire à l'étude. Et programme de 200 logements prévu.)

### - 2.3.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...), établies par le Cabinet de la préfecture de l'Aveyron, du préfet de l'Aveyron, du Chef de Cabinet du préfet, du Secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, du sous-préfet de Millau, du sous-préfet de Villefranche, du maire de Villefranche-de-Rouergue, du maire de Decazeville, du député-maire de Millau et du maire de Rodez.

### - 2.4 : « Ardèche ».

#### - 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».

##### - Généralités

Géographie départementale (région de transition entre le Massif Central et la vallée du Rhône, et entre la région lyonnaise et la Provence, d'où une grande

---

<sup>601</sup> La nouvelle mine est inaugurée en octobre 1964, trois ans après le voyage présidentiel. L'exploitation durera jusqu'en 1982, date de la fermeture définitive de la mine-usine. (*Patrimoine Industriel Minier*, Les mines de l'Ardèche, 04/2015)





diversité des paysages, des sols, et des flores. [...]) ; Démographie (250 000 habitants<sup>602</sup>, avec, à l'intérieur du département, un transfert de la population des pentes vers les vallées au bénéfice des 6 cantons urbains. [...]) ; Situation politique (localement, la montagne vote à droite, la vallée du Rhône à gauche. A noter que les rivalités confessionnelles catholiques/protestants n'ont jamais cessé d'intervenir dans les luttes politiques départementales, avec des catholiques plus conservateurs, des protestants plus à gauche.) ; Economie, questions sociales (la vocation du département est essentiellement agricole : 45 % des actifs travaillent la terre<sup>603</sup>, et 72 % de la population habitent les communes rurales. Principales cultures : la vigne, les fruits. Au premier rang de ceux-ci, sur les 20 000 ha. consacrés aux vergers, les pêches : 500 000 qx. produits en 1961, 1/4 de la production française, 10 fois la production de 1945<sup>604</sup>. Un réseau de coopératives s'efforce de résoudre le problème de la commercialisation : il assure le stockage (installation de chambres froides), le conditionnement et l'expédition. Mais la forte hausse des productions, due à une extension des cultures, entraîne de sérieuses difficultés d'écoulement, en particulier pour la pêche. Seuls pourraient y remédier l'amélioration de la qualité, une normalisation généralisée, et surtout l'aménagement de débouchés extérieurs. La concurrence italienne, dans le cadre de la CEE, imposant une aide à l'exportation. [...] La culture du ver à soie, grande richesse du XIX<sup>ème</sup>s., est aujourd'hui une survivance maintenue grâce aux aides de l'Etat. [...] L'Ardèche demeure le second département producteur de châtaignes, malgré la concurrence italienne consécutive à la libération des échanges. [...] L'agriculture ardéchoise souffre d'une inadaptation des structures et d'un archaïsme des méthodes qui maintiennent des revenus précaires et insuffisants. Conditions de vie rudes, surtout en montagne. D'où un fort exode rural. Seuls pourront l'enrayer un accroissement des revenus par le remembrement, l'irrigation, la vulgarisation, et une amélioration des conditions de

---

<sup>602</sup> 318 407 habitants en 2012. (Insee)

<sup>603</sup> 1,6 % des actifs dans le département en 2012. (Insee)

<sup>604</sup> Le verger ardéchois a perdu 20 % de ses surfaces entre 1988 et 2000, et 50 % de ses producteurs. La filière arboricole est chroniquement en difficulté, les cours des fruits étant très bas et ne couvrant plus les coûts de ramassage. Cette situation explique la majorité des arrachages récents (pêchers surtout) et la non replantation de vergers. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt en Ardèche, Ministère de l'Agriculture, 01/2007)



Normandie Université

vie par une aide à l'habitat rural et divers travaux d'équipement. [...] Le département connaît de multiples petites industries, dispersées sur le territoire. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Olivier de Serres, (1539-1619), agronome.) ; Presse locale (*Le Dauphiné Libéré*, quotidien tendance Indépendant de gauche, diffusé à 29 500 exemplaires ; *Le Progrès*, quotidien tendance radicale, diffusé à 12 500 exemplaires ; *Le Méridional*, quotidien tendance Droite, diffusé à 6 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (les besoins du département demeurent immenses. Ces besoins apparaissent particulièrement vastes et pressants dans trois secteurs : en matière d'équipement scolaire, d'abord, où un retard considérable place l'Ardèche en posture de région sous-développée. En matière agricole, ensuite, où des investissements importants sont nécessaires pour améliorer les revenus et donc freiner l'exode. En matière de voies de communications, enfin, où un vaste effort conditionne la croissance économique du département, en permettant de rompre l'isolement et de développer le tourisme, atout majeur dans l'avenir. [...] L'Ardèche possède de sérieuses chances pour l'avenir. Pour cela, elle devra se détourner, au moins en partie, des activités traditionnelles (vigne, châtaigneraie, moulinage) pour se concentrer sur des secteurs modernes, dynamiques. L'Ardèche possède en effet de nombreux atouts : certaines richesses minières (plomb à Largentière, par exemple), son patrimoine touristique, la présence sur sa bordure orientale d'une voie d'eau, le Rhône, appelé à une vocation internationale. [...] ; Doléances de la population (les agriculteurs demandent la mise en œuvre d'une politique globale, qui leur évite de subir les risques de la surproduction - par l'organisation du marché et l'écoulement des excédents - et ceux d'une concurrence accrue par l'ouverture du Marché Commun. [...] Les doléances de la population portent, d'une manière générale, sur l'insuffisance des équipements : constructions scolaires, équipement agricole, voirie.)

- Privas

Les notes dactylographiées présentent - et résument - les principales informations concernant les villes visitées.



## Normandie Université

Démographie (8 000 habitants en 1959<sup>605</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (née au Moyen-âge, la cité devient un centre protestant au XVI<sup>ème</sup>s. Îlot de résistance que Richelieu emporte en 1629. La ville connaît au XIX<sup>ème</sup>s. une grande prospérité grâce au minerai de fer. Depuis, son activité est essentiellement administrative.); Principales activités (les paysans de la région privadoise sont de petits agriculteurs qui vivent des légumes qu'ils apportent aux marchés de la ville. Toutefois la production fruitière tend à s'y développer. La ville est surtout un centre administratif et judiciaire.); Situation politique (municipalité SFIO-Modérés.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 2 août 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (les Privadois demandent la construction d'un hôpital. Réponse de l'administration, en regard : un projet de construction d'un établissement de 140 lits a été inscrit au plan quadriennal (1962-1965) d'équipement sanitaire. [...])

### - Aubenas

Démographie (8 600 habitants<sup>606</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité se développe surtout à partir du XIII<sup>ème</sup>s., et connaît une grande prospérité économique grâce aux foires nombreuses qui s'y tiennent. En 1675, le premier moulinage de soie ouvre une nouvelle ère de prospérité. Grand essor au XIX<sup>ème</sup>s. grâce à la sériciculture. De nos jours, la ville demeure un centre commercial très actif.); Principales activités (capitale économique de la Basse-Ardèche, la ville abrite encore de nombreuses unités de moulinage, mais le secteur est en net déclin. [...]) Importante production de fruits, vins et légumes. [...] La cité compte surtout de très nombreux commerces, négoce et ateliers. Ses foires et marchés sont très courus. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-Indépendants.); Grands hommes (Georges Couderc (1850-1928), agronome.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 14 août 1944 par des éléments FFI, avant l'arrivée de l'Armée d'Afrique le 20 août.);

---

<sup>605</sup> 8 305 habitants en 2013. (Insee)

<sup>606</sup> 11 803 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

Dernier passage du général de Gaulle (le 2 juin 1950, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent des constructions scolaires et l'amélioration du réseau d'adduction d'eau et d'égouts. Réponse de l'administration, en regard : des investissements dans ces deux domaines sont prévus en 1962.)

### - Tournon

Démographie (6 700 habitants<sup>607</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (ancienne cité gallo-romaine, Tournon doit sa renommée au collège prestigieux créé par le cardinal de Tournon en 1536. [...]); Principales activités (petites activités industrielles de tissages et de moulinages. L'agriculture est marquée par une importante production fruitière et vinicole. [...] par le nombre et l'importance de ses lycées et collèges, la ville peut être considérée comme le centre de l'activité enseignante du département.); Situation politique (municipalité modérée.); Grands hommes (le cardinal François de Tournon (1489-1562), fondateur du collège de la ville, Grand Commis de François Ier, ministre et diplomate.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée par des éléments FFI le 27 juillet 1944, et définitivement reprise par l'Armée d'Afrique en août.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (les habitants demandent une amélioration de l'adduction d'eau, et de nouvelles constructions scolaires. Réponse de l'administration, en regard : des investissements sont prévus en 1962, pour les travaux d'extension du lycée de garçons et pour l'achèvement des ateliers du CET garçons. [...])

### - Annonay

Démographie (16 200 habitants<sup>608</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'origine romaine, la cité se développe autour des activités du cuir et du papier depuis le XVII<sup>ème</sup>s. [...]); Principales activités (la ville est la capitale industrielle de

---

<sup>607</sup> 10 545 habitants en 2013. (Insee)

<sup>608</sup> 16 075 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

l'Ardèche, axée principalement sur la production de papier de haute qualité (société Canson<sup>609</sup>) et sur le travail du cuir (une dizaine de mégisseries sur place.) [...] ; Situation politique (municipalité Indépendants-UNR-MRP.) ; Grands hommes (les frères Montgolfier.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée dès le 6 juin 1944 par des éléments de l'Armée Secrète et FTP.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent voir s'accélérer les constructions scolaires. Des investissements sont prévus à cet effet en 1962. Par ailleurs, ils demandent l'amélioration de la desserte téléphonique et l'installation de l'« automatique ». Réponse de l'administration, en regard : la pose d'un câble améliorant la fonctionnalité du réseau, de Serrières à Annonay, sera financée au trois-quarts par des avances de l'administration. La ville fait également partie d'un programme national de passage progressif à l'« automatique ».)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...), du préfet de l'Ardèche, du Secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche, du chef de Cabinet du préfet, du sous-préfet de Tournon, du sous-préfet de Largentière, du sénateur-maire d'Aubenas, du maire de Largentière, du maire de Privas, du député-maire de Tournon, du maire d'Annonay, du président du conseil général et du commandant la subdivision militaire de l'Ardèche.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 73 consacré au voyage en Aveyron, Lozère et Ardèche de septembre 1961 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>609</sup> Canson annonce un plan de départs volontaires à Annonay pour 40 salariés sur les 270 que compte encore l'entreprise sur place. Une vaste restructuration est en cours dans la société, propriété du groupe normand Hamelin depuis 2007. (*Le Dauphiné*, 22/01/2016)



Normandie Université

**15 - Voyage des 7-10 novembre 1961 :  
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 485
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 74 Page 488



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 7-10 novembre 1961, voyage présidentiel en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse : Var, Bouches-du-Rhône, Corse.**

Le 7 novembre, le président de la République atterrit à Bastia, où il prononce un discours. Il se rend ensuite à Corte, où il prononce un discours devant l'hôtel de ville, via Soveria et Tralonca. Puis c'est la route de Corte à Ajaccio via Venaco, Vivario, Bocognano, et Carbuccia. A Ajaccio, il préside une cérémonie à la mémoire de Fred Scamaroni, héros et martyr de la Résistance.

Le 8, le chef de l'Etat visite la centrale thermique d'Aspetto et le collège d'enseignement technique d'Ajaccio. Il prononce un discours place Foch. Puis il s'envole de Campo dell'Oro pour Hyères, où il prononce un discours. Il gagne ensuite Toulon via La Garde et La Valette. A Toulon, le Général prononce un discours place de la Liberté, puis monte à bord de l'escorteur *Picard*, commandé par le capitaine de frégate Philippe de Gaulle.



Le président de la République se porte au devant de ses concitoyens corses, comme ici à Bastia, lors du voyage de novembre 1961. (Doc. INA)

Le 9, le président de la République se rend à Brignoles par la route via La Farlède, Solliès-Ville, Solliès-Pont, Solliès-Toucas, Belgentier, Méounes, La Roquebrussane et La-Celle. A Brignoles, il prononce un discours. Il se rend ensuite à





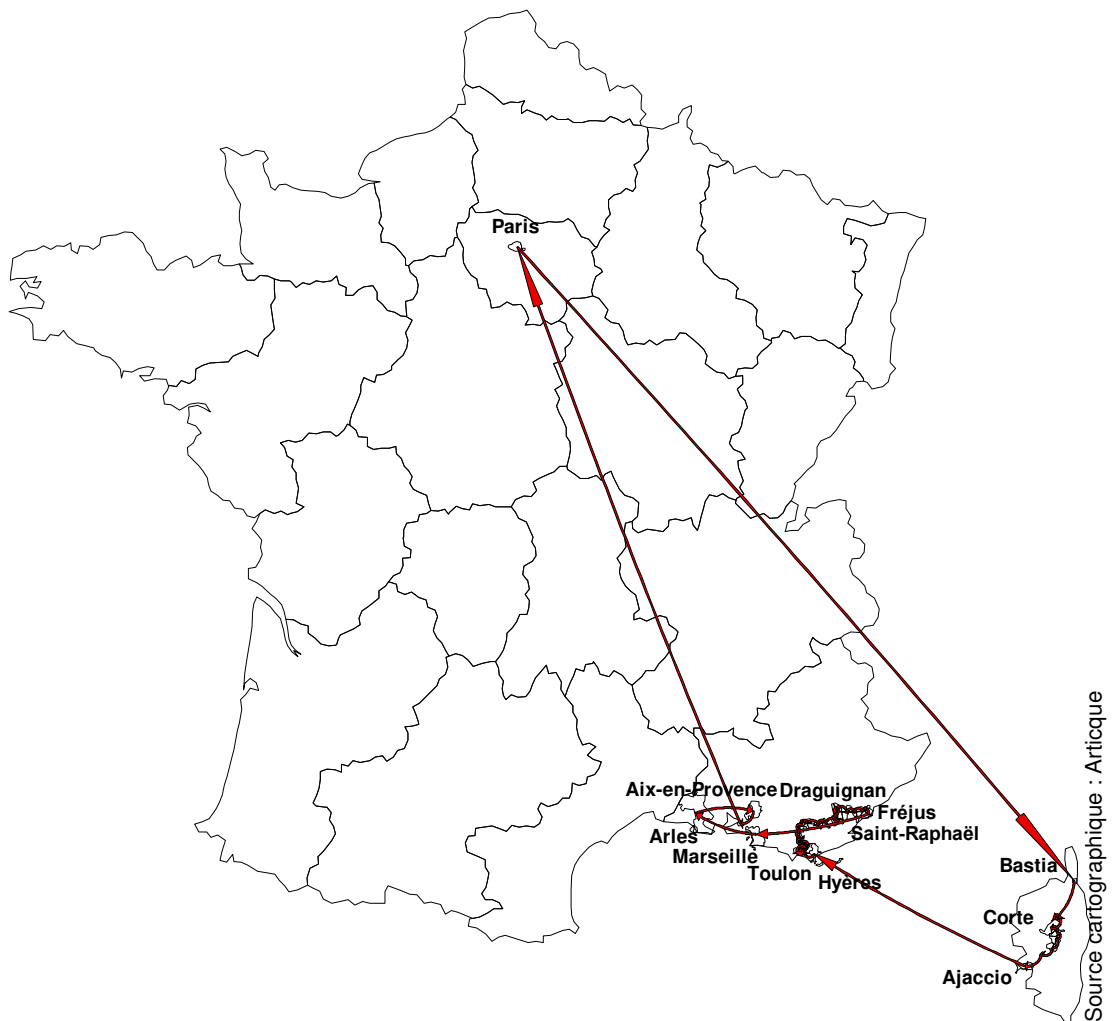
Normandie Université

Draguignan via Flassans, Le Luc, Vidauban, Les Arcs et Trans. A Draguignan, le Général préside une cérémonie au monument de Clémenceau et prononce un discours, puis repart pour Fréjus - où il prononce un discours - via Le Muy et Puget-sur-Argens. Il gagne de là Saint-Raphaël - où il prononce un discours - et Marseille par le train. A Marseille, il est accueilli par le sénateur-maire, Gaston Defferre.

Le 10 novembre, le chef de l'Etat visite le port de Marseille et prononce un discours place de la Préfecture. Il prend ensuite le train pour Arles puis pour Aix-en-Provence, où il prononce un discours. Puis le président de la République prend l'avion pour Paris à Marignane.



Normandie Université



**Voyage en Provence-Alpes-Côte d'azur et Corse**

**des 7-10 novembre 1961.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 74.**

La première partie du carton AC 74 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce quinzième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale dans les départements de la Corse, du Var et des Bouches-du-Rhône ».**
- **2.3 : « Corse ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.3.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.4 : « Var ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.5 : « Bouches-du-Rhône ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Notices individuelles ».**
- **2. 6 : « Divers ».**



Normandie Université

**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Corse, dans le Var et les Bouches-du-Rhône du 7 au 10 novembre 1961, sous la forme d'un format broché, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Il contient également les « documents annexes » du programme, en particulier la composition des divers cortèges automobiles, ferroviaires et aériens constitués à l'occasion du voyage officiel, ainsi que les listes des invités aux déjeuners et dîners officiels donnés en préfectures ou sous-préfectures.

**- 2.2 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale dans les départements de la Corse, du Var et des Bouches-du-Rhône ».**

La note émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 30 octobre 1961 et est signée par Jacques Narbonne<sup>610</sup>. Il est précisé, en remarque préliminaire, qu'elle a été établie à partir des documents fournis par les préfets d'une part et par les ministres compétents d'autre part, pour chacune des activités économiques considérées.

La note aborde en premier lieu la situation de l'agriculture.

Dans ces régions méditerranéennes, l'exode rural est général, en particulier en Corse. Un début de politique de colonisation qui commence à se dessiner par l'intermédiaire des rapatriés d'Afrique du Nord ne représente encore qu'une faible compensation numérique. Les très importants lotissements à caractère spéculatif qui ont lieu tout le long de la côte entraînent encore d'autres départs de ruraux. L'état souvent lamentable de l'habitat rural est une des principales causes de cet exode. L'enquête effectuée de 1938 à 1942 sur la propriété bâtie avait révélé que dans les

---

<sup>610</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne deviendra ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.



régions agricoles provençales, 30 % des habitations étaient dépourvues de tout le confort. [...]

La Corse est obligée d'importer du continent viandes, produits laitiers, céréales, oléagineux. Elle exporte essentiellement de la pâte de fromage de brebis.

Dans le Var, les principales productions sont la vigne et les cultures florales. La production viticole départementale est de 2 500 000 hl. par an<sup>611</sup>. La viticulture varoise, qui a connu dans le passé des crises graves, marque actuellement une orientation très nette vers la production de vins de qualité. Les cultures florales occupent sur le littoral une superficie de 1 200 ha.<sup>612</sup>.

Dans les Bouches-du-Rhône, le riz de Camargue, les fruits et l'élevage des ovins représentent les productions les plus importantes.

Dans ces départements, l'un des problèmes essentiels de l'agriculture est de maintenir l'eau pour la mettre en réserve, comme au barrage de Malpasset. Tout sera possible dans cette région si l'on réussit à domestiquer l'eau suivant les techniques modernes d'irrigation.

Récemment a été constituée la « Compagnie nationale du Canal de Provence et d'Aménagement de la région provençale », société d'économie mixte groupant les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, la ville de Marseille et la Société Centrale pour l'Aménagement du Territoire. Cette compagnie qui bénéficie d'un important programme de financement devrait permettre de subvenir à l'alimentation en eau d'un certain nombre de communes rurales et urbaines. C'est vers la production de fruits et légumes qu'auront de plus en plus tendance à se porter les exploitants des zones nouvellement irriguées. Ce marché offre en effet de grandes possibilités d'expansion étant donné les niveaux prévisibles à la consommation en France et dans les pays européens. [...]

La note aborde ensuite la situation de l'industrie dans les départements concernés par la visite présidentielle.

---

<sup>611</sup> 1 367 412 hl. en 2007, dont 969 207 hl. en vins d'appellation AOP. (Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Service régional de l'Information Statistique et Economique, *Agreste*, 09/2009)

<sup>612</sup> Avec 770 ha., le Var demeure, en 2007, le premier département français pour les surfaces cultivées en fleurs et feuillages coupés. (Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Service régional de l'Information Statistique et Economique, *Agreste*, 09/2009)



L'industrie est fortement implantée dans les Bouches-du-Rhône et ouverte sur de bonnes perspectives d'expansion. Elle est peu développée dans le Var où une certaine expansion est souhaitable. Le développement de l'industrie varoise est rendu nécessaire par la mission qu'est appelé à assumer ce département de recevoir des rapatriés d'Afrique de Nord. L'industrie est rudimentaire en Corse et sans perspectives de développement. La pauvreté générale qui règne en Corse trouvera un remède dans le développement du tourisme et non dans l'expansion industrielle, par manque de matières premières exploitables sur place. [...]

La note aborde ensuite la situation des transports.

En matière de transports ferroviaires, le problème essentiel qui se pose dans la région visitée est celui des chemins de fer corses. L'exploitation du réseau local, dont le trafic ne cesse de diminuer, accuse des déficits importants et croissants. [...] En matière de transports maritimes, Marseille est le premier port français, avec un trafic marchandises de 24 millions de tonnes en 1960<sup>613</sup>. [...]

La note évoque enfin la situation du tourisme dans les départements concernés.

C'est dans la région côtière du Var que l'expansion touristique a été la plus spectaculaire. Le nombre de terrains de campement est passé de 2 en 1952 à 125 en 1960<sup>614</sup>. Le département accueille chaque année 125 000 touristes<sup>615</sup> ? Sur la Côte d'Azur, la vogue touristique s'étend progressivement aux classes les plus modestes grâce aux campements, sur le littoral, et dans l'arrière-pays, grâce à des formules d'hébergements telles que les « auberges rurales », les « maisons familiales de vacances », « les gîtes ruraux ».

Problème : le développement anarchique des installations touristiques s'effectue souvent au détriment des sites. La politique du Commissariat Général au Tourisme est de maintenir dans ce département le tourisme à son niveau actuel et de modérer les initiatives privées souvent contradictoires avec la sauvegarde des sites et l'équilibre de l'économie départementale. Tout en favorisant certains travaux indispensables, l'équipement des ports et des plages en particulier, le Commissariat

---

<sup>613</sup> C'est toujours le cas en 2015, avec, cette année là, 85 millions de tonnes de trafic marchandises pour le port de Fos-Marseille. (*Les Echos*, 10/2015)

<sup>614</sup> 240 terrains de campings dans le département en 2010. (*Nice-Matin*, 11/07/2013)

<sup>615</sup> 9 millions de touristes dans le département en 2012. (*Nice-Matin*, 11/07/2013)



Normandie Université

Général juge préférable d'aménager pour le tourisme d'autres régions côtières méditerranéennes. [...]

**- 2.3 : « Corse ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (montagne dans la « mer latine », la Corse se classe par sa superficie (8 700 km<sup>2</sup>), parmi les îles méditerranéennes, après la Sicile et la Sardaigne. [...]) ; Démographie (160 000 habitants<sup>616</sup>.) ; Situation politique (en Corse, on appartient à un clan et on vote pour le candidat dont on attend le plus d'avantages : emplois, distinctions, subventions, etc... La fraude se pratique avec impudeur et sur une échelle que ne peut soupçonner une imagination continentale. [...] Dans la mesure où elles sont susceptibles en Corse d'interprétation politique, les élections municipales de mars 1959 ont favorisé les Radicaux et les Républicains indépendants.) ; Economie, questions sociales (l'agriculture, comme la pêche, est rudimentaire et archaïque. L'activité industrielle est quasi-inexistante, mise à part l'usine d'amiante de Canari, seule exploitation de ce minerai en France, qui emploie 300 ouvriers. [...] Seul le tourisme peut être le levier de la renaissance corse. Il attirera hommes et capitaux, créera en peu de temps débouchés, emplois et revenus et élèvera le niveau de vie de tous. L'amélioration de l'équipement hôtelier (grâce à la Caisse nationale de crédit hôtelier dont la Corse est le premier emprunteur, à l'aide offerte par le département, aux investissements effectués par des insulaires et des rapatriés d'Outre-mer), l'amélioration quantitative et qualitative des liaisons maritimes et aériennes, la propagande faite par le Commissariat Général au Tourisme et par la RTF portent leurs fruits : le nombre de touristes augmente en Corse d'année en année. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Napoléon

---

<sup>616</sup> 320 208 habitants en 2013. (Insee)



Bonaparte. Pascal Paoli (1721-1807), « général de la nation corse », organise en 1755 un gouvernement autonome mais fut battu à Ponte-Nuovo par le comte de Vaux en 1769.) ; Presse locale (deux quotidiens : *Nice Matin*, diffusion 12 000 exemplaires, et *Le Provençal*, diffusion 4 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (l'irrigation des terres et un encouragement à la culture de l'olivier pourraient aider une agriculture encore archaïque. Au point de vue touristique, la capacité hôtelière reste insuffisante. De même, les ports de plaisance ne sont pas suffisamment équipés. Enfin, l'état du réseau routier motive, de la part des insulaires et des visiteurs, des doléances justifiées.) ; Doléances de la population (les insulaires se plaignent du fait que la vie est beaucoup plus chère en Corse que sur le continent. Réponse de l'administration, en regard : le gouvernement estime que des privilèges fiscaux peuvent être consentis à la Corse pour compenser en partie le « handicap de l'insularité » dont elle souffre. [...])

- Ajaccio

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (32 997 habitants<sup>617</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (détruite par les Sarrasins au X<sup>ème</sup>s., la cité appartient tour à tour aux Génois, au roi d'Aragon et à la Banque de Saint-Georges. Elle devint Chef-lieu du département de la Corse en avril 1811.) ; Principales activités (les principales activités de la ville sont administratives, commerciales et touristiques. Chef lieu de département, Ajaccio est le siège de la plupart des services administratifs, ainsi que d'une garnison importante. Station climatique d'été et d'hiver, Ajaccio reçoit un nombre sans cesse croissant de visiteurs. [...]) ; Situation politique (municipalité bonapartiste.) ; Grands hommes (Napoléon Bonaparte, né à Ajaccio en 1769.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée dès le 9 septembre 1943, après l'annonce de la capitulation italienne. Proclame alors son ralliement à la France Libre. ) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 9 octobre 1943, pour la Libération de l'île ; les 3 et 4 octobre 1958, en provenance de

---

<sup>617</sup> 67 507 habitants en 2013. (Insee)





Constantine.) ; Doléances de la population de la ville (les Ajacciens demandent une amélioration de l'approvisionnement en eau potable, des locaux scolaires plus nombreux et davantage de logements. Réponse, en regard, de l'administration : une station de traitement des eaux est financée par l'Etat à hauteur de 30 %. Achèvement en 1963. Trois groupes scolaires sont prévus à la construction. HLM et habitations privées sont également en cours de construction pour résorber la crise du logement en 1963-1964.)

- Bastia

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (45 000 habitants<sup>618</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est fondée en 1383 par un gouverneur génois. Les Génois y élevèrent une forteresse qui devint la résidence des gouverneurs de l'île. [...]); Principales activités (Bastia est la ville la plus peuplée de l'île et la plus importante au pont de vue économique. Signe de sa primauté économique : l'implantation récente des deux Sociétés d'Economie mixte pour le développement l'une de l'agriculture, l'autre du tourisme. Centre commercial, disposant d'un port bien équipé et d'un aéroport moderne, la ville doit accroître sa prospérité dans le cadre du Marché Commun, en raison de sa proximité avec l'Italie. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-Indépendants.); Grands hommes (Louis de Casabianca (1752-1798), conventionnel, mort avec son fils à la bataille de la baie d'Aboukir en 1798.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 4 octobre 1943 par les troupes françaises.); Dernier passage du général de Gaulle (le 4 octobre 1958, pour visiter la ville en tant que Chef du gouvernement.); Doléances de la population de la ville (les Bastiais demandent des équipements scolaires, ainsi que des équipement sports et jeunesse. Réponse, en regard, de l'administration : les dossiers sont en cours de financement, pour les collèges et lycées comme pour les salles de sport destinées à la jeunesse. [...])

---

<sup>618</sup> 42 254 habitants en 2013. (Insee)



- Corte

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (5 033 habitants<sup>619</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (occupée par les Génois, la cité est prise par les Français en 1734. De 1755 à 1769, Corte fut la capitale de la Corse indépendante. Paoli y installe son gouvernement. Après la bataille de Ponte-Nuovo, les Français reprennent la ville en 1769.) ; Principales activités (nombreux commerçants, fonctionnaires, retraités. Quelques hôtels accueillent les nombreux touristes. [...]) ; Situation politique (municipalité Indépendants-Radicaux.) ; Grands hommes (Joseph Bonaparte (1768-1844.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée en septembre 1943 après la capitulation italienne par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 13 septembre 1948, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (les Cortenais souhaitent l'achèvement du groupe scolaire en cours de construction, ce à quoi l'administration s'engage. [...])

- **2.3.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Corse, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet de Bastia, du sous-préfet de Corte, du Chef de Cabinet du préfet, du maire de Bastia, du maire de Corte, du maire d'Ajaccio, du chef du Centre thermique d'Aspretto-Ajaccio<sup>620</sup> et du directeur du collège d'enseignement technique d'Ajaccio<sup>621</sup>.

- **2.3.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient deux brèves notes informatives sur le Centre

---

<sup>619</sup> 7 332 habitants en 2013. (Insee)

<sup>620</sup> Visité par le président de la République le 8 novembre.

<sup>621</sup> Visité le même jour.



thermique d'Aspretto-Ajaccio et sur le collège d'enseignement technique d'Ajaccio.

**- 2.4 : « Var ».**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (au Sud-est de la France, en bordure de la Méditerranée à laquelle il participe par 300 kms de côtes, le Var présente une grande variété du relief et de la nature des sols. [...]) ; Démographie (451 000 habitants en 1959<sup>622</sup>. La majeure partie de cette population est concentrée sur le littoral, qui a connu un accroissement extrêmement rapide : en cinquante ans, la population de Toulon a doublé, celle de Fréjus a quintuplé et celle de Saint-Raphaël décuplé. [...]) ; Situation politique (traditionnellement, et depuis 1848, le département se caractérisait par une coloration de gauche, radicale d'abord, socialiste et communiste ensuite. Mais, depuis peu, il semble que la population du littoral soit plus encline à porter ses suffrages sur les partis centristes ou modérés. [...]) ; Economie, questions sociales (même s'il bénéficie de l'essor touristique de ces dernières années, le département souffre d'un manque de matière premières et de moyens énergétiques justifiant l'implantation et le développement d'industries importantes. L'agriculture occupe 25 000 exploitations<sup>623</sup>, principalement dédiées à la vigne et à la culture florale. L'industrie se limite à la construction navale (arsenal maritime de Toulon). [...]) C'est bien le tourisme qui constitue la principale activité et l'élément moteur de l'économie du Var, mais l'intense développement qu'il a connu dans un temps relativement court fait apparaître un certain nombre de déséquilibres, principalement entre la saturation du littoral et le délaissement du Haut-Var, entre l'affluence estivale et l'absence de tout mouvement touristique en hiver. [...] Le plein emploi de

---

<sup>622</sup> 1 028 583 habitants en 2013. (Insee)

<sup>623</sup> 5 232 exploitations agricoles dans le département en 2007. (Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Service régional de l'Information Statistique et Economique, *Agreste*, 9/2009)



la main d'œuvre locale est actuellement assuré<sup>624</sup>, et pour le secteur agricole il est même nécessaire de faire appel à une main d'œuvre saisonnière venue de l'extérieur. Toutefois, compte tenu des perspectives d'évolution de la population dégagées par l'Insee et en fonction des forts mouvements migratoires, à prévoir principalement en provenance d'Afrique du Nord, il est certain que des difficultés surgiront dans un proche avenir si l'économie du département n'arrive pas à se maintenir à un niveau suffisant d'expansion. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Georges Clémenceau, député radical du Var de 1885 à 1893, sénateur du Var de 1902 à 1919.) ; Presse locale (*Le Patriote*, quotidien communiste, tirage de 16 000 exemplaires ; *Le Provençal*, quotidien socialiste, tirage de 280 000 exemplaires ; *Nice-Matin*, quotidien centriste, 150 000 exemplaires ; *Le Méridional-La France*, quotidien de droite, tirage de 130 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (les problèmes qui se posent dans le Var sont essentiellement des problèmes d'infrastructures. Ils concernent d'abord l'hydraulique. Le var a besoin d'eau non seulement pour développer son agriculture, mais encore pour assurer l'alimentation et l'assainissement des agglomérations. Le projet dit du « Canal de Provence » qui en est actuellement au stade préparatoire devra, lorsqu'il sera achevé, permettre de faire face à ce double objectif.<sup>625</sup> [...] Les problèmes d'infrastructures concernent également l'équipement routier : il convient d'élargir et, si nécessaire, de rectifier toutes les voies d'intérêt touristique. [...] Le développement considérable qu'a connu la Côte en quelques années rend, plus que jamais, indispensable la recherche d'un équilibre entre l'urbanisation qui s'impose et la nécessité de préserver les sites et d'aménager des espaces verts. [...] L'électrification reste encore insuffisante : le chiffre de la population restant à desservir à la fin de l'année 1960 était encore de 11 000 personnes. Enfin, l'amélioration de l'habitat rural reste à réaliser : la vocation touristique des villages du Haut-Var ne pourra se réaliser que dans la mesure où il sera possible d'en rénover les structures immobilières. En effet,

---

<sup>624</sup> Au quatrième trimestre 2015, dans le Var, le taux de chômage représente 11,2 % de la population active. (Insee)

<sup>625</sup> Les travaux commencent en 1964. Le Canal de Provence est fonctionnel en 1976.



sut le plan touristique, les solutions d'avenir doivent principalement consister dans l'augmentation de la capacité d'hébergement. [...] ; Doléances de la population (la population souhaite entre autres une amélioration des axes routiers, amélioration que l'administration juge également nécessaire. [...] Par ailleurs, les Varois s'inquiètent du manque d'eau dans le département, par suite de l'accroissement de la population des grandes villes et du développement du tourisme. Réponse, en regard, de l'administration : le Canal de Provence devrait apporter à terme une solution définitive à ce problème. [...])

- Hyères

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (35 000 habitants en 1961<sup>626</sup>, auxquels s'ajoute, durant la saison d'été, une importante population d'estivants. L'essor récent de la ville est dû au développement du tourisme et à l'installation d'un grand nombre de retraités qui viennent y résider.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité grecque à l'origine, Hyères, qui dépendait au XI<sup>ème</sup>s. des vicomtes de Marseille, devint française en 1481 lors du rattachement de la Provence à la Couronne.) ; Principales activités (les deux activités essentielles de la ville sont le tourisme et l'agriculture. A la clientèle hivernante qui fit sa prospérité au début du XX<sup>ème</sup>s., a succédé peu à peu une clientèle de touristes d'été. La ville tire également sa richesse de la culture des primeurs, des fruits et des fleurs. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR-Modérés.) ; Grands hommes (Jules Michelet écrivit à Hyères une partie de son « Histoire de France » et y mourut le 10 février 1874.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 21 août 1944, par les troupes alliées.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 septembre 1948, le Général est reçu à l'hôtel de ville, pour une cérémonie organisée au monument de la Libération.) ; Doléances de la population de la ville (les Hyérois souhaitent la présence dans leur ville d'un aéroport ouvert au trafic civil et commercial, aéroport qui serait de nature à favoriser le développement à la fois du

---

<sup>626</sup> 55 713 habitants en 2013. (Insee)



tourisme et de l'agriculture. Réponse, en regard, de l'administration : l'utilisation a cet effet de la base aéronavale du Palyvestre répondrait au souhait de la population<sup>627</sup>.)

Une brochure informative de la mairie, en date du 8 novembre 1961, accompagne la note sur le ville. Elle présente brièvement, avec quelques photographies, deux réalisations municipales pour le développement de son équipement touristique : la création du port de plaisance et l'ouverture de la station thermale d'hiver.

- Toulon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (151 341 habitants en 1959<sup>628</sup>. On enregistre un important afflux de réfugiés d'Afrique du Nord. En juillet [1961], plusieurs centaines de Français évacués de Bizerte y furent accueillis.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (petite cité romaine, pillée par les Sarrasins au Moyen-âge, la ville rejoint la Couronne en 1481. Tout au long de l'Ancien régime, le cité voit croître son rôle de port de guerre et de centre de construction navale. [...]) ; Principales activités (la Marine nationale demeure l'élément fondamental de l'économie Toulonnaise. L'arsenal occupe un personnel civil et militaire de 25 000 personnes<sup>629</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR-Modérés.) ; Grands hommes (Michel Louis Vanloo (1707-1771), peintre portraitiste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 28 août 1944 par la Ière Armée Française du général Delattre de Tassigny.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 14 juillet 1958, à l'occasion d'une revue navale dans la rade de la ville.) ; Doléances de la population de la ville (les familles toulonnaises éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver des places pour leurs enfants dans les établissements d'enseignement primaire, secondaires et technique.

---

<sup>627</sup> L'aéroport Toulon-Hyères, à usage mixte militaire-civil, reçoit son premier vol civil régulier en 1967, après un accord, signé en 1966, entre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et le ministère des Armées.

<sup>628</sup> 163 760 habitants en 2013. (Insee)

<sup>629</sup> 12 000 personnes travaillent à l'arsenal en janvier 2016. (Mairie de Toulon, « *La base navale, une ville dans la ville* », 05/2016)



Elles réclament avec une insistance particulière des constructions nouvelles. A ce sujet l'Inspecteur d'Académie du Var écrit dans un récent rapport : « Sans bâtiments neufs, la rentrée de 1962 serait une catastrophe dans la région toulonnaise ». [...])

Une copie du discours prononcé par le maire de Toulon<sup>630</sup> à l'occasion de la visite du président de la République, le 8 novembre, est jointe à la note précédente. Trois feuillets qui reprennent les doléances de la ville (construction de logements, modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, nécessité d'obtenir l'implantation d'industries nouvelles) et se concluent, « en ces heures graves que traverse notre pays<sup>631</sup> », sur la nécessité « d'unir tous les Français pour la recherche d'une véritable paix, basée sur le droit et la justice ».

- Draguignan

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (13 500 habitants<sup>632</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (citée en 909 dans le cartulaire de Cluny, la ville fera commerce de l'huile, du vin, de la soie et de la savonnerie à partir du XVI<sup>ème</sup>s. Sa vie économique change peu jusqu'en 1914 : c'est une ville administrative dotée d'une économie semi-rurale reposant sur la vigne et les industries traditionnelles, sériciculture et savonnerie, en voie d'extinction. [...]); Principales activités (Draguignan est essentiellement la capitale administrative du département. Son activité commerciale est liée à la présence d'un grand nombre de fonctionnaires. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Claude Gay (1800-1873), botaniste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 16 août 1944 par les troupes américaines avec l'appui d'éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 25 mars 1950, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent l'implantation d'industries nouvelles, afin de donner un emploi à la main

---

<sup>630</sup> Maurice Arreckk (1917-2001), maire de la ville de 1959 à 1985.

<sup>631</sup> Entre le 29 août et le 3 octobre 1961, 33 attaques du FLN font 13 morts parmi les policiers parisiens. Des manifestations d'Algériens organisées dans la capitale par le FLN sont l'objet d'une répression particulièrement brutale par les forces de l'ordre dans la nuit du 17 octobre (plusieurs dizaines de morts et plusieurs centaines de blessés du côté des manifestants.)

<sup>632</sup> 39 174 habitants en 2013. (Insee)



d'œuvre que l'essor démographique rendra disponible au cours des prochaines années. L'administration se félicite du dynamisme de la mairie pour attirer ces industries nouvelles.)

- Fréjus

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (13 452 habitants<sup>633</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, grand port de l'Antiquité, la ville reste jusqu'au XVII<sup>ème</sup>s. un gros bourg agricole producteur de blé. [...] La ville est victime de l'effondrement du barrage de Malpasset le 2 décembre 1959, catastrophe qui coûte la vie à 421 habitants.); Principales activités (centre touristique important, la ville bénéficie aussi de la présence de garnisons militaires importantes.); Situation politique (municipalité UNR-Modérés.); Grands hommes (l'Abbé Sieyès (1748-1836), auteur de « Qu'est ce que le Tiers-Etat ? »); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 16 août 1944 par les troupes américaines.); Dernier passage du général de Gaulle (le Général est venu à Fréjus le 17 décembre 1959 pour rendre visite aux population sinistrées. Auparavant, le général de Gaulle était déjà venu dans la ville le 11 septembre 1948, pour une cérémonie du souvenir organisée au Monument du Débarquement.)

- Saint-Raphaël

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 777 habitants<sup>634</sup>, auxquels s'ajoutent 15 à 20 000 estivants en été.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (petit bourg gallo-romain, le village, au Moyen-âge, est lié aux moines de l'abbaye de Lérins, à ceux de Saint-Victor. [...]); Principales activités (la ville est essentiellement une station touristique. L'avenir est ici lié à l'expansion touristique. [...]); Situation politique (municipalité UNR-Modérés.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités

---

<sup>633</sup> 53 039 habitants en 2013. (Insee)

<sup>634</sup> 34 005 habitants en 2013. (Insee)





Normandie Université

locales.) ; Libération de la ville (libérée le 16 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 septembre 1948, le Général est à Saint-Raphaël pour une commémoration du débarquement allié en Provence.)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Var, du préfet maritime, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet de Toulon, du Chef de Cabinet du préfet, du maire de Hyères, du maire de Toulon, du maire de Draguignan, du maire de Fréjus et du maire de Saint-Raphaël.

#### - 2.5 : « Bouches-du-Rhône ».

##### - 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».

###### - Généralités

Géographie départementale (le département offre de grands contrastes géographiques et une grande diversité dans les activités humaines, des rizières de Camargue aux collines du bassin minier de Gardanne, de la campagne aixoise aux cultures fruitières de Saint-Rémy, des raffineries de pétrole de l'Etang de Berre à la grande banlieue industrielle de Marseille. [...]) ; Démographie (1 048 762 habitants<sup>635</sup>.) ; Situation politique (sous la III<sup>ème</sup> République, la vie politique des Bouches-du-Rhône fut dominée par le radicalisme. Après guerre, face à un péril communiste contenu mais toujours menaçant se sont consolidées les positions de la SFIO, tandis que les Modérés conservaient une influence certaine, notamment au sein de la bourgeoisie commerçante de Marseille. [...]) ; Economie, questions sociales (l'économie des Bouches-du-Rhône est marquée par une expansion continue

---

<sup>635</sup> 1 993 177 habitants en 2013. (Insee)



depuis la Libération et accélérée depuis 1955. La croissance démographique l'explique en partie, mais encore plus le souci de rentabilité dans l'agriculture, l'amorce d'une nouvelle vocation industrielle et la compétition portuaire. [...] Le tonnage global des marchandises transportées dans le port de Marseille est en expansion continue : 18 millions de tonnes en 1955, 24 millions de tonnes en 1960<sup>636</sup>. [...] Les Bouches-du-Rhône mettent actuellement l'accent sur leurs possibilités touristiques. Un effort notable est réalisé pour la protection du littoral, l'assainissement des plages et l'équipement hôtelier, le mouvement touristique marquant un accroissement constant. [...] Sur le plan social, les Bouches-du-Rhône ont été, dans les années qui ont suivi la Libération, un foyer d'agitation où les conflits du travail dégénéraient parfois en épreuves de force qui troublaient l'ordre public. Depuis une dizaine d'années, cette situation s'est sensiblement modifiée. Si les consignes syndicales nationales sont généralement suivies avec discipline par la nombreuse population ouvrière du département, celui-ci n'est plus aujourd'hui le point sensible qu'il a été naguère. En effet, l'emploi s'est constamment amélioré au cours de l'année 1961. Les demandeurs d'emploi représentent, toutefois, 1 % de la population active des Bouches-du-Rhône<sup>637</sup> contre 0,45 % pour la France entière.<sup>638</sup> En septembre 1961, 3 510 chômeurs ont été secourus dans le département<sup>639</sup>, dont les femmes et les travailleurs âgés constituent la majorité. Par ailleurs, les salaires réels ont, dans l'ensemble, augmenté en 1961 d'à peu près 4 %. Le pourcentage a même été supérieur dans l'industrie des métaux (5 à 7 %), dans l'industrie du bâtiment (6,3 %) et le commerce (5%). [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Frédéric Mistral (1830-1914), poète et fondateur du Félibrige.) ; Presse locale (*Le Méridional-La France*, quotidien, tirage de 100 000 exemplaires, tendance MRP-

---

<sup>636</sup> Et 85 millions de tonnes en 2015. (*Les Echos*, 10/2015)

<sup>637</sup> Le taux de chômage dans les Bouches-du-Rhône est de 11,9 % fin 2015. (Direction Régionale des Entreprises et de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 26/05/2016)

<sup>638</sup> En moyenne sur le premier trimestre 2016, le taux de chômage en France est de 10,2 % de la population active. (Insee)

<sup>639</sup> En avril 2016, 216 840 personnes sont à la recherche d'un emploi (toutes catégories) dans les Bouches-du-Rhône. (Direction Régionale des Entreprises et de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 26/05/2016)



## Normandie Université

Modérés ; *Le Provençal*, quotidien, tirage de 190 000 exemplaires, tendance socialiste ; *La Marseillaise*, quotidien, tirage de 70 000 exemplaires, tendance communiste ; *Semaine-Provence*, hebdomadaire, tirage de 23 000 exemplaires, tendance catholique.) ; Principaux besoins du département (outre la nécessité de constructions de logements et d'écoles, l'assainissement reste à compléter : dans la partie urbaine du département, 550 000 habitants, dont 300 000 à Marseille, ne sont pas encore raccordés à un égout public. [...] Par ailleurs, dans les campagnes, 25 000 personnes ne disposent pas encore de l'électricité. [...]) ; Doléances de la population (la population des Bouches-du-Rhône est sensibilisée aux événements d'Afrique du Nord. Si la population a accueilli avec sympathie les Français repliés à la suite des événements de Tunisie, elle n'en considère pas moins qu'un danger de saturation existe : un afflux de rapatriés lui paraît devoir peser sur le marché du logement et raréfier encore une offre déjà insatisfaisante. [...] L'agglomération marseillaise en expansion croissante, le développement de l'ensemble aixois, l'urbanisation de la zone de l'étang de Berre, font de 80 % des habitants des Bouches-du-Rhône, des citadins. Les problèmes d'urbanisme, d'habitat, de circulation et de transport prennent, de ce fait, une résonance nouvelle. [...] Les agriculteurs se plaignent, sur le marché des fruits et légumes, de la concurrence des produits italiens, rendue plus sensible par l'ouverture du Marché commun. [...])

### - Marseille

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (669 424 habitants<sup>640</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est fondée vers 600 avant J.C. par des colons de Phocée. Doyenne des villes françaises, elle joua alors un rôle capital dans les échanges entre la Gaule et le monde antique et dans la diffusion de la culture gréco-latine. Devenue chrétienne avec la fondation de l'abbaye de Saint-Victor en 413, elle se trouve dès 1156 aux avant-postes du mouvement des croisades. [...] En 1482, la réunion de la Provence à la France oriente son destin de grand port, débouché de la vallée du Rhône. [...] Au

---

<sup>640</sup> 855 393 habitants en 2013. (Insee)



milieu du XIX<sup>ème</sup>s., la ville et son port connaissent un grand élan économique en se tournant vers l’Afrique du Nord, puis vers l’Afrique noire et l’Extrême-Orient.) ; Principales activités (Marseille est le premier port de Méditerranée.<sup>641</sup> Foyer industriel actif, c’est également un important marché de consommation dont l’équipement urbain et social est en amélioration constante. [...]) ; Situation politique (Gaston Deferre, SFIO, dirige la municipalité depuis 1953.) ; Grands hommes (Edmond Rostand (1868-1918), écrivain.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 21 août 1944 par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (la dernière visite officielle du Général de Gaulle date du 4 octobre 1958, alors qu’il était président du Conseil.) ; Doléances de la population de la ville (deuxième agglomération française, Marseille soumet ses habitants aux difficultés de la vie urbaine. La poursuite d’importants programmes d’équipement urbain et social est nécessaire. La crise de l’habitat est loin d’être résolue et le logement des catégories sociales les plus défavorisées pose un problème particulièrement aigu. [...]) Dans la perspective d’une concurrence accrue entre les ports méditerranéens avec l’entrée en vigueur du Marché commun, et, d’autre part, les inquiétudes qui se font jour en ce qui concerne les mouvements vers l’Afrique, Marseille souhaite recevoir les moyens de réaliser sa vocation de débouché de l’Europe du Nord par la réalisation d’une liaison Rhône-Rhin a grand gabarit. [...])

- Arles

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (40 534 habitants en 1959<sup>642</sup>.) ; Grandes étapes de l’histoire de la ville (d’abord colonie romaine fortement hellénisée, la ville rejoint la Couronne en 1481, en même temps que le Comté de Provence. [...]) ; Principales activités (Arles est avant tout un centre agricole. Dans les plaines de la Crau, activité pastorale prospère et culture du foin. En Camargue, la culture du riz s’est considérablement

---

<sup>641</sup> S’il demeure, en 2015, le premier port français (*Les Echos*, 10/2015), le port de Fos-Marseille a perdu en 2014 sa place de Numéro Un en Méditerranée, devancé par le port espagnol d’Algésiras. (*L’Antenne-Magazine*, 11/2014).

<sup>642</sup> 52 876 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

développée depuis 1943. [...]); Situation politique (municipalité MRP-SFIO.) ; Grands hommes (Saint Honorat, fondateur de l'abbaye de Lérins.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée entre le 22 et le 24 août 1944 par des éléments de la Résistance.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite officielle.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction d'un collège d'enseignement technique de garçons. Réponse, en regard, de l'administration : construction prévue dans le cadre du Plan 1962-1965. Par ailleurs, la population souhaite la construction d'une voie d'évitement et d'un pont routier sur le Rhône, pour remédier à l'engorgement, en ville, de la route nationale. [...])

- Aix-en-Provence

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (54 217 habitants<sup>643</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord cité romaine, la ville rejoint la Couronne, comme toute la Provence, en 1481.); Principales activités (Aix est essentiellement une ville universitaire et administrative. Elle vit aussi du tourisme, avec sa station thermale et sa situation géographique sur la route Paris-Côte d'Azur. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-MRP-UNR.) ; Grands hommes (Paul Cézanne, né à Aix en 1839.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes franco-américaines le 21 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 septembre 1948, pour une rencontre avec les cadres locaux du RPF.) ; Doléances de la population de la ville (les Aixois souhaitent la conservation du patrimoine architecturale de leur ville, et espèrent pour ce faire une aide financière accrue de l'Etat. [...])

- **2.5.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes,

---

<sup>643</sup> 141 545 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet des Bouches-du-Rhône, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet d'Arles, du sous-préfet d'Aix-en-Provence, du Chef de Cabinet du préfet, du maire de Marseille, du maire d'Arles, du maire d'Aix-en-Provence, du président du conseil général, du président de la Chambre de commerce de Marseille et de l'archevêque de Marseille.

**- 2. 6 : « Divers ».**

Le sous-dossier contient la liste des menues dépenses effectuées au cours du voyage (pourboires en préfectures, ou pour le personnel de la SNCF), ainsi que la liste des cadeaux remis par le président de la République aux préfets : un étui à cigarette.

Un télégramme daté du 6 novembre 1961, émis à St-Amans-Soult à destination du colonel de Bonneval au Palais de l'Elysée, recommande de « redoubler d'attention » à l'occasion du voyage. Menace OAS ? Rien ne l'indique précisément.

Ainsi se clôt la première partie du carton d'archives AC 74, consacrée au voyage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de novembre 1961 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**16 - Voyage des 17-20 mai 1962 :  
Limousin, Midi-Pyrénées.**



Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 510
-2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 74	Page 513





Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 17-20 mai 1962, voyage présidentiel dans le Limousin et en Midi-Pyrénées : Lot, Corrèze, Creuse et Haute-Vienne<sup>644</sup>.**

Le 17 mai, le président de la République arrive par le train à Figeac où il prononce un discours place Barthal. Puis il se rend à Cahors par la route via Cambes, Grèze, Vers, La Magdelaine et Larroque. A Cahors, il dévoile rue Foch une plaque à la mémoire de Marie-Loise Dissart, « Françoise », héroïne de la Résistance. Il prononce un discours place de la Préfecture. Le chef de l'Etat se rend ensuite à Brive par le train, en s'arrêtant à Gourdon où il prononce un discours place de la Gare. A Brive, il prononce un discours place Charles-de-Gaulle. Il gagne ensuite Tulle par la route via Malemort, Pont-du-Chambon, et Cornil. A Tulle, le Général prononce un discours place Emile Zola.

Le 18, le président de la République se rend à Egletons par la route, via Eyrein, Montaignac-Saint-Hippolyte, Champagnac-la-Noaille et Le Jardin. A Egletons, il visite successivement l'école d'apprentissage des travaux publics et le lycée technique d'Etat, et prononce à chaque fois une allocution devant les élèves. Il gagne ensuite Ussel où il prononce un discours, via Combressol et Saint-Angel ; puis Aubusson, via Meymac, Croze, Felletin et Moutier. A Aubusson, le Général visite les établissements Braquenie et Cie (tapis et tapisseries) puis prononce un discours place du Palais-de-Justice. Il reprend enfin la route pour Guéret, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via Alleyrat, Lavaveix, Ahun et Sainte-Feyre.

Le 19 mai, le chef de l'Etat se rend à Bessines où il visite le centre atomique,

---

<sup>644</sup> « Tandis que l'orphéon municipal joue des airs touchants mais approximatifs, le général de Gaulle s'attarde longuement dans la foule et aux enfants qui l'appellent : 'De Gaulle ! De Gaulle !' il répond : ' Je suis là ! Je suis là !' »

A Bellac, 19 mai 1962, *Le Monde*, 20 mai 1962.



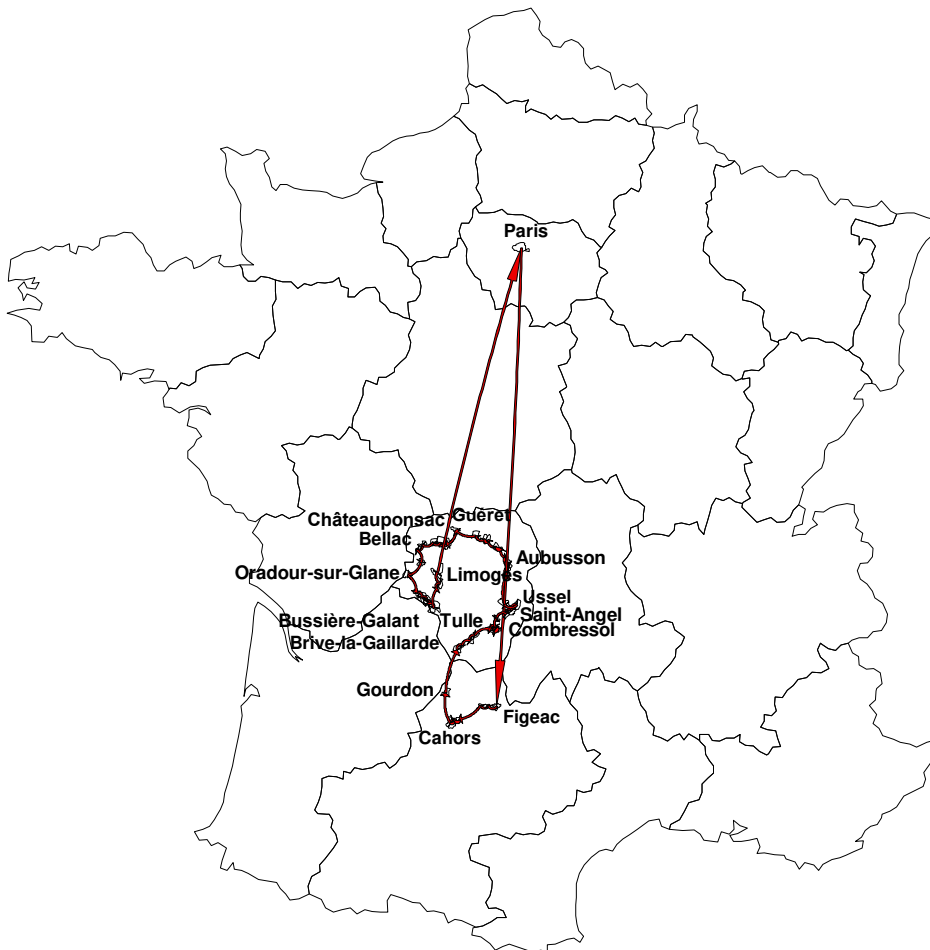
Normandie Université

via Saint-Vaury et La Souterraine, puis il reprend la route pour Bellac où il prononce un discours du balcon de l'hôtel de ville, via Château-Ponsac et Rançon. Il se rend ensuite à Oradour-sur-Glane via Mortemart. Il préside une cérémonie à l'ancienne église et prononce un discours au nouveau bourg. Il gagne ensuite Limoges via Rochechouart, où il prononce un discours, Châlus, Bussière-Galant, Ladignac-le-Long, Le Chalard, Saint-Yrieix, où il prononce un discours, Saint-Maurice-les-Brousses et Le Vigen.

Le 20 mai, le président de la République assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Limoges, puis préside une cérémonie à la mémoire d'André Fourcade, avant de prononcer un discours au balcon de l'hôtel de ville. Le chef de l'Etat visite ensuite le musée de la porcelaine avant de reprendre le train pour Paris



Normandie Université



Source cartographique : Arlicque

**Voyage en Limousin et Midi Pyrénées des 17-20 mai 1962.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 74.**

La seconde partie du carton AC 74 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce seizième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale dans les départements du Lot, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne ».**
- **2.3 : « Doléances exprimées par la population des départements du Lot, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne ».**
- **2.4 : « Thèmes pour les discours ».**
- **2.5 : « Discours prononcés par le président de la République ».**
- **2.6 : « Lot ».**
  - **2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.7 : « Corrèze ».**
  - **2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.7.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.7.3 : « Etablissements visités ».**
- **2.8 : « Creuse ».**
  - **2.8.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.8.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.9 : « Haute-Vienne ».**
  - **2.9.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.9.2 : « Notices individuelles ».**
  - **2.9.3 : « Etablissements visités ».**



Normandie Université

**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général dans le Lot, la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne du 17 au 20 mai 1962, sous la forme d'un petit et d'un grand formats brochés, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Il contient également les « documents annexes » du programme, classés confidentiel, en particulier la composition des divers cortèges automobiles, ferroviaires et aériens constitués à l'occasion du voyage officiel, ainsi que les listes des invités aux déjeuners et dîners officiels donnés en préfectures ou sous-préfectures.

**- 2.2 : « Note à l'attention du général de Gaulle sur la situation économique et sociale dans les départements du Lot, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne ».**

La note émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 9 mai 1962 et est signée par Jacques Narbonne<sup>645</sup>. Il est précisé, en remarque préliminaire, qu'elle a été établie à partir des documents fournis par les préfets d'une part et par les ministres compétents d'autre part, pour chacune des activités économiques considérées.

La note aborde en premier lieu la situation de l'agriculture.

Les départements visités ont une économie essentiellement agricole. Dans la Creuse, 86 % des habitants s'y consacrent<sup>646</sup>, contre 25 % en moyenne dans l'ensemble du pays. Les exploitations sont petites et très morcelées. Dans la Creuse,

---

<sup>645</sup> Chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République de février 1959 à mars 1963, Jacques Narbonne devient ensuite conseiller technique au Secrétariat général de la présidence de la République pour les questions d'éducation, de 1963 à 1967.

<sup>646</sup> En 2011, les 5 900 exploitants agricoles (ou co-exploitants) représentaient 5 % de la population creusoise, contre un peu plus de 1% en moyenne dans l'ensemble du pays. (Direction Régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service de l'information statistique, économique et territoriale, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, *Agreste-Limousin*, 09/2011)



par exemple, on trouve 40 % d'exploitations inférieures à 10 ha. Il s'agit d'une agriculture familiale<sup>647</sup>. [...] Le fractionnement des terres, la faible dimension des exploitations, la pratique d'une polyculture désuète et peu rentable ont pour conséquence de bas rendements et un faible revenu. L'équipement rural est insuffisant et vétuste. Les méthodes de culture sont le plus souvent archaïques en raison du manque de formation professionnelle. La commercialisation des produits n'est pas correctement assurée. Les bas revenus de l'agriculture ont pour conséquence une forte émigration des jeunes, notamment vers la capitale.(1200 à 1 400 par an environ pour la Corrèze.) Aussi, la population inactive et âgée est-elle particulièrement importante. [...] Ce sont des pays où l'on vit mal, d'où l'on part jeune et où l'on revient à l'âge de la retraite. Et le signal du départ est donné par les jeunes femmes à qui la campagne n'offre pas l'équipement nécessaire à une vie décente.

Face à ce constat, quelles perspectives d'action gouvernementale ?

Les départements du Lot, de la Creuse et de la Corrèze dépérissent et se vident peu à peu de leur substance humaine : le Lot a ainsi perdu la moitié de sa population en un siècle. Ce processus de croissance des centres urbains au détriment des campagnes est, dans une certaine mesure, inévitable. Il ne doit pas cependant se poursuivre au-delà d'une certaine limite. Sinon, l'entretien des équipements collectifs existants, le fonctionnement de l'administration, la conservation du patrimoine économique et culturel ne pourraient plus être assurés. Il convient donc d'assurer sur place, au moins partiellement, l'emploi des jeunes et l'emploi des agriculteurs qui se convertissent à d'autres activités. Actuellement, dans la Creuse, 70 % des jeunes gens qui obtiennent un diplôme d'enseignement technique ne peuvent trouver de débouchés sur place et doivent émigrer. L'agriculture ne peut survivre qu'à condition de se moderniser et de libérer de la main d'œuvre. Par conséquent, un reclassement des agriculteurs dans l'industrie et le secteur tertiaire est indispensable.

---

<sup>647</sup> En Creuse, en 2011, les grandes exploitations sont de plus en plus nombreuses. Deux cents dépassent les 200 ha. La surface moyenne des exploitations dans le département est de 69 ha. (Direction Régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service de l'information statistique, économique et territoriale, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, *Agreste-Limousin*, 09/2011)



La rénovation de l'agriculture suppose la modernisation des structures foncières, notamment le remembrement et la concentration des entreprises, mais aussi la modernisation de l'équipement agricole, le développement des transports, la création d'un équipement commercial moderne permettant un écoulement rationnel des produits : abattoirs, centres de conditionnement des fruits et légumes, industries alimentaires. La création d'emplois industriels devrait pouvoir absorber au moins en partie la main d'œuvre libérée par l'agriculture. [...]

La note de Jacques Narbonne aborde ensuite la situation de l'industrie dans ces départements.

Il s'agit d'abord d'une région faiblement industrialisée. Un seul centre industriel relativement important : Limoges. Les industries ont le plus souvent gardé un caractère artisanal : elles sont petites, diverses, dispersées et emploient chacune un nombre restreint d'ouvriers. Beaucoup d'industries sont anciennes et en déclin, par exemple la porcelaine de Limoges, qui employait 10 000 ouvriers en 1907, 3 000 en 1961<sup>648</sup>. [...] Dans cette région, l'industrie souffre d'une grave pénurie de main d'œuvre qualifiée, et bénéficierait d'une amélioration des voies de communication. [...] Il convient d'aider les principales villes à créer des zones industrielles d'accueil. [...] Par ailleurs, le tourisme à forme populaire pourrait devenir une activité importante dans certaines régions de ces départements où le climat de semi-altitude est particulièrement salubre. La capacité hôtelière de ces départements étant très faible, ce tourisme devrait être développé au moyen d'une forme nouvelle d'hébergement qui consiste en l'aménagement en « gîtes ruraux » des maisons vacantes. Cette formule a été inaugurée avec succès dans la Creuse et pourrait être heureusement étendue aux départements voisins.

La note conclut sur le fait que la région visitée est représentative d'un ensemble de territoires français du sud de la Loire que l'expansion économique du pays n'a pas atteint. Ce sont des régions délaissées, en marge du progrès, qui se dévitalisent, où une industrie, une agriculture archaïque survivent à peine. [...]

Les grandes lignes de l'action gouvernementale pourraient être ainsi définies :

---

<sup>648</sup> Environ 1 000 salariés travaillent de nos jours dans l'industrie porcelainière à Limoges et ses environs. (*Le Figaro*, 3/11/2011)



Normandie Université

concentrer l'activité urbaine, sur le plan économique et culturel, dans quelques grandes agglomérations offrant des possibilités d'expansion, comme Brive et Limoges ; concentrer la population rurale dans quelques bourgs importants où l'on puisse créer un milieu humain acceptable pour les jeunes générations : il est impossible d'animer une poussière de hameaux et de minuscules villages ; sur le plan agricole, remanier les structures foncières, choisir les productions rentables ; enfin, créer des centres d'attraction touristique, des parcs nationaux édifiés à la faveur de la politique de reboisement.

**- 2.3 : « Doléances exprimées par la population des départements du Lot, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne ».**

La population du département de Lot estime que l'effort de l'Etat pour développer les équipements collectifs et les activités économiques est insuffisant, compte tenu de la pénurie de capitaux privés dans le département et de la pauvreté des collectivités locales. La population rurale, qui compose la plus grande partie de la population du département, demandent l'augmentation des crédits d'équipement pour les adductions d'eau, la voirie communale et rurale, l'amélioration de l'habitat rural, ainsi que la détaxation des produits industriels nécessaires à l'agriculture, et, notamment, des engrais. [...]

La population de la Corrèze souhaite une hausse des salaires : du fait de la tendance artisanale de l'industrie, de la vétusté des installations et du manque de qualification de la main d'œuvre, les salaires sont réduits. Par ailleurs, les besoins en équipements scolaires sont importants, en particulier pour l'enseignement technique. En effet, il est difficile de trouver en Corrèze les techniciens et la main d'œuvre qualifiée indispensable à une industrie moderne désireuse de s'implanter dans le département. L'administration signale qu'un collège technique important sera implanté prochainement à Tulle. [...]

La population de la Creuse, et en particulier la population rurale, se considère abandonnée par les pouvoirs publics. Il existe également un problème de formation de





la jeunesse creusoise. Les moyens d'enseignement mis à la disposition des jeunes au point de vue technique et agricole sont tout à fait insuffisants et demandent un développement important. [...]

La population de la Haute-Vienne souhaite l'implantation d'industries nouvelles dans le département, destinées à assurer la relève d'activités traditionnelles en déclin. L'amélioration de l'infrastructure routière est vivement désirée, ainsi que la création à Limoges d'un nouvel aéroport, adapté aux exigences modernes. [...]

#### **- 2.4 : « Thèmes pour les discours ».**

La note dactylographiée, non datée, est également signée par Jacques Narbonne. Elle traite du thème de l'Algérie, un thème possible pour les discours prononcés à l'occasion du voyage officiel.

Jacques Narbonne propose d'abord de rappeler les justifications des accords d'Evian<sup>649</sup> et les raisons pour lesquelles ils sont la seule issue convenable du drame algérien :

L'indépendance est un terme inéluctable pour un peuple et une nation qui ne se confondent pas avec le peuple et la nation française. Ce terme est fixé par l'histoire, par le bon sens, par la justice.

L'association apporte aux Algériens l'aide de la France dans le domaine économique et culturel, aux Français le droit de disposer de bases militaires et la possibilité de poursuivre ses expériences atomiques.

Le peuple algérien est trop conscient de lui-même pour qu'on lui refuse le droit de se gouverner lui-même. [...]

Jacques Narbonne insiste ensuite sur la nécessaire condamnation de l'OAS : son action est vaine car elle n'empêchera pas le destin de s'accomplir. Son action est criminelle car elle compromet les chances qu'à ce destin de s'accomplir dans la paix et la concorde.

---

<sup>649</sup> Signés deux mois avant le voyage, le 18 mars 1962.



Enfin, Jacques Narbonne veut dissocier les Français d'Algérie d'avec l'OAS : pour lui, l'action criminelle n'est pas un mouvement spontané de la population. Bien des Français d'Algérie veulent échapper au désastre où on les entraîne. Certes, leur vocation est de se maintenir sur place, mais, s'ils le jugent nécessaire, la France les accueillera.

Jacques Narbonne conclut qu'une fois le conflit résolu, toutes les énergies deviendront enfin disponibles pour les tâches nationales : la modernisation du pays, l'expansion de sa production, une répartition équitable de la prospérité commune, l'édification de l'Europe, la mise en valeur des pays sous-développés et le renforcement des liens qui unissent la France à l'Afrique Noire, à l'Orient.

### - 2.5 : « Discours prononcés par le président de la République ».

Le sous-dossier contient les textes dactylographiés de l'allocution prononcée par le général de Gaulle à Tulle<sup>650</sup> le 17 mai 1962, de l'allocution prononcée à Ussel<sup>651</sup>, à Aubusson<sup>652</sup>, à Guéret<sup>653</sup> le 18 mai 1962 et de l'allocution prononcée à Limoges<sup>654</sup> le 20 mai 1962.

---

<sup>650</sup> « Quand on a sur les épaules certaine responsabilité nationale que vous savez, c'est un réconfort puissant que de trouver, comme ce soir, le contact direct de ses concitoyens. [...] Qu'est-ce que la France a à faire ? D'abord il lui faut se développer conformément à ce qu'exige l'époque moderne. [...] Il lui faut en finir avec l'épreuve de l'Algérie. Il faut que l'Algérie prenne en main son destin. Elle va le faire. [...] Il faut aussi, mes chers compatriotes de Tulle, que la France serve la paix du monde [...]».

<sup>651</sup> « Dans quelques semaines apparaîtra avec notre concours une Algérie indépendante et nouvelle. Nous voulons, que cette Algérie, dans ses deux communautés, puisse vivre fraternellement et la France est résolue à l'y aider. Et nous voulons aussi que cette Algérie se développe et la France aussi est décidée à l'y aider, et même s'y est engagée [...] ».

<sup>652</sup> « Je vous remercie aussi de votre encouragement parce que dans la tâche nationale que nous menons ensemble et que [j'ai] la mission de diriger, la preuve de l'unité française que vous donnez est un signe qui ne trompe pas. [...] Une des raisons pour lesquelles je suis venu ici, c'est pour voir quelles sont les conditions de vie et de l'activité et par conséquent pour voir comment la patrie peut et doit vous aider. Elle le fera, je vous le dis ».

<sup>653</sup> « Si vous saviez l'impression profonde qu'en un seul instant votre magnifique assemblée produit à mes yeux et à mon cœur, vous comprendriez tout de suite que c'est du fond de mon âme que je dis à Guéret : Merci ! Elle est une preuve de notre unité française et elle est un encouragement. Il y a certes entre les Français des différences, des divergences, c'est très humain et même, mais il ne faut pas trop le répéter - c'est très français. Mais par-dessus tout cela, nous nous retrouvons dans l'amour et dans le service de la patrie. En voilà la preuve car s'il n'y avait pas d'unité française, ni vous, ni moi, nous ne serions là ce soir pour en témoigner. Et puis j'ai dit aussi que c'était un encouragement, un encouragement pour celui qui vous parle. Quand on porte, ce qui est



- 2.6 : « Lot ».

- 2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».

- Généralités

Géographie départementale (situé sur l'axe routier et ferroviaire reliant Paris à Toulouse et recoupant les anciens territoires de la province du Quercy, le département du Lot constitue une région de contact entre la plaine et la montagne. [...]); Démographie (147 000 habitants en 1960<sup>655</sup>.) ; Situation politique (le département est un bastion du radicalisme modéré. Seul le Parti Radical élargit sans cesse sa représentation dans les assemblées locales.) ; Economie, questions sociales (l'agriculture, prédominante dans le Lot, est défavorisée par le morcellement de la propriété et l'existence de Causses peu fertiles qui occupent les deux-tiers de la superficie du département. Le fait que la plus grande partie de la population active soit employée dans une agriculture peu prospère explique le faible niveau de vie des habitants du Lot. Le département comprend exclusivement des exploitations de polyculture. [...] La situation sociale est marquée dans le département par la pauvreté de l'agriculture et l'insuffisance des activités industrielles. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Murat (1767-1815), Maréchal de France ; Gambetta (1838-1882) ; Champollion (1790-1832.)) ; Presse locale (*La Dépêche-du-Midi*,

---

mon cas, une certaine responsabilité nationale qui est grave et lourde dans les temps que nous traversons, le contact direct, la sympathie que l'on rencontre chez une masse de ses concitoyens, de ses compatriotes comme ce soir sont, je vous assure, un réconfort. [...] Je dis à Guéret, chef-lieu de la Creuse, qu'il y a des régions qui sont plus ou moins avantagées par la nature, par la distance, par les ressources, mais toutes sont une partie intégrante de la nation et de la patrie. Quand la nation et la patrie progressent, il faut qu'elles le fassent dans toutes leurs parties. Il faut donc qu'ici aussi le développement national se manifeste, quelles que soient les difficultés propres à la région où vous vivez et que je connais [...].

<sup>654</sup> « Nous avons fait entre plusieurs Etats de l'Europe Occidentale une communauté économique qui commence déjà à produire ses effets. Ce sera, je le crois, à l'avantage de la France. Sans cela on ne le ferait pas. Mais il faut que cette communauté économique se complète par une union politique. C'est ce que la France propose, et propose dans des conditions raisonnables, c'est-à-dire en tenant compte de ce qui est. L'union politique qu'elle propose, on la fera sur des bases pratiques. Dès lors, notre Europe aura sa situation à elle dans le monde, il n'y aura plus seulement les deux colosses que nous savons, il y aura aussi l'Europe et, du coup, l'équilibre peut être établi parmi les hommes [...] ».

<sup>655</sup> 173 758 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

quotidien, tirage de 13 200 exemplaires dans le Lot, tendance radicale ; *Sud-Ouest*, quotidien tirage de 2 100 exemplaires dans le Lot, tendance modérée ; *La Vie Quercynoise*, hebdomadaire, tirage de 10 000 exemplaires dans le Lot, tendance catholique.) ; Principaux besoins du département (en matière agricole, il convient d'accroître la productivité des exploitations par le remembrement et par un effort de vulgarisation, de faciliter la commercialisation des productions par la création d'abattoirs modernes, de centres de conditionnement et d'expédition des fruits et légumes et par l'installation d'industries de transformation des produits alimentaires (usines de poudre de lait, conserveries...) [...] Il est par ailleurs urgent de développer le secteur industriel, qui est à l'heure actuelle pratiquement inexistant. Les industriels n'étant pas spontanément incités à venir s'installer dans le Lot, il importe que les Pouvoirs publics accordent à ce département des avantages particuliers. Etant donné la faiblesse des revenus que le département tire de l'agriculture et de l'industrie, il serait judicieux d'exploiter au maximum les possibilités touristiques qui sont loin d'être négligeables. [...] Il est indispensable de développer les réseaux d'adduction d'eau et d'améliorer l'habitat rural. Or dans ces deux domaines, les crédits alloués sont insignifiants au regard des immenses besoins.) ; Doléances de la population (les élus locaux et les milieux professionnels estiment que l'effort de l'Etat pour développer les équipements collectifs et les activités économiques dans le Lot est insuffisant, compte tenu de la pénurie de capitaux privés dans le département et de la pauvreté des collectivités locales. [...])

- Figeac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (9 100 habitants en 1962<sup>656</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville se développe autour de son monastère au IX<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (la ville voit converger vers ses marchés et ses foires les productions nombreuses et variées des terroirs alentours. Figeac, outre cette activité

---

<sup>656</sup> 9 826 habitants en 2013. (Insee)



de commerce, possède une industrie importante aéronautique, l'entreprise Ratier<sup>657</sup>, qui emploie sur place 1000 salariés.) ; Situation politique (municipalité MRP-SFIO.) ; Grands hommes (Champollion (1790-1832.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (la libération est précédée par des rafles très importantes réalisées par les Allemands dans la journée du 12 mai 1944 à Figeac.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite officielle.) ; Doléances de la population de la ville (la population de la ville s'inquiète du relèvement possible des tarifs de la SNCF pour les trains de marchandises.)

- Cahors

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 500 habitants en 1962<sup>658</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville connut son âge d'or au XIV<sup>ème</sup>s. et XV<sup>ème</sup>s. grâce au rayonnement de son université fondée par le pape d'origine cadurcienne Jean XXII.) ; Principales activités (Cahors est surtout un centre administratif et commercial. [...] Il y existe aussi plusieurs conserveries de type artisanal. Cette activité de commercialisation et transformation de produits agricoles doit être considérablement développée par la création imminente d'un centre de conditionnement et d'expédition de fruits et légumes destinés à recevoir la production de la partie sud du département. Une importante conserverie sera annexée à ce centre. Dans la même partie de la ville sera construit un nouvel abattoir inscrit au programme national d'équipement en abattoirs publics. [...] En raison de son patrimoine architectural, la ville connaît une activité touristique importante. Mais l'équipement hôtelier est insuffisant.) ; Situation politique (municipalité Radicaux-MRP-UNR.) ; Grands hommes (Gambetta (1838-1882.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 17 août 1944 par des éléments FTP.) ; Dernier passage du général de Gaulle

---

<sup>657</sup> Absorbée par les Américains en 2012, l'entreprise Ratier devient alors « UTC Aerospace Systems ». Ses 917 salariés poursuivent sur place la production d'éléments aéronautiques. (*La Dépêche*, 2/08/2012)

<sup>658</sup> 19 616 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

(première visite officielle.) ; Doléances de la population de la ville (outre les logements et les industries nouvelles, les Cadurciens souhaitent doter leur ville d'un équipement socio-culturel susceptible d'exercer un attrait sur la jeunesse locale d'une part et sur les cadres de l'industrie d'autre part, dont le Lot à besoin. [...])

- Gourdon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 466 habitants en 1962<sup>659</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (site datant de l'Age de Bronze, la cité, à partir du XIII<sup>ème</sup>s., est un centre d'artisanat et de commerce du drap.) ; Principales activités (la ville est le siège de 22 foires agricoles et commerciales par an. Egalement centre administratif.) ; Situation politique (municipalité Centre-gauche, avec une nette prépondérance radicale aux élections.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (la libération de la cité a été précédée de l'exécution d'otages gourdonnais par la division Das Reich, le 30 juin 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la construction d'un hospice. Réponse, en regard, de l'administration : cette construction est inscrite au plan d'équipement sanitaire et social et une première tranche doit être subventionnée en 1962.)

- 2.6.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Lot, du Secrétaire général de la préfecture, du Chef de cabinet, du sous-préfet de Figeac, du sous-préfet de Gourdon, du député-maire de Figeac, du maire de Cahors, du maire de Gourdon, d'une personnalité de la Résistance<sup>660</sup>, du commandant de la Subdivision militaire du Lot, du président de la Chambre de

---

<sup>659</sup> 4 316 habitants en 2013. (Insee)

<sup>660</sup> Lors de la première journée du voyage, à Cahors, le président de la République dévoile une plaque commémorant le sacrifice de Marie-Louise Dissard, héroïne de la Résistance.



commerce, du président de la Chambre d'agriculture et du président de la FDSEA.

**- 2.7 : « Corrèze ».**

**- 2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (trois zones principales : au nord du département, la montagne, dont l'altitude moyenne est de 800 mètres, puis le plateau Corrèzien, qui couvre les 2/3 de la superficie totale de la Corrèze. Enfin, le bas-pays, autour de Brive [...]); Démographie (242 798 habitants<sup>661</sup>.) ; Situation politique (si les Radicaux et les socialistes dominent le paysage électoral du département, les communistes y réalisent de bons scores.) ; Economie, questions sociales (les agriculteurs du département craignent de voir disparaître les petites exploitations familiales dont le nombre est ici important. Ils réclament par ailleurs une indemnisation pour les cultures de tabac touchées par le mildiou. Les Tullistes, eux, craignent la fermeture de la manufacture d'armes de Tulle.<sup>662</sup> [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (trois papes d'Avignon sont originaires du département : Clément VI (1342-1352), Innocent VI (1352-1362) et Grégoire XI (1370-1378.)) ; Presse locale (*L'Echo du Centre*, quotidien, tendance communiste ; *Le Populaire du Centre*, quotidien, tendance SFIO ; *La Dépêche*, quotidien, tendance radical-socialiste ; *Centre-Presse*, quotidien, tendance modérée ; *La Vie Corrèzienne*, hebdomadaire, tendance catholique.) ; Principaux besoins du département (la Corrèze présente les caractéristiques d'un département économiquement sous-développé. En matière agricole, il y a une nécessité impérieuse de résoudre rapidement le problème de la structure des exploitations. Celles-ci, en général de dimension modestes et très morcelées, ne présentent pas une rentabilité suffisante. Il convient de poursuivre le

---

<sup>661</sup> 240 781 habitants en 2013. (Insee)

<sup>662</sup> La manufacture ferme à la fin des années 1980. (*La Montagne*, 22/07/2013)



regroupement des terres de façon à obtenir une augmentation des dimensions des exploitations. Il y a lieu, d'autre part, de faire un effort de vulgarisation en vue d'inciter les exploitants à abandonner la polyculture hélas trop souvent pratiquée encore à l'heure actuelle et de les orienter vers les productions spécialisées les plus rentables. [...] La région présente d'autre part des attraits incontestables pour le tourisme qui pourrait être une source de revenus plus importants si les possibilités d'hébergement étaient augmentées. Une intensification de l'aménagement de villages de vacances et de terrains de camping s'avère nécessaire. [...] L'industrie, fixée principalement dans les centres urbains, s'avère insuffisante. [...] L'électrification de la Corrèze, entreprise après la guerre de 14-18, est à peu près totale, mais un renforcement du réseau impliquant des efforts financiers importants s'avère indispensable. [...] Adduction d'eau et amélioration de l'habitat rural restent des problèmes majeurs en raison de la dispersion de l'habitat et donc de l'importance des investissements nécessaires. [...]); Doléances de la population (du fait de la tendance artisanale de l'industrie, de la vétusté des installations et du manque de qualification de la main d'œuvre, une main d'œuvre importante perçoit de petits salaires dont elle demande la revalorisation. [...])

- Brive

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (41 500 habitants environ en 1962<sup>663</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (site préhistorique, puis cité celtique, la ville devient gallo-romaine, puis mérovingienne. Sous l'Ancien-régime, le « carrefour brivois » affirme sa vocation économique : foires, commerce, marchés agricoles.); Principales activités (depuis juin 1959, une zone industrielle a été créée, hébergeant plusieurs industries. [...]) Mais la ville, située à la croisée des communications routières et ferroviaires, est surtout la capitale régionale du commerce, en particulier pour le gros et le demi-gros. [...]); Situation politique (municipalité Radical-socialiste-SFIO.); Grands hommes (Pierre André Latreille (1762-1833), naturaliste, professeur au

---

<sup>663</sup> 46 794 habitants en 2013. (Insee)





Normandie Université

Muséum d'Histoire Naturelle.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 14 août 1944, par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le jeudi 23 février 1950, pour une cérémonie en mémoire des combattants de la Résistance. ) ; Doléances de la population de la ville (la pénurie de logements et le manque de locaux scolaires et socio-culturels sont les principaux problèmes pour la population. [...])

#### - Tulle

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (19 372 habitants<sup>664</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (c'est à son monastère que Tulle doit son origine au début du VIII<sup>ème</sup>s. [...] La ville subit les représailles meurtrières des troupes d'occupation allemandes lors du second conflit mondial.) ; Principales activités (la Manufacture Nationale d'Armes de la ville est la principale industrie, elle occupe 1 200 ouvriers. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (le colonel Monteil, explorateur africain, auteur de nombreux ouvrages sur les colonies.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (après des représailles particulièrement sanglantes de la division Das Reich dans la ville - 700 victimes dont 99 pendus le 9 juin - la cité est libérée le 17 août 1944 par des éléments FTP et maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite le maintien sur place des emplois industriels, en particulier ceux de la Manufacture d'armes, pour maintenir en ville une jeunesse qui a tendance à émigrer. Par ailleurs, la population constate qu'il est difficile de trouver à Tulle des techniciens et de la main d'œuvre qualifiée indispensables à une industrie moderne désireuse de s'implanter dans la localité. Réponse, en regard, de l'administration : un collège technique important sera implanté prochainement à Tulle.)

#### - Ussel

---

<sup>664</sup> 14 323 habitants en 2013. (Insee)



La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 200 habitants en 1962<sup>665</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'origine gauloise, la cité devient, au XVI<sup>ème</sup>s., un centre administratif et judiciaire. Son importance économique s'accrut avec l'ouverture, au XIX<sup>ème</sup>s., de la route reliant Lyon à Bordeaux.) ; Principales activités (située sur la route Lyon-Bordeaux, la ville devient rapidement le centre commercial de la région, le lieu où se tiennent les principales foires, où les agriculteurs viennent échanger leurs produits. L'agriculture est dominée par l'élevage des bovins. L'activité industrielle locale est centrée sur les fonderies Montupet qui, avec 500 ouvriers, alimentent l'industrie française de l'aviation, de la marine et de l'automobile.<sup>666</sup>) ; Situation politique (municipalité SFIO-Radicaux.) ; Grands hommes (Marcel Treich-Laplène (1860-1890), explorateur de l'Afrique, en particulier de la Côte d'Ivoire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (le 22 août 1944, par de éléments FTP, FFI et AS.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population s'alarme de l'exode rural. Réponse, en regard, de l'administration : le remembrement des terres, la constitution d'exploitations agricoles viables et la création de coopératives de production posent des problèmes sérieux en raison du caractère individualiste des agriculteurs du département. L'équipement des petites communes rurales - voirie, adduction d'eau - ne s'effectue qu'avec difficulté en raison de la modestie des ressources des budgets locaux. [...])

### - 2.7.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Corrèze, du Secrétaire général de la préfecture, du Chef de cabinet, du sous-préfet de Brive, du sous-préfet d'Ussel, du maire de Brive, du député-maire de

---

<sup>665</sup> 9 702 habitants en 2013. (Insee)

<sup>666</sup> Reprises et modernisées par Péchiney en 1986, puis absorbées d'abord par le Canadien Alcan, puis par l'Anglo-Australien Rio-Tinto, les fonderies emploient de nos jours 240 salariés à Ussel. (*La Montagne*, 24/03/2012)



Normandie Université

Tulle, du député-maire d'Ussel, du directeur de l'Ecole d'apprentissage des travaux publics d'Egletons<sup>667</sup>, du directeur du Lycée technique d'Etat d'Egletons<sup>668</sup>, du président du conseil général, de l'archevêque de Tulle et de l'ancien président du Conseil, Henri Queuille, également maire de Neuvic depuis 1912<sup>669</sup>.

**- 2.7.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur l'Ecole d'apprentissage des travaux publics et sur le Lycée technique d'Etat d'Egletons.

**- 2.8 : « Creuse ».**

**- 2.8.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (le département de la Creuse est situé à l'extrémité nord-ouest du Massif Central. [...]); Démographie (172 702 habitants<sup>670</sup>. Aujourd'hui la Creuse est, après la Lozère, le département qui se dépeuple le plus rapidement.<sup>671</sup> La population ayant, dans sa presque totalité, un caractère rural, est extrêmement dispersée. Il n'y a aucune agglomération urbaine importante, peu de bourgades et une infinité de petits villages, de hameaux et de fermes isolées.) ; Situation politique (département traditionnellement proche de la SFIO et des Radicaux-socialistes.) ; Economie, questions sociales (l'économie creusoise est caractérisée par la prédominance de l'agriculture et la faiblesse des secteurs secondaire et tertiaire. La culture de la pomme de terre, ainsi que l'élevage bovin, dominant la production agricole du département, assurée par de multiples petites

---

<sup>667</sup> Visitée par le président de la République le 18 mai.

<sup>668</sup> Visité le même jour par le chef de l'Etat.

<sup>669</sup> Son mandat prendra fin en mars 1965.

<sup>670</sup> 120 872 habitants en 2013. (Insee)

<sup>671</sup> 286 942 habitants en 1886. (Insee)



exploitations. [...] Le secteur industriel est très faible en Creuse. Dépourvue de matières premières et défavorisée par sa position géographique à l'écart des grandes voies de communication, le département s'est montré peu propice à une industrialisation. La plupart des industries traditionnelles (porcelaine, tanneries, houillères) ont peu à peu disparu. Dans l'ensemble, l'industrie creusoise est composée de petites unités, souvent ne dépassant pas le cadre de l'artisanat. [...] Le tourisme pourrait devenir une activité intéressante pour le département. Mais son développement est freiné par l'insuffisance de la capacité hôtelière. Une forme nouvelle d'hébergement a été inaugurée avec succès : ce sont les « gîtes ruraux » aménagés dans des maisons vacantes. Actuellement, le département compte 200 gîtes ruraux dont la location est offerte aux touristes en été<sup>672</sup>. Malgré cet effort, les possibilités d'accueil du département sont encore bien inférieures aux besoins.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (François Tristan-l'Hermitte (1601-1655), poète et dramaturge.) ; Presse locale (*L'Echo du Centre*, quotidien, tirage de 2 700 exemplaires dans la Creuse, tendance communiste ; *Le Populaire du Centre*, quotidien, tirage de 4 400 exemplaires dans la Creuse, tendance SFIO ; *La Montagne*, quotidien, tirage 12 500 exemplaires dans la Creuse, tendance Gauche.) ; Principaux besoins du département (pour maintenir les exploitations agricoles viables du département et espérer ralentir l'exode rural, il convient de réformer les structures foncières, caractérisées par un éparpillement excessif. Une large opération de remembrement foncier accompagnée d'une concentration des petites exploitations est donc nécessaire. Il faut également améliorer la production par une mécanisation plus rationnelles et des techniques culturales plus modernes. La modernisation de l'agriculture doit s'accompagner d'un effort important d'industrialisation de façon à créer des débouchés à la main d'œuvre disponible dont l'excédent ira en s'accroissant au fur et à mesure de la disparition des 10 000 exploitations agricoles non viables. [...] Le développement économique du département est freiné par l'isolement géographique de la Creuse, à l'écart des grandes voies de

---

<sup>672</sup> 427 gîtes ruraux en Creuse en 1993. (TINARDON M., *Les gîtes ruraux en Creuse et dans le Puy-de-Dôme*, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Paris, 1995, Volume 72, Numéro 1, pp. 95-102.)



communications ferroviaires et routières. Il serait donc nécessaire d'améliorer les moyens de communication et conditions de transport. L'aide de l'Etat est ici nécessaire, au vu des faibles moyens des collectivités locales. [...]) ; Doléances de la population (la population s'alarme du manque de formation de la jeunesse creusoise. Les moyens d'enseignement mis à la disposition des jeunes au point de vue technique et agricole sont tout à fait insuffisants et demandent un développement important. [...])

- Aubusson

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (5 595 habitants<sup>673</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (petite cité romaine, puis protestante lors des Guerres de religion, la fabrication de tapisseries fait la renommée de la ville dès le XIV<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (la ville, située au milieu d'une région essentiellement agricole, a cependant un caractère industriel. L'industrie de base est la tapisserie. Sa fabrication a repris vigueur depuis que des artistes modernes ont entrepris de rénover cet art et de renouveler les sujets<sup>674</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité Radicaux-RPF.) ; Grands hommes (Pierre d'Aubusson (1423-1503), Grand-Maître de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 août 1944 par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite officielle.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite l'implantation de nouvelles industries pour enrayer l'exode des jeunes vers les grands centres urbains. Par ailleurs, elle souhaite, pour lutter contre les taudis qui existent encore en très grand nombre, l'élaboration d'un programme important de construction HLM. [...])

- Guéret

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>673</sup> 3 679 habitants en 2013. (Insee)

<sup>674</sup> De nos jours, des musées mais aussi des entreprises perpétuent sur place ce savoir-faire.



Normandie Université

Démographie (10 131 habitants<sup>675</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au VIII<sup>ème</sup>s., la cité est capitale administrative de la province au XVI<sup>ème</sup>s.); Principales activités (le chef-lieu du département a surtout un caractère administratif. [...]); Situation politique (municipalité radical-socialiste.); Grands hommes (Antoine Varillas (1624-1694), historien.); Libération de la ville (libérée le 25 août 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (la population souhaite voir s'accroître l'effort de construction de logements et de construction scolaire. Et demande une aide substantielle de l'Etat pour la construction d'un nouvel abattoir moderne.)

#### **- 2.8.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Creuse, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet d'Aubusson, du maire d'Aubusson, du maire de Guéret, du PDG de la société Braquenie & Cie<sup>676</sup>, du Lieutenant-colonel Commandant la Subdivision de la Creuse, du président de la Chambre d'agriculture et du président de la Chambre de commerce.

#### **- 2.9 : « Haute-Vienne ».**

##### **- 2.9.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

###### **- Généralités**

La note résume les principales informations concernant le département.

Géographie départementale (le département est un ensemble de plateaux, où se

---

<sup>675</sup> 13 143 habitants en 2013. (Insee)

<sup>676</sup> Ateliers de tapis et tapisseries à Aubusson, visités par le président de la République le 18 mai.



## Normandie Université

pratiquent la polyculture et l'élevage. [...]) ; Démographie (324 429 habitant<sup>677</sup>.) ; Situation politique (le département est clairement orienté à gauche, et accorde ses suffrages majoritairement à la SFIO.) ; Economie, questions sociales (sur le plan agricole, prédominance de l'élevage des bovins destinés à la boucherie. Sur le plan industriel, il y a une juxtaposition d'industries traditionnelles et de branches nouvelles : les premières sont la porcelaine, la chaussure et la ganterie, les secondes le papier carton et la chimie, entre autres.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Auguste Renoir (1841-1919.) [...]) ; Presse locale (*Le Populaire*, quotidien, tendance socialiste ; *Centre-Presse*, quotidien, tendance modérée ; *L'Echo du Centre*, quotidien, tendance communiste.) ; Principaux besoins du département (le département souhaite étendre son potentiel industriel, développer des liaisons modernes de transports, faire de Limoges une capitale régionale.) ; Doléances de la population (les Haut-Viennois souhaitent l'implantation d'industries nouvelles et la promotion de Limoges comme centre universitaire.)

### - Bellac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 783 habitants en 1962<sup>678</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité, et la Marche dont elle dépendait depuis le X<sup>ème</sup>s., sont réunies à la Couronne au XVI<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (située au cœur d'une région agricole, Bellac a vu naître des industries du cuir de hautes qualités<sup>679</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Jean Giraudoux (1882-1944.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 18 août par des éléments FTP et AS.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite l'implantation d'industries nouvelles dans la ville pour assurer des débouchés aux jeunes de Bellac. [...])

---

<sup>677</sup> 375 856 habitants en 2013. (Insee)

<sup>678</sup> 4 164 habitants en 2013. (Insee)

<sup>679</sup> Subsiste en 2015 une industrie du cuir à Bellac, les Tanneries Gal (17 salariés), spécialisée dans les produits haut de gamme destinés à la maroquinerie de luxe. (*Le Populaire*, 08/01/2015)



- Oradour-sur-Glane

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (1 500 habitants en 1962<sup>680</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (le village est cité au XIII<sup>ème</sup>s. pour sa lanterne des morts, mais entre dans l'histoire la 10 juin 1944, à la suite du massacre des habitants par la division Das Reich.) ; Principales activités (petit centre commercial et agricole. [...]) ; Situation politique (liste municipale d'intérêt local.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée après le massacre de juin.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 4 mars 1945, pour se recueillir dans la cité martyre.) ; Doléances de la population de la ville (le village, dans le respect du souvenir de ses morts, tente de rétablir les conditions normales de vie d'une population active. Il demande à l'Etat toute l'aide morale et matérielle souhaitable dans ce sens.)

- Rochechouart

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 000 habitants<sup>681</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité s'est formée autour du château du XI<sup>ème</sup>s. [...]) ; Principales activités (activités artisanales et commerciales d'un petit centre et activités agricoles.) ; Situation politique (municipalité PCF.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (ville non occupée.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite le reclassement des ouvriers d'une usine de chaussures récemment fermée.)

- Saint-Yrieix

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>680</sup> 2 424 habitants en 2013. (Insee)

<sup>681</sup> 3 807 habitants en 2013. (Insee)





## Normandie Université

Démographie (7 500 habitants<sup>682</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est fondée autour de son monastère au VI<sup>ème</sup>s. [...]); Principales activités (activités industrielles nombreuses et variées, dont deux usines de porcelaine qui emploient 350 salariés<sup>683</sup>. Centre commercial important, la cité est au centre d'un riche bassin d'élevage de bovins.); Situation politique (municipalité SFIO.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (la population souhaite la construction d'un nouveau lycée. [...])

### - Limoges

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (106 000 habitants<sup>684</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville est disputée entre Anglais et Français à plusieurs reprises. Elle se développe dans des proportions considérables au XIX<sup>ème</sup>s. par l'apparition du chemin de fer et de la grande industrie.); Principales activités (centre industriel, universitaire, culturel et scientifique du département. En matière industrielle, on retrouve l'ensemble des secteurs présents dans le département : activités traditionnelles de la porcelaine, de la chaussure et des émaux ; industries plus récentes du papier-carton et des produits chimiques. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.); Grands hommes (Henri de Bournazel (1898-1933), héros de la pacification du Maroc ; Sadi Carnot (1837-1894.) [...]); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 20 août 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (le 4 mars 1945, pour des cérémonies d'hommage aux victimes de la guerre.); Doléances de la population de la ville (la population souhaite l'implantation d'industries nouvelles dans la ville destinées à assurer la relève des activités traditionnelles parfois en déclin. La création dans les environs de Limoges d'un

---

<sup>682</sup> 6 922 habitants en 2013. (Insee)

<sup>683</sup> Après des délocalisations en Asie, une partie de la production est revenue à Saint-Yrieix en 2014. (*Le Populaire*, 17 /12 /2013)

<sup>684</sup> 135 098 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

nouvel aérodrome, adapté aux exigences modernes, est demandée<sup>685</sup>. La population souhaite par ailleurs la création d'une université<sup>686</sup>.)

- Saint-Junien

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (11 000 habitants<sup>687</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est fondée au VI<sup>ème</sup>s. autour de son abbaye, et voit Louis VIII lui conférer les libertés municipales.) ; Principales activités (la principale activité de la ville est constituée par la fabrication de gants de peau<sup>688</sup>. Le caractère particulier de cette fabrication est d'être réservée, dans sa presque totalité, à l'artisanat et au travail à domicile qui occupe 2 200 ouvriers et ouvrières, contre 800 en atelier. Parallèlement aux gantiers, les mégissiers traitent sur place les peaux destinées à la fabrication. [...]) ; La ville est aussi centre commercial, en particulier pour les bovins élevés dans la région.) ; Situation politique (municipalité PCF.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (ville non occupée.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population demande davantage de locaux scolaires.)

- **2.9.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Haute-Vienne, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, du sous-préfet de Bellac, du sous-préfet de Rochechouart, du président du conseil général, du maire de Bessines-sur-Gartempe, du maire de Bellac, du maire d'Oradour-sur-Glane, du maire de Saint-Junien, du maire de Rochechouart, du

---

<sup>685</sup> L'aéroport de Limoges-Bellegarde ouvre en 1970.

<sup>686</sup> L'université de Limoges ouvre en octobre 1968. Elle compte de nos jours 15 000 étudiants et 1000 enseignants. (Université de Limoges, 09/2017)

<sup>687</sup> 11 301 habitants en 2013. (Insee)

<sup>688</sup> En 1998, l'entreprise Hermès rachète l'ancienne ganterie coopérative. En 2016, à la faveur de la réalisation de la Cité du cuir, qui intègre un pôle industriel, 70 nouveaux artisans du groupe français rejoignent le site. (*Le Populaire*, 23/01/2016)



Normandie Université

député-maire de Saint-Yrieix, du député-maire de Limoges, du Directeur de production au Commissariat à l'Energie Atomique<sup>689</sup> et du Conservateur en chef des Musées nationaux, conservateur du musée national Adrien Dubouche<sup>690</sup>.

**- 2.9.3 : « Etablissements visités ».**

Le sous-dossier contient une note informative sur le musée national de la céramique et de la porcelaine Adrien Dubouche à Limoges, sur la Division minière de la Crouzille et le complexe de Bessines, liée au CEA.

Ainsi se clôt la seconde partie du carton d'archives AC 74 consacré au voyage en Limousin et Midi-Pyrénées de mai 1962 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>689</sup> Visité par le président de la République le 19 mai, à Bessines.

<sup>690</sup> Visité par le chef de l'Etat le 20 mai, à Limoges.



Normandie Université

**17 - Voyage des 14-17 juin 1962 :  
Franche-Comté.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 539
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 75 Page 542



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 14-17 juin 1962, voyage présidentiel en Franche-Comté : Haute-Saône, Jura et Doubs<sup>691</sup>.**

Le 14 juin, le président de la République atterrit à Luxeuil et gagne Lure, où il prononce un discours, via Breuches, Pomoy, Velleminfroy, Calmoutier, Colombotte, Dampvalley et Noroy-le-Bourg.

Le 15, le cortège officiel part de Vesoul pour rejoindre Dole via Andelarre, Maillet, Grandvelle, Fretigney, Bucey, Gy, Choye, Velesmes, Gray, Champvans, La Grande-Résie, Pesmes, Sauvigney, Dammartin, Moissey, Jouhe et Authume. Le chef de l'Etat gagne ensuite Lons-le-Saunier via Villette-les-Dole, Parcey, Nevy-les-Dole, Souvans, Mont-sous-Vaudrey, La Ferté, Mathenay, Arbois, Buvilly, Poligny, Saint-Germain-les-Arlay et Planoiseau. A Lons-le-Saunier, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville puis se rend à la maison natale de Rouget de Lisle, où le président du conseil général, Edgar Faure, lui remet la montre en or de l'auteur.

---

<sup>691</sup> « A Orgelet, le maire rappelle une coutume du temps où la Franche-Comté n'appartenait pas encore à la France, selon laquelle les souverains en visite juraient sur l'Evangile de respecter les libertés communales ; le général de Gaulle répondit en souriant : ' - Vous pouvez m'apporter l'Evangile, et la République française peut promettre de n'attenter en rien aux droits et aux libertés locales ... ' »  
*Le Figaro*, 18 juin 1962.

« Cette grande Europe-là - de l'Atlantique à l'Oural - cette Europe-là, avec le concours du Nouveau Monde qui est son fils, pourra résoudre alors le problème de la misère de deux milliards d'hommes des pays sous-développés. Voilà le rôle, voilà la mission, voilà la politique de la France ».  
A Montbéliard, le 17 juin 1962. *Le Monde*, 19 juin 1962.



Normandie Université



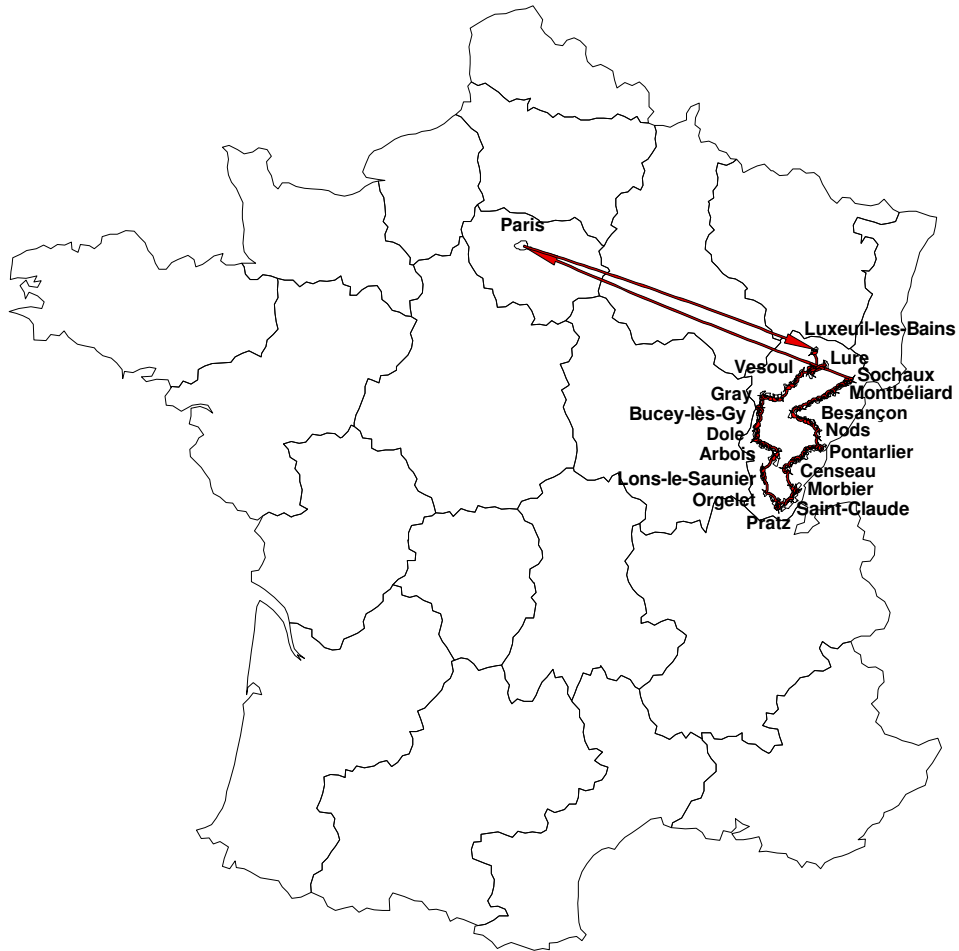
Le convoi présidentiel sur les routes du Jura en juin 1962. (Doc. INA)

Le 16, de Lons-le-Saunier à Saint-Claude par la route, via Montaigu, Orgelet, Moirans, Villars-d'Héria, Pratz et Lavans-les-Saint-Claude. A Saint-Claude, le Général prononce un discours à la promenade du Truchet et gagne ensuite Pontarlier via Longchaumois, La Mouille, Morez, Morbier, Saint-Laurent, Cize, Champagnole, Equevillon, Onglières, Plenise, Censeau, Frasné, Dompierre, Bulle, Chaffois et Houtaud. A Pontarlier, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville puis prend la route pour Besançon via Doubs, Saint-Gorgon, Nods, Fallerans, Etalans, L'Hôpital, Mamirolle et Morre.

Le 17 juin, le président de la République assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Besançon, visite le lycée technique d'Etat d'horlogerie où il s'adresse aux élèves, puis tient un discours place du 8-Septembre. Il se rend ensuite à Montbéliard par la route via Roche-lez-Beaupré, Novillars, Roulans, Sechin, Baumeles-Dames, Hyèvre-Paroisse, Branne, Clerval, Rang, l'Isle-sur-le-Doubs, Longeville, Lougres, Bavans, Bart et Sainte-Suzanne. A Montbéliard il prononce un discours puis gagne l'aérodrome de Belfort-Fontaine via Sochaux et Nommay. Le chef de l'Etat regagne enfin Paris en avion.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Franche-Comté des 14-17 juin 1962.**





Normandie Université

## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 75.**

Le carton AC 75 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce dix-septième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Discours ».**
- **2.3 : « Notes sur le voyage officiel de Mr le président de la République en Franche-Comté ».**
  - **2.3.1 : « Dates principales de l'histoire de la Franche-Comté ».**
  - **2.3.2 : « Note sur la situation économique et sociale ».**
  - **2.3.3 : « Doléances des autorités locales ».**
  - **2.3.4 : « Thèmes pour les allocutions ».**
- **2.4 : « Haute-Saône ».**
  - **2.4.1 : « Villes du département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.5 : « Jura ».**
- **2.6 : « Doubs ».**
  - **2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Notices individuelles ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général dans la Haute-Saône, le Jura et le Doubs du 14 au 17 juin 1962, sous la forme d'un petit et d'un grand formats brochés, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

**- 2.2 : « Discours ».**

Le sous dossier contient les deux discours dactylographiés du député-maire de Servance et président du conseil général de la Haute-Saône, le discours du maire de Lure<sup>692</sup>, Mailley<sup>693</sup>, Frétigney, Bucey-les-Gy, Gy, Choye, Velesme, Grandvelle, Gray, Champvans, La Grande Résie, Pesmes<sup>694</sup>, Montaigu, Pontarlier, Fallerans, St-Gorgon, Nods, Mamirolle, Morre<sup>695</sup>, le discours du maire de Besançon<sup>696</sup>, visité par le président de la République les 16 et 17 juin, le discours du maire de Roche-les-

---

<sup>692</sup> Servance et Lure reçoivent la visite du président de la République le 14 juin.

<sup>693</sup> Les discours des maires des petites communes sont de courtes allocutions, comme celle prononcée le 15 juin par le maire de Mailley, un village de Haute-Saône : « Nos populations rurales, malgré les travaux pressants de l'époque, ont tenu à se déplacer sur votre passage pour vous apporter par leur présence le réconfort et le soutien dont vous avez besoin et pour vous dire aussi qu'aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, elles vous feront confiance et continueront à vous apporter leur appui pour arriver à la tâche suprême que vous vous êtes tracée : celle de faire de la France un pays libre, prospère, respecté. [...] Je ne voudrais pas terminer ce petit mot sans jeter un cri d'alarme d'un maire d'une commune rurale en vous demandant de vous pencher sur un problème des plus importants, celui de la désertion de nos campagnes. Donnez à nos populations rurales le moyen de pouvoir s'épanouir et de conserver à nos villages cette jeunesse qui se trouve attirée par les mirages de la vie en ville. Que cette gerbe de fleurs que vous offrez ces fillettes soit le témoignage de notre reconnaissance, de notre fidélité, de notre respect, de notre affection envers le chef de l'Etat ».

<sup>694</sup> Mailley, Frétigney, Bucey, Gy, Choye, Velesme, Grandvelle, Gray, Champvans, La Grande-Résie et Pesmes reçoivent la visite du chef de l'Etat le 15 juin.

<sup>695</sup> Montaigu, Pontarlier, Fallerans, St-Gorgon, Nods, Mamirolle et Morre reçoivent la visite du président de la République le 16 juin.

<sup>696</sup> Dans les cités plus importantes, les discours des maires sont plus longs, plus « politiques ». Ceux-ci n'hésitent pas, comme à Besançon, le 17 juin, à aborder les questions de politique nationale dans leurs allocutions : « Nous nous inquiétons de la situation sociale, qui est très grave. A nos yeux, elle nécessite une politique d'expansion économique tenant compte particulièrement des besoins de la jeunesse, une plus juste répartition du revenu national et une augmentation légitime des salaires. [...] [S'agissant de l'organisation des institutions], nous nous inquiétons des rumeurs que l'on entend au sujet de l'organisation des pouvoirs publics. [Le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct aura lieu quatre mois plus tard, en octobre 1962.] Nous estimons que le parlement doit rester un rouage essentiel de la République. [...] [S'agissant du problème de l'Europe], nous la voyons dirigée par un organisme supra-national, auquel les nations, sans perdre leur autonomie et sans se fondre, délègueraient une part de leur souveraineté. [...] »



Normandie Université

Beaupré, Novillars, Roulans, Baume-les-Dames, Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs, Longueville, Lougres et enfin celui du maire de Montbéliard<sup>697</sup>.

**- 2.3 : « Notes sur le voyage officiel de Mr le président de la République en Franche-Comté ».**

**- 2.3.1 : « Dates principales de l'histoire de la Franche-Comté ».**

Habitée par les Séquanes à l'époque gauloise, la Franche-Comté se fonde par la suite dans l'Empire de Charlemagne. En 1295, Philippe le Bel achète le Comté. Le nom de « Franche-Comté » apparaît pour la première fois en 1366 dans un acte officiel. Plus tard, le mariage de Marie, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien rattache la Franche-Comté à la Maison d'Autriche. Elle va rester deux siècles dans cette Maison et connaître à ce titre de 1556 à 1598 la domination espagnole sous Charles-Quint. En 1674, Louis XIV rattache par les armes la Franche-Comté à la France. La Paix de Nimègue (1678) ratifie la conquête. A compter de cette date, la Franche-Comté restera française. Vauban, au cours des années qui suivent le Traité de Nimègue, en fait une province fortifiée, rempart contre les invasions venant du nord-est. [...]

**- 2.3.2 : « Note sur la situation économique et sociale ».**

La note dactylographiée est datée du 4 juin 1962, elle n'est pas signée. Il est précisé, en remarque préliminaire, qu'elle a été établie à partir des documents fournis par les préfets d'une part et par les ministres compétents d'autre part, pour chacune des activités économiques considérées.

La note traite d'abord de la situation de l'industrie dans les départements de la Haute-Saône, du Jura et du Doubs.

---

<sup>697</sup> Roche-le-Beaupré, Novillars, Roulan, Baume-les-Dames, Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs, Longuevelles, Lougres et Montbéliard reçoivent la visite du chef de l'Etat le 17 juin.



Normandie Université

Des trois départements visités, le Doubs est le plus fortement industrialisé. L'usine Peugeot de Montbéliard-Sochaux y occupe les 2/3 de la main d'œuvre industrielle du gouvernement. A Besançon, l'industrie horlogère assure 80 % de la production nationale.

Dans le Jura, la lunetterie et l'horlogerie occupent la main d'œuvre industrielle, tandis qu'en Haute-Saône, il n'existe pas de centre industriel important.

Globalement, l'industrie de ces départements souffre des infrastructures économiques insuffisantes : route trop étroites, voies d'eau à faible gabarit... [...]

La note traite ensuite de la situation agricole :

D'une manière générale, les Francs-Comtois ont compris que l'élevage et l'exploitation forestière étaient les deux ressources locales d'avenir. [...] A cette règle salubre de la spécialisation agricole, le département de Haute-Saône fait exception car la polyculture y occupe une place trop importante. Il en résulte un niveau trop bas du revenu. Plusieurs problèmes se posent à l'agriculture franc-comtoise : insuffisance de l'équipement collectif agricole (en Haute-Saône, 2/3 des communes ne sont pas alimentées en eau courante) et dans le même temps, mécanisation excessive des petites exploitations, dont chacune s'est pourvue d'un matériel coûteux, insuffisamment employé et difficile à amortir. Il en résulte un fort endettement des agriculteurs. Par ailleurs, insuffisance de l'enseignement agricole, qui n'est pas particulier à cette région puisque, selon une enquête de l'Insee, en 1955, plus de 95 % des agriculteurs interrogés avaient déclaré n'avoir reçu aucune formation agricole. [...] Le ministère de l'Agriculture considère néanmoins que l'évolution générale des exploitations franc-comtoises s'est faite dans le bon sens, c'est-à-dire vers la concentration des entreprises et le remplacement de la polyculture par l'élevage. Reste à développer l'enseignement agricole, à financer l'équipement collectif rural, à améliorer les productions végétales en généralisant les techniques modernes d'amendement et d'ensemencement des sols et à provoquer sur une large échelle le remembrement des terres.

La note traite ensuite de la question des transports dans les trois départements visités - une liaison fluviale Rhin-Rhône à grand gabarit est jugée nécessaire par les



Normandie Université

élus locaux et les milieux industriels<sup>698</sup> - et de celle du tourisme.

Le tourisme dans le Jura est considéré comme un secteur d'avenir. Le département est doté de massifs montagneux où la pratique des sports d'hiver peut-être envisagée (d'où la possibilité de création, sur le modèle de la station des Rousses, de quelques stations de sports d'hiver qui seraient en même temps des centres de séjour d'été.) [...] Cependant, au cours de ces dernières années, l'équipement hôtelier ne s'est pas suffisamment développé en Franche-Comté et il est nettement insuffisant, aussi bien au point de vue de la quantité que de la qualité des chambres mises à la disposition des visiteurs. C'est surtout dans les grandes villes que cette déficience est la plus marquée. Les programmes envisagés par le Commissariat Général au Tourisme, dans le cadre du IV<sup>ème</sup> Plan, portent sur la création de nouveaux hôtels et l'extension d'établissements existants : 500 chambres nouvelles et 500 chambres à moderniser. Gîtes ruraux, Maisons Familiales de Vacances, colonies de vacances doivent être développés dans ces trois départements. [...] Le Commissariat Général au Tourisme vient de prévoir un crédit pour l'aménagement de la station des Rousses (7 téléskis) et pour l'amélioration de l'équipement hôtelier. Le département du Jura a, par ailleurs, constitué une « Régie départementale », dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dirigée par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et qui est chargée de l'équipement touristique du Haut-Jura. Dans le Doubs, une Société d'Economie Mixte est en cours de formation. Il est également projeté d'équiper le lac de Saint-Point, le lac de Malbuisson et le lac de Chalain, en y développant pour l'été des complexes touristiques permettant la pratique des sports nautiques et comportant différentes catégories d'hébergements. [...] En conclusion, une expansion importante est envisagée pour ces trois départements sur le plan touristique, dans le cadre du IV<sup>ème</sup> Plan, compte tenu de l'effort d'investissement que les collectivités locales sont disposées à effectuer. Ce développement du tourisme contribuera à fixer sur place la population rurale toutes les fois où la solution ne pourra être trouvée dans une

---

<sup>698</sup> Inscrit au Plan en 1961, le projet du canal à grand gabarit Rhin-Rhône trouvera un début de concrétisation à la fin des années 1970 avec la réalisation de premiers travaux. Mais le projet est abandonné en 1997 par le gouvernement Jospin, sous la pression de ses alliés écologistes.



implantation d'industries nouvelles.

**- 2.3.3 : « Doléances des autorités locales ».**

En Haute-Saône, le problème qui domine les préoccupations des milieux de l'industrie et du commerce est le projet de liaison fluviale Mer du Nord-Méditerranée. Cette réalisation amènerait et fixerait des activités qui sortiraient définitivement l'économie haut-saônoise de sa relative stagnation. [...]

Dans le Doubs, les problèmes de logement et d'urbanisme, ainsi que ceux de l'enseignement (maîtres et locaux scolaires en nombre insuffisant), sont sensibles, surtout dans le district urbain de Montbéliard et à Besançon, qui vient de passer de 75 000 habitants (en 1954) à plus de 100 000. [...]

**- 2.3.4 : « Thèmes pour les allocutions ».**

La note dactylographiée, non signée, revient d'abord sur le sens de la politique algérienne menée par la France : l'indépendance est un terme inéluctable pour un peuple et une nation qui ne se confondent pas avec le peuple et la nation française. Ce terme est fixé par l'histoire, par le bon sens, par la justice. [...] Les accords signés à Evian<sup>699</sup> sont le salut des Français d'Algérie. Rien ne sert, comme on les y invite, de lutter pour des chimères, de refuser l'inévitable.<sup>700</sup> [...] Sur cette question algérienne, les thèmes présentés sont les même que ceux préconisés par Jacques Narbonne lors du précédent voyage, en Limousin et Midi-Pyrénées, du 17 au 20 mai 1962.

La note préconise également d'utiliser dans les discours le thème de la jeunesse française :

La jeunesse n'est pas seulement, pour la France, sa force vive, son espérance,

---

<sup>699</sup> Signés le 18 mars 1962, trois mois avant le voyage.

<sup>700</sup> Début juin 1962, malgré les accords d'Evian, attentats OAS, assassinats et enlèvements d'Européens se multiplient dans les grandes villes d'Algérie. L'accord Mostefaï-Susini, signé entre le FLN et l'OAS le 17 marquera la fin effective de la guerre d'Algérie. Le massacre des Harkis, commencé dès après le cessez-le-feu du 19 mars, ira s'amplifiant jusqu'en octobre 1962.



son lendemain. Elle est aussi sa chance d'apaisement et d'union. [...] Grâce à l'élévation du niveau de vie s'atténuera peu à peu l'antagonisme entre les possédants pourvus de tous les biens et les travailleurs luttant pour leur subsistance. Les nouvelles générations verront les choses d'un œil nouveau. Elles le verront sous l'angle d'une unité nationale renforcée, d'une communauté plus fraternelle. La jeunesse, ce n'est pas la France qui succède à la France. C'est la France qui consolide, qui rassemble et qui unit la France.

**- 2.4 : « Haute-Saône ».**

**- 2.4.1 : « Villes du département ».**

**- Vesoul**

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 000 habitants en 1962<sup>701</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité s'est développée autour de son château fortifié établi au IX<sup>ème</sup>s. Elle est rattachée à la Couronne en 1674.); Principales activités (la ville est avant tout un centre commercial, administratif et scolaire. [...]); Situation politique (municipalité radical-socialiste.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 12 septembre 1944 par les troupes américaines avec la participation d'éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (le 27 janvier 1950, en visite privée.); Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent voir revenir dans leur cité, ancienne ville de garnisons, les unités militaires auparavant stationnées en Afrique du Nord. [...])

**- Luxeuil-les-Bains**

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (9 000 habitants en 1962<sup>702</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la

---

<sup>701</sup> 15 473 habitants en 2013. (Insee)

<sup>702</sup> 7 026 habitants en 2013. (Insee)



ville (cité ancienne : ses thermes sont antérieurs à la domination romaine. En 1678, avec le Comté de Bourgogne, la ville est réunie à la Couronne.) ; Principales activités (la cité est essentiellement tournée vers le thermalisme.) ; Situation politique (municipalité radical-socialiste.) ; Grands hommes (le cardinal Jouffroy, né à Luxeuil en 1412, aumônier de Louis XI.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 16 septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (grâce aux efforts de la municipalité, plus de 1 100 logements ont été construits au cours des dernières années. Ceci s'avère encore insuffisant et la ville souhaiterait la réalisation d'un important programme complémentaire.)

- Lure

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (près de 8 000 habitants en 1962<sup>703</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (l'essor de la ville date de 610, avec la fondation de son abbaye. En 1674, Lure fut prise par les troupes de Louis XIV et devint définitivement française. [...]) ; Principales activités (la ville compte un certain nombre d'usines anciennes, de taille moyenne, qui se répartissent entre textile et métallurgie. Un effort de modernisation est en cours depuis quelques années. [...]) ; Situation politique (municipalité radical-socialiste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 16 septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 24 novembre 1944, pour une revue de chars d'assaut de la 1<sup>ère</sup> DB, engagés dans les combats en cours.) ; Doléances de la population de la ville (financement du lycée municipal, construction nécessaire de HLM.)

- Gray

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>703</sup> 8 394 habitants en 2013. (Insee)





Démographie (8 000 habitants en 1962<sup>704</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité s'est développée autour d'une forteresse médiévale. Elle devient rapidement un centre commercial important. La ville est prise par les troupes de Louis XIV en 1668. Elle sera désormais française. Son essor commercial est assuré par son trafic fluvial.); Principales activités (localité industrielle et commerciale, Gray se trouve au centre d'une riche zone agricole. [...]); Situation politique (municipalité CNI.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 11 septembre 1944, par les troupes américaines, avec la participation d'éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (la municipalité qui la représente compte sur l'appui des pouvoirs publics pour poursuivre ses efforts d'industrialisation. Elle est surtout très désireuse de voir se réaliser la liaison Méditerranée-Mer du Nord par la Saône qui pourrait rendre à la ville sa prospérité d'autrefois.)

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de la Haute-Saône, du Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône, du chef de Cabinet du préfet de la Haute-Saône, du sous-préfet de Lure, du député-maire de Servance, du député-maire de Gray, du sénateur-maire de Vregille, du sénateur-maire de Luxeuil, du maire de Lure et du maire de Vesoul.

#### - 2.5 : « Jura ».

##### - Généralités

Géographie départementale (tirant son nom de la chaîne de montagne qui le

---

<sup>704</sup> 5 555 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

traverse du nord-est au sud-ouest, le département présente les aspects les plus variés dans son relief. [...] ; Démographie (226 000 habitants en 1962<sup>705</sup>.) ; Situation politique (la majorité du corps électoral du département se trouve partagée entre le Centre-droit et le Centre-gauche, avec prédominance des Modérés aux élections municipales. [...]) ; Economie, questions sociales (mis à part l'industrie chimique à Dole et l'industrie artisanale à St-Claude (lunetterie, industrie de la pipe, etc.), le département n'est pas très industrialisé. [...] 39 % de la population active jurassienne se consacrent à l'agriculture<sup>706</sup>. L'élevage est la principale vocation agricole. Il est presque entièrement orienté vers la production laitière. [...] Le Jura est le 2<sup>ème</sup> département forestier en France après les Vosges. Sa vocation forestière est certaine. [...] Le Jura dispose d'un « capital » touristique de valeur qui devra permettre au tourisme de jouer un rôle important dans l'économie. Un grand effort a été fait pour l'équipement en colonies de vacances, terrains de camping et pour le développement des sports d'hiver. [...] Actuellement, il existe une situation de plein emploi dans le Jura<sup>707</sup>. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Louis Pasteur, né à Dole en 1822.) ; Presse locale (*Le Progrès*, quotidien, tendance Centre-gauche, tirage dans le département de 25 000 exemplaires ; *La Croix Jurassienne*, hebdomadaire, tendance catholique, tirage de 15 000 exemplaires ; *L'Indépendant du Jura*, tri-hebdomadaire, tendance radical-valoisien, tirage de 23 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (sur le plan général, le problème essentiel dans l'esprit des Jurassiens est l'exode rural. C'est pourquoi il est fréquemment demandé : la création d'établissements d'enseignement agricole, une infrastructure sociale et culturelle à la campagne et une augmentation des crédits destinés à l'électrification et aux adductions d'eau. Le projet de liaison fluviale Rhin-Rhône à grand gabarit permettant de relier Méditerranée et Mer du Nord est vu par de nombreux habitants comme un espoir d'industrialisation pour le département. [...])

---

<sup>705</sup> 260 502 habitants en 2013. (Insee)

<sup>706</sup> 2,9 % de la population active jurassienne en 2010. (Insee)

<sup>707</sup> Le taux de chômage atteint, dans le département, en 2012, 10,5 % des actifs. (Insee)



Normandie Université

**- 2.6 : « Doubs ».**

**- 2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (la vallée du Doubs et celle de l'Ognon forment les seules voies naturelles de ce département essentiellement montagneux. [...]); Démographie (347 290 habitants en 1960<sup>708</sup>); Situation politique (le département est représenté par quatre parlementaires UNR et un sénateur Indépendant.); Economie, questions sociales (le Doubs est un département à prédominance industrielle et commerciale. L'agriculture n'y fait vivre en effet que 65 000 ruraux représentant 19 % de la population.<sup>709</sup> [...] Le Doubs possède une industrie puissante, en plein développement. Les industries sont localisées dans le complexe industriel de Montbéliard-Sochaux essentiellement fondé sur la métallurgie et les industries mécaniques, dominé par les usines Peugeot<sup>710</sup>. [...] Le département jouit d'un niveau de vie général assez élevé et en progression régulière. Les principaux problèmes sociaux tiennent à l'expansion démographique des grands centres industriels. Ce sont ceux du logement (notamment à Besançon et Montbéliard) et de l'équipement scolaire, sanitaire et social. [...] Par ailleurs, l'université de Besançon accueille, en 1962, 3 000 étudiants<sup>711</sup>. [...]); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Personnages illustres du passé (Victor Hugo, né à Besançon en 1802; le naturaliste Georges Cuvier, né à Montbéliard en 1769.); Presse locale (*L'est-Républicain*, quotidien d'informations régionales et locales, tirage de 30 000 exemplaires dans le département; *Le Comtois*, quotidien d'informations régionales et locales, tirage de 16 400 exemplaires dans le département; *Les Dépêches*, quotidien d'informations régionales et locales, tirage de

---

<sup>708</sup> 531 062 habitants en 2012. (Insee)

<sup>709</sup> 3 851 agriculteurs dans le département en 2012, soit 0,9 % de la population active. (Insee)

<sup>710</sup> En 2014, l'effectif de l'usine Peugeot sur le site historique du constructeur automobile à Sochaux s'élève toujours à 10 000 salariés. (*Challenges*, 30/09/2014)

<sup>711</sup> 22 358 étudiants en 2015. (Université de Besançon-Franche-Comté)



24 000 exemplaires dans le département ; *Cité Fraternelle*, hebdomadaire catholique, tirage de 20 000 exemplaires dans le département.) ; Principaux besoins du département (3 500 logements par an sont nécessaires pour satisfaire aux besoins les plus urgents du département du Doubs. Le dossier pour la construction d'un grand ensemble résidentiel à Besançon-La Planoise (9 à 10 000 logements), sur une ZUP de 120 hectares, est en instance d'approbation au ministère de la Construction<sup>712</sup>. Par ailleurs, l'habitat rural du département doit être amélioré. [...] La réalisation de la liaison Rhin-Rhône par la vallée du Doubs favoriserait l'expansion économique du département. [...] ; Doléances de la population (les problèmes de logement et d'urbanisme ainsi que ceux de l'enseignement (manque de maîtres et de locaux scolaires) sont sensibles surtout dans le district urbain de Montbéliard et à Besançon qui vient de passer de 75 000 habitants (en 1954) à plus de 100 000 en 1962. [...])

- Besançon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (102 000 habitants en 1962 : gain démographique de 40 % entre le recensement de 1954 (73 445 habitants) et celui de 1962.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine. Durant les époques mérovingienne et carolingienne, les archevêques de Besançon réunirent dans leurs mains la souveraineté spirituelle et temporelle, avant de reconnaître la suzeraineté du Saint-Empire. Besançon devint ainsi au XI<sup>ème</sup>s. - et resta jusqu'en 1649 - une ville impériale. Louis XIV s'empare de la ville en 1668. La conquête de Besançon - comme celle de la Franche-Comté - fut rendue définitive par la Paix de Nimègue en 1678.) ; Principales activités (Besançon est avant tout une ville industrielle. L'industrie de l'horlogerie et de la montre est prédominante, avec l'usine Lip<sup>713</sup> et

---

<sup>712</sup> Les travaux de construction commencent en 1965, et les premiers habitants s'installent en 1968. Dès les années 1970, l'image du nouveau quartier devient négative pour les Bisontins. Multiethnique, la population de La Planoise connaît de graves problèmes d'intégration économique et culturelle. A partir des années 1980, la cité devient « sensible » : criminalité, gangs, trafics, drogue, agressions, attaques des policiers et des représentants des institutions publiques. A partir de 2009, d'importants programmes de réhabilitation urbaine y sont engagés. (*L'Est-Républicain*, 10/05/2016, 29/3/2016, 27/3/2016, 3/10/2015)

<sup>713</sup> Première fermeture de l'usine, en 1973, suivie d'une grève qui connaît une audience nationale. Lip ferme définitivement en 1977. En 2015, une tentative de relance de la marque est engagée. (*France 2, JT 13 heures du 23/05/2015*)



Normandie Université

l'usine américaine Kelton.<sup>714</sup> [...] L'université de Besançon, qui dispose d'une Ecole Nationale Supérieure de Chronométrie et de Micromécanique, et qui entretient des rapports étroits avec le Centre Technique de l'Industrie Horlogère, a une vocation surtout scientifique et technique. [...]); Situation politique (municipalité SFIO-Radicaux.) ; Grands hommes (Victor Hugo (1802-1885.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par la 1<sup>ère</sup> Armée française et des troupes américaines le 8 septembre 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 23 septembre 1944, à l'occasion des combats de la Libération.) ; Doléances de la population de la ville (le problème du logement est crucial à Besançon. La municipalité attend l'autorisation d'un chantier de construction de plusieurs milliers de logements en ZUP à La Planoise. [...] Pour le plan d'aménagement de la ville, les élus souhaitent que l'Administration des Monuments Historiques se montre plus compréhensive à l'égard des nécessités modernes de l'urbanisme.)

Une note dactylographiée sur le Lycée Technique d'Etat d'Horlogerie de Besançon accompagne la note d'informations sur la ville.

- Pontarlier

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 681 habitants en 1962<sup>715</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, successivement sous la protection de la maison de Bourgogne puis des Maisons d'Autriche et d'Espagne, la ville rejoint la Couronne lors du traité de Nimègue. [...]); Principales activités (ville de petites industries, la cité mise sur la modernisation de ses magasins pour attirer une clientèle plus nombreuse.); Situation politique (municipalité d'entente locale.) ; Grands hommes (François Eugène Droz (1735-1805), historien.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 5 septembre 1944 par la 1<sup>ère</sup> Armée française avec l'appui d'éléments FFI.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite le développement

---

<sup>714</sup> Fermée en 1984. (*L'Est-Républicain*, 26/03/2016)

<sup>715</sup> 17 398 habitants en 2013. (Insee)



touristique de la ville. Réponse, en regard, de l'administration : ce développement se fera en liaison avec celui de toute la région. Un groupement d'urbanisme pour la région du Mont-d'Or et du lac de Malbuisson est constitué à cet effet. [...])

- Montbéliard

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (23 600 habitants en 1962<sup>716</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord possession, jusqu'au XIV<sup>ème</sup>s., des comtes de Montbéliard, puis des Princes protestants de Wurtemberg, la cité est définitivement rattachée à la France en 1793.); Principales activités (cité mono-industrielle, la ville abrite les usines Peugeot, qui emploient 23 500 ouvriers<sup>717</sup>. [...]); Situation politique (municipalité UNR-MRP.) ; Grands hommes (Georges Cuvier (1769-1832), naturaliste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 17 novembre 1944 par la I<sup>ère</sup> Armée française.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 18 mai 1950, invité par les maires de Sochaux et Montbéliard.) ; Doléances de la population de la ville (la cité souffre d'un manque d'équipement qui n'a pu s'effectuer au rythme de l'accroissement de la population et qui se ressent dans tous les domaines : habitation, assainissement, équipement scolaire, sanitaire, sportif et culturel. La population souhaite en particulier voir l'Etat renforcer sa participation financière aux travaux entrepris ou envisagés sur les réseaux d'assainissement, sur une station d'épuration, ainsi que sur une station de traitement des ordures ménagères.)

- **2.6.2 : « Notices individuelles ».**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet du Doubs, du Secrétaire général de la préfecture du Doubs, du sous-préfet de

---

<sup>716</sup> 25 697 habitants en 2013. (Insee)

<sup>717</sup> Comme vu supra, l'effectif de l'usine Peugeot en 2014 sur le site Sochaux-Montbéliard s'élève à 10 000 salariés. (*Challenges*, 30/09/2014)



Normandie Université

Pontarlier, du sous-préfet de Montbéliard, des parlementaires du Doubs, du maire de Pontarlier, du maire de Besançon, du maire de Baume-les-Dames, du maire de Montbéliard, du directeur du Lycée Technique d'État d'Horlogerie de Besançon,

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 75 consacré au voyage en Franche-Comté de juin 1962 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**18 - Voyage des 22-28 avril 1963 :  
Champagne-Ardenne.**





Normandie Université

## **Sommaire**

-1. Géographie du voyage	Page 559
-2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 78	Page 562



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 22-28 Avril 1963, voyage présidentiel en Champagne-Ardenne : Ardennes, Marne, Haute-Marne et Aube.**

Le 22 avril, le président de la République se rend par le train à Sedan, où il prononce un discours. Il se rend ensuite à Mézières par la route via Donchery, Dom-le-Mesnil, Flize et Les Ayvelles. A Mézières, nouveau discours. Le chef de l'Etat gagne ensuite Charleville où il prononce un discours place Ducale.

Le 23, le Général se rend à Givet, où il prononce un discours, via Tournes, Cliron, Lonny, Rimogne, Rocroi, Fumay, Fepin et Vireux-Molhain. A Givet, il prononce un discours puis se rend par le train à Rethel, où il reprend la parole. De là le chef de l'Etat rejoint par la route Reims, via Tagnon et Isle-sur-Suippe : il y prononce un discours puis repart pour Epernay via Champillon. A Epernay, il prononce un discours place Hugues-Plomb puis via Chouilly, Jalons et Matougues, se rend à Châlons, où il prononce un discours.

Le 24, le président de la République gagne Vitry-le-François, où il prononce un discours place des Halles, via Chepy, Pogny, et La Chaussée-sur-Marne. Il repart ensuite pour Saint-Dizier où il prononce un discours, via Thiéblement-Farémont et Perthes. De Saint-Dizier, le général de Gaulle se rend à Juzennecourt via Eurville, Bayard, Chevillon, Vecqueville, Joinville, Donjeux, Doulaincourt, Bettaincourt, Montot-sur-Rognon, Rimaucourt, Andelot et Bologne. A Juzennecourt, les personnalités de la suite prennent congé du président de la République, et Mme de Gaulle prend place dans la voiture présidentielle, qui rallie Colombey-les-Deux-Eglises.



Normandie Université

Le 25 avril, « journée réservée » : le président de la République visite la verrerie de Bayel et l'après-midi, l'école de Colombey.

Le 26, le chef de l'Etat se rend à Chaumont puis de là à Langres où il prononce un discours via Biesles, Mandres-la-Côte, Nogent, Dammartin-sur-Meuse, Bourbonnelles-Bains, La Ferté-sur-Amance, Fayl-Billot et Chalindrey. Il regagne ensuite Chaumont via Arc-en-Barrois, Châteauvillain, Bricon et Villiers-le-sec. A Chaumont, il prononce un discours, puis regagne Colombey-les-Deux-Eglises.



Arrêt impromptu sur les routes ardennaises pour saluer un couple de jeunes mariés. (Doc. INA)

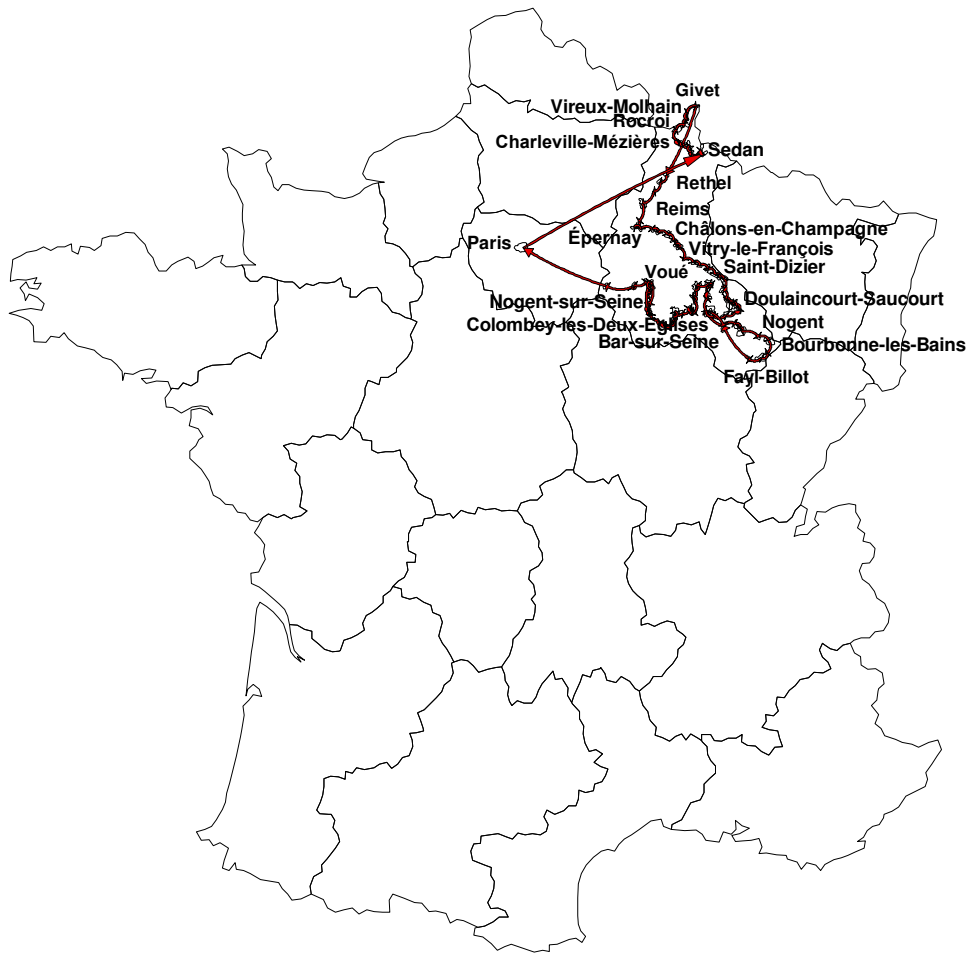
Le 27, le général de Gaulle gagne Bar-sur-Aube où il prononce un discours, via Doulevant-le-Château, Dommartin-le-Saint-Père, Vaux-sur-Blaise, Brousseval, Wassy, Montier-en-Der, Ceffonds, Soulaines-Dhuys et Ville-sur-Terre. Le président repart ensuite pour Troyes, via Ailleville, Montier-en-l'Isle, Arsonval, Magny-Fouchard, Vendoeuvre-sur-Barse, Thieffrain, Magnant, Bar-sur-Seine, Virey-sous-Bar, Fouchères, Saint-Parrès-les-Vaudes, Buchères, Bréviandes et Saint-Julien.

Le 28, le président de la République assiste à la messe dominicale en la cathédrale Saint-Pierre-de-Troyes, puis prononce un discours. Il gagne ensuite Mesgrigny via Arcis-sur-Aube, Pont-Sainte-Marie, Feuges, Aubeterre, Voue, Villette-sur-Aube, Pouan-les-Vallées et Méry-sur-Seine. A Mesgrigny, le chef de l'Etat prend



Normandie Université

le train pour Paris et s'arrête en gare de Nogent-sur-Seine, où il prononce un dernier discours.



Source cartographique : Articque

**Voyage en Champagne-Ardenne des 22-28 avril 1963.**



Normandie Université

## **2. Archives de la Fondation Charles de Gaulle.**

### **Carton AC 78.**

Le carton d'archives AC 78 contient plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Ardennes ».**
- **2.2 : « Programme. Voyage du général de Gaulle du 22 au 28 Avril 1963 (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube) ».**
- **2.3 : « Discours prononcés par le général de Gaulle au cours de son voyage du 22 au 28 avril 1963. Thèmes de discours : Généraux, locaux ».**
- **2.4 : « Marne ».**
- **2.5 : « Haute-Marne ».**
- **2.6 : « Aube ».**
- **2.7 : « Note sur la situation économique et sociale dans les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne et de l'Aube ».**
- **2.8 : « Doléances de la population ».**
- **2.9 : « Comptes du voyage et cadeaux ».**



**- 2.1 : « Ardennes ».**

**- 2.1.1 : « Département des Ardennes ».**

La note dactylographiée présente - et résume - les principales informations concernant le département et les villes visitées. Elle émane de la préfecture des Ardennes.

- Généralités

Démographie (300 247 habitants<sup>718</sup>. La population est rurale à 49,5 %, urbaine à 50,5 %.) ; Situation politique (depuis 1962, les trois députés du département appartiennent à l'UNR, les deux sénateurs au MRP.) ; Economie (le département est industrialisé dans le nord - qui concentre 2/3 de la population ardennaise sur 1/3 de la superficie ; sidérurgie, métallurgie, cuivre,... - et agricole dans le sud : bois, bovin, blé, betterave. A signaler, l'importance du port de Givet, 2<sup>ème</sup> port fluvial français<sup>719</sup>, et la construction d'une centrale nucléaire franco-belge à Chooz<sup>720</sup>. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Arthur Rimbaud (1854-1891.)) ; Principaux besoins et doléances (les Ardennais souhaitent la reconstruction de 51 ponts détruits pendant la guerre. Les crédits sont insuffisants en matière de logements, même si la reconstruction est achevée : 10 456 immeubles ont été totalement détruits pendant la guerre, 32 596 partiellement endommagés. [...]) L'aménagement de la Meuse au gabarit international et la réalisation de deux liaisons routières à grand débit Paris-Ruhr et Nord-Lorraine permettraient d'améliorer la situation économique du département. [...] L'amélioration de l'habitat rural, qui est vétuste, est également souhaitée: sur 502 communes dans le département, 199 n'ont pas l'eau potable et 150 ont un réseau à moderniser.)

---

<sup>718</sup> 280 907 habitants en 2013. (Insee)

<sup>719</sup> Sauvé de la liquidation par la CCI des Ardennes en 1994, le port s'est transformé depuis en pôle multimodal, où se croisent péniches, poids lourds et trains et a bénéficié pour ce faire de 10 millions d'investissements publics ces dernières années. (*L'Union*, 28/5/2014)

<sup>720</sup> La centrale nucléaire de Chooz entre en service en avril 1967.



Normandie Université

- Sedan

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (21 765 habitants en 1962<sup>721</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est fondée au XV<sup>èmes</sup>. autour d'un château-fort, et devient un centre protestant durant les Guerres de religion. La ville rejoint la Couronne en 1642.) ; Principales activités (industries du textile très anciennes et de la métallurgie. La cité est surtout, traditionnellement, une ville de garnison.) ; Situation politique (municipalité de Centre-gauche.) ; Grands hommes (le vicomte de Turenne (1611-1675), maréchal de France.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 6 septembre 1944, après des combats entre miliciens et résistants.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances des habitants (la municipalité souhaite la modernisation des moyens de communication - aménagement de la Meuse et axe routier Nord-Est - pour profiter du développement du Marché Commun. En regard sont précisées les positions de l'administration, qui étudie effectivement la possibilité de mise au gabarit international de la Meuse, convient de la nécessité d'un aménagement de l'axe routier Nord-Est-Paris-Ruhr, et confie la création de la première zone industrielle de la ville à la « Société d'équipement des Ardennes », en vue de l'implantation d'industries nouvelles.)

- Mézières

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (12 435 habitants en 1962<sup>722</sup>.) ; Principales activités (ville administrative et de garnison.) ; Situation politique (SFIO et MRP dominant le conseil municipal.) ; Grands hommes (Félix Savart, physicien, né à Mézières en 1791.) ; Libération de la ville (libérée le 3 septembre 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population (les habitants

---

<sup>721</sup> 18 134 habitants en 2013. (Insee)

<sup>722</sup> 48 991 habitants en 2013. (Insee) La ville sera réunie à celle de Charleville en 1966.



souhaitent des mesures de collaboration entre les communes principales de l'agglomération. Elles permettraient aux communes les plus déshéritées, comme Mézières [...] de bénéficier des avantages que procurent à la seule ville de Charleville les ressources dues à la taxe locale. En regard, l'administration souligne que les difficultés sont grandes qui s'opposent à la fusion : [...] Charleville répugne à perdre le bénéfice des avantages qui sont les siens actuellement. Mais l'administration s'efforce d'habituer les esprits à l'idée de fusion<sup>723</sup>. Les habitants souhaitent également le doublement de l'axe routier Mézières-Charleville. L'administration indique que les études sont en cours.)

- Charleville

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (26 402 habitants en 1962<sup>724</sup>.); Histoire de la ville (la cité est fondée en 1606 par un prince d'ascendance italienne, le prince de Mantoue. La ville connaît alors un essor rapide du commerce et des manufactures. [...]); Principales activités (véritable capitale économique du département, grâce à une activité industrielle importante, en particulier métallurgique, et à un commerce florissant. Rôle intellectuel et culturel important dans le département.); Situation politique (municipalité SFIO-MRP.); Grands hommes (Arthur Rimbaud (1854-1891.)); Libération de la ville (libérée le 3 septembre 1944 par l'armée Patton.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population (les Carolopolitains sont conscients de la prééminence de leur ville et de leur situation privilégiée grâce aux revenus de la taxe locale. Ils n'envisagent alors les projets de fusion avec les autres communes de l'agglomération et notamment Mézières, que dans la mesure où cela permettrait à Charleville d'accéder officiellement au rang de chef-lieu du département. Ce à quoi l'administration répond, en regard, que la fusion est indispensable. [...])

---

<sup>723</sup> Comme vu supra, la fusion a lieu en octobre 1966.

<sup>724</sup> 48 991 habitants en 2013. (Insee)





- Rocroi

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (2 797 habitants en 1962<sup>725</sup>.); Principales activités (petites entreprises de fonderies, en déclin, et caractère mixte du travail des habitants : occupations mi-agricoles, mi-artisanales et industrielles. [...]); Situation politique (municipalité PSU.) ; Grands hommes (Arthur Chuquet, historien des Campagnes de la Révolution, né à Rocroi en 1853.) ; Libération de la ville (libérée le 3 septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite) ; Doléances de la population (les habitants souhaitent l'amélioration du réseau routier desservant la ville, la réactivation du tissu industriel et l'avancée des projets d'équipements et d'infrastructures pour la ville. L'administration indique, en regard, que sont prévues les constructions d'une Maison de jeunes, d'un gymnase et l'installation d'un terrain de sport, projets inscrits au programme d'équipement sportif et socio-éducatifs de 1962-1965, même si les problèmes sont difficiles à résoudre compte-tenu des crédits disponibles.)

- Givet

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 758 habitants en 1962, contre 6 656 en 1954, soit 17 % d'augmentation de la population en 8 ans<sup>726</sup>.); Histoire de la ville (la cité relève de l'Empire jusqu'au XVII<sup>ème</sup>s. En 1675, le maréchal de Créquy prend la ville. Elle est rattachée à la France lors du Traité de Nimègue.) ; Principales activités (la cité connaît une nette prédominance industrielle : le secteur secondaire occupe 72% de la population active, ce qui devrait permettre le développement du secteur tertiaire. Nombreuses industries du cuivre et de la chimie, proximité de la centrale nucléaire franco-belge de Chooz, qui doit produire de l'électricité dès 1966. Importance également du port de Givet, second port fluvial français après Strasbourg. [...]) ;

---

<sup>725</sup> 2 393 habitants en 2013. (Insee)

<sup>726</sup> 6 618 habitants en 2013. (Insee)



Situation politique (municipalité gérée par une liste d'entente locale.) ; Grands hommes (Etienne-Nicolas Méhul, compositeur, né à Givet en 1763.) ; Libération de la ville (libérée le 7 septembre 1944, même si l'offensive des Ardennes devait ramener les Allemands aux portes de la ville.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population (outre l'amélioration du réseau routier, les habitants souhaitent la mise au gabarit international de la Meuse. C'est à Givet que se produit la rupture de charge. Les péniches qui empruntent la Meuse belge peuvent aller jusqu'à 1 350 tonnes. En France elles ne peuvent dépasser 265 tonnes. L'aménagement de la Meuse présente un caractère vital pour l'économie des Ardennes. En regard, réponse de l'administration : Une lettre rectificative au IV<sup>ème</sup> Plan prévoit des études portant sur la rentabilité et les conditions de réalisation des liaisons susceptibles de relier un certain nombre de bassins fluviaux dont celui de la Meuse<sup>727</sup>.)

- Rethel

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 856 habitants<sup>728</sup>.) ; Histoire de la ville (la cité est la porte des Ardennes et alterne à ce titre, tout au long de son histoire, des phases d'occupation et de destruction et des périodes de reconstruction. [...]) ; Principales activités (centre commercial et agricole à mi-chemin de Reims et Charleville, Rethel exerce son attraction sur tout le sud du département.) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Robert de Sorbon (1201-1274), théologien ; Jean de Gerson (1362-1428), théologien et universitaire.) ; Libération de la ville (libérée le 30 août 1944, sans combat.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population (les problèmes qui se posent à Rethel sont des problèmes de croissance : insuffisance de logements (il faudrait en construire 1 500 avant 1970), formation professionnelle des jeunes et création d'activités nouvelles. Réponse, en regard, de

---

<sup>727</sup> La Meuse accueille de nos jours, à partir de Givet, des bateaux pouvant aller jusqu'à 1 500 tonnes. (*L'Est-Républicain*, 5/08/2011)

<sup>728</sup> 7 730 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

l'administration : Il est certain que le problème du logement est grave. Il sera résolu en fonction des moyens accordés sur le plan national. [...])

#### **- 2.1.2 : Corps Préfectoral.**

La note dactylographiée, qui émane de la préfecture des Ardennes, précise les dates et lieux de naissance, la situation de famille, les états de services militaires, les titres universitaires, les décorations éventuelles et la carrière professionnelle du préfet des Ardennes, du Secrétaire général de la préfecture des Ardennes, du sous-préfet chargé des Affaires économiques, du sous-préfet de Rethel, du sous-préfet de Sedan, du sous-préfet de Vouziers, du chef de Cabinet du préfet.

#### **- 2.1.3 : Parlementaires.**

Trois notices, émanant elles-aussi de la préfecture des Ardennes, précisent la profession, la situation de famille, les éventuelles décorations et titres universitaires, le curriculum vitae des trois députés UNR des Ardennes ainsi que des deux sénateurs, MRP.

#### **- 2.1.4 : Maires des villes visitées.**

De la même manière, sont présentées ici les notices biographiques, reprenant les mêmes informations, des maires de Sedan, Mézières, Charleville, Rethel (également président du conseil général, Givet et Rocroi. Ces notices émanent, comme les précédentes, et les suivantes, de la préfecture des Ardennes.

#### **-2.2 : « Programme. Voyage du général de Gaulle du 22 au 28 avril 1963. Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube ».**

Un livret broché, intitulé : « Voyage de Monsieur le président de la République dans les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne et l'Aube. 22-28 avril 1963 » détaille le



programme du voyage jour par jour et précise les horaires des journées.

Lors de la première journée, le lundi 22 avril, il est précisé qu'outre Roger Frey, ministre de l'Intérieur, rejoint par la suite par Edgar Pisani, ministre de l'agriculture, et Jacques Maziol, ministre de la Construction, Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, accompagnent le Général dans le train qui quitte Paris pour Sedan. Certains ministres accompagnent, la plupart du temps, le président de la République lors de ses voyages officiels en province.

Dans les mairies de Sedan, de Mézières, de Charleville, comme à la préfecture, à Mézières, les membres des corps constitués, les élus, les notabilités locales sont reçues par le président de la République. Il en sera de même tout au long du voyage.

Les élus ou membres du Corps préfectoral devant rejoindre le président de la République dans sa voiture officiel sont nommés pour l'ensemble des trajets.

De même, les horaires sont précisés lorsque « M. le président de la République adresse quelques mots à la population ». C'est le cas à Sedan le 22 (16h), à Givet le 23 (11h25), à Rethel (14h30) et à Epernay (17h40) le 23, à Vitry-le-François (10h45) et Saint-Dizier (12h25) le 24, à Langres (12h20) le 26, à Bar-sur-Aube (12h30) le 27, enfin à Troyes (12h) et à Nogent-sur-Seine (17h30) le 28 avril.

Dans un second livret broché, intitulé de même, qui reprend ce programme officiel, il est précisé le temps, décompté en minutes, consacré aux différents arrêts : en moyenne 7 minutes pour chaque arrêt du président de la République dans les villages traversés.

Une note précise ensuite la composition des cortèges et les horaires pour le départ de Paris le 22 avril et le retour de Nogent-sur-Seine au palais de l'Élysée le 28. A l'aller, c'est M. Burin des Roziers<sup>729</sup> et le colonel de Bonneval<sup>730</sup> qui prennent place dans la voiture présidentielle, au retour M. Galichon<sup>731</sup> remplace M. Burin des Roziers aux côtés du Général.

Un document annexe précise l'organisation des transports et des repas :

Pour la partie « Transports », sont précisées la composition des cortèges au

---

<sup>729</sup> Etienne Burin des Roziers (1913-2012), Secrétaire général de la présidence de la République française de 1962 à 1967.

<sup>730</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp du Général de 1945 à 1964.

<sup>731</sup> Georges Galichon (1915-2003), directeur du cabinet du président de la République de 1961 à 1967.



départ du palais de l'Élysée, la liste des passagers des trains spéciaux Paris-Sedan, Givet-Rethel et Mesgrigny-Paris.

Pour la partie « Repas », sont précisées les listes des invités aux dîners officiels en préfectures et sous-préfectures<sup>732</sup>.

Les listes d'invités aux dîners officiels comprennent systématiquement, outre le président de la République lui-même et ses ministres, le préfet, son directeur de Cabinet, les sous-préfets, les députés et sénateurs de la circonscription, le président et le vice-président du conseil général, les maires des principales villes, le Premier président de la Cour d'Appel ainsi que le procureur général, les autorités militaires, les présidents des Chambres de Commerce, de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers.

Pour les déjeuners et dîners intimes, la liste comprend, outre le président de la République et ses ministres, le préfet, le sous-préfet et le maire de la ville hôte.

Des feuillets ronéotypés précisent le nombre de kilomètres effectués par jour par la route et/ou par le rail, le nombre d'arrêts prévus, le temps, décompté en minutes, et la distance, décomptée en kilomètres, entre chaque arrêt. Exemple pour la journée du 23 avril : Route 167 km, Chemin de fer : 120 km, Arrêts : 7. Il est noté, en marge : « Visite de la Haute-Marne : consacrer deux jours au département. Visiter le plus grand nombre possible de chefs-lieux de canton [...] ».

**- 2.3 : « Discours prononcés par le général de Gaulle au cours de son voyage du 22 au 28 avril 1963. Thèmes de discours : Généraux, locaux ».**

Le sous-dossier comprend les thèmes généraux et les thèmes locaux, par départements (Ardennes, Marne, Haute-Marne et Aube), pour les allocutions du général de Gaulle au cours de son voyage officiel. Ils sont proposés et signés par

---

<sup>732</sup> Dîner officiel à la préfecture de Mézières le 22 avril, à la préfecture de Châlons-sur-Marne le 23, déjeuner intime à la sous-préfecture de Saint-Dizier le 24 et à la sous-préfecture de Langres le 26, dîner officiel à la préfecture de Chaumont le même jour, déjeuner intime à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube le 27, dîner intime à la préfecture de Troyes le même jour et déjeuner officiel au même endroit le dimanche 28 avril.



Gilbert Pérol<sup>733</sup>.

**- 2.3.1 : « Thèmes généraux ».**

La note dactylographiée de Gilbert Pérol traite d'abord du « progrès économique et social » :

Les récentes revendications dans le secteur public et l'exploitation politique qui en a été faite ont

mis au premier plan des préoccupations des Français le problème des salaires et de la répartition du revenu national. C'est là un des soucis majeurs du gouvernement qui n'a pas attendu les grèves pour mettre au premier rang de ses objectifs la réalisation d'une plus grande justice sociale. [...]

Il y avait une hiérarchie des problèmes. Il a fallu d'abord :

- Régler le problème algérien. [...] Le problème algérien a cessé d'être pour la France une épreuve et un handicap. La France désormais a les mains libres<sup>734</sup> et peut consacrer toutes ses forces à la réalisation des objectifs nationaux, au premier rang desquels précisément, le développement économique et social.

- Réformer les institutions pour assurer la stabilité et la continuité de l'Etat. [...] C'est une évidence de dire que la vie moderne avec son rythme nouveau, ses problèmes de plus en plus imbriqués, ne s'accommode plus de la vieille technique de la République parlementaire qui était valable il y a cent ans. [...] La France a su [...] se doter de ce qui est l'essentiel [...] c'est-à-dire d'une tête, capable d'assurer avec la continuité de vues indispensable, la direction générale des affaires du pays<sup>735</sup>.

Le problème algérien résolu, les structures de l'Etat afferemies, le gouvernement pouvait placer cette année 1963 sous le signe de la transformation économique et sociale du pays. [...] Mais des difficultés surgissent :

La première était une menace d'inflation. Menace normale, en somme, dans un

---

<sup>733</sup> Gilbert Pérol (1926-1995), chef des services de presse de l'Elysée de 1962 à 1967.

<sup>734</sup> Les accords d'Evian ont été signés le 18 mars 1962, un peu plus d'un an avant la voyage en Champagne-Ardenne.

<sup>735</sup> Le référendum sur l'élection au suffrage universel direct du président de la République s'est tenu le 28 octobre 1962, six mois avant le voyage.



pays comme le nôtre, qui réalise son expansion dans le plein-emploi et où l'Etat ne contrôle pas les salaires du secteur privé ; menace sérieuse toutefois [...] et qui appelait certaines mesures de prudence et une vigilance accrue des services publics. Mais menace considérablement grossie et bien vite utilisée par les adversaires du gouvernement. [...]

Puis il y eut les grèves, la grève des mineurs d'abord<sup>736</sup>, bientôt suivie de celles des autres catégories de travailleurs du secteur public. Ces revendications étaient pour une part légitimes. [...] Mais on a assisté à une exploitation politique des grèves. Les mêmes adversaires du gouvernement qui brandissaient en février le spectre de l'inflation, se sont déclarés en mars, partisans des augmentations de salaires, pour ce qu'elles avaient de raisonnable mais aussi pour ce qu'elles comportaient de déraisonnable et d'inéluctablement inflationniste. [...] En dépit de tout, dans l'ordre et dans la sagesse, une solution a été trouvée<sup>737</sup>. Solution imparfaite, le gouvernement en a conscience, mais qui trouvera peu à peu à s'améliorer dans le cadre d'une politique d'ensemble de répartition du revenu national. [...] Une plus grande justice dans la répartition du revenu national ne peut être réalisée que dans l'expansion, et sans négliger l'importance du Plan. [...]

Gilbert Pérol aborde ensuite le thème de « la France et le Marché Commun » :

Dans cette partie moyenne de l'Est de la France particulièrement intéressée par les perspectives de l'édification européenne et, pour ce qui est du département des Ardennes, à proximité immédiate de la Belgique, il paraît opportun de réaffirmer la position de la France à l'égard du Marché Commun :

Il convient de rappeler le point de vue français sur l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. La France n'a aucune opposition de principe à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. Elle n'a fait que constater l'impossibilité actuelle pour la Grande-Bretagne d'adhérer au Traité de

---

<sup>736</sup> Du 1<sup>er</sup> mars au 3 avril 1963, un puissant mouvement de grève pour la revalorisation des salaires touche l'ensemble des bassins miniers du pays. Il est dans tous les esprits lors de ce voyage officiel du président de la république en Champagne-Ardenne.

<sup>737</sup> Les 2 et 3 avril 1963, l'intersyndicale des mineurs et Charbonnages de France trouvent un accord : augmentation des salaires de 6,5% dans l'immédiat, puis progressivement jusqu'en avril 1964, quatrième semaine de congés payés.



Rome<sup>738</sup>. Il dépend de la Grande-Bretagne de résoudre ce problème en acceptant intégralement les clauses de ce Traité, ce qui implique notamment la renonciation à la préférence impériale et au système protectionniste de l'agriculture anglaise. Quoiqu'il en soit, la situation actuelle n'a rien de dramatique et maintenant que l'émotion suscitée par l'échec des négociations de Bruxelles - échec dont nous n'avons fait que tirer les conséquences - est retombée, nous pouvons regarder les choses à froid. [...] Le respect du Traité de Rome implique notamment que les clauses sur l'agriculture, laissées trop longtemps en suspens, soient enfin appliquées. La France entend bien, pour sa part, que cet aspect essentiel du Marché Commun devienne rapidement une réalité. [...] C'est donc désormais dans cette perspective du Marché Commun que la France doit envisager les problèmes de son expansion économique. [...]

Mais l'idée européenne n'a pas qu'un contenu économique : elle est aussi, et sur un plan plus élevé, politique. Les peuples d'Europe - ceux de l'Europe de l'Ouest en attendant que les peuples de l'Europe de l'Est aient la liberté de se joindre au mouvement - ont découvert leur unité profonde. Au cœur de cette redécouverte de l'Europe par elle-même, il y a cet événement historique qu'est la réconciliation franco-allemande. Évènement dont on saisit mieux la portée dans ces régions de l'Est jalonnées de champs de bataille ou parsemées de camps de manœuvres où des générations se sont succédées pour s'entraîner à la guerre contre l'Allemagne. Il convient donc d'évoquer la visite du chancelier Adenauer en Champagne l'année dernière<sup>739</sup>. [...]

Enfin, la note traite de « la France et l'Alliance Atlantique » :

Il faut inlassablement répéter quelques grands principes de base, d'où découle tout le reste :

- La France entend être une puissance à part entière. Pour cela, et le monde où nous vivons étant ce qu'il est, la condition première est que la France soit en état d'assumer sa propre défense. Un pays qui accepte de confier à d'autres le soin de le

---

<sup>738</sup> Signé le 25 mars 1957.

<sup>739</sup> Du 2 au 8 juillet 1962, le chancelier allemand effectue sa première visite officielle en France afin de sceller de manière éclatante la réconciliation franco-allemande.





défendre, cesse de disposer de lui-même. Or, le peuple français entend bien conserver la libre-disposition de lui-même. [...]

- La France reste fidèle à ses alliances. La France se sent étroitement solidaire de toutes les nations du monde libre et profondément attachée à cet héritage infiniment précieux et fécond qu'est la civilisation occidentale. Il s'agit donc de réaffirmer que la France reste fidèle à l'Alliance Atlantique. Que loin de viser à l'affaiblir, elle concourt à la renforcer dans la mesure où elle accroît son propre potentiel de défense. Que ce n'est pas aller contre la lettre ni l'esprit de l'Alliance Atlantique que de vouloir conserver la possibilité d'avoir, en toute occasion, son mot à dire.

L'élément essentiel - celui qui fait couler beaucoup d'encre - c'est ce que l'on appelle couramment la force de frappe. Il vaut mieux l'appeler force de dissuasion, car la France n'a aucune intention agressive envers qui que ce soit et veut seulement faire en sorte qu'on ne puisse pas l'attaquer impunément. Il s'agit d'une force atomique, car tant qu'on n'a pas réussi à réaliser un véritable désarmement atomique (ce qui impliquerait la destruction de toutes les armes atomiques existantes), il est illusoire de prétendre assurer sa défense avec les seuls armements classiques. Cette force atomique française ne sera pas négligeable, en dépit de ce que prétendent certains, car dès l'instant qu'on est en mesure de provoquer des millions de morts chez un adversaire éventuel, on peut se faire respecter.

Ces moyens de défense, la France veut et peut les conserver en propre. Elle le veut, parce que si elle acceptait par exemple de les fondre dans ce qu'on a appelé « la force multilatérale », elle perdrait en fait le contrôle de sa défense nationale, même avec la possibilité théorique de reprendre à son compte ses moyens atomiques en cas de péril national. Elle le peut, parce qu'en dépit des sceptiques, le gouvernement, les savants, les ingénieurs, les ouvriers français, tous ensemble conjuguant leurs efforts et leur volonté, ont peu à peu comblé le retard que la France avait pris dans le domaine atomique. Sans aucune aide, sans aucune « recette », la France s'est faite elle-même puissance atomique<sup>740</sup>. [...] Il se vérifie ici une fois de plus que tout se

---

<sup>740</sup> Le premier essai nucléaire français a lieu à Reggane, en Algérie, le 13 février 1960.



tient : ou l'on renonce, définitivement, à « être dans la course », ou, au contraire, on tend toutes ses forces vers l'avenir afin de réaliser, dans tous les domaines, la grandeur et la prospérité du pays.

### **- 2.3.2 : Thèmes locaux.**

Egalement signée par Gilbert Perol, la note se décline ensuite en fiches par département.

Pour le département des Ardennes, l'auteur propose d'évoquer, en raison de la proximité immédiate de la Belgique et de la position privilégiée des Ardennes, la politique de la France à l'égard du Marché Commun. Et, le département des Ardennes étant une des régions de France où se pose plus particulièrement le problème de l'équilibre entre les régions industrielles et les régions agricoles (écart grandissant entre le nord du département industriel et prospère, et le sud agricole et pauvre), de rappeler à cette occasion le souci du gouvernement de promouvoir une politique harmonieuse de développement économique et social, où l'agriculture doit avoir sa part.

Pour le département de la Marne, l'auteur remarque qu'il est aujourd'hui en pleine transformation et que le Marché Commun lui donne l'occasion d'un développement encore accru. En Champagne, traditionnellement peu peuplée, l'essor agricole et industriel est remarquable. La Champagne, avec sa position privilégiée, au centre d'un triangle formé par Paris, la Lorraine et le Nord est appelée par le Marché commun à devenir une zone de transit, favorisant ainsi son peuplement et son industrialisation. Il appelle donc à améliorer le réseau routier (élargissement et mise hors gel) et les canaux (mise au gabarit international.)

Pour le département de la Haute-Marne, département équilibré, aux activités économiques anciennes et variées, l'auteur note que sa prospérité démographique (un des premiers départements français pour le taux d'accroissement de la population) va poser le problème de la création d'emplois nouveaux : ce problème va se poser bientôt dans toute la France, en raison de l'arrivée à l'âge du travail de générations nombreuses. Il se pose dès maintenant, plus vite qu'on ne l'avait pensé. Il paraît



opportun de l'évoquer dans ce département de la Haute-Marne où il va revêtir une particulière ampleur et où il devrait pouvoir être résolu dans de bonnes conditions (en particulier par une politique de décentralisation industrielle.)

Pour le département de l'Aube, les mêmes thèmes que pour le département de la Marne peuvent être repris dans cette autre partie de la Champagne qui forme le département de l'Aube : vocation de transit, possibilités de développement économiques accrues dans le cadre du Marché Commun. L'Aube est toutefois moins prospère, et un effort important doit y être réalisé. Il convient d'y évoquer notamment le problème démographique. Avec 41 habitants au km<sup>2</sup>, l'Aube est l'exemple type d'une région qui, en dépit d'une forte natalité, souffre d'un peuplement insuffisant. Rappeler l'effort important réalisé depuis la Libération pour développer la population française. [...] La politique de décentralisation intéresse particulièrement le département de l'Aube, qui subit fortement l'attraction de Paris. L'auteur insiste sur la nécessité de créer de nouveaux emplois, sur l'augmentation et la diversification des activités industrielles, l'effort parallèle engagé en matière de logements. La politique de décentralisation doit être conçue et harmonisée sur le plan national, mais dans ce domaine, l'initiative doit venir des départements intéressés, des collectivités locales, des organismes professionnels, des particuliers dont le rôle est irremplaçable. On se plaint souvent que dans la vie économique moderne, il y ait de moins en moins de place pour l'initiative privée : voici un champ d'action immense pour elle. [...]

Et Gilles Pérol de conclure : La politique de décentralisation doit s'inspirer de ce principe : il ne s'agit pas de freiner la capacité d'attraction de Paris mais d'augmenter la capacité d'attraction de la province. [...]

**- 2.4 : « Marne ».**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités



## Normandie Université

Géographie et démographie (au carrefour des grands axes de l'Europe du Nord-ouest, ce vaste département de 820 000 hectares compte 387 000 habitants<sup>741</sup>. Population jeune et dynamique, massée autour de Reims, dans la vallée de la Marne et dans le vignoble.) ; Situation politique (marqué avant-guerre par le radicalisme, le département a évolué vers le MRP après-guerre (majorité au conseil général), avec une présence accrue du PCF et de l'UNR dans les centres urbains. Les élections législatives de novembre 1962 permettent à trois députés UNR et à un député MRP de siéger au palais Bourbon.) ; Situation économique et sociale (malgré les destructions de la Première puis de la Seconde guerre mondiale, le département est devenu prospère, tant au niveau agricole (1/4 de la population active, 18 000 vignerons, caractère familial des exploitations mais de dimensions importantes, et à la mécanisation poussée) qu'industriel (importance de l'agro-alimentaire ; l'ancienne industrie textile s'est reconvertie vers les appareils électroménagers.) Trois syndicats représentatifs - CGT, FO, CFTC - encadrent les 80 000 ouvriers et employés du département, dans un climat social calme.) ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (Reims, siège d'académie depuis janvier 1962, compte 2 500 étudiants. La première pierre de l'Université rémoise doit être posée incessamment<sup>742</sup>, elle accueillera 5 000 étudiants en 1965, plus de 10 000 en 1970<sup>743</sup>.) ; Principales personnalités du département (liste nominative des personnalités politiques, administratives et des notabilités locales du département.) ; Personnages illustres du passé (Nicolas Appert (1750-1841), inventeur de la conserve ; Colbert, né à Reims en 1619.) ; Presse locale (*L'Union de Reims*, ouvert à toutes les tendances ; *L'Union Républicaine de la Marne*, ancien organe radical, soutient la politique du gouvernement ; *La Marne-Hebdomadaire*, organe catholique proche du MRP ; *La Marne agricole*, organe professionnel.) ; Principaux besoins du département (ils résultent de son essor démographique et de sa situation économique en expansion. En matière agricole cependant, les opérations d'équipement essentielles telles que l'adduction d'eau, l'assainissement, le développement des moyens de

---

<sup>741</sup> 569 999 habitants en 2013. (Insee)

<sup>742</sup> L'université de Reims ouvrira ses portes en 1967.

<sup>743</sup> Elle accueille 21 191 étudiants en 2012.



commercialisation et l'amélioration de l'habitat rural sont loin d'être achevés. En matière industriel, l'enseignement technique et la formation professionnelle sont encore insuffisants. Le commerce se doit d'évoluer peu à peu vers de nouvelles formules : supermarchés, self-services, marchés-gares. [...] Les investissements publics conditionnent l'expansion de ce département et se concentrent, pour les années coïncidant avec le 4<sup>ème</sup> Plan (1962-1965), sur la voirie nationale (amélioration des routes nationales), les voies d'eau (approfondissement des canaux), les télécommunications (extension des interurbains automatiques existants, comme à Reims), les voies ferrées (poursuite de l'électrification, amélioration de certains itinéraires), le logement (le nombre moyen de logement pour l'ensemble du département devra atteindre le chiffre de 4 000 par an), la rénovation urbaine (Reims, Châlons...) et l'enseignement (9 lycées sont à construire, dont un lycée agricole. [...]); Doléances de la population (besoin de logements, d'établissements scolaires, de meilleures liaisons ferroviaires, routières et fluviales pour cette région de transit. Limitation du vignoble pour ne pas faire baisser la qualité et donc les cours du champagne. [...])

- Reims

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (140 000 habitants<sup>744</sup>, en croissance rapide.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo romaine jusqu'au V<sup>ème</sup>s., baptême de Clovis en 496 et ville du sacre royal par la suite. Importantes foires de Champagne au Moyen-âge. Le développement économique de la cité au XVII<sup>ème</sup>s est favorisé par Colbert. [...]) ; Principales activités (le champagne, première des activités traditionnelles : en 1960, 50 millions de bouteilles ont été expédiées à partir de Reims dont 14 millions pour l'étranger<sup>745</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Saint-Rémi, archevêque de Reims (437-533) ; Colbert, né dans la ville en 1619 ; Saint-Jean Baptiste de la Salle (1651-1719.)) ; Personnalités locales (liste nominative

---

<sup>744</sup> 182 592 habitants en 2013. (Insee)

<sup>745</sup> 308 millions de bouteilles de champagne ont été expédiées en 2012, d'après le Comité interprofessionnel des vins de champagne. (*La Tribune*, 12/02/2013)



des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée dans la nuit du 29 au 30 août 1944 par les troupes américaines, sans combat.) ; Dates et circonstances des derniers passages du général de Gaulle (en avril 1951, discours sur le parvis de la cathédrale. En juillet 1962, à l'occasion du voyage en France du chancelier de la RFA Konrad Adenauer, et en octobre de la même année pour des manœuvres militaires en Champagne.) Doléances particulières de la population de la ville (manque de logements, problèmes d'équipements scolaires. Les habitants souhaitent également la construction d'une autoroute Paris-Reims. En regard, les propositions de l'administration : 3 000 logements prévus dans les trois ans, obtenus par la ville au cours de la première répartition du contingent de logement alloués par le ministre de la Construction, pose de la première pierre de la nouvelle faculté des sciences, création de nouvelles classes de primaire, autoroute Paris-Strasbourg et Calais-Bâle à l'étude.)

- Epernay

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (20 478 habitants<sup>746</sup>.); Histoire de la ville (d'abord romaine, la cité est le lieu de la découverte du processus de champagnisation par Dom Pérignon (1638-1715.) [...]); Principales activités (commerce des vins de champagne et industries annexes du champagne : machines viticoles, bouchons et emballages... ; secteur du tourisme en développement, notamment grâce aux itinéraires jalonnées « Route du champagne » et aux visites des caves.) ; Situation politique (municipalité MRP.) ; Grands hommes (Dom Pérignon, moine de l'abbaye d'Hautvillers.) ; Personnalités locales (liste nominative des personnalités politiques et des notabilités locales, en particulier des principaux acteurs viticoles locaux.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 28 août 1944 par l'Armée Patton.) ; Doléances particulières de la population de la ville (construction de logements, implantation d'usines nouvelles, construction d'établissements scolaires mais aussi régularisation du cours de la Marne pour permettre d'utiliser les terrains plats de la vallée. En

---

<sup>746</sup> 23 413 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

regard, réponses de l'administration : la ville d'Épernay reçoit, au titre des trois années 1963-1964-1965, 500 logements neufs. [...] Une conférence interdépartementale a obtenu qu'un fonctionnaire soit chargé de l'étude des problèmes de l'aménagement du cours de la Marne. [...])

### - Châlons-sur-Marne<sup>747</sup>

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (45 000 habitants<sup>748</sup> en 1962. Population en croissance rapide, 38% des habitants ont moins de 20 ans.) ; Histoire de la ville (siège de la préfecture du département de la Marne depuis le I<sup>er</sup> Empire qui en fait une ville de militaires et de fonctionnaires. [...]) ; Principales activités (chef-lieu administratif départemental et régional, ville de garnison, la ville est aussi tournée vers la formation, avec la présence de l'École Nationale d'Ingénieurs Arts et Métiers et de l'École d'Application de l'Artillerie.) ; Situation politique (municipalité UNR-MRP-Indépendants.) ; Grands hommes (Nicolas Appert (1750-1811), inventeur de la conserve.) ; Personnalités locales (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée par l'Armée Patton le 29 août 1944, sans combat.) ; Dates et circonstances des derniers passages du général de Gaulle (le 4 décembre 1949, pour l'inauguration d'une « avenue du Général Leclerc.<sup>749</sup> » Et le 6 octobre 1962, manœuvres « Valmy », en présence du chef de l'Etat, à l'École d'Application de l'Artillerie.) ; Doléances particulières de la population de la ville (construction de logements et rénovation urbaine. En regard, réponse de l'administration : Châlons a obtenu pour les trois années à venir 1 400 logements mais il y a déjà 1 480 demandes en instance. [...])

### - Vitry-le-François

---

<sup>747</sup> Aujourd'hui, Châlons-en-Champagne.

<sup>748</sup> 44 899 habitants en 2013. (Insee)

<sup>749</sup> A cette occasion, le général de Gaulle prononce ces mots : « Il y a bien longtemps, pas loin d'ici, notre civilisation naissante de l'Occident fut sauvée dans les champs Catalauniques par nos pères, les Gaulois, les Francs, avec nos alliés Romains, Wisigoths, Germains, c'est-à-dire, toute l'Europe dressée contre l'invasion d'Attila qui venait du fond de l'Est pour détruire au berceau la liberté du monde... Et par la suite combien de fois vos aïeux ont assisté dans leur ville au flux et au reflux du bonheur et du malheur de la France ? »



Normandie Université

Les mêmes informations concernant la ville sont données et résumées :

Démographie (15 368 habitants en 1962. Population en croissance rapide, 40 % des habitants ont moins de 20 ans.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (déjà détruite en 1544 par les troupes de Charles Quint, mais reconstruite par François Ier, la cité est pratiquement rasée pendant la Seconde Guerre mondiale. [...]) ; Principales activités (Vitry-le-François est à la fois centre d'activités agricoles et ville industrielle. [...]) ; Situation politique (municipalité d'entente locale UNR-SFIO-Modérés.) ; Grands hommes (Colonel Moll (1870-1910), explorateur et pionnier de l'AEF.) ; Personnalités locales (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 30 août 1944 par les troupes américaines.) ; Doléances particulières de la population de la ville (construction urgente de logements, car il existe encore dans la ville 701 constructions provisoires abritant 2 600 personnes dans des conditions souvent déplorables ; construction d'une piscine et d'installations sportives pour le lycée. En regard, réponses de l'administration : Quatre cents logements seront construits dans les 3 années à venir, non compris les programmes spéciaux de rénovation urbaine et de logements financés par l'épargne, ni les programmes de remplacement des bâtiments provisoires.)

Une note dactylographiée destinée au colonel de Bonneval<sup>750</sup>, émanant du Service des Voyages Officiels, précise qu'à Vitry-le-François, le 24 avril au matin, sera présentée au président de la République une délégation du 77<sup>ème</sup> Médical Dépôt, une unité américaine spécialisée en poste dans la ville.

#### - 2.4.2 : « Corps préfectoral ».

Sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de la Marne, du Secrétaire général de la préfecture, du chef

---

<sup>750</sup> Colonel Gaston de Bonneval (1911-1998), Aide de camp de 1945 à 1964.





de Cabinet du préfet et des sous-préfets.

**- 2.4.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des députés et des sénateurs du département.

**- 2.4.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des maires de Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François.

**- 2.4.5 : « Autres personnalités ».**

Notice biographique (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du président du conseil général de la Marne.

**- 2.5 : « Haute-Marne ».**

**- 2.5.1 « Généralités et villes visitées ».**

- Généralités

La note présente - et résume - les données concernant le département :

Grands traits de la géographie départementale (la Haute-Marne est une création administrative composée de fragments de la Champagne, de la Lorraine, de la Franche-Comté et de la Bourgogne. La Haute-Marne est un « château d'eau » où naissent l'Aube, la Marne et la Meuse. Contrefort oriental du Bassin parisien, c'est un carrefour géographique entre Paris et l'Est de la France, d'une part, et entre la



Belgique, le Nord de la France et les pays rhodaniens, d'autre part.) ; Démographie (206 700 habitants<sup>751</sup>.) : Situation politique (le département a toujours été de tradition politique modérée, partageant ses suffrages entre le Parti radical et le Centre-Droit. [...] La poussée gaulliste est venue bouleverser les données traditionnelles et a permis à l'UNR d'enlever les deux sièges de député.<sup>752</sup> [...]) ; Economie, questions sociales (élevage et produits laitiers ; la forêt est exploitée aussi : elle couvre 31 % de la superficie du département. L'industrie, quant à elle, est concentrée dans les vallées de la Marne : métallurgie et transformation des métaux. Il existe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, particulièrement marquée dans le secteur métallurgique et le bâtiment. Il importe de préparer, dès maintenant, les structures susceptibles de procurer, notamment à partir de 1964-1965, les emplois supplémentaires correspondant aux disponibilités de main d'œuvre consécutives aux disparitions d'emplois agricoles et au renouveau démographique. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jean de Joinville (1224-1317), historien de Saint-Louis ; Denis Diderot, né à Langres en 1713.) ; Presse locale (*La Haute-Marne Libérée*, quotidien, tirage de 25 000 exemplaires, informations locales ; *L'Est Républicain*, quotidien ; *L'Union*, quotidien ; *La Croix de la Haute-Marne*, hebdomadaire, tirage de 10 000 exemplaires, catholique ; *La Vie de la Haute-Marne*, hebdomadaire, tirage de 2 500 exemplaires, communiste.) ; Principaux besoins (la construction de logements et la formation professionnelle des jeunes sont les deux priorités pour les habitants : si les besoins sont grands dans tous les ordres d'enseignement, ils sont particulièrement pressants dans l'enseignement technique. Il convient en effet, à la fois, d'assurer sur place des débouchés aux jeunes habitants des centres industriels et de favoriser l'orientation, vers les secteurs secondaire et tertiaire, des jeunes ruraux, appelés à quitter l'exploitation familiale par suite des inéluctables réformes des structures agricoles. La modernisation des voies de communication, en particulier l'itinéraire Saint-Dizier, Chaumont-Langres, est également souhaitée.) ; Doléances de la population (doléances traditionnelles sur le coût de la vie, l'insuffisance des salaires,

---

<sup>751</sup> 181 521 habitants en 2013. (Insee)

<sup>752</sup> Aux élections législatives des 18 et 25 novembre 1962.



le poids de la fiscalité. Elles n'ont rien de particulier et ne sont généralement pas exprimées avec virulence. Toutefois, les agriculteurs dont les récoltes ont, dans une notable partie du département, souffert de déplorables conditions atmosphériques, connaissent une année très difficile. [...] Les mesures légales (dégrèvements fiscaux, prêts spéciaux de la Caisse de Crédit agricole) ont été prises pour en atténuer les conséquences, un crédit de calamités a été réparti aux plus touchés. [...])

- Langres

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 400 habitants en 1963<sup>753</sup>) ; Histoire de la ville (Langres est une des principales cités de la Gaule romaine. Siège d'évêché depuis le Moyen-âge, elle est désignée comme Sous-préfecture sous le Consulat. [...]) ; Principales activités (la ville n'avait, jusqu'en 1959, que des fonctions administratives, commerciales, culturelles. Elle attire également nombre de touristes attirés par un patrimoine historique qui fait d'elle l'un des plus beaux fleurons de la vieille France. [...]) L'implantation, en 1959 et 1960, sur la zone industrielle de 25 ha. aménagée par la ville de deux usines transférées de la région parisienne occupant près de 400 personnes, a amorcé sa nécessaire industrialisation, que doit renforcer, dans les mois qui suivent, l'installation d'une troisième entreprise, également décentralisée. [...]) ; Situation politique (municipalité MRP-UNR-Modérés.) ; Grands hommes (Denis Diderot (1713-1784.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée par une action conjointe des FFI et des troupes américaines.) ; Date et circonstance du dernier voyage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population (problème du logement : les besoins sont estimés à 120 logements HLM par an, pendant 5 ans, malgré la rareté des terrains à bâtir. Les habitants souhaitent également le financement de l'entretien des remparts de la cité, classés « Monuments historiques ». Le devis de restauration des remparts présenté à la ville atteint 1

---

<sup>753</sup> 7 877 habitants en 2013. (Insee)



million de Francs. Les travaux doivent être menés par des entreprises choisies par la Direction de l'Architecture du ministère des Affaires culturelles, entreprises dont les prix sont très onéreux en raison de leur spécialisation. Déjà lourdement obéré par son effort de modernisation et d'implantation industrielle, la ville souhaite un relèvement de la subvention de 50% qui lui est proposée ou la possibilité d'ouvrir un large appel à la concurrence pour l'exécution des travaux dans l'espoir d'obtenir des rabais importants. [...])

- Saint-Dizier

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (36 000 habitants en 1962<sup>754</sup>, en très nette augmentation<sup>755</sup> : cette croissance démographique, à peu près unique en France, par son ampleur et sa rapidité, doit d'ailleurs se poursuivre au cours des prochaines années.) ; Histoire de la ville (ancienne cité commerçante et industrielle grâce au minerai de fer, aux sables et aux argiles du pays, la ville est rattachée à la Couronne en 1422.) ; Principales activités (la cité est essentiellement industrielle. Dominent les secteurs de la métallurgie et de la production de biens d'équipements : tracteurs et véhicules agricoles. Importance également du secteur du bâtiment et des travaux publics, et présence d'ateliers de la SNCF. La ville est également un centre commercial très actif. Elle s'agrandit : son nouveau quartier « Saint-Dizier-le-Neuf » doit être prochainement doté d'un équipement de distribution commerciale moderne, qui comportera des supermarchés, des commerces indépendants et des marchés<sup>756</sup>.) ; Situation politique (municipalité UNR-MRP.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 30 août 1944 par les troupes américaines.) ; Date et circonstance du

---

<sup>754</sup> 25 626 habitants en 2013. (Insee)

<sup>755</sup> 19 400 habitants en 1946, 25 500 en 1954.

<sup>756</sup> Les travaux d'édification de ce nouveau quartier de Saint-Dizier, renommé par la suite le « Vert-Bois », ont commencé dès 1953. Ils dureront jusqu'en 1968. Multiethnique, la population de ce « grand ensemble » va connaître à partir des années 1970 des difficultés croissantes d'intégration économique et culturelle. Au cours des années 1980, trafiquants de drogue et gangs criminels font du quartier un « ghetto urbain », multipliant les agressions envers les habitants, les forces de l'ordre et les représentants des institutions publiques. Le « Vert-Bois » est classé en zone urbaine sensible en 1998. (*Le Figaro*, 22/10/2007 ; *Le Parisien*, 2/9/2012 ; *France 3-Champagne-Ardenne*, 14/6/2012, 15/11/2012 et 21/5/2016)



dernier voyage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulière de la population (les habitants souhaitent valoriser dans leur ville l'enseignement technique : la construction de nouveaux bâtiments scolaires est nécessaire. Par ailleurs, l'expansion démographique exceptionnelle de la ville rendent indispensables l'implantation d'industries nouvelles, à main d'œuvre mixte ou féminine, indépendante du machinisme agricole. [...])

- Chaumont

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (23 314 habitants en 1963<sup>757</sup>.); Histoire de la ville (cité féodale rattachée à la Couronne au XIV<sup>ème</sup>s. La ville joue un rôle militaire jusqu'au XVI<sup>ème</sup>s., véritable place forte aux portes de la Bourgogne et de la Lorraine. [...]) ; Principales activités (les fonctions du chef-lieu du département sont surtout administratives, commerciales et culturelles. La ville est peu industrialisée. [...]) ; Situation politique (municipalité radical-socialiste. Lors des dernières élections législatives<sup>758</sup> cependant, les gaullistes de l'UNR sont venus bouleverser les données traditionnelles politiques locales et semblent désormais occuper dans la ville de solides positions.) ; Grands hommes (Amiral Decres (1761-1820), ministre de la Marine sous le 1er Empire.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 13 septembre 1944 par l'avancée d'une colonne française.) ; Date et circonstance du dernier voyage du général de Gaulle (visite officielle à Chaumont le 21 octobre 1944, lors des combats pour la Libération.) ; Doléances des habitants (les besoins en logement, consécutifs à la vétusté des immeubles et à l'accroissement démographique de la ville, restent importants. [...])

- 2.5.2 : « Corps préfectoral ».

Sont présentées les notices biographiques (date de naissance, situation de

---

<sup>757</sup> 22 560 habitants en 2013. (Insee)

<sup>758</sup> Celles des 18 et 25 novembre 1962.



Normandie Université

famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles...) du préfet de la Haute-Marne, du sous-préfet de Saint-Dizier et du sous-préfet de Langres.

**- 2.5.3 : « Parlementaires ».**

Sont présentées les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, mandats,...) des deux députés de la Haute-Marne et des deux sénateurs du département.

**- 2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, mandats,...) des maires de Saint-Dizier, Langres et Chaumont.

**- 2.5.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques du président du conseil général de la Haute- Marne et d'une personnalité locale membre du Conseil Economique et Social, section agriculture, depuis 1961.

**- 2.5.6 : « Visite à Saint-Dizier et à Paris de M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin, 24-27 avril 1963 ».**

Ce sous-dossier émane du Ministère des Affaires Etrangères. Il contient quatre notes dactylographiées destinées au président de la République :

**- 2.5.6.1 : « Programme du séjour à Saint-Dizier et à Paris de M. Willy Brandt ».**



La note, datée du 19 avril 1963, détaille le programme du séjour de Willy Brandt en France en avril 1963. Avec, entre autres, la rencontre prévue avec le Général le 24 à Saint-Dizier, puis, entre le 25 et le 27 avril, les rencontres et audiences à Paris.

#### **- 2.5.6.2 « Note concernant M. Willy Brandt et curriculum vitae ».**

La note, datée du 19 avril 1963, émane du Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Affaires politiques-Europe, Sous-direction d'Europe centrale. Elle donne des éléments sur la vie et la carrière politique du maire de Berlin et président du « Land Berlin », qui vient de conduire son parti, le Parti social-démocrate, à une brillante victoire électorale à Berlin : 62 % des voix aux élections de février 1963<sup>759</sup>. M. Brandt aspire à jouer un rôle dirigeant en Allemagne, soit comme membre d'un gouvernement de coalition, soit, si les circonstances le permettent, comme Chancelier. [...] Lors de la récente discussion au Bundesrat sur la ratification du Traité franco-allemand<sup>760</sup>, M. Brandt a tenu des propos très convenables et s'est soigneusement abstenu de s'associer aux attaques des autres présidents de Land socialistes. [...] Un Curriculum Vitae du maire de Berlin est joint à la note.

#### **- 2.5.6.3 « Note : Positions politiques de M. Willy Brandt ».**

La note, datée du 12 avril 1963, émane du Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Affaires politiques-Europe, Sous-direction d'Europe centrale. Elle précise les positions de W. Brandt sur la politique intérieure allemande : le succès personnel qu'il a remporté, en février 1963, aux élections à la chambre des députés de Berlin-Ouest a accru ses chances d'accéder un jour à la Chancellerie. Le Vice-président du Parti social-démocrate a d'ailleurs précisé, le 24 mars 1963, que le

---

<sup>759</sup> Celles du 17 février 1963, première élection du parlement local du « Land-Berlin » à Berlin-Ouest après la construction du mur en août 1961.

<sup>760</sup> Ce traité de coopération entre les deux pays, appelé aussi Traité de l'Elysée, est signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer.



bourgmestre de Berlin serait de nouveau le candidat du SPD à la Chancellerie<sup>761</sup>. Depuis, Willy Brandt s'est déchargé de la plupart de ses tâches administratives sur son maire-adjoint. Il peut ainsi se consacrer davantage aux grandes questions de politique intérieure et internationale. [...]

La note revient également sur son « attitude à l'égard des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne » : comme l'ensemble des socialistes allemands, M. Brandt place l'amitié avec les Etats-Unis et la fidélité à l'alliance Atlantique au premier rang des impératifs de la politique étrangère de l'Allemagne. [...] Il a pris tout aussi nettement position en faveur de la participation anglaise à la construction de l'Europe, et en particulier à l'accession de la Grande-Bretagne au Marché Commun. [...]

Enfin, si le Traité franco-allemand lui a paru une bonne chose, il a néanmoins insisté dans ses déclarations sur la nécessité de renforcer l'Alliance Atlantique et d'éviter tout ce qui pourrait nuire aux bons rapports avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

#### - 2.5.6.4 « Note : M. Willy Brandt et la question de Berlin ».

La note, datée du 16 avril 1963, émane, comme les précédentes, du ministère des Affaires Etrangères, Direction des Affaires politiques-Europe, Sous-direction d'Europe centrale. Elle précise les positions de Willy Brandt sur le statut de Berlin, car ses responsabilités de Bourgmestre l'amènent à prendre position sur les problèmes qui touchent directement au sort de la ville : l'une des préoccupations majeures de M. Brandt est de trouver des formules permettant de remédier, dans toute la mesure du possible, aux drames humains nés de la division de la ville depuis la construction du mur le 13 août 1961. [...] A cette préoccupation s'ajoute celle du maintien de la liberté des accès civils à la ville. [...] Les trois puissances (Etats-Unis-Royaume-Uni, France) doivent maintenir leurs troupes stationnées à Berlin et garder la pleine responsabilité de la sécurité de la ville. [...] L'influence américaine sur

---

<sup>761</sup> Willy Brandt avait déjà été désigné comme candidat à la Chancellerie par le Parti Social-Démocrate en 1960, pour les élections au Bundestag de septembre 1961. Mais les sociaux-démocrates sont battus, le 17 septembre, par les chrétiens-démocrates de la CDU-CSU. Konrad Adenauer entame alors son quatrième mandat de Chancelier.





Willy Brandt est indéniable. [...]

**- 2.5.6.5 « Note : Question de Berlin ».**

Cette note, datée du 19 avril 1963, émane, comme les précédentes, du ministère des Affaires Etrangères, direction des Affaires politiques-Europe, Sous-direction d'Europe centrale. Si, depuis la crise de Cuba<sup>762</sup>, la question de Berlin n'est plus au centre de l'actualité internationale, la position soviétique au sujet de la ville demeure ferme : le gouvernement soviétique ne peut accepter la présence des troupes occidentales que si ces troupes sont mises sous le drapeau de l'ONU [...] M. Khrouchtchev a dit avec encore plus de netteté qu'autrefois que la réunification de l'Allemagne n'était pas actuelle, que la conclusion d'un traité de paix devrait de toute façon précéder cette réunification, et que celle-ci ne pourrait se faire que sous le drapeau rouge. [...] Washington, comme les autres capitales alliées, a jusqu'à présent toujours estimé que les troupes occidentales devraient demeurer à Berlin en tant que telles ; sinon, elles seraient transformées en simples contingents de stationnement recevant leurs ordres de l'ONU, ce qui reviendrait à la fois à priver les Occidentaux de leurs droits et responsabilités et à permettre à l'URSS, par le biais de l'ONU, d'intervenir dans les activités de ces troupes. [...]

**- 2.5.7 Une brochure** écrite par Gouthière René, « *Chapelle et statue de Saint-Aubin* », Saint-Dizier, Éditions A. Brulliard, 1927, 48 p., est présente à titre d'informations sur le département.

**- 2.6 : « Aube ».**

**- 2.6.1 : « Généralités et villes visitées ».**

**- Généralités**

---

<sup>762</sup> En octobre 1962.



La note présente - et résume - les données concernant le département :

Grands traits de la géographie (frange sud-est du bassin parisien, l'Aube couvre 600 000 hectares.) ; Démographie (255 000 habitants en 1962<sup>763</sup>, en accroissement constant malgré l'exode rurale vers Troyes, vers Paris et vers la région parisienne.) ; Situation politique (le département offre une physionomie politique relativement équilibrée : depuis 1946, le corps électoral se divise presque par moitié entre la gauche traditionnelle et les partis du centre et de la droite. [...]) Lors des élections législatives des 18 et 25 novembre 1962, l'UNR a enregistré une forte progression, voyant le nombre de ses voix atteindre près de 50% des suffrages exprimés. [...]) ; Questions économiques et sociales (l'évolution économique du département se caractérise par une expansion régulière du secteur industriel et du secteur commercial ; simultanément, un sensible effort de rénovation se poursuit dans le secteur agricole en dépit de l'appauvrissement démographique des campagnes. La petite et moyenne exploitation prédomine et garde un caractère familial marqué. [...]) Les réalisations agricoles de la « Champagne sèche » méritent une mention particulière car elles illustrent les possibilités nouvelles que les techniques agronomiques ouvrent à des régions jusque là déshéritées. Alors que le qualificatif de « pouilleuse » se justifiait pleinement jusqu'au XIX<sup>ème</sup>s., où quelques cultures de seigle et l'élevage intensif du mouton ne permettaient pas d'endiguer l'exode de la population, le XX<sup>ème</sup>s. a découvert que la craie était un « support » satisfaisant, dépourvu certes de toute fertilité naturelle, mais capable de donner des récoltes importantes dès lors qu'on y apporte ce qui lui manque : engrais naturels et artificiels. La mécanisation a permis, en outre, d'accroître la superficie cultivable et de réaliser ainsi une véritable révolution agricole : culture de céréales riches, création de prairies artificielles, cultures industrielles. [...] L'Aube est surtout un département industriel. L'industrie dominante du département est sans conteste la bonneterie qui occupe plus de la moitié de la population active du secteur secondaire, soit 23 000 personnes environ (dont deux tiers de femmes) dans plus de 300 établissements. [...] C'est une industrie géographiquement concentrée à Troyes où quelques grandes

---

<sup>763</sup> 306 581 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

entreprises voient leur importance croître au fur et à mesure de la disparition des petits établissements. C'est aussi une industrie très liée à la mode vestimentaire et très sensible à la conjoncture économique : ainsi, la fabrication des bas a-t-elle connu, il y a un an, des problèmes de débouchés en raison de la très vive concurrence étrangère dans ce secteur. [...] L'Aube, du fait de sa situation au carrefour champenois, connaît un important commerce de transit. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Chrétien de Troyes au XII<sup>ème</sup>s. ; Danton, né à Arcis-sur-Aube en 1759.) ; Presse locale et régionale (*Libération Champagne*, organe de la SFIO ; *L'Est Eclair*, tendance modérée ; *L'Union*, informations locales.) ; Principaux besoins du département et perspectives d'avenir (les principaux besoins du département découlent tous de l'impérieuse nécessité de freiner l'émigration à destination de la région parisienne et de maintenir dans les campagnes une proportion raisonnable de la population active. En dépit d'un effort très réel de modernisation, l'agriculture auboise doit encore progresser dans trois directions principales : l'équipement rural (278 communes sur 445 n'ont pas de réseaux d'adduction d'eau et l'habitat rural est d'une préoccupante vétusté), la mise en valeur des terres en friches et une meilleure commercialisation des produits. [...] Sur le plan industriel, l'industrie auboise a besoin de se diversifier pour corriger le déséquilibre créé par la très forte proportion de main d'œuvre féminine dans le textile et permettre le développement de centres urbains secondaires. [...] En matière d'urbanisme et de logement, les insuffisances notées au sujet de l'habitat rural se retrouvent dans les villes. [...] En matière d'enseignement enfin, la formation professionnelle et l'enseignement secondaire doivent être développés (un nouveau lycée technique d'Etat a été mis en chantier.) [...] Les quelques orientations qui viennent d'être définies doivent éviter au département de l'Aube de demeurer en marge des grands pôles industriels et commerciaux des régions du Nord et de l'Est, son isolement actuel le laissant à la lisière du grand quadrilatère hautement industrialisé de l'Europe du Nord-Ouest.) ; Doléances de la population (liaisons ferroviaires, routières et fluviales, reconstruction des ponts détruits par la guerre, construction de logements et d'établissements scolaires, demande de crédits d'Etat pour l'électrification en zone rurale,... En



## Normandie Université

regard, les réponses à ces demandes de l'administration : demandes transmises aux ministères concernés, études de faisabilité en cours.)

### - Arcis-sur-Aube

La note présente - et résume – les informations concernant la ville :

Démographie (2 816 habitants en 1962, en progression continue<sup>764</sup>.); Histoire de la ville (la cité est un centre important de la bonneterie dès le XVIII<sup>ème</sup>s. [...]); Principales activités (centre de commerce des produits agricoles. Le machinisme et les engrais ont transformé en terres à blé et à betteraves les immenses friches de cette région jadis désolée. [...]); Doléances particulières de la population de la ville (les producteurs de betteraves de la région souhaitent la construction d'une sucrerie, projet appuyé par la municipalité. Projet à propos duquel l'administration donne, en regard, sa position : cette création semble pleinement justifié. L'inscription de cette demande figure dans le plan régional « Champagne ».)

### - Bar-sur-Seine

La note présente - et résume - les informations concernant la ville :

Démographie (2 704 habitants en 1962<sup>765</sup>.); Histoire de la ville (ancien oppidum gaulois, la cité accueille des foires célèbres au Moyen-âge. [...]); Principales activités (marché rural avant tout, Bar-sur-Seine a connu une lente décadence consécutive à la crise du vignoble aubois à la fin du XIX<sup>ème</sup>s. [...] Fort heureusement, une entreprise de chaudronnerie vint s'implanter et se développer dans la ville en 1956, avec succès<sup>766</sup>. [...]); Situation politique (municipalité SFIO-Centre-gauche.); Grands hommes (Jeanne de Navarre, reine de France, épouse de Philippe le bel, née en 1272, et qui apporte la Champagne à la Couronne en 1284.); Personnalités (note sur le maire de la ville.); Circonstances de la libération de la ville (libérée, le 29 et 30 août, par les troupes américaines, suivies le 9 septembre par la 2<sup>ème</sup> Division Blindée du général Leclerc venant de Paris.): Dates et circonstances du

---

<sup>764</sup> 2 918 habitants en 2013. (Insee)

<sup>765</sup> 3 135 habitants en 2013. (Insee)

<sup>766</sup> L'usine EIC (Entreprise Industrielle de Chaudronnerie) ferme ses portes en 2008 suite à une liquidation judiciaire. Les bâtiments sont détruits en 2013. (*L'Est-Eclair*, 16/02/2013)



dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les habitants souhaitent l'extension du collège technique et la reconstruction du collège d'enseignement général. Réponse, en regard, de l'administration : ces projets, en instance à l'Administration centrale, sont en principe inscrits au titre des tranches opératoires 1963-1965 du IV<sup>ème</sup> Plan<sup>767</sup>.)

- Troyes

La note présente - et résume - les informations concernant la ville :

Démographie (68 000 habitants en 1963<sup>768</sup>. L'expansion démographique de la ville résulte moins de l'accroissement naturel de la population que de la très forte attraction économique exercée par cet ensemble urbain sur le reste du département.) ; Histoire de la ville (du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> s., les comtes de Champagne assurent à la ville une prospérité et une grandeur que les autres villes de France lui envient : c'est le temps des grandes foires, connues dans l'Europe entière. [...]) ; Principales activités (chef-lieu administratif, centre commercial, mais aussi et surtout importante cité ouvrière et industrielle : Troyes est la capitale de la bonneterie française. Le secteur emploie sur place 15 000 salariés, dont 2/3 de femmes<sup>769</sup>.) ; Situation politique (municipalité de Centre-droit.) ; Grands hommes (Chrétien de Troyes (vers 1130-vers 1185), poète et écrivain.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée du 25 au 27 août 1944 par l'Armée Patton.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 21 octobre 1944, le général de Gaulle, chef du gouvernement, en tournée d'inspection militaire dans l'Est, s'est arrêté à Troyes. En annexe : discours prononcé par le général de Gaulle à Troyes le 21 octobre 1944.) ; Doléances de la population (les habitants souhaitent la construction de logements et une rénovation urbaine approfondie. En regard, l'administration répond que la rénovation urbaine de certains quartiers de la ville est prévue au plan

---

<sup>767</sup> Le IV<sup>ème</sup> Plan (1962-1965) prévoit de moderniser en priorité les secteurs de l'hôpital, des infrastructures autoroutières, des télécommunications et de l'éducation nationale.

<sup>768</sup> 59 671 habitants en 2013. (Insee)

<sup>769</sup> Les dernières manufactures de bonneterie de la ville ferment dans les années 1970, minées par la mondialisation des échanges et les délocalisations dans le secteur du textile. (*Historiens et Géographes*, n° 405, Janvier-février 2009)



quadriennal. [...])

- Bar-sur-Aube

La note présente - et résume - les informations concernant la ville :

Démographie (5 000 habitants en 1962<sup>770</sup>.); Histoire de la ville (fief des comtes de Bar, la cité fut rattachée au Comté de Champagne dès le XI<sup>ème</sup>s., puis à la Couronne en 1284. La ville est célèbre au Moyen-âge pour ses foires, parmi les plus prospères de Champagne. [...]); Principales activités (place d'échanges pour les produits agricoles et les vins de Champagne. [...]); Situation politique (municipalité SFIO-Centre-gauche-Radicaux.); Grands hommes (Gaston Bachelard, né à Bar-sur-Aube en 1884.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 30 août 1944 par l'Armée Patton); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (les habitants se plaignent que l'abattoir de Bar-sur-Aube n'ait pas été inscrit au plan d'équipement en abattoirs. Réponse, en regard, de l'administration : cette inscription a été demandée à nouveau au ministère de l'Agriculture. [...])

- Nogent-sur-Seine

La note présente - et résume - les informations concernant la ville :

Démographie (3 780 habitants en 1962<sup>771</sup>. L'accroissement constaté depuis 1954 résulte principalement de l'implantation d'industries nouvelles.); Histoire de la ville (née à l'époque carolingienne, la cité devint place forte militaire dès le Moyen-âge. [...]); Principales activités (la ville, autrefois tournée vers la Seine et les multiples activités fluviales, s'est industrialisé au début du XX<sup>ème</sup>s. Située au cœur d'une riche région agricole (céréales, betteraves sucrières), la cité s'est dotée de silos importants qui pourraient se développer encore si, dans le cadre du IV<sup>ème</sup> plan, un port fluvial y était créé.); Situation politique (municipalité SFIO-Centre-gauche-Radicaux.); Grands hommes (Paul Dubois (1829-1905), sculpteur et peintre.);

---

<sup>770</sup> 5 080 habitants en 2013. (Insee)

<sup>771</sup> 5 955 habitants en 2013. (Insee)



Personnalités locales (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 26 août 1944 par les troupes américaines.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction de logements, l'assainissement de la ville, l'implantation d'industries nouvelles. Réponse de l'administration, en regard : plusieurs projets d'installation sont en cours.)

**- 2.6.2 : « Etablissements Marquot à Bayel »<sup>772</sup>.**

La note présente les verreries et cristallerie de Bayel, ancienne manufacture royale, propriété de la famille Marquot depuis 1853 : à partir du sable provenant de la région de Fontainebleau, l'établissement se consacre à la fabrication de toute la gamme des articles de table en verre blanc et cristal. [...] Depuis déjà de nombreuses années, l'essor de la commune de Bayel est intimement lié à celui de l'usine. 90 % des 1 361 habitants travaillent ou vivent de l'activité de la cristallerie. L'usine elle-même emploie 540 ouvriers permanents. Les usines de Bayel produisent 35 000 pièces par jour ; le quart de la production est exporté. La direction de l'établissement suit de très près les activités sociales et de loisirs intéressant son personnel et assure le logement de près de 90 % de ses ouvriers<sup>773</sup>.

**- 2.6.3 : Discours dactylographiés de Bar-sur-Aube le 27 avril 1963 et Troyes le 28 avril 1963**

Allocution du général de Gaulle à Bar-sur-Aube le 27 avril 1963 :

- ' Nous sommes un peuple uni pour se servir lui-même, non pas qu'étant Français et étant des hommes, nous n'ayons pas des opinions diverses et des activités multiples, et par conséquent des intérêts qui ne sont pas toujours convergents. Mais

---

<sup>772</sup> Visités le 25 avril par le président de la République.

<sup>773</sup> La cristallerie de Bayel éteint son dernier four en avril 2016. Les trente derniers salariés de l'usine sont licenciés. Le groupe français Daum-Haviland, dernier propriétaire de la cristallerie, avait annoncé la fermeture de l'usine un mois auparavant. (*L'Est-Eclair*, 27/04/2016)



Normandie Université

nous nous réunissons, nous nous rassemblons sur l'intérêt national. Bar-sur-Aube en donne la preuve ce matin, je la recueille et, encore une fois, je vous en remercie [...] '.

Allocution du général de Gaulle à Troyes le 28 avril 1963 :

- ' Si nous n'étions pas entre Français, voulant l'être, assurés de l'être et aimant l'être, nous ne serions pas ensemble aujourd'hui. Nous le sommes : c'est donc qu'il y a bel et bien un peuple français, un grand peuple français [...] '.

- **2.6.4 : Une brochure** est présentée à titre d'information sur la ville de Bar-sur-Seine : Roizard Pierre, *Les journées d'août 1944 à Bar-sur-Seine*, Bar-sur-Seine, Editions de l'Union, 1960, 39 p.

- **2.6.5 : « Corps préfectoral ».**

Le sous-dossier contient les notices biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires...) du préfet de l'Aube, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, du sous-préfet de Nogent-sur-Seine et du sous-préfet de Bar-sur-Aube.

- **2.6.6 : « Parlementaires ».**

Le sous-dossier contient les notices biographiques (date et lieu de naissance, situation de famille, profession, mandats électifs, professionnels ou syndicaux, rappel de la carrière, tendance politique) du député-maire de Troyes et président du conseil général, des deux autres députés de l'Aube et des deux sénateurs du département.

- **2.6.7 : « Maires des villes visitées ».**

Le sous-dossier contient les notices biographiques (nom, prénom, date et lieu de naissance, situation de famille, profession, mandats électifs, professionnels ou





syndicaux, rappel de la carrière, tendance politique) du maire de Bar-sur-Aube, du maire de Bar-sur-Seine, de celui d'Arcis-sur-Aube et du maire de Nogent-sur-Seine.

**- 2.6.8 : « Autres personnalités ».**

Le sous-dossier contient les notices biographiques (nom, prénom, date et lieu de naissance, situation de famille, profession, mandats électifs, professionnels ou syndicaux, rappel de la carrière, tendance politique) de deux conseillers locaux du Conseil Economique et Social et d'un représentant local du patronat.

**- 2.7 : « Note sur la situation économique et sociale dans les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne et de l'Aube ».**

Le dossier contient une note à l'attention du général de Gaulle, émanant des services de la Présidence de la République, datée du 9 avril 1963.

Elle a pour objet la situation économique et sociale dans les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute Marne et de l'Aube :

La note, établie à partir des documents fournis par les préfets et les ministres compétents, examine successivement la situation de l'agriculture, de l'industrie, des transports et du tourisme des quatre départements de Champagne-Ardenne.

Des éléments d'informations sont donnés concernant la démographie de Champagne-Ardenne (1 238 000 habitants en 1962, contre 1 088 000 en 1946<sup>774</sup> : l'expansion économique a correspondu au renouveau démographique.) Concernant l'agriculture, la production viticole a toujours compté parmi les grandes richesses de la Champagne, le vignoble se répartit sur trois départements, Aisne, Aube et Marne. [...] La production céréalière et betteravière de la plaine crayeuse a connu un grand essor. L'emploi d'engrais joints à la mécanisation font de la Champagne une région productrice de premier plan. [...] Un exode rural important persiste encore actuellement. La politique gouvernementale vise à redonner à la Champagne sa

---

<sup>774</sup> 1 339 270 habitants en 2012. (Insee)



prospérité et une nouvelle vitalité. Il convient de poursuivre l'effort de rénovation entrepris et de pallier les faiblesses existantes, par l'amélioration du capital foncier et des structures agricoles : défrichement et remembrement (110 000 ha ont déjà été remembrés dans la Marne, 150 000 ha. dans les Ardennes, 80 000 ha. dans l'Aube et 60 000 en Haute-Marne.) Mais aussi par l'équipement des exploitations, même si l'équipement individuel, mécanisation et motorisation, a beaucoup progressé. [...] Concernant l'industrie, les quatre départements de la région Champagne-Ardenne sont des centres traditionnels d'industrialisation, bien qu'ils soient totalement dépourvus de ressources énergétiques. Ils emploient dans l'industrie 39 % de la population active<sup>775</sup>, moyenne supérieure à celle de l'ensemble de la France, 35,6 %<sup>776</sup>. [...] Plus encore que dans l'agriculture, le potentiel humain est insuffisant quantitativement et qualitativement. Compte tenu des implantations nouvelles déjà commencées dans l'industrie, les transports et le commerce, un déficit de main d'œuvre d'environ 9 000 unités devrait apparaître à la fin de 1965. Ce déficit risque d'être aggravé par la persistance d'une importante émigration qui touche essentiellement l'élément jeune de la population. [...] L'insuffisance quantitative se complique d'une insuffisance qualitative tenant à la pénurie des moyens d'éducation, particulièrement sensible pour les enseignements secondaires et techniques. [...]

Le plan de développement économique et social de la région Champagne-Ardenne propose comme objectif à l'action gouvernemental et aux initiatives professionnelles, un double effort de densification et de valorisation de l'économie et du peuplement devant se traduire par les actions suivantes :

- Assurer la formation intellectuelle et professionnelle des jeunes. La création de l'université de Reims revêt dans cette perspective une importance considérable.<sup>777</sup> [...] Des créations ou des extensions d'établissements de l'enseignement secondaire ou technique sont également prévues.

- Agir de façon concertée pour l'aménagement urbain et accélérer le rythme de

---

<sup>775</sup> 29,9 % de la population active en 2006 en Champagne-Ardenne. (Chambre de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne, 2007)

<sup>776</sup> 14,1 % des actifs en 2008 au plan national, 21,5 % des actifs avec le secteur de la construction. (Encyclopédie Larousse, 2015)

<sup>777</sup> L'université de Reims ouvre ses portes en 1967.



la construction de logements. [...]

- Lieu de passage obligé entre la région parisienne, l'Est et le Nord de la France, la Champagne dispose d'un réseau de communication important et varié. Toutefois ce dernier apparaît dès à présent insuffisant en face d'un trafic sans cesse plus dense et appelé à se développer encore à l'avenir. [...]

- Favoriser le tourisme : l'amélioration de l'infrastructure des voies de communication régionales, l'aboutissement dans un avenir peut-être relativement proche de certains projets dont la Champagne devrait indirectement bénéficier (tunnel sous le Mont-Blanc<sup>778</sup>, liaison France-Grande-Bretagne<sup>779</sup>) joints au grand mouvement d'extension des loisirs qui caractérise notre époque, devraient permettre le développement et la diversification des fonctions touristiques de cette région. La première condition d'un véritable progrès en ce domaine est liée à la modernisation et au développement de l'équipement hôtelier qui est généralement insuffisant et plus souvent encore vétuste et inadapté. [...] Différents équipements collectifs sont prévus ou en cours de réalisation (plans d'eau, baignades, aménagements d'itinéraires touristiques...) Une mention spéciale s'impose pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine immobilier du vieux Troyes, qui devrait constituer un pôle d'attraction de premier ordre en France.

L'insertion de la Champagne dans les zones de fortes densités démographiques et économique apparaît comme un facteur important de l'unité nationale.

### **- 2.8 : « Doléances de la population ».**

Le dossier reprend, pour les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne et l'Aube les doléances précédemment exprimées par les population accompagnées, en regard, des réponses et positions de l'administration.

Pour les Ardennes, une lettre du député UNR de la circonscription, datée du 18

---

<sup>778</sup> Inauguré en 1965.

<sup>779</sup> Le tunnel sous la Manche est ouvert à la circulation en 1994.



Normandie Université

mars 1963<sup>780</sup> et à en-tête de l'Assemblée nationale, accompagne un feuillet de 7 pages reprenant les besoins du département (modernisation des voies de communication routières et fluviales, meilleure considération de la part de l'administration centrale<sup>781</sup>) et présente les personnalités locales.

### **-2.9 : « Comptes du voyage et cadeaux ».**

Un feuillet unique, daté du 30 avril 1963, dresse les comptes du voyage quant aux pourboires et cadeaux : 160 000 francs de pourboires<sup>782</sup> (Ardennes : 30 000, Marne : 30 000, Aube : 30 000, SNCF : 70 000) sur les 300 000 francs alloués.

Des boîtes à cigarettes ont été offertes aux préfets des Ardennes, de la Marne et de l'Aube, ainsi qu'aux sous-préfets de Saint-Dizier, Langres et Bar-sur-Aube. Une montre-pendule a été offerte au préfet de la Haute-Marne.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 78 consacré au voyage en en Champagne-Ardenne d'avril 1963 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>780</sup> « Mon Général, Au cours des entretiens que nous aurons à Sedan ou à Mézières, je ne voudrais pas vous importuner avec une somme trop compacte de doléances. C'est pourquoi je me permets de vous soumettre un aperçu des mesures qui me paraissent les plus urgentes pour donner aux Ardennes la part qu'elles méritent dans cet avenir que, derrière vous, nous préparons, Fidèlement, R. Noiret ».

<sup>781</sup> « Ce dont nous avons besoin c'est d'arracher de l'esprit des administrations centrales cette notion périmée d'une région difficile au climat rude dont les bois sont des repaires pour les bêtes sauvages et dont la population, habitué aux difficultés, peut se contenter d'un classement en dernière urgence dans un programme national d'équipement ».

<sup>782</sup> Soit 2 231 euros valeur 2015. (Insee)



Normandie Université

**19 - Voyage des 12-16 juin 1963 :  
Poitou-Charentes.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 604
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 80 Page 607



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 12-16 juin 1963, voyage présidentiel en Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne<sup>783</sup>.**

Le 12 juin, le président de la République atterrit à Cognac, où il est accueilli par le député Félix Gaillard. Il prononce un discours place François-Ier. Il gagne ensuite Roumazières par le train, puis Confolens par la route via Ansac. A Confolens, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville puis se rend à Angoulême via Saint-Claud, Chasseneuil, où il préside une cérémonie au monument à la Résistance du Sud-Ouest, Taponnat, La Rochefoucauld, Ruelle et l'Isle-d'Espagnac. A Angoulême, il prononce un discours place Bouillaud.

Le 13, le chef de l'Etat gagne Jonzac, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via La Couronne, Barbezieux, Saint-Ciers-Champagne et Meux. Il se rend ensuite à Pons via Clam, Marignac et Avy et de Pons à Royan par le train. A Royan, il prononce un discours sur l'esplanade du front de mer, puis repart pour Rochefort où il prononce un discours place Colbert, via Saint-Sulpice-de-Royan, l'Eguille, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Agnant et Tonnay-Charente. De Rochefort, le

---

<sup>783</sup> « A Jonzac, le maire, s'adressant au général de Gaulle, lui dit :

- ' Monsieur le président, cela fait trois cents ans qu'un chef d'Etat français n'est pas venu à Jonzac. Auparavant, la ville en avait vu trois : Henri IV, Louis XIII et Louis XIV '.

- 'Et que diable était venu faire ici Louis XIV ?'

- 'Et bien, il allait se marier à Saint-Jean-de-Luz. Il a fait halte ici pour passer la nuit. Il a même mangé des perdreaux, et il les a trouvés délicieux...'

- 'Ah ! bien sûr ! Il ne pouvait pas ne pas les trouver bons ; il allait se marier : il était optimiste... ' »

A Jonzac, 13 juin 1963, *Le Figaro*, 14 juin 1963.

« Votre église est un bien, non seulement français, mais européen. Il faut parler de l'Europe, y penser et la faire. Cela se fait peu à peu, par la foi française dans la réalité, l'ardeur et la passion ».

A Saint-Savin, 16 juin 1963, *Le Figaro*, 17 juin 1963.



Normandie Université

Général repart pour La Rochelle où il prononce un discours place de Verdun, via Châtelailon et Angoulins.

Le 14 juin, le président de la République gagne Saintes où il prononce un discours place du Palais-de-Justice, via Aytré, Croix-Chapeau, Surgères, Vandre, Tonny-Boutonne, Saint-Savinien et Saint-Vaize. De là, le Général se rend à Saint-Jean-d'Angély où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via Vénérand, Saint-Hilaire et Asnières. Il gagne ensuite Niort, via Les Eglises-d'Agenteuil, Aulnay, La Villedieu, Brioux, Melle, Beaussais, La Mothe-Saint-Heray, Nanteuil et Saint-Maixent. A Niort, il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville.

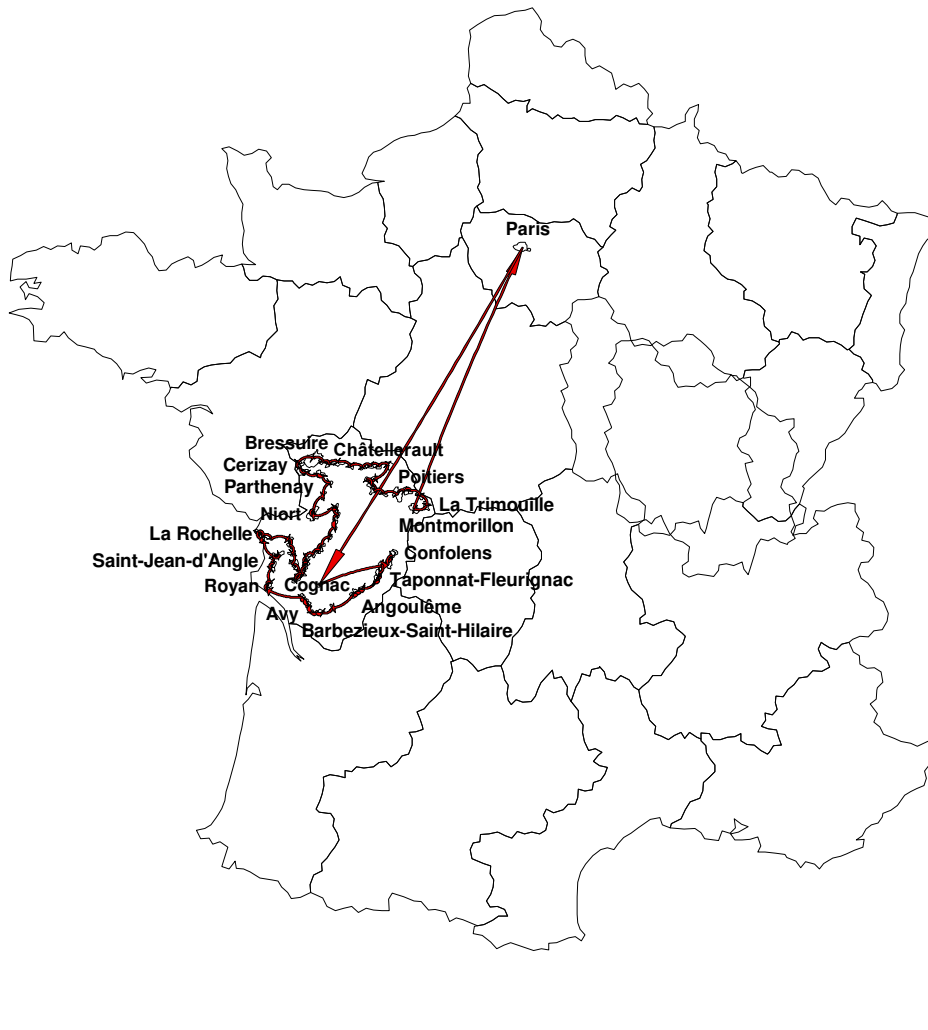
Le 15, le général de Gaulle se rend à Parthenay où il prononce un discours place du Drapeau, via Echiré et Mazières-en-Gâtine. Il repart ensuite pour Bressuire, où il prononce un discours place Notre-Dame, via Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Clessé, Moncoutant, La Forêt-sur-Sèvre et Cerizay. Il gagne ensuite Châtellerauld où il est accueilli par le député-maire et où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville, via Faye-l'Abbesse, Boussais, Airvault, La Grimaudière, Mirebeau, Lencloître et Scorbé-Claivaux. Il regagne enfin Poitiers où il prononce un discours place d'Armes, via Jaunay-Clan, Neuville-de-Poitou et Migné-Auxances.

Le 16, le chef de l'Etat assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Poitiers, puis se rend à Montmorillon où il prononce un discours place du Maréchal-Leclerc, via Saint-Julien-l'Ars, Chauvigny, Paizay-le-Sec, Saint-Savin, Béthines et La Trimouille. De Montmorillon, le président de la République regagne Paris par le train.





Normandie Université



**Voyage en Poitou-Charentes des 12-16 juin 1963.**



### **3. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 80.**

Le carton AC 80 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce dix-neuvième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage : Itinéraires et horaires ».**
- **2.2 : « Discours et thèmes de discours ».**
  - **2.2.1 : « Thèmes de discours ».**
    - **2.2.1.1 : « Thèmes généraux ».**
    - **2.2.1.2 : « Thèmes locaux ».**
    - **2.2.2 : « Discours et allocutions ».**
- **2.3 : « Situation économique et sociale dans les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne ».**
- **2.4 : « Vienne ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Notices individuelles ».**
- **2.5 : « Deux-Sèvres ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.5.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**
  - **2.5.5 : « Autres personnalités ».**
- **2.6 : « Charente-Maritime ».**
  - **2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.6.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.6.4 : « Maires des villes visitées ».**
- **2.7 : « Charente ».**



Normandie Université

- **2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
- **2.7.2 : « Corps préfectoral ».**
- **2.7.3 : « Parlementaires ».**
- **2.7.4 : « Maires des villes visitées ».**
- **2.7.5 : « Autres personnalités ».**



Normandie Université

### **- 2.1 : « Programme du voyage : Itinéraires et horaires ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne du 12 au 16 juin 1963, sous la forme d'un petit et d'un grand formats brochés, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

En annexes sont précisées la composition des cortèges automobiles et la liste nominative des occupants des voitures du cortège officiel. Il est à noter que lors de ce dix-neuvième voyage, une « voiture technique de la RTF » est accréditée dans le cortège automobile officiel, ainsi que « sept voitures réservées à la presse écrite accréditée ».

De même sont précisés les noms des personnalités invitées aux différents déjeuners et dîners officiels donnés en préfecture ou sous-préfecture au cours du voyage.

### **- 2.2 : « Discours et thèmes de discours ».**

Le sous-dossier contient sous forme de notes dactylographiées les thèmes généraux et les thèmes locaux - par départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne - proposés pour les allocutions du Général au cours de son voyage officiel. Ils sont rédigés et signés par Gilbert Pérol<sup>784</sup>.

Le sous-dossier contient également les feuillets ronéotypés des discours du président de la République à Angoulême le 12 juin (19 heures), à Confolens (15h45) et à Cognac (12 heures) le même jour, le discours prononcé à Rochefort le 13 juin ainsi qu'à La Rochelle et à Jonzac le même jour, le discours prononcé à Saintes le 14 juin ainsi qu'à Saint-Jean-d'Angély et à Niort le même jour, le discours prononcé à Bressuire le 15 juin, ainsi qu'à Parthenay, Châtelleraut et Poitiers le même jour.

---

<sup>784</sup> Gilbert Pérol (1926-1995), chef des services de presse de l'Elysée de 1962 à 1967.



**- 2.2.1 : « Thèmes de discours ».**

**- 2.2.1.1 : « Thèmes généraux ».**

La note dactylographiée de Gilbert Pérol traite d'abord de « la France et l'Europe ».

Il rappelle la position de la France à l'égard de l'Europe et du Marché Commun<sup>785</sup> : la France est résolument européenne. En défendant l'intégrité du Traité de Rome<sup>786</sup> et en s'opposant à toute dilution de l'Europe des Six dans un ensemble flou, elle a rendu service à l'Europe et sauvé les chances d'une authentique Europe unie. [...] Il est bon que l'Europe soit une idée-force mais elle ne doit pas sombrer dans une idéologie fumeuse, sans prise directe sur la réalité. [...] La France est fidèle à l'Alliance Atlantique mais elle entend y être à sa vraie place. La défense du monde libre face à la menace venue de l'Est est un des aspects essentiels de sa politique. [...] La France n'a pas les mêmes moyens que ceux qu'il est convenu d'appeler les « Deux Grands ». Mais, plus que jamais, elle a conscience d'être une grande puissance, avec ses droits et ses responsabilités propres. C'est pour cette raison qu'elle doit rester maîtresse de sa défense nationale. La politique de la force de frappe - qu'il vaut mieux appeler force de dissuasion - n'a pas d'autre sens : la France, c'est-à-dire le peuple français, ne veut pas que l'on puisse disposer de lui-même. [...]

Gilbert Pérol revient ensuite sur le thème de « la France et la décolonisation » :

A présent que s'apaisent les séquelles de la guerre d'Algérie, il est permis de porter un jugement sur la manière dont la France a mené et réussi l'opération de décolonisation. Il paraît important de souligner que le désengagement de la France ne signifie pas désintérêt : au contraire la France, plus que jamais, est décidée à aider ses anciennes colonies, dans le cadre de sa politique générale d'aide aux pays en voie de

---

<sup>785</sup> En janvier 1963, cinq mois avant le voyage en Poitou-Charentes, le général de Gaulle a opposé son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, en partie à cause d'achoppements sur les négociations agricoles, en partie à cause de la proximité du Royaume-Uni avec les USA. (Conférence de presse présidentielle au Palais de l'Élysée du 14 janvier 1963.)

<sup>786</sup> Signé en 1957, le Traité de Rome fonde la Communauté Economique Européenne. Il institue le Marché Commun européen.



développement. [...] Les Français peuvent être fiers de leur œuvre coloniale qui a été réalisée dans l'honneur et pour le bien des populations colonisées. C'est l'évolution générale du monde, le changement des idées et des mœurs, qui rendaient nécessaire la remise aux peuples d'outre-mer de la conduite de leur destin. [...] En émancipant ses anciennes colonies, la France n'a entendu, en aucune façon, les abandonner. Elle continue à leur apporter son aide dans le cadre de la politique dite de coopération. Cette aide revêt de multiples formes : aide financière, aide économique, assistance technique, coopération culturelle et coopération militaire. La France poursuit outre-mer une immense entreprise de solidarité humaine : suivant la trace de leurs aînés, des milliers de jeunes Français vont apporter aux peuples nouvellement indépendants le concours de notre culture et de notre technique. Cette action de la France ne se limite pas à ses anciennes colonies mais s'exerce, plus largement, en faveur de tous les pays en voie de développement. La France est disposée, dans toute la mesure de ses moyens, à participer à l'œuvre de solidarité internationale en faveur de ces pays en quête de progrès. Elle peut d'autant mieux le faire qu'elle a les mains libres et ne demande rien à personne, que sa prospérité économique et financière augmente, que son expansion démographique lui permettra prochainement de disposer de davantage d'hommes pour répondre à la demande croissante de techniciens et d'enseignants qui lui est adressée. En chargeant une commission spécialisée (Commission Jeanneney<sup>787</sup>) de lui faire rapport<sup>788</sup> sur les possibilités françaises en ce domaine, le gouvernement français a eu le souci d'élaborer une politique d'ensemble d'aide au pays en voie de développement. La politique de coopération doit être comprise non comme une séquelle de notre passé colonial, mais comme l'amorce d'une politique d'avenir conforme au génie de la France et à la conception qu'elle se fait de son rôle de grande puissance.

L'auteur de la note traite ensuite de « l'expansion économique et du progrès social » :

Il s'agit pour l'auteur de souligner que la France est en pleine expansion, et que

---

<sup>787</sup> Jean-Marcel Jeanneney (1910-2010) sera plusieurs fois ministre sous la V<sup>ème</sup> république.

<sup>788</sup> Il sera publié en janvier 1964 par la Documentation française : Rapport Jean-Marcel Jeanneney, président de la Commission d'étude de la politique de coopération avec les pays en voie de développement : *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*.



cette prospérité nationale doit profiter à tous les secteurs de la province française. [...] De même qu'il faut s'efforcer de faire aller de pair progrès économique et justice sociale, il faut tendre à ce que l'accroissement de la prospérité nationale s'accompagne d'un développement harmonieux des différentes parties du pays. [...] La véritable démocratie consiste aujourd'hui à ce que tous les hommes responsables prennent part à l'œuvre de progrès économique et social.

**- 2.2.1.2 : « Thèmes locaux ».**

Egalement signée par Gilbert Perol, la note se décline ensuite en fiches par département :

Pour la Charente, l'auteur rappelle le contraste agricole dans ce département, à l'image de ce qui se passe pour toute l'agriculture française, entre les activités agricoles riches, techniquement et commercialement bien organisées (cognac, beurre) et l'agriculture traditionnelle, techniquement et commercialement en retard. Il faut insister sur la nécessité pour l'agriculture française de se moderniser et de devenir compétitive dans le cadre du Marché Commun qui lui offre une chance nouvelle. L'agriculture française, restée trop longtemps sur la défensive et tournée vers le marché intérieur, doit présenter désormais un caractère dynamique et exportateur. [...]

En Charente-Maritime, Gilbert Pérol propose d'insister sur le problème des créations d'emplois : le succès même de la politique démographique réalisée à la Libération pose aujourd'hui aux familles françaises le problème de l'avenir de leurs enfants. Il convient de souligner que ce problème ne peut être résolu que dans l'expansion et qu'il faut veiller à une répartition harmonieuse des nouveaux emplois sur le plan régional. La montée de jeunes générations nombreuses soulève de nombreux problèmes dans le domaine des constructions scolaires, du logement, de l'emploi, mais il faut s'en féliciter car c'est une source de richesses pour notre pays. [...]

Pour les Deux-Sèvres, l'auteur insiste sur la nécessaire modernisation de l'agriculture. Les exploitants français doivent rompre avec l'état d'esprit protectionniste qui fut le leur depuis le XIX<sup>ème</sup>s. et s'orienter vers le marché



extérieur. [...]

Pour la Vienne, Gilbert Pérol propose d'évoquer l'industrialisation du département, qui donne l'exemple d'une région à tradition agricoles qui renouvelle et étend son potentiel industriel. Il convient de rappeler que la France doit orienter vers l'industrie une part plus importante de sa main d'œuvre. En effet, l'agriculture a de moins en moins besoin de travailleurs, en raison de la modernisation des techniques culturales et parce que la hausse du niveau de vie rural exige une augmentation de la surface des exploitations. [...]

### - 2.2.2 : « Discours et allocutions ».

Le sous-dossier contient les feuillets ronéotypés des discours du président de la République à Angoulême le 12 juin (à 19 heures), à Confolens (à 15h45) et à Cognac (à 12 heures) le même jour, le discours prononcé à Rochefort le 13 juin ainsi qu'à La Rochelle et à Jonzac le même jour, le discours prononcé à Saintes le 14 juin ainsi qu'à Saint-Jean-d'Angély et à Niort le même jour, le discours prononcé à Bressuire le 15 juin, ainsi qu'à Parthenay, Châtellerauld et Poitiers le même jour.

Il est intéressant de noter que le président de la République reprend dans ses allocutions certains thèmes proposés par Gilbert Pérol. C'est le cas à Rochefort, le 13 juin 1963, à propos de l'aide aux pays en développement :

- ' Il a fallu et il faut encore qu'à l'égard d'un grand nombre de peuples, en particulier de peuples africains que nous avons naguère colonisés, d'ailleurs souvent à leur avantage, qu'à l'égard de ces peuples là, dans l'époque moderne, nous ayons su et nous sachions remplacer cette colonisation aujourd'hui périmée par une coopération moderne. Cela aussi, par raison, nous avons su le faire, et, par raison, nous continuons de la faire. A l'égard de certains territoires, notamment de l'Algérie, cela n'a pas été sans grand mérite de la part du peuple français. [...] De cette France, le monde a besoin. Ce fut toujours le cas, mais ça l'est en notre époque plus peut-être qu'en aucune autre. Il y a de grands problèmes mondiaux devant les hommes de notre terre et, pour la première fois dans l'histoire de notre humanité, ces problèmes là leur sont communs à tous ; Il faut qu'ils sachent les résoudre tous ensemble. [...] Il





Normandie Université

y a la nécessité pour tous les hommes de porter aide quand ils en ont les moyens à deux milliards de leurs semblables qui, sur cette terre, ne sont pas encore, et de loin, sortis de la faim et de la misère. Des pays qui en ont les moyens, et nous sommes de ceux-là, doivent aider cette partie moins heureuse, plus malheureuse de notre humanité à se développer. La paix, l'Europe, l'aide à ceux qui en ont besoin : voilà les grandes tâches des hommes d'aujourd'hui et voilà par conséquent à quoi la France a le devoir de contribuer de toute sa force et de tout son génie. C'est d'ailleurs conforme à sa vocation, de siècle en siècle, c'est ce qu'elle a toujours fait, c'est ce qu'elle doit faire aujourd'hui, bien rassemblée, en plein essor et résolue comme elle est. Pour tout cela, mes chers compatriotes de La Rochelle, qui ne conçoit qu'il est indispensable à notre peuple de ne pas retourner à ces divisions, à ces querelles, et que jamais la cohésion nationale n'a été plus nécessaire ? Ah bien ce soir, La Rochelle, vous en avez donné un témoignage magnifique '.

C'est encore le cas dans le discours prononcé à Saintes le 14 juin :

- ' C'est une immense tâche que nous avons commencé d'accomplir et qui est devant nous. [...] Au dehors, il faut jouer notre rôle, notre rôle de France, c'est-à-dire d'un pays qui, depuis son origine, a toujours servi la cause de l'homme et qui la sert encore aujourd'hui. Et il y a fort à faire pour servir cette cause là à travers le monde ! Deux milliards de nos semblables sont, comme on dit, sous-développés et doivent être par conséquent aidés par ceux qui en ont les moyens. [...] Maintenir la paix, aider les hommes qui ont faim dans le monde, voilà la tâche essentielle qui est celle de la France. [...] A Saintes, ce matin, vous avez démontré, par votre présence autour de moi, votre volonté d'unité, de cohésion '.

C'est de nouveau le cas le même jour, à Saint-Jean-d'Angély :

- ' La France doit participer à l'immense effort de développement des pays qui ont faim. Il y a deux milliards d'hommes qui se trouvent encore aujourd'hui dans la misère et il est indispensable que les peuples qui en ont les moyens - et nous en sommes - aident leurs semblables partout à s'élever à leur tour et à acquérir des conditions de vie dignes et acceptables. Nous sommes en train d'y participer, je dirais même que nous tenons la tête dans cet effort là car pour ce que l'on fait en



Normandie Université

faveur des peuples de moindre développement, il n'y a pas de pays qui fasse autant par rapport à ce que possèdent ses habitants en moyenne, il n'y a pas de pays qui fasse autant que la France et nous donnons d'ailleurs en Afrique en particulier à cet égard un exemple vraiment unique '.

Ainsi qu'à Niort, le 14 juin, toujours :

- ' Il y a un grand devoir : le développement des peuples du monde qui ne sont pas aussi développés que nous. La France, à cet égard, a fait son devoir. Je dirais même qu'elle l'a fait d'une manière exemplaire. Il n'y a pas un peuple du monde - par rapport aux moyens que chaque citoyen possède, autrement dit au revenu national - qui fasse ce grand devoir autant que la France. Elle le fait, surtout, bien entendu, dans les pays qui, hier encore, étaient colonisés par elle - quelquefois d'ailleurs un peu à leur avantage - mais chez lesquels elle a changé volontairement, délibérément, sciemment cette colonisation périmée en un système de coopération moderne. La France est en train d'accomplir en Afrique, Algérie comprise, une immense tâche dont, sans aucun doute, l'histoire parlera, et dont je suis convaincu qu'elle réussira non seulement au profit des ces peuples-là, mais aussi au profit du nôtre et, dans tous les cas, au profit de tous les hommes de la terre. Mes chers compatriotes de Niort, je vous ai dit ce qu'était le grand devoir de la France d'aujourd'hui et vous savez comme moi que, pour l'accomplir, la voie qui serait celle des disputes, des querelles, des crises d'hier ou d'avant-hier, n'y mènerait certainement pas. Vous savez comme moi qu'il faut que nous restions un peuple uni'.

Le Général reprend le même thème le lendemain, 15 juin, à Châtellerault :

- ' Nous devons nous mettre ensemble pour l'action humaine à travers l'univers. Il y a dans le monde, vous le savez, deux milliards d'hommes, à l'heure qu'il est, qui ne mangent pas à leur faim. Comment y aurait-il la paix, comment y aurait-il le développement raisonnable et durable pour qui que ce soit si cette plaie n'était pas guérie, et comment l'est-elle sinon par le long effort des pays qui en ont les moyens ? Notre pays est l'un de ceux-là ; et d'ailleurs, à cet égard, nous n'avons rien à nous reprocher, bien au contraire : nous sommes de tous peuples du monde



Normandie Université

celui qui, par rapport aux moyens que nous avons, fait le plus pour les pays qui ont besoin de développement '. (Applaudissements.)

Et à Poitiers, le même jour :

- ' Quand on est la France, on ne l'est pas seulement pour soi : on est la France aussi pour le monde. Notre pays a, depuis toujours, une grande vocation humaine. Il a été, de siècle en siècle, le champion de la cause de l'homme, de sa liberté, de sa dignité et, quelquefois, pour soutenir cette cause-là, il a souffert jusque dans ses moelles, dans sa profondeur. Aujourd'hui il se trouve que, sur notre terre, la cause de l'homme est unique. Le monde est devenu si petit, relativement à ce qu'il fut, que le progrès est la même chose pour tout les hommes de la terre ; la paix, la même chose pour eux tous, comme la liberté et la dignité. Par conséquent, cette cause de l'homme est devenue mondiale. Eh bien la France, à mesure qu'elle recouvre ses moyens, sa puissance, sa valeur, son influence, la France en est un des principaux artisans. [...] La France aide à tirer de la misère, de la faim, du malheur, les deux milliards d'hommes de la terre qui ne mangent pas à leur faim et je dirai ici, comme partout, que notre pays peut s'enorgueillir d'être, dans le monde, celui de tous qui fournit le plus, pour cette grande tâche humaine, par rapport à ses ressources. Oui, il n'y a pas une nation sur la terre qui, relativement à ses moyens, donne davantage que la France pour aider d'autres peuples à trouver leur essor et leur dignité. Naturellement, c'est surtout en Afrique que nous appliquons nos moyens à cet égard, et, non sans mérite, non quelquefois sans chagrin et même non sans quelque déchirement, nous avons su transformer ce qui était naguère notre colonisation, aujourd'hui périmée, bien qu'elle ait beaucoup servie à ceux chez qui nous l'avions portée, en une coopération moderne. C'est là une grande réussite française et, du même coup, une grande réussite humaine entre notre pays et un grand nombre d'Etats de l'Afrique qui ont, avec notre concours, notre consentement, notre aide, pris la libre disposition d'eux-mêmes, et qui assument la responsabilité de leur destin. Il s'établit, entre la France et ces peuples-là, un réseau nouveau de rapports économiques, culturels, humains, dans lesquels, j'en suis sûr, tout le monde trouvera son compte, à commencer par la France elle-même. Car la France n'a jamais rien à perdre à être fidèle à sa vocation '.



**- 2.3 : « Situation économique et sociale dans les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne ».**

La note émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 6 juin 1963 et signée par Pierre Marien<sup>789</sup>.

Il est précisé, en remarque préliminaire, qu'elle a été établie à partir des documents fournis par les préfets d'une part et par les ministres compétents d'autre part, pour chacune des activités économiques considérées.

La note traite d'abord de la situation de l'agriculture dans les quatre départements formant la région Poitou-Charentes.

Le secteur agricole, complété en Charente-Maritime par la pêche et la conchyliculture, représente l'activité dominante des quatre départements. Ainsi, l'agriculture emploie 53 % de la population active dans les Deux-Sèvres<sup>790</sup>, contre une moyenne nationale de 27,6 %<sup>791</sup>. Le climat atlantique a imposé l'élevage comme vocation dominante pour l'agriculture régionale. [...]

Dans cette région comme dans beaucoup de provinces françaises, l'insuffisance du revenu agricole apparaît d'abord liée au caractère archaïque des conditions de production. L'exploitation reste de dimensions trop petites : les récentes dispositions gouvernementales favorisent une concentration par l'intermédiaire des prêts et des subventions du Fonds d'Action Sociale pour l'Amélioration des Structures Agricoles<sup>792</sup>. Les progrès marqués pendant les dernières années devraient donc s'accroître ; les services de l'agriculture prévoient la disparition de 20 % des exploitations en Charente-Maritime d'ici 15 ans<sup>793</sup>. Le remembrement est en bonne voie et pourrait être accéléré par une augmentation des crédits. [...] La formation professionnelle des jeunes agriculteurs doit être encouragée par la création de

---

<sup>789</sup> Pierre Marien, chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République, en charge des Affaires intérieures du 2 mars 1960 au 1<sup>er</sup> septembre 1963.

<sup>790</sup> 2,2 % de la population active des Deux-Sèvres en 2013. (Insee)

<sup>791</sup> En 2014, la profession agricole occupe 1,9 % de la population active française. (Insee)

<sup>792</sup> Le fonds est supprimé le 1<sup>er</sup> janvier 1990.

<sup>793</sup> Un mouvement qui se poursuit : avec 7 367 exploitations dénombrées en 2010 en Charente-Maritime, c'est un recul de 26 % du nombre d'exploitations qui est constaté dans le département depuis 2000. (Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, 08/2016)



nouveaux établissements d'enseignement. [...] La modernisation des entreprises agricoles, tout en favorisant l'élévation des rendements et des niveaux de vie, ne créera pratiquement aucun emploi nouveau. La mécanisation et la réduction des exploitations impliquent, au contraire, une réduction du nombre des emplois disponibles. Diverses mesures sont envisagées pour créer de nouveaux emplois agricoles : développement des cultures intensives employant beaucoup de main d'œuvre (extension du vignoble de Cognac) et mise en valeur de nouvelles terres (assainissement des marais de l'ouest de la région : des travaux sont actuellement en cours sur le marais poitevin<sup>794</sup>. [...]) Ces mesures ne pourront qu'atténuer et ne régleront pas le problème du sous-emploi de la population rurale. La restructuration des exploitations agricoles permettra d'ajuster les productions, les rendements et le niveau de vie du monde paysan aux conditions de notre temps. Toutefois, le passage important de jeunes ruraux dans l'industrie ou le secteur tertiaire demeurera, ici comme dans beaucoup d'autres provinces, une donnée essentielle de la situation économique et sociale régionale.

La note traite ensuite du secteur industriel en Poitou-Charentes.

Les quatre départements sont très peu industrialisés. Les entreprises y sont de dimensions restreintes et de caractère local. [...] L'absence de toute ressource énergétique sur place et l'éloignement des grands centres de consommation ont compromis l'essor industriel de la région. En outre, les Deux-Sèvres et plus encore la Charente-Maritime sont reliées très imparfaitement aux grands axes de communication. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le développement de l'industrialisation est le seul moyen de résoudre le problème posé par l'augmentation de la population, tout spécialement dans les villes où l'afflux des populations rurales, délaissant une terre qui ne peut assurer leur subsistance, s'ajoute aux effets du renouveau démographique.

L'insuffisance des emplois industriels, particulièrement grave en ce qui concerne la main d'œuvre féminine, entretient la faiblesse des revenus et des niveaux de vies. [...] Dans ces conditions, un fort courant d'émigration, principalement vers

---

<sup>794</sup> Le marais poitevin sera finalement protégé. Il est classé Parc Naturel Régional en janvier 1979.



l'agglomération parisienne, reste l'indispensable exutoire. [...]

Sur la base du programme d'action régionale établi en 1957, se proposant d'attirer de nouvelles industries en Poitou-Charentes, diverses mesures ont été prises depuis cette date en vue de densifier les implantations industrielles : développement des ressources énergétiques (approvisionnement avec le gaz de Lacq des agglomérations importantes de la région, renforcement du réseau électrique) et aides de l'Etat à l'industrialisation (primes spéciales d'équipement, prêts du Fonds de développement économique et sociale.) Dans le même temps, la plupart des villes de la région aménagent des zones industrielles (Angoulême, La Rochelle, etc...) [...]

La note revient enfin sur les objectifs de l'action gouvernementale pour la région Poitou-Charentes.

L'auteur insiste d'abord sur l'importance de la formation intellectuelle et professionnelle. En effet, les départements de la région sont tous sous-scolarisés, qu'il s'agisse de l'enseignement secondaire ou supérieur.

L'existence de l'université de Poitiers constitue néanmoins pour la région, et avant tout pour le département de la Vienne, un atout considérable. De nombreuses extensions et agrandissements sont prévus. L'université, qui accueillait 3 000 étudiants en 1957, devrait pouvoir en recevoir 15 000 en 1965<sup>795</sup>. [...]

L'auteur de la note traite ensuite de la question des infrastructures et des transports : la construction de l'autoroute Paris-Poitiers-Bordeaux intéresse au plus haut point les départements de la Vienne et de la Charente qui voient dans cette liaison rapide vers Paris un stimulant de la décentralisation industrielle<sup>796</sup>. Des travaux sont également souhaités pour la bordure littorale, coupée de nombreux estuaires entravant la circulation. Sont prévues : construction ou réfection de ponts sur la Charente et création d'un pont reliant le continent à l'Île D'Oléron<sup>797</sup>. L'agrandissement du port de La Rochelle, devrait également favoriser l'industrialisation de l'ensemble rochelais, qui est en retard. [...]

Enfin, l'auteur de la note, Pierre Marien, relève le fort potentiel touristique de

---

<sup>795</sup> L'université de Poitiers accueille 23 000 étudiants en 2015/2016 (Université de Poitiers, 07/2016)

<sup>796</sup> L'autoroute A 10 s'ouvre progressivement à la circulation, par tronçons, entre 1960 et 1981.

<sup>797</sup> Le pont est construit entre 1964 et 1966, et inauguré en juin 1966. Le pont de l'Île de Ré, lui, est inauguré en mai 1988, après deux ans de travaux.



la région, en particulier à Royan : la ville dispose en effet d'un très important équipement collectif et hôtelier qui reste sous-utilisé une grande partie de l'année. [...]

Un « cahier de doléance » reprend sous forme synthétique les différents besoins des quatre départements relevés dans la note de Pierre Marien.

**- 2.4 : « Vienne ».**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (le département couvre le seuil du Poitou, pays de rencontre entre langue d'Oc et langue d'Oïl. Il s'étend entre deux massifs : à l'ouest, la Gâtine, qui dépend du Massif armoricain ; à l'est-sud-est, le Limousin, rattaché au Massif Central. [...]) ; Démographie (331 619 habitants en 1962<sup>798</sup>.) ; Situation politique (département acquis au MRP et aux Modérés, avec une forte progression de l'UNR depuis 1958. [...]) ; Economie, questions sociales (la prédominance agricole du département n'a guère été entamée par une industrialisation encore très faible. Seule la transformation des produits agricoles occupe une place importante : les laiteries industrielles et conserveries se développent rapidement. L'importante coopérative vinicole de Neuville tente de se reconvertir dans la production du jus de raisin conservé à froid. [...]) La crise du logement sévit durement à Poitiers et Châtellerauld en raison des mouvements d'exode rural et de concentration urbaine. Dans ces villes, 33 % des logements sont en état de surpeuplement. Bien que près de 4 000 logements aient été construits au cours des cinq dernières années, on peut chiffrer à 13 000 le nombre des sans-logis et mal logés dans ces villes. Les quartiers vétustes des deux villes font l'objet de programmes de rénovation qui ne sont pas encore financés. [...]) En milieu rural, l'équipement des ménages est insuffisant : 5 % seulement des logements à la campagne comportent une baignoire. [...]) 3 400

---

<sup>798</sup> 431 248 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

rapatriés d'Algérie se sont fixés dans la Vienne. Sur l'effectif total, 250 familles sont logées dans des conditions anormales. En outre, 424 familles de harkis sont hébergées au Camp de Vigeant. Le reclassement des supplétifs musulmans ne pourra que très partiellement être réalisé dans la Vienne. Quant aux Européens, 414 ont été pourvus d'un emploi, dont 80 dans le cadre de l'opération « Priorité d'emploi ». Sur les 367 chefs de famille qui restent demandeurs d'emploi, 250 ne pourront, faute de qualifications, être reclassés que dans des tâches de manœuvre : il est probable qu'ils seront contraints de les accepter après la suppression prochaine des allocations de subsistance. [...] L'état sanitaire, dans l'ensemble, est bon dans le département. Toutefois, la tuberculose sévit anormalement dans les taudis ruraux. [...] La condition des personnes âgées est assez difficile, en raison d'une grave insuffisance, numérique et qualitative, des capacités d'accueil dans les hospices et maisons de retraite. L'aide sociale est assurée à 15 000 personnes environ<sup>799</sup>.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Personnages illustres du passé (Saint-Hilaire (303-367), évêque de Poitiers ; Saint-Martin (316-397), fondateur du premier monastère fondé dans l'Occident latin, à Ligugé ; René Descartes (1596-1650.)) ; Presse locale (*Centre-Presse*, quotidien, tirage de 100 000 exemplaires, informations locales ; *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, quotidien, tirage de 35 000 exemplaires, tendance à soutenir l'opposition au gouvernement ; *Le Courrier Français du Dimanche*, hebdomadaire catholique, tirage de 6 500 exemplaires. [...]) ; Principaux besoins du département (les besoins du département sont liés à l'expansion démographique et urbaine : constructions scolaires, logements neufs, infrastructures routières et autoroutières, équipement touristiques - les plans d'équipement en terrains de camping, à proximité des grands itinéraires et des sites touristiques, sont actuellement financés par les collectivités locales, sans aide de l'Etat -. La modernisation des agglomérations requiert la construction d'hôpitaux, de maisons de retraite, d'équipements sportifs et d'équipements pour les grands-ensembles en cours de construction. La modernisation de l'agriculture exige, elle, l'amélioration de la

---

<sup>799</sup> Dans la Vienne, en 2014, 15 743 personnes touchent le Revenu de Solidarité Active, et 30 163 personnes bénéficient de la Couverture Maladie Universelle complémentaire. (Insee)





desserte des communes en eau potable (dans la Vienne, 108 000 ruraux seulement sur 238 000 sont desservis), le renforcement des lignes électriques, le remembrement des parcelles agricoles, le développement des coopératives pour la collecte, le stockage, mais aussi la transformation des produits agricoles. [...] ; Doléances de la population (la population du département demande l'accélération des travaux de l'autoroute Paris-Poitiers-Bordeaux et davantage d'emplois industriels. En regard, l'administration se montre favorable aux demandes formulées : la réalisation de l'autoroute sera accélérée si possible, et l'aménagement de sept zones industrielles dans les principales agglomérations du département est en cours, ce qui, selon l'administration, devrait permettre l'installation de nouvelles usines. [...])

- Montmorillon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 435 habitants en 1962. La ville est en expansion et devrait atteindre 10 000 habitants en 1973<sup>800</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité ancienne, la ville est acquise par Philippe le Hardi en 1281. [...]) ; Principales activités (centre administratif et commercial, la ville abrite aussi de petites activités industrielles. Montmorillon prévoit sagement son avenir : à cette fin, elle a créé une zone industrielle appelée à recevoir de nouvelles industries. Dans le même sens, elle a établi un programme de construction de logements HLM. [...]) ; Situation politique (municipalité de Centre-droit.) ; Grands hommes (le général de Ladmiraault (1808-1898), héros de la bataille de Solferino, Sous-gouverneur de l'Algérie.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (importants maquis dans la région qui facilitèrent la libération de la ville.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la commune souhaite la prise en charge par l'Etat d'une partie des frais engagés pour la construction du nouveau lycée de la ville.)

- Poitiers

---

<sup>800</sup> 6 197 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (72 000 habitants en 1962. L'excédent naturel des naissances sur les décès et l'exode rural explique la forte expansion de la ville. Les études effectuées à ce sujet conduisent à la quasi-certitude que l'agglomération comptera 100 000 habitants en 1971 et 110 000 en 1976<sup>801</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité d'abord romaine, la ville voit Charles Martel repousser, en 732, la cavalerie arabe. La ville donna aussi son nom au combat de 1356, où le roi Jean II le Bon dût se livrer aux Anglais. [...]); Principales activités (les institutions culturelles et universitaires du département sont concentrées à Poitiers. Sa fonction de capitale intellectuelle a tout naturellement assuré à Poitiers la présence de nombreux services administratifs. [...]) L'industrialisation récente de la ville a été facilitée par l'aide financière de l'Etat et par certains avantages particuliers qui compensent l'éloignement des matières premières et d'un marché de masse : situation géographique au carrefour de grandes relations nationales, présence d'une université dynamique, possibilité de qualification de la main d'œuvre, construction intense de logements. [...] Le commerce représente aussi une activité traditionnelle de la ville. L'équipement commercial des cités nouvelles de la périphérie est suffisant : un supermarché s'y est ouvert récemment. [...]); Situation politique (municipalité de Centre-gauche.) ; Grands hommes (Saint-Hilaire (303-367), évêque de la ville.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée sans combat le 5 septembre 1944 par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 24 juillet 1948, pour inaugurer la place du Maréchal Leclerc, sur invitation de la municipalité et des associations d'Anciens combattants. Et le 19 février 1950, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants attirent l'attention sur la sclérose des réseaux de distribution commerciale. L'administration, en regard, encourage la création, par l'initiative privée, de centres commerciaux modernes à la périphérie de la ville. [...])

- Châtelleraut

---

<sup>801</sup> 87 427 habitants en 2013. (Insee)



La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (28 122 habitants en 1962<sup>802</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au IX<sup>ème</sup>s., la cité est embellie par Henri IV. [...]); Principales activités (la ville est au cœur d'une riche région agricole ; mais son activité industrielle en fait un centre important dans le département et dans la région. Fleuron de la ville : la Manufacture Nationale d'Armes qui emploie 1 500 ouvriers<sup>803</sup>. [...]); Situation politique (municipalité MRP.) ; Grands hommes (René Descartes naquit en 1596 près de Châtelleraut. Sa maison familiale y est conservée avec soin.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 septembre 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (l'avenir de la Manufacture Nationale d'Armes inquiète la population ouvrière. Réponse de l'administration, en regard : les reconversions seront étudiées, d'autres établissements sont appelés à s'installer à Châtelleraut. [...])

#### - 2.4.2 : « Notices individuelles ».

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires, mandats éventuels, ...) du sénateur-maire de Poitiers, du député de la circonscription de Poitiers, du député de la circonscription de Châtelleraut, du député de la circonscription de Montmorillon, du sénateur-maire de Montmorillon, du préfet de la Vienne, du Secrétaire général de la préfecture de la Vienne, du chef de Cabinet du préfet de la Vienne, du sous-préfet chargé de mission pour les Affaires économiques auprès du préfet de la Vienne, du sous-préfet de Châtelleraut, du sous-préfet de Montmorillon, du maire de Châtelleraut, de l'évêque de Poitiers et de Niort et de deux membres locaux du Conseil Economique et Social.

---

<sup>802</sup> 31 262 habitants en 2013. (Insee)

<sup>803</sup> La Manufacture ferme ses portes en 1968. Réhabilitée depuis, elle abrite de nos jours une patinoire et une salle d'exposition. (*France 3-Poitou-Charentes*, 19/08/2015)



**- 2.5 : « Deux-Sèvres ».**

**- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (avec le nord granitique, vallonné, parsemé d'innombrables hameaux ou fermes isolées, peuplé de cultivateurs très attachés à leurs traditions, et le sud, calcaire et plat, le département juxtapose deux régions géographiques bien différentes. [...] ; Démographie (321 000 habitants en 1962<sup>804</sup>.) ; Situation politique (au nord du département, un vote conservateur et catholique. Au sud, un vote radical ou socialiste. Si Niort, au sud, est une municipalité socialiste, Saint-Maixent et Parthenay, au nord, sont des municipalités UNR-MRP-Indépendants.) ; Economie, questions sociales (une commune vocation agricole semble l'un des traits permanents de la physionomie du département. Mais l'expansion économique tend à devenir un fait prédominant, sous une double forme : transformation de l'agriculture traditionnelle et implantation d'entreprises nouvelles. L'agriculture n'occupe plus en 1963 que la moitié de la population active<sup>805</sup>. Le nombre des exploitations a diminué mais leur surface moyenne atteint 21 ha.<sup>806</sup>. [...]) Les conditions d'exploitations s'améliorent : le remembrement touche déjà le tiers des terres cultivables, l'électrification est presque générale, les travaux d'adduction d'eau en cours atteindront la plupart des communes rurales, tandis qu'à l'échelon individuel l'emploi des engrais progresse, en même temps que les exploitants rénovent et complètent leur équipement mécanique. La contrepartie, ce sont les dépenses d'équipement, difficilement ajustées aux besoins et à la productivité. Ce sont aussi les problèmes de commercialisation de produits partout plus abondants. [...] L'industrie traditionnelle a dû également se rénover, moderniser l'équipement, accroître la productivité, rechercher des débouchés. [...] Plusieurs centres industriels

---

<sup>804</sup> 371 632 habitants en 2013. (Insee)

<sup>805</sup> Elle occupe 7 % de la population active du département en 2010. (Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, recensement agricole 2010)

<sup>806</sup> La surface moyenne des exploitations du département atteint 70 ha. en 2010. (Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, Recensement agricole 2010)



Normandie Université

grandissent, notamment Niort et Parthenay, d'autres se créent. [...] Niort tend également à devenir la capitale de l'assurance professionnelle (sièges sociaux d'importantes mutuelles nationales d'assurances.) [...] Le tourisme inexistant avant la guerre commence à toucher deux zones d'intérêt : la vallée du Thouet et le Marais niortais. Le département compte déjà 10 terrains de camping et le nombre de « gîtes ruraux » ne cesse d'augmenter un peu partout. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Françoise d'Aubigné (1635-1710), marquise de Maintenon ; Henri de La Rochejaquelin (1772-1794), généralissime de l'Armée catholique et royale de Vendée.) ; Presse locale (*La Nouvelle République*, tirage de 35 000 exemplaires dans les Deux-Sèvres, tendance : gauche ; *Le Courrier de l'Ouest*, tirage de 25 000 exemplaires dans les Deux-Sèvres, tendance : Modéré. [...]) ; Principaux besoins du département (le besoin primordial, qui est la pétition instante et générale, est une politique d'extension des entreprises industrielles et commerciales existantes et d'implantation d'entreprises nouvelles susceptibles d'absorber l'excédent de population et de mettre fin à un exode rural massif et continu. Il faut également faire face à l'explosion scolaire : prolongation des études, accroissement du nombre des élèves. [...] Les maisons de retraite, souvent trop anciennes, sont insuffisantes en nombre et surtout en qualité. L'aide de l'Etat devrait permettre de mieux répondre aux besoins. ) ; Doléances de la population (la construction de logements n'avance pas à un rythme satisfaisant, compte tenu des besoins exprimés et des prévisions fondées sur l'expansion industrielle en cours. Réponse, en regard, de l'administration : ce problème est réel. La situation est source d'un malaise social évident par la hausse immodérée des loyers qu'elle entraîne. Le remède est conditionné par les disponibilités financières de l'Etat. [...])

- Saint-Maixent-l'Ecole

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 200 habitants en 1962<sup>807</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la

---

<sup>807</sup> 6 545 habitants en 2013. (Insee)



ville (cité monastique au Haut moyen-âge, ville abbatiale ensuite, la cité est rattachée à la Couronne par Du Guesclin en 1372. [...] La ville abrite depuis la fin du XIX<sup>ème</sup>s. une école militaire. [...]); Principales activités (la cité est essentiellement un marché agricole. Lieu de transactions, le commerce des bestiaux y est très développé. [...] L'École d'Application de l'Infanterie contribue pour une part importante au développement commercial de la ville. [...] Comme dans les autres villes du département, la population scolaire augmente et ses locaux ne suffisent plus.); Situation politique (radicale avant-guerre, la municipalité est désormais partagée entre radicaux et modérés.); Grands hommes (Colonel Denfert-Rochereau (1823-1878), défenseur de Belfort qu'il conserva à la France.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 8 septembre 1944 par des troupes françaises.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (la population demande que l'augmentation du nombre de logements suive la progression démographique. [...])

- Bressuire

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 600 habitants en 1962<sup>808</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité naît autour de son château au X<sup>ème</sup>s. Son industrie drapière et ses foires en faisaient une ville alors réputée. La ville est incendiée lors des Guerres de Vendée. [...]); Principales activités (la ville est d'abord un très important marché de bestiaux, au centre d'une région d'élevage. Son abattoir industriel est le troisième de France, après Paris et Lyon. Il est agréé pour l'exportation et occupent 500 personnes.<sup>809</sup> [...]); Situation politique (municipalité Modérés-MRP-UNR.); Grands hommes (les seigneurs de Beaumont, qui règnent sur la ville du X<sup>ème</sup>s. au XVI<sup>ème</sup>s.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 6 septembre 1944, sans combat.); Dernier passage

---

<sup>808</sup> 18 962 habitants en 2013. (Insee)

<sup>809</sup> C'est toujours le cas en 2014 : l'abattoir bovin de Bressuire voit 55 % de ses volumes traités dédiés à l'export, sur des marchés haut de gamme. 130 salariés y travaillent. (*La Nouvelle République*, 15/10/2014)



## Normandie Université

du général de Gaulle (le 24 juillet 1948, le Général, invité par la municipalité, inaugure la Place de la Liberté.) ; Doléances de la population de la ville (la population réclame surtout une accélération de la construction, pour les logements d'abord, pour les établissements scolaires ensuite. La pression démographique exige également un accroissement de l'industrialisation par la venue de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois.)

### - Parthenay

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (plus de 10 000 habitants en 1962<sup>810</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (étape importante sur la route de Saint-Jacques de Compostelle au Moyen-âge, la cité grandit ensuite comme centre commercial régional, en particuliers pour les bovins. [...]) ; Principales activités (marché très important de bestiaux et volailles, développement agro-alimentaire et industriel rapide. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés-MRP.) ; Grands hommes (Dunois, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 6 septembre 1944, sans combat.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la ville attend d'abord des logements. C'est son besoin immédiat, 250 demandes sont en souffrance et l'expansion industrielle aggrave chaque année le problème. Il faut en même temps raser de vieux îlots insalubres, ce qui oblige à augmenter d'autant l'effort de construction. L'« explosion scolaire » est par ailleurs très sensible à Parthenay. Les entreprises industrielles qui permettent l'expansion économique exigent des techniciens et des cadres qualifiés. Il est donc possible de retenir une jeunesse qu'attirent les emplois techniques, mais de nouvelles constructions scolaires sont nécessaires. [...])

### - Niort

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>810</sup> 10 204 habitants en 2013. (Insee)



Démographie (50 500 habitants en 1962<sup>811</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (port fluvial, la ville fut rattachée à la Couronne par Du Guesclin en 1372. [...]); Principales activités (des activités industrielles centenaires survivent, adaptées aux exigences actuelles : chamoiseries, ganteries, produits alimentaires. Dernièrement, les mutuelles professionnelles y installent leurs sièges sociaux : mutuelles agricoles, mutuelle des instituteurs, des artisans, des commerçants et industriels.<sup>812</sup> [...]); Situation politique (municipalité socialiste.); Grands hommes (Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, née à Niort en 1635.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée sans combat le 6 septembre 1944.); Dernier passage du général de Gaulle (le 6 février 1950, pour une cérémonie au Monument aux Morts de la Résistance, après une réunion régionale du RPF.); Doléances de la population de la ville (les doléances exprimées par la population de Niort tiennent en trois mots : logements, emplois, équipements collectifs. Préoccupation la plus grave, le logement. Les réalisations, depuis 1960, ne couvrent que la moitié des besoins. [...]) Les équipements d'infrastructure conditionnent l'avenir. Les besoins immédiats obtiennent progressivement satisfaction : station d'épuration, château d'eau, parc de stationnement. Il est prévu, pour la suite, une caserne de sapeurs-pompiers, un centre aéré, un bassin de natation, un boulevard circulaire et une voie de rocade.)

### - 2.5.2 : « Corps préfectoral ».

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet des Deux-Sèvres, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, des sous-préfets de Bressuire et de Parthenay.

---

<sup>811</sup> 57 393 habitants en 2013. (Insee)

<sup>812</sup> C'est toujours le cas en 2012 : la part des emplois du secteur des assurances y est de 18 %, contre 3,7 % en France, selon la CCI de Niort. (*L'Argus de l'Assurance*, 8/6/2012)





Normandie Université

**- 2.5.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des députés et des sénateurs du département : le député de la circonscription de Niort, le député-maire de Saint-Maixent-l'École, le député de la circonscription de Bressuire, le sénateur-maire de Thouars et le second sénateur des Deux-Sèvres.

**- 2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Niort, du maire de La Forêt-sur-Sèvre, par ailleurs président du conseil général, du maire de Parthenay et de celui de Bressuire.

**- 2.5.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) d'un membre du Conseil Economique et Social et d'un ambassadeur du département.

**- 2.6 : « Charente-Maritime ».**

**- 2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (le département présente un triple caractère continental, maritime (avec 300 kms de côtes) et insulaire (Île d'Oléron, Île de Ré,



Normandie Université

Île d'Aix. [...]); Démographie (471 322 habitants en 1962<sup>813</sup>.); Situation politique (le radicalisme a longtemps dirigé la politique du département. Cette influence est encore sensible. Les partis socialistes et communistes ont une certaine audience dans les villes. Le président du conseil général est radical-socialiste. [...]); Economie, questions sociales (le département se caractérise par une lente modernisation des structures agricoles. La population agricole et conchylicole représente la moitié de la population totale<sup>814</sup>. [...] le secteur secondaire demeure insuffisant, tandis que le secteur tertiaire se développe rapidement, surtout dans les centres urbains. [...]); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.); Personnages illustres du passé (Réaumur (1683-1757), naturaliste.); Presse locale (*Sud-Ouest*, quotidien de tendance Centre-droit; *La France*, quotidien de tendance radicale; *La Charente Libre*, quotidien de tendance socialiste.); Principaux besoins du département (une concentration judicieuse des industries laitières du département devrait lui permettre d'imposer sur les marchés sa production beurrière de qualité. Par ailleurs, l'agriculture peut voir étendre ses zones de culture par la mise en valeur du sol des marais : plus de 30 000 hectares pourraient être récupérés et consacrés à l'élevage. [...] Le tourisme offre au département des possibilités considérables d'expansion. Les équipements balnéaires, dont ceux très importants de Royan, devraient trouver leur utilisation en dehors de la saison estivale. [...] Mais la Charente-Maritime n'a pas bénéficié des mesures prises par l'Etat en faveur des régions voisines et qui eussent été susceptibles de favoriser l'implantation d'activités industrielles nouvelles. [...]); Doléances de la population (comme dans de nombreux départements, les doléances de la population intéressent la construction de logements, d'établissements scolaires, et plus particulièrement de collèges d'enseignement général, les travaux d'adduction d'eau, de remembrement et d'électrification rurale. Les habitants du département souhaitent en outre l'amélioration rapide des axes routiers ainsi que l'assainissement et la mise en culture des marais pour l'élevage bovin. Réponse, en regard, de l'administration : les

---

<sup>813</sup> 633 417 habitants en 2013. (Insee)

<sup>814</sup> En 2015, l'agriculture en Charente-Maritime représente 6 % de l'emploi total du département. Le département demeure de nos jours le premier producteur en France de coquillages, moules et huitres. (Insee)



études sont probantes pour ce projet d'aménagement des marais de l'Ouest, mais le financement manque encore.)

- Jonzac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 053 habitants en 1962<sup>815</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville rejoint la Couronne en XV<sup>ème</sup>s., après avoir été reprise aux Anglais en 1453 par Charles VII. [...]); Principales activités (la ville est essentiellement un centre commercial de produits agricoles. Le commerce et la distillation des vins de Cognac et du pineau charentais constituent l'une des branches principales de l'activité.); Situation politique (municipalité radicaux-SFIO.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée les 31 août et 1er septembre 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (l'expansion est la préoccupation, dominante de ce chef-lieu. Réponse, en regard, de l'administration : les efforts tendent à obtenir, dans cette grosse bourgade, l'implantation d'activités nouvelles. Par ailleurs, Jonzac et sa région devraient, dans l'expansion touristique inévitable des prochaines années, bénéficier du développement du tourisme social.)

- Royan

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 200 habitants en 1962<sup>816</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité fut l'une des premières stations balnéaires de France. Son essor commença dès la Restauration.); Principales activités (l'économie de la ville est fondée sur le tourisme. [...]); Situation politique (liste municipale d'intérêt local.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (bombardée massivement en janvier 1945 par l'aviation anglo-américaine, la ville est libérée le 17 avril 1945 par des troupes françaises.); Dernier

---

<sup>815</sup> 3 465 habitants en 2013. (Insee)

<sup>816</sup> 18 138 habitants en 2013. (Insee)



passage du général de Gaulle (le Général s'est rendu dans la ville presque immédiatement après sa libération, le 22 avril 1945.) ; Doléances de la population de la ville (pour faire de Royan un centre international de tourisme, la population et les autorités municipales souhaitent l'amélioration des axes routiers, le développement de l'équipement balnéaire et nautique, l'extension de la ville avec la création, entre autres, d'une zone de villégiature de grand standing. Réponse, en regard, de l'administration : la réalisation de ces objectifs sera confié à une société d'économie mixte en cours de constitution. [...])

#### - Rochefort

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (33 600 habitants en 1962<sup>817</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (c'est Louis XIV qui fit de Rochefort un grand port de guerre. Pendant deux siècles, le port connut une activité intense, avant de décliner.); Principales activités (la fonction essentielle de la ville est la fonction commerciale. Si Rochefort est encore un port de commerce, son activité est en déclin : 185 000 tonnes en 1961, 103 000 tonnes en 1962<sup>818</sup>. [...]) Rochefort reste par ailleurs la première garnison de France. En effet, le Centre-école de la Marine, ainsi que la Base-école 721 et son école technique de l'Armée de l'Air groupent au total plus de 7000 hommes<sup>819</sup>. [...]); Situation politique (municipalité CNI-UNR.); Grands hommes (Amiral de La Galissonnière (1693-1756), marin et administrateur du Canada.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 12 septembre 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent voir s'implanter de nouvelles activités industrielles. [...])

#### - La Rochelle

---

<sup>817</sup> 24 761 habitants en 2013. (Insee)

<sup>818</sup> Mais 726 678 tonnes en 2015. (*NPI, Navigation, Ports & Intermodalité, le mensuel du transport fluvial et de l'actualité portuaire en Europe*, 08/2016.)

<sup>819</sup> L'École de formation des sous-officiers de l'Armée de l'Air accueille toujours de nos jours 4 900 élèves chaque année sur la base aérienne 721 de la ville. (Ministère de la Défense, 07/2016)



## Normandie Université

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (66 960 habitants en 1962<sup>820</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (prospère au Moyen-âge, la cité accueille ensuite favorablement la Réforme, mais le siège de la ville par Richelieu puis la révocation de l'Édit de Nantes portèrent un coup très dur à la religion protestante et à l'économie de la ville. Ce n'est qu'au XVIII<sup>ème</sup>s. que le port retrouve sa prospérité. [...]); Principales activités (l'économie de La Rochelle est caractérisée par ses installations portuaires : port de commerce (trafic de 1 800 000 tonnes par an<sup>821</sup>) et port de pêche (25 000 tonnes débarquées par an<sup>822</sup>. Mais la dépopulation des fonds pose des problèmes de reconversion aux armateurs. [...]) Le développement de la ville nécessite, par ailleurs, un effort d'équipement très important. La municipalité a créé une Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) permettant de construire 4 500 logements<sup>823</sup>. [...]); Situation politique (municipalité UNR-MRP-Radicaux.); Grands hommes (Jean Guiton (1585-1659), amiral protestant, maire de la ville.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée en mai 1945, après un siège de huit mois, par les troupes françaises.); Dernier passage du général de Gaulle (le 23 juillet 1945, après la libération de la ville. Et le 23 juillet 1948, pour l'inauguration d'une stèle commémorant la Résistance rochelaise, tenant ensuite un meeting devant 20 000 personnes.); Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction rapide de logements neufs. La ville a été autorisée à créer une ZUP sur laquelle 4 500 logements devraient être édifiés. Pour cette opération le Fonds National d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme a consenti à la ville des avances importantes entre 1959 et 1962<sup>824</sup>. Réponse, en regard, de

---

<sup>820</sup> 74 344 habitants en 2013. (Insee)

<sup>821</sup> 9 809 943 tonnes de marchandises traitées en 2015. (Port Atlantique-La Rochelle, 08/2016)

<sup>822</sup> Environ 13 500 tonnes de poissons débarquées en 2008. (Ville de La Rochelle)

<sup>823</sup> Multiethnique, la population de ce « grand ensemble » du Mireuil-Saint-Maurice va connaître, dès les années 1980, des difficultés croissantes d'intégration économique et culturelle. A partir des années 1990-2000, les trafics de drogue s'y multiplient, jusqu'à créer de véritables troubles à l'ordre public. Le quartier est classé Zone Urbaine Sensible en 1996. (*France 3 Poitou-Charentes*, 21/04/2015 ; *France-Bleue-La Rochelle*, 2/01/2015 ; *Sud-Ouest*, 26/7/2011, 19/10/2015, 23/10/2014 et 21/04/2015) Plus récemment, des propagandistes islamistes radicaux y ont été interpellés par la police. (*Le Figaro*, 9/8/2016)

<sup>824</sup> Créé en 1950 par l'Etat, le Fonds gérait les acquisitions de terrains à l'occasion de la création de villes nouvelles, facilitait l'exécution des acquisitions et des aménagements fonciers en accordant aides financières et



## Normandie Université

l'administration : le Fonds National d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme a pris en considération les demandes présentées par la ville de la Rochelle pour obtenir un délai de remboursement. [...])

### - Saintes

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (27 160 habitants en 1962<sup>825</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, elle fût au Moyen-âge une halte renommée sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. [...]); Principales activités (Saintes est un centre ferroviaire important, un marché agricole très actif et une ville touristique, modérément industrielle. [...] La SNCF y dispose de trois établissements, dont un dépôt important.); Situation politique (municipalité SFIO.); Grands hommes (c'est à Saintes que Bernard Palissy (1510-1590) retrouva le secret de la céramique.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 4 septembre 1944 par des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (le 18 septembre 1944, le chef du Gouvernement provisoire de la République Française est venu à Saintes où il a pris contact avec les autorités militaires qui dirigeaient les opérations du front de l'Atlantique et de la poche de Royan en particulier. Le 22 avril 1945, le Général, se rendant à Royan libérée, s'est arrêté à Saintes pour une prise d'armes.); Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent l'aménagement de la Charente pour éviter aux bas-quartiers de la ville les inondations. Réponse, en regard, de l'administration : ce projet a reçu un commencement d'exécution. Par ailleurs, les habitants souhaitent plus de logements, demande particulièrement pressante pour les rapatriés d'Algérie, et la construction d'une nouvelle maternité. Le projet, selon l'administration, est inscrit au Plan d'équipement hospitalier. [...])

### - Saint-Jean d'Angely

---

crédits aux collectivités locales ou aux sociétés d'économie mixte. Il est définitivement supprimé en janvier 1994. (Encyclopédie Larousse, 06/2016. Site du Sénat, 24/08/2016)

<sup>825</sup> 25 601 habitants en 2013. (Insee)



La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (9 300 habitants en 1962<sup>826</sup>. La ville a connu une nette expansion démographique depuis 1936 : de 6 700 habitants alors à 7 900 en 1954.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (bourg gallo-romain reconstruit autour de son abbaye après les invasions barbares, la cité devient alors une étape importante sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.) ; Principales activités (la fonction principale de la ville est le commerce, en particulier pour le cognac et le pineau charentais. La ville compte quelques industries, dont la biscuiterie Brossard, fondée en 1932, 7<sup>ème</sup> biscuiterie de France, qui emploie 445 salariés<sup>827</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité CNI.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée sans combat le 4 septembre 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 23 juin 1948, se rendant à La Rochelle, le Général s'est arrêté quelques instants devant le monument aux morts de la ville.)

### - 2.6.2 : « Corps préfectoral ».

Sont présentées les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles...) du préfet de la Charente-Maritime, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, du sous-préfet de Rochefort, du sous-préfet de Saintes, du sous-préfet de Jonzac et du sous-préfet de Saint-Jean d'Angély.

### - 2.6.3 : « Parlementaires ».

Sont présentées les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, mandats,...) des cinq députés de Charente-Maritime et des trois

---

<sup>826</sup> 7 295 habitants en 2013. (Insee)

<sup>827</sup> L'usine est mise en liquidation judiciaire en juillet 2013. Différents projets sont à l'étude pour redonner vie à ce qui est de nos jours une friche industrielle. (*Sud-Ouest*, 2/2/2016)



sénateurs du département.

**- 2.6.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, mandats,...) du député-maire de La Rochelle, des maires de Saintes, Saint-Jean d'Angely, Royan, Rochefort et Jonzac.

**- 2.7 : « Charente ».**

**- 2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (la Charente est un département du Centre-ouest, assis sur le seuil du Poitou et le nord du bassin Aquitain. Il est également pays de transition entre le Massif Central et l'océan Atlantique. [...]); Démographie (de 313 635 habitants en 1954, la population du département est passée, en 1962, à 327 658 habitants, soit un gain de 4,4 %<sup>828</sup>. Une comparaison des populations de 1954 et 1962 fait apparaître un accroissement de la population supérieur de 10 % dans les agglomérations d'Angoulême et Cognac, alors que la diminution dans les communes rurales est continue. Le dépeuplement se poursuit à la campagne au bénéfice des deux centres urbains du département. [...]); Situation politique (la tendance politique fondamentale de ce département modéré est le Centre, Centre-gauche de nuance radicale modérée et Centre-droit représenté par le CNI. [...]); Economie, questions sociales (la Charente est économiquement bicéphale : il y a la région du cognac, et le reste du département. Pour la campagne 1961/1962, la production du cognac s'est élevée à 235 000 hl. d'alcool pur, en grande partie

---

<sup>828</sup> 353 482 habitants en 2013. (Insee)





destinée à l'exportation<sup>829</sup>. Cette production assure la richesse du Cognaçais : le chiffre d'affaire du cognac, notamment en raison de son exportation, est de 360 millions de Francs en 1962<sup>830</sup>. Si la production essentielle de cette région demeure la vigne, la monoculture n'est cependant pas une règle absolue, chaque exploitation viticole comportant une certaine superficie de cultures ou de prés permettant la production de lait. Dans le reste du département, l'activité essentielle est l'élevage des bovins de race limousine. [...] Il convient de noter, d'autre part, la présence d'industries de transformation de produits agricoles, notamment d'importantes laiteries industrielles. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (François Ier, comte d'Angoulême, né à Cognac le 12 septembre 1494.) ; Presse locale (*La Charente Libre*, tirage de 32 000 exemplaires, quotidien de tendance centriste ; *Sud-Ouest*, tirage de 11 000 exemplaires, quotidien de tendance Centre-droit ; *La France-La Nouvelle République*, tirage de 6 500 exemplaires, quotidien d'informations locales.) ; Principaux besoins du département (il est nécessaire de maintenir à la terre le plus grand nombre possible de jeunes ruraux. Aussi paraît-il indispensable d'accentuer l'effort financier dans le domaine de l'équipement rural. Cet effort doit porter sur l'habitat rural, l'électrification rurale, le remembrement. Et l'accès à l'eau potable : 45 % seulement de la population rurale est desservie<sup>831</sup>. Afin d'éviter le départ des jeunes vers des régions plus favorisées, il est indispensable de créer des emplois nouveaux qui ne peuvent être fournis que par l'industrie. Une zone industrielle a été aménagée à Angoulême dès 1957 et deux autres sont en voie de création. [...]) ; Doléances de la population (le plus grave problème posé à la Charente est l'avenir des jeunes à la recherche d'un emploi. En effet, la montée démographique va se faire sentir dès 1964 (un millier de jeunes chaque année demandeurs d'emploi) et le phénomène va se conjuguer avec l'exode rural. La

---

<sup>829</sup> La production, pour la campagne 2014/2015, a été de 890 000 hl. d'alcool pur, dont la plus grande partie est exportée. (Bureau National Interprofessionnel du Cognac, 8/2015 ; *La Charente Libre*, 13/8/2015)

<sup>830</sup> Soit un peu plus de 526 millions d'euros 2016. (Insee) Le chiffre d'affaire de la filière du cognac en 2015 est de 2,6 milliards d'euros, pour un produit désormais exporté à 98 %, vers l'Amérique du Nord d'abord, vers l'Extrême-Orient ensuite. (*Sud-Ouest*, 14/01/2016)

<sup>831</sup> Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficie de l'eau courante à domicile. (Centre d'Information sur l'Eau, 4/02/2013)



population active agricole est en forte diminution. Il paraît donc nécessaire de créer, entre 1965 et 1970, 10 000 emplois nouveaux. Ces créations d'emplois ne peuvent être réalisées que grâce à l'implantation de nouvelles industries. Or, l'Etat a jusqu'ici refusé toute aide financière en matière d'expansion départementale. Pour l'instant, le département n'a bénéficié d'aucune prime d'équipement. Les élus locaux ne comprennent pas pourquoi la Charente est traitée différemment des départements voisins qui ont, eux, tous bénéficié de primes d'équipement. [...])

Le sous-dossier contient également une note dactylographiée sur le Mémorial de la Résistance de Chasseneuil<sup>832</sup>, nécropole nationale dont la crypte contient les restes de 21 résistants charentais et dont le cimetière contient ceux de 322 résistants et combattants d'autres départements et territoires français.

- Cognac

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (25 000 habitants en 1962<sup>833</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité, ancien castrum gallo-romain, est rattachée à la Couronne en 1375. François Ier y naquit en 1494.) ; Principales activités (l'économie de la ville est presque exclusivement axée sur la production et le commerce des eaux de vie de la région délimitée, dont elle est le centre. Une « Station Viticole de Recherche et de Vulgarisation » guide, avec ses ingénieurs spécialisés, les techniques de culture, la modernisation de l'outillage et de l'équipement.) ; Situation politique (municipalité de Centre-gauche.) ; Grands hommes (François Ier, né à Cognac le 12 septembre 1494.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 1er septembre 1944 par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 18 septembre 1944, lorsque le Général se rend sur le front de l'Atlantique. Et le 22 avril 1945, lorsqu'il inspecte l'ancien front de Royan. Enfin, le 23 juillet 1948, pour une cérémonie commémorative au monument aux Morts de la ville.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite pouvoir augmenter les superficies plantées en vignes pour

---

<sup>832</sup> Le président de la République s'y recueille le 12 juin, avant de se rendre à Angoulême.

<sup>833</sup> 18 705 habitants en 2013. (Insee)



répondre à la demande croissante de cognac à l'exportation. Par ailleurs, les habitants demandent la construction d'un lycée technique de garçons et d'un collège techniques de filles. [...])

- Confolens

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (2 900 habitants en 1962<sup>834</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (bastion romain, fortifiée encore pour faire face aux invasions normandes au IX<sup>ème</sup>s., la cité tire son nom du confluent de la Vienne et du Goire dont l'emplacement marque l'origine de la ville.) ; Principales activités (la ville est le centre d'une région essentiellement agricole. [...] Mais par sa situation géographique, Confolens a une vocation touristique. Une « Maison du Tourisme » vient d'être ouverte par le Syndicat d'Initiative pour aider au développement de cette vocation.) ; Situation politique (municipalité Modérés - Radicaux-socialistes.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 6 juin 1944 par des éléments de l'AS.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants insistent sur l'insuffisance notoire de l'équipement collectif, notamment en ce qui concerne le secteur hospitalier, l'enseignement du second degré et l'enseignement agricole, les abattoirs. Réponses de l'administration : un certain nombre de projets inscrits au IV<sup>ème</sup> Plan, et qui doivent se réaliser d'ici 1965, permettront de rattraper le retard. [...])

- Angoulême

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (43 170 habitants en 1954, 51 223 habitants en 1962<sup>835</sup>). Le pourcentage d'augmentation de la population au cours des huit dernières années est donc d'environ 15 %, alors que pour l'ensemble du département il est de 3,9 %, ce qui montre le développement continu du chef-lieu au détriment des communes

---

<sup>834</sup> 2 721 habitants en 2013. (Insee)

<sup>835</sup> 41 970 habitants en 2013. (Insee)



rurales.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord romaine, puis gallo-romaine, la cité est reprise aux Anglais par Charles V. [...]) ; Principales activités (la ville est, par sa situation géographique et démographique, le véritable centre des activités économiques du département. La Poudrerie Nationale emploie sur place près de 500 ouvriers.<sup>836</sup> [...]) ; Situation politique (municipalité CNI.) ; Grands hommes (Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, sœur de François Ier, née à Angoulême le 11 avril 1492.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 1<sup>er</sup> septembre 1944 par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 18 février 1950, le Général préside une réunion RPF. Auparavant, en avril 1945 et juillet 1948, le Général s'était rendu dans la ville à l'occasion d'une inspection sur le front de l'Atlantique et pour une commémoration.) ; Doléances de la population de la ville (l'avenir de la poudrerie inquiète la population. Réponse, en regard, de l'administration : le statut des personnels comme l'avenir de la poudrerie nationale sont assurés par l'Etat.)

### - 2.7.2 : « Corps préfectoral ».

Sont présentées les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles...) du préfet de la Charente, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, du sous-préfet de Cognac et du sous-préfet de Confolens.

### - 2.7.3 : « Parlementaires ».

Sont présentées les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, mandats, ...) des trois députés de Charente, dont M. Félix Gaillard,

---

<sup>836</sup> Fondée en 1817, la poudrerie d'Angoulême ferme définitivement en 2004. Le site est depuis en cours de dépollution, un chantier dont la fin est prévue pour 2020. (*La Charente Libre*, 29/7/2015)



Normandie Université

ancien président du Conseil<sup>837</sup>, et des deux sénateurs du département.

**- 2.7.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, service militaire, carrière professionnelle, distinctions honorifiques éventuelles, mandats,...) du maire d'Angoulême, du maire de Cognac et du maire de Confolens.

**- 2.7.5 : « Autres personnalités ».**

Notice biographique (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du président de la Chambre de Commerce de Cognac.

Avec quelques exemplaires de menus pour les dîners et déjeuners officiels donnés lors de la visite présidentielle dans les différentes préfectures ou sous-préfectures de la région se clôt le carton d'archives AC 80 consacré au voyage en Poitou-Charentes de juin 1963 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>837</sup> 6 novembre 1957-15 avril 1958.



Normandie Université

**20 - Voyage des 24-29 septembre  
1963 : Rhône-Alpes,  
Provence-Alpes-Côte d'Azur.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 645
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 81 Page 648



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 24-29 septembre, voyage présidentiel en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur : Vaucluse, Drôme, Ain et Rhône<sup>838</sup>.**

Le 24 septembre, le président de la République atterrit à la base d'Orange et visite l'usine de Pierrelatte et le Centre d'études nucléaires de Cadarache.

Le 25, il regagne Orange en hélicoptère. Il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Puis via Jonquières, Sarrians et Loriol, le chef de l'Etat se rend à Carpentras, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. De là, il part pour Apt - via L'Isle-sur-Sorgues - où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville. Puis, via Robion, il se rend à Cavaillon, où il prononce une allocution place du Marché ; et de Cavaillon à Avignon, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville.

Le 26, le général de Gaulle arrive à Montélimar par le train, il prononce un discours place Emile-Loubet. Il se rend ensuite à Die par la route via Saint-Marcel, Sauzet, Cléon-d'Andran, Puy-Saint-Martin, Crest, Aouste, Blacons-Mirabel, Saillans, Vercheny et Pontaix. A Die, le président prononce un discours, puis gagne Vassieux-en-Vercors et La Chapelle-en-Vercors, où il préside des cérémonies à la mémoire des résistants fusillés. Puis le Général repart pour Romans-sur-Isère via Sainte-Eulalie,

---

<sup>838</sup> « L'essentiel n'est pas ce que pense le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte, mais ce qui est l'intérêt du peuple français. J'ai conscience de l'avoir discerné depuis un quart de siècle et je suis résolu, puisque j'en ai la force, à continuer de même ».

A Orange, 25 septembre 63, d'après *Le Progrès*, 26 septembre 1963.

« Vous avez reçu ici les visites les plus solennelles et les plus royales. Aujourd'hui, c'est seulement le président de la République, le général de Gaulle, qui vous rend visite avec la certitude de marquer l'unité nationale ».

A Trévoux, 28 septembre 1963, d'après *Le Monde*, 29-30 septembre 1963.





Normandie Université

Saint-Laurent-en-Royans, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Nazaire-en-Royans. Il se rend à Valence, où il prononce un discours place de l'hôtel-de-ville.

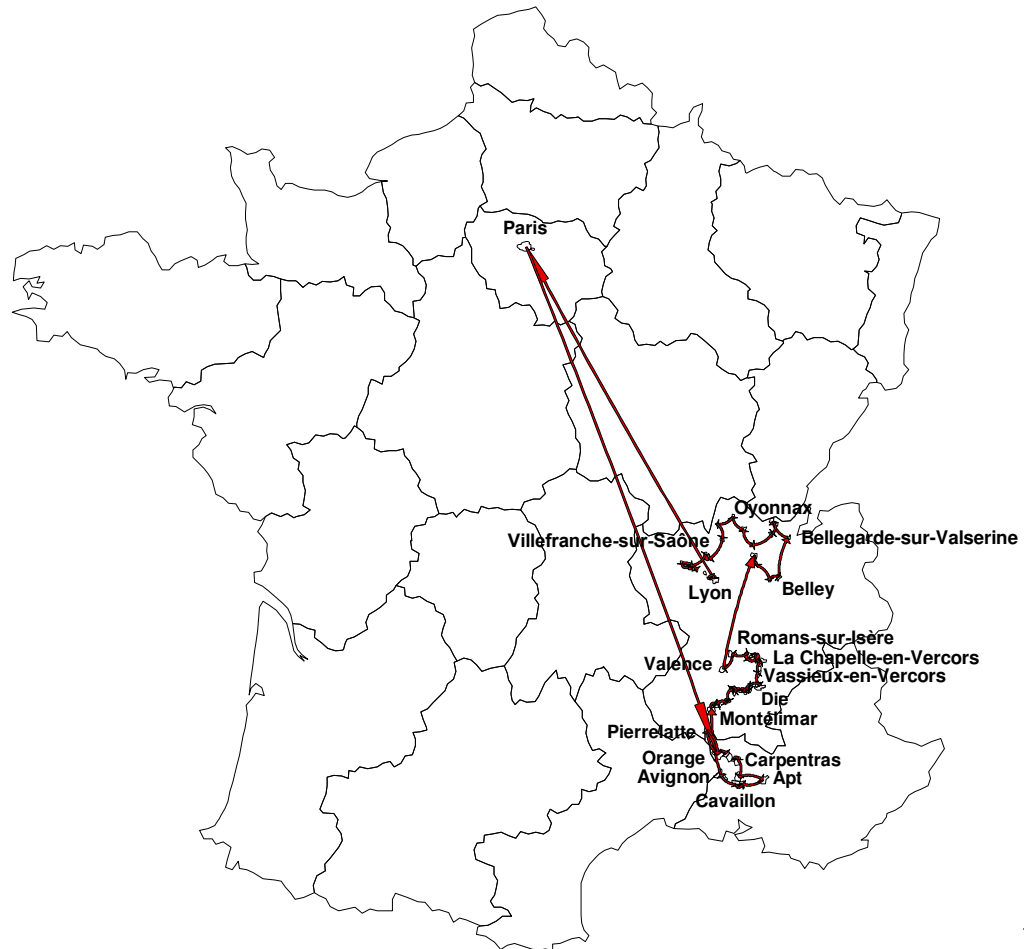
Le 27 septembre, le chef de l'Etat gagne par le train Ambérieu et prononce un discours place du Champ-de-Mars. De là, il emprunte la route, via Lagnieu, Sault-Brenaz et Groslée pour aller à Belley, où il prononce un discours. De Belley, il se rend à Oyonnax par le train et s'arrête en gare de Bellegarde-sur-Valserine, où il prononce un discours. A Oyonnax, il prononce un discours, puis gagne Nantua où il reprend la parole place d'Armes. De là il se rend à Bourg-en-Bresse, via Saint-le-Vieux et Pont-d'Ain. A Bourg-en-Bresse, il prononce un discours place de la Grenette.

Le 28, le Général gagne Villefranche-sur-Saône via Montrevel, Pont-de-Veyle, Châtillon et Trévoux. A Villefranche, il prononce un discours place de la Sous-préfecture. Il se rend ensuite à Tarare, où il prononce un discours place du Théâtre, via Les Olmes et Pontcharra. Puis à Lyon, via L'Arbresle, La Tour-de-Salvagny et Tassin-la-Demi-Lune. A Lyon, le chef de l'Etat est accueilli par le maire. Il prononce un discours place des Terreaux.

Le 29 septembre, le président de la République assiste à la messe dominicale à la cathédrale Saint-Jean. Il visite le palais des sports, reçoit des sportifs, visite la Chambre de commerce où il prononce une allocution. Le chef de l'Etat regagne enfin Paris par avion.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

## Voyage en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur

des 24-29 septembre 1963.



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 81.**

Le carton AC 81 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce vingtième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage : Itinéraires et horaires ».**
- **2.2 : « Discours et thèmes de discours ».**
  - **2.2.1 : « Thèmes de discours ».**
    - **2.2.1.1 : « Thèmes généraux ».**
    - **2.2.1.2 : « Thèmes locaux ».**
  - **2.2.2 : « Discours et allocutions ».**
- **2.3 : « Situation économique et sociale dans les départements de l'Ain, du Rhône, de la Drôme et du Vaucluse ».**
- **2.4 : « Vaucluse ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.4.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.4.4 : « Maires des villes visitées ».**
  - **2.4.5 : « Autres personnalités ».**
- **2.5 : « Drôme ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.5.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**
  - **2.5.5 : « Autres personnalités ».**
- **2.6 : « Ain ».**
  - **2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.6.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.6.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.6.4 : « Maires des villes visitées ».**



Normandie Université

- **2.6.5 : « Autres personnalités ».**
- **2.7 : « Rhône ».**
  - **2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.7.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.7.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.7.4 : « Maires des villes visitées ».**
  - **2.7.5 : « Autres personnalités ».**
  - **2.7.6 : « Etablissements visités ».**
- **2.8 : « Comptabilité du voyage ».**
- **2.9 : « Divers ».**



Normandie Université

**- 2.1 : « Programme du voyage : Itinéraires et horaires ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général dans le Vaucluse, la Drôme, l'Ain et le Rhône en septembre 1963, sous la forme d'un petit et d'un grand formats brochés, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

En annexes sont précisées la composition des cortèges automobiles et la liste nominative des occupants des voitures du cortège officiel.

De même sont précisés les noms des personnalités invitées aux différents déjeuners et dîners officiels donnés en préfecture ou sous-préfecture au cours du voyage.

**- 2.2 : « Discours et thèmes de discours ».**

Le sous-dossier contient, sous forme de notes dactylographiées, les thèmes généraux et les thèmes locaux - par départements : Vaucluse, Drôme, Ain et Rhône - proposés pour les allocutions du Général au cours de son voyage officiel. Ils sont rédigés et signés par Gilbert Pérol<sup>839</sup>.

Le sous-dossier contient également les feuillets ronéotypés des discours du président de la République à Cavillon et à Avignon le 25 septembre, ainsi que ceux prononcés à Villefranche et à Lyon le 28 septembre.

**- 2.2.1 : « Thèmes de discours ».**

**- 2.2.1.1 : « Thèmes généraux ».**

La note dactylographiée de Gilbert Pérol traite d'abord des progrès économiques réalisés par le pays et de sa stabilité financière :

---

<sup>839</sup> Gilbert Pérol (1926-1995), chef des services de presse de l'Élysée de 1962 à 1967.



En cette période de rentrée, écrit l'auteur, il paraît souhaitable que le chef d'Etat souligne l'incidence d'une situation financière saine sur le plan politique. En effet, seule une France prospère, dotée d'une monnaie forte et stable, peut affirmer son indépendance, tenir son rang parmi les grandes puissances et apporter son concours aux nations de plus en plus nombreuses qui sollicitent son aide. Par ailleurs, il convient, selon l'auteur, d'affirmer la volonté des pouvoirs publics d'harmoniser, dans le sens d'une plus grande justice sociale, la répartition du revenu national. [...]

La démocratie politique a été, grâce aux réformes réalisées depuis cinq ans<sup>840</sup>, renforcée et organisée, compte tenu des impératifs de l'époque moderne. [...] Il faut réaliser une véritable démocratie économique, c'est-à-dire où chacun joue son rôle pour promouvoir la prospérité du pays et augmenter le bien-être de tous. Il y a nécessité de faire du Plan l'instrument du progrès économique et social. Dans sa conception comme dans son exécution, le Plan doit être l'aboutissement d'un vaste effort convergent de tous ceux qui jouent un rôle dans la vie économique du pays : effort d'organisation des intérêts dans un sens constructif et pas seulement revendicatif, effort de solidarité entre les différentes catégories économiques qui doivent comprendre que la prospérité forme un tout. Entre la formule périmée de l'Etat capitaliste du « laissez-faire » et la formule de l'Etat totalitaire dont la France ne veut pas, il faut trouver une solution française donnant à l'Etat son juste rôle et le mettant en mesure d'accomplir les tâches immenses qui, dans la vie économique moderne, lui reviennent nécessairement.

Gilbert Pérol propose ensuite de traiter du thème de la construction de l'Europe. Pour lui, le général de Gaulle, qui, naguère, mit en garde le peuple français contre la mystique fumeuse de certains promoteurs des Etats-Unis d'Europe, paraît le mieux placé pour relancer l'idée européenne. [...] Il convient de réaffirmer la volonté résolue de la France de faire l'Europe, économiquement et politiquement. Sur le plan économique, la France reste attachée à l'application du Traité de Rome.<sup>841</sup> Elle estime que ce traité doit être appliqué dans son esprit comme dans sa lettre. A cet

---

<sup>840</sup> Constitution de la V<sup>ème</sup> République, adoptée par référendum le 28 septembre 1958 ; élection du président de la République au suffrage universel direct, adoptée par référendum le 28 octobre 1962.

<sup>841</sup> Signé le 25 mars 1957, le Traité de Rome institue la Communauté Économique Européenne. Il est cosigné par l'Allemagne, la France, l'Italie, et les trois pays du Benelux : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas.



égard, la réalisation effective du Marché commun agricole apparaît à la France comme une nécessité urgente. Sur le plan politique, ce qu'on a appelé l'« Europe des patries » apparaît bien aujourd'hui comme la seule voie concrète pour faire l'Europe. En défendant cette formule, la France n'a pas voulu faire obstacle à l'unification européenne mais assurer au contraire sur des bases saines et réalistes l'ensemble de l'édifice. [...] La France fait de l'amitié franco-allemande un des fondements de sa politique. [...]

Gilbert Pérol propose enfin de traiter, à l'occasion de ce voyage officiel, de la politique atomique française :

Au cours de ce voyage qui aura commencé par la visite de l'usine de séparation des isotopes de Pierrelatte et du Centre de Cadarache, il paraît bon que le Général de Gaulle rappelle ce qu'est la politique française dans le domaine atomique : la France entend posséder l'arme nucléaire. La France, tout en restant fidèle à l'Alliance Atlantique, doit être maîtresse de sa défense nationale. Elle ne peut l'être que si elle dispose de l'arme atomique. Sans prétendre se hisser au premier rang des grandes puissances, la France veut tenir sa place dans le monde et faire en sorte que personne ne puisse disposer d'elle-même. [...] Les sacrifices consentis pour faire de la France une puissance atomique - et qui se justifient déjà pour cette seule raison qu'il s'agit de notre indépendance et de nos libertés - sont en réalité des sacrifices payants : l'impulsion donnée à la science, à la technique et à l'industrie française est irremplaçable. [...] Il s'agit de donner à notre pays la maîtrise d'une technique dont on peut dès maintenant prévoir qu'elle commandera l'avenir industriel du monde. Comme il est arrivé souvent dans le passé - par exemple pour l'aviation - l'effort poursuivi dans un but de défense nationale contribue puissamment à faire avancer la technique et à stimuler l'ensemble de l'industrie. Il s'agit que la France ne soit pas en arrière, dans ce domaine comme dans les autres, et qu'elle soit prête à bénéficier des découvertes nouvelles qui, dès l'instant que l'on est engagé dans la bonne voie, peuvent, à tout moment, ouvrir des perspectives insoupçonnées. [...] Le général de Gaulle pourrait rendre un hommage public aux savants, aux techniciens et aux ouvriers qui ont permis à la France de combler son retard et de prendre pace, par ses propres moyens, au rang des puissances atomiques.



**- 2.2.1.2 : « Thèmes locaux ».**

Egalement signée par Gilbert Perol, la note se décline ensuite en fiches par département :

Pour le Vaucluse, l'auteur rappelle l'importance, dans ce département rural, d'une organisation du marché agricole plus efficace. Le temps n'est plus, souligne-t-il, où les agriculteurs se contentaient de produire. Il faut désormais organiser la production en tenant compte de l'état du marché. [...] La commercialisation des produits du sol est un problème complexe qui échappe dans une large mesure à la prévision. Mais au prix d'un effort d'organisation, les agriculteurs peuvent atténuer les à-coups et limiter les effets des crises soudaines de surproduction. Ces difficultés sont la rançon de la prospérité et de l'accroissement de la production. Par ailleurs, dans ce département, qui compte près de 30 000 rapatriés d'Algérie, il paraît indiqué d'évoquer le problème de leur reclassement dans la communauté nationale. [...]

Dans la Drôme, le problème majeur paraît être celui de l'écart grandissant qui se creuse entre la vallée du Rhône peuplée et prospère et les régions de l'intérieur en voie de déperissement. Certes, l'exode rural est dans une certaine mesure inévitable, compte-tenu de l'évolution des modes de vies et du progrès de la productivité agricole. Mais cet exode ne doit pas frapper à mort certains départements comme il menace de le faire dans la Drôme. Il convient donc d'améliorer l'habitat rural, d'assurer l'adduction d'eau et l'accès à l'électricité. L'implantation de l'usine de Pierrelatte<sup>842</sup> bouleverse quelque peu les habitudes locales dans le sud du département. Il serait donc souhaitable que le général de Gaulle expliquât au cours de son passage dans cette région ce qu'est la politique atomique française, en insistant sur le facteur décisif de progrès et le stimulant irremplaçable que constitue, pour l'ensemble de l'économie, l'effort poursuivi actuellement par le Commissariat à l'Energie Atomique.

Pour le département de l'Ain, le thème de la démographie peut être mis en

---

<sup>842</sup> L'usine de Pierrelatte démarre son activité en 1962.





avant : le département connaît un taux d'accroissement inférieur à la moyenne nationale : 5,2 % contre 8,1 %<sup>843</sup>. Même si les résultats sont à la hauteur des efforts engagés depuis la Libération pour développer la population française, il faut poursuivre la politique nataliste, perfectionner la politique familiale et promouvoir une répartition harmonieuse de la population. Il y a en effet un équilibre à trouver, dans un département comme l'Ain, entre les villes et les campagnes. [...]

Concernant le département du Rhône, le thème proposé par Gilbert Pérol est celui de l'expansion économique, un thème au premier rang, selon lui, de ceux que suggère la visite de l'agglomération lyonnaise en pleine transformation. [...]

#### - 2.2.2 : « Discours et allocutions ».

Le sous-dossier contient les feuillets ronéotypés des discours du président de la République à Cavillon et à Avignon le 25 septembre, ainsi que ceux prononcés à Villefranche et à Lyon le 28 septembre.

Il est intéressant de noter que le président de la République reprend dans ses allocutions certains thèmes proposés par Gilbert Pérol. C'est par exemple le cas à Avignon, le 25 septembre 1963, à propos de l'arme nucléaire :

- ' Toutes celles, tous ceux, et ils sont nombreux, qui voient, qui entendent ce qui se passe en ce moment à Avignon, en France et dans le monde entier, en concluront - ce qui est vrai, par-dessus tout ce qu'on peut raconter, imprimer - que l'unité française est un fait, que les Français quelles que soient leurs divergences, leur différences à tous égards, sont rassemblés du moment qu'il s'agit de leur pays, et la preuve, la voilà. [...] Quant à notre sécurité, nous avons des amis, des alliés. Nous tenons à leur être fidèle et nous comptons qu'ils le seront et qu'ils le demeurent à notre égard. Mais nous prétendons avoir dans cet ensemble de quoi nous défendre nous aussi. Nous prétendons avoir tous les moyens d'exister sous la menace qui pèse sur l'univers. Nous prétendons avoir en particulier, même si nous pouvons regretter d'être obligés de les faire, des armements qui valent en qualité n'importe quels

---

<sup>843</sup> 4,4 % en 2010. (Insee)



Normandie Université

armements qui existent actuellement dans le monde ; et si nous voulons disposer de cette force atomique, c'est d'abord pour notre sécurité et pour contribuer à celle des autres. Mais c'est aussi, comme vous le savez parce que tout se tient au point de vue scientifique et technique, que le développement de notre force atomique va de pair avec le développement de notre énergie atomique, laquelle s'ajoute à celle qui nous vient du charbon et du pétrole, et laquelle commande l'avenir de tous. A cet égard aussi nous prétendons avoir nos moyens et c'est ce que nous sommes en train de faire, sans aucune arrogance, mais avec la volonté d'aboutir. Et quoi que l'on puisse dire et quoi que l'on puisse raconter, nous poursuivrons notre effort jusqu'à ce que nous ayons atteint le but que nous voulons atteindre. [...] La France à l'intérieur d'elle-même pour son effort de développement, la France en dehors d'elle-même pour son indépendance, voilà ce qu'est notre pays aujourd'hui [...] '.

C'est encore le cas à Lyon, dans l'allocution prononcée par le président de la République le 28 septembre 1963 :

- ' Si nous tenons l'Alliance Atlantique pour tout à fait nécessaire, nous rejetons pour nous-mêmes dans son organisation tout système qui nous ôterait la disposition de nos forces et la responsabilité de notre propre défense. C'est ainsi que, si nous voulons que les six pays qui ont conclu le Traité de Rome s'unissent en une Europe organisée, nous prétendons qu'ils le fassent sur la base des réalités, autrement dit celle des Etats, et non point en s'annihilant eux-mêmes dans on ne sait quelle intégration qui livrerait à l'une ou à l'autre des deux hégémonies étrangères une Europe sans âme, sans vertèbres et sans racines. C'est dans la même intention de ne pas laisser autrui devenir maître de notre destin que nous avons commencé à nous pourvoir, nous aussi, d'un armement atomique. [...] Et, comme tout se tient dans l'ordre scientifique et technique, le développement de l'énergie atomique, qui de plus en plus s'ajoute au charbon et au pétrole, ainsi que celui des multiples industries qui s'y rattachent, sont conjugués à celui de la puissance nucléaire. Pour nous, la question était donc de savoir si ces moyens de dissuasion et ces ferments nouveaux d'activité économique nous les posséderions nous-mêmes, comme nous le pouvons fort bien, ou si nous remettrions aux Anglo-Saxons, d'une part nos chances de vie ou



de mort, d'autre part certaines de nos possibilités industrielles. Cette question là est tranchée. Nous demeurons solidement attachés à nos alliés d'Outre-Atlantique. Mais nous avons décidé d'avoir, come eux, de quoi nous défendre, et, en même temps, de nous assurer les connaissances et les réalisations qui, sans doute, commanderont l'avenir [...] '.

**- 2.3 : « Situation économique et sociale dans les départements de l'Ain, du Rhône, de la Drôme et du Vaucluse ».**

La note dactylographiée émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 17 septembre 1963 et est également signée par Gilbert Pérol.

La note traite en premier lieu de la situation agricole dans les départements de l'Ain, du Rhône, de la Drôme et du Vaucluse :

La situation brillante de certains secteurs à vocation maraîchère ou fruitière ne doit pas dissimuler le spectacle d'une agriculture retardataire et même arriérée qu'offrent les régions préalpines du Vaucluse et de la Drôme, les montagnes du Lyonnais ou du Bugey.

Sauf dans le département du Vaucluse, où la situation peut être considérée comme relativement satisfaisante, le problème du remembrement se pose avec une acuité particulière. Le département de l'Ain est, à cet égard, très en retard (remembrement réalisé dans 25 communes sur 456.) L'Etat d'esprit des agriculteurs n'est malheureusement pas toujours favorable. Dans le Rhône, le remembrement n'a obtenu jusqu'à ce jour que des résultats limités en dépit de l'effort très sérieux réalisés par les organismes économiques et les associations professionnelles. Dans la Drôme, le morcellement de la propriété est inégal mais une œuvre considérable reste à accomplir. [...] Les fruits et légumes constituent la richesse agricole essentielle des départements du Vaucluse, de la Drôme et du Rhône. Cultures traditionnelles de spécialistes, dont la technique gagnerait à être modernisée, les productions fruitières et maraîchères de ces départements posent surtout un problème de commercialisation. Un effort important a été réalisé pour la prospection et l'organisation de marchés grâce, notamment, aux coopératives. La création de



Normandie Université

marchés-gares comme ceux de Lyon ou d'Avignon a apporté, sur le plan technique, des améliorations incontestables. [...] La production de la viande est également en développement mais se heurte à une insuffisance de l'équipement, en particulier le manque d'abattoirs. [...] Par ailleurs, l'enseignement agricole ne touche dans ces départements qu'une fraction très insuffisante de la population rurale. [...]

La note de Gilbert Pérol traite ensuite de la situation industrielle dans ces départements :

Au sein des quatre départements visités, l'agglomération lyonnaise occupe évidemment, pour ce qui est de l'activité industrielle et commerciale, une place à part. La voie de communication exceptionnelle qu'est la vallée du Rhône, au triple point de vue routier, ferroviaire et fluvial, donne cependant aux départements de la Drôme et du Vaucluse la même position privilégiée dont ils tirent avantage sur le plan industriel et commercial. [...] Lyon est au cœur d'un rassemblement de 450 000 travailleurs qui en fait, après Paris, le deuxième pôle économique français. [...] En Drôme, la vitalité industrielle se concentre autour de Pierrelatte et de son usine de séparation des isotopes du Commissariat à l'Energie Atomique. [...] Dans le Vaucluse, l'industrie est représentée par certaines activités traditionnelles (papeteries, usines d'engrais) mais surtout par la conserverie et les industries alimentaires qui constituent la véritable vocation de cette région et peuvent contribuer à résoudre le problème de la commercialisation des fruits et légumes. [...] Dans l'Ain, la branche la plus originale de l'industrie est celle des matières plastiques à Oyonnax, actuellement très prospère et largement tournée vers l'exportation. [...] Tout en encourageant le développement de la vallée du Rhône que la géographie et l'économie désignent comme la voie de prospérité de cette région, il paraît urgent d'enrayer le déclin de l'arrière-pays. S'il est important, sur le plan national, de favoriser l'essor de la métropole lyonnaise comme un des contrepoids indispensables à l'agglomération parisienne, il paraît non moins nécessaire de rechercher, sur le plan local, un certain équilibre entre les centres prospères de la vallée et les régions pauvres de l'intérieur.



Normandie Université

**- 2.4 : « Vaucluse ».**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (à l'ouest de ce petit département, les vallées du Rhône et de la Durance, à l'est s'étagent les Monts Ventoux, du Vaucluse et du Lubéron. [...]); Démographie (303 536 habitants en 1962, auxquels il faut ajouter 28 000 rapatriés d'Algérie<sup>844</sup>. La population urbaine représente actuellement 72 % du total et progresse régulièrement.) ; Situation politique (le département est de tradition radicale-socialiste, mais tend depuis 1958 à assurer une prime électorale aux listes UNR.) ; Economie, questions sociales (l'économie du département se caractérise par une agriculture orientée vers la production de fruits et légumes primeurs et de vins de qualité ; elle demeure la base de l'économie locale. C'est sur la commercialisation des produits agricoles que doivent porter les efforts. Une infrastructure moderne existe déjà avec le marché-gare d'Avignon, celui de Carpentras qui fonctionnera en 1964 et celui de Cavaillon, en cours de réalisation. [...] L'évolution de la conjoncture économique doit aboutir à une diminution de la population active agricole par une adaptation des structures, à une augmentation des emplois dans le secteur industriel, au développement du secteur tertiaire qui offre des possibilités intéressantes. [...] Si la demande d'emploi s'est sensiblement accrue en 1962 du fait de l'arrivée massive des 28 000 rapatriés d'Algérie, le nombre de demandes non satisfaites est actuellement réduit (1 100<sup>845</sup>) et constitué pour la plupart par des rapatriés que leur âge, leur inaptitude physique ou leur absence de qualification professionnelles ne permettent pas de reclasser. [...] La vie intellectuelle et artistique est particulièrement vive dans le département et notamment à Avignon, grâce en particulier au Festival d'Art Dramatique animé par Jean Vilar.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et des notabilités locales.) ; Personnages

---

<sup>844</sup> 549 949 habitants en 2013 (Insee)

<sup>845</sup> On dénombre 57 158 personnes en recherche d'emploi dans le département du Vaucluse au premier trimestre 2015. (Chambre de Commerce et d'Industrie du Vaucluse, 8/2016)



illustres du passé (les papes d'Avignon de 1305 à 1403 : Clément V, Jean XXII, Benoit XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, Clément VII et Jules II.) ; Presse locale (*La Marseillaise*, tirage départemental de 4 100 exemplaires, quotidien de tendance communiste ; *Le Provençal*, tirage départemental de 23 000 exemplaires, quotidien de tendance socialiste ; *Le Dauphiné Libéré*, tirage départemental de 11 000 exemplaires, quotidien de tendance socialiste ; *Le Méridional*, tirage départemental de 7 500 exemplaires, quotidien de sensibilité conservatrice.) ; Principaux besoins du département (le développement économique du département est subordonné à la modernisation et au développement du réseau d'infrastructures : transports, électrification, adduction d'eau et assainissement, amélioration de l'habitat rural et rénovation urbaine. [...]) ; Doléances de la population (l'administration des Postes et Télécommunications fait l'objet de réclamations très vives de la part des élus locaux. Le bon fonctionnement des équipements téléphoniques est en effet vital pour les agriculteurs du Vaucluse qui expédient leurs produits dans toute la France et à l'étranger. Réponse, en regard, de l'administration : M. le ministre des Postes et Télécommunications<sup>846</sup> est très au courant de ces revendications et il a fait une mise au point précisant que le Vaucluse n'était pas plus défavorisé que d'autres départements. [...])

- Orange

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 500 habitants en 1954, 21 450 habitants en 1962, auxquels sont venus se joindre de nombreux Français rapatriés d'Afrique du Nord<sup>847</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine par excellence, la ville conserve de nombreux vestiges de ce passé prestigieux : théâtre antique, arc de triomphe, temples, gymnases, etc. [...]) ; Principales activités (l'agriculture y tient une place très importante avec ses vins, ses primeurs, ses légumes et ses fruits. [...] Mais, depuis le développement du désir de voyager chez les hommes, c'est le tourisme qui est devenu la principale activité de la cité ; Chorégies d'Orange dans le théâtre

---

<sup>846</sup> Jacques Marette (1922-1984) en 1963.

<sup>847</sup> 29 193 habitants en 2013. (Insee)



antique, visite des vestiges romains...) ; Situation politique (municipalité radicale.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 10 septembre 1948, le Général prononça une allocution devant la population et vint se recueillir devant le monument aux morts de la ville.) ; Doléances de la population de la ville (la population se plaint de l'insuffisance de logements. Réponse, en regard, de l'administration : deux groupes d'HLM sont en cours d'exécution, l'un étant presque terminé. [...] Par ailleurs, des bretelles d'autoroute sont prévues qui relieront Orange à l'autoroute du Sud, permettant ainsi aux nombreux touristes de visiter cette vieille cité et ses monuments.)

- Carpentras

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 076 habitants en 1954, 18 902 habitants en 1962, auxquels il faut ajouter 1 100 rapatriés d'Algérie<sup>848</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité celtique, puis romaine et franque, la ville passe au XIII<sup>ème</sup>s. sous la domination des papes, qui en restèrent maîtres jusqu'en 1791, malgré des rattachements épisodiques à la France.) ; Principales activités (la ville, placée au cœur d'une région productrice de légumes et fruits primeurs, est devenue ainsi une des principales places françaises pour le commerce agricole. Un Marché d'Intérêt National est actuellement en cours de construction. Des industries, dont l'activité est aussi conditionnée par cette production agricole, se sont implantées : 14 conserveries alimentaires, 10 fabriques d'emballage, 4 fabriques de boîtes métalliques,... [...]) ; Situation politique (municipalité de Centre-gauche.) ; Grands hommes (Jean-Henri Fabre (1823-1915), entomologiste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 25 août 1944 par des éléments FFI.) ; Doléances de la population de la ville (la crise du logement entraîne de nombreuses demandes (750 environ) des familles mal logées. Cette situation est aggravée par l'afflux de 1 100 rapatriés d'Algérie. Réponse, en

---

<sup>848</sup> 28 422 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

regard, de l'administration : la municipalité de Carpentras a lancé en 1956 un programme de 400 logements HLM entièrement réalisés depuis 1960. Un deuxième programme de 500 logements HLM en construction doit permettre de satisfaire une partie des demandes. Un nouveau programme de 1000 logements devrait être réalisé entre 1965 et 1970<sup>849</sup>.)

### - Apt

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (8 000 habitants en 1962<sup>850</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité néolithique, puis romaine, la ville rejoint la Couronne en 1480, avec la Provence.) ; Principales activités (la principale activité industrielle, très ancienne, est celle des fruits confits<sup>851</sup>. [...] L'industrie de l'ocre, ancienne également, est en net déclin depuis l'apparition des pigments industriels. [...]) ; Situation politique (municipalité de tradition radicale, conquise par l'UNR en 1959.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 22 août 1944 par les troupes américaines et des éléments de la Résistance locale.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 septembre 1948, pour un meeting RPF.)

### - Cavaillon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (17 000 habitants en 1962<sup>852</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (colonie romaine, puis cité épiscopale du IV<sup>ème</sup>s. à la Révolution. [...]) ; Principales activités (la ville est un immense jardin potager qui produit des primeurs

---

<sup>849</sup> La population multiethnique de ces nouveaux quartiers, les Amandiers, le Pou-du-Plan, va connaître, à partir des années 1980, des difficultés croissantes d'intégration économique et culturelle. Au cours des années 1990 et 2000, trafiquants de drogue, gangs criminels et petits voyous font de ces quartiers des « zones de non-droit », multipliant les agressions envers les habitants, les forces de l'ordre et les représentants des institutions publiques. Les Amandiers et le Pou-du-Plan sont classés en Zones Urbaines Sensibles en 2006. (*Le Dauphiné-Libéré* le 3 et le 4/5/2011, le 20/6/2012 et le 6/10/2012 ; *Le Nouvel Observateur* le 24/8/2012 ; *La Provence* le 23/8/2012 et le 2/10/2015)

<sup>850</sup> 12 325 habitants en 2013. (Insee)

<sup>851</sup> La ville abrite toujours de nos jours les entreprises leaders mondiaux de ce secteur. (*Le Dauphiné-Libéré*, 24/03/2015)

<sup>852</sup> 25 636 habitants en 2013. (Insee)





## Normandie Université

variés, dont les célèbres melons. Un important commerce d'expédition s'y développe pour l'écoulement des produits maraîchers dans les grandes villes françaises mais aussi à l'étranger. [...]); Situation politique (municipalité radical-socialiste.) ; Grands hommes (César de Bus (1544-1607), fondateur en 1592 de la Congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 24 août 1944 sans combat.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population se plaint du retard pris pour la construction de l'externat du lycée.)

### - Avignon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (75 000 habitants en 1962, auxquels il faut ajouter 10 000 rapatriés d'Algérie. Cette population est en constant accroissement : au recensement de 1954, elle comptait 63 000 habitants<sup>853</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, la fortune et le rayonnement intellectuel de la ville datent du séjour des papes en Avignon, de 1305 à 1367, puis de 1378 à 1403, et, particulièrement, du règne fastueux de Clément VI.) ; Principales activités (l'activité industrielle (engrais, industries alimentaires, conserveries) et commerciale d'Avignon, alliée à ses richesses culturelles et à sa situation géographique privilégiée qui en font une étape touristique, expliquent la rapidité de son développement, accentuée ces dernières années. [...] Depuis 1947, le festival d'Art dramatique attire chaque année un public plus large (52 000 spectateurs en 1962<sup>854</sup>. Il est particulièrement urgent de développer la capacité hôtelière de la ville actuellement très insuffisante. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (les papes Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, Clément VII, Benoît XIII et Jules II.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 25 août, par des troupes américaines et françaises.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 10

---

<sup>853</sup> 90 305 habitants en 2013. (Insee)

<sup>854</sup> 156 000 spectateurs en 2015. (*FranceTVInfo*, 24/7/2015)



septembre 1948, pour une réunion publique et des commémorations aux monuments aux morts de la ville. Le 9 janvier 1951, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (le problème essentiel des Avignonnais est celui du logement. La crise du logement est rendue plus aigüe encore par l'afflux des rapatriés d'Algérie. Réponse, en regard, de l'administration : la construction de 1 346 logements a été financée en 1962. 518 nouveaux logements sont prévus pour 1963<sup>855</sup>. [...])

#### **- 2.4.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet du Vaucluse, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, des sous-préfets de Carpentras et d'Apt.

#### **- 2.4.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des députés et des sénateurs du département : le député de la circonscription d'Avignon-Cavaillon, celui de la circonscription d'Apt-Carpentras ainsi que celui de la circonscription d'Orange, les deux sénateurs du Vaucluse.

#### **- 2.4.4 : « Maires des villes visitées ».**

---

<sup>855</sup> D'abord multiethnique, puis essentiellement originaire d'Afrique du Nord et gitane sédentarisée, la population de ce nouveau quartier de Monclar va connaître, à partir des années 1980, des difficultés croissantes d'intégration économique et culturelle. A la fin des années 1990 et au début des années 2000, trafiquants de drogue et délinquants font de ce quartier un lieu de violences urbaines récurrentes, multipliant les agressions contre les habitants, les forces de l'ordre et les représentants des institutions publiques. Le quartier Monclar est classé en Zone Urbaine Sensible en 2006. (*Le Dauphiné Libéré*, le 19/01/2012, le 19/11/2012, le 18 et le 19/09/2015 ; *La Provence*, le 19 et le 20/9/2015 ; *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, le 15/12/2014 et le 20/01/2015 ; *France-Bleue Vaucluse* le 25/11/2015)



Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire d'Orange, du maire de Carpentras, du maire d'Apt, de celui de Cavailhon et du député-maire d'Avignon.

**- 2.4.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du président du conseil général, du président de la Chambre de Commerce du Vaucluse, du président de la Chambre d'Agriculture et de l'archevêque d'Avignon.

**- 2.5 : « Drôme ».**

**- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (limité à l'ouest par le Rhône, le département s'étend jusqu'aux Pré-Alpes : à la vallée du Rhône à l'agriculture prospère et à l'industrie naissante s'oppose la montagne pauvre et en voie de dépeuplement. [...]) ; Démographie (304 227 habitants en 1962<sup>856</sup>.) ; Situation politique (département acquis à la SFIO et au PC.) ; Economie, questions sociales (département à vocation agricole, la Drôme offre maintenant des possibilités industrielles. Des activités nouvelles s'implantent dans la vallée du Rhône : usine de séparation isotopique de Pierrelatte, usine de carburant atomique à Romans. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Diane de Poitiers (1499-1566), favorite d'Henri II, duchesse du Valentinois.) ; Presse locale (*Le Dauphiné Libéré*, quotidien, tirage

---

<sup>856</sup> 494 712 habitants en 2013. (Insee)



départemental de 30 000 exemplaires ; *Le Progrès de Lyon*, quotidien, tirage départemental de 6 000 exemplaires ; *Le Peuple Libre*, hebdomadaire catholique, tirage de 11 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (plusieurs éléments jouent en faveur de l'expansion économique du département. Dans le domaine rural : la modernisation, la motorisation, l'irrigation et le remembrement. Dans le secteur industriel : l'installation du CEA à Pierrelatte, l'aménagement du Rhône au gabarit international, l'aménagement de l'autoroute Lyon-Marseille. [...] Reste à améliorer l'alimentation en eau potable et l'électrification en zone rurale, à accélérer la construction de logements neufs et de locaux scolaires.) ; Doléances de la population (l'interdiction de la fixation des nouveaux rapatriés d'Algérie dans le sud du pays fait affluer ceux-ci dans la Drôme. Or, socialement et économiquement, le département ne peut plus en reclasser davantage. [...] Par ailleurs, le nombre de constructions scolaires demeure très insuffisant pour les besoins du département. [...] Enfin des problèmes de circulation automobile entravent les traversées de Montélimar, de Valence. Réponse, en regard, de l'administration : la solution à ce dernier problème est attendue de la mise en service de l'autoroute du Sud<sup>857</sup>.)

Une note spécifique concernant la situation des rapatriés dans le département est jointe au sous-dossier : elle relève que compte tenu des possibilités économiques en logements et en emplois du département, celui-ci est parvenu à son effort maximum. Le nombre de rapatriés implantés dans la Drôme au 15 août 1963 est de 8 035 personnes. [...]

- Montélimar

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (15 187 habitants en 1936, 16 639 habitants en 1954 et 21 642 habitants en 1962<sup>858</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (d'abord cité romaine, une partie de la ville est vendue aux comtes de valentinois, et l'autre partie au pape Clément VI, au XIV<sup>ème</sup>s. La première partie est rattachée à la Couronne en même

---

<sup>857</sup> La construction de l'autoroute A6 est achevée en 1971, avec l'ouverture du tunnel de Fourvière et l'achèvement de l'axe Paris-Lyon. Son prolongement jusqu'à Marseille via l'autoroute A 7 est achevé en 1974.

<sup>858</sup> 36 643 habitants en 2013. (Insee)



temps que le valentinois en 1419, l'autre rachetée par le roi en 1447.) ; Principales activités (le nougat fait la fortune et la renommée de Montélimar. Sa production atteint 3600 tonnes par an<sup>859</sup>. [...] Les réalisations de Pierrelatte auront sans doute des répercussions sensibles sur le développement de la cité. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Emile Loubet (1838-1929), élu président de la République en 1899.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 28 août 1944 par des troupes américaines et des éléments de la Résistance locale.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (le logement, les constructions scolaires et les travaux d'assainissement sont des problèmes qui demandent d'urgentes solutions. [...])

- Die

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 870 habitants en 1962<sup>860</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (celtique, puis romaine, la cité devient le siège d'un évêché dès le III<sup>ème</sup>s. L'évêque de Die reconnaît la suzeraineté du roi de France en 1450.) ; Principales activités (cité administrative principalement. La cave coopérative de la Clairette de Die occupe 45 ouvriers à la fabrication de ce vin d'appellation contrôlée. [...] Deux tranches d'HLM récemment achevées ont permis d'ajouter 65 appartements à la capacité d'accueil de la ville. Une troisième tranche de 50 logements est en cours. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par des troupes américaines le 20 août 1944 ; la cité avait subi auparavant des représailles de la part des troupes allemandes pour son soutien actif au maquis du Vercors.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (Die est la capitale d'un pays rural en voie de dépeuplement, et espère jouer un rôle touristique important à l'avenir. La population est également sensible

---

<sup>859</sup> 4 500 tonnes produites en 2012. (Syndicat Professionnel des Fabricants Français de Nougat et ses Dérivés, 08/2013)

<sup>860</sup> 4 455 habitants en 2013. (Insee)



aux difficultés qu'éprouve le petit commerce local.)

- Romans

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (22 559 habitants en 1954, 27 662 habitants en 1962<sup>861</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (au IX<sup>ème</sup>s., l'archevêque de Valence fonde sur les bords de l'Isère, à Romans, un monastère autour duquel se construit la ville. [...] L'industrie de la chaussure née en 1850 bénéficie de l'apparition du chemin de fer sur l'axe Valence-Grenoble en 1864.) ; Principales activités (L'industrie de la chaussure est de très loin le secteur industriel le plus important de la ville. Une quarantaine de fabriques occupent plus de 5 000 ouvriers<sup>862</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés-MRP.) ; Grands hommes (Thomas Arthur de Lally-Tollendal (1702-1766), commandant de établissements français en Inde.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 30 août 1944 par des troupes américaines et des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (l'équipement de la zone industrielle et l'accélération des programmes de logements et de constructions scolaires sont des problèmes urgents. [...])

- Valence

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (41 470 habitants en 1954, 55 023 habitants en 1962<sup>863</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (ancienne cité gallo-romaine, c'est l'apparition du chemin de fer à Valence en 1855 qui est le point de départ d'une évolution constante et rapide de la vie économique locale.) ; Principales activités (à

---

<sup>861</sup> 33 632 habitants en 2013. (Insee)

<sup>862</sup> Ruinées par l'ouverture des marchés à la concurrence internationale, les grandes entreprises de fabrication de chaussures ont toutes disparues de la ville au cours des années 1980-1990. Mais de petites sociétés entreprennent de réutiliser le savoir-faire local pour fabriquer des chaussures destinées au marché du luxe. Les fabricants français « Paraboot » ont pour leur part relocalisé une partie de leur production à Romans en 2015. (*L'Usine Nouvelle* le 10/02/2014 ; *FranceTVInfo* le 1/9/2015)

<sup>863</sup> 61 767 habitants en 2013. (Insee)



coté des entreprises de travaux publics et de bâtiment qui, du fait du développement de la ville, connaissent une activité soutenue, une industrie alimentaire utilisant les produits de l'agriculture locale tient une place importante. [...] ; Situation politique (municipalité radicale-SFIO.) ; Grands hommes (Comte Bachasson de Montalivet, ministre de l'intérieur en 1830.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 31 août 1944 par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (le problème le plus irritant est celui de la circulation. L'énorme augmentation du trafic - non seulement en période de congé mais toute l'année - a conduit à la réalisation de la déviation nord de la RN 7. L'équipement urbain doit être complété : voirie, eau, égouts, zones insalubres, zone industrielle, construction d'une caserne de pompiers et d'un nouvel hôtel de police. [...])

- Le Vercors

La note présente les principales informations concernant le maquis du Vercors, actif de 1942 à sa destruction par les troupes allemandes, le 21 juillet 1944.

- **2.5.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de la Drôme, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, des sous-préfets de Nyons et de Die.

- **2.5.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des députés et des sénateurs du département : les



trois députés de la Drôme, les deux sénateurs du département ainsi qu'un membre local du Conseil Economique et Social.

**- 2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Montélimar, du maire de Romans, du maire de Die, tous trois également parlementaires et du maire de Valence.

**- 2.5.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Bourg-de-Péage, du Secrétaire général de la fédération du MRP et du président de l'Institut Technique du Vin.

**- 2.6 : « Ain ».**

**- 2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (le département est limité au sud et à l'est par le Rhône, à l'ouest par la Saône et joint les départements du Jura, de la Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie. [...]); Démographie (328 086 habitants en 1962<sup>864</sup>.); Situation politique (la situation politique du département évolue nettement du Centre-gauche vers le Centre-droit. [...]); Economie, questions sociales (le secteur agricole du département se caractérise par l'importance de la production laitière, de l'exploitation du bois ainsi que de l'élevage des volailles en pays de

---

<sup>864</sup> 619 497 habitants en 2013. (Insee)





Bresse. Le secteur industriel est, lui, dominé par la fabrication des matières plastiques, comme à Oyonnax. Les ventes sont réalisées tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation : 15 % du chiffre d'affaires global, 60 % dans la branche lunetterie. [...] Concernant les questions sociales, le problème le plus important est celui de l'enfance inadaptée. Le placement des débiles profonds n'est pas assuré convenablement : il n'existe aucun internat dans le département. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jean-Marie Vianney, nommé curé d'Ars en 1818, mort en 1859.) ; Presse locale (*Le Progrès de Lyon*, quotidien de Centre-gauche, tirage de 40 000 exemplaires ; *Le Dauphiné Libéré*, quotidien de Centre-gauche, tirage de 13 700 exemplaires ; *L'Echo-Libéré*, quotidien de tendance modérée, tirage de 6 000 exemplaires ; *L'Ain Agricole*, hebdomadaire syndical, tirage de 17 000 exemplaires ; *Les Voix de l'Ain*, hebdomadaire catholique, tirage de 14 200 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (le problème de l'emploi est réel : 3 000 emplois nouveaux doivent être créés dans le département d'ici 1965 afin d'éponger l'excédent de main d'œuvre d'origine rurale résultant, en Bresse notamment, de la mécanisation des méthodes de culture et de la concentration des exploitations. [...]) ; Doléances de la population (si la classe ouvrière a été satisfaite de l'octroi d'une quatrième semaine de congés payés, il demeure un mécontentement causé par la disproportion entre le coût de la vie et le pouvoir d'achat. [...])

- Ambérieu-en-Bugey

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 851 habitants en 1962<sup>865</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (issue de l'invasion des Ambarres, établis au moment de la conquête romaine, la cité est rattachée à la Couronne en 1601 par le Traité de Lyon, signé par Henri IV avec le duc de Savoie. [...]) ; Principales activités (ville de transit, la cité abrite un important dépôt SNCF. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Dernier passage

---

<sup>865</sup> 14 359 habitants en 2013. (Insee)



du général de Gaulle (le 4 novembre 1944, en chemin pour la Haute-Savoie.) ; Doléances de la population de la ville (la municipalité souhaiterait se voir attribuer un plus grand nombre d'HLM, d'écoles.)

- Belley

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 237 habitants en 1962<sup>866</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville rejoint la Couronne, comme tout le Bugey, lors du Traité de Lyon signé entre Henri IV et du duc de Savoie en 1601. [...]); Principales activités (cité principalement administrative. [...]); Situation politique (municipalité de Centre-droit.); Grands hommes (le général Baron Dallemagne, né en 1754, Général en Chef de l'Armée d'occupation à Rome en mars 1798.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 8 juin 1944 par des éléments de l'AS, devenue FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

- Oyonnax

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (14 656 habitants en 1962<sup>867</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité, qui appartenait à la Maison de Savoie depuis 1414, rejoint la Couronne en 1601, date où les pays du Bugey, de la Dombes et de la Bresse furent cédés à Henri IV. [...]); Principales activités (la ville est, en France et en Europe, le centre le plus complet de l'industrie des plastiques tant sur le plan du matériel que sur celui des techniciens<sup>868</sup>. la ville ne travaille que sur le plastique, à l'image de toutes les capitales d'une industrie spécialisée. Près de 8 000 ouvriers ne se consacrent qu'à cette seule spécialité. [...]); Situation politique (municipalité Modérés-MRP.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.);

---

<sup>866</sup> 8 909 habitants en 2013. (Insee)

<sup>867</sup> 22 258 habitants en 2013. (Insee)

<sup>868</sup> C'est toujours le cas de nos jours : la ville et sa région proche ont été reconnues en 2005 comme pôle de compétitivité pour la plasturgie. La filière emploie 22 000 personnes en Rhône-Alpes, dont 40 % sont regroupées dans la « Plastics-Vallée » d'Oyonnax. (*L'Usine Nouvelle*, 11/10/2012)



## Normandie Université

Libération de la ville (Les maquis locaux, qui s'étaient déjà manifestés publiquement par un défilé le 11 novembre 1943, libèrent la ville le 7 juin 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

### - Nantua

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 550 habitants en 1962<sup>869</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée autour de son monastère au Haut Moyen-âge, la ville-abbaye est attachée à l'abbaye de Cluny, et resta ainsi toujours une cité française.) ; Principales activités (la cité est d'abord une ville touristique. Les touristes affluent l'été, attirés par le lac aux abords aménagés par une municipalité soucieuse d'attirer et de retenir les estivants chez elle. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés-UNR-MRP.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (occupée par des éléments maquisards et FFI les 7 et 8 juin 1944, reprise par les Allemands, la ville est définitivement libérée le 2 septembre 1944 par le 4<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Tunisiens.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

### - Bourg-en-Bresse

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (34 840 habitants en 1962, soit une augmentation de 8 141 habitants depuis 1954 (+ 30,4 %) <sup>870</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est mentionnée dans les textes à partir du XI<sup>ème</sup>s. La ville rejoint la Couronne en 1601, comme l'ensemble de la Bresse, après la signature du Traité de Lyon entre Henri IV et le duc de Savoie. [...]) ; Principales activités (la ville est un important centre d'élevage avicole. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Edgar Quinet (1803-1875), historien et philosophe des religions.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines avec l'appui d'éléments

---

<sup>869</sup> 3 524 habitants en 2013. (Insee)

<sup>870</sup> 40 490 habitants en 2013. (Insee)



maquisards le 4 septembre 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 24 juin 1956, pour l'inauguration à Cerdon du Monument aux morts du maquis.) ; Doléances de la population de la ville (adductions d'eau, électrification, logements, écoles : les crédits manquent pour toutes ces demandes de la population. Réponse, en regard, de l'administration : ces doléances, qui ne sont pas propres à la ville de Bourg, ont été signalées aux administrations centrales compétentes. )

**- 2.6.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de l'Ain, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, du sous-préfet délégué auprès du préfet, des sous-préfets de Nantua, de Belley et de Gex.

**- 2.6.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des trois députés et des deux sénateurs du département.

**- 2.6.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire d'Ambérieu-en-Bugey, du maire de Belley, du maire d'Oyonnax, de celui de Nantua et de celui de Bourg-en-Bresse.

**- 2.6.5 : « Autres personnalités ».**



Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du président du conseil général de l'Ain, du vice-président du conseil général et du maire de Montluel.

**- 2.7 : « Rhône ».**

**- 2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (département relativement montagneux, son relief s'incline d'ouest en est, des monts du Lyonnais et des monts du Beaujolais vers la vallée de la Saône et du Rhône. [...]); Démographie (la population totale du département est passée de 966 000 habitants en 1954 à plus de 1 116 000 en 1962, soit une augmentation de 150 000 habitants en 8 ans (+ 14,7 %) <sup>871</sup>. La population urbaine représente 85,6 % de la population totale ; la population rurale - en décroissance régulière - ne compte que pour 14,4 % <sup>872</sup>.); Situation politique (ancien fief du radicalisme, le département s'oriente à droite depuis 1951. Les élections [législatives] de novembre 1962 furent marquées par le succès de l'UNR-UDT.) ; Economie, questions sociales (si l'agriculture du Rhône ne représente que 10 % du produit départemental, certaines productions sont d'importance : vins du Beaujolais et des Côtes du Rhône, cultures fruitières. [...] La « soierie lyonnaise », industrie traditionnelle, a connu ces dernières années des mutations importantes. La soie n'est plus désormais que l'une des matières premières consommées par la soierie qui transforme désormais également toute la gamme des textiles artificiels et synthétiques nouveaux (polyesters, acryliques, etc..) dont Lyon est le premier centre producteur français <sup>873</sup>. [...] L'industrie chimique est importante, et va s'accroître encore, un essor lié à l'installation à Feyzin d'un complexe pétrolier. [...] Le secteur

---

<sup>871</sup> 1 780 000 habitants en 2013. (Insee)

<sup>872</sup> 0,4 % dans le département en 2013. (Insee)

<sup>873</sup> L'entreprise lyonnaise leader en France à l'époque dans le secteur du fil synthétique, Rhodiacéta, ferme définitivement ses portes en 1981. (*Le Progrès de Lyon*, 5/08/2016)



bancaire est également bien représenté à Lyon. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (l'empereur romain Claude, (10 avant JC - 54), né à Lyon, fut le premier empereur né hors d'Italie.) ; Presse locale (*Le Progrès de Lyon*, quotidien de Centre-gauche, tirage de 400 000 exemplaires ; *L'Echo-La Liberté*, quotidien proche du MRP et du CNI, tirage de 45 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (l'adduction d'eau, l'électrification, l'assainissement des agglomérations demeurent des chantiers prioritaires dans le département. De même, en matière de voirie et exception faite pour les travaux d'autoroute et les grands itinéraires urbains qui bénéficient de dotations budgétaires importantes, beaucoup de communes ne sont pas en mesure d'apporter aux réseaux des voies communales et rurales les améliorations qu'exigerait cependant l'intensification constante de la circulation. [...]) ; Doléances de la population (le problème du logement, malgré la réalisation dans le département de grands ensembles spectaculaires tels que ceux de la Duchère (25 000 personnes) ou ceux des Minguettes<sup>874</sup> est toujours préoccupant. Aussi bien la population souhaite-t-elle l'augmentation des programmes de constructions. [...] La décision de construire une autoroute de Paris à Marseille a été accueillie avec faveur<sup>875</sup>. En effet, l'agglomération lyonnaise constitue, surtout pendant l'été, l'un des premiers centres de concentration de véhicules d'Europe. Les routes d'évasion dominicale des Lyonnais sont très meurtrières et l'autoroute est considérée dans le département comme la meilleure solution pour diminuer le nombre des accidents. Une accélération des travaux serait souhaitée. Les milieux économique liant l'avenir de l'agglomération à ses liaisons, estiment indispensable une ouverture routière à grand trafic en direction de Turin via Chambéry<sup>876</sup>. [...])

---

<sup>874</sup> Les grands ensembles de La Duchère comme ceux des Minguettes deviendront, dès les années 1980, des quartiers « sensibles ». Multiethnique, la population y connaît de graves problèmes d'intégration économique et culturelle. La criminalité s'y développe et les agressions contre les habitants, les policiers et les représentants des institutions publiques s'y multiplient. Les Minguettes en particulier sont le théâtre de violences urbaines dès 1981. Le quartier de La Duchère est classé en Zone de Sécurité Prioritaire en 2012, les Minguettes le sont en 2013. (*Le Progrès de Lyon*, le 5/08/2012, le 18/03/2014, le 14/7/2015 et le 4/08/2016 ; *Le Parisien*, le 3/7/2016 ; *France 3 Rhône-Alpes*, le 13/5/2013 et le 3/7/2016 ; *RTL*, le 3/7/2016 ; *Le Monde*, le 27/10/2013 ; *La Dépêche du Midi*, le 16/6/2016)

<sup>875</sup> L'autoroute A6, entre Paris et Lyon, et l'autoroute A7, entre Lyon et Marseille, s'ouvrent progressivement à la circulation, entre 1960 et 1971 pour la première et entre 1965 et 1974 pour la seconde

<sup>876</sup> L'autoroute A 43 s'ouvre progressivement à la circulation entre 1973 et 2004.



- Villefranche-sur-Saône

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (24 490 habitants en 1962<sup>877</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au XII<sup>ème</sup>s., la cité fut réunie à la Couronne sous François Ier, avec le Beaujolais.); Principales activités (la ville est un centre de négoce important pour les vins du Beaujolais, du Mâconnais et des Côtes du Rhône. [...]); Situation politique (municipalité composée de Modérés.); Grands hommes (le général Chabert (1758-1845), nommé général par Napoléon Ier à l'âge de 35 ans.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 3 septembre 1944 par des troupes françaises de l'Armée Delattre et des éléments FFI.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (en synchronisation des programmes de logements des grands ensembles, la population souhaite la construction de locaux scolaires plus nombreux. Réponse, en regard, de l'administration : les programmes de construction affectés au Rhône en matière scolaire sont loin de couvrir les besoins engendrés par l'expansion. L'attention du Ministère a été plusieurs fois appelée sur ce problème. [...])

- Tarare

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (12 131 habitants en 1962<sup>878</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité romaine, la ville se développe surtout autour de son prieuré fondé au X<sup>ème</sup>s.); Principales activités (la ville est essentiellement industrielle, une industrie textile principalement fondée, depuis le XVIII<sup>ème</sup>s., sur la fabrication de la mousseline, et en cours d'évolution avec l'arrivée sur le marché des fibres textiles synthétiques. [...]); Situation politique (municipalité MRP-Modérés.); Grands hommes (Georges-Antoine Simonet (1710-1778), initiateur à Tarare de l'industrie de la mousseline.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et

---

<sup>877</sup> 36 531 habitants en 2013. (Insee)

<sup>878</sup> 10 733 habitants en 2013. (Insee)



notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée entre le 22 et le 24 août 1944 par des éléments maquisards.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (autrefois ville de la mousseline, Tarare est aujourd'hui la ville du voile et du rideau. Toute la vie économique de la cité est directement liée à l'industrie du voile. Pour conserver la jeunesse de la ville, qui se désintéresse de ce secteur, il convient d'implanter de nouvelles industries, et donc d'obtenir de la part des services de l'aménagement du territoire des primes et des prêts spéciaux d'équipement. [...] Les liaisons tant ferroviaires que téléphoniques devraient être améliorées. Réponse, en regard, de l'administration : l'administration préfectorale partage le souci relatif aux primes et prêts spéciaux d'équipement. [...] Par ailleurs, un central téléphonique automatique intégral doit être réalisé par le ministère des P et T qui recherche le terrain ad hoc.)

- L'Arbresle

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (4 109 habitants en 1962<sup>879</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée autour d'un monastère et d'un château fort entre le VI<sup>ème</sup> s. et le XI<sup>ème</sup> s., la cité devient par la suite une place d'armes importante.) ; Principales activités (la ville a une activité agricole et de petite industrie, mais tend de plus en plus à devenir une « ville-dortoir » : quelques 600 habitants de la commune travaillent à Lyon chaque jour. [...]) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Barthélémy Thimonnier (1793-1859), inventeur de la machine à coudre.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 septembre 1944 par les troupes de la 1<sup>ère</sup> DFL.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (tandis que les petites industries locales traditionnelles périclitent, la proximité de Lyon accentue la fonction résidentielle de la ville. La population souhaite l'implantation de nouvelles industries dans la commune. Réponse, en regard, de l'administration : par tous les moyens dont elle dispose, l'administration

---

<sup>879</sup> 6 271 habitants en 2013. (Insee)





s'efforce de provoquer et de faciliter des déconcentrations sur l'Arbresle de certaines industries lyonnaises. [...])

- Lyon

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (535 784 habitants en 1962<sup>880</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (capitale de la Gaule romaine, la ville est annexée par Philippe le Bel au Royaume de France en 1307. Place financière, la cité développe aussi, dès le XVIII<sup>ème</sup>s. une industrie florissante de la soie, et devient un centre majeur du textile au XIX<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (la ville regroupe nombre d'établissements bancaires et financiers. [...] Fondement de l'industrie lyonnaise, la soierie a conservé une place de choix bien que son importance ait considérablement diminué dans l'ensemble des activités lyonnaises. L'industrie que l'on continue d'appeler soierie travaille aussi bien la soie naturelle que les textiles artificiels ou synthétiques que lui fournit l'industrie chimique locale. [...] La construction de poids lourds par l'entreprise Berliet emploie sur place 15 000 ouvriers<sup>881</sup>. [...] L'industrie chimique est en plein développement, développement auquel va participer une raffinerie de pétrole en cours d'installation à Feyzin, dans la proche banlieue de la ville. [...] L'université de Lyon a accueilli au cours de l'année 1962-1963 16 317 étudiants<sup>882</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité menée par une liste d'intérêt communal.) ; Grands hommes (l'empereur romain Claude (10 avant J.C.-54), né à Lyon.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 3 septembre 1944 par les unités de la I<sup>ère</sup> DFL sous le commandement du général Diégo Brosset, enfant de la ville.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 5 octobre 1958, le Général prononce une allocution devant 40 000 personnes place des Terreaux.) ; Doléances de la population de la ville (les préoccupations des habitants des grandes agglomérations - logement, écoles,

---

<sup>880</sup> 500 715 habitants en 2013. (Insee)

<sup>881</sup> En 1967, l'Etat décide du rattachement de Berliet à la Régie Renault. En 1978, Berliet devient «Renault Véhicules Industriels ». En 2001, Renault cède ses parts de RVI au groupe suédois Volvo Trucks. Le site de l'usine lyonnaise, devenu une friche industrielle, est l'objet d'un projet de rénovation prévoyant espace vert, médiathèque et gymnase. (*Le Progrès de Lyon*, le 13/01/2016)

<sup>882</sup> 120 000 étudiants sont accueillis à l'université de Lyon en 2011/2012. (Université de Lyon)



transports urbains - sont aussi celles des Lyonnais. [...])

**- 2.7.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet du Rhône, du Secrétaire général de la préfecture et du sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, ainsi que de sous-préfets chargés de mission auprès du préfet du Rhône.

**- 2.7.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des dix députés et des cinq sénateurs du département.

**- 2.7.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Villefranche-sur-Saône, du maire de Tarare, du maire de L'Arbresle, du maire de Lyon et du premier-adjoint à la mairie de Lyon.

**- 2.7.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du PDG de la société des automobiles et poids-lourds Berliet, du président de la Chambre d'agriculture du Rhône, du président du conseil général, du président de la Chambre des métiers du Rhône, du gouverneur militaire de Lyon, de l'inspecteur



Normandie Université

général des Ponts-et-Chaussées, de l'archevêque de Lyon et de Vienne, primat des gaules, du recteur de l'université de Lyon, du Premier président de la Cour d'Appel de Lyon et du président de la Chambre économique du Rhône.

### - 2.8 : « Comptabilité du voyage ».

Le sous-dossier contient un état des dépenses concernant le voyage, comptabilisant les pourboires versés aux personnels des différentes préfectures visitées, pour un montant total de 1 800 Francs<sup>883</sup>, signé par le capitaine François Flohic<sup>884</sup> en date du 30 septembre 1963.

Il est mentionné que des coffrets et étuis ont été remis en cadeaux au nom du général de Gaulle aux préfets, aux sous-préfets, ainsi qu'au Chef du centre de l'usine de Cadarache.

Une liste dactylographiée, en date du 29 septembre 1963, énumère les cadeaux « offerts à Monsieur le président de la République et à Mme de Gaulle au cours du voyage officiel dans les départements du Vaucluse, de la Drôme, de l'Ain et du Rhône » :

Dans le Vaucluse, à Orange, une reproduction du théâtre antique en bois d'Olivier, offert par la municipalité. A Jonquières, deux fauteuils typiques, offerts par la municipalité. A Sarrians, un cep de vigne martelé, créé par un artisan local, offert par la municipalité. A Carpentras, deux aquarelles offertes par la ville et un panier de berlingots offert par les berlingotiers de Carpentras. A l'Isle-sur-Sorgue, un tapis moquette vert, offert par la municipalité. A Apt, une corbeille de fruits confits offert par la Chambre syndicale des fabricants de fruits confits, une céramique offerte par la ville à Mme de Gaulle. A Avignon, un coffret de friandises, un trident de gardian de Camargue, deux petits santons de Provence offert par la ville, un livre de gravures de la Provence. [...]

Dans la Drôme, à Romans, une reproduction de souliers de femme en argent,

<sup>883</sup> Soit 2 500 euros valeur 2015. (Insee)

<sup>884</sup> François Flohic (1920-), Aide de camp du Général de 1959 à 1963, puis de 1965 à 1969.



Normandie Université

faisant office de chausse-pied, un gâteau, remis à Mme de Gaulle dès aussitôt, deux boites de confiseries, offert par la municipalité. A Valence, deux cendriers de faïence, offert par le Comité départemental du tourisme, une caméra 8 m/m offert par la municipalité. A Montélimar, une boite de nougat, offert par la municipalité. [...]

Dans l'Ain, à Sault-Brenaz, un cendrier en marbre, un petit coffret en marbre, offerts par la municipalité. A Belley, un nécessaire de bureau dans une caisse en bois, offert par la municipalité, et envoyé directement à l'Elysée, un coffret à bijoux en cuir noir offert par la municipalité à Mme de Gaulle, un livre sur le 133<sup>ème</sup> Rgt des Lions. A Oyonnax, un nécessaire de toilette offert par la Chambre syndicale des fabricants d'articles en matière plastique à Mme de Gaulle, deux chandeliers électriques en matière plastique, un bloc lumineux, dont le socle représente la France, dons de la municipalité. A Bourg-en-Bresse, un livre sur la Franche-Comté, un pendentif en forme de croix, don de la ville à Mme de gaulle, une bonbonnière en argent massif, don du département de l'Ain, une armoire bressane, don du département, sera envoyé à Colombey-les-Deux-Eglises. A Montrevel, une petite paire de sabots de bois, don de la municipalité. [...]

Dans le Rhône, à Villefranche, cinq cartons de bouteilles de Beaujolais, don de la municipalité. A Tarare, un coupon de tissu, une médaille commémorative, offerts par la ville. A L'Arbresle, une robe offerte par la ville à Mme de Gaulle. A Lyon, un livre sur la cité et un coupon de tissu, offerts par la ville, un crucifix et un buste de jeune femme sculptés par un artiste local, un cadre en tissu, un livre offert par le président du conseil général du Rhône, une boite de confiserie, un foulard, une broche de cravate, une médaille commémorative offerte par la Chambre de commerce de Lyon. [...]

## - 2.9 : « Divers ».

Dans ce dernier sous-dossier, on trouve une lettre manuscrite, en date du 19



Normandie Université

septembre 1963, adressée au colonel Alain de Boissieu<sup>885</sup>, attirant son attention sur le fait que quatre anciens de la France Libre n'aient pas été invités lors du passage du président de la République à Die, le 26 septembre. En marge de la lettre, une mention manuscrite : « Fait ».

On trouve également un ouvrage broché non daté sur le rôle, les études et les missions du Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache, édité par la Commissariat à l'Energie Atomique, ainsi qu'une brochure de présentation de sa maison d'hôtes au château de Cadarache ; un guide concernant la ville de Tassin-la-Demi-Lune, près de Lyon, édité par le syndicat d'initiative local en 1961 ; une brochure éditée par les Editions Rhodaniennes relatant les combats et la libération de la ville de Cléon-d'Andran (Drôme) en août 1945 ; une brochure de présentation de la Maison de l'Amitié Franco-africaine et Malgache à Lentilly (Rhône) ; un numéro de la revue bimestrielle *Mairies et Chambres Economiques de France et d'Outre-mer*, datée de mars-avril 1961, consacrée aux départements du Rhône et de l'Isère.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 81 consacré au voyage en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>885</sup> Alain de Boissieu (1914-2006), Compagnon de la Libération et gendre du général de Gaulle - il a épousé sa fille ainée Elisabeth en 1946 - exerce le commandement de l'École Militaire de Saint-Cyr et celui de l'École Militaire Interarmes de Coëtquidan de 1964 à 1967.



Normandie Université

**21 - Voyage des 11-14 juin 1964 :  
Picardie.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- |  |          |
|--|----------|
| - 1. Géographie du voyage                              | Page 685 |
| - 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 85 | Page 688 |



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

- 11-14 juin 1964, voyage présidentiel en Picardie : Aisne, Somme et Oise<sup>886</sup>.

Le 11 juin, le président de la République gagne Soissons par le train, où il prononce un discours. Il se rend ensuite à Vervins par le train, où il prononce un discours, puis à Laon par la route, via Hary, Vigneux, Montcornet, Tavaux-et-Pontséricourt - où il préside une cérémonie au monument aux fusillés et déportés - Marle et Froidmont.



A Vervins, les clefs de la ville sont offertes au président de la République le 11 juin 1964. (Doc. INA)

Le 12, le chef de l'Etat se rend à Saint-Quentin via Fourdrain, Fressancourt, La Fère et Travercy. Il prononce un discours à Saint-Quentin puis gagne par le train Abbeville via Ham. A Abbeville, il est accueilli par le député-maire et prononce un discours. Le Général gagne ensuite Amiens via Huppy, Saint-Maxent, Hornoy, Molliens et Ferrières. A Amiens, le président prononce un discours.

---

<sup>886</sup> « Nous aidons à faire accéder à la civilisation les peuples qui n'y sont pas encore parvenus. C'est un devoir humain, les hommes se doivent aux hommes. C'est par devoir humain et aussi par politique, je le répète, que nous le faisons. L'aide que nous apportons à d'autres peuples pour qu'ils puissent prendre la voie du progrès est un très bon placement à court et à long terme ».

Discours à Laon, 11 juin 1964.





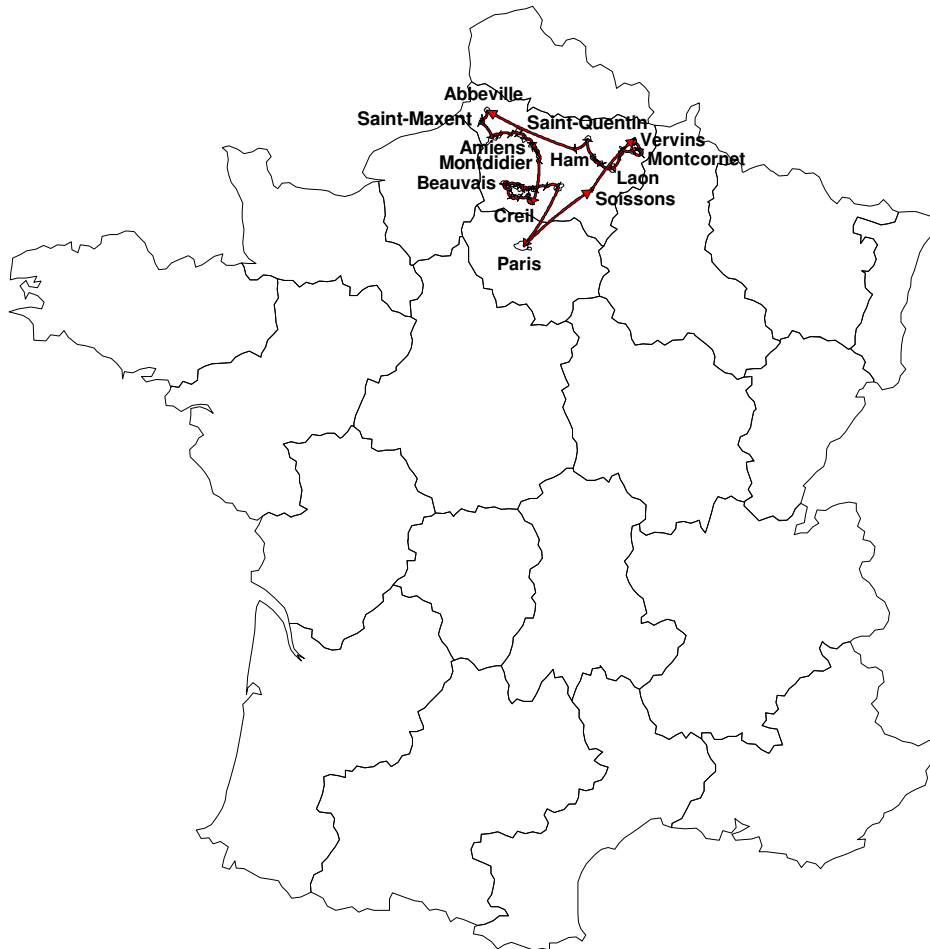
Normandie Université

Le 13 juin, le Général préside à Amiens une cérémonie au monument au général Leclerc, puis reprend la route pour Montdidier via Boves, Thennes, Moreuil, La Neuville et Pierrepont. A Montdidier, il prononce un discours, puis gagne Creil par le train, et de là Beauvais par la route, via Laigneville, Rantigny, Mouy, Mouchy-le-Chatel, Noailles et Warluis. A Beauvais, il prononce un discours.

Le 14, le président de la République assiste à la messe dominicale en la cathédrale de Beauvais, puis se rend à Clermont, où il prononce un discours, via Therdonne, Bresle, La-Rue-Saint-Pierre et La Neuville-en-Hez. Le général de Gaulle se rend ensuite à Compiègne où il prononce un discours via Nointel, Catenoy et Arsy. De Compiègne, le chef de l'Etat regagne Paris par le train.



Normandie Université



Source cartographique : Arctique

**Voyage en Picardie des 11-14 juin 1964.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 85.**

Le carton AC 85 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce vingt et unième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « La région Picardie. La situation économique et sociale dans les départements visités. Thèmes de discours ».**
  - **2.2.1 : « La région Picardie ».**
  - **2.2.2 : « Situation économique et sociale dans les départements visités ».**
  - **2.2.3 : « Thèmes de discours ».**
- **2.3 : « Somme ».**
  - **2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.3.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.3.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.3.4 : « Maires des villes visitées ».**
  - **2.3.5 : « Autres personnalités ».**
  - **2.3.6 : « Convoi de voitures ».**
- **2.4 : « Aisne ».**
  - **2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.4.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.4.3 : « Parlementaires ».**
  - **2.4.4 : « Maires des villes visitées ».**
  - **2.4.5 : « Autres personnalités ».**
  - **2.4.6 : « Convoi de voitures ».**
- **2.5 : « Oise ».**
  - **2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**
  - **2.5.2 : « Corps préfectoral ».**
  - **2.5.3 : « Parlementaires ».**



Normandie Université

- **2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**
- **2.5.5 : « Autres personnalités ».**
- **2.5.6 : « Convoi de voitures ».**
- **2.6 : « Discours des maires ».**
  - **2.6.1 : « Discours des maires : département de la Somme ».**
  - **2.6.2 : « Discours des maires : département de l'Aisne ».**
  - **2.6.3 : « Discours des maires : département de l'Oise ».**
- **2.7 : « Articles de Presse ».**
- **2.8 : « Divers. Liste des cadeaux ».**



- **2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général dans l'Aisne, la Somme et l'Oise du 11 au 14 juin 1964, sous la forme d'un petit et d'un grand formats brochés, aux couleurs nationales, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

Un minutage précis des différentes étapes permet de constater qu'en moyenne, les arrêts effectués par le président de la République dans les villages traversés durent 7 minutes.

En annexes sont précisées la composition des cortèges automobiles et ferroviaires, ainsi que la liste nominative des occupants des voitures du cortège officiel. De même sont précisés les noms des personnalités invitées aux différents déjeuners et dîners officiels donnés en préfecture ou sous-préfecture au cours du voyage.

Une note de service émanant du Cabinet du Gouverneur militaire de Paris, datée du 9 juin 1964, précise les conditions dans lesquelles les honneurs militaires sont rendus au chef de l'Etat, à son départ et à son retour du voyage, gare du Nord :

A son arrivée à la gare, le chef de l'Etat est accueilli par la sonnerie *Aux Champs*. Les honneurs militaires sont rendus par un détachement de la Garde républicaine de Paris, comprenant une batterie-fanfare, le drapeau, 2 compagnies à 3 sections de 18 gardes, en grande tenue, ainsi que par un piquet de 70 cavaliers à pied de la Garde républicaine de Paris, en grande tenue. Le président de la République salue le drapeau (le drapeau s'incline et la batterie-fanfare joue *La Marseillaise*), passe en revue le détachement (la batterie-fanfare joue un pas redoublé), puis pénètre dans la gare et gagne le wagon présidentiel.

Au retour, à la sortie de la gare, le chef de l'Etat est accueilli par la sonnerie *Aux Champs*. Les honneurs militaires sont alors rendus par un détachement de l'Armée de Terre, comprenant la musique principale des Troupes de Marine, le drapeau, 2 compagnies à 3 sections de 18 soldats, en tenue de prise d'armes d'été, ainsi que par un piquet de 40 cavaliers à pied de la Garde républicaine de Paris, en grande tenue. Comme pour le départ, le président de la République salue le drapeau



Normandie Université

(la musique joue *La Marseillaise*), passe en revue le détachement d'honneur (la musique joue un pas redoublé) puis gagne sa voiture. Sonnerie *Aux Champs* au départ de la voiture présidentielle.

**- 2.2 : « La région Picardie. Situation économique et sociale dans les départements visités. Thèmes de discours ».**

**- 2.2.1 : « La région Picardie ».**

La note dactylographiée, non datée, émane du Service de l'Action régionale de la préfecture de la Somme. Elle revient sur les caractéristiques de la Picardie :

Formée des trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, la Picardie est industrielle autant qu'agricole. Elle bénéficie d'une situation géographique incomparable qui la place d'une part entre les plus grands centres de consommation français, et d'autre part dans les conditions les plus favorables pour l'exportation vers le Marché Commun et le monde extérieur. Principalement productrice de céréales et de betteraves sucrières, la Picardie a su, avec les cultures légumières, réaliser la diversification souhaitée des activités agricoles. [...] La vaste croissance attendue des grandes cités d'Amiens, première ville industrielle de la région, et de Saint-Quentin, placée au carrefour de grandes voies internationales, l'aménagement prévu des axes industriels et urbains essentiels comme la vallée de l'Oise ne doivent pas exclure l'équipement des importants pôles de développement déjà préfigurés comme Beauvais, Laon, Soissons, Abbeville... et celui d'autres centres secondaires parfaitement capables d'éponger à l'avenir l'émigration rurale. [...] La création de nombreuses zones industrielles bien situées et aménagées s'avère déterminante pour que la région puisse participer à l'expansion générale du pays. En ce domaine, des réalisations nombreuses ont vu le jour en Picardie puisque 1 200 ha. de terrains, se répartissant entre plus de 30 agglomérations, ont été aménagés en zones industrielles et que près de 700 ha. s'y ajouteront prochainement. Un effort parallèle demande à être soutenu en matière de construction de logements. [...]



**- 2.2.2 : « Situation économique et sociale dans les départements visités ».**

La note dactylographiée est signée par Raymond Labelle<sup>887</sup>, membre du Cabinet de la présidence de la République. Elle présente la situation économique et sociale de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise :

La population des trois départements formant la Picardie est passée de 1 387 000 habitants au recensement de 1954 à 1 483 000 habitants au recensement de 1962<sup>888</sup>. Cette population est répartie sensiblement par tiers entre les trois départements. La population des agglomérations urbaines comprend 46,8 % de la population totale, les trois départements ayant à peu près le même niveau d'urbanisation. [...]

La Picardie est une région à vocation agricole, une terre de culture des céréales et de la betterave. Les exploitations y sont généralement importantes et menées par des agriculteurs dynamiques. Il en résulte que l'agriculture picarde est, à de nombreux égards, en avance par rapport au reste de l'agriculture nationale. Ainsi, la taille moyenne des exploitations picardes est de 33 ha.<sup>889</sup> contre 14,3 ha. pour la moyenne nationale<sup>890</sup>. [...] L'exode rural représente néanmoins un problème : elle constitue sans doute un phénomène normal au sein d'une société industrielle. Ses conséquences sont cependant à l'origine d'une crise dont les manifestations matérielles les plus tangibles sont le manque d'équipement et d'organisation, le manque de confort, un complexe d'infériorité à l'égard des villes, le sentiment de vivre dans un monde à part, etc... L'adduction d'eau sera réalisée en 1965 à des pourcentages variant entre 64 et 71 % des communes. [...] L'extension de la chaîne du froid (Frigorifique d'Amiens) permettra de traiter de nombreuses productions de la région : légumes, fruits, fruits rouges à congeler, etc... On notera que la capacité de stockage pour les céréales est encore insuffisante et que la concentration des moyens d'abattage est une condition de l'assainissement du marché et de la

---

<sup>887</sup> Raymond Labelle, membre du Cabinet de la présidence de la République de 1959 à 1965.

<sup>888</sup> 1 922 342 habitants en 2012. (Insee)

<sup>889</sup> 81 ha. en 2000, 98 ha. en 2010. (Service régional de l'Information Statistique et Economique, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, *Agreste*, 09/2011)

<sup>890</sup> La surface moyenne des exploitations françaises est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, 11/2010)



valorisation des produits. [...]

L'activité industrielle est assez également répartie sur le territoire de la Picardie, suivant principalement les voies d'eau. Les industries de la région picarde comptent en 1962 près de 200 000 salariés<sup>891</sup>. [...] Il faut noter que si la meunerie, longtemps fort dynamique dans la région, y est maintenant presque inexistante, les industries alimentaires (sucreries, féculeries, conserveries) prennent une grande importance. [...] L'étude démographique de la région a permis de déterminer pour les années 1962-1965 un chiffre de disponibilité de main d'œuvre s'élevant à 35 500 personnes<sup>892</sup>. Ce déficit d'emplois devra être pallié soit par l'extension des entreprises existantes, soit par l'arrivée d'entreprises nouvelles ou décentralisées. [...]

Les perspectives d'avenir envisagées pour la Picardie imposent, outre l'expansion nécessaire de l'agriculture, de réorganiser les industries traditionnelles insuffisamment concentrées, de développer les activités présentant des perspectives d'expansion sur le plan national et dans le cadre européen (transformation des matières plastiques, industries chimiques...) et de favoriser l'essor des industries agricoles et alimentaires liées à la progression des productions agricoles (laiteries, féculeries, sucreries, conserveries, fabrique d'engrais...) [...] Par ailleurs, la réalisation de l'autoroute du Nord va être un élément décisif de prospérité et de développement pour les départements de l'Aisne et de la Somme, non seulement en raison du trafic accru qui s'y effectuera mais parce qu'il contribuera à y attirer les industries et à y fixer les populations<sup>893</sup>. [...]

### - 2.2.3 : « Thèmes de discours ».

La note dactylographiée, datée du 5 juin 1964, est signée par Gilbert Pérol<sup>894</sup>.

Gilbert Pérol propose d'abord de retenir comme thème des discours prononcés

---

<sup>891</sup> 110 888 personnes travaillent en Picardie dans le secteur de l'industrie en 2011. (Insee, *Atlas du système productif picard*, 10/2013)

<sup>892</sup> 146 726 demandeurs d'emploi inscrits à pôle Emploi en Picardie en 2013. (*Statistiques Picardie*, 2/09/2016)

<sup>893</sup> L'autoroute A1 entre Paris et Lille s'ouvre progressivement à la circulation entre 1954 et 1967.

<sup>894</sup> Gilbert Pérol (1926-1995), chef des services de Presse de l'Élysée de 1962 à 1967.





à l'occasion du voyage celui des choix économiques du gouvernement : au moment où se prépare le V<sup>ème</sup> Plan<sup>895</sup>, il s'agit de réaffirmer l'importance que le gouvernement y attache, pour un développement harmonieux du point de vue économique et équitable du point de vue social. [...]

Autre thème proposé par l'auteur de la note : la politique d'aide au Tiers-Monde. Il conviendrait, selon lui, pour faire taire les critiques<sup>896</sup>, de rappeler que la coopération n'est pas, pour la France, comme on l'objecte souvent, l'instrument d'une vaine politique de prestige mais qu'elle est l'expression même de son génie et la forme moderne que peut prendre désormais sa présence et son action dans de larges parties du monde où régna jadis la colonisation. [...] Les critiques vont surtout à l'importance de l'effort consenti en faveur de la coopération. Il convient alors de souligner que si la politique française à l'égard du Tiers-Monde est fondée sur la générosité et le sentiment de la solidarité humaine, elle reste une politique calculée. En effet, la France compte que les pays qu'elle aide feront eux-mêmes l'effort nécessaire pour jouer leur rôle dans l'œuvre mondiale de développement et de progrès. La France veille également à ce que son aide soit efficacement utilisée. Des gaspillages ont pu se produire, ou des affectations de crédits à des dépenses somptuaires, mais il est abusif, comme on le fait trop souvent, de tirer argument de cas isolés. Au contraire, la plus grande attention est accordée à ce que les crédits accordés au titre de la coopération servent effectivement au progrès économique et social des peuples eux-mêmes. Par ailleurs, si la France ne prétend pas supporter seule le poids du Tiers-Monde, elle entend toutefois garder à son action en faveur des pays sous-développés un caractère original, portant la marque de son génie. Ce n'est pas en se perdant dans une aide multilatérale anonyme que l'effort particulier de la France gagnerait en efficacité et en valeur : les peuples sous-développés eux-mêmes ont intérêt à ce que notre aide porte la marque de notre pays, car il ne s'agit pas, au premier chef, d'un effort financier mais d'un effort humain.

Enfin, Gilbert Perrol propose de retenir comme thème des discours et

---

<sup>895</sup> 1966-1970.

<sup>896</sup> La formule « La Corrèze avant le Zambèze » a été utilisée par le député corrézien SFIO et maire de Tulle Jean Montalat à l'Assemblée Nationale lors de la séance du 10 juin 1964, la veille du voyage.



allocutions du voyage celui de l'aménagement du territoire. Selon lui, il convient de rappeler l'effort important accompli par le gouvernement pour une répartition harmonieuse et équilibrée des bienfaits de l'expansion économique. Si les demandes des populations - en matière d'écoles, de routes, de logements - ne peuvent être toutes satisfaites, c'est qu'il appartient à l'Etat de veiller à ce que d'autres régions françaises moins privilégiées ne restent pas en arrière. [...]

**- 2.3 : « Somme ».**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités

Géographie départementale (le département s'inscrit au centre du plateau picard. Ce plateau est coupé de quelques vallées à larges versants ; la plus importante est la vallée de la Somme. [...]) ; Démographie (488 225 habitants en 1962<sup>897</sup>. L'accroissement de la population - 464 153 habitants en 1954 - s'est concentré sur le milieu urbain. Les communes rurales, quoiqu'abritant encore plus de la moitié de la population, sont de plus en plus atteintes par le phénomène de migration rurale.) ; Situation politique (le département est orienté à gauche, avec une prépondérance du Parti communiste. Mais l'UNR progresse en nombre de voix, en particulier depuis les élections législatives [des 18 et 25 novembre] 1962.) ; Economie, questions sociales (le département se caractérise par l'existence d'une agriculture dynamique et la présence d'une industrie de transformation en pleine évolution. Blé, betteraves, mais aussi cultures sous serres, comme pour la production de petits pois, dont les débouchés vont être facilités par l'installation à Amiens d'un Institut de recherche de la conserve. [...] de nombreuses industries agricoles existent : conserveries, laiteries, sucreries... La Somme occupe le premier rang des producteurs de sucre<sup>898</sup>. [...]) ; Personnalités

---

<sup>897</sup> 571 675 habitants en 2013. (Insee)

<sup>898</sup> La Somme est rattrapée par l'Aisne pour sa production sucrière en 2009. La Picardie demeure la première région de betteraves sucrières de France. (Service régional de l'Information Statistique et Economique, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, *Agreste*, 12/2009)



(liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jules Verne (1827-1885) ; le maréchal Leclerc de Hautecloque (1902-1947.)) ; Presse locale (*Le Courrier Picard*, quotidien de tendance socialiste, tirage de 75 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (les deux principaux problèmes du département concernent le logement et l'enseignement : manque de construction nouvelles dans les deux cas. [...] En milieu rural, les besoins se situent surtout au niveau des adductions d'eau et du remembrement. En matière d'adduction d'eau, 280 communes n'ont pas l'eau courante. Dans le domaine du remembrement, la Somme, qui se situait parmi les premiers départements remembrés, a vu se ralentir le rythme annuel des opérations entreprises faute de crédits. D'autres besoins se font sentir également, en matière de voirie notamment ; l'infrastructure routière nationale est insuffisante, les liaisons avec Paris sont mauvaises et il n'y a pas d'axes transversaux répondant aux nécessités du trafic actuel. La réalisation des voies d'accès de l'autoroute du Nord devrait permettre de combler, en partie, ces lacunes. [...]) ; Doléances de la population (logements et locaux scolaires neufs sont les priorités des habitants. La construction du lycée technique promise depuis plusieurs années à Amiens n'est toujours pas entreprise. Réponse, en regard, de l'administration : la construction du lycée technique doit commencer en 1965. [...])

- Abbeville

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (22 800 habitants en 1962<sup>899</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité est un berceau de la préhistoire ancienne, on y trouve les plus anciens silex taillés connus en Picardie. La ville s'est fondée autour de l'abbaye voisine de Saint-Riquier, et devient un port important, en particulier au XVIII<sup>ème</sup>s.) ; Principale activités (Abbeville est un centre industriel et commercial important. Les industries de transformation prédominent : industries agricoles d'abord, sucreries et coopératives laitières, industries métallurgiques ensuite. L'industrie textile

---

<sup>899</sup> 23 821 habitants en 2013. (Insee)



traditionnelle tend peu à peu à disparaître et à être remplacée par des industries chimiques, filatures de nylon et ciments plastiques. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes (1788-1868), préhistorien.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 3 septembre 1944 par les troupes polonaises et canadiennes.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (logements neufs et constructions scolaires manquent. L'administration signale, en regard, qu'un lycée technique est en cours de construction. [...])

- Huppy

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (615 habitants en 1962<sup>900</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (signalée au XII<sup>ème</sup>s. comme appartenant au comte de Ponthieu, la cité a abrité le PC du général de Gaulle lors des combats de 1940. [...]) ; Principales activités (bourg agricole, Huppy possède un petit abattoir. [...]) ; Situation politique (municipalités Modérés-UNR.) ; Grands hommes (Jean-Baptiste Poulitier (1653-1719), sculpteur du roi.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 2 septembre 1944 par les troupes polonaises.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 29 mai 1949, pour une commémoration des combats de mai et juin 1940 livrés sous le commandement du général de Gaulle.) ; Doléances de la population de la ville (le conseil municipal souhaite agrandir l'abattoir et le moderniser. Réponse, en regard, de l'administration : un terrain a été acquis à cet effet. Mais les crédits nécessaires font encore défaut. [...])

- Amiens

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (110 000 habitants en 1962<sup>901</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de

---

<sup>900</sup> 811 habitants en 2013. (Insee)

<sup>901</sup> 132 699 habitants en 2013 (Insee)



la ville (ancien site préhistorique, la cité est romaine, puis devient une place forte et un marché important au Moyen-âge. A la fin du XVII<sup>ème</sup>s., le recul de la frontière favorise son expansion économique.) ; Principales activités (la ville est à la fois une ville industrielle et un centre administratif et commercial. L'industrie textile traditionnelle disparaît tandis que de nouvelles entreprises de transformation chimiques ou métallurgiques s'implantent, en majeure partie sur une zone industrielle créée par la Chambre de commerce. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Jules verne (1828-1905.)) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 31 août 1944 par les troupes canadiennes avec l'appui d'éléments de la Résistance.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 août 1945, le président du Gouvernement provisoire de la République française se rendait à Amiens pour des cérémonies de commémorations.) ; Doléances de la population de la ville (les besoins sont importants en terme de logements neufs et de constructions scolaires. Réponse, en regard, de l'administration : les crédits publics alloués au département ne permettent que de financer annuellement environ un millier de logements. Toutefois, à la suite de différentes demandes qui lui ont été présentées, le ministère de la Construction envisage d'accorder des crédits supplémentaires. En outre, la construction d'un lycée technique prévue depuis plusieurs années doit être entreprise en 1965.)

- Montdidier

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (5 778 habitants en 1962<sup>902</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo- romaine, puis franque, la ville eut à subir des différents conflits : guerres du XVII<sup>ème</sup>s., guerres napoléoniennes, I<sup>ère</sup> et Seconde Guerre mondiale...) ; Principales activités (centre d'activité agricole et, plus récemment, ville industrielle.) ; Situation politique (municipalité SFIO-PC.) ; Grands hommes (Antoine Parmentier (1737-1813), agronome, vulgarisateur de la culture de la

---

<sup>902</sup> 6 189 habitants en 2013. (Insee)



pomme de terre en France.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 1<sup>er</sup> septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Doléances de la population de la ville (la municipalité demande la construction de locaux scolaires définitifs pour classes primaires et collège d'enseignement général, ainsi que la construction d'un lycée. Réponse, en regard, de l'administration : afin de remplacer les 18 classes préfabriquées provisoires, il est prévu la construction d'un ensemble de 30 classes primaires, avec installations sportives annexes. [...])

### **- 2.3.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de la Somme, du chef de Cabinet du préfet, du Secrétaire général de la préfecture, des sous-préfets d'Abbeville, de Montdidier, de Péronne ainsi que du sous-préfet chargé de mission pour les affaires économiques régionales.

### **- 2.3.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des cinq députés et des trois sénateurs du département.

### **- 2.3.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire d'Amiens, du maire d'Huppy et du maire de Montdidier.



**- 2.3.5 : « Autres personnalités » ?**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) d'un membre local du Conseil Constitutionnel, d'un membre local du Conseil Economique et Social, du Vice-président du conseil général de la Somme, du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens, du président de la Chambre d'agriculture de la Somme, du recteur de l'académie de Lille, du premier président de la Cour d'appel, du Procureur général de la République près la Cour d'Appel d'Amiens, du Commandant de la Subdivision militaire de la Somme et de l'évêque d'Amiens.

**- 2.3.6 : « Convoi de voitures ».**

Le sous-dossier consacré à la Somme se clôt sur la composition et la liste nominative des passagers du convoi automobile présidentiel lors de la traversée des départements de la Somme et de l'Oise. A noter que dans le convoi officiel, 8 voitures sont réservées à la presse écrite accréditée, et une à la RTF, sur un total de 22 véhicules.

**- 2.4 : « Aisne ».**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

- Généralités

Démographie (527 366 habitants en 1962<sup>903</sup>.) ; Situation politique (le département a donné une nette victoire à l'UNR lors des élections législatives de novembre 1962, mais conserve quelques positions acquises au PC. [...]) ; Economie, questions sociales (l'équipement rural est encore imparfait dans ce département

---

<sup>903</sup> 540 067 habitants en 2013. (Insee)



agricole. Si 488 communes rurales sont actuellement desservies par un réseau d'alimentation en eau potable et les travaux poursuivis dans 45 autres communes, il reste encore 277 communes rurales à équiper. L'électrification peut être, par contre, considérée comme satisfaisante. Elle ne pose d'autres problèmes que le renforcement de certains réseaux. [...] Les usines les plus anciennes (verrière, vannerie, chaudronnerie) ont disparu ou ont gardé un caractère artisanal. L'Aisne doit rechercher un nouvel équilibre industriel, autant pour remplacer les usines défectueuses que pour assurer un emploi, d'une part, à la main d'œuvre juvénile très importante, d'autre part à la main-d'œuvre rurale libérée par la mécanisation des tâches de l'agriculture. L'effort s'est donc porté sur l'équipement de zones industrielles et de zones d'habitations complémentaires. [...] Les problèmes sociaux posés essentiellement dans le département sont de deux ordres. Ceux de l'enfance et particulièrement de l'enfance comme de l'adolescence inadaptées, et ceux des personnes âgées. Le conseil général a pris conscience de la situation de l'enfance inadaptée et a inscrit au programme d'équipement départemental la création d'un certain nombre d'établissements, dont des instituts médico-pédagogiques pour dévotés profonds. Il restera à parfaire cet équipement pour permettre à ceux parvenus à l'âge adulte, qui n'auront pas su se reclasser dans la vie courante, de trouver les moyens d'une existence décente. Concernant les personnes âgées, si l'équipement en lits d'hospitalisation répond à la satisfaction quantitative des besoins, reste posé un important problème de modernisation de l'équipement, en particulier dans les maisons de retraite rurales. [...] C'est à Soissons et dans sa région que, grâce au Comité d'Action Sociale, on constate les premiers éléments très encourageants d'une aide efficace à domicile, qui permet aux personnes âgées de se maintenir dans leur cadre habituel de vie. Il faut espérer que cet exemple sera suivi. [...] A noter par ailleurs que chez les communistes on se promet éventuellement d'exploiter le climat de malaise social qui règne à Saint-Quentin, en particulier à l'usine Bull<sup>904</sup>, pour tenter de mettre sur pieds une manifestation de protestation. Celle-ci ne devrait pas rencontrer le succès qu'en espèrent les dirigeants du PC, le prestige du chef de l'Etat

---

<sup>904</sup> En 1964, les activités d'usinage de l'usine électromécanique Bull de Saint-Quentin sont transférées à Belfort. (*La saga de Bull Belfort*, opuscule publié par Bull, Belfort, 1985.)





dépassant largement leur audience. Aucun autre incident prévisible pour le moment. [...] ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jean Racine (1639-1699) ; Jean de la Fontaine (1621-1695.)) ; Presse locale (*L'Union*, quotidien d'informations locales, tirage de 50 000 exemplaires ; *La Voix du Nord*, quotidien proche du gouvernement, tirage départemental de 4 500 exemplaires ; *L'Agriculture de l'Aisne*, hebdomadaire de l'Union des Syndicats agricoles de l'Aisne, tirage de 12 000 exemplaires.) ; Doléances de la population (la population de Château-Thierry souhaite la rénovation de certains quartiers vétustes de la ville et la construction de logements neufs. Réponse, en regard, de l'administration : la rénovation du quartier des Filoirs est en cours de réalisation. Un arrêté ministériel doit intervenir prochainement, portant octroi d'une subvention de 110 000 Francs<sup>905</sup>, pour l'exécution de la première tranche de construction de 60 logements neufs, sur un programme de 260. A Soissons, même préoccupation quant à la construction de logements neufs. Réponse de l'administration : l'expansion industrielle contribue à une augmentation sensible des demandes de logement. L'attribution des programmes de constructions devra tenir compte, non seulement du chiffre de la population, mais aussi de l'expansion industrielle de la région. L'attention des services du ministère de la Construction<sup>906</sup> a été alertée sur ce point. A Saint-Quentin, la population souhaite voir l'édification d'un hall de sports, d'un stade omnisport et d'un foyer de jeunes. Réponse de l'administration : ces projets figurent au plan d'équipement sportif et socio-éducatif. Le dossier pour le hall aux sports a été transmis au ministère le 26 avril 1963<sup>907</sup> [...]).

- Saint-Quentin

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>905</sup> Soit l'équivalent de 148 312 euros valeur 2015. (Insee)

<sup>906</sup> Fondé en 1944 par le GPRF, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme devient, en 1955, le ministère de la Reconstruction et du Logement puis le ministère de l'Équipement en 1966. Depuis 2014, le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

<sup>907</sup> Le hall de sports de la ville ouvrira finalement ses portes en 1971. (Mairie de Saint-Quentin, Service du Patrimoine, 27/09/2016)



## Normandie Université

Démographie (61 000 habitants en 1962<sup>908</sup>.); Principales activités (l'industrie est la principale activité de la ville : métallurgie, textiles, industries alimentaires. [...]) Les supermarchés (Leclerc, Monoprix, Saveco...) ont complètement modifié les circuits de distribution,, notamment à Saint-Quentin où la clientèle a montré sa préférence pour ces grands magasins à faible marge bénéficiaire, surtout dans le domaine alimentaire. [...]); Situation politique (municipalité SFIO.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Doléances de la population de la ville (la population de la ville souhaite voir soutenus les efforts de la Chambre de commerce en vue de l'extension et de la modernisation du port de Saint-Quentin, avec l'aménagement de voies d'eau allant vers l'Est, et de la création d'une gare routière. Elle souhaite par ailleurs la création d'ensembles sportifs et culturels (terrains de sports, piscines, maisons de jeux.) [...])

### - Laon

La note présente - et résume - trois informations concernant la ville.

Démographie (27 268 habitants en 1962<sup>909</sup>.); Principales activités (chef-lieu du département, la cité est essentiellement administrative.); Situation politique (municipalité SFIO-PC.)

### - Soissons

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (24 359 habitants en 1962<sup>910</sup>.); Principale activités (la ville et sa région proche abrite un important secteur industriel, comprenant industries métallurgiques et verreries. La ville est également le centre d'une région de riche agriculture (céréales notamment) possédant plusieurs vastes exploitations qui obtiennent un excellent rendement grâce à des méthodes de culture très modernes. De ce fait, une partie importante des activités locales est liée à l'agriculture : industries alimentaires, conserveries, fabrique d'engrais, etc...); Situation politique

---

<sup>908</sup> 55 698 habitants en 2013. (Insee)

<sup>909</sup> 25 219 habitants en 2013. (Insee)

<sup>910</sup> 28 472 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

(municipalité UNR-Modérés.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite le maintien sur place de la garnison du 67<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, en cours de redéploiement. [...]) ; Dernier passage du général de Gaulle (en mars 1949, pour une réunion RPF.)

### - Vervins

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 124 habitants en 1962<sup>911</sup>.) ; Principales activités (l'agriculture fournit l'essentiel des activités de la commune.) ; Situation politique (municipalité Modérés.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Doléances de la population de la ville (la population se plaint de la réforme judiciaire, qui a conduit à la suppression de l'arrondissement judiciaire de Vervins et à son rattachement à celui de Laon, amoindrissant ainsi le rôle joué par la ville sur le plan administratif.)

### - Tavaux-Pontsericourt

La note présente les principales informations concernant la ville.

Démographie (797 habitants en 1962<sup>912</sup>.) ; Principales activités (bourg exclusivement agricole.) ; Situation politique (municipalité Républicain-Indépendants.) ; Libération de la ville (lors de la retraite allemande, le 30 août 1944, les SS ont massacré 21 personnes dans la commune, suite à un accrochage avec la Résistance locale.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

### - La Fère

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 917 habitants en 1962<sup>913</sup>.) ; Principales activités (la ville est essentiellement commerciale. Elle accueille depuis 1962 le 4<sup>ème</sup> Régiment

---

<sup>911</sup> 2 507 habitants en 2013. (Insee)

<sup>912</sup> 591 habitants en 2013. (Insee)

<sup>913</sup> 2 915 habitantes en 2013. (Insee)



d'Artillerie de Marine, ce qui a contribué à donner un essor supplémentaire à la vie économique locale. [...]); Situation politique (municipalité UNR-UDT.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (à La Fère, par suite de l'absence d'industries, l'émigration permanente des jeunes vers les centres de Saint-Quentin, Tergnier, Noyon, inquiète la municipalité. Celle-ci souhaiterait y mettre un terme par l'implantation d'usines et voir ainsi ses efforts de prospection récompensés. [...])

**- 2.4.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de l'Aisne, du Secrétaire général de la préfecture, des sous-préfets de Château-Thierry, de Saint-Quentin, de Soissons et de Vervins.

**- 2.4.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des cinq députés et des trois sénateurs du département.

**- 2.4.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Vervins, du sénateur-maire de Soissons, du maire de Laon et de celui de Saint-Quentin.



**- 2.4.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du président du conseil général de l'Aisne, du président de la Chambre de commerce de l'Aisne, du président de la FNSEA, de l'évêque de Soissons, du commandant américain de la base aérienne de Laon ainsi que de deux petits filleuls du Général.

**- 2.4.6 : « Convoi de voitures ».**

Le sous-dossier consacré à l'Aisne se clôt sur un récapitulatif des trajets automobiles, minutés pour chaque jours, du voyage officiel, en date du 8 juin et émanant du Commandant militaire du Palais de l'Élysée. Cette note de service est adressée au Service automobile de l'Élysée, au Bureau Militaire ainsi qu'aux chauffeurs. Il y est précisé que durant le voyage, le plein des réservoirs des véhicules du convoi sera fait par les soins des VO.

**- 2.5 : « Oise ».**

**- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (l'Oise est un département à faible relief traversé du nord-est au sud-ouest par la rivière du même nom. [...]) ; Démographie (482 152 habitants en 1962<sup>914</sup>.) ; Situation politique (la situation politique du département se caractérise par une évolution lente de la gauche vers le centre-droit. Une évolution confirmée en 1958<sup>915</sup>. [...]) ; Economie, questions sociales (mi-urbaine, mi-rurale, l'Oise possède une agriculture moderne et prospère - le département se classe en tête des départements français avec le Nord et l'Aisne pour la consommation d'engrais, la

---

<sup>914</sup> 815 400 habitants en 2013. (Insee)

<sup>915</sup> Référendum sur la Constitution du 28 septembre 1958 ; élections législatives de 23 et 30 novembre 1958.



## Normandie Université

superficie moyenne des exploitations y est de 52 ha., contre 15 ha. en France<sup>916</sup> -, ainsi qu'une industrie diversifiée et concentrée géographiquement dans les vallées de l'Oise et du Thérain (industries traditionnelles mais aussi récentes, en particuliers chimiques.) [...] Avec une population active en expansion, l'Oise est un département attractif qui connaît le plein emploi<sup>917</sup>. Il n'y a pas de bureau de chômage, le rythme annuel de créations d'emplois y est de 3 000 postes à pourvoir. Le département connaît des difficultés de recrutement de travailleurs saisonniers pour l'agriculture, ainsi qu'une insuffisance qualitative et quantitative de main d'œuvre particulièrement sensible dans le bâtiment.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Calvin (1509-1564), né à Noyon, propagateur de la Réforme en France et en Suisse.) ; Presse locale (*Le Parisien Libéré*, quotidien d'informations régionales, tirage de 47 800 exemplaires ; *L'Oise-Matin*, quotidien d'informations régionales, tirage de 40 800 exemplaires ; *Le Progrès de l'Oise*, hebdomadaire d'inspiration CNI-Modérés, tirage inférieur à 10 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (le département connaît des besoins importants en ce qui concerne les équipements urbains, les équipements scolaires du second degré, l'équipement hospitalier. En termes d'assainissement et d'équipements urbains, le retard est important : 35,2 % seulement de la population desservie en égouts, 15,3 % seulement de la population desservie en stations d'épuration. [...]) ; Doléances de la population (la population du département souffre de l'insuffisance des équipements scolaires de second degré et du dépeuplement des campagnes. Réponse, en regard, de l'administration : des réalisations importantes sont en cours pour de nouveaux locaux scolaires, en particulier la construction d'un lycée agricole régionale. La lutte contre l'exode rural sera menée grâce à un Fonds départemental d'Aménagement rural pour aider les collectivités (800 000 Francs en 1964<sup>918</sup>) et au regroupement des communes sous forme de syndicats pour les équipements d'intérêt collectif

---

<sup>916</sup> En 2005, la superficie moyenne des exploitations agricoles de l'Oise est de 97 ha. (Direction Départementale du Territoire de l'Oise, Ministère de l'Agriculture, 16/03/2015) La surface moyenne des exploitations françaises est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, novembre 2010)

<sup>917</sup> Le taux de chômage, c'est-à-dire le pourcentage de chômeurs dans la population active, est de 10 % au premier trimestre 2016 dans le département de l'Oise. (Insee, 08/07/2016)

<sup>918</sup> Soit 1 078 635 euros valeur 2015. (Insee)



(lotissement d'habitation, zones industrielles, collèges, équipements sportifs, maisons de retraite,...))

- Compiègne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (27 910 habitants en 1962<sup>919</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (résidence des souverains mérovingiens, le cité est également le lieu des villégiatures de Napoléon III. [...]) ; Principales activités (traditionnellement ville de garnison et ville résidentielle, la cité connaît un essor économique considérable, en particulier grâce à l'importante usine du pneu Englebert, qui emploie 1 500 ouvriers <sup>920</sup> . [...]) ; Situation politique (municipalité UNR-Indépendants.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines le 31 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 7 mars 1948, pour l'inauguration d'une rue « Général Leclerc » et une allocution publique.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la construction d'un deuxième pont sur l'Oise, rendu nécessaire par l'évolution de la ville<sup>921</sup>. [...])

- Clermont

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7566 habitants en 1962<sup>922</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (site d'une importante bataille de la Guerre des Gaules, la cité voit la création du commandement unique des armées alliées en mai 1918. [...]) ; Principales activités (la ville est un centre commercial et administratif. [...] Une station de traitement des ordures y est en cours de création. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Jean-Dominique Cassini, né en 1625,

---

<sup>919</sup> 40 430 habitants en 2013. (Insee)

<sup>920</sup> Rachetée par Uniroyal, puis Continental, l'entreprise ferme en 2010, après un important conflit social. La construction d'un centre de tri des déchets et de recyclage est prévue sur l'ancien site de l'usine, devenue une fiche industrielle, la plus importante de la vallée de l'Oise. (*Le Parisien*, 13/03/2009 ; *Challenges*, 25/10/2013)

<sup>921</sup> Après un second pont sur l'Oise en 1966, un troisième pont sera réalisé en 2011. (*Le Courrier Picard*, 31/07/2014)

<sup>922</sup> 10 714 habitants en 2013. (Insee)



## Normandie Université

directeur de l'Observatoire de Paris.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 1er septembre 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

### - Beauvais

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (la ville est en pleine expansion démographique : de 26 756 habitants en 1954, la ville compte 36 533 habitants en 1962. Perspectives : 80 000 habitants en 1985. 100 000 habitants en l'an 2000<sup>923</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, la ville voit en 1472 Jeanne Hachette repousser Charles le Téméraire et les Bourguignons qui tentaient d'assiéger la ville. [...]) ; Principales activités (centre industriel, artisanal et commercial, la cité a aussi une vocation touristique. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Jeanne Hachette, née à Beauvais vers 1454 : elle défend victorieusement sa ville natale assiégée par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, en 1472.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 31 août 1944 par les troupes anglaises et américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 août 1945, lors d'une visite officielle du chef du Gouvernement Provisoire de la République Française ; et le 6 mars 1948, à l'occasion d'un voyage dans l'Oise, pour un discours tenu devant 10 000 personnes.) ; Doléances de la population de la ville (le problème du logement demeure important. Réponse, en regard, de l'administration : la construction de logements neufs dans les quartiers d'extension a pris un essor considérable, lié à l'industrialisation de la ville : 2 147 logements ont été construits de 1960 à 1963 et la cadence actuelle est de 1000 logements par an. [...])

### - Creil

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

---

<sup>923</sup> 55 252 habitants en 2013. (52 365 en 1982, 55 392 en 1999.) (Insee)





Démographie (21 158 habitants en 1962<sup>924</sup>, une augmentation de 56,6 % de la population par rapport à celle de 1954 (13 500 habitants.) Ville champignon de l'Oise qui se compose de la ville ancienne, dans la vallée de l'Oise, et de la ville haute, sur le plateau, qui tend à constituer une cité dortoir.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (le 30 août 1914, les autorités militaires y arrêtent les mesures qui vont sauver Paris de l'occupation allemande. [...]) ; Principales activités (importantes industries, en particulier métallurgiques, comme Usinor, qui emploie 2 000 ouvriers<sup>925</sup>. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines avec l'appui de la Résistance locale entre le 27 et le 30 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la construction de nouveaux ponts sur l'Oise, afin de faciliter la circulation. [...])

### - 2.5.2 : « Corps préfectoral ».

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de l'Oise, de son chef de Cabinet, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet de Clermont, du sous-préfet de Compiègne et du sous-préfet de Senlis.

### - 2.5.3 : « Parlementaires ».

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des cinq députés et des trois sénateurs du département.

---

<sup>924</sup> 34 262 habitants en 2013. (Insee)

<sup>925</sup> L'usine, devenue Arcelor-Mittal, emploie 398 personnes en 2013. (*Le Courrier Picard*, 12/10/2013)



**- 2.5.4 : « Maires des villes visitées ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Clermont, du maire de Creil, du maire de Beauvais et du maire de Compiègne.

**- 2.5.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) de deux membres locaux du Conseil Economique et Social, du président de la Chambre des Métiers, du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, de l'évêque de Beauvais et de son évêque auxiliaire.

**- 2.5.6 : « Convoi de voitures ».**

Le sous-dossier consacré à l'Oise se clôt sur un récapitulatif dactylographié de la composition des convois automobiles pour la journée du 14 juin 1964. En plus des 14 véhicules officiels, 8 voitures sont réservées à la presse écrite accrédités, et une à la RTF.

**- 2.6 : « Discours des maires ».**

Le sous-dossier rassemble les manuscrits ou les notes dactylographiées des discours tenus par les maires à l'arrivée du président de la République dans leur commune lors du voyage officiel.

**- 2.6.1 : « Discours des maires : département de la Somme ».**

Le sous-dossier contient les discours prononcés les 12 et 13 juin 1964 par les



maires de Huppy (dactylographié), Maillé-Vilette (manuscrit), Villers-Campsart (manuscrit), Hornoy (manuscrit), Molliens-Vidame (dactylographié), Braches et La Neuville (dactylographiés), Moreuil (manuscrit) et celui du maire de Montdidier (dactylographié).

Il est intéressant de noter que les maires des petites communes sont très sensibles au fait que le président de la République prenne le temps de marquer un arrêt dans leur village. Ainsi, le maire de Villers-Campsart, le vendredi 12 juin 1964 :

- « Votre très gracieuse visite nous touche profondément, elle nous prouve que votre sollicitude s'étend sur nos humbles campagnes. [...] Nous vous remercions de nous sacrifier quelques instants dont nous garderons un inoubliable souvenir et croyez à notre attachement indissoluble aux principes républicains ».

Ou encore le maire de Hornoy, le même jour :

- « Nous sommes très sensibles, Monsieur le président, à l'intérêt que vous manifestez à notre petit bourg. Ce bourg, bien modeste, est peuplé de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs, gens qui travaillent durement avec leur femme, leurs enfants, et qui ne désirent point quitter leur terre. [...] Voilà notre village. Tous, les anciens, les jeunes, nous nous souviendrons, Monsieur le président de la République, de votre visite et du grand honneur que nous fit le général de Gaulle en s'y arrêtant un beau jour de juin 1964 ».

Ou celui de Molliens-Vidame, s'adressant au général, le 12 juin toujours :

- « Vous êtes revenu dans cette belle région de notre Picardie où tant de souvenirs vous attachent et vous nous avez fait l'incroyable honneur de vous arrêter dans notre village. Nous en sommes fiers et nous vous en remercions du fond du cœur ».

Dans les villes un peu plus importantes, comme à Montdidier, le maire (à la tête d'une municipalité SFIO-PC) profite de la visite du président de la République pour lui faire part, le samedi 13 juin, de préoccupations locales mais aussi nationales, en particulier celles concernant la jeunesse et ses conditions de scolarisation :

- « Nous vivons une époque d'évolution rapide, voire de révolutions, qui dépasse dans le temps nos facultés d'adaptation. Ai-je besoin de dire que le maire est le premier à recevoir les doléances des populations ? Elles sont nombreuses. Elles



Normandie Université

sont directes. J'entends des propos sévères. Je prends la responsabilité, aujourd'hui, de dire que le problème capital, c'est le problème de la jeunesse. Il est capital parce que notre jeunesse est nombreuse et qu'elle est l'avenir de la France. Montdidier, ville en expansion, à surnatalité importante, s'inquiète parce que notre jeunesse semble délaissée : elle manque d'école, elle manque de maîtres - des classes de l'école maternelle ont reçu jusqu'à 70 élèves ces dernières semaines, 18 classes préfabriquées errent à travers la ville et augmenteront encore à la rentrée prochaine - , elle manque d'école professionnelles, elle manque d'école du second degré - celles d'Amiens et de Compiègne sont saturées - elle manque de moyens pour organiser les loisirs, elle manque de logements lorsque sonne l'heure de fonder un foyer. [...] Monsieur le président de la République, si j'ai pu résumer en quelques phrases les vœux principaux de la population, si j'ai pu pendant quelques instants retenir votre attention sur un problème qui, selon moi, prime tous les autres, alors j'aurai donné son vrai sens à cette visite dont nous vous remercions ».

#### **- 2.6.2 : « Discours des maires : département de l'Aisne ».**

Le sous-dossier contient les discours prononcés les 11 et 12 juin 1964 par les maires de Vervins (dactylographié), Montcornet (manuscrit), Tavaux-Pontséricourt (dactylographié), Froidmont (dactylographié), Vigneux (dactylographié), Marle (dactylographié), Laon (dactylographié), Saint-Quentin (dactylographié), Fressancourt (dactylographié) et Travecy (dactylographié).

Certains maires n'hésitent pas à exprimer leur inquiétude au président de la République concernant les réorganisations de la carte administrative affectant leur commune. Et à conférer au choix de leur ville dans le programme du voyage des significations politiques parfois un peu excessives. C'est le cas à Vervins, le jeudi 11 juin 1964 :

- « Comment ne pas évoquer devant vous, Monsieur le président, l'importante question du regroupement des services financiers au sein de notre arrondissement. On a décidé d'y créer deux centres fiscaux, à Guise et à Hirson, et Vervins se trouve écarté du plan de réorganisation. Mais vous, Monsieur le président, vous avez choisi



Vervins, et les Vervinois vous demandent de conserver à l'avenir la signification de ce choix, c'est-à-dire notre vocation de ville administrative, notre rôle de capitale de la Thiérache ».

D'autres, comme le maire de Froidmont, attirent l'attention du chef de l'Etat sur les difficultés des petites communes confrontées à l'exode rural :

- « Je veux saisir cette occasion exceptionnelle pour vous dire, Monsieur le président, qu'il devient de plus en plus malaisé d'avoir à administrer une commune rurale. Ces communes, par suite de l'exode de la jeunesse, deviennent des collectivités « économiquement faibles ». Le budget communal est si réduit que l'on ne peut engager aucune dépense qui pourrait rendre la vie plus agréable, plus confortable, ce qui explique qu'un maire ne dispose d'aucun moyen susceptible de retenir ses concitoyens. Il faut dire aussi que les salaires des travailleurs agricoles ne sont pas comparables à ceux que gagnent, dans la grande ville voisine, les manœuvres non spécialisés. [...] Je sais combien tous ces problèmes vous préoccupent, Monsieur le président, et c'est pourquoi j'ai voulu m'en faire l'écho ».

A Laon, le jeudi 11 juin, le maire, après avoir rappelé le rôle éminent du Général pendant la guerre, rappelle les principales difficultés rencontrées par la population de sa ville. Des préoccupations qui existent également au niveau national :

- « Nous saluons en vous le président de la République mais aussi le résistant de 1940-1944 qui lança l'appel historique du 18 juin 1940, dont le refus de la défaite et la volonté de libérer notre patrie ont eu, sur le cours des événements tragiques de cette époque, une portée considérable. [...] Je dois évoquer certains problèmes, qui ne sont d'ailleurs pas particulier à la ville de Laon, mais que je cite quand même, car vous désirez tout connaître de nos besoins et de nos difficultés. L'insuffisance du nombre des logements se fait toujours sentir par suite de l'augmentation continue du chiffre de la population. Pour maintenir dans notre ville la jeunesse laonnoise et résorber la main d'œuvre rurale de la région, devenue disponible en raison du développement du machinisme agricole, l'urgence de nouvelles implantations industrielles est plus que jamais évidente. Quant aux problèmes scolaires auxquels nous avons le plus sincère désir de faire face, il faut convenir qu'ils prennent un



aspect de plus en plus redoutable : poussée démographique continue, prolongation de la scolarité, accès des établissements secondaires et techniques à ceux qui le méritent afin de constituer les cadres indispensables de demain. C'est dire l'immense effort qu'il faudra accomplir dans les années qui viennent. [...] En appelant votre attention, Monsieur le président, sur cette situation, je n'obéis à aucune arrière-pensée, mais j'ai conscience de remplir mon devoir d'administrateur impartial [...] ».

### - 2.6.3 : « Discours des maires : département de l'Oise ».

Le sous-dossier contient les discours prononcés les 13 et 14 juin 1964 par les maires de Creil (dactylographié), Laigneville (dactylographié), Rantigny (manuscrit), Mouy (manuscrit), Mouchy (dactylographié), Beauvais (dactylographié), Bresles (dactylographié), La Neuville-en-Hez (dactylographié), Catenay (manuscrit), Arsy (manuscrit) ainsi que le discours tenu par le président du conseil général de l'Oise.

A Beauvais, le 13 juin, le maire insiste dès la première phrase de son discours sur l'ambiance qui entoure la visite du président de la République dans sa ville :

- « La ville de Beauvais a pris aujourd'hui un air de fête. Elle reçoit le chef de l'Etat, le libérateur de la patrie. [...] Bien des problèmes restent à résoudre. Comment en serait-il autrement, d'ailleurs, à un moment où il faut réaliser, à la fois, tant de choses, qu'il s'agisse de l'habitat, des constructions scolaires, des hôpitaux, des installations sportives, des équipements sociaux et culturels, des routes, pour ne parler que des besoins les plus urgents. [...] Nous comptons sur vous, Monsieur le président, pour que l'aide de l'Etat se poursuive afin que disparaissent, en particulier, ces baraquements de la guerre, trop nombreux encore, hélas, et aussi pour que dans le domaine scolaire, rien ne mette obstacle à la réalisation tant espérée de nouveaux collègues [...] ».

A Bresles, le maire choisit d'évoquer le monde rural :

- « Monsieur le président de la République, votre passage et votre arrêt témoignent de l'intérêt que vous portez à toutes ces modestes communes qui font la grandeur de notre belle France. Il m'est très agréable de vous dire notre dévouement à votre personne et notre affection profonde pour notre chère République dont vous



êtes le vivant symbole. [...] Dans quelques heures votre voyage à travers la Picardie sera terminé. Vous emporterez en votre cœur et en votre esprit le tableau de ces vertes campagnes, promesses d'abondantes moissons, richesses mais aussi justes récompenses du monde rural qui est le nôtre [...] ».

A La Neuville-en-Hez, le maire élabore une potion médicinale de circonstance :

- « Nous souhaitons expressément que l'ensemble des marques de sympathie, plus ou moins démonstratives, que vous rencontrez sur votre passage soit l'élixir nécessaire à la vitalité de votre œuvre».

#### - 2.7 : « Articles de Presse ».

Le sous-dossier du carton d'archives AC 85 conservé à la Fondation Charles de Gaulle contient un certain nombre d'articles de la presse régionale couvrant le voyage officiel.

Ainsi *La Voix du Nord*, en date du 13 juin 1964 :

« De Laon jusqu'à Amiens, la population a réservé au chef de l'Etat un accueil très chaleureux. [...] Tout au long de la route, le président de la république effectue des arrêts pleins de charme et de détente. Il y a à chaque fois le petit monologue assez monocorde d'un maire qui vit la minute de son existence. [...] A Fressancourt, le Général tend des joues paternelles à la jolie petite fille aux rubans bleus qui tient dans ses bras potelés des brassées de fleurs des champs. Chaque paysan tient à serrer la main du président. De Gaulle sourit et fait face à tout ce monde en effervescence. [...] A La Fère, une foule importante, plus de 3 000 personnes, alors que le village n'a que 4 000 habitants, attend de Gaulle sur la longue esplanade qui borde le quartier Drouot. Le maire prend la parole. Tout de suite, c'est le ton d'une réunion de famille. Un visage d'officier, levé vers le président de la république, est littéralement ravagé par l'émotion. Une vieille maman s'essuie le visage. Le Général évoque le pays :

- ' La France est plus forte que nous tous. Elle nous enveloppe tous. Nous



sommes à la fois ses enfants et ses instruments [...] ’.

Saint Quentin est au bout de la route. [...] La ville accueille avec chaleur le général de Gaulle. La place de l’hôtel-de-ville contient une foule considérable, venue écouter le président de la République. Le maire a invité ses concitoyens à pavoiser, et ils l’ont fait. [...] Dans son discours, le Général fait appel une fois de plus à l’unité nationale. Il va dire notamment :

- ‘ En une année, un million de Français rapatriés ont été intégrés dans notre activité nationale, sans heurt, sans douleur, sans drame. Cela ne s’était jamais vu ’.

Et de rendre hommage à l’intelligence, à l’esprit de labeur, d’entreprise, de patriotisme des Français revenus d’Algérie. Il conclut :

- ‘ Lorsque j’aurai disparu, je suis sûr que le peuple français, comme il le veut aujourd’hui, voudra que cette voie soit encore suivie ’.

A Abbeville, après les habituelles présentations du conseil municipal et des notabilités locales, le président va s’adresser sur la grand-place de la ville à la foule véritablement imposante qui lui fait face :

- ‘ Après tant d’épreuves, le pays a compris qu’il fallait qu’il s’établisse dans le renouveau, le renouveau social qui a détruit les vieilles divisions, des divisions qui ne doivent plus jamais jouer entre les Français ’.

On se rend ensuite, par les petits chemins de la campagne, à Huppy. [...] Après Huppy, le cortège continue son chemin par de nombreuses petites communes... Partout le général de Gaulle est accueilli avec la plus grande chaleur, et avec beaucoup d’émotion, aussi, parfois [...] ».

Dans un encadré, *La Voix du Nord*, dans la même édition, rapporte que des ouvriers licenciés de l’usine Bull<sup>926</sup> ont manifesté dans le calme pendant la visite du président de Gaulle à Saint-Quentin :

« Tandis que sur la place de l’hôtel-de-ville se massaient les premiers spectateurs, du côté de la route de Chauny, des ouvriers de l’usine Bull, banderoles en tête de cortège, se dirigeaient vers la Patte d’Oie pour, au passage du président,

---

<sup>926</sup> En 1964, les activités d’usinage de l’usine électromécanique Bull de Saint-Quentin sont transférées à Belfort. (*La saga de Bull Belfort*, opusculé publié par Bull, Belfort, 1985.)





exprimer leur mécontentement. Cette manifestation était à prévoir et des représentants de l'ordre étaient en position non loin de là. [...] Il est bon, croyons-nous, que le maire de Saint-Quentin expose clairement la situation de ces ouvriers au président et qu'il reçoive en retour un engagement formel de son illustre interlocuteur [...] ».

*L'Aisne Nouvelle*, dans son édition du samedi 13 juin 1964, rapporte qu'à Soissons, « escorté de motards de la gendarmerie nationale, le cortège présidentiel se dirige vers l'hôtel de ville. Durant la traversée, la foule augmente à mesure que l'on se rapproche du centre. Les premiers vivats, assez incertains, sont poussés par le personnel en blouse blanche de l'hôpital de l'avenue de la gare. Ils trouvent écho quelques secondes plus tard place du Marché et rue du Commerce pour ne plus connaître d'interruption place de l'hôtel-de-ville où le cinquième de la population soissonnaise est massée. [...] Après le discours tenu sur la place et avant de regagner sa voiture, c'est vers la foule que le Général se dirige. Il serre des dizaines de mains. Embrasse des frimousses d'enfants que les mères lui tendent par-dessus les barrières et les épaules des CRS. [...]

Le train présidentiel repart à 13 heures de la gare de Soissons. Sous les yeux du président de la République défilent rapidement les paysages du Soissonnais, puis du Laonnois. Le long de la voie, des groupes de villageois, de paysans regardent passer l'autorail. Aux passages à niveaux, sur les ponts, la foule devient dense. Quelques bras s'agitent en forme d'au revoir. [...]

A Vervins, sur le trajet qu'emprunte le cortège présidentiel pour rejoindre l'hôtel de ville, une double haie de spectateurs applaudissant, et, entourant leurs maîtres et leurs maîtresses, les enfants des écoles qui agitent de petits drapeaux tricolores. L'accueil est chaleureux. Le général de Gaulle a perçu cette cordialité spontanée qui émane de la foule. Plus tôt que prévu, il quitte la DS et pénètre dans le fleuve humain qui a submergé le service d'ordre place de l'hôtel-de-ville. [...]

Après Vervins, le voyage se poursuit par la route. A Harry, charmant petit village de 300 habitants, décoré de guirlandes tricolores et de bouquets odorants, tous les habitants sont massés pour voir, et, si possible, serrer la main du Général. Comme



Normandie Université

à Soissons, comme à Vervins, il serre de nombreuses mains. Sept kilomètres plus loin, nouvel arrêt. Nouvel accueil débordant d'enthousiasme. Sur tous les visages, des vieux et des vieilles, des anciens combattants, des hommes aux traits burinés, des femmes aux bras nus et bronzés, des enfants malicieux, sur tous les visages se lit une même joie : celle de vivre un instant d'Histoire. [...]

A Tavaux, le président de la République dépose une croix de Lorraine fleurie au pied du Monument aux morts de la municipalité, rappelant le sacrifice des fusillés et déportés d'août 1944. Le Général se recueille longuement au milieu de la foule qu'une indicible émotion étreint. Très ému, le président de la République évoque le souvenir de « ceux qui ont donné l'exemple et fait le sacrifice de leur vie pour participer à la victoire ». [...] A Marie, barrant les rues, des banderoles donnent le ton : « Vive de Gaulle ! Vive notre libérateur ! » Les enfants des écoles déclenchent une envolée de petits drapeaux qui ressemblent à autant de colombes tricolores battant des ailes. [...] A Froidmont, le maire rappelle dans son allocution de bienvenue les problèmes qui se posent à la commune, en particulier celui du dépeuplement consécutif à la différence de salaires entre ruraux et citadins. Et le Général de répondre :

- ' Je suis très heureux d'avoir pris contact avec vous. Croyez bien que je n'ignore pas vos problèmes, qui font partie d'un ensemble qui a un nom : prospérité et avenir de la France '.

Il est 17 heures 30 lorsque la DS présidentielle parvient à Laon. Dès les faubourgs et même sur la route, une foule énorme se presse pour acclamer le général de Gaulle. Hommes, femmes et enfants sont massés sur les trottoirs en trois ou quatre rangs, parfois davantage encore. Des fenêtres, des balcons surgissent des grappes humaines. [...] Répondant à l'appel de la foule, de Gaulle serre des mains. Des centaines de mains. Tout à Laon sera à l'échelle de ce premier contact avec cette foule débordant de sympathie. Pour la première fois le service d'ordre ne peut contenir la ruée de tous ceux et de toutes celles qui veulent approcher le Général, lui parler, lui serrer la main ou l'embrasser. CRS et « gorilles » creusent alors sans violence un chemin à travers la masse frémissante et le cortège se reforme. La place de l'hôtel-de-ville et toutes les rues adjacentes de la ville haute sont noires de monde.



Certains, pour être sûrs de voir le président de la République, de lui serrer la main, attendent, debout sous un soleil torride, depuis midi. Il est 17h30 ! Les cris « Vive de Gaulle ! », « Bravo ! » éclatent. Les mains se tendent. De Gaulle les saisit au passage. N'en peut plus de saluer à la ronde. Le président va parler : il est six heures quand il s'adresse à la population massée devant lui. Il parle durant quinze minutes, et cette déclaration ressemble un dialogue avec la foule qui ponctue les phrases d'applaudissements frénétiques :

- ' Je suis ému. Si je le suis, c'est en raison de votre accueil qui est pour moi un précieux réconfort. [...] Nous sommes en pleine transformation et nous sommes en train d'élever sans cesse le niveau de vie des Français, de développer les forces économiques et sociales. En même temps, nous aidons à accéder à la civilisation les peuples qui n'y sont pas encore parvenus. C'est un devoir humain, les hommes se doivent aux hommes. C'est par devoir humain et aussi par politique, je le répète, que nous le faisons : l'aide que nous apportons à d'autres peuples pour qu'ils puissent prendre la voie du progrès est un très bon placement à court et à long terme. Il faut faire en sorte pour l'humanité qui a faim, que l'on puisse à la fois manger et regarder sans terreur le lendemain. Notre sort et l'intérêt de la France en dépendent. L'aide que nous accordons à d'autres peuples est un devoir conforme à l'intérêt national. [...] Je convie les Français de raison, de valeur, à ne pas se disperser à nouveau, mais au contraire à se réunir entre eux pour l'intérêt commun, pour l'intérêt général. Bien sûr, nous avons entre nous des divergences, mais quand il s'agit de l'essentiel, il ne doit pas y avoir dispersion des Français. Ce que la République d'aujourd'hui offre aux Français, c'est l'unité nationale. Voilà ce que je suis venu dire à Laon [...] '.

Le lendemain, à Saint-Quentin, sensible aux ovations que lui lance la foule, le Général s'adresse à la population :

- ' Un immense effort de transformation est en cours. Qu'il s'agisse de notre infrastructure, qu'il s'agisse de nos établissements scientifiques, de notre éducation nationale, de nos écoles, de nos logements, qu'il s'agisse de nos routes, de nos canaux, de l'aménagement de notre territoire, je le répète : un immense effort de transformation est en cours. Transformations sociales également : nous sortons d'une longue période où à force d'incompréhension et très souvent d'injustice il y avait



entre les diverses catégories de Français des griefs et des batailles... Cela est en train de cesser. Il faut que cela cesse. Il faut qu'entre tous les Français qui travaillent s'établissent une équitable coopération et une répartition équitable du revenu du travail national [...]'. (Applaudissements.)

L'hymne national repris en chœur par la foule achève la cérémonie officielle. Le Général se mêle une nouvelle fois au public, serre des dizaines de mains et reprend place dans sa voiture. [...]

Dans ses éditions du vendredi 12, du samedi 13 et du dimanche 14 juin 1964, le quotidien *L'Union* donne la priorité au photojournalisme ; les photos sélectionnées par le journal montrent la foule compacte venue accueillir le président de la république à Soissons, à Laon, à Saint-Quentin, ainsi que dans les petits villages de l'Aisne. Le quotidien publie également, dans son édition du week-end, deux photos des ouvriers de l'usine Bull de Saint-Quentin, qui, en marge des cérémonies officielles, manifestent avec une banderole : « Du travail ! ».

#### - 2.8 : « Divers. Liste des cadeaux ».

Le sous-dossier contient la liste comptable des gratifications et dons remis par le général de Gaulle au cours de son voyage au personnel des préfectures de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise, au personnel de la SNCF ainsi qu'au personnel des Wagons-lits, pour un montant de 2 700 francs<sup>927</sup>. Un don de 500 francs a également été versé à la cathédrale de Beauvais<sup>928</sup>. Différents cadeaux (coffrets, pendulettes...) ont été remis aux préfets.

Le sous dossier contient également la liste des cadeaux remis au Général et à son épouse au cours du voyage officiel, liste établie par le Service de sécurité de la présidence de la République, et signée par le chef du service, M. Ducret :

Un vase avec confiserie remis par la ville de Soissons, une clef sur coussin de

---

<sup>927</sup> Soit 3 640 euros valeur 2015. (Insee)

<sup>928</sup> Soit 674 euros valeur 2015. (Insee)



Normandie Université

velours offert par le maire de Vervins, un appareil d'éclairage en verre et un tableau en céramique offerts par la municipalité de La Fère, une statuette dans un coffret offert par la municipalité de Ham, une médaille en or de la ville offerte par la municipalité de Saint-Quentin, une médaille offerte par la municipalité d'Abbeville, deux chandeliers en porcelaine de saxe offerts par la municipalité de Mollens-Vidame, un plateau en argent dans un écrin offert par le maire d'Amiens, trois livres offerts par le conseil général de la Somme, une broderie sur soie pour couffin offerte par un commerçant de Saint-Quentin, une poupée sous matière plastique, une pièce de velours jaune, un livre et un couvre-livre en cuir offerts par la municipalité de Moreuil, un sac en cuir pour caméra offert par la ville de Montdidier, une coupe offerte par la direction du Centre de réadaptation pour enfants de Lamorlaye, une médaille offerte par la ville de Beauvais, un tapis offert par le conseil général de l'Oise, un panier de champignons offert par le maire de Laigneville, une médaille offerte par la mairie de Clermont, un tableau offert par la mairie de Compiègne, des œufs, offerts par la préfecture de Beauvais.

Enfin, des exemplaires de menus pour les dîners officiels donnés en préfecture au cours du voyage viennent clore ce sous-dossier.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 85 consacré au voyage en Picardie de juin 1964 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**22 - Voyage des 19-23 mai 1965 :  
Pays de Loire.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 725
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 94 Page 728



## 1. Géographie du voyage

- **19-23 mai 1965, voyage présidentiel en Pays de la Loire : Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe**<sup>929</sup>.

Le 19 mai, le président de la République gagne l'aéroport de Château-Bougon par avion. Il se rend tout d'abord aux Sables-d'Olonne, via Falleron, Froidfond, Chalans, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Bretignolles et Olonne. Aux Sables-d'Olonne il prononce un discours puis repart pour Luçon, où il prononce aussi un discours, via Talmont, Avrillé, Moutiers-les-Mauxfaits et Saint-Cyr. Il gagne ensuite La Roche-sur-Yon où il prononce un discours, via Mareuil, Château-Guibert et Saint-Florent.

Le 20 mai, le chef de l'Etat se rend à Fontenay-le-Comte où il prononce un discours, via La Ferrière, Les Essarts, Sainte-Cécile, Saint-Vincent-Sterlanges, Chantonay, La Réorthe, Sainte-Hermine, Saint-Etienne-de-Brillouet et Pouillé. A Fontenay, il prend le train pour Cholet où il est accueilli par le maire. Le Général prononce un discours puis reprend la route pour Angers via Nuaille, Trémentines, Saint-Georges-des-Gardes, Chemillé, La Jumellière, Chalennes, Rochefort-sur-Loire, Denée et Les Ponts-de-Cé. A Angers, il prononce un discours.

Le 21, le président de la République gagne Saumur où il prononce un discours, via La Daguinière, La Bohalle, Saint-Mathurin, Les Rosiers, Saint-Clément et Saint-Martin. Puis il prend le train pour Segré où il prononce un discours. Il se rend ensuite à Château-Gontier via La Ferrière, Saint-Sauveur, Chemazé. A Château-Gontier, le chef

---

<sup>929</sup>« A Château-Guibert, tandis qu'il improvise un discours, la foule fait cercle autour de lui. Lorsqu'il a terminé, le chef de l'Etat se dirige vers la foule mais celle-ci s'écarte respectueusement. Alors le général de Gaulle : - ' Mais voyons, ne vous sauvez pas, je viens vous dire bonjour ! ' »  
*Le Figaro*, 20 mai 1965.





Normandie Université

de l'Etat est rejoint par le Premier ministre, Georges Pompidou, et prononce un discours. Il gagne ensuite Laval où il prononce un discours, via Loigné, Craon et Cossé-le-Vivien.

Le 22, le général de Gaulle se rend à Mayenne où il prononce un discours, via Louverné, Martigné et Moulay. Il gagne ensuite Mamers, où il prononce un discours, via Aron, Grazay, Bais, Saint-Gemmes, Evron, Assé, Rouessé-Vassé, Sillé-le-Guillaume, Montreuil, Fresnay-et-Saint-Rémy. De Mamers, il se rend au Mans via Saint-Rémy-de-Monts, Saint-Cosme, La Chapelle, La Ferté-Bernard, Sceaux, Connerré, Saint-Mars-la-Brière et Yvré-l'Evêque. Au Mans, le chef de l'Etat prononce un discours.

Le 23 mai, le président de la République assiste à la messe dominicale en la cathédrale du Mans puis gagne La Flèche par la route, via Allonnes, La Suze, Malicorne, Parcé, Louailles et Crosnières. A La Flèche, le chef de l'Etat prononce un discours place de la Libération, puis regagne Paris par le train



Normandie Université



Source cartographique : Arlicque

**Voyage dans les Pays de la Loire les 19-23 mai 1965.**



## **2. Archives de la Fondation Charles de Gaulle.**

### **Carton AC 94.**

Le carton AC 94 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce vingt-deuxième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : Programme du voyage.**
- **2.2 : Notes d'organisation.**
- **2.3 : Notes de synthèse relative au quatre département visités : Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.**
  - **2.3.1 : Vendée.**
    - **2.3.1.1 : L'ensemble du département.**
    - **2.3.1.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**
    - **2.3.1.3 : Villes visitées : Les Sables d'Olonne, Luçon, La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte.**
  - **2.3.2 : Maine-et-Loire.**
    - **2.3.2.1 : L'ensemble du département.**
    - **2.3.2.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**
    - **2.3.2.3 : Villes visitées : Cholet, Angers, Saumur, Sègre.**
  - **2.3.3 : Mayenne.**
    - **2.3.3.1 : L'ensemble du département.**
    - **2.3.3.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**
    - **2.3.3.3 : Villes visitées : Château-Gontier, Laval, Mayenne.**
  - **2.3.4 : Sarthe.**
    - **2.3.4.1 : L'ensemble du département.**
    - **2.3.4.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le**



Normandie Université

**général de Gaulle.**

**- 2. 3.4.3 : Villes visitées : Mamers, La Ferte-Bernard, Le Mans, Sablé, La Flèche.**

**-2. 4 : Divers.**



**- 2.1 : Programme du voyage.**

Ce premier sous-dossier comporte deux documents brochés dactylographiés d'une quinzaine de pages, intitulés : « Voyage de Monsieur le général de Gaulle, président de la République, dans la Vendée, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe. 19 au 23 mai 1965 » pour le premier. La seconde brochure réunit les « Documents annexes » du même programme.

Le programme détaillé dans la première brochure comporte un minutage très précis des trajets effectués lors du voyage.

Ainsi, pour la journée du 19 mai :

« 8h : Départ de l'Elysée.

9h30 : Arrivée de la caravelle présidentielle à Nantes.

10h15 : Visite à Falleron ; 12h45 : Les Sables d'Olonne ; 16h40 : Luçon ; 18h : La Roche-sur-Yon, entre autres arrêts... [...] ».

Pour le 20 mai :

« 9h45 : Départ pour Fontenay-le-Comte, arrivée à 12h ; 15h15 : visite à Cholet ;

18h : Angers, entre autres arrêts... [...] ».

Pour le 21 mai :

« 11h05 : Arrivée à du cortège officiel à Saumur ; 14h05 : visite à Segré ; 15h15 :

Chemaze ; 15h35 : Château-Gontier ; 17h45 : Laval, entre autres arrêts... [...] ».

Pour le 22 mai :

« 8h : départ pour Mayenne, arrivée à 9h15 ; 11h15 : visite à Rouesse-Vasse ;

12h45 : Mamers ; 18 h : Le Mans, entre autres arrêts... [...] ».

Pour la dernière journée du dimanche 23 mai :

« 9h : Messe à la cathédrale, 9h50 : départ pour Sablé, arrivée à 11h10 ; 12h05 :



Normandie Université

visite à La Flèche ; 13h : retour à Paris en train présidentiel pour une arrivée prévue à l'Élysée à 15h50 [...] ».

Dans ce document sont précisés le nom des personnalités, maires ou préfets, qui accompagnent ou accueillent le président de la République dans les villes et préfectures visitées. Et qui peuvent, à l'occasion, prendre place dans la voiture présidentielle pour effectuer une partie du trajet avec lui. Comme à chaque voyage officiel, certains ministres sont conviés à accompagner le Général, pendant tout ou partie du déplacement.

Ainsi, lors de ce voyage en Pays de Loire, sont conviés à accompagner le président MM. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture, Jean Foyer, Garde des Sceaux, Jacques Maziol, ministre de la Construction, Roger Peyrefitte (le 22 mai), ministre de l'Information, ainsi que le Premier ministre, Georges Pompidou (le 21 mai de Château-Gontier à Laval.)

Les allocutions du président de la République sont prévues dans le programme, et minutées : ainsi le 19 mai aux Sables d'Olonne (12h45-13h), à Luçon (16h40-16h55) et à La Roche-sur-Yon (18h50-19h05), le 20 mai à Fontenay-le-Comte (12h30-12h45), à Cholet (15h20-16h) et à Angers (18h30-18h45), le 21 mai à Saumur (11h10-11h55), à Segré (14h15-14h50), à Château-Gontier (15h35-16h20) et à Laval (18h45-19h), Le 22 mai à Mayenne (9h15-10h), à Mamers (12h45-13h) et au Mans (18h40-19h), le 23 mai, enfin, à la Flèche (12h40-12h50). Il est à noter que, pendant ce laps de temps prévu pour l'allocution du président se fait, dans la plupart des villes, la présentation du conseil municipal et des notabilités locales par le maire, ce qui implique des allocutions assez brèves : de 10 à 15 minutes en moyenne.

Dans la seconde brochure dactylographiée annexe, on trouve la liste des personnalités présentes<sup>930</sup> dans le cortège présidentiel lors des transports par caravelle au départ de Paris, par train (Fontenay-le-Comte-Cholet le 20 mai, Saumur-Segré le 21 mai, La Flèche-Paris le 23 mai), et celle des personnalités conviées aux

---

<sup>930</sup> Dont le personnel de la Sécurité présidentielle, les « gorilles » : MM. Ducret, Puissant, Comiti, Djouder, Tessier, Sassia.



déjeuners et dîners intimes ou officiels en sous-préfecture ou préfectures : déjeuner intime à la sous-préfecture des Sables d'Olonne le 19 mai, dîner officiel à la préfecture de la Roche-sur-Yon le même jour, dîner officiel à la préfecture d'Angers le 20 mai, dîner officiel à la préfecture de Laval le 21 mai, déjeuner intime à la sous-préfecture de Mamers le 22 mai, dîner officiel à la préfecture du Mans le même jour.

Enfin sont précisées les tenues exigées pour les personnalités civiles (tenue de ville) et les officiers (tenue n° 22 pour la Marine, n° 2 pour l'Air), ainsi que des précisions concernant les bagages.

## **- 2.2 : Notes d'organisation (avec cortège et minutage.)**

Ce sous-dossier comporte deux « Laissez-passer » délivrés au capitaine de frégate René Besnault<sup>931</sup>, l'un accordé par la Sécurité présidentielle pour l'accès au train présidentiel, l'autre, un « Passe-partout » émanant du ministère de l'Intérieur, Direction générale de la Sûreté nationale, Service des voyages officiels.

Une note dactylographiée émanant du Service de sécurité de la présidence de la République, en date du 15 mai 1965, détaille les mesures prises pour le départ et le retour du voyage officiel :

Ainsi, pour la matinée du 19 mai, date à laquelle le Général se rend à Orly pour prendre la caravelle qui l'emmène à Nantes :

« Mesures d'ordre et de sécurité : le cortège présidentiel comprendra : - 3 motocyclistes estafettes - la voiture pilote - la voiture présidentielle escortée de 6 motocyclistes - la voiture de sécurité<sup>932</sup> - 2 voitures d'intervention<sup>933</sup> - 3 voitures de suite - la voiture de la police municipale - 4 motocyclistes fermant la marche et empêchant tout dépassement. Le cortège empruntera un itinéraire établi par la Direction générale de la police municipale qui assurera la sécurité générale sur le trajet. La Direction des Renseignements Généraux assurera la surveillance des

---

<sup>931</sup> René Besnault (1922-2003), aide de camp du général de Gaulle de 1963 à 1966.

<sup>932</sup> MM. Ducret, Comiti et Djouder.

<sup>933</sup> Dans ces voitures, d'autres « gorilles » : MM. Puissant, Tessier, Bloas, Sasia et 2 officiers de police.



immeubles ayant vue sur le parcours. Le Service de sécurité de la présidence de la République assurera la sécurité personnelle immédiate du général de Gaulle au cours du voyage. [...] »

Pour le retour du voyage officiel, le 23 mai, il est indiqué que « les mesures d'ordre et de sécurité seront identiques à celles prévues pour le départ ».

Un sous-dossier intitulé « Notes de service pour l'organisation du voyage » présente ensuite plusieurs notes dactylographiées :

Une note émanant du commandant militaire de la présidence de la République, destinée au Service automobile, au Bureau militaire ainsi qu'à tous les chauffeurs reprend le minutage du voyage officiel en précisant les trajets prévus pour les automobiles proprement dites du cortège présidentiel. Les chauffeurs du convoi - armés : « Pistolet automatique. 18 cartouches (dans la poche) » - sont des militaires, et le mécanicien d'accompagnement a le grade d'adjudant. La note est signée, en date du 14 mai 1965, par le colonel-commandant militaire du Palais de l'Élysée.

Une note dactylographiée émanant de la Présidence de la République, en date du 18 mai 1965, rappelle les conditions spécifiques du départ, le 19 mai, du voyage officiel (horaire, composition du cortège.)

Une note de service dactylographiée émanant du Cabinet du gouvernement militaire de Paris, I<sup>ère</sup> région militaire, et datée du 12 mai 1965, précise les conditions dans lesquelles seront rendus au chef de l'État les honneurs militaires au départ de Paris, à l'aéroport d'Orly :

« Objet : Honneurs au président de la République.

Référence : Directives verbales données par l'État-major particulier de la présidence de la République. [...] 8h20 : Arrivée du général de Gaulle au grand salon de l'aéroport. Lorsque le chef de l'État sort du salon, la musique sonne *Aux Champs*.

Le général de Gaulle :

- salue le drapeau : le drapeau s'incline, la musique joue *La Marseillaise*.





Normandie Université

- passe en revue le détachement d'honneur<sup>934</sup> : la musique joue une marche.
- puis gagne l'avion. Sonnerie *Aux Champs* lorsque l'avion quitte l'aire de départ [...] ».

La note est signée du général d'armée-Gouverneur militaire de Paris, commandant la I<sup>ère</sup> Région militaire. Elle est adressée au général de division commandant la II<sup>ème</sup> région aérienne, au général commandant la subdivision militaire de la Seine et commandant d'armes délégué de la place de Paris ainsi qu' au colonel commandant le 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

Un dernier sous-dossier vient clore cette partie regroupant les « notes d'organisation » : il est intitulé « Cortège automobile et minutage routier ».

Il comporte plusieurs notes extrêmement précises concernant le kilométrage et les distances entre chacune des localités traversées lors du voyage, avec l'heure d'arrivée et l'heure de départ. Les temps d'arrêt par localité sont précisés : entre 5 et 15 minutes, avec une moyenne de 7 minutes par localité. Ce chiffrage est détaillé pour le trajet en Vendée des 19 et 20 mai, en Maine-et-Loire les 20 et 21 mai, dans la Sarthe et en Mayenne le 21 et 22 mai et dans la Sarthe les 22 et 23 mai.

Une note ronéotypée non signée précise en outre la composition des différents cortèges automobiles lors du voyage, et précise le nom des personnalités qui, à un moment ou à un autre, rejoignent temporairement le cortège. Le cortège comporte 20 voitures officielles, dont une voiture technique de l'ORTF, auxquelles s'ajoutent les 13 voitures réservées aux membres de la presse écrite accréditée... le convoi rassemble donc 33 véhicules !

### **- 2.3 : Notes de synthèse relative au quatre département visités : Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne, et Sarthe.**

Le sous-dossier s'ouvre sur une note de synthèse, « à l'attention du général de Gaulle », qui émane du Cabinet de la présidence de la République et est datée du 10

---

<sup>934</sup> « Musique, drapeau et deux compagnies du 5<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie, une compagnie de l'Armée de l'Air ».



mai 1965. Elle est signée par Thierry Kaepelin<sup>935</sup>.

Son objet : la « situation économique et sociale dans les départements de la Vendée, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe » :

Les quatre départements visités ont un poids économiques très différent tant par leur population que par le degré de leur industrialisation. Le Maine-et Loire est le département le plus peuplé (556 000 habitants<sup>936</sup>) et le plus industrialisé. La Sarthe compte 442 000 habitants<sup>937</sup> et son industrialisation est en bonne voie. La Vendée a une population nombreuse (410 000 habitants<sup>938</sup>) mais l'activité industrielle y est très faible. La Mayenne n'a que 246 000 habitants<sup>939</sup> et Laval est le seul centre industriel notable. [...]

Néanmoins, nombre de traits sont communs aux quatre départements visités :

Tous bénéficient - et risquent de souffrir - d'une natalité extrêmement forte. Mais cette vitalité démographique est sensiblement atténuée par un mouvement d'émigration également fort. C'est là une conséquence de l'exode rural et de la faible urbanisation de la région.

La population urbaine est relativement faible. Elle représente 46,8 % de la population totale en Maine-et-Loire, 45,6 % dans la Sarthe, 30,9 % dans la Mayenne et 26,4 % seulement en Vendée, contre 63 % en France<sup>940</sup>. Deux agglomérations seulement comptent plus de 100 000 habitants : celle du Mans (142 593 habitants<sup>941</sup>), celle d'Angers (138 049 habitants<sup>942</sup>.) [...] Toutefois la population de ces villes connaît une croissance très rapide à mesure que l'agriculture libère plus de main d'œuvre.

La vocation naturelle de ces départements est agricole et la population active employée dans l'agriculture représente plus de 36 % de la population totale, la

---

<sup>935</sup> Thierry Kaepelin, chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République du 25 décembre 1964 au 28 avril 1969, en charge de la presse et de la radio, des conférences de presse et des allocutions, des déplacements.

<sup>936</sup> 801 168 habitants en 2013. (Insee)

<sup>937</sup> 569 035 habitants en 2013. (Insee)

<sup>938</sup> 655 506 habitants en 2013. (Insee)

<sup>939</sup> 307 500 habitants en 2013. (Insee)

<sup>940</sup> En 2010, 77,5 % de la population française vit en zone urbaine. (Insee)

<sup>941</sup> 144 244 habitants en 2013. (Insee)

<sup>942</sup> 150 125 habitants en 2013. (Insee)



moyenne nationale étant de 20 %<sup>943</sup>. [...]

La nécessité d'accélérer l'industrialisation et l'urbanisation reste le problème commun de ces départements dont les structures rurales vieilles ne peuvent faire face à une redoutable poussée démographique.

L'agriculture est l'activité prépondérante des quatre départements visités. Si la moyenne de la population agricole atteint 36 % de la population active, ce pourcentage est encore plus élevé en Vendée (45 %) et dans la Mayenne (51 %). [...] Le lait, la viande bovine et les fruits et légumes apparaissent comme les principales productions de masse. [...] Le vignoble est limité au Val de Loire. Les industries alimentaires connaissent un fort développement. L'importance de ces productions ne doit pas masquer toutefois les problèmes nombreux posés aux agriculteurs. Les structures foncières sont inadaptées aux conditions modernes de productions. En effet 50 % des exploitations font moins de 10 ha., 70 % moins de 20 ha. et la moyenne générale s'établit à 8,5 ha.<sup>944</sup>. D'autre part, le morcellement excessif entrave l'emploi des machines agricoles et réduit la productivité du travail effectué par une population active trop nombreuse. Les opérations de remembrement sont donc d'une nécessité vitale. Sur 1 580 000 ha. à remembrer, 109 000 sont terminés, 195 000 en cours de remembrement. En dépit de l'effort très sérieux mené actuellement, il apparaît que le rythme de ces opérations n'est pas ce qu'il devrait être pour sauver un nombre raisonnable d'exploitations viables. Dans le même sens, l'action du Fonds d'Action Social pour l'Aménagement des Structures Agricoles, dont l'objet est de restructurer les exploitations, en favorisant, par le versement d'une indemnité, le départ des exploitants âgés, donne de bons résultats<sup>945</sup>. Enfin, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) s'efforcent,

---

<sup>943</sup> En 2010, la profession agricole occupe 3,3 % de la population active française (*La France Agricole*, 14/01/2010), 1,9 % en 2014. (Insee, Enquête Emploi)

<sup>944</sup> Dans les Pays de Loire, les exploitations agricoles ont une surface moyenne de 22 ha. en 1979, 61 ha. en 2010 (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de Loire, Service régionale de l'Information statistique et économique, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, *Agrreste*, 01/2014)

<sup>945</sup> La première loi d'orientation agricole de 1960 marque un véritable tournant dans la politique agricole française au XX<sup>ème</sup>s. La France s'engage dans une politique volontariste d'aménagement des structures agricoles. L'enjeu : faire entrer l'agriculture dans l'ère moderne. C'est la loi complémentaire d'orientation agricole de 1962 qui crée le Fonds d'Action Sociale pour l'Aménagement des Structures Agricoles (FASASA.) (*ASP-Public*, 2/6/2015)



Normandie Université

malgré les difficultés de trésorerie, d'orienter les achats et les ventes de terres dans un sens favorable aux agriculteurs.

La formation des hommes est particulièrement insuffisante dans ces départements, puisque le taux de scolarisation des Pays de la Loire est le plus faible de France. Cette faiblesse affecte spécialement l'enseignement agricole et provient notamment de l'insuffisance de l'équipement et des difficultés de ramassage des élèves dans une région d'habitat rural dispersé. [...] Le niveau très bas de la formation générale et des connaissances techniques des agriculteurs a deux conséquences graves : il constitue un handicap sérieux au développement agricole ; il rend difficile - voire impossible - l'entrée des jeunes ruraux dans le secteur industriel et commercial.

L'insuffisance des revenus est due au manque d'organisation de la profession : isolés et trop nombreux sur des exploitations trop petites, peu instruits, mal informés des conditions modernes de production et de commercialisation, peu enclins à se grouper pour produire et pour vendre à l'échelle d'un marché qui dépasse de plus en plus les limites nationales, beaucoup d'agriculteurs de cette région se plaignent de leurs revenus insuffisants et n'en attendent l'amélioration que de l'augmentation des prix agricoles. Or il apparaît que leurs produits pourraient être valorisés sensiblement par une meilleure organisation de la production et de la commercialisation. [...]

L'exode rural important est la conséquence des difficultés de cette agriculture en pleine transformation. Entre 1954 et 1962, un agriculteur sur quatre a quitté la terre dans cette région et l'exode rural a concerné environ 92 000 personnes. Ce phénomène serait sans gravité en soi, compte tenu de la surpopulation agricole manifeste de cette région, s'il ne comportait des risques sérieux. Il contribue en effet à dépeupler les exploitations des éléments jeunes et dynamiques, ce qui engendre un vieillissement de la population active agricole et freine la rénovation indispensable de l'agriculture. Mais il pose surtout des problèmes considérables aux autorités chargées d'offrir à cette population jeune qui quitte la campagne, des écoles, une formation professionnelle, des logements, des équipements socioculturels et, bien sûr, des emplois. L'exode massif de cette population rurale présente en effet un caractère relativement alarmant, du fait de l'insuffisance des structures d'accueil



nécessaires à sa réinstallation sur place, comme en témoigne le courant d'émigration continu, en particulier vers Paris, qui affecte cette région depuis des années.

De son côté, l'activité industrielle est encore peu développée. Dans les quatre départements visités, comme dans la plupart des départements de l'Ouest, les activités industrielles sont disséminées et peu développées. [...] Deux zones font exception : le Choletais et la région du Mans, où, depuis une dizaine d'années, se sont développés de nombreux équipements industriels, soit par extension, soit par décentralisation. [...] Des créations récentes d'entreprises nouvelles modifient peu à peu la physionomie industrielle traditionnelle. À côté d'activités industrielles traditionnelles, telles que la fabrication des textiles, le travail du cuir et du bois, l'extraction du minerai de fer ou de l'ardoise, se sont installées dans un passé récent des entreprises de constructions mécaniques et de transformation des métaux, travaillant le plus souvent pour la défense nationale. [...] Ces dernières années, des décentralisations d'entreprises parisiennes et des créations d'usines ont donné une nouvelle impulsion aux industries existantes et complété l'éventail des activités industrielles par des fabrications dites « de pointe », telle que celles de matériels radio-électriques ou électroniques. [...]

L'industrialisation doit se poursuivre activement pour maintenir l'emploi à un niveau satisfaisant. L'expansion des Pays de la Loire est depuis 1955 un souci constant des pouvoirs publics qui se sont efforcés d'aider à la reconversion d'industries en déclin, comme les chantiers navals de Nantes, et de susciter des créations nouvelles ailleurs. Les investissements réalisés avec l'aide de l'Etat depuis cette date ont permis de créer 25 000 emplois, soit autant que dans la région de Bretagne, qui seule dépasse les Pays de la Loire pour le montant de l'aide accordée. Les Pays de la Loire ont donc été privilégiés. [...] Toutefois, ce jugement doit être nuancé : Tout d'abord, les créations d'entreprises et les décentralisations se font de plus en plus rares, alors que les jeunes continuent d'arriver toujours plus nombreux sur le marché du travail. D'autre part, un certain nombre d'industries traditionnelles, telles que celles de la chaussure et du textile, connaissent des difficultés sérieuses. [...]

Perspectives d'action régionale :



Normandie Université

Le développement des quatre départements visités suppose en priorité l'intensification de la construction de logements et l'amélioration de la formation des hommes.

Un effort de construction très important a suivi la période de reconstruction d'après-guerre et s'est traduit par la croissance rapide de quelques villes comme Le Mans, Laval, Angers, Cholet et Saumur, qui ont vu augmenter brutalement leur population. [...] Toutefois le problème du logement est le souci premier des autorités locales. L'intensification de la construction apparaît aussi nécessaire dans le secteur rural où l'habitat est souvent déplorable, que dans les villes en expansion, où l'effort doit porter sur les logements sociaux à loyers modérés, pour répondre aux besoins d'une population jeune et de condition modeste. [...] Or, compte tenu du progrès démographique et de l'exode rural persistant, qui a concerné 92 000 personnes depuis 1954, la crise actuelle du logement ne peut que s'aggraver si les programmes de financement n'augmentent pas en proportion. A l'inverse l'augmentation des constructions permettrait la création d'emplois nombreux dans le bâtiment et favoriserait l'industrialisation.

Par ailleurs, le développement de la formation scolaire, puis professionnelle, apparaît capital dans une région où les agriculteurs, qui forment la partie essentielle de la population, doivent apprendre des techniques nouvelles s'ils veulent rester à la terre, et se préparer à exercer d'autres métiers, s'ils doivent la quitter. Or le taux de scolarisation de cette région est le plus faible de France, et la formation professionnelle peu développée. [...]

Des travaux d'aménagement routier et ferroviaire sont également à prévoir.

Un des handicaps des Pays de la Loire est leur éloignement de la région parisienne. D'importants travaux, déjà réalisés ou en cours, doivent permettre de pallier cet inconvénient et de supprimer un des obstacles principaux à l'industrialisation de la région. [...]

Certains projets d'aménagement sont controversés, comme celui concernant les rives de la Loire : en effet, l'application stricte de la réglementation fluviale en vigueur fait obstacle à la construction sur une partie des berges et freine le développement de plusieurs agglomérations. C'est le cas en particulier en Maine-et-



Loire. Une décision du 29 mars 1965 a invité l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département à proposer des assouplissements à cette réglementation ancienne qui contrarie vivement la population. [...]

En conclusion, Thierry Kaepelin, l'auteur de la note, souligne que l'unité des quatre départements visités apparaît d'abord constituée par la nature des problèmes qui s'y posent : l'émigration alimentée par l'exode rural, la faiblesse du niveau de développement économique, la nécessité d'intensifier l'industrialisation, la construction et la scolarisation sont les soucis communs.

Elle repose aussi sur une communauté de chances : la vitalité démographique, le mouvement de transformation qui modifie en profondeur la physionomie économique et sociale de la région, les progrès réalisés dans l'urbanisation et l'industrialisation, laissent augurer favorablement de l'avenir.

Elle s'exprime enfin par une modération commune à leurs populations, qui permet de penser que l'évolution en cours se poursuivra régulièrement et sans soubresauts, pourvu que l'aide de l'Etat reste importante. [...]

### **- 2.3.1 : Vendée.**

#### **- 2. 3.1.1 : L'ensemble du département.**

Une note de synthèse présente - et résume - les principales informations concernant la Vendée :

Grands traits de la géographie départementale (ce département de 700 000 hectares comprend quatre régions, d'importance inégale : le bocage (2/3 de l'ensemble), le marais, (breton au nord, poitevin au sud), le littoral et la plaine, autour de Fontenay-le-Comte. [...]) ; Démographie (en augmentation continue, la population de ce département représente, en 1962, 410 000 habitants<sup>946</sup>. La natalité y est très importante mais, en grande partie, compensée par une forte émigration, les jeunes paysans allant chercher dans les zones industrielles des emplois que

---

<sup>946</sup> 655 506 habitants en 2013. (Insee)



l'agriculture ne leur offre plus en quantité suffisante.); Situation politique (la majorité des électeurs se tient à l'écart des partis politiques, dont le mieux organisé et le plus représentatif est, cependant, le MRP. [...] Les électeurs sont, dans une très large proportion, attachés à la personne du général de Gaulle, chef de l'Etat, respectueux de nos institutions et partisans de l'ordre. Les sentiments religieux ont une grande influence sur l'activité politique.); Economie et questions sociales (l'économie vendéenne, à l'écart des grands axes routiers et ferroviaires, souffre d'un éloignement des centres de production et de consommation. Cette situation entraîne le maintien d'un secteur agricole trop important. Département de polyculture et d'élevage, la Vendée compte une très grande majorité de petites et moyennes exploitations sur lesquelles une main-d'œuvre excédentaire insuffisamment formée et largement sous-employée, tire de son activité des revenus très médiocres. L'industrie en Vendée se caractérise par l'absence d'entreprises très importantes, une majorité d'industries d'implantation ancienne, exigeant une main-d'œuvre abondante mais dont la mécanisation s'accroît. [...] Grâce à l'aide des pouvoirs publics, l'industrialisation de la Vendée est en accroissement important depuis environ 3 ans. C'est ainsi que quarante-six primes spéciales d'équipement ont été accordées à des industriels au cours des trois dernières années ; elles ont permis des investissements et la création de plus de 1800 emplois. [...] Il y a pour le département la nécessité d'accroître le développement de l'activité touristique : Avec ses 150 kms de côtes, ses deux îles, Noirmoutier et d'Yeu, et son climat tempéré, la Vendée bénéficie de conditions particulièrement favorables pour l'expansion touristique. L'équipement d'accueil est malheureusement très insuffisant. Actuellement la Vendée accueille 300 à 350 000 personnes par an. Une étude est en cours pour la mise au point d'un plan d'aménagement coordonné de l'ensemble de la côte vendéenne, susceptible de donner au département un équipement à la mesure de ses possibilités naturelles et de porter ses capacités d'accueil à 500 000 personnes dans un proche avenir et à 1 million dans 25 ans<sup>947</sup>. Avec l'agriculture, l'industrie et le tourisme, qui sont les trois principaux secteurs de

---

<sup>947</sup> 5 millions de touristes se sont rendus en Vendée en 2015. (*Vendée-Expansion*, Service d'observation et d'information économiques, Pôle Tourisme, Chiffres clés du Tourisme, 02/2016)





Normandie Université

l'activité économique, il convient de signaler également le secteur de la pêche et celui de la conchyliculture. [...] Les mutations nécessaires en agriculture, la lenteur relative de l'industrialisation et l'insuffisance de l'équipement touristique, créent, sur le plan social, un malaise grandissant. [...] Dans le domaine agricole, les problèmes sociaux ne sont pas propres à la Vendée, mais s'y manifestent avec une particulière acuité. Il s'agit principalement de la formation des agriculteurs et des questions de structures foncières. En outre, dans de nombreuses petites entreprises à caractère familial, sévit encore un certain paternalisme contre lequel luttent les générations nouvelles, ce qui crée quelques tensions. [...] ; Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (il n'y a, en Vendée, ni université ni institution de recherche scientifique. Dans les autres catégories, l'enseignement privé est nettement majoritaire : 64 % des élèves fréquentent des établissements d'enseignement privé, 36 % des établissements d'enseignement public. L'équipement culturel est, dans l'ensemble, très insuffisant. [...] ; Personnalités du département (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Georges Clémenceau (1841-1929), né à Moulleron-en-Pareds. Il passa les dernières années de sa vie à St-Vincent-sur-Jard où sa maison a été transformé en musée national ; le maréchal De Lattre de Tassigny (1898-1952), né également à Moulleron-en-Pareds, et inhumé dans le cimetière du village, à côté de son fils tué en Indochine ; Henri de La Rochejaquelein (1772-1794), général en chef des armées vendéennes ; François-Athanase Charrette de la Contrie (1763-1796), chef militaire vendéen.) ; Presse locale (*Ouest-France*, tirage de 45 000 exemplaires ; *Presse-Océan*, tirage de 20 000 exemplaires ; *L'Eclair*, tirage de 7 000 exemplaires. Un important organe professionnel, *La Vendée agricole*, est publié à environ 27 000 exemplaires par la puissante Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.) ; Principaux besoins du département, perspectives d'avenir (deux problèmes essentiels se posent dans le département et conditionnent son évolution : un développement équilibré des trois principaux secteurs de l'activité économique (agriculture, industrie, tourisme) et la création d'un nombre important d'emplois industriels par l'implantation, à la Roche-sur-Yon, et dans cinq ou six pôles de développement économique, d'entreprises de moyenne importance travaillant dans



Normandie Université

des branches en expansion. Pour ce faire, les besoins du département concernent avant tout la formation (formation générale, formation des jeunes agriculteurs, formation d'une main d'œuvre industrielle qualifiée) et la réforme des structures agricoles (dans cette région de petites propriétés, morcelées à l'excès, principalement dans le bocage, les structures agricoles ne sont plus adaptées aux exigences de la vie actuelle. Le remembrement de 20 000 ha. et la disparition de 400 exploitations nettement trop petites, sont des objectifs à atteindre très rapidement.) [...]

L'aménagement de zones industrielles, le développement des réseaux de communication (axes routiers, aérodrome à la Roche-sur-Yon, réseau de télécommunication), l'équipement touristique, l'amélioration du cadre de vie (à mener aussi bien sur le plan de l'habitat rural, qui souffre d'un retard considérable, que sur celui de la construction de logements dans les principaux centres urbains) sont des objectifs également prioritaires. Cette énumération n'est évidemment pas limitative. Ainsi, l'équipement hospitalier et social, les installations culturelles réclament aussi l'intervention des pouvoirs publics.) ; Doléances de la population (les conditions de vie, souvent déplorable, de la population rurale, le sous-emploi de la main d'œuvre rurale et l'insuffisance des revenus sont, incontestablement, les sujets qui retiennent, localement, le plus souvent l'attention. [...])

### **- 2. 3.1.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires, mandats éventuels, ...) du préfet de la Loire-Atlantique et de son directeur de Cabinet, du préfet de la Vendée et de son chef de Cabinet, du Secrétaire général de la préfecture de Vendée, du sous-préfet des Sables d'Olonne, du sous-préfet de Fontenay-le-Comte, des quatre députés et des deux sénateurs vendéens, du maire des Sables d'Olonne, du maire de Luçon, du maire de la Roche-sur-Yon, du maire de Fontenay-le-Comte, d'un membre vendéen du Conseil Economique et Social, du



président du conseil général de la Vendée, du 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général, du 2<sup>nd</sup> vice-président du conseil général, du commandant de la Subdivision militaire de la Vendée, de l'évêque de Luçon, du président de la Chambre de commerce, du président de la Chambre d'agriculture, du président de la Chambre des métiers et d'un ancien ministre de l'agriculture du cabinet Debré, en mai 1959.

**- 2.3.1.3 : Villes visitées : Les Sables d'Olonne, Luçon, La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte.**

- Les Sables d'Olonne :

La notice, émanant de la préfecture de Vendée, présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (19 256 habitants en 1962<sup>948</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (port de commerce très actif, puis port baleinier, la ville devient au XVII<sup>ème</sup>s. le premier port morutier de France grâce à l'exploitation des bancs de Terre-Neuve. Si elle demeure un port de pêche actif, le tourisme y connaît un essor grandissant depuis 1919.); Principales activités (avec le tourisme d'été, la pêche constitue l'essentiel de l'activité économique. [...] Elle donne du travail à un certain nombre d'industries annexes, conserveries, construction navale, etc... auxquelles il faut ajouter l'activité du port de commerce. [...] La création d'un centre culturel a été décidée en 1962 par la municipalité. [...]); Situation politique (la tendance générale est orientée vers le Centre-droit. L'orientation politique n'est pas déterminée par la prédominance de l'une des catégories sociales de la population, mais demeure surtout la conséquence d'un héritage confessionnel. [...]); Grands hommes (Le flibustier François l'Olonnais (1630-1668.)) : Personnalités politiques, notabilités, principaux membres des Corps constitués et de l'administration (liste nominative.); Circonstances de la libération des Sables d'Olonne (les troupes allemandes stationnées dans la ville se replient vers les poches de l'Atlantique dans la dernière semaine d'août 1944. La ville est libérée sans combats le 29 août.); Date et circonstance du dernier passage

---

<sup>948</sup> 14 253 habitants en 2013. (Insee)



du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (on note depuis quelques années une désaffection des jeunes gens pour la pêche qui n'a pas progressé vers le stade industriel et une fraction importante de la population arrivant à l'âge adulte émigre, remplacé par de nombreux retraités. Une industrialisation mesurée, qui tiendrait compte des impératifs de la saison balnéaire, pourrait freiner l'hémorragie de la jeunesse vers l'extérieur et rétablir l'économie de la ville qui vit neuf mois de l'année sur les profits retirés de l'activité touristique intense de l'été.)

- Luçon :

La notice, émanant de la préfecture de Vendée, présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (8 332 habitants en 1962.<sup>949</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (depuis le Haut Moyen-âge, les abbayes et les monastères ont contribué à l'histoire de la ville, qui est resté le siège de l'évêché. Au XIX<sup>ème</sup>s., rôle portuaire important. [...]) ; Principales activités (bien qu'essentiellement commerçante et agricole, Luçon compte également quelques entreprises industrielles de petites dimensions. [...] Il y existe un grand Séminaire où est dispensé un enseignement supérieur en philosophie et théologie.) ; Situation politique (les élections municipales de 1965 ont permis un rajeunissement du conseil municipal.) ; Grands hommes (Richelieu fut évêque de Luçon de 1607 à 1623.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée la 14 octobre 1944 par des éléments de la Résistance locale.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (Le 23 juillet 1948, Luçon recevait la visite du Général, invité par la municipalité. Après avoir parcouru, à pied, les principales rues de la ville, le général de Gaulle fut reçu à l'hôtel de ville et y signa le registre des délibérations puis il assista à un *Te Deum* à la cathédrale et prononça une allocution publique.) ; Principaux désirs de la population de la ville (recherche et implantation d'industries nouvelles basées sur la production locale,

---

<sup>949</sup> 9 361 habitants en 2013. (Insee)



continuation du programme en cours pour la construction de logements, amélioration de l'équipement scolaire et éducatif, rénovation de l'hôpital, spécialement pour les personnes âgées, construction autour de Luçon d'une voie routière d'évitement facilitant les liaisons entre l'arrière-pays et le littoral océanique.)

- La Roche-sur-Yon :

La notice, émanant de la préfecture de Vendée, présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (30 000 habitants, dont une très importante proportion de jeunes<sup>950</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (place forte revêtant une grande importance stratégique au Moyen-âge, La Roche-sur-Yon décline rapidement lorsque la menace anglaise s'efface. Il faut attendre Napoléon Ier pour qu'elle redevienne, en 1804, une ville moderne et la capitale du département. [...]) ; Principales activités (centre administratif majeur, la ville est aussi une cité à vocation commerciale et agricole. Malgré la proximité de Nantes, de nombreuses boutiques de dimension moyenne et quelques grands magasins assurent à une nombreuse clientèle urbaine et rurale un choix de produits et services de grande qualité. [...]) En outre, avec ses deux lycées, ses nombreux collèges publics et privés, ses établissements techniques, la ville constitue incontestablement un centre important en matière d'enseignement. [...] Deux zones industrielles, situées respectivement au nord et au sud de la ville et couvrant 70 hectares, sont en cours d'équipement rapide. C'est certainement sur le plan culturel que La Roche-sur-Yon remplit le moins bien son rôle de capitale : les équipements culturels sont insuffisants. [...]) ; Situation politique (municipalité modérée, de tendance Centre-droit.) ; Grands hommes (Paul Baudry, sculpteur (1826-1886.)) ; Personnalités politiques et principaux membres de l'administration et des Corps constitués (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (les troupes allemandes se retirent sans combattre en septembre 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (Le 17 février 1949, arrivé à l'aérodrome de La Roche-sur-Yon, le Général séjourna quelques instants à la préfecture.) ; Doléances

---

<sup>950</sup> 52 732 habitants en 2013. (Insee)



particulières de la population (nécessité d'accélérer l'industrialisation pour une population en croissance rapide, création et agrandissement des établissements scolaires, création d'une « Maison des jeunes », construction de logements, développement de l'équipement hôtelier, encore très insuffisant en nombre et en qualité.)

- Fontenay-le-Comte :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (11 377 habitants en 1962.<sup>951</sup>) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (prospère au Moyen-âge, la ville est ruinée par les guerres de religion. Lors de la Révolution, les Guerres de Vendée éprouvèrent à nouveau la cité, capitale des « Bleus » et chef-lieu du département. Le transfert du chef-lieu à La Roche-sur-Yon sous le I<sup>er</sup> Empire a fortement réduit l'activité administrative de Fontenay-le-Comte. [...] Au cours de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, le 137<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, formé dans la ville, s'est illustré, notamment, au cours des combats de la « Tranchée des baïonnettes ».) ; Principales activités (les activités traditionnelles de Fontenay (tannerie, chaussures, cuir) ont disparu mais certaines industries légères se sont développées parallèlement et ont pu fixer sur place une main d'œuvre assez importante (biscuiterie, bâtiment, mécanique générale.) [...] Le commerce local est prospère et les marchés hebdomadaires sont une source d'activités et de ressources. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (au siècle de la Renaissance, Rabelais, qui séjourne à l'abbaye voisine de Maillezais, y apprend le grec. [...]) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 27 août 1944 et investie dès le retrait allemand par des éléments FFI et FTP.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Principaux désirs de la population de la ville (aménagement d'une nouvelle zone industrielle, construction de logements, construction d'un lycée sont les attentes prioritaires de la population de

---

<sup>951</sup> 13 647 habitants en 2013. (Insee)



Fontenay.)

### - 2.3.2 : Maine-et-Loire.

#### - 2.3.2.1 : L'ensemble du département.

Le dossier s'ouvre sur une note de synthèse concernant le département du Maine-et-Loire. Elle présente - et résume - les principales informations concernant le département :

Géographie (avec ses 7 000 km<sup>2</sup> de superficie, le département est bordé à l'ouest par les confins du Massif armoricain et à l'est par les rebords du Bassin parisien. La vallée de la Loire, qui traverse le département d'est en ouest, constitue une région particulière. [...]); Démographie (en un siècle, de 1854 à 1954, le département n'a enregistré, avec 515 000 habitants, aucun gain de population. Mais depuis 10 ans, la croissance a été rapide : le Maine-et-Loire compte 556 000 habitants au recensement de 1962 et il approche aujourd'hui les 565 000<sup>952</sup>. [...]) Cette augmentation est imputable avant tout à une forte natalité : plus de la moitié des habitants a moins de 30 ans. De 1954 à 1964, la population rurale est tombée de 63 % à 52 % de la population totale<sup>953</sup>. [...]) Les trois grandes villes du département groupent aujourd'hui 38 % de la population totale.); Situation politique (le département de Maine-et-Loire, et particulièrement la région des Mauges, voisine de la Vendée, a conservé une foi très vivace et un attachement profond aux traditions. Cette situation se retrouve sur le plan électoral où, de tous temps, les différentes consultations ont toujours dégagé une majorité politique favorable aux partis de Droite et du Centre. [...]); Economie et questions sociales (la superficie moyenne des exploitations agricoles reste trop faible en Maine et Loire : 14 ha.<sup>954</sup> [...]) Les

---

<sup>952</sup> 801 168 habitants en 2013. (Insee)

<sup>953</sup> 1,5 % de la population totale de Maine-et-Loire en 2013. (Insee)

<sup>954</sup> La surface moyenne des exploitations agricoles en Maine-et-Loire est de 38 ha. en 2000, de 56 ha. en 2010. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service régional de l'Information statistique et économique, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, *Agriste-pays de la Loire*, 09/2011) En France, la surface moyenne des exploitations est de 42 ha. en 1988, 66 ha. en 2000, 78 ha. en 2010. (*La France agricole*, 11/2010)



Normandie Université

cultures du département sont principalement le blé, l'orge, le maïs, la pomme de terre, les betteraves, les cultures maraichères et grainières, la vigne. [...] Le secteur industriel du département comprend l'extraction du minerai de fer et d'aluminium, les usines de confection de la chaussure (10 000 salariés) et des textiles, la métallurgie (6 000 salariés) et une industrie récente, l'électronique, implantée à Angers et dans le Choletais, qui est passée de 1 300 à 4 000 salariés de 1954 à 1962. Parallèlement, le nombre des entreprises artisanales a diminué. [...] Questions sociales : dans un département dont la population active est d'environ 230 000 personnes, le nombre de chômeurs se situe habituellement aux environs de 1000. Cependant, la crise dans le textile et la chaussure affecte plus particulièrement la région choletaise. [...]); Institutions culturelles, universitaires et scientifiques (le tourisme, en constant développement, est favorisé par la richesse des monuments. [...]); Personnalités politique et notabilités locales (liste nominative, comprenant certains membres du gouvernement : M. Jean Foyer, Garde des Sceaux, ministre de la Justice et M. Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture.) ; Personnages illustres du passé (Foulques-Nerra (984-1040), chef de la Maison d'Anjou ; le roi René (1409-1480), duc d'Anjou et comte de Provence ; Joachim du Bellay (1525-1560), poète ; Cathelineau (1759-1793), chef militaire vendéen ; Falloux (1811-1886), homme d'Etat.) ; Presse locale (le principal quotidien local d'information est *Le Courrier de l'Ouest*, tirage de 100 000 exemplaires ; *Ouest-France* a deux éditions en Maine-et-Loire : Angers et Cholet (15 000 exemplaires) ; *La Nouvelle République du Centre-Ouest* a une édition dans le département (9 000 exemplaires). Tous trois font preuve d'une certaine distance vis-à-vis de la Vème République, des institutions et du gouvernement. [...]); Principaux besoins du département (la caractéristique essentielle du Maine-et-Loire est sa forte démographie et la jeunesse de sa population, qui le classe au premier rang dans la région des Pays de la Loire, elle-même très en avance dans l'ensemble du territoire. Il en résulte des besoins particuliers pour l'enseignement et notamment l'enseignement primaire où le programme des constructions représente moins du 1/10<sup>ème</sup> des créations





Normandie Université

indispensables. L'agglomération d'Angers (160 000 habitants), située au cœur d'une province très peuplée, doit être dotée des activités tertiaires et notamment d'un complexe universitaire à la mesure de la population desservie. [...] La nécessité d'employer dans le secteur industriel une fraction croissante d'une population en expansion rend indispensable le développement à un rythme accru des structures d'accueil de nouvelles activités. [...] Enfin, un aménagement des liaisons avec les régions parisiennes et nantaises par l'électrification de la ligne Le Mans-Nantes serait un atout sérieux pour le Maine-et-Loire. [...] Dans le domaine du logement, la situation devient de plus en plus critique pour les logements sociaux, les HLM, qui répondent particulièrement aux besoins d'une région de salaires modiques. [...] ; Doléances de la population (dans la région choletaise, la population s'inquiète de la crise qui sévit depuis plusieurs mois dans les branches du textile et de la chaussure, qui sont les industries essentielles. [...] Réponse de l'administration, en regard : proposition d'encourager les implantations industrielles nouvelles qui permettraient de diversifier l'activité de cette région jusqu'alors trop spécialisée. [...] Les milieux catholiques du département se plaignent des retards apportés dans l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé. L'administration précise, en regard, que la cause de ces anomalies provient de l'insuffisance des crédits délégués par le ministère de l'Education nationale, et rappelle que l'attention de M. le ministre de l'Education nationale a été récemment appelée sur ces problèmes.)

#### **- 2.3.2.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**

Le sous-dossier comporte les notices individuelles biographiques (diplômes, carrière professionnelle, situation matrimoniale, honneurs civils ou militaires, mandats éventuels, ...) du préfet du Maine-et-Loire, du chef de Cabinet du préfet, du Secrétaire général de la préfecture du Maine-et-Loire, du sous-préfet de Cholet, du sous-préfet de Saumur, du sous-préfet de Segré, des six députés et des trois sénateurs du département, des maires de Cholet, Angers, Saumur et Segré, d'un ancien FFL ex-maire d'Angers et ex-conseiller constitutionnel, du président de la FDSEA et vice-



président de la FNSEA, également vice-président de la Chambre d'agriculture, du recteur de l'Université catholique d'Angers, et, enfin, de l'évêque d'Angers.

### - 2. 3.2.3 : Villes visitées.

- Cholet :

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (la démographie de Cholet présente un caractère exceptionnel que les chiffres ci-après expriment : Population en 1946 : 26 086 ; en 1954 : 29 358 ; en 1962 : 37 557<sup>955</sup>. Ce qui caractérise la population de Cholet, c'est sa très grande jeunesse puisqu'on compte 31 % de moins de 14 ans et 43,2 % de moins de 25 ans<sup>956</sup>. [...]) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (lors des guerres de Vendée, la ville fut prise, brûlée et reprise cinq fois, tantôt par les Vendéens fidèles à leur religion, à leur tradition et à leur roi, tantôt par les armées nationales révolutionnaires. Sa population, qui était de 8 444 habitants en 1791 n'en comptait plus que 2 162 en 1796. La population a été très profondément marquée par ces événements dont les récits, transmis oralement, entretiennent le souvenir. [...]) ; Principales activités (l'industrie la plus ancienne du Choletais est celle de la toile puisqu'on en trouve trace dès le XI<sup>ème</sup> siècle. [...] L'industrie de la chaussure choletaise, avec laquelle coexiste l'industrie du textile et de la confection, représente le cinquième de la production nationale. [...] Centre de polyculture et surtout d'élevage, Cholet a une importante activité agricole. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Trémolière, peintre de l'école du XVIII<sup>ème</sup>s., né à Cholet en 1703.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée par des éléments FFI le 30 août 1944.) ; Date du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (la population s'inquiète de la situation de l'emploi : alors que jusqu'au début de 1964 l'expansion de l'industrie

---

<sup>955</sup> 53 890 habitants en 2013. (Insee)

<sup>956</sup> A Cholet en 2012, les moins de 14 ans représentent 18,2 % de la population, les jeunes entre 15 et 29 ans représentent, eux, 18,9% de la population. (Insee)



choletaise avait permis, sans difficultés, l'emploi d'une main d'œuvre nombreuse, en provenance d'une population prolifique, dans la seconde moitié de l'année 1964, la récession a touché très sérieusement les deux principales industries de Cholet et du Choletais : le textile et la confection d'une part, la chaussure d'autre part. [...] Autre préoccupation : le logement. Une démographie exceptionnelle, un attachement profond au sol natal, les résultats de l'expansion industrielle dans la période antérieure ont eu pour effet de maintenir à Cholet et de drainer autour de la ville une population importante. A cette augmentation qui correspond environ à un millier d'habitants par an, les élus et les responsables s'efforcent de faire correspondre des moyens appropriés en matière de logement, de manière à faire face à la crise sévère qui y règne, malgré d'importantes réalisations déjà accomplies tant par l'office HLM (835 logements) que par la Chambre de commerce (Cité des Mauges, 200 logements), que par la construction privée. [...])

- Angers :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (94 408 habitants en 1946, 122 269 en 1962<sup>957</sup> . Cette augmentation de la population est due à la forte natalité et à l'attrait qu'exerce la ville sur les populations rurales.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville forme au XIII<sup>ème</sup>s. le centre de la monarchie et de l'empire anglo-angevin-aquitain qui fit un temps reculer la monarchie capétienne. [...]) ; Principales activités (Angers est le siège d'industries variées, dont la plus importante - et aussi la plus récemment créée - est l'industrie radio-électrique et électronique, avec les entreprises Thomson et Bull qui occupent à elles seules plus de 3 500 ouvriers. [...] Les industries du textile et de la confection emploient encore 2 000 salariés. [...] La ville est aussi un grand centre commercial, favorisé par la présence des agences des grandes banques et d'une banque régionale importante, le Crédit industriel de l'Ouest. Les foires et marchés y sont très actifs. [...] Angers est

---

<sup>957</sup> 150 125 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

également une ville artistique et intellectuelle, fière de ses monuments anciens : château du roi René, cathédrale. [...] Le tourisme y est en plein développement. L'université catholique fondée par Mgr Freppel reçoit des étudiants de tous les départements de l'Ouest. A cotés des facultés traditionnelles, la ville dispose de plusieurs écoles supérieures [...] dont l'Ecole Supérieure d'Electronique, de fondation récente, mais au rayonnement certain. [...]); Situation politique (municipalité CNL.) ; Grands hommes (M. Falloux (1811-1886), homme d'Etat.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 10 août 1944 par les troupes américaines de l'Armée Patton.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (la dernière visite à Angers du général de gaulle a eu lieu le 25 juillet 1948 alors qu'il était président du RPF. [...] Précédemment, le général de Gaulle, alors président du Gouvernement provisoire de la République française, était venu en visite officielle à Angers le 14 janvier 1945.) ; Doléances particulières de la population de la ville et réponses de l'administration (la population est très sensible à la situation critique de l'enseignement public : les besoins ont été estimés à 200 classes pour l'enseignement du premier degré, et cette année 13 classes seulement seront construites. [...] L'administration indique que l'attention de M. le ministre de l'Education nationale a été récemment appelée sur cette situation (rapport du 23 février 1965). La ville d'Angers a financé un programme d'urgence de 85 classes mobiles. En outre, le conseil général vient d'autoriser un programme spécial de constructions scolaires qui permettra de construire 13 classes à Angers et 30 dans l'agglomération, dans les nouvelles zones d'habitation. [...] Le problème du logement préoccupe également la population. 4 000 demandes sont en instance à l'Office municipal d'Angers. 1 500 ont été déposées en 1964, et 480 logements seulement ont été livrés. [...] L'administration indique que les responsables départementaux ont attiré l'attention de M. le ministre de la Construction sur l'urgence d'une augmentation des dotations à la construction sociale.)

- Saumur :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la



Normandie Université

ville :

Démographie (22 876 habitants selon le recensement de 1962<sup>958</sup>. Le chiffre de la population ne cesse de croître.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (longtemps possession des princes angevins et des rois d'Angleterre, la cité passe aux rois de France au XII<sup>ème</sup>s. Après la Réforme, Saumur devient un centre du protestantisme et se vide d'une partie de ses habitants après la révocation de l'Edit de Nantes. La ville ne reprit son essor qu'après l'arrivée du Corps des Carabiniers de Monsieur, en 1768, pour lequel fut fondé l'École d'équitation, origine de l'École de cavalerie. [...]); Principales activités (la ville est essentiellement un centre administratif, scolaire, commercial et touristique. [...] La situation économique générale de sa région est bonne. Le saumurois produit à lui seul 15 000 tonnes de champignons, ce qui représente à peu près le tiers de la production nationale. Une très importante usine de conservation alimentaire par lyophilisation est actuellement en cours d'installation. La lyophilisation consiste à dessécher le produit sous vide, sans déformation ni perte ou modification de saveur. [...] Saumur ne souffre pas actuellement du chômage. [...]); Situation politique (la population est majoritairement proche de l'UNR.) ; Grands hommes (Robert d'Arbrissel, moine fondateur, en 1099, de l'abbaye de Fontevault, à 20 kms de Saumur. Les gisants des rois d'Angleterre, les Plantagenêt d'Anjou, s'y trouvent encore.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la Libération de la ville (les troupes allemandes abandonnent la ville dans la nuit du 29 au 30 août 1944, sous la pression des FFI.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances particulières de la population de la ville (la population désire avant tout que des logements soient construits afin de permettre à une population croissante de se loger. L'édification d'une nouvelle zone industrielle est souhaitée afin de créer de nouveaux emplois au profit de la main d'œuvre rurale en quête d'emplois. En outre, la réalisation de l'aménagement des levées de la Loire est très attendue. Elle permettrait le développement de la construction sur des zones actuellement submersibles et où il est par conséquent interdit de construire. Sur le

---

<sup>958</sup> 27 413 habitants en 2013. (Insee)



plan départemental, tous les avis sont favorables pour demander des dérogations limitées à cette interdiction qui découle d'un décret de 1958<sup>959</sup>.)

Segré :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (5 800 habitants en 1962<sup>960</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (petite commune rurale à l'origine, Segré est devenue progressivement un centre commercial au croisement des routes d'Angers, Rennes, Laval et Nantes.); Principales activités (centre administratif, centre commercial actif et prospère, la ville s'efforce de développer ses industries traditionnelles (tanneries, bois) et de favoriser l'implantation de nouvelles activités : usines de constructions mécaniques, de matériel électrique, qui ont abouti à la création de 500 emplois depuis 1960. [...]); Situation politique (ville commerçante qui accorde majoritairement ses suffrages à la Droite et au Centre. Municipalité CNI.); Personnalités politique et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (le 5 août 1944, les troupes allemandes évacuent la ville après avoir fait sauter les ponts. Ce n'est que le 8 août que les troupes américaines libèrent définitivement Segré, après plusieurs retours offensifs des Allemands.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (Le problème le plus grave qui se pose à la municipalité est celui du logement. Du fait de l'industrialisation et de la croissance de la population, le rythme de construction de logements neufs reste très inférieur aux besoins qui augmentent.)

Le dossier pour le Maine-et-Loire se clôt avec un article de presse du *Maine Libre*, daté du vendredi 21 mai 1965, traitant de la visite présidentielle dans la région.

---

<sup>959</sup> En 1982 et 1983, de fortes crues touchent les vallées angevines, provoquant d'importantes inondations. Les quartiers bas de Saumur sont alors submergés, les routes coupées, plusieurs centaines de personnes sont évacués et relogés temporairement. Les dégâts matériels sont considérables. (JEANNEAU Jacques, in *Norois, Revue géographique de l'ouest et des pays de l'Atlantique-Nord*, n° 124, pp. 617-618, 10-11/1984) Les inondations frappent de nouveaux les zones urbanisées de Saumur en juin 2016. (*Ouest-France*, 3/06/2016)

<sup>960</sup> 6 925 habitants en 2013. (Insee)



### - 2. 3.3 : Mayenne.

#### - 2.3.3.1 : L'ensemble du département.

Le sous-dossier s'ouvre avec un tracé géographique manuscrit du voyage, porté sur une carte de la région. Puis, comme pour les départements précédents, une note de synthèse présente - et résume - les principales informations concernant la Mayenne :

Géographie (le département appartient au massif armoricain, pour la géologie, le relief, l'hydrographie et le climat océanique.) ; Démographie (246 000 habitants en 1962<sup>961</sup>.); Situation politique (les traditions électorales de la Mayenne reposent sur une indifférence certaine pour les luttes politiques et les consignes des partis. Mais les consultations intervenues depuis plusieurs années témoignent, d'abord, d'un goût prononcé pour la stabilité qui tient à la fidélité des électeurs envers les élus et à leur confiance envers les notables et le clergé. D'une orientation politique, ensuite, favorable au MRP dans un sens d'ailleurs conforme aux orientations du gouvernement. D'un attachement constant, enfin, à la personne du général de Gaulle et d'une approbation donnée à la V<sup>ème</sup> République.); Activités économiques et questions sociales (restée jusqu'à ces dernières années à l'écart du mouvement industriel, la Mayenne demeure essentiellement agricole - le secteur primaire occupe 51 % de la population active<sup>962</sup> - et tire la majeure partie de ses ressources de la terre et de l'élevage. Les exploitations agricoles sont nombreuses et le plus souvent petites : leur taille moyenne est de 17,8 ha.<sup>963</sup>. Sur 25 800 exploitations<sup>964</sup>, 538 seulement ont plus de 50 ha. et 8 500 moins de 10 ha. Cependant, la transformation des techniques, l'exode rural et la décentralisation industrielle remodelent peu à peu l'économie du département. Le renforcement industriel est entrepris, car bénéficiant

---

<sup>961</sup> 307 500 habitants en 2013. (Insee)

<sup>962</sup> 3,2 % en 2013 dans le département. (Insee)

<sup>963</sup> La taille moyenne des exploitations agricoles en Mayenne est de 36 ha. en 2000, de 49 ha. en 2010. (Direction générale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service régional de l'Information statistique et économique, *Agreste*, Ministère de l'agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire)

<sup>964</sup> On ne compte plus que 8 000 exploitations agricoles en Mayenne en 2010. (Observatoire régional économique et social des Pays de la Loire)



d'une main d'œuvre abondante (mais peu qualifiée), de terrains disponibles et de communications faciles (ligne ferroviaire électrifiée Paris-Laval.) Les carrières de marbre ou d'ardoise, les entreprises d'électricité et d'électronique (secteur le plus expansif, employant 8 200 ouvriers, dont 4 000 emplois nouveaux), les industries alimentaires se développent. [...] Cette urbanisation et cette industrialisation posent évidemment des problèmes sociaux. Les questions sociales les plus importantes concernent, d'abord, la qualification professionnelle. La main-d'œuvre, d'origine rurale, ne possède pas toujours la spécialisation requise dans certaines industries où cependant elle est appréciée. Cela tient aussi à la faiblesse des classes moyennes en Mayenne où, à côté d'un fort noyau de propriétaires très fortunés, on trouve une masse d'exploitants marginaux, d'ouvriers et d'employés de condition modeste. L'enseignement, ensuite : le taux de scolarisation reste très faible (186 bacheliers en 1963<sup>965</sup>), le plus faible de toute la France. [...] Le logement, enfin : la construction a atteint 1 104 logements en 1964. Ce chiffre devrait être doublé chaque année pour répondre aux besoins.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Personnages illustres du passé (Ambroise Paré (1517-1590), chirurgien.); Presse locale (la presse régionale est prépondérante avec le quasi monopole d'*Ouest-France* (MRP) qui vend 50 000 exemplaires par jour en Mayenne. *L'avenir agricole de la Mayenne*, hebdomadaire de la FDSEA, tire à 25 000 exemplaires, *Le Courrier de la Mayenne*, hebdomadaire modéré, à 15 000 exemplaires, *L'Indépendant de Château-Gontier*, hebdomadaire MRP, à 10 000 exemplaires et *Mayenne-Républicaine*, hebdomadaire divers-gauche, à 11 000 exemplaires. Un *Journal Télévisé* régional, émis depuis la Sarthe, « *Maine-Anjou-Touraine* », fonctionne depuis quelques mois.); Besoins et perspectives (département encore rural mais poussé par les nécessités économiques à s'industrialiser, la Mayenne a les besoins d'un pays longtemps sous-développé et les perspectives nouvelles d'un pays en voie de développement. Ses besoins sont avant tout des besoins d'équipement. En milieu rural, pour fixer une population excédentaire et lassée des servitudes paysannes, il faut améliorer l'habitat souvent

---

<sup>965</sup> 1 472 nouveaux bacheliers dans le département en 2012. (*Ouest-France*, 27/09/2013)





Normandie Université

sommaire dans les petites exploitations (électrification terminée, mais travaux d'adduction d'eau et d'assainissement à compléter), accroître la rentabilité par la restructuration foncière, élever le confort de vie par l'implantation de services socioculturels. En milieu urbain, pour retenir l'excédent démographique en instance d'émigration, il faut poursuivre l'effort d'industrialisation en le diversifiant et en le généralisant, promouvoir pour cela la formation professionnelle de ruraux sans qualifications et assurer leur logement, prévoir les aménagements de loisirs dont la séduction attire vers les grandes villes. [...] Les perspectives de développement du département tiennent à sa situation médiane entre deux pôles d'exportations, l'un (la Bretagne) de main-d'œuvre, l'autre (Paris) d'emplois, à des conditions d'industrialisation favorables - marché du travail sain et peu cher, primes de développement industriel - et à l'impulsion donnée à la formation professionnelle par l'ouverture d'un centre technique d'apprentissage et d'un lycée agricole à Laval. [...] ; Doléances de la population (en milieu paysan, c'est le problème des prix agricoles et de la parité du niveau de vie qui retient l'attention. En milieu urbain, c'est le problème du logement, surtout à Laval. De façon plus spécifique, la Mayenne redoute de se trouver éloignée du Marché Commun, parce qu'en général les producteurs locaux n'y sont pas préparés, ni matériellement ni psychologiquement.)

#### **- 2.3.3.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de la Mayenne, du chef de Cabinet du préfet, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet de Château-Gontier, du sous-préfet de Mayenne, des trois députés ainsi que des deux sénateurs du département, des maires de Château-Gontier, Laval, Mayenne et Cosse-le-Vivien et des deux conseillers généraux.



**- 2.3.3.3 : Villes visitées : Château-Gontier, Laval, Mayenne.**

- Château-Gontier :

La notice présente les principales informations concernant la ville :

Démographie (8 000 habitants en 1962<sup>966</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité, qui appartenait, depuis le XI<sup>ème</sup>s., au Comté d'Anjou, fut rattachée à la Couronne par Henri IV. La révolution, la chouannerie, marquèrent durement et pour longtemps la région. ); Principales activités (tous les commerces sont bien représentés et récemment un « Prisunic » s'est installée. La ville est au centre d'une zone de culture et d'élevage, berceau de la race Maine-Anjou. [...] Une nouvelle zone industrielle de 40 ha. va y être réalisée. [...]); Situation politique (municipalité Républicains-Indépendants.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libéré par les troupes de Patton le 6 août 1944.); Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

- Laval :

La notice présente les principales informations concernant la ville :

Démographie (la progression démographique est constante : Laval compte 34 597 habitants en 1954, 43 196 habitants en 1962, soit une augmentation de l'ordre de 22 %<sup>967</sup>. Le rajeunissement de la population constaté pour l'ensemble de la Mayenne est particulièrement sensible à Laval.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité doit son origine à un château construit fin X<sup>ème</sup>s. - début XI<sup>ème</sup>s. sur l'éperon rocheux de la rive droite de la Mayenne, croisement stratégique. En 1429, la ville est libérée de l'occupation anglaise. [...] En 1789, importants mouvements de Chouannerie.) ; Principales activités (activités industrielles surtout, dont une importante usine de matériel électronique, LMT, qui produit des postes de radio et de

---

<sup>966</sup> 11 582 habitants en 2013. (Insee)

<sup>967</sup> 50 479 habitants en 2013. (Insee)



télévision. L'entreprise a permis la création de 1 213 emplois depuis 1955<sup>968</sup>. [...] ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Ambroise Paré (1510-1590), chirurgien de Henri II et de Henri III.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée par les troupes américaines le 6 août 1944.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le 22 août 1944 et le 10 août 1947, pour l'anniversaire de la libération de la ville.) ; Doléances particulières de la population de la ville (les habitants se plaignent de la vétusté de leur cité administrative, de la circulation devenue trop abondante en centre-ville. Les besoins en logements et en équipements sociaux sont par ailleurs rendus urgents par l'accroissement de la cité. Réponses, en regard, de l'administration : création d'une nouvelle cité administrative, équipement récent du centre-ville en feux tricolores et projet d'un second pont<sup>969</sup>, des ZUP sont en cours de construction, fournissant à terme 3 400 logements<sup>970</sup>. L'éradication des baraquements insalubres est en cours, le projet d'une piscine couverte est inscrit au plan de 1966, et le nouveau lycée agricole de la ville est achevé.)

- Mayenne :

Comme pour Château-Gontier et Laval, la notice présente les principales informations concernant la ville :

Démographie (11 163 habitants en 1962<sup>971</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (mentionnée dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, la ville doit son château du X<sup>ème</sup>s. au seigneur de Mayenne, qui affronta les Normands. Le duché de Mayenne fut acheté en 1654 par Mazarin qui confia à son intendant Colbert le soin

---

<sup>968</sup> L'entreprise ferme ses portes en 2006. Les bâtiments sont détruits en 2015 et devraient faire place à une zone commerciale. (*Ouest-France*, 31/10/2015)

<sup>969</sup> Le pont de l'Europe sera réalisé pour améliorer la circulation en centre-ville en 1968. (Mairie de Laval.)

<sup>970</sup> Les travaux de la ZUP Saint-Nicolas débutent en 1963. Devenue multiethnique, la population de la nouvelle cité connaît dès les années 1980 de graves problèmes d'intégration économique et culturelle. A partir des années 1990, la cité devient « sensible » : criminalité, trafics de drogue, violences. Les agressions contre les policiers, les représentants des services publics et les habitants se multiplient. La cité est classée Zone Urbaine Sensible en 1996. Pour tenter d'enrayer la délinquance criminelle, les élus locaux envisagent, en 2016, une importante rénovation urbaine du quartier. (*Le Monde Diplomatique*, 10/11/2006 ; *France 3-Pays de la Loire*, 21/05/2012 ; *Ouest-France*, 28/01/2014, 11/02/2015 et 15/03/2016 ; *Le Courrier de la Mayenne*, 27/06/2011, 6/10/2016 et 17/03/2016)

<sup>971</sup> 13 376 habitants en 2013. (Insee)



d'embellir la ville.) ; Principales activités (l'imprimerie reste la première source d'activité industrielle à Mayenne. Trois imprimeries groupant 500 ouvriers, grâce à leur outillage moderne, ont permis à Mayenne d'acquérir une solide réputation dans l'industrie du livre. [...] Mayenne est également au centre d'une région d'élevage en plein développement, ayant à sa disposition un centre d'insémination artificielle. [...] Le problème scolaire a eu son acuité particulière devant la poussée démographique. Toutes les écoles primaires se sont révélées trop petites, il a fallu agrandir là où on le pouvait. Un foyer culturel reçoit les jeunes. Ils y trouvent des jeux divers, une bibliothèque, la télévision, des conférences y sont données régulièrement.) ; Situation politique (municipalité RI-MRP.) ; Grands hommes (Cardinal de Cheverus (1768-1836), évêque de Boston.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 5 août 1944 par les troupes américaines.) ; Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (le Général fût reçu à l'hôtel de ville le 10 août 1947 pour commémorer la libération de la ville.) ; Doléances particulières de la population (actuellement, 127 demandes de logements sont en instance mais ce nombre augmentera en fonction de l'installation de nouvelles industries et de l'extension de celles qui existent actuellement. [...] Le projet de construction du groupe scolaire s'avère urgent.)

Le sous-dossier consacré à la Mayenne se clôt avec un article de presse du *Maine Libre* daté des 22 et 23 mai 1965 traitant de la visite présidentielle dans la région, signé de l'envoyé spécial de l'AFP à Laval.

#### **- 2.3.4 : Sarthe.**

##### **- 2.3.4.1 : L'ensemble du département.**

Comme pour les départements précédents, le sous-dossier s'ouvre sur une note de synthèse dactylographiée concernant la Sarthe. Cette note présente - et résume - les principales informations concernant le département.

Grands traits de la géographie départementale (d'une superficie de 6 240 km<sup>2</sup>,



la Sarthe a la forme d'une circonférence presque parfaite, de 50 kilomètres de rayon, dont le chef-lieu, Le Mans, occupe le centre. Océanique à l'ouest, le climat devient plus sec à l'est.) ; Démographie (en 1962, la population de la Sarthe était de 440 970 habitants, en augmentation de 13,6 % par rapport à 1936<sup>972</sup>. [...]) ; Situation politique du département (la Sarthe offre une répartition politique et électorale à peu près égale entre les mouvements de droite et de gauche. Les premiers l'emportent dans le nord et dans l'ouest. Par contre, le sud-est et le sud sont acquis aux seconds. Au Mans, l'équilibre électoral est constamment fragile.) ; Economie et questions sociales (le département, compte tenu de son importante croissance démographique, a mis en œuvre, depuis quelques années, une politique très active d'expansion économique. Si l'agriculture reste une activité essentielle et souvent prospère, la diminution des emplois agricoles nécessite la création de « points d'ancrage » où la population puisse trouver des emplois sans être obligée de quitter le territoire départemental. [...] Le secteur industriel est en plein renouveau : Le Mans a vu, entre autres, s'installer les entreprises Schneider (radios-télévisions), Westinghouse et Ohmic (semi-conducteurs.) Les industries traditionnelles subsistent néanmoins dans la ville, ainsi qu'un marché agricole important. Dans le reste du département se sont installées de nombreuses entreprises. [...] Les problèmes sociaux les plus urgents se présentent le plus souvent comme les sous-produits de cette croissance démographique et de cette expansion économique, notamment en ce qui concerne les problèmes de la jeunesse. Du fait de l'industrialisation du département, il n'existait pas, du moins jusqu'à ces dernières années, de problème de l'emploi en Sarthe. La question de l'emploi risque cependant d'être très délicate à résoudre d'ici quelques années du fait que 36% des habitants sont âgés de moins de 20 ans. [...] Malgré un gros effort de construction, les logements sont encore très nettement insuffisants. Deux zones à urbaniser par priorité ont dû être créées. [...]) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Personnages illustres du passé (Geoffroi Plantagenet (1113-1151), comte du Maine et d'Anjou, et son fils Henri II (1133-1189), roi d'Angleterre, fondateur de l'empire Plantagenet.) ; Presse locale (trois

---

<sup>972</sup> 569 035 habitants en 2013. (Insee)



quotidiens paraissent dans la Sarthe : *Le Maine Libre*, tirage de 58 000 exemplaires, de tendance modérée ; *Ouest-France*, tirage de 20 000 exemplaires, tendance MRP ; *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, tirage de 5 000 exemplaires, tendance centre-gauche.) ; Principaux besoins du département (l'autoroute projetée Paris-Chartres-Le Mans est absolument nécessaire car elle permettra de régulariser et d'amplifier le trafic routier en direction de la Bretagne<sup>973</sup>. [...] Le problème des constructions scolaires du premier degré se pose de façon très aigüe. Les besoins sont immenses. [...] En ce qui concerne le téléphone, le nombre de demandes insatisfaites est considérable et concerne souvent des organismes industriels et commerciaux. Le développement du téléphone est une condition impérative de l'expansion économique de la Sarthe, qui, avec 5,9 postes pour 100 habitants, se place au 88ème rang français. Quant à l'eau : à la cadence actuelle, il faudra encore 20 ans pour équiper le département. Les milieux agricoles en souffrent gravement. L'expansion économique exige par ailleurs le renforcement du réseau électrique, dont l'équipement actuel s'avère nettement insuffisant. [...] L'état de l'habitat rural est, dans le département, particulièrement déplorable et les attributions de crédits n'ont pas permis jusqu'à ce jour de faire porter un effort important sur ce secteur.) ; Doléances de la population et réponses, en regard, de l'administration (le logement est une des préoccupations essentielles de la population, surtout en milieu urbain où la crise a une acuité souvent dramatique en raison de l'accroissement rapide de la population. En regard, l'administration précise que depuis 1958, 7 579 logements HLM ont été financés ainsi que 6 254 logements primés par l'Etat, au total 13 833 logements, soit près de 2 000 par an. [...] En milieu rural, la revalorisation du niveau des prix agricoles est la doléance la plus générale. En ce domaine, le prix du lait et le prix du blé sont considérés par les agriculteurs sarthois comme les plus importants. En regard, l'administration rappelle que le 24 mars 1965, le conseil des ministres a pris la décision d'augmenter les prix de ces deux produits. [...] La population, et tout particulièrement les milieux économiques, souffrent gravement de l'insuffisance de l'équipement téléphonique. Les industriels se plaignent de voir des demandes,

---

<sup>973</sup> Les travaux de l'autoroute A 11 reliant Paris à Nantes via Chartres et Le Mans commencent l'année suivante, en 1966. Ils s'achèvent en 2008.



vieilles souvent de plusieurs années, rester insatisfaites. L'administration appuie financièrement les efforts du conseil général de la Sarthe qui, dans la mesure du possible, essaie de pallier à cette insuffisance malheureusement peu contestable.)

**- 2.3.4.2 : Notices individuelles sur les personnalités qui accueilleront le général de Gaulle.**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des cinq députés et des trois sénateurs du département, du préfet de la Sarthe, du chef de Cabinet du préfet, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet de La Flèche, du sous-préfet de Mamers, des maires de Mamers, La Ferté-Bernard, Le Mans, Sablé-sur-Sarthe et La Flèche, du président du conseil général, du président de la Chambre de Commerce de la Sarthe, du directeur des organisations agricoles du département, de l'évêque du Mans, du pasteur de l'église réformée et du président de la communauté israélite du Mans.)

**- 2. 3.4.3 : Villes visitées : Mamers, La Ferté-Bernard, Le Mans, Sablé, La Flèche.**

- Mamers :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (4 726 habitants en 1936, 5 086 habitants en 1954, 5 295 en 1962<sup>974</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (centre de la baronnie du Saosnois, la ville est fortifiée à la fin du XI<sup>ème</sup>s. par le duc de Normandie, Robert le Diable. Objet d'incessantes disputes entre le Maine et la Normandie, la cité est ravagée et rasée à plusieurs reprises au cours de la Guerre de Cent Ans. Lors des Guerres de

---

<sup>974</sup> 5 363 habitants en 2013. (Insee)



Religions, Mamers est un casernement de troupes protestantes, et seul l'Édit de Nantes ramène la paix, jamais troublée jusqu'à la Chouannerie.); Principales activités (située au cœur d'une région essentiellement agricole, Mamers a, avant tout, une vocation commerciale. Les foires et marchés restent les plus importants de la région. [...]); Situation politique (municipalité UNR.); Grands hommes (Joseph Caillaux (1862-1944), président du Conseil de 1911 à 1912.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 11 août 1944 par les troupes américaines de Patton, rejointes le 13 août par des éléments de la 2<sup>ème</sup> DB.); Date et circonstance du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population (manque d'industries dans la ville pour occuper une nombreuse main d'œuvre masculine ; vétusté du lycée municipal.)

- La Ferté-Bernard :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (4 975 habitants en 1936 ; on estime que la population de la ville dépasse les 7 500 habitants en 1965<sup>975</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (plusieurs conférences de paix entre Henri II Plantagenet et les rois de France Louis VII et Philippe Auguste eurent lieu dans cette ville frontière entre l'empire Plantagenet et le Perche d'obédience française. [...] La cité connaît une grande prospérité au XIX<sup>ème</sup>s. grâce à l'industrie des toiles de chanvre.); Principales activités (le caractère industriel de la ville ne cesse de s'affirmer. Le plein emploi de la main d'œuvre se trouve donc assuré. [...] La construction d'un lycée polyvalent de 1 200 places est en cours.); Situation politique (municipalité UNR.); Grands hommes (Robert Garnier (1544-1590), auteur tragédien.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée le 13 août 1944 par l'armée Patton.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la

---

<sup>975</sup> 9 116 habitants en 2013. (Insee)





population (problème récurrent du logement : l'accroissement de la population, qui résulte de la création de nouveaux emplois, exige qu'un effort particulier soit accompli en faveur des constructions de logements neufs. Par ailleurs, la capacité de l'hôpital actuel ne permet plus de satisfaire les besoins de la population de la ville et de sa région. La décision prise de construire un établissement hospitalier de 400 lits est approuvée par la population et par ses élus.)

- Le Mans :

Comme pour Mamers et La Ferté-Bernard, la notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (la population augmente très rapidement : 112 000 habitants en 1954, 136 000 en 1962, soit un accroissement de 21,9% en 8 ans<sup>976</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (ancienne cité romaine, la ville devint la capitale du Comté du Maine et d'Anjou au début du XII<sup>ème</sup>s. [...] La création des « Vingt-quatre Heures du Mans » en 1924, l'installation de l'usine Renault en 1936 contribuèrent au développement et à la renommée de la ville.) ; Principales activités (l'activité industrielle est encore insuffisamment diversifiée. A l'industrie métallurgique et à l'industrie alimentaire est venu s'ajouter, ces dernières années, l'industrie électrique et électronique. Le Mans, après Paris, est le second centre français des Assurances. [...] L'action du département et de la ville du Mans, avec l'aide de l'université de Caen, a entraîné la création d'établissements d'enseignement supérieur. [...] Le musée de l'automobile attire également des milliers de visiteurs.) ; Situation politique (municipalité MRP-CNI-Radicaux.) ; Grands hommes (Paul Scarron (1610-1660), écrivain.) ; Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.) ; Circonstances de la libération de la ville (libérée le 8 août 1944 par les troupes américaines de Patton.) ; Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 23 octobre 1949, inauguration par le Général du monument de la Résistance.) ; Doléances particulières de la population de la ville et réponses, en regard, de l'administration (le manque de logements est véritable. L'administration

---

<sup>976</sup> 144 244 habitants en 2013. (Insee)



rappelle que le nombre de logements financés est passé de 259 en 1958 à près de 700 en 1964. En centre-ville, les problèmes de voirie causés par l'afflux des automobiles sont de plus en plus importants. L'administration indique que des crédits accordés permettront la construction dès 1965 d'une déviation de la circulation par le sud de la ville. [...])

- Sablé :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

Démographie (9 000 habitants en 1962<sup>977</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne, le développement de Sablé date toutefois de 1830 : la découverte de l'antracite - qui n'est plus aujourd'hui exploitée - donna son premier essor à l'industrie locale.); Principales activités (centre agricole de marchés et de foires, centre commercial, centre industriel en pleine relance, centre touristique également avec la présence de l'abbaye de Solesmes.); Situation politique (municipalité UNR.); Grands hommes (Colbert de Torcy (1665-1746), Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères de Louis XIV.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Circonstances de la libération de la ville (libérée par les troupes américaines épaulées par des éléments FFI le 8 août 1944.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (le 23 août 1944, pour une rencontre avec le président du Comité de Libération de la ville.); Doléances particulières de la population (la circulation automobile est considérée comme trop importante en centre-ville. L'administration indique que la construction d'un second pont sur la Sarthe paraît souhaitable pour remédier à ce problème. [...])

- La Flèche :

La notice présente - et résume - les principales informations concernant la ville :

---

<sup>977</sup> 12 575 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

Démographie (12 700 habitants en 1962<sup>978</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (petite capitale du Maine Angevin, Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret y vécurent avant la naissance d'Henri IV. Celle-ci fait don du château de sa grand-mère aux Jésuites, pour y aménager le Collège royal, qui devint le Prytanée en 1808.); Principales activités (centre traditionnel d'enseignement, en particulier au Prytanée National militaire, qui reçoit de la sixième aux classes préparatoires aux grandes écoles militaires 1 300 élèves. [...] Centre industriel et commercial : son développement industriel, favorisé par l'abondance de la main d'œuvre venant des campagnes voisines, est récent. [...] la cité est également un centre touristique. [...]); Situation politique (municipalité Centre-gauche.); Grands hommes (Jérôme Le Royer de la Dauversière, dont la Congrégation des Hospitalières de St-Joseph contribua à la fondation de la ville de Montréal en 1640-1642.); Personnalités politiques et notabilités locales (liste nominative.); Date et circonstances de la libération de la ville (libérée par les troupes américaines le 8 août 1944.); Date et circonstances du dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances particulières de la population de la ville et réponses en regard de l'administration (les habitants de la Flèche, très attachés au Prytanée militaire, souhaitent que la construction d'un lycée militaire à St-Cyr et d'un lycée naval à Brest ne bouleverse pas l'organisation actuelle du Prytanée, et que le nom de « Prytanée » soit réservé exclusivement à l'établissement de la ville. L'Administration assure qu'aucune modification du régime des études au Prytanée n'est prévue à ce jour. [...])

Le sous-dossier consacré à la Sarthe se clôt avec une sélection d'articles de presse traitant de la visite présidentielle.

#### - 2.4 : Divers.

Un dernier sous-dossier, intitulé « Divers », vient clore le carton d'archives.

Il contient une comptabilité, tenant en un feuillet, signée du capitaine de

---

<sup>978</sup> 14 992 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

frégate Besnault<sup>979</sup>, officier d'ordonnance du Général, qui recense les gratifications en argent (au personnel des préfectures, de la SNCF, don à la cathédrale du Mans, pour une somme de 2 000 francs<sup>980</sup>) et en cadeaux (« coffrets » offerts aux préfets et sous-préfet) effectuées à l'occasion du voyage.

Enfin, un message du Centre de Transmission de la Défense nationale précise les dispositions prises pour l'établissement de lignes téléphoniques temporaires réservées au président de la République pendant le voyage, ainsi qu'au ministre de l'intérieur.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 94 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>979</sup> René Besnault (1922-2003), Aide de camp du général de Gaulle de 1963 à 1966.

<sup>980</sup> Soit 2 631 euros valeur 2015. (Insee)



Normandie Université

**23 - Voyage des 16-20 juin 1965 :  
Ile-de-France, Centre.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 772
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 95 Page 775



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

**- 16-20 juin 1965, voyage présidentiel en Ile-de-France et dans le Centre : Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Yvelines et Eure-et-Loir.**

Le 16 juin, le président de la République se rend par la route à Saint-Germain-en-Laye et s'arrête au carrefour du Pecq, de Marly-le-Roi, de Port-Marly et de Mareil-Marly. A Saint-Germain-en-Laye, il prononce une allocution place du Château. Le Général gagne ensuite Mantes-la-Jolie où il prononce un discours place de l'Etape, via Poissy ; puis Pontoise via Limay, Juziers, Meulan, Boisemont et Vauréal. A Pontoise, le chef de l'Etat prononce un discours, puis prend le train pour Etampes, où il prononce un discours et d'où il repart pour Rambouillet par la route, via La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi, Dourdan, Saint-Arnoult et Clairefontaine-en-Yvelines. A Rambouillet il est accueilli par le maire ; il prononce un discours, puis repart pour Versailles via Le Perray-en-Yvelines, Coignères et Trappes. A Versailles, il est rejoint par le Premier ministre, Georges Pompidou, et prononce un discours.

Le 17, le président de la République gagne le château de Champs-sur-Marne en hélicoptère, puis se rend à Chelles par la route, où il prononce un discours. Il gagne ensuite Meaux via Le Pin, Villevaudé et Claye-Souilly. A Meaux, il prononce un discours, puis repart pour Coulommiers via Quincy-Voisins, Couilly et Crécy-la-Chapelle. A Coulommiers, il prononce un discours, puis gagne Provins via Chailly-en-Brie, Jouy-le-Châtel et Chenoise. A Provins, le chef de l'Etat est accueilli par son ministre de l'information, Alain Peyrefitte, maire de la ville ; il prononce un discours puis repart pour Montereau via Sainte-Colombe, Jutigny, Donnemarie, Montigny-Lencoup et Salins. A Montereau, il prononce un discours puis gagne Nemours via Ville-Saint-Jacques, Villecerf, Villemer et Darvault. A Nemours, le général de Gaulle est accueilli par le sénateur-maire, et prononce un discours. Il gagne enfin Melun via Bourron et Fontainebleau, où il prononce un discours. A Melun, le Général reçoit les élus et prononce un discours.

Le 18 juin, le président de la République regagne Paris par hélicoptère, et



Normandie Université

préside au Mont Valérien la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940.

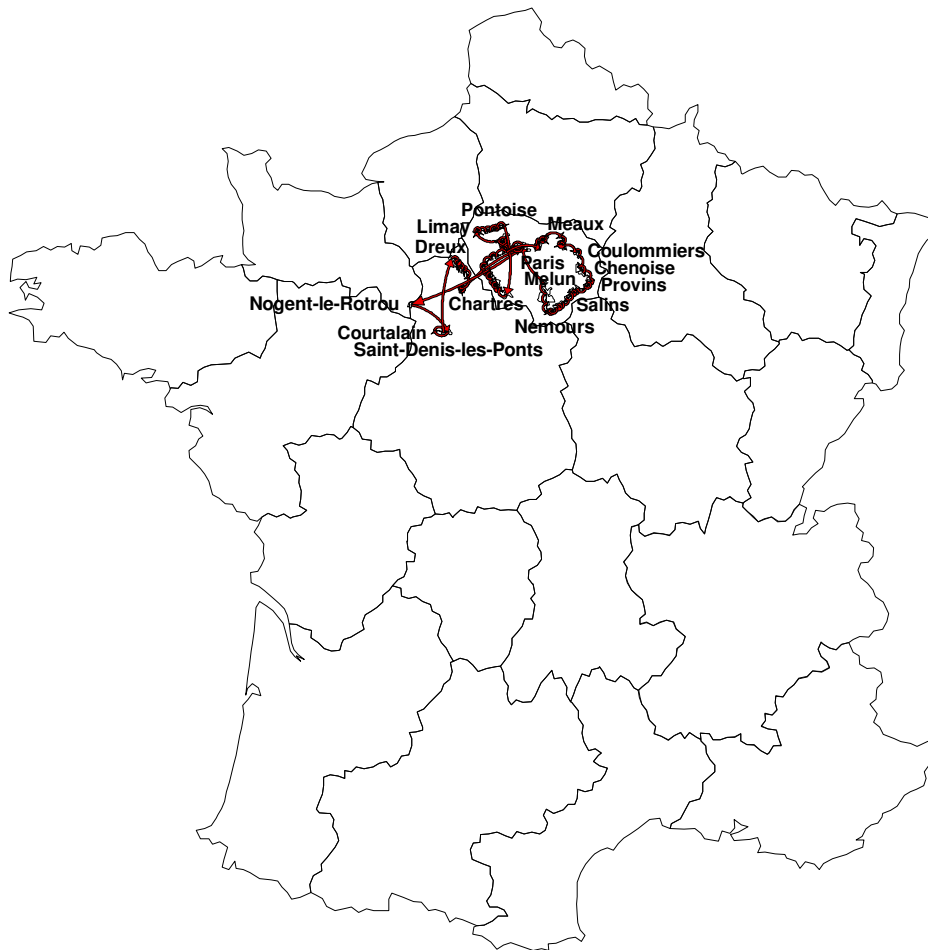
Le 19, le chef de l'Etat se rend par le train à Nogent-le-Rotrou ; il y prononce un discours place de la République. De là il gagne Châteaudun, où il prononce un discours, gagne Courtalain où il prend le train pour Dreux via Saint-Denis-les-Ponts. A Dreux, il prononce un discours place Métézeau et repart pour Chartres via Ecluzelles, Charpon, Villemeux-sur-Eure, Chaudon, Nogent-le-Roi, Maintenon et Lèves. A Chartres, il préside une cérémonie au monument à Jean Moulin puis prononce un discours

Le 20, le Général assiste à la messe dominicale à la cathédrale de Chartres, où l'on donne l'*Hymne aux Morts* d'Olivier Messiaen. Le président de la République regagne ensuite Paris par le train.





Normandie Université



Source-cartographique : Artique

**Voyage dans le Centre et en Ile-de-France les 16-20 juin 1965.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 95.**

Le carton AC 95 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce vingt-troisième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Notes de synthèse sur les départements de Seine-et-Oise<sup>981</sup>, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir».**
- **2.3 : « Yvelines » (ancienne Seine-et-Oise).**
- **2.4 : « Val d'Oise » (ancienne Seine-et-Oise).**
- **2.5 : « Essonne » (ancienne Seine-et-Oise).**
- **2.6 : « Seine-et-Marne ».**
- **2.7 : « Eure-et-Loir ».**
- **2.8 « Documentation militaire ».**
- **2.9 : « Divers ».**

---

<sup>981</sup> Le département de Seine-et-Oise a été supprimé en janvier 1968, comme le département voisin de la Seine, en application de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne, pour donner naissance aux départements de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines. Le département de la Seine donnera naissance aux départements de la Seine-Saint-Denis, du Val de Marne et des Hauts-de-Seine.



Normandie Université

### - 2.1 : « Programme du voyage ».

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général dans la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne et l'Eure-et-Loir de juin 1965, sous la forme d'un grand format broché, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

En annexes sont précisées la composition des cortèges automobiles et la liste nominative des occupants des voitures du cortège officiel.

Un minutage extrêmement précis des parcours routiers est joint aux annexes, ainsi qu'une note de service « Très urgente » signée par le Gouverneur militaire de Paris en date du 14 juin réglant les détails des honneurs militaires rendu au chef de l'Etat lors de son départ le 16 et lors de son retour, le 20, à la gare Montparnasse, avec un détachement de la Garde républicaine en grande tenue de service-culotte blanche, comprenant une batterie-musique, le drapeau et une compagnie à deux sections de trente gardes.

Une carte manuscrite du trajet officiel du voyage est jointe au sous-dossier.

### - 2.2 : « Notes de synthèse sur les départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir ».

La note émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est signée par Thierry Kaepelin<sup>982</sup>, en date du 11 juin 1965.

Elle présente les principales informations sur ces trois départements, dont le premier est appelé à disparaître au profit des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne.

Ces trois départements ont en commun d'être profondément influencés par la proximité de l'agglomération parisienne qui détermine toute leur économie et la vie de leur population. Paris offre à l'agriculture de ces départements un marché qui

---

<sup>982</sup> Thierry Kaepelin, chargé de mission au Cabinet de la présidence de la République du 25 décembre 1964 au 28 avril 1969, en charge de la presse et de la radio, des conférences de presse, des allocutions et des déplacements.



permet d'assurer l'écoulement de la production et par là même de la stimuler. La capitale entretient un mouvement d'industrialisation et d'urbanisation rapide, à mesure que les décentralisations d'usines s'accélèrent, et offre aux industriels locaux des débouchés qui croissent avec sa propre expansion économique. Les trois départements sont en pleine transformation sous l'effet d'un progrès démographique, d'un rythme d'urbanisation et d'un développement économique particulièrement remarquables. [...]

L'agriculture des trois départements est particulièrement prospère et moderne. Les exploitations y sont étendues. La moyenne de superficie est de 40 ha. en Beauce, de 70 ha. en Brie. Les opérations de remembrement sont très avancées, la mécanisation des exploitations est très poussée et l'enseignement agricole très satisfaisant. [...] Mais l'expansion de la nébuleuse parisienne risque à l'avenir de perturber la vie agricole : la population de ces départements augmente considérablement, ce qui nécessitera une emprise grandissante sur les terres agricoles pour permettre les constructions et aménagements urbains indispensables. Les agriculteurs spécialisés dans les cultures maraîchères de la « ceinture » de Paris et de la vallée de la Seine vont être les premiers touchés et les exploitations de grande culture des plateaux le seront à leur tour. En Seine-et-Marne par exemple, les superficies détournées de l'agriculture devraient atteindre 10 à 12 000 ha., du fait des constructions de résidences secondaires, de la croissance des villes, de la création d'aéroports<sup>983</sup>.

L'aménagement hydraulique devient également un problème grave, notamment pour le secteur agricole. En effet, les quantités d'eau disponibles sont dans l'ensemble insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'alimentation d'une population en expansion, ceux de l'agriculture et ceux de l'industrie. Cette insuffisance pose dès maintenant le problème de la répartition entre les utilisateurs et

---

<sup>983</sup> Un problème toujours aigu de nos jours : ainsi, la préfecture de Seine-et-Marne relève en 2013 que « l'étalement urbain en « tâche d'huile » qui se poursuit affecte particulièrement les espaces périurbains, supports d'exploitations agricoles spécialisées à fort taux de main d'œuvre, et lieux de « respiration » pour les habitants. Les conséquences sont nombreuses : exploitation rendue difficile par les contraintes et nuisances de l'environnement périurbain, difficulté à assurer la pérennité économique des exploitations agricoles, notamment en raison du coût du foncier en secteur périurbain. Entre 1994 et 1999, les surfaces du département ayant muté de leur vocation rurale vers celle de secteur à urbaniser représentent 4 500 ha. ». (Préfecture de Seine-et-Marne, *L'agriculture en Seine-et-Marne*, 29/10/2014)



implique des arbitrages délicats. Il convient en premier lieu d'assurer l'alimentation des villes en extension constante, par la modernisation des réseaux d'adduction, la recherche de nouveaux puits d'eau et la réutilisation des eaux usées après épuration. Il faut poursuivre l'assainissement des terres par drainage, afin de permettre à la fois une meilleure utilisation des terres cultivables et de l'eau qui s'y trouve. Enfin, de nombreux cours d'eau non domaniaux peuvent être aménagés en vue de l'assainissement des terres et de l'irrigation des cultures.

Le secteur industriel de ces trois départements est intense et en développement constant : les entreprises importantes et moyennes sont très nombreuses. Les branches d'industries occupant le plus de salariés sont, par ordre décroissant, l'automobile, la mécanique de tradition, l'industrie du caoutchouc. [...] Depuis une dizaine d'années, l'industrie s'est considérablement développée et diversifiée grâce à l'installation d'entreprises nouvelles attirées par les importantes disponibilités de main d'œuvre libérée par la mécanisation de l'agriculture, par la proximité de Paris et la facilité des communications. De 1954 à 1962, une centaine d'établissements industriels nouveaux se sont installés en Eure-et-Loir, dont certains de taille internationale comme « Radiotechnique », qui a établi quatre usines à Dreux, Chartres et Nogent-le-Rotrou. [...] Chaque jour, plusieurs centaines de milliers de travailleurs venant de ces départements se rendent près de Paris où ils ont leur emploi. Les effets de cette situation sont néfastes à plus d'un titre : le travailleur « migrant » voit sa journée de travail et sa fatigue augmentées du temps de déplacement nécessaire, et sa vie familiale s'en trouve perturbée. De nombreux services publics, en particulier les transports, doivent faire face à cet afflux de personnes venues de l'extérieur, qui ajoutent encore aux difficultés de circulation. Enfin ces migrations quotidiennes transforment les communes en « villes dortoirs », avec les conséquences peu favorables que l'on sait ; ces communes doivent entreprendre les travaux d'équipement nécessaires à la vie de leur population sans bénéficier des recettes fiscales que fournissent habituellement les impôts frappant l'activité économique et les ventes du commerce de détail. [...]

Dans ces départements, les progrès de l'urbanisation sont impressionnants, en lien, bien sûr, avec la poussée démographique. En Eure-et-Loir par exemple, la



Normandie Université

conjonction de la croissance démographique, de l'exode rural et de l'industrialisation a précipité l'urbanisation. La population urbaine représente aujourd'hui 43% de la population contre 31 % en 1946. Les villes de Chartres, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou ont vu leur population croître d'un tiers depuis 1954, Dreux doublant sa population. Le rythme de la construction s'efforce de suivre la progression des besoins : c'est donc un énorme effort qui est demandé - et le sera longtemps encore - dans ces départements.

Cette urbanisation accélérée amène avec elle un cortège de problèmes, qu'il faut résoudre en même temps pour apporter aux habitants des nouveaux centres urbains tout ce qui est nécessaire à la vie. Il convient en effet de prévoir les voies de communications, les moyens de transports en commun, les liaisons téléphoniques, l'alimentation en eau, en gaz et en électricité, les lits d'hôpitaux, les établissements scolaires et universitaires, les terrains de sports et l'organisation des loisirs. [...] Le plus souvent, les grands ensembles construits depuis la dernière guerre et les nouveaux quartiers des villes en extension ne comportent pas l'infrastructure indispensable en théâtres, cinémas, maisons de jeunes, maisons de la culture, installations sportives, alors que l'étroitesse relative des logements pousse précisément leurs occupants à vivre à l'extérieur. Il en résulte que ceux-ci doivent ou bien se priver de distraction ou bien gagner Paris. Le problème se pose en termes particulièrement graves pour les jeunes, qui, désœuvrés, sont tentés de former des groupes plus ou moins incontrôlés dont l'existence se révèle néfaste tant pour leurs membres que pour la tranquillité publique. Une action d'envergure menée dans cette direction contribuerait à stabiliser les populations de ces communes, dont la fonction de « dortoir » ne saurait être prolongée sans inconvénient. Il apparaît donc que l'intervention des pouvoirs publics est ici essentielle.

**- 2.3 : « Yvelines » (ancienne Seine-et-Oise.)**

**- 2.3.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**



## Normandie Université

Géographie départementale (les Yvelines ont pour chef-lieu la ville de Versailles. [...]); Démographie (694 011 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 1965<sup>984</sup>.) ; Situation politique (le département assure une nette prédominance électorale à l'UNR.) ; Economie, questions sociales (l'expansion industrielle et commerciale du département a eu et continue à avoir des répercussions sur l'agriculture qui doit progressivement céder de la place aux usines et aux grands ensembles. [...]) De leur côté, les centres commerciaux se multiplient, les magasins se modernisent, et l'on peut dire que le commerce local se classe dans les premiers rangs par l'importance des chiffres d'affaires réalisés. [...] Concernant la situation de l'emploi, la diversité des activités du département permet de ne pas envisager de crise dans un avenir rapproché<sup>985</sup>.) ; Personnages illustres du passé (Hoche (1768-1797) général des armées de la République, né à Versailles. Berthier (1753-1815), maréchal d'Empire, né à Versailles.) ; Presse locale (*Le parisien Libéré*, tirage quotidien de 20 000 exemplaires ; *Toutes les Nouvelles de Versailles*, tirage hebdomadaire de 24 000 exemplaires.) ; Principaux besoins du département (malgré l'effort considérable déjà réalisé dans le département, les problèmes de l'eau, de l'assainissement, du traitement des ordures ménagères demeurent préoccupante. [...] En matière d'équipement social, les dépenses les plus urgentes concernent les hôpitaux, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, la protection maternelle et infantile, l'aide à l'enfance inadaptée. Tels sont les problèmes les plus immédiats. Encore faudrait-il considérer l'insuffisance des moyens de télécommunications, l'effort à réaliser dans les domaines de l'équipement sportif et culturel, du développement du tourisme, de la création d'espaces verts, qui ne sont pas moins essentiels à la vie des habitants du département. [...]) ; Doléances de la population (les impératifs qui découlent de l'exceptionnelle poussée démographique sont à l'origine de la majorité des doléances. Pour les habitants, la recherche d'un logement avec toutes les commodités qu'ils pensent être en droit d'exiger aux portes de la capitale : facilité et rapidité des liaisons avec cette capitale, où le plus souvent le mari sinon la femme a son emploi,

---

<sup>984</sup> 1 412 356 habitants en 2013. (Insee)

<sup>985</sup> En 2013, le taux de chômage, c'est-à-dire le pourcentage de chômeurs dans la population active, est de 9,9 % dans le département des Yvelines. (Insee)



## Normandie Université

établissements scolaires proches pour l'éducation des enfants, centres commerciaux... Pour les élus locaux, obligation de satisfaire à ces multiples besoins. [...])

### - Versailles

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (25 000 habitants sous Louis XIV, 95 145 habitants en 1962<sup>986</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (Louis XIII acquiert en 1632 la seigneurie de Versailles, qui passionnera Louis XIV. A partir de 1662, le Roi-soleil y entreprend des travaux considérables pour l'édification du château et des bâtiments annexes.); Principales activités (la cité est un haut lieu du tourisme culturel, situation bénéfique pour le commerce et pour les finances locales. La ville est également un centre administratif et judiciaire, et abrite de nombreux centres d'études militaires.); Situation politique (municipalité CNI.); Grands hommes (l'abbé de L'épée (1712-1789), précurseur de l'enseignement spécialisé dispensé aux sourds.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 25 août 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB du général Leclerc avec l'appui des troupes américaines.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite officielle, exception faite des cérémonies au château en l'honneur des chefs d'Etat étrangers.); Doléances de la population de la ville (la ville manque de logements, de crèches et de garderies d'enfants. [...])

### - Saint-Germain-en-Laye

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (37 391 habitants en 1962<sup>987</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (Robert le Pieux fonde en ces lieux un oratoire, en 1020, qui se verra adjoindre une place forte par Louis VII le Gros. Le château-fort est resté une résidence favorite des rois de France jusqu'en 1345, date à laquelle les Anglais brûlent le palais. Reconstitué par Charles V, le nouveau château connaîtra de nouveau le faste des cités

---

<sup>986</sup> 85 272 habitants en 2013. (Insee)

<sup>987</sup> 39 547 habitants en 2013. (Insee)





## Normandie Université

royales jusqu'en 1684, avant d'être éclipsé par Versailles.) ; Principales activités (ville de garnison, la cité tend à devenir un centre culturel et universitaire important, en particulier grâce au Musée d'Antiquités Nationales fondé par Napoléon III au château en 1862. Le musée a bénéficié depuis 1962 d'une profonde transformation grâce aux importants crédits accordés par le ministre des Affaires culturelles, André Malraux. L'activité touristique culturelle y est importante.); Situation politique (municipalité Modérés.) ; Grands hommes (Claude Debussy, né à Saint-Germain-en-Laye en 1862.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée par les troupes américaines avec l'appui de la Résistance locale le 25 août 1944.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 25 mars 1965, pour une visite privée du Musée des Antiquités Nationales en compagnie d'André Malraux.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction de nouveaux logements, certains immeubles du centre-ville étant dans un état de vétusté avancé. De même, les habitants espèrent la construction de parkings, l'accélération de la cadence des trains en direction de Paris et la construction rapide du métro-express régional.<sup>988</sup> La pollution de la Seine inquiète par ailleurs les riverains.)

### - Mantes-la-Jolie

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (18 902 habitants en 1962<sup>989</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo- romaine sur la Seine, la ville est fortifiée au Haut Moyen-âge, devient résidence royale, afin de contrôler le fleuve.); Principales activités (l'industrie est largement représentée à Mantes-la-Jolie, mais la ville n'est qu'une fraction de l'ensemble industriel plus important encore de l'agglomération mantaise comprenant en outre les communes de Mantes-la-Ville et Limay.); Situation politique (municipalité Rassemblement des Gauches Républicaines-Centre-droit.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée sans combat le 18 août 1944.) ; Dernier passage du

---

<sup>988</sup> La ligne A du Réseau Express Régional (RER) dessert la gare de St-Germain-en-Laye le 1<sup>er</sup> octobre 1972.

<sup>989</sup> 45 052 habitants en 2013. (Insee)



général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (un grand ensemble a été entrepris par la municipalité au Val-Fourré ; une crainte se fait jour chez les habitants, consécutive à l'expansion démographique de la ville : celle de voir leur cité devenir une ville dortoir, les habitants allant travailler à Paris pour ne revenir que le soir<sup>990</sup>.)

- Rambouillet

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (12 333 habitants en 1962<sup>991</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (au Haut Moyen-âge, la ville, seigneurie de la famille de Montfort, est fortifiée. Un château est édifié, qui sera remanié au XVII<sup>ème</sup>s. De François Ier à nous jours, l'histoire de la ville est mêlée à celle de son château : chasses royales et impériales, réception de souverains ou chefs d'Etat étrangers...) ; Principales activités (la ville abrite un important centre de « radiotechnique », et accueille de nombreux touristes attirés par son remarquable patrimoine forestier.) ; Situation politique (municipalité radicale.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Doléances de la population de la ville (la proximité de Paris est à l'origine des souhaits tendant à demander un élargissement de la route nationale et des liaisons ferroviaires directes plus fréquentes avec la capitale. Il est par ailleurs vivement souhaité que des facilités plus grandes soient faites aux jeunes désireux de se loger et que l'accession à la propriété soit mise à la portée de tous. [...])

- 2.3.2 : « Notices individuelles ».

---

<sup>990</sup> Les difficultés vont être d'un autre ordre. Les premières tours du quartier du Val-Fourré sortent de terre en 1963. Dès les années 1970, l'image du nouveau quartier devient négative pour les Mantois. Devenue multiethnique, la population connaît alors de graves problèmes d'intégration économique et culturelle. A partir des années 1980, la cité devient « sensible » : criminalité, gangs, trafics de drogue, agressions crapuleuses. Les attaques contre les policiers, les représentants des institutions publiques et les habitants se multiplient. Pour tenter d'enrayer la délinquance criminelle dans le quartier, de nombreuses opérations de réhabilitations urbaines se succèdent depuis 1992. (*La Croix*, le 19/7/2010 ; *France 3-Ile-de-France*, le 16/10/2016 ; *Le Parisien*, le 21/07/2015 et le 16/10/2016 ; *Le Figaro*, le 16/10/2016 ; *Europe 1*, le 16/01/2015 et le 16/10/2016 ; *Le Point*, le 20/09/2009 ; *Le Nouvel Observateur*, le 10/10/2014 ; *L'express*, 16/10/2016)

<sup>991</sup> 25 926 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

Le directeur de cabinet du préfet de Seine-et-Oise adresse à Thierry Kaepelin, en date du 5 juin 1965, les notices biographiques dactylographiées (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de Seine-et-Oise, du Secrétaire général de la préfecture, du sous-préfet chargé de mission pour les Affaires économiques à la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, des sous-préfets de Saint-Germain-en-Laye, de Mantes-la-Jolie et de Rambouillet, des dix-huit députés et des huit sénateurs du département, des maire de Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Mantes-la-Jolie, Etampes, Dourdan et Versailles, des treize membres départementaux du Conseil Economique et Social, de l'évêque de Versailles, du président de la Chambre de commerce et d'industrie, du président de la Chambre d'agriculture, ainsi que les appartenances politiques des membres du conseil général.

Il est à noter que dans une liste annexe présentant les autres personnalités « ayant une activité sur le plan national » et résidant dans le département est mentionné le nom du Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe ; en face de cette mention, quelques mots tracés, semble-t-il, de la main même du président de la République : « Pas d'activité sur le plan national ».

Enfin, une dernière liste recense les Compagnons de la Libération résidant dans le département.

**- 2.4 : « Val d'Oise » (ancienne Seine-et-Oise).**

**- 2.4.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (à l'ouest du département, séparé du Vexin normand par l'Epte depuis le Traité de saint-Clair en 911, le Vexin français déroule ses terres à blé et à betteraves. Au centre s'étend le parisis, région plus accidentée et boisée, déjà fortement industrialisée au voisinage de la Seine. Enfin, à l'est, la Plaine de France demeure une zone à vocation agricole mais tend, dans sa partie méridionale, à s'urbaniser très rapidement, à Sarcelles, à Garges-lès-Gonesse. [...]) ;



Normandie Université

Démographie (556 000 habitants en 1962. On prévoit 1 400 000 habitants en 1985<sup>992</sup>. [...]) Certaines communes connaissent une augmentation spectaculaire de leur population du fait de l'achèvement simultané de nombreux logements dans les grands ensembles. C'est le cas à Garges-lès-Gonesse : + 65,7 % d'augmentation en 2 ans, ou à Eaubonne : + 31 %, en 2 ans également.) ; Situation politique (dans le département, la progression du nombre des voix accordés au PC a accompagné presque exactement celle de l'urbanisation et de l'industrialisation. Ce phénomène se rencontre aussi dès qu'une commune possède un établissement industriel ou un nombre important de logements sociaux, comme à Goussainville. Mais d'après certaines constatations qui ont pu être faites dans les grands ensembles, à Sarcelles par exemple, il semble que le lien entre l'ouverture de nouveaux immeubles d'habitation collective et la progression des voix du PC ne soit plus aujourd'hui aussi automatique ni aussi général. L'UNR demeure dans le Val d'Oise le principal adversaire du PC, et l'emporte la plupart du temps en nombre de suffrages exprimés. [...]) ; Economie, questions sociales (le département est un département essentiellement industriel qui conserve cependant des activités agricoles non négligeables. Il verra vraisemblablement s'affirmer, de plus en plus, sa vocation de département d'accueil : d'importantes opérations d'urbanisme sont sur le point d'y être amorcées, à Pontoise, à Montmorency. Elles doivent s'accompagner d'une part d'un renforcement des implantations commerciales, d'autre part de la création de nouvelles entreprises industrielles, et enfin d'une amélioration du maillage routier et ferroviaire (Réseau ferré Express Régional.<sup>993</sup>) A cette fonction d'accueil d'une population permanente s'ajoute de manière croissante celle d'accueil d'une population intermittente : migration vers les résidences secondaires en fin de semaine et vers les forêts le dimanche. L'aménagement des zones affectées aux sports et aux loisirs - notamment dans la boucle de l'Oise à proximité de Pontoise - ne manquera pas de donner plus d'importance encore à cet aspect de l'activité du département. Autre domaine dans lequel le département joue le rôle de région d'accueil : celui de l'immigration des

---

<sup>992</sup> On recense finalement 920 598 habitants en 1982, 1 194 681 habitants en 2013. (Insee)

<sup>993</sup> Le Réseau Express régional (RER), né du « Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne » de 1965, le premier du genre, est construit progressivement de 1969 à 1977.



Normandie Université

travailleurs nord-africains : ceux-ci sont au nombre de 18 000, qui vivent dans des conditions d'habitat, d'emploi et d'hygiène souvent mauvaises <sup>994</sup> . [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (à Auvers-sur-Oise vinrent travailler les peintres Pissarro, Cézanne, Van Gogh.) ; Presse locale (*L'Avenir de l'Ile-de-France*, hebdomadaire d'informations régionales, tirage de 19 000 exemplaires ; *La Renaissance*, hebdomadaire communiste local ; *Le Parisien Libéré*, quotidien incluant une édition locale pour le Val d'Oise.) ; Principaux besoins du département (ce sont essentiellement des besoins d'équipements, qui concernent en priorité le logement, les locaux scolaires - dont l'insuffisance est provisoirement et partiellement palliée par la construction de classes démontables, mais il s'agit là d'une solution précaire qui ne saurait être généralisée en raison des dépenses supplémentaires qu'elle entraîne pour les collectivités, - les transports en commun - l'augmentation de la population et la progression des migrations quotidiennes qu'elle entraîne font ressentir le besoins de trains plus fréquents et plus rapides, surtout aux heures de pointe. [...] Il semble que le département puisse à la fois s'urbaniser et s'industrialiser davantage, et jouer en même temps le rôle d'une région d'accueil pour les habitants de la capitale : résidences secondaires, aménagements sportifs et nautiques, etc...) ; Doléances de la population (la population souffre du manque d'intérêt de la vie dans les immeubles collectifs et notamment dans les Grands ensembles, à la fois en raison de l'absence ou de l'insuffisance des équipements et du manque de vie communautaire. Réponse, en regard, de l'administration : bien que les services de l'Etat fassent de gros efforts en ce sens, il n'est pas possible de coordonner parfaitement la livraison des logements et la mise en place des équipements collectifs. Les difficultés résultent d'ailleurs souvent d'une certaine imprévoyance des promoteurs et des mairies. Par ailleurs, la « littérature » relative aux Grands ensembles exagère quelque peu : on constate que les nouvelles cités de Sarcelles et de Garges-lès-Gonesse, par exemple, possèdent un nombre de plus en plus grand d'associations de toutes sortes. Une vie communautaire ne peut être créée

---

<sup>994</sup> Pour l'Ile-de-France, et sans compter l'immigration clandestine, l'INSEE dénombre 285 703 Algériens, 224 787 Marocains, 107 549 Tunisiens, soit 618 039 personnes nord-africaines résidant dans la région en 2011.



Normandie Université

autoritairement, c'est aux citoyens eux-mêmes de la promouvoir. [...])

**- 2.5 : « Essonne » (ancienne Seine-et-Oise.)**

**- 2.5.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (au cœur de l'Ile-de-France, l'Essonne recouvre le Hurepoix, 1/3 de la Brie Française, 1/3 du Gâtinais et 1/5 de la Beauce. [...]) ; Démographie (503 000 habitants en 1965<sup>995</sup>.); Situation politique (forte implantation du PC. Cette implantation n'est pas l'apanage des zones urbaines, la présence, notamment, d'un important salariat agricole lui assurant également un solide électorat rural. Le MRP et le CNI avaient une certaine audience avant 1958, et c'est essentiellement à leur détriment que semblent s'être opérés l'implantation et les progrès de l'UNR dans le département.) ; Economie, questions sociales (appelée à demeurer l'un des départements agricoles français de tête, l'Essonne est également douée d'une vocation industrielle. [...] L'agriculture y est dynamique, et fortement mécanisée ; les établissements du Crédit agricole ont dû multiplier leurs succursales pour faire face aux demandes croissantes des agriculteurs, désireux de s'équiper de manière moderne. [...] La commune de Corbeil-Essonnes est le premier centre industriel du département, qui compte plusieurs milliers d'établissements industriels et commerciaux. [...] Depuis 1947, le département n'a été victime d'aucune agitation sociale marquante. La mécanisation poussée dans le monde agricole, généralement cause de migration, n'a pas eu d'effets néfastes car la main d'œuvre rurale rendue disponible a pu être absorbée entièrement, notamment par le centre industriel de Corbeil-Essonnes. [...] Enfin, le département joue un rôle important sur les plans scientifique et universitaire : Faculté des Sciences d'Orsay et ses 4 250 étudiants<sup>996</sup>,

---

<sup>995</sup> 1 253 931 habitants en 2013. (Insee)

<sup>996</sup> 31 085 étudiants en 2016. (Université Paris-Sud)



Normandie Université

Ecole Nationale des Produits Alimentaires à Massy<sup>997</sup>, Centre de recherches du CEA à Saclay, CNRS à Gif-sur-Yvette, etc...) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Geoffroy Saint Hilaire, naturaliste, né à Etampes en 1772.) ; Presse locale (*Seine-et-Oise*, tirage hebdomadaire de 8 000 exemplaires, tendance SFIO ; *Le Républicain*, tirage hebdomadaire de 5 500 exemplaires, tendance UNR ; *Corbeil-Express*, tirage hebdomadaire de 8 500 exemplaires, organe du PC local. ) ; Principaux besoins du département (l'Essonne doit conserver sa vocation agricole au sein de la région parisienne. La poursuite de la concentration et de la mécanisation ne paraît pas présenter de difficultés. Les circuits de commercialisation sont satisfaisants. L'industrialisation doit se développer dans deux directions : en priorité dans les communes dortoirs, fort nombreuses, et dans les villes du sud du département, qui ont conservé une vocation agricole, et dont les structures traditionnelles tendent à constituer des freins importants à leur développement. [...]) L'assainissement a pris dans le département un retard important. Les services d'incendie et de secours, comme les cimetières, exigent une extension urgente. [...]) ; Doléances de la population (la population du département manque d'équipements de sports et de loisirs. Réponse, en regard, de l'administration : de nombreux projets d'équipements de loisirs sont en cours à Corbeil-Essonnes, Etampes, Dourdan... [...]) Par ailleurs les milieux agricoles s'inquiètent de la progression de l'urbanisation, spécialement des expropriations lorsque, par les démembrements qu'elles opèrent, elles remettent en cause la rentabilité des exploitations.)

## - 2.6 : « Seine-et-Marne ».

### - 2.6.1 : « Villes et généralités sur le département ».

#### - Généralités

---

<sup>997</sup> L'école rejoint en 2007 Agro-Paris-Tech, l'institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement.



Normandie Université

Géographie départementale (la Seine-et-Marne chevauche les anciennes provinces d'Île-de-France et de Champagne, et abrite les 25 000 hectares de la forêt de Fontainebleau. [...]); Démographie (524 486 habitants en 1962<sup>998</sup>.); Situation politique (recul au cours des dernières années du PC autrefois puissant dans le département, poussée concomitante de l'UNR.) ; Economie, questions sociales (l'augmentation importante de la population (+ 28 % depuis 1936) et la proximité de Paris conditionnent de façon essentielle l'évolution de la Seine-et-Marne : si son industrialisation est relativement récente, elle n'en prend pas moins une place grandissante dans l'économie du département, aux côtés d'une agriculture qui fut longtemps sa principale et presque seule activité. Les mêmes facteurs expliquent d'autres particularités du département telles que les migrations quotidiennes, les résidences secondaires, le tourisme « parisien ». [...] Dans le domaine du tourisme, la proximité de la capitale impose à la Seine-et-Marne un style particulier : tourisme à la demi-journée, tourisme de week-end, résidences secondaires procurent des revenus appréciables. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Bossuet, évêque de Meaux de 1681 à 1704.) ; Presse locale (*Le Parisien Libéré*, tirage quotidien de 58 000 exemplaires ; *La République de Seine-et-Marne*, tirage hebdomadaire de 10 000 exemplaires, tendance modérée ; *La Marseillaise de Seine-et-Marne*, tirage hebdomadaire de 7 300 exemplaires, organe du PC local ; *La Croix-Dimanche de Seine-et-Marne*, tirage hebdomadaire de 8 500 exemplaires, organe d'informations régionales catholique.) ; Principaux besoins du département (si la situation économique du département est satisfaisante, le problème des équipements publics n'est pas pour autant résolu. Sans doute un effort assez remarquable a-t-il été entrepris dans ce sens au cours des dernières années. On peut citer à cet égard le rythme de la construction qui a progressé très rapidement, les réseaux d'adductions d'eau et d'électrification qui couvrent l'ensemble du territoire départemental, la qualité des investissements réalisés dans le domaine rural (silos, remembrement), sans parler de la Cité administrative de Melun et de l'Autoroute du Sud. Mais la

---

<sup>998</sup> 1 365 200 habitants en 2013. (Insee)





situation est totalement inverse si l'on se penche sur l'équipement scolaire, sur les réseaux d'assainissement, sur le problème du téléphone, sur l'équipement hospitalier. Et l'inquiétude grandit si l'on observe qu'il ne s'agit pas, dans ces différents domaines, d'un simple retard ou d'une incohérence provisoire au stade des programmations, mais bien de tout un vaste secteur ou l'écart entre les besoins et leur satisfaction ne fait que s'accroître d'année en année. Le problème est essentiellement d'ordre démographique. La Seine-et-Marne, qui a vu sa population s'accroître dans les 30 dernières années de plus de 28 %, n'arrive plus à satisfaire à la demande et s'essouffle face aux nécessités grandissantes en matière d'équipements collectifs et d'infrastructure. Ainsi, en période de sécheresse, les ressources en eau sont déjà insuffisantes et il faut se livrer à des « arbitrages » entre les parties prenantes c'est-à-dire la consommation humaine, les besoins industriels et l'agriculture.<sup>999</sup>); Doléances de la population (le développement démographique suscite des besoins urgents en matière de constructions de logements. Réponse, en regard, de l'administration : le rythme soutenu de la construction, croissant au cours des dernières années - il a doublé, passant de 4 000 logements terminés en 1958 à 8 000 cette année - est une priorité, surtout dans le cadre d'expansion des villes de Meaux, Melun, Montereau. [...])

- Chelles

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (1 200 habitants en 1804, 13 158 habitants en 1931, 19 539 habitants en 1954, 28 453 habitants en 1962<sup>1000</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (site préhistorique, qui donne son nom à l'époque « chelléenne »<sup>1001</sup>. La cité fut une résidence régulière des rois mérovingiens, et abrita une abbaye royale fondée en 650 par l'épouse de Clovis II, la reine Bathilde.); Principales activités (ville dortoir, Chelles commence à avoir une vie propre grâce à la création d'une zone industrielle

---

<sup>999</sup> A ce problème s'est ajouté, au fil des années, celui de la contamination des ressources en eau du département par des polluants : en 2016, l'eau potable distribuée dans 55 communes sur les 513 que compte la Seine-et-Marne n'est toujours pas conforme à la réglementation en vigueur. (*Le Parisien*, 8/03/2016)

<sup>1000</sup> 53 569 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1001</sup> Aujourd'hui appelée « paléolithique inférieur ».



où plusieurs industries se sont déjà installées. [...]) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 27 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 24 septembre 1945, pour une remise de décorations militaires.) ; Doléances de la population de la ville (l'expansion démographique de la ville cristallise autour de la jeunesse le principal des problèmes auxquels se heurte la municipalité. Réponse, en regard, de l'administration : pour faire face à l'afflux des enfants, il faut à Chelles dix classes primaires pour chacune des prochaines années. De plus, il faut activer la construction de la cité scolaire définitive. La livraison de cette cité scolaire est urgente car elle est destinée à remplacer le lycée provisoire, en baraquements depuis 1960, qui se détériore rapidement et n'est pas conçu pour recevoir les nombreux jeunes qui y étudient dans des conditions assez pénibles.)

- Meaux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (16 767 habitants en 1954, 23 305 habitants en 1962, soit une augmentation de la population de 45 % en 8 ans<sup>1002</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville voit stoppée à ses portes l'invasion allemande en 1914.) ; Principales activités (la ville est le centre d'une importante région agricole.) ; Situation politique (municipalité SFIO.) ; Grands hommes (Bossuet (1627-1704), évêque de Meaux de 1681 à sa mort.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 27 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (dernière visite le 6 septembre 1964, à l'occasion de la Commémoration du 50ème anniversaire de la victoire de la Marne.) ; Doléances de la population de la ville (la population souhaite la construction d'un nouvel hôpital. Réponse, en regard, de l'administration : la réalisation de ce projet a été proposé au titre du Vème Plan<sup>1003</sup>,

---

<sup>1002</sup> 53 766 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1003</sup> 1966-1970.



et devrait commencer en 1966.<sup>1004</sup>)

- Coulommiers

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 519 habitants en 1962<sup>1005</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, gallo-romaine puis mérovingienne, Coulommiers appartient au Comté de Champagne avant de rejoindre la Couronne lors du mariage de Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne, avec Philippe le Bel.); Principales activités (avec la création de sa ville haute sur le plateau du Theil, avec ses nouvelles industries, la ville demeure un centre régional actif que matérialisent de très importants travaux dans tous les domaines.); Situation politique (municipalité UNR.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 27 août 1944 par les troupes américaines.); Dernier passage du général de Gaulle (le 6 septembre 1964, à l'occasion des cérémonies du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de la Marne.); Doléances de la population de la ville (la construction d'un nouvel hôpital est la question préoccupante de la municipalité. Réponse, en regard, de l'administration : les terrains sont achetés, un avant projet est en cours d'étude au ministère de la Santé<sup>1006</sup>.)

- Provins

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (10 612 habitants en 1962<sup>1007</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité médiévale, la ville prospère grâce aux foires champenoises des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup>s.); Principales activités (capitale d'une région agricole importante, la ville possède de nombreuses industries alimentaires (minoterie, distilleries, fabriques d'aliments pour le bétail...) La cité possède par ailleurs de rares vestiges médiévaux, et développe une activité touristique culturelle. [...]); Situation politique (municipalité UNR dirigée par Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, depuis

---

<sup>1004</sup> L'ouverture du nouveau bloc chirurgical sera effective en 1972. (Centre Hospitalier de Meaux, 17/02/2009)

<sup>1005</sup> 14 725 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1006</sup> Le nouvel hôpital ouvrira ses portes en 1974. (Centre Hospitalier de Coulommiers, 17/11/2016)

<sup>1007</sup> 11 940 habitants en 2013. (Insee)



1965.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 27 août 1945 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (la population se plaint des retards dans la construction des équipements collectifs. Réponse, en regard, de l'administration : les problèmes du renouveau de Provins et de son expansion tant démographique qu'économique se trouvent posés à une nouvelle équipe municipale qui définit actuellement ses objectifs.)

- Montereau-Fault-Yonne

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (la ville comptait 14 121 habitants en 1962 alors qu'au dénombrement de 1954 le chiffre de la population n'était que de 10 119 habitants, soit une augmentation de près de 40 % en 8 ans. Bien desservie par la route et par fer, la ville est susceptible, dans les dix prochaines années, de voir doubler le chiffre de la population<sup>1008</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité celtique, puis gallo-romaine, la ville reçut la Charte de franchise sous le règne de Saint-Louis. En 1419, l'assassinat du duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, sur le pont de Montereau rejeta définitivement les Bourguignons dans le camp anglais.) ; Principales activités (la ville est en pleine expansion démographique et économique. Sur le plateau de Surville s'édifient 6 000 logements<sup>1009</sup>. Une zone industrielle de 60 ha. a été équipée, et onze entreprises y seront installées dans un avenir proche. La ville va bientôt posséder une Maison des Jeunes, en cours de construction.) ; Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Pierre de Montereau, ou de Montreuil,

---

<sup>1008</sup> 21 568 habitants en 1975, 17 173 en 2013. (Insee)

<sup>1009</sup> Devenue multiethnique, la population de la nouvelle cité Surville de Montereau connaît dès les années 1970 de graves problèmes d'intégration économique et culturelle. Comme dans d'autres villes qui ont construit des « Grands ensembles », la cité devient, à partir des années 1980, le lieu de nombreux trafics criminels. Gangs, drogue et agressions crapuleuses deviennent le lot quotidien du quartier. Les attaques contre les policiers, les représentants des institutions publiques et les habitants se multiplient. La cité est classée Zone Urbaine Sensible en 1996. Depuis, pour tenter d'enrayer ces phénomènes récurrents de violence, la mairie a engagé de lourdes opérations de restructuration urbaine. (*Le Point*, le 22/06/1996 ; *La Dépêche*, le 14/05/2007 ; *La République de Seine-et-Marne*, le 28/08/2014 et le 17/07/2015 ; *Le Parisien*, le 14/01/2016, le 2/03/2016, le 10/05/2016, le 12/05/2015, le 27/07/2015, le 22/06/2013, le 16/12/2011 et le 3/05/2005 ; *FranceTV-Info*, le 25/06/2015 ; *BFM-tv*, le 25/06/2015)



(1200-1267), architecte du gothique rayonnant.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 24 août 1944 par les troupes américaines épaulées par des éléments FFI.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (Compte tenu de son évolution démographique rapide, Montereau connaît des difficultés en matière d'équipements scolaires, d'équipements collectifs et de logements. Réponse, en regard, de l'administration : ces difficultés, inévitables dans la mesure où la ville connaît une mutation sans précédent, seront atténuées par les dotations financières attribués au département.)

- Nemours

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (9 526 habitants en 1962<sup>1010</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité celte, ville fortifiée au Moyen-âge, c'est à Nemours que sont signés deux traités lors des Guerres de Religion, ceux de 1585 et 1588, entre Henri III et les princes de la Maison de Lorraine.) ; Principales activités (l'activité industrielle de la ville groupe essentiellement des entreprises de verrerie et de silice. [...]) ; Situation politique (municipalité Gauche-Radicaux.) ; Grands hommes (Pierre Berthier (1782-1861), chimiste.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 23 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 11 janvier 1945, pour une remise militaire de drapeaux.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la poursuite des travaux d'assainissement et la réalisation d'un stade intercommunal. Réponse, en regard, de l'administration : les travaux sont en cours. [...])

- Fontainebleau

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (22 704 habitants en 1962<sup>1011</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de

---

<sup>1010</sup> 12 824 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1011</sup> 14 839 habitants en 2013. (Insee)



la ville (l'histoire de Fontainebleau est liée à celle du château, construit par Louis VI, devenu résidence principale du roi sous François Ier, puis constamment embelli et agrandi, sous Henri II, Catherine de Médicis, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Napoléon Ier et Napoléon III. Les présidents Sadi Carnot et Félix Faure y séjournent régulièrement.) ; Principales activités (la cité est avant tout une ville d'art qui vit du tourisme, capitale culturelle et artistique du département. C'est dire que l'objectif de la municipalité est la protection d'un site exceptionnel qui confère tout son charme à la ville et dont la conservation s'impose dans l'intérêt même de la région parisienne.) ; Situation politique (municipalité SFIO-MRP-Radicaux.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 23 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 3 août 1961, en compagnie d'André Malraux.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction de logements neufs. Réponse, en regard, de l'administration : il reste à Fontainebleau de nombreuses demandes de logement à satisfaire. Le problème est d'autant plus difficile à résoudre qu'il n'existe plus d'espaces constructibles en ville et que la forêt interdit toute extension. La construction de logements pourrait être poursuivie sur le territoire de la commune voisine d'Avon, mais il reste à en assurer le financement. [...])

#### - Melun

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (20 219 habitants en 1962<sup>1012</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, gallo-romaine puis capétienne ; le château de Melun, agrandi et embelli par Charles V, est une résidence royale depuis le XI<sup>ème</sup>s.) ; Principales activités (centre administratif, commercial et industriel, la ville connaît néanmoins, comme toutes les villes proches de Paris, le problème des migrations quotidiennes. Un dixième de la population active se rend chaque jour à Paris. Il ne semble pas que ce pourcentage puisse diminuer, mais il est nécessaire de le stabiliser. [...]) ;

---

<sup>1012</sup> 40 066 habitants en 2013. (Insee)



Situation politique (municipalité UNR.) ; Grands hommes (Jacques Amyot (1513-1593), évêque d'Auxerre.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 25 août 1944 par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 5 juin 1951, dans le cadre de la campagne du RPF pour les élections législatives de juin.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent voir se terminer les travaux d'assainissement et la construction de la station d'épuration. De même, ils souhaitent la construction d'une usine de traitement des résidus urbains. Réponse, en regard, de l'administration : les travaux sont en cours, mais le versement des subventions de l'Etat devrait pouvoir être accéléré. Le projet de construction d'une usine de traitement des déchets est prêt, mais les emprunts doivent être finalisés<sup>1013</sup>. [...])

#### **- 2.6.2 : « Corps préfectoral ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet de Seine-et-Marne, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, des sous-préfets de Meaux et de Provins.

#### **- 2.6.3 : « Parlementaires ».**

De même, sont présentées ici les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des cinq députés et des trois sénateurs du département.

#### **- 2.6.4 : « Maires des villes visitées ».**

---

<sup>1013</sup> Dès 1959 (décret du 31 août), un cahier des charges-type pour l'entreprise de la collecte et de l'évacuation des ordures ménagères dans les villes de plus de 10 000 habitants est établi. Le 6 juin 1972, une instruction technique est produite par les services de l'Etat relative aux installations d'incinération des déchets urbains.



Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du maire de Chelles, du maire de Meaux, de celui de Coulommiers, du maire de Montereau-Fault-Yonne, du maire de Nemours, de celui de Fontainebleau et du maire de Melun.

**- 2.6.5 : « Autres personnalités ».**

Notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du président du conseil général de Seine-et-Marne, du président de l'Union départementale des maires de Seine-et-Marne, de l'évêque de Meaux, du pasteur de l'Eglise réformée de Melun, du président de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Meaux, du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Melun, dont une note confidentielle mentionne l'appartenance aux réseaux poujadistes, appartenance qui lui a valu de faire l'objet d'une perquisition judiciaire en 1962.

**- 2.7 : « Eure-et-Loir ».**

**- 2.7.1 : « Villes et généralités sur le département ».**

**- Généralités**

Géographie départementale (l'Eure-et-Loir fait partie de la région Centre. [...])  
Le département se scinde en deux grandes régions naturelles : le Perche à l'Ouest et la Beauce à l'est.) ; Démographie (277 546 habitants en 1962<sup>1014</sup>). La mécanisation de la culture a provoqué un exode rural et un spectaculaire mouvement d'urbanisation. De 1946 à 1962, la population des communes rurales a diminué de 13,6 %, celle des

---

<sup>1014</sup> 432 967 habitants en 2013. (Insee)





communes urbaines a augmenté de 63,5 %. [...] ; Situation politique (ancienne terre radicale, le département accorde majoritairement ses voix, depuis 1958, à l'UNR. Le PC attire 15 à 20 % des suffrages, mais reste très isolé, sauf sur le plan municipal.) ; Economie, questions sociales (la Beauce est une terre céréalière. Aussi l'Eure-et-Loir est-il le premier département céréalier de France, avec une production annuelle moyenne de 12 millions de quintaux<sup>1015</sup>. Premier pour l'orge, second pour le blé après l'Aisne, il vient immédiatement après les départements du Sud-ouest pour le maïs. Les rendements sont remarquables ; pour le blé, 45 quintaux à l'hectare<sup>1016</sup>. Dans le département, les méthodes de cultures sont perfectionnées, la mécanisation du travail très poussée, la taille des exploitations - en 1960, 35,5 ha. - deux fois plus grande que la moyenne nationale<sup>1017</sup>. [...] L'industrialisation ne commence véritablement en Eure-et-Loir qu'après 1950, où les effets des mouvements de décentralisation industrielle rencontrèrent ceux de l'exode rural qu'accélérait le processus de la mécanisation de l'agriculture. Le mouvement fut rapide, la facilité des communications et la proximité de Paris attirant de nombreux industriels. Trois traits essentiels caractérisent cette industrie nouvelle : l'absence d'industrie lourde et la prépondérance des industries de transformation, très spécialisées et souvent largement automatisées ; la taille moyenne des entreprises ; la relative concentration de ces usines, soit autour des agglomérations importantes, soit le long des voies ferrées. [...]) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques du département et des notabilités locales.) ; Personnages illustres du passé (Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir en 1940.) ; Presse locale (*L'Echo Républicain*, tirage quotidien de 23 000 exemplaires, tendance droite anti-gaulliste ; *La République du Centre*, tirage quotidien de 13 500 exemplaires, tendance radicale ; *L'Agriculteur d'Eure-et-*

---

<sup>1015</sup> C'est toujours le cas depuis, mais avec une hausse spectaculaire des rendements : en 2011, la production de céréales en Eure-et-Loir a atteint 21 129 969 quintaux. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'information statistique et économique, *Agreste*, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 09/2012)

<sup>1016</sup> 72 quintaux à l'hectare en 2011. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'information statistique et économique, *Agreste*, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 09/2012)

<sup>1017</sup> 88 ha. en 2000, 105 ha. en 2010 dans le département. (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'information statistique et économique, *Agreste*, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, 09/2011)



*Loir*, tirage hebdomadaire de 6 500 exemplaires, tendance FDSEA.) ; Principaux besoins du département (les crédits d'entretien de la voirie nationale sont insuffisants. Le département souhaite également l'inscription et la réalisation de l'autoroute A10 au V<sup>ème</sup> Plan<sup>1018</sup>. Réponse, en regard, de l'administration : si le problème de la voirie nationale est bien inscrit au V<sup>ème</sup> Plan, le problème des autoroutes est uniquement traité à l'échelon national<sup>1019</sup>. [...] Par ailleurs, le problème des communications téléphoniques reste entier dans le département. Réponse, en regard, de l'administration : le département a accordé des avances pour la poursuite de l'automatisation du réseau PTT. [...] Enfin, un silo de transit à Evry est en projet. Ce silo est destiné à l'exportation des céréales d'Eure-et-Loir à destination des pays du Marché Commun par la voie fluviale. Réponse en regard, de l'administration : le silo d'Evry doit s'intégrer dans un plan d'urbanisme en cours d'étude. [...])

- Nogent-le-Rotrou

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (7 328 habitants en 1945, 8 765 habitants en 1954, 10 189 en 1962<sup>1020</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gallo-romaine, la ville rejoint la Couronne en 1226, quand Saint-Louis rattache le Perche au royaume.); Principales activités (la capitale du Perche, qui eut longtemps une activité axée sur la production agricole, s'est ouverte à l'activité industrielle, en particulier grâce à l'entreprise « Radiotechnique », qui emploie 800 salariés sur place<sup>1021</sup>. [...]); Situation politique (municipalité SFIO-PC.) ; Grands hommes (Éillet des Murs (1804-1884), historien.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 11 août 1944 par des éléments FFI épaulés par l'aviation britannique.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 23 août 1944, en tournée d'inspection militaire.) ; Doléances de la

---

<sup>1018</sup> 1966-1970.

<sup>1019</sup> L'autoroute A10, reliant Paris à Bordeaux, dont les travaux ont commencé en 1960, s'ouvre progressivement à la circulation de 1972 à 1981.

<sup>1020</sup> 10 496 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1021</sup> L'usine, une entité du groupe Philips qui produisait des téléviseurs, ferme ses portes en 1990. (*L'Echo Républicain*, 22/11/2014)



## Normandie Université

population de la ville (les habitants souhaitent la construction, d'une piscine municipale et d'une salle de sports. Réponse, en regard, de l'administration : en attente de l'attribution de crédits et de l'inscription au V<sup>ème</sup> Plan. [...])

### - Châteaudun

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (6 745 habitants en 1851, 9 687 en 1954, 12 316 habitants en 1962<sup>1022</sup>. Lié au développement industriel de la ville, l'accroissement important de la population, au cours des trois dernières années, est corrélatif à une dépopulation progressive des communes rurales voisines.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité et place forte celtique, puis gallo-romaine, la ville est de nouveau fortifiée au XII<sup>ème</sup>s. Elle s'illustre dans la résistance contre l'envahisseur prussien en 1870.) ; Principales activités (centre commercial traditionnel assez actif, la ville a connu depuis la Libération un développement industriel important. [...]) ; Situation politique (municipalité SFIO-Radicaux-PSU.) ; Grands hommes (Jean Bataud d'Orléans (1403-1468), comte de Dunois, compagnon de Jeanne d'Arc et libérateur de la France.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 17 août 1944 par l'avancée des troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 22 janvier 1952, pour une réunion RPF.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la création d'un collège technique. Réponse, en regard, de l'administration : le terrain nécessaire a été acquis par la commune mais la construction n'a pu encore être inscrite au programme du ministère de l'Education nationale. [...])

### - Brou

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (3 185 habitants en 1962<sup>1023</sup>.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (fondée au V<sup>ème</sup>s. autour d'un monastère, la cité fait ensuite partie du domaine

---

<sup>1022</sup> 13 226 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1023</sup> 3 447 habitants en 2013. (Insee)



de Clovis. Elle souffre au XVI<sup>ème</sup>s. des guerres de Religion.) ; Principales activités (depuis le Moyen-âge, la source essentielle de l'activité de la ville est son marché hebdomadaire, dont l'importante fréquentation s'explique par la position géographique de la ville, à la limite de la Beauce et du Perche. [...] Des usines se sont installées depuis quelques années.) ; Situation politique (municipalité Radicaux-SFIO-MRP.) ; Grands hommes (Gaucher de Chatillon, tué en 1250 au cours de la Septième Croisade, à la bataille de Mansourah, en défendant Saint-Louis.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 12 août 1944 par des éléments de la Résistance épaulés par les troupes américaines.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.)

- Dreux

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (16 818 habitants en 1954, 23 494 en 1962<sup>1024</sup>. L'augmentation rapide de la population place la cité au premier rang de la région Centre, avant Blois. Depuis 1962, 1 804 logements ont apporté une population nouvelle, essentiellement jeune.) ; Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, fortifiée au Moyen-âge, Dreux entre dans le domaine royal sous Robert-le-Pieux.) ; Principales activités (la ville compte de nombreuses industries, anciennes ou de création récente. 2 300 emplois ont été créés de 1954 à 1962 selon l'Insee. [...] Dreux est également au cœur d'une région agricole.) ; Situation politique (municipalité MRP-UNR.) ; Grands hommes (Antoine Godeau (1605-1672), poète et historien ecclésiastique, évêque de Grasse.) ; Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.) ; Libération de la ville (libérée le 16 août 1944 par les troupes américaines de Patton.) ; Dernier passage du général de Gaulle (première visite.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent la construction d'un nouveau lycée technique de filles pour remplacer l'ancien, vétuste et mal équipé. Et un nouvel hôpital, mieux adapté aux besoins d'une population toujours accrue. Réponse, en

---

<sup>1024</sup> 160 000 habitants en 2013. (Insee)



regard, de l'administration : les décisions de principe sont prises et ces constructions doivent intervenir dans un délai relativement proche<sup>1025</sup>. [...])

- Nogent-le-Roi

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (1 800 habitants en 1962<sup>1026</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité seigneuriale au Moyen-Âge, la ville devient royale à partir du XIII<sup>ème</sup>s.); Principales activités (la ville connaît essentiellement une activité industrielle avec des usines de taille moyenne ou petite. [...]); Situation politique (municipalité UNR.); Grands hommes (Charles Loyseau (1564-1627), avocat.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le 15 août 1944 par les troupes américaines et les FFL.); Dernier passage du général de Gaulle (première visite.); Doléances de la population de la ville (les habitants regrettent que le projet de piscine, approuvé en 1962, ne soit pas encore réalisé. Réponse, en regard, de l'administration : il semble que la piscine pourra être réalisée en 1966. [...])

- Chartres

La note présente - et résume - les principales informations concernant la ville.

Démographie (33 310 habitants en 1962<sup>1027</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (la cité médiévale reconstruit sa cathédrale en 1220, après un incendie survenu en 1194. Henri IV y sera sacré roi en 1594. [...]); Principales activités (en 1950, Chartres était surtout la ville-marché d'un département se classant parmi les plus gros producteurs agricoles et un lieu de pèlerinage. Restée fidèle à sa vocation touristique et agricole, elle en outre acquis, en quinze ans, une véritable fonction industrielle. [...]); Situation politique (municipalité MRP-CNI.); Grands hommes (Brissot (1754-1793), journaliste et conventionnel.); Personnalités (liste nominative des personnalités politiques et notabilités locales.); Libération de la ville (libérée le

---

<sup>1025</sup> Le nouvel hôpital de Dreux sera bâti en 1969. (CH Victor Jousselin, 24/11/2016)

<sup>1026</sup> 4 125 habitants en 2013. (Insee)

<sup>1027</sup> 38 840 habitants en 2013. (Insee)



19 août 1944 par les troupes américaines épaulés par des éléments FFI-FTP.) ; Dernier passage du général de Gaulle (le 23 août 1944, pour une revue militaire des FFI et une allocution publique.) ; Doléances de la population de la ville (les habitants souhaitent l'amélioration du ramassage des ordures et la construction d'une usine de traitement des déchets. Réponse, en regard, de l'administration : la création préalable d'un syndicat groupant toutes les communes de l'agglomération paraît nécessaire<sup>1028</sup>. [...])

### - 2.7.2 : « Notices individuelles ».

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) du préfet d'Eure-et-Loir, du Secrétaire général de la préfecture, du chef de Cabinet du préfet, des sous-préfets de Dreux, de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou, des trois députés et des deux sénateurs du département, des maires de Nogent-le-Rotrou, Brou, Châteaudun, Dreux et Chartres ainsi que de trois membres locaux du Conseil Economique et Social.

### - 2.7.3 : « Divers »

Le sous-dossier contient deux exemplaires dactylographiés des brefs discours de bienvenue prononcés par les maires de Charpont<sup>1029</sup> et de Beaumont-les-Autels<sup>1030</sup> le samedi 19 juin 1965.

A Charpont, le maire relève que « c'est la première fois que notre petite commune rurale a le grand honneur d'accueillir un président de la République. Et elle en est d'autant plus heureuse et fière qu'elle reçoit en votre personne non seulement le chef de l'Etat mais aussi l'homme du 18 juin 1940, l'homme qui a été le

---

<sup>1028</sup> L'usine d'incinération des ordures ménagères de la Communauté d'agglomération de Chartres-Métropole est créée en 1999, à Mainvilliers, une commune limitrophe, telle que prévue par le Plan Départemental d'Élimination des Déchets. Sa capacité de traitement est de 11 000 tonnes de déchets par an. (Chartres-Métropole, 24/11/2016.)

<sup>1029</sup> 206 habitants en 1962, 539 en 2013. (Insee)

<sup>1030</sup> 604 habitants en 1962, 435 en 2013. (Insee)



Normandie Université

libérateur du pays et auquel la France qu'il incarne et qu'il a sauvée doit une éternelle reconnaissance. Vive la République ! Vive la France ! »

A Beaumont-les-Autels, le maire adresse au président de la République ces quelques mots :

« Nous sommes tous ici très sensibles au grand honneur que vous nous faites en vous arrêtant parmi nous et je puis vous assurer que le souvenir de votre visite restera gravé dans toutes les mémoires. Vive la République ! Vive la France ! »

Enfin, le plan de table du dîner officiel donné le même jour à la préfecture de Chartres est joint au sous-dossier. Parmi les 36 hôtes conviés, le préfet et le Secrétaire général de la préfecture, les parlementaires du département, le recteur d'académie, le président de la Chambre de Commerce, le maire de la ville, le président de la Chambre des Métiers, ainsi que les ministres qui accompagnent le général de Gaulle lors de cette étape du voyage, en l'occurrence Maurice Couve de Murville<sup>1031</sup> et Alain Peyrefitte<sup>1032</sup>.

## - 2.8 « Documentation militaire ».

Le sous-dossier contient des informations pratiques sur l'organisation territoriale des autorités militaires dans les départements visités. Il contient la liste nominative des officiers supérieurs exerçant un commandement, la localisation des garnisons, le rappel de leurs missions ainsi qu'une brève présentation technique des différentes écoles militaires de la région : École Supérieure Technique du Génie de Versailles, École Supérieure Technique des Transmissions de Pontoise, École Supérieure et d'Application du Matériel de Fontainebleau et École des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun.

## - 2.9 : « Divers ».

Le sous-dossier contient deux notes de l'officier d'ordonnance du général de

---

<sup>1031</sup> Alors ministre des Affaires étrangères.

<sup>1032</sup> Alors ministre de l'Information.



Normandie Université

Gaule, le commandant Lurin<sup>1033</sup>, en date du 21 juin 1965.

Elles dressent, pour la première, la liste des cadeaux remis aux préfets des départements visités (petits et grands coffrets), et, pour la seconde, la liste des différentes gratifications versées au nom du président de la République aux personnels de la SNCF et des préfetures. Mention est faite d'un don personnel du Général fait à la cathédrale de Chartres. Le montant total s'élève à 3 900 francs<sup>1034</sup>.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 95 consacré au voyage en Île-de-France et Centre de juin 1965 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>1033</sup> Albert Lurin, officier d'ordonnance du Général du 14 janvier 1962 au 29 juin 1967.

<sup>1034</sup> 5 130 euros valeur 2015. (Insee)





Normandie Université

**24 - Voyage des 23-26 Avril 1966 :  
Nord, Pas-de-Calais.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 808
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle cartons AC 96 et 97 Page 810



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

### - 23-26 avril 1966, voyage présidentiel dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Le 23 avril, le président de la République se rend à Lille par avion ; il y prononce un discours et inaugure la Foire internationale.

Le 24, il assiste à la messe dominicale en l'église Saint-André. Il préside une cérémonie au Mémorial de la Noble-Tour, à l'occasion de la Journée nationale des déportés.



Inauguration de la foire de Lille le 23 avril 1966. (Doc. INA)

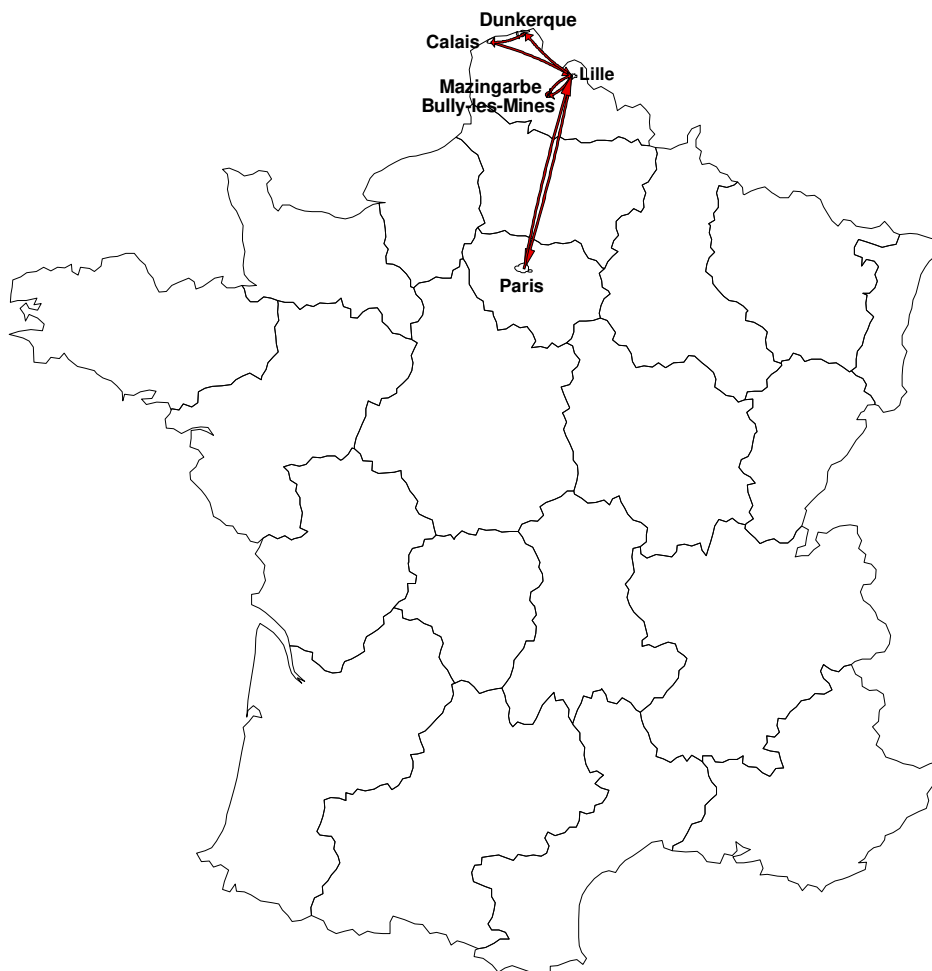
Le 25 avril, le chef de l'Etat se rend à Dunkerque en hélicoptère, où il visite le port autonome et les installations industrielles d'Usinor, puis à Calais, toujours en hélicoptère, où son beau-frère, le député-maire, Jacques Vendroux, lui présente au stade municipal les personnalités calaisiennes. Il regagne Lille en hélicoptère.

Le 26, le président de la République se rend à Bully-les-Mines en hélicoptère, puis à Mazingarbe par la route. Il est accueilli par le président du conseil d'administration des Houillères nationales du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Il visite en sa compagnie les installations de l'usine chimique, puis regagne Lille en hélicoptère où il assiste, avec le Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement, à une séance extraordinaire de la Commission de Développement



Normandie Université

Économique Régional. Le Général de Gaulle rentre enfin en train pour Paris.



Source cartographique : Artique

**Voyage dans le Nord et le Pas-de-Calais des 23-26 avril 1966.**



Normandie Université

## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, cartons AC 96 et AC 97.**

Les cartons AC 96 et AC 97 conservés à la Fondation Charles de Gaulle et consacrés à ce vingt-quatrième voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

### **A - Carton AC 96.**

- **2.1 : « Allocutions ».**
  - **2.1.1 : « Allocution Lille ».**
  - **2.1.2 : « Allocutions Pas-de-Calais ».**
- **2.2 : « Emploi du temps du général de Gaulle. Liste des audiences et journées du 23, 24, 25 et 26 avril 1966 ».**
  - **2.2.1 : « Samedi 23 avril 1966 ».**
  - **2.2.2 : « Dimanche 24 avril 1966 ».**
  - **2.2.3 : « Lundi 25 avril 1966 ».**
  - **2.2.3 : « Mardi 26 avril 1966 ».**

### **B - Carton AC 97.**

- **2.3 : « Organisation du voyage ».**
  - **2.3.1 : « Programme du voyage ».**
  - **2.3.2 : « Dépenses effectués ».**
  - **2.3.3 : « Divers ».**
  - **2.3.4 : « Liste des cadeaux reçus ».**
  - **2.3.5 : « Plans ».**
- **2.4 : « CODER : la Commission de Développement Économique Régional ».**



- 2.4.1 : « Note sur la séance extraordinaire de la Coder<sup>1035</sup> ».
- 2.4.2 : « Composition de la Commission de Développement Économique Régional et activités de la Commission ».
- 2.4.3 : « Avis émis par la Commission au cours de sa dernière session ».
- 2.4.4 : « Conversion du Bassin minier ».
- 2.4.5 : « Problèmes de l'emploi dans la région du Nord-Pas-de-Calais ».
- 2.4.6 : « Problèmes du logement dans la région du Nord-Pas-de-Calais ».
- 2.4.7 : « Les infrastructures d'équipement dans la région du Nord-Pas-de-Calais ».
- 2.5 : « Caractères généraux des départements du Nord et du Pas-de-Calais ».
- 2.6 : « Documentation sur le département du Nord ».
  - 2.6.1 : « Représentation parlementaire, préfet, conseil général et personnalités du département ».
  - 2.6.2 : « Situation politique ».
  - 2.6.3 : « Foire internationale de Lille ».
  - 2.6.4 : « Aménagement de la métropole du Nord. Lille-Roubaix-Tourcoing ».
- 2.7 : « Documentation sur le département du Pas de Calais ».
  - 2.7.1 : « Représentation parlementaire, préfet, conseil général et personnalités du département ».
  - 2.7.2 : « Port de Dunkerque. Dunkerque-Usinor ».
  - 2.7.3 : « Calais ».
  - 2.7.4 : « Voies navigables ».
  - 2.7.5 : « Usines chimiques de Mazingarbe ».
  - 2.7.6 : « L'ouest du Bassin minier du Pas-de-Calais ».
- 2.8 : « Ouvrage sur la ville de Faches-Thumesnil ».

---

<sup>1035</sup> La séance se tient en présence du chef de l'Etat le 26 avril 1966, au dernier jour du voyage officiel.



Normandie Université

**A - Carton AC 96.**

**- 2.1 : « Allocutions ».**

**- 2.1.1 : « Allocution Lille ».**

Le sous-dossier contient les feuillets dactylographiés de l'allocution du président de la République prononcée à l'occasion de l'inauguration de la Foire internationale de Lille le samedi 23 avril 1966<sup>1036</sup> :

« En inaugurant la Foire internationale de Lille, j'ai l'honneur et le plaisir de célébrer une réussite. Une réussite, par la démonstration éclatante qui est faite ici de la quantité, de la qualité et de la variété d'une production régionale. [...] Une réussite, enfin, pour cette raison qu'on y discerne la volonté de l'ensemble formé par le Nord et le Pas-de-Calais d'être, demain autant que jamais, un modèle et un pilote pour l'économie de la France.

Dans cette région, cependant, que de choses sont en train de changer et, par là même, deviennent difficiles ! Mais, comme, précisément, nous voulons qu'elle s'adapte à ces changements et qu'elle triomphe de ces difficultés, nous les regardons en face. Hier, c'étaient essentiellement les charbonnages, le textile, la culture, qui absorbaient les efforts dans les deux départements. Or, s'il est vrai que, longtemps encore, on brûlera du charbon, qu'on en fera la matière première de diverses fabrications, que ceux qui travaillent dans les fosses ne cesseront pas d'être utiles, méritants et considérés, le fait est que la concurrence des autres sources de l'énergie, ainsi que les complications croissantes d'exploitation de certaines mines conduisent inévitablement à limiter l'extraction. Si l'on demande toujours et partout plus de tissus de laine, de coton, de lin, de dentelle, de soie, de fibres synthétiques, ce sont les machines au lieu des mains des hommes et des femmes qui, de plus en plus, ont la

---

<sup>1036</sup> Il faut noter que le sous-dossier contient également une première « mouture », un premier « projet d'allocution » rédigé par Gilbert Pérol, le chef des services de Presse de l'Élysée de 1962 à 1967, finalement assez éloigné du discours effectivement prononcé par le chef de l'État, qui n'en retient que deux idées principales : le Nord « exemple de réussite » et l'exigence de « modernisation » de l'économie.



Normandie Université

tache de filer, de tisser, de peigner, de teindre. Si l'agriculture progresse quant à ses structures, son outillage, son rendement, ses marchés, il se trouve qu'à mesure elle a besoin de moins de bras.

Bref, les activités traditionnelles ne suffisent plus à une population aussi nombreuse, aussi jeune, aussi laborieuse, que celle du Nord et du Pas-de-Calais. Il s'agit donc de faire en sorte que les emplois qui lui sont offerts se multiplient et se diversifient. D'autres industries, des débouchés nouveaux, l'engagement d'éléments nombreux dans des branches qui, naguère, n'attiraient pas ici beaucoup de monde, comme le secteur tertiaire, le service public, les entreprises nationalisées, l'enseignement, les armées, voilà donc ce qui est nécessaire à l'équilibre, à la prospérité et à la sécurité de cette région de premier ordre.

Le vaste aménagement matériel et humain qu'exige une pareille transformation est heureusement commencé. Mais il reste tant à faire ! Pour que s'implantent des usines nouvelles, notamment métallurgiques, chimiques, électroniques, il faut des zones industrielles bien placées et bien équipées. Sans doute en a-t-il été créé déjà, et d'importantes, mais beaucoup d'autres sont requises. [...] Pour qu'entrent, sortent, circulent, rapidement et à bon compte, les matières premières, les produits et les gens, un réseau de communications à grand rendement est indispensable. L'extension du port de Dunkerque, l'ouverture du canal du Nord, les travaux en cours pour porter au gabarit rhénan la grande voie navigable entre Dunkerque et Denain, l'achèvement prochain de l'autoroute de Paris à Lille, voilà de bonnes choses de faites ou qui vont l'être. Mais que d'autres sont à réaliser à mesure que se succéderont nos plans et que grandiront nos moyens ! Ainsi des grands canaux projetés vers la Belgique depuis Lille et depuis Valenciennes. Ainsi des autoroutes, ainsi du tunnel sous la Manche, qui va créer un jour entre l'Angleterre et la France des possibilités de trafic incalculable. [...] Outre ces communications, des transmissions adéquates à un grand essor industriel et commercial doivent être installées ici. Le V<sup>ème</sup> Plan comporte donc le développement considérable d'un réseau téléphonique qui est encore très insuffisant. [...] Mais ce sont les hommes, et non seulement les choses, qui ont à s'adapter aux conditions de notre époque. Or, celle-ci, contrainst les entreprises aux mutations, aux concentrations, à la productivité, et, du coup, exige du personnel une





plus grande valeur générale et technique et une croissante mobilité. C'est dire à quel point le progrès économique et, par conséquent, social, est lié désormais à celui de l'enseignement. C'est dire, aussi, quelle importance revêtent la formation et la reconversion professionnelles des travailleurs. [...]

De même que la nation française s'est formée par un long effort à partir des populations très variées de ses provinces, ainsi, dans les temps modernes, notre puissance économique dépend-elle de la mise en valeur de toutes nos régions. Pour chacune et, notamment pour celle-ci, il doit y être procédé suivant son caractère propre et ses capacités à elle, mais de telle sorte que l'ensemble national soit cohérent et équilibré. Comme toujours, c'est en conjuguant de multiples diversités que l'on réalise l'unité. Comme toujours, c'est l'Etat qui est en charge de celle de la France ».

Le sous dossier contient également une copie de l'allocution de bienvenue du président de la Foire de Lille, ainsi que celle du discours du président de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, prononcés à cette même occasion :

« L'amorce d'une politique régionale d'aménagement d'espaces verts, destinés à rendre cette région non seulement compétitive, mais aussi accueillante, est pour nous un objet de satisfaction. [...] Notre dynamisme démographique constitue une puissante incitation à la diversification de nos secteurs d'activité par l'implantation d'industries nouvelles. Notre situation de plaque tournante européenne, à équidistance des trois foyers humains et économiques les plus importants d'Europe : Paris, Londres et la Ruhr, constitue également un atout. [...]

Permettez-moi, Monsieur le président, de vous exprimer trois préoccupations qui nous tiennent à cœur :

- La première est de voir se réaliser dans un très proche avenir le tunnel sous la Manche, qui achèvera de valoriser notre position de carrefour au sein de l'Europe de l'ouest<sup>1037</sup>.

- La seconde est de pouvoir disposer rapidement d'autoroutes et de routes

---

<sup>1037</sup> L'inauguration du Tunnel sous la Manche par la reine Elizabeth II et le président François Mitterrand a lieu le 6 mai 1994.



modernisées.

- La dernière est d'accueillir de nouvelles industries créatrices d'emplois à haute qualifications et propres à favoriser un large développement du secteur tertiaire [...] ».

**- 2.1.2 : « Allocutions Pas-de-Calais ».**

Le sous dossier contient la copie dactylographiée du discours de bienvenue prononcé par le président de la Chambre régionale de Commerce du Pas-de-Calais à l'occasion de la visite du port de Dunkerque le 25 avril 1966. Celui-ci revient sur les retards - partiellement comblés - pris dans l'aménagement du port :

« Talonné par la concurrence de nos voisins qui bénéficient des aides financières généreuses que leur accordent les Etats, nous avons encore à Dunkerque à supporter un retard important dans les équipements et un coût supérieur pour les navires. Ce souci de compétitivité qui est le vôtre, mon Général, et celui de vos gouvernements, a une résonance toute particulière à Dunkerque où l'entrée dans le Marché Commun ne paraît pouvoir se faire qu'à pas très mesurés, et où, tant que ces handicaps continueront de fausser la concurrence, les Dunkerquois seront Français avant d'être Européens. Nous avons, à la Chambre de Commerce, saisi votre gouvernement de cette situation. Celui-ci s'en est préoccupé et s'est efforcé d'y trouver des remèdes, sur le plan des travaux par des programmes importants bien sûr, et sur le plan financier, par ce port autonome qui vient de naître [...] ».

Le sous-dossier contient également le discours de bienvenue du président des Charbonnages de France, à l'occasion de la visite du président de la République à l'usine chimique de Mazingarbe le 26 avril 1966 :

« Les Houillères nationales, qui, dans quelques jours, atteindront leur vingtième année<sup>1038</sup> après avoir extrait plus d'un milliard de tonnes de charbon, connaissent des heures difficiles. [...] Notre gisement, à l'exploitation malaisée,

---

<sup>1038</sup> Issu de la nationalisation de compagnies minières privées en avril 1946, l'établissement public à caractère industriel et commercial des Charbonnages de France a été dissous par le décret du 21 décembre 2007.



Normandie Université

s'épuise et, malgré les progrès d'une mécanisation ayant entraîné une amélioration sensible des rendements, nous avons peine à concurrencer efficacement dans un marché ouvert les énergies nouvelles. Dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais en particulier se posent de très graves problèmes touchant aussi bien à la production et à l'écoulement du charbon qu'à l'avenir même des régions qui vivent de la mine. [...] Le groupe Charbonnages de France désire donc pouvoir étendre le champ de ses activités dans les domaines de la chimie, qui débouche plus que jamais sur des applications immenses et variées. Si, comme nous le souhaitons, on nous permet d'y donner notre mesure, alors nous serons bientôt à l'image de ces grands groupes industriels intégrés et diversifiés qui sont une des caractéristiques de notre époque [...] ».

**- 2.2 : « Emploi du temps du général de Gaulle. Liste des audiences et journées du 23, 24, 25 et 26 avril 1966 ».**

**- 2.2.1 : « Samedi 23 avril 1966 ».**

Le sous-dossier contient les notices biographiques des personnalités reçus par le président de la République le 23 avril : le préfet du Nord, le préfet du Pas-de-Calais, les sous-préfets du Nord et du Pas-de-Calais, le président de la FDSEA du Nord, le président de la Fédération française des coopératives de céréales, le président de la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais, le président de la Chambre d'agriculture du Nord, le maire de Valenciennes, le président de l'Union de la métallurgie du Nord et du Pas-de-Calais, le président de la fédération nationale des armateurs à la pêche industrielle, également président du Comité des pêches de Boulogne, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer, du Secrétaire CFDT des officiers de pêche du port de Boulogne-sur-Mer et du directeur de la Coopérative maritime d'Étaples.

Deux brefs rapports sur la situation de l'agriculture dans le Nord et le Pas-de-Calais et sur l'industrie de la pêche accompagnent ces notices biographiques.

Le rapport sur le secteur agricole indique que l'agriculture de ces deux



départements rencontre des difficultés liées à une urbanisation extrêmement rapide :

« Cette urbanisation va être particulièrement intensive au nord d'une ligne Calais-Arras-Valenciennes. Elle va poser, dans l'immédiat, des problèmes d'expropriation. [...] L'extension des villes et la création de plusieurs zones industrielles va aboutir à des expropriations d'environ 1 500 ha. par an, à quoi vont s'ajouter des emprises très importantes pour la construction individuelle. Le secteur agricole ne s'oppose pas à ces transformations nécessaires à l'activité et au logement d'une population plus abondante. Mais il demande que des justes et préalables indemnités soient versées en cas d'expropriation et que la formation accélérée de ceux qui devront quitter l'agriculture soit développée. [...] Par ailleurs, la conserverie alimentaire et l'élaboration des produits de la viande doivent être particulièrement recherchées et aidées. L'agriculture de la région du Nord-Pas-de-Calais, ne demande qu'à coopérer à l'effort d'une région qui va subir des mutations importantes eu qui veut garder sa place dans la nation ».

Le rapport sur l'industrie de la pêche indique que Boulogne-sur-Mer occupe la place de premier port de pêche français, avec une production de 142 500 tonnes en 1965<sup>1039</sup> sur un total de 423 282 tonnes représentant la totalité de la pêche française<sup>1040</sup>. Et précise :

« En 1964, si les importations françaises de poisson se sont élevées à 27 % du tonnage produit par la France, les exportations n'ont représenté que 4,3 % de la production. Cette situation résulte de l'évolution même de la politique du commerce extérieur français. Jusqu'en 1958, les protections contingentaires et tarifaires, dont bénéficiait la pêche française, rendaient les importations difficiles et donc peu importantes. Mais la libération progressive des échanges internationaux, la mise en vigueur du Traité de Rome<sup>1041</sup>, ont entraîné un désarmement douanier et contingentaire vis-à-vis des membres de la Communauté Économique Européenne et, dans une moindre mesure, vis-à-vis des pays tiers. Avec l'évolution prévisible,

---

<sup>1039</sup> C'est toujours le cas en 2015, mais avec une production bien moindre : 35 850 tonnes débarquées cette même année. (*La Voix du Nord*, 23 janvier 2016)

<sup>1040</sup> 484 000 tonnes en 2010, 533 000 tonnes en 2013. (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, janvier 2017)

<sup>1041</sup> Le Traité instituant la Communauté Économique Européenne a été signé le 25 mars 1957 à Rome entre six pays : RFA, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.



notamment avec les décisions à l'égard des pays tiers, qui seront adoptées par le GATT au cours du Kennedy Round <sup>1042</sup>, on s'achemine vers une libération irréversible dont la pêche française devra subir et subit déjà les conséquences. Chez nos partenaires - Allemagne, Italie, Belgique - les politiques des gouvernements dans le domaine de la pêche ont pris cette situation en considération et en ont tiré les conséquences : la mise en place de systèmes généralisés d'aide étatiques. [...] Ces aides sont tout aussi nécessaires à la pêche française, car c'est l'égalisation des charges ou des aides qui peut permettre aux pêcheurs français de se mesurer à armes égales avec leurs concurrents. N'est-il pas préférable, pour la nation, de consentir à la pêche industrielle une aide temporaire plutôt que d'acheter à l'importation des produits consommables sans création d'activités productrices et donc au détriment de l'économie française tout entière ? La mise en place d'une vraie politique des pêches est une nécessité nationale ».

Une note dactylographiée émanant du Cabinet de la présidence de la République, en date du 22 avril 1966, dresse la liste des audiences et leurs horaires précis. Le service du protocole, enfin, règle dans une note les détails (horaires, tenue, placement) pour les dîners officiels prévus lors du voyage.

#### - 2.2.2 : « Dimanche 24 avril 1966 ».

De même, le sous-dossier contient les notices biographiques des personnalités reçus par le président de la République le 24 avril : le ministre belge des Travaux publics, des présidents des Chambres de commerce et d'industrie de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières, du PDG du quotidien régional *La Voix du Nord*, du Secrétaire général de l'Union départementale CFDT du Nord, du président du Centre des Jeunes Agriculteurs du Pas-de-Calais, du président du Centre des Jeunes Agriculteurs du Nord, du Secrétaire général de l'Union régionale de la CGC et du président du Comité interprofessionnel Social et Économique.

De même sont jointes les notices biographiques des invités au dîner officiel

---

<sup>1042</sup> 1964-1967.



Normandie Université

offert par le Général et Mme de Gaulle le soir même à la préfecture du Nord : le député du Pas-de-Calais, le député du Nord, le maire de Béthune, le maire de Dunkerque, le président du Comité d'expansion de Calais, le président du conseil régional de l'Ordre des Médecins, le préfet de la région Nord, avec leurs épouses. Un plan de table est joint aux notices.

**- 2.2.3 : « Lundi 25 avril 1966 ».**

De même, le sous-dossier contient les notices biographiques des personnalités reçus par le président de la République le 25 avril : le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, les représentants de l'Union départementale CGT du Nord, le président du conseil d'administration des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, les représentants de l'Union départementale CFDT, les représentants de l'Union départementale CFTC, le président de la Caisse de Secours Minière de Bruay, le recteur de l'université de Lille, le cardinal-évêque de Lille, le député-maire de Calais - son beau-frère Jacques Vendroux -, le maire de Saint-Omer, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Omer, le président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Béthune, le président de la Chambre de Commerce et d'industrie d'Arras,

Est également jointe la liste des 21 invités au dîner officiel offert par le chef de l'Etat. et Mme de Gaulle le soir même à la préfecture du Nord, ainsi que celle des 90 convives invités au déjeuner offert le lendemain 26 avril par le Général à la préfecture du Nord.

Enfin, une lettre du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Omer, adressée au président de la République en date du 18 avril 1966, et reçue par le Service courrier de l'Elysée le 20 avril, dresse un « tableau des difficultés rencontrées et des dispositions suggérées » :

« Les terres agricoles sont extrêmement morcelées, un morcellement dû à l'absence d'une politique de remembrement. La Chambre de commerce de Saint-Omer propose de rendre celui-ci obligatoire. [...] Par ailleurs, le réseau téléphonique est nettement insuffisant. Le centre téléphonique de Saint-Omer, en particulier, n'est



pas équipé en automatique. Résultat : il est souvent plus rapide de joindre un point du département par voiture que par téléphone. La Chambre de commerce propose d'achever l'automatisation du centre en priorité. [...] Enfin, la Chambre de commerce demande la construction d'un nouveau tronçon d'autoroute, Calais-Noyelles-Godault, en jonction avec l'autoroute Paris-Lille, financé par le budget de l'Etat ».

### - 2.2.3 : « Mardi 26 avril 1966 ».

Le sous-dossier contient les notices biographiques des personnalités reçus par le président de la République le 26 avril : le président de l'Association industrielle du bassin de la Sambre, le président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Avesnes, le président de l'Association des industriels du bassin de la Sambre, le président du Comité d'aménagement du bassin de la Sambre et le représentant CFDT au sein de ce Comité.

Une courte note présente en outre ce bassin de la Sambre, vallée industrielle suivant le cours de cette rivière canalisée traversant l'arrondissement d'Avesnes :

« Le bassin groupe 21 communes en croissance démographique - en raison des migrations des ruraux de l'Avesnois et du Cambrésis - et dont la moitié des actifs travaillent dans la métallurgie. [...] Le bassin offre le visage d'une région de mono-industrie, d'aspect ancien malgré ses modernisations. La prospérité a laissé place depuis 1959 à une stagnation des investissements. Licenciements et fermetures témoignent d'une grande sensibilité à la conjoncture, la métallurgie lourde étant très liée aux commandes de l'Etat et des gros secteurs industriels. [...] Le bassin de la Sambre résume la plupart des problèmes économiques de la région du Nord ».

Une seconde note présente les principales caractéristiques de l'usine chimique de Mazingarbe<sup>1043</sup> :

« L'usine produit - depuis 1922 - de l'ammoniac synthétique à partir des produits du charbon. Ce qui lui permet de s'orienter ensuite vers la production

---

<sup>1043</sup> Visitée par le chef de l'Etat ce 26 avril 1966, au dernier jour de son voyage.



d'engrais modernes, mettant à la disposition de l'agriculture les trois matières fertilisantes essentielles, l'azote, le phosphore et la potasse. [...] L'usine fournit du travail à plus de 1200 ouvriers, techniciens et ingénieurs<sup>1044</sup> [...] ».

Une lettre de l'État-Major particulier de l'Élysée, en date du 19 avril 1966, et adressée au préfet du Pas-de-Calais, informe ensuite ce dernier que le président de la République remettra la Croix de la Légion d'honneur à un mineur de fond, ancien résistant, à l'occasion de sa visite à l'usine de Mazingarbe le 26 avril.

Des notes dactylographiées du Service du protocole de l'Élysée règle les détails (liste des 88 invités, horaires, tenue) du déjeuner officiel offert par le président de la République à la préfecture de Lille le 26 avril.

Enfin, des listes dactylographiées présentent succinctement les responsables locaux des organisations de jeunesse, les pupilles de la nation, les dirigeants de la presse régionale, les parlementaires, les élus locaux, les maires des principales villes, les conseillers généraux, les Compagnons de la Libération de la région, les autorités religieuses, le corps consulaire local, les membres de la Commission de Développement Économique Régional, les présidents des Chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles d'artisans, les représentants des syndicats ouvriers, les personnalités du monde économique, les personnalités du monde agricole, les présidents des différents Ordres professionnels, les principaux membres du monde universitaire et scolaire, les principaux membres du monde judiciaire et des services administratifs de l'État.

Ainsi se clôt le premier carton d'archives consacré au voyage officiel dans le Nord et le Pas-de-Calais d'avril 1966 conservé à la Fondation Charles de Gaulle.

---

<sup>1044</sup> Rachetée aux Charbonnages de France par le groupe français Total, celui-ci cède en 2010 l'usine de Mazingarbe au groupe espagnol Maxam, qui reprend 70 salariés sur les 240 qui y travaillaient encore à cette date. (*Les Echos*, 12/01/2010.)





**B - Carton AC 97.**

**- 2.3 : « Organisation du voyage ».**

**- 2.3.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général dans le Nord d'avril 1966, sous la forme d'un grand format broché, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des journées.

En annexes sont précisées la composition des cortèges automobiles officiels, la liste nominative des occupants des voitures du cortège, la liste des passagers des avions (trajet Paris-Lille) et hélicoptères officiels (déplacements sur les trajets Lille-Dunkerque-Calais-Lille et Lille-Bully-les-Mines-Lille), ainsi que les horaires prévus et la liste nominative des passagers pour le retour par chemin de fer à Paris. Les listes nominatives des nombreux invités aux différents déjeuners et dîners officiels sont également dressées : dîners des 24 et 25, déjeuner du 26 avril, à la préfecture du Nord.

Un minutage extrêmement précis des différents parcours routiers est joint aux annexes, ainsi qu'une note de service signée par le Gouverneur militaire de Paris en date du 15 avril et réglant les détails des honneurs militaires rendu au chef de l'Etat lors de son départ le 23 avril de l'aéroport d'Orly, avec deux compagnies du Régiment de Marche du Tchad, la Musique Principale des Troupes de Marine et une compagnie de l'Armée de l'Air.

**- 2.3.2 : « Dépenses effectués ».**

Le sous-dossier contient une note dactylographiée en date du 26 avril 1966 signée par le capitaine de Frégate Flohic<sup>1045</sup>.

Elle récapitule les dépenses effectuées lors du voyage officiel : une boîte à

---

<sup>1045</sup> François Flohic (1920-), Aide de camp du Général de 1959 à 1963, puis de 1965 à 1969.



cigarettes en argent pour le préfet du Nord, une timbale Puyforcat en argent pour son épouse, une coupe de porcelaine de Sèvres pour leur fille. Et divers gratifications accordées au personnel de la SNCF et de la préfecture, ou encore à l'église Saint-André de Lille<sup>1046</sup>, pour un montant total de 3 960 francs<sup>1047</sup>.

**- 2.3.3 : « Divers ».**

Le sous dossier contient une lettre manuscrite du président de la Foire de Lille, en date du 24 avril, demandant à François Flohic de bien vouloir faire dédicacer par le chef de l'Etat portrait et menus « que je conserverai en souvenir », et un télégramme adressé par le Général et Mme de Gaulle à la famille d'un médecin de Colombey-les-Deux-Eglises décédé au moment du voyage officiel.

**- 2.3.4 : « Liste des cadeaux reçus ».**

Le sous-dossier contient une copie d'note dactylographiée émanant du Service de Sécurité de l'Élysée. Elle dresse la liste des cadeaux reçus par le président de la République et son épouse et leurs auteurs :

De la part de l'association professionnel des métiers du textile, 2 couvertures pure laine, 1 carpeite pure laine, 1 nappe avec serviettes et 2 coupons de tissu pour dame.

De la part du Consul d'Espagne (pavillon espagnol, Foire de Lille) : une épée du XIII<sup>ème</sup>s. Sur plateau de bois.

De la part du Consul de Tchécoslovaquie : un vase en cristal de Bohème.

De la part du consul des Pays-Bas à Lille : une tente de camping et son nécessaire dans un sac de toile, une grande boîte en bois contenant 5 paquets de cigarettes et divers cigares.

De la part d'un artisan-confiseur : une boîte de chocolat.

De la part du président de la Foire internationale de Lille : un grand coq

---

<sup>1046</sup> Le Général y fut baptisé le 22 novembre 1890.

<sup>1047</sup> Soit la somme de 5 072 euros valeur 2015. (Insee)



Normandie Université

porte-fleurs en métal argenté.

De la part du fils du préfet du Nord : un paquet de la maison Meert de Lille.

De la part des autorités religieuses ; un duplicata de l'acte de mariage du Général dans un sous-verre entouré de cuir rouge. [...]

### **- 2.3.5 : « Plans ».**

Le sous-dossier contient une carte des principales voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que les plans de la préfecture du Nord, avec mention des pièces qui accueilleront, pendant le voyage officiel, le bureau du Général et celui des aides de camps : le Grand Salon et le Salon des Maréchaux.

### **- 2.4 : « CODER : la Commission de Développement Économique Régional ».**

#### **- 2.4.1 : « Note sur la séance extraordinaire de la Coder<sup>1048</sup> ».**

La note, en date du 20 avril 1966, émane du Secrétariat Général de la présidence de la République. Elle est signée par Gilbert Pérol<sup>1049</sup>. La réunion de la Commission y est présentée comme « le point central et le couronnement du voyage du général de gaulle dans le Nord ».

La note présente l'ordre du jour de la réunion, qui portera sur la jeunesse (création d'emplois, enseignement, formation professionnelle), les infrastructures de communication et la reconversion du bassin houiller. [...]

#### **- 2.4.2 : « Composition de la Commission de Développement Économique Régional et activités de la Commission ».**

De même, le Secrétariat Général de la présidence de la République, dans sa

---

<sup>1048</sup> Qui se tiendra en présence du chef de l'Etat le 26 avril 1966, au dernier jour du voyage officiel.

<sup>1049</sup> Gilbert Pérol (1926-1995), chef des services de Presse de l'Élysée de 1962 à 1967.



note dactylographiée en date du 21 avril 1966, énumère les 48 membres de la Commission : 12 représentants des collectivités locales désignés par les conseils généraux, 24 représentants des catégories socioprofessionnelles désignés par leurs pairs et 12 personnalités qualifiées désignées par le Premier ministre en fonction de leur compétence dans les domaines économique, social, familial, scientifique ou culturel. [...] Toutes les organisations syndicales, patronales et agricoles sont représentées.

Puis le Secrétariat Général de la présidence revient sur le rôle des CODER :

Ce rôle est défini à l'article 2 du décret du 14 mars 1964 :

« La Commission de développement économique régional est appelée à émettre des avis sur les questions relatives à la mise en œuvre du développement économique et social et de l'aménagement du territoire concernant la circonscription. A cette fin, elle est notamment consultée sur les aspects régionaux du Plan national de développement économique et social, dans le cadre des orientations générales arrêtées par les pouvoirs publics et sur la tranche régional du Plan national de développement économique et sociales concernant la circonscription. Elle est régulièrement tenue au courant de l'exécution du Plan ».

#### **- 2.4.3 : « Avis émis par la Commission au cours de sa dernière session ».**

Dans une note dactylographiée, la Commission elle-même énumère les souhaits émis lors de sa dernière session<sup>1050</sup> : voir effectivement terminés pendant le V<sup>ème</sup> Plan les travaux engagés pour la construction et la modernisation des locaux universitaires ; voir accorder à la région une aide importante en matière d'équipement scolaire du second degré ; voir augmenter les crédits concernant la formation professionnelle pour adulte ; voir s'améliorer l'équipement sanitaire et social dans le cadre du V<sup>ème</sup> Plan, en particulier les moyens alloués aux hôpitaux ; voir progresser le montant des crédits versés pour l'amélioration des télécommunications et des infrastructures de transports, des moyens alloués à la

---

<sup>1050</sup> Les 8 et 9 novembre 1965, pour sa troisième session de travail.



recherche scientifique et aux dotations régionales pour favoriser l'accès au logement.  
[...]

#### **- 2.4.4 : « Conversion du Bassin minier ».**

La note dactylographiée, en date du 21 avril 1966, émane du Secrétariat Général de la présidence de la république. Elle revient sur le problème de la conversion économique du bassin houiller, abordé par la CODER :

« Les Houillères du bassin du Nord ont produit, en 1965, 27,5 millions de tonnes de charbon. Leur effectif total est de 107 000 personnes, dont 67 000 mineurs de fond<sup>1051</sup>. [...] Tout doit être mis en œuvre pour développer l'emploi dans le bassin minier. La diminution de la production pourra alors intervenir. Depuis 1960, la baisse de production est de 2 % par an ; C'est ce rythme qui a été retenu, parce qu'il correspond à la diminution naturelle des effectifs, soit 3 000 mineurs par an. La question primordiale est de créer des emplois. [...] L'existence d'un port en eau profonde à Dunkerque, la construction d'un canal moderne de Dunkerque à Valenciennes et une forte tradition industrielle sont, pour cette région, riches de promesses. L'implantation de nouvelles industries, notamment mécaniques, dépend de la formation professionnelle ».

#### **- 2.4.5 : « Problèmes de l'emploi dans la région du Nord-Pas-de-Calais ».**

Une première note dactylographiée, non datée, émane du Secrétariat Général de la présidence de la République. Elle porte sur le problème de l'enseignement et de la formation professionnelle dans le département du Nord, abordé par la CODER :

« On assiste dans le département à une réduction régulière de la population active, compte tenu des difficultés de l'emploi posé par les Charbonnages et l'industrie textile qui sont les points faibles de la structure économique de la région. Par ailleurs, du fait de l'importance de la population ouvrière, la scolarisation et la

---

<sup>1051</sup> L'exploitation minière s'achève définitivement en décembre 1990. Les Houillères disparaissent administrativement le 1<sup>er</sup> janvier 1993.



Normandie Université

formation professionnelle demeurent insuffisantes. [...] Il est nécessaire d'augmenter le taux de scolarisation de la jeunesse du Nord. Un gros effort doit ainsi être consenti pour la construction de locaux pour l'enseignement secondaire. [...] Pour l'enseignement supérieur, les perspectives sont favorables : nouvelle Faculté des Sciences, nouvelle Faculté des Lettres, reconstruction de l'École nationale des Arts et Métiers de Lille, etc. [...] Concernant la formation professionnelle, un effort important est d'ores et déjà décidé grâce à la mise en place de nouveaux centres de formation professionnelle des adultes. Le nombre de sections de formation professionnelle des adultes ouvertes dans la région est de 142, dont 68 sections de Bâtiment, 63 sections de Métallurgie et 11 sections de métiers divers. A la fin du V<sup>ème</sup> Plan<sup>1052</sup>, on prévoit 206 sections dont 80 pour les métiers du bâtiment, 104 pour le travail des métaux, une section pour les activités tertiaires et 13 sections pour les professions diverses ».

Une seconde note, en date du 25 janvier 1966, émane du Cabinet du préfet de la région du Nord. Elle traite en particulier de l'emploi des jeunes :

« L'arrivée à l'âge adulte d'une jeunesse nombreuse pose à la France tout entière des problèmes nouveaux. [...] Les fils et les filles du Nord n'ont, en général, qu'une formation élémentaire et un mauvais bagage professionnel. [...] Le rajeunissement d'une population nombreuse pose au Nord - et lui posera encore davantage dans l'avenir - un problème délicat : celui qui consiste à éduquer puis à mettre au travail dans des délais très brefs un nombre considérables de jeunes, en accroissement beaucoup plus rapide que les moyens de formations et d'accueil dont dispose la région. Le taux de scolarisation dans le département du Nord est actuellement des plus faibles. En 1962, 43,7 % seulement des jeunes de 15 à 20 ans poursuivaient leurs études dans les différents ordres d'enseignement<sup>1053</sup>. Dès 14 ans, âge d'admission au travail, très nombreux sont les enfants qui quittent l'école pour

---

<sup>1052</sup> 1966-1970.

<sup>1053</sup> 61,1 % en 2011 pour le Nord et le Pas-de-Calais, l'actuelle région des « Hauts-de-France ». Toujours en 2011, la moyenne nationale s'établit à 64,9 % de taux de scolarisation pour les 15-24 ans. (*Atlas de la nouvelle région*, Région Nord-Pas-de-Calais - Région Picardie, Directions régionales « Appui au pilotage des politiques publiques » et « Développement territorial », tome 6, 11/2015)



Normandie Université

l'usine. Cette situation défavorable se traduit par un très faible niveau culturel des jeunes demandeurs d'emploi et par un manque presque total de formation professionnelle. [...] Cette impréparation à la vie active, due à la fois à un manque d'équipement et à la propension d'une population en majeure partie ouvrière à faire travailler ses enfants de bonne heure rend difficile le placement des jeunes gens, et plus encore celui des jeunes filles. [...] L'émigration - solution dernière - risque donc de devenir bientôt comme elle le fut dans d'autres régions dites « déshéritées », un pis aller pour la jeunesse du Nord, condamnée à aller chercher ailleurs les conditions d'une existence devenue incertaine sur place. [...] L'agriculture et les mines devant par la force des choses employer moins de travailleurs, ce sont l'industrie et le secteur tertiaire qui peuvent accueillir les nouveaux venus. L'industrie du Nord devrait connaître, du point de vue de l'emploi, une quasi-stagnation. Fait particulièrement grave dans une région où la population est en majorité ouvrière. [...] La diversification si nécessaire de l'industrie traditionnelle (mines, métallurgie lourde et textile) peut-être facilitée par le développement de la recherche, fondamentale et appliquée, dans les domaines où le Nord possède déjà des atouts : la chimie, l'électronique et l'automatisme, le secteur agricole et alimentaire. Car, si dans l'immédiat l'effet direct sur le niveau de l'emploi des jeunes ne peut être que faible, la création de laboratoires et l'activité de chercheurs doit, à terme, favoriser l'implantation d'unités importantes offrant des débouchés intéressants. L'université et l'industrie coopèrent depuis peu dans ce domaine. [...] L'essor de l'industrie et surtout sa diversification doivent s'accompagner d'un développement des activités de service. La « tertiarisation » du Nord est en effet notoirement insuffisante. Les jeunes filles de la région n'ont pratiquement pas d'autre destin que de devenir ouvrières dans le textile. La proportion d'employés et de cadres féminins moyens est relativement faible. L'implantation d'administrations publiques ou privées serait l'occasion d'une élévation des revenus et d'une promotion professionnelle en même temps qu'une solution au sous-emploi des femmes. [...] En définitive, ce n'est pas une seule mais tout un ensemble de mesures qui peuvent être envisagées pour procurer à la jeunesse un nombre suffisant d'emplois et à chaque jeune en particulier la formation qui lui est indispensable. Qu'il s'agisse d'encourager l'implantation



Normandie Université

d'industries nouvelles et la création d'emplois qualifiés, de développer le secteur tertiaire, tant public que privé, de favoriser l'accès à la formation professionnelle, le rôle de l'Etat sera déterminant. C'est même dans la mesure où l'Etat fera quelque chose de spectaculaire pour le Nord que celui-ci aura enfin la possibilité de se renouveler ».

**- 2.4.6 : « Problèmes du logement dans la région du Nord-Pas-de-Calais ».**

La note dactylographiée, non datée, émane du Secrétariat général de la présidence de la République. Elle revient brièvement sur les problèmes du logement dans le Nord, un point abordé lors de la réunion prévue de la CODER :

« Les responsables régionaux considèrent que le programme de construction prévu au V<sup>ème</sup> Plan - 21 500 logements pour l'année 1966 - est très insuffisant : il en faudrait, d'après eux, 35 000 à 40 000 pour faire face à la fois à la rénovation de l'habitat ancien et à la vague démographique. Et ce même si l'effort entrepris depuis quelques années a déjà amélioré la situation : 19 500 logements terminée en 1960, 22 500 en 1965. [...] Le gouvernement est conscient de la nécessité de revoir l'ensemble du problème du logement et les conditions de financement de la construction de façon à permettre que l'effort de l'Etat puisse se porter sur la part de la construction qui doit profiter aux catégories les plus défavorisées de la population tout en encourageant par ailleurs l'investissement privé. C'est ainsi par exemple qu'un programme spécial pour la suppression des bidonvilles et des baraquements est actuellement en cours de réalisation. Il profitera notamment au département du Nord. Il convient aussi de faire un effort particulier pour augmenter le rendement de l'effort financier de l'Etat en réduisant le coût de la construction [...] ».

**- 2.4.7 : « Les infrastructures d'équipement dans la région du Nord-Pas-de-Calais ».**

La note dactylographiée, datée du 21 avril 1966, émane du Secrétariat général de la présidence de la République. Elle revient brièvement sur les problèmes des





moyens de communication dans le Nord, un point abordé lors de la réunion prévue de la CODER. Elle traite des ports maritime, principalement le port de Dunkerque, des voies navigables, des voies ferrées, des routes (« la modernisation du réseau routier est difficile et l'on s'est orienté vers des autoroutes nouvelles »), les aérodromes et les télécommunications : « le nombre des postes est faible, respectivement 8 et 5 postes pour cent habitants dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, alors que la moyenne nationale, hors Paris, est de 10 %<sup>1054</sup> ».

Une carte du réseau routier, des voies navigables et du réseau ferré de la région du Nord accompagne la note du Secrétariat général.

### **- 2.5 : « Caractères généraux des départements du Nord et du Pas-de-Calais ».**

La note dactylographiée, non signée et non datée, revient sur les caractères généraux de la région du Nord :

« Renommée pour la tristesse et la pauvreté de son habitat et de ses sites urbains, elle est en même temps enviée pour la puissance de son économie. [...] Enviable en ce qui concerne le passé, sa situation pourrait l'être moins dans l'avenir. Ses 3 660 000 habitants<sup>1055</sup> représentent par leur nombre et leur application au travail un élément essentiel de vitalité et de dynamisme. Le Nord, c'est aussi la moitié du charbon français, le quart de la production d'électricité thermique, la quasi-totalité du peignage de laine, 87 % de la filature de laine peignée, 95 % de celle du lin, le tiers de celle du coton. C'est également une puissante région sidérurgique. [...] A cela, il convient d'ajouter le poids d'une agriculture également puissante, aux produits abondants et variés. La région possède, avec Boulogne-sur-Mer, le premier port de pêche français.

Le revers de la médaille est une prédominance excessive des activités industrielles traditionnelles : extraction de la houille, métallurgie et textile, dont l'une

---

<sup>1054</sup> 97 % des Français sont équipés d'une ligne téléphonique fixe ou d'une ligne téléphonique mobile en 2010. (*Le Figaro*, 4/11/2010)

<sup>1055</sup> 5 987 883 habitants en 2013. (Insee)



Normandie Université

ou l'autre, selon les zones, a le caractère d'une mono-industrie. La région n'a pas su accueillir à temps les techniques et les idées nouvelles qui auraient renouvelé son activité. Ses structures ont vieilli et la scolarisation comme la formation professionnelle ont pris du retard. Peu « tertiarié », déficitaire en cadres, pratiquement dépourvu d'activités de pointe, le Nord risque de perdre le rythme du progrès. [...]

Les solutions sont de trois ordres : diversifier l'industrie, par le développement de la recherche, fondamentale et appliquée, dans les domaines où le Nord possède déjà des atouts, la chimie, le secteur alimentaire et l'électronique ; la formation des hommes, qui requiert une intensification de la scolarisation et de l'enseignement professionnel ; la modernisation des villes, par la construction de logements plus nombreux et l'amélioration des équipements publics [...] ».

## **- 2.6 : « Documentation sur le département du Nord ».**

### **- 2.6.1 : « Représentation parlementaire, préfet, conseil général et personnalités du département ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date et lieu de naissance, situation de famille, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des vingt-trois députés, dont Maurice Schuman, élu dans la 10<sup>ème</sup> circonscription du Nord et des neuf sénateurs de la région, du président du conseil général, du préfet du Nord, du président de la Foire internationale de Lille, du président de la Chambre de commerce de Dunkerque, du PDG d'Usinor, du président du Syndicat des filateurs de lin de France, du président du conseil régional de l'Ordre des médecins, du président de la Chambre de commerce de Lille, de l'évêque de Lille, du président du conseil d'administration des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, du président de l'Union nationale des associations familiales et du président de l'entreprise « La Lainière de Roubaix ».

### **- 2.6.2 : « Situation politique ».**



La notice dactylographiée présente les résultats de l'élection du président de la République dans le département du Nord : 48 % des voix au premier tour pour le général de Gaulle (35,6 % des voix pour François Mitterrand) et 55, 5 % au second tour (44,4 % pour François Mitterrand.) [...] On constate, en définitive, que ce sont les régions qui sont directement influencés par le bassin minier et l'industrie lourde, c'est-à-dire celles où le niveau de l'emploi et des revenus est le plus bas, qui ont le moins voté en faveur du général de Gaulle. [...] Les onze parlementaires locaux de la Majorité sont ensuite succinctement présentés.

**- 2.6.3 : « Foire internationale de Lille ».**

La notice dactylographiée présente succinctement la Foire de Lille<sup>1056</sup> : créée en 1925, la Foire internationale de Lille reçoit chaque année plus d'un million de visiteurs, dont 300 000 Belges. Renommée « Foire franco-belge du Marché Commun » en 1961, la rencontre est axée cette année - 1966 - sur l'aménagement du territoire et l'équipement des villes. Les principaux aménagements urbains et les infrastructures actuelles ou futures seront présentés au public à l'aide de plans, de maquettes et de photographies. [...]

**- 2.6.4 : « Aménagement de la métropole du Nord. Lille-Roubaix-Tourcoing ».**

La note dactylographiée, en date du 1er avril 1966, émane du Secrétariat général de la présidence de la République. Elle traite de l'aménagement de la métropole du Nord : Lille, Roubaix, Tourcoing :

« La politique d'aménagement du territoire doit mettre en place pendant la durée du V<sup>ème</sup> et du VI<sup>ème</sup> Plan<sup>1057</sup> les équipements de tous ordres permettant aux grandes agglomérations de jouer leur rôle de métropole régionale. Lille-Roubaix-

---

<sup>1056</sup> Inaugurée par le chef de l'État le 23 avril.

<sup>1057</sup> 1971-1975.



Normandie Université

Tourcoing, dont la zone d'influence couvre les régions septentrionales de la France, s'est vu reconnaître une place particulière et devra rassembler les services de niveau supérieur de la région : création d'un centre d'affaires, développement de l'université, voirie interne et autoroute de dégagement. [...]

La première étude d'aménagement de la métropole du Nord a été entreprise en 1963. Afin d'établir un schéma cohérent d'aménagement régional, il a été décidé, lors d'un récent comité interministériel, de mettre en place un organisme d'études de l'aire urbaine du Nord. Cet organisme nouveau présentera au gouvernement en 1967 un schéma directeur d'aménagement pour l'ensemble de la région. Afin de mieux connaître l'évolution économique et sociale des départements nordistes, un observatoire régional de l'Insee sera mis en place cette année et traitera les informations et les statistiques recueillies à l'échelon régional. [...]

Définie comme un groupement de 88 communes, la métropole du Nord se caractérise par la qualité médiocre de l'équipement urbain. Il convient de réorganiser l'ensemble Lille-Roubaix-Tourcoing par la création d'un centre principal à Lille et d'un centre annexe à Roubaix-Tourcoing. Les projets d'urbanisme prévoient l'extension du centre actuel de Lille dans le quartier Saint-Sauveur en cours de rénovation. L'accès de ce centre sera amélioré par un développement du réseau routier rapide. Le schéma routier régional prévoit à cet effet un réseau de voies rapides (autoroutes et voies express) convergeant vers la métropole. Il se prolongera ainsi à l'intérieur de l'agglomération par un réseau d'autoroutes urbaines sur lesquelles seront branchés les différents équipements régionaux. [...] Une zone d'aménagement touristique est envisagée à 35 kilomètres de Lille avec la création du parc naturel de Saint-Amand. Ce parc qui s'étend sur 5 000 ha. de forêt comprendra une base de sport, des terrains de camping, un plan d'eau de 120 ha. pour la voile, un musée de la mine et un musée de la batellerie ».

Une carte reprenant le schéma de structure de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, émanant du ministère de la Construction, est jointe à la note.

**- 2.7 : « Documentation sur le département du Pas de Calais ».**



**- 2.7.1 : « Représentation parlementaire, préfet, conseil général et personnalités du département ».**

Sont présentées dans ce sous-dossier les notices biographiques (date et lieu de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) des quatorze députés (dont Jacques Vendroux, député-maire de Calais, élu dans la 7<sup>ème</sup> circonscription du département) et des six sénateurs du Pas-de-Calais, du préfet du Pas-de-Calais, du président du conseil général, du président de l'Association des producteurs de blé, du président de la Chambre de commerce de Béthune et du président de la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais.

Une note succincte sur la situation politique dans le Pas-de-Calais souligne que « la SFIO et le PC sont depuis longtemps implantés dans le Bassin minier. [...] Depuis la Libération, le total des voix recueillies aux élections législatives par les candidats des partis communiste et socialiste a toujours représenté dans ce département la majorité absolue des suffrages exprimés et, pour la première fois, en 1965, la SFIO a obtenu aux élections sénatoriales la majorité absolue des voix [...] ».

**- 2.7.2 : « Port de Dunkerque. Dunkerque-Usinor ».**

La première note dactylographiée de ce sous-dossier émane de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque.

Elle est consacrée au port de Dunkerque - au 3<sup>ème</sup> rang français avec son trafic de 16 230 000 tonnes en 1965<sup>1058</sup> - et souligne que le port subit de plein fouet la concurrence des ports de Gand et d'Anvers. Pour y remédier, la Chambre de commerce propose de mieux équiper Dunkerque sur le plan portuaire (extension des bassins, grande écluse maritime) comme sur le plan des transports (achèvement du canal Dunkerque-Valenciennes, achèvement de l'autoroute Dunkerque-Lille-paris-Marseille.)

---

<sup>1058</sup> C'est toujours le cas en 2015, avec un trafic réalisé de 46 590 000 tonnes. (Port de Dunkerque, *Rapport d'activité 2015*, Édition juillet 2016)



Une carte retraçant le trajet du chef de l'Etat lors de sa visite du port de Dunkerque est jointe à la note<sup>1059</sup>.

La seconde note dactylographiée présente succinctement l'usine sidérurgique de Dunkerque de la société Usinor, construite à partir de 1959 et dont les travaux s'achevèrent en 1963 avec l'ouverture du bassin et la mise à feu des hauts fourneaux.<sup>1060</sup> Est joint à la fiche un ouvrage relié et illustré de nombreuses photographies, édité en janvier 1966, qui présente l'usine de Dunkerque et le groupe Usinor, « premier producteur français d'acier ».

### - 2.7.3 : « Calais ».

La note présente l'économie de la ville, qui compte 70 700 habitants en 1962<sup>1061</sup>. Cette économie est fondée essentiellement sur l'activité du port et l'industrie. Le port de la ville est le premier port de voyageurs en France, avec plus de 1 700 000 passagers en 1965<sup>1062</sup>. Le port de Calais est également un important port de marchandises, dont le trafic représente, pour la même année 1965, 1 254 000 tonnes<sup>1063</sup>. [...] L'importance pour Calais des industries dentellière et textile, qui emploient environ 10 000 personnes, est cruciale. Les autorités locales tentent de diversifier les activités industrielles. [...] Par ailleurs, le tourisme est un atout pour l'avenir : en effet, les travaux de sondages géologiques ont permis de conclure à la possibilité de réaliser sous la Manche un tunnel, qui entrainera une augmentation sensible du nombre de Britanniques transitant par la ville<sup>1064</sup>. [...]

### - 2.7.4 : « Voies navigables ».

Une note dactylographiée émanant du Service des Voies navigables du Nord et

---

<sup>1059</sup> Visité par le chef de l'État le 25 avril.

<sup>1060</sup> Usinor ferme ses portes en décembre 1978, en annonçant le licenciement de 5 000 salariés. (*La Voix du Nord*, 22/11/2016)

<sup>1061</sup> 76 402 habitants en 2014. (Insee)

<sup>1062</sup> 9 786 252 passagers transportés en 2015. (Port de Boulogne-Calais, *Rapport d'activités 2015*, 6/01/2017)

<sup>1063</sup> 41 556 740 tonnes de fret réalisées en 2015. (Port de Boulogne-Calais, *Rapport d'activités 2015*, 6/01/2017)

<sup>1064</sup> Le Tunnel sous la Manche est inauguré par la reine Elizabeth II et le président François Mitterrand le 6 mai 1994. Voir supra.



du Pas-de-Calais rappelle l'utilité de la mise au grand gabarit de la liaison fluviale Dunkerque-Valenciennes, une importante opération d'aménagement qui intéresse 160 kilomètres de voie navigable, et dont les travaux devraient s'achever en 1967<sup>1065</sup>. [...] Un plan général des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais est jointe à la note.

**- 2.7.5 : « Usines chimiques de Mazingarbe ».**

Un ouvrage relié, et illustré de nombreuses photographies, présente les usines chimiques de Mazingarbe<sup>1066</sup>. L'ouvrage, non daté, a été conçu par le Service des relations publiques des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Il présente entre autres l'activité chimique de base de l'usine, à savoir la fabrication des engrais azotés à destination de l'agriculture.

**- 2.7.6 : « L'ouest du Bassin minier du Pas-de-Calais ».**

Une note succincte présente une zone particulière de la région minière du Pas-de-Calais, celle d'Auchel-Bruay et de Noeux-Béthune, où une quarantaine de fosses ont été fermées depuis la Libération. 38 000 emplois y ont été supprimés depuis 1950. La note souligne que « si l'ouest du Bassin minier est ainsi touché par la récession charbonnière, un mouvement analogue s'amorce au centre du Bassin où, depuis 1954, 12 000 emplois ont été supprimés [...] ». La note propose donc de « créer de nouvelles zones industrielles, d'aménager des espaces de loisirs et de plein-air, d'améliorer le logement, de réaliser des nouvelles voies de communications, routières, ferroviaires et fluviales, afin de mieux desservir le Bassin minier ».

**- 2.8 : « Ouvrage sur la ville de Faches-Thumesnil ».**

---

<sup>1065</sup> L'aménagement du canal est finalement achevé en 1968.

<sup>1066</sup> Visitées au dernier jour du voyage, le 26 avril.



Normandie Université

Un ouvrage relié et illustré, daté de 1964, retrace l'histoire de la ville de Faches-Thumesnil. Il a probablement été offert au président de la République lors de son passage à Lille, dont Faches-Thumesnil est une commune limitrophe.

Ainsi se terminent les deux cartons d'archives AC 96 et AC 97 consacrés au voyage dans le Nord-Pas-de-Calais d'avril 1966 conservés à la Fondation Charles de Gaulle.





Normandie Université

**25 - Voyage des 22-24 octobre 1967 :  
Languedoc-Roussillon, Midi-  
Pyrénées.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- 1. Géographie du voyage Page 840
- 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 110 Page 842



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

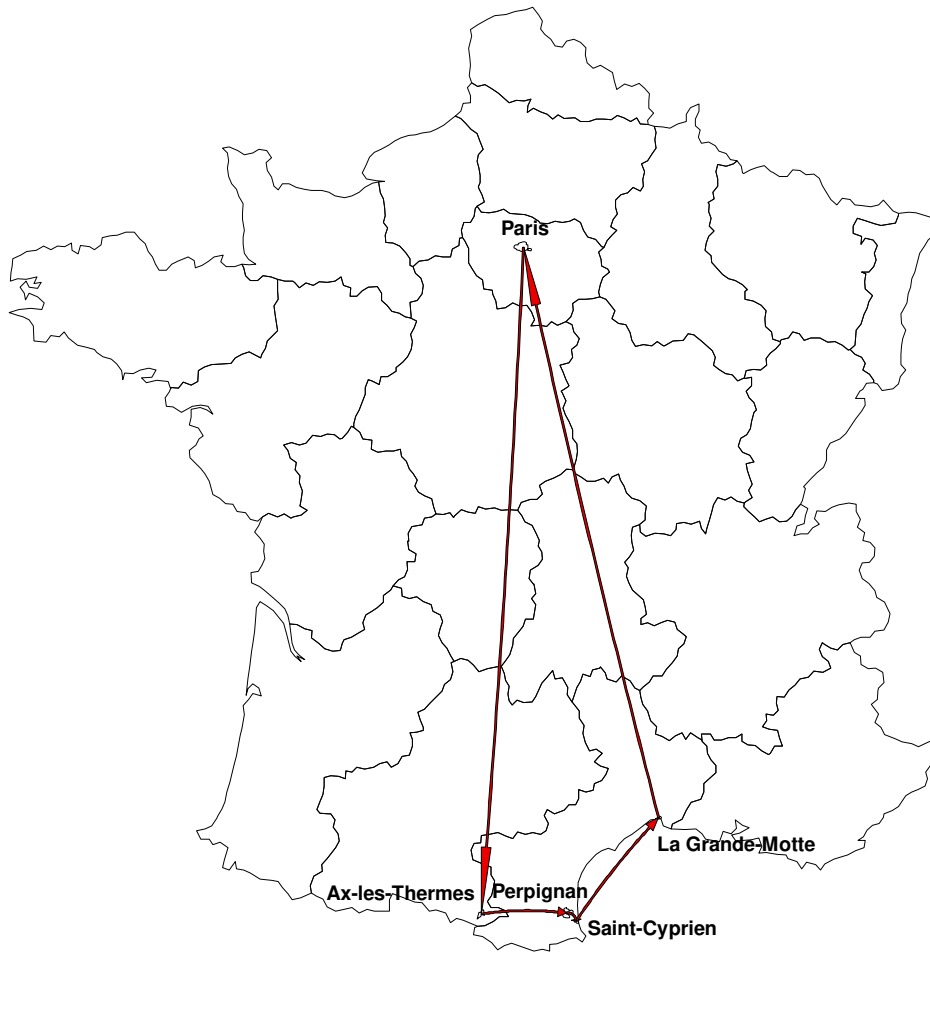
**- 22-24 octobre 1967, voyage présidentiel en Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et en Principauté d'Andorre : Ariège, Andorre, Pyrénées-Orientales, Aude et Hérault.**

Le 22 octobre, le président de la République quitte Paris pour Ax-les-Thermes, d'où, le 23, il gagne la Principauté d'Andorre. Au Pas-de-la-Casa, frontière de la principauté, il est accueilli par le Viguiier, le Syndic-général, le Vice-syndic et les six conseillers-majors de la Principauté d'Andorre. A Andorre-la-Vieille, le chef de l'Etat se rend à la Viguerie de France, à la Maison des Vallées puis place de l'Église, où il prononce une allocution. Il visite Sant-Julia et la station de radiodiffusion Sud-Radio, puis gagne Perpignan.

Le 24 octobre, le chef de l'Etat visite Saint-Cyprien et les travaux d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, la station balnéaire de La Grande-Motte, puis regagne Paris.



Normandie Université



Source cartographique : Artique

**Voyage en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Principauté d'Andorre**

**les 22-24 octobre 1967.**



## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 110.**

Le carton AC 110 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à cet avant-dernier voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Andorre ».**
  - **2.2.1 : « Dossier politique ».**
    - **2.2.1.1 : « Histoire de l'Andorre. Vie religieuse ».**
    - **2.2.1.2 : « Organisation politique, administrative et judiciaire ».**
    - **2.2.1.3 : « L'Andorre. La vie économique ».**
    - **2.2.1.4 : « Statut international ».**
    - **2.2.1.5 : « Le Co-prince évêque, les personnalités ».**
    - **2.2.1.6 : « Réalisations récentes ».**
  - **2.2.2 : « Dossier descriptif ».**
    - **2.2.2.1 : « Ax-les-Thermes ».**
    - **2.2.2.2 : « Pas de la Casa ».**
    - **2.2.2.3 : « Viguerie ».**
    - **2.2.2.4 : « Arrivée Place de l'Église ».**
    - **2.2.2.5 : « Maison des Vallées ».**
    - **2.2.2.6 : « « Retour Place de l'Église. Déjeuner ».**
    - **2.2.2.7 : « Visite des paroisses ».**
    - **2.2.2.8 : « Visite de la station Sud-Radio ».**
    - **2.2.2.9 : « Le Co-prince évêque ».**
- **2.3 : « Languedoc-et-Roussillon ».**
  - **2.3.1 : « Programme du voyage ».**
  - **2.3.2 : « Note de la Délégation à l'Aménagement du Territoire sur le voyage en Languedoc-Roussillon. Résumé du rapport au gouvernement de la Mission**



Normandie Université

**interministérielle pour l'Aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon ».**

- **2.3.3 : « Visite à Saint-Cyprien-Plage, le 24 octobre 1967 ».**
- **2.3.4 : « Visite à Leucate-Barcarès, le 24 octobre 1967 ».**
- **2.3.5 : « Visite à La Grande Motte, le 24 octobre 1967 ».**
- **2.3.6 : « Documentation sur le Languedoc et le Roussillon ».**



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du Général sous la forme d'un grand format broché, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des trois journées du voyage.

En annexes sont précisés les détails du cérémonial à la Maison des Vallées et les horaires détaillés de la visite des paroisses de la principauté.

**- 2.2 : « Andorre ».**

**- 2.2.1 : « Dossier politique ».**

**- 2.2.1.1 : « Histoire de l'Andorre. Vie religieuse ».**

La note dactylographiée revient sur les grandes lignes de l'histoire de l'Andorre :

Une charte de 839 indique que les six paroisses d'Andorre font partie du diocèse d'Urgell. [...] Elles sont l'objet d'un paréage en 1278 entre l'évêché d'Urgell et le comte de Foix. A l'évènement d'Henri IV, le Béarn et la Navarre, qui ont des droits sur Andorre, rejoignent la Couronne de France. Un édit de Louis XIII de 1620 confirme l'union et l'incorporation « à notre Couronne et domaine de France des pays de Navarre, Béarn et Andorre ». Mais en 1793, la Convention, en raison de l'abolition du régime féodal, renonce aux droits de la Couronne de France sur l'Andorre. En 1801, les Andorrans firent une requête au Premier Consul, invoquant leur attachement à la France et lui demandant de renouer avec les traditions séculaires et de nommer un Viguiier. Satisfaction leur fut donnée par l'Empereur en 1806. En 1866, un « Plan de Réformes » est approuvé par Napoléon III, texte d'ordre administratif édictant les règles, toujours en vigueur, relatives à l'organisation et au fonctionnement des assemblées locales de la principauté et à l'élection de leurs membres. [...]

Dans un territoire qui a pour Co-prince un évêque, celui d'Urgell, il n'y a pas



de séparation entre l'église et l'Etat, mais au contraire intime pénétration. Le catholicisme est religion officielle. [...] Il y a six paroisses dont les curés - les « économs » - sont nommés par l'évêque. Ils sont les seuls officiers d'Etat-Civil de la principauté. [...]

### - 2.2.1.2 : « Organisation politique, administrative et judiciaire ».

Les Co-princes<sup>1067</sup> détiennent seuls les droits de souveraineté qui sont en principe absolus. Ils les exercent par l'intermédiaire des Délégués permanents et des Viguiers. Il en résulte que les autorités andorranes ont seulement des pouvoirs administratifs, mais qui sont en fait très étendus et qui leur confèrent une large autonomie pour la gestion des affaires intérieures. Le Délégué Permanent et le Viguiers de France sont depuis 1961 rattachés directement à l'Elysée. Le principe de co-souveraineté suppose que les représentants des deux Co-princes se concertent et prennent leurs décisions en commun.

Le Délégué Permanent représente l'Etat français dans l'exercice de ses droits de souveraineté vis-à-vis des autorités andorranes et dans ses relations avec l'évêque d'Urgell. Depuis 1884, ces fonctions sont confiées au préfet des Pyrénées Orientales. L'évêque d'Urgell - « la Mitre » - de son côté, soucieux de se maintenir sur un pied d'égalité, a par la suite désigné un Délégué Permanent qui est le vicaire général du diocèse d'Urgell. Les Viguiers représentent en Andorre les Co-princes. Ils sont les chefs de la police andorrane. Chacun des Viguiers a pour l'assister un « Bayle », ou Bailli.

Les pouvoirs administratifs sont exercés en Andorre par des assemblées élues à trois niveaux : Le conseil général des Vallées pour l'ensemble du territoire, les six conseils de paroisses et les quatorze conseils de Quarts (hameau.) [...] Le conseil général est présidé par un Syndic Général assisté d'un Vice-syndic. [...] La Maison des Vallées est le siège des institutions administratives et judiciaires des Vallées.

---

<sup>1067</sup> L'évêque d'Urgell et le président de la République française.





**- 2.2.1.3 : « L'Andorre. La vie économique ».**

L'Andorre est un petit territoire de 465 km<sup>2</sup>, moins exiguë cependant que les autres survivances du passé européen, Liechtenstein (157 km<sup>2</sup>) par exemple, ou encore Monaco (1,5 km<sup>2</sup>). La majeure partie du pays est constituée par un enchevêtrement de hautes montagnes, si bien que la surface habitable et cultivable se réduit à trois hautes vallées, fort étroites. Située en presque totalité sur le versant sud des Pyrénées, l'Andorre est orientée vers l'Espagne, avec laquelle elle a des communications faciles toute l'année. [...] les Andorrans sont des Catalans et des montagnards. On dénombre 5 374 habitants dans la principauté en 1967<sup>1068</sup>. [...] Jusqu'à une date récente, l'Andorre était une des contrées les plus misérables d'Europe. Les maigres revenus de l'élevage et de l'agriculture n'auraient pas permis à la population de subsister sans les gains de la contrebande. L'absence de voies de communication empêchait d'ailleurs tout développement économique. Il a fallu attendre 1933 pour la mise en service de la route reliant l'Andorre à la France par le Pas-de-la-Case. On comprend dès lors que l'essor économique de l'Andorre ne se soit dessiné qu'à partir de 1947. Il a été fort rapide grâce à deux facteurs favorables au tourisme et au commerce : la position de l'Andorre, sur le flanc méridional des Pyrénées, avec du soleil et de la neige, sur l'une des routes qui mènent vers l'Espagne ; le coût de la vie sensiblement inférieur à celui des pays voisins grâce au statut de l'Andorre qui l'exonère de la fiscalité des Etats modernes et lui vaut des franchises douanières. Beaucoup de produits, taxés dans tous les autres pays, peuvent être acquis dans les Vallées à des prix très bas. Il s'est donc développé un tourisme d'un genre particulier, où les boutiques ont plus de part que les sites, mais qui a enrichi rapidement les commerçants des Vallées. Cette subite évolution a profondément bouleversé l'équilibre traditionnel et les conditions d'existence dans les Vallées. [...] Cette évolution rapide a encouragé la spéculation - sur les terrains notamment - et les gains faciles. L'agriculture et l'élevage connaissent parallèlement un déclin rapide. Au cours du demi-siècle écoulé, plus de la moitié des exploitations

---

<sup>1068</sup> 85 580 habitants en 2015. (Département des Statistiques d'Andorre, 10/2017)



ont disparu. [...] L'Andorre n'a par ailleurs connu aucun développement industriel digne de ce nom. Deux stations radiodiffusion émettent depuis la Principauté : Sud-Radio et Radio-Andorre. [...] Le commerce prend une place de plus en plus importante, ce qui s'explique par les achats très importants des touristes, notamment espagnols, qui viennent acheter en Andorre, à bon marché, les produits qui sont trop chers dans leur pays. [...] Le tourisme est de très loin la principale source de richesse du pays. On peut estimer qu'ils sont 600 000 personnes à visiter l'Andorre chaque année.<sup>1069</sup> La clientèle, tant française qu'espagnole, est plutôt modeste et est attirée par un relatif bon marché des produits proposés dans la Principauté. [...] L'essor doit également son essor économique à une fiscalité extrêmement légère, pour ne pas dire inexistante, qui lui permet de maintenir ses prix à un niveau sensiblement inférieur à celui qui est pratiqué dans les pays voisins. Il n'existe pas d'impôts directs<sup>1070</sup>. [...]

#### - 2.2.1.4 : « Statut international ».

Les Vallées d'Andorre ne constituent pas un État au sens international du mot<sup>1071</sup>, mais ont un statut original qui est un des derniers vestiges du droit féodal dans la vie moderne. C'est un fief dont la suzeraineté est indivise entre deux Co-princes. [...] Cette formule exclut donc toute représentation distincte de la Principauté dans les conférences ou organisations internationales<sup>1072</sup>. [...]

#### - 2.2.1.5 : « Le Co-prince évêque. Les personnalités ».

Une courte note biographique présente l'évêque d'Urgell, Co-prince

---

<sup>1069</sup> 8 millions de touristes dénombrés en 2015. (Ministère du Tourisme en Andorre, 10/2017)

<sup>1070</sup> Longtemps soupçonnée de constituer un paradis fiscal, la Principauté a signé une convention fiscale avec la France en avril 2013, puis avec l'Espagne en janvier 2015, conventions qui prévoient l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale et la lutte contre la fraude. Par ailleurs, la Principauté a approuvé l'échange automatique d'informations sur les comptes bancaires des non-résidents à partir de janvier 2018. (*Le Figaro*, 01/12/2016)

<sup>1071</sup> Cette situation change le 28 juillet 1993, lorsque la Principauté d'Andorre devient officiellement le 184<sup>ème</sup> État membre des Nations-Unies.

<sup>1072</sup> Ce n'est donc, depuis 1993, plus le cas. Ainsi, la Principauté d'Andorre a présidé, du 9 novembre 2012 au 31 mai 2013, le Conseil de l'Europe.



d'Andorre avec le président de la République française, Monseigneur Iglesias. De même, de succinctes informations biographiques sont données sur le Syndic Général, le Vice-Syndic, les conseillers généraux, les membres de la magistrature andorrane et le Viguiier de la France.

**- 2.2.1.6 : « Réalisations récentes ».**

La note dactylographiée revient sur les récentes réalisations de la Principauté au cours de la décennie 1960 : l'amélioration du réseau routier, la construction au chef-lieu de chaque paroisse d'un bâtiment scolaire moderne, la création d'une liaison téléphonique automatique avec la France par câble souterrain et l'établissement d'un central téléphonique andorran très moderne et la construction d'un hôpital. [...] A l'occasion du voyage officiel, l'activité radiophonique en Andorre devrait faire l'objet d'un accord entre le président de la République et le Co-prince évêque quant aux conditions de son exercice. [...]

**- 2.2.2 : « Dossier descriptif ».**

**- 2.2.2.1 : « Ax-les-Thermes ».**

Une note dactylographiée précise les détails pratiques pour les Honneurs militaires rendus au président de la République lors de son arrivée à Ax-les-Thermes le 22 octobre. Des notes biographiques présentent ensuite le préfet de l'Ariège, le préfet des Pyrénées-Orientales, Délégué permanent pour l'Andorre et le maire d'Ax-les-Thermes, personnalités qui accueillent le chef de l'Etat ce même jour.

**- 2.2.2.2 : « Pas de la Casa ».**

Les notices biographiques présentent le Viguiier de France en Andorre, le Syndic général, le Vice-syndic général et les conseillers-majors, toutes personnalités rencontrées par le président de la République lors de son arrivée à la ville frontière



Normandie Université

du Pas de la Casa le 22 octobre.

**- 2.2.2.3 : « Viguerie ».**

Une courte note présente les nouveaux bâtiments de la Viguerie de France à Andorre-la-Vieille, et donne des informations biographiques sur le Viguiier épiscopal, le président du Tribunal supérieur d'Andorre, le bayle français, le Bayle épiscopal, le notaire français, le notaire épiscopal, toutes personnalités rencontrées par le chef de l'Etat lors de la halte à la Viguerie de France le 22 octobre.

**- 2.2.2.4 : « Arrivée Place de l'Église ».**

Des notices biographiques présentent succinctement les conseillers généraux, les maires et adjoints des différentes paroisses, l'archiprêtre d'Andorre-la-Vieille, le Secrétaire général du conseil des Vallées, toutes personnalités rencontrées par le Général lors de son arrivée sur la place de l'Église à Andorre-la-Vieille, le 22 octobre toujours.

**- 2.2.2.5 : « Maison des Vallées ».**

Une note dactylographiée donne les détails du cérémonial prévu le même jour à la Maison des Vallées pour l'accueil du président de la République, en présence du Délégué permanent et du Viguiier. La Maison des Vallées est le siège des institutions administratives et judiciaires des vallées d'Andorre.

**- 2.2.2.6 : « Retour Place de l'Église. Déjeuner ».**

La note dactylographiée présente, outre les horaires de la visite du président de la République place de l'Église à Andorre même, où il est accueilli par le maire de la ville, cette paroisse qui bénéficie du récent essor touristique. [...] Un plan de table et une liste accompagnent la note, indiquant les noms des personnes conviées au



Normandie Université

déjeuner officiel du 23 octobre.

**- 2.2.2.7 : « Visite des paroisses ».**

La note dactylographiée présente les six paroisses andorranes, dont l'une d'elles, Sant-Julia, reçoit la visite du chef de l'Etat le 23 octobre. [...]

**- 2.2.2.8 : « Visite de la station Sud-Radio ».**

La note dactylographiée présente la station radiophonique Sud-Radio, qui reçoit la visite du président de la République le 23 octobre. [...]

**- 2.2.2.9 : « Le Co-prince évêque ».**

La note dactylographiée présente succinctement les éléments biographiques du Co-prince évêque, évêque d'Urgel et prince souverain d'Andorre.

**- 2.3 : « Languedoc-et-Roussillon ».**

**- 2.3.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, sous la forme de feuillets dactylographiés, de la visite du chef de l'Etat en Languedoc-Roussillon pour la seule journée du 24 octobre.

**- 2.3.2 : « Note de la Délégation à l'Aménagement du Territoire sur le voyage en Languedoc-Roussillon. Résumé du rapport au gouvernement de la Mission interministérielle pour l'Aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon ».**

Une note dactylographiée émanant de la Mission Interministérielle pour



l'Aménagement du littoral Languedoc-Roussillon<sup>1073</sup>, datée du 16 octobre 1967, revient sur les centres d'intérêt visités dans ce cadre lors du voyage présidentiel :

Le Général de Gaulle verra des réalisations de deux ordres très différents :

A Saint-Cyprien, une station balnéaire déjà ouverte, comportant de nouveaux immeubles d'habitations, des hôtels, des restaurants et un port de plaisance.

A Leucate-Barcarès et à la Grande-Motte, deux immenses chantiers où sont réalisés les travaux d'infrastructure générale et d'équipement du sol nécessaire à l'édification des deux premières stations du programme d'Etat<sup>1074</sup>. Ces deux futures stations sont créées sur des terrains dont l'Etat a acquis préalablement la propriété (6 à 700 ha. pour chacune) dans des sites entièrement vierges et éloignés du chef-lieu de la commune. L'intérêt de la visite est donc ici non pas de voir une station déjà construite mais de se rendre compte sur le terrain de l'ampleur et de l'ambition du projet dont l'Etat a pris l'initiative et qui se traduit par des travaux d'infrastructure et d'équipement considérables<sup>1075</sup>. Ce programme est d'une très grande ampleur puisqu'il couvre les 180 kilomètres de littoral s'étendant du petit Rhône à la frontière espagnole. Il est le plus important des programmes d'aménagement touristique d'Europe et même du monde, par son étendue géographique même et par le montant de l'effort financier de la puissance publique. De ce fait, ce projet a fait l'objet d'un plan d'ensemble qui a constitué le premier plan d'urbanisme d'intérêt régional existant en France : ce plan a été approuvé par le gouvernement en mars 1964. [...] La création de grandes unités touristiques comprend l'édification de toute pièce de stations entièrement nouvelles, d'une capacité comprise entre 40 000 et 70 000 estivants, soit au total 250 000 estivants accueillis. Parallèlement, les stations voisines seront améliorées et bénéficieront de l'effort d'équipement entrepris par la puissance publique. Elles pourront s'étendre et accueillir 100 000 touristes de plus.

---

<sup>1073</sup> Signée par Pierre Racine (1909-2011), dirigeant de la Mission Interministérielle d'Aménagement Touristique du littoral du Languedoc-Roussillon.

<sup>1074</sup> Six stations touristiques nouvelles sont prévues dans le projet d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon : Port-Camargue, La Grande Motte, Le Cap d'Agde, Gruissan, Port-Leucate-Barcarès et Saint-Cyprien.

<sup>1075</sup> La mission interministérielle, créée par décret du Premier ministre en juin 1963, a exercé ses fonctions de 1963 à 1983.



[...] L'aménagement du littoral a été intégré au V<sup>ème</sup> Plan<sup>1076</sup> et y figure pour 350 millions de crédits d'investissement<sup>1077</sup>. [...] Chacune des stations sera construite suivant un plan d'ensemble établi à l'avance et dont l'exécution sera placée sous le contrôle d'un architecte en Chef lié à la Mission interministérielle, qui sans imposer aux constructions une uniformité regrettable, aura pour rôle de les harmoniser. [...] Un équipement sportif très complet est prévu, notamment dans le domaine des sports nautiques ; d'autre part, en liaison avec le ministère des Affaires culturelles, une action particulière sera menée en matière théâtrale et de spectacle. [...] La Mission Interministérielle pour l'Aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, qui comprend les représentants des cinq ministères principalement intéressés par le projet - Équipement, Économie et Finances, Agriculture, Intérieur, Tourisme - et le préfet de région, a reçu une véritable délégation de responsabilité du gouvernement. Elle a l'entière responsabilité de la conception du programme et de l'établissement de son calendrier ; elle dispose seule de l'ensemble des crédits alloués par l'Etat. Elle relève pour ce faire directement du gouvernement, par l'intermédiaire de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et du ministre délégué chargé de l'Aménagement du Territoire. [...]

L'aménagement touristique apportera une contribution très importante à la rénovation économique d'une région caractérisée à la fois par la fragilité et le manque de diversification de son économie trop centrée sur la monoculture viticole et par l'insuffisance de son industrialisation. [...]

L'aménagement touristique est également de nature à apporter une contribution appréciable à l'économie nationale, dans la mesure où il permettra d'attirer en France plusieurs centaines de milliers de touristes étrangers et d'y retenir les Français. A ce titre, il sera un élément positif de la balance des comptes française. [...] Des villages de vacances, des maisons familiales, des campings modernes sont en cours de création, représentant l'intérêt social du projet : d'importantes catégories de travailleurs, mineurs, cheminots, postiers, devraient en profiter. [...]

---

<sup>1076</sup> 1966-1970.

<sup>1077</sup> Soit plus de 437 millions d'euros valeur 2016. (Insee)



**- 2.3.3 : « Visite à Saint-Cyprien-Plage, le 24 octobre 1967 ».**

Des notices biographiques dactylographiées présentent (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) le maire de Saint-Cyprien et le président de la Mission interministérielle chargée de l'Aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, Pierre Racine.

Un programme détaillé de l'étape à Saint-Cyprien est jointe au sous-dossier, avec les horaires de la visite.

Une note présente ensuite succinctement Saint-Cyprien et l'opération d'aménagement touristique en cours sur la commune :

En une dizaine d'année, 7 800 logements doivent y être construits, donnant à la station une capacité finale d'hébergement de 40 000 habitants. Des études routières, voies de dégagement, routes principales, échangeurs routiers, évitement de certaines agglomérations, sont activement menées en liaison avec les services des Ponts et Chaussées. Les accès à la plage ainsi que les liaisons entre les nouveaux quartiers seront assurés, d'une part, par une route inter-plage à grande circulation, et, d'autre part, par un boulevard central. Ces moyens d'accès auront une allure urbaine affirmée. [...] En raison de la configuration du vaste périmètre à équiper, il est nécessaire de prévoir d'importants travaux de boisement. [...] Bien que la zone de Saint-Cyprien ne soit pas l'une des plus atteinte, une déoustication systématique doit, ainsi que sur les autres parties du littoral, y être opérée. [...]

Une brochure imprimée et éditée par la Société civile pour l'Aménagement touristique de Saint-Cyprien présente enfin « la plus méridionale des six stations touristiques retenues dans le projet d'aménagement du littoral », un projet dont l'objectif est de « mettre à la portée de tous des vacances agréables au bord de la mer dans ces nouvelles cités de loisirs ». Des photos attestent des travaux en cours de réalisation.

**- 2.3.4 : « Visite à Leucate-Barcarès, le 24 octobre 1967 ».**





Le sous-dossier contient le programme détaillé, sous la forme d'un feuillet dactylographié, de la visite du chef de l'Etat dans la commune.

Une note dactylographiée revient ensuite sur les principes d'aménagement qui président aux travaux d'aménagement réalisés à Leucate-Barcarès :

La desserte routière, comme dans toutes les unités touristiques du littoral, est assurée par une voie expresse. [...] Les constructions dont la capacité totale est prévue pour 75 000 personnes seront réparties en trois villages de 15 000 personnes. [...] Les équipements réalisés par l'Etat sur les crédits budgétaires mis à la disposition de l'aménagement du littoral, c'est-à-dire essentiellement la voie rapide de desserte, le port et la canalisation d'approvisionnement en eau sont en cours d'achèvement. Le port déjà creusé sera ouvert en juillet 1968, et la voie expresse à la fin de cette même année. [...] Un grand effort de boisement et de plantations d'espaces verts est fait par la Mission interministérielle.

Des notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) présentent ensuite succinctement le préfet de l'Aude, le maire de Leucate, le maire de Barcarès, le sénateur-maire d'Argelès-sur-Mer, le député-maire de Narbonne, le directeur de la Société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagement de l'Aude et l'architecte présidant l'agence d'urbanisme qui a effectué le projet d'urbanisme d'ensemble du littoral.

Des photos et un plan attestent des travaux en cours de réalisation.

### **- 2.3.5 : « Visite à La Grande Motte, le 24 octobre 1967 ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, sous la forme d'un feuillet dactylographié, de la visite du chef de l'Etat dans la commune. Une note dactylographiée revient ensuite sur les principes d'aménagement qui président aux travaux d'aménagement réalisés à La Grande Motte :

La desserte de cette station est assurée par une voie expresse qui partira de l'autoroute Nîmes-Montpellier. [...] Les terrains acquis pour réaliser la station comportent plus de 800 ha. Le centre de la station sera constitué d'immeubles



Normandie Université

collectifs. [...] Déjà sept ensembles immobiliers sont en cours de construction autour du port et sur la plage. Pour un certain nombre de ces immeubles, les acquéreurs pourront être dans les lieux en juin 1968.

Une carte de l'unité touristique de la Grande Motte est jointe à la note dactylographiée.

Des notices biographiques (date de naissance, situation de famille, situation militaire, distinctions honorifiques éventuelles, diplômes, carrière professionnelle) présentent ensuite succinctement l'architecte en chef de la station de La Grande Motte, le préfet de l'Hérault, du président de la Compagnie nationale d'Aménagement de la région du Bas-Rhône-Languedoc, du président du conseil général de l'Hérault et du directeur des ports de La Grande Motte.

### - 2.3.6 : « Documentation sur le Languedoc et le Roussillon ».

Un ouvrage broché, édité en juin 1967 par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale Languedoc-Roussillon, présente les grandes lignes du programme d'aménagement touristique du littoral.

« Objectif : transformer toute une région pour accueillir plus d'un million d'estivants. Il n'était pas possible que des initiatives privées, si puissantes soient-elles, réalisent le programme préalable d'équipement susceptible de permettre un développement touristique du littoral Languedoc-Roussillon. La couverture géographique du projet, aussi bien que ses objectifs quantitatifs et qualitatifs, requéraient la mise en œuvre de moyens techniques et financiers tels que cette opération ne pouvait être prise en charge que par la collectivité nationale. Pour pouvoir accueillir dans une série de stations nouvelles ou modernisées plus d'un million d'estivants, il faut, en effet, exécuter des travaux d'infrastructures particulièrement lourds : réseaux routiers, création de ports, adduction d'eau, assainissement des étangs et démoustication, boisement... [...] Au total, des investissements à la charge de l'Etat de l'ordre de 700 millions de francs en dix



ans<sup>1078</sup>, dont 350 millions d'euros ont été dégagés pour le V<sup>ème</sup> Plan en cours d'exécution<sup>1079</sup>. Prenant la responsabilité financière de ce programme, l'Etat en assure l'unité de conception et l'unité d'exécution. Il en a chargé en juin 1963, au sein de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, la Mission interministérielle pour l'Aménagement Touristique du littoral Languedoc-Roussillon. [...]

L'exécution des stations a été concédée à des sociétés d'économie mixte départementales. Le rôle de ces sociétés départementales d'économie mixte est de réaliser tous les travaux d'infrastructure : terrassements, construction de routes de desserte, réseaux de gaz et électricité, adduction d'eau potable, égouts, parkings, équipements des centres commerciaux, terrains de sports, parcs, de lotir et de vendre, sans réaliser de bénéfices, aux constructeurs individuels, promoteurs ou sociétés immobilières. Dans le respect d'un cahier des charges, les promoteurs et les constructeurs privés pourront alors donner leur visage final aux stations nouvelles du littoral Languedoc-Roussillon. [...] Si l'Etat assure la réalisation des infrastructures de base, si les quatre sociétés d'économie mixte départementale sont chargées de vendre les terrains lotis aux promoteurs après leur viabilisation, c'est bien le secteur privé qui entreprend et réalise les constructions proprement dites ».

Concernant la fiscalité foncière applicable, la brochure indique que « si les bénéfices réalisés par les constructeurs privés d'immeubles dans ces stations sont en principe imposables conformément au droit commun, dans certaines conditions, prévues par la loi du 15 mars 1963, les constructeurs peuvent bénéficier soit d'une exonération totale s'ils emploient leurs bénéfices à des opérations de construction, soit d'un prélèvement libératoire forfaitaire [...] ».

Suit une présentation succincte, illustrée avec des cartes, des six unités touristiques en cours de réalisation : La Grande Motte, Le Cap d'Agde, Port-Camargue, Gruissan, Port-Leucate-Barcarès et Saint-Cyprien.

---

<sup>1078</sup> Soit plus de 850 millions d'euros valeur 2016. (Insee)

<sup>1079</sup> Soit, comme vu précédemment, plus de 437 millions d'euros valeur 2016. (Insee)



Normandie Université

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 110 consacré à l'avant dernier voyage officiel du chef de l'État d'octobre 1967, conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

**26 - Voyage des 31 janvier-2 février  
1969 : Bretagne.**



Normandie Université

## **Sommaire**

- |   |          |
|---|----------|
| -1. Géographie du voyage                                | Page 860 |
| - 2. Archives Fondation Charles de Gaulle carton AC 115 | Page 862 |



Normandie Université

## 1. Géographie du voyage

- 31 janvier-2 février 1969, dernier voyage présidentiel, en Bretagne : Ille-et-Vilaine et Finistère<sup>1080</sup>.

Le 31 janvier, le président de la République est reçu à la préfecture de Rennes, puis à l'hôtel de ville. Il survole en hélicoptère l'agglomération rennaise.



Discours à Quimper lors du dernier voyage en province le 2 février 1969. (Doc. INA)

Le 1<sup>er</sup> février, le chef de l'État inspecte la base aéronavale du Ponant. Il se rend successivement à Brest, où il visite le port (en particulier les sites d'appointement pétrolier), à Bénodet où il visite le port en construction et à Quimper.

Le 2 février, le Général assiste à la messe en la cathédrale de Quimper, puis il prononce, place de la Résistance, un discours sur la réforme des régions et du Sénat, dans lequel il annonce que cette réforme sera proposée aux Français par référendum. Il

---

<sup>1080</sup> « Cette réforme régionale constitue pour le chef de l'Etat une sorte de drogue-miracle qui doit guérir les maux dont souffre le pays et les malaises de l'époque. [...] Mais la régionalisation telle qu'elle est envisagée et va être proposée, la transformation du Sénat, répondent-elles à l'inquiétude, à la fièvre et aux exigences des Français d'aujourd'hui ? »

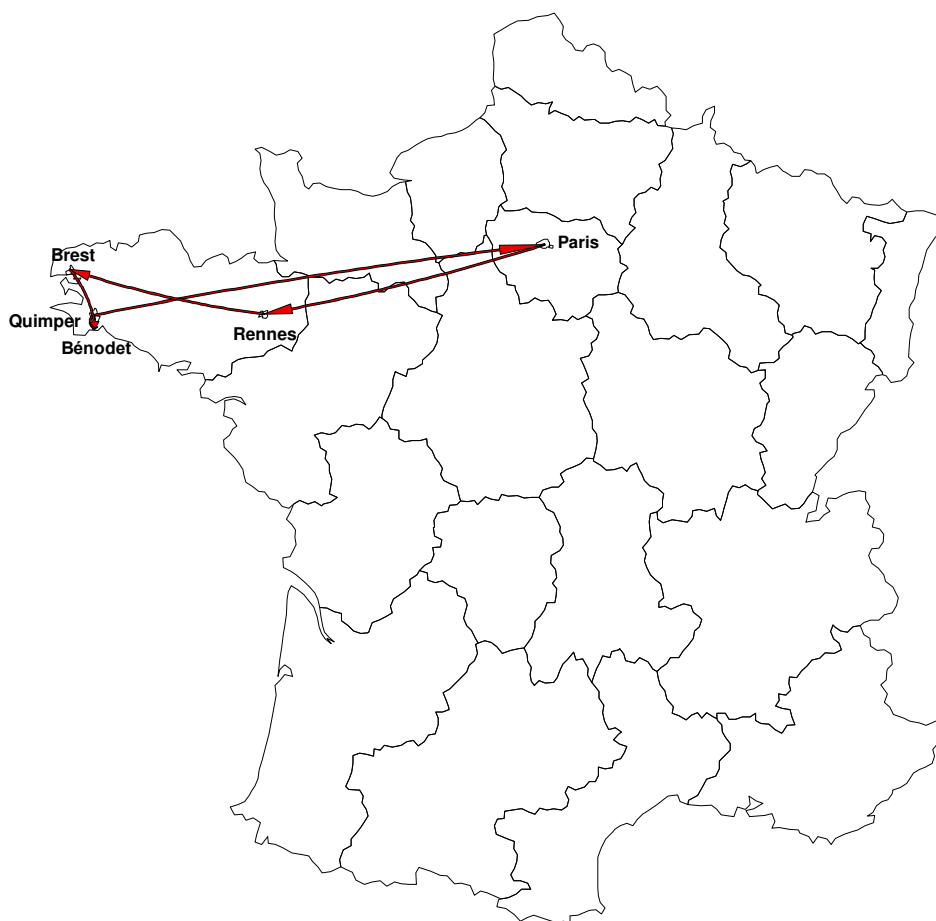
Pierre Viansson-Ponté, *Le Monde*, 4 février 1969.



Normandie Université

visite ensuite la ZUP de Quimper. Le président de la République regagne l'aéroport de Lann-Bihoué d'où il s'envole vers Paris.

C'est le dernier voyage officiel présidentiel en province de la République gaullienne.



Source cartographique : Artique

**Voyage en Bretagne des 31 janvier-2 février 1969.**





## **2. Archives Fondation Charles de Gaulle, carton AC 115.**

Le carton AC 115 conservé à la Fondation Charles de Gaulle et consacré à ce dernier voyage en province se subdivise en plusieurs sous-dossiers :

- **2.1 : « Programme du voyage ».**
- **2.2 : « Histoire de la Bretagne ».**
- **2.3 : « La langue bretonne ».**
- **2.4 : « Rôle national de la Bretagne ».**
- **2.5 : « Situation économique de la Bretagne ».**
- **2.6 : « réforme régionale ».**
- **2.7 : « Allocution prononcée par le général de Gaulle à Quimper le 2 février 1969 ».**
- **2.8 : « Rennes ».**
  - **2.8.1 : « Arrivée à Rennes ».**
  - **2.8.2 : « Visite à l'hôtel de ville de Rennes. Visite de la zone de rénovation urbaine du quartier de la rue de Brest ».**
  - **2.8.3 : « Survol de la ville de Rennes ».**
  - **2.8.4 : « Séance de la CODER ».**
  - **2.8.5 : « Dîner officiel à la préfecture ».**
  - **2.8.6 : « Départ de Rennes et arrêt sur la base du Ponant à Landivisiau ».**
- **2.9 : « Brest ».**
  - **2.9.1 : « Arrivée à Brest ».**
  - **2.9.2 : « Visite à l'hôtel de ville de Brest ».**
    - **2.9.3 : « Visite à la ferme de radoub ».**
    - **2.9.4 : « Déjeuner et audiences à la sous-préfecture de Brest ».**
- **2.10 : « Bénodet ».**
- **2.11 : « Quimper ».**
  - **2.11.1 : « Arrivée à Quimper. 1<sup>er</sup> février ».**
  - **2.11.2 : « « Audiences à Quimper. 1<sup>er</sup> février ».**



Normandie Université

- 2.11.3 : « Dîner à la préfecture. 1<sup>er</sup> février ».
- 2.11.4 : « Messe à la cathédrale de Quimper. 2 février ».
  - 2.11.5 : « Visite à l'hôtel de ville de Quimper. 2 février ».
  - 2.11.6 : « Visite de la zone d'urbanisation de Kermoisan ».
  - 2.11.7 : « Délégation de l'Île de Sein ».
  - 2.11.8 : « Déjeuner à la préfecture de Quimper ».
  - 2.11.9 : « Départ de Quimper et arrêt à Lann-Bihoué ».
- 2.12 : « Retour à Paris ».
- 2.13. : « Divers. Liste des cadeaux ».



**- 2.1 : « Programme du voyage ».**

Le sous-dossier contient le programme du voyage du chef de l'État en Bretagne sous la forme d'un format broché, avec les horaires détaillés et les étapes prévus pour chacune des trois journées.

Une carte récapitulant les divers déplacements est jointe au programme.

**- 2.2 : « Histoire de la Bretagne ».**

Une note dactylographiée présente une histoire succincte de la Bretagne depuis son union au royaume de France :

Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (1491) puis Louis XII (1499) rapproche la Bretagne et la Couronne, rapprochement qui ne fut parachevé qu'en 1532, lorsque les Etats de Bretagne demandèrent au roi d'unir le duché au royaume tout en lui gardant ses droits, privilèges et libertés. [...] Après des révoltes lors du règne de Louis XIV, en particulier celle dite du « Papier timbré » en 1675, révoltes dues aux taxes de Colbert, c'est sur la mer que les Bretons tracent les plus belles pages de leur histoire : le corsaire Duguay-Trouin se rend maître de Rio-de-Janeiro en 1711. Déjà, en 1534, Jacques Cartier avait découvert le Canada. [...] Lors de la Révolution, la Bretagne est le théâtre de luttes entre les Chouans, menés par Charrette et Cadoudal, et les révolutionnaires. [...] Sous la Monarchie de Juillet, encore, la duchesse de Berry tente de soulever les Chouans du pays de Vitré, mais elle fut arrêtée à Nantes le 5 novembre 1832. [...] Le voyage de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, en août 1858, fut triomphal et suivi de la création de l'archevêché de Rennes. [...] La fin du XIX<sup>ème</sup>s. et le début du XX<sup>ème</sup>s. furent marqués par les progrès de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie bretonnes à la suite de l'établissement des chemins de fer. Les Bretons, au cours des guerres de 1914 et 1939 se signalèrent sur terre et sur mer comme ils s'étaient signalés lors de la formation des possessions françaises d'Outre-mer.

**- 2.3 : « La langue bretonne ».**



La langue bretonne est, comme le gallois, avec lequel elle présente de profondes analogies, une branche brittonique du Celtique ancien. Elle emprunte également au latin, après la conquête romaine, et au français. [...] L'aire du parler breton est aujourd'hui constituée par l'ensemble de la zone située à l'ouest d'une ligne Saint-Brieuc – Vannes. Toutefois, à l'intérieur de cette zone, les centres urbains constituent autant d'enclaves d'où le bilinguisme a disparu. La francisation s'est introduite, par la suite, dans les milieux ruraux, conscients de la situation d'infériorité que leur créait un usage trop exclusif du breton et subissant, en outre, l'influence d'agents multiples tels que la prolongation de la scolarité, l'introduction du syndicalisme, la multiplication des loisirs, la presse, le cinéma, le tourisme, l'émigration, etc... On peut évaluer approximativement le nombre de personnes susceptibles d'utiliser le breton dans une conversation courante à 800 000 environ<sup>1081</sup>. [...]

**- 2.4 : « Rôle national de la Bretagne ».**

**- 2.4.1 : « Éléments de réflexion sur le rôle de la Bretagne dans l'ensemble national ».**

La note dactylographiée, non signée et non datée, revient sur les grandes caractéristiques de la région :

La Bretagne s'avance en mer comme une presqu'île massive et isolée. Cette position, considérée, du continent, comme une avancée dans l'océan, correspond, en fait, à un éloignement et à un isolement par rapport aux grands centres d'échanges et de consommation. Le premier objectif de la politique d'aménagement du territoire est de rompre cet isolement (amélioration des communications routières, liaisons téléphoniques, équipements portuaires : appontement pour les pétroliers de 200 000 t. à Brest par exemple.) [...] Si la Bretagne maintient ses activités traditionnelles

---

<sup>1081</sup> 206 000 locuteurs bretons en 2007. (Office Public de la Langue Bretonne, sondage TMO-Fanch-Broudic, 2007)



(celles liées à la pêche, principalement), d'autres, nouvelles, restent encore insuffisamment exploitées : production d'énergie à partir des marées (estuaire de la Rance), industrie de la réparation navale, océanologie et exploitation des océans, sports nautiques et navigation de plaisance, éléments modernes d'un développement du tourisme qui peut être considérable en Bretagne. [...] Dans la région, l'agriculture occupe une place prépondérante. Le morcellement des exploitations (même si la cadence du remembrement a été multipliée par cinq depuis 1964) et l'insuffisance de la formation technique ralentissent sa mutation. Cette mutation devrait cependant permettre à la Bretagne de développer ses industries alimentaires à l'avenir, ainsi que sa production de légumes et de viande. [...] L'abondance de la main d'œuvre dans cette région peu industrialisée a orienté l'effort d'industrialisation entrepris depuis 10 ans vers la mécanique légère mais aussi et surtout vers l'électronique. Les implantations d'industries électroniques ne représentent encore en Bretagne que 5 % de l'ensemble de cette branche industrielle pour la France. Mais leur développement, grâce en particulier au regroupement de la recherche et d'un enseignement supérieur spécialisé, offre à la Bretagne la possibilité de supprimer les distances dans un domaine d'activité dont toutes les extensions n'ont pas encore été explorées mais qui est appelé à tenir une grande place dans l'économie future.

#### **- 2.4.2 : « Apports des Bretons à l'action Outre-mer ».**

Dès 1534-1542, les voyages de Jacques Cartier permettent de découvrir le Canada. [...] Au XVII<sup>ème</sup>s., les marins bretons colonisent Madagascar, les Indes Orientales, la Réunion... De nombreux Bretons de Nantes, au XVIII<sup>ème</sup>s., vivent principalement du commerce des îles d'Amérique. [...] Au XIX<sup>ème</sup>s., on trouve des Bretons partout lors de la formation de notre second empire colonial. [...] De nos jours, les Bretons n'ont pas cessé d'apporter leur coopération aux pays d'Outre-mer, où ils ont toujours été nombreux, non seulement comme marins, comme soldats et comme commerçants mais aussi comme missionnaires catholiques.

#### **- 2.4.3 : « Rôle de la Bretagne dans la Résistance ».**



Dès le début de la guerre, la Bretagne ne tarde pas à intéresser les services spéciaux de la France Libre et des Alliés, parce qu'il y avait des Bretons nombreux en Angleterre, et parmi ceux-ci des volontaires pour les missions secrètes. Les côtes bretonnes offraient des ponts de débarquement discrets et, une fois à terre, les émissaires venus de Londres pouvaient trouver des asiles sûrs. De nombreux réseaux de résistance intérieure se constituèrent alors : Confrérie Notre-Dame, Défense de la France,... et de nombreux réseaux d'évasion vers l'Angleterre. [...] Outre ces réseaux, de nombreux maquis s'enracinèrent en Bretagne. [...]

#### **- 2.4.4 : « Rôle de la Bretagne en 1914-1918 ».**

La note dactylographiée émane du Cabinet de la présidence de la République. Elle est datée du 10 janvier 1969. Elle estime que le chiffre des morts des quatre départements bretons lors du premier conflit mondial se situe autour de 230 000 personnes. [...]

#### **- 2.5 : « Situation économique de la Bretagne ».**

##### **- 2.5.1 : « Situation économique et sociale de la région ».**

La note dactylographiée émane de la Région de Bretagne, et est datée, sans plus de précisions, de janvier 1969. Elle revient sur les grandes données de la situation socio-économique de la région :

Démographiquement, la Bretagne compte, en 1968, 2 468 000 habitants<sup>1082</sup>. La part de la population bretonne vivant dans les villes est passée de 21,5 % en 1901 à 42,1 % en 1962. (39,3 % en 1901 et 61,7 % en 1962 pour l'ensemble de la

---

<sup>1082</sup> 4 587 327 habitants en 2013. (Insee)



France<sup>1083</sup>.) [...] Le secteur de l'agriculture de la Bretagne reste plus fortement marqué par le passé que celui des autres régions françaises. C'est pourquoi l'évolution en cours, qui l'oblige à rattraper un plus grand retard pour se hisser au niveau d'efficacité qu'exige le monde moderne, s'y traduit par des changements plus spectaculaires et plus coûteux mais aussi plus brutaux et parfois plus douloureux qu'ailleurs. L'extrême morcellement, le grand nombre de parcelles entourées de talus et de haies expliquent en grande partie le retard qu'avait pris l'agriculture bretonne. La superficie moyenne des exploitations bretonnes évolue de 9,6 ha. en 1955 - pour 200 000 exploitations - à 11,7 ha. en 1967 - pour 160 000 exploitations -<sup>1084</sup>. La prise de conscience de ce retard et de l'ampleur des difficultés qu'ils devraient vaincre pour le combler entraîna, vers 1960, une vague d'agitation des agriculteurs bretons. Depuis 1960, le développement de productions non liées au sol, essentiellement l'aviculture et le porc, a permis à la Bretagne de devenir en quelques années la première région productrice de ces denrées. L'effort considérable de l'État en faveur de l'amélioration des structures d'exploitations agricoles s'est traduit en Bretagne par un quintuplement de la cadence annuelle des superficies mises en remembrement entre 1958 et 1964 : 10 000 ha. en 1958, 50 000 ha. par an depuis 1964. [...] Les derniers recensements de la population font apparaître l'évolution du nombre des actifs employés dans la pêche : 18 600 personnes en 1954, 17 000 en 1962, 15 100 en 1968<sup>1085</sup>. La flotte de pêche bretonne s'élève 8 300 bateaux en 1938, 4 600 en 1965<sup>1086</sup>. La production du secteur est de 175 000 tonnes en 1967<sup>1087</sup>. [...] Concernant le secteur industriel, il se caractérise en Bretagne par l'importance de l'artisanat, une faible qualification du personnel et la faible taille des entreprises. L'industrie bretonne est surtout liée aux ressources agricoles et maritimes, et à la

---

<sup>1083</sup> 85 % de la population française en 2010. 61 millions de personnes, soit 95 % de la population, vivent sous l'influence des villes. (Insee, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », *Insee-Première* n° 1374, 18/10/2011.)

<sup>1084</sup> La taille moyenne des exploitations bretonnes est de 48 ha. en 2010 - pour 34 447 exploitations -. (Bretagne-Environnement, Groupement d'intérêt public, *Agreste*, Draaf-Bretagne, 12/2010)

<sup>1085</sup> 5 068 pêcheurs en Bretagne en 2013. (Comité régional des Pêches maritimes et des Élevages marins en Bretagne, Observatoire Prospectif des Métiers et Qualifications de la Pêche, 31/12/2013)

<sup>1086</sup> 1 293 bateaux en 2013. (Comité régional des Pêches maritimes et des Élevages marins en Bretagne, SIH-IFREMER, 01/09/2014)

<sup>1087</sup> 107 628 tonnes en 2015. (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne, *Repères Économique Bretagne*, 2015)



construction de logements. Les industries agricoles et alimentaires emploient 30 000 personnes. Parmi elles, il convient de citer les conserveries de légumes et de poissons, les conserveries de viande et de salaisonnerie qui se développent régulièrement, notamment dans le centre de la Bretagne et, enfin, l'industrie laitière, en essor rapide depuis 1950. [...] Une des idées-forces de la politique suivie ces dernières années a été de faire de l'Université et de la recherche un des éléments moteurs de l'industrialisation de la région. La construction du barrage de la Rance, la centrale atomique de Brennilis, l'implantation à Brest du Centre Océanographique de Bretagne s'inscrivent dans la ligne générale de cette politique cohérente d'aménagement du territoire. [...] La Bretagne attire enfin une fraction importante du flux touristique national. L'amélioration de ses équipements et une mise en valeur plus complète de ses possibilités naturelles doivent lui permettre, à l'avenir, de tirer un meilleur profit de son capital touristique. La Bretagne n'a pas encore entrepris cependant une exploitation méthodique de son potentiel touristique. Deux sociétés d'aménagement touristique ont été constituées dans les départements du Morbihan et du Finistère. Elles ont effectué des études et se sont vu confier le soin de réaliser l'aménagement de certaines zones. En ce qui concerne les équipements, la Bretagne a engagé une série d'actions visant à développer les capacités d'accueil (terrains de camping) et surtout à doter ses côtes de ports de plaisance correspondant aux besoins toujours plus grands du parc de bateaux. En dehors de ces actions, la Bretagne va être le théâtre d'une des premières expériences de Parc naturel régional. La charte du Parc de l'Armorique devrait être approuvée dans les prochains mois<sup>1088</sup>. Ce parc a plusieurs objectifs : procurer aux citoyens des grands centres urbains des zones naturelles de détente ; animer des secteurs ruraux en difficulté sur le plan agricole ; assurer par l'adhésion des collectivités locale et de la population la protection et la mise en valeur des sites et monuments. [...] Un certain nombre de problèmes se posent à ces différents secteurs d'activité. La note préconise, pour remédier aux

---

<sup>1088</sup> Le président de Gaulle a souhaité la création des Parcs naturels régionaux en 1967. La Bretagne a été région pionnière puisque le Parc d'Armorique est créé dès 1969. Les missions du Parc régional sont définies par le Code de l'Environnement. Le Parc est géré par un syndicat mixte composé de membres de la Région Bretagne, du département du Finistère, des 44 communes adhérentes, des 8 communautés de communes et d'agglomération adhérentes. En 2017, 51 Parcs régionaux sont reconnus par le ministère de l'Environnement. (Parc Naturel régional d'Armorique, 21/01/2017)





problèmes de l'agriculture, de favoriser la recherche agronomique et l'enseignement agricole, de moderniser et d'étendre les exploitations. Par ailleurs, la suppression des droits de douane à l'intérieur du Marché Commun fait subir à la flotte de pêche une concurrence très vive à laquelle elle n'était pas préparée. La compétition est rendue inégale par l'importance des aides étatiques accordées par nos partenaires du Marché Commun, notamment l'Allemagne, ainsi que par les pays tiers, à leur industrie des pêches. Tout l'avenir de la pêche est en jeu si l'égalité des chances n'est pas assurée à tous les partenaires du Marché Commun. [...] Enfin, pour industrialiser la Bretagne, il convient de mettre en place un dispositif d'aides spécifiques en faveur des entreprises et de créer, ou d'améliorer, les infrastructures, les équipements et les services publics sans lesquels il n'est pas d'industrialisation possible : enseignement, formation professionnelle, urbanisation, routes, logements, etc... Pour obtenir un désenclavement géographique de la région, une action déterminante doit être menée en faveur des routes, des télécommunications, du coût des transports ferroviaires, des liaisons aériennes. [...] Pour ce faire, la dotation régionale à la Bretagne des crédits prévus par le V<sup>ème</sup> Plan<sup>1089</sup> sera consacrée en priorité à l'équipement scolaire et universitaire, à la recherche scientifique, à l'équipement sanitaire et social, à l'équipement agricole, à l'équipement urbain ainsi qu'aux transports et télécommunications. [...]

### **- 2.5.2 : « Note sur la politique d'aménagement du territoire en Bretagne ».**

La note dactylographiée, non datée, émane de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, qui donne les grandes lignes de sa politique dans la région.

Celle-ci se concentre sur quatre objectifs principaux : la mer, l'électronique et l'informatique, les industries agricoles et alimentaires, le tourisme.

En outre, une politique particulière de la rénovation rurale a été décidée par un

---

<sup>1089</sup> 1966-1970.



décret du 24 octobre 1967. Elle se résume en trois points : réaliser dans des délais rapides les équipements de communication qui permettront à l'extrême-ouest de la région de vaincre son éloignement afin d'accéder à un développement moderne ; insérer la région dans le courant de l'expansion économique européenne ; mettre l'agriculture en état de compétitivité sur le marché européen en concentrant les efforts sur le secteur dominant des productions animales. Il s'agit de rendre possible la réalisation d'exploitations agricoles modernisées. Pour cela, il convient d'appliquer de manière plus incisive la trilogie : indemnité viagère de départ - interventions des Safer<sup>1090</sup> - remembrement, puis accession d'agriculteurs jeunes aux exploitations rendues viables. [...]

#### **- 2.6 : « Réforme régionale ».**

La note dactylographiée, non datée, affirme que la reconnaissance géographique d'un certain particularisme breton et l'organisation de la région en véritable collectivité territoriale sont les espoirs suscités chez les Bretons par le projet de réforme régionale<sup>1091</sup>. [...]

#### **- 2.7 : « Allocution prononcée par le général de Gaulle à Quimper le 2 février 1969 ».**

Il s'agit ici du texte dactylographié du discours tenu à Quimper le dimanche 2 février 1969.

Le chef de l'Etat revient sur les raisons qui le poussent à soumettre au référendum la question de la régionalisation et de la réforme du Sénat :

« Dans l'immense transformation que notre France est en train d'accomplir au

---

<sup>1090</sup> Les « Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural », créés par la loi d'orientation agricole du 5 août 1960. Les objectifs initiaux consistaient à réorganiser les exploitations agricoles, dans le cadre de la mise en place d'une agriculture plus productive, et à installer des jeunes agriculteurs. (Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, 20/01/2017)

<sup>1091</sup> Lors du référendum portant sur le « Projet de loi relatif à la créations des régions et à la rénovation du Sénat » du 27 avril 1969, dont le résultat négatif conduit à la démission du président de la République, la Bretagne a majoritairement voté « Oui ». Les régions deviennent finalement des collectivités territoriales à la faveur de la loi Defferre de 1982.



Normandie Université

cours de ce demi-siècle, une question s'est posée dont dépendait son destin. La nation serait-elle saisie tout entière, sur tout son territoire, dans toute sa population, par l'évolution mécanique, technique et industrielle moderne ? Ou bien, limitant l'effort aux régions qui semblaient s'y prêter le mieux, laisserait-elle les autres en arrière du progrès ? Je dis aujourd'hui, à Quimper, que le choix est fait. Notre pays qui, au long des siècles, est devenu ce qu'il est par la réunion des provinces dont chacune lui a rapporté ses ressources, son cœur, son esprit, sa valeur, a décidé de vivre ardemment sa vie nouvelle, non pas seulement en telle ou telle contrée, mais partout où il est la France, entre l'Atlantique, la Manche, la Mer du Nord, le Bassin du Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées. [...] A partir de ce qu'étaient ici, en Bretagne, les activités de toujours, agricoles, industrielles, maritimes, les voici toutes en mouvement. Voici que la rénovation rurale est entreprise dans le Finistère, les Côtes-du-Nord<sup>1092</sup>, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, avec tout ce que cela comporte d'agrandissement des exploitations et de réduction de leur nombre, de sélections des productions animales et végétales, d'organisation des marchés. Voici qu'apparaît la vocation de cette province d'être en avant dans le domaine des industries alimentaires ; que de grandes usines nouvelles s'implantent, en particulier à Rennes, à Brest, à Nantes ; que les activités de pointe électroniques et informatiques trouvent ici leur terre d'élection ; que les chantiers navals se concentrent, que la pêche s'adapte, quant aux navires, aux ventes, aux conserveries, à la rude concurrence internationale... Voici qu'à tous les degrés l'enseignement s'élève à un niveau excellent et, en particulier, au point de vue universitaire grâce à de toutes neuves et imposants facultés. Voici que les décisions sont prises pour que le Finistère soit rendu accessible aux pétroliers de 250 000 tonnes ; pour que s'y installe en grand le raffinage des carburants ; pour que Roscoff soit aménagé comme port modèle des primeurs ; pour que Brest s'érige en capitale de l'océanographie ; pour que le réseau téléphonique soit développé par priorité ; pour que les côtes bretonnes s'équipent en faveur des sports de mer ; pour que deux routes à quatre voies pénètrent la péninsule jusqu'à Brest, son extrémité, et pour qu'une route à trois voies lui serve d'axe

---

<sup>1092</sup> Le département se nomme « Côtes-d'Armor » depuis 1990.



central... Voici, enfin, qu'en vertu de son incomparable situation atlantique, la Bretagne devient la base principale de notre puissance navale renouvelée... [...] L'avènement de la région, cadre nouveau de l'initiative, du conseil et de l'action pour ce qui touche localement la vie pratique de la nation, voilà la grande réforme que nous devons apporter à la France ! [...] Pour que cette rénovation se réalise suivant les mêmes principes au plan de la nation en même temps qu'au plan de la région, nous devons transformer le Sénat, afin qu'il associe dans la préparation des lois les mêmes sortes d'élus avec leurs compétences et leurs responsabilités. Comme l'ensemble de cette profonde réforme concerne l'organisation de nos pouvoirs publics, nous devons soumettre le projet au peuple qui, par la voie du référendum, en décidera souverainement. En raison du passé, du présent, de l'avenir, il est de toute justice que ce soit en Bretagne que je l'annonce à la France. Vive la République ! Vive la France ! »

**- 2.8 : « Rennes ».**

**- 2.8.1 : « Arrivée à Rennes ».**

Le sous-dossier contient, outre un plan de la ville, le programme détaillé, avec les horaires prévus, de l'étape rennaise du voyage officiel [le 31 janvier 1969.] Le programme est accompagné des notices biographiques du préfet d'Ille-et-Vilaine, des parlementaires locaux, du maire de Saint-Jacques-de-la-Lande, du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rennes, du président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et de l'archevêque de Rennes.

**- 2.8.2 : « Visite à l'hôtel de ville de Rennes ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite de l'hôtel de ville de Rennes [le 31 janvier 1969.]

Une copie dactylographiée du discours prononcé par le maire de la ville à cette occasion est jointe au programme :



Normandie Université

« Depuis plus de quinze ans, la ville s'est donnée des infrastructures totalement nouvelles, susceptibles d'assurer le mieux-être de ses habitants, la modernisation et le développement de ses activités économiques. Par la pratique d'une politique foncière rationnelle, elle a pu mener de front des réalisations majeures : création de quartiers nouveaux, suppression et reconstruction de secteurs insalubres, aménagement de zones industrielles, sauvegarde d'un ensemble historique de valeur. Elle a rendu possible, pour les mêmes raisons, l'implantation d'une université nouvelle dont la collaboration avec les industries de pointe devrait normalement assurer sa prospérité et l'avenir de ses enfants [...] ».

Une note biographique présente en outre les principaux membres du conseil municipal.

### **- 2.8.3 : « Visite de la zone de rénovation urbaine du quartier de la rue de Brest. Survol de la ville de Rennes ».**

Le sous-dossier précise les horaires de la visite de la zone de rénovation urbaine du quartier de la rue de Brest effectuée par le chef de l'Etat le 31 janvier.

Une note dactylographiée précise qu'il s'agit d'un quartier sis à proximité du centre et particulièrement défectueux puisque lors de l'enquête préalable à la déclaration d'insalubrité, 57 % des logements avaient été classés dans les catégories « malsains » et « très malsains ». 606 logements étaient donc à démolir. Le programme de restructuration comportait l'exécution d'importants travaux de voirie, la construction de 1707 logements, soit une densité de 140 logements à l'hectare, ainsi que celle d'un groupe scolaire. 215 logements nouveaux restent à construire.

Un plan de la ville émanant du ministère de l'Equipement et indiquant les Zones à Urbaniser en Priorité et les travaux de rénovation des zones d'habitation, majoritairement situées en bordure immédiate de la ville, accompagne la note.

Le sous-dossier précise ensuite les horaires du survol en hélicoptère de la ville par le chef de l'Etat ce même jour ; une carte plastifiée, embarquée à bord et présentée au chef de l'Etat lors du survol, présente les zones de constructions nouvelles. Les différentes ZUP sont décrites par des notes techniques, ainsi que les



nouvelles zones universitaires. Les grands projets de voies rapides urbaines - rocadés, pénétrantes rapides - sont succinctement présentés.

**- 2.8.4 : « Séance de la CODER ».**

Le sous-dossier contient une note dactylographiée - ainsi qu'un plan de table - présentant l'ordre du jour de la réunion de la Commission de Développement Économique Régional, tenue le 31 janvier 1969 : examen rapide de la situation économique et sociale de la région, état d'avancement du V<sup>ème</sup> Plan<sup>1093</sup>, préparation et perspectives du VI<sup>ème</sup> Plan<sup>1094</sup>, problèmes spécifiques de l'agriculture, problèmes liés à la disparition des emplois agricoles. Une liste nominative présente enfin les membres de la Coder. [...]

**- 2.8.5 : « Dîner officiel à la préfecture ».**

Le sous-dossier contient le plan de table du dîner officiel donné en l'hôtel de la préfecture à Rennes le 31 janvier 1969. Une liste nominative présente les invités : membres de la Coder, représentants des collectivités locales, représentants du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'artisanat, organisations syndicales, personnalités désignés par le Premier ministre, parlementaires, personnalités locales, hauts fonctionnaires, Maison du Général. Des notices biographiques, émanant de la préfecture de Bretagne, datées de janvier 1969, présentent des personnalités qui, reçues au dîner officiel, n'auront pas pu être présentées précédemment au chef de l'Etat : le sous-préfet de la région Bretagne, le Premier président de la Cour d'Appel de Rennes, le Procureur général près la Cour d'Appel de Rennes, deux députés des Côtes-du-Nord [Côtes-d'Armor], trois sénateurs d'Ille-et-Vilaine et trois députés du Morbihan.

**- 2.8.6 : « Départ de Rennes et arrêt sur la base du Ponant à**

---

<sup>1093</sup> 1966-1970.

<sup>1094</sup> 1971-1975.



## **Landivisiau».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite de la base aéronavale du Ponant à Landivisiau, après le départ de Rennes, le 1<sup>er</sup> février 1969. Une carte de la base est jointe à la note.

Une note dactylographiée, émanant du Secrétariat général de la présidence de la République, datée du 28 mars 1968, présente par ailleurs le projet de réalisation d'un grand port pétrolier à Brest. [...]

### **- 2.9 : « Brest ».**

#### **- 2.9.1 : « Arrivée à Brest ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de l'arrivée à Brest le 1<sup>er</sup> février 1969. Une carte de la ville est jointe au programme. Trois notices biographiques succinctes présentent brièvement le sous-préfet de Brest et les deux députés du Finistère.

#### **- 2.9.2 : « Visite à l'hôtel de ville de Brest ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite de l'hôtel de ville de Brest le 1<sup>er</sup> février 1969.

Des notices biographiques succinctes présentent le maire de Brest, les principaux adjoints et les membres du conseil municipal.

L'histoire de cette ville de 159 857 habitants<sup>1095</sup>, et son rôle économique, sont ensuite retracés à grandes lignes :

Edifiée au III<sup>ème</sup>s., la cité est soumise à la tutelle d'Angleterre jusqu'à la toute fin du XIV<sup>ème</sup>s. Le mariage, en 1491, d'Anne de Bretagne et de Charles VIII fit de Brest un port français. Une partie de fortifications édifiées par Vauban de 1681 à

---

<sup>1095</sup> 139 384 000 habitants en 2014. (Insee)



1694 demeure et domine la rade qui fut de tout temps un remarquable abri pour la marine. Le port militaire, aménagé dès 1790, demeure une des bases militaires les plus importantes d'Europe. Brest fut en 1917 le point de débarquement des forces américaines. [...] L'arsenal, établissement industriel le plus important de Brest avec ses 8 200 salariés<sup>1096</sup>, dont 8 000 ouvriers, donne à la ville une population ouvrière nombreuse et explique la forte implantation syndicale de toute tendance qui s'y manifeste. L'arsenal est actuellement un des plus importants ensemble industriel bretons. Ses activités principales portent sur la construction de navires, leur armement et leurs essais, l'entretien de la Flotte, la formation des ingénieurs et cadres techniques des arsenaux de la marine, l'entretien des sous-marins nucléaires. [...]

Enfin, une copie dactylographiée du discours de bienvenue prononcé par le maire de Brest le 1<sup>er</sup> février est jointe au sous-dossier :

« Porte océane la plus avancée vers l'Afrique, le nouveau monde, carrefour unique par rapport à l'Europe, disposant de plans d'eau pouvant être utilisés au moindre coût, capable de recevoir les plus gros navires du monde, Brest, et l'extrême pointe de la Bretagne, qu'il s'agisse de pétrole, de raffinerie, de pétrochimie ou de sidérurgie, se présentent comme particulièrement aptes à cette nouvelle forme que l'économie française et européenne prendra demain [...] ».

### - 2.9.3 : « Visite à la forme de radoub ».

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite de la forme de radoub et des sites d'appointements pétroliers du port de Brest le 1<sup>er</sup> février 1969. La forme de radoub permet de mettre en réparation les grands pétroliers.

Placée à la sortie de la Manche, au bord des routes maritimes les plus fréquentées du monde et au fond d'une rade abritée, d'accès aisé, où les profondeurs naturelles n'ont pas besoin d'être entretenues, Brest présente une situation

---

<sup>1096</sup> 2 900 salariés en 2013. (*Ouest-France*, 15/12/2013)





exceptionnelle pour devenir un centre de réparation navale spécialisé pour les pétroliers. [...]

**- 2.9.4 : « Déjeuner et audiences à la sous-préfecture de Brest ».**

Le sous-dossier contient le plan de table du déjeuner officiel offert à la sous-préfecture de Brest le 1<sup>er</sup> février 1969, ainsi que la liste des invités : parlementaires locaux, autorités administratives, autorités maritimes et personnalités économiques.

Il est indiqué en outre que le chef de l'Etat accordera le même jour, une audience au président de la Chambre de commerce de Brest, aux doyens des facultés et aux directeurs des grandes écoles de la ville ainsi qu'au directeur du Parc Naturel d'Armorique. Une délégation d'Anciens combattants est également reçue.

Des notices biographiques succinctes, ainsi que des présentations des différents établissements, accompagnent le rappel des horaires prévus pour ces différentes audiences.

Il est précisé que le projet du Parc naturel régional d'Armorique a été retenu par le gouvernement dès novembre 1966. Des études ont été entreprises dès cette date, à la demande de la Délégation à l'aménagement du territoire, par la Société centrale pour l'équipement touristique afin de définir la délimitation du parc, sa vocation, et les moyens à mettre en œuvre pour sa réalisation. Ces études ont été suivies sur le plan départemental par un groupe de travail inter-services qui a eu également la mission d'informer la population et les collectivités locales des buts poursuivis par les Parcs naturels régionaux. [...] Le Parc d'Armorique entre dans sa phase active. Le syndicat mixte pourra être mis en place dans les prochains mois et la demande de classement présentée prochainement à la Commission interministérielle des Parcs naturels régionaux créée par le décret du 1er mars 1967<sup>1097</sup>. Une carte du Parc accompagne la note dactylographiée de présentation de l'établissement.

**- 2.10 : « Bénodet ».**

---

<sup>1097</sup> Comme vu précédemment, le Parc naturel régional d'Armorique, le premier en Bretagne, ouvre en 1969.



Une courte note dactylographiée présente l'étape de Bénodet [le 1<sup>er</sup> février toujours.] L'arrivée se fait en hélicoptère, et la visite concerne le port en cours de construction.

Une note biographique succincte présente le maire de cette ville de 1 922 habitants<sup>1098</sup>, présentée comme une cité touristique majeure du Finistère, offrant de grandes possibilités pour la navigation de plaisance. Le port de Plaisance de Bénodet fait l'objet de travaux d'équipement avec le concours de subventions du ministère de l'Équipement, du département ainsi que d'un prêt du Fonds de Développement Économique et Social<sup>1099</sup>. La construction d'un pont franchissant l'Odet est prévue, ce qui facilitera, grâce à la modernisation du réseau routier départemental et national, les relations interdépartementales vers Lorient, Rennes et Nantes. La construction du pont doit démarrer en mars 1969, pour une mise en service prévue au printemps 1971<sup>1100</sup>. Une carte situant le projet de construction accompagne la note dactylographiée.

## **- 2.11 : « Quimper ».**

### **- 2.11.1 : « Arrivée à Quimper ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite de Quimper, [le 1<sup>er</sup> février toujours.] Un plan de la place de la Résistance, face à la préfecture, est joint à la note. Le parcours à pied du chef de l'Etat vers le podium, d'où il doit prononcer une allocution, y est précisé. Ce trajet longe intentionnellement une partie des barrières derrière lesquelles se trouve le public : en effet, une arrivée à l'arrière du podium, en cortège automobile, était possible.

---

<sup>1098</sup> 3 475 habitants en 2014. (Insee)

<sup>1099</sup> Compte spécial du Trésor créé en 1955, permettant à l'Etat de consentir des prêts aux entreprises à des taux inférieurs au marché, afin de favoriser la modernisation du pays et le développement économique et social. Le FDES assure sa mission jusqu'à la fin des années 1960. Avec la croissance, l'équipement de base du pays est réalisé et le marché financier commence à se développer. L'Etat se désengage alors progressivement du financement direct de l'économie, jusqu'aux chocs pétroliers qui, dès 1974, le poussent à stimuler de nouveau l'investissement. (Ministère de l'Économie et des Finances, Service de la communication, 14/02/2017)

<sup>1100</sup> Le « pont de Cornouaille » est finalement mis en service en mai 1972.



**- 2.11.2 : « Audiences à Quimper ».**

Une note dactylographiée, en date du 21 janvier 1969, présente la liste des personnes à qui le chef de l'Etat accorde une audience le 1<sup>er</sup> février à la préfecture de Quimper : les douze parlementaires du Finistère, les 43 conseillers généraux, les membres du Bureau de l'Union amicale des maires du Finistère, les présidents des Chambres de commerce et des Chambres d'agriculture du département ainsi que le président du Groupement des Pêches Maritimes Bretonnes.

Des courtes notices biographiques présentent ensuite le préfet du Finistère, le Secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet directeur du Cabinet du préfet, le sous-préfet chargé de mission pour les Affaires économiques, le sous-préfet de Brest, le sous-préfet de Morlaix et le sous-préfet de Châteaulin, les parlementaires du Finistère, les deux membres locaux du Conseil Economique et Social, les conseillers généraux du Finistère, le maire de Châteaulin, le maire de Plougastel-Daoulas, celui de Concarneau, le maire de Plozévé et le maire de Morlaix, le président de la Chambre d'agriculture du Finistère, son vice-président, le président de la Chambre de commerce de Quimper, le président de la Chambre de commerce de Morlaix, le président de la Chambre des Métiers ainsi que les membres du Bureau du Groupement des Pêches Maritimes Bretonnes.

Une note dactylographiée non signée et non datée, émanant du Secrétariat Général de la présidence de la République, revient sur les « problèmes et perspectives de l'agriculture en Bretagne » :

L'agriculture occupe en Bretagne 325 000 personnes qui travaillent sur des exploitations dont la superficie moyenne est de 11,7 ha.<sup>1101</sup>. [...] En ce qui concerne le stockage et la conservation en froid - déterminants pour l'avenir - la Bretagne vient au 4<sup>ème</sup> rang français pour le volume des entrepôts frigorifiques, au 1<sup>er</sup> rang, avant la région parisienne, pour les chambres froides modernes. [...] La Bretagne

---

<sup>1101</sup> En 2010, en Bretagne, l'agriculture occupe 68 000 personnes qui travaillent sur des exploitations agricoles dont la superficie moyenne est de 60 ha. (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Bretagne, Service Régional de l'Information Statistique et Économique, *Agreste-Bretagne*, 09/2011)



s'affirme très défavorisée par les coûts de transports des produits agricoles à destination de la région parisienne et de l'étranger. Ceci est vrai pour les transports routiers, mais cessera de l'être lorsque sera réalisé le programme de grands travaux décidé l'an dernier [1968] pour « désenclaver la Bretagne » : programme routier, aménagements portuaires. [...] Du fait de son caractère extensif et de l'irrégularité de ses principales productions (productions porcines et légumières), l'agriculture se trouve plus directement en Bretagne qu'ailleurs soumise aux lois de la concurrence internationale, même sur notre marché intérieur. Les agriculteurs bretons se sont engagés dans cette compétition avec plus de dynamisme que d'autres, mais parfois sans discernement (investissements excessifs) et en sacrifiant la qualité à la production massive (notamment pour l'aviculture.) [...]

Une note dactylographiée non datée traite ensuite succinctement de la situation de l'artisanat en Bretagne :

L'avenir de l'artisanat breton et sa contribution à la création d'emplois nouveaux doivent être recherchés davantage que par le passé dans la sous-traitance qui devraient suivre normalement le développement industriel et dans les activités annexes de la construction, compte tenu de l'expansion rapide des villes en Bretagne. [...]

Enfin, une note dactylographiée émanant de la préfecture de Bretagne, datée de janvier 1969, évoque les difficultés rencontrées par la grande pêche :

La suppression des droits de douane à l'intérieur du Marché Commun fait subir à notre flotte de grande pêche une concurrence très vive à laquelle elle n'était pas préparée. La compétition est rendue inégale par l'importance des aides étatiques accordées par nos partenaires du Marché Commun, ainsi que par les pays tiers, à leur industrie des pêches. [...] Par ailleurs, on constate un épuisement des lieux traditionnels de pêche, obligeant à rechercher, plus loin des côtes, de nouveaux fonds où vivent des espèces moins nobles, d'où la nécessité d'avoir des bateaux plus puissants. [...]

### **- 2.11.3 : « Dîner à la préfecture. 1<sup>er</sup> février ».**



Normandie Université

Le sous-dossier contient, outre le plan de table, la liste des invités au dîner officiel donné à la préfecture du Finistère le 1<sup>er</sup> février 1969.

**- 2.11.4 : « Messe à la cathédrale de Quimper. 2 février ».**

Le sous dossier contient une note biographique présentant l'évêque de Quimper, les horaires prévus pour la messe du 2 février ainsi qu'un plan de la cathédrale avec mention des places réservées au président de la République, à son épouse, ainsi qu'aux invités et membres de la suite du chef de l'Etat. Un ouvrage broché illustré de 29 pages, intitulé « La cathédrale de Quimper », et qui retrace les grandes lignes de l'histoire de l'édifice, est joint au sous-dossier.

**- 2.11.5 : « Visite à l'hôtel de ville de Quimper ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite à l'hôtel de ville de Quimper, le 2 février. Une allocution est prévue en fin de matinée place de la Résistance.

Une copie dactylographiée du discours de bienvenue du maire de Quimper est jointe au dossier :

« La ville de Quimper a le grand honneur de vous accueillir. [...] Ici, vous pourrez constater les réalisations et les grands projets en cours, montrant ainsi l'expansion de notre ville et l'augmentation de la population quimpéroise. Bel exemple de vitalité et de confiance dans l'avenir. [...] Les Bretons placent en vous de grands espoirs. Ils espèrent que cette péninsule qui, dans des temps lointains, était l'extrême pointe perdue et méconnue de l'Europe, devienne une large ouverture sur l'Atlantique, susceptible d'entretenir un commerce régénéré et d'attirer des industries adaptées à notre région [...] ».

Une courte notice biographique présente le maire de Quimper, dont on rappelle qu' « il n'a cessé, lors des événements de mai [1968], d'être en contact avec le préfet et a su jouer, en bien des circonstances, un rôle modérateur ».

Une liste nominative recense les membres de conseil municipal de la ville.



Des informations succinctes sont ensuite données sur la cité elle même :

Démographie (57 678 habitants au recensement de 1968<sup>1102</sup>.); Grandes étapes de l'histoire de la ville (cité gauloise, puis gallo-romaine, la ville épiscopale se protège, depuis le XIII<sup>ème</sup>s., par de solides remparts. Dans la tourmente révolutionnaire, elle perd son nom, sa cathédrale est dévastée, ses richesses brûlées sur le parvis. [...]); Grands hommes (Amiral de Kerguelen (1734-1797), explorateur des Terres Australes.); Doléances de la population de la ville (les équipements urbains, la construction de rocadés s'intégrant dans le programme de modernisation du réseau routier du département constituent un effort positif qui répond aux vœux de la population. [...])

Enfin, une note dactylographiée, émanant de la mairie de Quimper, revient sur la situation de la ville et ses perspectives d'avenir :

Quimper est une cité principalement administrative, commerciale également, qui voit se développer une activité touristique importante. L'activité industrielle y est encore peu présente. [...] L'éloignement des grands courants actuels de trafic constitue pour la Bretagne occidentale un handicap exceptionnellement lourd et provoque un sentiment de frustration et d'isolement, auquel il importe de remédier au plus tôt. Des mesures ont été annoncées, mais il faut insister pour que soit rapidement construite la voie express, reliant Quimper à Brest, pour que les relations ferroviaires soient améliorées, pour que les liaisons aériennes soient développées. [...]

#### - 2.11.6 : « Visite de la zone d'urbanisation de Kermoisan ».

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, de la visite de la zone d'urbanisation de Kermoisan. Une courte note dactylographiée présente cette ZUP de Quimper : créée en mai 1962, la Zone à Urbaniser en Priorité est prévue pour une capacité de 2 660 logements. Un plan situant la ZUP en banlieue de Quimper, accompagne cette courte note.

---

<sup>1102</sup> 63 513 habitants en 2014. (Insee)



Normandie Université

Une note - accompagnée d'un plan - revient sur les nouvelles rocade prévues dans le cadre de l'axe routier Quimper-Brest, dont le gouvernement vient de décider la réalisation. Le schéma envisagé consiste à ceinturer la ville par une rocade périphérique dont le rôle sera de décongestionner le centre urbain, d'assurer la desserte des zones d'extension de l'agglomération et de créer trois axes de pénétration vers le centre-ville. Ce réseau se raccorde naturellement à l'axe Nantes-Quimper-Brest. [...]

**- 2.11.7 : « Délégation de l'Île de Sein ».**

Une note dactylographiée, émanant du Cabinet de la présidence de la République, datée du 17 janvier 1969, liste nominativement les six membres de la délégation des habitants de l'Île de Sein reçue par le chef de l'Etat le 2 février à la préfecture du Finistère. Parmi la délégation figure le maire de l'île, présenté succinctement dans une note conjointe, ainsi que trois anciens membres des FFL.

**- 2.11.8 : « Déjeuner à la préfecture du Finistère de Quimper ».**

Une note dactylographiée liste les invités aux déjeuner officiel offert à la Préfecture du Finistère de Quimper le 2 février : les parlementaires du département, les membres locaux du Conseil Économique et Social, les autorités administratives du département, dont le préfet du Finistère, les autorités militaires, les personnalités locales, dont l'évêque de Quimper, les personnalités économiques, dont le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper ainsi que le PDG de l'Agence France-Presse.

**- 2.11.9 : « Départ de Quimper et arrêt à Lann-Bihoué ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, du départ de la préfecture du Finistère de Quimper le 2 février, du trajet en hélicoptère vers Lann-Bihoué et de la visite présidentielle de la base aéronavale. Lors de



l'arrivée du chef de l'Etat dans la base, les honneurs militaires lui sont rendus par un bataillon de Fusiliers-marins.

Une courte note biographique présente le préfet du Morbihan, qui accueille le président de la République dans la base.

**- 2.12 : « Retour à Paris ».**

Le sous-dossier contient le programme détaillé, avec les horaires prévus, du retour à Paris en Caravelle du chef de l'Etat à l'issue de son voyage en Bretagne. L'arrivée au Palais de l'Élysée est prévue à 17 heures le 2 février.

**- 2.13. : « Divers. Liste des cadeaux ».**

Une note de service dactylographiée, émanant du Cabinet du Gouvernement militaire de Paris, en date du 21 janvier 1969, fixe les conditions dans lesquelles seront rendus les honneurs militaires au chef de l'Etat à son départ d'Orly, le 31 janvier, et à son retour, sur le même aéroport, le 2 février. La note de service indique que ces conditions ont été établies selon « les ordres verbaux donnés par l'état-major particulier de la présidence de la République ».

Une note de service émanant de l'état-major de la Marine nationale, en date du 27 janvier 1969, revient sur les détails du cérémonial d'accueil du chef de l'Etat lors de sa visite de la base navale de Lann-Bihoué le 2 février 1969.

Enfin, une note dactylographiée en date du 3 février 1969, établie par l'officier d'ordonnance du Général<sup>1103</sup> dresse la liste des gratifications remises aux personnels des préfectures de Rennes et de Quimper (1200 francs<sup>1104</sup>) ainsi que celle des cadeaux remis aux préfets eux-mêmes (une boîte à cigarette en argent pour les préfets de Rennes et de Quimper) et au maire de Quimper (une boîte à cigarettes en argent également.)

---

<sup>1103</sup> En février 1969, il s'agit du capitaine de Vaisseau François Flohic (1920-), aide de camp du Général de 1959 à 1963, puis de 1965 à 1969.

<sup>1104</sup> Soit 1 348 euros valeur 2016. (Insee)





Normandie Université

De son côté, le Service de sécurité de la présidence de la République - qui devait matériellement recevoir les cadeaux adressés au chef de l'Etat durant les voyages ? - dresse la liste des présents reçus en Bretagne : une nappe brodée offerte par le maire de Quimper, une statue en faïence offerte par la ville de Quimper, une boîte de crêpes-dentelle offerte par une commerçante de la ville, un plat offert par le préfet du Finistère, un livre « Images de Bretagne » offert par la municipalité de Bénodet, une vue générale ancienne du port de Brest offerte par le maire de la ville et une lettre manuscrite de Chateaubriand offerte par la municipalité de Rennes.

Ainsi se clôt le carton d'archives AC 115, consacré au dernier voyage officiel, en Bretagne, du président de Gaulle de janvier-février 1969, conservé à la Fondation Charles de Gaulle.



Normandie Université

## **II - ENTRETIENS**



Normandie Université

## **Entretien Jacques Aubertin**

**Réalisé le 3 février 2007. (Extraits)**

Journaliste reporter d'images, Jacques Aubertin entre à l'ORTF en avril 1949 et intègre l'équipe du *Journal Télévisé* en 1957. Rapidement, il est « accrédité » pour les voyages présidentiels. Après avoir suivi épisodiquement Vincent Auriol puis René Coty, il suit régulièrement les voyages de Charles de Gaulle en tant qu'opérateur de prise de vues attiré. Il quitte l'ORTF en 1987.

*[Regardant les images du voyage présidentiel du 7 au 9 mai 59 dans l'Orléanais]*  
**Orléans en mai 1959 : la presse filmée comme la télévision couvrent le voyage du Général...**

Les équipes de la presse filmée tournaient en 35 mm, leurs images sont d'excellente qualité. Nous, la télévision, on tournait en 16 mm inversible. Le 35 mm était très au point. Le problème du 16 mm, c'est que si vous vous trompiez un tout petit peu dans le diaphragme, c'était fichu. En 35 mm, on pouvait rattraper des images sur- ou sous exposées au tirage, alors qu'avec les films 16 mm inversibles c'était très difficile. Le 16 mm, c'est un format d'amateurs, qu'on avait utilisé à la télévision parce que cela coûtait moins cher. Et cela s'est révélé être une bonne idée vu la quantité de films qu'on utilisait !

Le 35 mm coûtait plus cher, parce qu'il fallait faire développer les films puis faire un tirage long, des copies... Tandis qu'en 16 mm c'était bien plus rapide.

**Quand les reporters d'images tournent en 35 mm, ce sont des opérateurs des Actualités françaises, et quand ils utilisent le 16 mm, ce sont les équipes de la RTF ?**



Normandie Université

Oui, à la RTF, puis à l'ORTF, on tournait avec des Bell Howell en 16 mm, et beaucoup à l'épaule. En muet. Les caméras sonores, les Oregon, énormes, nécessitant un pied imposant, avec leurs bobines de 300 mètres, étaient réservées aux discours.

Je vais vous montrer mon Bell Howell. Ils me l'ont donné quand j'ai pris ma retraite.

**Depuis quand la caméra Bell Howell a-t-elle été utilisée par les actualités télévisées?**

Depuis le début du journal [1949], enfin pas tout à fait, car au début du journal, on n'avait vraiment pas beaucoup de matériel, il fallait se débrouiller avec les moyens du bord... On s'est même fait prêter des caméras par les américains, puis on leur en a acheté quelques-unes... Il n'y avait pas beaucoup de moyens ! C'étaient des caméras américaines. Au *Journal Télévisé*, on n'avait pas de caméra sonore, on tournait uniquement en caméra muette.

**Donc on chargeait le film ?** [*Démonstration du fonctionnement de la caméra*]

Je l'ouvre : on mettait le film dans cet habitacle. On mettait la bobine de 30 m de film, cela faisait à peu près trois minutes pour tourner. Cela ne fait pas beaucoup, trois minutes, il fallait changer la bobine très régulièrement. Donc avoir des stocks de bobines vierges importants, surtout sur un voyage officiel ! On tournait en noir et blanc, et en muet.

**Vous deviez charger la bobine dans le noir ?**

Non, les bobines pouvaient se charger au jour. Pas en plein soleil de préférence.

**Trois minutes par bobine... Il fallait donc impérativement tourner « utile » ?**

Le problème sur ces voyages officiels, c'est qu'il faut tourner tout le temps, surtout à l'époque de De Gaulle : il était très menacé. On ne pouvait jamais savoir ce qui allait



Normandie Université

se produire lors des déplacements. Il fallait donc être prêt à tourner en permanence. Il fallait tout le temps être derrière lui, parce qu'un attentat pouvait se produire.

**Non seulement être derrière lui, mais avec suffisamment de bobines de réserve « au cas où »?**

Il fallait être toujours prêt, tout le temps sur le qui-vive.

**A quel moment avez-vous commencé à suivre les voyages officiels de De Gaulle ?**

En rejoignant l'équipe de Pierre Sabbagh en 1958 ; je me souviens avoir commencé par l'Elysée. Puis les voyages en province ont très vite débuté...

**Ce qui est intéressant c'est qu'il vous est arrivé de suivre le président Coty auparavant ?**

René Coty oui, je me souviens, on l'avait suivi pour le *JT* lors de son voyage au Havre, sa ville d'origine.

**Quelle est la différence, dans vos souvenirs, entre un voyage présidentiel de Coty et un voyage présidentiel de De Gaulle ?**

Pour de Gaulle il y avait d'importants problèmes de sécurité - liés à la situation algérienne - qui ne se posaient pas pour René Coty. Tout le monde craignait qu'il y ait un attentat. Il y avait quatre gardes du corps qui suivaient le Général de près, des « gorilles » que l'on aperçoit tout le temps sur nos images.

**En termes d'images justement, qu'est-ce qui changeait ? Est-ce que Coty allait aussi facilement que de Gaulle vers le public ?**



Normandie Université

Non ce n'était pas la même chose. De Gaulle était un personnage extraordinaire, différent.

**En quoi ?**

C'est lui qui a commencé à aller serrer les mains des gens... Les services de sécurité étaient complètement affolés ! Nous, on faisait notre travail : on filmait.

**Vous vous souvenez qu'il était le premier président à avoir quitté le cortège présidentiel pour aller serrer des mains ?**

Oui. Avant lui, cela ne se faisait pas. Avant lui, la télévision n'existait pas encore vraiment. C'est la télévision qui a amené tout cela.

**Pensez-vous qu'il provoquait les bains de foule pour la télévision ?**

Je ne pense pas qu'il faisait cela pour la télévision, pas au début, mais par la suite, il s'est aperçu que c'était bien pour lui... Quand le soir, dans le Journal, les téléspectateurs voyaient de Gaulle arriver en province et être acclamé par des milliers de personnes, c'était très bien pour lui...

**Pensez-vous que c'était important pour lui de montrer qu'il avait un contact physiquement très rapproché avec les gens ?**

Politiquement c'était bien pour lui. Cela lui venait d'instinct, et puis il s'est aperçu par la suite que ça marchait...

**Comment s'organisait un voyage présidentiel en province avec le président de Gaulle ?**



Normandie Université

On s'est vite aperçu que l'on voyageait beaucoup parce qu'il voyageait beaucoup lui-même ! J'ai couvert les voyages présidentiels à partir de 1958, et ce n'était pas de tout repos : il fallait courir tout le temps, c'était des tournages qui duraient du matin très tôt à tard le soir. Aux premières heures de la journée, il fallait se rendre sur le premier lieu visité. On devait arriver avant le Général, et après sa visite et son discours éventuel, il fallait replier le matériel, repartir immédiatement jusqu'au prochain lieu visité.... On avait deux équipes en général, qui se « chevauchaient », c'est-à-dire qu'il y en avait une qui assurait une étape pendant que l'autre partait déjà s'installer à l'étape suivante, et ainsi de suite.... On ne pouvait rien rater... Une équipe était composée d'un cadreur avec une caméra Bell Howell muette à l'épaule qui faisait les plans de coupes - arrivées et départs en voiture, plan de foule, visages, serremments de mains -, et d'un autre cadreur utilisant un trépied, qui enregistrait le discours avec l'aide d'un ingénieur du son. Donc, on était toujours au moins deux ou trois par équipe, et deux équipes en tout. Tout était repéré à l'avance : 15 jours ou un mois avant la visite proprement dite, il y avait des fonctionnaires de l'Elysée qui partaient en repérage, qui allaient vérifier les emplacements, prendre des mesures de sécurité. Par exemple, ils ne laissaient jamais de champ libre derrière de Gaulle pendant les discours, pour qu'on ne puisse pas tirer sur lui par derrière... C'était bien sûr aussi le cas lors des voyages à l'étranger. Ces équipes de l'Elysée revenaient et établissaient un planning à destination de la presse, qui nous était communiqué.

### **Aviez-vous un programme précis de la visite ?**

Le programme était établi presque minute par minute, avec l'heure et le lieu des discours. Lorsqu'il prenait la parole en public, on pouvait ainsi prévoir des plateformes pour poser les caméras, nombreuses parce qu'il y avait aussi des télévisions étrangères qui couvraient les voyages, les collègues de la presse filmée... On pouvait prévoir éventuellement de l'éclairage pour les séquences d'intérieur... Tout était préparé. Lorsque l'on suivait le Général en voyage, on s'appuyait sur ces feuilles de route, ces programmes très détaillés...



Normandie Université

### **Comment le montage se passait-il ?**

Pour le montage, il fallait rapatrier les films très rapidement. C'était une véritable course contre la montre qui s'engageait ; on essayait de faire parvenir les « rushes » le plus vite possible, le plus tôt possible à Paris. On tentait de tourner la journée pour le journal du soir... D'ailleurs, Sabbagh l'exigeait ! Il avait compris l'intérêt d'être très réactif sur l'actualité... Cela remontait à sa couverture du Tour de France cycliste : le soir, quand ses équipes avaient fini de tourner, ils allaient à la gare, ils mettaient les pellicules dans des sacs rouges spéciaux, les gens de la SNCF étaient avertis... A l'arrivée du train, il y avait un motard qui récupérait les films et les amenait au laboratoire pour le développement... On a appliqué ces méthodes aux voyages présidentiels, pour gagner du temps. On a aussi utilisé l'avion pour ramener nos bobines à Paris ; tous les moyens étaient bons pourvu qu'ils fussent rapides et sûrs... La concurrence, celle notamment de la presse écrite, n'attendait pas !

### **Les archives de l'INA n'ont pas conservé les commentaires des journalistes rédacteurs sur les sujets du *Journal Télévisé* de la RTF. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

Pour les reportages à la télévision, avec les Bell Howell 16 mm, il n'y avait pas d'« ambiance » sonore enregistrée... Avec les Oregon, les caméras sonores prévues pour les discours, il y avait un magnétophone Nagra couplé par un câble qui enregistrerait le son de manière synchrone. Pour les commentaires des rédacteurs, ils étaient le plus souvent lus en direct et en cabine par les journalistes à Paris, ils n'étaient pas enregistrés, donc l'Ina n'en a pas gardé trace.

### **Aviez-vous des consignes à l'époque ? Lorsque l'on préparait le voyage ou lorsque l'on tournait, les gens de l'Élysée étaient-ils attentifs à l'image qui allait être donnée du Général ?**





Normandie Université

Au tournage, on faisait ce que l'on voulait, sans consigne particulière de l'Elysée. Mais le tri se faisait au montage, avec les monteurs et les journalistes rédacteurs, qui étaient la plupart du temps des gaullistes... La télévision était quand même un peu prise en main...

**Par exemple, si le général de Gaulle était arrivé quelque part et qu'était survenue une petite manifestation syndicale ou de l'opposition, l'auriez-vous tournée ?**

On pouvait y aller, on pouvait la filmer, bien sûr, mais les images ne passaient pas... On ne nous a jamais interdit de tourner les manifs. En général, quand il y avait des manifs, elles étaient contenues derrière des barrières, assez loin du lieu de la visite ou du discours, alors on entendait juste les types « gueuler » au loin... On allait voir, on filmait mais bon, ensuite, beaucoup estimaient qu'il ne fallait pas utiliser ces séquences, qu'elles n'avaient pas d'intérêt...

**Dans vos souvenirs des voyages présidentiels, y avait-il des manifestations d'oppositions ? Ou était-ce rare ?**

Non, il y avait bien des petites manifs, les gens de la CGT, le parti communiste... Mais ils étaient contenus, bloqués, ils ne pouvaient pas approcher.

**Pourtant on voit assez peu d'images d'oppositions à la visite présidentielle dans les reportages...**

Il y avait aussi une question de place, de temps disponible dans le journal : sur un *Journal Télévisé* qui faisait vingt ou vingt-cinq minutes à l'époque, quand de Gaulle voyageait en France, on lui consacrait au moins dix minutes. Des larges extraits de ses discours étaient diffusés... Alors la petite manif locale... J'ai couvert par la suite les voyages de Giscard d'Estaing, de Mitterrand, c'était pareil.



Normandie Université

**Pour revenir sur le contact entre le président de Gaulle et les gens qui assistaient à la visite, on rapporte qu'il serrait tellement de mains qu'il en avait les doigts meurtris...**

Il était là, en train de parler avec ses ministres ou ses hôtes, et brusquement, soudainement, il se dirigeait vers les gens pour les saluer... Depuis lui, tous les présidents de la République le font.

**Vous qui avez filmé de nombreux voyages présidentiels et de nombreux bains de foule de De Gaulle, comment décrieriez-vous cette scène ?**

Les gens, en l'apercevant venir vers eux, ouvraient des yeux grands comme cela. C'était très chaleureux, le Général était souriant : « Bonjour. Bonjour. Bonjour Madame »... C'était extraordinaire. Avec de Gaulle, en 1958, on était vraiment au début d'un système, les voyages en province tels qu'on les connaît aujourd'hui ont pris forme à ce moment-là...

**Il serrait beaucoup de mains. Le faisait-il pour que les reporters d'images filment ce qu'il fallait pour le journal du soir ?**

Non, il en serrait vraiment beaucoup, sans trop s'occuper de nous.

**Vous souvenez-vous des thèmes qu'il évoquait lors des déplacements présidentiels ? De quoi parlait-il dans ses discours en province ?**

Il parlait toujours de la France. Et des Français, de la politique intérieure. Il abordait très peu la politique étrangère, il n'en parlait pas. Quand il était avec les Français, il parlait aux Français de la France.

**Arrivait-il qu'il y ait des désaccords dans les salles de montage ?**



Normandie Université

Non. Des désaccords, non, je n'en ai pas été témoin personnellement... Mais il y en avait sûrement, et c'est le rédacteur en chef qui avait alors le dernier mot... Nous, les reporters de terrain, on avait une certaine conscience professionnelle, on essayait de montrer les choses honnêtement, sans chercher à « orienter » l'image dans un sens ou un autre...

**Comment avez-vous quitté le service des Voyages Officiels ?**

Après 81 et l'élection de François Mitterrand, on est venu me voir car j'étais accrédité pour les voyages officiels, j'avais couvert Auriol, Coty, de Gaulle, Pompidou, Giscard, et on m'a dit : « c'est terminé les voyages officiels pour toi. Tu ne vas plus les faire. C'est fini, ce n'est plus la droite qui est au pouvoir, c'est la gauche. Tout doit changer ». J'ai répondu : « je ferai autre chose... » La prise en main de la télévision, elle a existé aussi sous François Mitterrand, après 1981.



Normandie Université

## **Entretien Jean-Paul Ollivier**

**Réalisé le 27 mars 2015. (Extraits)**

Né le 22 mai 1944, Jean-Paul Ollivier débute sa carrière de journaliste dans la presse écrite, puis entre à la RTF en 1964. En 1968, il est affecté à l'ORTF-Rennes. L'essentiel de sa carrière journalistique se déroule ensuite à Antenne 2, aujourd'hui France 2. En 1985 paraît son ouvrage « *Le Tour de France du Général* », retraçant les déplacements présidentiels en province.<sup>1105</sup>

**Comment en êtes-vous venu à couvrir professionnellement les voyages présidentiels du président de la République en province ?**

A l'époque je réalisais des reportages pour la télévision, en particulier pour le Service des Sports. J'ai été amené à commenter plusieurs fois le tour de France cycliste. Et le Général, lui aussi, en traversant toutes nos régions, faisait son « tour de France », dans la même ferveur populaire que celle qui entourait l'épreuve sportive. Le titre de mon ouvrage sur ses voyages était donc tout trouvé !

**Dans votre ouvrage, vous racontez les 26 voyages du Général, mais vous ne les avez pas tous suivis ? Quelle était votre méthode de travail ?**

Pour relater l'ensemble de ces voyages, je consultais d'abord la presse locale et régionale, bien sûr, et aussi la presse nationale. J'ai abondamment puisé dans les articles de *France-Soir*, du *Parisien-Libéré*, du *Figaro*, de *Ouest-France*, de *La Voix du Nord*, du *Progrès de Lyon*, du *Dauphiné Libéré*, de *La Montagne*, de l'*Est Républicain*, du *Républicain Lorrain*, du *Télégramme de Brest*, de *Midi-Libre*, du *Provençal*, de *Nice-Matin*... Puis je rencontrais les personnalités qui avaient

---

<sup>1105</sup> Jean-Paul Ollivier, *Le tour de France du Général*, Paris, Julliard, 1985, 311 p.



accompagné le général de Gaulle lors du voyage officiel, personnalités dont j'ai pu obtenir un certain nombre de renseignements, d'anecdotes... Ce travail de contact avec les témoins privilégiés - ministres, conseillers, journalistes - était très important. J'ai assisté en particulier à son dernier voyage en province, à Quimper.<sup>1106</sup> J'étais à ce moment-là le présentateur du *Journal Télévisé* de Rennes-Bretagne, une édition régionale. Mais j'ai découvert les voyages officiels pour la première fois à Concarneau<sup>1107</sup>, dans le Finistère, où je suis né, lorsque j'étais beaucoup plus jeune, en 1960. J'étais alors, comme tant d'autres, parmi la foule.

**Le nombre d'arrêts effectués sur la route par le président de la République, y compris dans de tout petits villages, est-il une spécificité des voyages officiels du Général ?**

Il aimait le contact physique avec le peuple, il aimait rencontrer les gens, c'est incontestable. La plupart de ces multiples arrêts étaient prévus, mais parfois, au détour de la route, il y avait des gens massés autour d'un monument aux Morts, par exemple... Alors il s'arrêtait, même si ce n'était pas prévu au programme.

**De Gaulle n'hésitait donc pas à briser le protocole, à se détourner du programme prévu par les Services de l'Élysée ?**

Il brisait le protocole en permanence. Il aimait échapper à ses « gorilles » et il allait spontanément vers la foule, y compris dans les petites localités traversées, même les plus modestes... Il aimait se laisser faire, se laisser porter par la foule... Naturellement, les « gorilles » pouvaient intervenir dès qu'elle se faisait trop pressante... Le Général avait un comportement avec la foule qui était très particulier, un rapport à elle très « entier », très chaleureux...

**Était-ce quelque-chose de nouveau ? Par rapport à ce que l'on pouvait voir d'un président de la République sous la IV<sup>ème</sup> République ?**

---

<sup>1106</sup> Le 2 février 1969.  
<sup>1107</sup> En septembre 1960.



Normandie Université

Un président, sous la IV<sup>ème</sup>, sous la III<sup>ème</sup> République ne se comportait pas de cette façon. Il n'y avait alors aucune improvisation. Avec le Général, il y avait une part d'improvisation, même si un cadre existait bien sûr... Mais avec lui, il y avait des impromptus. A Calais par exemple, lors d'un voyage dans le Nord, le Général n'hésite pas à quitter le cortège officiel pour aller saluer un ancien compagnon d'armes de la Première Guerre dont on lui a signalé la présence...

**Le Général aimait-il ce contact avec les gens, ce contact avec la foule, plus que d'autres ?**

Il aimait cela, certainement. Il aimait aussi l'imprévu. Il s'intéressait très sincèrement aux sollicitations des moindres élus locaux qui venaient à lui... Il se faisait un devoir d'évoquer les problèmes locaux avec les maires des petites communes... Parfois il s'attardait, ce qui rendait fous les responsables du voyage... Car enfin, il fallait suivre un protocole, il y avait un programme, des horaires prévus...

**Et il y a les bains de foule... Ont-ils pour lui une signification particulière ?**

Absolument. Le Général était combattu, alors, par l'ensemble des partis d'opposition. Il savait, me semble-t-il, que le salut, pour lui, ne pouvait venir que du peuple. Et c'est la raison pour laquelle il était toujours si près du peuple, en particulier lors des bains de foules répétés au cours des voyages. Ces déplacements lui permettaient de rejoindre la France profonde, de vivre un contact direct avec les gens, de leur parler, de les écouter, de les comprendre, peut-être...

**Comment les gens présents réagissaient-ils à ce contact ?**

Les gens étaient ravis, ils se bouscullaient pour lui serrer la main, pour le toucher, pour l'embrasser parfois...

**Lors des premiers voyages, ceux de 1959 à 1962, le contexte de la guerre d'Algérie ne pèse-t-il pas sur cette volonté du président de la République de se tenir au plus près de ses concitoyens ? Qu'en était-il des impératifs de sécurité ?**



Lors de ces voyages, les « gorilles », les hommes affectés à sa sécurité personnelle, étaient sur les dents. En permanence. Ils avaient peur que dans la foule, au plus près de De Gaulle, quelqu'un puisse l'agresser à l'arme blanche, ou bien le piquer avec une seringue... L'ambiance était très lourde pendant ces années-là... Le président de la République, lui, traitait ces menaces avec mépris.

**Pensez-vous que ces voyages étaient pour lui l'occasion de tester ses réflexions, ses propositions pour résoudre le problème algérien ?**

Lors des voyages, par petites touches, il distillait ses idées sur la situation dans les anciennes colonies, sur les perspectives politiques à moyen et à long termes. Mais il utilisait aussi les conférences de presse télévisées pour avancer des propositions, y compris à l'intention des responsables FLN eux-mêmes, par l'intermédiaire de la télévision.

**Quelques années plus tard, il insiste, lors des allocutions prononcées lors des voyages officiels, sur le fait que les pays du Nord ont une responsabilité dans le développement économique, agricole, technique des pays du Sud. Dans les plus petites localités françaises, il évoque le vaste monde ?**

Le président de la République considérait que la coopération était un sujet particulièrement important. Il cherchait à en convaincre ses concitoyens, et abordait cette thématique partout. La coopération, c'est vrai, et en particuliers avec nos anciennes colonies, a toujours été un sujet qui lui tenait à cœur. Et puis cela permettait aussi à la France d'exporter son savoir-faire technique, sa technologie...

**Lors des voyages, le président de la République choisit les lieux visités avec soin... Y-a-t-il une « pédagogie » des lieux visités ?**

Au début des années 60, la France est en pleine expansion, et le président de la République tient à le montrer, à l'illustrer. A Pleumeur-Bodou, par exemple, lors du voyage en Bretagne<sup>1108</sup>, il consacre une visite ce qui lui semble représenter l'avenir : le secteur de l'espace et des télécommunications. Les technologies de pointe. C'est la

---

1108 Septembre 1960.



Normandie Université

même logique qui est à l'œuvre lors de sa visite des installations nucléaires à Cadarache. Il est allé partout où s'exprimait le meilleur de la technologie française. Pour lui, cela représentait de véritables chances pour la France dans le monde moderne.

**Le fait-il pour montrer une France est en voie de modernisation ? Est-ce là une « pédagogie » des réussites françaises de son temps ?**

C'est évident. En inaugurant ces installations de pointe, il savait parfaitement que c'était la technologie française qu'on mettait ainsi à l'honneur. Une mise à l'honneur relayée par la presse, écrite, télévisuelle, la radio...

**Vous évoquez également, dans votre ouvrage, l'accent mis par le chef de l'Etat, lors de ses voyages, sur la modernisation agricole....**

C'est très net, en effet. Dès son accession au pouvoir, il mesure les retards considérables pris par l'agriculture française. Certaines régions en particuliers vont faire l'objet de toute son attention dans ce domaine, comme la Bretagne par exemple. Des régions qui étaient encore très arriérées, à l'époque, sur le plan agricole...

**Fallait-il selon lui moderniser l'agriculture française pour lui permettre de jouer son rôle dans un marché qui déjà s'internationalisait ?**

C'était vrai pour l'agriculture, comme pour d'autres secteurs de l'économie française. Il était conscient que les agriculteurs devaient considérablement changer, ne plus en rester aux petites exploitations, condamnées à long terme.

**Vous évoquez un autre aspect de la France qu'il traverse, qu'il rencontre lors de ses voyages : c'est un pays très jeune ?**

Oui, il tenait un certain nombre de discours sur la jeunesse, il s'adressait à elle. C'est lui, par exemple, qui a mis en place toutes les structures sportives qui existent aujourd'hui encore. Lorsqu'il revient au pouvoir, il n'y a rien, rien, en ce domaine, et c'est lui qui va développer toutes les structures consacrées au sport et destinées à la jeunesse.





**C'est-à-dire les gymnases, les stades ?**

Oui, et pour cela, De Gaulle va s'appuyer sur son Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, l'alpiniste Maurice Herzog. Celui-ci fera voter par exemple une loi-programme favorisant la construction de nombre de piscines. Mais Maurice Herzog compte aussi sur les moyens humains : il organise le mouvement sportif français en créant et en officialisant les postes de « conseillers techniques régionaux » et de « conseillers techniques départementaux » dans les différentes Fédérations sportives, payés par l'Etat. Il structure ainsi le mouvement sportif dans tout le pays. Et cela, De Gaulle l'a voulu, pour répondre aux besoins de la jeunesse. On parlait de loin : aux Jeux olympiques d'été à Rome en 1960, la France n'avait gagné aucune médaille d'or...

**Dans vos récits des voyages officiels, vous faites peu de place à d'éventuelles manifestations d'opposition, d'hostilités... Est-ce à dire qu'elles étaient rares ?**

Il y en avait assez peu, il faut bien le dire.

**Mais il existait des appels au boycott, en particulier dans la presse communiste, alors importante ?**

Il y a eu des appels au boycott, en effet, et des maires qui ont parfois refusé de recevoir le Général, ça se passait de temps en temps, il y a eu plusieurs exemples, je le raconte dans mon livre. Je me souviens qu'à l'époque, chez moi, à Concarneau, le maire était socialiste SFIO. Le mouvement laïc local a demandé au bagad municipal, le cercle musical celtique, de ne pas jouer pour le passage du président de la République. Eh bien le Général n'a pas eu de musique à son arrivée dans la ville ! Cela arrivait, effectivement...

**Lors du dernier voyage, fin janvier-début février 1969, les manifestations d'hostilités sont particulièrement virulentes, et « passent » pour la première fois à la télévision...**

Dès l'arrivée à Brest, on sentait immédiatement que l'opposition au Général était plus vive... A Quimper, des agents des Renseignements généraux étaient présents sur la



Normandie Université

place de la Résistance où devait être prononcé le discours du chef de l'Etat, car on craignait des incidents... Je me tenais alors à côté de lui, près du podium, pour enregistrer et filmer le discours qui devait être retransmis au *Journal Télévisé* régional... Or on sentait vraiment l'opposition monter, on pressentait que beaucoup de gens étaient sur la place pour s'opposer à la présence du Général. Des militants venus des fiefs communistes des alentours... Évidemment, les forces de l'ordre encadraient tout cela, il y avait des agents des Renseignements généraux un peu partout, je l'ai dit, tout le monde était un peu sur les dents... Avec ce dernier voyage en Bretagne, on sentait bien que tout était en train de changer, tout était en train de basculer... Il n'était plus écouté. Le monde allait changer.

**Comment réagissait-il à ce nouveau climat qui l'entourait ?**

Il restait très combatif.

**Le voyage officiel reflétait un climat politique... Les Français de l'époque percevaient-ils ces voyages comme tel, un reflet d'une situation politique en changement rapide ?**

De Gaulle se déplaçant en province, pour les Français, c'était un immense événement. Cette proximité qu'il entretenait avec le peuple a toujours fait sa force. En plus d'être un tribun hors pair - son utilisation des mots - il savait utiliser les gestes, les attitudes...

**Y avait-il une spécificité chez De Gaulle dans ce contact avec le peuple français ?**

Il rassurait, il forçait l'admiration par sa probité, son honnêteté... Il était un personnage politique hors du commun, et cela se ressentait lors de ses nombreux voyages, couvrant tous les départements français.



Normandie Université

## **Entretien Michel Brault**

**Réalisé le 18 décembre 2015. (Extraits)**

Michel Brault a 68 ans. Il a été témoin d'un voyage officiel du général De Gaulle en mai 1965<sup>1109</sup>, à Cholet.

### **En mai 1965, êtes-vous lycéen ?**

A l'époque, j'étais un jeune lycéen, interne en Première dans un établissement catholique du Maine-et-Loire.

### **Comment avez-vous appris que le Général allait venir dans votre région ?**

Par les journaux, il me semble. Si nous regardions le *Journal Télévisé* dans l'établissement, nous avons aussi accès aux journaux locaux : le Général allait venir en Vendée, à Cholet ! Avec les élèves de ma classe, et quelques Terminales, nous avons monté, au sein du lycée, un « club politique », avec l'aide de notre professeur d'Histoire. Nous y analysons les faits de politique intérieure, l'actualité internationale... Il était donc naturel pour moi d'aller voir le président de la République qui passait près de chez nous... J'avais bien sûr aussi entendu parler du général de Gaulle dans ma famille. Mes grands-parents évoquaient souvent devant moi son action pendant la guerre, et son retour au pouvoir lié aux événements d'Algérie... Et puis 1965, c'est l'année de l'élection présidentielle<sup>1110</sup> ! Pour la première fois, le chef de l'Etat allait être élu au suffrage universel direct... Toutes ces raisons m'ont conduites à aller à la rencontre du Général à Cholet...

### **Comment avez-vous rejoint Cholet, ce 20 mai 1965 ?**

---

<sup>1109</sup> Voyage dans les Pays de la Loire les 19-23 mai 1965.

<sup>1110</sup> L'élection présidentielle se tiendra 7 mois plus tard, les 5 et 19 décembre 1965.



Normandie Université

J'y suis allé seul, à vélo ! 25 kilomètres aller, 25 kilomètres retour... Je me souviens, c'était un jeudi, le jour de repos pour les lycéens de l'époque... J'ai été autorisé par mon établissement à faire cet aller-retour... J'arrive donc sur la place Travot, cette grande place du centre-ville de Cholet, près de la mairie... Elle était noire de monde ! Une foule ! Je me suis serré dans le fond de la place, face à l'estrade dressée pour l'occasion...

**La première chose qui vous ait frappé, c'est le nombre, la foule ?**

Oui, absolument, la foule, et les drapeaux : les drapeaux tricolore agités par les enfants, arborés par les grandes personnes... Et les immeubles autour de la place, tous pavoisés aux couleurs nationales, avec des calicots accrochés aux fenêtres : « Vive de Gaulle ! Bienvenue au président de la République ! » Ce qui m'a beaucoup frappé aussi, et qui me reste en mémoire, c'est l'arrivée du Général : il est monté sur cette estrade, grande silhouette devant la foule... C'était, pour tous les gens présents, là, devant eux, le rebelle de 1940 qui se dressait, tout autant que le fondateur de la V<sup>ème</sup> République... Et puis, bien sûr, tout le monde avait en tête l'élection présidentielle qui approchait...

**Dans vos souvenirs, quel était l'ambiance sur la place ?**

C'était une ambiance plutôt bon enfant... Il y avait là les habitants de Cholet, bien sûr, mais aussi beaucoup de gens des campagnes environnantes, cela se voyait à leur tenue vestimentaire... Et puis des enfants aussi, beaucoup d'enfants... J'ai le souvenir de voir rassemblé là des personnes de toutes les classes sociales, de tous âges... Cette foule représentait en quelque sorte une fraction de ce qu'est la nation... Elle communiait à ce que disait le général de Gaulle, il y avait un échange entre elle et lui, et on le ressentait vraiment...

**Qu'évoquait-il dans son discours ? Des thèmes locaux ?**

Pas seulement ! Il n'hésitait pas à évoquer, par exemple, l'aide nécessaire à apporter aux pays en développement en Afrique... Dans ses discours prononcés en province, le général de Gaulle affirmait que la France faisait un grand effort à l'égard des pays



pauvres, et qu'elle menait une politique indépendante face aux deux blocs, le bloc nord-américain et le bloc soviétique.

**Le chef de l'Etat n'hésitait pas à aborder des thèmes de politique internationale ?**

Tout à fait. Il ne rentrait sans doute pas dans les détails, comme il pouvait le faire lors des conférences de presse de l'Elysée, mais oui, il évoquait les grands thèmes internationaux du moment. Son allocution était prononcée dans un grand silence, la foule était imposante mais très attentive... On aurait entendu une mouche voler... Et tout à coup éclataient les applaudissements, les vivas... C'était extraordinaire ! Le Général savait capter l'attention de ces auditeurs, à la fois par sa stature imposante - tout le monde le voyait très bien, dressé sur son estrade - et par son élocution très théâtrale, ponctuée de gestes mesurés... Il maniait en outre une très belle langue, très soutenue... L'auditoire était subjugué. Un incroyable sentiment d'union nationale se dessinait là, sous nos yeux...

**Et la voix ?**

Sa voix, son attitude étaient très théâtrales... Il avait une manière propre de prononcer les mots, d'en accentuer certains, d'en souligner d'autres, afin d'en indiquer l'importance à l'auditoire... Dans un langage pourtant soutenu, il tenait à être facilement compris par les gens présents. Il se livrait là à un exercice de pédagogie sur ses choix, sur la politique menée.

**Était-on pris par une sorte de ferveur, au milieu du public ? Était-ce votre cas, ce jour-là ?**

Oui, je pense. On vouait à cette époque une certaine admiration au Général, à laquelle je n'échappais pas... On était pris dans cette ambiance-là ! Le mode de son expression orale, son attitude physique, sa stature jouait beaucoup dans le charisme qu'il dégageait.

**Après le discours, que se passait-il ?**



Quand il avait terminé son allocution, il descendait de l'estrade et entrait dans la foule, physiquement... Il se frayait un chemin dans le public qui se pressait devant le podium... C'était alors une communion, une véritable communion... Je l'ai vu : il rompait la distance qui pouvait exister entre lui, un homme de son rang, et la foule qui était là. Il rompait cette distance en serrant les mains, en embrassant les enfants... Je m'en souviens très bien : on lui présentait des enfants, qu'il embrassait très simplement, très gentiment... Ce n'est évidemment plus le cas de nos jours... Le Général communiait avec le public présent. Même si les policiers chargés de sa sécurité devaient être effrayés, le président de la république n'hésitait pas à effacer ainsi la distance qui le séparait des Français, sans pour autant amoindrir en aucune manière le caractère prestigieux de sa fonction. Simplement, les gens se disaient : « le général de Gaulle, c'est un Français parmi nous mais c'est notre chef, c'est notre chef... »

**« C'est notre chef », disait-on, mais un chef qui est là, parmi nous, accessible ?**

Il est accessible, on le touche, on lui parle. Le voyage, c'est l'occasion pour lui d'un dialogue avec le peuple, d'une communion, je l'ai dit. Il y avait une relation charnelle entre lui et la population.

**Pourtant, la mise en ballottage du Général par François Mitterrand, lors de l'élection présidentielle cette même année, puis les mauvais résultats pour le pouvoir des élections législatives de mars 1967 ne corrobore pas ce sentiment d'union nationale ressenti lors des rassemblements en province... Pensez-vous qu'en 1965, les premiers signes d'une désaffection des Français à l'égard du chef de l'Etat se font déjà sentir ?**

Le pouvoir s'usait-il déjà dans l'opinion publique, cette année-là ? C'est possible ...

**A Cholet, en tous cas, cela ne s'est pas ressenti ?**

Non, on ne le ressentait pas encore... C'est vraiment lors de l'élection présidentielle que j'ai compris, comme tous les Français, que de puissantes oppositions existaient et contestaient l'action du général de Gaulle à la tête de l'Etat : celle de la gauche, bien



Normandie Université

sûr, mais aussi celle entraînée par la dissidence de Jean Lecanuet... Même la grande grève des mineurs en 1963, en mars et avril, n'avait pas atteint profondément la popularité du Général. Mais à partir de 1965, c'est vrai, les premières césures, les premières divergences apparaissent entre lui et l'opinion....

**Revenons au public qui assistait au discours ce jour-là à Cholet. Comment peut-on le décrire ?**

Il y avait là des bourgeois du centre-ville, des agriculteurs, mais aussi les ouvriers qui travaillaient dans les usines alentour. Le Choletais, à l'époque, est une région rurale mais il y existait encore de nombreuses usines, en particulier dans le secteur du textile, de la chaussure... En mai 1965, toutes les classes sociales étaient réunies là.

**Manquait-il une partie des habitants ? Les jeunes ?**

Non, je ne le pense pas. Dans mon souvenir, c'est bien l'ensemble des habitants qui étaient représenté dans le public, tous âges confondus... Bien sûr, les opposants farouches à de Gaulle se sont abstenus de venir, j'imagine... Les sympathisants d'extrême-droite, très probablement...

**L'extrême-droite s'abstenait. Les communistes également ?**

La guerre d'Algérie était dans toutes les mémoires, et les sympathisants d'extrême-droite ne pardonnaient pas à de Gaulle sa politique de décolonisation... Concernant les communistes, ils semblaient manifester moins d'animosité à l'égard du Général... En effet, sa politique étrangère d'indépendance nationale, de rapprochement avec l'URSS pouvait convenir à une partie des militants communistes... Mais c'est difficile à quantifier, à évaluer...

**Avez-vous le souvenir de journaux, de tracts qui appelaient à boycotter la visite du chef de l'Etat ?**

Non je ne me souviens pas d'avoir lu ou entendu de tels appels, qu'ils proviennent des milieux politiques ou syndicaux... A l'époque, il me semble qu'une large majorité des



Français se sentait partie prenante de l'effort engagé par le général de Gaulle pour remettre le pays debout...

**L'effort national auquel il convie ses concitoyens lors des voyages en province, est-ce un appel à la modernisation du pays ?**

Effectivement : le Général était un partisan résolu de la modernisation du pays. Dans de nombreux domaines. Ainsi, avec l'application du Traité de Rome, signé en 1957, et la création de la CEE, le chef de l'État est conscient de l'absolue nécessité de moderniser notre agriculture, afin de pouvoir mieux commercialiser, mieux exporter, et donc mieux profiter de l'ouverture des frontières et de la levée des tarifs douaniers avec nos partenaires commerciaux d'Europe de l'Ouest... De même, il va mettre l'accent sur la formation des nombreuses classes d'âges qui arrivent à l'âge adultes dans ces années-là : l'effort va porter sur l'enseignement général, mais aussi technique et agricole. La modernisation, pour lui, passe également par l'aménagement du territoire : des routes nouvelles sont percées, des autoroutes voient le jour...

**L'adduction d'eau et l'amélioration des réseaux d'électricité dans les villages sont une demande récurrente des maires et des élus locaux...**

Le Général savait que les préoccupations de voirie, d'aménagement du territoire étaient cruciales pour les maires... Pour les gens en général, cela faisait partie de ce que l'on appelait alors « l'expansion économique »...

**Pensez-vous que le voyage en province est un reflet de la conception du pouvoir du Général ? De son idée de la légitimité politique ?**

Oui, absolument, parce que le voyage, c'est une pratique qui lui permet de ressourcer sa légitimité de chef de l'exécutif. En outre, pour lui, le chef de l'État se doit d'expliquer, de justifier ses choix politiques devant le peuple qu'il représente. Le voyage, c'est aussi pour lui un moyen de tester l'adhésion des Français à sa politique, à ses idées. Et d'en mesurer les retombées sur le terrain. C'est un dialogue, pas un monologue. Il y puisait une source nouvelle de légitimité, à ses yeux et aux yeux du monde.





**Une source renouvelée de légitimité, démultipliée par les récits qu'en faisaient la presse écrite et audiovisuelle ?**

Dans ses Mémoires, le Général est revenu sur ses voyages en province. Je le cite : « Au total, il se produit autour de moi, d'un bout à l'autre du territoire, une éclatante démonstration du sentiment national qui apparaît ensuite grâce à la télévision.<sup>1111</sup> » Il faut savoir qu'à l'époque, la télévision se développait très rapidement dans le pays... Nous l'avions déjà dans mon établissement scolaire, nous l'avions dans ma famille... Le fait que des équipes de télévision soient présentes au cours des voyages et en retransmettent un résumé lors des journaux télévisés de la mi-journée et du soir a aussi contribué à faire de ces déplacements un évènement politique. On popularisait ainsi le visage d'une France unie, qui chantait en chœur *La Marseillaise* autour du président...

**Les allocutions en province se terminent ainsi : *La Marseillaise* chantée en chœur...**

Le Général levait les bras, les poings serrés, et entonnait *La Marseillaise*, reprise en chœur par toute la foule présente autour de lui... La séquence était retransmise par la télévision, cela avait un effet « démultiplicateur » : l'ensemble des téléspectateurs voyait à leur tour les gens chanter, et les images des reportages : le Général, bien sûr, mais aussi les routes de campagne, les clochers, les châteaux, les maisons, dont le caractère changeait selon les régions traversées, etc... Pour nous tous, c'était là l'image de la France, de la France réelle... Ces voyages étaient pour le chef de l'Etat un instrument de pédagogie sur ce qu'était le pays, sur ce qu'il devenait sous sa conduite... Pour moi, pour le jeune homme de 16-17 ans que j'étais à l'époque, c'était une expérience forte, sensible, dont je me souviens bien, l'impression de vivre dans une France qui allait bien, qui se développait.

**Pourtant, en 1965 et 1967, les alertes électorales sont sérieuses pour le pouvoir en place, et la contestation va bientôt éclater, avec les évènements de Mai 1968...**

---

<sup>1111</sup> De Gaulle Charles, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 1999, p. 226-227



Normandie Université

Oui, il y a bien eu une cassure qui s'est produite, il me semble, autour de ces années-là, entre 1965 et 1968... Je pense qu'elle était surtout générationnelle... Un candidat comme Lecanuet, à l'élection présidentielle de 1965, paraissait plus jeune, plus moderne, plus en phase avec son temps... Le général de Gaulle avait vieilli, et cela ne jouait pas en sa faveur auprès des jeunes générations...



Normandie Université

## **Entretien Jean-Jacques Becker**

**Réalisé le 23 avril 2007. (Extraits)**

Jean-Jacques Becker est historien. Né le 14 mai 1928 à Paris, il est spécialiste d'histoire contemporaine. En 1976, il soutient sa thèse de doctorat consacrée à « l'opinion publique française et les débuts de la guerre de 1914 ». Il a ensuite consacré la plus grande partie de ses recherches à l'étude de la Première Guerre mondiale, puis il a engagé ses travaux vers l'histoire politique et l'analyse de la gauche en France. Il a enseigné à l'Université de Clermont-Ferrand, à l'Université de Paris-X Nanterre et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est aussi président du centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne. Il a publié notamment *Histoire politique de la France depuis 1945*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 1994, 249 p.

**Monsieur Becker, abordons, si vous le voulez bien, le rapport entre le général de Gaulle et la télévision. Son retour au pouvoir le 1<sup>er</sup> juin 1958 correspond au moment où les Français commencent à s'équiper de plus en plus massivement en postes de télévision. Que peut-on dire du rapport si particulier qu'entretenaient Charles e Gaulle et la République gaullienne avec la télévision naissante ?**

La télévision existait avant le retour au pouvoir du général de Gaulle. Mais elle ne jouait pas encore de rôle dans la vie politique; c'est un peu comme les sondages, ils existaient mais dans la pratique ils ne jouaient – provisoirement – encore aucun rôle. Lorsque l'on réfléchit à la pratique du pouvoir du général de Gaulle, elle apparaît fondée sur un rapport direct entre le Général et les Français. Tous les moyens alors disponibles pour que ce rapport soit concrètement vécu ont été employés. Un des moyens utilisés, dès la Libération d'ailleurs afin d'affirmer son autorité sur le pays, fut le voyage en province. Lorsqu'il revient au pouvoir, il multiplie ces voyages en régions, voyages accompagnés de discours, qui le mettaient en contact direct, étroit, avec la population. L'idée fondamentale, c'est bien celle du rapport sans intermédiaire



Normandie Université

entre lui et les Français. Autres moyens utilisés : le recours au référendum et l'organisation des conférences de presse régulières, qui deviennent des éléments importants de l'exercice du pouvoir gaullien. A ces moyens s'ajoute, se surajoute même celui de la télévision, car elle permet justement un contact démultiplié. Jusqu'alors, cela n'avait pas existé à ce point. Certes Pierre Mendès-France avait utilisé la radio, lors de ses « causeries au coin du feu », imitées d'ailleurs de celles de Franklin Roosevelt aux Etats-Unis. Mais chez le général de Gaulle, l'utilisation des moyens modernes de communication devient systématique. Et d'ailleurs, cela rejoint le fond de sa pensée : qu'était-ce pour lui que l'élection au suffrage universel d'un président de la République ? C'était la rencontre entre le pays et un homme. La télévision allait être, pour lui, l'instrument de mise en œuvre de cette idée.

**Est-ce à dire que ces voyages en province, nombreux, répétés, et couverts par la presse cinématographique et télévisuelle, vont être pour lui une mise en pratique de ses idées institutionnelles ?**

Oui, je crois que c'est cela. La Constitution de 1958 ne donnait pas, contrairement à ce que l'on croit souvent, des pouvoirs considérables au président de la République. Celui-ci avait certes plus de pouvoirs que le président de la République de la IV<sup>ème</sup> République, mais la nouvelle constitution restait équilibrée. En pratique cependant, le nouveau chef de l'Etat jouait un rôle politique bien plus important. Les nombreux voyages, les nombreux discours, en sont une illustration. Ils sont une marque d'une nouvelle pratique de la fonction présidentielle, plus personnelle, plus active, prenant davantage d'initiatives.

**On constate en visionnant les reportages sur ces voyages que le thème de la modernisation économique de la France est souvent illustré. Est-ce que ce que l'on montre, le choix de la destination, n'est pas aussi important que ce que l'on dit dans un voyage présidentiel ?**



Normandie Université

En effet. C'est important parce que dans sa première période, c'est-à-dire immédiatement après la guerre, de Gaulle n'était pas considéré comme s'intéressant particulièrement aux problèmes économiques. On lui prête toujours cette formule : « l'intendance suivra... » Lorsqu'il revient en 1958, il est convaincu de l'importance des faits économiques et sociaux. De Gaulle veut être tout à la fois le rénovateur des institutions politiques et le modernisateur au plan économique et social. Et il tient à le montrer.

**Lorsque l'on compare les archives audiovisuelles des voyages présidentiels du Général avec celles de ses prédécesseurs -Vincent Auriol, René Coty- mais aussi avec les photos des présidents de la III<sup>ème</sup> République en déplacement, on a l'impression que de Gaulle « invente » le bain de foule, et ce faisant, rompt avec un ordonnancement des visites jusque-là très réglé pour aller à la rencontre du public. Qu'en pensez-vous ?**

Il est vrai qu'il est l'homme qui va au milieu des Français, ce qui n'était pas dans les habitudes. Je ne pense pas qu'avant lui il y ait eu une pratique semblable dans l'histoire politique française. Un homme comme Georges Clemenceau qui était incroyablement populaire, du moins au moment de la guerre, ne se livrait pas à ce genre de chose, il ne participait pas à des bains de foule. Il prononçait ses discours dans un cadre effectivement très ordonné. Le bain de foule de De Gaulle, c'est quelque chose de très nouveau, effectivement. Tous vont l'imiter par la suite !

**Lors du retour au pouvoir du Général en 1958, les rapports entre la presse et le pouvoir politique changent-ils ? Qu'en est-il des continuités avec les pratiques observées sous la IV<sup>ème</sup> république, des changements éventuels apportés par le nouveau régime ?**

Il y a des continuités mais aussi une rupture car les hommes de la Quatrième République n'exerçaient pas le pouvoir de la même façon que le Général. On a à ce propos souvent accusé le général de Gaulle d'avoir pratiqué un pouvoir personnel...



Le débat a été et reste vif. Il reste que la personnalité du Général a joué un très grand rôle, et surtout qu'il bénéficiait d'un avantage considérable : celui de la durée. Cela change les rapports avec la presse ! Il y a certes eu des présidents du Conseil sous la IV<sup>ème</sup> qui ont tenté de jouer la carte de la popularité personnelle, mais ils restaient trop peu de temps en place pour asseoir réellement cette popularité... La Constitution de la V<sup>ème</sup> République apporte au contraire la continuité des institutions, de ceux qui les représentent. Ceux-ci vont pouvoir jouer à plein, et dans la durée, des nouveaux moyens de communication. Il y a eu, de fait, coïncidence entre le moment où se généralisent les nouveaux moyens de diffusion de l'information et les changements institutionnels français.

**Le général de Gaulle utilise-t-il la télévision comme un outil qui permet de s'adresser aux citoyens en passant au-dessus des partis, au-dessus des intermédiaires traditionnels ?**

Sans aucun doute. Ici compte également la personnalité du général de Gaulle, et ce qu'il « croit être », son rapport à l'Histoire en quelque sorte. Il n'est pas du tout persuadé au fond que ce qui est vrai pour lui, le sera pour ses successeurs. Il estime, je crois, que l'Histoire lui a donné une onction particulière. Celle d'incarner le peuple français. D'une certaine façon il se trompait, parce que ses successeurs, avec des caractéristiques différentes, ont utilisé ensuite les mêmes moyens que lui.

**Est-ce que l'apparition puis l'accroissement des moyens de diffusion de l'image et du son changent en profondeur la vie politique française ?**

L'apparition, le développement et l'installation progressive de la télévision dans les foyers français changent la perception du monde, au-delà même de la seule vie politique. On commence à voir chez nous, pour la première fois, des images venant du monde entier... On sait dorénavant ce qui se passe ailleurs, au loin, même lorsque l'on réside dans les petits villages des zones rurales... On intègre ce que l'on voit à l'écran, ce qui influe ou peut influencer sur les choix politiques.



### **Quelles sont les conséquences de cette nouvelle donne ?**

Les hommes politiques ont intégré l'importance nouvelle prise par la télévision, par l'image depuis quarante ans. On parle beaucoup aujourd'hui de la notion de « populisme »; la définition du terme « populisme » est assez complexe, mais on pourrait convenir de le traduire par celui de « démagogie ». Or ce contact permanent, médiatisé à l'extrême, basé avant tout sur l'émotionnel, entre l'opinion et ceux qui gouvernent ou qui s'appêtent à gouverner, est sans doute générateur de démagogie, ce qui à terme peut entraîner d'innombrables problèmes. On a vu très récemment, à l'occasion de la dernière campagne présidentielle [2007], une série d'émissions de télévision réunissant des candidats à la présidence de la République et un « panel de gens représentatifs ». Les candidats se trouvaient alors toujours placés dans la position de devoir approuver ce que leur disaient leurs interlocuteurs, de compatir ostensiblement aux difficultés personnelles des uns et des autres, sous peine d'être jugé « insensible » et pas assez « proche des gens ». Pourtant, en principe, la fonction d'un leader politique est de gouverner pour l'intérêt général, et non pas d'approuver systématiquement, sous le regard de tous, l'ensemble des demandes catégorielles, quelles que soient les circonstances. Or qu'est-ce que la démagogie ? C'est suivre le peuple dans tout et n'importe quoi. C'est là sûrement un effet pervers des rapports aujourd'hui très étroits entre télévision et pouvoir politique.

### **Pour conclure, j'aimerais avoir votre avis d'historien sur l'apport des archives audiovisuelles en histoire contemporaine. En quoi l'archive audiovisuelle est-elle particulière ?**

L'archive audiovisuelle est d'un usage plus complexe que l'archive papier. Elle demande, je pense, techniquement parlant, plus de temps que l'archive papier. Cela étant, je crois que pour l'histoire telle qu'on peut la faire aujourd'hui ou telle surtout qu'on la fera demain, se priver des archives audiovisuelles c'est se priver d'archives essentielles. Et je pense que cela sera à l'avenir un des grands enjeux de l'histoire que



Normandie Université

d'utiliser pleinement ces archives audiovisuelles, qui sont à la fois volumineuses et difficiles à utiliser.

**Constituent-elles des archives propres à l'histoire contemporaine, peut-être même à l'histoire du temps présent, voire à l'histoire immédiate ?**

L'utilisation de l'image comme source n'est pas propre à l'histoire contemporaine. Mais il est difficile d'imaginer l'histoire du temps présent ou l'histoire immédiate sans utilisation des archives audiovisuelles. Ces sources particulières changent progressivement le métier d'historien, elles lui demandent de nouvelles compétences. Je suis persuadé qu'en particulier on ne pourra plus faire demain d'histoire de l'opinion, des mentalités, sans les ressources que représentent les archives audiovisuelles.





Normandie Université

## **Entretien Michel Anfrol**

**Réalisé le 21 février 2007. (Extraits)**

Journaliste présentateur, Michel Anfrol a été reporter, puis rédacteur en chef du *Journal Télévisé* et présentateur du journal de 20 heures de 1968 à 1970. Il quitte l'ORTF en 1987. Il est aujourd'hui président des « Amis de la Fondation Charles de Gaulle ».

**D'abord reporter de terrain, vous avez eu ensuite des responsabilités importantes au sein de la RTF puis de l'ORTF. Pourriez-vous nous définir quelles étaient les relations qu'entretenaient le général de Gaulle avec les médias, en particuliers audiovisuels ?**

Il faut savoir ce qu'était l'audiovisuel avant le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Le général de Gaulle était interdit d'antenne depuis 1947. On n'avait plus le droit de diffuser aucun de ses propos, et ce à partir du moment où il eût fondé le Rassemblement du Peuple Français. Quelqu'un d'aussi célèbre que l'ancien président de la deuxième chaîne Antenne 2, et fondateur de beaucoup d'émissions célèbres, Pierre Desgraupes, se vantait lors de la grève de 1968 du fait que lorsqu'il était rédacteur en chef du journal parlé de la radio on n'y avait jamais prononcé le nom du général de Gaulle ! Le général de Gaulle avait beaucoup de respect pour la presse depuis la guerre. Il avait entretenu d'excellentes relations avec l'équipe des journalistes de la BBC à Londres et avec ceux de l'émission « Les Français parlent aux Français ». Le général de Gaulle, a priori, n'avait aucun sentiment d'animosité envers la presse. Il était même un téléspectateur fidèle puisque lorsqu'il était à Colombey, il regardait régulièrement les journaux télévisés. En juillet 1958, le Général est amené à mettre en place des gens qui vont faire en sorte que son nom soit enfin prononcé sur les ondes, puisqu'il a été investi comme président du Conseil le 1er



juin. Il va ainsi nommer André Malraux, puis Jacques Soustelle au ministère de l'Information.

Etant moi-même avant 1958 journaliste stagiaire à Europe 1, je me souviens de la censure qui existait dans les dernières années de la Quatrième République. On n'avait pas le droit de passer à l'antenne sans soumettre notre texte à un censeur désigné par le Ministre de l'Information. On subissait cette censure, censure préalable, qui, à partir d'avril 58, s'est étendue à la presse écrite. Si vous consultez des journaux d'avril-mai 1958, vous y verrez des « blancs » à la une ou à l'intérieur. A la radio, on ne pouvait pas faire un journal sans soumettre notre texte au censeur désigné par le Ministère de l'Information. Lorsque le 1er juin 1958, de Gaulle arrive au pouvoir, immédiatement, la censure est abolie. Voilà la première mesure prise par le général de Gaulle et André Malraux : la suppression de la censure préalable. Le Général va nommer à la direction de l'information pour la RTF Louis Terrenoire [*en juillet 1958*] qui avait été secrétaire général du RPF. Louis Terrenoire était un journaliste démocrate-chrétien, MRP, qui avait dirigé le quotidien démocrate-chrétien « *L'Aube* » après la Libération. Et va être nommé [*en octobre 1959*] au poste de directeur des programmes de la télévision Albert Ollivier, un journaliste, historien, romancier, gaulliste de gauche.

La télévision - une seule chaîne - était en 1958 encore peu reçue en France. Son grand essor démarrait à peine. Et pour permettre cet essor, ce sont les finances publiques, c'est le budget du Ministère de l'Information qui vont être mis à contribution, notamment pour financer la mise en place dans toute la France des émetteurs et réémetteurs nécessaire pour couvrir le territoire. Il n'y avait pas encore de satellite ! En 1963, la mise en place progressive de la deuxième chaîne se fait également avec l'argent du contribuable. Le général de Gaulle et ses conseillers avaient donc le sentiment qu'à partir du moment où l'Etat consentait un tel effort financier pour mettre en place et développer une télévision moderne, celle-ci devait rendre compte des activités du gouvernement. Et, c'est vrai, le Général ne tenait pas spécialement à ce que les journaux télévisés le brocardent ou dénigrent son action à la tête de l'Etat. Alors il a nommé des hommes qui lui étaient proches. J'ai connu ainsi, à partir de [*juillet*] 1961, à la tête du *Journal Télévisé*, Jacques Anjubault, qui était un chef



Normandie Université

monteur devenu rédacteur en chef... Par la suite j'ai vu arriver, [*en septembre 1963*], Raymond Marcillac qui a été directeur de l'information. Raymond Marcillac était aussi un gaulliste, ancien résistant. Après Marcillac est venu Edouard Sablier [*en avril 1965*] qui était aussi journaliste au « *Monde* », et qui était le meilleur spécialiste français du Proche et du Moyen-Orient. Tous ces gens, appelés à des postes de direction de l'information ou de direction de l'actualité télévisée, étaient avant tout des journalistes confirmés, et, c'est vrai, gaullistes. Pour ma part, cela ne me semblait pas scandaleux, dans la mesure où pendant onze ans on avait tenu à la radio - la télé était quand même moins répandue et c'était surtout la radio qu'on écoutait à ce moment là - des propos systématiquement anti-gaullistes... Et de constater que l'on nommait des hommes favorables à de Gaulle à la tête de l'information de la RTF, cela ne me surprenait absolument pas... Moi-même, militant gaulliste depuis 1950, quand je revenais des grands rassemblements du RPF qui avaient lieu au Bois de Boulogne, à Bagatelle ou à Vincennes, où se retrouvaient 50.000, puis par la suite régulièrement de 200 à 250.000 personnes pour écouter les discours du Général de Gaulle, et qu'en écoutant les bulletins à la radio nationale le soir, on n'en disait pas un mot, je vous assure que j'étais en colère.

Du côté de la presse écrite, à part « *Combat* » et « *Le Parisien* », le ton était hostile. Les grands quotidiens comme « *Le Figaro* » ou « *Le Monde* » étaient franchement anti-gaullistes. « *Combat* » avait des tirages modestes et « *Le Parisien* » s'intéressait alors plus aux faits divers qu'aux questions politiques... Pour contourner cette hostilité, il fallait utiliser l'audiovisuel... Je me souviens que début 1959, dans le Sud-ouest de la France, pour contourner l'influence antigauilliste de la radio nationale et du grand quotidien socialiste et radical-socialiste « *La Dépêche du Midi* », il a été créé une radio, la « *radio des Vallées* », devenue aujourd'hui « *Sud-Radio* ». On en venait ainsi à créer une radio de toute pièce pour diffuser les propos du Général ! Bref, c'était le climat de l'époque, qui a présidé à la mise en place des structures audiovisuelles entre 1958 et 1960.



Normandie Université

**La presse écrite étant majoritairement contre lui. Est-ce pour cette raison qu'il va utiliser la radio - télévision pour faire passer son message auprès des Français ?**

Faisons le compte : « *Le Monde* » et « *Le Figaro* » sont contre lui, « *L'Aurore* » aussi... En province, à part quelques rares exceptions comme « *La Voix du Nord* » à Lille ou « *L'Espoir* » à Saint-Etienne, la grande majorité de la presse régionale est soit antigauilliste, soit indifférente. Or de Gaulle a besoin, un besoin impérieux, d'expliquer sa politique aux Français : les raisons - et la façon - de faire la paix en Algérie ; les raisons de sortir de l'alliance militaire intégrée atlantique, etc... Il avait besoin d'avoir un contact direct avec les Français, sans intermédiaire, car il ne pouvait pas compter sur les journaux pour expliciter sa pensée. La télévision et la radio lui permettaient ce rapport aux Français. Le général de Gaulle a tenu à avoir cette possibilité. S'il n'a jamais dit ce que dira plus tard Georges Pompidou, « la télévision c'est la voix de la France », il était clair pour lui que la télévision se devait d'être le reflet fidèle de l'activité du gouvernement et de la politique menée.

**Était-ce alors une télévision « aux ordres » ? Était-ce donc de la propagande et non pas de l'information ? Qu'en pensez-vous ?**

Cela dépendait beaucoup de la personnalité du Ministre de l'Information en place. Il y a eu des ministres parfois envahissants comme Alain Peyrefitte [*d'avril 1962 à janvier 1966, avec une courte interruption en septembre-décembre 1962*], par ailleurs grande personnalité politique et littéraire, mais je me souviens que c'était quelqu'un qui aimait bien savoir à l'avance ce qui se passait dans les rédactions de la radio et de la télévision.

Cela n'a jamais été le cas pour le Général lui-même. Lui n'a jamais eu dans l'esprit d'exercer le moindre contrôle. D'ailleurs, je l'ai dit, dès le 1er juin, dès son retour au pouvoir, il décide la suppression immédiate de la censure préalable... Il y avait aussi parfois des directeurs de l'information zélés qui faisaient en sorte que l'on passe de la « brosse à reluire » au gouvernement, cela je l'ai connu...



En 1965, par exemple, lorsque j'étais en poste aux Etats-Unis pour le *Journal Télévisé*, je me souviens de la visite d'un inspecteur général de l'administration détaché de l'ORTF qui venait observer notre fonctionnement pendant les élections présidentielles françaises. L'édition de 23 heures du journal me demande un commentaire sur la manière dont la presse américaine réagit à la mise en ballottage du général de Gaulle le soir du premier tour. Ils me demandent quels seront les titres des journaux américains du lendemain. Le journal était à 23 heures, ce qui faisait 17 heures aux Etats-Unis ; tout ce que je pouvais faire, c'était appeler les rédactions des journaux locaux pour savoir ce que seraient leurs gros titres sur la mise en ballottage de De Gaulle... Dans mon papier du 23 heures, je dis donc : « Énorme surprise aux Etats-Unis : le « *Washington Post* » comme le « *New York Times* » vont titrer demain sur la mise en ballottage inattendue du général de Gaulle ; Ici personne n'avait prévu ce résultat ; les bons scores de François Mitterrand comme de Jean Lecanuet retiennent l'attention des observateurs américains... ». Je sors du studio et cet inspecteur général, futur directeur de la télévision, vient me trouver et me déclare : « Monsieur, votre commentaire est absolument honteux. Comment avez-vous osé tenir de pareils propos ? » « Ecoutez, » répondis-je, « on me demande de dire ce que seront les réactions des journaux américains demain, je donne à l'antenne ce que j'en sais. C'est tout ». « Ce que vous auriez dû faire », reprit-il, « c'est commencer par rappeler avant tout que c'est le général de Gaulle qui est arrivé en tête du premier tour. Voilà le fait essentiel ! » Je réponds qu' « il est évident que les collègues l'ont déjà dit et redit à Paris. Ce n'est pas à moi de le dire de New York... » Il était furieux... On avait parfois affaire à des débordements de ce genre, c'est vrai, venant de la part de personnes qui voulaient faire du zèle... Mais de là à dire que la télévision était aux ordres, non...

D'ailleurs, que s'est-il passé pendant la grève de 1968 à l'ORTF ? Et bien une écrasante majorité des journalistes s'est mis en grève, alors qu'on les disait tous nommés par le pouvoir et à la botte de celui-ci... Ce qui indique bien que le personnel n'était pas aux ordres.

**Les journalistes formaient-ils un milieu plus hétérogène qu'on ne l'a dit ?**



Normandie Université

Il était totalement hétérogène. Il y avait parmi mes collègues de la radio des socialistes, nombreux, des communistes... Un de mes rédacteurs en chef à France Inter était Pascal Rossini, militant communiste, ce qui n'a jamais posé problème... A France Inter toujours, le chef du service politique était Paul Carpenas, qui a été candidat socialiste aux élections à plusieurs reprises ... On avait là un milieu tout à fait hétérogène politiquement. Mais il est vrai qu'à la télévision, plus récente, il y avait sans doute un pourcentage plus élevé de gens qui avaient un profil gaulliste... A l'exception notable de certains grands noms qui avait été des piliers, des créateurs de la télévision, comme Pierre Sabbagh, plutôt lié au parti socialiste...

**Dans les reportages, que ce soient les reportages de la RTF ou les reportages des actualités cinématographiques, la parole n'est jamais donnée à l'opposition... Les Français n'entendaient-ils jamais les voix discordantes lors des déplacements du général de Gaulle ?**

C'est possible. Je me souviens pourtant que lorsqu'il y avait des grèves ou des manifestations, tous les syndicats avaient voix au chapitre, et ils étaient tous traités de façon égale. Chaque fois qu'il y avait un mouvement social, les syndicats étaient régulièrement présents à l'antenne. Cela je le sais, je l'ai vécu... Quand j'ai eu la responsabilité du journal de 20 heures, je vous assure que tous les syndicats et tous les tenants de l'opposition ont pu s'exprimer. Il est vrai que les déplacements du général de Gaulle étaient considérés comme une grande messe. Il faut se rendre compte de ce qu'était le succès du Général dans ces déplacements... Il faut se rappeler aussi la majorité écrasante qui votait pour lui aux élections, aux référendums... Alors je pense qu'on ne devait pas beaucoup être tenté, c'est vrai, de donner la parole à des minorités qui pouvaient s'exprimer par ailleurs très régulièrement et très librement lors des élections...

1958, c'est le choc du référendum, où presque tous les partis politiques prennent position pour le «Non». De Gaulle obtient plus de 80% des voix et le parti communiste s'effondre. Alors évidemment, on est beaucoup plus porté à regarder, à écouter celui



Normandie Université

qui représente 80% des suffrages que ceux qui en représentent moins de 20%... Et puis il faut rappeler aussi que les déplacements de De Gaulle en province se faisaient dans le contexte de la guerre d'Algérie, contexte dans lequel l'opposition de gauche hésitait à manifester contre lui parce que l'antigaullisme c'était le fait de l'OAS à l'époque... Ils hésitaient parce que de Gaulle était celui qui avait pris des mesures radicales contre les militaires putschistes et contre l'OAS. Mais s'il y avait eu de grandes manifestations de l'opposition, comme il y en a eu par la suite en 1968 par exemple, il est certain qu'on en aurait rendu compte à la télévision, cela ne fait aucun doute.

Il n'y a jamais eu de volonté de museler l'opposition.

### **Lors de la couverture des voyages présidentiels, comment travaillait-on ?**

Les actualités cinématographiques comme la télévision couvraient tous les voyages. Les reporters d'images tournaient à l'origine avec des Bell Howell, puis avec les Eclair Coutant. Au début, c'était surtout des séquences muettes tournées à la Bell Howell en bobines de 30 m qui étaient envoyées par motards, par avions, par trains express à Paris où elles étaient développées et montées. Par la suite, avec l'Eclair Coutant et le Nagra, on a pu avoir des séquences sonores plus nombreuses, en plus des extraits de discours. Mais le journal télé, jusqu'au début des années 60, ne disposait pas d'une très grande équipe de reporters d'images. Un bon caméraman préférait, à l'époque, être sollicité par un magazine comme « *Cinq Colonnes à la Une* », considéré comme plus intéressant à réaliser. Progressivement, le nombre de reporters d'images a augmenté. On a alors pu couvrir davantage d'évènements. Mais jusqu'aux années 1960, la RTF a été dans l'impossibilité de couvrir certains évènements par manque de moyens. Il nous arrivait alors souvent de racheter les images de la presse filmée...

### **En termes d'images justement, le général de Gaulle amène-il du nouveau ?**

Sous la IV<sup>ème</sup> République, on ne voyait pas beaucoup le président à la télévision, sauf lors de réceptions mondaines. On voyait un peu plus le président du Conseil. Ainsi on



Normandie Université

a vu Pierre Mendès-France en 1954, c'est vrai. Guy Mollet s'y exprimait également. Mais la radio était bien plus écoutée. L'habitude de la télévision ne se généralise qu'avec de Gaulle, progressivement.

**De Gaulle a-t-il « inventé », à votre avis, le bain de foule ?**

Le Président Vincent Auriol, le Président René Coty, en voyage au Havre ou à Toulouse, seront certes bien reçus, mais ce n'est pas comparable avec les déplacements de De Gaulle... Jamais il n'évitera un bain de foule alors que les tentatives d'assassinat sont nombreuses, et que ses gardes du corps le mettent régulièrement en garde : « C'est trop dangereux » lui dit-on. Pourtant de Gaulle refusera d'être toujours « entouré » par des gardes du corps, comme on le voit aujourd'hui. Il y aura bien ses deux ou trois « gorilles » qui essaieront d'ouvrir le chemin, de veiller à ce qu'on ne lui tire pas dessus. Mais de Gaulle, jusqu'à la fin, jusqu'en avril 1969, voudra être au contact direct des Français.

**Pourquoi de Gaulle tient-il tant à ces baignades alors que les conditions de sécurité ne sont manifestement pas réunies ?**

Parce qu'il estime qu'un Président de la République doit être au plus proche des Français, malgré Le Petit Clamart, malgré Pont-sur-Seine et le Mont Faron. Et puis de Gaulle est un homme courageux. Il faut se souvenir qu'il a été blessé à trois reprises pendant la guerre de 14. Il a vécu toute la Seconde guerre mondiale en prenant toujours des risques physiques. Il n'allait pas avoir peur des attentats de l'OAS.

**Pensez-vous qu'il mesurait l'avantage, en termes d'images, devant l'opinion publique, que pouvaient représenter ces baignades et ce contact filmé entre lui et la population ?**

Je crois qu'il l'a mesuré, certainement. Je pense qu'il en était conscient, comme il était conscient de l'impact de la télévision. Au moment des événements les plus graves,





comme au moment du putsch d'Alger, il se présente devant les caméras de télévision en tenue de général des années de guerre, pour impressionner l'opinion. Il avait bien conscience de l'effet que pouvait produire sa présence. Et de même, il savait parfaitement jouer de son absence voulue des écrans, comme il en usa au plus fort des événements de Mai 68... Il parle ensuite à la radio, comme en juin 40, et quelques heures plus tard, il y a un million de personnes sur les Champs-Élysées ! Même s'il était un homme né au 19<sup>ème</sup> siècle, il savait parfaitement jouer de certains effets médiatiques.

**Pour en revenir aux voyages présidentiels en province, aviez-vous l'impression que de Gaulle les effectuait pour expliquer sa politique ou bien pour « tester » ses idées, ses intuitions au contact de la population ? Je pense à l'affaire algérienne par exemple...**

Les deux sans doute. Il allait en province pour expliquer ce qu'il faisait en Algérie, les raisons de son action, et en même temps, c'est certain, il profitait de ses voyages pour voir, pour sentir « à chaud » les réactions de l'opinion publique... La façon dont la foule réagissait à ses discours lui permettait de savoir s'il était compris ou non par la population. Et je crois que c'est cela qui devait par la suite lui permettre d'avancer sur la question, en organisant les référendums sur la politique d'autodétermination puis sur l'indépendance de l'Algérie. Ces choix, il les a testés lors des voyages, c'est certain. Et il faut mesurer l'évolution parcourue : en 1958, le sentiment général dans la population comme chez les journalistes était à l'approbation du maintien de l'Algérie Française... Quelques mois plus tard, en janvier 1961 puis en avril 62, une immense majorité des Français va donner raison par son vote aux référendums à la politique d'autodétermination du Général, et à l'indépendance de l'Algérie...

Le Général est toujours en recherche de légitimité, c'est pour cela qu'il effectue les voyages en province, parce qu'il a besoin du soutien des Français. Sans ce soutien, jamais il n'aurait pu mener à bien sa politique algérienne car il avait contre lui les grosses fortunes d'Algérie et l'armée, qui avait quand même répété pendant des années que jamais on n'amènerait le drapeau Français de cette terre d'Algérie ...



Normandie Université

**Est-ce qu'il utilise aussi les voyages et la couverture presse qui en résulte pour expliquer ce que vont être les nouvelles institutions voulues par lui ?**

Oui, tout à fait. Il le fera jusqu'au référendum du 28 septembre. La manifestation la plus gigantesque se déroule néanmoins à Paris, le 4 septembre, place de la République. Ce sont aussi les discours qu'il fait en province, qu'il va faire à travers toute la France, dans les grandes villes, qui vont lui donner cette majorité énorme en faveur de la nouvelle constitution. Pour lui le contact avec la foule était primordial. De Gaulle a démontré que le contact des Français, c'est, pour un chef d'Etat, irremplaçable.

**Dans vos souvenirs d'homme de presse, lors des voyages, quels étaient les thèmes qui revenaient, outre les problèmes de l'Algérie et de la mise en place des nouvelles institutions de la Cinquième République, déjà évoqués ?**

Il évoquait également beaucoup les problèmes sociaux, la politique de participation... Il était très sensible au progrès social. Cela a été vraiment, je crois, un de ses thèmes favoris, il y a toujours beaucoup insisté.



Normandie Université

## **Entretien Jean-Pierre Farkas**

**Réalisé le 23 février 2007. (Extraits)**

Engagé comme reporter à Radio-Luxembourg, une radio périphérique, en 1958, Jean-Pierre Farkas est appelé à couvrir la guerre d'Algérie à partir de 1960. Il rejoindra ensuite RTL, puis Radio-France, qu'il quittera pour prendre sa retraite en 1998. Il a suivi le général de Gaulle en voyage pour Radio-Luxembourg.

**Lorsque vous commencez votre vie de reporter, vous êtes amené à couvrir la guerre d'Algérie. Quelle était la part entre l'information et la propagande ? Comment travaillait-on dans cette situation-là ?**

Très mal. Je considère que le traitement de la guerre d'Algérie, c'était le royaume de la langue de bois... Je n'incrimine pas du tout le Général, mais il est vrai qu'à partir de 1958, quand j'y suis allé moi-même, d'abord comme soldat, puis comme reporter, il y avait une vérité officielle, qui émanait du GG, le Gouvernement Général, et puis, en face, les diatribes, toutes aussi opaques et partielles, du FLN. Les témoignages que l'on recueillait étaient toujours des témoignages de seconde main. Cela pouvait se résumer par exemple à un journaliste américain qui rentrait de Tunis et qui nous disait : « Je suis allé rue des Entrepreneurs, j'y ai rencontré Feratt Abbas, qui m'a déclaré que... ». Et les contacts que l'on avait étaient toujours suspects, peu crédibles, les faits difficilement vérifiables, surtout du côté du FLN... Au moment des rencontres à Evian, j'ai pu rencontrer Krim Belkacem. Il a fallu attendre ces pourparlers pour avoir enfin la possibilité de vérifier, de recouper, de « sourcer »... C'était bien tard... En radio, on est obligé de recueillir du son, mais dans les rues d'Alger, les postes périphériques étaient détestés par la population européenne, qui nous trouvait pro-FLN. On était très mal à l'aise... Les seuls « sonores » que l'on pouvait obtenir, c'était



Normandie Université

lors des drames, des attentats : on arrivait très vite et on pouvait parler aux gens qui étaient là, sur place... C'était très difficile, on travaillait dans l'émotion. J'ai couvert la fusillade de la rue d'Isly, avec René Duval, Paul Marie de la Gorce, Gérard Marin. C'est René Duval qui enregistre les « halte au feu ! » criés par un sous-officier... J'ai enregistré mon papier avec deux jeunes adolescentes sur les genoux qui pleuraient, moi aussi je pleurais... Plus tard, quand je suis descendu sur le port d'Oran, j'ai rencontré les Pieds-noirs qui partaient, qui emportaient un frigo, un fauteuil, trois fois rien, qui étaient des malheureux, on pleurait ensemble. En tant que journaliste, la guerre d'Algérie m'a profondément rapproché des gens, m'a montré l'importance des personnages pour la relation des faits, que ce soit du côté des Algériens ou du côté des Pieds-noirs ; les idées, les faits comptent pour nous, mais il faut les raconter à travers des personnes de chair et de sang...

**Après son retour au pouvoir, de Gaulle va évoluer assez rapidement vers la solution de l'autodétermination. Comment avez-vous, dans la presse, senti cette évolution ? Sur quoi s'appuyait-on pour mesurer l'évolution de la politique algérienne du Général ?**

On s'appuyait essentiellement sur les discours du Général ... Je crois qu'en mai 58 sa conviction était déjà faite. Beaucoup de Français - dont les journalistes - considéraient alors que de Gaulle était le seul homme politique capable d'accompagner le mouvement mondial de décolonisation, c'est-à-dire de faire ce que Mendès-France avait fait pour l'Indochine, ou Edgar Faure pour le Maroc. Les journalistes, comme l'opinion, comme les Pieds-noirs, scrutaient chaque mot, chaque conférence de presse, chaque discours du Général.

**Pensez-vous que les discours qui punctuaient ses voyages en province étaient une occasion pour lui de préparer les esprits, d'expliquer sa politique algérienne et de « tester », en quelque sorte, une évolution politique en cours ?**



Normandie Université

Il y avait certainement une stratégie assez fine qui consistait pour lui à tester dans ses discours ses idées auprès de l'opinion publique. Un autre aspect me paraît important dans les voyages : c'est de Gaulle qui a inventé les bains de foule. Quand il entrait dans la foule, les gosses, les gens, lui prenaient la main, c'était absolument extraordinaire... Ce contact avec le public, le Général en a usé pour diffuser ses idées mais aussi comme un baromètre, pour sentir l'état de l'opinion. Et ce malgré une myopie terrible ! Il a eu une connaissance « physique » du peuple français.

### **Comment organisait-on la couverture d'un voyage en province du Général ?**

Pour couvrir un voyage, il fallait d'abord obtenir le programme officiel, puis retenir des « lignes » sur le parcours, c'est-à-dire des lignes téléphoniques de la Poste, pour envoyer nos papiers en temps et en heure. Le voyage officiel, pour nous, c'était d'abord un voyage technique. On utilisait un Nagra pour les extraits de discours, pour les « chapeaux » et les « liaisons » du commentaire, on faisait assez peu de sons d'ambiance, on essayait d'en glisser quand on pouvait... Les voyages étaient aussi des rituels. Quand certains voyages se faisaient dans des zones géographiques où l'on avait de bons correspondants sur place, il nous devenait possible de faire des « avant-papiers », plus personnalisés, plus originaux. Sinon, si vous suiviez l'aspect officiel du voyage, c'était difficile d'en sortir, c'est comme le Tour de France cycliste !

### **Est-ce que vous vous « colliez » au Général ?**

Ah oui ! Obligatoirement ! Moi, je ne le lâchais pas. Parce que le reporter radio est condamné à la proximité, comme les photographes ou les reporters d'images. Pour suivre le cortège officiel, c'était comme pour le Tour de France, il y avait certaines étapes où l'on était devant, certaines étapes où l'on était derrière. A l'arrivée dans les villes, il fallait rentrer tête baissée dans la foule, et se rapprocher le plus possible du Général. Mieux valait être en bons termes avec les « gorilles », qui étaient sans cesse aux aguets...



**Les tentatives d'attentat de l'OAS étaient-elles dans les esprits au moment des bains de foule ?**

N'importe qui aurait pu poignarder de Gaulle dans ces moments, n'importe qui ! Les gorilles étaient armés, mais c'était sans doute compliqué pour eux avec un homme de la trempe du Général, qui n'écoutait personne. Le Général faisait preuve d'un grand courage physique.

**Qu'apportait de nouveau le général de Gaulle dans son rapport à la presse ?**

Quand de Gaulle lance par exemple, lors de sa fameuse conférence de presse de mai 58, « pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans, je commence une carrière de dictateur ?! », il introduit un rapport tout à fait nouveau avec les journalistes, mais aussi avec l'opinion : un rapport de séduction. C'était un homme politique extrêmement habile, c'était aussi un écrivain formidable, il ne prononçait pas une allocution sans que l'on y trouve une « perle » formidable pour la presse. La plupart des journalistes sont tombés sous le charme, faisaient preuve d'une révérence sans doute excessive... Lors des conférences de presse, je me souviens par exemple qu'il pouvait demander à la cantonade : « Quelqu'un m'a posé une question sur Ben Bella ? » On riait comme des niais, personne n'avait bien entendu posé de question sur Ben Bella, c'est lui qui voulait en parler, et il enchaînait... Le Général, outre le respect qu'il nous imposait, nous a fait entrer à notre insu dans une forme de complicité avec lui, y compris avec ceux d'entre nous qui étaient des opposants à sa politique. C'était assez nouveau. Je me suis très vite rendu compte, comme les confrères, que ce « mythe historique vivant » n'allait pas faire de la politique comme les autres. Et que cela passerait par un rapport nouveau avec l'opinion...

**A partir de 1968 surtout, on critique une presse aux ordres, une télévision qui n'est que le porte-voix docile du pouvoir. Ces critiques vous paraissent-elles justifiées, vous qui étiez journaliste à l'époque ?**



Normandie Université

Je travaillais à Radio-Luxembourg, une radio périphérique, peut-être un peu moins objet de critiques... L'attitude de la radio et de la télévision officielle - cela n'empêchait pas le talent des gens d'ailleurs - était différente, c'est vrai, de la nôtre. Il ne faut pas oublier qu'il y a eu pendant longtemps un ministre de l'information qui contrôlait les directeurs de l'information de la RTF... L'information n'était pas traitée sur les ondes officielles de la même façon que sur les ondes périphériques...

**Aviez-vous une liberté éditoriale plus grande ?**

Prenons l'exemple des événements de Mai 68. Il est certain que jusqu'au milieu du mois de mai, il y avait un déficit d'informations sur les ondes officielles. Nous, à Radio Luxembourg, nous avons joué dès le début la carte du direct, avec des jeunes reporters très mobiles, au plus près des événements... Cela faisait une différence, c'est sûr... Très vite on a qualifié les stations périphériques de « Radios-émeutes », car elles étaient accusées de prendre ouvertement le parti des étudiants ...



Normandie Université

## **Entretien Jean Cécillon**

**Réalisé le 23 avril 2007. (Extraits)**

Jean Cécillon a été responsable des moyens techniques télévisuels sur les voyages officiels du général de Gaulle de 1958 à 1969 et sur les allocutions télévisées du Chef de l'Etat à partir de la même date. Il est passé de la radio à la télévision en 1950, où il est nommé Chef du Centre d'Exploitation de l'Actualité Télévisée. Il a pris sa retraite en 1983.

**Quels souvenirs avez-vous du retour de De Gaulle au pouvoir ? Ce retour bouleversait l'actualité politique : pesait-il sur votre activité professionnelle de responsable des services techniques du *Journal Télévisé* ?**

Lorsque de Gaulle revient au pouvoir en 1958, mon patron, enfin le patron des services journalistes, c'est-à-dire un rédacteur en chef, Jacques Anjubault, me dit : « De Gaulle va prononcer son premier discours de retour à Matignon. Tu y vas ». L'équipe a été constituée, avec les reporters d'images, les ingénieurs du son, on a fait venir un gars des Actualités Françaises bien sûr, et on a enregistré ce discours. Il n'y avait pas de réalisateur, il n'y avait pas de journaliste rédacteur, juste des reporters d'images, des « sondiers » [*ingénieurs du son*], et moi. Lefranc m'a présenté à de Gaulle comme le responsable de l'équipe. Et de Gaulle m'a demandé : « Comment se passe l'enregistrement ? » On voyait très bien qu'il n'avait encore jamais vraiment fait de télévision... Sa conférence de presse du 19 mai n'a été tournée que par les Anglo-saxons, il n'y avait aucune équipe française : de Gaulle était interdit d'antenne depuis 1947 ! Alors je lui ai répondu : « Vous parlez au signal rouge... » J'avais fait installer une grosse lampe rouge, au-dessus de l'objectif de la caméra, pour orienter son regard et donner le « top départ », parce que l'on m'avait dit qu'il ne voyait pas très bien. Je





Normandie Université

lui demande ensuite : « Mon général, pouvez-vous faire un essai de voix pour le son ? » Il se fige un instant, puis il dit d'une voix forte : « La France ! », et on s'est lancé... Lefranc était présent pendant l'enregistrement, et à la fin de celui-ci le Général lui a dit: « Monsieur Cécillon sera désormais notre correspondant ». C'est comme cela que je suis devenu correspondant technique pour les allocutions du Général... Il y a eu trois axes de communication pour de Gaulle : les conférences de presse, les discours-allocutions et les voyages. Pour les conférences de presse, je faisais appel au car régie de la SFP [*la Société Française de Production*], c'était assez facile à réaliser. Pour les discours-allocutions, c'était un peu plus compliqué. Dans la salle des Fêtes du palais de l'Élysée, on avait installé un bureau, avec un décor, on y a installé des éclairages, et tout se faisait là. Pour ces allocutions, on tournait en film, j'amenais ensuite la pellicule au laboratoire, c'était top secret ! On ne devait rien dévoiler avant l'heure dite... Par la suite il y a eu une certaine amélioration quand sont arrivées les équipes vidéo. Le Général faisait son discours rigoureusement dans les mêmes conditions, mais il avait alors la possibilité de réentendre ce qu'il venait de faire. Et puis, troisième axe de sa communication, aussi important, les voyages.

### **Quelles étaient les conditions techniques de tournage des reportages couvrant les voyages en province?**

Quand un voyage avait lieu en France ou à l'étranger, l'Élysée construisait le voyage pour le Général, puis m'appelait ; j'étais tout de suite informé de l'itinéraire du voyage. J'avais un « canevas » assez précis de ce qui allait se passer, communiqué par le Service des Voyages Officiels chargé de l'organisation et de la sécurité des déplacements du Général. A Cognacq-Jay, avec ces documents, j'allais voir le directeur de l'information. Il regardait l'itinéraire et me disait : « On va filmer tel discours, telle visite, et tel moment du voyage ». Je réfléchissais déjà à la configuration technique à mettre en place. Ensuite, 3 ou 4 jours avant le voyage, le directeur de l'info et les rédacteurs en chef des différentes éditions du journal organisaient une grande conférence, comme la conférence de rédaction, avec ceux qui allaient couvrir le voyage. On s'organisait, on recensait les moyens qui allaient être



Normandie Université

mobilisés, etc.... Le Service des Voyages Officiels était mis à contribution, à savoir que lorsque l'on prévoyait de mettre une caméra sur pied à un endroit précis pour enregistrer un discours, il devait nous obtenir l'autorisation... Ce Service des VO de l'Elysée facilitait à 100% le travail de la télévision : évidemment c'était intéressant politiquement pour le Général d'être vu à la télévision pendant ses voyages. En liaison avec les fonctionnaires de ce service, je partais préalablement sur les lieux du voyage, on faisait le tour des haltes prévues dans tel ou tel département. Tout se faisait en lien avec le Service des VO de l'Elysée, pour ne pas avoir d'ennui. Je planifiais aussi mon stock de pellicules, parce que l'on devait être toujours, toujours, en possession de pellicules vierges, jusqu'au bout du voyage. Après le tournage, c'était la course pour l'acheminement, le développement, la recopie du son, le montage, la transmission... Au fil des années, on a pu transmettre les reportages par faisceaux hertziens, grâce au procédé du télécinéma mobile et aux relais qui couvraient peu à peu le territoire... Mais au début, on acheminait les bobines de pellicules par trains, par autos, par avions... Si les parcours n'étaient pas trop longs, des motards de la police pouvaient même être à notre disposition et quelquefois, il nous est arrivé de faire appel à l'armée pour l'acheminement des images ! Pour le tournage, on avait deux ou trois équipes, car il fallait faire des « sauts de puce » d'un lieu visité à un autre, pour ne rien rater, et il y avait un journaliste rédacteur qui « chapeautait » l'ensemble du voyage, qui suivait toutes les étapes du Général. Au montage, ce journaliste rédacteur choisissait, avec le monteur, les images, les extraits de discours qui allaient composer le reportage.

### **Sur les images de bains de foule, il n'y a pas de son d'ambiance...**

Les reporters d'images qui « collaient » au Général utilisaient des caméras Bell Howell, muettes, en 16 mm. Le son des discours était enregistré à part, sur un Nagra. Il fallait ensuite recopier ce son du discours en 16 mm.



Normandie Université

**Par rapport aux reportages que l'on réalise aujourd'hui, on est frappé par l'absence de ces sons d'ambiance dans les sujets; on n'entend jamais les dialogues entre de Gaulle et les ouvriers d'une usine qu'il visite, par exemple...**

C'est vrai, cela manquait. On aurait pu le faire, si on avait adjoint au reporter d'images mobile un ingénieur du son avec son Nagra... Mais cela ne se faisait pas à l'époque. La recopie nécessaire du son prenait trop de temps. C'est dommage.

**On enregistrait seulement le discours du président...**

Voilà.

**Quels étaient les rapports entre vous, qui étiez chargé de coordonner les moyens techniques, et le Service des Voyages Officiels de l'Elysée ? Avait-il des demandes spécifiques ?**

Le Service des VO nous réservait des emplacements sur les lieux visités, nous fournissait toutes les autorisations possibles et imaginables. Mais il n'intervenait pas sur le plan journalistique. Il pouvait nous suggérer des choses, bien sûr, mais cela n'allait pas plus loin. Voilà ce dont je me souviens.

**Les images qui restent de ces voyages en province, ce sont celles qui montrent les bains de foule du président... À votre avis, peut-on dire que de Gaulle a été le premier président de la République à s'y livrer ?**

Ah oui ! Il a inventé le bain de foule. Le Général ressentait le besoin de s'adresser au peuple, d'aller vers lui, de serrer les mains. Je crois qu'il y tenait beaucoup, beaucoup.

**Était-ce nouveau ?**



Normandie Université

Oui. Je me souviens des présidents de la République précédents, et même des présidents du Conseil avant lui, ce n'était pas du tout la même chose, pas du tout. Eux restaient en dehors de la population, c'est vrai, alors que de Gaulle, lui, il cultivait le contact avec les gens.

**Pensez-vous que lorsque de Gaulle se livre à ces bains de foule, il veut indiquer par là que les institutions changent, que la fonction du président de la République notamment change ?**

Sans aucun doute. Lorsque le Général est revenu au pouvoir, il a tout de suite annoncé vouloir aller à la « rencontre des Français ». Des maires, des élus locaux, bien sûr, mais aussi des simples citoyens.

**Comment avez-vous mesuré que la télévision devenait importante pour le pouvoir politique ?**

Je crois que le Général avait des idées souvent « prémonitoires » : il avait senti, comme pour la radio, que la télévision devenait le vecteur essentiel de la communication politique. Et comme il entretenait de mauvais rapports avec la presse écrite... C'est pour cela que nous avons tant de facilités pour travailler : il voulait bénéficier de tout ce que la télévision pouvait lui apporter.



Normandie Université

## **Entretien Daniel Wolffromm**

**Réalisé le 19 février 2007. (Extraits)**

Aujourd'hui journaliste rédacteur au sein du service Culture de la rédaction de France 2, Daniel Wolffromm est un spécialiste des images en histoire contemporaine. Il est l'auteur d'un livre sur les documents photographiques de la Grande guerre (Daniel Wolffromm, Béatrice Fontanel, *1914-1918 - Nous étions des hommes. Les documents photographiques de Jacques Moreau*, Paris, Editions de la Martinière, 2004, 280 p.)

**Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est aujourd'hui, pour un journaliste-rédacteur de télévision, l'écriture d'un commentaire sur un reportage ?**

Aujourd'hui écrire un commentaire c'est d'abord essayer de « coller » aux images, de s'inspirer d'elles. Le récit journalistique doit se faire en fonction des images, et en conservant au maximum les ambiances [*sonores*] dans le montage final... C'est faire très peu de place au commentaire lui-même pour privilégier ces ambiances. [*Sur le reportage des Actualités Françaises relatant le voyage de de Gaulle à Toulouse en février 1959 :*] Là, évidemment [*à l'image, de Gaulle échange des propos - muets - avec les ouvriers de l'usine Sud-Aviation*] on l'aurait écouté parler ! Or ils commentent à la place... Aujourd'hui c'est exactement l'inverse de cela.

**La différence entre ce reportage d'hier et ceux d'aujourd'hui c'est ...**

La différence c'est qu'à l'époque, il n'y a aucune ambiance [*sonore*] dans le reportage ! Tout est couvert par une musique pompeuse et un commentaire élogieux... Rien n'a bougé depuis les années 30 : C'est la même façon de raconter, avec cette musique un peu dramatique et en même temps évoquant un « avenir radieux »... On



Normandie Université

voit des images de De Gaulle - que l'on n'entend pas - et des gens – que l'on n'entend pas non plus - sur lesquelles les vivats, les applaudissements, sont rajoutés par la suite, au montage et au mixage.

**Assiste-on à une « mise en scène » du pouvoir politique ?**

Ces reportages, ce sont de la propagande. On pourrait, à la place de De Gaulle, mettre Léonid Brejnev, ce serait exactement le même montage ! La RTF était contrôlée par le pouvoir gaullien. Et il faut insister sur le poids à l'époque de la presse filmée - elle aussi fabriquée par des gaullistes - par rapport à la télévision naissante : en 1958-1959 il n'y avait pas encore beaucoup de postes de télévision mais tout le monde allait au cinéma. Il y avait encore des salles de cinéma partout : à Paris comme en province on trouvait une salle de cinéma tous les 50 mètres, les cinémas de quartier.

**Est-ce une image fabriquée pour servir le pouvoir politique ?**

Totalement. C'est une image à but politique, censée provoquer l'adhésion.

**On n'a donc pas affaire, à votre avis, à un reportage journalistique tel qu'on le définirait aujourd'hui ?**

Non. Absolument pas.

**Comment passe-t-on de la « propagande » d'hier à l'« information » d'aujourd'hui ?**

Aujourd'hui on accorderait beaucoup plus de place aux différentes oppositions politiques... Dans ces reportages couvrant les voyages en province de De Gaulle, il n'y a jamais de place pour les oppositions. Alors que l'on connaît l'opposition virulente de l'extrême-droite à sa politique algérienne. Il y a eu évidemment des sifflets lors de ces déplacements... Et puis il y a aussi l'opposition de gauche, les



manifestations et les grèves ouvrières menées par la CGT, surtout dans les mines à partir de 1963... Or on ne les voit pratiquement jamais dans les actualités filmées...

### **Ni à la télévision...**

Ni à la télévision. L'opposition, pour les téléspectateurs, n'existe pas. Elle ne peut pas exister d'ailleurs puisque les reportages sont exclusivement centrés sur le président de la République. On le montre très proche des gens, toujours en train de serrer des mains... Tous les présidents de la République de la Cinquième ont repris cela. Aujourd'hui, je ne pense pas que l'on fasse plus d'un « off » [*c'est-à-dire quelques images commentées par le présentateur, et non pas un reportage complet*] de la visite du président de la République en déplacement dans une usine, comme ici dans celle qui construisait la *Caravelle*.

**Aujourd'hui, ces voyages présidentiels en province se réduisent généralement, vous venez de le rappeler, à des « offs » à l'antenne. Ces voyages n'intéressent-ils plus le *Journal télévisé* ou ont-ils tendance à disparaître en tant que mise en scène du contact entre le chef de l'Etat et les citoyens ?**

Les deux. Les voyages officiels, les « VO », très cadrés par les services de presse de l'Elysée, très protocolaires, offrent finalement assez peu d'intérêt pour le *Journal Télévisé* aujourd'hui. Sauf lorsqu'ils sont l'occasion pour l'homme politique de dire une phrase importante ou significative ; c'est alors elle, et exclusivement elle (la « petite phrase »), que l'on va reprendre. Ou si le voyage connaît, dans son déroulement, des imprévus, des « ratés »... C'était le cas lors du voyage de Jacques Chirac dans la vieille ville de Jérusalem en octobre 1996. Mais les voyages en province ne représentent plus un sujet digne d'intérêt en tant que tels... Quand le *Synchrotron* a été inauguré en décembre 2006 par le chef de l'Etat, par exemple, je me souviens que l'on a réalisé un sujet sur l'aspect scientifique de cet accélérateur d'électrons, mais pas sur son inauguration par le président de la République... Aujourd'hui il existe quand même une plus grande latitude pour choisir ce que l'on



Normandie Université

traite ou non dans nos journaux ; et la mise en concurrence des différentes chaînes de télévision entraîne aujourd'hui une multiplication de l'offre d'informations télévisées qui n'existe pas au début des années 1960.

**Y-a-t-il eu, depuis de Gaulle, une prise d'autonomie de la presse télévisée par rapport à l'image que le pouvoir politique veut renvoyer de lui-même ?**

Oui, je le pense. Enfin, une prise d'autonomie relative, qui n'est pas totale, car je constate aussi l'existence aujourd'hui d'un conformisme intellectuel des journalistes, conformisme qui entraîne chez eux une propension à porter des opinions communes, consensuelles. Ils s'en libèrent très difficilement, et cela pèse plus aujourd'hui que les pressions politiques ou économiques.

Ainsi se clôt la série d'entretiens menée dans le cadre de ce travail de doctorat consacré aux voyages présidentiels gaulliens en province de 1959 à 1969.



## **LE GAULLISME POPULAIRE : LES VOYAGES PRESIDENTIELS EN PROVINCE. (Janvier 1959 - Avril 1969)**

**Présentée et soutenue par Frédéric FAURE**

**Mots-clefs** : Histoire politique, France, Gaullisme, Voyages en province.

**PhD Thesis for a doctoral degree in HISTORY. Prepared at the University of Caen.**

De Gaulle and the French people : their relationship was profoundly renewed when, on May 29, 1958, French political life toppled over. That day, President of the Republic René Coty – faced with a political class that proved incapable of finding a solution to the bloody Algerian conflict, raging since November 1954 – called upon a "providential man", an illustrious soldier who, in the eyes of the French, had already saved the country : France had been vanquished in 1940, but it was victorious five years later. Hostile to the partisan system that divided the country, General de Gaulle wanted to represent the assembled people. The last President of the Council of the Fourth Republic thus deeply transformed political institutions : the parliamentary Republic turned into a Republic that recognized the primary function of the Head of State. This function was reinforced by the constitutional reform of 1962 and its introduction of direct universal suffrage: under Charles de Gaulle, the partisan Republic was replaced by a "Republic of the citizens", in which the expression of popular sovereignty prevailed. Popular sovereignty in a nation that brings all social classes, all leanings together and is itself at the service of Man and of the world : these concepts were put into practice, words, images in the towns and villages of France, in the course of twenty-six presidential trips to the provinces in metropolitan France. They were key to the "Republic of the citizens" wanted by the General. The

relationship between the Head of State and the people who came to these official ceremonies was based on an exchange: the popular presence granted the President of the Republic legitimacy – the head of the executive in turn solicited citizens to obtain information and thoughts on measures that needed to be taken, locally and nationally. Gaullism – based on these regular exchanges in town and hamlet squares, on the constitutional changes instituting the people as the ultimate sovereign and on the frequent use of referendums – served a Republic brought to its fulfillment.

**Thèse pour obtenir le diplôme de doctorat : HISTOIRE. Préparée au sein de l'Université de Caen.**

De Gaulle et le peuple français : une relation nouvelle se noue, se renoue, lorsque, le 29 mai 1958, la vie politique française bascule. Ce jour-là, devant l'incapacité de la classe politique à trouver une solution au conflit ensanglantant l'Algérie depuis la Toussaint 1954, le président de la République, René Coty, fait appel à un « homme providentiel », un militaire illustre qui, aux yeux des Français, a déjà sauvé le pays, le hissant du rang de vaincu en 1940 à celui de victorieux cinq années plus tard. Le général de Gaulle, hostile au régime des partis qui divisent le pays, se veut l'incarnation du peuple rassemblé. Dernier président du Conseil de la Quatrième République, il transforme les institutions politiques. A une République parlementaire succède une République qui reconnaît la fonction primordiale du chef de l'Etat, fonction renforcée par son élection au suffrage universel direct après la réforme constitutionnelle de 1962. À la République des partis, Charles de Gaulle substitue une « République des citoyens » dans laquelle prime l'expression de la souveraineté populaire. Souveraineté populaire, responsabilité politique pleine et entière des citoyens rassemblés au sein d'une nation qui regroupe toutes les classes sociales, toutes les sensibilités et se mettant elle-même au service de l'homme et du monde... Ces idées vont être mises en pratique, en mots, en images dans les villes et les villages de France, au cours des vingt-six voyages présidentiels de Charles de Gaulle en France métropolitaine. Les déplacements en province sont alors un élément clef, essentiel, de la « République des citoyens » voulue par le Général. La relation établie entre le chef de l'Etat et le peuple français présent aux cérémonies officielles organisées lors des

déplacements présidentiels repose sur un échange : légitimité accordée au président de la République par la présence populaire ; sollicitation des citoyens par le chef de l'exécutif afin d'obtenir informations et réflexions relatives aux décisions à prendre nationalement et localement. Fondé sur cet échange avec le peuple régulièrement renouvelé sur les places des villes et des hameaux, sur les changements constitutionnels instituant le peuple comme ultime souverain, sur le recours fréquent à la procédure référendaire, le gaullisme au pouvoir sert une République portée à son accomplissement.